TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19469.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1872

19469.

LA

VOCATION DE LOUISE

I.

Le vent soufflait dans les avenues de chênes et d'ormes centenaires qui, sur une distance de trois kilomètres, s'étendent du château de Montluisant à la ville, continuant l'un des plus beaux parcs de France; il faisait craquer les branches à demi dépouillées, soulevait les feuilles jaunies par tourbillons. Du grand salon bien clos, on entendait ces bruits de tempête qui donnent tant de prix à la chaleur gaie d'un bon feu. Il était l'heure aussi de l'intimité, cette heure qui n'est plus le jour et qui n'est pas encore la nuit. Autour de la cheminée, une causerie à demi-voix, dominée par le tic-tac vibrant d'une horloge monumentale, réunissait un groupe qui eût fait songer à la plus douce vie de famille. Chacun des visages qu'on entrevoyait semblait heureux et sympathique. Quant au sujet qui, depuis tantôt une demi-heure, absorbait toutes les facultés de quatre personnes, il était en lui très frivole, bien que fort important, — un premier bal, un début dans le monde. L'héroïne de ce grave événement, assise sur un coussin, sa tête blonde inclinée sur ses genoux, qu'elle serrait de ses deux bras, recueillait les avis avec anxiété. Sans aucun doute, ce soir-là devait rester dans ses souvenirs une date mémorable; on l'armait pour le combat, on discutait ce qui la ferait charmante et belle, femme en un mot. Une fille sortie du couvent l'avant-veille perd facilement la tête en pareille circonstance; la chrysalide près de devenir papillon doit avoir de ces éblouissemens. Dans les préparatifs du plaisir réside presque toujours l'ivresse, le plaisir lui-même n'étant souvent qu'une déception; mais Louise ne savait rien, sinon que la vie commençait

pour elle, et qu'y a-t-il de plus beau que la vie quand on la considère du haut de ses dix-sept ans?

— Je t'assure, disait une femme dont les formes se dessinaient élégamment au coin du feu, je t'assure que le blanc est de meilleur goût.

— Comme vous voudrez, maman, mais je l'avais rêvée rose. Quand je me voyais au bal, et combien de fois m'y suis-je vue!... il me suffisait pour cela de fermer les yeux, et j'y étais tout de suite...

— Bah! on rêve donc au couvent? demanda une voix d'homme amicalement railleuse.

Elle éclata de rire. — Si l'on rêve?... eh! que voulez-vous donc qu'on y fasse?

— Peut-on vous demander sur quels sujets ambitieux s'exerce de préférence votre imagination?

— Vous vous en doutez bien, monsieur de Chavagnes, sur le monde. On se rappelle avoir vu sa mère si belle et si triomphante se rendre à une fête un soir que l'on rentrait tristement en prison, et l'on se dit : Moi, j'aimerai le spectacle, et avec le spectacle la danse; mais à la danse même je préférerai, je crois, les voyages. Ah! voir l'Italie! entendre *le Barbier!* tout lire d'abord, tout lire!... J'ai peur d'être vieille avant d'avoir embrassé seulement la moitié de ce que je désire!

— Se douterait-on qu'elle ait été élevée chez les bénédictines? gronda une basse réjouie, sortant d'un fauteuil.

— Ai-je dit quelque chose qui puisse fâcher mon père?

— Toi, mignonne? tu me ravis au contraire. Je saurai du moins ce qui te tente; ne suis-je pas là pour te le donner?

— Comme vous la gâtez tous! fit observer Mme de Saulge.

Son sourire ne témoignait nulle intention de réagir contre cette tendance générale.

— Et, reprit celui que Louise avait appelé M. de Chavagnes, vous nous avez bien confié vraiment tous les souhaits pour l'accomplissement desquels vous craignez que votre vie ne puisse suffire? Il n'y en a pas d'autres?

— Pour le présent, c'est tout; quant à l'avenir!... J'aime tant les enfans! s'écria Louise avec un charmant aplomb d'innocence; mais le choix de mon mari ne sera pas facile...

Elle alla s'asseoir sur le lointain canapé où tout le temps de cette conversation un personnage muet était resté assis à l'écart.

— Si ce mari veut me plaire tout à fait, il faudra qu'il ressemble à Henri!

Elle appliqua sur le front du jeune homme un baiser fraternel

et retentissant, auquel celui-ci se déroba avec une certaine brusquerie : — Les marins ne se marient pas, chère petite, dit-il en riant.

— Je serais fière, continua Louise, d'être la femme d'un homme supérieur; il faut que je respecte ceux que j'aime, et vous avez tant de qualités hautes et solides, Henri!

— Je n'ai que des défauts.

— Soit! je les adore; sauf un seul pourtant, vous haïssez le monde. Que n'êtes-vous sur ce point comme M. de Chavagnes!

— Ne tourmente plus ton frère, interrompit Mme de Saulge; il t'a déclaré qu'il n'irait pas au bal.

— J'irai cependant, murmura le jeune homme, cédant à ses câlineries.

Elles étaient en effet irrésistibles, et révélaient l'enfant gâté à qui l'on n'a jamais rien refusé. Enfant, elle l'était encore malgré sa taille élevée, qu'une robe d'uniforme trop courte rendait bizarre, mais non ridicule, tant elle joignait de grâce à ses allures mutines. Un corsage de laine grise laissait deviner des épaules plus arrondies que ne le sont d'habitude les épaules de pensionnaire; le cou, très long, se dressait avec une expression d'audace naïve et de fierté ingénue; sur la nuque s'enroulait une épaisse torsade de cheveux blonds. Il y avait avant tout de la franchise dans les grands yeux limpides qui regardaient droit devant eux, de la résolution dans ce frais sourire, et sur ses joues à fossettes une fleur de santé incomparable. Bref, ce qui dominait dans cette beauté très réelle, c'était un mélange piquant de candeur et de force. Mme de Saulge ne lui avait rien légué de son genre de séduction maniérée, souple et toute féline. Aussi, lorsque la mère se disait avec orgueil : — Ma fille est vraiment ravissante! — la coquette pouvait ajouter non sans plaisir : — Nous ne nous nuirons pas!

Le dîner fut annoncé. Louise passa en folâtrant le bras de son père sous le sien; M. de Chavagnes conduisit Mme de Saulge avec une certaine affectation de cérémonie. Bientôt ce furent à table des éclats de rire auxquels se joignit le grave Henri lui-même. Malgré quelques singularités frappantes au premier coup d'œil, telles que la grande différence d'âge entre les deux époux, une nuance de froideur dans l'accent du père quand il s'adressait à son fils, et ce *vous* inusité entre frère et sœur, tout étranger nouvellement introduit dans cette maison eût pensé : — Voilà des gens heureux!

M. de Saulge cependant avait fait en se remariant une grosse folie, selon l'opinion du monde. Il faut dire que parmi ceux qui l'accusèrent de folie figuraient nombre d'envieux qui, ayant reculé pour leur compte devant le parti qu'il prenait si héroïquement, ne

voulaient pas que d'autres eussent plus de courage. Après avoir depuis longtemps dépassé les limites de la première et même de la seconde jeunesse, il rencontra dans une station thermale en vogue, où son médecin l'envoyait combattre quelques préludes de goutte, une paire de beaux yeux noirs pétillans de gaîté, une taille svelte aux ondulations voluptueuses, une réunion de charmes enfin qui avaient été admirés déjà dans tous les centres d'élégance mondaine, aux Pyrénées, et il avait assez inconsidérément épousé tout cela. Impossible de prouver d'ailleurs que la nouvelle comtesse de Saulge eût jamais répondu à aucune des ardentes passions qu'elle avait inspirées. On ne l'accusait que d'imprudences et de coquetteries qu'un mot eût suffi certainement à pallier : — elle est étrangère, — si une rumeur plus grave que tout le reste n'eût dominé le bruit qui se faisait autour de ses conquêtes : — point de dot! — Et l'on savait que les habitudes ruineuses étaient pour elle l'indispensable. M. de Saulge seul eut assez d'amour pour ne pas s'en effrayer. De son côté, elle ne s'effraya pas des trente années qu'il avait de plus qu'elle. Il les portait du reste gaillardement avec cette noblesse de façons et de type qui s'allie bien à la vieille galanterie française, qualité devenue rare. Étant grand chasseur, il avait longtemps habité ses terres la meilleure partie de l'année, sauf le temps qu'il passait à Paris, comme il disait, à se retremper un peu. Dans ces cas-là, feu Mme de Saulge restait de préférence dans la paisible solitude de Montluisant. Cette première femme était une cousine de province, timide, pétrie de tendresse et d'abnégation. Son mari, en l'estimant, ne s'était jamais donné la peine de la pénétrer; mais les enfans sentent qu'ils sont tout pour de telles mères : aussi le petit Henri s'était-il attaché à la sienne avec exaltation. Lorsqu'il la perdit, et qu'on lui amena l'année suivante une marâtre, sa douleur fut de la rage; une seule personne la comprit, et, loin de la calmer, l'excita : ce fut Jeanne Briffault, nourrice de la défunte comtesse, qui était restée femme de charge au château. Elle lui peignit sous des traits odieux l'usurpatrice qui venait lui voler l'amour de son père et pour jamais effacer le doux souvenir de celle qui n'était plus. Henri avait alors treize ans, et une sensibilité plus vive qu'on ne l'a d'ordinaire à cet âge; c'est l'inévitable conséquence de l'éducation dirigée par les femmes. Il se crut la mission de défendre la place de sa mère absente, il fut jaloux pour elle de la supériorité de grâces de sa rivale; il ne pouvait supporter de la voir faire les honneurs de la table, poser ses mains chargées de bijoux sur le clavier consacré par ces longues mains pâles qu'il avait baisées si souvent, accueillir dans ce salon, qui avait été le *sien*, les hôtes qui jadis venaient pour *elle*. Tous les changemens faits au château, — il

y en eut beaucoup, la comtesse Régine aimant le luxe, comme sa devancière aimait la simplicité, — lui semblèrent autant de profanations. — Voilà donc, grondait Briffault, à quoi l'économie de ma pauvre maîtresse, le soin qu'elle prenait des intérêts de la famille, auront abouti! C'est votre fortune que dévore cette étrangère! Voyez... Monsieur ne se plaît plus que loin de chez lui,... et l'on vous laisse seul!

En effet, il restait tout l'hiver abandonné à un précepteur, et les personnes qui venaient de la ville par curiosité ou par sympathie s'attendrissaient sur cet isolement. Le résultat fut que la comtesse, après de vains efforts pour conquérir la confiance et l'amitié de Henri, se plaignit à M. de Saulge de l'état permanent de colère et de révolte où il était à son égard, et lui persuada de l'envoyer chez les jésuites. — N'oubliez jamais votre mère! lui dit la Briffault, comme si cette recommandation eût été nécessaire. Moi, quoi que l'on me fasse endurer (Briffault était comblée d'égards, mais elle eût préféré les plus mauvais traitemens au perpétuel spectacle de ce qu'elle appelait désordre et dilapidations), je reste à garder votre maison!

M. de Saulge ne manqua pas de le recommander à la sévérité des jésuites comme un garçon intraitable dont on ne savait que faire, et lorsqu'après quatre ans une fille lui naquit de ce mariage dans lequel il avait mis l'ardeur exclusive de la passion dernière, le fils des premières noces, toutes de froide convenance, fut négligé, presque oublié.

L'extrême joie qu'éprouva le comte de cette paternité tardive fit un peu sourire; on est, il est vrai, très méchant à Villevalliers. Nous désignerons sous ce nom certaine vieille cité aristocratique où règne un silence qu'on ne peut s'empêcher de trouver lugubre, quoiqu'il ait fort grand air, car il témoigne du haut mépris où l'on tient le commerce et l'industrie. Des couvens, des églises, des rues toujours désertes, où l'herbe pousse entre les pavés, de vieux hôtels fermés comme autant de tombeaux et sur lesquels il semble que l'on ait soufflé une poussière de charbon, de longues promenades plantées, qui rejoignent le parc de Montluisant, ouvert lui-même au public, avec un grand faste d'hospitalité, tel est l'aspect général de Villevalliers. On n'y aimait guère la divine Mme de Saulge. Ses toilettes faisaient *révolution*, or le mot révolution est en horreur dans ce sanctuaire des mœurs gothiques; sa beauté était originale, — le plus grand crime après l'impiété est à Villevalliers de ne pas ressembler à tout le monde; sa valetaille de Paris gâtait les cuisinières à cinquante écus et les femmes de chambre en cornette, dont l'ambition, grâce à ce pernicieux exemple, ne

connaissait plus de bornes; enfin le bruit se répandit un beau jour que M. de Chavagnes, encore un Parisien celui-là, ne quittait plus le château, qu'on le rencontrait accompagnant madame à cheval, lui donnant le bras sous les charmilles, qu'il ramait en tête-à-tête avec elle sur la pièce d'eau. Ce qui rendait vraisemblable la médisance, c'est que M. de Chavagnes était, selon l'expression des dames de Villevalliers, taillé en héros de roman. Très jeune encore, il avait, en dépit de précoces succès, trop de bon sens pour être fat; sa réserve ordinaire donnait à ses momens d'abandon un charme singulier : il savait tomber sans ridicule dans toutes les extravagances du sentiment et garder un secret. Il s'entendait merveilleusement à faire valoir ce que les femmes avaient de gracieux, mettait toute son étude à leur plaire. Ses goûts les moins platoniques se dérobaient sous des formes délicates; c'était en raffiné qu'il aimait la bonne chère, les chevaux et le reste. Facilement pris à tous les rayonnemens, sincère autant que possible, habile quand il le fallait, infidèle à point, hardi sans être imprudent, plein d'expérience sans être blasé, il était fait pour louvoyer parmi les innombrables difficultés des intrigues mondaines, pour atteindre le but sans esclandre, et s'y maintenir par tous les prodiges de diplomatie nécessaires dans ces sortes de liaisons.

A tort peut-être, on remarqua que la conversion subite de Mme de Saulge aux charmes de la vie de château coïncidait avec l'installation de M. de Chavagnes dans le pays, où il venait d'acheter la terre des Laurières. Le comte jugea tout simplement qu'elle s'habituait à la campagne, et, comme au fond il quittait toujours son vieux domaine à regret, une joie juvénile lui vint de pouvoir reprendre ses habitudes de chasse.

Aucun nuage ne troublait à cette époque sa quiétude parfaite. Son fils lui était devenu fort indifférent, et ne faisait rien, il faut l'avouer, pour rentrer en grâce. Lorsqu'on lui annonça comme un bonheur de famille qu'il avait une sœur, Henri ne répondit qu'en demandant à passer au collége les vacances qui approchaient. A peu de temps de là, M. de Saulge reçut de son *incorrigible* (il ne le nommait plus autrement) une lettre qui témoignait d'un penchant prononcé pour la carrière de marin. Dans cette lettre, pleine de respect, il vit un immuable entêtement à rester loin de la maison, un divorce définitif avec la famille.

— A sa guise! dit-il; pourvu qu'il ne fasse rien de contraire à l'honneur du nom.

Henri entra donc sans rencontrer de difficultés à l'école navale. Son premier voyage fut suivi d'un incident assez mystérieux qui ne se révéla guère que par le brusque changement d'un caractère jus-

que-là composé de violence et d'opiniâtreté. Ayant fait le tour du monde, il revenait avec cette soif du *revoir* qui triomphe après un long exil de tout autre sentiment. Son père le reçut comme s'ils s'étaient quittés la veille, et sa belle-mère l'engagea aussitôt à s'habiller sans perdre de temps, car ils allaient dîner dans un château du voisinage; la voiture attendait en effet, ce retour imprévu dérangeait Mme de Saulge. Il s'excusa de ne pas les accompagner, et, resté seul une fois de plus dans la grande habitation déserte où s'était écoulée sa mélancolique enfance, se jeta au cou de la vieille Briffault, comme en des temps lointains, pour y pleurer à son aise. Comme autrefois, elle le berça de ce murmure de consolations qui calme les enfans; mais un sentiment bizarre de satisfaction et de malice se mêlait à sa sympathie.

— Je savais bien que vous deviendriez un homme. Vous voici grand et fort aujourd'hui, mon fils, avec de la barbe au menton, et les choses changeront, si vous voulez.

On voyait qu'elle ne doutait pas qu'il ne voulût; toutefois il était si accablé qu'il prit à peine garde à ces paroles.

Briffault lui servit le dîner au coin du feu, dans sa chambre d'écolier, sur une petite table en bois de rose devant laquelle sa mère travaillait autrefois. Aucun des plats qu'il préférait n'avait été oublié; il souriait malgré lui et mangeait pour lui faire plaisir. Elle découpait, versait à boire, n'ayant permis à aucun domestique de prendre ce soin, dont s'acquittaient avec empressement ses mains presque paralysées par l'âge.

— Et maintenant, dit-elle, après lui avoir offert une dernière goutte de vin d'anis, détestable mélange de sa façon qu'il avait trouvé à dix ans le plus exquis des breuvages, attendez-moi un peu.

Elle sortit et revint avec une boîte ancienne en forme de mausolée, munie d'un fermoir à secret, où elle conservait précieusement les bonshommes dessinés par lui dans son enfance, une vieille balle et quelques soldats de plomb. Des profondeurs de ce reliquaire, elle tira une lettre toute froissée : — Lisez cela; — et la gouvernante d'un air de triomphe souhaita une bonne nuit à son jeune maître.

Elle avait laissé la lettre sur la cheminée; il ne se hâta pas de l'ouvrir, et demeura près d'une heure plongé dans des réflexions qui la lui firent oublier. Au moment de se mettre au lit, ses yeux tombèrent enfin sur ce chiffon qui semblait solliciter son attention, et il le déplia d'une main distraite; mais dès les premières lignes un tremblement convulsif le saisit. Il lut, relut encore, les lèvres serrées, les joues en feu, perplexe et stupéfait à la fois. Tout à coup

il se versa un grand verre d'eau, le but d'un trait, puis, sans se permettre de réfléchir davantage, jeta le papier au feu.

Le lendemain matin Briffault entra dans la chambre : — Eh bien! sentez-vous tout le parti que nous en pouvons tirer?

Henri était déjà debout. — Je ne veux pas être sévère pour toi, dit-il d'une voix ferme qu'elle ne lui connaissait pas, parce que tu es Briffault; mais tu oublieras, entends-tu, comme j'oublierai moi-même. Ceci n'a jamais existé. — Il lui montra du doigt les cendres de l'âtre.

— Ah! monsieur Henri! s'écria Briffault interdite, monsieur Henri! j'aurais dû attendre,... vous êtes encore trop jeune!

— Crois-tu qu'en vieillissant je vaudrai moins? Ma bonne Briffault, je te pardonne, tu as cru bien faire; peut-être m'as-tu tracé mon devoir sans t'en douter.

Depuis lors, Henri fut tout différent de lui-même; il tomba dans une sorte de recueillement habituel que ceux qui le connaissaient mal appelaient à tort le *spleen*. Avec son père, il devint doux et humble; mais M. de Saulge, absorbé dans deux amours qui ne laissaient de place à aucun autre, ne s'aperçut même pas de la conversion dont il aurait dû lui savoir gré.

Par un de ces pressentimens de femme qui sont presque de la divination, Mme de Saulge redoutait son beau-fils et le ménageait; sa politique tendait toujours à une alliance, selon les conseils de M. de Chavagnes, qui avait coutume de dire : — Vous en êtes à la paix armée; mais c'est un loyal ennemi. — Elle était touchée aussi de sa tendresse toute particulière pour Louise. Cette enfant n'avait inspiré d'abord au jeune de Saulge que des répugnances; ce qui le gagna peu à peu fut l'amitié passionnée, la singulière admiration que toute petite elle lui témoigna. Ses longues absences, les dangers qu'il courait, l'entourèrent aux yeux de Louise d'un prestige qu'elle expliquait naïvement; les héros plus ou moins légendaires dont elle apprenait l'histoire ressemblaient à Henri. S'agissait-il de s'en remettre à un avis décisif : — Je demanderai à Henri; il sait tout. — Elle le voyait régner sur les tempêtes, commander aux vents et à la mer; les ouragans de l'équinoxe, que Briffault essayait de conjurer avec des signes de croix, ne la faisaient pas trembler : Henri serait le plus fort. Était-il là, elle passait des soirées entières assise à ses pieds, sa tête bouclée appuyée sur son genou, qu'il s'en souciât ou non, à l'entendre conter les merveilles des mers du sud, et décrire ces grands spectacles de la nature tropicale qui avaient allumé en lui une étincelle de poésie dont la chaleur se communiquait à ses récits. Partait-il, que de sanglots désespérés! quel délire de joie lorsqu'il devait revenir! Cette joie, ce désespoir,

contrastaient étrangement avec la tiédeur des autres adieux, des autres bienvenues; elle était seule à l'aimer. Henri avait l'habitude de rendre au-delà de ce qu'on lui donnait.

La vie errante, solitaire, ramène l'homme au goût des choses simples et le rapproche de l'enfant. Il s'émerveillait lui-même de la douce impression que lui faisaient éprouver les lettres qui l'attendaient fidèlement à chaque port où il devait relâcher; c'était sous les traits de Louise que lui souriait la patrie et par l'entremise de sa plume encore malhabile que lui arrivait le souvenir. De son côté, il la comblait de présens : coquillages rares, curieux échantillons minéralogiques, papillons semblables à des gemmes, amulettes sauvages, il collectionnait tout à son intention; c'était le merveilleux, c'était la science, c'était le monde qu'il lui rapportait.

Elle n'avait jamais été aussi heureuse qu'en ce moment; l'arrivée de son frère, qui venait d'obtenir un congé de convalescence à la suite de fièvres prises dans nos colonies de Cochinchine, coïncidait avec sa sortie du couvent. Mme de Saulge, comme toutes les mères trop jeunes, n'eût pas été fâchée de l'y laisser le plus tard possible; mais son père avait intercédé pour elle, et aussi M. de Chavagnes. M. de Chavagnes plus que jamais dirigeait toute la maison; le comte ne pouvait se passer de lui, et le considérait comme son meilleur ami.

II.

Il est de bon goût à Villevalliers de ne s'amuser jamais. Les réceptions y sont rares parce que la vanité ne permet pas qu'elles soient simples et que l'avarice livre bataille à la vanité, les bals officiels irrévocablement condamnés. Jamais, sous aucun régime, aucun préfet n'est parvenu à se faire accepter par *la société;* les fonctionnaires en général sont fort mal notés. Chaque fois que l'un d'eux essaie de donner une fête, Mgr l'évêque affirme la lutte entre l'église et l'état en lançant immédiatement des invitations pour une tragédie sacrée, un raout en robe montante, ou un concert religieux; la victoire reste à l'église, bien entendu, malgré quelques soupirs de jeunes filles qui voudraient danser, soupirs étouffés aussitôt par la bienséance.

On parla donc longtemps du bal de noces de Mlle d'Antrague; il fut réellement magnifique. Mme d'Antrague, la plus mortelle ennemie peut-être de Mme de Saulge par l'excellente raison qu'avant de se décider à donner sa fille à un riche propriétaire des environs, épais d'esprit et de tournure, elle avait longuement jeté les yeux sur M. de

Chavagnes, Mme d'Antrague s'était promis que cette *lionne* elle-même, comme elle l'appelait avec horreur, ne trouverait rien à reprendre dans l'ordonnance ni dans les détails. Elle ignorait que la comtesse fût mille fois plus facile à contenter que toutes ses bonnes amies de province, étant indulgente naturellement, comme le sont les femmes qui n'ont rien à envier à personne. Tout le monde, et tout ce monde se composait de la fleur de l'aristocratie indigène, était aussi occupé pour le moins de Mme de Saulge que de la mariée, littéralement ensevelie pourtant sous les dentelles de famille et les diamans héréditaires. On se demandait comment elle allait se tirer de cette épreuve, délicate et cruelle dans la vie d'une jolie femme, fût-elle excellente mère : la présentation d'une rivale dont l'âge, avoué pour la première fois, permet de calculer le sien, et l'abdication devant cette royauté à son aurore; mais la comtesse n'eut pas lieu d'abdiquer. Lorsqu'apparurent la mère et la fille, celle-là dans l'éclat d'une beauté qui, si elle n'avait rien à gagner désormais, n'avait encore rien perdu, celle-ci dans la fraîcheur de son radieux printemps, l'admiration l'emporta sur la malveillance, et un murmure flatteur s'éleva des groupes les plus collet-monté. Mme de Saulge était vêtue avec une simplicité inimitable, que ces dames de Villevalliers n'avaient pas prévue lorsqu'elles entreprirent de rivaliser avec elle. Cette absence d'ornemens la rajeunissait encore; elle avait voulu étonner. Louise s'était livrée plus naïvement à son goût trop longtemps réprimé pour la parure. Sa robe de taffetas, d'un rose tapageur, eût rendu jaune toute autre qu'elle; mais la vive blancheur du teint défiait ce voisinage dangereux. Sa toilette lui importait du reste mille fois plus que sa figure, et elle croyait que tous les regards fixés sur elle, regards évidemment approbateurs, s'adressaient au chef-d'œuvre de sa couturière. Henri lui donnait le bras, avec un certain ennui de la voir si charmante pour tant d'indifférens. L'orgueil du comte au contraire était délicieusement caressé par le double succès qu'il avait sous les yeux.

— Vous vous amusez, mademoiselle? dit M. de Chavagnes, abordant Louise avec un sourire.

— Mademoiselle!... Est-ce ma tenue de gala qui me vaut ce titre de mademoiselle? Alors vous allez me la faire détester. Cependant je ne vous le cache pas, j'en suis folle. Est-elle à votre goût?... Je n'aurais jamais cru qu'il y eût autant de jolies personnes à Villevalliers. Les lumières, le plaisir, voyez-vous, sont une vraie magie. Tenez, je suis sûre d'être mieux que de coutume! Si je m'amuse?... vous ne pouvez vous en faire une idée. Il me semble que je danserais éternellement, et que ce serait le paradis. Je danse mal, vous savez, nous n'avions au couvent qu'un professeur de maintien; bah! mes

danseurs sont très indulgens. Pourquoi donc maman ne danse-t-elle pas?

Mme de Saulge, avec une gravité coquette, donnait à entendre que, son mari ayant dépassé l'âge où l'on danse, elle lui avait fait par amour conjugal ce sacrifice. Sans être dupe, on s'extasiait sur tant de mérite, on l'implorait de se laisser fléchir une fois, une seule fois, et elle secouait sa tête brune où les perles fines ruisselaient dans des tresses luisantes comme l'aile d'un corbeau. Ses paupières soyeuses s'abaissaient, se relevaient par une palpitation légère, aussi rapide que celle de l'éventail dont elle jouait en Espagnole de race; son petit soulier de satin gesticulait si éloquemment, tandis qu'elle se renversait dans son fauteuil avec une série de poses, trop exquises pour n'être pas profondément étudiées malgré leur naturel apparent, que les jeunes gens oubliaient de répondre à l'appel de l'orchestre, et qu'ils restaient autour d'elle fascinés, jusqu'à ce que la maîtresse de la maison vînt les arracher à cette séduction pour leur enjoindre d'inviter telle ou telle héritière.

Les femmes enrageaient, et se permettaient mille critiques sur cette cour que partout, même dans le milieu le moins propice, les coquettes réussissent à créer autour d'elles.

— Est-ce que vraiment, demanda Louise à sa mère d'un ton suppliant, je ne dois pas valser?

— Valse avec ton frère, si bon te semble.

— Alors vous permettez que je l'invite?

Elle fit signe à Henri et lui parla bas très vivement.

— A quoi bon? Vous trouverez vingt cavaliers meilleurs et plus galans que moi. Il ne me semble pas que vous en ayez manqué ce soir, ajouta-t-il, s'emparant de son carnet de bal, surchargé de griffonnages au crayon.

— Sans doute, et je n'en manquerais pas encore; mais, puisque maman assure qu'il ne convient point de laisser valser les jeunes personnes, et que je ne puis valser qu'avec vous...

— Bon! je m'explique maintenant votre préférence.

— De la raillerie! s'écria Louise très rouge, comme si ce n'était pas assez de la mauvaise volonté! Ah! que vous êtes méchant, et qu'il me tarde d'être mariée pour pouvoir valser à mon aise malgré vous!

— Si nous n'attendions pas le sacrement pour cela,... croyez-moi! dit M. de Chavagnes en lui prenant la main. Je suis tout prêt à me sacrifier pour ma part.

Elle opposa peu de résistance, il faut en convenir; M. de Chavagnes était un si vieil ami! Ne l'avait-il pas bercée dans ses bras, petite fille? N'était-il pas tout simple que dans ses bras encore elle

fît le premier tour de valse? D'ailleurs elle avait eu le temps d'échanger avec son père un rapide coup d'œil qui lui ôta tout scrupule.

— Vous consentez?

— Parbleu! avait répondu M. de Saulge. Déjà le rhythme entraînant d'une valse de Strauss l'emportait.

M. de Chavagnes valsait à ravir, et il était impossible, guidée par lui, de n'être pas légère comme un oiseau; aussi fit-on cercle pour admirer ce beau couple : les autres danseurs mêmes s'arrêtaient charmés.

— Plus vite! plus vite encore!

Les pieds de Louise touchaient à peine le sol; elle reposait tout entière sur le bras qui l'enlaçait, et une expression de plaisir indicible, ce plaisir que procure le premier coup de dent au fruit défendu, faisait jaillir la lumière de son visage épanoui. De son côté, M. de Chavagnes avait si bien secoué ce genre de dandysme sérieux et nonchalant qui lui était habituel, pour redevenir tout simplement un jeune homme, que M. de Saulge dit à l'oreille de sa femme : — Ne trouvez-vous pas qu'ils sont faits l'un pour l'autre?

Elle ne répondit que par un soubresaut.

— La différence d'âge est grande sans doute, mais elle était plus grande entre nous deux. En avons-nous fait moins bon ménage?

Des gouttes de sueur froide perlaient sur les épaules de Mme de Saulge.

— Vous êtes fou!

— Pas si fou! personne à mon avis n'est capable autant que Chavagnes de rendre une femme heureuse. C'est un galant homme,... c'est un beau cavalier, comme on disait de mon temps. Il adore Louise, cela saute aux yeux, et vous ne savez pas quelles appréhensions j'éprouve en pensant que le sort de la chère enfant, si candide, si aimante, sera livré à un homme de ce temps-ci, à un froid égoïste comme monsieur mon fils, ou à un sot frivole et vaniteux de l'espèce de tous ces jeunes gens étiolés au moral et au physique, qui n'ont une goutte de sang ni une once de cervelle!

Louise interrompit cette tirade en revenant s'asseoir auprès de sa mère. Elle demeura quelques secondes une main sur son front, enivrée, puis avec un profond soupir de ravissement : — Ne me permettrez-vous pas de vous désobéir encore, ma mère? Mlle de Montrevel valse, et aussi Mlle de Beauvoisin.

Soit qu'elle jugeât peu habile de faire exception pour le seul Chavagnes, ou bien qu'aucun des jeunes gens si fidèlement peints par M. de Saulge ne lui parût dangereux, ou pour toute autre raison, la mère se laissa fléchir; Louise put toute la soirée valser à

corps perdu. Elle ne rencontra pas toujours d'aussi bons danseurs que le premier; mais elle était à l'âge où le nombre fait passer facilement sur la qualité, à l'âge où l'on tourne à deux temps avec un collégien gauche et muet que l'on n'a pas regardé, que l'on ne se soucie pas d'entendre, sans se douter que le bal puisse être autre chose que cela. Elle n'eut à se plaindre sérieusement d'ailleurs que du cadet des d'Antrague, qui, plus novice qu'elle encore, se prit les jambes dans le tourbillon de sa jupe, de telle sorte qu'il en arracha une partie du volant. Impossible de traverser le salon pour regagner sa place en traînant derrière soi un mètre d'étoffe! Tandis que le bachelier balbutiait des excuses aussi lourdes que l'avait été sa maladresse, Louise lui échappa; tout occupé à se frayer un chemin, il n'entreprit pas de la rejoindre : elle s'était jetée dans un petit boudoir dont la porte, obligeamment ouverte, lui offrait fort à propos un refuge.

Ce boudoir séparait les salons d'une sorte de jardin d'hiver. Un paravent lui permit de s'isoler pour réparer au moyen de quelques épingles l'accident dont elle venait d'être victime. Pendant qu'elle vaquait à cette besogne, on allait et venait du jardin d'hiver aux salons de danse, et sans le vouloir elle saisissait des lambeaux de conversation , conversations de bal fort insignifiantes du reste ; la chaleur en faisait tous les frais, un peu aussi l'envie ou la méchanceté.

— Reposons-nous une minute, voulez-vous, ma belle? dit une voix de femme; c'est du feu qu'on respire là-bas.

— Bon! pensa Louise, qui avait encore quelques épingles à poser, je vais avoir l'air d'une écouteuse aux portes.

La position lui parut d'autant plus délicate qu'à peine assises tout près du paravent, les deux dames se livrèrent sans scrupule à la médisance. Elles continuaient une série d'épigrammes depuis longtemps commencée, et qui parfois frappèrent si juste que, dans sa cachette, Louise avait peine à s'empêcher de rire; parfois aussi elles frappaient de façon si dure ou si perfide que la jeune fille se disait : — Me voici décidément bloquée! Je n'oserai plus sortir; elles ne me pardonneraient jamais.

Le volant était rajusté; néanmoins elle hésitait encore, partagée entre un sentiment de loyauté qui la poussait à n'en pas entendre davantage et une timidité fort naturelle, lorsque son nom, tout à coup prononcé après plusieurs autres, la décida finalement à ne pas se laisser voir. — Et Mlle de Saulge? Que pensez-vous de Mlle de Saulge?

— Vous la verrez dans deux ou trois ans! Ce sera une beauté parfaite.

— Bah! le profil est bien moins régulier que celui de sa mère; c'est sa mère qu'il fallait voir à vingt ans...

— Ne trouvez-vous pas que la petite ressemble scandaleusement à son père?

— Scandaleusement? répéta l'autre dame, comme si elle n'eût pas compris ce que cette ressemblance pouvait avoir de fâcheux. Non, ma foi! M. de Saulge a grand air assurément, mais il n'a jamais dû, même dans sa jeunesse...

— Qui vous parle de M. de Saulge!

— Vous me dites son père...

— Eh! d'où revenez-vous? Ici, tout le monde sait cela.

— Quoi donc?

— Mais... que M. de Chavagnes...

— Comment!...

— Eh oui! elle a brisé sa vie, elle l'a empêché de se marier... Il n'y a que ces sortes de femmes qui inspirent des affections éternelles.

— Maintenant que vous me l'avez fait remarquer, je trouve en effet...

— N'est-ce pas? Tandis qu'ils valsaient ensemble, c'était révoltant.

— Quelle audace!

Et bientôt le bal les rappela. Lorsque Louise n'entendit plus rien, elle sortit chancelante, pâle comme une morte, avec une expression égarée dans les yeux. De ce qui avait frappé son oreille, elle n'avait rien compris distinctement, sinon qu'un affreux malheur venait de fondre sur elle; le contraste de ce malheur avec l'animation de la fête et l'excessive gaîté à laquelle un instant auparavant elle s'abandonnait le rendait encore plus cruel. Ce n'est pas lorsque le coup vient de vous frapper que l'on sent la blessure; Louise n'était qu'étourdie et comme stupide. Marcher, se soutenir seulement, lui eût été impossible; elle se laissa tomber à la place que venaient de quitter ses bourreaux involontaires, et se cacha le visage entre les deux mains, écrasée de honte; il lui semblait qu'elle fût coupable... sans savoir de quoi. — Louise! dit auprès d'elle M. de Chavagnes.

Elle se leva toute droite, avec une geste d'horreur si marqué qu'il fallut, pour qu'il n'y prît pas garde, l'inquiétude qui l'absorbait tout entier. Il arrivait par la serre au moment même où Henri entrait par l'autre porte. — Qu'avez-vous, mon Dieu! qu'avez-vous donc? s'écria ce dernier. Nous vous cherchons partout depuis un quart d'heure. Qu'est-ce que cette pâleur? qu'est-ce que ces larmes?

Louise sentit qu'il fallait parler : — Une tristesse qui m'est venue tout à coup...

— Sans motif?

— Sans motif aucun.

— Les nerfs? fit M. de Chavagnes.

— Les nerfs,... répéta passivement Louise.

— Vous vous êtes trop surexcitée.

— Je ne souffre plus; je suis lasse, voilà tout. Laissez-moi un peu ici; allez rassurer ma mère.

— Votre mère est tranquille; elle vous croit avec Mlles d'Antrague, qui ont emmené quelques jeunes filles voir les bijoux de la corbeille.

— Alors ne lui dites rien, je la rejoins à l'instant.

— Mieux vaudrait partir; je vais faire demander votre voiture.

— Si vous voulez. Restez là, Henri!

Quand elle fut seule avec lui, elle se jeta follement à son cou comme un enfant désespéré. — Ah! grand Dieu! que le monde est vide!

— Déjà de la philosophie, Louisette? Vous le trouviez si beau tout à l'heure!

— C'est fini, c'est bien fini!...

— Pourquoi?

Elle eut peur d'en dire trop, et l'entraîna vers le salon de danse. — Une bonne nuit, et tout redeviendra couleur de rose, fit Henri. Seulement vous vous rappellerez, étourdie que vous êtes, qu'il ne faut pas abuser des meilleures choses, — même de la valse.

A la lueur dorée des bougies qui s'éteignaient une à une, Louise voyait et entendait cette foule chatoyante s'agiter et bruire. L'orchestre redoublait d'énergie; — des fleurs fanées, des nœuds de rubans, jonchaient le parquet; il y avait dans l'air comme un poudroiement lumineux. Assise au milieu d'un cercle d'hommes, Mme de Saulge les lorgnait avec un sourire de coquette indécision, une fleur à la main. C'était déjà la troisième figure du cotillon; elle avait consenti à y prendre part après s'être fait beaucoup prier, et maintenant elle s'amusait, on le voyait à l'éclat extraordinaire de ses yeux un peu cernés. De loin, elle envoya un signe de tête à sa fille; celle-ci fut étonnée de ce qu'elle éprouva en la regardant bondir aux bras de l'élu qui emportait triomphalement son gage de préférence : — Grand Dieu! est-ce que j'oserais la juger, la condamner? Cela est-il vrai seulement? Ai-je compris de quoi on l'accuse?

Ses yeux allaient de cette mère jusque-là vénérée, idolâtrée, à M. de Chavagnes, « dont elle avait brisé la vie, » et son esprit travaillait à éclaircir ce mystère atroce : — Tout le monde le sait, ont-elles dit?

— Tu parais décidément n'en pouvoir plus! s'écria M. de Saulge

en la rejoignant. Chavagnes a raison, il faut rentrer. Je te reconduirai, et nous renverrons la voiture à ta mère; ne la troublons pas.

— Merci, mon père.

Elle eut de la peine à balbutier *mon père,* et une fois en voiture, seule avec lui, elle appuya sa tête sur son épaule en répétant à plusieurs reprises : — Dites que vous m'aimez !

— Ah çà ! ce bal t'a fait perdre le sens commun ! Si je t'aime !... mais je t'aime ridiculement, tu le sais bien, ma fille.

— Oui, appelez-moi votre fille !

— Ma chère petite fille !

Elle se remit à pleurer.

Ce n'était point une calomnie. Il y avait eu dans la vie de Mme de Saulge certain jour de remords et de désespoir où toute l'influence d'un esprit pratique que les événemens ne déconcertaient pas avait été nécessaire pour empêcher qu'elle ne se perdît par une démarche irréparable. Selon la morale de M. de Chavagnes, on ne *perd* une femme qu'en l'affichant, et l'estime du monde lui semblait si précieuse et si nécessaire que, loin d'aimer davantage celle qui la lui eût sacrifiée, il se fût involontaiment refroidi pour elle. Bien entendu, il ne plaida pas les raisons véritables de sa philosophie : il eût craint que la comtesse n'y démêlât trop d'égoïsme et de vanité, cette double base des sentimens masculins; mais son désir de l'arrêter sur la pente de ce qu'il appelait une magnanime folie lui inspira mille sophismes ingénieux. — Dans l'effort qu'elle ferait pour tromper, effort qui répugne à toute âme droite, résiderait l'expiation... une expiation plus que suffisante. Subir les fatalités de la situation, ménager M. de Saulge et aussi les intérêts futurs d'un être inconnu et déjà chéri, telle devait être leur tâche. Quoi de plus injuste que de faire retomber sur un innocent la responsabilité terrible de l'entraînement qu'elle s'obstinait à qualifier de faute? Comme il appliquait à idéaliser cet entraînement toutes les ressources de son génie paradoxal, Mme de Saulge se laissa persuader. Il lui avait voilé, charmé, pour ainsi dire, le péché; or le côté sentimental de la question la frappait seul, seul il lui arracha encore des larmes. M. de Chavagnes sut les essuyer. A l'époque où un hasard funeste en informait Louise, leur liaison était presque légitimée par le temps, s'il est vrai que la persévérance d'un attachement criminel le rende excusable. Quelque paré que fût celui-ci de décorum et de fidélité chevaleresque, quelque sauvegardés que fussent les dehors, on continuait, comme nous l'avons vu, d'en médire; mais l'immoralité de M. de Chavagnes n'avait pas empêché les citoyens de Villevalliers de le nommer député. Quant à Mme de Saulge, on ne pouvait après tout être plus sévère pour elle que son mari. C'est à l'heure où

ils se croyaient en pleine sécurité que la Providence suscitait aux deux amans un juge plus sévère que le monde et que M. de Saulge : leur propre fille.

III.

Pour se faire une faible idée de ce qui se passa dans le cœur de Louise, il faut songer qu'elle sortait du couvent, qu'elle ne savait pas le premier mot de la vie. L'ignorance des jeunes filles élevées dans la maison paternelle n'est jamais absolue; on a l'ouïe et les yeux si grands ouverts que mille choses viennent instruire les mieux surveillées. Une conversation, une réticence seulement, éclairent tout ce qui devrait rester obscur. Au couvent, un couvent de province qui conserve les traditions d'autres temps, retraite austère où n'entre qu'un petit nombre de pensionnaires choisies, l'enfance de Louise s'était écoulée dans le calme de ces beaux cloîtres qui bordent de recueillement et d'ombre un jardin propice à la méditation religieuse, dans le demi-jour mélancolique d'une chapelle remplie par l'harmonie des voix virginales. Elle n'avait appris là rien de ce qui peut troubler l'âme; elle avait appris fort peu en somme. Louise jouait encore à l'âge où d'autres échangent déjà des confidences. Quoique les bénédictines fussent hostiles aux intimités, ces demoiselles trouvaient moyen, bien entendu, de se confier leurs secrets; Louise faisait exception. Ses rêves, elle l'avait dit, étaient le plus souvent de partager les plaisirs de sa mère, entrevus dans les rares sorties; parfois aussi, quand elle devenait un peu triste en mesurant du regard les grands murs, ses rêves, c'étaient les voyages, la liberté, un ajoupa au bord de la mer dorée par le soleil, sous les cocotiers échevelés et les sveltes palmiers qu'elle avait vus par les yeux de son frère le marin. Henri était pour elle ce qu'est pour Flora Mac-Ivor son frère Fergus dans le livre qu'elle préférait à tous les autres. Durant les vacances, à Montluisant, elle montrait les goûts d'un écolier plutôt que d'une jeune fille. On en riait. Sa mère n'avait aucune objection à ce qu'elle restât enfant; M. de Saulge l'emmenait chasser dans les tirés, elle battait impitoyablement au billard M. de Chavagnes. Nous avons vu que cette fougue, qu'elle apportait en toutes choses, ne lui avait pas fait défaut pour ses débuts dans le monde. Elle s'y était élancée comme l'oiseau s'élance dans l'infini; comme le pauvre oiseau encore, elle retombait l'aile brisée.

Elle ne dormit pas de la nuit, sentant toujours saigner ce cœur auquel inconsidérément on avait fait une blessure que chaque jour devait rendre plus profonde. — M. de Chavagnes son père! — ces

mots battaient dans le cerveau embrasé de l'enfant pareils aux pulsations de la fièvre, confus, inintelligibles, et d'autant plus effrayans.

Le lendemain était un dimanche; elle ne se leva que pour la messe. Une migraine, suite vraisemblable de sa prétendue indisposition de la veille, expliqua le bouleversement de ses traits. — Eh! j'étais ainsi, déclara M. de Saulge, la première fois que je bus du champagne; on s'y fait! — Elle essaya de sourire; mais le sourire était mort sur ses lèvres pâlies. Ses yeux bleus n'avaient plus le même regard; ils n'osaient se lever sur personne, de crainte sans doute qu'on n'y pût lire, eux qui naguère disaient si hardiment : — Je n'ai rien à cacher!

En parlant bas à Dieu de son angoisse, en le suppliant de l'aider à comprendre et de lui rendre le repos (deux grâces inconciliables), elle s'aperçut avec surprise que jamais encore elle n'avait prié; prononcer avec une religieuse attention une formule de demande ou de remercîment n'a rien de commun en effet avec cette prière qui est le cri du délaissement, du repentir ou de la douleur. M. de Chavagnes vint déjeuner au château. Assise en face de lui, Louise essayait avec terreur de s'assurer de cette ressemblance scandaleuse, révoltante, avait-on dit. La ressemblance existait, ce n'était pas discutable. Elle surprenait à chaque instant entre sa mère et *lui* des intelligences qui naguère lui semblaient toutes simples, qui étaient aujourd'hui criminelles; elle se rappelait l'insistance qu'il avait mise à obtenir qu'elle l'appelât mon ami, mais jamais monsieur; elle lui en voulait de tout cela. — Quelle mine sévère me faites-vous ce matin? s'écria M. de Chavagnes. Vos lendemains de bal ne sont pas gais, mignonne.

— C'est que Louise réfléchit sur le néant des plaisirs terrestres, dit Henri; elle me l'a confié hier : songez qu'il y a encore en elle un peu de la bénédictine.

— Si tu veux expier tes péchés mondains par une bonne œuvre, reprit sa mère non moins légèrement, va donc voir un peu Briffault, qui est plus mal ce matin, paraît-il.

— Pauvre Briffault! ajouta Henri, nous ne la conserverons pas longtemps.

La femme de charge était en effet à la dernière période d'une maladie de vieillesse et d'épuisement qui la retenait depuis des mois immobile. Le chagrin de n'avoir plus à ranger les armoires, à mettre sous clé les provisions et à morigéner les gens, achevait de la tuer. — Tout devait être au pillage! murmurait-elle avec de gros soupirs. — Comme son poste de faveur et sa sévérité l'avaient fait détester nécessairement des domestiques placés sous son contrôle,

comme Mme de Saulge, choquée de sa fidélité exclusive à ses anciens maîtres, lui témoignait un intérêt médiocre, elle eût été presque abandonnée sans les fréquentes visites de Henri et de Louise. Celle-ci trouvait à Briffault, qui ne lui avait jamais témoigné que de l'antipathie, un fort singulier et mauvais caractère; mais elle l'entourait de prévenances par égard pour son frère. Comme d'habitude, elle s'assit auprès du lit, et lui fit sur son état quelques questions auxquelles la vieille répondit d'un air distrait et refrogné; puis, à brûle-pourpoint, en jetant un coup d'œil sur la glace : — Madame Briffault, les avis étaient partagés hier, je voudrais avoir le vôtre, à qui trouvez-vous que je ressemble?

— Pas à M. le comte en tout cas, répliqua la malade avec une nuance d'ironie qui naguère eût échappé à Louise, mais qu'elle sentit parfaitement cette fois, et qui la cingla en plein visage.

— Ni à Henri?

— Vous n'avez pas de raison pour ressembler à Henri, mademoiselle.

— Un demi-frère est cependant un bien proche parent.

Briffault ne répondit pas. — Elle aussi! pensa Louise.

Tout le sang patricien de ses veines bouillonnait d'orgueil offensé. Quelque expurgée, quelque travestie que soit l'histoire enseignée au couvent, Louise avait rencontré çà et là le mot d'adultère, et elle savait la honte qui s'y attache. Ce qu'elle ignorait, parce que l'expérience seule nous l'apprend, c'est que l'opinion ne flétrit dans le vice que l'imprudence, la maladresse, et que la dissimulation en revanche se fait honorer à l'égal d'une vertu. Elle avait lu aussi depuis son retour quelques romans, et aujourd'hui elle les haïssait; elle haïssait les passions dont le résultat devait être tant de souffrances pour elle. Toutes les héroïnes prenaient une même figure qu'elle avait coutume d'entourer de respect, et qui maintenant se trouvait mêlée à des pensées dont frémissait sa pudeur! Le revers de ces délices orageuses n'était-il pas son propre désespoir?

— Pourquoi, dit-elle un jour à Henri, les livres nous montrent-ils l'amour, qui est si souvent un crime, comme le premier de tous les biens? A quoi bon ce mensonge?

— Le mensonge est dans votre bouche, répliqua vivement le jeune homme, quand vous parlez de crime! Ne blasphémez pas, ma pauvre Louise, et gardez-vous de croire sur ces matières tout autre que vous-même. L'amour vrai, nous le coudoyons souvent sans nous en douter. C'est l'immolation volontaire et enthousiaste du *moi* égoïste au repos et au bonheur de l'idole choisie entre toutes.

Il avait parlé avec tant de chaleur que Louise surprise lui demanda, en baissant les yeux devant les siens :

— Vous avez aimé, Henri?

— Passionnément et sans espoir.

— Cet amour eût été... coupable?

— L'amour n'est jamais coupable quand il est sincère.

Elle le regarda d'un air rêveur, et ne lui fit plus de questions.

L'humeur de Louise devint inégale, bizarre et ombrageuse, ses manières changèrent; ce fut une transformation. Cette physionomie si vive et si ouverte semblait prendre à tâche de se rendre impénétrable; elle évitait toutes les occasions de se rapprocher de M. de Chavagnes, dont la société lui plaisait naguère plus qu'aucune autre, prenait aigrement les badinages et les taquineries amicales qui, de sa part, l'avaient égayée tant de fois, hésitait à lui tendre la main, et se reculait instinctivement lorsque, selon sa vieille habitude familière, il l'embrassait au front. Ainsi se manifestait chez elle la voix du sang, ce phénomène dont il est permis de douter quand il ne s'accorde pas avec la voix de la conscience. A l'égard de sa mère, elle était habituellement contrainte. Il lui arrivait de la contempler avec curiosité, comme si elle eût cherché à résoudre un problème insoluble, puis des momens d'expansion succédaient à cette froideur, comme si elle eût voulu réparer un tort involontaire; elle couvrait Mme de Saulge de véhémentes caresses qui demandaient grâce, elle lui répétait qu'elle la vénérait, pour se le persuader à elle-même. Avec M. de Saulge, ce père idolâtre et faible qu'elle s'amusait auparavant à tyranniser, sa tendresse était devenue au contraire presque craintive, tout en paraissant avoir redoublé. Cette pensée : — depuis que j'existe, je vole l'amour, la protection, les bienfaits dont il m'a comblée, — la poursuivait sans relâche. Les scrupules de sa probité s'exaltaient jusqu'au plus poignant remords quand venait s'y joindre le sentiment du préjudice matériel qu'elle causait à Henri en partageant avec lui. La pauvre enfant se reprochait d'exister; comme elle se le disait naïvement, « elle eût voulu être seule coupable. » Accuser sa mère lui était plus douloureux que tout le reste. Parfois elle entreprenait de la disculper; n'avait-elle pas lu que le désordre des femmes est souvent provoqué par les mauvais traitemens ou par la légèreté des hommes? Le moyen pourtant de se figurer M. de Saulge brutal ou volage? Elle en arrivait à souhaiter qu'il l'eût été à quelque époque de sa vie pour que sa mère pût invoquer des circonstances atténuantes. Le soulagement même du doute lui fut retiré un soir que, Mme de Saulge ayant adressé à son mari une requête quelconque : — Vous savez bien, lui répondit ce dernier, que vous êtes maîtresse absolue. Je tiens à ce qu'après moi vous puissiez dire : — Il ne m'a jamais causé volontairement l'ombre d'un chagrin. — Voilà toute mon ambition; n'im-

porte où je serai, ce témoignage, venant de vous, me fera plus de plaisir qu'une glorieuse épitaphe.

Le comte avait été tout le jour violemment tourmenté par la goutte, ce qui le disposait aux idées lugubres, soigneusement écartées à l'ordinaire de son esprit et de ses discours.

Mme de Saulge se mit à rire : — Sans attendre l'heure solennelle des oraisons funèbres, je vous rends dès aujourd'hui cette justice : vous n'avez jamais cessé un moment d'être le meilleur des maris.

— Ainsi, songea Louise, elle s'accuse elle-même ! — Quittant brusquement la place qu'elle occupait auprès de sa mère, la jeune fille se glissa jusqu'à M. de Saulge, prit sa grande main, encore fraîche et belle, et la baisa silencieusement.

Louise était trop aimée pour que la tristesse qui la dévorait échappât longtemps à la clairvoyance de son entourage. Mme de Saulge observait peu, étant trop occupée d'elle-même : aussi les soupçons du comte devancèrent-ils les siens, sans savoir toutefois où se poser.

— Quelle peut être la cause de ce changement mystérieux? se demandait-il. Nous ne lui laissons le temps de rien désirer.

— Moi, disait M. de Chavagnes, dont la sollicitude s'était éveillée sans qu'il le laissât voir, les convenances lui défendant en pareil cas de parler le premier, je ne crois pas à un chagrin, je soupçonnerais plutôt une inclination romanesque. Louise a cassé, n'est-ce pas, sa dernière poupée? Quelque chose nécessairement doit la remplacer.

Ces paroles trouvaient chez Henri un écho douloureux. Avant tous les autres, il s'était aperçu de l'accablement profond, muet et concentré de Louise : il l'avait maintes fois interrogée, persuadé qu'elle parlerait, car personne n'était moins capable de résister au besoin d'épanchement, si puissant dans la jeunesse; mais elle le fuyait désormais, elle laissait le champ libre à toutes ses suppositions, ne niant rien de ce qu'il pouvait imaginer, pourvu que ce fût bien loin de la vérité. — A quoi bon tant de dissimulation? songeait-il. Si le choix est digne d'elle, doit-elle craindre que je m'en afflige?

Et d'avance il s'en affligeait.

Le moyen d'éclaircissement le plus simple se présenta au moment où ces quatre personnes, dont trois au moins avaient si peu de motifs de sympathie réciproque, confondaient leurs pensées dans une même anxiété. Un jeune homme riche et d'excellente famille aspirait à la main de Mlle de Saulge. Sa mère la trouvait trop jeune, mais il fut convenu qu'elle profiterait de l'occasion pour sonder ses sentimens réels. Aux premiers mots, Louise l'arrêta.

— Ni M. de Sévignac, ni aucun autre.

— Voici une résolution bien téméraire, dit Henri délicieusement soulagé.

— Vous en avez bien pris une semblable!

— Vous ne sauriez avoir, je suppose, les mêmes raisons que moi.

— Alors vous me blâmez?

— Dieu m'en garde!

— A la bonne heure! Avouez donc que M. de Sévignac vous déplaît.

— Lui et tous les autres. Je ne les puis souffrir, j'en suis jaloux!

Il rougit et changea de ton brusquement. — C'est mon tempérament, fort incommode à moi et aux miens, je le reconnais, ajouta-t-il : le partage d'une affection, de quelque nature qu'elle soit, m'est insupportable. Je vous ai souvent répété qu'uniquement aimé dans ma première enfance, l'idéal résidait pour moi en ce souvenir. J'eusse souffert, Louise, de la moindre préférence, témoignée par vous à une amie de votre âge; j'ai été jaloux d'un inconnu, vous me prouvez que j'avais tort, je me reprends à respirer...

Elle était habituée à ces protestations d'amitié enthousiaste; mais pour la première fois elle les écoutait avec une sorte de gêne, qu'elle surmonta enfin : — Respirez bien librement, mon pauvre Henri, et jouissez en paix de votre idéal. Nous vivrons l'un pour l'autre, entendez-vous?

— Ah! s'écria-t-il, si c'était possible!

— Pourquoi pas comme deux vieux garçons?... Vous serez mon héritier, je l'exige.

Elle insista sur cette idée comique avec un sérieux singulier.

Sur ces entrefaites s'éteignit Jeanne Briffault, la femme de charge. Ce fut Henri qui lui ferma les yeux. L'agonie dura longtemps, entrecoupée de délire : — Mon fils, j'ai travaillé trois ans pour vous! Trois ans, j'ai cherché, j'ai épié! Que ma peine ne soit pas perdue, Henri!... — Elle retombait épuisée : — Ah! ah! la cachette est découverte! vous changerez les dispositions de votre père... avec ce billet... à moins... Non, non, pas d'esclandre! nous la tenons à notre merci. Réfléchissez, Henri, réfléchissez!... Mon enfant, mon enfant, que faites-vous?... — Il est fou! reprit-elle, et des sanglots, étouffés bientôt par l'oppression croissante, se mêlèrent à son rire convulsif.

— Calme-toi, disait Henri, chasse tes souvenirs.

Il soutenait ce corps presque inerte pour l'aider à respirer, et ses larmes tombaient goutte à goutte sur le front brûlant où s'entassaient les ombres éternelles. Ce n'était point seulement l'humble femme toute dévouée à lui et aux siens qu'il pleurait; n'avait-il pas

senti déjà cette triste et pénétrante odeur d'éther auprès d'une autre couche funèbre? n'avait-il pas recueilli une fois ces divagations fiévreuses qui trahissent souvent les angoisses les mieux cachées de toute une vie? La chambre était très sombre. Un large rayon lumineux y fit irruption soudain; une porte entre-bâillée depuis quelques instans venait de s'ouvrir avec lenteur, Louise entra. Elle était elle-même mortellement pâle, et cette apparition subite eut tout d'abord dans sa blancheur, dans la clarté qui semblait émaner d'elle, un caractère presque surnaturel. La moribonde s'était redressée par un suprême effort : — Qui es-tu, gémit-elle, toi qui viens me prendre? — Puis ses cheveux gris épars, le bras étendu et menaçant, d'une voix qui n'avait plus rien d'humain : — Qu'êtes-vous ici? que faites-vous dans notre maison, vous, une étrangère?

Elle répéta deux fois ce mot avec énergie.

— Retirez-vous! s'écria éperdument Henri, elle divague; elle a le délire!

— Non, non, mon ami, elle a raison, et je puis l'entendre; Henri, je sais tout!

A peine eut-elle laissé échapper cet aveu qu'elle eût voulu le reprendre. Henri stupéfait n'eut pas le temps de répondre. Elle s'était mise à genoux, et parlant à celle qui ne l'entendait plus, à celle qui, la dernière, défendait les droits du légitime héritier des de Saulge : — Je ne resterai pas longtemps, portez-en la promesse à sa mère.

Une pensée qui devait plus tard s'emparer d'elle irrévocablement et résoudre une situation inextricable venait de poindre dans son esprit. Les mourans devinent-ils à l'aide d'un sixième sens qui vient remplacer tous les autres ce qui se passe au fond des âmes? Louise put le croire, car, lorsqu'elle se releva, le regard fixe de Briffault, effrayant tout à l'heure, s'était adouci comme pour exprimer une bénédiction, puis il se couvrit du dernier voile.

En sortant de cette chambre, le cœur serré par le spectacle de la mort, dont l'émotion, quelque puissante qu'elle fût, s'effaçait pour Henri devant celle que lui avaient causée les paroles de Louise, ils eurent une première explication pleine de périls. En vain la pauvre enfant avait cru pouvoir garder à jamais enfermé en elle-même le secret qui l'étouffait, il faisait explosion. — Je vous le livre comme à Dieu même, dit-elle à celui qu'elle avait si longtemps nommé son frère.

Tandis qu'elle lui contait la scène du bal, il repassait dans sa mémoire une autre nuit non moins tragique, celle où Briffault lui avait remis en l'excitant à la vengeance certain billet surpris par elle, de M. de Chavagnes à Mme de Saulge. Ce billet était court, mais

surabondamment explicite; les transports de l'amant y tenaient beaucoup moins de place que les plaintes du père : ne pouvoir posséder sa fille, lui témoigner librement l'extrême tendresse qu'il paraissait ressentir pour elle, voir un autre en faire ses délices, songer qu'elle ne porterait jamais son nom, qu'elle ne l'appellerait jamais « mon père, » c'était pour M. de Chavagnes une cause d'intarissable amertume. Le premier sentiment profond qu'eût éprouvé cet homme, le sentiment paternel sans cesse blessé, débordait dans ces quelques lignes. Henri revoyait le papier plié en triangle, et qu'une main furtive avait dû glisser à la dérobée dans une autre main tremblante; il entendait Briffault lui dire : — La Providence m'a servie en me faisant enfin découvrir ce que je cherchais! — L'intervention de la Providence était douteuse en pareille aventure, mais il était certain que la revanche tant désirée eût été facile. Henri se rappelait avec d'autant plus de fierté cette première victoire remportée sur lui-même qu'il était fermement résolu à ce que Louise n'en sût jamais rien. En même temps, quoiqu'il en voulût cruellement aux gens qui l'avaient instruite d'un secret qu'il ne lui eût révélé pour rien au monde, une joie muette l'inondait. L'unique obstacle qui empêchât leurs deux cœurs de s'unir dans un sentiment plus vif que l'amitié s'était écroulé de lui-même.

Les deux jeunes gens marchèrent longtemps côte à côte sous les charmilles réchauffées par un rayon de soleil d'automne qui leur souriait comme l'espérance à travers le brouillard tiède. Louise s'appuyait sur le bras de Henri; aux momens les plus douloureux de son récit, il essuyait ses yeux en pleurs. — Pardonnez-moi, poursuivit-elle, pardonnez-moi d'avoir détourné de vous sans le vouloir et pendant tant d'années la tendresse de... votre père! Sa prédilection m'a été bien douloureuse, j'en ai senti toute l'injustice, je la sens plus vivement que jamais; vous avez été bon, Henri, de m'aimer malgré cela.

— Je n'ai aimé et je n'aime que vous; peu m'importe le reste.

— Eh! quoi! reprit-elle, sachant que je ne suis pas votre sœur?

— Ma Louise, vous avez eu en moi plus qu'un frère. Le jour où vous donnerez à un homme toute votre âme, vous comprendrez ce que j'ose vous avouer pour la première fois, ce que je vous ai caché si longtemps, l'amour, qui rend insensible à tout ce qui n'est pas lui-même. Ce jour-là, je saurai mourir.

Il se tut. M. de Saulge, sortant de la garenne, les rejoignait.

Combien sont vives et avec quelle rapidité se succèdent les impressions de la jeunesse, ou plutôt quels prodiges sait accomplir la passion! Un mot, et la destinée de Louise avait magiquement changé de face. Si près d'une résolution désespérée, elle s'arrêtait soudain

plus joyeuse que la joie elle-même; ce qu'elle avait pensé, ce qu'elle avait voulu jusque-là s'évanouissait comme une vaine fumée: au moment même où elle croyait avoir tout perdu, il lui semblait avoir tout retrouvé. L'amour est tout en effet. Depuis longtemps, il était en elle déguisé sous de faux semblans; la nature lui avait parlé en dépit de ce mensonge social, et Louise avait laissé grandir sans défiance, à l'abri d'un nom qui n'était pas le sien, le sentiment qui venait de jeter le masque pour envahir son âme vierge, chassant victorieusement devant lui toutes les douleurs.

L'impression pour Henri était presque la même, bien que l'illusion des liens du sang n'eût jamais motivé à ses propres yeux l'attachement que lui inspirait Louise. Tant qu'elle s'était crue sa sœur, il avait refoulé des transports que lui seul savait être parfaitement légitimes; aujourd'hui il pouvait s'y abandonner, il pouvait parler. Il lui raconta donc comment il s'était fait un devoir unique de veiller sur son bonheur, comment ce devoir s'était trouvé compliqué par certaine circonstance fatale et imprévue, lorsqu'après une campagne de quatre ans il retrouva l'enfant devenue jeune fille, cependant toujours la même avec lui, l'accablant de caresses ingénues, de flatteries sincères. Il lui raconta l'ivresse où l'avait jeté cette familiarité adorable qui la livrait si complétement à lui; combien il en avait été effrayé parfois, quand elle s'asseyait sur ses genoux, rieuse et câline, l'embrassant et disant mille folies : — Il me semblait alors voler les baisers destinés à un frère, et, si je vous grondais presque durement de vos enfantillages, c'était pour mieux cacher que j'en étais troublé.

Ils causaient à demi-voix de ces choses charmantes et terribles le soir au fond de la serre, et si rapprochés que chacun d'eux pouvait entendre les battemens du cœur de l'autre, non que Louise, devenue soudain timide, n'eût tenté de mettre entre elle et lui une distance plus grande : mais à chaque effort qu'elle faisait la main de Henri retenait mieux la sienne. — Et maintenant, ajouta-t-il avec un mélancolique sourire, je n'ai plus besoin de me défendre contre cette intimité qui a été si longtemps mon seul bonheur et mon secret supplice; les convenances vous défendront sans doute d'y revenir jamais: je ne suis plus qu'un étranger pour vous.

Elle ne répondit pas et se leva, échappant enfin à son étreinte. Le crépuscule qui tombait empêchait Henri de voir la vive rougeur répandue sur ses traits: mais il sentit que deux bras se nouaient autour de son cou, et que les lèvres émues de la jeune fille, penchée vers lui, effleuraient son front. Cette fois il n'y avait plus à se méprendre sur le sens de leur langage, tout ensemble craintif et brûlant. La nuit s'épaissit autour de ce premier baiser d'amour,

qui leur versait à tous deux l'oubli du lendemain et de la veille, du passé et de l'avenir; du sein de cette flore tropicale, alanguie par le sommeil qui gagne les plantes comme les humains, s'échappait un encens plein de vertiges. Le destin railleur transporte ainsi ses victimes au ciel pour les faire tomber de plus haut.

IV.

La famille de Saulge rentra comme de coutume à Paris vers les premiers jours de janvier. On vit Louise une partie de l'hiver deux fois par semaine au Théâtre-Italien dans la loge de sa mère et à tous les bals, on la rencontra en voiture aux Champs-Élysées tous les jours de beau temps; elle fut sans conteste proclamée jolie et devint de nouveau le point de mire d'ambitions matrimoniales honorables et flatteuses pour elle. La tristesse qui avait un instant alarmé sa famille s'était apparemment dissipée, bien que de cette crise il lui restât je ne sais quelle gravité et quelle incertitude de physionomie singulières, le geste plus lent, l'accent tour à tour plus vibrant et plus rêveur. Elle avait fait ce pas décisif qui sépare l'adolescence de la jeunesse, — la jeunesse mûrie par la réflexion et prédestinée aux orages. M. de Chavagnes était seul à remarquer qu'elle ne possédât plus au même degré l'insouciance qui permet de jouir sans arrière-pensée des distractions et des hommages du monde; il continuait à l'épier avec inquiétude, torturé par le désir de lui arracher une confidence, glacé par les façons de cérémonieuse froideur qu'elle affectait désormais avec lui.

Était-elle heureuse? Oui, mais comme on peut l'être sur le bord d'un abîme, les yeux fermés. Ce bonheur-là, Dante l'a mêlé à l'éternelle détresse où flotte, dans le cercle le plus doux de son *Enfer*, sa divine Françoise. Le délicieux tourment qui enlace à jamais deux âmes amoureuses était celui de Louise et d'Henri. Ils savaient insoluble leur situation, tissue de jouissances et d'angoisses, et à laquelle nulle autre ne ressembla jamais. Longtemps Louise ne soupçonna pas qu'on pût rien souhaiter de mieux que cette intimité de tous les instans; pour éclairer sa candeur, il fallut qu'elle vît souffrir Henri. Celui-ci dissimulait depuis de longs jours, satisfait, croyait-elle, de ne la point quitter et ne désirant rien de plus. Personne n'apportait d'obstacle à leur secrète intelligence; Mme de Saulge même la favorisait, — d'autant qu'elle avait senti que c'était contre les méchans propos une protection mille fois plus efficace, pour elle et pour sa fille, que celle de M. de Saulge, dont l'aveuglement n'en imposait guère. On donnait *Otello* ce soir-là. M. de Chavagnes, dilettante exquis, était à l'orchestre. Il regardait de là

Mme et Mlle de Saulge; il regardait surtout sa fille, avec quel mélange de tendresse, de ravissement, de regret, de crainte de se laisser pénétrer, nul ne peut le dire. Il avait envie de serrer la main de tous ceux qui l'admiraient; il enviait Henri, qui, assis derrière elle, se penchait sur le dossier de son fauteuil pour lui parler de temps en temps ou respirer le parfum de ses cheveux.

La comtesse écoutait la chanteuse en vogue dans une pose attentive et souriante que les habitués du théâtre ne se lassaient pas de lorgner depuis des années qu'ils la voyaient immuablement belle à cette même place. Louise, renversée en arrière sous le souffle ému d'Henri, les paupières closes, trouvait dans la musique cette extase qui ne s'empare que des cœurs épris et qu'a définie Shakspeare : « la musique est l'aliment de l'amour, continuez à jouer, donnez-m'en à l'excès, donnez-m'en trop! » Elle ne savait qui chantait, ni ce qu'on chantait; elle planait bien loin de cette salle, de ce public; ces immortelles mélodies servaient d'intermédiaires fidèles entre elle et lui pour l'échange de leurs pensées intraduisibles en langage humain.

Dès la fin du premier acte, Mme de Saulge alla saluer dans sa loge la vieille princesse B..., et les deux jeunes gens restèrent seuls pendant une partie du second acte. Le duo de la jalousie venait de finir au milieu d'applaudissemens enthousiastes. — Savez-vous, dit Henri, que mon congé expire un de ces jours, et que je vais vous quitter?

— C'est impossible! répondit Louise.

— Pourtant je suis parti bien souvent déjà sans que vous ayez prononcé ce mot.

— Tout a changé. Je ne pourrais plus vivre; demandez une prolongation.

— Je ne sais même pas si j'aurai le courage d'attendre la fin du congé, reprit Henri en secouant la tête.

Elle se retourna par un mouvement de brusque surprise dont M. de Chavagnes, qui persistait à lorgner de l'orchestre, se demanda la cause. — Ne plaisantez pas quand il s'agit de nous séparer.

— Je ne plaisante pas, ma pauvre enfant; tout ceci est horriblement sérieux. Je n'en puis plus.

— Que voulez-vous dire?

— Que, si vous pouviez être ma femme, j'aurais déjà donné ma démission; mais je n'ai qu'à partir, puisque vous devez aux yeux du monde et de la famille rester ma sœur.

Louise leva vers lui ses grands yeux ingénus et supplians. — N'étions-nous pas heureux?

— Non, et, il ne faut pas nous mentir à nous-mêmes, Louise, nous ne le serons jamais. Il est moins difficile de se faire une violence

perpétuelle que de mettre un frein à l'amour imprudemment avoué. Cet aveu seul avait donné au mien une nouvelle force, et que voulez-vous que je devienne, maintenant que je le sais partagé? Reprendrai-je, l'absence aidant, quelque empire sur ma volonté? Ce que je sais bien, c'est que je ne puis plus vivre auprès de vous jour et nuit, sans péril de scandale, que je ne veux plus usurper l'estime de ceux qui vous confient à ma protection, que j'ai à choisir entre deux extrémités, vous emporter avec moi au bout du monde, ou vous fuir.

C'étaient là de véhémentes paroles, elle les écoutait défaillante; pour toute la salle cependant, ils causaient avec le calme et l'indifférence convenables. — Le suivre! murmurait Louise, le suivre!... mes rêves du couvent!...

— Oui, dit Henri, répondant à sa pensée, le désespoir pour eux, la honte pour nous, et quelle honte!... Quel nom donnerait-on à cette tendresse fraternelle égarée jusqu'au crime! continua-t-il avec le rire sec et amer, plus navré que des larmes, qui depuis quelque temps lui venait souvent aux lèvres.

— Nous ne pouvons être innocens que devant Dieu, et à la condition de nous taire toujours.

— Sous peine de déshonorer mon père. Voilà où serait notre crime. Fallût-il pour l'éviter verser mon sang avec le tien, je n'hésiterais pas! — Elle lui tendit la main pour toute réponse. — Mais maudits soient ceux à qui nous devons ces luttes, au-dessus des forces humaines!

— Par pitié! s'écria-t-elle, vous parlez de ma mère!... D'ailleurs ne sommes-nous pas forcés de les plaindre?... ils s'aimaient.

Il reprit brusquement après une minute d'accablante réflexion :

— Ainsi je te laisserai derrière moi, exposée à entendre de la bouche d'un autre... Ah! je voudrais t'arracher ta beauté, je voudrais pétrifier ton cœur, je voudrais voler tous les trésors que j'adore en toi, afin qu'ils ne tentent personne!

— Prenez garde, ma mère a les yeux fixés sur vous! Henri, vous me faites le plus grand mal que vous puissiez me faire en doutant de moi. Tout... excepté cela!

La loge s'était remplie de nouveau. Mme de Saulge caquetait mélodieusement, dans ce joli jargon étranger dont elle ne put jamais se débarrasser, des mille petites nouvelles mondaines qu'elle avait recueillies auprès de la princesse, « un *reporter* en falbalas, » comme on l'avait surnommée.

— Eh bien! tu ne ris pas, Louisette? Comme tu es pâle! Il paraît, Henri, que vous n'êtes pas un compagnon réjouissant; je ne sais rien de plus maussade que les grands frères. Seriez-vous ainsi pour toutes les femmes, sauvage que vous êtes? Peut-être bien!

vous ne vous plaisez qu'à bord, et, je le vois, la nostalgie de la mer vous a repris depuis tantôt six mois. Vous n'en convenez pas? Il n'aime point parler de son métier, le sournois. Il en est trop amoureux pour cela... Dormirais-tu, Louisette?

Lorsque s'acheva la grande scène finale, débordante de terreur, d'angoisse et de passion, l'on eût pu croire en effet qu'elle dormait; elle s'était évanouie.

Ce fut le prélude d'une fièvre violente qui s'empara de Louise le lendemain. Au plus fort de l'accès, elle demanda brusquement à rester seule avec sa mère. — Écoutez-moi, dit-elle, je n'ai pas le courage de me taire plus longtemps. Ne voyez-vous pas que je meurs? La vie religieuse m'appelle... Je veux rentrer au couvent.

— Toi! s'écria Mme de Saulge atterrée.

Rien n'était plus étonnant en effet, plus invraisemblable. Elle avait déclaré cent fois à une autre époque son impatience de quitter sa prison, comme elle l'appelait; elle regimbait contre la règle, étant naturellement indépendante. Son imagination vive, mais point exaltée, paraissait moins qu'aucune autre prédisposée au mysticisme. Il se fit un instant de silence; la comtesse ne retrouvait pas la force de parler. — C'est une résolution longuement mûrie et bien arrêtée, ma mère.

— Et tu supposes que nous y donnerons jamais notre consentement?

— Je l'attendrai autant qu'il le faudra; vous ne voudrez cependant pas mon malheur, et dans le monde je ne puis être que très malheureuse.

— Qu'est-ce qui t'a, grand Dieu! désenchantée si vite? As-tu éprouvé quelque peine que nous ignorions? Tu peux tout confier à ta mère, il me semble? — Elle sourit tristement. — Que sais-je? Une inclination, non pas contrariée,... personne ne songerait à cela, mais qui te paraîtrait devoir rencontrer, indépendamment de notre volonté, des obstacles insurmontables? Tout se surmonte, enfant! Peut-être te forges-tu des chimères?

— Comme j'ai refusé M. de Sévignac, je refuserais qui que ce fût. Ma mère, au lieu de me combattre, aidez-moi à vaincre les difficultés. Je ne puis plus rester ici. Dieu ne le veut pas...

— Nous quitter! nous quitter! Ah! sanglota Mme de Saulge, fondant en larmes tout à coup, je suis trop punie!

Son orgueil se brisait à la fin. Le châtiment ne s'était fait attendre que pour la frapper plus cruellement, et elle ne se sentait pas le droit de l'éluder par la résistance. — Je parlerai à ton père, épargne-nous.

Elles pleurèrent longtemps dans les bras l'une de l'autre. Au sa-

lon, M. de Saulge, Chavagnes et Henri, réunis attendaient impatiemment que cet entretien s'achevât. — Eh bien? demanda le comte inquiet lorsque sa femme reparut pâle et les yeux rouges.

— Qui l'eût pensé? C'est au couvent qu'elle veut retourner, et pour toujours.

L'imprécation que laissa échapper M. de Saulge couvrit le cri de douloureuse surprise qui vibra sur les lèvres de M. de Chavagnes. Henri tressaillit; sa première impression avait été de joie égoïste et terrible. — Oui, avait-il pensé, c'est à Dieu seul que je puis la rendre.

Le désespoir de son père vint le rappeler à d'autres sentimens. — Voilà donc, vociférait ce dernier, le résultat de l'éducation du couvent! Ces béguines lui auront tourné l'esprit; mais cela passera, vous verrez que cela passera... Capter une héritière, c'est une bonne fortune pour la communauté! Elles ont compté sans moi! Par Dieu! nous sommes de force à déjouer leurs machinations... J'en appellerai plutôt à la justice,... oui, aux tribunaux! Je la marierai bon gré mal gré; je serai, s'il le faut, un père barbare... Ah! l'on me pousse à bout!... Et si elles réussissent à me l'enlever... — M. de Saulge marchait de long en large avec une sorte de frénésie. — Eh bien! je mettrai le feu au couvent; sur l'honneur, voilà ce que je ferai!

Il marcha encore quelque temps, d'un pas lourd et saccadé, au milieu du profond silence, puis, retombant dans son fauteuil : — Ne pouvait-elle au moins attendre que je ne sois plus là?... Non, vous ne pouvez me comprendre, dit-il durement à Henri, qui essayait de le calmer, je perds tout... Maintenant, — il tenait le bouton de la porte, prêt à sortir, — qu'on ne me reparle jamais de ce... caprice absurde, qu'elle ignore même que j'en sois informé. Je ne lui en dirai pas un mot, je ne pourrais me contenir; je la maudirais...

— Laissez-nous raisonner avec elle, interrompit Chavagnes, qui se maîtrisait mieux.

— Tout ce que vous voudrez, pourvu qu'on ne m'en parle plus.

Le comte fit retomber la porte avec fracas derrière lui, comme s'il eût brisé du même coup cette prétendue vocation.

— Monsieur, balbutia Chavagnes, s'adressant à Henri, elle a grande confiance en vous...

Le jeune homme le regarda; sa figure décomposée lui fit pitié. — Voyez-la,... suppliez-la!...

Il eût voulu la voir, la supplier lui-même; mais selon le monde, son oracle jusque-là, il ne lui était rien. Oh! comme le malheureux haïssait la sagesse humaine qui l'avait empêché un jour de s'emparer de sa fille malgré tout!

— C'est un suicide! s'écria Henri en franchissant le seuil de la chambre de Louise. Il s'arrêta, saisi d'attendrissement et de res-

pect. Cette seule nuit avait fait en elle des ravages frappans. La fièvre plombait son visage aminci et dilatait démesurément ses grands yeux, où le feu sombre de la passion et l'énergie de la volonté invincible luttaient d'une façon touchante contre l'expression enfantine qui leur était naturelle. Sous les blanches et chastes draperies qui l'enveloppaient, étendue sur son lit comme sur un tombeau, elle ressemblait à l'une de ces victimes de la fatalité antique réclamées par les dieux en expiation des crimes de leurs ancêtres.

— Oui, dit-elle, le suicide chrétien, qui, lui, ne nous séparera pas pour toujours.

Il reçut à genoux la main brûlante qu'elle lui tendait, et longtemps il la couvrit de baisers; ni l'un ni l'autre ne parlait, jamais cependant ils ne s'étaient mieux compris. Plusieurs minutes s'écoulèrent de la sorte. Ce fut Louise qui rompit ce solennel silence.

— Vois-tu, murmura-t-elle doucement, le paradis s'achète. Celui qui nous a permis d'y goûter dès ici-bas ne voulait que nous donner le désir et la force de le gagner dans sa plénitude et son éternité. Je t'ai presque toujours attendu, et je n'ai jamais douté de ton retour. Eh bien! le voyage que nous allons entreprendre, chacun de notre côté, sera peut-être plus long que les autres; je vois cependant d'ici le rivage où nous aborderons ensemble, où j'ai déjà transporté une affection trop complète pour être tout simplement terrestre, mon frère et mon fiancé!

Elle appuya sur ces deux mots avec un sourire extatique, la tête tournée vers d'immortels horizons, visibles pour elle seule.

— Oui, répondit Henri dans un élan de foi subite, je sais que nous nous retrouverons. Tu me le promets; j'en crois le Dieu qui est en toi, qui me subjugue par ton regard et me parle par ta bouche. Des amours comme les nôtres ne peuvent venir que de lui; mais, pour que je te rejoigne où tu vas, il ne faut pas d'abord me charger d'une responsabilité criminelle, celle de t'avoir aidée par féroce égoïsme à murer toutes vives ta jeunesse, tes espérances, ta beauté.

— J'aurais voulu être belle pour un seul, et celui-là s'éloigne; je te lègue le souvenir de cette Louise qui, toi parti, ne sera plus. Quant à espérer,... ne m'as-tu pas dit hier soir des choses que je ne concevais pas d'abord, — que j'ai clairement comprises cette nuit? Le couvent sera moins triste que la maison où tu ne dois pas revenir; si tu souffres de ton côté d'un isolement nécessaire, le soupçon, la jalousie du moins ne te tourmenteront plus. Tu rejetteras ce triste alliage de tes sentimens purifiés.

— C'est pour moi, répétait Henri avec un mélange d'ivresse et de désespoir, c'est pour moi que tu t'anéantis!

— Rassure-toi, il y a longtemps que je songe au couvent. Tu m'en avais distraite. Ton amour était pour moi le soleil qui éblouit, au point de ne plus rien nous laisser voir du reste des cieux; mais je savais que chez nous une grande faute avait été commise et qu'aucun châtiment ne l'avait lavée, pas même un de ces châtimens qui échappent à l'œil du monde. Pour satisfaire la justice, il faut pénitence et réparation; d'où viendraient-elles sans moi?

— Soit! dit Henri avec une sombre énergie. L'effort que je ferai en me résignant à vivre sera plus grand que le tien.

Ces mots révélaient un épouvantable dessein qui lui avait traversé l'esprit. La pauvre Louise n'en put supporter la pensée, elle se renversa sur ses oreillers avec un faible cri; Henri sentit à l'ardente sécheresse, aux violentes pulsations de la main qu'il tenait toujours dans les siennes, un redoublement de fièvre. Il appela Mme de Saulge, afin d'épargner à cet être souffrant et adoré de nouveaux emportemens.

Louise fut quelques jours en danger, on craignit une fièvre cérébrale; dans le délire qui s'était déclaré, elle parlait sans cesse du couvent. Une nuit, elle entendit M. de Saulge, qui la veillait, s'écrier au comble de l'angoisse : — Guéris, et nous ferons tout ce que tu voudras. — Il pensait à peine à ce qu'il disait; cependant cette promesse, presque inconsciente, parut l'apaiser : elle avait compris qu'il la tiendrait tôt ou tard. Un mieux réel s'ensuivit.

Aussitôt qu'il put pénétrer jusqu'à elle, M. de Chavagnes intervint à son tour pour combattre la résolution qui le désolait. Elle le laissa parler impassible.

— Vous comprenez, monsieur, répliqua-t-elle froidement, que, si quelque chose au monde avait pu me détourner de ce que je dois faire, c'eût été la pensée du chagrin qui en résultera pour mon père.

M. de Chavagnes pâlit. — Vous laisserez derrière vous, dit-il d'une voix sourde, des douleurs plus nombreuses et plus amères que vous ne supposez. Je donnerais tout ce que je possède et ma vie pour vous faire renoncer à votre fatal projet.

Louise affecta un air de surprise; mais l'humide lueur qui brilla sous la paupière contractée de M. de Chavagnes la désarma. — Vous me demandiez tout à l'heure, reprit-elle à voix basse, vous me demandiez si les enfans pauvres avaient besoin de moi pour être bien instruits, et les malades pour être bien soignés, si mon devoir ne m'enchaînait pas plutôt auprès de mes parens, dans ma propre maison, où nul ne me remplacera. Vous savez bien qu'une religieuse ne se contente pas de soigner les malades, d'instruire les enfans; d'abord elle prie... Elle prie pour tous ceux qui ne prient pas, pour ceux qui pèchent, pour ceux qui oublient de se repentir; c'est aux

innocens d'expier. Croyez-vous n'avoir pas apporté votre part à ce monceau d'iniquités que doivent laver de saintes larmes? Je prierai pour vous, mon ami!

Devant le profond regard qu'elle arrêtait sur lui, il ne trouva rien à répondre. Le soir même, en rendant compte à Mme de Saulge de leur conversation, il lui avoua qu'une crainte poignante l'avait saisi tout à coup.

— Vous vous serez trompé! s'écria la comtesse, qui donc eût été assez infâme?... et qui pourrait savoir d'ailleurs?...

Toutes les femmes, même les plus spirituelles, ressemblent à ces oiseaux qui se croient bien cachés parce qu'ils ferment les yeux, la tête enfouie dans le sable.

V.

On entreprit de réconcilier Louise avec la vie de famille en lui prouvant qu'elle pouvait ressembler à la vie de couvent. Il fut convenu que tout projet de mariage serait abandonné, la liberté la plus complète lui était accordée pour s'occuper de bonnes œuvres; on espérait qu'à ce prix elle renoncerait à sa chimère. En effet, Louise n'en parlait plus; à vrai dire, elle n'en avait jamais parlé à M. de Saulge, et celui-ci fuyait toute confidence; nous sommes si faibles et si inconséquens qu'il nous semble que le moyen d'empêcher que les choses existent est d'en détourner notre esprit; nous nous imaginons supprimer ainsi ce que nous ne voulons pas voir. En peu de semaines, il avait cependant beaucoup vieilli. De son fils, il s'éloignait avec une aversion plus marquée que jamais, comme s'il eût pensé : — Qu'ai-je à faire de celui-là? prétendrait-il la remplacer?

Mme de Saulge et M. de Chavagnes étaient peut-être les plus malheureux. Ils éprouvaient cet effroi l'un de l'autre qui s'empare toujours dans un temps donné de deux complices; pour la première fois, ils échangeaient de ces mots irréparables qui sont comme le prélude souvent lointain, mais infaillible, de la séparation des amans. *Elle* le fatiguait de ses remords, *lui* se plaignait du despotisme qui avait pesé sur toute sa jeunesse; chacun faisait allusion, après vingt ans, à sa part de sacrifices. Le moindre regret, même inarticulé, une fois surpris, ne se pardonne pas, et ils en étaient aux reproches. Qu'avaient-ils à se reprocher? La seule chose qu'ils n'exprimassent point, une lourde part de responsabilité confusément pressentie dans la résolution de Louise, car sa résolution était bien prise; elle se taisait, mais elle ne cédait pas. La mélancolie qui la consumait devait être plus éloquente que toutes les prières pour triompher de la résistance de sa famille. Un mal lent et cruel mi-

nait cette beauté à peine épanouie; toutes les preuves d'un état morbide inquiétant se révélaient dans ses yeux abattus, dans sa maigreur et sa démarche lassée. Les médecins consultés prononçaient les noms de consomption et d'étisie. — Nous ne voyons, déclaraient-ils, aucune altération organique; c'est à d'autres de découvrir la cause secrète qui nous échappe. Les maladies de l'âme ne nous regardent pas; nous n'y pouvons rien.

Le changement d'air et d'habitudes lui ayant été recommandé, on la transporta dès les premiers jours du printemps à la campagne. Ce fut durant sa convalescence qu'elle s'expliqua tout à fait. Henri la soutenait dans les allées du parc; les premières feuilles commençaient seulement à se montrer, Louise aimait cet éveil de la nature et semblait y puiser une vie nouvelle. La gaîté lui revenait par intervalles comme luisent les échappées de soleil dans le ciel voilé entre deux giboulées d'avril. Ce jour-là en particulier, elle avait jeté aux échos quelques-uns de ses éclats de rire d'autrefois qui rendaient l'espérance à Mme de Saulge, attentive auprès d'elle, et foulé d'un pied presque alerte les mousses renaissantes. — Vous souvenez-vous? revenait sans cesse sur ses lèvres, comme si elle eût tenté de revivre le passé qui lui échappait. — Laissez-moi me reposer ici, dit-elle essoufflée après avoir gravi une butte, du haut de laquelle on dominait la campagne environnante.

Henri jeta son manteau sur le gazon et la fit asseoir dans un coin abrité. Les yeux grands ouverts et fixes, le cou tendu, elle s'enivrait de toute cette séve qui montait vers elle; il semblait qu'elle voulût respirer en une fois la création entière. Soudain ses yeux se fermèrent pour retenir et cacher une grosse larme.

— Que c'est beau! murmura-t-elle en serrant la main de sa mère et celle de Henri; qu'il serait doux pourtant de vivre ici avec vous!

— Qui t'en empêche, hélas! soupira Mme de Saulge.

Louise continua sans paraître l'entendre:

— Dieu a des manières diverses de nous appeler à lui, et, que sa voix soit douce ou sévère, il faut obéir. J'ai choisi l'ordre auquel j'appartiendrai, si je vis. Moi, j'ai besoin de mouvement, vous savez, je n'entends rien aux sublimités de la contemplation; la charité active, voilà ce qui me séduit et aussi la pauvreté volontaire. Vous me verrez donc fille de Saint-Vincent-de-Paul. On me prend sans dot, c'est convenu. Vous rappelez-vous, Henri, je vous ai dit un jour que vous seriez mon héritier?

Elle avait parlé en souriant; mais elle redevint grave tout à coup, et avec un regard éloquent sur sa mère : — Vous serez bon pour elle, n'est-ce pas, mon frère?

Elle réunit les deux mains qu'elle tenait, leurs mains qui pour la

première fois échangèrent une étreinte sympathique, car les deux cœurs se rencontraient dans un même martyre. — Mon frère! ce nom-là ne deviendra jamais banal dans ma bouche, quoiqu'une religieuse le doive à tous.

Au commencement de mai, Henri devait reprendre la mer. Ceux qui ont déposé le suprême baiser sur un front chéri glacé pour jamais comprendront ce que furent leurs adieux. Louise avait atteint les hauteurs sublimes de l'oblation, où la grâce triomphe, où le dernier regret est vaincu. Elle n'avait pas pleuré sur elle-même comme la fille de Jephté; la flamme pure qui brûlait au plus profond de son âme, et que rien de matériel n'avait jamais souillée, s'envola sans effort vers le ciel, dont elle était digne. Aux yeux d'Henri, cette vierge saintement amoureuse avait désormais un caractère auguste et sacré; il n'eût osé lui laisser voir qu'il était torturé encore par toutes les fureurs et toutes les angoisses de la passion humaine. Il fut, en la quittant, presque froid, tant il craignait de se montrer trop au-dessous d'elle et de perdre, s'il s'abandonnait le moins du monde, toute possession de lui-même. Louise coupa devant lui sa magnifique chevelure, et la lui remit en disant : — Elle ne devait tomber qu'au pied de l'autel le jour de ma prise d'habit. L'époux à qui elle appartient me le pardonnera; il me garde tout entière.

Le jeune homme porta les cheveux de Louise à ses lèvres et les cacha dans sa poitrine. — On les retrouvera là, dit-il simplement.

Ils partirent le même jour, Henri pour le lieu de son prochain embarquement, Louise pour le couvent où elle avait été élevée et où son père lui permettait d'aller faire une retraite, à la condition de revenir vite et d'écrire souvent. Elle écrivit en effet, d'abord que la santé lui était rendue, ce qui fit que les médecins engagèrent sa famille à laisser agir sur elle le régime du cloître, puisqu'il lui était si favorable; elle écrivit ensuite pour implorer l'autorisation de commencer sans retard le noviciat de sœur de charité. Comme tous les hommes violens, M. de Saulge était faible, il n'eut ni le courage de la résignation, ni celui de la résistance; il lui fit acheter par une longue et pénible attente un consentement accordé à regret, retiré aussitôt. M. de Chavagnes gagna enfin cette cause difficile en insinuant qu'il ne s'agissait que de vœux simples, renouvelables à de courts intervalles; il cita plusieurs exemples de sœurs de charité rentrées dans le monde, il allégua tout ce que pour sa part il ne croyait pas sur la probabilité du retour de Louise. Elle lui avait envoyé le matin même son confesseur, qui eut avec lui une conversation, dont sans doute il subissait l'influence. — Mlle de Saulge, avait dit le prêtre, comptait trouver en lui un appui dans la grave déter-

mination d'où dépendait son repos. Elle lui exprimait d'avance pour ce qu'il ferait sa reconnaissance *filiale*. — Ce mot fut un talisman! Chavagnes n'avait point hésité. Avec un déchirement de cœur indicible, il s'était juré de mériter à tout prix qu'absente elle lui vouât du moins ce sentiment-là.

Nous sommes au 12 janvier 1871. La France, qui depuis six mois se tord ensanglantée sous l'outrage de l'invasion prussienne et roule de désastre en désastre, a touché au plus profond de l'abîme. Un dernier effort vient d'être tenté par l'armée de la Loire, et cet effort, qui devait débloquer Paris, a consommé notre défaite.

La nuit est venue, la terre blanche et durcie est jonchée de cadavres, les ambulances volantes regorgent de blessés; il y en a bien plus encore, hélas! à relever. Par places, le sol disparaît sous les corps mutilés; on dirait des champs de blé aux épis couchés par l'orage. En effet, la moisson est faite, une horrible moisson humaine, et sur bien des points, malgré l'énergie du plus admirable zèle, ce sera pour les mourans une nuit d'agonie sans secours. Tous les bruits se sont éteints; ces grandes voix étranges, foudroyantes, dont l'air est rempli lors du choc de deux armées, font désormais silence; seulement çà et là un râle, un gémissement. Les civières s'entre-croisent, cherchant, emportant les victimes; à la clarté de la lune, étincelante dans un ciel glacial, on voit des ombres, démesurément allongées, s'incliner vers d'informes débris encore vivans.

Une ferme abandonnée a été transformée en hôpital provisoire; les amputés, les mourans y gisent dans une effrayante promiscuité. C'est le séjour même de la souffrance, de la souffrance mâle, contenue, muette. Celui-ci, vieux troupier, fume languissamment sa dernière pipe; celui-là, qui est Breton, se recommande à Madame sainte Anne; un marin, blessé lui-même, vient d'apporter sur ses bras, comme un enfant, son capitaine, et s'est laissé tomber auprès de lui, épuisé par l'effort. Qui peut dire quels poignans regrets, quelles patriotiques douleurs, quelles aspirations vers le foyer, quels souvenirs touchans de *ce qui fut*, quels rêves plus haut de *ce qui sera*, flottent au-dessus de tous ces grabats sinistres?

Parmi les chirurgiens qui leur donnent des ordres, parmi les ambulanciers qui les secondent, sont deux religieuses. L'une, déjà vieille, montre le sang-froid qui vient de l'expérience; elle s'est aguerrie au spectacle de toutes les misères, elle a depuis longtemps surmonté tous les dégoûts. Sa compagne s'efforce de l'imiter; mais on sent que chez elle la pitié naturelle vibre encore sous la

charité évangélique, qu'elle est émue à la façon de ces jeunes recrues qui aujourd'hui ont pour la première fois affronté le feu. En ce moment, elle est à genoux près de l'officier de marine, qu'un prodige de dévoûment a porté jusqu'à elle. Il tient toujours enlacé le cou athlétique de son matelot, abattu à ses côtés comme une statue brisée d'Hercule. La jeune sœur dégage doucement ce bras, soulève cette tête mourante, et le sang qui coule d'une blessure effroyable inonde sa guimpe blanche. — Mon Dieu! dit-elle à demi-voix.

Il entr'ouvre les yeux et les referme. Plus d'un s'est déjà endormi résigné entre les bras de la mort, qui prenait pour le bercer cet angélique accent. En même temps la clarté d'une lampe frappe le visage défiguré. — Henri! s'écrie la religieuse.

Il a prononcé faiblement: Louise! dans un soupir qui sera le dernier. Sa main s'est crispée sur la déchirure béante par laquelle vient de s'envoler l'âme; confondue avec les fibres de cette chair en lambeaux, sur cette poitrine trouée, repose une tresse maculée de sang, humide et tiède, le gage dont il avait fait vœu de ne point se séparer vivant, dont il avait dit : « On le retrouvera là! » Ils se revirent ainsi. . . . . .

M. de Saulge existe encore; il est à ce degré de vieillesse qui se rapproche de l'enfance et qui atténue toutes nos sensations, de sorte que l'on pourrait croire que le corps survit au reste. Il attend toujours sa fille avec une inépuisable espérance; il parle souvent de son fils depuis qu'il l'a perdu.

Mme de Saulge, de qui la beauté, jusque-là sans atteinte, est tombée comme un masque du jour au lendemain, croit s'être vouée à lui tout entière; mais ce dévoûment factice ne remplit pas le vide affreux dans lequel elle se débat. Tout lui a manqué à la fois. M. de Chavagnes ne l'a pas revue depuis la prise d'habit de Louise, ce qui l'a éclairée sur le secret de sa longue constance; il n'avait aimé que sa fille. L'ayant perdue, il a renoncé à toutes ses habitudes, à toutes ses ambitions; il s'est mis à voyager pour échapper au monde, son élément jusque-là. La mort l'a saisi dans une auberge d'Italie. On n'a jamais compris pourquoi il léguait tous ses biens aux hôpitaux.

*****

LA PHILOSOPHIE

DE LA RÉVOLUTION

I.

LES THÉORICIENS DE L'IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE.

Le procès de la révolution française est toujours à recommencer. A chaque phase nouvelle de cette histoire, nouveaux points de vue, nouvelles théories. Que de fois n'a-t-elle pas changé, cette philosophie de l'histoire révolutionnaire! Que de fois une logique victorieuse n'a-t-elle pas démontré comme également nécessaires les conséquences les plus contradictoires! Une telle diversité d'opinions n'a rien d'extraordinaire; elle n'est que la conséquence naturelle de la complication des choses. Des principes illimités, des vicissitudes prodigieuses, un enchevêtrement de faits que nul n'eût pu prévoir, et que personne n'a pu dominer : tels sont les élémens qu'offre à la méditation du penseur ce spectacle tragique et toujours nouveau. Comment s'étonner que chacun le contemple au point de vue de ses opinions, de ses affections, et que, réfracté à travers tant de prismes, il apparaisse sous les aspects les plus différens? Compliquée en elle-même et dans son histoire, la révolution l'est encore à titre d'événement européen. Notre situation continentale ne lui a pas permis de se développer librement comme celles d'Amérique ou d'Angleterre; elle s'est bien vite mêlée aux intérêts des autres peuples; de là encore un principe de dissentiment. Enfin les progrès de la science et de la critique historiques, par des comparaisons plus

exactes et plus profondes de notre histoire avec celles des autres pays, ont dû rectifier plus d'un préjugé, ou peut-être aussi quelquefois en apporter de nouveaux.

Nous n'avons pas la présomption d'ajouter une nouvelle opinion, une théorie nouvelle à tout ce qui a été écrit, pensé, professé, par tant d'écrivains illustres; nous croyons qu'il vaut mieux restreindre le champ des dissentimens que de l'étendre sans cesse. Il nous a semblé que, pour se préparer à bien juger un si grand événement, il serait bon de rassembler toutes les opinions émises par des juges compétens, toutes celles du moins, bonnes ou mauvaises, qui comptent et qui ont un poids. Peut-être ces jugemens, recueillis avec sincérité, résumés avec précision, critiqués avec équité, pourront-ils se servir de contrôle les uns aux autres, et la vérité, qui est une moyenne, ressortira-t-elle d'elle-même du conflit de ces dépositions contradictoires. C'est dans cet esprit que nous avons tracé cette sorte d'esquisse historique d'une philosophie de la révolution française. On peut, sans forcer les choses, la diviser en deux périodes distinctes : la période militante, où nous voyons en présence le pour et le contre, le oui et le non, avec tous les excès de la passion et du parti-pris; la période critique, période de réflexion, d'examen et de doute. Entre le fanatisme de la première période et le scepticisme de la seconde, c'est à la raison politique à nous enseigner le vrai chemin.

I. — ÉCOLE HISTORIQUE. — ÉCOLE PHILOSOPHIQUE. — BURKE ET FICHTE.

De tous les pays de l'Europe, celui où les principes de la révolution française ont le plus promptement attiré l'attention et provoqué l'examen a été l'Angleterre, accoutumée depuis longtemps à la libre discussion sur les matières politiques, et qui, nous ayant donné l'exemple d'une révolution semblable à la nôtre, pouvait se montrer à la fois fière de notre imitation et inquiète d'en ressentir les contre-coups. Au premier rang de ceux qui tout d'abord prirent parti pour nous et qui jamais n'abandonnèrent notre cause, il faut compter le grand orateur du parti whig, le célèbre adversaire de Pitt et l'un de ses successeurs au ministère, Fox, dont le peuple français ne doit pas oublier le nom, tant sont rares chez nos voisins les hommes d'état qui ont aimé la France! Parmi les adversaires de la révolution, parmi ceux qui, avec une égale conviction, un égal amour pour leur pays et aussi, croyaient-ils, pour la liberté et l'humanité, ont, soit à la tribune, soit dans des écrits, combattu et solennellement réprouvé cette révolution nouvelle, si différente à

leurs yeux de leur révolution nationale, il faut nommer Burke, l'un des chefs du parti whig aussi bien que Fox, lié jusque-là avec celui-ci de la plus étroite amitié, mais qui rompit avec lui dans une séance mémorable du parlement sans autre cause que cette division même d'opinion provoquée entre eux par les événemens de France.

Fox n'a rien écrit sur la révolution française; il n'a émis son opinion que dans des discours. Burke ne s'est pas contenté de porter contre elle à la tribune les accusations les plus provoquantes; il publia un manifeste amer et diffus, quoique plein de vues pénétrantes et prophétiques, sous ce titre : *Réflexions sur la révolution de France*, et sous forme de lettre à un ami (1). Dans cet ouvrage, on voit Edmond Burke préoccupé au plus haut point de la crainte que les principes nouveaux ne vinssent à passer en Angleterre à la faveur d'une confusion assez naturelle entre les deux révolutions qui ont eu lieu dans les deux pays. Il ne manquait pas alors, même en Angleterre, d'esprits ardens pour faire remarquer que la constitution anglaise reposait ou semblait reposer sur le principe que l'on essayait d'introduire en France, à savoir le principe de la souveraineté populaire, ce qui pouvait donner lieu de redouter que l'on n'en tirât les mêmes conséquences.

A cette méthode philosophique et radicale, qui caractérise la révolution de France et qui a toujours été le propre des écoles révolutionnaires, Burke oppose la méthode historique, qui a signalé celle d'Angleterre. Il est loin de défendre, comme les jacobites, le principe du droit divin; mais il soutient que le changement de dynastie qui a eu lieu en Angleterre au XVIIe siècle n'a été qu'une « dérogation exceptionnelle » à la loi de la succession héréditaire, et une dérogation que l'on a essayé de rendre aussi étroite que possible. Il est aisé, selon lui, de concilier « le principe sacré de l'hérédité de la couronne avec le pouvoir d'en changer l'application. » On ne doit le faire « qu'à l'égard de la partie peccante, » et il ne faut pas « décomposer le corps politique tout entier, sous prétexte de créer un ordre absolument nouveau. » Avec le sens pratique qui caractérise en politique l'esprit anglais, Burke établit que dans une société, à côté du principe de « conservation, » il doit y avoir un principe de « redressement, » — autrement une société dont le chef serait absurde ou criminel serait condamnée à périr; mais ce redres-

(1) Cet ouvrage produisit un grand effet en Europe. Thomas Payne l'Américain en fit une réfutation dans son livre des *Droits de l'homme*. Priestley l'a combattu également dans ses *Réflexions sur la révolution*, 1791, traduction française. Voir sur Burke la remarquable étude de M. de Rémusat dans la *Revue* des 1er janvier et 1er février 1853.

sement doit être limité au strict nécessaire, et s'éloigner aussi peu que possible de l'ordre régulier et traditionnel. C'est ainsi que lors de la révolution de 1688 le roi Jacques II fut censé avoir abdiqué, et que le trône fut déclaré vacant, ce qui en permettait l'accès au plus proche héritier; cependant on ne doit pas conclure de ce cas particulier à un droit absolu « de détrôner les rois et de les remplacer. » En vertu de ces principes, Burke nie que le peuple ait le droit de changer son gouvernement quand il lui plaît, et de s'en faire un à sa fantaisie. La seule idée « d'un nouveau gouvernement » suffit, à ses yeux, pour inspirer « le dégoût et l'horreur. » La liberté anglaise n'est pas un droit *a priori*, c'est « un héritage; » elle a « ses armoiries, ses galeries de portraits, ses inscriptions, ses archives, ses preuves et ses titres. » En un mot, dit Burke éloquemment, « notre liberté est *noblesse.* »

C'est cette liberté traditionnelle et historique, fondée sur des monumens et non sur des abstractions, que Burke aurait voulu voir établir en France. Il reconnaît que la vieille constitution française avait été bien « endommagée; » mais il en restait encore « des pans de murailles, » et « ses fondations avaient subsisté. » Il essaie alors de montrer comment les droits de la noblesse, l'organisation du clergé, les parlemens, les priviléges provinciaux, comment toutes ces institutions, plus ou moins altérées et dégradées par le temps, auraient pu avec quelques réparations servir à reconstruire l'édifice nouveau.

Il sera sans doute éternellement regrettable que la révolution française n'ait pu se dénouer, comme l'eût désiré Burke, par une transaction entre le passé et l'avenir, entre l'aristocratie et la démocratie, la royauté et le peuple, entre la tradition et le progrès, le privilége et le droit. Nul doute qu'un progrès continu et régulier ne vaille mille fois mieux que ces évolutions brusques qui détruisent tout et ont en outre le malheur de produire dans la suite toute sorte de contre-coups où s'épuisent les forces des nations. Heureux les peuples chez lesquels la tradition est novatrice et l'innovation conservatrice! Ce sont là aujourd'hui des vérités devenues banales; si banales qu'elles soient, on ne peut trop s'en pénétrer. Inspirons-nous pour l'avenir de conseils si salutaires, qui sont toujours trop opportuns; mais, pour ce qui est du passé, n'oublions pas les faits et les circonstances qui eussent rendu bien difficile, sinon impossible, la transaction que les critiques regrettent, que nous regrettons avec eux.

Burke et ses modernes disciples opposent sans cesse à la France l'exemple de l'Angleterre, ils ne parlent jamais que de 1688; ils paraissent oublier qu'il y a eu une certaine année 1640 où les An-

glais sont loin d'avoir montré ce même esprit de sage réformation sans violence qu'ils ont fait voir cinquante ans plus tard. Oui, sans doute, en 1688 les Anglais ont fait une révolution prudente et habile, mais c'était quarante-huit ans après la première. Ne semble-t-il pas que ce soit une révolution assez radicale que celle qui a décapité Charles Ier, établi la république en Angleterre et fait de Cromwell un protecteur? En supposant que la France, comme le voulait Burke, eût dû imiter les Anglais, elle avait devant elle cinquante ans pour cela. Jusqu'en 1830, l'Angleterre n'avait pas le droit de nous rien reprocher, car nous n'avions fait que ce qu'elle avait fait elle-même. C'est elle qui nous avait donné l'exemple du régicide, celui de la république, celui du gouvernement militaire, celui d'une contre-révolution, celui enfin d'une révolution nouvelle dans une branche cadette. Que l'on reproche aujourd'hui à la France de n'avoir pas su encore s'arrêter dans une combinaison raisonnable et de courir éternellement dans l'inconnu, on le comprend; mais Burke n'avait pas ce droit : c'était lui qui était l'impatient en demandant à la France de s'arrêter du premier coup à cet état que l'Angleterre avait mis un demi-siècle à atteindre.

D'ailleurs Burke, prévenu par le modèle qu'il avait sous les yeux, ne croyait-il pas trop facilement à la possibilité d'imiter en France un pareil exemple? Montesquieu semble avoir mieux vu quand il a dit : « Abolissez dans une monarchie les prérogatives des seigneurs, du clergé, de la noblesse et des villes, vous aurez bientôt un état populaire, ou bien un état despotique. » Qu'avait donc fait l'ancienne monarchie, et cela depuis deux ou trois siècles? Elle avait détruit toutes les libertés héréditaires : communes, parlemens, aristocratie, états-généraux, clergé, tout avait été effacé, détruit, nivelé au profit du prince. Comment reconstruire ce vieil édifice de la constitution française? Où retrouver les vieilles chartes et les titres de cette liberté traditionnelle qui eût dû être notre héritage? Burke a bien raison de dire « qu'aucun pouvoir, aucune institution ne peut rendre les hommes différens de ce que Dieu, la nature, l'éducation et les habitudes les ont faits. » Or en France précisément la tradition était niveleuse, c'est la royauté qui la première avait commencé à niveler; la démocratie était donc en France une conséquence historique aussi bien que l'aristocratie en Angleterre.

On ne peut méconnaître le danger d'une révolution qui part de principes trop généraux et trop abstraits, car, ces principes n'ayant pas de détermination précise, chacun les détermine à sa guise, et, lorsqu'il les croit violés, en appelle aussitôt au droit de la force. Aussi est-il permis de dire avec Burke que la révolution a préparé

« une mine » dont l'explosion fera sauter tous les gouvernemens. Cette mine, « ce sont les droits de l'homme. » Il fait remarquer avec raison que tous ces droits sont absolus et extrêmes en théorie, tandis que dans la réalité ils ne peuvent jamais être « qu'une moyenne, un compromis entre un bien et un mal, souvent même entre deux maux. » On ne peut méconnaître la justesse théorique de ces assertions. Il est permis de regretter que la révolution ait débuté par une préface métaphysique; il était inutile et peut-être dangereux de formuler ces droits sous une forme absolue, qui en rendait l'application très difficile; après tout n'est-ce peut-être là qu'une question de forme et de conduite, peut-être, en examinant de près ce décalogue célèbre des droits de l'homme et du citoyen, trouverait-on que ces droits réclamés alors étaient précisément cette moyenne de besoins légitimes et nécessaires, auxquels les mœurs, les lumières, les intérêts grandissans avaient graduellement amené les esprits, et que, s'il y a eu une explosion soudaine et effroyable, c'est que ces besoins n'avaient pas été satisfaits à temps.

Il faut d'ailleurs, dans cette célèbre déclaration, distinguer les principes de l'ordre politique et ceux de l'ordre civil. Autant les premiers ont été impuissans jusqu'ici à nous donner un ordre durable, autant les seconds ont été vivaces et énergiques malgré de partielles et passagères mutilations. C'est un fait que les principes de la déclaration des droits ont été précisément ce qu'il y a eu de plus solide et de plus persistant dans l'histoire de nos révolutions. Toutes les institutions politiques qui ont essayé de se fonder ont péri les unes après les autres, et c'est encore un problème de savoir si une révolution aussi radicale peut enfanter ou supporter un gouvernement; mais, tandis que les constitutions périssaient, les bases sociales posées par la déclaration des droits demeuraient inébranlables. La charte de 1814 et la constitution de 1852 reconnaissaient explicitement ces principes fondamentaux. Bien plus, ces principes tendaient à devenir les principes de toute société civilisée, et l'aristocratique Angleterre elle-même s'y pliait peu à peu aussi bien que l'Allemagne féodale.

Tandis que Burke se place, dans sa critique, au point de vue exclusif de l'histoire et de la tradition, le philosophe allemand Fichte, alors dans sa jeunesse, et tout plein de cette ivresse idéologique et spéculative dont l'Allemagne s'est bien guérie depuis, soutient le point de vue philosophique avec la naïveté la plus intrépide et avec une exubérance de phraséologie abstraite qui au moins n'était pas au XVIIIe siècle le défaut de nos philosophes. Fichte nous apprend (1)

(1) Les *Considérations destinées à rectifier les jugemens du public sur la révolution française*, publiées par Fichte en 1793, et traduites en français par M. Jules Barni en 1859.

que, « pour juger de la légitimité d'une révolution, » il faut « remonter jusqu'à la forme originale de notre esprit, » que « c'est de notre moi, non pas en tant qu'il est façonné par l'expérience, mais du moi pur en dehors de toute expérience, » qu'il faut tirer ce jugement. On voit à quelle subtilité d'abstraction il faut s'élever, selon le philosophe allemand, pour être en état de dire son avis sur la révolution française.

A la vérité, Fichte fait une distinction importante : il y a, selon lui, deux choses à distinguer dans une révolution, la légitimité et la sagesse. La légitimité ne peut être jugée que par des principes *a priori* puisés « dans l'essence du moi. » Pour ce qui est de la sagesse, il faut consulter l'expérience. On croit peut-être que l'auteur ici va faire quelque concession à l'école historique. En aucune façon. L'expérience, pour lui, ce n'est pas celle de l'histoire : « que nous sert-il de savoir combien il y a eu de grandes monarchies, et quel jour a eu lieu la bataille de Philippes? » Non, la vraie expérience est celle de la psychologie : c'est « la connaissance expérimentale de l'âme humaine. » C'est là, suivant lui, la manière de juger la plus solide et la moins sujette à tromper : « l'histoire vulgaire n'a rien à y voir. »

Ainsi l'histoire, qui est tout pour Burke, n'est absolument rien pour Fichte : l'un ne voit qu'héritage et traditions historiques, l'autre s'éloigne avec dédain de tous les faits politiques et sociaux. Il s'enferme dans son moi pur; quand il daigne descendre jusqu'à l'expérience, c'est encore à l'expérience abstraite sur l'homme en général qu'il veut avoir recours, et non à l'expérience vivante et concrète de l'historien. Au reste, de ces deux questions posées par lui, la légitimité et la sagesse de la révolution, Fichte n'a traité que la première, et encore sans sortir des plus hautes généralités. Pour lui, la question de savoir si une révolution est légitime ou non revient à celle-ci : est-il permis à un peuple de changer sa constitution politique? Afin de prouver ce droit, Fichte s'appuie sur le principe de Rousseau, c'est-à-dire sur l'idée du contrat social. Qui a vu un tel contrat, demande-t-on, où en sont les titres? Dans quel temps, dans quel lieu a-t-il été passé? Fichte répond qu'il ne faut pas entendre le contrat social dans un sens historique, que Rousseau lui-même ne l'a jamais entendu ainsi, que ce contrat n'est qu'une « idée, » que c'est d'après cette idée, considérée comme type et comme règle, que les sociétés doivent agir. Ce n'est donc pas en fait, c'est en droit que les sociétés civiles reposent sur un contrat. Il suit manifestement de ce principe que les peuples ont le droit de changer leurs institutions; les contractans peuvent toujours modifier les termes du contrat. Ne pourrait-il pas se faire cependant que l'essence du contrat social fût précisément d'être éternel et

irrévocable? Non, car une telle immutabilité est contraire à la destination de l'humanité. Cette destination, selon Fichte, est la « culture, » c'est-à-dire l'exercice de toutes nos facultés en vue de la liberté absolue, de l'absolue indépendance à l'égard de tout ce qui n'est pas nous-mêmes, de tout ce qui n'est pas notre « moi pur » et absolu. En termes plus simples, l'homme est ici-bas pour se développer et pour subordonner les objets de la nature sensible à ses facultés morales. Il a donc le droit d'écarter progressivement les entraves qui s'opposent à son développement intérieur, il a le droit de modifier toutes les institutions politiques qui n'ont pas pour but le développement de sa liberté; or il n'en est aucune qui ne soit plus ou moins pour lui un obstacle, nulle institution n'est donc immuable. Celles qui sont mauvaises et vont contre le but de tout ordre politique doivent être changées; les bonnes au contraire se changent d'elles-mêmes. « Les premières sont un feu de paille pourrie qu'il faut éteindre, les secondes une lampe qui se consume à mesure qu'elle éclaire. »

Fichte porte si loin le principe du contrat social, qu'il admet que tout homme a le droit de se soustraire à la société civile dont il fait partie : il reconnaît le même droit à une réunion d'hommes quelconque, et n'est nullement effrayé de ce que l'on appelle un état dans l'état; en un mot, il reconnaît le droit de sécession dans son sens le plus extrême. Si ce droit appartient au plus petit nombre, à plus forte raison au plus grand nombre, à plus forte raison à tous : c'est ainsi que du droit de sécession il passe au droit de révolution.

En se plaçant à un point de vue aussi rigoureusement abstrait, on peut croire avoir écarté toutes les difficultés; on n'en résout aucune. Nul doute qu'un peuple n'ait toujours le droit de faire les institutions qui lui plaisent; mais en réalité un peuple n'est jamais dans cet état de nature idéal où l'on se place. Il est toujours dans un état civil et politique déterminé, il obéit à des pouvoirs légaux, et, en dehors de ces pouvoirs légaux, rien ne se fait de droit. La question est donc celle-ci : y a-t-il des cas, et quels sont-ils, où le peuple, convoqué ou non par l'autorité légale, redevient souverain, est autorisé à faire table rase et à reconstruire un édifice absolument nouveau? C'est là le vrai problème que soulève la révolution française. Or, quelque large part que l'on puisse faire au dogme de la souveraineté populaire, il est bien difficile d'admettre que, le jour où les états-généraux ont été réunis, le roi a cessé d'être roi, la noblesse a cessé d'être noblesse, les parlemens parlemens, que toutes les institutions ont été suspendues, et que le peuple est rentré dans l'état de nature. Aucune société humaine ne peut subsister sans une certaine forme de légalité, écrite ou non écrite, sans un cer-

tain ordre civil et politique; elle est soumise à cet ordre jusqu'à ce qu'elle l'ait remplacé, et elle ne peut le transformer qu'en s'y soumettant, c'est-à-dire d'accord avec lui. En droit pur et abstrait, un peuple, par cela seul qu'il est rassemblé dans ses comices, est le seul souverain; en droit historique et positif, l'ensemble des institutions établies représente seul la loi, et rien n'y peut être changé sans le concours et le consentement des pouvoirs légaux. Tel est le problème dont Fichte ne paraît pas avoir compris toute la difficulté.

A notre avis, il n'y a pas de critérium absolu et *a priori* qui puisse permettre de juger de la légitimité d'une révolution. C'est une question d'appréciation, et le jugement doit être, si j'ose m'exprimer ainsi, en raison composée du droit historique et du droit philosophique, de la légalité et de la justice. Appliquons ce principe à la révolution française. Sans nous demander si un peuple a le droit de changer son gouvernement, nous dirons qu'un peuple ne doit pas périr par les institutions qui sont chargées de le conserver. Or en 1789 la royauté française non-seulement était devenue impuissante, mais elle s'était déclarée elle-même impuissante par la convocation des états-généraux. Après avoir essayé de tous les moyens, voyant qu'il lui était absolument impossible de gouverner, elle a rassemblé la nation; par là même, elle abdiquait comme puissance absolue : en appelant la nation à partager sa responsabilité, elle l'appelait à partager le pouvoir, car, s'il ne peut point y avoir de pouvoir sans responsabilité, il n'y a pas non plus de responsabilité sans pouvoir. La nation à son tour, ou tout au moins cette partie de la nation la plus nombreuse, à savoir la classe productive et laborieuse, à laquelle on venait demander de sauver les finances de l'état, avait le droit de prendre des garanties pour l'avenir, et par conséquent d'être délivrée des entraves qui pesaient sur elle. Ainsi l'abolition du régime féodal et de la royauté absolue était implicitement contenue et acceptée d'avance dans la convocation des états-généraux. Ces deux points sont les deux articles essentiels de la révolution française. Elle est donc à la fois dans son principe non-seulement juste, mais encore légitime. Quant aux événemens ultérieurs que le conflit des intérêts et des passions et les complications extérieures ont pu amener, quant au degré de destruction ou de transaction auquel on eût dû s'arrêter, quant aux déviations qui se sont produites, ce sont là des questions qu'il n'appartient qu'à l'histoire de résoudre, et qui échappent à toute appréciation générale. Ceux qui défendent encore aujourd'hui la révolution ne sont nullement obligés d'en accepter toutes les phases et tous les accidens. L'essentiel de cette révolution est dans l'abolition de l'ancien régime : or l'ancien régime abdiquait lui-même par l'impuissance où il était

de gouverner. La révolution est donc juste en elle-même, quelque erronée et quelque coupable qu'elle ait pu être dans ses développemens.

II. — ÉCOLE MYSTIQUE ET THÉOCRATIQUE. — SAINT-MARTIN ET JOSEPH DE MAISTRE.

L'histoire et la philosophie ne sont pas les deux seuls points de vue auxquels on puisse se placer pour juger les événemens humains. Au-dessus de l'un et de l'autre est le point de vue religieux. Lorsqu'il ne s'agit que des faits ordinaires de la vie politique des peuples, non-seulement il n'est pas habituel, mais il est même indiscret d'y faire intervenir d'une manière trop précise la Divinité : c'est presque la rabaisser que de lui faire jouer un rôle à côté des petites passions et des vulgaires intérêts qui s'agitent dans les affaires des hommes. Lorsque les événemens prennent de vastes proportions, lorsqu'ils provoquent, par une grandeur inattendue, l'étonnement et l'épouvante, le penseur et le croyant échappent difficilement à la tentation de voir dans ces grandes crises la présence vivante et la main terrible de la Providence. L'évêque Salvien nous apprend que, lors des grandes invasions, les peuples étonnés se demandaient avec effroi : « Pourquoi des Romains, pourquoi des chrétiens étaient-ils vaincus par des barbares? » De même Joseph de Maistre nous apprend que les vaincus de la révolution éprouvaient la même surprise, et ne pouvaient rien s'expliquer de ce qui se passait devant eux. « *Je n'y comprends rien*, c'est le grand mot du jour. Comment! les hommes les plus coupables de l'univers triomphent de l'univers! » De part et d'autre, à la même question même réponse. Les invasions, comme la révolution, étaient un châtiment divin. « Nous sommes jugés, disait Salvien, par un jugement de Dieu, et c'est pour notre perte qu'a été envoyée contre nous cette race qui marche de pays en pays, et de ville en ville, ravageant tout sur son passage : c'est la main céleste qui les a poussés en Espagne pour châtier les forfaits des Espagnols; c'est elle qui les a contraints de passer en Afrique pour tout dévaster. Eux-mêmes avouaient que ce qu'ils font n'était pas leur œuvre, *suum non esse quod facerent*, et qu'ils étaient poussés par un décret divin. » Un même sentiment d'effroi et de sévère mysticisme a dû s'emparer des âmes à la vue des destinées prodigieuses de la révolution, de cette nouvelle invasion des barbares, comme l'appelait Mme de Staël, aussi meurtrière, aussi dévastatrice que celles qu'avait vues Salvien.

Ce sentiment se fait jour dans deux penseurs très différens, mais liés par quelques traits communs, et qui ont donné l'un et l'autre

de la révolution française une théorie analogue : Saint-Martin, le philosophe, le hardi et candide mystique; Joseph de Maistre, l'auteur du *Pape*, l'éloquent et intrépide théocrate; l'un passablement hérétique, mais plus préoccupé du ciel que de la terre, l'autre plus orthodoxe, mais beaucoup plus attentif aux intérêts de la terre qu'à ceux du ciel; l'un plutôt ami, l'autre adversaire déclaré de la révolution. Tous deux lui prêtent un sens religieux; seulement l'un croit qu'elle va réaliser l'idéal mystique qui est dans son âme et qu'elle doit aboutir à une forme nouvelle de religion, l'autre la croit appelée au contraire à se terminer par la restauration de tout ce qu'elle a détruit.

C'est dans une *Lettre à un ami* (1) que Saint-Martin a exprimé ses vues sur la révolution et a ouvert la voie à M. de Maistre. Saint-Martin est un des premiers qui aient signalé dans la révolution non-seulement un grand événement de l'histoire de France, mais encore un événement de l'histoire de l'humanité. « C'est, dit-il, la révolution du genre humain. » Il y voit « la Providence s'y manifester à tous les pas. » Quelle est donc la signification de cet événement providentiel? C'est une grande expiation, c'est « une image abrégée du jugement dernier. » C'est une figure dans laquelle est représenté d'une manière successive tout ce qui, dans cette crise finale et suprême, se réalisera instantanément. La France a été « visitée » la première, et très sévèrement, parce que c'est elle qui a été la plus coupable; les autres nations à leur tour ne seront pas plus épargnées qu'elle.

La révolution française est donc, pour Saint-Martin aussi bien que pour Joseph de Maistre, une expiation; toutefois la pensée de l'un se distingue de celle de l'autre. Pour le premier, cette grande expiation est beaucoup moins le châtiment de la philosophie impie du XVIIIe siècle (2) que de l'idolâtrie chrétienne représentée par le sacerdoce catholique. Il fait remarquer que la révolution a frappé plus durement le clergé que la noblesse. La noblesse est sans doute pour lui « une excroissance monstrueuse; » mais elle n'avait plus beaucoup à perdre dans la révolution, la royauté et ses ministres l'ayant depuis longtemps abaissée. Les prêtres au contraire étaient encore « dans la jouissance de tous leurs droits factices et de leurs usurpations temporelles; » on ne peut se refuser à les regarder « comme les plus coupables et même comme les seuls auteurs de tous les torts et de tous les crimes des autres ordres. » C'est le

(1) *Lettre à un ami sur la révolution française*, Paris, l'an III, sans nom d'auteur. Je dois la communication de cet opuscule rare et curieux à mon ami M. Caro, dont on connaît l'intéressant écrit sur *la Vie et la Doctrine de Saint-Martin*, Paris 1852.

(2) Il considère Jean-Jacques comme « un envoyé, » comme « un prophète. »

clergé, dit encore Saint-Martin, qui est « la cause indirecte des crimes des rois. » C'est lui qui, tout en parlant sans cesse de Dieu, n'a cherché « qu'à établir son propre règne. » Il a couvert la terre de temples matériels « dont il s'est fait la principale idole. » Il a « égaré et tourmenté la prière » au lieu de lui ouvrir un libre cours. « Il a transformé tous les droits bienfaisans qu'il avait reçus en une despotique dévastation et un règne impérieux sur les consciences. » Il a fait de ses livres sacrés « un tarif d'exactions. » En un mot, Saint-Martin voit dans les prêtres « les accapareurs des subsistances de l'âme, » et, selon lui, c'est eux que la Providence a eus particulièrement en vue dans le cours de la révolution. Qu'on ne s'étonne pas d'un langage aussi amer et aussi violent : rien de plus fréquent chez les mystiques.

Quel est maintenant pour Saint-Martin le but de cette grande crise et quel en doit être l'effet? Ce but est essentiellement religieux. « La Providence, dit notre auteur, s'occupe plus des choses que des mots. Les guerres du XVIe siècle, que l'on appelle des guerres religieuses, n'ont été que des guerres politiques. La guerre de la révolution, qui semble n'être qu'une guerre politique, est au fond une guerre religieuse. Cette guerre est la crise et la convulsion des puissances humaines expirantes, se débattant contre une puissance neuve, naturelle et vive. » On peut dire à ce spectacle, comme les magiciens de Pharaon à la vue des prodiges de Moïse : « Ici est le doigt de Dieu. » Le but suprême de tous ces prodiges est de conduire les peuples « à la sublimité de la théocratie divine, spirituelle et naturelle, quelle que soit la forme de leur gouvernement. » Ainsi cette grande crise n'est qu'un signe annonçant une restauration ultérieure et « un plan positif de renouvellement. »

Saint-Martin n'était pas après tout un ennemi de la révolution, bien qu'il plaçât à un rang très secondaire le but politique et social qu'elle poursuivait. Il en partageait les passions contre l'ancien régime, contre les rois, les nobles et les prêtres, et, s'il y voyait un châtiment, c'était surtout le châtiment du passé. Joseph de Maistre au contraire est un adversaire absolu, irréconciliable, de la révolution. Pour lui, elle est mauvaise « radicalement. » Elle est « un événement unique dans l'histoire; » mais pourquoi? C'est qu'elle est un événement « satanique. » Cependant, si mauvaise qu'elle soit, et même précisément parce qu'elle est un mal absolu, il faut se garder de croire qu'elle n'ait été qu'un accident dû à quelque cause superficielle. La révolution est « une grande époque, » c'est un événement vraiment providentiel, c'est « une révolution décrétée, » c'est « un miracle » dans le sens propre du mot. La fatalité en est le caractère le plus saisissant. « La révolution mène les

hommes plus que les hommes ne la mènent. » N'est-ce pas le mot de Salvien : *barbari compelluntur inviti?*

On voit que de Maistre est conduit à parler de la révolution et de son génie fatal exactement comme feront plus tard les sectateurs fanatiques du jacobinisme. Pour lui comme pour eux, la France accomplit une mission dans le monde, et la révolution fait partie de cette mission. Seulement, pour les jacobins, la mission de la France est d'établir le règne de la raison et de la liberté; pour Joseph de Maistre, cette mission est d'être la nation très chrétienne. Or la France, ayant méconnu et trahi cette mission au XVIIIe siècle, ayant porté les mains sur l'arbre sacré qu'elle était chargée de protéger et de faire fleurir, a dû être châtiée en proportion de son péché. Le crime ayant été immense, la punition doit l'être également. Pourquoi punir les innocens pour les coupables? C'est qu'il n'y a point d'innocens. La nation tout entière est coupable du plus grand attentat qui ait été commis, de l'attentat contre le souverain, de la mort de Louis XVI. « Il y a eu des nations condamnées à mort au pied de la lettre. » Le peuple français semble l'avoir compris, tant il s'est prêté passivement à son propre châtiment. « Jamais le despote le plus sanguinaire ne s'est joué de la vie des hommes avec tant d'insolence, et jamais peuple passif ne se présentera à la boucherie avec plus de complaisance. Le fer et le feu, le froid et la faim, les souffrances de toute espèce, *rien ne le dégoûte de son supplice.* »

A ce point de vue d'un fatalisme farouche et judaïque, la terreur s'explique aisément; il fallait que ce fût la révolution qui se châtiât elle-même. La contre-révolution n'eût jamais pu faire justice, car les juges auraient appartenu à la classe offensée; d'ailleurs l'autorité légitime garde toujours quelque modération dans le châtiment des crimes; lorsqu'elle passe certaines bornes, elle devient odieuse. Ainsi, suivant de Maistre, les jacobins, en se dévorant les uns les autres, ont travaillé à se punir eux-mêmes pour épargner la nécessité des supplices à la monarchie légitime. Ils ont fait plus, ils ont sauvé la France. « Qu'on y réfléchisse bien, on verra que, le mouvement révolutionnaire une fois établi, *la France et la monarchie ne pouvaient être sauvées que par le jacobinisme...* Comment résister à la coalition? par quel moyen surnaturel briser l'effort de l'Europe conjurée? *Le génie infernal de Robespierre pouvait seul opérer ce prodige.* »

Saint-Martin et de Maistre ont fait preuve de profondeur et de sagacité en reconnaissant dans la révolution le caractère d'un événement général de l'histoire du monde. La révolution est sans doute un événement providentiel, et annonce une ère nouvelle dans le

monde. Si l'on considère en outre le fanatisme sanglant du génie révolutionnaire, il est permis de dire que c'est aussi un événement satanique. Satanique et providentiel, tel est bien le double aspect de la révolution : telle elle se présente encore à nos yeux aujourd'hui. Enfin il est vrai qu'elle est une expiation, expiation de deux siècles de despotisme et de licence. Si ces deux écrivains ont bien caractérisé la révolution française dans son présent et dans son passé, on peut dire que leur sagacité a été en défaut quand ils ont essayé de prophétiser l'avenir. D'une part, en fait de renouvellement religieux, rien ne s'est produit de semblable à ce qu'avait rêvé Saint-Martin, ou du moins tout ce qui a été essayé en ce genre a misérablement échoué. D'autre part, la restauration religieuse de l'ancien ordre social et la contre-révolution prédite par Joseph de Maistre paraissent plus éloignées que jamais. La lutte entre l'église et la révolution s'accentue de jour en jour. L'église est de plus en plus refoulée dans l'ordre spirituel, et l'ordre temporel s'inspire au contraire de plus en plus de l'esprit philosophique. Enfin, sans pouvoir déterminer encore avec précision le but et les résultats suprêmes de la révolution, il semble bien que ce but consiste plutôt dans une purification ou extension des principes de 89 que dans une rétractation de ces principes.

Peut-être cependant nos deux prophètes ne paraissent-ils s'être trompés que parce que leur vue s'étend au-delà de ce que nos regards peuvent embrasser aujourd'hui; peut-être ce qu'ils ont prédit se réalisera-t-il, quoique sous une forme différente de celle qu'ils ont cru entrevoir. Qui sait si l'église, lorsque la lutte encore toute brûlante sera terminée ou apaisée, ne trouvera pas dans la liberté moderne une puissance d'action qu'elle ne soupçonne point, et qui lui servirait à restaurer un empire plus solide que celui qu'elle aura perdu? Qui sait si, en dehors de l'église, tous ces élémens confus et divergens de rénovation religieuse, qui témoignent au moins d'un besoin réel et profond, ne trouveront pas à s'organiser autour d'un centre commun, et si la vieille forme chrétienne, plus ou moins transformée, ne sera pas encore ce foyer commun? En critiquant les prophètes, évitons de prophétiser à notre tour; ce que l'on peut dire néanmoins à l'heure qu'il est, c'est que le monde européen, s'il ne veut pas périr comme l'empire romain, doit trouver un symbole religieux qui puisse arracher les âmes au double mal qui se les dispute aujourd'hui : un criminel athéisme et une théocratie rétrograde.

L'idée théologique est l'idée dominante du livre de Joseph de Maistre; elle n'est pas la seule. Comme Burke, il soutient les principes de l'école historique; comme lui, mais avec une précision

supérieure, il soutient que les institutions sont avant tout des faits traditionnels et non le produit artificiel de la volonté humaine. De là ces aphorismes souvent cités : « aucune constitution ne résulte d'une délibération, les droits des peuples ne sont jamais écrits; — plus on écrit, plus l'institution est faible; — nulle nation ne peut se donner la liberté, si elle ne l'a pas. » C'est pour lui l'erreur fondamentale de la révolution française d'avoir été une révolution *a priori*, métaphysique, partant de définitions vagues et de formules abstraites, et, au lieu de rechercher les droits des Français et les institutions qui leur étaient propres, d'avoir proclamé les « droits de l'homme, » comme s'il y avait quelque part un être vivant et concret qui s'appelât l'homme : « Il n'y a pas d'homme dans le monde. J'ai vu des Français, des Italiens, des Russes; mais, quant à l'homme, je déclare ne l'avoir jamais rencontré de ma vie. »

Cette objection spirituelle et spécieuse est une de celles qui ont eu le plus de succès; elle a été souvent reproduite, elle l'est encore. Cependant ne pourrait-il point se faire qu'il y eût quelque part dans le monde un peuple dont précisément la fonction propre fût de transformer en idées générales les faits sociaux, un peuple qui préférerait l'abstrait au concret, l'universel à l'individuel, un peuple qui, doué au plus haut degré de l'instinct de sociabilité, chercherait plutôt dans les hommes ce qu'ils ont de commun que ce qu'ils ont de différent, un peuple plus préoccupé de ce qui doit être que de ce qui a été, renonçant volontiers à la tradition pour obéir à la raison idéale, un peuple philosophe non à la manière des Allemands, qui n'entendent par philosophie que la métaphysique, ou à la manière des Anglais, qui n'y voient qu'un pur empirisme, mais pour qui la philosophie serait la justice et l'équité? Or, si ce peuple s'éclaire, si les abus continuent de s'accroître en même temps que la raison se forme, si à un moment donné il éclate un conflit entre l'esprit public et des institutions surannées, ne sera-t-il pas vrai qu'en réclamant des droits généraux et universels, en proclamant des droits de l'homme, ce peuple sera précisément fidèle à sa propre nature, à son propre génie, à ses propres traditions? Ne craignons donc point, malgré les critiques du patricien théocrate et de ses modernes disciples, d'applaudir à la révolution, pour avoir essayé d'établir les droits de l'homme en général au lieu de priviléges historiques. Nous ne blâmons pas ceux chez qui la liberté est noblesse et héritage; cependant nous avouons qu'elle est préférable encore lorsqu'on la possède à titre de droit. Pourquoi l'homme ne chercherait-il pas à se rapprocher de jour en jour davantage de l'essence de l'homme? Ce beau titre « d'homme » n'a rien qui soit indigne de qui que ce soit. Il a pour lui l'antiquité profane : *homo*

res sacra homini, dit Sénèque; il a l'antiquité sacrée : *faciamus hominem ad imaginem nostram*. Eh quoi! lorsque Dieu créa le premier homme, notre théocrate eût-il pu lui dire qu'il ne connaissait pas l'homme en général, qu'il connaissait seulement des Anglais, des Français et des Russes? Adam était-il donc Anglais ou Russe? Qu'était-il? Homme, et rien davantage.

C'est aussi bien le génie du christianisme que de la philosophie de rattacher les hommes à un type commun et en quelque sorte à une idée pure. La révolution ne s'est donc pas trompée en proclamant les droits de l'homme; elle s'est trompée, comme le catholicisme du moyen âge, en les imposant par le fer et par le feu.

III. — ÉCOLE CONSTITUTIONNELLE ET LIBÉRALE. — Mme DE STAEL. MM. THIERS ET MIGNET.

Tandis que les écoles aristocratique et théocratique repoussaient et réprouvaient la révolution absolument et sans réserves, l'école constitutionnelle, tout en répudiant ses excès, s'efforçait timidement de lui faire sa part, et bientôt la jeune école libérale de la restauration, plus hardie, allait en entreprendre la défense avec éclat. Dès 1792, Mounier lui même, l'un des premiers cependant qui eussent désespéré, et qui dès les journées d'octobre avait abandonné l'assemblée constituante, où, croyait-il, il n'y avait plus de bien à faire, Mounier, dans le livre même où il demandait une contre-révolution (1), faisait la critique la plus sévère de l'ancien régime, et en déclarait le rétablissement impossible. Il justifiait les premiers actes des états-généraux, auxquels il avait participé, à savoir la réunion des ordres et le serment du Jeu de Paume, et ne trouvait la révolution illégitime qu'à partir du moment où elle l'avait dépassé : disposition fréquente en temps de révolution, où chacun prend sa propre opinion pour critérium absolu du vrai et du faux.

A la même nuance d'opinion, mais avec plus d'ouverture d'esprit et quelque degré de plus de hardiesse et d'espérance, se rattachait Mme de Staël, dont on connaît les belles *Considérations sur la révolution française*. Malheureusement pour nous, ce sont plutôt des mémoires sur la révolution et surtout sur M. Necker qu'une appréciation théorique et générale. On y trouve des vues justes et fines sur les événemens plus qu'un jugement sur l'ensemble. On peut en extraire néanmoins deux considérations importantes. La première est cette pensée souvent citée, « qu'en France c'est la liberté qui est ancienne, et le despotisme qui est nouveau. » La se-

(1) Mounier, *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. Genève 1792.

conde, c'est qu'avant 89 la France n'avait pas de constitution politique, et que c'est le droit d'un peuple d'avoir une constitution.

Par la première de ces pensées, Mme de Staël s'armait, pour défendre la révolution, des objections mêmes dirigées contre elle. On reprochait à la révolution d'avoir voulu créer un ordre de choses tout nouveau en fondant la liberté sur une terre profondément monarchique; on répétait avec de Maistre que nul peuple ne peut se donner la liberté, s'il ne l'a déjà. Mme de Staël, en cela d'accord avec Burke (combien de fois n'arrive-t-il pas que des adversaires pensent la même chose?), répondait que, si la France n'avait plus la liberté en 1789, elle l'avait eue autrefois; elle montrait, après Retz, Fénelon, Montesquieu, que, s'il y avait eu usurpation, c'était de la part de la monarchie, qui s'était faite graduellement absolue, bien qu'elle ne l'eût pas toujours été. Ainsi la liberté réclamée en 89 n'était pas seulement de droit naturel, elle était encore de droit historique. Sans doute l'école aristocratique aussi bien que l'école libérale pouvait invoquer une semblable argumentation en faveur d'une restauration quasi féodale; mais cette restauration même n'eût pu avoir lieu sans révolution.

Mme de Staël n'avait pas plus de peine à montrer que la France en 1789 n'avait plus de constitution, si même elle en avait jamais eu. Excepté en effet le principe de l'hérédité monarchique, excepté encore la loi salique, il serait difficile de retrouver ce que l'on appelle les lois fondamentales de l'ancienne monarchie. « Cependant, disait Mme de Staël, c'est le droit d'un peuple d'avoir une constitution, » et ce droit était reconnu par les partisans mêmes de la monarchie traditionnelle (1). La révolution, au moins en principe, était donc légitime. A la vérité, ce prétendu droit pour un peuple d'avoir une constitution pourra paraître encore une utopie abstraite, car nous sommes devenus aussi sceptiques en matière de constitution qu'on était confiant et candide en 89. Toutefois ce serait ne pas comprendre la question, ce serait opposer un préjugé à un autre, que d'invoquer contre Mme de Staël notre scepticisme actuel à l'égard de ces « chiffons de papier » qu'on appelle des constitutions écrites. On peut très bien soutenir, et c'est notre opinion, que les meilleures constitutions sont celles qui se créent chaque jour par l'usage, par la pratique, par l'expérience, et non par des com-

(1) M. de Monthion, chancelier du comte d'Artois, dans un écrit publié en 1790, *Rapport à sa majesté Louis XVIII*, commençait par déclarer, selon Mme de Staël, que, s'il n'y avait pas de constitution en France, la révolution était justifiée, car tout peuple a droit d'avoir une constitution politique. Seulement cet auteur essayait de prouver, contre M. de Calonne, que la France avait une constitution; mais Mme de Staël le réfute très solidement.

binaisons abstraites. Seulement, pour que ce perfectionnement pratique de constitution soit possible, il faut évidemment qu'il y ait déjà des institutions préexistantes, les plus simples de toutes, si l'on veut, quelques institutions qui puissent se modifier et se développer avec le temps, car s'il n'y en a pas du tout, comment voulez-vous qu'elles se perfectionnent? Ceux qui raillent nos dix ou douze constitutions comme des œuvres vaines ont raison, s'il s'agit des théories propres à chacune d'elles; mais ils ne remarquent pas que, de toutes ces constitutions, il s'est dégagé par la pratique un certain nombre de principes durables et communs à toutes : par exemple, le droit de voter l'impôt, le principe représentatif, plus ou moins limité, plus ou moins libre, la séparation des pouvoirs, le droit d'une représentation municipale et départementale, etc. Sans doute l'application de ces principes a pu être à certaines époques plus ou moins fictive; il en a été souvent de même en Angleterre, et cependant nous vantons et envions les traditions anglaises. Il faut donc reconnaître que, malgré tant de révolutions, il s'est produit en France depuis 89 quelques germes de traditions politiques; mais en 89, même ces germes, tels quels, n'existaient pas, et il s'agissait de les faire naître ou de les faire renaître, chose impossible sans une révolution.

Tel était l'ordre d'idées de l'école constitutionnelle : elle répudiait la révolution violente, elle l'abandonnait presque à l'origine, les uns aux journées d'octobre, les autres même au 14 juillet; mais toute l'école était d'accord pour soutenir que l'ancien régime avait mérité sa chute, et qu'à aucun prix il ne devait être rétabli. Ces principes étaient ceux de toute l'école libérale sous la restauration; une partie de cette école les poussait beaucoup plus loin. C'était le moment où deux jeunes écrivains, depuis illustres, liés d'amitié, d'opinions, d'études communes, entreprenaient de nous donner, l'un la vaste épopée, l'autre le précis sévère de notre révolution nationale (1), MM. Thiers et Mignet, appartenant tous deux au parti libéral, tous deux alors dans l'ardeur de la jeunesse, et ayant imprimé à leurs histoires, encore aujourd'hui si vivantes, et l'esprit de leur âge et l'esprit de leur temps.

Ces deux écrivains, à la vérité, mêlent rarement à leurs récits des jugemens abstraits et des vues théoriques, et ne paraissent pas aspirer, comme ceux qui les ont suivis, à la haute philosophie. Ils n'ont pas mis deux ou trois dogmes en tête de leurs ouvrages, ils n'ont pas mis en scène l'autorité, l'égalité, la liberté, la fraternité, toutes ces hypostases abstraites qui font ressembler certaines his-

(1) Le précis de M. Mignet a paru en 1824; les deux premiers volumes de M. Thiers sur la constituante et la législative sont de la même année.

toires à un drame hégélien; ils ont été, ils n'ont voulu être qu'historiens. Leur histoire n'en a pas moins un esprit, une pensée, un but. Ce but, c'est la défense de la révolution, c'est sa justification et peut-être même sa glorification. Ils l'aiment et la défendent jusque dans les momens les plus terribles et les plus extrêmes. Sévères pour les crimes et sans jamais offenser la pitié ni l'humanité, ils plaident la cause de la patrie, en quelques mains qu'elle soit remise; condamnant le terrorisme des jacobins, ils ne désapprouvent pas leur dictature, et nous laissent cette impression, qu'après tout le plus important était de sauver la France. Ces vues hardies, présentées avec une habile modération et une vive lumière, eurent une prodigieuse influence. La France, qui aimait la révolution, fut heureuse d'apprendre qu'elle ne s'était pas trompée autant qu'elle l'avait cru, et elle se réjouit de pouvoir admirer quelque chose, même dans ce qu'elle détestait.

Ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans la thèse de ces brillans écrivains s'explique d'ailleurs aisément par le temps où ils ont écrit. Il était alors convenu dans les conseils du gouvernement, dans les salons du parti dominant, que la révolution n'avait été qu'un grand crime et une grande folie. La France avait été ivre pendant vingt-cinq ans; il fallait la remettre à la raison. Tel était le langage des royalistes, même modérés. Il nous est facile aujourd'hui d'être froid et impartial à l'égard de la révolution française; mais, si nous nous reportons à ces jours de lutte, si nous avions encore en face de nous les folles passions des émigrés, leurs insultes perpétuelles à la France nouvelle, leur prétention de refaire à nouveau une France royale et aristocratique, où vingt-cinq ans de notre existence nationale eussent été supprimés de la mémoire des hommes, nous comprendrions mieux les vives passions de l'école opposée, passions auxquelles n'échappèrent pas toujours les deux historiens dans leur défense hardie et habile de la révolution. Cette défense peut se ramener aux deux points suivans : d'un côté, ce sont les résistances inopportunes et les provocations imprudentes du parti de la cour qui ont en partie causé les entraînemens et les excès révolutionnaires; de l'autre, l'invasion de la France a rendu nécessaire la dictature qui l'a sauvée.

S'il est vrai que dans les fautes de la révolution il faut faire une large part à l'inexpérience politique des constituans et aux passions aveugles du parti révolutionnaire, il ne faut pas oublier non plus la part de responsabilité qui revient à la cour et à l'émigration dans les entraînemens déplorables qui ont suivi. Cette responsabilité remonte jusqu'avant la révolution, et par là même elle est d'autant plus grande, car, s'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de

contenir une révolution déchaînée, qui oserait dire qu'on ne peut la prévenir par de sages réformes? Or, sans méconnaître ce qui a été fait par Turgot et Malesherbes, par Necker lui-même, qui ne sait que c'est l'opposition des courtisans qui a provoqué la chute de ces sages ministres, qui ne sait que la cour s'est toujours opposée à la réduction des dépenses, c'est-à-dire des faveurs, que les privilégiés ont toujours refusé l'égalité des charges, que les parlemens eux-mêmes y mettaient obstacle, que dès l'origine des états-généraux les deux ordres privilégiés s'obstinèrent à refuser de se fondre dans la nation, ce qui permettait de supposer le parti-pris de maintenir les priviléges? Qui ne sait que dès le 14 juillet commença la première émigration, le comte d'Artois donnant l'exemple d'un prince du sang parcourant l'Europe pour mendier des secours contre sa patrie? Si l'on doit déplorer les journées d'octobre et même le 14 juillet, le premier de ces coups de force qui devaient plus tard se multiplier tant de fois parmi nous, ne sait-on pas aussi quelles imprudences de la cour ont provoqué ces désordres? Si l'on peut croire à la sincérité de Louis XVI, né, comme le dit M. Mignet, pour être un roi constitutionnel, doit-on croire à celle de Marie-Antoinette, doublement imbue des maximes despotiques et comme fille d'Autriche et comme reine de France? Si l'on doit regretter enfin que les sages idées constitutionnelles n'aient pas pris le dessus dans la constitution de 91, ne sait-on point que la droite s'unissait à la gauche pour faire avorter toutes les idées modérées? A ces provocations du dedans s'unit la provocation du dehors pour amener la révolution à ce degré d'exaltation qui l'a rendue à la fois si criminelle et si puissante. La France en effet, par sa situation continentale, a le privilége que rien de ce qui se passe chez elle n'est indifférent aux autres peuples. Un changement de société en France est un changement de société en Europe, et par conséquent intéresse tous les états. On prétend que la France n'a pas été réellement menacée par l'Europe (1), peu importe; que la France se soit crue menacée, ou qu'elle l'ait été en réalité, dans les deux cas elle a pu considérer comme une résolution nécessaire à son salut de prendre l'offensive pour éviter d'être surprise. N'y avait-il donc pas des émigrés à la frontière, un camp à Coblentz, des princes cherchant partout des alliés contre leur pays? La France était fatalement entourée d'ennemis.

On doit donc accorder aux deux historiens que les résistances du passé et les provocations du dehors ont contribué pour une large

(1) C'est l'opinion de l'historien allemand M. Sybel; mais la partialité révoltante de son histoire ne donne aucune autorité à la valeur de son témoignage.

part aux excès de la révolution française. Nous croyons qu'il faut leur accorder également qu'une certaine concentration de pouvoirs était nécessaire. C'est une loi qui résulte de l'histoire de tous les temps et de tous les pays, que la guerre civile et la guerre étrangère exigent toujours et amènent inévitablement une augmentation de force entre les mains du gouvernement. La guerre de Louis XIV contre la Hollande mit le pouvoir entre les mains du parti stathoudérien, qui était le parti militaire opposé aux de Witt, chefs de la bourgeoisie libérale. La dictature en temps de guerre est de tous les régimes, et convient même particulièrement aux régimes libres, lesquels en général sont organisés pour la paix et non pour la guerre; mais la dictature n'est pas la tyrannie, et l'on peut approuver, même admirer le pouvoir hardi qui a sauvé l'unité et l'intégrité de la France, tout en le détestant pour l'avoir ensanglantée et déshonorée par une tyrannie impitoyable. On veut toujours confondre ces deux choses, nous faire admirer la terreur parce qu'elle a été liée à la délivrance de la patrie, ou nous faire oublier la délivrance de la patrie parce qu'elle a été liée à la terreur; ce sont deux choses différentes. On peut rendre justice au comité de salut public tout en l'exécrant, on peut l'admirer et le maudire, il n'y a là nulle contradiction. Ceux qui ne veulent rien accorder au comité de salut public sont obligés de dire que la délivrance de la patrie a été un effet sans cause, ou encore que les gouvernemens ne servent à rien, puisque sans rien faire de bien, et même en ne faisant que le mal, ils peuvent obtenir des succès prodigieux. Ceux au contraire qui voient dans le terrorisme la cause des succès de la révolution sont obligés d'avouer que le crime peut être utile, et qu'il est permis quand il est utile. Cette seconde opinion est odieuse; la première est inconséquente.

M. Thiers et M. Mignet ont donc eu raison d'introduire dans leur histoire le double principe des circonstances explicatives et des services rendus. La stricte équité historique nous oblige à faire cette double part dans l'appréciation des événemens humains. Il est très vrai que la révolution a été provoquée, ce qui explique ses fureurs; il est très vrai aussi que la convention a sauvé le pays malgré sa tyrannie. Seulement ces deux principes sont d'une application extrêmement difficile, car les circonstances explicatives peuvent se transformer aisément en circonstances nécessitantes, et au nom des services rendus on peut être conduit sinon à justifier le mal, du moins à l'excuser comme un accompagnement nécessaire du bien. C'est ainsi que l'on glisse sur la pente du fatalisme. Les éminens historiens n'ont pas toujours échappé à ce danger. Sans doute, le fatalisme dans leurs livres n'est pas systématique et prémédité;

il y est inconscient, bien que parfois sous une forme accentuée. En un mot, ils se sont laissé trop entraîner par leurs principes. Ne voyant pas comment une autre histoire eût été possible, ils ont pu croire que celle qui a été était nécessaire. C'est là un excès : rendons justice à la convention et au comité de salut public, sachons-leur gré des services rendus à la patrie; mais après tout rien ne nous prouve que les mêmes services ou de plus grands n'eussent pu être rendus par un pouvoir plus régulier et plus humain. On conçoit comme possible une certaine concentration de pouvoir et d'autorité qui n'aurait pas été celle des jacobins. Entre l'anarchie et le despotisme, il y a bien des degrés; la dictature elle-même a les siens. D'ailleurs n'avons-nous pas le droit en histoire de dire que telle chose n'aurait pas dû être, même quand on ne saurait dire comment elle eût pu être autrement? Le dogme de la liberté morale ne réclame nullement des historiens qu'ils reconstruisent rétroactivement une histoire qui n'a pas existé. Il est permis de dire que Louis XI a été un méchant homme sans être chargé d'expliquer ce qu'eût été l'histoire de Louis XI, s'il eût été un saint Louis. De telles hypothèses sortent du rôle sévère de l'historien, dont l'objet est non le possible, mais le réel. Il n'a pas à dénouer les difficultés théologiques et métaphysiques du libre arbitre; placé à un point de vue purement pratique, il a le droit d'expliquer les faits et le devoir de les juger, et en faisant la part des causes secondes, ce qui est le rôle de la science, il ne sacrifie point pour cela la conscience morale, qui est d'un autre ordre, et d'un ordre supérieur à la science elle-même. Si les nobles esprits qui les premiers ont repris en main la défense énergique de la révolution française sont tombés dans quelques excès, la faute en est surtout au temps où ils ont écrit. C'était le temps où la révolution croyait encore en elle-même, et n'était pas arrivée au doute et au scepticisme. Elle n'en était pas encore à faire son examen de conscience, et, comme on l'attaquait, ses amis la défendaient avec l'ardeur un peu tranchante de la jeunesse et de la passion.

IV. — ÉCOLE DÉMOCRATICO-CATHOLIQUE. — ÉCOLE SOCIALISTE. M. BUCHEZ. — M. LOUIS BLANC.

A mesure que la révolution s'éloigne de ses origines, on voit se former peu à peu et grandir une sorte de mythe révolutionnaire qui peut nous expliquer les grandes légendes traditionnelles des peuples primitifs. La révolution devient un dogme : tous ses actes sont héroïques et sacrés; ses instrumens, même les plus vils, sont des prêtres chargés des immolations et des sacrifices. Le fanatisme révo-

lutionnaire, comme tous les fanatismes, se complaît surtout dans la partie la plus aiguë et la plus violente de son dogme. Ce ne sont plus les constituans, ce n'est plus la gironde, c'est la montagne, ce n'est pas même toute la montagne, c'est le jacobinisme qui seul a le droit de représenter la révolution dans sa pureté, dans sa vérité, dans son idéal. Tout ce qui est en-deçà est réaction; tout ce qui est au-delà est ultra. Entre le dantonisme et l'hébertisme, il n'y a qu'un parti qui ait le vrai sens de l'orthodoxie révolutionnaire : c'est la petite église de Robespierre et de Saint-Just. Cette théorie funeste de la révolution française s'est fait jour et a dominé sous le gouvernement de juillet dans les écoles démocratiques. Au lieu de comprendre, comme le disait alors le pénétrant Tocqueville, que l'ignorance et le mépris de la liberté ont été le vice et le crime de la révolution, que c'est par là surtout qu'elle est incomplète et débile, l'école démocratique était exclusivement préoccupée de l'idée d'égalité, traitait la liberté en ennemie, la proscrivait sous le nom d'individualisme, et, au lieu d'en apprendre au peuple le mâle exercice, elle le corrompait par un mirage décevant, celui de la fraternité. Ces vues étaient communes à deux branches importantes de l'école démocratique : la branche démocratico-catholique, représentée par M. Buchez, et la branche socialiste, représentée par M. Louis Blanc. Il s'était fait dans ce temps de travail confus des esprits et de pensées nuageuses un singulier mariage entre la pensée catholique et la pensée révolutionnaire. Tandis que le catholicisme officiel et orthodoxe rétrogradait jusqu'en-deçà de 89, que l'encyclique de Grégoire XVI condamnait les doctrines libérales de *l'Avenir*, tandis que d'autre part Lamennais lui-même sacrifiait son catholicisme à sa démocratie, l'école confuse et prétentieuse de Buchez persistait à soutenir un catholicisme jacobin qui, malgré l'absurdité souvent odieuse de ses doctrines, a eu sa part d'influence et d'action dans le mouvement démocratique de notre siècle.

L'*Histoire parlementaire de la révolution*, œuvre très utile d'ailleurs par les documens qui y sont rassemblés, fut le produit de cette conception malsaine et bâtarde, dans laquelle quelques idées justes servent de passeport aux théories les plus dangereuses et les plus révoltantes. C'est ainsi par exemple qu'on ne peut que louer les auteurs de l'*Histoire parlementaire* lorsqu'ils blâment l'assemblée constituante d'avoir sacrifié l'idée du devoir à l'idée du droit. Il est certain que le droit sans son corrélatif, le devoir, devient vite un principe dissolvant. Exiger toujours quelque chose des autres sans rien exiger de soi-même, imposer tous les devoirs au gouvernement et ne s'en imposer aucun, réclamer la liberté sans respecter les lois, ne connaître d'autre devoir que d'être en armes

contre une autorité quelconque, tel est le vice révolutionnaire dans son essence. Pour le guérir, il faudrait, s'il était possible, enseigner aux citoyens leurs devoirs en même temps que leurs droits; mais il est douteux que ce fût dans ce sens que Buchez entendait ce qu'il appelait le devoir social. Pour lui, la formule assez vague d'ailleurs que « le droit émane du devoir » signifiait que la société, avant de proclamer les droits des individus, doit reconnaître ses propres devoirs et non les leurs, que les droits des individus ne sont autre chose que l'accomplissement à leur égard des devoirs de la société. Or ces devoirs de la société, quels sont-ils? Ils se résument en un seul mot, en un mot chrétien : la fraternité, — devoir social supérieur au droit individuel, — la fraternité, vrai principe de l'égalité et de la liberté. La révolution se trouvait donc avoir le même principe que le christianisme : l'égalité par la fraternité.

Tout en faisant reposer la révolution sur un principe chrétien, Buchez n'entendait pas prendre en main la cause de l'église catholique. L'église, selon lui, avait été un interprète infidèle de l'Évangile; elle avait « judaïsé, » elle judaïsait encore en reconnaissant les priviléges de race. Comment la révolution pouvait-elle être chrétienne, même catholique, en dehors de l'église et malgré l'église? C'est ce qu'on n'expliquait pas. Peut-être supposera-t-on que les auteurs de l'*Histoire parlementaire* entendaient l'idée chrétienne dans un sens large et philosophique, non pas au point de vue du dogme révélé; ce serait une erreur : c'est bien du christianisme dogmatique et orthodoxe qu'il s'agit. « Tout doit être positif, écrivaient-ils; or ce positif, on ne le trouve nulle part ailleurs *que dans la révélation.* » Robespierre, tout admiré qu'il est, est cependant blâmé de n'avoir été que déiste. Napoléon est loué d'avoir rétabli le culte. Bien plus, les auteurs se séparent énergiquement du principe protestant, où ils ne voient, comme l'abbé de Lamennais, que le principe de l'individualisme, « la souveraineté du moi. » A cette souveraineté du moi, ils opposent la souveraineté du peuple comme la doctrine commune de la révolution et du catholicisme. « La souveraineté du peuple est catholique en ce qu'elle commande à chacun l'obéissance à tous; elle est catholique en ce qu'elle comprend le passé, le présent et l'avenir, c'est-à-dire toutes les générations. Elle est catholique en ce qu'elle tend à faire de toute la société humaine une seule nation soumise à la loi de l'égalité. Elle est catholique enfin en ce qu'elle émane directement de l'enseignement de l'église (1). »

(1) Il serait plus juste de dire *de l'école;* en effet, dans les écoles scolastiques on enseignait la souveraineté du peuple.

Qu'est-ce maintenant que la souveraineté du peuple suivant nos catholiques démocrates? C'est ici que l'école se dévoile et laisse éclater ses vrais principes. « La souveraineté du peuple, disent-ils, ne signifie autre chose que *souveraineté du but* d'activité commune qui fait une nation. » Ce principe de la souveraineté du but appartient en propre à l'école catholico-révolutionnaire, qui allait par là se rejoindre à l'école démagogique et jésuitique de la ligue. En effet, les auteurs de l'*Histoire parlementaire* réunissent dans une admiration commune le jacobinisme et la ligue. L'un et l'autre, nous disent-ils, ont sauvé l'unité française, proposition étrange pour ce qui est de la ligue, qui voulait une royauté espagnole. Ligue et jacobinisme ont ce mérite commun d'admettre et de pratiquer le principe de la souveraineté du but. Comment ce principe est-il identique à celui de la souveraineté du peuple? Le voici. Le but de la société, but révélé par l'Évangile, poursuivi par la révolution, c'est la fraternité, c'est-à-dire l'égalité, c'est-à-dire l'abolition de tous priviléges, aussi bien des priviléges de la bourgeoisie que ceux de la noblesse et du clergé : égalité de tous, voilà le but. Maintenant l'individu peut se tromper sur son but d'activité, mais l'universalité du peuple ne se trompera pas. Qui dit souveraineté du peuple dit donc souveraineté du but. « Tout se faisant par le peuple, tout se fera pour le peuple. » Cependant, en identifiant ainsi le peuple et le but, Buchez donnait bien à entendre qu'il ne se fiait pas beaucoup à cette sorte d'infaillibilité populaire, car c'était au pouvoir gouvernemental qu'il attribuait ce qu'il appelait « le principe initiateur, » et la souveraineté du peuple, déjà confondue avec la souveraineté du but, finissait par se confondre avec la souveraineté de ceux qui avaient la conscience de ce but, privilége qui pendant la révolution n'avait appartenu qu'aux seuls jacobins; c'est ainsi que les jacobins se trouvaient investis du rôle qui semblait ne devoir appartenir qu'à l'église, à savoir le rôle de décréter infailliblement le dogme du devoir social.

Il est remarquable que, de toutes les écoles révolutionnaires, celle qui est allée le plus loin dans l'apologie des crimes révolutionnaires est précisément celle qui se couvrait d'un faux vernis de catholicisme. Elle cumulait en effet le fanatisme des deux écoles, et trouvait moyen d'envelopper dans une apologie commune et les massacres de septembre et la Saint-Barthélemy. Jamais le principe de la souveraineté du but ne s'est affiché avec un plus grossier cynisme que dans cette apologie du « fait de septembre, » comme ils l'appellent. Ce fait, disent-ils, fut « une mesure de salut public. » Si nous le condamnons, c'est par suite de notre « inintelligence des causes qui commandèrent à nos ancêtres. » Nous n'avons plus « les haines » de cette époque, comme si la haine était une circonstance

atténuante; en général ceux qui tuent ne le font guère par amour de l'humanité. D'ailleurs la plupart des victimes étaient « coupables; » les huguenots l'étaient de « fédéralisme, » les autres de « contre-révolution. » On ne peut nier que le fait de septembre n'ait accompli « une fonction utile » dans l'ordre fatal de la révolution. C'est là, ajoute-t-on, tout ce que l'on peut dire « pour la justification » de ces journées, et c'est bien assez.

Ce n'est du reste pour les auteurs de la révolution parlementaire qu'une occasion d'expliquer dans toute son audace le beau principe de la souveraineté du but. Leur critérium politique est ce qu'ils appellent « la certitude morale. » C'est, selon eux, l'unique juge de toutes les discussions. Ceux qui se mettent « en hostilité » avec cette certitude morale, ou qui même montrent « de l'incrédulité, » ceux-là « ne font pas partie de la société, » et il est permis de les traiter « en ennemis. » Sans doute la société peut, si elle le veut, « les tolérer, » mais elle n'y est pas obligée; elle peut les priver de tout moyen d'action et d'influence; il serait absurde que la société accordât à ceux qui ne la reconnaissent pas « le bénéfice de la protection. » Il n'y a pas « de droits » pour ceux qui méconnaissent « le devoir national. » Bien plus, la société a le droit de les déposséder « d'avance, » même avant qu'ils n'aient agi. Il suffit qu'on puisse les désigner « nommément. » Alors on peut « procéder » à leur égard, et « ils n'ont rien à réclamer. » Ainsi sont justifiés la loi des suspects et tout le terrorisme révolutionnaire. L'histoire fournit d'ailleurs bien des exemples de ce mode sommaire de justice admis par nos apôtres de fraternité; ils s'en arment comme d'autant de preuves, tout en reconnaissant qu'il est dangereux d'avoir recours à de telles exécutions quand elles n'ont pas en vue « l'intérêt du but social. »

Tels sont les sophismes d'une école doublement démagogique et doublement fanatique, qui associait les fureurs surannées des ligueurs aux fureurs toutes vivantes encore des jacobins, école insensée qui ne réussissait qu'à rendre odieux à tous les honnêtes gens les principes de la révolution et de la démocratie, entretenait dans le parti républicain un fanatisme farouche et stupide, et n'enseignait au peuple d'autre vertu que l'amour et l'espoir de la tyrannie. Sans doute les indigestes préfaces de Buchez (1) ne paraissaient pas de nature à faire beaucoup de mal, car elles étaient illisibles; néanmoins elles ont eu une véritable influence dans le

(1) M. Michelet, dans son *Histoire de la révolution*, est admirable lorsqu'il parle de ces monstrueuses préfaces. Ce serait, suivant lui, au baron d'Eckstein, écrivain déjà par lui-même passablement obscur, que Buchez et son collaborateur auraient emprunté le fond de leurs idées. « Comme ce brouillard, dit-il, leur semblait encore trop clair, ils y ajoutent tout ce qu'ils ont d'ignorances, de confusions, de malen-

parti révolutionnaire. Elles en alimentaient la polémique et lui fournirent une philosophie. Cette philosophie peut se résumer en deux mots : la révolution française, sauf la période jacobine, n'a été faite que par l'individualisme et pour l'individualisme, par et pour la bourgeoisie. Il faut une révolution nouvelle qui soit faite par et pour le peuple, par et pour le principe de la fraternité.

Nous sommes tout à fait confondus aujourd'hui, avec nos idées actuelles, quand nous lisons dans les écrits de ce temps que le tort de la révolution française aurait été de sacrifier l'égalité à la liberté. Depuis vingt ans, c'est le reproche contraire que nous avons entendu faire de toutes parts. Bien loin de la blâmer d'avoir exalté l'individu et exagéré le principe de liberté, on l'accuse au contraire d'avoir étouffé la liberté et l'individu; on l'accuse d'avoir hérité de Richelieu et de Louis XIV, et d'en avoir suivi les traditions; on lui reproche la centralisation, l'excès d'unité, l'amour d'une égalité abstraite, la prédominance du point de vue social sur le point de vue individuel.

Au fond cependant, ces deux genres de critiques ne s'excluent point l'un l'autre, et l'école socialiste les cumulait à la fois l'un et l'autre. Cette école était d'accord avec l'école aristocratique pour se plaindre que la révolution eût déchaîné l'individu, et, en l'affranchissant en apparence, l'eût laissé en réalité sans protection; mais, au lieu de réclamer en faveur des institutions patriarcales et ecclésiastiques du passé, elle rêvait pour la société tout entière un rôle d'arbitre souverain entre tous les intérêts humains, de tuteur des faibles contre les forts, des pauvres contre les riches. L'état, comme l'empereur en Chine, aurait été en quelque sorte « le père et la mère » de ses sujets. Cette tutelle qui, suivant l'école aristocratique, devait être entre les mains de la noblesse et du clergé, devait, suivant l'école socialiste, vu la déchéance de ces deux classes, passer entre les mains de l'état; séparées sur le remède, ces deux écoles s'entendaient sur le mal, à savoir ce qu'elles appelaient l'anarchie, ce que nous appelons la liberté.

L'écrivain qui a exprimé ces vues de la manière la plus systématique et la plus tranchante est, comme on sait, M. Louis Blanc dans son *Histoire de la Révolution française*. Voici toute sa philosophie : il y a trois principes d'organisation sociale, l'autorité, la liberté, la fraternité. Le principe d'autorité a régné dans tout le moyen âge : il a eu toute son expression dans le pouvoir pontifical et ensuite dans la monarchie absolue. La liberté ou l'individualisme, deux

tendus. Les ténèbres bien épaissies, redoublées par des non-sens, ils se sont là-dessus commodément établis, et ont fait un tel mélange de formules, d'abracadabras, que rien de pareil n'a eu lieu depuis la scène des trois sorcières de Macbeth. Vous entendez du dehors toute sorte de doctrines violées, accouplées, torturées, hurler dans la nuit. »

choses que M. Louis Blanc confond perpétuellement, a fait son apparition dans le monde avec Luther, et a triomphé avec la révolution française. La fraternité est le principe de l'avenir; il se montre déjà cependant dans la révolution : c'est lui qui combat avec la montagne et avec Robespierre, c'est ce principe qui succombe au 9 thermidor.

Toute l'histoire de la révolution se résume pour Louis Blanc dans cette lutte entre le principe de l'individualité et le principe de la fraternité. Cette lutte commence déjà dans la philosophie du XVIIIe siècle, qu'il divise en deux écoles : l'une fondée tout entière sur le principe du droit individuel, l'autre qui poursuit la réalisation de la liberté par l'union et par l'amour, celle-ci « fille de l'Évangile, » celle-là « issue du protestantisme. » A la première, M. Louis Blanc rapporte Voltaire, d'Alembert, Helvétius, Montesquieu, Turgot, — à la seconde J.-J. Rousseau, Mably, Morelly et même Necker; voilà pour la philosophie. Quant à la révolution, le principe de l'individualisme est soutenu par les constituans et les girondins, le principe de la fraternité par la montagne et Robespierre.

Le principe de l'individualisme devait amener le règne de la bourgeoisie, et pour M. Louis Blanc, ainsi que pour MM. Buchez et Roux, individualisme et bourgeoisie, c'est une seule et même chose. Voici comment s'établit cette confusion. La liberté, c'est l'émancipation de chacun, c'est le droit de lutter les uns contre les autres, chacun avec ses chances, ses avantages et ses faiblesses; or dans cette lutte celui qui possède, c'est-à-dire qui a entre les mains le capital et les instrumens de travail, est nécessairement le plus fort, ce sera toujours lui qui l'emportera, ce sera lui qui s'instruira, qui s'enrichira, qui prendra possession du gouvernement de la société, et cette classe possédant, capitalisant, accaparant les instrumens de travail, l'instruction et même la moralité, c'est la bourgeoisie. L'individualisme ou liberté ne profitera donc qu'à la bourgeoisie.

On sait avec quelle amertume toute l'école socialiste critiquait la société bourgeoise née de la révolution. Qu'avait-elle fait? Elle nous avait donné, disait M. Louis Blanc, une affreuse anarchie morale sous le nom de liberté d'esprit, une oligarchie de censitaires sous le nom de liberté politique, enfin, sous le nom de liberté de l'industrie, « la concurrence du riche et du pauvre au profit du riche. » Au lieu de cela, quel était, quel devait être le rôle de la bourgeoisie? « Prendre l'initiative d'un système qui fasse passer l'industrie du régime de la concurrence à celui de l'association, qui généralise la possession des instrumens, qui institue le pouvoir *banquier du pauvre,* qui en un mot abolisse l'esclavage du travail. »

C'est au nom de ces principes que M. Louis Blanc fait le procès à l'assemblée constituante; il lui reproche de n'avoir abattu l'aristocratie de la noblesse et du clergé que pour y substituer une aristocratie bourgeoise, et d'avoir substitué les priviléges de fortune aux priviléges de naissance. Pour donner corps à ces accusations, il invoque la division en deux classes de citoyens : citoyens *actifs* et citoyens *inactifs*, distinction fondée sur la propriété. Dans toutes ces réformes des constituans, qu'y avait-il pour le peuple? L'abolition des titres de noblesse flattait la vanité des bourgeois; en quoi profitait-elle au peuple? L'accaparement des biens du clergé ne servait qu'à ceux qui pouvaient en acheter. Le vote libre des impôts était-il utile à ceux qui ne payaient pas même de contributions? Sans doute tout cela était juste et utile; mais rien de tout cela ne profitait à la classe pauvre. Cependant après ces amères critiques M. Louis Blanc reconnaît que dans les campagnes « le sort du peuple a reçu une *immense* amélioration. » Il est difficile de se contredire et de se démentir soi-même avec une plus parfaite sérénité.

Les girondins ont sans doute été plus loin que les constituans, et on devrait au moins leur savoir gré d'avoir été républicains. M. Louis Blanc leur reproche deux choses : le fédéralisme et l'individualisme. Encore leur pardonne-t-il leur fédéralisme, fort peu prouvé d'ailleurs, comme on sait; mais leur individualisme est le même que celui des constituans. C'est toujours la prédominance exclusive de la classe bourgeoise, le principe du droit individuel, l'oubli des devoirs sociaux, exigés par le principe de la fraternité. Pour le prouver, il met en présence le projet de déclaration des droits de la constitution girondine rédigée par Condorcet et le projet de Robespierre lu et approuvé aux jacobins. Comme l'a très bien fait remarquer M. Edgar Quinet, Robespierre tenait très peu à ses idées sur la propriété telles qu'il les avait exposées à la tribune des jacobins, car il n'a nullement réclamé en faveur de ces idées lors de l'adoption définitive de la constitution de 93, laquelle est si peu socialiste que sa définition de la propriété est précisément la même que celle du code civil.

L'étrange théorie qui consiste à faire représenter le principe de la fraternité par les hommes de la terreur est empruntée par M. L. Blanc aux auteurs de la révolution parlementaire. Ce qui lui appartient en propre, c'est d'avoir substitué au principe chrétien le principe socialiste; tandis que les premiers ne voyaient dans le jacobinisme qu'un catholicisme inconscient et inconséquent, M. Louis Blanc y voit un socialisme anticipé. Ce sont là deux erreurs historiques aussi graves l'une que l'autre sur lesquelles nous ne voulons pas insister, aimant mieux en laisser la réfutation aux historiens

démocrates, à MM. Michelet et Quinet, qui, parlant du sein même du sanctuaire, ont une autorité privilégiée pour condamner et combattre ces doctrines malsaines et sophistiques.

Ce qui est évident aujourd'hui pour tout le monde, c'est que la guerre faite à ce qu'on appelle l'individualisme, c'est la guerre à la liberté, et que cette guerre ne peut en rien profiter au progrès de la fraternité parmi les hommes, mais se fait au profit du despotisme. Ce qui est évident encore, c'est que l'association du terrorisme et de la fraternité est une association monstrueuse, et qui ne sera pas moins odieuse parce qu'elle se fera au nom de la démocratie au lieu de se faire au nom de l'église. Tuer les hommes par amour de l'humanité est un scandaleux défi à la conscience humaine. On ne doit pas reprocher sans doute à M. Louis Blanc d'avoir approuvé le terrorisme comme système, car il proteste plus d'une fois contre ce système, et il combat avec énergie le principe du salut public. Il n'en est pas moins vrai cependant que les terroristes, suivant lui, sont les seuls qui représentent l'idée de la révolution, et qu'elle a rétrogradé dès qu'ils ont été vaincus. Son idéal n'en est pas moins une démocratie égalitaire et autoritaire, niveleuse et despotique, distribuant à tous le pain quotidien, un couvent profane, n'ayant pas même les consolations du couvent religieux, à savoir l'espoir d'un autre monde et d'une vie meilleure. Ce rêve abstrait, né à la fois de la sophistique et de l'imagination, cet esprit d'utopie, d'où naissent les haines de classes, a fait à notre pays les plus cruelles blessures, et, tout en respectant les intentions de l'auteur, on ne peut s'empêcher de le considérer comme l'un des rêveurs les plus funestes de notre siècle.

Nous n'aimons pas à croire qu'un écrivain se soit absolument trompé, et nous sommes de ceux qui accordent volontiers avec l'auteur une place à la fraternité dans l'ordre social et politique. Nous saurions donc gré à M. Louis Blanc et à son école d'avoir revendiqué ce principe, de l'avoir rappelé à des générations trop matérialistes, et en partie aux classes lettrées et aisées, auxquelles les avantages dont elles jouissent dans la société en font particulièrement un devoir; mais l'usage que M. Louis Blanc fait de ce principe en détruit toute la vertu, car entre ses mains il devient un principe de haine au lieu d'être un principe d'union. Tout effort, quel qu'il soit, pour éviter les inconvéniens bien connus de la démocratie, lui est une preuve de haine et de mépris contre le peuple; tout effort pour garantir le droit de ceux qui possèdent lui est une spoliation de ceux qui ne possèdent pas. Interpréter de cette manière la révolution française, méconnaître les efforts prodigieux qu'elle a faits pour assurer les droits et le bien-être du plus grand

nombre, c'est rendre le progrès absolument impossible et illusoire, car, le bonheur absolu étant un idéal inaccessible, il sera toujours possible de représenter les plus heureux comme des privilégiés cupides, et les moins heureux comme des opprimés qui ont le droit de devenir des oppresseurs à leur tour. Dans ces termes, la guerre sociale est inextinguible. On demande avec haine et outrage l'amélioration des faibles et des pauvres, et, lorsque ceux-là mêmes viennent à s'élever au sort que l'on a rêvé pour eux, ils passent aussitôt dans la classe des privilégiés, deviennent à leur tour l'objet de l'outrage et de la haine. Quiconque souffre s'appellera le peuple; aussitôt qu'il ne souffre plus, il deviendra bourgeoisie égoïste et cupide, de telle sorte qu'il semble que l'on n'aime le peuple qu'à la condition qu'il soit misérable; on ne s'intéresse pour lui au bonheur qu'autant qu'il en est privé, et au lieu d'inspirer aux uns le désir de s'élever par le travail, aux autres le désir de tendre une main fraternelle et protectrice aux moins favorisés, on développe l'envie chez les uns, la peur chez les autres, l'on sème les germes d'une guerre stupide, barbare, satanique, la guerre entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas.

Encore une fois, c'est à nos yeux une question de savoir si la société ne pourrait pas être plus large dans l'application du principe de fraternité; mais associer ce principe au despotisme et à la démagogie, le faire représenter par Robespierre et Clootz, c'est lui donner une médiocre recommandation. Sans soulever l'odieuse querelle du riche et du pauvre, on peut au moins reconnaître qu'il y a dans la société des faibles et des forts; un certain arbitrage paternel entre les uns et les autres, exercé sinon par l'état, au moins par des associations libres, n'a rien théoriquement d'impossible ou d'injuste. Il est difficile d'admettre que le genre humain a tout trouvé, tout inventé, qu'il ne reste plus rien à découvrir sur les relations sociales entre les hommes. Nous prêterions donc volontiers une attention sympathique aux esprits qui travailleraient dans cette voie, et nous ne sommes pas de ceux qui, au nom de théories elles-mêmes discutables, ferment d'avance toute investigation de ce côté. La première condition de l'union des classes est de ne pas soulever une guerre de classes, et le premier devoir de la fraternité sociale est de ne pas porter atteinte à l'humanité. Quant à la révolution, elle a eu son œuvre, comme le temps présent a la sienne. Cette œuvre a été d'établir le droit comme fondement de toute société. Avant tout, ne touchons pas à ce principe; mieux vaut encore cette société de concurrence, décrite par les socialistes sous des couleurs si noires, dont les membres au moins sont des hommes, qu'une société de moutons heureux, protégés par une au-

torité paternelle, cette autorité fût-elle déléguée par les moutons eux-mêmes, au lieu d'être confiée à un berger héréditaire. L'histoire socialiste de la révolution, telle que l'ont comprise MM. Buchez et Louis Blanc, est au fond une histoire rétrograde. C'est avec la société du moyen âge sous les yeux qu'ils ont essayé de se représenter l'avenir des sociétés modernes. L'égalité par l'autorité et la fraternité par le despotisme leur ont paru l'idéal de la société. Ils n'ont nullement compris et ont partout combattu ce puissant principe du droit individuel qui est et doit être le premier ressort de nos sociétés, ce principe qui fait la grandeur des races germaniques, et qui n'a rien, quoi qu'on dise, d'incompatible avec le génie français, pourvu que les docteurs du progrès ne fassent pas flotter devant nous un faux paradis de communisme autoritaire dans lequel les douceurs du despotisme ne seraient tempérées que par celles de la démagogie.

La théorie radicale, jacobine et socialiste de M. Louis Blanc nous paraît être le point le plus aigu et le plus extrême qu'ait atteint la philosophie de la révolution. La foi révolutionnaire a toujours marché jusque-là en s'exaltant davantage. A l'opposition absolue et radicale de l'école aristocratique et théocratique succède bientôt la théorie constitutionnelle, qui accepte la déclaration des droits et la séance du Jeu de Paume, puis la théorie libérale, qui admet politiquement les principes constitutionnels, mais qui en même temps accepte historiquement le comité de salut public comme libérateur de la patrie. Vient enfin l'école démocratique, qui réclame entièrement l'héritage de Robespierre et de ses théories, et le considère comme l'incarnation de l'idée révolutionnaire. Que si quelque théoricien est allé plus loin, nous ne nous croyons pas obligé de lui faire une place dans ces études; l'hébertisme et le maratisme sont des doctrines qui nous paraissent au-dessous de la philosophie et de l'histoire. Le moment où la philosophie de la révolution atteint son maximum d'acuité est aussi le moment où elle va rétrograder, et d'examen en examen, de critique en critique, de réserve en réserve, revenir par degrés jusqu'à une sorte de rétractation, sans oser toutefois aller jusqu'à la contre-révolution : c'est là un état d'esprit négatif et dissolvant, également funeste pour toutes les causes, et auquel il est impossible de s'arrêter. Dans un prochain travail, nous essaierons de raconter et d'apprécier cette nouvelle phase de la philosophie révolutionnaire.

PAUL JANET.

LE COLORIS

DANS LA SUBSTANCE VIVANTE

I.

Les poètes et les littérateurs n'ont point eu assez d'expressions pour décrire la parure des fleurs, comme si le privilége des belles couleurs était réservé au monde végétal. Tout au plus quelques-uns, comme George Sand dans un admirable langage, ont-ils dépeint les nuances merveilleuses, mais toutes différentes, de l'aile des papillons et des colibris. Les fleurs ont toujours un ton mat et franc, doux alors même qu'il est le plus intense; les oiseaux et les insectes revêtent un éclat tout autre, qui semble emprunter aux métaux leurs chatoyans reflets. Sans doute il y a des exceptions, et il n'est pas rare non plus de trouver des nuances à la fois mates et vives chez quelques reptiles et une foule d'oiseaux; mais le vert tendre de la rainette, quelque pur qu'il soit, n'égale point le moindre feuillage de printemps, le jaune franc du loriot est bien pâle à côté du bouton d'or des prés : sur les continens, la plante a bien réellement le privilége du coloris. Dans l'océan, c'est l'animal; tout au plus quelques algues ont-elles le vert et le pourpre, la plupart des plantes marines affectent des teintes obscures dans l'échelle du brun. Mais combien le monde vivant de la mer prend une éclatante revanche! Beaucoup de poissons ont les plus vives couleurs, il en est peu qui ne soient argentés. Les crustacés et les mollusques terrestres, comme le cloporte ou le colimaçon, n'ont que des couleurs ternes, ceux de la mer étalent dans ses profondeurs une éblouissante richesse de coloris. La dure carapace des crustacés elle-même est peinte parfois des nuances les plus heurtées, et parfois a des tons aussi délicats que ceux de la rose. Maint mollusque laisse sortir de

sa coquille nacrée un manteau chamarré comme le châle d'un rajah. Les coraux, les madrépores avec leurs fleurs vivantes, sont le véritable luxe du fond de la mer, où leurs corolles étalent les couleurs à la fois les plus variées et les plus franches, semblables à celles des plantes. Aussi avait-on cru retrouver dans ces animaux une autre flore, et, comme si ce n'était pas assez pour chaque zoophyte d'offrir un coloris éclatant, il arrive que la même espèce, sur la même roche, présente des individus de nuances diverses et opposées comme l'orangé et le vert, le bleu et le pourpre, toujours mates comme les teintes des végétaux.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur la couleur des animaux, on découvre cette loi curieuse, que les oiseaux, les poissons et les insectes seuls offrent des nuances à l'éclat métallique, tandis que les plantes et les zoophytes n'ont jamais que des couleurs franches sans reflets. Les mollusques tiennent le milieu avec les tons irisés de la nacre, qu'on retrouve au reste chez les vers et chez quelques poissons. Pourquoi en est-il ainsi? quel est le sens de ces exclusions de tel ou tel mode de coloration dans une partie du règne animal? Notre ignorance ici est absolue. A force d'observer, nous arrivons bien à saisir certaines corrélations évidentes entre deux catégories de faits, mais il arrive aussi que, quand nous voulons rechercher le lien qui unit ces deux ordres de phénomènes, nous sommes si loin de le soupçonner que nous ne savons pas même de quel côté nous tourner pour le voir.

Il n'en est pas ainsi cependant d'une autre loi non moins générale, quoiqu'elle souffre des exceptions soigneusement notées : à savoir que chez tous les animaux la partie du corps tournée vers la terre est plus pâle que celle qui regarde le ciel. Là du moins nous devinons une action de la lumière. Les mammifères, les poissons, les reptiles, les mollusques eux-mêmes subissent la règle. Les poissons qui vivent sur le flanc, comme les soles, les turbots, et qu'on appelle à cause de cela *pleuronectes*, ont le côté droit, que l'on prend pour le ventre, entièrement blanc, et le côté gauche, qui simule le dos, coloré de teintes foncées. On cite comme des exceptions le blaireau, le ratel, le hamster, chez lesquels le pelage de l'échine est plus clair que celui du ventre. Encore est-il fort singulier que ces animaux aient l'habitude de se tenir fréquemment renversés. C'est ainsi que le blaireau résiste aux chiens, et quant au ratel, les visiteurs du Jardin des Plantes ont pu le voir manger sur le dos, tenant la viande avec ses quatre pattes en l'air. Cependant ces animaux ne sont pas toujours ainsi, et l'on se demande quel lien mystérieux unit donc les particularités de leur pelage à l'attitude qu'ils prennent parfois.

La lumière venant d'en haut, tout naturellement on attribue à l'action des rayons solaires sur les tissus vivans ce coloris plus accusé que présente la face tournée vers le ciel. Il est fort remarquable que les animaux qui volent baignés en quelque sorte tout entiers dans la lumière n'offrent pas une opposition aussi tranchée entre les tons de la face ventrale et le dos. La gorge du ramier, celle des oiseaux-mouches, sont plus colorées que le dessus de leur corps. Les scarabées, les guêpes, les demoiselles errantes sur les roseaux, les mouches à couleurs métalliques bleues ou vertes, ont leurs anneaux également foncés tout autour de l'abdomen, enfin un grand nombre de papillons ont les ailes également parées en dessus et en dessous.

Cette influence de la lumière sur la coloration ne saurait être révoquée en doute, quoique nous ignorions la part qui revient au juste à l'action des rayons. Les mollusques qui restent enfermés dans une coquille à peine entre-bâillée, comme l'huître, sont presque incolores, tandis que la coquille Saint-Jacques, qui ne se fixe pas à la roche, qui sait chercher la lumière et se tourner vers elle, a les bords de son manteau brodés des plus belles couleurs. Les vers intestinaux, qui vivent dans l'obscurité des organes profonds, ont tous la nuance terne de l'huître; on en cite un par exception qui a une teinte rouge assez accusée; de même encore les larves d'insectes qui rampent dans la terre, dans le bois, dans les viandes en pourriture. Tous ces animaux d'obscurité ont la pâleur indécise de l'embryon au commencement de la vie dans l'œuf ou dans le sein de la mère. Les plus brillans papillons, les belles mouches à reflets bleus ou verts, les scarabées, ont en sortant de la chrysalide cette nuance grisâtre vague qui est en quelque sorte, pour la substance vivante, l'absence même de coloration. Certains insectes, demeurant constamment dans l'obscurité profonde, gardent toute leur vie cet aspect. Tels sont de curieux petits coléoptères qui habitent les crevasses inaccessibles des Pyrénées, à des profondeurs probablement considérables. Ils semblent fuir la lumière comme la mort; on ne les trouve qu'à certaines saisons, quand ils remontent dans le fond des grottes : ils sont blêmes, mous comme des larves, et n'ont pas d'yeux, qui leur seraient sans doute inutiles dans les retraites où se passe leur vie inconnue.

Cette relation entre la couleur des animaux et la lumière est évidente pour ceux qui habitent la terre et l'air; ils sont d'autant plus brillans qu'ils baignent davantage dans les rayons du soleil, les diurnes plus que les nocturnes, les animaux des tropiques plus que ceux des régions sombres du pôle; mais la même loi ne semble plus s'appliquer aux bêtes de la mer, qui paraissent d'autant plus riches

en couleur qu'elles habitent au sein d'une lumière plus tempérée. D'après le témoignage déjà un peu ancien de Jurine, l'historien des poissons du lac Léman, les lotes pêchées à une grande profondeur seraient beaucoup plus pâles que celles qui vivent sur les pentes du rivage : le fait serait facile à vérifier, mais il semble au premier abord assez peu probable. Nous savons maintenant que les plus éblouissans coraux pendent sous les corniches naturelles des roches et au flanc des grottes sous-marines; certaines espèces de poissons, comme la *scorpène* ou crapaud de mer, qu'on trouve tantôt au bord de l'eau et tantôt dans les fonds hantés par la drague, sont ramenés du fond teints d'un beau rouge de pourpre, tandis que la couleur des scorpènes qui vivent à la côte est d'un jaune brunâtre insignifiant.

Les physiciens inclinent à croire que la lumière, qui n'a déjà plus ses propriétés entières après avoir traversé une couche peu épaisse d'eau, les perd totalement en s'enfonçant dans une masse comme celle de l'océan, de sorte qu'à une certaine profondeur aucun rayon ne saurait pénétrer : ce serait la nuit, l'obscurité absolue. L'étude des animaux nombreux qui vivent sur les plateaux océaniques, regardés jadis comme inhabités, ne confirme point ces vues; ils ne sont point blêmes comme ceux qui demeurent dans la terre. On peut donc affirmer que cette obscurité du fond transparent de la mer n'est pas assimilable à celle des crevasses du sol et n'a pas la même action sur la vie. On dirait que certaines influences de la lumière, arrêtées par un faible obstacle opaque tel que l'épaisseur du corps, peuvent se propager à travers d'immenses couches d'eau salée jusqu'au fond de l'abîme sans avoir rien perdu de leurs propriétés pour colorer la substance vivante, tandis que d'autres rayons lumineux d'une action en quelque sorte contraire, ceux qui ternissent les couleurs peintes, sont interceptés par le moindre obstacle. Les éleveurs de poissons rouges savent très bien que, pour avoir de beaux individus dorés, il faut les mettre dans un bassin ombragé, où les plantes aquatiques leur fassent un rideau contre l'ardeur solaire. Quand on les expose au plein soleil de juillet, il *mange* leur couleur.

II.

Que si l'on essaie d'examiner d'un peu plus près les causes auxquelles sont dues les colorations animales, on découvre qu'elles sont des plus variées. Toutes les ressources de l'optique pour avoir les couleurs du spectre, aussi bien que toutes les combinaisons de la teinture la plus habile, sont mises en œuvre, appliquées séparé-

ment ou combinées, pour nous donner cette prodigieuse gamme de nuances qui parent le monde animé, et dont on peut dire qu'aucune n'y fait défaut, pas même le noir, qui n'existe point ou du moins se montre très rare chez les végétaux, et qui est au contraire fréquent dans le règne animal.

Beaucoup de substances vivantes ont par elles-mêmes une couleur propre. La cause de la coloration est alors dans l'arrangement moléculaire, c'est dire qu'elle nous échappe absolument. La chair du bœuf est rouge, comme le soufre est jaune, ou bleu le sulfate de cuivre; mais toutes les substances organiques ne sont pas nécessairement colorées : il en est d'aussi limpides que le diamant, et qui offrent sous les plus forts grossissemens du microscope une transparence absolue, quoique jouissant des attributs les plus élevés de la vie, la sensibilité et le mouvement. En général, les teintes les plus vives que présentent les animaux ne sont point liées directement à la constitution moléculaire des tissus : tantôt elles viennent d'un phénomène analogue à celui par lequel les minces parois de la bulle de savon étalent leur iris, tantôt elles sont dues à des matières spéciales, indépendantes en quelque sorte, appelées *pigmens*, qui s'ajoutent à la substance organique et dont on peut les séparer. Nous ne faisons pas autre chose pour nous procurer le carmin, qui est le pigment de la cochenille; on peut extraire de même le rouge du sang et le recueillir en cristaux d'une belle couleur pourpre, à part des autres substances animales auxquelles il est uni.

Le fard, la *poudre* elle-même, ne sont pas des moyens inconnus dans la nature. Sans parler de cette poussière que laisse aux doigts l'aile froissée des papillons, il y a des oiseaux, tels que le grand cacatoès blanc, qu'on ne peut toucher sans se blanchir les mains. Nous avons entendu un naturaliste voyageur conter son étonnement de voir, un jour qu'il pleuvait, ses mains toutes rougies par les plumes détrempées d'un oiseau d'Afrique qu'il venait de tuer. Pourtant le cas le plus ordinaire est que le pigment, et c'est là qu'il mérite surtout son nom, existe dans la profondeur même des tissus, réduit en particules très fines pour nos yeux, mais dont le microscope mesure les dimensions. Rares et clair-semées, elles n'influent pas facilement sur la couleur du tissu; nombreuses et rapprochées, elles lui communiquent leur nuance. Telle est l'origine de la couleur du nègre. Dans cette couche délicate de la peau que laisse à nu l'épiderme soulevé par une brûlure légère, on trouve chez l'homme noir une grande abondance de pigment brun. La coloration est toute superficielle. Aussi la peau du nègre ne diffère pas seulement de celle de l'Européen par le ton, elle manque de cette exquise qualité de transparence propre seulement aux races blondes. Chez celles-ci,

les rayons colorés qui viennent impressionner l'œil partent non point d'une surface unie comme une plaque métallique, mais de plans étagés dans la profondeur translucide des chairs. De là cette variété « de roses et de lis » suivant que le sang circule plus ou moins abondant sous la peau; de là ces veines bleues, qui ne sont que fausse apparence, car le sang y est rouge, comme le montrent les saignées; c'est le propre de la peau de bleuir les tons foncés qu'on regarde à travers elle : l'encre de Chine des tatouages donne un dessin bleu, les yeux bleus ne doivent leur nuance qu'au pigment brun qui tapisse l'autre face de l'iris, les muscles mêmes vus sous la peau donnent cette tache bleuâtre du cou-de-pied bien connue des peintres.

La nature chimique du pigment est encore peu connue. On sait que le soleil en favorise le développement dans les taches de rousseur, le hâle. L'âge l'enlève des cheveux, où il fait place à de très petites bulles d'air; c'est ainsi qu'ils se décolorent chez le vieillard. Le blanc éclatant des plumes est dû de même à de l'air qui les remplit. L'âge, la domesticité, amènent cet effet chez beaucoup d'oiseaux et de mammifères. Chez d'autres espèces, les plumes ou les poils blanchissent tous les ans avant de tomber et se renouvellent. C'est l'histoire de l'hermine : au printemps, la toison qu'on recherche, et qu'elle a eue tout l'hiver, fait place à une robe fauve dont les poils, vieux déjà au bout de quelques mois, deviendront blancs à l'automne.

Les romanciers s'accordent avec nombre d'historiens à dire que parfois les cheveux de l'homme ont blanchi en une nuit sous l'influence de la terreur ou d'un chagrin extrême. Il paraît aujourd'hui certain que quelques heures suffisent en effet pour que les cheveux se remplissent de ces parcelles d'air et prennent leur ton de neige. Des observations minutieuses faites par un éminent physiologiste, M. Brown-Séquard, sur lui-même, ne laissent plus aucun doute; quand le moment est venu, il suffit de moins d'un jour pour qu'un poil de barbe devienne blanc. La médecine moderne, de son côté, n'a pas été sans enregistrer un certain nombre de cas de *canitie* subite ou au moins survenue dans l'espace de quelques heures, et ordinairement sous l'influence d'une grande émotion. Bichat en avait rapporté plusieurs exemples. Le docteur Cassan a fait connaître l'histoire d'une dame Leclère, qui fut citée devant la chambre des pairs pour déposer dans le procès de Louvel, et qui en éprouva une perturbation morale si grande que dans l'espace d'une nuit ses cheveux blanchirent complétement. Enfin nous avons une observation beaucoup plus décisive et intéressante entre toutes du docteur Parry, chirurgien-major à Aldershott, aux Indes. Il s'agit d'un cipaye révolté pris par les troupes anglaises et qu'on al-

lait fusiller. Il avait cinquante-quatre ans. Tout à coup un soldat s'aperçoit que la chevelure du captif grisonnait à vue d'œil et appelle de ce côté l'attention du major : celui-ci put suivre les progrès de la décoloration, qui devint complète dans le temps de l'interrogatoire qu'on faisait subir à ce malheureux avant de le passer par les armes.

On remarquera que ce cipaye était précisément arrivé à l'âge où le changement de couleur de ses cheveux devait se produire naturellement : l'effroi ne fit donc qu'accélérer un travail organique déjà préparé ou même commencé. Tous ces faits ne permettent plus guère de rejeter comme autant de fables les récits des historiens. Il est assez singulier cependant qu'ils appartiennent tous au xve et au xvie siècle. Ce qu'on a raconté de Marie-Antoinette ne paraît point exact. Aucun renseignement du temps ne donne à croire que ses cheveux aient blanchi, comme on l'a prétendu, dans la nuit de sa condamnation; elle avait déjà grisonné à l'époque de la mort du roi. Le médecin hollandais Junius rapporte qu'un seigneur espagnol surpris dans un couvent et condamné par Ferdinand le Catholique à avoir la tête tranchée devint tout blanc dans la nuit qui suivit le jugement. Le roi de Castille lui aurait même, à cause de cela, fait remise de la peine capitale. Pareille aventure serait arrivée, dit-on, à Ludovic Sforza le jour où il tomba aux mains de Louis XII, et au seigneur de Saint-Vallier, le père de Diane de Poitiers; mais ce ne fut pas à ses cheveux blanchis qu'il dut la grâce de la vie. Henri IV racontait, à qui voulait l'entendre, que lors de la Saint-Barthélemy il était resté vingt-quatre heures anéanti, la tête dans les mains, et qu'au bout de ce temps sa barbe et ses cheveux étaient devenus blancs au menton et aux tempes, là où les mains avaient appuyé. Les dires du roi gascon ne méritent peut-être pas très grande confiance; mais il est intéressant de retrouver cette circonstance du contact des mains dans un autre cas. On prétend que le sire d'Andelot, quand il apprit le supplice de son frère Pierre, compromis dans l'affaire des comtes d'Egmont et de Horn, resta aussi plusieurs heures la tête appuyée sur une de ses mains; quand il la releva, une partie de sa barbe et du sourcil du même côté étaient devenus blancs. La plus touchante de toutes ces histoires est celle de Guarini, le professeur de grec de Vérone, un des plus purs esprits de la renaissance. Au dire de Virunio, les cheveux de Guarini devinrent blancs tout à coup à la nouvelle de la perte en mer d'une caisse de manuscrits qu'il était allé lui-même chercher à Constantinople. Est-ce que toute la renaissance n'est pas dans ce petit fait? Des manuscrits grecs perdus! c'était plus qu'un malheur de famille, plus qu'une calamité publique; c'était une catastrophe pour le monde entier. L'homme si

vivement affecté n'était pourtant pas de complexion délicate : Guarini eut, dit-on, vingt-trois fils.

Ce serait une grave erreur de croire que toutes ces belles nuances métalliques qui diaprent les plumes des oiseaux et les ailes des papillons sont dues à des pigmens : rêve d'alchimiste que de chercher à les extraire! Elles ont pour cause unique des jeux de lumière, fugitifs comme les feux du diamant. Quand on examine avec le microscope une plume à reflet métallique de la gorge du colibri, on est tout d'abord étonné de ne rien voir des magnifiques nuances dont on voulait pénétrer le mystère. Elle est tout simplement faite d'une substance brune, opaque, presque autant qu'une plume d'oie noire. On remarque toutefois un agencement spécial : la barbe, au lieu d'une tige effilée, offre une série de petits carrés de substance cornée, bout à bout. Ces plaques larges de quelques centièmes de millimètre sont extrêmement minces, brunes et toutes d'apparence semblable, quel que soit le reflet qu'elles donnent. Les grandes plumes brillantes du paon sont faites de même; les plaques sont seulement plus espacées, et l'éclat est moindre. On a décrit celles-ci comme autant de petits miroirs; mais la comparaison n'est pas exacte, car alors elles renverraient simplement la lumière sans la colorer. Elles n'agissent pas non plus en décomposant les rayons qui les traversent, car alors elles ne perdraient point leur irisation dans le champ du microscope, et d'ailleurs elles sont trop peu transparentes. L'éclat de ces plaques n'a donc rien de commun avec celui des lames minces, comme la paroi d'une bulle de savon ou la goutte d'huile comprimée entre deux verres un peu convexes. On a en pareil cas une teinte irisée bien distincte de l'éclat métallique des plumes du colibri, et c'est aux métaux que nous devons demander une comparaison plus exacte. La nature de la surface des plaques de la plume produit seule ces reflets semblables à ceux de l'acier trempé, ou du bismuth cristallisé, ou des beaux échantillons de fer oligiste qu'on rapporte de l'île d'Elbe. Cet *état de surface*, peut-être dû à des élévations et dépressions insaisissables pour nos meilleurs instrumens, est encore inconnu. Peut-être les mathématiciens pourront-ils le déduire de la qualité même des reflets; mais cette étude, — que nous sachions, — n'a point été faite. Certains colibris semblent particulièrement favorables à cette recherche, émettant des couleurs d'une pureté assez grande et variables sous des angles déterminés, la même plume rouge écarlate devenant, quand on la tourne à 90 degrés, d'un beau vert d'émeraude.

Le procédé que suit la nature pour les colibris est aussi celui qu'elle met en œuvre sur l'aile des papillons. Celle-ci est recouverte d'écailles microscopiques qui semblent jouer le même rôle que les

plaques des plumes des oiseaux. La poussière métallique qui reste aux doigts quand on froisse l'aile d'un papillon provient uniquement de ces écailles, disposées comme les tuiles d'un toit et affectant parfois les formes les plus élégantes. Elles perdent leur coloris sous le microscope, et la qualité des reflets montre que le phénomène est identique à celui des plumes. On constate cependant une curieuse différence dans l'étendue de la gamme chromatique. Tandis que les couleurs de l'oiseau-mouche parcourent toute l'échelle du spectre depuis le violet jusqu'au rouge en passant par le vert, les couleurs métalliques des papillons appartiennent de préférence aux rayons les plus réfrangibles du spectre depuis le vert jusqu'au violet en passant par le bleu. Tout le monde connaît l'admirable nuance lilas du *morpho menelas* et du *morpho cypris*, dont la bijouterie elle-même s'était emparée il y a quelques années : on voyait dans les vitrines de nos joailliers des ailes de ces papillons, artistement collées sous une mince plaque de mica et qui servaient à la parure. Le vert franc n'est pas moins commun, mais le rouge métallique est rare, et l'*urania rypheus* est presque une exception : c'est un beau papillon de Madagascar, tout voisin d'une autre espèce qu'on trouve à Ceylan et dans l'Inde. Celle-ci a les ailes d'un noir velouté relevé de taches vertes brillantes; à Madagascar, ces taches font place sur la seconde aile à une marque rouge de feu.

Il y a entre l'éclat métallique des animaux aériens par excellence, comme les oiseaux ou les papillons, et les nuances irisées des poissons la même différence qu'entre le rayonnement vigoureux du bismuth cristallisé et les doux reflets des couleurs changeantes de l'opale. Il faut avoir vu, non pas sur la halle de Paris, mais sortant des filets, une alose de la Seine pour se faire l'idée d'une pareille richesse. Tout l'animal n'est qu'une immense opale avec le même velouté transparent de nuances qui chatoient dans la profondeur des écailles. Aussi l'argenture des poissons a-t-elle donné le seul moyen d'imiter les perles. Celle-là est due non point aux écailles mêmes, mais à de petites lamelles extrêmement minces, situées plus profondément que l'écaille, sous la peau ou même plus loin, autour des vaisseaux sanguins, qui semblent autant de fils d'argent courant dans les chairs. C'est Réaumur qui a le premier bien vu et bien décrit ces lames : elles ont parfois une forme aussi régulière que celle d'un cristal. Les plus petites mesurent à peine un millième de millimètre, et leur épaisseur est beaucoup moindre. Les plus grandes ont souvent cinq ou six millièmes de millimètre de large et le double en longueur, mais elles sont tout aussi minces que les autres, « à tel point, dit Réaumur, qu'on ne peut apercevoir leur épaisseur. » Et, comme on n'en voit jamais dans le champ du mi-

croscope de courbées ou de repliées, il en conclut qu'elles sont d'une matière qui a beaucoup de solidité. L'art des fabricans de perles fausses consiste à recueillir grossièrement ces lames sur un poisson où elles se détachent facilement, et à en faire avec la colle une pâte désignée sous le nom pompeux d'*essence d'Orient*. On en garnit l'intérieur de boules de verre pour leur donner ce que Ronsard nomme d'un si pittoresque langage « la blancheur naïve des perles. »

III.

Le succès des idées de M. Darwin devait appeler l'attention des naturalistes sur la distribution des couleurs dans le règne animal, et nous allons voir que les lois de cette distribution conduisent à leur tour à des inductions toutes nouvelles sur les phénomènes les plus intimes de la sensibilité chez les animaux.

On n'a pas manqué de remarquer que les animaux sans défense, comme les lièvres, les daims, les chevreuils, avaient eux-mêmes la nuance la plus favorable à les dissimuler dans la profondeur du bois et l'étendue de la plaine. Quand les milices anglaises s'organisèrent et qu'on rechercha le costume le moins voyant pour habiller les éclaireurs en campagne, on avait tout d'abord pensé au vert; mais les Anglais, — en gens pratiques qu'ils sont, — commencèrent, avant de rien décider, par faire des expériences sérieuses. On mit à distance dans les forêts et les prairies des soldats vêtus d'étoffes diverses, et on chercha celle qui dissimulait le mieux son homme. Contre toute attente, ce fut non point le vert, mais une nuance approchant celle des biches et des daims, que la nature semble n'avoir ainsi habillés que pour leur permettre de mieux échapper à l'œil de leurs ennemis. Chez les quadrupèdes, la couleur favorise la défense; les grands chasseurs, tels que le tigre, le léopard, le jaguar, la panthère, ont une parure d'un certain éclat que l'homme a de tout temps recherchée pour lui-même. Les plus anciens tombeaux égyptiens nous montrent dans leurs peintures les nègres du Soudan avec les hanches ceintes de ces belles peaux de bêtes fauves dont il se fait encore un grand commerce. Au contraire chez les oiseaux, et l'on peut ajouter chez les poissons, la couleur semble favoriser l'attaque. Tous les oiseaux carnassiers qui se nourrissent de petits mammifères ou d'autres oiseaux, ou de poissons, tous les écumeurs de mer de la famille des requins, ont des couleurs ternes, comme pour être moins vus de leurs victimes.

L'œil des vertébrés, c'est-à-dire des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons, voit probablement le monde extérieur sous les mêmes apparences que nous. Tout prouve qu'il est affecté

par les couleurs : l'écarlate passe pour exciter la fureur des taureaux; les enfans savent très bien que le rouge au contraire a pour dames grenouilles des séductions spéciales, et que le plus petit chiffon de cette nuance, attaché à un hameçon, peut servir d'appât indéfiniment. Les animaux, comme l'a écrit M. Darwin, ont aussi leur esthétique. Les femelles des oiseaux et de plusieurs espèces de poissons se montrent certainement sensibles à la beauté de la robe de noce que prend le mâle au temps des amours. Cependant, si les animaux de ce grand groupe des vertébrés ont, à n'en pas douter, des sensations visuelles comparables aux nôtres, s'ils voient comme nous la couleur en même temps que la figure des objets, il n'est point du tout prouvé qu'il en soit de même des crustacés et des insectes, et que la vue de ces derniers, malgré leurs milliers d'yeux, soit aussi parfaite que la nôtre. Nous sommes probablement condamnés sur ce sujet à un doute éternel, car nous n'avons jusqu'à présent aucun moyen certain de connaître les sensations d'un autre individu, homme ou bête, que nous-mêmes. Sans doute on peut, par un langage dont tous les termes sont bien convenus et bien compris, on peut, par des essais multiples et des expériences bien combinées, arriver à une demi-certitude que le même objet affecte de la même manière la vue de deux hommes; mais cela est tellement délicat — maintenant que l'on sait que beaucoup de gens n'ont pas la sensation juste des couleurs, au point que les compagnies de chemins de fer doivent s'assurer, avant d'engager un aiguilleur, qu'il distingue une lanterne rouge d'une verte!

Tout indique néanmoins que les vertébrés voient comme nous les couleurs; mais il n'est nullement prouvé que les animaux articulés les voient aussi. Nous avons essayé de montrer ici même en quoi les *impressions* faites sur les organes de nos sens diffèrent des *perceptions* qu'elles provoquent dans le cerveau. Il s'agit de savoir si les impressions lumineuses se transforment dans les yeux à facettes des insectes en perceptions colorées. Il n'y aurait rien d'extraordinaire que cela n'eût point lieu. Un moment, on crut tenir la solution du problème. Un physiologiste, M. P. Bert, avait institué des expériences qui semblaient et qu'on crut décisives au début. M. Bert avait étudié une petite espèce de crustacés communs dans nos mares, les daphnies, qui nagent sans cesse par saccades; quand on en peuple un bocal, elles se répandent de toutes parts dans l'eau uniformément. Elles ont une cinquantaine d'yeux, et recherchent la lumière. Si l'on en met un grand nombre dans un vase bien noirci où on ne laisse pénétrer le jour que par une fente étroite, on voit aussitôt les daphnies s'y porter : cela seul ne prouve rien, on connaît une foule d'animaux inférieurs, sans

traces d'yeux, qui jouissent de la même propriété de *venir à la lumière;* mais, le vase étant maintenu dans l'obscurité, tandis que les daphnies errent dispersées dans toute l'eau, on fait tomber sur la fente un rayon coloré, un rayon vert. Aussitôt elles s'agitent, elles se groupent toutes dans la direction de la traînée lumineuse, elles montent et descendent sans relâche, et se heurtent contre la paroi qui reçoit la lumière; si on interpose un écran, elles se dispersent. Or on obtient le même résultat pour toutes les régions du spectre; le rouge, le jaune, le bleu, l'orangé et le violet, attirent les daphnies comme le vert. Elles sont donc influencées par tous les rayons qui provoquent en nous les perceptions chromatiques. Pour savoir si elles le sont au même degré par les différentes couleurs, l'expérience est disposée autrement. On fait tomber le spectre tout entier sur une cuve à glaces parallèles de manière à laisser les deux bords dans l'ombre. Les daphnies ne tardent pas à se grouper, et l'immense majorité se place dans l'orangé, le jaune, le vert : c'est dans cette zone une agitation, un grouillement extraordinaires; un assez grand nombre se voient encore dans le rouge, et à l'autre extrémité dans le bleu et le violet; au-delà du spectre, on n'en trouve que d'isolées en promenade accidentelle. Cette jolie expérience ne prouve cependant pas que les daphnies voient des couleurs. En effet, il est facile de s'assurer que les diverses régions du spectre ne se distinguent pas seulement par ce que nous appelons en propres termes la *couleur,* la nuance rouge ou bleue, jaune ou verte, mais qu'elles diffèrent aussi par le *pouvoir éclairant.* Il y a dans le spectre un espace beaucoup plus lumineux que les autres, c'est le jaune, surtout du côté du vert. Quelqu'un, dans une chambre illuminée par un spectre solaire, se mettrait dans le jaune pour lire, tandis qu'il y verrait à peine dans le violet. Peut-être les daphnies ne cherchent-elles le jaune que parce que la lumière y est plus vive. Il est possible que tous les rayons, colorés pour nous, n'influencent les articulés que comme le feraient des clartés plus ou moins vives, et qu'ils voient le monde en camaïeu, tel qu'il nous apparaît à travers certains verres de couleur.

Revenant à notre point de départ, cherchons si la couleur des carnivores qui se nourrissent d'insectes ne pourra pas nous éclairer sur des perceptions chromatiques des articulés. Voici d'abord un terrible destructeur d'insectes, insecte lui-même, le *calosome sycophante;* c'est un gros carabe qu'on trouve aux environs de Paris : celui-là tue pour tuer, il fait tout l'été un carnage de chenilles qu'il laisse sur la place sans les manger. Ce terrible chasseur est peut-être le plus brillant de sa tribu; il est d'un beau vert métallique avec des reflets ardens qui devraient dénoncer de loin sa présence à ceux qu'il poursuit. De même pour les oiseaux

mangeurs d'insectes, qui tous étalent les plus voyans plumages : le pic, le loriot, le guêpier chez nous, et sous les tropiques des milliers d'autres qui font leur unique proie d'insectes, sont habillés de rouge éclatant, de vert, de jaune, sans précaution aucune, comme pour chasser un gibier aveugle ou du moins que les couleurs n'avertissent point.

Pas plus que l'expérience sur les daphnies, l'existence d'un plumage chamarré chez les oiseaux insectivores ne tranche la question des perceptions chromatiques des articulés; mais c'est du moins un élément du problème qui a sa valeur. Au surplus, la question est beaucoup moins avancée que ne semble l'admettre M. Darwin dans son dernier ouvrage, où il explique le coloris des papillons par les préférences de la femelle. Pour les oiseaux, il est bien certain que les mâles cherchent à briller aux yeux de celle qu'ils veulent fasciner. Il est peu de spectacles aussi curieux qu'un faisan doré qui déploie devant la poule préférée les séductions de son étincelant camail, en le tournant de son côté, sur une épaule ou sur l'autre, chaque fois qu'il passe et repasse devant elle. Nul n'oserait prétendre que la poule faisane n'est pas sensible à cette parure, et que le mâle n'a pas lui-même conscience du prix de ses charmes; mais M. Darwin va peut-être un peu loin quand il étend le même goût du coloris aux papillons et en fait l'origine des belles nuances de leurs ailes. Si l'explication est de tout point admissible pour les oiseaux, dont la rétine fonctionne comme la nôtre, il fallait se garder d'étendre le même raisonnement aux animaux qui ont des yeux tout différens, à facettes. Un critique anglais a spirituellement remarqué que cette hypothèse de la préférence des femelles pour expliquer les brillantes couleurs des papillons n'était pas du moins applicable à leurs chenilles, tout aussi parées quelquefois et assurément fort indifférentes aux attractions sexuelles.

IV.

La couleur des plumes et des poils, des écailles du poisson ou de l'aile des papillons a une fixité relative, puisqu'elle ne change, et encore rarement, que par les progrès de l'âge ou selon les saisons de l'année. Il n'en est plus de même d'autres colorations qui sont liées chez l'animal à des influences beaucoup plus fugitives, et jusqu'à un certain point intérieures. Il n'est personne qui ne se soit diverti au bord de la mer à tourmenter quelque seiche prisonnière dans les flaques d'eau laissées par le flux, pour la voir changer : mille nuances courent sur sa peau comme des rides au dos d'une vague; c'est une petite tempête de couleurs qui se heurtent, mêlées de reflets irisés : l'animal brunit, pâlit, et devient noir tout

à la fois. La simple vue d'un objet qui l'inquiète amène aussitôt ces changemens; ils ont été pendant longtemps un mystère pour les anatomistes. Voyant apparaître, puis disparaître instantanément la couleur, on crut qu'elle s'enfonçait dans les tissus, d'où elle remontait à la surface de la peau par tout un système de conduits spéciaux. Grâce aux récens progrès des sciences et surtout à l'application du microscope binoculaire, qui montre les plus petits objets en perspective, on sait aujourd'hui comment expliquer ces effets de coloris qui parurent à nos devanciers si extraordinaires et dont ils ont donné parfois les plus fausses interprétations. Peut-être verrons-nous un jour quelque directeur d'un de nos théâtres en quête de nouveauté reproduire sur la scène par un procédé analogue à celui qu'emploie la nature la même magie de coloris insaisissable et changeant comme cette robe dont parlent les contes de fées, qui était « couleur du temps. » Imaginons qu'au plus loin de la scène et du regard du spectateur on dispose contre un fond, qui sera bleu par exemple, une multitude d'éventails assez rapprochés pour couvrir ce fond et se recouvrir eux-mêmes en partie quand ils seront grands ouverts. Ces éventails sont de trois sortes, des roses, des jaunes et des bruns entremêlés. Supposons maintenant, et ceci n'a rien d'impossible, que tous les éventails bruns peuvent s'ouvrir par un truc et de même tous les roses et tous les jaunes. Quand les éventails seront fermés, le fond, que nous supposons placé dans le lointain d'un décor habilement éclairé, ménagé, paraîtra bleu : c'est sa couleur; mais que le machiniste subitement imprime une impulsion au truc des éventails roses, ils s'ouvriront soudain, et le fond paraîtra lilas par le mélange du bleu et du rose, s'ils ne sont qu'à moitié déployés. En combinant l'action des trois mouvemens, on fera courir sur le fond mille nuances auxquelles l'œil du spectateur ébloui ne saura plus donner un nom. Cette fantaisie théâtrale est exactement ce qui se passe dans la seiche. Il y a là aussi de petits éventails jaunes, rougeâtres ou bruns. Fermés, ce sont des points qu'on distingue à peine sous la peau; avec un peu d'attention, on les voit s'étaler subitement en nappes larges d'un quart de millimètre. La cause en est à des filamens microscopiques attachés au pourtour de ces points et qui les tiraillent dans tous les sens en se contractant.

C'était un grand pas que d'avoir pénétré la mécanique de ces changemens, mais il restait un autre côté du problème. Ces contractions et ces relâchemens subits qui modifient la couleur sont-ils réglés par la bête, ou apparaissent-ils indépendamment de sa volonté, comme le signe d'une émotion comparable à la rougeur des joues dans la honte ou à la pâleur de la crainte? Et comme nous ne pouvons pénétrer ce qui se passe dans le for intérieur du voisin,

fût-ce une seiche, pour savoir si sa volonté agit ou non, nous en sommes réduits aux conjectures. Avec des conditions favorables telles qu'on les trouve par exemple aux précieux viviers d'étude installés par M. Coste à Concarneau, il est possible d'observer pendant plusieurs semaines la même seiche. Elle bouge peu et se tient volontiers au voisinage de quelque trou, guettant sa proie. Tant qu'elle est là, elle ne change pas de couleur et reste pâle; mais un poisson, compagnon de captivité, vient-il à passer, elle se couvre immédiatement de tons foncés avant même de chercher à fuir ou à lancer son nuage de sépia. On en voit qui laissent paraître au premier signe d'alarme sur leur dos deux taches brunes à droite et à gauche, larges comme deux cachets de cire noire. Si l'on approche avec précaution un objet, de manière qu'il ne soit aperçu que par un œil, la tache noire de ce côté se montre seule. Si l'on promène lentement l'objet de manière à le faire tourner autour de la seiche, dès qu'il cesse d'être vu par un œil et qu'il l'est par l'autre, la première tache disparaît, et la tache opposée se montre pour fondre à son tour quand l'objet s'éloigne. On ne peut admettre que la seiche, par ces taches, cherche à dissimuler sa présence : elles la dénoncent plutôt. Il ne reste alors que deux explications : ou c'est un signe involontaire d'inquiétude, ou bien l'animal a-t-il conscience de l'effet qu'il produit? veut-il ces taches? est-ce pour lui un moyen de répandre l'épouvante? Beaucoup d'animaux partagent, à n'en pas douter, avec l'homme l'instinct de terrifier ses ennemis, qui revêt toujours chez les barbares des formes si prodigieusement naïves. N'avons-nous pas vu les uhlans au pont de Neuilly essayer de contenir la foule en faisant aux femmes et aux enfans des grimaces, sans effet sur la population trop sceptique de Paris? Un chat qui se grandit sur ses pattes à la vue d'un chien, qui rentre le cou, fait le gros dos et lève sa queue droite, comme pour hausser sa taille, veut certainement effrayer l'autre; mais comment démêler ce que veut une seiche, quand nous ne sommes pas même certains qu'elle ait des perceptions identiques aux nôtres? Son œil, tout parfait qu'il est, n'est pas construit sur le même modèle que celui des vertébrés. Son oreille, assez analogue à celle des poissons, ne semble pas tout entendre; quand on lui corne les sons les plus véhémens de la clarinette, elle ne témoigne aucun émoi et ne fait point paraître ses taches. Et cependant est-ce aller trop loin que d'attribuer à un animal doué d'un système nerveux aussi développé et qui a un véritable cerveau un acte aussi simple que celui de vouloir faire peur?

Il est une bête bien plus fameuse que la seiche, dont le nom vient à l'esprit dès qu'on parle de changemens de couleur : voilà deux mille ans que le caméléon défraie la curiosité et la superstition des hommes. Sauf un passage d'Aristote, il nous faut arriver

jusqu'au XVIIe siècle pour trouver des choses sensées et des observations sérieuses sur cet animal. « L'illustre Mlle de Scudéry » avait reçu en présent trois caméléons envoyés d'Égypte. Elle les garda chez elle pendant plus de six mois, et l'un d'eux passa même l'hiver; il fit les délices de la société choisie qui se donnait rendez-vous aux *samedis* de la rue de Beaune. Là venait Claude Perrault, admirable anatomiste autant qu'excellent architecte, quoi qu'en ait dit Boileau. On institua des expériences sous sa direction, qui furent fort bien faites. On vit que l'animal devenait pâle toutes les nuits, qu'il prenait une couleur plus foncée au soleil ou quand on le tourmentait, et enfin qu'il fallait traiter de fable l'opinion que les caméléons prennent la couleur des objets environnans. Pour s'en assurer, on enveloppait la bête dans des étoffes différentes et on la regardait ensuite. Une seule fois elle était devenue plus pâle dans un linge blanc, mais l'expérience répétée ne réussit plus aussi bien. La gamme des couleurs que parcourt la peau du caméléon fut trouvée très restreinte, allant du gris et du vert clair au brun verdâtre. Nous ne savons rien de plus aujourd'hui, et ces expériences de Perrault, instituées au milieu d'un cercle de beaux esprits du XVIIe siècle, marquent le dernier pas qui ait été fait dans cet ordre de recherches : aucun naturaliste depuis ne les a dépassées.

Même par les plus beaux étés de nos pays, les changemens du caméléon perdent beaucoup de leur intensité. Sous le ciel d'Afrique, leur livrée change incessamment, quoique dans une gamme peu étendue. Tantôt l'animal offre un rang de larges taches alignées sur les flancs, tantôt toute sa peau se sème de mouchetures comme celles des truites, ou bien c'est un piqueté à grains très fins qui prend leur place. Parfois on voit les mêmes figures se dessiner en clair sur fond brun, qui, un instant auparavant, apparaissaient en brun sur fond clair, et ainsi tant que dure le jour. Il est certain que l'étude de ces changemens doit être reprise au point de vue des récens progrès de l'optique et de la physiologie : il n'est nullement impossible qu'ils soient influencés dans une certaine mesure par les corps environnans, comme le prétend la croyance populaire malgré l'opinion des savans; en tout cas, ces causes extérieures n'agissent point seules. Nous nous souvenons d'avoir vécu plusieurs semaines sur le Haut-Nil en compagnie de deux caméléons qu'on laissait à peu près libres dans la barque. Ils étaient seulement attachés l'un à l'autre par un bout de ficelle, et, ne pouvant s'éloigner, soumis par conséquent aux mêmes influences : ils ne cessèrent d'offrir un contraste de coloris qui attachait par sa variété même; mais le soir, quand ils dormaient sous les barreaux d'une chaise dépaillée où d'un commun accord ils avaient élu domicile, ils devenaient de la même couleur pour tout le temps de leur sommeil,

un beau vert d'eau qui ne variait plus. La peau se reposait comme le cerveau; cela eût dû mettre sur la voie d'une découverte qui n'est point faite encore, mais qui devient probable : à savoir que l'activité cérébrale, la pensée, la volonté, quelque nom qu'on lui donne, intervient dans les changemens de couleur du caméléon et les gouverne.

Quant à la cause de ces changemens, la lenteur avec laquelle ils s'opèrent, comparée à l'instantanéité de ceux de la seiche, montre que nous avons affaire ici à un mécanisme un peu différent. En effet, la disposition anatomique est autre. Chez le caméléon, comme chez beaucoup d'espèces animales, le pigment est renfermé çà et là dans de petites masses d'une substance vivante ayant la propriété de modifier sa forme comme ces êtres appelés *protées* qu'on voit sous le microscope changer constamment de figure, se contracter en boule ou s'étaler en étoile dont les rayons s'allongent tour à tour et se raccourcissent. Ces mouvemens, qui portent le nom de *sarcodiques*, ont pour caractère constant une certaine lenteur. Si cette substance contient des granulations pigmentaires, elle les entraîne nécessairement avec elle dans ses déformations, elle les étale en une large surface quand elle s'étend elle-même, et les rapproche en sphère quand elle revient à cette forme; mais alors le point pigmenté est si petit qu'il cesse d'être vu par nos yeux, il est comme s'il n'existait pas, tandis que la rétine en a très bien la sensation quand il se dilate, quoique la quantité de pigment n'ait point augmenté. Qu'on mette au milieu d'une feuille de papier blanc une goutte d'encre large de 2 ou 3 millimètres, à vingt pas on ne la verra point; on distinguera très bien la tache faite avec l'encre de cette goutte étalée. Le mécanisme du changement de couleur des caméléons et des autres animaux doués de la même propriété est aussi simple que cela. Quand ils pâlissent, le pigment ne s'en va point de leur peau, seulement il se ramasse en sphères trop petites pour affecter notre rétine, qui est au contraire impressionnée par le même pigment en même quantité, mais convenablement étalé.

On connaît également plusieurs poissons sujets à varier de couleur, mais ces changemens n'ont pas obtenu des naturalistes toute l'attention qu'ils méritent. Les Chinois élèvent pour leur plaisir un petit poisson d'humeur batailleuse qu'ils nomment *combattant*, et qu'on recherche à cause de la variété de coloris qu'il offre suivant les passions qui l'agitent. Sa taille est à peu près celle de notre épinoche : d'un gris pâle, peu marquant au repos, il devient rouge de pourpre avec du bleu et du vert dès qu'on le tourmente ou dès qu'il attaque. On sait que les anciens aimaient à voir les couleurs changeantes d'une lamproie qui meurt, et donnaient ce régal à leurs yeux comme avant-goût du festin où allait paraître le poisson. Chez

nos pêcheurs, c'est une croyance universellement répandue que certains poissons « prennent la couleur du fond » sur lequel ils vivent. Les pêcheurs n'ont pas raison tout à fait, mais ils n'ont pas tort non plus; seulement il faut donner ici aux mots la signification précise qu'ils ont dans le langage technique du coloriste. Les *couleurs* sont les impressions mêmes que nous donne le spectre ou qui résultent des mélanges de ces impressions. Elles sont affaiblies ou renforcées : on dit que deux couleurs ou deux tons sont de même *valeur* quand l'un ne paraît dans sa nuance ni plus clair, ni plus foncé que l'autre. Une robe bleue et un ruban rose peuvent avoir la même valeur, et les femmes, qui ne savent point formuler tout cela, en remontreraient au physicien le plus consommé pour la sûreté du coup d'œil à juger ces choses. Les couleurs pures peuvent donc avoir des valeurs diverses; celle du bleuet est plus grande que celles de la rose et du lilas, à peu près égales. Il suffit d'ajouter à un ton pur une certaine quantité de noir pour en augmenter aussitôt la valeur : on dit alors, dans le langage des Gobelins, que le bleu, le rose ou le violet sont *rabattus* d'autant. C'est précisément ce qui se passe chez le caméléon, où la belle couleur vert d'eau de l'animal est plus ou moins rabattue par le pigment noir qui augmente, en s'étalant à une place ou à l'autre, la valeur du ton de la peau. De même, parmi les poissons, le turbot ne changera que dans la gamme de couleurs dont il dispose. Outre le noir, il a aussi un pigment orangé qui pourra dans certaines limites modifier la nuance même de la peau par son mélange en proportion variable avec la couleur jaunâtre de celle-ci. Ces changemens de nuance seront d'ailleurs fort peu étendus, tandis que par l'abondance du pigment noir on aura des écarts considérables dans la valeur de ces nuances, du gris clair au brun presque noir.

C'est encore grâce aux viviers de Concarneau que nous connaissons bien les mœurs du turbot, et qu'on a pu s'assurer qu'il a aussi, à un degré remarquable, la faculté de changer de couleur par un mécanisme analogue à celui du caméléon. De pâle, il devient foncé et réciproquement en un temps très court, si on le fait vivre par exemple dans une vasque dont une moitié est sablée, tandis que l'autre est couverte d'herbes marines. Y a-t-il plusieurs turbots dans ces conditions, on les voit, chaque fois qu'ils changent de place d'un fond à l'autre, faire tache d'abord : ceux qui viennent du sable sur le goëmon sont plus clairs; ils sont plus foncés, s'ils quittent le fond brun pour le sable. Au bout de quelques instans, le contraste a disparu, et de part et d'autre les animaux ont pris exactement la valeur du fond où ils sont posés : sur le goëmon, on les distingue à peine, et sur le sable encore moins.

Dans le vivier où l'on engraisse les gros turbots pour la vente, on en voit bien çà et là quelques-uns dans l'eau qui nagent, et on croit d'abord que ce sont les seuls hôtes du bassin; mais que l'on jette un appât aimé, tel que des têtes de sardines salées, on aperçoit aussitôt tout le fond du bassin, ce qu'on prenait pour la terre même, s'ébranler et venir au-devant du régal.

Ces changemens de couleur du turbot se font en quelques minutes quand l'animal est dans de bonnes conditions, c'est-à-dire qu'il a depuis peu de temps changé déjà plusieurs fois, car l'habitude a là, comme en tout autre fonction, son empire. L'animal vit-il depuis quelque temps déjà confiné sur le sable, il devient paresseux sous ce rapport; son pigment, longtemps rétracté, ne s'étale que difficilement; il faudra trois jours, quatre jours pour que l'animal prenne la teinte du fond brun, au lieu de deux ou trois heures qui suffisent quand il a souvent l'occasion de changer. On s'occupe beaucoup actuellement en Angleterre d'une particularité curieuse que présentent certains animaux, sur laquelle les doctrines soutenues par M. Darwin ont appelé un regain d'attention. Nous voulons parler de cette ressemblance extraordinaire qu'affectent certains êtres avec les objets inanimés au milieu desquels ils vivent. Il y a une sauterelle de l'Afrique méridionale, le *trachypetra bufo*, qui singe un caillou à s'y méprendre, et dont la couleur varie même d'un canton à l'autre avec la nuance du sol pierreux; mais l'exemple le plus fameux en ce genre est certainement celui d'un insecte des Indes dont les ailes ressemblent absolument à des feuilles : elles en ont la dimension, la couleur, avec l'apparence des nervures. L'imitation va jusqu'à des taches qui reproduisent exactement les petits accidens que font sur les feuilles la piqûre de certains insectes ou la rouille de l'*oïdium*, au point qu'on pourrait croire tout d'abord l'aile attaquée par les mêmes champignons. Les zoologistes ont donné le nom de *mimétisme* à ces singulières ressemblances. On peut dire que les poissons changeans à la manière du turbot offrent une variété de mimétisme qui ne porte, il est vrai, que sur la couleur, mais qui a l'avantage d'une instabilité qu'on ne trouve pas dans l'autre, en sorte que, partout où se pose l'animal, il offre une modification temporaire analogue à cette ressemblance invariable de la sauterelle africaine et de la mouche-feuille indienne avec le milieu où elles vivent. Il est possible que ces changemens temporaires, influencés à leur tour, comme on l'a vu, par l'habitude, puissent devenir à la longue, quand les circonstances extérieures ne changent plus, l'origine de ces imitations persistantes qui constituent le mimétisme proprement dit.

V.

On trouve parfois des turbots d'une sensibilité extrême. Vivant sur le sable, ils en ont la couleur grise au point qu'on les distingue à peine; mais il suffit d'approcher d'eux quelque objet pour les voir aussitôt se bigarrer de taches noires larges comme le doigt et foncées comme un lavis d'encre de Chine. Et toujours la même question revient : l'animal a-t-il conscience du changement qui se passe en lui? est-il maître de le produire ou non? Les preuves dans un sens ou dans l'autre nous manquent et nous manqueront probablement longtemps encore. Ce qu'on sait, ce qui est certain, c'est que le milieu dont l'animal prend le ton n'a pas d'action directe sur le pigment pour en amener le retrait ou l'épanouissement. Tout prouve au contraire que l'influence sur ces changemens part du cerveau; mais cela même n'avance pas beaucoup la question, car le cerveau règle en nous une infinité d'actes qui ne sont nullement volontaires. Nous voyons un objet qui nous blesse, nous entendons un reproche immérité, le principe de la rougeur qui nous monte au front est bien aussi dans le cerveau, puisqu'elle vient d'un de nos sens offensés, et cependant nous ne sommes pas maîtres de cette rougeur : elle est en dehors de notre volonté, et quoiqu'elle ait pour point de départ une impression sur un de nos sens, dont nous avons parfaitement conscience. Il doit se passer dans les changemens de couleur des poissons quelque chose de la sorte : on le montre en privant un turbot de la vue. C'est un spectacle assez triste que celui de ce pauvre animal, toujours errant, en quête de la proie qu'il rencontrera par hasard, car l'odorat est fort peu développé chez lui et ne saurait le conduire. Cependant il ne dépérit point, grâce sans doute aux broutilles qu'il glane çà et là dans l'eau, comme il peut, allant et venant d'une muraille à l'autre, où il se heurte chaque fois sans apprendre à se diriger. Tous les poissons ne sont pas aussi sots, et plusieurs savent, quand ils ont été aveuglés, mieux se servir des sens qui leur restent. Il y a sur nos côtes une petite espèce de chabot, vive, alerte, intelligente, toujours en éveil, et qui change aussi de couleur du jaune au noir avec une grande facilité sous les moindres influences : dès qu'on le tourmente ou qu'on le veut prendre, il fonce aussitôt. Aveugle, on s'aperçoit à peine qu'il est infirme : il trouve sa nourriture et se jette sur elle avec la même adresse; lui donne-t-on un compagnon, il se fâche, il bataille, et ce n'est pas toujours le voyant qui a le dessus. Cette extrême activité d'esprit chez le chabot devient un grave inconvénient pour l'étude de l'influence que peut avoir la

perte des yeux sur la fonction chromatique de la peau. Chez le turbot, où la même pétulance ne vient pas troubler les résultats, l'effet est immédiat : l'animal, ne voyant plus la couleur du milieu environnant, ne change plus : qu'on le mette sur le sable le plus blanc ou sur un fond artificiellement noirci, il garde pendant des semaines une nuance intermédiaire aux tons extrêmes qu'il prenait avant d'être aveuglé. Cette expérience décisive suffit à démontrer que le point de départ des changemens de coloration est bien en effet le cerveau. Celui-ci est influencé par la vue des objets extérieurs, et influence à son tour le pigment, le faisant se dilater ou se contracter comme il convient pour que la couleur de la peau de l'animal soit aussi exactement que possible à la valeur du fond.

Quant à la voie qui relie le cerveau aux organes du pigment, ce sont les nerfs, chez lesquels cette fonction nouvelle n'avait point encore été soupçonnée. En coupant un nerf, on paralyse le pigment de la région de la peau desservie par ce nerf, comme on isole un muscle par la section du nerf qui s'y rend. Si l'on a soin de choisir pour cette opération un turbot foncé et qu'on le jette ensuite dans une vasque sablée, il pâlit de tout le corps, excepté de la région qui ne reçoit plus l'influence cérébrale. Les nerfs ont chez les poissons pleuronectes une distribution extrêmement simple et régulière; ils accompagnent chaque arête. Si l'on coupe, dans les circonstances que nous venons de dire, deux ou trois de ces nerfs vers le milieu du corps du turbot, on dessine sur sa peau une bande noire transversale répondant au trajet de ces nerfs; si l'on sectionne le nerf qui anime la face, le turbot pâlissant sur le sable garde un masque noir du plus singulier effet.

Et ce n'est pas là une apparence passagère que surprend l'attention du physiologiste dans les courts momens d'une expérience. Ces masques, ces bandes dont on zèbre à volonté le dos de l'animal, persistent un temps très long, plusieurs semaines au moins, et l'on a pu même du bord des bassins, à Concarneau, reconnaître des poissons qui avaient de ces *paralysies de la couleur* par suite de maladie ou d'accident. On avait remarqué un gros turbot dont la tête n'était point comme le reste du corps au ton du fond du vivier. On pouvait deviner une affection du nerf qui se répand sous la peau de la face; le diagnostic était certain, et on ne crut pas même utile d'examiner de près ce malade d'un nouveau genre. Il mourut au bout de quelques jours, et on constata qu'il avait reçu en effet une blessure déjà ancienne à l'endroit même qu'un physiologiste eût choisi pour couper le nerf en question. C'était la démonstration pathologique de l'influence des nerfs sur la dilatation et la contraction du pigment : c'est un rôle tout nouveau qu'il faut leur

reconnaître, et qui semble ouvrir aux observateurs un vaste champ de recherches dans des régions encore peu explorées de la physique biologique.

Tout reste à faire dans ce vaste sujet des colorations animales que nous venons d'effleurer; l'étude chimique et physique des pigmens, les conditions qui en règlent l'apparition, l'intensité, les variations sous certaines influences, l'avortement chez l'albinos, le développement exagéré chez les animaux atteints de *mélanisme*, tout cela a été fort peu étudié jusqu'à ce jour, et en France moins qu'ailleurs. A la vérité, deux hommes de génie, au commencement du siècle, avaient donné en France à l'anatomie une double impulsion dont s'est ressenti le monde entier; l'un s'appelait Cuvier, l'autre était simple professeur particulier d'anatomie à l'Hospice d'Humanité, c'était le nom de l'Hôtel-Dieu en l'an x, quand on releva sur les marches du perron Bichat mortellement atteint. Quoiqu'il ne fût point professeur de l'état, les consuls firent placer dans l'amphithéâtre témoin de ses leçons une inscription à son honneur qui se voit encore. Après quelques années, le souvenir de Bichat se perdait dans les rayons de la gloire officielle de Cuvier au comble des honneurs, grand-maître de l'Université, familier des Tuileries; et cependant Bichat, lui aussi, avait fondé une science, l'*anatomie générale*, sortie tout entière de son génie, comme l'*anatomie comparée* de celui de Cuvier. La dernière n'étudie que les formes intérieures des animaux, la disposition des organes; l'autre, serrant de plus près le problème, ne s'inquiète plus du nombre ou de l'agencement des parties du corps, elle cherche à en pénétrer la structure intime pour y surprendre le secret même de la vie. Nul doute que, si Bichat, comme Cuvier, avait eu le temps de former autour de lui une génération de disciples, beaucoup de points, cette intéressante question des pigments entre autres, auraient été étudiés en France avec l'attention qu'ils méritent; au moins nous n'aurions pas été dépassés dans cet ordre d'études. Pendant que l'anatomie générale était délaissée par Cuvier, presque répudiée par son entourage, l'Allemagne, avec un sentiment très juste du lien qui rattache cette science à la physiologie, s'y jetait résolûment avec l'aide du microscope. L'anatomie comparée, base utile de la zoologie, continue de tenir une place honorable dans les universités d'outre-Rhin; mais l'anatomie générale, pierre angulaire de la science de la vie, est partout enseignée sous différens noms : elle a ses revues spéciales, ses livres classiques, tandis que la patrie de Bichat n'a pas même une chaire pour l'enseignement de la science qu'il a fondée!

GEORGE POUCHET.

LES

ORIGINES DU GERMANISME

II.

LA GERMANIE DE TACITE. — LA RELIGION ODINIQUE SELON LES ROMAINS (1).

On pourrait dire de la première page du livre de Tacite qu'elle est épique, si elle n'offrait, en même temps que l'étendue et l'élévation du regard, un caractère de précision presque scientifique. En quelques lignes, il décrit d'abord la vaste contrée occupée par les Germains, après quoi il s'explique immédiatement sur ce qu'il pense de leur première origine, et dit leurs éponymes religieux, leurs plus antiques héros, leurs dieux, leurs légendes nationales. Quelle autre méthode suivrait de nos jours l'historien le plus familier avec les procédés de la critique moderne? Il invoquerait ce que nous appelons la science ethnographique, la philologie et la mythologie comparées. D'instinct et sans longue recherche, Tacite a deviné et pratiqué nos méthodes. Il a vu du premier coup d'œil que, dans l'histoire primitive des grands peuples, les deux questions de la descendance ethnique et des origines religieuses sont connexes. La religion des Germains l'a visiblement préoccupé. Rome n'avait encore rencontré devant elle que des religions vieillies dont elle avait eu le tort d'adopter docilement les superstitions corruptrices; elle se trouvait cette fois en présence d'un dogme ardent et jeune qui poussait des peuples nombreux à la conquête. Tacite

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1871.

comprit tout au moins qu'il y avait là, chez l'ennemi, une force considérable, non moins puissante que les institutions politiques à donner la victoire. Ses lumières sur de tels problèmes sont toutefois nécessairement bornées; la science antique était, pour ainsi dire, trop près de ces difficultés pour les embrasser du regard, les mesurer et les pénétrer; il lui manquait la variété de connaissances et l'expérience multiple que nous avons acquises. Ce que nous dit Tacite sur la religion des Germains n'en est pas moins précieux pour nous, parce que sur cette même religion, dont les origines et les plus anciens dogmes nous sont inconnus, nous avons cependant des informations ultérieures. Ces informations et les commentaires de l'historien romain se prêtent un mutuel appui, et de tels rapprochemens font jaillir quelquefois une lumière inattendue. En groupant avec soin mille antiques souvenirs qui survivent encore aujourd'hui dans la langue et dans les traditions populaires de l'Allemagne, en interrogeant les chroniques du moyen âge, particulièrement les sagas scandinaves, en compulsant les lois rédigées après l'invasion pour les peuples d'origine germanique établis dans l'empire, — en relisant surtout les vieilles poésies comprises dans le double recueil des Eddas, nous obtenons sur l'ancienne religion des Germains une série de notions incohérentes sans doute, de temps et de lieux trop divers, mais qui remontent, au moins par des inductions légitimes, jusqu'à des jours assez voisins de celui de Tacite, et qu'il serait fort intéressant de pouvoir faire concorder avec les assertions de l'historien.

L'interprétation du texte de Tacite, souvent fort difficile, est préparée par de nombreux travaux que nous devons en partie aux Allemands. Jacques Grimm et après lui ses nombreux élèves, avec le secours d'une érudition très étendue et très variée, d'une philologie subtile, ont recueilli chez tous les peuples de la race indo-européenne mille indices épars, fragmens brisés du vaste ensemble qu'avait formé la mythologie germanique. Qu'ils n'ouvrent pas des livres tels que la *Deutsche Mythologie* ou les *Deutsche Rechtsalterthümer*, ceux qui veulent mesurer prudemment l'essor de leur imagination dans le champ des conjectures et le temps même qu'ils entendent donner à de telles excursions. Avec ses souvenirs sans fin, du nord au sud, de l'occident à l'orient, à travers toutes les civilisations et tous les idiomes, Grimm vous entraîne. Cette lecture, hérissée de textes venus des quatre coins de l'horizon et de tous les siècles, paraît aride d'abord, et produit ensuite une sorte d'enivrement : on s'y oublie pendant des heures. Retire-t-on de là finalement, en un sujet si complexe, une instruction toujours bien précise? Nous n'oserions en vérité l'affirmer. On en sort du moins avec

un esprit plus ouvert, plus attentif aux analogies, aux infiltrations secrètes, aux intimes concordances des traditions et des langues diverses. Des vues nouvelles et inattendues se sont montrées, parmi lesquelles le lecteur, s'il ne s'arrête pas à l'une d'elles, trouve quelquefois les indices d'une solution qui lui sera propre. La science allemande est intempérante; on a le droit de l'en blâmer, sans oublier toutefois que, si les visées en sont ambitieuses et lointaines, alors même qu'au point d'arrivée on regrette quelque déception, elle a d'ordinaire singulièrement varié et fécondé la route. Jacques Grimm n'en est pas moins admirable dans ces deux livres et dans sa *Grammaire*, où il reconstruit tout le système des langues indo-européennes. Il a donné la philologie pour guide à la mythologie comparée; la rigueur scientifique s'introduira dans ces belles études à mesure que s'affermira et s'étendra notre connaissance des langues et des littératures orientales. On peut s'en convaincre déjà en lisant les travaux plus récens de M. Max Müller en Angleterre; il semble avoir emprunté au génie de la grande nation par lui adoptée comme seconde patrie une précision de vues et de langage trop souvent refusée à ses anciens compatriotes (1). L'influence de la France dans ces hautes études ne fera pas défaut non plus, et le pays d'Eugène Burnouf, ce philologue de génie, voit se continuer une école qui a déjà produit des travaux marqués au coin de la plus saine critique et de la meilleure érudition.

I.

Il s'en faut de beaucoup assurément que les informations de Tacite sur la religion des Germains soient satisfaisantes. Divers motifs l'empêchent d'avoir une vue nette à ce sujet; le plus grave est son attachement au culte traditionnel de Rome. Qu'on relise, au quatrième livre de ses *Histoires*, la page célèbre où il raconte le rétablissement du Capitole par Vespasien. Nulle part n'est plus visible le respect du patriote romain pour le droit pontifical et le droit augural, pour les cérémonies du culte réservé aux dieux tutélaires de l'empire. Au prix de ce culte seulement, suivant la doctrine transmise par les aïeux, la protection de ces dieux pourra être acquise. Tacite n'accepte plus sans doute avec une entière sécurité de croyance les vieilles légendes concernant Jupiter, Mars, Hercule et Junon ; ses attaches avec l'école stoïcienne l'ont initié aux maximes d'une morale universelle. Malgré tout cependant, il prend au pied de la lettre et les prescriptions du contrat qui, suivant les idées du

(1) Voyez *la Science du langage*, traduite par MM. Harris et G. Perrot; 3 vol., 1867.

paganisme romain, lie ensemble les hommes et la divinité jalouse, et tout ce que signifie dans l'antiquité le terme quasi légal de *religion*. Si l'impiété des hommes leur a fait négliger l'accomplissement de ce qu'ils devaient aux dieux, de quel droit se plaignent-ils en voyant se retirer d'eux la faveur céleste? Il faut se mettre en règle avec le ciel et s'y tenir, sans vouloir frauder : voilà ce que proclame le croyant. Il faut faire trêve aux crimes et aux vices qui offensent les immortels : voilà ce qu'ajoute l'honnête homme. C'est le langage de Tacite; le cercle où s'enferment ses opinions religieuses est étroitement circonscrit; comment l'entière intelligence d'un culte barbare y trouverait-elle place?

Un second motif d'obscurité dans les témoignages de Tacite concernant les divinités germaniques, c'est que perpétuellement il prétend les identifier avec ses propres dieux, que seuls il conçoit. On le voit entraîné de la sorte aux analogies les plus factices, et il devient pour nous très difficile de reconnaître sous ces transformations arbitraires quelques traits de réalité historique. Ce n'est pas une raison pour désespérer d'en retrouver aucun. Il est possible au contraire, en invoquant des informations de diverse nature et de divers âges que l'induction fécondera, de distinguer à la fois deux choses, à savoir quel système religieux, en partie connu d'ailleurs, Tacite rencontrait devant lui, et en second lieu à quels traits de ce système répondaient ses assimilations.

Le principal dieu germanique, suivant l'historien romain, celui auquel les Germains ont voué un culte suprême, c'est Mercure. « Ils lui doivent à certains jours, dit-il, des victimes humaines. Ils adorent aussi Hercule et Mars, mais ils les apaisent par des offrandes moins barbares. » Telle serait une sorte de trinité germanique. Qui croira cependant que les Germains du premier siècle après l'ère chrétienne, mis en rapport avec Rome et l'empire seulement par la guerre, aient accepté si tôt et avec tant d'abnégation les dieux du monde classique? Il est évident que ces dénominations grecques et romaines désignent des divinités étrangères que Tacite n'a fait que soupçonner. Comme il l'a dit lui-même en nommant dans un de ses chapitres Castor et Pollux, il ne s'agit sous sa plume que d'interprétations à la romaine; c'est à nous, si nous le pouvons, de découvrir à quelles réalités ces interprétations se rapportent.

Rien de plus facile, ce semble, pour ce qui regarde le prétendu Mercure. Les chroniqueurs du moyen âge qui nous entretiennent des peuples du nord ou de la Germanie nous instruisent suffisamment à ce sujet. Jonas, moine du couvent italien de Bobbio vers le milieu du VIIe siècle, raconte dans sa *Vie de Columban* que le saint, voyageant un jour parmi les « Suèves, » c'est-à-dire les habitants de la Souabe, trouva le peuple d'une de leurs tribus réuni autour d'une

cuve remplie de cervoise (1), et s'apprêtant à sacrifier à leur dieu Odin, « que d'autres, dit l'hagiographe, appellent Mercure. » Paul Diacre, historien des Lombards au VIIIe siècle, dit formellement qu'Odin est le dieu nommé Mercure par les Romains, et que son culte est commun à tous les peuples germaniques. Enfin Geoffroy de Monmouth, à la fin du XIIe siècle, et Matthieu de Westminster, au commencement du XIVe, racontant l'arrivée des Saxons en Grande-Bretagne, disent que leur chef Hengist répondit ainsi aux questions du roi Vortigern : « Après être descendus sur la mer, nous avons envahi ton royaume sous la conduite de Mercure, car nous avons, nous aussi, nos dieux protecteurs, mais nous révérons surtout celui-ci, que dans notre langue nous appelons Odin. » Il y a de cette assimilation une autre sorte de preuve dans la comparaison des noms assignés aux jours de la semaine. L'usage de la semaine avec sept jours désignés par les noms des planètes s'était répandu de l'Orient dans tout le reste de l'empire romain, probablement dès les dernières années de la république; à la fin du IIe siècle, il était devenu général, Dion Cassius nous l'atteste. Les peuples germains, qui déjà sans doute avaient trouvé par eux-mêmes la division du mois suivant les phases de la lune, adoptèrent au IVe ou au Ve siècle, comme le pense Grimm, les dénominations des jours selon la coutume romaine. Seulement les noms des grandes divinités germaniques prirent la place des dieux classiques, en se conformant sans doute aux identifications déjà faites par les Romains eux-mêmes, telles que nous les voyons dans Tacite. C'est ainsi que le quatrième jour, marqué chez les Romains du nom de Mercure, porta chez les barbares le nom d'Odin. La perpétuité de cet usage jusque dans notre temps est digne de remarque. Tandis qu'aujourd'hui encore, obéissant à la tradition romaine, nous employons, nous aussi, le mot *mercredi*, les Anglais disent *wednesday*, les Suédois et Danois *onsdag*, pour *odinsdag*, etc. Si les Allemands disent simplement *mittwoch*, le milieu de la semaine, c'est à coup sûr parce que le clergé catholique, qui s'efforçait de bannir les noms des dieux païens, a remporté ici une victoire partielle.

Quelles analogies peuvent avoir conseillé une telle assimilation? Il n'est pas très facile de le deviner. Si nous consultons l'Edda, où se sont conservées les plus anciennes légendes religieuses des peuples germaniques, Odin, comme Mercure, a compté au nombre de ses attributs la conduite des âmes à travers les voies de la mort : ce sont des divinités psychopompes. Tous deux ont inventé les caractères d'écriture; tous deux favorisent les marchands et portent la

(1) Pline le naturaliste connaît déjà dans la Gaule (ce qui veut dire souvent chez lui la Germanie) cette boisson faite avec les céréales, c'est-à-dire sans nul doute la bière.

baguette ou le caducée, ainsi que le pétase ou le chapeau magique. Il y avait là des ressemblances, quelquefois sans doute extérieures, mais que l'imagination romaine avait pu remarquer et amplifier, et qui d'ailleurs se rattachaient à de communes origines. Que le dieu Odin ait été le maître de l'Olympe barbare, nous en avons de nombreuses preuves, auxquelles viendrait s'ajouter d'une manière significative l'origine même de son nom, s'il était reconnu, comme l'avance Grimm, qu'il vient du verbe ancien-haut-allemand *watan*, qui veut dire *aller*, pénétrer en envahissant. Ce dieu serait ainsi primitivement désigné comme la force universelle et irrésistible, comme l'esprit tout-puissant qui pénètre et anime l'ensemble des êtres : *mens agitat molem*. Notons de plus que ce nom s'écrivait dans les divers dialectes allemands *Wodan*, *Guodan*, *Gudan*, et qu'il a paru possible de le regarder, sous cette dernière forme, comme le même mot que celui qui désigne la divinité dans les langues germaniques : *Gott*, *Gud*, etc. — Pourquoi cependant, si Odin était en effet une divinité suprême, les Romains ne l'ont-ils pas assimilé à leur Jupiter? Les rapports que nous venons de signaler suffisent à peine à l'expliquer d'une manière plausible. On s'est demandé si leur vanité s'était intéressée à ne rencontrer au premier rang chez les barbares qu'un dieu qui, pour eux-mêmes, était seulement au second. Ou bien est-ce que l'appréciation de César, qui le premier avait cru apercevoir chez les Gaulois un Mercure pour divinité suprême, dictait un pareil jugement aux Romains à l'aspect de la Germanie? Il faut bien reconnaître que l'une et l'autre explication sont également subtiles : la seconde ne fait d'ailleurs que reculer la difficulté.

Si la divinité germanique identifiée par Tacite avec le Mercure classique est Odin, il est possible de démontrer que le Mars barbare est le dieu *Tyr* des Eddas. Ce qui porte tout de suite à le penser, c'est que le même jour de la semaine que les Romains ont attribué à Mars l'était et l'est encore aujourd'hui au dieu *Tyr* par les peuples restés fidèles à la tradition et aux divers dialectes germaniques. *Tyr* est la forme norrène ou scandinave de ce nom, qui s'écrit *tius* en gothique, *tiw* en anglo-saxon, *zio* en ancien-haut-allemand. Aussi le mardi s'appelle-t-il chez les Scandinaves *tysdagr*, puis *tisdag*, chez les Allemands *dinstag*, — mot que l'on croit être corrompu de *tiustag*, — en anglo-saxon *tivesdäg* et chez les Anglais *tuesday*, enfin en quelques parties de la Souabe et de la Bavière *ziestag*. Dans les Eddas, Tyr est fils d'Odin. D'ordinaire inférieur à son père en puissance et en activité, il partage cependant quelques-uns de ses attributs : tous deux président aux combats et sont en possession de distribuer la gloire. Tyr devient ainsi, selon la mythologie scandinave, un dieu de la guerre. Toutefois son nom

a signifié, dans un âge antérieur, quelque chose de plus, car il est identique au sanscrit *dyaus*, qui s'est appliqué d'abord à la voûte céleste, à la lumière, puis à l'Être suprême, et est devenu le mot *Dieu*, *Theos*, *Deus*, etc. De quelle manière peut-on conjecturer que le nom désignant d'abord la lumière, puis la divinité par excellence, ait été plus tard la simple appellation du dieu de la guerre? C'est ici qu'il convient de remarquer que plusieurs dialectes germaniques emploient les noms *Erch*, *Er*, *Ir*, pour qualifier ce même dieu Tyr : le mardi, dans certains cantons bavarois, se dit *erchtag* ou *irtag*; la colline *Eresberg* devient chez les chroniqueurs latins *mons Martis* et dans l'allemand ultérieur *Marsberg*. Bref, le dieu Tyr est souvent désigné par un mot resté voisin sans doute de l'origine sanscrite et équivalent au Mars du monde classique. Il se retrouve dans l'antiquité grecque, où le dieu de la guerre s'appelle *Arès*, ce qui confirme singulièrement l'assimilation que nous trouvons dans Tacite. Beaucoup d'usages conservés prouvent le rapport intime qui subsistait entre Tyr ou Er et le dieu Mars. Or ce mot *Er* et ses analogues signifiaient en même temps flèche ou épée, et les témoignages abondent pour prouver que Tyr et Mars étaient, primitivement au moins, adorés tous deux sous la forme d'une épée ou d'une flèche. Dans ces cantons bavarois où nous disions que le mardi s'appelle *erchtag* ou *irtag*, ce même jour est réputé favorable aux mariages, et le fiancé offre une flèche à la future épouse. Dans les anciens alphabets du nord, le caractère runique désigné par le nom même du dieu Tyr est figuré par une flèche, et, parmi les signes attribués dans l'antiquité aux planètes, c'est une flèche inclinée surmontant un cercle qui marque la planète Mars. Est-ce uniquement par l'effet du hasard que cette planète s'appelait en grec *thouros*, c'est-à-dire brûlant, nom presque identique, comme on voit, à celui du dieu barbare de la guerre? Hérodote, en parlant des Scythes, Ammien Marcellin en parlant des Quades, Juvénal en parlant des Romains, disent formellement que ces divers peuples adoraient Arès ou Mars sous la forme d'une épée fichée en terre. — Si l'on veut bien se rappeler maintenant que le dieu Tyr ne fut autre chose primitivement, sous le nom sanscrit *dyaus*, que la voûte céleste et la lumière, si l'on réfléchit que les rayons et la foudre semblaient aux peuples primitifs dardés comme des flèches ou des glaives, on peut ne pas s'étonner que la divinité représentant la lumière et le soleil ait eu de bonne heure ces armes pour attributs, et que, de là, elle soit devenue elle-même une divinité de l'épée ou de la guerre.

Du culte particulier que recevait en Germanie le dieu Tyr ou Zio, nous ne savons que peu de chose; nous pouvons cependant en recueillir ou bien en restituer quelques vestiges. Nous retrouvons

d'abord des traces de son antique prééminence. Tacite vient de nous dire qu'on lui sacrifiait, non pas comme à Odin des victimes humaines, mais seulement certaines sortes d'animaux. Ailleurs cependant il le nomme avant Mercure, et le montre honoré, lui aussi, par des sacrifices humains. Dans une guerre entre les Hermundures et les Cattes, l'armée vaincue, bêtes et hommes, fut égorgée, dit-il, par suite d'un vœu, en l'honneur de Mars et de Mercure. Au livre IV des *Histoires*, les Tenctères indépendans, lorsqu'ils félicitent avec une certaine ironie les Ubiens de Cologne d'être enfin, par la révolte de Civilis, délivrés des Romains, adressent leurs actions de grâces aux dieux de la Germanie en général, mais spécialement à Mars, « le premier des dieux. » Jornandès dit que les Goths honoraient Mars par des sacrifices humains. Enfin Procope assure formellement de plusieurs peuples germaniques qu'Arès est leur principal dieu. Quant aux cérémonies de ce culte, celle que Tacite décrit dans son trente-neuvième chapitre est fort obscure pour nous. Il en a placé la scène chez les Semnons, les plus anciens et les plus nobles d'entre les Suèves. « Ils ont, nous dit-il, des délégués qui se réunissent à des époques marquées dans un bois vénérable. Nul ne peut entrer dans ce bois sans être attaché par un lien, symbole de sa dépendance et hommage public à la puissance du dieu. Vient-on par hasard à tomber, il n'est pas permis d'être relevé ni de se relever soi-même : il faut sortir en se roulant par terre; tout se rapporte ici à l'idée que, dans ce bois, berceau de la nation, réside la divinité souveraine. » Ainsi parle Tacite sans plus d'explication. Il est très probable que le dieu barbare dont il décrit le culte de la sorte est bien celui que les Romains avaient identifié avec Mars. Sur un manuscrit de l'ancien couvent de Wessobrunn, qui donne des textes de la vieille langue germanique, on trouve, appliquée précisément aux Suèves ou Souabes, l'épithète de *Cynuari*, que Zeuss et Grimm traduisent par « hommes ou adorateurs de Zio. » La ville d'Augsbourg, en Souabe, porte dans les anciens documens le nom de *Ziesburc*. — Pour ce qui est des prescriptions bizarres mentionnées par l'historien, y a-t-il ici quelque rapport avec le septième chapitre de la *Germanie*, où il est dit que le prêtre seul a le droit de punir, de frapper et de charger de chaînes ou de liens, *vincire?* Serait-il fait quelque allusion à une sorte d'attaches mystiques reliant l'homme et la divinité? Est-ce l'occasion de rappeler les anciens chants tudesques retrouvés à Mersebourg, où il est parlé des liens que préparent les nornes pour les prisonniers, et des formules religieuses qui feront tomber ces liens? Deux mots analogues, dans la langue des Eddas, *höpt* et *böud*, signifient à la fois les chaînes ou les liens et les dieux eux-mêmes. Odin y est appelé *haptagud*, dieu des dieux ou des liens. L'autel des Ubiens, mentionné par Tacite dans

la ville destinée à devenir Cologne, a été d'abord un sanctuaire du dieu de la guerre Tyr ou Zio, puis du dieu Mars suivant l'interprétation romaine. C'était là que les Germains conservaient l'épée enlevée par eux à César; ce fut là que Vitellius, à son tour, envoya, pour le consacrer à Mars, dit Suétone, le poignard avec lequel Othon s'était tué.

Au dieu Tyr, représenté comme divinité de la guerre avec une épée pour symbole, correspond sans doute le *Sahsnôt* ou *Saxnôt* qu'on voit mentionné dans les formules germaniques, et dont le nom veut dire : qui gouverne par l'épée. Une dernière preuve à l'appui de l'antique primauté du dieu Zio, c'est le *Tuisco* mentionné par Tacite comme père des Germains. Ce nom paraît reproduire celui du dieu de la guerre, autrefois dieu suprême, avec une terminaison marquant la descendance : *tivisco*, fils de *tiv*. De là le nom national des Allemands *die Deutschen*, ou, comme l'écrivent leurs patriotes, en croyant se rapprocher de l'ancienne étymologie, *die Teutschen*, le peuple *teuton* ou *tudesque*.

A côté de Mercure et Mars, Tacite distingue un troisième grand dieu des Germains, qu'il identifie avec Hercule. Malgré quelque incertitude des manuscrits, c'est bien là son texte au commencement du neuvième chapitre de la *Germanie*. A quelle divinité barbare peut correspondre cette assimilation grecque ou romaine? Les récits des Eddas nous offrent ici au premier coup d'œil des analogies qui semblent d'abord tout extérieures sans doute, mais que la science moderne sait définitivement justifier. Thor, dans la mythologie scandinave, est le dieu redoutable par ses luttes incessantes contre les mauvais géans. Il a une taille, une force physique, un appétit extraordinaires. Dans une de ses expéditions, il tue, sauf à les ressusciter le lendemain, les deux boucs attelés à son char; il les fait cuire et les mange. Il revêt pour la lutte une ceinture magique qui centuple ses forces; il a d'énormes gantelets de fer, avec lesquels il tient son merveilleux marteau Miöllnir, arme terrible à laquelle rien ne résiste, et qui, après avoir frappé, revient d'elle-même dans la main d'où elle est partie. N'est-ce pas assez de ces premiers traits pour faire songer à Hercule? Hercule, ayant tué Busiris, aborde dans un port de l'île de Rhodes; rencontrant un bouvier qui conduisait son char attelé de deux taureaux, il en dételle un, le sacrifie et le mange. Comme buveur, sa renommée n'est pas moindre, et de tous les défis il sort victorieux. On sait ses combats contre Antée, les Cercopes et tant d'autres ennemis. Le serpent de Midgord, que le dieu Thor abat, répond à l'hydre de Lerne, et le marteau Miöllnir à la massue d'Hercule. Le grand nombre de statuettes antiques représentant le dieu grec armé de cette massue qu'on a retrouvées dans l'intérieur de l'Allemagne, jusque dans la région de la

Sprée, démontre que les Germains avaient accepté ici encore l'identification romaine. — Thor est le dieu du tonnerre; les éclairs et la foudre précèdent et annoncent ses coups; c'est de lui, suivant l'opinion populaire chez les anciens et au moyen âge, que proviennent, à la surface de la terre, ces innombrables pointes de silex, débris mieux connus aujourd'hui d'un premier âge de l'humanité. Son nom, sous diverses formes, s'identifie avec le mot même qui, en latin, en français, dans les langues germaniques, désigne le *tonnerre* (*thunar, donar, donner, tonitru*). Et Hercule aussi, par un des aspects les plus anciens de sa légende complexe, est une divinité de la lumière qui préside aux phénomènes célestes, aux lois et aux vicissitudes climatériques. — Tacite enfin, dans la *Germanie* même et ailleurs, présente Hercule tantôt comme un simple héros, tantôt comme un dieu, distinction déjà signalée par Hérodote et conforme à l'antique mythologie, qui connaît un Hercule doué d'une nature moitié humaine, moitié divine, type de ce que peut atteindre l'humanité quand elle s'avance secondée par les dieux. Or n'est-il pas curieux de remarquer que, dans l'Edda, Thor est appelé *vagnaverr*, l'homme au char, l'homme-héros, *vir?* Ou bien encore il y est nommé *einheri*, mot que Finn Magnussen traduit par *heros egregius*. Dans un autre texte tudesque, postérieur à l'Edda, le mot *mann*, homme, lui est appliqué.

Il est vrai qu'à comparer les noms de la semaine, la concordance s'interrompt. Dans toutes les langues germaniques, encore aujourd'hui, le cinquième jour emprunte son nom du dieu Thor : *donnerstag* en allemand, *torsdag* en danois, *thursday* en anglais, tandis que le jeudi, dans les langues de souche latine, est le jour de Jupiter, non d'Hercule. On comprend toutefois qu'une confusion se soit établie entre le dieu Thor, présidant aux phénomènes célestes, et Jupiter, devenu le premier des dieux, revendiquant cette suprême manifestation des éclairs et de la foudre. Les traces de cette confusion persistante sont visibles : les documens latins du moyen âge attribuent presque constamment à Jupiter ce que les documens germaniques des mêmes temps attribuent au dieu Thor. L'auteur de la *Vie de saint Boniface* appelle chêne de Jupiter, *robur Jovis*, le chêne de Donar, *Donares eih*, que le saint fit abattre à Geismar, en Hesse. Le chroniqueur Saxo Grammaticus appelle *lapides* ou *mallei joviales*, c'est-à-dire pierres ou marteaux de Jupiter, ces innombrables silex taillés ou polis qu'on regardait comme les débris de la foudre, et que la langue populaire en Germanie appelait les coins de Thor, *donnerkeile*. Nous avons traduit enfin par le mot *joubarbe*, d'après l'expression latine *barba Jovis*, le *donnerbart* germanique, cette belle plante qui croît d'elle-même sur les vieux murs et sur les toits, tout exprès, nous assure le moyen âge, pour les préserver de la

foudre. — Derrière les analogies superficielles et incertaines, la mythologie comparée a su, disions-nous, en découvrir d'essentielles et de profondes. Nous le montrerons tout à l'heure en parlant des rapports qui unissent la mythologie eddique et celle de l'antique Orient.

A côté de Mercure, d'Hercule et de Mars, Tacite croit distinguer chez les Germains la déesse Isis. « Une partie du grand peuple des Suèves offre, suivant lui, des sacrifices à cette divinité. Je ne trouve, ajoute-t-il, ni la cause ni l'origine de ce culte étranger. Seulement la figure d'un vaisseau, qui en est le symbole, annonce qu'il leur est venu d'outre-mer. » Il est clair que l'historien romain pense reconnaître ici la déesse égyptienne dont le culte avait pénétré dans Rome au temps de Sylla. Le symbole du navire se rencontre, à la vérité, de part et d'autre. Apulée, dans un passage infiniment curieux de son *Ane d'or*, nous a raconté comment, dans l'antiquité classique, à l'époque du lever des Pléiades, c'est-à-dire au début du mois de mars, au moment où la végétation se ranime et où la mer redevient navigable, les prêtres offraient en grande cérémonie à la déesse Isis un vaisseau de fabrication nouvelle, qu'on lançait pour la première fois dans les flots en son honneur. La journée du 5 mars prenait de là dans le calendrier romain le nom de « Vaisseau d'Isis, » *Navigium Isidis*. Isis n'était pas cependant la seule divinité dans le culte de laquelle apparût l'attribut du navire. Aux grandes fêtes de Minerve, dans l'ancienne Athènes, le péplos de la déesse était solennellement porté, du Céramique au sommet de l'Acropole, suspendu aux mâts d'un vaisseau qu'un mécanisme faisait mouvoir. Jacques Grimm a recueilli les indices de coutumes analogues jusqu'au milieu du moyen âge allemand. Encore dans le premier tiers du XIIe siècle, les chroniques décrivent une fête évidemment païenne d'origine, célébrée malgré les malédictions du clergé dans la région rhénane, et qui consiste à suivre en grande foule, avec des danses et des chants d'allégresse, un navire muni de voile et mâture, auquel des roues sont adaptées, et qui porte, nous dit le chroniqueur, « on ne sait quel malin génie. » A la fin du jour, quand la lune s'élève à l'horizon, les femmes se précipitent demi-vêtues, les cheveux épars, sur le chemin que parcourt le dieu, et, pareilles aux bacchantes, elles multiplient les danses avec une frénétique ardeur jusqu'au milieu de la nuit. Grimm rappelle aussi à ce propos certaines fêtes longtemps subsistantes pendant lesquelles c'est une charrue qui est conduite en grande pompe et suivie d'une nombreuse procession. En Saxe, aux environs de Leipzig, on se souvient encore d'une pareille coutume, avec cette circonstance particulière que les femmes non mariées étaient obligées de traîner la charrue. Dans tous ces exemples, Grimm voit la

trace d'un culte fort ancien en l'honneur de quelque divinité d'où devait dépendre soit l'heureux succès de la navigation, soit la fécondité de la terre, soit l'heureux succès des mariages. Il compare ces épisodes à ce que raconte Tacite lui-même, dans la *Germanie*, d'une déesse barbare adorée de certaines tribus du nord. Les Germains croient, dit-il, qu'elle intervient dans les affaires des hommes, et qu'elle les visite à des époques solennelles. « Dans une île de l'Océan est un bois consacré, et, dans ce bois, un char couvert, destiné à la déesse. Le prêtre seul a le droit d'y toucher : il connaît le moment où elle est présente dans le sanctuaire; elle part traînée par des génisses, il la suit avec une vénération profonde. Ce sont alors des jours d'allégresse; c'est une fête pour tous les lieux qu'elle daigne honorer de sa présence. Les guerres sont suspendues, toute arme est soigneusement écartée. C'est le seul temps pendant lequel ces barbares acceptent le repos et la paix, et cela dure jusqu'à ce que, la déesse étant rassasiée du commerce des mortels, le même prêtre la rende à son temple. Alors le char et le voile qui le couvre et, si on les en croit, la divinité elle-même sont baignés dans un lac solitaire. Des esclaves s'acquittent de cet office, et aussitôt après ils sont précipités dans le lac, qui les engloutit. De là une religieuse terreur et une sainte ignorance sur cet objet mystérieux qu'on ne peut apercevoir sans périr. » Déjà, bien avant Tacite, Lucrèce avait décrit avec quelques détails analogues les promenades de la déesse Terre, mère des dieux et des hommes, sur son char traîné par des lions. Le calendrier romain désignait le sixième jour des calendes d'avril par ces mots : *lavatio matris deûm* ; Ovide en effet, dans le passage de ses *Fastes* où il décrit un des prodiges accomplis par Cybèle, représente le prêtre qui, vêtu d'une robe de pourpre, lave dans les eaux de l'Almon et la déesse et les objets sacrés.

Que penser de ces divers rapprochemens, dont la série pourrait aisément s'accroître? En conclura-t-on que le culte de l'égyptienne Isis avait pénétré non-seulement à Rome, mais encore au fond même de la Germanie, que c'est elle qu'on peut reconnaître à ces divers symboles du vaisseau, de la charrue, du char traîné par des génisses, et qu'elle figurait ainsi dans le monde barbare aussi bien que dans le monde classique comme protectrice de la navigation, du commerce, de l'agriculture, du mariage, de la concorde générale et de la paix? Il est vrai qu'un syncrétisme dont on trouverait déjà des traces dans Hérodote avait accumulé sur l'Isis égyptienne les attributs de beaucoup d'autres divinités; Apulée lui fait dire : « Je suis la Nature, mère de toutes choses, maîtresse des élémens, principe originel des siècles, divinité suprême, reine des Mânes... Puissance unique adorée sous autant d'aspects, de formes, de cultes et de noms qu'il y a de peuples sur la terre, les Phrygiens m'ap-

pellent la Mère des dieux, le peuple autochthone de l'Attique me nomme Minerve cyclopéenne. Je suis Vénus paphienne pour les habitans de Chypre, et Diane dyctéenne pour les Crétois. Dans les trois idiomes de Sicile j'ai nom Proserpine stygienne, je suis Cérès antique à Éleusis... Les peuples d'Éthiopie et d'Égypte seuls me rendent mon culte propre, et me donnent mon vrai nom de déesse Isis. » Le vrai nom n'était-il pas bien plutôt celui qu'Apulée enregistrait d'abord? n'était-ce pas en réalité la Nature, mère de toutes choses, que les anciens adoraient sous ces différens noms? Ce que les Romains avaient rencontré en Germanie, n'était-ce pas un culte s'adressant à la même universelle puissance?

Or quelle divinité germanique d'un pareil sens Tacite aura-t-il cru pouvoir identifier avec Isis? Au milieu de tant de difficiles problèmes, celui-ci peut-être a provoqué les solutions les plus singulières et les plus diverses. Grimm a le premier mis un terme aux divagations plus ou moins érudites, en montrant qu'il fallait joindre en effet ce que l'historien nous dit de la prétendue Isis, et ce qu'il nous apprend du culte de la Terre-Mère. Il est particulièrement précieux pour nous que Tacite nous ait transmis le nom barbare de cette dernière divinité, Nerthus (1). Suivant P.-A. Munch, le laborieux et habile historien de la Norvége, nous pouvons reconnaître ici la divinité des Germains du nord, appelée Niördr dans la langue norrène : la forme gothique de ce nom, presque identique à celle que rapporte Tacite, serait Nairthus, forme indifféremment masculine ou féminine. Niördr, dispensateur des richesses, passe, dans la mythologie scandinave, pour avoir engendré Frey et Freya, et celle-ci devient la déesse de la fécondité, de l'abondance, de la joie, de la paix. D'autre part, l'on retrouve aussi dans l'Edda une déesse Terre, *Jörd* ou *Jaurd*, laquelle, comme épouse et femme d'Odin, et naturellement aussi comme source de toute vie, se confond avec Freya. P.-A. Munch a remarqué que la visite de la déesse sur un char voilé paraît avoir été une cérémonie spéciale au culte de Freya et de Nerthus. On en trouve des traces jusqu'aux derniers jours du paganisme en Séeland. Cette île danoise a longtemps conservé une ville de Leire, ancien sanctuaire national, et dont le nom reproduit le mot gothique *hleithra*, qui traduit dans Ulphilas le grec *skénè*, tente ou char couvert. Séeland aurait été cette île de l'océan, désignée par Tacite, foyer du culte pour les nombreuses tribus des Goths. Ajoutons qu'un des poèmes de l'Edda de Saemund, *le chant de Sôl*, représente l'épouse d'Odin, Freya, embarquée « à la recherche ardente de la volupté sur le navire de Jörd, » preuve cu-

(1) Il faut certainement lire, au quarantième chapitre de la *Germanie*, *Nerthum* et non pas *Hertham*, que donnent les anciennes éditions.

rieuse que la mythologie norrène attribuait à la Terre-Mère ce symbole du navire, rappelant soit l'ouverture de la navigation, soit la visite souhaitée, promesse de fécondité et de richesse, que Tacite semble réserver à Isis. Toute divergence et toute confusion disparaissent si la Terre-Mère et Isis peuvent être considérées comme une seule et même divinité, connue en Germanie sous différens aspects et différentes désignations, parmi lesquelles celles de Freya et particulièrement celle de Nerthus, chez les tribus gothiques, auraient été les principales. Nous avons vu trois noms, parmi ceux des jours de la semaine, reproduire les noms de trois divinités germaniques : Odin, Thor, et Tyr ou Zio ; le vendredi à son tour a été désigné comme le jour de Vénus par les Romains, comme le jour de Freya par les barbares : nouvel indice de l'identité entre Freya et Vénus, considérées toutes deux comme déesses de la fécondité, de la génération, et se confondant ainsi avec Isis et Nerthus ou la Terre-Mère.

En dehors de ces principaux dieux, Tacite en a mentionné quelques autres de second ordre, au sujet desquels il n'est pas beaucoup plus facile de s'éclairer. Il cite par exemple, chez une tribu du Waldgebirge, un bois dès longtemps consacré, dit-il, par la religion. « Le soin du culte y est remis à un prêtre en habit de femme. Ce culte s'adresse à des dieux qui, dans l'olympe romain, seraient Castor et Pollux. Point de statue, nulle trace d'une origine étrangère; mais ce sont bien deux frères, tous deux jeunes, qu'on adore.» Ainsi parle Tacite; il est probable qu'il fait allusion à quelque dédoublement pareil à celui qui a produit les Açvines de la religion indienne, les Dioscures de l'antique Grèce, et les lares tutélaires (*lares præstites*) de l'ancienne Rome, devenus peut-être le type de Romulus et Rémus.

Qu'est-ce encore que la déesse *Tanfana*, dont parle Tacite au premier livre de ses *Annales?* Ce nom de divinité ne se rencontre que chez lui, car il ne faut plus invoquer une inscription fabriquée au XVIe siècle par le célèbre faussaire Ligorio, qui en a fait usage avec une orthographe de fantaisie. Jacques Grimm renonce à peu près à l'expliquer dans sa *Mythologie;* mais, au dixième chapitre de son *Histoire de la langue allemande*, où il expose sa thèse des rapports entre les anciens Scythes et les Germains, il croit pouvoir assimiler la Tanfana germanique à la divinité scythique *Tabiti*. A l'un et l'autre nom il donne pour étymologie un développement de la racine sanscrite *tap*, être chaud, brûler, d'où il tire également les mots *templum* et *taphos*, signifiant, au temps où la crémation des corps était en usage, l'endroit où se brûlait le cadavre et le monument où l'on renfermait les cendres. Hérodote (IV, 59) nous dit que Tabiti était la Vesta ou Hestia des Scythes; aux yeux de

Grimm, Tanfana n'est pas autre non plus que la divinité du feu et du foyer. Devons-nous regarder comme définitive cette explication de Grimm? Non, car lui-même en propose une différente dans son *Dictionnaire allemand*, au mot *forst*. D'autres commentateurs ont recours soit aux idiomes italiques, soit à la vieille langue des Belges. Aveux de notre impuissance, quant à présent du moins, en présence de ces problèmes subtils et complexes.

L'historien romain ne nous paraîtra pas moins incomplet ou moins difficile à interpréter, si nous cherchons à nous faire une idée d'après son texte des dogmes ou de l'inspiration qui animaient de son temps la religion des barbares. Il nous dit que les Germains croyaient indigne des dieux de leur élever des temples et de leur fabriquer des statues. Lui-même cependant a mentionné ce temple de Tanfana que les légions de Germanicus auraient entièrement rasé pendant une expédition contre un des villages qu'habitaient les Marses. Quant aux statues, comment donc, s'il n'y en avait pas, s'imaginer cette promenade de la déesse Nerthus, portée sur un char, puis lavée, suivant quelques-uns, par le prêtre dans les eaux d'un lac solitaire? S'agissait-il d'un simple tronc d'arbre grossièrement équarri, comme semblent avoir été ces *xoana*, prétendues œuvres de Dédale, que la religion primitive des Grecs multipliait, et dont Pausanias nous parle en détail pour en avoir vu quelques restes? En discutant plus haut les analogies que les Romains avaient pu songer à établir, entre Mercure et Odin par exemple, nous avons dû supposer que certaines ressemblances s'étaient traduites par des représentations figurées de part et d'autre; faut-il croire, comme on l'a proposé, que ces dieux étaient représentés seulement d'une manière symbolique par les armes mêmes que leur attribue la mythologie du nord, Odin par la lance, Thor ou Donar par le marteau, Tyr par l'épée? Les expressions dont se sert Tacite, *signa et formas deorum*, n'ont-elles pas d'autre sens? Le premier texte qui nous montre quelque monument analogue à une statue chez les peuples de la Germanie est seulement, il est vrai, de la seconde moitié du IVe siècle, et, chose curieuse, ce texte paraît reproduire une cérémonie toute semblable à celle que décrit Tacite. Il s'agit d'un roi des Goths qui, pour arrêter dans son royaume les progrès du christianisme, fait promener, dit Sozomène, l'image d'une divinité païenne sur un char, lequel s'arrête devant les maisons de ceux qu'on soupçonne de s'être convertis. Il n'est pas douteux qu'au Ve siècle les Francs n'eussent des statues de leurs dieux : on se rappelle les récits de Grégoire de Tours et les discours qu'il prête à Clotilde : « Les dieux que vous adorez sont de pierre ou de bois... »

Suivant Tacite, si les Germains ne veulent pour leurs dieux ni statues, ni temples, c'est qu'ils ont une idée très haute de la divi-

nité : des représentations matérielles ou un culte étroit et captif leur paraîtraient l'amoindrir, et, dans son magnifique, dans son intraduisible langage, il nous dit qu'en présence de l'obscurité vénérable de leurs antiques forêts, sans chercher à percer le mystère de ces ténèbres, ils se contentent de deviner les dieux et d'adorer; *lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod sola reverentia vident.* Qu'en faut-il croire et comment doit-on l'entendre? Les barbares de Germanie vont-ils se transformer en sectateurs mystiques d'une religion abstraite, exempte de superstition? Étaient-ils donc capables d'écouter les conseils d'un Sénèque, enseignant aux stoïciens de Rome, lui aussi, la divinité invisible et présente dans l'obscurité des grands bois épais, ou bien de comprendre ce culte immatériel que Tacite lui-même signale avec étonnement chez les Juifs monothéistes? Ce que nous dit l'historien du respect des barbares envers les femmes, nous devons certes l'accepter, puisque beaucoup de témoignages, depuis Plutarque à propos des Cimbres, jusqu'à saint Boniface dans sa dix-neuvième lettre, nous signalent ce même trait des mœurs germaniques. Un tel respect, mêlé d'ailleurs de superstition, convenait à des peuples encore engagés dans un état de civilisation primitive. On n'en pourrait pas dire autant d'un culte qui redouterait de n'être ni assez austère ni assez dégagé des formes matérielles. La vérité est peut-être que la religion germanique, non sortie encore de la période d'adoration des forces naturelles, ne faisait que préluder à celle où ses divinités comme ses mythes s'inspireraient d'un caractère plus personnel et par conséquent plus visiblement moral. Rappelons-nous que César attribue aux Germains le culte du soleil, de la lune et de Vulcain, c'est-à-dire l'adoration des astres et du feu. Rappelons-nous aussi que les premiers siècles du moyen âge allemand ont conservé les nombreuses traces d'un très ancien culte des arbres en Germanie, témoin les traditions sur le chêne de Geismar et sur l'Irminsul, et ces statues de Roland, fréquentes aujourd'hui, surtout dans l'Allemagne du nord, souvenirs probables des arbres que le glaive et le bouclier suspendus à leurs troncs et la terre rougie à leur pied par le sang, *Rothland*, *Ruland*, avaient marqués jadis comme lieux de justice. Tacite, vivement frappé de la majesté des forêts germaniques et du mystère des cérémonies que les barbares célébraient, aurait interprété celles-ci à sa manière, non sans ajouter quelque chose par sa propre imagination à l'essor réel d'un sentiment d'adoration intime et grave inné chez ces peuples. Lui-même nous aide à une vue probablement plus exacte lorsque, dans certains chapitres de sa *Germanie*, il nous montre chez les barbares l'abus de la sorcellerie et les sacrifices humains.

II.

Quoi qu'il en soit des appréciations de Tacite, des conjectures souvent hasardées que ces appréciations ont fait naître, et des identifications plus ou moins rigoureuses que l'érudition moderne croit pouvoir instituer, il y a un résultat hors de doute : c'est que nous retrouvons, sous les dénominations classiques, les principales divinités de l'odinisme. Odin, Thor ou Donar, et Tyr ou Zio forment une sorte de trinité qui paraît avoir été pendant plusieurs siècles l'objet d'une adoration constante de la part des peuples du nord, et à laquelle se rapportent une foule d'indications qui deviennent les commentaires directs des assertions de Tacite. Encore au XIe siècle, Adam de Brême raconte qu'il y avait en Suède, à Upsal, un temple célèbre contenant les statues de trois principales divinités, les mêmes sans doute qui ont été soupçonnées par l'historien romain. Jusque dans notre temps, on peut visiter près de cette ville trois tumulus, dont l'un, ouvert il y a une quinzaine d'années, contient des restes de sépulture. Ces trois tertres sont populaires, et la jeunesse des universités s'y réunit en fêtes à de certaines époques, parce que, suivant la tradition, ce sont là les tombeaux des trois grands dieux de l'antiquité scandinave. Or deux de ces divinités sont précisément Odin et Thor; la troisième portait le nom de Frey, que nous avons vu attribué, sous sa forme féminine, à une déesse barbare entrevue par Tacite.

Mais ce n'est pas assez d'avoir démontré à quelle religion se rattachait la race germanique; la critique moderne peut nous éclairer sur les origines de cette religion et par là même sur les origines de cette race. Nous avons, en commençant, fait un vrai mérite à l'historien d'avoir compris ou du moins pressenti qu'il devait joindre ensemble deux questions en effet connexes, le problème religieux et le problème ethnologique. Ni l'un ni l'autre ne pouvait être dans l'antiquité entièrement résolu. Les assimilations que Tacite imaginait entre les dieux classiques et les divinités de la Germanie avaient une certaine justesse, mais par des rapports généraux et lointains qu'à coup sûr il ne soupçonnait pas, ignorant la solidarité de race des Germains et de Rome elle-même avec les grandes nations de l'antique Asie. Quand il nous dit que les Germains étaient autochthones, ce n'est là qu'une de ces réponses orgueilleuses dont se couvrait l'ignorance des anciens, à moins que ce ne soit l'écho de certaines cosmogonies faisant naître les premiers hommes du sol même, ou du roc, ou des arbres : Tacite est probablement l'organe de pareilles traditions quand il nous parle du grand dieu Tuisco, né de la Terre, ou même quand il nous dit que la forêt vénérée des

Semnons avait donné naissance aux tribus qui se réunissaient à l'ombre de ses grands arbres. Ces allégations sous sa plume nous enseignent seulement, à vrai dire, que l'immigration des Germains en Europe était d'une date déjà trop ancienne pour qu'au Ier siècle de l'ère chrétienne il en retrouvât le souvenir.

Sur l'une et l'autre question, la science aujourd'hui va plus loin. Non-seulement elle peut reconnaître dans ses traits originaux le culte des Germains, et cesser de le confondre avec les cultes classiques, mais elle retrouve encore les liens de l'odinisme avec les plus anciennes époques religieuses des Indo-Européens, ce qui équivaut à démontrer que les Germains sont eux-mêmes un rameau détaché de la souche âryenne.

C'est à la philologie comparée qu'appartient ici le premier rôle. Rien qu'à mettre en regard tout d'abord les expressions primordiales de tout langage humain, elle signale des similitudes et des différences qui lui révèlent la distinction des races. Poursuivant son enquête, elle note chez les peuples indo-européens, par exemple, les mots qui désignent les diverses espèces de bétail et les mots qui se rapportent au développement ultérieur de l'agriculture, et il lui arrive de remarquer que tel groupe de ces peuples, après avoir eu, pour ce qui se rapporte au bétail, le même langage que les autres groupes, s'est façonné au sujet de l'agriculture des expressions particulières. Elle en conclut que les diverses tribus indo-européennes ont vécu réunies pendant une première période, celle de la vie agricole ou nomade, mais que ce groupe particulier s'est séparé du tronc commun avant d'accomplir son passage vers la vie agricole. C'est sur de telles observations que M. Pictet a édifié son ingénieuse histoire des différentes époques de la vie des Aryâs, et qu'on a cru pouvoir appliquer aux Germains précisément le cas que nous venons de supposer.

Pour la philologie moderne, les mots, et les lettres elles-mêmes qui constituent les mots, ont leur histoire. L'un des deux élémens des mots, la terminaison, varie suivant les nuances très diverses, de temps et de mode, de nombre et de personne, que le langage veut exprimer; l'autre, le radical, se modifie dans les verbes soit par un redoublement, une réduplication, et ensuite par une contraction de ce redoublement, soit par un simple changement de voyelle. De plus, en passant d'une langue à une autre langue, d'un peuple à un autre peuple, les mots se transforment, mais suivant des règles que déterminent surtout les intimes affinités des lettres entre elles. Nul de ces changemens n'est livré au hasard; l'esprit humain et la parole humaine, dans ces évolutions secrètes, ne connaissent pas de caprices. C'est la gloire de Grimm et de Bopp d'a-

voir, en retrouvant ces lois délicates et cachées, créé une science nouvelle, la grammaire comparée. Les règles qui gouvernent les destinées des mots une fois connues, il doit devenir possible de déterminer, au seul aspect de certaines formes données, dans quelle période du développement général de la langue-mère à laquelle elles se rapportent on doit les classer. Ce qui s'observe de ces formes vaut également pour le peuple qui les met en usage : on doit apprendre par là à quelle distance il est placé de la souche commune, et combien de développemens successifs l'en séparent. Ainsi George Cuvier, au seul examen d'un ossement fossile, restituait l'animal ignoré auquel cet ossement avait appartenu, disait son genre et son espèce, même son âge et son sexe. Ainsi le géologue, à l'aspect d'un filon ou d'une roche, sait à quelle époque de la formation du globe terrestre il doit l'attribuer. Appliquant cette méthode aux langues germaniques, dont ce qui nous reste du gothique est le représentant le plus ancien, on a cru pouvoir conclure que le rameau des Germains s'était séparé de la souche âryenne pendant la seconde moitié de l'époque védique. Assigner des dates précises à ces grands changemens préhistoriques serait, comme on sait, une entreprise téméraire; c'en est assez, si l'on peut indiquer une sorte de chronologie relative, c'est-à-dire une succession logique déterminée par les seules phases du langage.

Les mots sont les dépositaires, puis les témoins des impressions intellectuelles et morales des hommes. En se transformant, ils suivent, rendent et excitent le progrès de la pensée humaine. Tacite nous donne occasion dans sa *Germanie* d'en citer un curieux exemple, quand il assimile au Mars classique le dieu Tyr ou Zio des Eddas. Jacques Grimm et M. Max Müller ont refait avec une érudition très ingénieuse l'histoire de ce dieu ou plutôt de ce nom : *numina nomina*. Le sanscrit *dyaus*, en indien actuel *dyu*, s'appliquait, disent-ils, dans la langue primitive des antiques Aryâs, à tout ce qui brillait devant leurs yeux, au ruisseau sur le flanc de la montagne, au fleuve dans la plaine, au nuage transparent dans les cieux, aux cieux eux-mêmes, aux astres, au soleil, aux étoiles. A tout ce qui resplendissait, les aînés de notre race accordaient leur attention et peut-être leur vague adoration première. Le progrès de la pensée les conduisit à concevoir au-delà des astres éclatans, au-delà du soleil, un créateur et maître qui devait, lui aussi, être tout lumière, et qu'ils continuèrent à désigner par le même mot *dyaus* ou *dyu*. Or c'est ce mot, joint au sanscrit *pitar*, c'est-à-dire vénérable, qui a formé le nom de *Diespiter* ou *Jupiter*, ou bien, seul, a donné lieu aux diverses dénominations de l'être suprême dans les langues indo-européennes : *Zeus* et *Theos* en grec, les nomi-

natifs *Dioris* en osque et *Jovi* en vieux latin dans Ennius, *Zio* en haut-allemand, *Tiw* en anglo-saxon, *Tyr* dans la langue norrène des Eddas. La progression du sens est visible dans certaines expressions de la vieille langue latine ou grecque qui ont survécu. Une prière des Athéniens suppliait Jupiter de pleuvoir, souvenir de la primitive époque où le mot destiné à désigner plus tard la divinité ne s'appliquait encore qu'à la voûte céleste. La persistance de la signification première n'est pas moins évidente dans l'usage qui se perpétua chez les Romains de dire *sub Jove frigido, sub dio, sub diu*, pour signifier « à ciel découvert. » Cicéron, dans une ligne intraduisible, confond aussi Jupiter et la voûte éthérée : *Hoc sublime candens, quem invocant omnes Jovem.* Singulière destinée d'une syllabe unique, empruntée à la langue commune de nos ancêtres les plus reculés, surnageant dans le temps et l'espace après leur dispersion, suivant le progrès de la pensée chez les nations indo-européennes, et désignant pour chacune d'elles en dernier lieu la divinité suprême, de telle sorte qu'aujourd'hui même et pour des siècles encore, et sans doute tant que durera la race âryenne, quand le plus humble d'entre nous, s'agenouillant, prie et invoque le nom de Dieu, il se trouve par le langage en communauté directe, malgré la différence des âges, avec nos plus antiques aïeux (1).

Nous avons pu reconnaître au commencement de ce travail des analogies plus ou moins vraisemblables entre certaines divinités germaniques et les dieux grecs ou romains auxquels Tacite avait cru pouvoir les assimiler; il en est d'autres plus réelles qu'on découvre aujourd'hui entre ces divinités barbares et celles de la mythologie védique. C'est le développement des légendes sacrées qu'il faut interroger de préférence, si l'on veut retrouver les traces de la solidarité intellectuelle et morale qui trahit les liens de parenté entre les peuples. Les mythes, dans l'élaboration desquels intervient l'action réciproque de la pensée et du langage, vont se transformant, du naturalisme, qui enfante les symboles, aux conceptions éthiques, qui créent des dieux personnels et par conséquent doués d'attributs moraux. Les anciens Hindous ou, comme on les appelle quelquefois, les peuples du sanscrit, auxquels nous devons les hymnes des Védas, vivaient dans les hautes vallées du Pendjab et du Gange supérieur. Leur imagination, qui s'éveillait, dut être frappée des phénomènes qu'un ciel ardent et un climat extrême déployaient à leurs yeux. Après que l'hiver avait cruellement desséché la plaine, le changement de saison s'annonçait par des tem-

(1) Il en est de même au reste lorsque nous employons, dans la vie de chaque jour, les chiffres dits arabes, s'il est vrai que la forme de chacun d'eux reproduise la première lettre par où commence leur antique dénomination sanscrite. Voyez Lassen et Weber.

pêtes, par un tumulte des élémens, au sortir duquel la terre apparaissait de nouveau verdoyante, avec toutes les promesses du plus riche été. La double action des pluies et du brillant soleil avait opéré ce miracle; le soleil avait, pendant l'orage, combattu le nuage sombre qui menaçait de l'envelopper, et qui retenait dans ses flancs la bienfaisante pluie. On conçoit qu'un langage abondamment figuré ait de lui-même transformé les agens de ces luttes naturelles en personnes animées et divines : on a eu de la sorte le combat d'Indra contre Vritra. Vritra est le monstre noir qui détient l'eau fécondante et la lumière dorée. Indra s'avance contre lui; il porte une arme terrible, en forme de marteau ou de croix, dont les coups, annoncés par le tonnerre, signalés par la foudre, sont inévitables, et qui, à peine a-t-elle frappé, revient aussitôt dans sa main, tandis que le nuage déchiré rend à la terre les rayons et les eaux. A ce thème principal viennent se joindre les additions et les variantes. Indra est accompagné dans son glorieux combat par les Maruts, qui sont les vents d'orage, et par les Ribhûs, esprits élémentaires auxquels s'associent les âmes des morts. A chaque branche nouvelle du mythe qui s'accroît poussent des rameaux et des feuillages. Les Maruts parcourent les airs en équipage brillant, avec des bracelets d'or, des cuirasses et des armes étincelantes. Ils font retentir un chant terrible, et le ciel et la terre tremblent, les montagnes chancellent, les arbres se renversent, les nuages se dispersent en poussière, car leur nom a pour racine *mar*, qui signifie faire mourir, broyer, pulvériser. Les Ribhûs, de leur côté, sont vantés comme d'habiles forgerons; ce sont eux qui, sous la conduite de leur maître Tvashtri, travaillent pour les dieux : Indra leur doit son arme redoutable.

Une autre forme du mythe qui s'est constitué dans les Védas autour du dieu maître de l'atmosphère est celle qui représente Indra comme pasteur du ciel, et les nuages comme des vaches composant son troupeau. Il s'irrite quand son ennemi méchant les attire à lui; mais vainqueur, il les trait avec sa foudre, et leur lait, c'est-à-dire la pluie, vient rafraîchir les hommes; lui-même se nourrit de ce lait. Il suffit de quelques citations des Védas, prises au hasard, pour mettre en relief ces lignes principales du mythe.

« Par la force de sa massue, Indra a foudroyé Vritra, qui desséchait le monde : il a délivré des fleuves semblables à des vaches enfermées; il a répandu glorieusement ses bienfaits.

« Les eaux se réjouirent de son effort quand il dompta Vritra avec sa massue : le dieu fort, généreux envers les généreux, plein de fougue, a nondé les terres.

« Tvashtri avait fabriqué à Indra une massue divine : comme des

vaches dont dégoutte le lait, les eaux se sont précipitées vers la mer.

« Mariées au démon, gardées par Ahi, les eaux étaient enfermées comme les vaches volées par Pani; mais Indra, en tuant Vritra, a ouvert la caverne qui leur servait de prison.

« Avec ces Maruts qui brisent tout rempart et supportent la nue, tu vas, ô Indra, délivrer du sein de la caverne les vaches célestes. Voilà pourquoi l'hymme qui chante les dieux célèbre aussi le grand dieu des vents qui assiste Indra de ses conseils, et découvre les heureux trésors.

« Au fort, au rapide, au majestueux Indra, j'apporte mes chants comme une nourriture; au dieu illustre, irrésistible j'apporte ma piété et des prières souvent offertes. »

Ouvrons maintenant les Eddas et les recueils de vieilles poésies ou de légendes populaires qui aident à les commenter ; nous rencontrerons à chaque pas des analogies entre les imaginations orientales et la mythologie germanique. Quand ces sortes d'analogies sont confirmées, de l'avis des philologues, par d'exactes transformations grammaticales, il faut bien y voir les incontestables témoignages d'une solidarité intellectuelle et morale. A Thor et Odin se rapportent un grand nombre de traits rappelant la lutte entre Indra et Vritra, c'est-à-dire entre le soleil et le nuage. Thor, dans lequel nous avons reconnu l'Hercule de Tacite, est, suivant les traditions des Germains, un dieu qui préside aux phénomènes du ciel et de l'atmosphère, aussi bien qu'Indra. Adam de Brême dit encore au XIe siècle que ce dieu du nord gouverne les vents et qu'il envoie l'orage. Il est armé, lui aussi, de la foudre, c'est-à-dire de l'arme nommée Miöllnir, dont les coups inévitables s'annoncent par le tonnerre, et qui revient d'elle-même à la main qui l'a lancée. Cette arme de Thor est le plus souvent désignée dans les anciens textes norrènes comme une hache à deux tranchans ou comme un marteau à deux têtes, affectant volontiers la forme de la croix, si bien qu'un roi chrétien de Norvége, faisant à la vue de son peuple le signe de la croix sur la corne à boire, put donner à penser qu'il avait tracé le signe païen du marteau de Thor. Quand les nuages laissaient tomber la pluie sur la terre ou que le sol était inondé d'une rosée bienfaisante, on croyait voir Thor, comme Indra, traire ses vaches avec sa foudre. Ce qui le prouverait, c'est que le mot désignant dans les langues germaniques la rosée est voisin, du moins suivant M. Ad. Kuhn, du mot sanscrit qui signifie le lait. Une foule de dictons ou d'usages encore aujourd'hui populaires supposent d'ailleurs que l'eau tombée des cieux est considérée comme un lait bienfaisant. Il faut, par exemple, à certains jours de fête, ou bien au mois de mai, ou pendant la nuit de la Saint-Jean, recevoir sur soi la rosée ou s'en laver le visage pour obtenir la beauté. Dans beaucoup

d'étables, si l'on veut avoir un lait abondant et fort, on frotte le pis de la vache avec un de ces silex que la croyance populaire a si longtemps regardés comme des éclats de la foudre. Les sorcières du moyen âge faisaient mine de traire un manche de hache (allusion évidente au marteau de Thor), et aussitôt, nous dit-on, la pluie ou la grêle tombait des nuages. Enfin l'historien des superstitions en France au XVIIe siècle, le théologien Thiers, se croit encore obligé de proscrire celle qui consiste à enfouir une hache sous le seuil d'une étable, ou bien à y suspendre des briques en croix pour empêcher que les vaches ne soient l'objet de quelque maléfice et que leur lait ne tarisse. — Thor et Indra portent tous deux une ceinture merveilleuse. Indra vole sur un char que traînent deux pâles coursiers : les coursiers sont l'éclair, et le char le nuage. Thor a, lui aussi, un char dont le roulement produit le tonnerre : deux béliers y sont attelés, et l'on démontre que ces béliers sont les symboles du nuage. — La barbe d'Indra est d'or, nouveau symbole peut-être de la foudre; elle se dresse quand il marche au combat pour reconquérir le trésor caché, et bientôt la pluie tombe sur la terre. Thor a une longue barbe rouge; elle s'agite quand s'allume sa colère, et le tonnerre retentit. — Indra est le dieu de la vie et du mariage : c'est lui qu'on invoque pour obtenir une nombreuse postérité. Thor aussi bénit ou maudit les unions; son marteau les consacre. — Indra est protecteur de la famille, non pas seulement comme dieu de la vie, mais aussi comme compagnon d'Agni, qui lui est très souvent adjoint. C'est par Agni qu'a été allumé le feu saint du foyer, d'où rayonne le bonheur domestique. Agni est nommé *Sabhya*, protecteur de la famille, et Indra est nommé *Sadaspati*, le maître du foyer, le premier de la famille, deux mots que l'on fait venir de *sabhâ*, désignation védique de la parenté, de la *gens*. Thor a le même rôle. C'est lui dont l'éclair a allumé la sainte flamme du foyer, et il en est devenu par là le protecteur. Il n'y a pas lieu de redouter la foudre, disent les traditions populaires, quand le feu brille dans l'âtre. Nul danger surtout si l'on prend soin de ficher au-dessus de la porte une hache, image du marteau de Thor. Les montans du haut siége sur lequel prend place, chez les Scandinaves, le père de famille présentent à leur extrémité supérieure une tête de Thor. Quand la famille émigre et va chercher au loin, sur la terre d'Islande, une nouvelle patrie, on jette ces montans à la mer, afin que Thor lui-même, en les dirigeant sur les flots vers le rivage, indique le lieu de l'établissement futur. La prise de possession du sol jusque-là désert se fait au nom de Thor; les pierres qui marquent les limites lui sont consacrées.

Le souvenir du phénomène de l'orage primitivement représenté par la lutte entre Indra et Vritra s'est perpétué avec une énergie

particulière dans une des plus vivaces traditions germaniques. On connaît la légende du chasseur infernal, que reproduisent sous tant de formes diverses le Freischütz, Robin Hood, la Mesnie Helicquin, le grand Veneur de Fontainebleau, etc. A minuit, l'air retentit des aboiemens d'une meute lointaine; à mesure qu'elle approche, les hennissemens des chevaux s'y mêlent avec les cris des cavaliers et les gémissemens de la bête aux abois. On aperçoit des ombres qui passent en courant et font frémir les branches des arbres. C'est l'armée ou bien c'est la chasse d'Odin ou de Wuotan, *wütendes Heer, wütende Jagd.* Il semble que Tacite ait cette légende en souvenir quand il décrit lui-même, chez une tribu barbare, une armée infernale, *feralis exercitus*, qui ne combat que la nuit, ou bien encore lorsqu'il raconte la chasse invisible d'un Hercule oriental. Dans une apparition nocturne, le dieu indique les forêts qu'il a parcourues, et l'on y retrouve étendus à terre les animaux victimes de ses coups inévitables. De même qu'Indra est assisté dans sa lutte par les Maruts et les Ribhûs, de même Odin, monté sur son cheval blanc, a pour cortége pendant le combat les Valkiries et les *Einheriar* ou héros, et pendant la chasse les Elfes, c'est-à-dire les âmes des morts, à qui il a ouvert son Valhalla comme Indra leur ouvre son *svarga*. Des Elfes aussi, il est dit très souvent qu'ils s'en vont traire les vaches, qu'ils sont très friands de lait, qu'ils s'introduisent dans les étables. Suivant certaines traditions, l'armée infernale, qui apparaît surtout dans la nuit de Noël et pendant les nuits suivantes jusqu'à la fête des Rois, exige chaque année une vache en sacrifice; elle bénit à ce prix le reste du bétail, et la récolte du lait devient abondante. Toutes légendes qui ne font que varier à l'infini le thème primitif, fourni par les hymmes védiques, des nuages comparés aux vaches et cessant, grâce à Indra vainqueur, d'intercepter les rayons du soleil ou de retenir la pluie. Une fois, les Elfes ont mangé, séance tenante, la vache qui leur était due, mais les os de l'animal avaient été soigneusement recueillis par leur ordre, et rangés dans la peau; ils le ressuscitèrent avant leur départ. Comparez à cette légende germanique certains textes des Védas, et les analogies se montreront évidentes : « Vous avez par vos chants, ô Ribhûs, ô fils de Sudhanvân, ressuscité de sa peau la vache sacrifiée. — Vous avez, ô Ribhûs, avec la peau rhabillé la vache. » Un autre hymne s'exprime ainsi : « Parce que les Ribhûs ont formé la vache chaque année, parce que chaque année ils ont communiqué leur éclat, ils ont obtenu l'immortalité. » M. Mannhardt a conjecturé que ces paroles faisaient allusion à l'ensemble des nuages que la saison pluvieuse épuise annuellement, et qui se refont toujours. Il est impossible en tout cas de méconnaître une réelle analogie entre ces expressions mythiques et les traditions de l'Allemagne ou du Nord.

Ces primitifs souvenirs du langage et des croyances védiques abondent à toutes les époques de l'antiquité. M. Ad. Kuhn les a montrés subsistant dans la légende de Prométhée, et M. Bréal dans celle de Cacus telle qu'elle est rapportée par Virgile (1). On pourrait de même en retrouver les traces dans les fables de l'Edda et dans les épopées héroïques du moyen âge allemand. L'ingénieux et savant Adolphe Holtzmann a démontré dans ses *Recherches sur les Nibelungen*, 1854, et M. Léo vers la même date (V. la *Zeitschrift* de Wolf, 1853) que l'histoire de Sigurd et de Sigfrit, ennemis des Niflungen et des Nibelungen, est identique avec celle du héros Karna, racontée dans le *Mahabharata*. Sans descendre au détail, qui serait plus instructif encore, il suffit de considérer la matière même des divers récits. Suivant les plus anciennes formes de la légende, le héros germanique né d'une fille du roi et d'un Vals, c'est-à-dire d'un elfe de lumière, est secrètement exposé sur un fleuve, puis recueilli par l'habile forgeron Mimer, qui le nomme Sigfrit ou Sigmunt, et l'élève comme son fils. Sigfrit, en grandissant, devient un brillant héros, à qui ses grandes actions valent la renommée; il est fiancé à Brunhilt, qui le dédaigne ensuite comme fils d'un simple forgeron. Cependant sa mère, devenue femme d'un roi, a donné à son mari trois fils, les Niflungen Gunther, Guthorm et Hagen, qui se trouvent être ainsi les demi-frères de Sigfrit. L'aîné de ces trois princes ne pouvait accomplir les travaux au prix desquels seuls il devait obtenir sa propre fiancée, qui se trouvait être précisément Brunhilt; le jeune héros, prenant sa figure, s'en acquitte pour lui, car son corps est revêtu d'une cuirasse naturelle et sa tête est couverte d'un chapeau magique qui le rendent irrésistible et invulnérable. En récompense du service rendu, Gunther lui donne sa sœur Chrimhilt en mariage; mais Brunhilt, jalouse, reproche à sa rivale de se déshonorer par une mésalliance. Chrimhilt lui répond en lui dévoilant que c'est ce même héros et non pas Gunther qui a naguère accompli les épreuves dont Brunhilt elle-même était le prix, sur quoi celle-ci, furieuse, excite la haine des Niflungen contre le glorieux Völsung; ils apprennent comment il peut être dépouillé de ses talismans invincibles, et, par la perfidie de Hagen, il succombe frappé traîtreusement.

Comparez maintenant le récit du Mahabharata, et les ressemblances se montreront d'elles-mêmes. Karna est né secrètement d'une fille de roi et du dieu du soleil. Il est né recouvert comme le dieu d'une cuirasse d'or qui le rend invulnérable, et avec des pendans d'oreilles du même métal qui le font irrésistible. Ex-

(1) Voyez l'excellente thèse de M. Bréal : *Hercule et Cacus*, 1863. Par ce premier écrit, puis par sa traduction de la grammaire de Bopp, M. Bréal a rendu les meilleurs services à la double cause de la mythologie et de la philologie comparées.

posé sur le fleuve, il est porté jusqu'au Gange, sur les bords duquel il est recueilli par Adhiratha, ami du roi et conducteur d'un char royal. L'enfant grandit en beauté et en courage; devenu jeune homme, il est partout vainqueur. Cependant sa mère Kunti a épousé le roi Pandu et lui a donné trois fils : Yudhishtira, Bhima et Ardshuna. Les trois princes, et avec eux Karna, leur demi-frère, briguent la main de la princesse Draupadi. Il faut subir des épreuves : Karna lui seul les affronte avec succès, mais Draupadi le refuse, parce qu'il n'est, croit-elle, que le fils d'un cocher, et elle choisit Ardshuna, quoique vaincu. De là, guerre entre les fils du roi Pandu et les Kauravas, auxquels le fort et généreux Karna, qui est avec eux, procure toujours la victoire, jusqu'à ce que, par le conseil perfide de Krishna, il soit tué traîtreusement.

On trouvera dans les livres des érudits qui ont institué ces parallèles entre les légendes germaniques et orientales les preuves de détail philologique qui viennent à l'appui des traits généraux, comment, par exemple, l'identité entre le mot sanscrit *yudh* et le mot germanique *gunt*, signifiant tous deux *combat*, rapproche l'un de l'autre les deux noms Yudhishtira et Gunther, et comment une pareille analogie de sens prochain permettrait aussi d'assimiler les deux noms Ardshuna et Hagen. — Un semblable travail de comparaison a été tenté entre la légende du Chevalier au cygne et celle du héros indien Bhishma, ainsi que sur beaucoup de points plus particuliers. C'est aux savans spéciaux à décider dans quelles limites légitimes pourront s'étendre de telles recherches; mais il suffit qu'ils en aient admis le principe et les premiers résultats pour que l'histoire générale ait le droit et le devoir de s'en emparer, et de se tenir attentive à cette lumière nouvelle.

En résumé, Tacite, à qui nous sommes si redevables pour les précieuses notions qu'il nous a léguées, pourrait lui-même s'instruire à l'école de la science moderne sur deux questions qui l'ont certainement embarrassé. Ce qu'il a pris, non sans une visible incertitude, pour le pâle reflet, pour l'imitation servile de la religion romaine, c'est l'odinisme. En vain a-t-on cru devoir placer dans un temps postérieur à celui de l'historien romain l'introduction de ce culte en Germanie; nous avons vu plusieurs témoignages nous attester le sens des assimilations reproduites par Tacite. Peu importe que ces témoignages soient d'auteurs moins anciens que lui, car on ne comprendrait pas par quel singulier hasard des dieux barbares antérieurs à ceux que désignent ces témoins auraient répondu aux mêmes assimilations. L'odinisme, avec sa forte rudesse, convenait à l'état social des Germains. Ce n'était pas une religion de nature à déprimer ou à décourager les hommes. Il les poussait, pendant

cette vie terrestre, à des luttes énergiques, et il leur promettait une vie meilleure après la mort. Suivant les récits de l'Edda, bientôt après l'incendie du monde amené par la victoire des géans sur les Ases, « la Vala ou prophétesse voit la terre admirablement verte sortir une fois encore du sein des eaux. Les cascades se précipitent, l'aigle plane ou guette le poisson du haut des rochers. Les Ases de nouveau se réunissent; ils parlent des runes antiques, de la poussière puissante du passé. La terre, delivrée de tout mal, porte des moissons non semées. Balder renaît; un palais s'élève, plus beau que le soleil, et où vivront dans un bonheur perpétuel les vertueuses générations. » Ainsi une vie singulièrement active de ce côté de la tombe, de grandes espérances au-delà, c'était de quoi préparer ces peuples à la civilisation moderne et au christianisme.

Le second point sur lequel nous instruirions Tacite, c'est la question de l'origine et de la descendance des Germains. Il serait étonné et quelque peu scandalisé sans doute d'apprendre leur primitive parenté et leur communauté d'antiques croyances religieuses avec les Romains et les Grecs. Nous l'instruirions imparfaitement encore sur les routes qu'ils ont suivies, sur les destinées qu'ils se sont faites depuis qu'ils se sont détachés du tronc commun. Tandis que les peuples du monde classique, avec plusieurs des nations que plus tard ils devaient subjuguer, Celtes, Italiques, Ibères, s'emparaient de l'Europe centrale et méridionale, et y déployaient un magnifique essor dont les principales directions nous sont connues, que devenaient ces groupes innombrables de barbares jusqu'au jour où, annoncés à peine par le coup de tonnerre que détourna Marius, ils se dressèrent soudain à l'est et au nord de l'Europe contre Rome? Ils avaient suivi de tout autres chemins, et, pendant une longue migration mêlée d'étapes inconnues, leurs conceptions, d'abord analogues à celles de leurs frères d'origine, avaient pris un tour particulier dont Tacite, au moment de la première rencontre, nous est le premier témoin. Si notre science actuelle en est réduite à n'espérer qu'à peine de pouvoir percer un jour de si profondes ténèbres, elle peut du moins démontrer, comme on l'a vu, l'origine indo-européenne de ces populations germaniques, et leurs liens primitifs avec les nations qui ont joué dans les temps classiques le plus grand rôle sur la scène occidentale.

A. Geffroy.

LES COLONIES

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE

LE SELF-GOVERNMENT DANS LES POSSESSIONS COLONIALES ANGLAISES.

Review of Colonial policy, by Right Honorable sir Charles Adderley.

L'usage s'est établi de désigner sous le nom d'empire britannique le vaste ensemble d'îles et de territoires dont la reine d'Angleterre est souveraine. Le mot empire est compris ici dans le sens historique; il s'entend de même quand on parle de l'empire de Charlemagne : il exprime une sorte de suzeraineté dont le chef, modérateur suprême, regarde de haut parce qu'il doit voir de loin, et dédaigne de s'occuper des petits intérêts de localité. L'empire britannique est bien le plus hétérogène qu'il y ait au monde. On y rencontre des hommes de toutes les couleurs, vivant sous les climats les plus opposés de l'un et l'autre pôle à l'équateur, régis par les constitutions les plus diverses depuis le libre exercice du suffrage universel, qui est la loi de l'Australie, jusqu'au despotisme militaire de Malte et de Gibraltar. Cette excessive variété n'en est pas le seul caractère remarquable. En l'étudiant de près, on s'aperçoit qu'un souffle de vie anime ce grand corps; tantôt il abandonne certaines provinces dont l'utilité est devenue contestable, ce qui se fit pour les îles ioniennes il y a huit ou neuf ans. Plus souvent, il s'accroît avec une rapidité telle que des changemens sensibles se produisent dans le cours d'une seule génération. Quiconque aurait appris, il y a trente ans, la géographie des colonies anglaises et s'en serait tenu là devrait

aujourd'hui recommencer son éducation. Par la diversité, de même que par l'étendue, le tableau de l'empire britannique mérite donc d'attirer l'attention. Cette étude se recommande encore d'un autre côté. Étant donné que les grandes nationalités sont le régime politique actuel du monde civilisé, la Grande-Bretagne ne jouerait qu'un rôle secondaire, si elle était réduite à ses possessions européennes, tandis qu'avec ses dépendances coloniales elle exerce une influence considérable en Amérique et en Asie aussi bien qu'en Afrique et dans l'Océanie. Seulement, comme cette grandeur cosmopolite n'a de précédent dans l'histoire moderne que la grandeur coloniale de l'Espagne au XVIIIe siècle, qui s'est écroulée, il est naturel de se demander si la prospérité présente est durable, quels sont les rapports entre la Grande-Bretagne et ses dépendances, quel lien les rattache, si ce lien se resserre ou s'il se relâche avec le temps.

Le nom de colonie ne devrait en toute justice être appliqué qu'aux groupes d'émigrans qui se transportent dans une contrée déserte avec les mœurs et les lois de la mère-patrie. Ces émigrans ont un droit incontestable à ne pas être gouvernés autrement qu'ils ne le seraient sur la terre natale. C'est ainsi que le comprennent les Anglais qui s'expatrient. Lorsque sir Walter Raleigh entreprit de fonder un établissement en Amérique, la reine Élisabeth garantit par lettres-patentes aux compagnons de cet aventureux chevalier qu'ils continueraient à jouir sur la terre étrangère de tous les priviléges qui leur appartenaient en Angleterre. Cependant il est d'usage de comprendre aussi sous ce nom de colonies les provinces d'outre-mer conquises sur des souverains de race inférieure, de même que les stations militaires que les nations maritimes ont besoin d'entretenir sur les côtes lointaines pour la protection de leurs intérêts commerciaux. La Grande-Bretagne s'abstient avec raison d'appliquer le même régime politique aux unes et aux autres. Sous le rapport de l'organisation sociale, les possessions anglaises se divisent ainsi en deux catégories : d'une part celles à qui des institutions parlementaires ont été octroyées, ce sont les provinces de l'Amérique du Nord, l'Australie avec la Nouvelle-Zélande et le cap de Bonne-Espérance; de l'autre, ce qu'on appelle les établissemens de la couronne (*crown settlements*), soit qu'ils possèdent des conseils de gouvernement à moitié électifs, comme les Indes occidentales et Maurice, soit que le pouvoir militaire y règne absolu comme à Malte et aux Bermudes. Je laisse à dessein de côté dans cette étude l'Inde anglaise, qui forme à elle seule un état puissant, vivant sur ses propres ressources, et qui d'ailleurs n'est pas comprise en Angleterre dans les attributions du ministère des colonies.

I.

Suivant sir Ch. Adderley, l'histoire de la politique coloniale de la Grande-Bretagne se décompose en trois périodes bien distinctes. Dans la première, les colonies se gouvernaient elles-mêmes; le gouvernement de la métropole ne s'en occupait que pour régler les relations de commerce avec les autres nations, car c'était l'époque où le trafic d'outre-mer était monopolisé au profit de la mère-patrie. Les premiers Anglais qui émigrèrent en Amérique emportèrent avec eux l'amour des libertés et le souci de remplir les devoirs sociaux dont ils avaient l'habitude sur la terre natale. Il en advint que les états de la Nouvelle-Angleterre étaient en réalité, bien avant l'émancipation, des démocraties parfaitement autonomes, mais des démocraties, car le caractère aristocratique de la société dont ils étaient sortis n'avait pas subsisté en Amérique, faute d'élémens. C'étaient des républiques gérant avec succès leurs propres affaires, pourvoyant à leurs dépenses avec les ressources qu'elles se créaient et se défendant elles-mêmes contre les ennemis dont elles étaient entourées. Elles se révoltèrent et se proclamèrent indépendantes dès que l'Angleterre voulut leur imposer des taxes pour couvrir des dépenses d'un intérêt commun. L'empire exotique de la Grande-Bretagne fut alors presque entièrement anéanti; ce fut une éclipse de courte durée, car il se reconstituait à nos dépens pendant les guerres contre Napoléon. De cette époque date aussi la seconde période du régime colonial. Les Anglais, se croyant instruits par l'expérience, imaginèrent de ne plus accorder à leurs possessions lointaines une constitution politique indépendante, et, par une compensation naturelle, de prendre à la charge du budget métropolitain, en même temps qu'ils s'attribuaient la gestion des affaires, les frais de défense et d'administration. Ce régime avait un double inconvénient, d'enrayer l'activité des colons et de surcharger outre mesure le peuple anglais. A vrai dire, la Grande-Bretagne se constituait par là tributaire de ses dépendances. Il serait difficile de décider qui souffrait le plus d'un tel état de choses, de la métropole ou des colonies; cela ne fut pas de longue durée : les provinces où l'esprit de la race anglaise dominait acquirent de jour en jour plus d'indépendance administrative. Enfin, depuis une vingtaine d'années, on a proclamé une troisième doctrine qui s'affirme à la fois en fait et en principe : c'est que les colonies doivent vivre en liberté et se suffire à elles-mêmes, sans être rattachées à la mère-patrie par d'autres liens que le souvenir d'une origine commune et le respect pour un souverain commun.

Nulle part, la transition de l'un à l'autre de ces régimes ne fut plus sensible qu'au Canada. Cette belle province, que les Anglais nous enlevèrent en 1758, garda même après la conquête les mœurs, les lois et le langage de la France, tout au moins dans la partie orientale, où l'élément français était prépondérant. Donner aux habitans un gouvernement libre eût semblé aux ministres britanniques un encouragement à la révolte. On voulut donc faire leurs affaires à distance par l'intermédiaire d'un gouverneur qui recevait des bureaux de Londres le mot d'ordre en toutes choses. La situation se compliquait d'un antagonisme de races, car le Haut-Canada se peuplait d'émigrans anglais. Ces derniers réclamaient avec énergie le droit de s'administrer eux-mêmes, qu'ils prétendaient ne pas avoir perdu par le seul fait d'avoir franchi l'Atlantique. Ils obtinrent presque satisfaction par un acte royal de 1791 qui divisait la colonie en deux provinces, le haut et le bas Canada, et qui donnait à chacune de ces deux fractions un semblant d'institutions parlementaires, un conseil de législation composé de membres élus à vie par la couronne et une chambre des communes issue de l'élection. N'était-ce pas une concession suffisante? Nullement; le pouvoir exécutif continuait d'être indépendant du conseil de législation et de la chambre des communes, il ne relevait que du gouverneur général, qui lui-même était l'émanation du pouvoir royal. Le résultat fut une situation d'hostilité chronique entre les ministres et l'assemblée élective. Quand on parlait de concéder aux Canadiens le vrai régime parlementaire, c'est-à-dire la responsabilité du pouvoir exécutif devant les chambres, les hommes d'état anglais répliquaient que ce serait rompre toute connexion entre la métropole et la colonie.

L'Angleterre envoyait pendant ce temps ses meilleurs administrateurs au Canada. Le poste de gouverneur-général des possessions anglaises de l'Amérique du Nord, doté d'un riche traitement de 10,000 livres sterling, était à la hauteur de toutes les ambitions. Metcalfe, lord Elgin, lord Monck, s'y succédèrent et épuisèrent l'un après l'autre leur patience à réaliser un accord impossible entre les prétentions des colons et les prérogatives que la couronne s'efforçait de se réserver. L'un des partisans que les Canadiens comptaient déjà dans le parlement britannique définit cette situation ambiguë d'un mot un peu vulgaire, mais juste : c'est allumer du feu dans une chambre dont on a bouché la cheminée, et, ajoutait-il, cela peut durer plus ou moins longtemps, suivant l'intensité du feu. Les moins clairvoyans s'aperçurent à la longue qu'un tel système ne pouvait être éternel. L'opposition locale, ne pouvant s'en prendre aux ministres que le gouverneur-général soutenait contre la majo-

rité des chambres, remontait plus haut, et révélait son intention de chercher un remède dans l'annexion aux états libres de l'Union américaine.

Cependant le Canada affirmait chaque année davantage son droit à l'autonomie, en prouvant qu'il pouvait payer ses dépenses avec ses ressources propres. Non-seulement l'administration civile et judiciaire n'était plus à la charge de la métropole, mais encore pendant la vice-royauté de lord Elgin le traitement du gouverneur-général commença d'être payé par le budget colonial, qui pourvut aussi à l'entretien des routes et des canaux et aux frais d'organisation de la milice. De longues lignes de chemins de fer furent entreprises avec les ressources locales. La colonie songeait à se défendre elle-même contre ses ennemis extérieurs. L'immense frontière qui la sépare au sud de son puissant voisin est ouverte à toutes les incursions des bandes armées qui s'organisent en liberté dans les états, comme il a paru plus d'une fois. Défendre cette ligne indéfinie avec des troupes régulières était une tâche impossible, même quand l'Angleterre à des momens de panique envoyait 15 ou 18,000 hommes en Amérique. Une bonne organisation de la milice était la meilleure des défenses. Vers 1862, on comptait 35,000 volontaires exercés, habillés et armés presque en entier aux frais du budget. On organisait une école d'officiers de milice dans chacune des garnisons qu'occupaient les régimens de la reine. Quebec était protégé par des forts dont la métropole avait fait les frais; les parlemens provinciaux offraient de fortifier Montréal et d'autres localités à la seule condition que la Grande-Bretagne fournirait l'armement, et garantirait l'emprunt nécessaire pour l'exécution de ces travaux de défense.

A côté des deux Canada, dont la population dépasse 3 millions d'habitans, la Grande-Bretagne possède dans l'Amérique du Nord d'autres provinces de moindre importance : le Nouveau-Brunswick (300,000 habitans), qui n'est séparé de l'état du Maine que par une frontière fictive, théâtre d'empiétemens et de discussions; la Nouvelle-Écosse (375,000 habitans), dont les ports, Halifax et Sidney, sont les principales stations navales de ces parages; l'île du Prince-Édouard (93,000 habitans), qui produit du grain en quantités considérables; l'île de Terre-Neuve (145,000 habitans), célèbre par ses pêcheries. Chacune de ces provinces donnait le même spectacle d'une lutte incessante entre le représentant de la reine et les assemblées électives, avec les inconvéniens plus graves qui surgissent au sein de petits gouvernemens, où l'intérêt particulier d'une coterie prend aisément le dessus. N'y avait-il pas avantage à réunir ces 4 millions de citoyens anglais sous une règle commune? L'ancien parti français, qui est encore en majorité dans le Bas-Canada, avait

cessé depuis longtemps de se montrer hostile à la domination anglaise. Il y avait plus d'unité dans ces provinces que la diversité des origines ne l'eût fait supposer. Jusqu'à la nature du sol, tout conseillait une union effective entre elles : l'ouest produit des céréales en abondance, la région du centre est industrieuse et riche en produits métallurgiques; les ports qui mettent cette portion du continent en relation avec le reste du monde sont situés sur la côte orientale. Sir Edmond Head, gouverneur-général, de 1854 à 1861, parla le premier de former une confédération qui donnerait aux possessions anglaises plus de cohésion en regard de la grande Union américaine; mais le cabinet britannique préférait que le projet sortît de l'initiative des colons plutôt que de sembler leur être imposé. Quelques années plus tard eut lieu à Quebec une réunion des délégués des provinces où les bases de la fusion furent discutées et arrêtées. En 1867, l'entente était complète entre le Canada, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Le bill soumis au parlement britannique ne fit que confirmer l'existence de la *Dominion of Canada*, dont les législatures provinciales avaient arrêté les conditions. L'île du Prince-Édouard et Terre-Neuve restaient pour le moment en dehors de cet arrangement, parce que l'une et l'autre ont leur avenir engagé par la mauvaise politique du temps passé.

L'île du Prince-Édouard n'a pris ce nom qu'il y a soixante ans en l'honneur du duc de Kent, père de la reine Victoria, qui s'en était fait le patron. Après la guerre de sept ans, le territoire avait été partagé en soixante-six lots, distribués, sous la condition d'une redevance annuelle de 2 à 6 shillings par 100 arpens, à des officiers de l'armée anglaise qui n'habitaient pas l'île, et sous-louaient leurs domaines en détail à des agriculteurs par baux de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans au taux d'environ 1 shilling l'arpent. Vu la longueur des baux, ces derniers se considérèrent comme les vrais propriétaires, et prétendirent s'affranchir du paiement des fermages. Il est de fait que l'absentéisme des premiers concessionnaires était préjudiciable à la prospérité de la colonie. Quelques-uns, qui ne payaient pas exactement leurs redevances, furent expropriés au profit des tenanciers, d'autres ont vendu leurs droits au gouvernement; mais il reste encore un tiers de la surface arable entre les mains de propriétaires étrangers. Les colons prétendent que le gouvernement impérial, auteur des concessions primitives, est tenu de les racheter, — qu'en attendant ils ne doivent pas payer tous les frais de leur administration civile. En effet, le traitement du lieutenant-gouverneur est encore à la charge de la métropole. L'île ne veut pas entrer dans la *Dominion* avant d'être affranchie de la redevance que ses habitans paient à des étrangers. Quant à Terre-Neuve, la difficulté est

d'une autre nature. A une époque où la pêche était le seul intérêt dans ces parages, les traités ont partagé le littoral entre la France et l'Angleterre, donnant à chaque nation le droit exclusif de pêcher et de s'établir sur la portion qui lui était assignée. Il n'était pas question alors de colonisation. Depuis, les Anglais ont occupé Terre-Neuve, ils s'en attribuent la souveraineté entière et ne peuvent cependant ni bâtir, ni cultiver, ni exploiter les mines dans une zone mal définie que les pêcheurs français laissent en grande partie à l'abandon. Les deux gouvernemens ont plusieurs fois tenté de s'entendre sur ce point sans réussir à concilier leurs prétentions respectives. Les habitans de Terre-Neuve, comme ceux de l'île du Prince-Édouard, n'ont donc pas encore la libre disposition de leur territoire.

Sans attendre l'accession de ces deux provinces, la *Dominion of Canada* s'est constituée en imitant autant que possible les institutions de la mère-patrie. Un sénat composé de membres nommés à vie par la couronne, une chambre basse dont la représentation est calculée sur la double base de l'étendue du territoire et du nombre des électeurs, un ministère responsable devant le parlement sous la haute impulsion du gouverneur-général, qui représente la reine, telles sont les bases de la constitution canadienne. Chaque province conserve son propre parlement pour les affaires d'intérêt local. Le gouverneur-général a droit de *veto* sur toutes les délibérations, à la condition d'en référer au gouvernement impérial; ce titre appartint dès lors au gouvernement de Londres en tant qu'il agissait comme suzerain des provinces d'outre-mer. L'empire britannique s'établissait sans bruit ni proclamation. Ces institutions, qui ressemblent aussi à celles des États-Unis, en diffèrent par un point essentiel. Dans l'Union, ce que la constitution réserve au congrès est nettement spécifié, et le reste est du ressort des législatures locales; au Canada, ce sont au contraire les attributions des assemblées provinciales que la constitution a pris soin de délimiter : l'imprévu appartient au parlement de la *Dominion*, sous la réserve que celui-ci ne se mette pas en contradiction avec les lois suprêmes de la métropole. L'unité de l'ensemble prime les droits des états.

Outre Terre-Neuve et l'île du Prince-Édouard, la *Dominion* compte encore s'étendre vers l'occident et ne s'arrêter qu'au Pacifique, où végète la Colombie britannique, si éloignée de l'Angleterre qu'elle semble prédestinée à devenir une annexe de l'Union américaine. La distance est grande du Saint-Laurent aux Montagnes-Rocheuses; le pays intermédiaire est encore désert. Cependant le territoire de la baie d'Hudson, qu'une compagnie anglaise détenait depuis deux cents ans, fait maintenant partie de la

Dominion. Ce serait le lien entre les membres isolés des possessions britanniques, si le projet un peu chimérique d'un chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique se réalisait promptement vers le 52e degré de latitude. Il est permis de douter que l'extrême nord de l'Amérique acquière assez de cohésion pour se maintenir en entier à l'état de confédération indépendante. La Colombie britannique rentre dans le rayon d'activité des états de Washington et de l'Orégon. Les établissemens canadiens du Fort-Garry et de la Rivière-Rouge n'ont d'issue que par le Minnesota. L'unité de gouvernement n'a sa raison d'être qu'entre les provinces qu'arrose le Saint-Laurent. A moins que les défrichemens ne prennent dans l'ouest un essor inattendu, c'est à cela que doit se borner la confédération canadienne, et sans doute alors elle aura la force de résister à l'attrait d'une fusion intime avec l'Union américaine.

Le groupe de colonies que les Anglais ont créé depuis quatre-vingts ans dans les mers du sud est désigné par eux sous le nom d'Australasie, expression géographique nouvelle et peu connue. Cela comprend les six états de l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en tout plus de 2 millions d'habitans d'origine européenne dans une région du globe où il n'y avait que des sauvages au siècle dernier. La transportation des criminels, dont les Australiens voudraient effacer aujourd'hui les moindres traces, fut, quoi qu'ils en disent, l'élément essentiel de la colonisation pendant les trente ou quarante premières années. La découverte de l'or, qui survint à l'époque où la transportation disparaissait, attira de nombreux immigrans; mais ce ne fut pas la richesse des minerais aurifères qui les retint et qui doubla la population en peu d'années, ce fut une sage distribution des terres vacantes entre les nouveaux arrivés. On a vu plus haut que l'île du Prince-Édouard souffre encore des mesures agraires qui furent prises lors de la première occupation européenne; on verra plus tard que des obstacles de ce genre s'opposent à la prospérité des Indes occidentales. En Australie, après quelques hésitations passagères, la question finit par être résolue en conformité de certains principes très sages que sir Ch. Adderley développe avec une netteté parfaite dans son ouvrage sur la politique coloniale.

Au début d'une colonie, la terre n'a pas de maître; elle appartient à la couronne, qui peut en donner ou en vendre suivant qu'il lui paraît préférable. Le système des concessions gratuites fut vite abandonné; il favorisait les spéculateurs, qui se faisaient délivrer plus de terrains qu'ils n'en pouvaient cultiver; d'ailleurs il transformait chaque immigrant en petit cultivateur, ce qui laissait subsister la pénurie de main-d'œuvre, il privait enfin le pays d'une recette importante. Lord Grey, qui était ministre des colonies lorsque

la question fut débattue, fit décider que les terres vacantes seraient vendues à un prix modéré, afin d'attirer les étrangers, et que le produit de la vente serait appliqué aux besoins locaux, une moitié étant toujours consacrée aux dépenses de l'émigration. Lord Grey disait avec assez de raison que les terres vacantes sont une partie du domaine de la couronne, mais que la couronne n'en peut disposer qu'au profit de la colonie. Personne au surplus n'admettait que l'on en pût tirer un revenu, si ce n'est pour payer le voyage des émigrans, pour subvenir aux dépenses d'exploration, d'arpentage et de travaux publics dans les régions nouvellement peuplées. Seulement il arriva que bientôt les provinces australiennes voulurent disposer elles-mêmes des recettes que produisait cette branche du revenu public; elles prétendaient que la métropole n'avait pas qualité pour choisir les immigrans qu'il leur convenait d'attirer chez elles, et que par exemple employer l'argent de la vente des terres à payer le voyage d'outre-mer aux plus pauvres gens des paroisses d'Angleterre serait plus nuisible qu'utile. Les gouvernemens locaux obtinrent, à force de réclamer, que la métropole leur laissât la libre disposition de cette source de revenus.

C'est que ces gouvernemens avaient obtenu à la longue tous les priviléges de la plus complète indépendance. La Nouvelle-Galles du Sud, qui fut peuplée la première, n'eut longtemps qu'une administration hybride, moitié autocratique, moitié représentative, avec un conseil législatif dont le gouverneur-général nommait une partie des membres. En 1850, lord Grey fit voter par le parlement de la Grande-Bretagne une loi qui accordait aux provinces de l'Australasie, sauf à l'Australie occidentale, qui n'était pas encore en mesure de subvenir à toutes ses dépenses, le droit de modifier elles-mêmes leur constitution quand elles le jugeraient convenable.

Si l'on songe qu'à cette époque le Canada était encore tenu en tutelle, et qu'aucune des possessions anglaises n'était dotée d'un gouvernement libre, on comprendra que la question de savoir quelle organisation politique leur convenait le mieux était assez embarrassante. Fidèle aux traditions de la mère-patrie, lord Grey recommandait aux Anglais de l'Océanie de se donner deux chambres, l'une à la nomination de la couronne, l'autre élue par des censitaires. Ce fut en effet le type admis dans tous les établissemens de la Mer du Sud, sauf les variations qu'imposait l'esprit local. Ainsi, dans la Nouvelle-Galles du Sud, province agricole et pastorale où de grands propriétaires conservent l'influence, la chambre supérieure est nommée par le gouverneur-général, et renouvelée tous les cinq ans en même temps que l'assemblée élective; on n'est électeur qu'à la condition de payer une taxe. Dans la province de Victoria, où le travail des mines donne la prépondérance à l'élé-

ment démocratique, les deux chambres, issues du suffrage universel, n'ont qu'une durée de trois ans. L'Australie du sud, pays agricole, n'accorde la franchise électorale qu'après trois ans de résidence. Un détail curieux de ces diverses constitut ons est d'y voir adopter partout le vote au scrutin secret, que l'Angleterre n'a pas encore accepté chez elle. Dans chaque état, le pouvoir exécutif appartient à des ministres, au nombre de six à dix, responsables devant les chambres, sous la conduite du gouverneur-général, qui est la seule émanation de l'autorité impériale. Il ne paraît pas que le droit de *veto* réservé à la reine et en dernier ressort au parlement britannique soit fréquemment exercé.

En même temps qu'elles recouvraient le droit de se gouverner, de régler leur budget et de disposer à leur gré des terres vacantes, ces colonies s'engageaient à ne plus rien coûter à la métropole, et même à se défendre elles-mêmes contre les ennemis intérieurs ou extérieurs. Si elles voulaient une garnison britannique, cela leur était permis, pourvu qu'elles en payassent les frais, fixés une fois pour toutes à 40 liv. sterl. par an et par fantassin, et à 70 liv. sterl. par artilleur. Elles n'abusèrent pas de cette permission, qui leur coûtait trop cher; la province de la Terre-de-la-Reine conservait en 1869 une compagnie d'infanterie, et celle de Victoria en avait cinq, que depuis elle a congédiées. Ce n'est pas à dire néanmoins que l'Australie soit dépourvue de forces armées. Elle a d'abord une gendarmerie bien organisée et bien payée, puis quelques pelotons d'artilleurs volontaires recrutés avec le plus grand soin, enfin de nombreux bataillons de miliciens que l'on exerce aux manœuvres par escouades à de fréquens intervalles, et que l'on réunit en corps, dans chaque province, une fois par an pendant huit jours. Les moyens employés pour remplir les cadres n'ont guère d'analogie avec les lois de recrutement de la vieille Europe. Après deux ans d'immatriculation, un volontaire apte au service est exempt du jury; après cinq ans, il reçoit une concession gratuite de 50 arpens. Cette organisation, qui est presque complète dans la province de Victoria et dans la Nouvelle-Galles du Sud, laisse encore, il est vrai, quelque chose à désirer dans les états voisins, qui sont moins prospères. En somme, l'Australie possède quelques milliers de soldats présens sous les drapeaux; elle a des cadres pour 40,000 volontaires, qui se lèveraient avec empressement devant le danger d'une invasion. Melbourne et Sydney, qui sont les points les plus vulnérables, ont été fortifiés avec soin. Que l'on songe aux prodigieux armemens qu'exigerait de la part d'une puissance européenne l'expédition aux antipodes d'une force suffisante pour triompher en de telles conditions! L'Australie se croit donc à l'abri de l'invasion dans le cas où la Grande-Bretagne serait en guerre contre une

grande puissance maritime. Seulement il est admis jusqu'à présent que la protection de la marine commerciale en pleine mer est l'un des attributs du gouvernement impérial; lui seul doit avoir des flottes de guerre et des armées navales. Victoria, dont le budget est toujours riche, s'est donné une école de matelots et entretient un navire cuirassé; mais ce n'est qu'un des accessoires de la défense du port Philipp : ce serait, en cas d'hostilités, une médiocre ressource contre les poursuites des corsaires ennemis.

Les natifs que rencontrèrent les pionniers de l'Australie étaient des sauvages étrangers à toute notion de la vie civilisée; faibles, ignorans, craintifs, ils s'enfuyaient loin des habitations ou s'apprivoisaient en peu de temps. Ils étaient au reste peu nombreux, et là même où, comme dans la Terre-de-la-Reine, ils eurent l'audace de faire la guerre aux Européens, leur résistance fut courte et sans gravité. Dans la Nouvelle-Zélande, la situation respective des Européens et des indigènes était bien différente. Les Maoris, — tel est le nom des barbares habitans de ces îles, — sont des hommes robustes, énergiques, capables de s'assimiler les idées de l'ancien monde. Ils ont appris l'usage des armes à feu, qu'un commerce de contrebande leur livre en aussi grande quantité qu'ils en ont besoin. Ils vivent en commun sous l'autorité de rois indigènes, et ils tiennent à conserver leurs terres autant que les colons désirent les acquérir. Ces peuplades belliqueuses étaient sans cesse en guerre les unes contre les autres avant l'arrivée des Européens, si bien que les Maoris de l'île méridionale avaient été presque complétement anéantis par leurs rivaux de l'île du nord. Ces derniers se réfugièrent, quand les Anglais étendirent leurs établissemens, dans le massif montagneux de Waikato.

Le premier sujet de discorde entre colons et natifs fut l'occupation d'un certain territoire qu'un chef maori avait vendu contre le gré de ses sujets. En présence de ces difficultés, la politique du gouvernement impérial fut dès le principe ferme et conciliante. Les hommes d'état anglais se sentaient en face d'une race vigoureuse qui, loin de se laisser anéantir facilement comme les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord ou les nègres de l'Australie, montrait quelque disposition à se mêler aux Européens. Enrôler les indigènes les plus belliqueux dans l'armée et dans la police, employer les plus robustes aux travaux des routes, placer les hôpitaux, les maîtres d'école, les missionnaires et même les caisses d'épargne à leur portée, faire trancher par des magistrats les litiges auxquels donnaient lieu la vente et l'achat des terrains, enfin pensionner généreusement les chefs des tribus amies, telle fut la politique prescrite en 1849 au gouverneur-général de la Nouvelle-Zélande, après qu'une première guerre eut démontré ce que valait

la résistance des Maoris. Les forces britanniques cantonnées dans l'île du nord étaient maintenues au chiffre de 2,500 hommes. En même temps on eut recours à l'utopie bien connue de la colonisation militaire. Cinq cents vieux soldats reçurent des concessions gratuites dans les territoires contestés, à la condition de cultiver et de se battre tour à tour suivant que besoin serait. Disons bien vite que cet essai ne fut pas plus heureux aux antipodes qu'il ne l'a été en Algérie. Ces soldats laboureurs disparurent au bout de quelques années sans presque laisser de trace et sans avoir rendu aucun service ni rien cultivé.

Quand le moment vint d'accorder un gouvernement représentatif à la Nouvelle-Zélande, de même qu'aux autres provinces australasiennes, on pensa qu'il était imprudent d'abandonner au parlement local la direction des affaires indigènes, puisque les frais de la guerre, en cas de mésintelligence, retomberaient sur le budget de la métropole. Cependant les tentatives de fusion des deux races qui avaient si misérablement échoué jusqu'alors ne pouvaient être un obstacle perpétuel à l'affranchissement des colons. Un acte royal de 1854 créait un conseil à vie de dix membres, une assemblée législative élue pour cinq ans, et divisait la Nouvelle-Zélande en six provinces pourvues chacune d'une assemblée délibérante. Le pouvoir exécutif appartenait à des ministres responsables; le parlement possédait le droit de réformer sa propre constitution et de légiférer en toutes matières, sauf pour ce qui concernait les Maoris, dont le gouverneur-général s'occupait seul conformément aux instructions qu'il recevait de Londres. Cette réserve, dont on chercherait en vain l'équivalent dans les autres constitutions coloniales, prétendait se justifier par la subvention importante qu'accordait à la Nouvelle-Zélande le trésor impérial. L'entretien des troupes et l'amélioration des indigènes coûtaient 1 million de livres sterling par an à la Grande-Bretagne.

Néanmoins les difficultés s'aggravèrent au lieu de diminuer. Il fallut élever la garnison de l'île au chiffre de 7,000 hommes. On venait de découvrir des terrains aurifères dans la Nouvelle-Zélande; la population s'accrut. L'Angleterre se fatiguait de payer si cher pour une colonie dont la prospérité était évidente, de même que le parlement local s'impatientait d'être tenu en tutelle par rapport aux affaires indigènes. En 1863, les Maoris du district de Waikato s'insurgèrent. Soldats réguliers et miliciens furent mis sur pied; les dépenses de guerre dépassèrent toutes les prévisions. Le duc de Newcastle, qui était alors ministre des colonies, signifia nettement qu'elles devaient être payées en entier par ceux qui en profitaient. Le parlement voulut confisquer les terres des tribus rebelles; on le laissa faire en lui notifiant que les troupes anglaises seraient rappe-

lées en Europe, à moins qu'il n'en prît l'entretien à sa charge. Là-dessus survint un compromis : il fut convenu qu'un régiment resterait dans la Nouvelle-Zélande aux frais de l'Angleterre tant que la colonie voterait 50,000 livres sterling par an pour l'amélioration des indigènes; mais cet arrangement fit naître une nouvelle difficulté. Ce régiment devait-il être sous les ordres du gouverneur-général ou du ministre de la guerre néo-zélandais? Les colons déclarèrent que, si les troupes anglaises n'obéissaient pas au même chef que les miliciens, il valait mieux les rappeler en Europe. Le gouvernement impérial les prit au mot, il évacua la Nouvelle-Zélande jusqu'au dernier soldat. C'était cependant dans une période critique de la guerre. Il ne paraît pas que les colons aient eu lieu de le regretter. C'est qu'aussi ils sont devenus bien plus nombreux que les indigènes : ceux-ci ne sont plus guère que 40,000, tandis qu'il y a 80,000 Européens dans l'île du nord seulement et deux fois autant dans l'île du sud; encore tous les Maoris ne sont-ils pas hostiles. L'abandon de la Nouvelle-Zélande par l'armée britannique en présence d'insurgés qui, pour être en petit nombre, n'en étaient pas moins très dangereux, a été sans contredit l'un des actes les plus audacieux de la nouvelle politique coloniale de l'Angleterre. Il était impossible de dire plus carrément aux habitans de toutes les possessions britanniques qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes. Il est bien vrai que la Nouvelle-Zélande sera plus tranquille maintenant, les colons ayant la certitude que toute guerre contre les natifs se ferait à leurs risques et périls; mais ne peut-on pas craindre qu'en présence d'un danger sérieux ils ne réclament d'une autre nation européenne l'appui que leur refuse la mère-patrie? Et puis n'y a-t-il pas quelque cruauté à laisser des immigrans maîtres absolus du sort des Maoris dont ils convoitent les terres? Les hommes d'état britanniques ne s'abandonnent pas à une politique sentimentale. Sir Charles Adderley termine son chapitre sur les affaires de la Nouvelle-Zélande par la maxime des Romains : *coloniæ non tam regendæ sunt quam colendæ*, ce que M. Gladstone avait paraphrasé quelques années auparavant dans un de ses discours à propos de la constitution politique de cette même province : « Nous ne sommes pas encore arrivés dans notre législation à des rapports normaux entre les colonies et la métropole... Quand nos ancêtres voulaient fonder une colonie, il y a deux cents ans, ils ne se présentaient pas devant le parlement avec un devis, et ne demandaient pas tant pour un gouverneur, tant pour un juge, tant pour un secrétaire, tant pour les employés inférieurs. Ils se réunissaient un certain nombre d'hommes libres avec l'intention de créer dans l'autre hémisphère un état libre. Ils ne comptaient pas sur l'appui artificiel de la mère-patrie, et en conséquence ils avançaient avec une rapidité

presque miraculeuse, eu égard à la lenteur des voyages à cette époque. » Coloniser vite, lorsqu'il s'agit de contrées comme la Nouvelle-Zélande ou le Canada, ce n'est pas seulement fonder des villes et défricher des terres, c'est aussi prendre sous le soleil la place des tribus indigènes par la force brutale. Qu'en diraient les sauvages, s'ils savaient se plaindre et se faire entendre?

Passons aux possessions anglaises de l'Afrique méridionale : la province du Cap et celle de Natal. Ce qui les distingue de l'Australie est l'existence au milieu des Européens de nombreuses tribus natives de diverses races. Sur 700,000 habitans, il n'y en a qu'un tiers de race blanche; encore sont-ils en partie des descendans des anciens cultivateurs hollandais qui se sont alliés à des indigènes. Le reste se compose de Hottentots et de Cafres assez peu soumis. La culture de la vigne et des céréales et l'élevage des troupeaux font la richesse de ces contrées situées sous un climat agréable dont le tempérament européen s'accommode à merveille. La découverte de terrains aurifères et de mines de diamans en a fait un centre d'attraction pour tous les aventuriers que tentent les gains aléatoires. Le régime politique des deux états n'est pas encore le gouvernement représentatif : Natal n'a qu'une assemblée dont quatre membres sur seize sont nommés par le gouverneur; le Cap a un conseil et une chambre basse, tous deux nommés par des électeurs censitaires; dans l'une comme dans l'autre, les ministres ne sont pas responsables devant les chambres et ne peuvent même en faire partie. Cette organisation transitoire, qu'explique la rivalité entre Européens et natifs, ne durera certainement qu'autant que les colons voudront bien s'y soumettre, car le parlement britannique ne leur a pas refusé le droit d'améliorer leur constitution. Sur la limite des établissemens anglais subsistent encore deux républiques précaires créées par les Boërs, d'origine hollandaise. Ceux-ci, que l'alliance avec des femmes indigènes avait ramenés à un état voisin de la barbarie, n'ont pas voulu se soumettre à la loi anglaise, qui abolissait l'esclavage. En 1835, ils émigrèrent avec leurs troupeaux au-delà du fleuve Orange, et un peu plus tard au-delà du Vaal, où ils eurent la prétention de rester indépendans. Le territoire situé sur les bords de l'Orange et du Vaal que ces réfractaires s'attribuaient n'était pas tout à fait désert. Il y existait une puissante tribu, les Bassoutos, et en outre celle des Griquas, métis de blanc et de noir que le voisinage des Européens n'effarouchait pas. Toutefois les Boërs ne vécurent pas en paix. La vie pastorale qu'ils menaient exigeant de vastes superficies, ils empiétaient sans cesse sur les cantons occupés par les indigènes. Une guerre s'ensuivit; le gouvernement du Cap prit parti pour les Griquas contre les Hollandais, et, soit par ambition, soit par désir d'imposer la paix, il finit par dé-

clarer la province de la Rivière-Orange partie intégrante du domaine britannique. Peut-être quelques-uns des Boërs souscrivirent-ils à cette annexion, qui leur garantissait la tranquillité; mais il paraît plus probable que la majorité ne s'y voulut pas soumettre. En fait le duc de Newcastle, ministre des colonies en 1853, répugnait à étendre sans nécessité la surface des possessions anglaises; après s'être assuré que cette nouvelle conquête ne pourrait être maintenue que par la force des armes, il prévint le gouverneur du Cap que la reine renonçait à tout droit de souveraineté sur la province de la Rivière-Orange. Les deux jeunes républiques continuèrent de lutter contre leurs sauvages voisins; peu à peu, ceux-ci reculaient devant des adversaires mieux armés et mieux organisés : on pouvait prévoir déjà qu'ils n'auraient bientôt plus d'autre ressource que d'émigrer en masse vers les régions presque désertes au nord des établissemens européens.

Le gouvernement anglais se sentait d'autant moins enclin à s'étendre vers le nord que sa frontière orientale était le théâtre de luttes incessantes contre les Cafres. Les dépenses militaires atteignirent souvent le chiffre de 1 million sterling par an, ce qui devenait une charge exorbitante pour le budget de la métropole. Toutefois il y avait de ce côté un intérêt d'avenir assez évident, car la Cafrerie indépendante s'interposait entre le Cap et Natal. Après bien des années de guerre, les Anglais s'annexèrent la Cafrerie, qui avait encore pour eux l'avantage d'être une province maritime. Ils tenaient tant à être maîtres du littoral que, lorsque le président de la république de Transvaal fit connaître en 1868 l'intention d'occuper les bords de la mer au nord de Natal, le gouverneur-général du Cap, appuyé par son gouvernement, déclara s'opposer à cette extension de territoire. Dans cette Afrique méridionale, où il y a encore place pour tout le monde, il est en vérité fort étrange d'interdire à un peuple d'origine hollandaise l'accès de la mer : les Boërs sont faibles et les Anglais sont puissans; aussi l'affaire n'eut-elle pas suite.

On a dit plus haut comment le cabinet britannique avait définitivement laissé la république de la Rivière-Orange à elle-même après avoir tenté un moment de la transformer en province tributaire. Un événement imprévu vint rappeler l'attention de ce côté; ce fut en 1867 la découverte de diamans dans les territoires situés au confluent du Vaal et de l'Orange, sur le domaine des Griquas, qui imploraient dix ans auparavant la protection des Anglais contre les envahissemens des Boërs. Quoique les districts diamantifères soient à 1,200 kilomètres de la ville du Cap, la population européenne y accourut en foule. En septembre 1870, il y avait là 5,000 Anglais; en juillet 1871, il y en eut 30,000. Ces nouveau-venus s'y instal-

laient comme chez eux avec l'esprit d'organisation qui leur est propre. Les premiers arrivés constituèrent, à défaut de gouvernement, une société de défense mutuelle et maintinrent l'ordre avec assez de succès; puis le gouverneur du Cap y envoya un délégué, que les mineurs reconnurent pour leur chef malgré l'opposition des Boërs. Les Griquas étaient enchantés de se voir ainsi soustraits à la domination des Hollandais, leurs anciens ennemis. Ces derniers protestèrent, mais en vain. Ils firent mine de repousser les intrus par la force; on leur fit voir qu'ils n'étaient pas les plus forts. Ils proposèrent de soumettre le litige à l'arbitrage d'un souverain européen; on leur répondit qu'ils étaient d'anciens sujets de la couronne d'Angleterre, et que la reine ne pouvait admettre d'arbitre étranger entre eux et ses sujets actuels. L'affaire en est là. Nous voyons bien de quel côté est la force; nous ne voyons pas aussi bien, au milieu d'assertions contradictoires, de quel côté est le bon droit.

On le comprend, dans une période de transition remplie par les guerres des Cafres, par les querelles avec les Boërs et par la découverte des mines de diamans, les états de l'Afrique méridionale n'ont guère eu le temps de songer à leur organisation politique. Il semble admis au Cap aussi bien qu'en Angleterre que l'établissement du régime représentatif n'est plus qu'une question de temps. En attendant l'instant favorable, les habitans s'abstiennent de toucher à leurs institutions actuelles. Leur budget est à peu près en équilibre; la dette publique est modérée, car elle ne monte pas à deux années du revenu. On parle déjà de créer dans ces contrées une vaste fédération dont les deux républiques de Transvaal et d'Orange seraient partie intégrante. On compte que les Boërs ne refuseront pas d'entrer dans une confédération libre qui leur offrira les débouchés dont ils ont besoin, la tranquillité dont ils ont souvent manqué, paraît-il, depuis l'époque de leur sécession, et l'autonomie provinciale qu'ils ont été chercher au-delà de la Rivière-Orange; mais qu'en pensent les deux républiques? Il n'y a peut-être pas d'état au monde qui soit moins connu en Europe; il n'y en a pas non plus qui soit plus complétement à la discrétion de l'Angleterre.

Trois fédérations autonomes, qui ne se relieraient à la mère-patrie que par la force de l'habitude et des souvenirs affectueux, la première dans l'Amérique du Nord, la seconde en Australie, la troisième dans l'Afrique méridionale, tel est l'avenir assez évident des possessions anglaises dont il a été question jusqu'ici. On s'explique que les Anglais veulent y voir trois groupes analogues aux États-Unis, moins l'aigreur qu'une séparation violente a laissée chez ceux-ci. Les pays dont il s'agit dans ce qui va suivre appartiennent à un autre ordre d'idées; ce sont les stations navales ou commer-

ciales et les provinces où des hommes de race inférieure se trouvent en majorité.

II.

Les stations que la Grande-Bretagne entretient sur tous les rivages du globe dans l'intérêt de sa marine militaire ou marchande sont des dépendances plutôt que des provinces de l'empire britannique. Les droits du *self-government* leur sont refusés ou ne leur sont accordés qu'avec plus ou moins de restriction. Les pouvoirs que le gouvernement tient de la couronne ne sont balancés que par des conseils dont quelques membres seulement sont élus par les habitans; comme de juste, la responsabilité croît avec l'autorité, et la dépense avec la responsabilité. Les budgets de ces petits établissemens ne se maintiennent en équilibre qu'avec les subventions que leur accorde la métropole. Par conséquent, chacun d'eux peut être l'objet d'un compte de profits et pertes dont le résultat, souvent négatif, suggère l'idée que beaucoup de ces postes secondaires devraient être abandonnés.

A quoi servent, par exemple, les stations de la côte occidentale d'Afrique? La reine d'Angleterre possède là quatre colonies distinctes, réunies sous l'autorité d'un gouverneur-général qui réside à Freetown, capitale de Sierra-Leone; on y compte 400,000 indigènes ou environ contre 200 ou 300 Européens. Le climat est mortel pour ceux-ci. Les Anglais s'établirent d'abord sur la côte de Guinée, au temps de la reine Élisabeth, pour y faire le commerce des esclaves et de la poudre d'or. Plus tard, convertis aux idées anti-esclavagistes, ils conservèrent leurs stations comme ports de relâche des escadres qui surveillaient la traite des nègres. A présent, le commerce des esclaves est à peu près éteint; l'escadre des côtes occidentales d'Afrique se tient au cap de Bonne-Espérance; les Anglais n'ont donc plus d'autre raison de se maintenir dans ces parages que le désir de protéger leurs nationaux qui trafiquent avec les indigènes; mais on s'est aperçu que le commerce est bien plus prospère là où le pavillon britannique ne flotte pas en permanence; les trafiquans s'appliquent davantage à éviter les querelles quand ils ne se sentent pas appuyés par une garnison. Les naturels eux-mêmes vivent plus tranquilles lorsque les Européens sont si loin qu'aucun des deux partis en lutte ne peut espérer leur appui.

Au fond, sir Charles Adderley convient que l'ingérence du gouvernement anglais dans les affaires intérieures des peuplades nègres n'a pas été heureuse, et que ses compatriotes n'ont pas un champ d'activité suffisant sous un climat qui leur est pernicieux au plus haut degré. Il abandonnerait volontiers cette région tout entière

aux Français, qui, de son avis, y réussissent mieux. Selon lui, l'intérêt des stations de la côte occidentale d'Afrique se résume en une dépense annuelle de 3,300 livres sterling que paient sans compensation les contribuables de la Grande-Bretagne. La traite disparaît, parce qu'elle n'a plus de débouchés. Les nègres sont rebelles à la civilisation anglaise, et probablement aussi ce sont de mauvais consommateurs. Il n'y a qu'un parti à prendre : s'éloigner d'un littoral où l'esprit d'aventure et d'entreprise n'a rien à faire.

Aux Indes occidentales, la situation est plus favorable. Ce fut là que s'établirent les premiers Européens qui traversèrent l'Atlantique; ce sont des îles fertiles, avec un climat chaud, mais non point insalubre. Ce sont les îles à sucre, et l'on peut comprendre que ce sont des possessions enviables rien que par le désir que les Américains du Nord semblent avoir de les posséder. L'Angleterre s'est attribué les plus gros lots dans les Antilles à la suite de nos désastres maritimes du premier empire. Les nombreuses colonies qui lui appartiennent maintenant dans l'Amérique centrale se groupent en six gouvernemens généraux, la Jamaïque et ses annexes, les îles du Vent, dont la principale est Antigua, les îles sous le Vent, les Bahamas, la Trinité, la Guyane britannique, en tout 1,800,000 habitans, dont les sept huitièmes sont des nègres ou des métis. L'histoire politique de la Jamaïque en ces dernières années fera voir quel est l'état social de la plus belle des Antilles; les autres sont en proie aux mêmes difficultés : la lutte entre les blancs et les nègres affranchis.

La constitution que Charles II avait accordée aux habitans de la Jamaïque au XVIIe siècle comportait un gouvernement libre avec des assemblées délibérantes élues par la population; mais ce n'était au fond qu'une oligarchie dans laquelle les planteurs avaient toute liberté d'opprimer leurs esclaves, sans compter que le parlement impérial s'attribuait, en vertu d'un prétendu principe supérieur, le droit de taxer et régler le commerce à sa guise. En l'absence des grands propriétaires fonciers, qui séjournaient de préférence en Angleterre, l'autorité locale fut dévolue à des régisseurs et des contremaîtres dont le joug devint bientôt insupportable. Plus d'une fois les noirs se révoltèrent; les esclaves marrons réfugiés dans les montagnes tinrent tête aux troupes régulières, et chacune de ces insurrections se terminait par le fouet, le feu et le gibet. L'état moral de la population noire était des plus fâcheux lorsque, après la révolte des marrons en 1798, les philanthropes de la Grande-Bretagne entamèrent avec un redoublement d'énergie leur grande campagne en faveur de l'abolition de l'esclavage. Ils prirent pour auxiliaires à la Jamaïque les missionnaires de la secte des baptistes, en qui les planteurs virent depuis lors des ennemis de

l'ordre public, et les nègres des sauveurs. Il y avait alors plus de 300,000 esclaves dans l'île; eux seuls cultivaient la terre. Aussi, quand fut votée en 1833 la loi d'émancipation, cette colonie reçut-elle 150 millions de francs d'indemnité sur les 500 millions que le parlement britannique attribuait aux propriétaires dépossédés. Une conséquence de l'affranchissement des nègres fut une loi électorale qui leur permit de s'introduire dans le parlement local. Cette mesure n'eut d'autre effet que de mettre plus en évidence l'hostilité des deux races. Vers cette époque commençaient à se manifester des vœux timides en faveur de l'annexion aux États-Unis. Les cultures étaient négligées, le commerce était en décroissance; les nègres, devenus libres, étaient plus malheureux qu'au temps de l'esclavage, car ceux qui voulaient vivre de leur travail sans être soumis au joug de leurs anciens maîtres ne pouvaient s'établir que dans les cantons les plus stériles, toutes les terres de bonne qualité ayant été accaparées par les planteurs. Il semblait aux nègres qu'une loi agraire dût être le complément de la loi qui leur rendait la liberté. Une nouvelle insurrection était imminente, elle éclata sur un prétexte futile. Au mois d'octobre 1865, à la suite d'une petite contestation en justice de paix, les noirs s'ameutèrent contre les autorités d'une paroisse. Quand la police voulut arrêter les plus turbulens, la foule se rua sur les magistrats, mit le feu aux bâtimens municipaux, et se répandit dans la campagne, où diverses habitations furent incendiées et quelques blancs mis à mort. Il y avait alors environ un millier de soldats à la Jamaïque, disséminés en plusieurs garnisons. Les colons s'épouvantèrent, croyant que l'insurrection devenait générale; le gouverneur proclama la loi martiale, en vertu de laquelle quantité de rebelles furent fusillés à mesure qu'ils étaient arrêtés. En réalité, les insurgés n'avaient ni les moyens ni peut-être la volonté d'exterminer les planteurs. La paix se rétablit si vite que l'on ne voulut pas croire en Angleterre à la gravité de la révolte, et que l'on fut surtout impressionné par l'implacable sévérité des magistrats qui l'avaient réprimée. A la suite de ces événemens, le cabinet britannique révoqua le gouverneur-général, et prescrivit à un comité d'enquête d'examiner l'affaire en tous ses détails; les conclusions de cette enquête furent que la peine de mort avait été appliquée sans nécessité, que la punition du fouet avait été trop fréquente et en certains cas réellement barbare, enfin que l'incendie d'un millier de maisons était une représaille inutile et cruelle, quoique ces maisons brûlées fussent presque uniquement des huttes de bois et de feuillages.

Une autre conséquence de cette insurrection fut le retrait de la constitution libérale dont les blancs de la Jamaïque avaient joui depuis près de deux siècles. Ils sentirent eux-mêmes que le régime

parlementaire ne leur réussissait pas, et se résignèrent à ne plus avoir qu'un conseil consultatif de douze membres, dont six sont des fonctionnaires nommés par la couronne et les six autres seulement sont élus par la population. Ce mouvement rétrograde est-il un indice que la liberté politique ne convient pas aux Antilles? Il faut se garder d'une conclusion anticipée avant d'avoir examiné les faits. Est-ce bien une colonie que cette île de la Jamaïque, où quelques blancs avec leurs préjugés et leur orgueil sont en face de nègres trente fois plus nombreux, ignorans, superstitieux et pourvus cependant des mêmes droits politiques? Supposer que deux peuples dont les mœurs et les aptitudes sont si opposées vivront en bonne intelligence est contraire à l'expérience de tous les temps. Même l'élément mulâtre, qui devrait être un lien entre eux, sert plutôt à les diviser. Aussi haï par le nègre que méprisé par le blanc, le mulâtre, mécontent de sa situation sociale, se mêle volontiers à une insurrection dont il espère être le chef et le moteur. De peur que l'on n'applique le même raisonnement à toutes les contrées où l'élément nègre est en majorité, hâtons-nous d'ajouter que le caractère hautain de l'Anglais paraît être le plus grave obstacle à ce qu'une telle situation s'améliore. Transplanté sur une terre déserte ou à peu près, comme l'Australie, il y prospère. Rencontre-t-il quelques indigènes, comme dans la Nouvelle-Zélande ou l'Amérique du Nord, il les chasse ou leur fait une guerre d'extermination; mais aux Indes occidentales, en présence d'une population noire exubérante, il préfère s'éloigner. On assure que le nombre des blancs diminue d'année en année. La Jamaïque deviendra quelque jour un royaume nègre à l'instar de Haïti, à moins qu'elle ne tombe aux mains des Américains du Nord, dont l'activité dévorante et la politique brutale triomphent dans les états du sud de difficultés analogues.

La province de Honduras, située sur le continent américain sous la même latitude que la Jamaïque et comprise dans le même gouvernement-général, prouve jusqu'à l'évidence que c'est bien la population nègre et non le climat qui empêche les Anglais de réussir. Le Honduras, couvert de belles forêts d'acajou, ne fut d'abord qu'une exploitation forestière; puis les bûcherons s'aperçurent que le sol est fertile et produit à peu de frais le coton, la canne à sucre et le tabac. Ce pays est en voie de devenir une colonie agricole. Les Européens se plaignent que la main-d'œuvre fait défaut, bon signe dans un établissement qui comptait déjà 25,000 habitans en 1861, date du dernier recensement; mais le sentiment de la vie politique est encore endormi chez eux. Une assemblée législative de neuf membres, dont cinq sont membres de l'administration, un budget annuel qui ne s'élève pas à plus de 40 francs par tête, une garnison anglaise de quelques centaines d'hommes, dont

la métropole fait les frais, la vente des terres réservée à la couronne, voilà les conditions d'existence de cette province à laquelle il ne manque qu'un plus grand nombre de citoyens pour devenir aussi prospère que le cap de Bonne-Espérance ou l'Australie.

Les autres possessions anglaises dans les Indes occidentales sont, de même que la Jamaïque, le fruit de l'ancienne politique coloniale, qui croyait s'enrichir en s'attribuant, après chaque guerre heureuse, les colonies appartenant aux vaincus. Quel profit retire la Grande-Bretagne de l'archipel des Bahamas, dont les habitans, autrefois pirates ou boucaniers, vivent principalement aujourd'hui en dépeçant les navires échoués sur leurs côtes? A quoi sert-il, avec le libre régime commercial de notre époque, d'avoir en sa dépendance des îles telles que Montserrat, Tabago, Nevis, où l'émancipation des noirs a privé les Européens de leurs ouvriers sans éteindre la haine des nègres contre leurs anciens maîtres? On a prétendu que ces petites Antilles sont des fermes tropicales qui approvisionnent la mère-patrie de sucre, de tabac et de café; mais elles ne suffisent même pas à leurs dépenses locales. Veut-on par un exemple avoir idée de ce que sont les petits gouvernemens dans ces parages? Tortola, qui faillit être submergée en entier dans un ouragan à l'automne de 1867, a 6,000 habitans, un revenu de 50,000 francs par an, un mouvement commercial de 200,000 francs. C'est la résidence d'un gros fonctionnaire qui reçoit un salaire annuel de 20,000 francs avec le titre de président; on voit figurer sur son budget une somme de 900 francs pour dépenses militaires et une autre somme de 1,100 francs pour travaux publics. En 1865, grâce à un don magnifique de 15,000 francs accordé par le gouvernement impérial, on a pu construire un palais de justice, et cependant toutes ces îles, depuis la moindre jusqu'à la plus grande, possédaient des gouvernemens indépendans avec une ou deux chambres législatives. Ce n'étaient, à vrai dire, que de petites oligarchies où la masse de la population était opprimée par quelques individus. La tendance actuelle du cabinet britannique est de les réunir en quelques groupes plus importans, de façon à donner plus de consistance à leurs gouvernemens, à supprimer les petits emplois trop nombreux et trop peu lucratifs, à rendre plus de dignité aux fonctions publiques et à la magistrature; mais en même temps il reconnaît que les élémens du régime parlementaire y font défaut, et il donne au gouverneur, comme à la Jamaïque, des pouvoirs presque absolus. Il est douteux que les Antilles britanniques redeviennent réellement prospères tant que leur population sera surtout composée de nègres et de mulâtres. Les planteurs s'efforcent d'y attirer les coulies de l'Hindoustan, de la Chine et de Ceylan. Quoique bons travailleurs sans contredit, ces hommes sont

presque aussi incapables que les noirs d'entrer dans les voies de la civilisation. Ces dépendances resteront donc longtemps encore sans grande valeur politique. Peut-être le gouvernement anglais s'en débarrasserait-il, sauf quelques-unes où se trouvent des ports de relâche importans, Saint-Vincent, la Trinité, la Nouvelle-Providence dans l'archipel des Bahamas, s'il ne voyait les États-Unis avides de s'en emparer. En attendant, on diminue autant que possible les garnisons. Les petits détachemens disséminés dans les Indes occidentales sont décimés par le climat; en cas de guerre, ils seraient incapables d'une longue résistance. On s'efforce donc d'organiser en chaque île une gendarmerie locale suffisante pour le maintien de l'ordre et de ne laisser à la charge du budget métropolitain que l'entretien de l'escadre qui veille sur mer à la sécurité du pavillon anglais.

Des côtes de l'Amérique centrale, passons à l'Océan indien. La plus importante des dépendances que le ministère des colonies possède de ce côté est Ceylan, avec 2 millions d'habitans natifs en face de 3,000 à 4,000 Européens. Ceylan est moins une colonie qu'un royaume indigène, à l'instar de ceux qui prospèrent dans l'Hindoustan sous la protection britannique. Aussi ne peut-il y être question d'institutions parlementaires, car quel moyen d'accorder la franchise électorale à des Cingalais, étrangers à toute notion de la vie européenne? Le gouverneur-général y cumule tous les pouvoirs; il a bien près de lui une assemblée législative, mais, sur quinze membres qui la composent, cinq sont les principaux fonctionnaires de l'île et les dix autres sont nommés par la couronne. Ajoutons qu'il n'existe de conseils municipaux que dans les principales villes, à Colombo, à Kandy et à Galles. Quand les résidens anglais voulurent obtenir un régime plus libéral, on leur répondit qu'ils ne constitueraient, vu leur petit nombre, qu'une oligarchie très restreinte, qui ne représenterait nullement la majeure partie de la population. Cependant le budget annuel de Ceylan est d'à peu près 1 million de livres sterling, dont 400,000 livres sont réparties par le gouverneur, sans contrôle d'aucune sorte, entre les services militaires et civils. Il faut convenir que l'île est devenue prospère sous ce régime absolu; l'agriculture, le commerce, l'état social des indigènes, s'y sont améliorés d'année en année. On y a construit des ponts, tracé des routes et des chemins de fer, creusé des canaux d'irrigation qui favorisent la culture du riz. Les écoles se multiplient; le pays est tranquille. La Grande-Bretagne entretenait jadis dans l'île un état militaire important dont la métropole faisait presque tous les frais. La garnison actuelle est payée par le budget colonial à raison de 2,850 francs par artilleur, 2,500 francs par fantassin européen et 1,600 francs par soldat indigène. Ceylan couvre

aujourd'hui toutes les dépenses de son administration et de son armée; c'est un établissement qui ne coûte rien à la mère-patrie.

Maurice, cette Ile-de-France que les Anglais nous enlevèrent en 1810 et qui est restée française dans sa population et dans ses mœurs, se trouve presque exactement dans les mêmes conditions politiques et financières. Sur 320,000 habitans, 80,000 sont Européens, 206,000 sont des coulies venus de l'Inde avec un engagement temporaire pour travailler aux plantations de canne à sucre, et qui s'en retournent la plupart dans leur pays natal à l'expiration de leur engagement; le reste se compose de Chinois, d'Arabes et de Lascars. Il y aurait là sans aucun doute les élémens d'un gouvernement libre; mais les ministres anglais se fondent sur ce que les colons sont Français pour leur refuser des institutions parlementaires. L'organisation municipale même y est encore en enfance. Tous les pouvoirs y appartiennent au gouverneur-général, à côté duquel siége l'assemblée législative, composée de huit fonctionnaires et de onze autres membres choisis parmi les propriétaires et les négocians notables. Il n'est pas sans intérêt de savoir que le code civil est encore en vigueur sur cette terre lointaine. Ce n'est pas au reste un pays bien prospère : le seul produit est le sucre; la seule nourriture des Hindous, qui forment la majeure partie de la population, est le riz, qu'il faut faire venir du dehors. Presque tout le commerce d'exportation et d'importation roule sur ces deux articles, et, quand il y a disette de l'un ou de l'autre, la misère est grande.

Nous avons passé en revue toutes les colonies de la Grande-Bretagne; elle possède en outre quelques stations maritimes qu'il convient d'examiner. Entre les colonies et les stations, il y a une différence facile à saisir; les premières n'ont de valeur qu'autant qu'elles ajoutent à la grandeur de la mère-patrie tout en lui coûtant peu de chose. Les secondes au contraire peuvent coûter beaucoup, ne rapporter guère et cependant être d'une importance capitale comme ports de relâche pour la marine commerciale ou comme base d'opérations en temps de guerre. Il est rare toutefois qu'une station ne devienne pas une colonie prospère, à moins que ce ne soit un îlot isolé au milieu de l'océan. Dans les mers de l'extrême Orient, l'Angleterre entretient trois stations maritimes, Singapour avec ses annexes de Penang et de Malacca, Labuan sur la côté de Bornéo et Hong-kong à l'entrée de la rivière de Canton. Singapour est, par sa position à la pointe de l'Asie méridionale, l'un des ports les mieux situés du globe; aussi a-t-il acquis une activité extraordinaire depuis que la Chine et le Japon sont ouverts aux Européens. Ce fut longtemps, on ne sait trop pourquoi, une dépendance de l'Inde anglaise, car l'empire de l'Inde a ses colonies tout comme les états

européens (1). En 1867, Singapour, Penang et Malacca passèrent dans les attributions du ministère des colonies. La garnison n'est payée qu'en partie par le budget local, parce qu'elle a surtout pour mission de tenir en respect les pirates malais et que le devoir de protéger les établissemens coloniaux contre les attaques du dehors appartient au gouvernement impérial. En somme, sir Charles Adderley trouve que ces trois stations coûtent fort cher pour ce qu'elles rapportent, et que, si Singapour est utile au commerce anglais, Penang et Malacca sont d'une utilité très contestable. Du moins l'état-major de gouvernement qu'exigent ces dépendances pourrait être réduit à un chiffre plus en rapport avec leur importance réelle.

Cette observation s'applique mieux encore à Labuan, que les Anglais achetèrent en 1846 au sultan de Bornéo, avec le double but de développer le commerce en ces parages peu fréquentés et d'y répandre la civilisation chrétienne. Les négocians de Manchester, de Londres et de Glasgow avaient, dit-on, prié le gouvernement de leur ouvrir un débouché dans la partie de l'île de Bornéo que n'occupent pas les Hollandais. On y découvrit une mine de houille qui, bien exploitée, eût été fort avantageuse à la navigation à vapeur; mais les gens qui en obtinrent la concession ne surent pas en tirer parti. La station de Labuan répondit alors si mal aux espérances que l'on avait conçues, que le ministère des colonies déclina l'offre de sir James Brooke, qui proposait de léguer à ses compatriotes le petit royaume de Sarawak, dont il avait été le fondateur dans le voisinage. Actuellement Labuan coûte 7,430 livres sterling par an et en rapporte 2,086; c'est donc une possession onéreuse. Il n'est pas bien démontré qu'une station intermédiaire entre Singapour et Hong-kong soit utile aux navigateurs. Les indigènes de Bornéo se sont montrés rebelles à la civilisation anglaise. A tous égards, c'est un établissement qui coûte plus qu'il ne vaut et dont l'abandon ne causerait aucun préjudice au commerce britannique.

Hong-kong n'est pas dans le même cas, tant s'en faut. Après le traité de Nankin, qui livra cet îlot à l'Angleterre, on y fit de grosses dépenses afin d'y attirer les navires européens. Ce devait être un port franc, un lieu de relâche, un entrepôt pour le commerce entre la Chine et l'Europe. Ces projets ont réussi au-delà de toutes prévisions, car le mouvement annuel de la navigation y dépasse maintenant 3 millions de tonneaux. C'est aussi, quoique le climat en soit très malsain, la garnison des troupes de l'armée de terre que la Grande-Bretagne entretient sur le littoral du Céleste-Empire

(1) Aden, qui garde l'entrée de la Mer-Rouge, comme Gibraltar garde celle de la Méditerranée, est une dépendance de l'Inde anglaise. Un excellent port et des sources d'eau douce en font toute la valeur, car le commerce local est de peu d'importance, et la garnison y est décimée par le climat.

comme une réserve toujours prête à punir les agressions des Chinois. Ceux-ci abondent à Hong-kong : on en compte 150,000 contre 2,000 Anglais ou Américains. Cette nombreuse population permet de lever des impôts suffisans pour payer toutes les dépenses de l'administration civile. Le budget colonial supporte même une bonne partie des dépenses militaires. Au reste Hong-kong, de même que Labuan et Singapour, vit sous l'autorité absolue d'un gouverneur. Un conseil législatif, composé de fonctionnaires et de quelques membres nommés par la couronne, est plutôt fait pour donner des avis que pour exercer un contrôle efficace.

Les stations dont il vient d'être parlé sont des créations modernes qu'explique le prodigieux développement du commerce dans l'extrême Orient. Sainte-Hélène a joué un rôle analogue depuis deux cents ans sur la route maritime de l'Inde et du Cap en Europe. C'était un port de relâche précieux au temps des longues traversées; ce n'est plus maintenant qu'un poste secondaire. La compagnie des Indes orientales, qui en était concessionnaire, en avait fait un établissement important, avec de nombreux états-majors d'officiers civils et militaires. Les choses sont restées depuis sur le même pied par habitude, quoique les besoins ne soient plus les mêmes. On y trouve une garnison de 450 hommes, avec quelques vieux canons, incapables de résister à une attaque sérieuse. Pour 6,000 habitans, il y a un gouverneur richement doté d'un traitement annuel de 50,000 francs, un juge qui reçoit 18,000 francs, un évêque anglican avec trois chapelains sous ses ordres. Est-il besoin d'ajouter que le budget local se solde toujours par un déficit que la métropole prend bénévolement à sa charge? Les îles Falkland, moins peuplées encore, et qui ne sont guère plus utiles, possèdent le même luxe d'état-major. Elles sont situées sur la route des navires qui doublent le cap Horn; mais tous les marins qui suivent cette route n'y relâchent pas. Ainsi en 1865 on n'y vit que 70 bâtimens, et en cette même année la dépense de la station s'élevait à 7,000 livres sterling, la recette à 1,100 livres. Quant aux Bermudes, qui complètent la série des stations hors d'Europe, c'est autre chose. Le climat est salubre, la mer y produit du poisson en abondance, le port y est magnifique et peut abriter une escadre entière. C'est une véritable forteresse que la Grande-Bretagne possède au milieu de l'Atlantique, à peu de distance du littoral américain. La population, qui n'est que de 12,000 âmes, vit dans l'aisance et paie bien les impôts; le budget est en équilibre. L'archipel des Bermudes est sans contredit l'une des possessions les plus précieuses de la couronne britannique.

Pour terminer, il reste à dire quelques mots des trois stations situées dans les mers d'Europe, Gibraltar, Malte et Heligoland.

Cette dernière ne vaut pas, sans contredit, les chances d'une guerre contre l'empire d'Allemagne. Située à 40 kilomètres de l'embouchure de l'Elbe, l'île d'Heligoland fut au temps des grandes guerres un repaire de contrebandiers. Aujourd'hui les 2 ou 3,000 habitans que l'on y compte vivent en hiver des épaves que la mer jette à la côte, en été de l'affluence d'étrangers qu'y attire un établissement de bains et de jeu. Cependant la population ne supporte pas aisément le joug anodin de l'Angleterre. Jusqu'en 1867, il y avait une assemblée délibérante dont moitié des membres élus par les habitans. Cette assemblée s'étant montrée rétive à l'occasion d'un nouvel impôt, le ministre des colonies fit un coup d'état; il investit le gouverneur de pouvoirs absolus. Un garde-côte avec 16 hommes d'équipage est du reste la seule force armée que l'Angleterre entretienne sur ce coin de terre, qui lui est à peu près inutile.

Gibraltar est encore une forteresse que l'Angleterre occupe depuis cent cinquante ans, et dont l'importance a quelque peu décru depuis que la navigation à vapeur a fait tant de progrès. Le besoin d'une station intermédiaire entre Portsmouth et Malte ne se fait plus autant sentir qu'au commencement de ce siècle. Aussi les amis de l'Espagne nourrissent-ils l'espoir que la Grande-Bretagne consentira un jour à échanger Gibraltar contre Ceuta, situé de semblable manière de l'autre côté du détroit. Il n'y a pas que l'orgueil des Espagnols qui soit blessé de ce qu'une parcelle de leur territoire appartienne à l'étranger. Cette petite colonie anglaise est un nid de contrebandiers que la surveillance la plus vigilante a peine à réprimer; mais le gouvernement britannique ne paraît nullement disposé à livrer un poste où l'ingénieur militaire, aidé par la nature, a multiplié les moyens de défense. Au surplus, cette station ne coûte rien à la métropole, les dépenses locales étant payées par l'impôt foncier, l'impôt des boissons et les droits de port perçus sur les navires de commerce. Le budget britannique ne prend à sa charge que l'entretien de la garnison, de 7,000 hommes environ, qui vit tristement sur ce rocher.

Quant à Malte, quoique la population native soit de 140,000 âmes, c'est tout à fait une place de guerre soumise au régime militaire le plus rigoureux. Cette île magnifique, où le coton croît à côté de l'oranger, où tout abonde, fruits, céréales, bestiaux, n'est pour les Anglais que le siége d'une garnison de 7 à 8,000 hommes, et le quartier-général de l'escadre de la Méditerranée. Eux qui se montrent si soucieux ailleurs de garantir à chacun les priviléges d'un citoyen libre et qui s'indignaient, il y a peu de temps encore, que les Romains fussent sacrifiés au pape, ils admettent sans hésiter, comme chose nécessaire, que les droits politiques des Maltais doivent être subordonnés à la sécurité militaire de la Grande-Bretagne.

« Une constitution à Malte! disait le duc de Wellington, autant faire des élections dans l'armée ou bien instituer un parlement à bord d'un vaisseau. » Ce qui montre qu'en Angleterre aussi bien qu'ailleurs l'intérêt étouffe quelquefois la logique. Et cette population, qui paie un budget de 4 millions de francs, ne possède même pas de franchises municipales. Tout ce qu'on a bien voulu lui accorder a été l'institution d'un conseil de dix-huit membres, dont huit sont élus par leurs concitoyens; encore ce conseil n'est-il que consultatif, en sorte que le gouverneur, absorbé par les devoirs militaires dont il a la charge, décide en maître souverain dans toutes les affaires de l'administration civile, à laquelle il est le plus souvent étranger.

Pour résumer en quelques chiffres l'ensemble des colonies britanniques, on peut dire qu'elles se composent d'une quarantaine de gouvernemens grands ou petits et d'une population de 11 millions d'individus, dont les deux tiers environ d'origine européenne (1). Au nombre des postes militaires ou commerciaux s'en trouvent quelques-uns, les îles Falkland, Saint-Hélène, Labuan, Heligoland, qui sont loin de valoir ce qu'ils coûtent, et dont l'utilité est si contestable que le ministre qui en proposerait l'abandon ne rencontrerait probablement qu'une faible opposition. Quant aux dépendances telles que les établissemens de la côte occidentale d'Afrique, les Indes occidentales, Ceylan et Maurice, où la race noire est beaucoup plus nombreuse que la race blanche, si, bien administrées, elles ne coûtent presque rien, elles ont perdu tout intérêt depuis l'abandon des anciennes doctrines économiques. Comme l'a fort bien dit Adam Smith, « le maintien du monopole commercial a été le principal ou, pour mieux dire, le seul but que la Grande-Bretagne poursuivait en conservant ces colonies, » et le même économiste conseillait à ses compatriotes d'abandonner les provinces qui étaient hors d'état de se suffire à elles-mêmes en temps de paix ou de se défendre en temps de guerre. Un homme d'état plus moderne, sir George Cornewall Lewis, a reproduit la même pensée sous une forme plus précise : « Une nation ne retire aucune gloire d'une possession qui ne profite ni à elle ni aux autres. Lorsqu'un état conserve une dépendance dont il ne tire ni revenu, ni force militaire ou navale, ni avantages commerciaux, ni facilités d'émigration qui lui échapperaient, si cette dépendance était indépendante, on ne peut dire que la possession en soit glorieuse. » Sous une forme différente, c'est la même idée qui revient : ne songer qu'à ce qui est

(1) Les colonies françaises comptent une dizaine de gouvernemens avec 5 millions d'âmes, Algérie comprise; mais il faut convenir que la Grande-Bretagne possède certains postes, Malte, Singapour, Hong-kong, infiniment supérieurs aux nôtres, et que d'ailleurs nos colonies contiennent, proportion gardée, beaucoup plus d'habitans appartenant aux races inférieures.

utile et ne pas tenir à une vaine possession. Il importe peu d'avoir sur une plage lointaine des stations entretenues à grands frais, créations factices qui n'ont d'autre raison d'être que la volonté des gouvernemens dont elles dépendent. Posséder quelques points du littoral n'est rien, si l'on ne s'attache les habitans indigènes par les bienfaits du commerce et une bonne administration.

A ce point de vue, qui nous paraît juste, si l'on met à part cinq ou six stations dont l'importance militaire est incontestable, il ne reste plus à considérer dans le système colonial de l'Angleterre que les trois groupes principaux qui ont été décrits dans la première partie de cette étude, la *Dominion* du Canada, l'Australasie et le cap de Bonne-Espérance, et par une remarquable coïncidence ces provinces ne tiennent plus à leur mère-patrie que par un lien fragile, puisqu'elles se gouvernent et s'administrent à leur gré. A leur égard, le souverain de l'empire britannique n'exerce plus qu'une prérogative, il nomme les gouverneurs; le parlement britannique ne conserve qu'un droit mal défini, il annule les décisions des parlemens locaux lorsque ceux-ci se mettent en contradiction ouverte avec les lois de l'empire. Telle étant la situation entre la métropole et ses colonies, le premier devoir de celles-ci est évidemment de pourvoir elles-mêmes à leur sécurité. On a dit plus haut quelle organisation militaire les colonies australasiennes se sont donnée. Le Cap est un peu en retard sous ce rapport en raison de son état transitoire. Quant à la *Dominion* du Canada, l'Angleterre vient d'en rappeler ses troupes jusqu'au dernier soldat. Ce n'est pas à dire que la confédération canadienne reste sans défenseur; elle compte, dit-on, 45,000 hommes d'armée régulière, 600,000 miliciens embrigadés, 75,000 matelots, les meilleurs marins de l'Amérique, qui concourraient au jour du péril à la défense de la patrie commune. Ne serait-ce pas suffisant, même en face d'une attaque de l'Union américaine? Certes ce serait assez, à moins toutefois que les colons ne fussent complices des assaillans. Ce sont les intérêts, non les garnisons ou les forteresses, qui font la prospérité des colonies; ce sont aussi les intérêts qui les rendent fidèles à la mère-patrie et les protégent contre les puissances rivales. L'histoire nous le montre. Au XVIIe siècle, les flibustiers occupèrent Maracaïbo, Carthagène et la Vera-Cruz, sans porter une atteinte sérieuse à la domination des Espagnols, qui, cent cinquante ans plus tard, furent expulsés de l'Amérique par les créoles eux-mêmes.

En somme, il y a quelque chose de si bizarre dans la situation respective de la Grande-Bretagne et de ses colonies parlementaires qu'il vaut la peine de s'y arrêter un peu. Voilà des provinces peuplées de sujets britanniques qui supportent toutes les charges de leur gouvernement civil et de leur armement, qui répudient toute

intervention de la mère-patrie dans leurs affaires d'administration, qui ne souffriraient pas qu'elle leur envoyât des émigrans pauvres ou vicieux, qui non-seulement s'imposent à volonté telles taxes intérieures qu'il leur convient, mais encore règlent leurs tarifs de douanes comme elles l'entendent, et qui, comme toutes les contrées où l'industrie est dans l'enfance, ont un penchant marqué pour les doctrines économiques de la protection, tandis que l'Angleterre arbore le drapeau du libre-échange le plus absolu. Quand l'Angleterre est en présence d'une nation étrangère où dominent les mêmes idées, elle en est quitte pour conclure un traité politique et commercial qui, en regard de charges onéreuses, stipule certains avantages; mais quel traité peut intervenir entre la reine et ses propres sujets? Les deux contractans ne discuteraient pas sur un pied de parité, car d'un côté on demande, on exige, de l'autre on ne peut qu'accorder ou refuser, et le refus est rarement sans danger. Cependant il y a matière à de fréquens contrats entre les deux parties; tantôt il s'agit de conventions pour l'établissement de lignes de paquebots et de télégraphes à frais communs, tantôt il faut assurer l'état civil des émigrans qui reviennent dans la mère-patrie ou des enfans nés dans la colonie. Ces affaires se règlent entre étrangers par des traités internationaux, entre concitoyens par les lois d'un parlement auquel tous doivent obéissance; comment faire dans ce cas-ci, puisqu'il n'y a pas place pour la diplomatie, et que les parties en cause sont régies par des parlemens indépendans les uns des autres?

Si la situation est délicate en temps de paix, combien ne le serait-elle pas davantage en temps de guerre? Étrangères comme elles le sont aux tiraillemens de la politique européenne, que diraient ces colonies, si elles se voyaient entraînées dans un conflit dont le but aussi bien que l'origine leur serait indifférent? Leurs navires seraient exposés à la saisie, leurs ports au blocus; des étrangers établis sur leur territoire seraient transformés en ennemis. Les flottes britanniques dispersées sur l'immense superficie des mers ne protégeraient pas mieux les marines coloniales que les croiseurs des États-Unis n'ont protégé le commerce américain contre les croiseurs confédérés pendant la guerre de la sécession. Assurément la tentation serait grande de répudier toute solidarité avec les belligérans et d'arborer le pavillon neutre. Les Anglais d'outre-mer seraient-ils retenus par des souvenirs de famille et de patrie? On en peut douter, car l'aptitude à coloniser, dont ils sont si fiers, ne va pas sans une certaine insouciance de la famille et sans un certain dédain du pays natal.

Quelques hommes d'état ont imaginé que le seul moyen de sortir

de cette position ambiguë est de créer une vaste confédération britannique dont la reine serait le souverain constitutionnel, — dont Londres serait le centre politique, sinon géographique, et que régirait un parlement impérial dans lequel chaque colonie serait, de même que les îles britanniques proprement dites, représentée à proportion du nombre de ses habitans; organisation chimérique qui ne plaît à personne, ni à la métropole, ni aux colonies. La première ne veut pas admettre que des colons aient voix délibérative dans les affaires qui n'intéressent que le royaume-uni; les colons, qui seraient une très petite minorité, ne renonceront jamais aux libertés locales qu'ils possèdent aujourd'hui. Au surplus, quelle source de conflits que ces parlemens à divers degrés échelonnés au-dessus les uns des autres!

Qu'on ne le perde pas de vue, la solution de ce problème n'est obscure que parce qu'il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'une nation européenne avec des colonies libres essaimées sur les points les plus éloignés du globe. Ce n'est pas qu'il y ait urgence à sortir d'embarras. Les relations actuelles entre la Grande-Bretagne et ses annexes lointaines sont cordiales, plutôt affectueuses. Il n'y a pas entre elles que le lien de parenté, il y a aussi des intérêts d'argent. La dette qui pèse sur le budget de la métropole est le fruit des guerres qui ont valu à l'empire ces possessions lointaines; en revanche les colonies ont attiré depuis quarante ans les capitaux de la mère-patrie à tel point qu'on évalue maintenant à 2 milliards 1/2 de francs les biens d'outre-mer appartenant à des Anglais résidant en Europe. Le premier effet de la séparation serait donc de laisser au royaume-uni seul le poids entier de la dette publique et en même temps de rendre les colons tributaires, comme le sont les Irlandais, de propriétaires étrangers au sol. Cela n'empêche pas que le mot de sécession ne soit prononcé de temps à autre, et sans que de part et d'autre on ait l'air de beaucoup s'en effrayer. Quand les colonies voudront s'émanciper, disent les ministres de la reine, nous nous garderons bien de les retenir par force. En ce point, comme en bien d'autres, ils obéissent au sentiment d'inertie qui semble être leur règle de conduite habituelle. Quelques-uns vont même plus loin. « L'union entre nous et les Australiens, disait ces jours-ci une revue anglaise, est élastique; nous ne gagnerons rien à la rompre; nous n'avons non plus rien à y perdre. »

H. Blerzy.

LES HOHENZOLLERN

ET

LE NOUVEL EMPIRE D'ALLEMAGNE

I.

LA MAISON DE ZOLLERN, SON ORIGINE, SA POLITIQUE, SA FORTUNE.

I. Les *Œuvres* de Frédéric II et spécialement ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Brandebourg.* — II. Les *Mémoires de la margrave de Bareith.* — III. F. Baur, *Gesch. der Hohenzoll. Staaten,* 1834, in-8°. — IV. G. A. Stentzel, *Gesch. des Preussisch. Staates,* 1830-1854, 5 vol. in-8°. — V. Stillfried, *Alterthümer des erl. Hauses Hohenzollern,* première et deuxième suites, 1841-1863, 3 vol. in-fol. — VI. *Monumenta Zollerana,* 1843, et 1852 *suiv.*, 1 vol. in-4° et 3 vol. gr. in-4°; et *Die Burggrafen von Nürnberg, im XIII Jahrhundert,* 1841, grand in-8°. — VII. Schaefer, *Histoire de Hohenzollern au moyen âge,* 1859, gr. in-1°.

La guerre avec la Prusse est terminée, et l'émotion de la lutte est déjà loin : une diversion formidable en a détourné notre pensée. Ce n'était point assez d'un grand revers politique, il a fallu affronter un immense péril social. Au lendemain de notre traité de paix avec l'Allemagne, nous étions menacés de la guerre civile et de la dissolution de la société française; le salut de la France a pu sembler désespéré. Un noble effort a tout remis sur pied, et l'espérance a lui de nouveau devant nous : le navire en voie de perdition a été derechef mis à flot; la sagesse du pilote peut le conduire au port. Le temps et la bonne conduite suffiront-ils pour surmonter les difficultés du passage? L'avenir nous l'apprendra. La question extérieure se complique en effet d'embarras dont il importe de connaître la nature et l'étendue. Surpris encore par l'incompréhensible

effondrement qui nous a frappés de stupéfaction en 1870, notre esprit n'a pas exactement mesuré peut-être les conséquences du nouvel ordre de choses qui s'ouvre pour la France et l'Europe. Il faut remonter à plusieurs siècles pour trouver dans notre histoire une condition analogue à celle qui nous est faite; il faut remonter aussi bien loin pour trouver une situation aussi inquiétante pour l'indépendance de l'Europe. Les événemens accomplis en cette fatale année sont donc les plus graves qu'ait pu voir une génération; ils portent les germes de perturbations indéfinies, ils ont altéré pour longtemps les sources de la prospérité nationale et les élémens de la stabilité générale. Sans vouloir examiner ni résoudre des problèmes dont une indéfinissable légèreté pourrait seule nous dissimuler les tristesses, je me bornerai à rechercher les résultats probables de l'élévation prodigieuse de la maison de Zollern. Et d'abord quelle est cette nouvelle dynastie pour laquelle se relève le saint-empire du moyen âge? Quel avenir ménage à l'Occident la résurrection de l'empire germanique? Est-ce un horizon lumineux qui promet d'heureux jours aux destinées humaines? Est-ce un mouvement rétrograde qui nous ramène à des périls dont on croyait la civilisation désormais affranchie? Le flot germanique va-t-il reprendre son élan, suspendu, arrêté, par l'Europe latine, depuis tant d'années?

La puissante maison de Zollern est la plus avisée, la plus appliquée à sa fortune, la plus habile peut-être de toutes les maisons princières qui ont régné en Allemagne. Parvenue tard aux honneurs royaux après les avoir ambitionnés pendant plus d'un siècle, elle ne s'est abandonnée qu'avec réserve aux éblouissemens de prospérité qui ont perdu tant de princes. La vie des camps semble être l'objet héréditaire et affectionné de ses habitudes; elle en a fait l'instrument traditionnel et régulier de sa puissance. Bien autrement redoutable pour l'Europe que ne fut jadis, au XVIe et au XVIIe siècle, la maison de Habsbourg, dont elle s'est portée la rivale, et qu'elle a voulu supplanter en Allemagne, ce n'est point, comme celle-ci, par le sort des anciennes élections impériales, par le bonheur des grands mariages ou des successions opulentes, et par l'accumulation des richesses du Nouveau-Monde, qu'elle s'est graduellement élevée à la suprématie européenne. C'est l'épée à la main, par la violence et la conquête, que la maison de Brandebourg, sortie de la vieille souche des Zollern, est parvenue à la domination de l'Allemagne, et menace la liberté de l'Europe en s'appuyant sur la terreur d'une organisation militaire dont elle a fait la condition régulière de son existence politique, en proclamant au

XVIIIe comme au XIXe siècle la primauté de la force sur le droit, et en disposant aujourd'hui, pour le service de son ambition, de l'entraînement populaire d'une grande nation européenne qu'elle transforme en un peuple de soldats. Et qu'on ne croie point qu'au hasard accidentel d'un seul jour ou à l'ambition désordonnée d'un seul homme soient dus l'accroissement de puissance et la menace d'envahissement qui pèsent sur le monde occidental! c'est l'œuvre successive d'une race tout entière, le soldat alternant avec le politique, la force avec la ruse, tous cheminant avec persévérance vers l'agrandissement indéfini et les destinées inconnues.

L'histoire de cette maison et de la voie qu'elle a suivie dans la poursuite de sa fortune doit être à coup sûr d'un curieux intérêt. La prétention et l'orgueil des grandes familles d'Allemagne est de rattacher leur origine non pas à des conquérans du sol, comme le voulait le comte de Boulainvilliers pour la noblesse française, mais aux chefs légendaires qui ont dirigé les migrations teutoniques dans les temps anciens, ou aux héroïques guerriers qui ont repoussé l'agression romaine, ou aux chefs audacieux qui ont guidé l'invasion des barbares à travers l'empire d'Occident, ou enfin aux sectateurs d'Odin qui ont résisté par les armes à l'introduction violente du christianisme dans la Germanie indépendante. Ces traditions, qui transforment en une sorte de mythologie nationale l'histoire de la grande noblesse, sont restées chères à l'Allemagne, où le patriotisme populaire met au nombre des sentimens publics le respect et la subordination dus à une classe supérieure si profondément identifiée à toutes les vicissitudes politiques du pays; comme nulle nation ne se complaît dans son histoire mieux que la nation allemande, il en résulte que la hiérarchie des classes y est comme un des enseignemens de l'amour de la patrie. Qui oserait se révolter contre les souvenirs d'Arminius, des Welfs, des Étichonides, des Agilulf, des Witikind et des héros des *Nibelungen?* La féodalité, si profondément enracinée encore à cette heure en Allemagne, mais qui s'y est développée plus tard qu'ailleurs, parce que le sol n'a pas été conquis, sinon peut-être sur une population antérieure à Odin, la féodalité offre en Allemagne un caractère historique tout particulier; les races féodales semblent même s'y épuiser plus lentement qu'autre part. La maison de Zollern, quoique d'une antiquité respectable, est la plus jeune des maisons souveraines allemandes.

Par son origine, elle appartient au sud de l'Allemagne, où elle a laissé un rameau vivace de son grand arbre. Au centre de la Souabe, entre le Neckar et le Danube, s'élève un plateau qui sépare les bassins des deux fleuves, et que traverse une vieille voie romaine conduisant autrefois des stations militaires de la Rhætie et du lac de

Constance aux camps, garnisons et colonies, établis au milieu des *agri decumates*. C'était la voie directe qui mettait en communication (1) par le Rhin supérieur et le passage du Splügen la Haute-Italie et la Germanie méridionale, assujettie à l'empire du Ier au IVe siècle. Elle était défendue par des châteaux bâtis de distance en distance pour tenir en respect les bandes allémanniques, mal soumises à la domination romaine et toujours prêtes à tenter un coup de main. Elle débouchait sur le Haut-Neckar par une forte position, celle de *Solicinium*, protégée aussi par un château construit, au rapport d'Ammien, sur un rocher conique presque inaccessible aux attaques. Là fut livrée par l'empereur Valentinien, à la suite d'une campagne laborieuse (366-68), une sanglante bataille aux *Allemanni* révoltés et maîtres des hauteurs. Le *Solicinium* des anciens paraît devoir être placé dans le voisinage du Mont-Zollern ou Haut-Zollern (*Hohenzollern*) des modernes, lequel est en effet une montagne conique complétement isolée, couronnée de toute antiquité par un château-fort dominant les environs à une grande distance, et défendant la communication militaire du Neckar au Danube. La forteresse a joué un rôle important dans les guerres intérieures d'Allemagne soit au XVe, soit au XVIIe siècle. C'est ce château féodal, situé à une lieue d'Hechingen, qui est l'antique berceau (*Stammschloss*) de la famille royale de Prusse, et d'une famille princière de même souche, qui a retenu jusqu'à ce jour le nom de son vieux manoir, demeuré possession de famille depuis un temps immémorial. Souvent ruiné, souvent reconstruit, le château de Hohenzollern a été récemment remis à neuf en sa vieille forme du moyen âge. Commencé en 1851, l'ouvrage ne fut terminé que vers 1859. Un chemin ferré part de la vallée, serpente sur les flancs du rocher, longe des murs crénelés chargés de tours et de bastions, et aboutit à la grande porte ogivale sur laquelle on lit l'inscription suivante :

Zollern, Nuremberg, Brandebourg, en association,
Bâtirent le château sur l'antique fondation (1458);
De la puissante Prusse la main m'a élevée,
Et la porte de l'Aigle je suis appelée (1851).

Dans une niche plus élevée, on distingue un guerrier, représenté en relief, monté sur un cheval lancé au galop. L'aigle noir plane au-dessus portant le blason de la famille avec cette devise : *du rocher à la mer*.

Il ne faudrait pas croire cependant que le lustre de la maison de Zollern remonte au temps de la guerre suévique ou allémannique. Ses flatteurs lui disaient jadis, paraît-il, que le château de Zollern

(1) Voyez Stälin, *Würtemb. Gesch.*, t. Ier, *Römerstrassen*.

avait logé l'empereur Julien, et ses historiographes à gages s'efforçaient de le lui prouver; mais le grand Frédéric, avec cette modestie philosophique qu'on lui connaît, rabattit généreusement quelque peu de cette croyance. « La maison de Brandebourg ou plutôt celle de Hohenzollern, dit-il, est si ancienne, que son origine se perd dans les ténèbres de l'antiquité. On pourrait rapporter des fables ou des conjectures sur son extraction; mais les fables ne doivent pas être présentées au public judicieux et éclairé de ce siècle... Tassilon est le premier comte de Hohenzollern connu dans l'histoire (1). Il vécut vers l'an 800, etc. » Il a fallu beaucoup réduire de cette auguste antiquité lorsque la critique historique du XIXe siècle s'est appliquée à la discussion des preuves généalogiques alléguées jusqu'à nos jours à l'égard de la maison de Zollern. Tassilon s'est, hélas! évanoui, bien d'autres héros avec lui, et de l'an 800 on a dû descendre à l'an 1061 pour rencontrer la première mention authentique du nom de Zollern dans les monumens de la Souabe, et cinquante ans plus tard encore pour trouver le début d'une filiation suivie de la famille avec sa qualification comtale. Toutes les généalogies antérieures sont chimériques et imaginaires. A cet égard, et pour être juste, on doit rendre hommage au roi Frédéric-Guillaume IV, à qui n'a point déplu l'examen critique et sincère de l'histoire de sa race.

Une discussion s'était élevée, à Berlin même, entre quelques érudits, sur le point de jonction probable des deux branches de Zollern subsistant actuellement, l'une royale en Prusse, l'autre princière en Souabe, laquelle jonction n'avait pas laissé de trace précise et de preuve justifiée, quoique moralement assurée d'ailleurs. Le roi Frédéric-Guillaume IV, dont tout le monde a connu les habitudes studieuses et le profond savoir, provoqua les recherches de l'érudition sur un sujet qui l'intéressait sensiblement, — à l'exemple de la maison de France, qui avait fait écrire son histoire par les Sainte-Marthe et les bénédictins, — à l'exemple de la maison d'Autriche, qui, au siècle précédent, avait invité le savant dom Hergott à composer cette monumentale histoire généalogique de la maison de Habsbourg, admirée par Foncemagne, laquelle a clos les interminables débats ouverts entre les historiographes du temps sur l'origine et la filiation de la grande maison impériale. L'initiative du roi Frédéric-Guillaume IV a donné naissance aux *Monumenta Zollerana*. Prenant pour modèle les travaux exécutés en France par Duchesne, Baluze, Laroque et autres pour nos grandes familles historiques,

(1) On lit encore cette généalogie de fantaisie dans l'*Histoire généalog. des maisons souveraines de l'Europe*, publiée (en allemand) par M. Naumann. Iéna 1855, in-fol.

en Allemagne par Scheid pour les *Origines Guelficæ*, en Italie par Muratori pour les *Antiquités d'Est*, MM. de Stillfried et Märcker se distinguent profondément des généalogistes vulgaires tels qu'avaient été, chez les Allemands, Spener, Imhoff, Huebner, tels qu'ont été en France Chazot, La Chesnaie des Bois, tous complaisans rédacteurs des prétentions de la vanité privée. Les *Monumenta Zollerana* ont pris place parmi les ouvrages sérieux de la science historique, et fait prévaloir l'autorité du vrai dans l'histoire trop flattée d'une grande famille régnante. Grâce aux Stillfried, aux Stälin, un prodigieux échafaudage de mensonges et de chimères s'est complétement écroulé; toute prétention d'affinité des Zollern, soit avec les Étichonides, soit avec les Welfs d'Altorff, soit avec des dignitaires carlovingiens, s'est dissipée, et les anciens burgraves de Nuremberg, antérieurs à l'an 1200, ont même été retranchés de la maison royale, à laquelle une croyance établie les avait attribués jusqu'alors. Les Zollern sont remis à la place qu'ils avaient au XIIe siècle, celle d'une simple, mais noble maison comtale de la Souabe, qui arrivait alors seulement à la notoriété. On demeure confondu quand on compare ces résultats de la science contemporaine avec l'incroyable étalage de généalogies fabuleuses, de mensonges insignes, même de pièces supposées ou falsifiées, qu'on rencontre dans de gros livres réputés fort érudits, tels que les *Nordgauische Alterthümer* de Falkenstein en 4 vol. in-folio, et l'histoire même des burgraves de Nuremberg de M. OEtter, qui a trompé les auteurs de l'*Art de vérifier les dates.*

Elle n'est point vaine, cette connaissance exacte de l'histoire des châteaux et des maisons illustres, appliquée surtout au moyen âge. Cette époque tout entière est dans les monastères et les châteaux. L'histoire des religions et des maisons en est la clé; on l'a trop négligée dans notre littérature contemporaine. Les fondateurs sérieux de l'histoire moderne, tels que Duchesne et les bénédictins, avaient autrement apprécié l'importance de l'histoire des grandes maisons féodales pour l'éclaircissement de notre histoire nationale elle-même. Maîtresses du sol pendant tant de siècles, ces puissantes familles y ont laissé la trace profonde de leur passage. Quand on pénètre dans l'histoire intérieure de quelqu'une de nos provinces à une époque reculée, on demeure surpris de voir certains noms apparaître partout à la fois, et la vie entière du pays se concentrer dans un petit nombre de maisons. Leurs possessions s'étendent à toute la province, toute propriété privée émane d'elles. C'est un réseau qui couvre la contrée et la retient longtemps dans ses lacets. Entraînés par l'école philosophique du dernier siècle et par la séduction d'écrivains d'un grand talent, nous avons abandonné trop

tôt l'histoire particulière et diplomatique pour l'histoire générale des états. Notre époque revient sagement aux sources provinciales qu'elle recherche, aux archives publiques qu'elle fouille, aux diplômes, aux cartulaires qu'elle imprime. Ces monumens sont pour l'histoire du moyen âge ce qu'est le dépouillement des correspondances pour une période plus rapprochée de l'histoire moderne. L'histoire des maisons seigneuriales ou souveraines n'a plus sans doute l'importance d'état qu'elle avait jadis, par exemple en un temps où l'on courait danger de la Bastille, si l'on doutait de l'identité d'origine des deux races carlovingienne et capétienne, tant inspiraient de crainte les prétentions généalogiques des maisons d'Autriche et de Lorraine à l'endroit de Charlemagne et de sa descendance mal connue; mais cette connaissance n'en est pas moins toujours nécessaire : c'est comme le tronc du grand arbre historique du moyen âge. Tel est le caractère qu'elle garde encore en Allemagne. La maison de Zollern a voulu s'y poser comme l'héritière des Welfs suéviques, des Athic allémanniques; la critique historique l'a dépossédée de ce prestige.

Malgré son ancienneté prouvée, la maison de Zollern n'arrive pas de si loin. Elle ne provient pas des premières couches de la grande féodalité germanique; elle ne s'incorpore pas si profondément, quoi qu'on dise, avec la patrie allemande. Elle n'appartient point à cette classe de maisons princières qu'au sortir de la nuit obscure des IXe et Xe siècles l'histoire trouve en possession de vastes seigneuries, ou de la souveraineté territoriale, et dont l'origine héroïque est attestée par la tradition. Deux monumens locaux révèlent seulement son existence à la fin du XIe siècle. L'un est la chronique d'un moine obscur, Berthold de Constance, qui, sous l'année 1061 (1), constate la mise à mort de Burckard et de Wezil de Zollern : *Burckardus et Wezil de Zolorin occiduntur.* Voilà tout. S'agit-il d'un assassinat? est-ce un fait de guerre privée? est-ce une punition de *Raubrittern?* On l'ignore. Quels étaient ce Burckard et ce Wezil? C'étaient, si l'on veut, des châtelains du Haut-Zollern, mais on ne saurait en présumer davantage. L'autre monument est l'acte de fondation d'un monastère dans la Forêt-Noire, le couvent d'Alpirsbach, sous l'an 1095. Il est suivi de deux actes confirmatifs de 1101 et de 1125. Les originaux de ces actes divers ne sont pas représentés. Trois personnages figurent dans cette fondation, Rotmann de Husin, Adelbert de Zolro et le comte Alwick de Sulz. Mus par des sentimens de religion et résolus à quitter le monde pour se vouer à Dieu, ils font donation à saint Benoît, confesseur, d'une propriété

(1) On rapporte un diplôme de l'an 1031, parmi les témoins duquel figure un Rudolff *comes de Zolra;* mais le diplôme est évidemment faux. M. de Stillfried en fait l'observation, et M. Stälin partage cet avis. Tome Ier, p. 565.

(*predium*) qu'ils possèdent par indivis, et qui leur est échue en héritage, pour y fonder un *cenobium* que devaient peupler des moines de Saint-Blaise. Adelbert de Zollern n'est qualifié autrement que par le titre de *dominus*, mais sa parenté avec le comte de Sulz et la qualité des témoins présens à l'acte prouvent que le donateur était un homme de distinction. La maison de Sulz était une des plus nobles de Souabe, où elle possédait de grands biens, qui par son unique héritière ont passé dans la maison de Schwarzenberg au XVIIe siècle. Telle était la condition des Zollern à l'ouverture du XIIe siècle. Simples dynastes au XIe, ils apparaissent *grafen* au XIIe, probablement par le bienfait des Hohenstaufen, leurs compatriotes, qui, quoique arrivés à l'empire en 1138 seulement, étaient ducs de Souabe depuis 1080, et s'étaient élevés aussi, par de grandes qualités militaires et par d'éclatans services rendus à la maison de Franconie, du *comitatus* suévique aux dignités les plus considérables, et jusqu'à la main d'une fille de l'empereur Henri IV. Ce qui est assuré, c'est que les Zollern ont emprunté aux Staufen leur nom patronymique et déjà illustre de Frédéric. Ils étaient comtes du petit district de Zolro, près d'Hechingen, pendant que s'éteignaient en Allemagne les grandes maisons si nationales de Saxe impériale, de Billung, de Nordheim, de Franconie et des Welfs d'Altorff, alors que la maison actuelle de Lorraine était depuis longtemps en possession du duché qu'elle a conservé pendant sept siècles, alors que brillaient dans toute leur puissance les Zaeringen, dont la race est encore régnante sur les bords du Rhin. A cette époque, les Wittelspach remontaient en Bavière à la dignité ducale qu'avaient déjà possédée leurs ancêtres, et la fougue des Welfs d'Italie, héritiers de ceux d'Altorff, les exposait à perdre les plus vastes domaines du moyen âge, pour être réduits à leurs aleux héréditaires de Brunswick et de Hanovre, dont ils devaient perdre la couronne au XIXe siècle. La maison d'Ascanie, Anhalt d'aujourd'hui, réunissait alors à ses allodiaux, qu'elle possède encore, le duché de Saxe et le margraviat de Brandebourg, qu'elle a perdus, et la vieille maison de Mecklembourg disputait au christianisme le vaste territoire de l'ancienne Vandalie, qu'elle tient depuis mille ans sous ses lois. La maison de Hesse, issue des ducs de Brabant, prenait en ce temps possession des états qu'elle a gouvernés jusqu'à nos jours, et les margraves de Misnie joignaient le landgraviat de Thuringe à leurs anciennes seigneuries, qui devaient s'accroître plus tard des états de Saxe d'aujourd'hui. En ce même temps enfin, la maison de Habsbourg, issue aussi des Étichonides, possédait sur le Rhin, en Alsace, en Brisgau et dans la *Klein Burgund*, des terres, places et dignités qui la rendaient puissante et redoutable.

Mais les comtes de Zollern marchaient, à la suite des Hohenstau-

fen, sur le même rang que les comtes d'Urach et de Fribourg, ancêtres des Furstenberg, que les comtes d'Achalm, de Nellembourg, de Beutelsbach et de Montfort, ses voisins, qui débutaient comme eux dans la notoriété avec des destins divers, moins avancés que les comtes de Calw et d'Égisheim, qui avaient déjà donné des papes au saint-siége à l'époque où la grande féodalité allemande envahit les dignités de l'église partout et à Rome même. Le duché de Franconie et le duché de Souabe, lequel comprenait le bassin du Rhin jusqu'à Wissembourg, étaient alors les pays les plus riches et les plus civilisés de la Teutschland. Là se manifestaient, à vrai dire, la force et le prestige de l'empire au XIIe et au XIIIe siècle. L'avénement à la couronne des maisons de Franconie et de Souabe y avait développé, avec un lustre tout nouveau, des germes de culture et de fortune laissés par les Romains, et protégés par l'église. Les forêts s'y étendaient plus loin qu'aujourd'hui peut-être, mais étaient régulièrement exploitées par les moines, les évêques et les seigneurs. La chevalerie de Souabe, favorisée par les Hohenstaufen, formait notamment une force militaire hardie et dévouée, dont disposait la maison régnante, et dont profitait la noblesse comtale pour s'élever à la fortune et vendre ses services. C'est en Souabe que les compétiteurs au pouvoir se disputaient la partie. Lorsque le duché de Souabe était vacant, toutes les grandes ambitions y aspiraient : après Rhodolphe de Rhinfeld les Zaeringen, en concurrence avec ces derniers les Hohenstaufen, et avec les Staufen cette dynastie fabuleuse des Welfs de Saxe et de Bavière, qui a donné Henri le Noir, Henri le Superbe, Henri le Lion, et que Frédéric Barberousse réduisit enfin à l'obéissance. Les Zollern étaient feudataires du duc de Souabe, et à partir du XIIe siècle on les trouve en possession d'une influence locale. Entre les Zaeringen et les Staufen, concurrens déjà rivaux à la cour de Franconie, on voit les Zollern suivre en vassaux le parti des Staufen; mais après l'élévation de ces derniers au trône, lorsque éclata l'antagonisme des Welfs et des Waiblingen dans l'Allemagne du sud, lorsque Henri le Lion, représentant de la vieille et princière noblesse d'Allemagne, impatient du joug de la race comtale qui parvenait par l'épée et une sorte de démocratie féodale à la domination de l'empire, vint susciter des mécontens en Souabe même, dans le pays de ses aïeux maternels, on trouve les Zollern hésitans et attendant le succès pour se prononcer. Ils suivent alors Frédéric Barberousse à la croisade et organisent une force assez imposante pour tenir tête au dernier des Zaeringen (1). Ils recherchaient les abbayes opulentes pour aug-

(1) En 1175. Voyez les textes indiqués dans Stälin, II, p. 205-206.

menter leur fortune, et ils avaient peu de scrupule à l'égard des moyens de succès, d'après ce que rapporte l'*Annalista saxo* au sujet du meurtre d'un abbé d'Hirschau, qu'ils essayèrent vainement de faire oublier par un étalage de munificence (1). Leur importance s'accroît sensiblement à la fin du XIIe siècle; ils exploitent la faveur et les bons offices auprès de l'empereur Henri VI en secondant ses desseins pour établir l'hérédité dans sa famille.

Ce fut alors que les Zollern se poussèrent en dehors de la Souabe et franchirent le premier degré de leur élévation. Il y avait dans la Franconie moyenne, non loin du Danube, mais sur les versans du haut Mayn, vers les confins du *Noricum* ancien, dans le Nordgau du moyen âge, une ville déjà célèbre, établie sur l'emplacement d'une station romaine (*castrum noricum*), dont le nom se trouve reproduit par celui de Nürnberg ou Nuremberg des modernes. Cette ville, beaucoup plus populeuse aux XIIe et XIIIe siècles qu'elle ne l'est aujourd'hui, était le centre d'une grande industrie et d'un commerce considérable. Riche et active, elle fut affectionnée de certains empereurs, comme Henri IV et Conrad III, et en général des Staufen, qui jadis avaient possédé le duché de Franconie, et qui, devenus empereurs, résidèrent quelquefois à Nuremberg; ils reconstruisirent sur le rocher qui la domine un *burg* ou château dont on voit encore les murailles, et auquel ils attachèrent des droits fiscaux et de police sur l'intérieur de la cité, laquelle jouissait d'ailleurs de libertés municipales remontant à une époque très reculée (2). L'importance de la ville, soit à raison des diètes de l'empire, dont elle était le siége fréquent, soit à raison des produits domaniaux qui revenaient au souverain, et de la position militaire, qui offrait de grandes sûretés, soit à raison de l'esprit agité de la population elle-même, avait décidé les derniers empereurs franconiens à préposer à la garde du château un castellan ou *burggraf* (*comes burgi*) subordonné au comte palatin. L'administration des domaines impériaux situés dans le Nordgau fut également confiée au burgrave, qui changea son administration (*comicia*) en inféodation à l'époque de l'extinction des duchés de Franconie et de Souabe. De là le burgraviat de Nuremberg, divisé plus tard en haut et bas, ou margraviat de Bareith et margraviat d'Anspach. Les premières traces du burgraviat remontent à l'empereur Henri V (3), qui eut à se plaindre de la ville et la châtia durement. Les burgraves révocables tenaient leur charge de la grâce des empereurs, qui cependant en investirent, de père en fils, pendant cent ans, les

(1) Voyez les textes indiqués dans Stälin, t. II, p. 509, sur l'an 1135 et 1145.
(2) Voyez Knipschild, *De civit. imperial.*, 1740, liv. III, p. 212 et suiv.
(3) Stälin, t. II, p. 505 et 528.

membres d'une famille dont l'unique héritière épousa un Frédéric de Zollern, cadet de la maison, vers l'an 1192. On obtint facilement de l'empereur Henri VI, de Souabe, la collation du burgraviat vacant en faveur du gendre du nouveau titulaire, et de là est partie la bifurcation des deux branches franconienne et souabe de la maison de Zollern; de là vient la seconde dynastie des burgraves de Nuremberg, qui apparaît alors sur la scène du monde, exerce bientôt une influence véritable sur les affaires d'Allemagne, et ouvre aux Zollern la carrière de la politique.

Nous laisserons désormais à l'écart la branche aînée ou souabe des Hohenzollern, qui a peu à peu étendu ses domaines, par succession, par achat ou autrement, jusqu'aux limites actuelles de ses principautés, où elle a vécu sans faire trop de bruit avec son titre comtal pendant plusieurs siècles encore, et qui n'a même obtenu le titre princier qu'en 1623, et l'introduction dans le collége des princes de la diète germanique, avec admission à voix et séance, qu'en l'an 1653 seulement. Elle a vendu sa souveraineté à la maison régnante de Prusse, par acte du 7 décembre 1849, en se réservant le domaine utile de ses biens, et a reçu en échange le 26 mars 1850 les titres, honneurs et prérogatives des princes puînés de la maison royale. On connaît les ambitions que cette promotion attardée a fait naître de nos jours. Retournons à Nuremberg. Le spectacle de ses richesses et de son activité a fait révolution dans l'esprit de ses nouveaux burgraves. Rapprochés des Staufen par un office de la couronne, de l'opulence par l'habitation d'une des villes les plus riches de leur temps, ils rendirent d'utiles services et travaillèrent à leur fortune. Ils suivirent Frédéric II en Italie, furent dévoués à sa race, firent de bonnes alliances, et augmentèrent par des acquisitions opportunes l'importance du fief confié à leur garde. A la troisième génération, ils produisaient un homme, premier fondateur de la grandeur de la maison, un autre Frédéric de Zollern, dont la longue existence fut signalée par des actes éclatans, aussi avantageux pour l'Allemagne que pour lui-même. Devenu par sa considération et par son mérite un des personnages marquans de son époque, il a contribué à tirer l'Allemagne de l'anarchie du grand interrègne, et, quoique n'étant pas prince de l'empire, il a exercé sur la fameuse élection de 1273 une influence décisive en faisant couronner empereur Rodolphe de Habsbourg, son ami, dont l'épouse était sa proche parente. Aussi le lendemain du couronnement en reçut-il la récompense par la transformation du burgraviat révocable en burgraviat héréditaire, transmissible aux filles, augmenté d'attributions productives et nouvelles (1), et, croit-on, de la dignité

(1) Voyez Böhmer, *Regesten*, p. 58; Pfeffel, t. Ier, p. 458 (1777). « Rodolphe, dit ce

princière du saint-empire. Frédéric eût voulu mieux encore peut-être; de là quelques nuages entre les Habsbourg et lui, qui ne se piqua point d'une héroïque fidélité envers la famille de Rodolphe dans sa compétition avec Adolphe de Nassau.

La puissance nouvelle des burgraves altéra leurs rapports avec les marchands ombrageux de leur ville industrieuse; les uns devinrent moins aimables et plus âpres au profit, les autres moins respectueux, plus amers dans leur regret. Des collisions naquirent, et en 1376 les bourgeois, enhardis par l'absence de leur seigneur, ayant enfermé son château dans une enceinte qui le séparait complétement de la cité, furent condamnés à lui payer une forte amende en réparation de cet outrage. Les burgraves de leur côté furent contraints après une lutte prolongée à un divorce devenu inévitable avec la ville insoumise. Il se présenta heureusement pour eux l'occasion d'une compensation avantageuse. C'était la maison de Luxembourg qui occupait le trône impérial d'Allemagne. Les prodigalités de cette grande famille sont connues et célèbres dans l'histoire. L'empereur Sigismond était en même temps en possession du margraviat de Brandebourg, et les burgraves, devenus fort riches à Nuremberg, lui prêtèrent de l'argent. « Il nomma, disent les bénédictins de l'*Art de vérifier les dates*, gouverneur du Brandebourg Frédéric, burgrave de Nuremberg (1). C'était un de ses créanciers, qui lui avait prêté des sommes considérables, pour la sûreté desquelles ce gouvernement devait lui rester jusqu'au remboursement. C'était une espèce d'aliénation, dont Sigismond n'excepta que la dignité électorale et ses fonctions. » Frédéric, étant allé prendre possession en 1412, éprouva des oppositions et des résistances contre lesquelles il lui fallut batailler. Il parvint à les surmonter, et en 1415 Sigismond lui vendit complétement le margraviat par acte nouveau pour la somme de 400,000 ducats, dont il avait déjà reçu une grande partie. Sigismond se réserva seulement la faculté du retrait à perpétuité pour ses hoirs mâles et ceux de Wenceslas, son frère.

Voilà donc comment la maison de Zollern acquit le Brandebourg, dont elle fit désormais le siége de sa puissance, en conservant toutefois les fiefs divers qui, en dehors de Nuremberg, composaient le haut et bas burgraviat dont nous avons parlé. Elle trouva dans ses nouveaux domaines une population inférieure à demi sauvage, récemment convertie au christianisme, mais fort dure à la fatigue et

dernier, récompensa le zèle de Frédéric de Hohenzollern, son neveu (erreur, son allié seulement), à qui il devait son élévation, en l'investissant héréditairement du burgraviat que ses ancêtres avaient tenu de la grâce des empereurs. Il y ajouta quelques débris du domaine de Franconie et érigea le tout en principauté. »

(1) Tome III, p. 525, de l'édition de 1787.

obéissante au commandement, une noblesse nombreuse, pauvre, sobre, belliqueuse, difficile au joug, et qu'elle ne put soumettre à la longue qu'en favorisant ses inclinations militaires et au moyen d'une exacte discipline. De là est venue la constitution militaire du Brandebourg qui date de cette époque reculée. Les margraves firent trafic de leurs bandes armées, non-seulement pour augmenter leur influence dans l'empire, mais encore pour étendre leur puissance territoriale. Ils ont déployé à cet égard un remarquable esprit de suite dans leur conduite politique. On les voit pendant le XVIe siècle exploiter les dissensions religieuses pour accroître leurs possessions, et passer d'un parti à l'autre sous l'impulsion de leurs intérêts. Nous avons raconté ici même, il y a un an, l'acquisition odieuse du duché de Prusse par Albert de Brandebourg, qui, grand-maître de l'ordre teutonique, abjura le catholicisme pour la doctrine de Luther, et s'attribua la propriété souveraine d'une grande province de l'ordre, dont le dépôt lui avait été confié à titre chevaleresque. Ç'a été le scandale du XVIe siècle. L'histoire en est écrite partout, ainsi que celle d'un autre Albert de Brandebourg dont les brigandages durent être réprimés par Maurice de Saxe, commis par la diète à cet égard. Au Brandebourg fut ainsi annexé un duché considérable, et les cadets des Zollern du Neckar dictèrent des lois à de vastes territoires sur la Baltique, — *du rocher à la mer*. Pendant la guerre de trente ans, l'égoïsme de la maison de Brandebourg a gravement compromis l'Allemagne : Schiller en a confié la plainte à l'histoire. Son intérêt a été la boussole unique que le Brandebourg a suivie pendant cette époque néfaste. Cependant ces potentats nouveaux et d'ordre encore secondaire ne commencent à jouer un rôle en Europe qu'après la paix de Westphalie et avec le prince connu sous le nom de grand-électeur.

Frédéric de Nuremberg avait, au XIIe siècle, fait la place de sa maison dans l'ordre des princes allemands; le grand-électeur Frédéric-Guillaume lui a fait sa place dans l'ordre des souverains modernes : c'est le créateur sérieux de la puissance prussienne. L'autre avait fondé une famille, une seigneurie; celui-ci a fondé une dynastie, un état : il avait recueilli de ses devanciers un fief de l'empire, il a laissé à ses successeurs un état de l'Europe. Ordonnateur habile et sévère des élémens si divers d'organisation et de force que renfermaient ses possessions, il les a fondus : il a fixé, régularisé la politique intérieure des margraves-électeurs de Brandebourg, et il a posé pour eux les fondemens d'une politique extérieure indépendante. Avec des parties disparates et mal assorties, il a construit la charpente d'un tout homogène, et il a converti des populations à peine fixées en une armée disciplinée. Ses ancêtres ont promené

leur ambition du Neckar sur le Mayn, des vertes montagnes de la Pegnitz aux marais du Havel, et des eaux noires de la Sprée aux eaux glacées de la Pregel. Le grand-électeur, en perfectionnant la constitution militaire de ses peuples, a préparé comme un retour offensif des Zollern sur le centre allemand, dont l'esprit d'aventure les a momentanément écartés. Les maisons de Savoie et de Brandebourg ont donné à l'Europe moderne le fatal exemple de fortunes royales obtenues par l'habile et constante disposition d'une force militaire toujours préparée pour profiter des événemens; mais la maison de Savoie était la seule grande race indigène existant encore en Italie, où les maisons d'Autriche et de Bourbon étaient des étrangères. Telle n'est point la condition de la maison de Zollern, aussi les inquiétudes qu'elle inspire sont-elles bien différentes. Le grand-électeur a déployé les qualités réunies de capitaine habile et de fin politique. Parvenu au gouvernement en pleine guerre de trente ans, il a délivré son pays de l'occupation suédoise, s'est ménagé l'attribution des duchés de Clèves et de La Marck, et il a négocié le traité de Westphalie, qui lui a valu d'importantes allocations de territoire par lesquelles il a prolongé sur le Weser et sur le Rhin une ligne de possessions qui s'étendait jusques à la Vistule.

Proche parent de Guillaume d'Orange, il a marché au secours de la Hollande et de l'Allemagne contre Louis XIV, sans trop s'obstiner dans ses alliances à cet égard, car il partageait secrètement avec le roi de France la haine de la maison d'Autriche : aussi Louis XIV lui fit-il à Saint-Germain de meilleures conditions qu'il n'en fit à l'Allemagne à Nimègue. Pour opérer une diversion utile, Louis XIV avait suscité l'incursion des Suédois contre le Brandebourg; le grand-électeur en tira l'occasion d'une gloire nouvelle par la brillante campagne que couronna la victoire de Fehrbellin. Les prétentions de Frédéric II sur la Silésie datent du grand-électeur, comme une foule d'autres desseins réalisés plus tard. Il mourut à soixante-sept ans (1688), peu scrupuleux observateur des traités, mais se gardant d'y porter la désinvolture de Frédéric II. « Louis XIV et le grand-électeur, dit ce dernier, firent des traités et les rompirent, l'un par ambition, l'autre par nécessité. Les princes puissans éludent l'esclavage de leur parole par une volonté libre et indépendante; les princes qui ont peu de forces manquent à leurs engagemens parce qu'ils sont souvent obligés de céder aux conjonctures (1). »

Il ne manquait au Brandebourg que le titre royal. Il fut obtenu de l'empereur d'Allemagne par l'héritier du grand-électeur en rémunération du contingent qu'il fournit à la grande coalition formée

(1) *Mém. de Brandebourg*, p. 164, édition de 1789.

contre Louis XIV au sujet de la succession d'Espagne. Le fils était d'un caractère tout différent du père, poursuivant aussi l'agrandissement de sa maison, mais dans un autre ordre d'application. Le père avait toujours penché pour Louis XIV, il était peu sympathique à la maison d'Autriche; le fils crut mieux aviser à ses intérêts en se rattachant à l'empereur et s'éloignant de Louis XIV. Des motifs domestiques l'avaient poussé à la haine de la France. La maison d'Autriche, de son côté, crut utile de rapprocher d'elle un feudataire aussi puissant que l'électeur de Brandebourg, et, en récompense de la coopération active et dévouée que promettait ce dernier à la guerre de la succession avec un corps de 10,000 hommes, l'empereur souscrivit à Vienne, en 1700, un traité par lequel il s'engageait à reconnaître l'électeur comme roi, sous le nom de Frédéric Ier, à la condition qu'il agît de concert avec lui pendant tout le cours de la guerre, et qu'il promît de donner sa voix dans le collége des princes pour l'élection à l'empire des enfans mâles de l'empereur Joseph. La cour de Rome poussa des cris en voyant s'élever en Europe une nouvelle royauté protestante. L'ordre teutonique réclama contre cet acte et osa revendiquer la Prusse; mais le roi d'Angleterre, Guillaume d'Orange, qui ne cherchait que des ennemis à Louis XIV, reconnut le nouveau monarque. Le roi Auguste de Pologne, croyant affermir la couronne sur sa tête, suivit cet exemple, et le Danemark s'y conforma également. Charles XII de Suède, qui soutenait une guerre difficile, ne voulut pas augmenter le nombre de ses ennemis, et les états d'empire furent entraînés par l'empereur. L'électeur passa roi. Cependant le prince Eugène de Savoie, dont le suffrage avait tant d'importance dans les conseils de la coalition, ne craignit pas de dire, en apprenant la nouvelle, que « l'empereur devait faire pendre les ministres qui lui avaient donné un conseil aussi perfide (1). »

Cet assentiment officiel n'empêcha point la société européenne de railler la promotion de l'électeur à la souveraineté dans les conditions où elle se produisait, et à une époque où le type royal de Louis XIV dominait dans tous les esprits malgré les haines que soulevait son ambition; on s'égaya donc aux dépens d'un personnage qui prêtait notoirement au ridicule par l'affectation exagérée des grandeurs royales. La création de cette royauté n'a pas échappé aux sarcasmes du grand Frédéric lui-même, autant par le caractère peu digne que montra son aïeul en cette affaire que par la singularité de l'embarras où l'on se vit pour lui donner une qualification territoriale; il fut sérieusement question d'appeler le nou-

(1) Voyez les *Mém. de Brandebourg*, p. 185, édit. citée.

veau souverain du nom de roi des Vandales. La prétention du duc de Mecklembourg à ce titre fut une des considérations qui décidèrent à y renoncer. L'idée n'en déplaisait point à Frédéric II. L'empereur ne voulait pas, d'autre part, convertir un margraviat électoral en royaume; le titre même de roi de Prusse offrait des difficultés, parce que le roi de Pologne possédait alors une partie de la Prusse, qui se divisait en royale (de Pologne) et en ducale (de Brandebourg). On s'arrêta au titre de *roi en Prusse*, que le génie de Frédéric II devait convertir en un titre désormais au-dessus des atteintes du ridicule. Le couronnement se fit l'année suivante (1701), et ce fut en mémoire de cet événement que fut institué l'ordre de l'Aigle-Noir. « Le public ne pouvait toutefois, dit le grand Frédéric, revenir de la prévention où il était contre cette royauté. Le bon sens du vulgaire désirait une augmentation de puissance comme sanction d'une augmentation de dignité; ceux qui n'étaient pas peuple pensaient de même, et il échappa à l'électrice de dire à quelqu'une de ses femmes qu'elle était au désespoir d'aller jouer *en Prusse* la reine de théâtre vis-à-vis de son Ésope (1). »

Frédéric II ajoute ici une impertinence dont je lui laisse la responsabilité relativement à la création de l'académie des sciences. « On persuada, dit-il, à Frédéric Ier qu'il convenait à la royauté d'avoir une académie comme on fait accroire à un nouveau noble qu'il est séant d'avoir une meute. » Leibniz fit taire les médisans; mais l'Europe s'amusa des travers d'un esprit médiocre, tout en mettant à profit le *militarisme* organisé par le grand-électeur. Les services qu'on en tira firent tout oublier. Tant que dura la guerre de la succession, les troupes de Brandebourg soutinrent avec éclat la réputation qu'elles avaient acquise sous le grand-électeur. L'habile Marlborough, en flattant la vanité du nouveau roi, en obtint des secours extraordinaires dont le détail, s'il ne s'agissait point d'aussi grandes choses, eût ajouté une scène piquante à la comédie du *Bourgeois gentilhomme*. A la paix d'Utrecht, Frédéric Ier obtint encore quelques avantages, que son père et son petit-fils auraient su rendre plus utiles pour leur couronne. Un des articles du traité consacre la reconnaissance du roi de Prusse par la France. Il mourut peu de temps après, et fit place à son fils Frédéric-Guillaume Ier, qui a marqué dans l'histoire par la bizarrerie à demi sauvage de son caractère.

Religieusement appliqué au développement de la politique intérieure de sa race, il fit du Brandebourg un vaste camp, et de Berlin une caserne. Les habitans furent non plus un peuple, mais un

(1) *Mém. de Brandebourg*, p. 186, édit. citée.

régiment. Il en advint, il faut le dire, que l'administration y fut sévère, exacte, probe, un sentiment public primant toujours un intérêt privé, mais que la vie sociale y fut intolérable. Tout épanouissement de l'esprit en fut banni. Les devoirs religieux et les devoirs militaires absorbaient tout. L'esprit, en tant que esprit, semblait exilé du Brandebourg; quand on avait besoin d'esprit, on allait le chercher ailleurs. L'intelligence de son pouvoir et de ses charmes ne manquait pas, mais le roi n'en permettait pas la libre expansion, ou bien en ménageait parcimonieusement la mesure à son peuple. Ce n'eût été que ridicule, si le régime militaire n'y eût pas dégénéré en manie cruelle dans le sein même de la famille royale, où l'on en vint à traiter tout manquement à la consigne comme un crime d'état. Alors commence une histoire incroyable, celle de l'aversion invincible d'un père à l'égard d'un fils dans lequel il ne retrouvait pas l'héritier d'un roi-soldat et de son esprit bigot, car, non moins rigide sur la discipline religieuse que sur la discipline militaire, Frédéric-Guillaume exigeait qu'on fût aussi exact au temple qu'à la parade. On était commandé pour un sermon comme pour une garde. Pour ses dépenses personnelles, le prince royal, qui annonçait de rares facultés, recevait 360 florins, qui furent plus tard élevés jusqu'à 600 par an, et le roi s'en faisait rendre compte comme par un sergent. Cette tyrannie domestique fit naître à son tour chez le jeune prince l'aversion pour les habitudes et la société de son père. On ne croirait pas tout ce que ces dispositions réciproques produisirent d'odieux dans les relations de famille, si nous n'avions à ce sujet l'irrécusable témoignage de la margrave de Bareith, fille du roi Frédéric-Guillaume, victime elle-même des plus cruels traitemens partagés avec un frère qu'elle aimait, et qui en a laissé le récit naïf et complet dans des mémoires écrits avec la plus franche liberté, monument mémorable des mœurs de l'Allemagne, et de la cour de Prusse en particulier à cette époque. Poussé à bout par les plus mauvais procédés, le jeune prince, qui devait être le grand Frédéric, résolut de s'y soustraire par la fuite. Il fut arrêté au moment de s'échapper. Conduit devant le roi, il y subit d'abord les plus grossières violences, puis le roi lui dit : « Pourquoi avez-vous voulu déserter? — Parce que vous m'avez traité non comme un fils, mais comme un esclave. — Vous êtes un lâche déserteur, vous n'avez point d'honneur! — Sire, j'en ai autant que vous, et c'est pour cela que j'ai voulu quitter vos états. — A ces paroles, le roi hors de lui tira son épée. — Tuez-moi, sire, s'écria un officier présent en se précipitant entre Guillaume et le prince, mais épargnez votre fils. »

Le prince fut enfermé à Kustrin, et le roi ordonna qu'un conseil

de guerre lui fît son procès. Il épouvanta même un jour la reine par cette terrible annonce : « Votre fils est mort. — Quoi! dit la malheureuse, vous auriez été le meurtrier de votre enfant! — Ce n'était plus mon fils, dit le roi, c'était un déserteur qui méritait la mort. » Il n'était pas mort pourtant, mais les emportemens furieux et répétés du roi inspiraient les plus grandes craintes. L'empereur Charles VI, en son nom et au nom du corps germanique, intervint avec instance et sans succès. Le roi fut inflexible, et la nature se soulève au récit des barbaries auxquelles il s'abandonnait chaque jour envers la mère et la sœur du prisonnier. Le conseil de guerre fut réuni. Le roi comptait sur la sévérité militaire du vieux d'Anhalt pour le présider; mais, au moment de recueillir les voix, d'Anhalt, tirant son sabre, dit : « Quiconque ne votera pas comme moi, je lui abats les oreilles, » et le prince fut acquitté. Furieux de ce jugement, le roi l'annula, choisit un autre conseil, et obtint que le prince fût condamné à mort avec un complice de son évasion, le jeune Katt, retenu prisonnier comme lui. L'échafaud fut élevé sur la place même de la citadelle, de plain-pied avec la chambre du prince, pour qu'on pût y arriver par la fenêtre. Le passage était tendu de noir. Chaque coup de marteau des ouvriers retentissait aux oreilles du prince, qui s'attendait à périr à l'instant. Tout à coup le commandant de la citadelle vint lui annoncer qu'il allait assister au supplice de Katt; tel était l'ordre du roi. Tout le monde connaît la scène tragique de cette exécution, dont les détails déchirans et les féroces raffinemens ont été conservés par l'histoire. Le prince évanoui fut porté dans son lit; on le crut réservé à une exécution ultérieure et prochaine, et sa grâce fut obstinément refusée aux sollicitations des cours étrangères.

L'ambassadeur de l'empereur ayant renouvelé ses instances et réclamé la procédure au nom de la diète germanique, le roi déclara qu'il irait faire exécuter l'arrêt en Prusse, hors des terres de l'empire. Enfin une rupture avec l'empereur paraissant imminente, le pardon fut accordé; ce ne fut cependant que longtemps après que le père et le fils se rencontrèrent, et que ce dernier reparut à la cour, où son attitude fut toujours froide et réservée. Tel avait été l'effet du *militarisme* prussien sur l'esprit d'un roi recommandable d'ailleurs par des vertus publiques, irréprochable dans ses mœurs privées. La vie militaire était avec le culte de Dieu le but de la destinée humaine sur la terre aux yeux de Frédéric-Guillaume; il ne manquait pas d'esprit à l'occasion : George Ier de Hanovre l'appelait « mon frère le sergent, » et le roi de Prusse appelait le roi d'Angleterre « mon frère le comédien. » Il augmenta l'étendue de ses possessions par des acquisitions nouvelles, mais son avarice plutôt que

sa politique avait accumulé un trésor, et sa manie plutôt que son ambition organisa une armée redoutable. L'armée était pour lui un but; elle fut un instrument pour le grand Frédéric.

Le 31 mai 1740, Frédéric-Guillaume expirait, et laissait la couronne à Frédéric II. On se demandait quelle allure allait prendre un gouvernement tout militaire sous un prince dont la littérature française et la musique avaient paru jusqu'alors devoir être la seule passion. Le doute ne dura pas longtemps. Il héritait d'un trésor de 20 millions d'écus prussiens (environ 80 millions de francs), d'un revenu de 12 millions (48 millions), d'une armée régulière de 70,000 hommes, d'une population de 2,240,000 âmes et de possessions éparses, séparées par l'interposition de provinces soumises à d'autres maîtres, présentant toutefois dans le Brandebourg et les deux Prusses réunies une agglomération centrale de quelque importance. Qu'allait faire Frédéric II à cet égard? On fut bientôt fixé. Il débuta par quelques voyages, et voulut voir Voltaire, auquel il demanda la rédaction d'un manifeste pour justifier une violence. C'était la contribution militaire imposée de vive force au prince-évêque de Liége, son voisin, à titre de correction pour avoir favorisé les dispositions de quelques villageois, ses diocésains, qui refusaient de prêter serment au nouveau roi, leur prétendu seigneur. L'entrevue des deux puissances, celle de l'esprit et celle des armes, eut lieu au château de Meurs, sur la Meuse, en octobre 1740, et Voltaire la raconte en ces termes : « J'allai présenter au roi mes profonds hommages. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambonet, ministre d'état, se promenait dans la cour, en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entrait dans une de ses poches, et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'état importante, et cela était vrai. Je fus conduit dans l'appartement de sa majesté. Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture dans un violent accès de fièvre. Je lui fis la révérence, et commençai sa connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla et se mit à table. Algarotti, Kayserling, Maupertuis, le ministre du roi auprès des états-généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté et des *androgynes* de Platon. Le conseiller Rambonet était pendant ce temps-là monté sur un

cheval de louage; il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de Liége, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que 2,000 hommes des troupes de Wesel mettaient la ville de Liége à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais, et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt moyennant 1 million de ducats. » Telle fut la petite entrée de Frédéric II sur la scène politique. La mort de l'empereur Charles VI lui donna bientôt l'occasion de se montrer avec éclat sur un plus grand théâtre.

Malgré les pas de géant qu'avaient faits les margraves zollériens et les premiers rois de Prusse dans la formation d'un état indépendant, la monarchie nouvelle était encore une sorte d'hermaphrodite qui tenait moins de la royauté que de l'électorat. Il y avait quelque gloire à fixer la nature de cet être politique. C'est ce qu'entreprit Frédéric II. L'empereur Charles VI laissait vacante la couronne impériale, dont il avait voulu, pendant sa vie, assurer la transmission à sa fille unique, Marie-Thérèse, épouse de François de Lorraine, grand-duc de Toscane. Tel avait été l'objet de la fameuse pragmatique-sanction qu'il avait successivement présentée depuis vingt ans à l'adhésion de tous les états de l'Europe, et que le corps germanique avait ratifiée à la diète de Ratisbonne de 1732; mais à peine l'empereur était dans la tombe, que déjà son héritage était disputé comme une proie par des compétiteurs. C'étaient diverses maisons princières d'Allemagne, celles de Bavière et de Brandebourg entre autres, qui prétendaient avoir droit à des retraits féodaux sur diverses provinces d'Autriche et de Silésie. Les prétendans avaient tourné les yeux vers la France et l'Angleterre avant d'engager un conflit avec la reine de Hongrie, qu'on croyait hors d'état de résister à une agression, et qui ne s'y attendait pas. L'Angleterre ne se prononça pas tout de suite; mais du cabinet de Versailles, malgré la résistance du cardinal de Fleury et sous l'influence de MM. de Bellisle, ardens promoteurs d'une nouvelle croisade, hors de saison cette fois, contre la maison d'Autriche, partit l'approbation du démembrement de l'héritage des Habsbourg. Telle fut l'occasion de la guerre de la succession d'Autriche, commencée par Frédéric II, qui en décembre 1740, avec cette armée toujours prête que lui léguait son père, fondit comme la foudre sur la Silésie, et l'enleva d'un tour de main à la fille de cet empereur qui, dix ans auparavant, lui avait sauvé la vie. En partant de Berlin, il avait dit à l'ambassadeur de France : « Je vais, je crois, jouer votre jeu. Si les

as me viennent, nous partagerons. » Les as lui vinrent, mais il ne partagea point.

Le destin de la France est singulier. A cent trente ans de distance, elle est tombée dans les mêmes fautes et en a reçu le même châtiment. Au XVIIIe siècle, elle aidait le grand Frédéric, qui lui a infligé la honte de Rosbach. Au XIXe siècle, elle a provoqué l'agrandissement des Zollern, qui lui ont infligé le désastre de Sedan. En 1740, entraînée par des politiques étourdis et malgré tous les conseils de la sagesse, au mépris d'engagemens solennels envers l'Autriche, elle a soutenu l'héritier, alors obscur et modeste, de la couronne de Prusse se jetant sur les domaines de la maison d'Autriche, tombés aux mains d'une femme dont l'étoile des Habsbourg fit Marie-Thérèse. Honteuse après coup de sa funeste équipée et d'avoir été trompée par l'homme habile dont elle avait cru faire un simple instrument de sa fausse politique, elle ourdit une coalition redoutable pour étouffer le serpent qu'elle avait réchauffé et nourri; mais ce serpent se trouva être un puissant génie, et la France, après la guerre de sept ans, dut se croire heureuse de se tirer du mauvais pas avec la honte nouvelle d'une déconvenue politique et le sacrifice d'une colonie peuplée de ses plus chers enfans. De même de nos jours elle a provoqué la Prusse à imiter le Piémont, la Prusse, qui longtemps recula devant cette aventure, qui s'offensa même des premières ouvertures qui lui en furent faites. Soyons au moins prudens après coup, s'il n'est trop tard, et profitons de si cruelles expériences.

Frédéric II a connu toutes les grandeurs, celles de l'esprit, celles de la guerre et celles de la politique; il a connu aussi toutes les chances de la fortune, et, dans des luttes désespérées, il a étonné l'Europe par les ressources de son génie. Je ne veux point raconter après lui l'*histoire de son temps*, qu'il a écrite avec une grande liberté. Qu'il me soit permis seulement de remarquer qu'après avoir paru antipathique à l'esprit militaire de sa race, il en a repris les traditions au moment même où il en recueillait l'héritage. S'il a changé l'art de la guerre et l'équilibre de l'Europe, il n'était pas le maître de changer les conditions de son existence politique : elle était née de la guerre, il fallait la soutenir et la compléter par la guerre. L'inaction des troupes prussiennes et leur splendeur toute pacifique pendant le règne de son père avaient compromis la considération de l'armée du grand-électeur et mécontenté la noblesse, qui faisait du métier des armes l'application de sa vie. Ainsi on a vu en 1855 la noblesse prussienne donner des inquiétudes à l'élève d'Ancillon, Frédéric-Guillaume IV, qui s'obstinait sagement à la neutralité au moment de la guerre de Crimée. Frédéric II parut contraint

à satisfaire les inclinations belliqueuses du Brandebourg en cédant, sans répugnance personnelle il est vrai, à l'appât de l'occasion le jour de la mort de Charles VI.

D'ailleurs n'était-il pas obligé de condenser les élémens si dispersés et si disparates de sa puissance territoriale pour en former un tout compacte, et donner l'être à une sorte de nationalité spéciale, bâtarde si l'on veut, mais apparente au moins, et plus marquée sur la carte, au milieu de ces grandes nationalités qui se partageaient le sol européen? Il ne pouvait y parvenir que par la guerre. Il était voué à la guerre, il devait vivre de la guerre, et se faire par la guerre la place que lui montrait son génie dans cette grande association européenne, civilisée par les arts, l'industrie et la paix. Il n'y avait pas une société prussienne comme il y avait une société anglaise, une société française; mais il y avait un corps politique important qu'on nommait la Prusse, lequel toutefois ne comptait que pour l'appoint dans les conseils de l'Occident; c'est Frédéric II qui lui a fait sa part dans l'hégémonie de l'Europe. Cependant, quoiqu'il ait eu le rare esprit de savoir toujours s'arrêter en temps opportun, il a failli succomber par la guerre, et il a subi les désespoirs de l'adversité où tout autre eût péri, si à l'instinct des champs de bataille il n'avait uni le bon sens du cabinet et les procédés trop souvent douteux d'un grand art de conduite. Il n'a même obtenu sa paix définitive avec l'Autriche et la Russie qu'en les invitant au partage de la Pologne, dont il a été l'instigateur principal et l'artisan infatigable, ainsi que le prouve une correspondance récemment publiée (1), léguant malgré tout à ses successeurs des embarras de position et des désirs non satisfaits, qui ont failli tout brouiller au congrès de Vienne, et qui récemment ont conduit la Prusse à des aventures triomphantes dont l'avenir cache le sort définitif. Après avoir combattu pour participer à l'hégémonie, elle a dû tenter la lutte pour obtenir une orgueilleuse prédominance.

Aussi bien était-ce un caractère étrange et rare que celui du grand Frédéric. Lorsqu'il eut fait sa paix avec son père, ce dernier lui imposa un mariage qui n'était pas du goût du prince, lequel ne voulut pas courir une seconde fois les chances de la colère paternelle, et consentit à épouser une princesse de Brunswick; mais, au moment où il entrait dans la chambre conjugale, des cris : *au feu!* partis de divers points, l'en firent sortir précipitamment, et il n'y remit plus les pieds de sa vie, tout en honorant son épouse du plus

(1) Comparez les *Mémoires de Brandebourg*, p. 91 de l'édition citée, avec la correspondance publiée par M. de Smitt, à la suite de son livre intitulé *Frédéric II, Catherine et le partage de la Pologne*, Berlin 1861, in-8°.

constant respect. Il n'a pas dit un mot de cette aventure dans ses écrits, pas plus que des scènes de Kustrin, et n'a parlé de son père dans ses *Mémoires de Brandebourg* qu'avec une révérence affectée. Ces événemens ont toutefois exercé une funeste influence sur l'esprit et le cœur de Frédéric, d'autant plus qu'il n'était pas le premier exemple et la première victime de traitemens pareils dans sa famille (1). Tel est le secret de ce sarcasme amer qui est toujours sur les lèvres de Frédéric à propos des lois morales. On a regret de le dire d'un si grand esprit, mais il était à cet égard tout perverti. Il ne croyait à rien, et se faisait un jeu des sentimens les plus respectés. Il dit en un endroit : « Dans ma première guerre avec la reine, j'abandonnai les Français à Prague, parce que je gagnais la Silésie au marché. Quand je les aurais conduits à Vienne, ils ne m'en auraient jamais donné autant. » Et il ajoute : « Quand la Prusse aura fait sa fortune, elle pourra se donner un air de bonne foi et de constance qui ne convient tout au plus qu'aux grands états (2). » C'est lui qui a osé tracer à son successeur cette règle de conduite : « sachez pour toujours qu'en fait de royaume, on prend quand on peut, et qu'on n'a jamais tort quand on n'est pas obligé de rendre. » Ses livres sont remplis de ces maximes cyniques; après avoir écrit l'*Anti-Machiavel* pour le vulgaire, il a écrit *les Matinées royales ou l'art de régner* pour les intimes.

Il est juste d'ajouter que l'Europe de son temps lui offrait peu de chose à respecter. L'Allemagne en particulier, qui nous traite aujourd'hui de nation putréfiée, l'Allemagne, qui avait envoyé à la France Isabeau de Bavière, fléchi le genou devant Barbe de Cilly et placé sur le trône de Russie Catherine d'Anhalt, l'Allemagne avait alors la cour de Dresde, dont les inénarrables déportemens nous ont été naïvement rapportés par la margrave de Bareith. Dans plusieurs autres petites cours du pays, les désordres de la régence d'Orléans étaient en grand honneur, avec cette différence qu'en France régnait le libertinage léger et délicat, tandis qu'en Allemagne régnait le libertinage lourd et grossier. Jamais Potsdam ne donna de pareils exemples, on doit le dire; mais le spectacle de cette corruption universelle n'en contribua pas moins à inspirer le mépris de l'humanité à Frédéric II, dont l'imagination vive se complut quelquefois à des tableaux fort déplacés. A ces divers points de vue, la lecture des œuvres de Frédéric II, dont se nourrit la classe éclairée de la population prussienne, est pervertissante et fatale. De là ces mœurs polies à l'extérieur, qui cachent au fond la démoralisation

(1) Voyez les *Mémoires de Brandebourg*, p. 165, au sujet du fils du grand-électeur.
(2) Voyez Rousset, *Correspondance de Noailles*, t. Ier, p. XI et XXI.

politique dont nous avons fait la triste expérience. Dans le code de Frédéric II en effet, l'honneur public c'est le succès, la morale c'est l'intérêt, les sentimens sont un trafic. Au sujet de l'appropriation révoltante de la Prusse teutonique par le grand-maître Albert, Frédéric se borne à dire : « Les chevaliers se conduisirent comme font les plus faibles, ils protestèrent et ne purent rien empêcher. » Ailleurs : « L'empereur, se trouvant en force, ne fit aucun cas des libertés du corps germanique. » Toute l'affaire était de se trouver en force. On sait qu'après la bataille de Nordlingue de 1635 l'électeur de Saxe fit la paix de Prague, qui fut une calamité pour les protestans. L'électeur de Brandebourg, croyant l'empereur le plus fort, suivit cet exemple et abandonna ses alliés. Frédéric ne voit rien de plus naturel, car l'empereur promit à l'électeur de Brandebourg de maintenir ses droits sur la Poméranie et de ne pas revendiquer les biens d'église qu'il réclamait. Dès lors, qu'avait à faire l'électeur de Brandebourg de rester dans le camp des protestans? Si les Suédois, battus par le grand-électeur à Fehrbellin, sont déclarés ennemis de l'empire pour l'avoir attaqué dans un de ses membres, Frédéric fait observer que, si les Suédois avaient été secondés par la fortune, ils auraient trouvé l'empire pour allié.

Ainsi les souvenirs nationaux et de famille eux-mêmes sont indifférens à Frédéric II; le succès et le profit obtiennent tout son intérêt. Parle-t-il d'un de ses aïeux du margraviat, Jean dit Cicéron, qui conduisit à l'électeur de Saxe un secours de 6,000 chevaux, et prit dans les assemblées de son temps une certaine autorité : « Je voudrais, dit-il, qu'on eût rapporté d'autres preuves de son éloquence, car, pour celui-ci, les 6,000 chevaux me paraissent avoir été le plus fort argument, » et, comme on aurait pu croire à une simple boutade, il se hâte d'ajouter gravement : « Un prince qui peut décider les querelles par la force des armes est toujours un grand dialecticien. » Examine-t-il l'influence de la religion sur les affaires humaines, son unique conclusion est que « la religion ne détruit pas les passions chez les hommes, et que les gens d'église, de quelque opinion qu'ils soient, calvinistes, luthériens ou catholiques, sont toujours prêts à opprimer leurs adversaires, quand ils se voient les plus forts. » Ses jugemens sur la réforme et sur la guerre de trente ans sont marqués du même esprit. La religion sert de prétexte aux deux partis; le plus autorisé, c'est le plus fort. Il compte si bien sur l'esprit politique de sa noblesse, la seule qui fût appelée à le lire, qu'il se livre librement avec elle à toute sa verve à l'endroit de Luther même. « Il avait goûté, dit-il, le plaisir de dire ses sentimens sans contrainte (en 1516), il s'y livra depuis sans bornes; il renonça au froc, et épousa Catherine de Bore en

1525, encourageant par son exemple les prêtres et les moines à rentrer dans les droits de la nature et de la raison. S'il rendit des citoyens à la patrie, il lui rendit aussi son patrimoine en mettant dans son parti beaucoup de princes, pour qui la dépouille des biens ecclésiastiques était une douce amorce. » Et en ce qui touche la réforme, voici son opinion : « si l'on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté, ou peut-être d'une chanson... L'électeur Joachim II acquit par la communion sous les deux espèces les évêchés de Brandebourg, de Lebus et de Havelberg. »

C'est pour enseigner aux Prussiens leur histoire particulière dans ce sens-là que Frédéric II a composé le manuel connu sous le nom de *Mémoires pour servir à l'histoire du Brandebourg;* il n'en cache pas l'intention. Cet abrégé a été rédigé pour devenir populaire, et le succès ne lui a manqué ni en Prusse, ni ailleurs; vingt éditions en ont reproduit les pages piquantes. L'incomparable esprit de Frédéric s'y déploie dans tout son jour. Cet esprit a pour nous un charme véritable, car Frédéric II est un esprit français dépaysé chez un Zollern. Dans ses mémoires, Frédéric II professe la plus intime admiration pour Louis XIV et la plus profonde sympathie pour la France, à l'influence de laquelle il rapporte avec sincérité la grandeur même de sa monarchie. Par le grand-électeur et le grand Frédéric, Berlin était devenue une ville presque française. Le grand Frédéric n'aimait et ne cultivait que la langue de la France; au milieu des œuvres volumineuses qu'il a laissées, on ne trouve pas une ligne d'allemand. Il a chéri Voltaire et caressé les philosophes; c'était une artillerie dont il tirait grand parti pour la publicité européenne, déjà toute-puissante sur l'opinion; les philosophes n'étaient pour lui qu'un instrument. Ils ont eu le tort irréparable d'avoir approuvé, préconisé le démembrement de la Pologne pour être agréables à Frédéric II. Malheureusement le dernier mot de ce grand esprit était d'être le plus fort. La brutalité du soldat fait taire en lui le philosophe; l'ami, le rival de Voltaire se retrouvait avec délices caporal. Il n'a jamais visé au Marc-Aurèle; Albert l'Ours, mieux léché, faisait mieux son affaire. L'idée de justice et de morale n'entrait que pour la forme dans ses conceptions; il s'en moquait très volontiers. S'il a respecté le moulin de Sans-Souci, c'était pour mieux voler des provinces. Rien n'eût paru, du reste, plus surprenant à son bon sens que l'aversion actuelle de la Prusse pour la France. L'influence du grand Frédéric est impuissante à la combattre, tant la passion est prononcée; mais, à tout prendre, le grand Frédéric lui-même en a sa part de responsabilité, car cette

aversion est l'œuvre du parti militaire, dont la passion prévaut en ce point sur l'autorité même du grand homme.

Frédéric II, malgré son génie, aura donc été fatal à la civilisation moderne, en développant encore après ses devanciers dans la monarchie prussienne et en provoquant par contre-coup dans les autres pays de l'Europe un appareil de force militaire hors de proportion avec les autres élémens de la puissance sociale des états. Pour répondre aux besoins légitimes des peuples civilisés, la force militaire d'un pays ne doit être qu'un instrument régulier de conservation. Les Zollern ont renversé la maxime depuis deux siècles, et de la force publique ont fait un élément normal d'acquisition, un instrument permanent de conquête, car la guerre nourrit nécessairement la guerre. Si l'on voulait examiner de près les conséquences effectives de cette interversion de principes, on serait affligé des résultats. Le grand Frédéric a introduit de vive force le système d'une Prusse grande puissance dans le concert européen, et le problème de cette introduction, qui avait paru résolu par la paix d'Hubertsbourg en 1762, s'est représenté menaçant au traité de Vienne en 1815. L'embarras de s'y accorder sur la reconstruction de la monarchie prussienne et sur le rôle à lui assigner dans la confédération germanique faillit compromettre la pacification de l'Europe. Cinquante ans après, et par les difficultés croissantes de la situation, la Prusse a été amenée à trancher dans le vif, à se substituer en Allemagne à la maison d'Autriche, dont elle semblait destinée à balancer seulement la puissance, rectifiant ainsi par la conquête et la violence une position politique fausse dès l'origine, que le cours du temps n'avait pas améliorée, et que la nature ne consacrait point. Ce pas franchi, le roi de Prusse a été conduit enfin à poser sur sa tête cette couronne impériale que Frédéric de Nuremberg avait secrètement enviée peut-être à Rodolphe de Habsbourg, et ce n'est point le dernier acte du grand drame qui se déroule en face des états dont les Zollern ont rompu l'équilibre.

Le développement graduel de la civilisation moderne a fait naître un phénomène social tout nouveau dans l'histoire humaine. L'Europe, qui était au point de vue géographique isolée du reste de l'univers, s'est également constituée, au point de vue politique et moral, comme un tout séparé du reste du monde. Avec un concours heureux de circonstances, les élémens de la sociabilité chrétienne s'y sont épanouis, à travers des révolutions passagères, par les moyens providentiels d'une loi morale commune et par les progrès de l'intelligence appliquée à l'industrie, aux arts et aux sciences. Pour la première fois dans l'histoire de l'homme sur la terre, il s'est produit entre les états situés sur ce coin du globe un système

collectif de garanties et de participation à des avantages réciproques. L'antiquité classique avait donné le spectacle d'une association de simples cités. L'Europe est devenue le théâtre d'une association d'états civilisés et de peuples libres qui, sans jamais avoir stipulé un contrat positif de société générale, sont entrés cependant et de fait dans la voie pratique d'une communication permanente des bienfaits de la justice, du travail et de l'esprit. Cette convention tacite est la base du droit des gens moderne, dont les sûretés et les progrès étaient jadis l'objet de l'attention régulière et constante des cabinets, occupés depuis plus de trois siècles à faire prévaloir les arrangemens et les résolutions les plus propres à favoriser ce mouvement salutaire de l'union des peuples. De grandes et fortes générations y avaient donné leurs soins. Plus d'une fois l'œuvre a été traversée par de graves périls, et les dangers ont été conjurés. Sans croire à la chimère de la paix perpétuelle, on pouvait espérer d'obtenir enfin un juste équilibre des droits établis et des prétentions légitimes de chacun. L'œuvre est aujourd'hui et à nouveau profondément troublée.

Nous avons devant nous une puissance colossale qui dispose de plus d'un million de soldats, et qui, indépendamment de l'irrégularité de sa formation, qui est un danger permanent pour la paix européenne, est exposée elle-même à des emportemens irrésistibles, par exemple à l'entraînement croissant des passions germaniques. Déjà les chants poétiques (1) excitent les imaginations, les discours académiques échauffent les esprits (2). Une diète allemande prescrivait à l'un des empereurs du XVIIe siècle de revendiquer les anciens fiefs de l'empire en Italie, où le duc de Savoie était alors vicaire impérial. En 1848, la diète de Francfort décréta la réunion de tous les pays où se trouvaient des frères allemands. On s'y souvenait que les comtes de Hollande avaient jadis été feudataires du saint-empire tout comme les rois d'Arles, et l'on déclarait le Mincio frontière germanique. L'Alsace n'était pas oubliée; il y avait déjà le parti de la grande Allemagne. L'archiduc Jean fut peu complaisant pour ces folies, auxquelles d'autres sourient aujourd'hui. Une partie des vœux de 1848 est accomplie. La guerre de 1870 est finie, mais l'on n'est pas au bout de la lutte de l'Autriche avec les Zollern. L'hésitation du roi Frédéric-Guillaume IV en 1848 avait fait avorter l'unitarisme, comme aussi la répulsion de la maison de Zollern pour le régime des constitutions. Les Zollern sont aujourd'hui les consécrateurs de l'unité; mais quelles sont les capitulations que les

(1) Voyez *Das Lied vom neuen deutschen Reich*. Berlin 1871, in-12.

(2) Voyez le discours de rentrée de M. Bluntschli, à Heidelberg, et les *Deutsche Reden* de M. Giesebrecht. Leipzig, in-8°.

nouveaux électeurs d'empire ont imposées à l'empereur Guillaume? Il n'y en a pas. Frédéric-Guillaume IV avait déclaré le 3 février 1847, en ouvrant les états de son royaume, « qu'il ne permettrait jamais qu'un morceau de papier s'interposât entre Dieu et lui, et qu'on prétendît gouverner l'état par les paragraphes de cette pièce écrite à l'instar d'une seconde providence. » Voilà le secret du cœur. Le prince royal de Prusse, l'empereur d'aujourd'hui, était alors le chef du parti absolutiste. On l'a vu charger à la tête de la cavalerie, sur la place du palais de Berlin et sur les coteaux de Bade, les patriotes qui l'acclament à cette heure. Qui est changé depuis lors? Ni les uns ni les autres. L'Allemand garde des sentimens qui l'enflamment, le Zollern garde sa fière devise, d'autant plus redoutable qu'héritier des Otton et des Staufen, il réunit les aspirations du Saxon et du Souabe.

La population prussienne, qui doit aux Zollern son existence politique et la gloire dont elle est fière, leur est justement attachée. C'est un corps formidable par sa constitution actuelle; bien autrement puissant que ne l'étaient les peuples des états héréditaires de la maison d'Autriche, il donne aux Zollern un appui bien différent aussi. Les états héréditaires n'étaient qu'un appendice du corps germanique, un accessoire peu influent. La Prusse est au contraire le corps principal et le moteur de l'empire nouveau. Ce corps se compose d'une population rurale forte, sobre, féconde, pauvre, intelligente dans une limite bornée, profondément hiérarchique et subordonnée, ne sortant que par les armes de l'humilité de sa condition, acceptant comme légitime l'infériorité de sa position sociale, croyant même à la supériorité originaire des races qui la gouvernent. C'est toujours la *hoerickeit* du moyen âge. Le paysan prussien est parfaitement discipliné dans la vie civile; transporté dans la vie militaire, il y devient un excellent soldat. Au-dessus de la classe populaire, les Zollern n'ont à compter qu'avec un très petit nombre de bourgeois proprement dits. Il n'y a pas en Prusse de classe moyenne qui ressemble à la nôtre par les mœurs et les idées. Ce sont encore les *ministeriales* d'un autre temps. Dans les villes commerçantes seulement se produit cette classe à demi émancipée; sa condition est encore humble et soumise. Elle a quelque rêve vague d'égalité vis-à-vis de la noblesse; mais l'éducation, l'instinct hiérarchique de la race allemande et l'autorité des lois refoulent cette aspiration timide, que l'exemple des révolutions sociales de l'Europe n'a nullement enhardie. Au-dessus de toutes les autres classes de la société prime donc et domine sans difficulté la noblesse prussienne; elle seule s'occupe des affaires politiques, elle occupe les grandes charges, les emplois, les grades dans l'armée, sous des

conditions d'aptitude sans doute, mais qu'elle remplit facilement, parce qu'elle est intelligente et appliquée, et parce qu'elle dispose de la faveur. Les lois de l'honneur et de la discipline l'astreignent à une instruction et une assiduité de travail dont elle comprend la nécessité. Cette noblesse, grande ou petite, n'est pas opulente; elle est orgueilleuse, intrépide et passionnée, pour tout dire, un grand instrument d'administration civile et de force militaire. La profession des armes lui est chère : c'est pour elle une condition sociale à laquelle elle attache un grand prix.

On comprend qu'avec de pareils élémens de population les ancêtres du roi Guillaume aient facilement organisé dans leurs domaines une puissance essentiellement militaire; on comprend que le baron de Stein et le général Scharnhorst aient aisément rendu populaire le service obligatoire dans l'armée sous le roi Frédéric-Guillaume III; on comprend enfin la prépondérance dont jouit et dont abuse aujourd'hui le parti militaire en Prusse. Ce parti impose au roi lui-même, à son gouvernement, à la nation. La ville de Berlin n'offre qu'une image affaiblie de cette direction d'idées de la noblesse provinciale, direction plus prononcée dans la petite que dans la haute noblesse. Celle-ci se pique de culture française depuis le temps de Frédéric II; les grandes dames de Berlin aiment notre littérature, Paris et ses modes, et l'esprit les préserve de la passion qui domine chez les hobereaux. L'attitude de cette partie de la société berlinoise envers les prisonniers français a été noble et généreuse. Les hobereaux s'en sont même offensés. La population de Berlin est d'ailleurs très mêlée et d'origine fort diverse : un quartier tout entier est d'extraction française, et l'on y parle le *français réfugié;* mais ce qu'on nomme chez nous le monde, le salon, est à peu près inconnu à Berlin. Les réunions sont peu nombreuses; chacun vit chez soi, studieux et retiré, ce qui n'empêche pas une certaine corruption. On obéit à un mot d'ordre plutôt qu'à une opinion discutée; l'activité du travail est muette, la bourse silencieuse. Quoique les arts et les sciences y soient très cultivés, la décoration de la ville est toute militaire, si l'on excepte les musées : elle retrace partout les sanglans épisodes de la lutte acharnée de 1813, 1814 et 1815. L'existence de la famille royale y est néanmoins patriarcale et simple. Les princes n'y sont entourés que du respect public pour toute garde. Ce que promet une pareille capitale au nouveau saint-empire, nous l'examinerons dans une prochaine étude.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

UNE MARQUISE

SOUS LA RÉGENCE

CORRESPONDANCE MANUSCRITE DE 1704 A 1725.

Lettres politiques et autres écrites par divers personnages à la marquise de La Cour de Balleroy (1704-1725). — Manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, 8 vol. N° 2.791.

Paris, dans le cours agité de son histoire, a perdu plus d'une fois le privilége d'abriter le gouvernement et d'avoir pour hôte le le chef de l'état; mais les variations politiques ne lui ont jamais enlevé sa puissance de séduction ni ce rayonnement de l'esprit qui est la forme libérale de sa souveraineté. Il serait intéressant de rechercher comment cet empire inamovible, cette magie de l'exemple éclatant et de l'influence victorieuse agissait au loin sur les imaginations à une époque où la chaleur du foyer parisien, interceptée par mille obstacles, gagnait si difficilement la province. Le comte de Montlosier, au début de ses mémoires, a essayé de peindre l'immobilité de l'ancienne France et les relations laborieuses du centre avec les extrémités. Deux traits se détachent du tableau qu'il a tracé : une gazette fort sèche venant de Paris tous les huit jours, un coche à moitié vide partant de la province une fois par semaine, voilà ce qui représente jusqu'à la fin du règne de Louis XV le mouvement des intelligences, la circulation des personnes, l'activité des affaires. Eh bien! il y avait même alors, au fond des contrées les moins vivantes, parmi ces populations sédentaires, nombre de curieux et d'impatiens qui ne se résignaient ni à cette langueur chronique ni à cette ignorance : Parisiens émigrés, exilés politiques, provinciaux épris de l'inconnu, illustrations de la cour passagère-

ment dispersées et obscurcies, beautés de haut parage et talens du tiers-état avides de se produire, tous réunis dans un sentiment de regret ou d'espérance, s'empressaient à recueillir les bruits et les récits qui leur parlaient de la grande ville.

Pour donner quelque satisfaction aux amis lointains de sa gloire, Paris, dont le génie inventif ne dort jamais, imagina, vers le temps du cardinal de Fleury, d'envoyer hors barrières, en feuilles manuscrites, les nouvelles à la main qui circulaient dans ses cafés. Plusieurs recueils de ces journaux primitifs existent à la Bibliothèque nationale, et tout le monde sait qu'une copie du fameux registre de Mme Doublet, expédiée chaque samedi par le valet de chambre secrétaire, allait trouver aux quatre coins du royaume une clientèle assurée de souscripteurs; mais avant cette innovation, premier essor d'une liberté qui pressentait l'avenir, lorsqu'un régime ombrageux fermait l'espace aux feuilles volantes, que devenait dans cette détresse la curiosité des admirateurs de Paris, réduite aux faibles ressources de la correspondance privée? L'exemple suivant nous montrera comment une persévérance ingénieuse réussissait à féconder les moyens d'information les plus stériles, par quels miracles de volonté on pouvait multiplier, renouer sans cesse les liens délicats qui rattachaient les absens à la mère-patrie. Que sont en effet ces lettres inédites dont le recueil, connu à peine de quelques érudits, va nous occuper? Un essai de correspondance régulière entre une Parisienne, qui s'ennuie en province, et ses nombreux amis, qui s'amusent à Paris, — essai languissant d'abord, pendant les dernières années de Louis XIV, soutenu bientôt par un zèle réciproque au moment où Paris, délivré de la vieillesse d'un maître, se rajeunit et se transfigure dans la crise d'une régence presque révolutionnaire. Quel déplaisir d'avoir dit adieu à cette ville plus que jamais incomparable, qui sort d'une longue servitude avec la fièvre de toutes les libertés, avec l'audace et le prestige de tous les scandales! Si l'on pouvait du moins en ressaisir l'image et se ranimer à l'ardeur de son vivant esprit!

Avant de pénétrer dans l'élégante familiarité de ce commerce mêlé d'épanchemens intimes et d'informations historiques, causerie où se révèlent les secrets du foyer, les intrigues du monde et parfois même les mystères de l'état, faisons connaître la personne distinguée à laquelle s'adressèrent pendant vingt ans des témoignages d'amitié qui, rangés par ordre, forment aujourd'hui huit volumes manuscrits. Cette gracieuse jeune fille, née sur les bords de la Seine, transplantée dans sa fleur en pays bas-normand pour y épouser un marquis plaideur et campagnard, a su intéresser à sa solitude une élite de correspondans où se rassemblaient les contrastes les plus marqués de l'âge, de la situation et du caractère. Il

y avait parmi eux des hommes politiques, personnages de la vieille et de la nouvelle cour, des abbés mondains, des jeunes gens à l'humeur satirique, spectateurs joyeux ou chagrins de la tragi-comédie qui se jouait alors : en dépit de cette diversité d'humeur et d'opinions, ils se sont accordés à regretter l'exilée, à la consoler, à la distraire; pour elle ont couru sur ces pages que le temps a jaunies les plumes mordantes et les crayons moqueurs, — la marquise de province a séduit Paris comme Paris la séduisait elle-même. Évoquons le souvenir de la brillante société dont elle était l'âme et l'entretien malgré l'absence, faisons revivre autour d'elle les conteurs dévoués qui lui prouvaient leur attachement par leur fidélité à médire; en écrivant ces feuilles éparses, devenues les archives d'une femme de goût qui aimait à relire, ils ont enrichi de nouveaux mémoires la liste déjà longue des indiscrétions de la régence.

I.

La marquise de La Cour de Balleroy était une Caumartin. Elle avait pour frères trois hommes d'un rare mérite, à qui ne manquaient ni les qualités aimables ni cette illustration particulière que donnent les suffrages de la bonne compagnie, et que l'histoire anecdotique sauve de l'oubli. L'aîné, Caumartin de Saint-Ange, élevé par Fléchier, loué par Boileau et Jean-Baptiste Rousseau, est le plus connu des trois; en 1691, membre de la commission des grands-jours à Angoulême, il tira de l'oisiveté provinciale la forte race des d'Argenson, et, l'unissant à sa famille, il l'établit à Paris dans les emplois politiques; en 1717, il recueillit à Saint-Ange Voltaire, échappé de son exil de Sully, et lui inspira, avec l'amour d'Henri IV, l'idée de *la Henriade*. Conseiller d'état, intendant des finances, fort apprécié de Pontchartrain, son parent, il joignait à des talens supérieurs une intégrité que Saint-Simon lui-même a reconnue; avec cela, une politesse parfaite, et, par-dessus ce fond solide et vertueux, l'extérieur le plus imposant. On le citait pour l'agrément de sa conversation et pour la noblesse de ses manières dans un temps qui avait porté si loin la perfection des bienséances délicates et la majesté des apparences; mais le trait original était chez lui une vaste mémoire, nourrie d'expérience et d'étude, d'où s'épanchait un savoir inépuisable relevé de l'esprit le plus fin. Son frère, Caumartin de Boissy, intendant du commerce, a laissé un nom moins célèbre qui s'est comme éclipsé dans l'éclat du précédent; les nombreuses lettres de lui que contient la correspondance de la marquise montrent qu'il était digne de son aîné par les saillies d'une imagination piquante et par un caractère de supériorité aisée dont son langage est le reflet. On peut voir en lui un exemple de

ce que les traditions du grand monde sous Louis XIV ajoutaient à la distinction des plus heureuses natures. Venait ensuite l'évêque de Blois, l'un des quarante de l'Académie française, celui qui, académicien à vingt-six ans, recevant un jour, comme directeur, l'évêque de Noyon, un Clermont-Tonnerre, persifla si habilement devant un auditoire complice l'illustre fatuité du récipiendaire que la raillerie échappa au prélat moqué, tant cette verve de belle humeur et cette malice caustique, tempérées par les grâces du style, étaient chez les Caumartin un don de naissance et le génie familier de la maison.

Le crédit, la considération, se trouvaient au plus haut point dans une parenté si honorable, sans parler de la qualité, qui égalait tout le reste, puisque la noblesse des Caumartin remontait au-delà de 1400; en un si bon lieu, une seule chose était médiocre, la fortune. Cette puissante famille, se développant avec l'ampleur des anciennes races, s'était appauvrie par sa fécondité même; elle ne comptait pas moins de dix enfans, cinq garçons et cinq filles, à la fin du XVIIe siècle; de là des difficultés d'établissement, et, pour les moins favorisés, bien des hasards dans la destinée. « J'ai trois filles de dix-huit à vingt ans, écrivait Mme de Caumartin en 1692 à son parent, M. de Choisy, qui habitait alors Balleroy; dites bien à votre ami M. de La Cour qu'il y en aura pour tout le monde. » L'aînée de ces trois filles, dont la mère faisait si galamment les honneurs aux prétendans, Marguerite de Caumartin, née en 1672, épousa le lieutenant de police d'Argenson en 1693. « Quand mon père et ma mère se sont mariés, a écrit plus tard le marquis d'Argenson dans ses mémoires, on leur disait que c'était la faim qui épousait la soif; ma mère apporta 30,000 écus à mon père, qui alors n'avait rien. » On avait agréé pour l'aînée un homme de province, fraîchement débarqué à Paris, sans fortune, mais de grand avenir; les mêmes raisons firent accepter pour la cadette, Charlotte-Émilie, un autre provincial dont la fortune surpassait de beaucoup le mérite : c'était La Cour, seigneur de Balleroy, homme de petite noblesse et d'esprit médiocre; « il avait du bien, dit Saint-Simon, et il prit pour rien une sœur de Caumartin. » Le mariage eut lieu le 8 mars de cette même année 1693; voilà comment Charlotte-Émilie à dix-neuf ans quitta Paris pour aller s'ensevelir près de Bayeux dans un marquisat. Encore ce marquisat, constitué seulement par lettres-patentes de 1704, fut-il acheté sans aucun doute à beaux deniers comptans. Elle y passa tristement sa vie, loin des plaisirs élégans et des succès flatteurs, réduite à faire venir de Paris les distractions d'une causerie écrite, tandis que sa sœur, femme et mère de ministres, avait tabouret chez le roi; ce qui montre bien, selon la remarque du philosophe d'Argenson, que dans ces combinaisons de la prudence domestique

l'avantage réel n'est pas toujours du côté où l'on croit d'abord l'apercevoir, et que, même sous l'ancien régime, c'était un calcul sage de tenir grand compte du mérite personnel.

L'ironie du sort condamnait à l'obscurité celle des deux sœurs qui précisément semblait destinée par la nature à briller dans le monde. La marquise de La Cour avait le goût comme le talent de plaire; dans cet art par excellence, la première de toutes les vocations, c'est la beauté. Les lettres de ses frères nous parlent de « sa jolie figure, » — et les frères en pareil sujet ne sont pas les plus suspects de flatterie; — elle conserva longtemps dans l'oisiveté de la retraite l'éclat de ces inutiles attraits. Nous voyons en 1718 un de ses neveux déjà marié, le marquis d'Argenson, s'y montrer fort sensible, y faire même une trop libre allusion qu'elle s'était d'ailleurs attirée par une indiscrète curiosité. Bien que les lettres mêmes de la marquise, sauf quelques billets insignifians, aient disparu et que le principal personnage de la correspondance soit muet pour nous, il n'est point téméraire de supposer que d'autres agrémens, d'un ordre plus élevé et d'un prix qui se fait estimer la plume à la main, accompagnaient et animaient chez elle les grâces de la figure; une Caumartin ne pouvait être une personne ordinaire. L'esprit qu'elle inspirait à ses amis n'est-il pas un suffisant témoignage de celui qu'elle avait elle-même? Cette correspondance, remplie de traits ingénieux et d'agréables récits qui sont doublement un hommage à celle qu'ils veulent réjouir, ne nous prouve-t-elle pas le charme irrésistible et le durable ascendant de la marquise? Caumartin de Boissy lui reprochait deux défauts, une écriture illisible et un style aigre-doux. « Vos beaux yeux, ma chère sœur, n'ont pas pitié des miens... Laissez-moi vous dire aussi que sur vos deux épaules vous portez une tête aimable par l'esprit et par la figure, mais d'une humeur quelquefois un peu aigrelette. » A cette aigreur passagère, nuage léger répandu par l'ennui sur un brillant naturel, s'alliait, sans une contradiction trop forte, une vive dévotion. Le railleur Caumartin ne passait à la marquise aucune de ses vivacités, pas même son zèle tout nouveau de mère de l'église. « Je me recommande, lui écrivait-il, à vos saintes prières. Quand vous viendrez nous voir, de quel parti serez-vous sur la constitution? N'allez pas déshonorer votre race par des sentimens indignes sur la grâce; songez que nous avons toujours été pour saint Augustin, et ne vous jetez pas tout de gô dans le pélagianisme. » Trop faible remède contre le mal secret qui gâtait tous les bonheurs de cette existence monotone, la dévotion ne guérissait pas chez elle la nostalgie de Paris; pour goûter le sommeil, la marquise en était réduite à prendre de l'opium. Était-ce aussi pour chasser l'ennui qu'elle faisait usage de tabac d'Espagne? La belle Émilie prisait, si nous lisons bien ces

lignes que lui adressait le marquis en voyage : « vous trouverez dans la cassette que j'ai remise au messager de Bayeux les mémoires de Joli que M. de Caumartin m'a donnés pour vous et 2 livres de tabac d'Espagne, du meilleur que j'ai pu trouver. » Il faut nous la représenter durant les longues journées des saisons pluvieuses, dans ces pays baignés d'une éternelle humidité, sous les voiles épais et le gris implacable d'un ciel de Normandie, aussi morne que celui des Rochers de Mme de Sévigné. Là, du fond de sa prison brumeuse, appelant à son secours tous ceux qui lui gardent un souvenir et une affection, elle lève et recrute au loin, avec la plus souple ténacité, une légion de joyeux défenseurs qui l'arracheront aux étreintes de son mortel ennemi : elle les rallie quand ils faiblissent, les remplace quand ils désertent. Rien ne l'arrête, et son désir est le plus fort; elle a son journal enfin, qui, partant des points opposés du monde parisien, vient deux ou trois fois la semaine concourir à l'œuvre d'apaisement et de santé d'esprit où l'opium, le tabac d'Espagne et la dévotion ont pareillement échoué.

On peut diviser en trois catégories les correspondans de la marquise : il y a d'abord les parens, ce sont les plus nombreux et les plus sûrs. Quelle variété de relations, quelles ressources pour un commerce épistolaire dans une famille où la seule maison des Caumartin comptait jusqu'à sept mariages! Cette parenté florissante, qui comprenait les d'Ormesson, les Breteuil, les Choisy, les de Tresmes, — et nous ne citons que les plus illustres, — se partage elle-même et se subdivise en deux groupes distincts, celui des jeunes et celui des vieux. A mesure que les générations croissent et se multiplient, la marquise attentive les saisit, les enrôle; elle leur met aux mains la plume, au cœur le désir de lui plaire et la vocation de la chronique. Parmi ces jeunes recrues, au premier rang de ces pourvoyeurs de nouvelles figurent les deux futurs ministres de Louis XV, le comte et le marquis d'Argenson. Les simples amis, troupe volage, ne viennent qu'en seconde ligne; ce sont les *en-cas* de la marquise, c'est la cohorte auxiliaire destinée à suppléer les défaillances des correspondans réguliers. Cet ensemble flottant de bonnes volontés et d'intelligences très inégales s'appuyait sur une réserve peu brillante, mais solide : comme un vigilant capitaine, prompt à resserrer le faisceau de ses forces et à prévenir d'irréparables déroutes, la marquise acceptait tous les concours, tirait parti des plus humbles fidélités; elle avait organisé en sous-ordre un service de dépêches que lui expédiaient ses gens d'affaires, les commis des deux Caumartin, les valets de chambre de ses amis. A défaut des maîtres, elle prenait les laquais. C'est avec cette patience habile, avec un art infini, qu'elle a réussi à constituer une sorte d'agence

volontaire et tout officieuse d'informations, qui pendant plus de dix ans lui tint lieu de grande et de petite presse.

Elle avait sous sa main une suprême ressource pour les mauvais jours, pour les époques de défection générale et de silence prolongé : nous voulons parler du marquis, dont les fréquentes missions à Paris nous sont révélées par la place considérable qu'il occupe dans ce recueil. Quand les nouvelles ne venaient pas, le marquis allait aux nouvelles; il était l'expédient des graves embarras, le courrier extraordinaire des situations désespérées. Ancien conseiller au parlement, ancien maître des requêtes, il conservait à Paris des amitiés, un pied-à-terre, et, malgré sa fortune, il y nourrissait des procès et des dettes. De là, mille raisons de voyager, mille prétextes d'absence que la marquise favorisait, bien loin de les combattre : non pas sans doute que le marquis fût de ces hommes dont Mme Du Deffand disait « qu'ils ont l'absence délicieuse, » mais à le voir s'établir à Paris pendant des mois entiers, y faire des saisons, allonger les délais et traîner les choses, il est clair que ce sont là des lenteurs autorisées, et que la marquise, dédommagée par la régularité de sa gazette, aime encore mieux en lui le correspondant que le mari. Froid, « mystérieux comme Dieu l'a fait » (disait Caumartin), plein de petites finesses et malices sournoises sous une enveloppe flegmatique, ce personnage assez peu élégant n'a cependant rien qui choque et déplaise : il nous repose du commerce des gens d'esprit et nous intéresse par le contraste. Les charges qu'il avait achetées et aussitôt revendues au temps de sa jeunesse ne lui ont pas enlevé les manières, le langage, les opinions de la province; gêné auprès de ses beaux-frères, se défiant de leurs grands airs, de leurs démonstrations flatteuses, il porte dans les salons de Paris, avec le sentiment de son infériorité, le sans-façon de ses habitudes campagnardes : le marquis fait « un nœud à son mouchoir » pour rappeler ses souvenirs, il a une « eau, » élixir souverain, dont il prend chaque matin, qui le rajeunit, dit-il, qui l'empêche d'étouffer, et qu'il va offrant et vantant à tous ses amis. On se fera une idée de son style par cette ligne, prise au hasard : « je vis hier entre les mains de la princesse de Rohan une médaille du saint-père (Innocent XIII), qui est un des vilains mâtins que j'aie connus avec son grouïn de cochon. » Voilà l'homme, — au demeurant bon mari, et qui paraît avoir aimé sincèrement sa femme. Du moins lui écrit-il les lettres les plus tendres : « Je vous aime trop pour vous faire la moindre peine; je suis sans reproche devant Dieu et devant les hommes... Je vous assure que je vous regarde comme toute ma consolation, et je crois que la petite indisposition que j'ai eue vient autant d'ennui d'être sans vous que

d'autre chose; mais le moyen de partir quand je croyais de jour en jour être jugé? »

C'était une singulière existence que celle du marquis à Paris. Toujours en courses et en affaires, solliciteur au palais, au grand-conseil, querellant sa partie ou travaillant avec ses avocats, dont l'un était Barbier, l'auteur des *Mémoires*, sans compter les invitations à souper, formait autour de lui tout cela, un tourbillon où il perdait la tête, et qui pourtant ne lui déplaisait pas, car il y trouvait à exercer la subtilité tracassière de son esprit. Il a beau écrire : « Paris me pue bien; à présent que la rivière est presque à sec et tous les puits taris, c'est une infection si grande que c'est miracle que la peste n'y soit pas encore. Je me croirai en paradis quand j'en serai hors, mes bottes sont graissées pour partir demain. » Un mois après il y est encore, il ne peut se dégager de ses « lanterneries; » pour le rendre à la marquise, il faut l'enlever, le mettre en carrosse et le conduire jusqu'au premier relais. « Il s'amusera dix ans, si on le laisse faire, écrit Caumartin de Boissy à sa sœur, je vais l'embarquer, et, s'il le faut, je ne le quitterai qu'à Saint-Germain. » Glorieux de sa fortune, comme tous ceux qui n'ont pas d'autre gloire, le marquis craignait d'en diminuer l'apparence par des remboursemens; il faisait des dettes pour se donner plus de surface et sembler plus riche. Tout à coup, dans la crise du système en 1720, ses créanciers, petits et grands, fondent sur lui, ayant à leur tête un Harpagon nommé Oursin : voilà notre campagnard entre leurs griffes, forcé de s'exécuter, vendant terres et maisons pour les satisfaire, et payant un peu cher sa sottise. Il en a la fièvre, l'idée du terrible Oursin ne le quitte plus, c'est son cauchemar : « Oursin est fort dur, je voudrais bien lui faire accepter les 26,000 francs qui nous restent; je rêve à Oursin nuit et jour, et rien n'avance... Enfin j'ai obtenu mon arrêt contre Oursin, et j'espère en être quitte pour 40,000 livres. » Derrière la grosse créance non liquidée pullulent les dettes criardes. Le marquis doit à des lingères, à des mercières, il leur donne des à-comptes de 15 francs; il doit un loyer de six années pour le pied-à-terre « étroit, sombre, humide, vraie maison à rhumatismes, » qu'il occupe rue Sainte-Avoye, près de l'hôtel Caumartin, au Marais : une couturière de la marquise lui apporte une note ancienne de 300 livres, la marchande de soie lui présente un billet non payé de 350 livres; on croirait voir l'intérieur de l'un de ces faux ménages aristocratiques mis à la scène vers ce temps-là par Dancourt et Dufresny. Dans cette extrémité fâcheuse, le marquis aux abois roule des projets de réforme et d'économie, il veut réduire sa maison, il écrit de supprimer le rôti et le cuisinier. « Au temps où nous vivons, il n'y a plus de rôti sur aucune table. Songez que vous ne pouvez pas avoir un bon cuisinier

pour moins de 300 livres par an! » La France traversait une de ces époques d'abstinence où les folies de son gouvernement la mettent au pain sec. Quelques-unes de ces lettres ont été écrites par mégarde sur le brouillon d'un compte de dépenses; notre marquis, paraît-il, ne lésinait pas envers lui-même, tout en prêchant l'avarice. Les seuls frais de son carrosse de louage s'élèvent chaque mois à 500 livres, dont voici le détail en aperçu : « une demi-journée de voiture 8 livres, une journée 11 livres, etc. » Son fils cadet, le chevalier de Balleroy, payait une chambre d'hôtel garni 10 sous par jour. Rien d'étonnant si la bourse du voyageur est ordinairement vide, et s'il crie famine par tous les courriers : « Envoyez-moi mon habit noir et quelques assiettes (quelques fonds), car je suis bien bas, on ne peut être plus bas que je le suis, je reste actuellement avec cinq louis et trois écus. » L'argent arrive; il ne se tient pas de joie : « Votre lettre de change est venue bien à propos, ma chère amie; je vous embrasse un million de fois. Comptez que cet argent me ramènera à Balleroy. » Au plus fort de ses embarras, il lui meurt un créancier à fonds perdu; tout naturellement un long soupir de satisfaction lui échappe : « Nous voilà donc soulagés de 1,000 écus de rente; il me semble qu'il convient que nous lui fassions faire un service! » Peu à peu la rigueur des temps s'adoucit, les difficultés s'aplanissent; quitte de ses procès, converti à la saine méthode de payer ses dettes pour être vraiment riche, guéri même d'une légère apoplexie qui l'a frappé dans les rues de Paris, et pour laquelle un docteur nommé Angot lui a recommandé les bouillons de vipère, le marquis de La Cour reprend une bonne fois le chemin de Balleroy, apportant à la marquise, pour fêter son retour, « trois bagnolettes, » c'est-à-dire des coiffes mises à la mode par Mme la duchesse d'Orléans dans ses promenades du soir à Bagnolet, et « de jolis petits jambons de Vessefalie à 25 sous la livre, qui ont bonne mine et qui sentent bon. »

Nous connaissons les personnages essentiels et l'occasion de cette correspondance : c'est le moment de recueillir les informations qu'elle contient et de passer en revue la série vivante des caractères qui s'y produisent; nous y chercherons de préférence ce qui touche aux mœurs contemporaines et à l'esprit public, ce qui peut ajouter quelques traits nouveaux à l'histoire des commencemens du XVIIIe siècle.

II.

Les plus anciennes lettres portent la date des dernières années du règne de Louis XIV; mais jusqu'en 1715 elles sont peu nombreuses et d'un médiocre intérêt. La première remonte à 1692;

c'est celle où il est question des trois filles à marier et de leurs prétendans; la seconde est de 1704, année de la création du marquisat; il y en a une seule pour 1705, quatre ou cinq en 1706, une à la date de 1709. L'ensemble pour ces dix années ne va pas à cent pages, et forme à peine la vingtième partie de la correspondance entière : non que les nouvelles fassent défaut, c'est le métier de nouvelliste qui n'est alors ni agréable ni sans péril. Nous remarquons dans la stérilité de ce début les très courts bulletins de nos principales défaites, une relation plus ample de la journée de Ramillies, un mot significatif sur le jeu du roi à Marly en 1707 : « le roi joue au trente et quarante *aux pièces de vingt sous.* » Dès cette époque, la marquise a des correspondans de toute condition et d'un mérite fort inégal; l'un, qui signe Morin, lui décrit avec vivacité l'état de langueur et d'abattement où est tombée la société parisienne pendant la triste année 1709 : « Ici point d'événemens qui vaillent la peine d'être ramassés; je m'en rapporte à M. l'abbé votre frère, qui roule continuellement dans le monde, et qui ne sait rien. Point de morts, point de mariages, point d'intrigues galantes, ou, s'il en est, elles se font sourdement; toute la pauvre nature paraît dans une inaction étonnante. » Il finit cependant par promettre de conter des nouvelles « tant qu'il y en aura dans son contoir, » et d'envoyer tous les huit jours « une petite gazette de son bureau; » mais le « contoir » s'épuisa vite, et le bureau manqua de parole. Une des rares lettres écrites en 1710 pour dégager la promesse de 1709 nous présente l'agréable tableau de la famille Caumartin, réunie par un beau jour d'automne aux Bergeries, terre qui appartenait à l'aîné, Caumartin de Saint-Ange. « Un petit voyage des Bergeries a retardé de quelques jours cette gazette. La cour de Mme de Caumartin y était assez nombreuse. Les personnes les plus importantes étaient M. et Mme d'Argenson avec leurs enfans, Mme de Thuisy (une sœur de la marquise, la troisième des filles à marier dans la lettre de 1692), M. l'abbé (le futur évêque de Blois), M. le chevalier, MM. les abbés de Châtelain et de Francières... On s'y promène jusqu'à extinction. On y joue par-ci par-là; on y raisonne tant et plus sur les affaires du temps, et, quand on n'a rien de mieux à faire, on y relit les observations journalières de M. l'abbé Châtelain, où l'on voit les portraits, les anecdotes, les beaux dits et faits de tous ceux qui vont et viennent, avec un détail exact de leurs ajustemens et de leurs équipages... » Heureuse famille! elle avait même, dans la personne d'un abbé plaisant et satirique, son La Bruyère. Un autre correspondant, du nom de Moret, se distingue par une orthographe qui prouve que notre marquise, avide d'informations, était peu dédaigneuse, et, s'accommodant aux circonstances, recevait de toutes mains; on nous permettra d'en citer, à la date de

1706, un curieux échantillon : « Sé seulement pour vous dirre que l'on disoy ier au Tuilery que lais innemis marché du cotté de Namur, votre fils se portoy très bien, illa compose deux foye pour lais pris de la grande tragédie. Je suiss avec un profon respec, etc. » — En 1715, la scène change, le réveil de l'esprit public ranime notre correspondance; la liberté, les passions, l'imprévu, toutes les nouveautés qui font rumeur dans Paris, viennent enhardir et féconder ce commerce naissant dont l'intérêt est désormais mieux apprécié par les amis de la marquise : « Que dites-vous, madame, de la situation présente? Ne fournit-elle pas assez d'événemens pour amuser dans la campagne? On n'a jamais vu la roue de fortune tourner avec tant de rapidité. » C'était bien ce que voulait la dame de Balleroy : s'amuser en province du spectacle lointain et de l'esquisse légère des événemens de Paris, puisque le sort la condamnait à ne les plus voir qu'en peinture.

Elle reçut alors de son jeune neveu, le comte d'Argenson, une description piquante des effets produits par ce tour rapide imprimé à la roue de fortune. D'Argenson le cadet, que ses camarades de classe surnommaient *la Chèvre*, âgé de dix-neuf ans en 1715, était depuis peu sorti du collége, où il avait beaucoup connu Voltaire; on dirait qu'il a dérobé à celui-ci le tour aisé de son style moqueur. Cette page peut soutenir la comparaison avec les lettres récemment publiées qu'Arouet, élève de rhétorique, écrivait en 1711 au comte de La Marche. « Les taxes, ma chère tante, font maintenant ce que tous les prédicateurs du monde n'auraient jamais osé entreprendre; le luxe est absolument tombé, et une simplicité noble, mais modeste, a pris sa place. Les viss (sic) sont à la vérité plus modérés, mais les financiers commencent à goûter le repos que donne la bonne conscience. Les bals de l'opéra et de la comédie sont aussi déserts que l'antichambre de M. Desmarets ou de M. de Pontchartrain. Les églises sont un peu plus fréquentées : on y voit, par exemple, des gens d'affaires qui n'ont pas encore été taxés demander au pied des autels un sort plus doux que celui de leurs compagnons; on y voit de pauvres molinistes, effrayés du triomphe de leurs adversaires, soupirer après le rétablissement de la puissance des jésuites. On y voit mainte jeune fille en pleurs regretter la bourse des traitans qui les entretenaient avec tant d'éclat et de profusion, et se plaindre de la dureté de ceux qui ont maintenant part au gouvernement, et qui travaillent à bâtir leur fortune avant de songer à faire celle de leurs maîtresses; on m'y voit moi-même quelquefois fort embarrassé de savoir où aller dîner ou souper et devenu dévot à force d'être désœuvré... » Ainsi se révélait dans l'intimité le spirituel rival des Maurepas et des Richelieu, l'aimable frère du trop savant marquis d'Argenson, à qui ce brillant voisinage attira le surnom que l'on sait.

Avec des neveux comme ceux-là, toujours en fond de belle humeur, si bien faits pour aimer et pour peindre les saillies pétulantes d'une société émancipée, la marquise n'avait plus à redouter l'ennui de l'isolement ni l'abandon : aussi bien leur gaîté complaisante était-elle son meilleur espoir et son plus sûr préservatif. Les grands parens, fatigués, chagrins, ou absorbés dans le sentiment de leur importance politique, ne lui offraient que des ressources incertaines et passagères. Le lieutenant de police, d'Argenson, prend les sceaux et les finances en 1718; il monte sur un faîte d'où l'on perd facilement de vue les siens, surtout quand ils habitent à soixante lieues des antichambres du Palais-Royal : il peut devenir un protecteur, ce n'est plus un correspondant. Nous ne trouvons guère qu'une seule lettre de lui; elle est du 27 juin 1720, époque de sa disgrâce, et répond aux complimens de condoléance que la marquise lui avait adressés : « Le nouvel événement, madame, dont vous me faites l'honneur de m'écrire d'une manière si gracieuse a été accompagné de circonstances si honorables pour moi et si obligeantes de la part de son altesse royale que je ne puis assez me louer du repos que ses bontés me procurent. Je vous remercie de tout mon cœur, madame, de l'intérêt que vous voulez bien y prendre, et je vous prie de compter pour toujours sur mon zèle et sur mon respect. » Si d'Argenson a rendu son portefeuille, il a gardé le style d'un ministre. Moins rares sont les lettres de Caumartin de Saint-Ange; mais il se borne à ramasser les grosses nouvelles, celles qui courent les rues : « l'argent est plus caché que jamais, tout le monde meurt de faim... M. de Saint-Simon a parlé en termes de crocheteur au premier président. » Il disparaît d'ailleurs un des premiers en 1720. L'évêque de Blois, qu'un exil de six mois sous Louis XIV avait puni d'un discours académique trop spirituel, semble oublier tous ses talens quand il écrit à la marquise; son style est fade et prolixe, on n'y trouve pas le plus petit mot pour rire : l'onction chrétienne a remplacé les épigrammes. Il avait l'habitude de dicter ses lettres; or, s'il est des personnages, comme dit la comédie, qui n'ont d'esprit qu'avec leur secrétaire, il perdait, lui, ses agrémens et sa finesse en se servant d'un interprète. Le premier rang dans ce commerce épistolaire revient à Caumartin de Boissy; c'est lui qui, avec ses neveux, soutient l'honneur de la famille. Son imagination est, comme son cœur, inépuisable; il comble sa sœur de prévenances affectueuses, il la régale de bons mots, de récits bien tournés, de portraits pris sur le vif : c'est le plus aimable et le plus exact des correspondans.

Caumartin de Boissy s'était engagé fort avant dans les affaires du système; il y réussit d'abord, ses lettres à certains momens respi-

rent l'activité joyeuse d'un spéculateur dont les actions montent et dont l'imagination travaille : « Mes actions gagnent 1,000 livres aujourd'hui. Je cherche de tous côtés à acheter, et, avant que la journée soit passée, je finirai 1 million d'une terre que vous connaissez. » Que de prières au ciel en ce moment-là pour la santé de Law, qui venait de tomber malade! « Bonne nouvelle, le temps se rafraîchit; cela est de conséquence pour la santé de M. Lass. On était bien inquiet dans ces chaleurs; mais il serait bien à souhaiter pour son rétablissement qu'on eût un peu de pluie... On ne voit que des gens qui ont fait des fortunes immenses. » La chance a-t-elle favorisé jusqu'au bout cet homme d'esprit? Nous l'ignorons, mais, à défaut d'aveux positifs accusant un désastre, il y a çà et là des échappées de mélancolie qui nous semblent de mauvais augure; Caumartin est devenu bien philosophe pour demeurer longtemps un financier heureux. — « Je vous souhaite, ma chère sœur, santé, gaîté et argent. J'avoue que ce dernier souhait paraît être aujourd'hui un peu dans les espaces imaginaires. Ce métal est devenu comme les esprits, tout le monde en parle et personne n'en voit. Bienheureux qui sait ce qu'il a, et qui peut compter dessus. Pour nous, c'est ce que nous ignorons. Nous sommes plantés sur le haut d'une pique à regarder de quel côté vient le vent; mais nous n'y sentons que la bise la plus dure. » Voilà le style des jours de baisse. Lors même que cette correspondance touche à des faits déjà connus, elle en rafraîchit l'impression par la vivacité des sentimens qu'elle révèle dans les contemporains directement intéressés et mis en cause. « Que j'envie le sort aujourd'hui de ceux qui ont des terres! s'écrie une victime de l'agio, car, pour nous, pauvres malheureux, nous ne savons en vérité de quel bois nous ferons flèche, malgré nos richesses imaginaires. Nous nous regardons comme suspendus en l'air à un fil qui peut aisément rompre. » C'est ainsi que les généralités de l'histoire revêtent sous nos yeux une forme précise et vivante, elles prennent un corps et une âme; ce sont non plus des abstractions, mais des choses et des personnes. Le marquis de La Cour, étant à Paris en 1719, eut besoin « d'un habit de pinchina; » il ne put trouver de tailleur, les maîtres et les apprentis refusèrent de travailler, parce qu'ils avaient fait ou se croyaient sur le point de faire fortune. « Ces jours-ci, on a dû envoyer chez eux des gardes pour les forcer de travailler aux vêtemens du roi. » Être obligé d'employer la garde et de réquisitionner des ouvriers pour habiller Louis XV, quel curieux effet des spéculations populaires de la rue Quincampoix!

La marquise goûtait beaucoup, et nous le croyons sans peine, la douceur de ces relations; il lui manquait quelque chose, disait-elle, quand au jour marqué la lettre de Caumartin, « pleine de petits

pieds de mouche, » n'arrivait point. « Vos plaintes me flattent, répondait celui-ci, et, quoique la qualité de gazetier impertinent n'ait rien de bien éminent, tout ce qui peut me rendre nécessaire auprès de vous m'est très précieux. » Les lettres les plus rapides, les plus insignifiantes de Caumartin ont toujours quelque trait vif et plaisant, un tour original, un grain de sel au début ou à la fin. « Je crois, ma chère sœur, que ce sera *gratum opus agricolis* que vous mander des nouvelles de ce pays-ci... Adieu, j'honore, je salue, j'embrasse toute la famille, chacun suivant sa dignité, sa bonne mine, sa beauté et son âge. » Malgré sa parfaite distinction et ses habitudes d'excellente compagnie, le « gazetier impertinent » ne répugnait pas aux anecdotes un peu fortes, il les conte lestement, avec une pointe de gaillardise; nous n'en citerons rien, parce qu'elles sont trop longues et en partie connues, nous donnerons seulement, comme exemple du genre, ce portrait de l'abbé de Grécourt, dont les poésies et la personne également cyniques, colportées dans les meilleures maisons de Paris, faisaient fureur sous la régence : « Ce n'est pas un petit homme cacochyme uniquement occupé de vers et de littérature; c'est un grand diable de prêtre plus haut que moi, bien pourvu de gueule, bien fendu de jambes, beau décrotteur de matines, beau dépendeur d'andouilles. Ce grand personnage ne donne point son poème à lire, il le récite lui-même à table, lorsqu'on a renvoyé les valets, une bouteille en face de lui qui se renouvelle au moins une fois. Il n'a pas d'autre façon de réciter, et, si le vin n'était pas bon, au premier coup il finirait son récit. » A merveille, et voilà qui prouve que le régent n'était pas seul en France à lire Rabelais avec profit; mais, quand on écrit à une « dévote, » quelle apparence de lui faire accepter l'éloge d'un poème tel que le *Philotanus :* « c'est un morceau aussi plaisant et aussi amusant que chose que j'aie jamais lue! »

Dans les rares entrevues du frère et de la sœur, le jeu les avait parfois brouillés, la marquise n'aimant pas à perdre; Caumartin, par sa bonne humeur, dissipait aisément ces nuages : « maudites soient les cartes qui ont excité des orages entre nous! Faisons vœu de n'en plus manier ensemble; l'union vaut mieux qu'un si léger amusement. » Peu de temps avant la mort de ce frère dévoué, il se glissa entre sa sœur et lui un froid plus durable à propos d'une question très délicate où les intérêts comme les affections de la famille étaient engagés : il s'agissait d'un mariage. Fatigué et se sentant vieillir, Caumartin de Boissy songeait à se ménager un repos qui fût selon son cœur : tandis qu'à Balleroy on ne rêvait que de Paris, il ne rêvait, lui, comme il arrive souvent aux Parisiens, que de la douceur de vivre à la campagne; il mêlait aux tracas de ses opérations financières les idées riantes d'une idylle paternelle où

son bonheur se confondait avec celui d'une fille tendrement aimée. Cette fille, qui se nommait Charlotte-Émilie comme sa tante, il la destinait au fils aîné de la marquise, au jeune marquis de Balleroy, colonel de dragons; dès qu'elle fut en âge, il n'hésita pas à entamer l'affaire et à rompre la glace. L'excellent homme avait le tort, en tout ceci, de consulter uniquement ses goûts sans prendre l'avis de sa fille; mais il ne s'en apercevait même pas, tant la coutume aristocratique l'excusait. Il écrivit à sa sœur avec une touchante effusion, lui déroulant les conceptions de sa tendresse, le désir favori de ses vieux jours, en un mot le plan de ce qu'il appelait son château en Espagne : « Ma fille n'a point été élevée à vivre à Paris, en grande dame. J'ai voulu être le maître du choix d'un gendre et je n'ai pas voulu transporter mes droits aux femmes de chambre. Je lui donnerai 200,000 livres; elle passera sa vie sans murmurer dans une belle terre, avec un mari qu'elle aimera, avec son oncle, sa tante et avec son père. Mon château en Espagne est de me retirer avec vous autres. » Ce rêve patriarcal venait se heurter à des visées bien différentes : les Balleroy, pour se tirer de leur obscurité provinciale, méditaient un coup d'éclat, ils négociaient secrètement une alliance avec la maison des Matignon, et la combinaison, silencieusement préparée, allait aboutir, « il n'y avait plus qu'un pas jusqu'au bénitier, » lorsqu'ils reçurent la confidence intempestive de Caumartin. On peut juger de l'accueil qu'ils firent à la pastorale de leur frère dans un moment où ils avaient le cœur enflé de leur succès et la tête tournée d'ambitieuses espérances. Celui-ci, piqué au vif, se plaignit des procédés mystérieux de sa sœur et du peu de confiance qu'elle lui avait témoigné; il maria sa fille à un Ségur, président à mortier au parlement de Bordeaux; le colonel de dragons épousa, avec 50,000 livres, la seconde fille du maréchal de Matignon, « qui n'était plus jeune, dit Saint-Simon, et s'ennuyait de n'être pas mariée. » L'orgueil de la marquise reçut dans son triomphe un sensible échec, car les Matignon, outrés de ce qu'ils jugeaient une mésalliance, « ne voulurent pas ouïr parler de Balleroy ni de sa femme. » Caumartin de Boissy mourut en 1722.

A côté de lui, un correspondant plus jeune et de grand mérite aussi s'était peu à peu formé à tenir sa place et à remplir un tel vide : ce digne successeur de Caumartin dans la tâche difficile de satisfaire la curiosité de la marquise était d'Argenson le philosophe, l'auteur des *Mémoires*. Moins spirituel que son oncle et que son frère, d'un commerce moins léger et moins galant, le marquis d'Argenson rachetait ce désavantage par des qualités essentielles : il était sûr en amitié, fidèle à ses promesses, d'une complaisance infatigable aux désirs de sa tante. Non content de lui écrire souvent, il lui envoyait une gazette rédigée par le principal commis

de la librairie, dont il avait alors l'inspection; il expédiait à Balleroy les chansons, les épigrammes, les ponts-neufs, les pièces en vogue, tous les « rogatons » de l'actualité. Ses lettres, dont le naturel et la facilité sont le principal agrément, se lisent avec intérêt; le style en est moins lourd, moins négligé que celui que nous lui connaissons : d'Argenson s'observait en écrivant à une « femme de mérite et d'esprit, » comme il l'appelle, qui savait imposer ses jugemens et les faire craindre. Lui aussi se maria dans cet accès de fièvre matrimoniale qui avait saisi sa famille, et voici de quel ton dégagé il annonce à sa tante ce mariage, dont le dénoûment plus tard fut un divorce : « J'arrive de la campagne, ma chère tante; pendant ce temps-là, on a disposé de ma main, j'ai trouvé les articles signés à mon retour... J'entre dans une famille de très honnêtes gens, où il y aura, sans exagérer, des millions à revenir quelque jour. La fille est bien élevée, elle sait danser et chanter, jouer de l'épinette; de plus elle est blonde. Deux quartiers blonds de suite dans notre famille dénoirciront à la fin, s'il plaît à Dieu, notre teinte brune. Je vous prie de joindre à ma confiance vos bonnes prières... J'oubliais de vous nommer la future épouse, c'est Mlle Mélian. » — Il pouvait bien oublier de la nommer, il ne l'avait pas encore vue; « les articles étaient signés, » et il ne connaissait sa femme que par ouï-dire. Cette lettre est du 31 octobre 1718; or la première entrevue des futurs époux eut lieu le 19 novembre au couvent des Filles-Sainte-Marie, où était Mlle Mélian : « la demoiselle avait appris le 18 qu'elle épouserait M. d'Argenson le 22. » Les choses se passaient dans les règles, la bienséance suprême des mariages aristocratiques, c'est-à-dire l'absence de toute ombre de sentiment, était scrupuleusement observée. Arrivé par le coche pour assister aux noces, le marquis de La Cour ne tarit pas sur les descriptions de la fête : repas, musique, cadeaux, dits et faits notables des deux familles, rien n'est omis. « Vous donnez peu de bien à votre fils, dit le régent au garde des sceaux en signant au contrat. — Monseigneur, répondit le ministre, il s'en fallait beaucoup que j'en eusse autant en me mariant. Cependant j'ai la plus grande charge du royaume; quand on sert bien son prince, on ne manque de rien... M. le duc régent fit un signe d'approbation et signa. Cela me vient d'assez bon endroit pour y ajouter foi. » Détachons de ses comptes-rendus un portrait assez peu flatteur de la mariée : « elle est grande et grasse, bien faite, mais point jolie de visage, quoique fort blanche; elle n'a pas encore quinze ans. » — C'est à propos de l'extrême jeunesse de Mlle Mélian et de la séparation obligée du soir des noces que la marquise s'attira le compliment un peu vif dont nous avons parlé plus haut. Elle avait plaisanté le mari, et, quoique dévote, poussé la curiosité un peu loin peut-être; celui-ci lui fit une réponse où les lecteurs des

Mémoires retrouveront son style : « Vous me parlez des détails secrets de la noce comme de la cérémonie d'aller voir sa tante. Pardon de la réponse libre que cela vous attire. Je serais mal conseillé pour éteindre mes désirs d'aller voir une tante faite comme vous; j'espérerais faire changer le proverbe, et on ne dirait plus qu'aller voir sa femme quand il faudrait quitter sa tante. »

Au milieu de cette chronique de famille, qui tient naturellement une grande place, les nouvelles politiques sont jetées en courant, avec la liberté et le décousu d'une correspondance; mais après tout ce qu'on a publié sur ce temps-là, il en est bien peu qui aient pour nous aujourd'hui une sérieuse importance et quelque nouveauté. Tout ne pouvait pas s'écrire sous le régime du cabinet noir; une lettre de 1718 se termine par cet aveu : « je vous mande ce qu'on peut mander; ce que l'on n'ose écrire ferait une lettre six fois plus grande. » On lisait tout haut à Balleroy les lettres reçues de Paris, comme on lit le journal dans la plupart des familles de province, en société, au coin du feu : aussi, quand le correspondant bien informé touche aux secrets d'état, — ce qui a lieu quelquefois, — il prend un air mystérieux et met un *lisez bas* en vedette, signal convenu. La correspondance est discrète sur le régent; cela se comprend dans une famille qu'on peut appeler ministérielle. Nous lisons un ou deux entre-filets timides dans le goût de celui-ci, qui est daté de 1721 : « un grand prince se couche présentement à minuit, et ne boit plus qu'une chopine de vin à ses repas. » Même réserve à l'égard du roi; il est tout au plus question de sa bonne mine et de sa grâce à danser un ballet : « aujourd'hui pour la première fois, 21 décembre 1720, le roi dansa fort noblement et d'une grâce qui fit pleurer tout le monde de joie. » Ce n'est pas la bonne volonté, c'est l'audace qui manque aux nouvellistes pour dauber sur l'archevêque de Cambrai et s'égayer à ses dépens; on voit percer une envie de médire et des sarcasmes qui se refoulent bien à contre-cœur; mais il ne faut pas trop regretter ce silence prudent, car, si l'on en peut juger par les demi-mots qui échappent, nous n'avons perdu que les variantes des anecdotes vraies ou fausses et des graveleuses aventures dont Saint-Simon a fait la légende enluminée du cardinal. Suivant l'usage de notre pays, où les frondeurs ne négligent pas leurs intérêts personnels auprès du gouvernement qu'ils critiquent, et mêlent habilement le personnage d'opposant à celui de solliciteur, beaucoup de ces railleurs de qualité remplissaient les antichambres du prélat-ministre. On parla un moment de créer pour sa garde une troisième compagnie de mousquetaires; le marquis de La Cour, qui avait un second fils à pourvoir et se sentait en crédit, grâce aux d'Argenson, tourna ses vues de ce côté et songea fort à demander le commandement de cette compagnie. Une fausse honte

le retenait, un combat se livrait dans son esprit entre la crainte de l'opinion publique et l'ambition. « Quoique bien des gens aient l'air d'en faire fi, écrivait-il à sa femme le 6 juillet 1722, ce sont pourtant toujours des troupes du roi, attachées à la vérité à un homme pour qui l'on n'a pas grande considération, mais ce sont des troupes du roi, et cela mettrait de l'aisance dans notre famille. Raisonnez-en, je vous prie... » Huit jours après, il change de ton et se rétracte fièrement. « Je n'ai parlé à personne de l'idée qui m'était venue, car je n'aime point cela, pas même pour le chevalier. » — Notre normand, qui se renseignait aux bons endroits, avait eu vent de la résolution prise par le cardinal de n'avoir point de mousquetaires.

Cette correspondance est utile, surtout pour donner à certains détails de l'histoire contemporaine un degré de précision auquel on atteindrait difficilement sans cela. On y trouve la date exacte des faveurs et des disgrâces, des exils et des retours, des pensions et des promotions, événemens très minces, qui pour les curieux et les ambitieux étaient alors toute la politique. Il s'y glisse quelques nouvelles de la république des lettres à propos des ouvrages courus et des pièces à succès. C'est ainsi qu'il y est fait mention des tragédies et des aventures de Voltaire. L'ami des d'Argenson, l'hôte des Caumartin, ne pouvait être pour la marquise un étranger, peut-être même l'avait-elle entrevu chez ses frères ou chez ses neveux dans l'un de ses voyages à Paris; quant au marquis, il connaissait certainement notre poète, car il parle fort souvent de lui. Il était à la première représentation d'*Œdipe* en compagnie de son neveu, d'Argenson le cadet, le jour même où d'Argenson l'aîné et Mlle Mélian se voyaient aux Filles-Sainte-Marie. « L'entrevue se fit vendredi, écrit-il le 19 novembre 1718; le cadet n'alla point au couvent, il vint à *Œdipe*, tragédie nouvelle où je le vis un moment. » Comment la marquise, en quête de gens d'esprit et de plumes agréables, a-t-elle laissé échapper la bonne fortune qui venait s'offrir? Quel admirable correspondant était là près d'elle, à portée de sa main! Nul secret mouvement, nul instinct de sympathie ou de curiosité inquiète ne l'a donc avertie de l'importance d'une conquête qui, habilement circonvenue, n'aurait point résisté? L'intérêt qu'on porte « au jeune Arouet » dans la famille montre à quel point il y était aimé, et combien facilement la dame de Balleroy, secondée de tous les siens, l'eût enrôlé sous sa bannière. Cet intérêt le suit partout, à travers les agitations de sa naissante fortune. Le 2 avril 1717, le baron de Breteuil écrit à la marquise, sa cousine : « J'ai laissé Arouet à Saint-Ange depuis le commencement du carême. » Le 26 mai suivant, Caumartin de Boissy transmet une fâcheuse nouvelle : « Arouet a été mis à la Bastille et sera, dit-on, mené à Pierre-Encise. » — Le bruit que fait *Œdipe* trouve de l'é-

cho à Balleroy; le marquis de La Cour écrit le 30 décembre 1718 : « On ne parle que de la belle tragédie de M. Haroüet... M. le duc d'Orléans a donné une médaille d'or à M. Haroüet en récompense de sa belle tragédie d'*Œdipe*. » Il y revient le 16 janvier suivant et signale la durée de cet éclatant succès : « *Œdipe* est toujours fort suivi. » Une lettre du 3 mai 1719 raconte avec force détails la querelle de l'irritable poète et du comédien Poisson. C'est encore le marquis de La Cour qui se fait le messager de la première représentation d'*Artémire*, le 17 février 1720; mais l'événement cette fois est bien différent : « Ce pauvre Haroüet eut hier une mauvaise réussite à sa nouvelle pièce. Le premier acte fut fort applaudi, les autres furent sifflés en plusieurs endroits. » Le 10 janvier 1722, nous apprenons que Voltaire a reçu 500 écus de pension, et le 20 mars 1723, que M. l'abbé Dubos a été nommé « pour examiner s'il y a rien dans le poème d'*Henri IV* qui puisse choquer à Rome. » D'un bout à l'autre de la correspondance, Voltaire est cité non pas seulement à titre de célébrité contemporaine, mais comme un ami de la maison.

A mesure qu'on s'éloigne du monde brillant des d'Argenson et des Caumartin, où, selon le mot si juste de ce même Voltaire, le cœur parlait avec esprit, lorsqu'on descend vers le ban et l'arrière-ban convoqué par la châtelaine de Balleroy, ce n'est pas uniquement le bon vouloir qui diminue, c'est le mérite qui baisse avec le degré de parenté : la marquise, entre tous ses priviléges, avait eu ce bonheur singulier de trouver les meilleurs des hommes parmi ceux qui la touchaient de plus près, les talens les plus distingués réunis au dévoûment le plus sincère pour sa personne. Rangeons dans cette élite le baron de Breteuil, son cousin, dont les nombreuses lettres ne seraient pas indignes de Caumartin de Boissy; il les dictait à un secrétaire, en ajoutant de sa main, sous une forme légère, quelque ingénieux post-scriptum. — « Si vous me tenez la parole que vous me donnez de m'écrire des nouvelles quand vous serez à Paris et que j'en serai absent, j'y gagnerai beaucoup, car ordinairement les dames heureusement nées rendent au moins deux pour un... Bonjour, ma chère cousine, si vous ne m'aimez pas après tout ce que je vous envoie de nouvelles, vous êtes une grande ingrate. » D'autres parens, plus obscurs, se défiant de leur mérite et de l'agrément de leur commerce, essaient de s'accréditer en prodiguant les petits cadeaux; ils mêlent aux nouvelles qu'ils ont recueillies l'annonce des envois qu'ils méditent, et, dans la même page où ils racontent un changement de ministère, un lit de justice, la banqueroute de Law, on est tout surpris de lire : « J'ai retrouvé le pâté égaré, madame, il est en parfait état et vous sera envoyé aujourd'hui même... Puisque vous trouvez mes fromages bons, je ne manquerai pas de

vous en donner tous les ans; ils sont meilleurs à Paris qu'à Balleroy... Les troupes qui se rendent au camp de Saint-Denis défilent par-dessus le rempart, et font voir aux Parisiens qu'on ne les craint guère. »

Les amis, les gens du monde qui, cédant à des instances réitérées, promettent d'écrire, ont le double tort d'être irréguliers et mal renseignés; ils ne se mettent pas en dépense, ils s'acquittent à la hâte d'un devoir qui leur pèse, et qu'ils fuient au plus vite. L'abbé de Guitaud, en novembre 1715, avait pris des engagemens formels : plus fécond qu'un *Mercure galant*, il devait envoyer par mois deux longues lettres; mais dès le 1er février 1716 il s'excuse, « il barguigne, » et finalement retire sa promesse en prétextant une absence. « J'ai mal tenu ma parole, j'en fais beaucoup d'excuses. J'ai été fort solitaire depuis un certain temps. Loin de faire mieux désormais, je vais rentrer avec vous dans un profond silence, étant près de m'en retourner en Bourgogne. Si les nouvelles de l'Auxois vous tentent, je suis prêt à vous rendre à cet égard le même service. » — C'était une perte, car il avait des vivacités originales qui auraient fait de lui un correspondant fort gai. Annonçant une maladie grave d'une certaine duchesse, il disait, avec l'aisance du railleur de profession : « La duchesse a pensé mourir d'une inflammation ou plutôt de diverses inflammations qu'elle avait dans le corps. » L'abbé de Choisy, qui avait aussi donné son billet d'être un bon correspondant, y faisait honneur en prenant pour suppléant son valet de chambre, et, quand le marquis de La Cour venait à Paris, une de ses instructions lui recommandait de subventionner largement ces gazetiers subalternes. « J'ai dîné hier avec M. l'abbé de Choisy, qui m'assura que son valet de chambre était fort exact à votre égard. J'ai fait ce qu'il fallait pour cela, mais il n'écrit qu'une fois la semaine, et j'avoue que c'est bien peu. » Les gazettes rédigées par des valets de chambre sont fort nombreuses dans ce recueil; la forme en est sèche, comme celle des nouvelles à la main, c'est un détail de menus faits sans ordre et sans commentaire : « M. le cardinal Dubois se fait peindre actuellement par le sieur Rigaud; » — « le roi a accordé une pension de 6,000 livres à Mme Du Deffand; » — « on va représenter sur le Théâtre-Français *Esther* de M. Racine; » — « on fait de nouvelles façons de culottes qui sont sans poches ni goussets, et s'appellent des *culottes à la régence :* tout le monde en porte, si ce n'est les Gascons; » — « les mémoires du cardinal de Retz font ici beaucoup d'effet, ils agitent les faibles et augmentent l'inquiétude des inquiets. » La variété seule de ces informations y répand quelque agrément; rien n'y est oublié, ni « les brelans effrénés où il se fait des pertes horribles, » ni la vogue du biribi, « qui ne s'est pas encore encanaillé dans les provinces, »

mais dont on ne peut se passer à Paris, « pas plus que de boire et de manger ou de politiquer. » On y trouve jusqu'à l'idée première des carrosses de remise à la date du 4 décembre 1723 : « Une compagnie a promis de voiturer Paris plus commodément qu'il ne l'est par les fiacres, qui seront, dit-on, abolis. On doit établir cinq cents carrosses uniformes garnis de glaces et attelés de bons chevaux. Les cinq cents cochers seront habillés de rouge avec une marque qui les puisse faire reconnaître lorsqu'ils seront insolens. Les carrosses ne resteront point sur les places, pour ne pas embarrasser les passages, mais dans des remises choisies aux endroits les plus commodes de Paris. » On voit que le zèle des nouvellistes rivalisait avec l'ardeur de curiosité qui leur demandait des nouvelles.

La correspondance finit le 24 décembre 1724. Les disgrâces qui frappèrent les membres éminens de la famille, la mort qui faisait dans ses rangs des vides cruels, les dispersions qui en furent la suite, attristèrent sans doute ce qui restait de cette noble société, et brisèrent ou refroidirent ce commerce des âmes et des esprits dont nous avons retracé la piquante vivacité. Le marquis de La Cour mourut en 1725; les deux Caumartin, M. et Mme d'Argenson, sans parler d'autres parens moins célèbres, avaient depuis quelques années disparu; quant à la marquise, elle atteignit le milieu du siècle, et put voir, avant de mourir en 1749, l'essor de fortune politique qui éleva si haut ses neveux d'Argenson, et les progrès éclatans qui signalèrent le génie de leur ami « Haroüet. » Ses deux fils, dont l'aîné était devenu colonel de dragons sous la régence, parvinrent l'un et l'autre au grade de lieutenant-général. Leur nom, vaillamment porté, se soutint avec honneur dans les armées royales jusqu'à la fin de l'ancien régime; — soixante-dix ans après l'époque que nous venons d'examiner, nous le retrouvons mêlé à l'histoire sanglante de la terreur. En parcourant la liste des victimes du tribunal révolutionnaire, on rencontre « Charles-Auguste de La Cour de Balleroy, lieutenant-général, condamné à mort le 6 germinal an II, avec François-Auguste, son fils, maréchal-de-camp. » Or le second fils de la marquise, ce chevalier de Malte qui sortait de l'académie en 1722 et pour qui l'on avait ambitionné la compagnie des mousquetaires du cardinal Dubois, se nommait Charles-Auguste, il était lieutenant-général : marié en 1752, selon La Chesnaye des Bois, il eut un fils et deux filles. Serait-ce donc ce même chevalier de La Cour, le fils de la belle Émilie, le contemporain du régent, le neveu des Caumartin, — celui qui avait un jour fixé l'attention de Mme de Sabran, celui de qui son père écrivait en 1719 : « Je ne crois pas que le chevalier ait eu l'esprit de ramasser au loin des œufs de perdrix pour les faire couver au logis par des poules, j'ai peur que cela ne le passe? » — serait-ce lui qui, éga-

lant la longévité du maréchal de Richelieu, né en 1696, mort en 1788, reparaîtrait ainsi, à l'autre bout du siècle, sur l'échafaud populaire, pour y expier, comme tant d'autres, des fautes et des corruptions dont il était innocent? C'était du moins sa race, c'était le sang de la spirituelle marquise et des personnages que ces lettres ont fait revivre un instant sous nos yeux. Il y a loin de cette jeunesse insouciante du siècle naissant, gaie jusque dans sa misère, il y a loin de ces folles années de la régence aux sinistres perspectives du 6 germinal an II. Un mouvement puissant d'aspirations politiques et de créations littéraires a grandi et s'est développé dans l'intervalle; mais déjà en 1715, sous la frivolité cynique qui se jouait à la surface d'une société blessée au cœur, le principe funeste qui allait tout corrompre agissait silencieusement. Les fermens de révolte s'insinuaient dans les masses, provoquées par le spectacle impudent du scandale privilégié; la tradition de haine et de mépris commençait. Un défaut presque absolu d'esprit politique, ce vice originel de l'aristocratie française, l'oubli des devoirs sur lesquels se fondent la garantie des droits et l'excuse des priviléges, l'abaissement des caractères, énervés par la vie de cour, tous les désordres comme toutes les faiblesses qui perdent fatalement les classes dirigeantes, s'accusaient dès lors avec une gravité d'autant plus dangereuse qu'on n'avait pas même le sentiment du mal déjà fait, ni l'intelligence des réformes encore possibles. Rendons justice aux correspondans de la marquise. S'il leur manque cette hauteur de vues, cette prévoyante sagacité dont bien peu de leurs contemporains étaient capables, s'ils ne dépassent pas en général le niveau de ces talens du second ordre qu'aimait un régime sans hardiesse et sans indépendance, aucun d'eux n'a trempé dans les excès que l'histoire a flétris; ce sont d'honnêtes gens qui résistent à la contagion des vices à la mode. Ils n'ont pas seulement les qualités brillantes de l'ancienne France, ils gardent et l'on retrouve chez eux ses mérites les plus solides et ses meilleures vertus, tout cet héritage moral du vieux temps, que la belle jeunesse de Versailles et de Paris dissipait gaîment, mais qui soutenait encore et devait conserver pendant trois quarts de siècle les institutions dont il était le plus ferme appui. Le vrai titre d'honneur de cette famille, ce qui la recommande à l'histoire, c'est d'avoir produit l'un des génies politiques les plus féconds du XVIIIe siècle, le marquis d'Argenson, l'ami de Voltaire et de D'Alembert, l'inspirateur de Jean-Jacques Rousseau, l'un de ces hommes clairvoyans et généreux que l'ancienne monarchie a trop peu écoutés, le précurseur enfin de Malesherbes et de Turgot.

CHARLES AUBERTIN.

LA COCHINCHINE

EN 1871

Depuis l'époque de la conquête jusqu'à ce jour, c'est-à-dire pendant une période de douze ans, notre rôle en Cochinchine s'est plutôt borné à une occupation militaire qu'à une colonisation du pays. Pour se maintenir dans les possessions récemment reconnues par le traité de Hué, il fallut lutter d'abord contre l'esprit de révolte des populations mal soumises; plus tard, l'annexion des provinces limitrophes du royaume du Cambodge parut indispensable à la sécurité du territoire qui venait de nous être abandonné, et, si cette extension se fit sans coup férir, un nouvel état de guerre n'en résulta pas moins. Aujourd'hui les six provinces conquises forment dans notre main un tout presque homogène. Bien que le sentiment national domine encore dans la classe élevée, les insurrections sont de plus en plus rares : s'il s'en présente encore sur quelques points isolés du territoire, les rivalités de village à village, d'Annamites entre eux, en sont les principales causes. Nos relations avec la cour de Hué ne sont pas parfaitement nettes : le temps, qui plus que partout ailleurs est ici le grand maître, les éclaircira sans peine; nos voisins de Siam ont parfois quelques différends avec le roi du Cambodge, notre protégé : c'est un point qui ne saurait être bien noir dans l'horizon de notre politique. Les impôts rentrent aisément, le mouvement commercial grandit, les intérêts agricoles s'éveillent, et le jour est proche où le pays passera, si on l'y aide, de l'état d'occupation à celui de colonie nouvelle, source véritable de richesse pour la métropole. Quelle est la physionomie du mouvement qui se produit aujourd'hui en Cochinchine? sous quelles formes le progrès semble-t-il s'y présenter? C'est ce que nous allons tâcher d'indiquer le plus brièvement possible, en jetant un re-

gard sur le passé et sur l'esprit des idées nouvelles qui se développent sous nos yeux.

La nature semble avoir formé cette terre pour l'exploitation de l'homme, tant elle y a fait le sol riche et fertile, tant elle y a multiplié les moyens de communication les plus simples en la coupant de grands fleuves et d'innombrables canaux. La culture primitive devait être celle qui répondait le mieux au caractère du sol et du climat, aux goûts de l'habitant, aux besoins des contrées voisines; aussi la plus grande partie du territoire cultivé l'était-elle en rizières quand nous en avons pris possession. Un arrêté de la cour de Hué limitait alors l'exportation du riz aux provinces de l'Annam, la Basse-Cochinchine en était le grenier naturel, et dans la mousson favorable de grandes jonques chinoises remontaient au Tonquin. Quand l'occupation française fit de Saïgon un port franc, les riz y arrivèrent en masse, et ce fut alors que les navires de toutes nations les transportèrent en Chine et au Japon. Les récoltes de la Chine sont annuellement insuffisantes à l'énorme consommation de tant de millions d'hommes; celles du Japon sont incertaines, et firent presque entièrement défaut dans les années 1868-1869 : il en résulta un mouvement commercial considérable et un accroissement sensible dans la richesse du pays. Le numéraire, jusqu'alors d'une extrême rareté, diminua de valeur; l'Annamite, trouvant dans l'exportation à l'étranger le moyen d'écouler ses récoltes à de gros bénéfices, défricha la terre pour la mettre en culture, et si, en raison de l'insuffisance de nos moyens de contrôle, le revenu de l'impôt n'y gagnait pas d'autant, il augmentait cependant chaque jour. On peut expliquer ainsi comment la Cochinchine devint en peu d'années florissante et vivace, soldant une grande partie de ses dépenses, bien qu'elle ne fût pas sûre de sa propre existence, et qu'elle différât entièrement par son administration de ses sœurs aînées des Antilles et de la mer des Indes.

Cette administration devait être aux débuts exempte de tous rouages compliqués; la plus simple était la plus favorable à nos intérêts, c'était aussi la moins coûteuse. Avant tout, il y avait une étude à faire, étude d'autant plus complète que les élémens faisaient absolument défaut. Arrivant dans un pays jusqu'alors inconnu, nous nous trouvions en présence d'un peuple libre qui avait son passé, son histoire, sa législation, et c'était cette nation vaincue de la veille, dont nous ignorions la langue et les mœurs, qu'il fallait nous assimiler. C'eût été s'exposer alors à de graves mécomptes que d'engager avec les susceptibilités nationales une lutte de chaque jour, en cherchant à mettre en pratique les règles ordinaires de notre administration; aussi comprit-on sans peine qu'il fallait se

garder de porter atteinte à l'ordre de choses établi, et se borner à en centraliser le mouvement dans nos mains. Laisser les indigènes à leurs lois, à leurs coutumes, n'intervenir dans leurs affaires que pour régler leurs différends, garantir leurs propriétés, fixer et percevoir l'impôt, entretenir les voies de communication, les créer lorsqu'elles manquaient, tel est en résumé le but que l'on s'est proposé en nommant des officiers du corps expéditionnaire aux postes d'inspecteurs des affaires indigènes. Dire que le système était parfait, ce serait une erreur : il a suffi pourtant jusqu'à ce jour aux besoins restreints du pays, il a donné à sa cause des serviteurs éclairés, rompus aux mœurs annamites et parlant bien la langue, prêts en un mot à rendre d'importans services dans la phase nouvelle où la Cochinchine doit entrer avant peu.

S'est-on rendu compte jusqu'à ces dernières années de l'avenir de notre conquête? A-t-on compris que notre établissement pouvait avoir un autre sens que la prise de possession d'un point militaire important dans l'extrême Orient? Il est permis d'en douter. Tout dans le principe s'opposait aux recherches agricoles : l'agitation du pays, les expéditions fréquentes, l'incertitude où l'on vivait au sujet de la durée d'une occupation dont le maintien était mis en question, incertitude qui entraînait avec elle la pénurie de tout élément colonisateur. Ces causes de trouble ont aujourd'hui disparu, l'œuvre d'établissement semble durable et complète, et la confiance grandit à mesure que le pays révèle sa richesse.

Indépendamment du riz, qui absorbait la grande majorité de leurs cultures, les Annamites plantaient depuis longtemps la canne à sucre avec succès; mûriers, cocotiers, aréquiers, poussaient à peu de frais sur leurs jardins, le poivre et l'indigo réussissaient dans les provinces de l'ouest, on reconnut enfin que le café pouvait aussi sortir de cette terre. La culture du café n'exige pas de grands capitaux; si le planteur dispose d'un revenu mensuel, fût-il minime, il peut aisément l'entreprendre; mais il doit y apporter toute sa patience, un travail incessant, jusqu'au jour où les caféiers ont grandi et rapportent. Quelques hommes courageux voulurent tenter l'épreuve, achetèrent les terrains qui leur offraient les meilleures garanties, s'entourèrent de journaliers chinois ou annamites, et travaillèrent à défricher le sol. La tâche était pénible, le résultat lointain; il fallait lutter contre les rigueurs du climat, se garder des tigres, seuls maîtres jusqu'alors des forêts et des plaines; il fallait enfin vaincre la force d'inertie que l'ouvrier annamite apporte à tout travail. La solitude pour compagne, nul bien-être à l'heure du repos; pour demeure, une case de bambous et de paille, ouverte à toutes les pluies et à tous les soleils, exposée aux incursions des fauves maraudeurs de nuit.

faut rendre honneur à ces hommes qui tracent aujourd'hui la route aux agriculteurs de l'avenir : leur travail a déjà vaincu bien des obstacles; les plantations sont dès à présent en bonne voie d'exécution, il est permis d'espérer que dans peu d'années elles seront en plein rapport.

En 1869, une usine sucrière s'établissait à Bien-hoa, et devenait presque immédiatement la propriété d'une compagnie anglaise. Cette fois, c'était la culture industrielle qui tentait l'aventure. Les Annamites cultivaient la canne aux alentours et portaient leurs récoltes à des propriétaires de moulins qui leur rendaient à un faible « pour cent » du sucre consommable dans le pays, mais absolument impropre à l'exportation en raison de sa mauvaise qualité. On espérait, en s'établissant dans la province, acheter les récoltes ou tout au moins obtenir des cultivateurs qu'ils livrassent leurs cannes à l'usine, qui leur rendrait, dans une mesure relativement avantageuse, des produits également propres à la consommation et à l'exportation. C'était un essai, et, s'il réussissait, la compagnie pouvait réaliser de beaux bénéfices, en attendant le jour où elle travaillerait pour son compte et par ses propres moyens. Le fait attendu ne se produisit pas. En voulant marcher droit au but, on échoua contre les préjugés indigènes; des offres trop brillantes inspirèrent la défiance aux cultivateurs, et les propriétaires de moulins, entretenant à leur profit cet esprit de résistance, n'eurent pas de peine à conserver dans la province le monopole de fabrication. L'usine chôma. Dès le principe, elle était établie sur un pied qui répondait largement au but d'essai que l'on se proposait. Malgré cet insuccès, la compagnie triplait cependant ses moyens de production pendant qu'elle défrichait aux environs une concession destinée à la culture de la canne, et peut-être, en agissant ainsi, commettait-elle la faute de vouloir devancer le progrès.

Faut-il considérer l'insuccès de l'usine de Bien-hoa comme un échec décisif essuyé par l'industrie sucrière en Cochinchine? Nous ne le pensons pas, et la mauvaise chance qui s'est attachée à cette entreprise n'a découragé personne. Une œuvre qui a besoin, ne fût-ce qu'à ses débuts, du concours des indigènes ne saurait marcher à grands pas. Le caractère dominant de ce peuple est une incroyable lenteur, un sentiment inné de méfiance et de répulsion pour tout ce qui diffère de ses traditions et de ses usages, une apathie qui souvent lasse les esprits les plus puissans : pour qui connaît bien l'Annamite, la non-réussite de la première usine n'a rien de surprenant; c'est une épreuve, conséquence assez naturelle des conditions de son établissement. Cette tentative, tout infructueuse qu'elle ait été pour ceux qui l'ont faite, aura rendu service à l'ave-

nir. On a compris les répugnances qu'il y avait à vaincre, et l'administration, soucieuse de l'introduction des cultures industrielles dans le pays, vient d'user de son influence pour assurer pendant quelques années la matière première aux établissemens futurs. Que l'Annamite se rende compte des avantages qu'il en peut retirer, qu'on lui fasse toucher du doigt, car il est prudent en affaires, l'augmentation du rapport, l'immense supériorité des produits, et nous verrons les préjugés disparaître et les portes s'ouvrir largement à de nouvelles entreprises.

La source de richesse est dans le sol, les ennemis les plus déclarés du progrès ne le sauraient nier. Comment la faire jaillir? Comment amener ce beau pays au point de production qu'il semble promettre à un si haut degré?

Faire rendre à un sol et à un peuple par les voies honnêtes et justes tout ce que la nature leur a donné de fécondité et d'intelligence, tel est le but incontestable de la colonisation dans un pays conquis. Dans celui qui nous occupe, la terre ne manque pas à l'homme, c'est l'homme qui lui fait défaut. La Cochinchine doit donc, tout en continuant à produire autant et même plus de riz que par le passé, s'enrichir de cultures nouvelles et de produits d'un plus grand rapport, augmenter en un mot dans une large mesure la valeur de ses exportations : son avenir colonial est là tout entier; mais pour créer dans un pays de grands centres agricoles avec ses moyens propres, il faut que les capitaux abondent, il faut aussi, et ce n'est pas une des moindres conditions de succès, que l'esprit d'entreprise et d'initiative commerciale soit très développé chez l'habitant. Or l'argent manque en Cochinchine : bien que la prospérité de la colonie se soit sensiblement accrue depuis que nous en avons pris possession, l'intérêt légal entre Annamites est environ de 36 pour 100, chiffre énorme et souvent dépassé, car généralement la convention fait seule la loi des parties. Les qualités de l'habitant ne sauraient en rien, il faut le reconnaître, se substituer au capital absent; ses aptitudes sont toutes passives, et ses goûts l'éloignent du progrès.

La Basse-Cochinchine fut, dans le principe de la conquête du Cambodge par les Annamites, colonisée par des gens de la dernière classe et des vagabonds pris dans le Tonkin. Les descendans de ces hommes n'ont rien des qualités viriles d'une race conquérante : capables d'obéir à un mouvement d'entraînement passager, surtout si leur vanité se trouve en cause, ils ne voient dans le travail qu'un effort désagréable. Petits, malingres, rachitiques, ils se montrent en général peu soucieux de ce qui ne peut flatter leur amour-propre, et ce n'est pas sans peine qu'on a pu les amener à cet état

de demi-civilisation où ils vivent aujourd'hui. Demander à ce peuple de refaire immédiatement sous nos yeux son éducation agricole, appeler sans transition ses facultés sur des points nouveaux qu'il ignore, serait un moyen tout au moins douteux d'arriver à nos fins; le temps peut amener les indigènes à participer un jour et dans la mesure de leurs forces au mouvement qui nous préoccupe, mais ce mouvement dès son principe serait immobilisé dans leurs mains. L'élément étranger a compris dans ces dernières années la richesse naturelle du pays; qu'on lui ouvre largement les portes, qu'on lui facilite les établissemens agricoles, les opérations industrielles, il apportera dans la colonie son capital, il y placera ses intérêts, et donnera l'essor à cette transformation de culture vers laquelle doit tendre toute pensée française.

Une source étrangère et puissante d'activité commerciale existait depuis longtemps dans le pays quand nous en sommes devenus les maîtres; nous voulons parler de la colonie chinoise, dont l'origine dans l'Annam remonte à près de deux siècles. Courtiers de commerce, les Chinois transportaient les riz de la Basse-Cochinchine dans les provinces qu'elle approvisionnait; contrebandiers hardis, ils chargeaient leurs jonques aux embouchures des grands fleuves, trompaient ou gagnaient les surveillans des côtes, et réalisaient de beaux bénéfices à Singapour et à Hong-kong; marchands ingénieux, artisans habiles, ils détenaient le petit commerce et l'industrie du pays sans que les indigènes fissent rien pour les leur enlever. Vivant sous la loi de l'empire, groupés suivant leurs origines et leurs dialectes en congrégations dont chacune avait un chef responsable vis-à-vis du mandarin de la localité, ils payaient l'impôt comme les Annamites et se mêlaient à eux. L'administration française n'a rien changé à cet état de choses; les Chinois, nombreux en Cochinchine, y sont, comme par le passé, soumis à la loi annamite et groupés en congrégations. Leur rôle dans la colonie est d'une sérieuse importance : comme autrefois, ils ont à peu près le monopole des transactions commerciales de l'intérieur, ceux des transports de marchandises sur les rivières et du petit commerce dans les centres populeux; leurs ouvriers rendent à Saïgon de grands services, la ferme de l'opium, celle des jeux, de l'eau-de-vie de riz, sont entre leurs mains. Plusieurs ont réalisé des fortunes immenses, et sont prêts à tout entreprendre. Mariés le plus souvent dans le pays, ils y ont leurs intérêts, leurs habitudes; ils font pour ainsi dire partie intégrante de la population indigène, qui doit forcément s'améliorer sous leur influence, car ils en sont l'âme et la vie.

Jusqu'à ces derniers temps, on a paru se montrer hostile ou tout au moins peu sympathique au développement étranger dans la co-

lonie. Il en faut chercher la cause dans la nature de cette administration presque rudimentaire établie aux débuts de la conquête, qui répondait aux besoins du jour, et ne pouvait suffire à des intérêts plus complexes et plus généraux. Il fallait, pour entrer dans la voie nouvelle, remanier franchement cet état de choses avec lequel on avait vieilli, qui pour beaucoup d'esprits semblait avoir atteint toute la perfection désirable de fonctionnement. On se demandait si l'heure était venue, on reculait devant les difficultés qui allaient se présenter.

Tant qu'il ne s'agira pour l'administration intérieure que de régler les questions litigieuses entre Annamites et Chinois, le système des inspections, tel qu'il a été conçu tout d'abord, pourra faire face aux besoins de la cause; il deviendra certainement insuffisant le jour où les intérêts étrangers et indigènes se trouveront en présence. On a donc songé avant tout à créer sur des bases sérieuses un corps d'inspecteurs civils, et à transformer des emplois qui, jusqu'à ce jour, n'ont été souvent que temporaires en une carrière exclusive offrant de larges avantages pour prix des connaissances requises, des dangers à courir et des services rendus. Les nominations émanneraient du chef de l'état; nul ne serait admis à se présenter, s'il ne sortait des grandes écoles du gouvernement, s'il n'avait occupé une position libérale exigeant des études sérieuses, ou, à défaut de ces conditions, s'il n'était muni des diplômes des deux baccalauréats. Les limites d'âge seraient fixées de vingt à vingt-huit ans. Après un stage employé dans une école spéciale de Saïgon à apprendre la langue, le code annamite, et à se familiariser avec les coutumes du pays, les candidats subiraient un examen et seraient nommés titulaires dans le corps ou ajournés, suivant leur mérite. L'avancement en classe aurait lieu par rang d'ancienneté et sur les propositions de choix du directeur de l'intérieur, approuvées par le gouverneur; un temps de service déterminé donnerait droit à une retraite suffisante pour assurer le repos.

Telles sont les bases du projet récemment soumis à l'approbation de la direction des colonies; on peut prévoir dès à présent que les objections ne lui seront pas épargnées. Des appointemens élevés dans des positions relativement inférieures, des retraites acquises après un maximum de douze ans de service et surpassant celles de nos officiers-généraux, ce sont là des faits sans précédens dans les annales administratives, et, bien que les frais qui en seront la conséquence doivent être à la charge du budget local, la question de principe en sera vivement émue. Quiconque a vécu en Cochinchine sait les risques que l'on y court; sans être absolument malsain, le climat affaiblit rapidement les Européens, et l'on peut dire, sans

s'avancer beaucoup, que les années y comptent double; mais on commet trop souvent en France l'erreur de vouloir ramener nos colonies à un type unique, et de croire que les besoins des unes répondent aux besoins des autres. Cet esprit d'assimilation aurait plus que partout ailleurs de fâcheux effets en Cochinchine. Nous avons affaire à un pays nouveau, différant entièrement de ceux que nous avons depuis longtemps l'habitude d'administrer; les traditions seraient insuffisantes en présence de nécessités inconnues jusqu'à ce jour, et doivent faire place à des mesures directement appropriées au caractère de notre jeune colonie. La formation du nouveau corps d'inspecteurs comblerait en quelques années bien des lacunes du système actuel, et donnerait à tous de sérieuses garanties pour l'avenir. La carrière qui s'ouvrirait ainsi aux esprits aventureux, aux âmes bien trempées pour l'absence, ne serait dépourvue ni d'intérêt ni de charme; on souffre sur cette terre, mais nul ne l'a connue sans l'aimer, sans demeurer pénétré de l'importance des destinées qui peuvent s'ouvrir devant elle.

Nous avons dit que les indigènes et les Chinois restaient justiciables des lois de l'empire d'Annam, dont l'application, surtout dans les cas graves, était laissée aux mains des inspecteurs. En songeant à créer dans un pays nouveau les établissemens industriels et des centres agricoles, on se préoccupe avant tout des conditions et de la législation du travail dans ce pays. Telle fut en effet la question qui s'imposa quand les premiers colons européens vinrent s'établir sur les concessions qu'ils voulaient exploiter. L'Annamite, souvent pressé par les besoins du jour, contractait un engagement presque avec répugnance, travaillait mollement, exigeait une surveillance incessante, disparaissait un jour et ne revenait pas. On avait alors recours au code annamite, qui s'expliquait ainsi : si le travailleur n'a d'autres engagemens vis-à-vis de la partie plaignante que ceux de son contrat, il est libre de le rompre; s'il est débiteur, il doit le travail au créancier jusqu'à l'extinction de sa dette. La loi était formelle, on ne pouvait transiger avec elle; le propriétaire voyait donc les bras lui échapper, et par ce fait même ses intérêts se trouvaient en péril.

Les travailleurs annamites répondent mal aux besoins d'une exploitation. Peu faits pour travailler en communauté, ils préfèrent se placer, même à un salaire inférieur, sous la dépendance d'un propriétaire indigène que d'encourir la surveillance et les réprimandes des Européens. Sans parler du faible rapport de ces bras sans vigueur, ces bras eux-mêmes sont rares en Cochinchine, et ne pourraient suffire à la culture nationale et aux exigences de plusieurs grands centres agricoles établis dans le pays. On devra

donc songer, pour ce double motif, à se procurer par la voie de l'immigration des travailleurs étrangers, et les Chinois sont incontestablement les meilleurs que l'on puisse appeler à soi. Là encore on se trouve en présence des facilités que le code annamite donne à la non-exécution des contrats; cette fois les risques sont plus grands pour le propriétaire. Les Chinois se soutiennent et s'entr'aident, chaque congrégation a pour ainsi dire son esprit de corps poussé au plus haut point. Nul doute que le débiteur ne soit mis promptement en mesure de se libérer de sa dette, si ses intérêts le rappellent en Chine, ou s'il a l'occasion de contracter un engagement plus avantageux.

La loi française, pas plus que la loi annamite, n'apportait de restrictions à la liberté du travail, et, quelques années après l'abolition de l'esclavage dans nos colonies, les propriétaires se trouvaient dans le plus grand embarras. On se vit donc dans la nécessité de régler les rapports des propriétaires avec les travailleurs, et de déterminer d'une manière plus efficace leurs obligations réciproques. Un décret parut en 1852, relatif aux travailleurs immigrant dans les colonies françaises, et les rendant passibles d'une peine individuelle lorsque sans raisons valables ils manquaient aux engagemens de leurs contrats. Ce décret n'a pas été promulgué en Cochinchine. Aucune entreprise n'avait encore eu directement recours à l'immigration, et le besoin n'était pas immédiat. Aujourd'hui la nécessité d'une loi sur le travail paraît évidente, l'administration s'est mise à l'étude, et doit donner incessamment aux propriétaires les garanties qu'ils réclament.

Là ne s'est pas bornée la sollicitude qu'apporte l'administration au développement des idées nouvelles, et la foi fervente qu'elle a dans les destinées du pays s'est manifestée par des actes de haute importance.

Une question d'intérêt immédiat préoccupait depuis quelque temps les esprits soucieux de l'avenir. On se sentait un peu perdu dans ce vaste pays; les voies de communication existaient bien, multipliées à l'infini, mais les moyens de transport étaient insuffisans. Il y avait là pour le présent un obstacle aux opérations militaires, si elles devenaient nécessaires, et pour l'avenir une entrave évidente aux opérations industrielles et agricoles. Le contre-amiral gouverneur actuel de la Cochinchine, frappé des inconvéniens d'un pareil état de choses, vient de prendre l'initiative de l'opération la plus considérable qui ait été faite dans le pays depuis que nous l'occupons : la création d'une ligne de bateaux à vapeur destinés à établir des communications fréquentes entre nos provinces et le Cambodge, tout en reliant entre eux par un service régulier les dif-

férens points de notre territoire. On ne pouvait prendre une mesure qui fût plus favorable au développement de l'œuvre de colonisation et à l'unification du pays dans nos mains; aussi a-t-elle été accueillie par l'assentiment de tous.

Les transports de troupes et de matériel se sont faits jusqu'à ce jour par des canonnières et des chaloupes. Les petites canonnières de guerre, en station dans les provinces, circulent seules sur les fleuves et les canaux, prêtant leur appui moral, au besoin leur concours effectif, aux inspecteurs, souvent éloignés de tout poste militaire capable de les protéger. Malgré l'activité que déploient ces petits navires, leur nombre, restreint par les exigences du budget de la flotte est insuffisant pour une circulation aussi fréquente qu'on pourrait le désirer. Des semaines, parfois des mois, s'écoulent sans que les riverains des grands fleuves aperçoivent notre pavillon et sentent notre influence. Les canonnières et leurs gros canons sont bien connus, il est vrai, des Annamites; il suffit ordinairement de la présence de l'une d'elles dans une province pour que les gens mal intentionnés, voleurs de grands chemins ou autres, se tiennent prudemment dans le fond de leurs barques; toutefois il est regrettable, — et l'on a pu le reconnaître à l'époque où les insurrections étaient fréquentes, — que la surveillance générale ne soit pas plus étendue.

Le passage hebdomadaire ou tout au moins bi-mensuel de grands navires à vapeur faisant escale à différens points de leur parcours doit forcément remédier à cet état de choses, ouvrir, pour ainsi dire, bien des contrées où l'on ne nous connaît pas, et nous donner les moyens pratiques d'en visiter d'autres que nous ne connaissons guère. Il est en effet aujourd'hui assez difficile de voyager en Cochinchine, et les difficultés sont naturellement d'autant plus grandes que l'on est moins au courant des allures du pays. Le moindre déplacement prend les proportions d'une expédition, d'un voyage de découverte : il faut fréter une barque, emporter ses vivres, avoir un guide, un interprète, profiter des marées, dormir en compagnie d'insectes qui souvent sont fort gênans. Les touristes y trouvent leur compte, et pour eux rien n'a plus de charme que ces voyages en bateau, la nuit, sous le ciel étoilé, sur ces rivières bordées de verdure où l'on glisse sans bruit, comme des ombres. Les gens pressés, les gens d'affaires, sont moins sensibles à ces beautés; tant de lenteur les arrête, et de nombreux voyageurs de passage en Cochinchine en sont partis sans la connaître, faute de moyens commodes et rapides de se déplacer. Les bateaux de la compagnie que va subventionner le budget local permettront de se rendre promptement et sans peine de Saïgon sur tout autre point :

à l'heure où les intérêts agricoles sont en question, c'est là un fait d'une sérieuse importance. La compagnie s'engage à transporter pour le compte de l'état, dans des limites fixées par un cahier des charges, les troupes, le matériel, les dépêches et le numéraire; en cas de force majeure, comme celui de troubles graves à réprimer, le gouvernement se réserve le droit absolu de réquisition sur les bateaux. Le budget de la Cochinchine doit subventionner pendant neuf années l'entreprise, et l'on a pu s'effrayer tout d'abord de cette lourde charge imposée à la colonie. La totalité de la subvention atteint un chiffre assez élevé; mais, pour assurer l'établissement du nouveau service sur des bases solides, ne fallait-il pas venir largement en aide à ses débuts, et prévoir que dans le principe ses bénéfices seraient insuffisans à couvrir les dépenses? Ces bénéfices ne proviendront en effet que du transport des produits indigènes expédiés des provinces de l'ouest et du Cambodge, et, dans une proportion bien moindre, des passages de Chinois, d'Annamites et d'Européens. Or, dans un pays où les voies de communication sont des rivières et des canaux, où les jonques chinoises ont en partie le monopole du transport des marchandises, chaque propriétaire possède tout au moins une barque, et plusieurs années s'écouleront avant que le progrès ait rallié à lui des esprits méfians et lents à concevoir les bienfaits des idées nouvelles. Les bateaux seront construits en France avec des capitaux français, ils commenceront leur service dans les premiers mois de l'année 1873, et l'on peut prévoir qu'ils auront en Cochinchine un rôle analogue à celui des voies ferrées lors de leur établissement en Europe.

Le 1er août 1871, le télégraphe a mis la Cochinchine en communication directe avec la France, Hong-kong et Singapour. Il serait inutile de dire ici les avantages qu'en peut retirer la colonie. Si le câble anglais qui relie Singapour à Hong-kong avait passé devant nos côtes sans avoir de ramification avec elles, c'eût été pour notre possession un échec grave, un préjudice sérieux aux intérêts de son avenir. Le gouvernement a tout mis en œuvre pour amener la compagnie à traiter avec lui, et ses efforts ont pleinement réussi : un câble annexe de la grande ligne vient aboutir au cap Saint-Jacques. Ce résultat a été obtenu sans qu'il ait été nécessaire d'engager le budget de la colonie. La compagnie n'a réclamé que l'adoption de ses tarifs et l'établissement d'un poste télégraphique au point d'aboutissement du câble; elle a fait preuve en cette circonstance d'un esprit de modération auquel nous devons rendre pleine justice. La création d'une ligne de bateaux à vapeur qui rappelleront sur nos rivières les *steamers* des fleuves d'Amérique, l'organisation d'un service télégraphique reliant la colonie à la métropole et aux pos-

sessions anglaises des mers de Chine, sont deux grands faits qui marqueront dans l'histoire de la Cochinchine française, et donneront à son développement commercial une vigoureuse impulsion.

Nous avons exposé sommairement quelle avait été la nature des tentatives agricoles et industrielles faites dans le pays, nous avons dit les obstacles qu'elles avaient rencontrés et rendu compte des mesures prises par l'administration pour en diminuer le nombre. Il nous reste à parler du mouvement qui se prépare, et dont les élémens sont en grande partie rassemblés aujourd'hui.

C'est sur les cultures industrielles et principalement sur celle de la canne que se porte l'attention des capitalistes; toutes les conditions d'une riche exploitation sucrière paraissent en effet réunies sur notre territoire. A Bourbon, aux Antilles, le propriétaire doit faire venir de l'extérieur ses mules, leur nourriture et celle de ses travailleurs; fréquemment il est obligé, pour sauver ses récoltes, de consacrer une partie de ses capitaux à l'établissement d'irrigations artificielles, ces récoltes elles-mêmes ne se font que tous les vingt mois. En Cochinchine, on a sous la main les buffles, puissans auxiliaires de l'homme, qui les nourrit à peu de frais; le travailleur y trouve largement à vivre, une saison de pluies abondantes semble garantir le succès; les récoltes sont plus fréquentes, les voies de communication généralement assurées, et les transports peu coûteux.

Quelques esprits, frappés de ce concours des chances les plus favorables à l'industrie sucrière, ont paru surpris que le gouvernement ne se mît pas à l'œuvre pour en tirer immédiatement tout le parti possible, et, s'appuyant des résultats obtenus par les Hollandais à Java, ont exprimé le vœu que la culture de la canne devînt en Cochinchine la culture d'état. Sans entrer dans la discussion des mesures indiquées par les spécialistes comme étant les plus propres à dégager les finances de la colonie de toute allocation métropolitaine, nous pensons que l'application de ces mesures, surtout à l'époque où elles ont été proposées, eût jeté le gouvernement dans les embarras les plus graves. A Java, le gouvernement hollandais n'a fait que se substituer au gouvernement indigène, dont les exigences fiscales ne laissaient à l'habitant qu'une faible jouissance de la propriété. Une substitution du même genre s'est bien produite en Cochinchine, et l'administration française a remplacé celle de la cour de Hué; mais les conditions d'existence de la population conquise étaient entièrement différentes. L'Annamite était agriculteur, propriétaire, homme libre : devenus ses maîtres par le droit d'une conquête que justifiaient les intérêts de la civilisation, nous nous efforçons de lui prouver qu'il n'a pas cessé d'être libre, qu'il

est plus libre que jamais; modérés dans notre administration, nous n'avons parlé jusqu'à ce jour qu'au nom du progrès que nous apportions et dont nous promettions les bienfaits. Pouvait-on changer tout à coup de langage, alors que l'on venait de se rendre un compte exact de la richesse du pays, et substituer à une ligne de conduite qui déjà portait ses fruits le régime de l'arbitraire? La France a tenu à honneur de laisser aux idées civilisatrices le soin d'achever sa conquête; c'est par le développement de ces mêmes idées qu'elle fera rendre à ce sol tout ce que la nature lui a donné de fécondité. L'indigène est lent, apathique, insouciant de son bien-être, ignorant des causes qui peuvent l'augmenter : travaillons à répandre l'instruction dans ce pays, dont nous avons pris la tutelle; que les résultats de notre travail fassent naître chez ses anciens possesseurs le désir de nous imiter. Hâtons le progrès, rendons-le clair aux yeux de tous, mais ne l'imposons pas; ce serait tuer la poule pour avoir les œufs.

Le mouvement s'opère lentement sans doute, et l'on comprend que les premiers pas aient été les plus difficiles; on peut cependant constater dès à présent un état d'amélioration sensible dans l'esprit des populations. Les écoles se multiplient, les enfans y apprennent assez rapidement à connaître les caractères de notre écriture et les premiers élémens d'arithmétique et de géométrie. L'état civil vient d'être établi pour les villages; il contribuera puissamment à relever le niveau moral des classes inférieures, trop souvent oublieuses de leur dignité sociale. La vaccination est rendue obligatoire, et le pays, jusqu'à ce jour sans défense contre les ravages de la variole, verra bientôt diminuer la mortalité qu'elle y cause. Les Annamites ont compris l'importance de ces mesures, si directement appropriées à leurs intérêts, et les ont acceptées sans répugnance. Aux alentours des centres que nous occupons, la condition de l'habitant s'améliore : là où n'existaient que des cases de paille s'élèvent aujourd'hui des maisons de bois, et déjà quelques propriétaires commencent à bâtir en pierre.

Un missionnaire parcourait un jour les provinces pour y répandre la vraie foi. Arrivé dans un village, il monta sur une borne et se mit à enseigner les beautés de la religion du Christ. L'auditoire restait froid. Un Annamite influent dans le pays, dévoué à notre cause, passait par là, et, voyant de quoi il s'agissait, lui dit : « Permettez-moi de parler à ces gens. » Il monta sur la borne et s'exprima ainsi : « Avant l'arrivée des Français dans l'Annam, vous n'aviez pas d'impôts fixes à payer, mais vous devez pourtant vous souvenir que fréquemment l'on vous prenait autant de sacs de riz, autant de poules et de porcs qu'on en voulait bien prendre; aujour-

d'hui vous savez exactement à quoi vous en tenir : tout est réglé, et vous vivez en paix. L'administration nouvelle vaut donc mieux que l'ancienne. Les fusils que les Français ont donnés aux miliciens vos camarades sont bien préférables aux vôtres, et vous n'ignorez pas que les Français ont des fusils bien préférables à ceux des miliciens. Le gouvernement des nouveaux maîtres est plus sage que celui des Annamites, leurs armes sont plus redoutables que vos armes, leur religion doit être meilleure que la vôtre, et vous ne pouvez que gagner à la suivre. » Chacun se rendit à l'évidence, et le missionnaire eut gain de cause.

La morale de cette histoire est simple. L'Annamite a besoin de raisons palpables pour être convaincu; lorsque les avantages de nos idées se présentent à son esprit sous la forme d'un résultat bien net, il s'y range volontiers, et sa confiance grandit d'autant pour l'avenir. C'est ce qui attend l'extension de la culture de la canne et la manipulation soumise aux procédés européens. Déjà le mauvais vouloir et la défiance des propriétaires de la province de Bien-hoa ont en grande partie disparu; les récoltes, qu'ils refusaient de livrer au travail de notre industrie, ils sont aujourd'hui disposés à les porter à l'usine. Les plus obstinés ont cédé à la perspective d'une indemnité. C'est un grand pas vers le progrès; les moulins européens de Bien-hoa, depuis longtemps inactifs, pourront fonctionner avant peu et donner aux Annamites la preuve évidente de leur supériorité.

De nouveaux établissemens se préparent, et il est à prévoir que dans un avenir peu éloigné une bonne partie des récoltes de la province sera manipulée dans nos usines. Une concession de 25,000 hectares a été faite par l'état à l'un des capitalistes les plus influens dans les mers de Chine par son crédit et sa connaissance approfondie des questions agricoles. Cette concession, dont les terrains doivent être choisis parmi les plus propres à la culture de la canne, sera mise en commencement d'exploitation dans le courant de l'année 1872. La ferme du travail sur les plantations sera donnée aux Chinois immigrés. Le fait n'est pas sans importance pour les intérêts de la colonie, car il marque le point de départ de l'immigration des travailleurs chinois en Cochinchine, où les bras sont insuffisans à faire rendre à la terre tout ce qu'elle peut et doit produire un jour. Plusieurs centaines de mille hectares sont appropriés dans nos provinces à la culture de la canne, et là ne se borne pas la richesse du sol. Le tabac, l'indigo, le coton et les autres plantes textiles, réussissent sur presque tous les points du territoire, et seront un jour pour le pays une source puissante de productions industrielles.

Les opérations considérables dont quelques hommes entreprenans soutenus par le comptoir d'escompte de Saïgon assument aujourd'hui la responsabilité intéressent vivement l'esprit public. Si le résultat répond aux espérances que tout porte à concevoir, la culture nouvelle gagnera rapidement du terrain. Les agriculteurs de nos colonies sucrières prodiguent depuis longtemps leurs efforts sur un sol trop souvent appauvri, mal sans remède en raison du peu d'étendue des terres à mettre en exploitation; beaucoup d'entre eux n'hésiteraient plus sans doute à venir apporter en Cochinchine leurs capitaux et leur expérience des cultures industrielles. Les plantations de café et de poivre, les productions telles que l'indigo et les matières textiles, qui n'exigent pas, comme la culture et la manipulation de la canne, une première mise de fonds considérable, offrent un large champ à l'initiative des cultivateurs, aux établissemens plus restreints; le développement de ce genre de travaux aurait l'heureux effet de répandre dans l'intérieur l'élément européen et d'affirmer aux yeux des indigènes la valeur de nos moyens d'action. L'Annamite se groupera sans peine autour de ces petits centres d'exploitation, plus à portée de ses facultés que les vastes entreprises; témoin de nos succès, ne comprendra-t-il pas les avantages de ce travail de grand rapport, transformé devant lui en riches produits d'exportation? N'est-il pas permis d'espérer qu'un jour, comme les Indes hollandaises, la Cochinchine arrive à de subvenir dans une large mesure aux besoins de la métropole?

On a parlé, dans les temps d'infortune que nous venons de traverser, d'abandonner aux vainqueurs notre colonie naissante. C'eût été pour la France une immense perte, et cependant l'esprit public n'en eût pas compris la grandeur. On connaît peu la Cochinchine, elle n'a d'autre histoire que celle de la conquête, et c'est à peine si quelques statistiques ont donné une idée de l'étonnante fertilité de son sol. Au lendemain de tant d'épreuves, la vérité doit se faire jour. Travailler sans relâche, accroître nos productions, nous créer des ressources nouvelles, telle est aujourd'hui la loi qui nous est faite; elle s'impose à tous les cœurs vaillans qui n'ont pas désespéré comme le seul moyen de relever nos ruines, d'effacer nos désastres. La Cochinchine est ouverte aux hommes d'initiative et d'intelligence; elle peut avec leur concours contribuer puissamment à l'œuvre de réparation.

***

Saïgon, septembre 1871.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1871.

Ces heures d'hiver où finit une triste année serrent le cœur et l'esprit. On revoit involontairement d'un coup d'œil tout ce que peut contenir d'épreuves une si courte période du temps. A pareil jour, il y a un an, la France épuisait les rigueurs de la fortune ennemie. L'étranger foulait nos champs dévastés sous les pieds de ses chevaux et de ses légions, touchant par ses armées à l'Océan et aux Alpes, dépassant la Loire dans ses incursions. Nos généraux et nos soldats improvisés se battaient encore vers Le Mans, à Bapaume ou à Villersexel, s'efforçant de remplacer leurs aînés de Sedan, de Strasbourg et de Metz, captifs en Allemagne. Les démagogues de Lyon et de Marseille criaient et faisaient des comités de salut public, c'était leur manière de chasser l'ennemi. Le pays éperdu regardait avec angoisse arriver sur lui la tempête de feu et de fer que rien ne semblait pouvoir conjurer, il commençait à se défier de ces victoires qu'on lui promettait sans cesse dans des bulletins retentissans, et qui se changeaient invariablement en défaites. Paris résistait toujours, investi, serré, inexpugnable dans ses murs, et malgré tout ce qu'on a fait pour effacer l'honneur du premier siége, c'est un temps qu'il ne faut pas oublier. Paris seul, abandonné, ne communiquant avec le monde que par les airs, Paris résistait, cruellement éprouvé déjà, souffrant du bombardement, des approches redoutables de la faim, du froid qui sévissait, et ceux qui souffraient le plus, ce n'étaient pas les agitateurs bruyans, les instigateurs de la lutte à outrance et des sorties en masse; c'étaient tous ces humbles et pauvres êtres des cités désolées, les femmes et les enfans, qu'on voyait quelquefois sous une atmosphère glacée, les pieds dans la neige et dans la boue, attendant des heures entières une maigre ration. On n'était pas précisément « régénéré et antique, » comme le disait M. Gambetta dans son langage amphigourique; on était résolu et calme, on bravait sans affectation la souffrance et le péril, on s'étourdissait un peu et on attendait. Qu'allait-il arriver

cependant? On était à quelques jours du dénoûment, on n'entrevoyait point encore ce terrible inconnu dont chaque heure nous rapprochait. Non certes, on ne distinguait à si courte distance ni la défaite du Mans, ni le revers de Saint-Quentin, ni la catastrophe de l'armée de l'est, ni la chute prochaine de Paris. Avant que le mois ne fût écoulé, tout allait être accompli, et après la guerre étrangère c'était la guerre civile qui allait être allumée par des passions sans pitié pour la France. 1er janvier 1871! voilà une date dont nous nous souviendrons, voilà une année nouvelle qui commençait dans des conditions étranges pour la ville de l'intelligence et des arts, des fêtes et des plaisirs, sans parler de ce qui l'attendait encore. C'était cependant ainsi, et auprès de ce qui se préparait, si on avait pu le prévoir, le bombardement allemand aurait paru une façon presque supportable de célébrer le renouvellement de l'année.

Avoir vu en quelques mois les Prussiens et la commune, c'est la destinée de Paris dans cette néfaste période de 1871. Avoir échappé au double fléau, aux plus meurtrières violences d'une crise à la fois extérieure et intérieure, se retrouver avec d'immenses désastres à réparer sans doute, mais en même temps avec la liberté relative de ses forces et de ses résolutions, c'est presque une victoire pour la France. Ces événemens qui étaient devant nous il y a un an, que nous avions à traverser dans le sang et le feu pour arriver à la paix, à la paix avec l'étranger et à la paix avec nous-mêmes, ces événemens en effet sont maintenant derrière nous. Ils pesaient de tout leur poids sur le pays, ils étaient notre fatalité au 1er janvier 1871; ils ne sont plus qu'un amer souvenir à cette heure où nous allons entrer dans une année nouvelle qui a la fortune de commencer sous de moins sombres auspices, que nous sommes les maîtres d'employer utilement à relever la patrie française, à dégager tous ces germes de vie nationale qui n'ont été que pour un moment enfouis et comme dissimulés sous les ruines. C'est là la différence entre le 1er janvier 1871 et le 1er janvier 1872.

Saluons-la donc cette année nouvelle, qui peut être meilleure, si nous le voulons, qui sera ce que nous la ferons. Saluons-la, non pas d'un cœur léger et triomphant, mais avec le souvenir des mauvaises heures que nous avons passées, avec le sentiment vrai de la condition qui nous est faite, avec une bonne volonté exempte d'illusion comme de défaillance. Assurément la situation telle qu'elle apparaît aujourd'hui, au commencement de 1872, cette situation reste sous bien des rapports obscure et difficile: on voudrait s'y méprendre qu'on ne le pourrait pas, qu'on se sentirait à chaque instant rejeté en face de la réalité cruelle. Oui, il y a bien des problèmes à résoudre, bien des écueils à éviter, bien des passions à soumettre, bien des blessures à guérir. La fatalité des choses nous a laissé une véritable liquidation morale, politique et matérielle à poursuivre, en même temps que la liberté complète et dé-

finitive de notre sol à reconquérir. Du moins cette fois le roi Guillaume ne tient plus ses réceptions du jour de l'an à Versailles pendant que la France et Paris en sont à se chercher sans pouvoir se rejoindre. Il y a une assemblée et un gouvernement qui représentent le pays dans son unité nationale; nous n'avons plus trois cent mille captifs en Allemagne. La hideuse sédition, sans être absolument vaincue, est désarmée, contenue, et ne menace pas d'achever l'œuvre destructive de la guerre étrangère. On n'en est plus enfin à ces terribles momens où, selon la saisissante expression que M. le président de la république employait hier encore, on était tenté de fermer les yeux pour ne point voir, en se demandant comment on sortirait, si même on pourrait sortir de l'effroyable abîme ouvert tout à coup par les événemens. Le pays, en un mot, a retrouvé le droit et la possibilité de respirer un instant, et, comme M. Thiers le disait dans son dernier message avec une raison politique supérieure, si l'on veut être juste pour ce qui existe, si l'on veut mesurer avec équité le chemin qu'on a parcouru, les efforts qui ont été accomplis, il faut se reporter à dix mois en arrière, il faut remettre en présence ces deux dates du dernier jour de décembre 1870 et du dernier jour de décembre 1871, qui résument toute une histoire.

La France en est là aujourd'hui, plus qu'à demi libre sans doute, dégagée de la plus dure étreinte de cette fatalité qui s'était abattue sur elle, heureuse après tout de se retrouver en paix au lendemain d'une telle crise, mais en même temps ayant devant elle l'œuvre la plus laborieuse, la libération de son territoire à compléter, ses finances à remettre au niveau de ses charges, son organisation publique à refaire. Que cette œuvre pratique et nécessaire doive rencontrer bien des obstacles, qu'elle soit exposée à se compliquer de toute sorte d'incidens imprévus, des contradictions ou des impatiences des partis, des difficultés que l'étranger lui-même peut susciter, on ne le sait que trop; il faut s'y attendre et s'armer d'une patiente résolution pour cette lutte d'un nouveau genre où la modération, le bon sens, l'esprit d'abnégation, peuvent seuls triompher de tous les embarras d'une formidable crise nationale. Si la France était trop prompte à l'illusion et à l'oubli de ses récentes infortunes, M. de Bismarck se chargerait de la ramener de temps à autre au sentiment de la réalité; il nous rappellerait au besoin qu'il occupe encore six de nos départemens, que nous lui devons beaucoup d'argent, que tout n'est point fini entre la France et l'Allemagne. C'est ce qu'il vient de faire tout récemment avec une brutalité calculée dans une dépêche qu'il a chargé M. d'Arnim de nous communiquer, et où il prend prétexte de l'acquittement par des jurys français de deux individus accusés de meurtre contre des Prussiens. M. de Bismarck ne se contente pas de mettre en état de siége les départemens occupés, il menace pour l'avenir de prendre des otages français, si on lui refuse l'extradition des accusés qu'il lui plaira de réclamer, et à la dernière extrémité il laisse même entrevoir l'éven-

tualité de « mesures plus étendues. » Le chancelier allemand ne dédaigne pas de nous prévenir que, d'après ces circonstances, il considère comme prématuré « l'espoir de voir renaître entre les deux pays la confiance réciproque, » tout cela parsemé des aménités habituelles sur l'extinction de l'idée du droit dans la nation française, sur l'éducation morale et le sentiment de l'honneur particuliers au peuple allemand. M. de Bismarck a tenu sans doute à ne pas nous laisser commencer l'année nouvelle sans nous adresser le témoignage de ses sentimens, d'ailleurs bien connus et peu faits pour nous surprendre; il nous a envoyé sa carte de visite, et à celle-là du moins M. Thiers disait hier qu'il était de notre dignité de ne répondre que par le silence.

C'est qu'en effet il est des situations où il n'y a rien à répondre, où l'outrage gratuit n'offense pas plus celui qui le reçoit qu'il n'honore celui qui se le permet. M. de Bismarck a l'orgueil de ses succès, il se figure avoir conquis le droit de tout dire, et il abuse naturellement de son droit. Il croit utile de rajeunir de temps à autre sa popularité en donnant une expression à toutes ces animosités violentes, passionnées, et même quelquefois ridicules, dont la France est maintenant l'objet en Allemagne, qui sont devenues de véritables lieux-communs au-delà du Rhin. C'est sa politique, c'est sa manière d'apaiser les haines, de travailler à faire renaître « entre les deux pays la confiance réciproque : » libre à lui, quoiqu'en vérité ce soit assez peu sérieux pour un homme d'état qui pourrait avoir autre chose à faire en ce moment que de diffamer la France. Le chancelier allemand se conduit aujourd'hui comme un autre victorieux qui de son temps valait à lui seul M. de Bismarck, M. de Moltke et l'empereur Guillaume réunis, comme on l'a dit un jour à Versailles, qui traita la Prusse avec une rudesse fort peu prévoyante et fort peu profitable. Ce victorieux, dans l'ivresse de la force, commit l'indignité de couvrir d'ironiques outrages une souveraine aimable et populaire qui avait peut-être poussé à la guerre, la reine Louise de Prusse, la propre mère du roi actuel. Qui a le plus souffert dans sa gloire de ces indignités? Est-ce celle qui en était la victime? N'est-ce point celui qui se les permettait et qui laissait répéter, qui répétait lui-même les grossières confidences de ses agens? La victime dévouée aux ironies outrageantes, la reine Louise, pour ces victorieux qui s'appellent M. de Bismarck et les Allemands, c'est aujourd'hui la nation française, cette malheureuse nation qui a naturellement tous les défauts et même tous les vices. Il faudrait cependant s'entendre, il faudrait en finir avec toutes ces polémiques tudesques sur l'immoralité française, sur ce qu'on appelle élégamment au-delà du Rhin la « pourriture parisienne! » On dirait, à entendre cette teutomanie pudibonde et grotesque, que l'immoralité, dans ses voyages à travers le monde, a fini par s'établir exclusivement en France. Elle est malheureusement en France sans doute, elle y est beaucoup trop, et elle est en Allemagne au moins autant qu'en

France, à Berlin, à Munich et dans les grandes villes d'outre-Rhin autant qu'à Paris. Plus d'un Allemand au sens rassis, à l'esprit moins troublé par la fumée d'une victoire imprévue, commence à s'en apercevoir. On n'a qu'à consulter certaines statistiques, certaines publications récentes, et même les journaux, pour voir que cette prétendue pureté germanique et ces vertus de famille dont on parle tant depuis Tacite sont de vieilles histoires, — que, s'il y a encore des juges à Berlin, il y a aussi tous les vices qu'on reproche à notre civilisation française. Ce qui manque par exemple chez ces victorieux moralistes qui ne savent voir que la corruption de leurs voisins, c'est l'esprit, puisque de pesans pédagogues, sur la foi d'un titre qu'ils n'entendent même pas, prennent des livres inoffensifs destinés aux enfans pour de la littérature du demi-monde.

Laissons ces vaines querelles indignes de deux peuples entre lesquels on s'efforce de souffler la haine dans un intérêt d'ambition et de conquête. L'Allemagne est l'Allemagne, la France est la France, et elle n'a point épuisé sa vieille séve de générosité, de dévoûment et d'héroïsme. Après cela, M. de Bismarck, qui nous donne des leçons si opportunes sur le droit, sur l'éducation morale du peuple allemand, sans parler du bon goût, qui ne lui est pas moins particulier que le sens moral, M. de Bismarck fera ce qu'il voudra ou ce qu'il pourra. Il peut, s'il le veut, offrir à l'Europe le spectacle d'un gouvernement élevant l'outrage à la hauteur d'une diplomatie et appliquant la loi des otages à de malheureuses populations sans défense. Nous ne prétendons pas lui prouver qu'il dépasse son droit, il rirait de nous. Il résulte seulement de tels incidens un devoir plus étroit pour le patriotisme français, qui plus que jamais doit comprendre que ce n'est pas le moment de se livrer à toutes les fantaisies, que tout ce qu'on peut se permettre de violences, d'excès ou d'imprudences, est payé par des compatriotes laissés temporairement sous la domination étrangère. C'est à tous ceux qui aiment sérieusement leur pays de se souvenir sans cesse qu'il y a aujourd'hui un intérêt auquel tout doit être subordonné, l'intérêt de la délivrance du sol national, et que, pour arriver à cette délivrance, le seul moyen est de nous préparer par notre reconstitution intérieure, par le patriotique apaisement de nos discordes, par la réorganisation de nos finances, à l'acquittement de notre douloureuse rançon. La dépêche de M. de Bismarck est certainement choquante, nous en convenons; elle est jugée ainsi par l'Europe, et à moins qu'elle ne cache un profond calcul, elle ne peut que tourner contre le but qu'on se propose. Elle ne serait point inutile, si l'on voulait bien la relire une fois tous les jours, avant de se livrer à la fureur des partis ou aux discussions vaines.

La vraie question est là, c'est ce dont il faudrait se souvenir, c'est ce dont on ne se souvient pas toujours, même quelquefois avec les meilleures intentions, quand on jette sur notre chemin toute sorte d'intérêts qui pourraient avoir leur valeur dans d'autres momens, qui ne sont au-

jourd'hui qu'une diversion périlleuse. Il y a un but tout tracé, tristement indiqué par les circonstances, et il est bien certain qu'on ne l'atteindra pas par des agitations ou par de petites combinaisons. La seule politique qui puisse y conduire apparaît aussi clairement que le but lui-même. Il faut beaucoup oublier, beaucoup sacrifier. Il faut d'abord et avant tout que la France soit calme, paisible, qu'elle puisse se raffermir et retrouver son activité, qu'elle ne soit pas sans cesse exposée à être jetée dans des aventures nouvelles, et qu'elle sente la protection, la direction des pouvoirs qui la représentent et sont sa sauvegarde. Tout est là, et c'est justement ce qui fait aujourd'hui du radicalisme un éclatant contre-sens, un véritable ennemi public, le danger perpétuel de cette situation laborieuse que nous traversons, où bon gré mal gré nous sommes condamnés à vivre assez longtemps encore. Assurément, s'il y a une ville qui ait souffert des agitations et des tyrannies radicales, c'est Paris. S'il y a une ville qui doive aspirer au repos pour retrouver sa vitalité et sa splendeur, c'est encore Paris. Plus que jamais Paris serait intéressé à ne point être remué par les passions révolutionnaires, ne fût-ce que pour faciliter ce retour de l'assemblée nationale et du gouvernement qui trancherait une question aussi grave que délicate. Qu'arrive-t-il cependant? Voilà une élection qui se prépare, qui se fera dans huit jours. Quel sera le candidat du parti conservateur? On ne le voit pas bien encore, à moins que ce ne soit définitivement un homme fort honorable d'ailleurs, républicain modéré et président du conseil municipal de Paris, M. Vautrain. Le radicalisme, quant à lui, a pris les devans, il se remue, il a toute sorte de comités, il tient des réunions qui ressemblent un peu, il faut le dire, à une exhumation d'un autre temps, et du premier coup il a trouvé son candidat, un candidat au nom retentissant, flamboyant, M. Victor Hugo lui-même, qui, bien entendu, s'est empressé d'accepter. M. Hugo, il est vrai, a été un moment ballotté avec le *général* Cremer et avec quelques autres personnages *considérables;* il a fini par l'emporter, et le voilà briguant le suffrage public pour aller représenter « l'admirable peuple parisien » dans cette assemblée de Versailles « dont il se faisait un honneur de ne plus être » il y a trois mois.

Avoir été un poète de génie, le poète des *Feuilles d'automne,* d'*Hernani,* de *Notre-Dame de Paris,* avoir été pensionné de Charles X, pair de France sous la monarchie de 1830, représentant de la république conservatrice en 1848, le *Memnon* du premier empire, le parrain du second, et en venir sur ses vieux jours à être le candidat de quelque comité inconnu qui se dit le délégué de « l'admirable peuple parisien, » du peuple de la commune, et qui vous impose le mandat de ses fantaisies révolutionnaires, c'est la destinée de M. Victor Hugo, — qui a oublié cette humiliation des vanités en déclin dans son livre des *Châtimens!* Oui, M. Victor Hugo a subi, il a signé humblement le mandat impératif, qu'il

décore, pour ne pas parler comme tout le monde, du nom de mandat *contractuel*. Et que dit-il, ce mandat démocratique? Il dit que M. Hugo doit réclamer, entre autres choses, l'amnistie pour les insurgés de la commune, la levée de l'état de siége, la dissolution de l'assemblée. En d'autres termes, le radicalisme réclame l'amnistie pour retrouver son armée, la levée de l'état de siége pour pouvoir se servir de cette armée, la dissolution de l'assemblée dans l'espoir de s'emparer du pays par une surprise de scrutin. Eh bien! pour un instant, nous admettons ce programme, en y ajoutant même, à titre de couronnement, M. Victor Hugo comme président de la république radicale avec M. Gambetta pour premier ministre, à moins que M. Gambetta ne préfère être président en laissant à M. Victor Hugo le rôle d'augure. Sait-on quelle est la première conséquence invincible, inévitable? C'est la réoccupation immédiate par les Prussiens des départemens évacués, probablement la guerre par impatience révolutionnaire, dans tous les cas des convulsions sanglantes, et au bout choisissez : peut-être un démembrement nouveau du pays, peut-être l'empire, peut-être les deux choses à la fois, c'est le dernier mot d'un triomphe du radicalisme parmi nous.

La France, sans se trahir elle-même, ne pourrait évidemment s'abandonner à des passions impitoyables qui la livreraient à une conquête tout aussi impitoyable; elle n'en a aucune envie, et, si elle était placée en face de cette extrémité, elle reculerait épouvantée. Le danger pour elle, ce serait d'être conduite à un résultat qui ne serait pas absolument différent par la désunion de toutes les forces de conservation et de prévoyance, par l'incohérence des partis conservateurs, par le conflit latent et dissolvant de toutes les arrière-pensées, de toutes les espérances qui se disputent le pays au risque de le déchirer. Quelle est aujourd'hui l'unique garantie de la France? C'est l'union de patriotisme et de raison formée entre tous ces partis libéraux, conservateurs, modérés, qui représentent les intérêts, les vrais instincts, les inclinations, les habitudes de la société française, et qui, en sacrifiant ce qu'ils ont de particulier ou d'exclusif, ont mis en commun leurs bonnes volontés dans une pensée supérieure de bien public, de sauvegarde nationale. C'est la trêve sacrée, prévoyante, des opinions. Tant que l'union reste intacte, permanente, sincère, le pays se sent en sûreté, il n'a rien à craindre. Qu'a-t-il à s'inquiéter de savoir si c'est un régime définitif ou un régime provisoire, si c'est la république ou la monarchie, puisque c'est lui-même qui vit dans son assemblée, dans son gouvernement? Le jour où cette union a l'air d'être ébranlée ou menacée par les impatiences des partis qui se lassent d'attendre, par les préoccupations individuelles, par les incompatibilités personnelles, le péril commence, tout est livré à la merci des incidens qui se succèdent, qu'on recherche et qu'on redoute à la fois, autour desquels se groupent des majorités mobiles et chan-

geantes. Il y a près d'un mois que l'assemblée est réunie de nouveau, et jusqu'ici, on le voit assez, elle a été plus occupée d'incidens que des affaires véritables. Un jour, c'est cette question de l'admission des princes d'Orléans, qui, au lieu de rester une question toute simple, va se perdre un instant dans la confusion et l'irritation d'un débat sans issue. Un autre jour, c'est un ancien membre de la commune, devenu membre du conseil municipal de Paris, qui est un sujet de discorde. Hier, c'était à propos de l'augmentation assez précipitée du chiffre de la circulation des billets de la Banque de France. M. Thiers, en parlant des difficultés qu'on a déjà franchies, disait avec une certaine émotion dans ce dernier débat : « Quand j'assiste à des discussions comme celle d'aujourd'hui, je puis facilement prévoir que toutes les difficultés ne sont pas franchies. »

C'est là le malheur de ces discussions en effet, et ce malheur est un peu la faute de tout le monde. Oui, qu'on nous permette de dire notre pensée sur un fait qui saute aux yeux : c'est la faute de tout le monde, du gouvernement et de l'assemblée, qui ont manifestement la même pensée, qui ne peuvent avoir qu'un même but, et dont les rapports ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être. Certes nul plus que M. le président de la république n'a l'expérience des parlemens, l'art de les manier et de les charmer. M. Thiers a un ascendant naturel et immense sur l'assemblée. Seulement, faute de temps ou par toute autre raison, peut-être ne s'est-il pas assez préoccupé jusqu'ici de la conduire ou de la ménager, de s'entendre avec elle, de maintenir le lien de cette majorité, dont l'existence dégagerait singulièrement la marche des affaires en simplifiant tout. Parfois il laisse l'assemblée s'engager dans certaines questions, puis il survient avec cette séduisante vivacité de conviction qui est sa force et qui met aussi les commissions parlementaires dans l'embarras, qui procure à l'assemblée elle-même des momens de malaise en lui demandant de pénibles sacrifices d'opinion. Par ses interventions directes, pressantes, toutes patriotiques naturellement, il place la chambre entre la nécessité d'une soumission plus résignée que convaincue et le danger de créer une crise de gouvernement. De son côté, l'assemblée, tiraillée, divisée, mais animée des intentions les plus droites, a visiblement la plus grande déférence pour le chef du pouvoir exécutif, dont elle sent la supériorité, dont elle honore les services; elle n'a aucune envie de l'atteindre dans sa position, dans son autorité, et en même temps elle lui crée des difficultés, elle se donne l'air d'être plus contrariante qu'elle ne l'est réellement. Elle cède sur de grandes questions, elle se rattrape dans les détails, dans des incidens où elle n'a pas toujours raison, et il y a en vérité des momens où, sans le vouloir, faute d'un sentiment précis de la limite des attributions de pouvoir, elle semble disputer au gouvernement ses prérogatives les plus naturelles.

Alors tout se gâte, la confusion éclate nécessairement. Il en résulte ce

qu'on voit assez souvent, cette vie laborieuse, difficile, où, selon le mot spirituel de M. Thiers, on est plus d'accord qu'on ne veut le dire, — à moins que ce ne soit tout le contraire, — qui semble remettre sans cesse en question ce que personne ne veut ébranler, où le gouvernement et l'assemblée s'épuisent en transactions, en combinaisons. A ce système, il y a deux dangers des plus sérieux. Le premier, c'est qu'en se fatiguant soi-même on affaiblit une situation qui est la garantie du pays dans les circonstances cruelles où il est placé, on se détourne du grand but, du suprême intérêt national, pour lequel on devrait réserver toutes les forces intactes, unies, irrésistibles. Le second danger, c'est qu'à ce jeu d'antagonismes quotidiens et mal définis le système parlementaire lui-même s'énerve, risque d'être atteint dans son prestige et dans son efficacité. Il s'émousse dans ces batailles confuses, et il donne un futile prétexte à ses détracteurs vulgaires et intéressés, toujours prêts à répéter que c'est un régime plus propre à l'étalage des vanités personnelles, aux luttes stériles de la parole, qu'à l'action. Et voyez où l'on arrive, où l'on peut arriver du moins, si on n'y prend garde : d'un côté, aux yeux de tous ceux qui réfléchissent, le maintien de l'état actuel est un intérêt de premier ordre, rien ne peut, rien ne doit être changé, tant qu'il y a un Prussien en France, tant que la libération du sol n'est point accomplie; d'un autre côté, assemblée et gouvernement pourraient sans le vouloir aboutir à de véritables impossibilités par des divisions qui usent toutes les forces, qui sont l'espoir des radicaux, des bonapartistes, de tous ceux qui cherchent une victoire jusque dans les malheurs publics, au risque de préparer des malheurs plus grands encore.

On ne veut point évidemment en venir là; c'est dès lors le plus simple devoir de patriotisme d'éviter tout ce qui pourrait y conduire. Disons le mot, ce qui manque dans la marche des affaires, par la faute des circonstances peut-être autant que par la faute des hommes, c'est une certaine vue simple des choses, une certaine décision, une certaine grandeur. Le pays, quant à lui, ne demanderait pas mieux que de se sentir guidé et entraîné, de se remettre à l'œuvre, de renouveler l'exemple qu'il a déjà offert une fois en 1815, à cette époque où il avait à supporter des charges qui étaient relativement aussi lourdes que celles qu'il a aujourd'hui à subir. Le pays n'a que de la bonne volonté. Qu'on prenne cet exposé financier qui a été récemment présenté à l'assemblée et qui est réellement instructif. Malgré toutes les épreuves qui ont marqué cette cruelle année 1871, les rentrées de la contribution foncière sont à peine en retard de 3 ou 4 millions. Les recettes des impôts indirects égalent celles des années les plus prospères. Le commerce général, pour les dix premiers mois, est de plus de 5 milliards, et n'est que de 100 millions au-dessous de celui de 1869. Avec un tel pays si prompt à se relever, à reprendre son activité, que ne pourrait-on pas faire ! L'essentiel est de lui inspirer de la confiance, de lui parler avec

une mâle simplicité. On peut avoir la meilleure intention de le ménager par un système de demi-mesures, on ne fait que le dérouter, et c'est surtout sensible dans les finances. Ici la situation est simple, terriblement simple. Il y a encore 250 millions à trouver sur les 650 millions d'impôts nouveaux à créer : d'où tirera-t-on cette ressource nécessaire? L'assemblée s'occupe précisément de cette question dans une discussion des plus intéressantes. Évidemment, c'est bien entendu, tous les impôts sont durs, ennuyeux, et l'impôt sur le revenu qu'on discute aujourd'hui a particulièrement des inconvéniens que M. Thiers a démontrés avec sa supériorité habituelle. Il peut être un moyen de taxation arbitraire dans la main des partis. S'il s'applique à tout le monde, il peut être cruel; s'il s'arrête à un certain chiffre de revenu, il ne produira pas assez. Il faut cependant trouver de l'argent, et la question est de savoir s'il ne vaut pas mieux encore frapper le revenu qu'atteindre les sources du travail en grevant les matières premières. Un député a dit que la solution du problème était dans la balance du commerce, dans le développement du travail, dans l'excédant de nos exportations sur nos importations. Oui, sans doute, mais nous revenons ici à la politique qui seule peut assurer au travail la garantie et la protection d'une paix durable extérieure et intérieure.

Une de nos faiblesses qui survit à nos malheurs, c'est de remettre sans cesse tout en question dans nos affaires, même dans celles qui ont échappé au naufrage, comme si après la justesse du coup d'œil dans le choix des entreprises l'esprit de suite n'était pas la marque la plus décisive de la vitalité d'une nation. Nous avons la singulière et dangereuse manie de faire de la politique avec des impressions, et à la moindre difficulté de vouloir tout recommencer ou tout abandonner, sans nous souvenir que la patience et le temps sont de moitié dans toutes les œuvres humaines. Depuis le jour, et il y a quarante ans de cela, où le drapeau de la France est allé flotter sur la terre d'Afrique, n'est-ce point notre histoire à l'égard de l'Algérie? que de fois n'a-t-on pas vu les meilleurs esprits passer des illusions au découragement, les systèmes se succéder, le conflit des opinions mettre en doute et en péril l'avenir de cette conquête française! Un incident suffisait pour raviver toutes ces questions de l'occupation restreinte ou de l'occupation indéfinie, de l'assimilation à la France ou du royaume arabe, du régime civil ou du régime militaire, qui en définitive ne pouvaient avoir d'autre résultat que de paralyser l'essor de notre colonie africaine par l'incertitude des idées et la confusion des directions, par le peu de foi et de fixité que nous semblions porter dans une telle œuvre. Il n'est pas jusqu'à la dernière insurrection, contre-coup peut-être inévitable de nos derniers revers, qui n'ait servi à remettre en mouvement toutes les polémiques, à réveiller ces défiances dont le général Ducrot lui-même se faisait récemment l'organe dans un livre, *la Vérité sur l'Algérie,* qu'on pourrait ap-

peler le testament d'un *Africain* désabusé. Le général Ducrot, qui est un officier des plus instruits et un esprit des plus vifs, en est là effectivement; peu s'en faut que dans cette Afrique, où il a fait sa carrière comme tant d'autres, il ne voie une grande déception, une fantaisie ruineuse pour la France : il est découragé et décourageant.

Sans doute, dans ces quarante années passées à conquérir ou à civiliser le nord de l'Afrique, on n'a pas toujours su ce qu'on voulait, il y a eu bien des contradictions, bien des erreurs auxquelles les militaires n'ont pas été étrangers. A travers tout, l'Algérie ne s'est pas moins développée assez pour que la France s'y attache plus que jamais; elle n'a pas coûté autant qu'on le dit, elle n'est pas aussi inféconde qu'on l'assure, et c'est là justement ce que montre un ingénieur expérimenté, qui a dirigé les travaux du port d'Alger, M. E. Ducos, en répondant par un exposé rapide et sensé aux pages chagrines du général Ducrot. C'est le conflit du civil et du militaire en matière de colonisation africaine. Le soldat ne croit plus à l'Afrique, l'ingénieur croit toujours à notre colonie et à ses destinées. La vérité est que l'Algérie entre peut-être aujourd'hui dans une phase nouvelle. Jusqu'ici, elle a eu le prestige d'une active et forte école de guerre où passaient tour à tour nos officiers et nos soldats, d'où sortaient par intervalles de brillans généraux; on la voyait surtout à travers la fumée des fantasias, des razzias, des hardis coups de main et des expéditions aventureuses. L'Arabe avait son charme et son pittoresque. Les derniers événemens ont détruit cette poésie et quelque peu atteint ce prestige en montrant que cette école de guerre n'a peut-être point été aussi favorable qu'on le pensait à l'esprit militaire. Le temps des fantaisies est passé, la légende africaine est finie. Il reste en revanche une colonie utile, sérieuse, suffisamment productive, à qui il n'a manqué, selon le mot fort juste de M. Ducos, que d'être bien étudiée pour elle-même, dans ses conditions et ses ressources économiques. C'est faute de cette étude attentive et pratique qu'il y a eu tant de déceptions sur le sol algérien. Assurément on n'oubliera pas la période héroïque, la période des Bugeaud, des Lamoricière, des Mac-Mahon, et il ne faut pas croire que l'armée n'ait encore et pour longtemps un rôle de protection nécessaire; mais l'essentiel aujourd'hui, c'est de savoir se résigner à une œuvre plus simple, plus prosaïque si l'on veut, de savoir chercher tous les moyens de tirer parti d'une colonie dont le commerce dépasse déjà 200 millions, où les Anglais eux-mêmes nous tracent quelquefois le chemin en allant découvrir des produits qui servent à leur industrie. Avant tout enfin, la première condition est de ne point commencer par désespérer quand il s'agit d'une création nécessairement lente et laborieuse. Le gouvernement s'occupe avec raison de l'Algérie; des hommes comme M. Ducos, qui ont pour eux le talent de l'ingénieur, l'expérience de l'Afrique, sont des coopérateurs

naturels et utiles dans une telle œuvre, où la France peut trouver dans ses malheurs un supplément de richesse et de force.

Quand on nous enlève des provinces par la toute-puissance de la conquête, c'est bien le moins que par notre faute nous ne laissions pas stérile un territoire dont nous pouvons faire un royaume sur l'autre bord de la Méditerranée, que nous ne négligions rien de ce qui peut maintenir le juste ascendant de notre pays dans le monde. C'est le vrai moyen pour la France de reconstituer sa situation, de se faire respecter, de retrouver des alliances, un rôle aussi utile à l'Europe qu'à elle-même. La Prusse, à la vérité, veut bien nous dire aujourd'hui qu'elle a pourvu à tout, qu'elle assure la paix par les relations cordiales qu'elle a su renouer ou entretenir avec les deux empires voisins de l'Allemagne. Plusieurs fois depuis quelques mois elle a voulu nous donner le spectacle de ses intimités, tantôt avec l'Autriche cet automne à Salzbourg, tantôt avec la Russie dans ces fêtes récemment données par l'empereur Alexandre au prince Frédéric-Charles et au général de Moltke, qui se sont rendus à Saint-Pétersbourg pour assister à un chapitre des chevaliers de Saint-George. M. de Bismarck cultive ses voisins, il s'efforce d'intéresser la Russie et l'Autriche à la paix, qu'il prétend n'être menacée que par la France. Soit; seulement il est fort probable que la Russie et l'Autriche ne se laisseront persuader que dans la mesure de leurs intérêts, et les autres états de l'Europe, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, feront comme l'Autriche et la Russie. Sans rien exagérer, on peut dire que, si la France a eu des envieux dans ses prospérités, elle ne compte guère d'ennemis dans son infortune. Tous les autres peuples sont bien plus intéressés à la voir se relever de ses ruines, reprendre sa place dans le monde, et c'est encore une des conditions heureuses de cette année qui commence.

CH. DE MAZADE.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Christiane, comédie en quatre actes, par M. Edmond Gondinet.

Le principal mérite de la pièce aimable qui vient d'être représentée au Théâtre-Français est d'avoir quelque chose de doux, de bon, qui calme et repose. C'est une boisson rafraîchissante, acceptée d'autant plus volontiers par le public qu'il est plus las des liqueurs diaboliques qu'on lui sert avec tant d'insistance dans des verres si bien taillés. L'auteur de *Christiane* n'aurait-il eu que la seule intention de protester contre les audaces et les violences malsaines dont abuse notre théâtre, que nous applaudirions des deux mains. La pièce nouvelle, fort heureusement, a d'autres titres encore à l'estime des honnêtes gens : elle renferme des scènes agréables, des mots piquans, des situations heureuses. Son

tort, il faut bien le dire aussi, c'est d'être tracée d'une écriture trop menue sur un papier trop grand. Cela produit l'effet d'un mobilier d'entre-sol transporté dans l'appartement du premier étage. Je n'ai jamais si bien compris qu'une accumulation de jolies petites choses puisse encombrer sans remplir, que l'esprit et l'œil puissent être occupés par une suite de sensations agréables sans être satisfaits pour cela. Le point de départ de l'auteur est bien moins l'étude d'un caractère que la mise en scène d'une situation; encore cette situation, laborieusement amenée par trois actes et demi de préparatifs, n'aboutit-elle qu'à une seule et unique scène très dramatique, il est vrai, mais bien longtemps attendue.

Voici en deux mots quel est le sujet de cette comédie. Le comte Robert de Noja, le plus aimable et le plus séduisant des hommes, eut autrefois des relations coupables avec la femme du banquier Maubray, le plus glacial, le plus inflexible, le plus désagréable, le plus ténébreux des banquiers. Grâce à l'honnête influence d'un ami nommé Briac, le comte a compris que ces amours ne pouvaient durer indéfiniment, et, prenant un courageux parti, il s'est expatrié au Pérou, où il a bientôt acquis une immense fortune et le titre de ministre plénipotentiaire. Or, après seize ou dix-sept ans de diplomatie, le comte, fort jeune encore, revient à Paris, où il apprend que la femme qu'il aima si follement est morte en mettant au jour une fille appelée Christiane, qui est maintenant une ravissante personne, toute pleine de grâces et de vertus. Cette nouvelle agit sur le diplomate d'une façon électrique pour ainsi dire. Ma fille! mon enfant! s'écrie-t-il immédiatement dans un élan passionné, qui n'est pas sans causer aux gens moins exaltés une certaine inquiétude, car enfin c'est aller, ce me semble, un peu vite en besogne, et, si nécessaire que soit à la pièce cette paternité du comte Robert, il faut encore que celui-ci nous produise ses titres, s'il veut que son émotion nous gagne.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, la vie de M. de Noja n'est plus qu'un continuel frémissement; une idée constante le poursuit : se rapprocher de Christiane, la voir, s'en faire aimer... Il y parvient sans peine, gagne bientôt sa confiance, et apprend que la chère petite aime en secret un gentilhomme du nom de Kerhuon, tout à fait digne de sa tendresse. Le désir de marier ces deux enfans si bien faits l'un pour l'autre s'empare du comte de Noja. Malheureusement l'autre père de Christiane, le vilain, le légal, le banquier Maubray, s'est mis en tête, pour des raisons qui ne sont pas assez clairement expliquées, de donner la main de sa charmante fille à un certain Achille de Beaubriand, fils d'un ministre, il est vrai, mais impudent, ridicule, vicieux, personnage assez banal que nous avons vu bien souvent, ce me semble, au théâtre sous la qualification de *petit crevé*.

Christiane épousera-t-elle celui qu'elle aime ou deviendra-t-elle la

femme de ce Beaubriand? autrement dit : qui l'emportera du père véritable, le comte de Noja, ou du père légal, le banquier Maubray? Cette lutte entre ces deux hommes, qui se prépare depuis si longtemps, éclate bientôt en une scène finale et passionnée. Devant l'insistance cruelle du banquier à prendre pour gendre Achille de Beaubriand, M. de Noja s'emporte, s'exalte, puis implore à genoux. « De quel droit vous intéressez-vous au sort de ma fille? dit enfin Maubray, je vous défends désormais de prononcer son nom. — Vous savez que je suis son père, — s'écrie le diplomate, et comme à ce moment la jeune fille entre, attirée par le bruit : — Eh bien, dites-lui donc à elle, monsieur, — ajoute le banquier. Le comte de Noja, qui ne peut sans honte révéler son titre de père à Christiane, baisse la tête : « je me suis trompé, mademoiselle, lorsque j'ai cru que je pouvais vous défendre; nous sommes étrangers l'un à l'autre. — Moi seul je peux faire ton bonheur, murmure le banquier en attirant violemment dans ses bras la jeune fille, qu'il embrasse avec une sorte de rage; tu aimes M. de Kerhuon! Je consens à ce mariage. — Et, tandis que le rideau s'abaisse, le diplomate annonce son prochain départ pour le Pérou.

Comme on le voit, ce feu de paille allumé si lentement dure peu, et pourtant la pièce est tout entière dans ce commencement de drame étouffé dès son début. Le reste est un grand vaudeville sympathique, quoique confus. On sent que l'auteur, parti pour chasser la grosse bête dans le grand bois, s'est attardé sous le taillis à courir le papillon.

Sur une autre scène, les défauts seraient sans doute moins apparens, mais au Théâtre-Français comment oublier qu'il n'est pas de vraie comédie sans l'étude consciencieuse et délicate d'un caractère, comment ne pas se souvenir que les jeux de scène, les situations, n'y ont de valeur qu'autant qu'ils aident à pénétrer plus avant dans l'âme des personnages, et que, si en beaucoup d'endroits on se trouve satisfait de voir des acteurs s'agiter agréablement, on entre ici pour trouver sur la scène des êtres vivant d'une vie individuelle, logique et vraie?

L'acteur de talent qui joue le personnage du comte de Noja vibre dès le début avec une intensité qui choque. Cette ardeur passionnée est bien plutôt celle d'un jeune premier très jeune que celle d'un père dont la paternité est aussi peu évidente. En se trouvant tout à coup en face de cette inexplicable exaltation, on éprouve ce malaise que l'on ressent lorsqu'on arrive au milieu d'une conversation très animée et dont on ne connaît pas le sujet. Pourquoi ces visages colorés, ces yeux brillans, cette violence de geste? se dit-on. Si l'émotion trop facile de M. de Noja est une particularité maladive de sa nature, que l'auteur me la fasse comprendre, c'est son devoir, qu'il nous fasse pénétrer dans le cœur de cet homme qu'on voit et qu'on entend vibrer, mais que l'on ne connaît pas.

Le banquier Maubray, terrible, étrange, masqué, est tout à fait un personnage de drame violent, qui, durant deux actes, attend le moment de charger l'ennemi,... machine de guerre qui n'intéresserait qu'autant qu'on vous ferait voir l'homme qui se cache là-dessous. Le banquier est sombre, glacial; il parle d'une façon sèche et rapide, c'est fort bien; mais ces particularités sont précisément celles qui distinguent l'acteur chargé de ce rôle, de sorte qu'il y a excès, et ce débit saccadé, bref, rapide, est tout près d'être simplement un bredouillement qui révèle bien moins un caractère qu'un défaut de prononciation.

Le confident Briac est charmant d'un bout à l'autre, il est impossible de jouer avec plus de tact et de finesse, de dire avec plus d'esprit; ce rôle d'ailleurs me paraît être, quoique accessoire, le plus complet et le plus logique.

Le vicieux petit jeune homme qu'on appelle Achille de Beaubriand manque absolument d'individualité. Ce n'est qu'un composé légèrement banal de tous les mots et de tous les gestes que l'on attribue communément aux gens de son espèce. Il n'y a là que l'enveloppe d'un caractère, l'apparence d'une personnalité, et, en dépit du talent de l'acteur, de son érudition, de sa mémoire, ce personnage, trop important, sonne bien creux. La jeune actrice qui joue Christiane a une beauté, une fraîcheur et un charme qui la dispenseraient presque d'avoir du talent, et font qu'on est doublement sympathique à celui qu'elle a.

Rien à dire des autres rôles, qui sont fort décemment remplis. En somme, le succès de cette pièce me paraît assuré, et à un certain point de vue on doit s'en féliciter; mais il serait bon que le Théâtre-Français ne s'aventurât pas avec trop de confiance dans cette petite voie, qui n'est qu'un chemin de traverse.

***

ESSAIS ET NOTICES.

L'EXPÉDITION DU MÉKONG ET SON HISTORIEN.

Atteint déjà par la maladie à laquelle il a succombé, mon fils avait préparé la publication intégrale du voyage dans lequel se sont épuisées ses forces, et j'achève aujourd'hui ce qu'il avait commencé (1). Ce livre, dont la rédaction a été sa dernière joie, conservera du moins une trace de lui sur cette terre, où l'attendait un grand avenir, selon des appré-

(1) Sous presse, pour paraître en janvier à la librairie Dentu, *Voyage dans l'Indo-Chine et dans l'empire chinois*, par Louis de Carné, membre de la commission d'exploration du Mékong; 1 fort volume avec cartes et gravures. — Voyez aussi l'*Exploration du Mékong*, dans la *Revue* de 1869 et 1870.

ciateurs plus sûrs et plus désintéressés qu'un père. J'ai lieu de croire qu'on entreverra dans ce récit sincère quelques traits de la noble nature où l'ardente séve de la jeunesse s'associait à une maturité précoce, et qui laissait percer, à travers les saillies d'un esprit charmant, un fonds de tristesse trop en accord avec la destinée de l'écrivain. Terminée à vingt-sept ans, sa courte carrière est venue se résumer dans la longue expédition qui fut l'objet de ses souhaits les plus vifs, et dont il ne regretta jamais ni les périls ni les fatigues, lors même qu'il ne se fit plus illusion sur le prix auquel il serait bientôt condamné à les payer.

Admis en 1863, après avoir terminé son droit, au ministère des affaires étrangères, Louis de Carné y fut attaché à la direction commerciale. Le service consulaire présentait l'avantage d'ouvrir devant lui, en l'isolant alors de la politique, ces vastes perspectives lointaines vers lesquelles il se sentait entraîné comme par une sorte de vocation. Ayant le goût de l'économie politique et de l'ethnographie, il se voyait servi à souhait par les documens nombreux qu'il était chaque jour en mesure de consulter. Au printemps de 1865, l'amiral de La Grandière, mon beau-frère, obtint un congé pour venir chercher sa famille en France et la conduire dans la Cochinchine, dont il se préparait à doubler le territoire sans verser une goutte de sang. Mon fils intervenait dans les fréquentes conversations que provoquait entre nous l'avenir de ce riche pays, habité par une race intelligente, nullement hostile à la nôtre; il interrogeait son oncle sur l'état du Cambodge, dont la France venait de s'assurer le protectorat, et entendait l'amiral exprimer l'espoir de voir un jour notre colonie reliée à la Chine par une magnifique voie fluviale, dont l'embouchure venait d'être placée sous la domination de la France.

Le gouverneur de la Cochinchine croyait pouvoir attirer vers Saïgon, ville dessinée pour 500,000 âmes, l'important commerce qui s'opère par caravanes entre le Laos, la Birmanie, le Thibet et les provinces occidentales de l'empire chinois, et ne considérait point comme impossible de lui ménager pour principale artère le Mékong, qui vient déverser dans l'Océan indien les eaux sorties des plateaux de l'Himalaya. Procurer à l'Europe pour ses échanges avec le Céleste-Empire un vaste entrepôt d'accès facile, en affranchissant la route de la Chine, diminuée de 1,200 milles, de la portion du voyage que fait surtout appréhender l'obstacle périodique des moussons, c'eût été rendre un service considérable au commerce général du globe, comme à notre jeune colonie, appelée à en devenir l'un des centres principaux. Depuis l'établissement de la France en Cochinchine, l'Angleterre avait redoublé ses efforts pour découvrir enfin ce passage des Indes à la Chine par la Birmanie et le Yunan, si vainement cherché jusqu'alors : efforts naturels, puisque ce passage la mettrait en mesure de faire dériver vers ses possessions asiatiques ce grand courant commercial par les vallées supérieures où coulent les

fleuves de l'Indo-Chine. Devancer nos rivaux était donc un point d'une importance capitale.

Ces considérations frappèrent vivement M. le marquis de Chasseloup, alors ministre de la marine et des colonies, à l'insistance duquel la France a dû la conservation de la Cochinchine, longtemps menacée dans les conseils du second empire. Ce ministre approuva le projet d'une grande mission scientifique chargée, en remontant le Mékong depuis son embouchure jusqu'à ses sources encore ignorées, de statuer en pleine connaissance de cause sur la navigabilité problématique de ce grand fleuve, alors à peu près inconnu au-dessus du lac d'Angcor; il crut surtout indispensable de montrer le pavillon de la France aux nombreuses populations riveraines avec lesquelles un établissement dans ces contrées nous conduisait à entamer des relations. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, s'associa avec empressement à la pensée de son collègue. Il voulut bien conférer à mon fils la mission de représenter son département, en l'autorisant à correspondre avec lui durant le cours du voyage, et, si brisé que soit aujourd'hui mon cœur, il conserve de cette désignation un reconnaissant souvenir, car sur les champs de bataille de la science on peut aussi mourir pour son pays.

Louis de Carné quitta la France dans l'automne de 1865. Il passa quelques heureuses semaines en Égypte, où il retrouvait son frère, alors attaché à l'entreprise de M. de Lesseps. Arrivé à Saïgon à la fin de décembre 1865, il consacra les premières semaines de son séjour à visiter les trois provinces de la Basse-Cochinchine, les seules qui appartinssent alors à la France, et, dans une correspondance adressée au département des affaires étrangères, il en exposa la situation avec l'entière liberté qui était dans son caractère comme dans ses devoirs. Cette visite terminée, le gouverneur de la Cochinchine l'envoya au Cambodge, où il put, durant les quelques mois encore nécessaires pour recevoir les passeports réclamés à Bangkok et à Pékin, continuer le cours de ses observations personnelles avant de venir rejoindre à Saïgon les membres de la mission scientifique, enfin réunis. Ce fut durant ce premier séjour au Cambodge qu'il rencontra M. de Lagrée, désigné par la confiance de l'amiral pour conduire cette difficile entreprise. Nature sympathique et forte, M. de Lagrée cachait un cœur généreux sous l'inflexible rigueur du commandement militaire, dont il semblait être l'expression vivante. Toujours maître de lui-même dans les plus terribles extrémités, il prenait, afin de protéger la sûreté d'autrui, de minutieuses précautions qu'il aurait dédaignées pour garantir celle de sa personne. Déjà menacé dans sa santé, l'éminent officier, dont le nom ouvrit la liste funèbre close par celui de Louis de Carné, n'accepta la mission à laquelle l'appelait la voix publique que par dévoûment à la science, emportant, au début du voyage, le pressentiment du sort qui l'attendait. Le commandant de

Lagrée requit, comme indispensables à l'unité de direction et au succès de l'entreprise, des modifications profondes au plan concerté à Paris; sous la discipline de bord dont il fit prévaloir le principe, la position de l'agent spécial des affaires étrangères se trouva gravement affectée, car il se vit jusqu'à la fin du voyage privé du droit de correspondre directement avec le département auquel il appartenait. Cette injonction le plaça dans l'alternative la plus délicate. Il fallait en effet ou l'accepter contrairement au texte de ses propres instructions, ou renoncer à s'embarquer au risque de paraître déserter son poste à l'heure même où commençait le danger. Louis de Carné comprit que ceci était impossible; il déposa une protestation et partit.

L'expédition qu'accompagnaient tant de vœux quitta Saïgon en juin 1866. Une canonnière la porta sur les eaux profondes du Mékong, qui se déploie comme un lac vaste et tranquille avant de révéler son courant de foudre, ses rapides infranchissables et l'horreur de ses gouffres sans fond. Elle prit ses dernières dispositions dans les états du prince vassal de la France, et consacra quelques jours d'étude et de recueillement aux ruines d'Angcor, aussi imposantes et plus mystérieuses que les ruines de Thèbes et de Memphis. Bientôt on atteignit le Laos, dont les émanations putrides avaient été fatales à tous les missionnaires qui les avaient affrontées et plus récemment encore à M. Mouhot, le seul voyageur sérieux qui, depuis deux siècles, eût mis le pied sur cette terre mal famée. Ce fut le moment des derniers adieux et des plus poignantes émotions. Dans ces eaux tantôt profondes, tantôt obstruées par les sables, il fallut monter sur des barques manœuvrées par les indigènes, et se séparer, en la chargeant de lettres pour la France, de cette canonnière à vapeur dont le drapeau et le noir panache symbolisaient encore dans ces déserts la civilisation et la patrie.

Je ne décrirai pas ce voyage, durant lequel des marins d'expérience et de grand savoir durent mettre leur vie à la discrétion des barbares, en demandant à l'adresse de ceux-ci des secours que la science ne pouvait plus fournir : navigation sans exemple qui conduisait les voyageurs, d'une nappe d'eau dont l'œil mesurait à peine l'étendue, à des gorges insondables au-dessus desquelles surplombaient des roches géantes, et qui les faisait passer des ardeurs d'un ciel de feu sous l'ombre des bois impénétrables où s'engageait le Mékong dans un méandre d'îlots, de lianes et d'arbres émergeant du sein des flots. Je n'ai à retracer ni les hasards de cette vie d'aventure, principalement alimentée par la pêche et par la chasse, ni les fureurs d'un fleuve torrentiel dont l'innavigabilité ne tarda pas à s'imposer comme un fait éclatant d'évidence aux trois officiers de marine, désespérés d'avoir à le constater. Je ne dirai rien de ce long hivernage dans les marais de Birmanie, où les voyageurs, épuisés par la fièvre et les privations, les pieds nus et les jambes

déchirées, disputaient les restes d'un sang appauvri à des myriades de sangsues. On verra, dans le livre qui va paraître, ce que furent ces épreuves dont chaque journée varia, durant dix-huit mois, la nature et l'angoisse. Il révélera les ruses d'une diplomatie semi-barbare, et fera toucher au doigt les difficultés presque insolubles que rencontra le chef de l'expédition chez les petits princes indépendans de l'Asie centrale. Tout cela est exposé, ce me semble, avec une précision et un naturel qui placent le lecteur en présence de la réalité même. Si le récit est coloré, c'est que le pittoresque sort du fond des choses; si, malgré la gaîté avec laquelle sont supportées tant de misères, les yeux parfois se baignent de larmes, ce sont vraiment là ces *lacrymæ rerum* que ne provoque ni un effet de l'art, ni un calcul de l'écrivain. Les jours durant lesquels il fallait ou lutter contre les cataractes du fleuve, ou disputer sa nourriture aux hôtes des forêts vierges, n'étaient pas cependant les plus douloureux à passer, car on échappait ainsi aux angoisses de l'esprit et aux tortures du cœur. J'ai souvent ouï dire à mon fils que les membres de l'expédition préféraient ces temps de lutte aux époques de bien-être relatif pendant lesquelles la sécurité des personnes, passagèrement assurée, remettait les voyageurs, privés depuis dix-huit mois de toute nouvelle d'Europe, en présence des tristesses qu'éveillait la pensée de la famille absente et de cette France dont le nom même était ignoré autour d'eux. Alors il se faisait de longs silences, et l'on se gardait d'aborder le seul sujet qui les touchât tous; mais lorsqu'au bruit du tambour on levait le campement surmonté des couleurs nationales, chacun pouvait voir sur les fronts assombris quelles chères images avaient passé dans les rêves agités de la nuit!

Cependant on avançait un peu chaque jour, et la perspective du retour, entrevue comme possible, commençait à relever les courages. S'il avait fallu renoncer à l'espérance de faire du Mékong la grande route maritime de l'Indo-Chine, et de Saïgon l'un des premiers ports du monde, si en cela le but principal de l'exploration avait été manqué, la géographie et les sciences naturelles allaient devoir aux courageux explorateurs des observations fort importantes et des collections précieuses. D'ailleurs on avait été en mesure de constater la parfaite navigabilité du Songkoï, beau fleuve qui, se jetant dans le golfe du Tongkin, pourrait singulièrement profiter au mouvement commercial du Céleste-Empire avec notre nouvelle colonie. Aussi redoubla-t-on d'ardeur pour trouver enfin ce passage vers la Chine dont la découverte réservée à la France marquerait enfin l'heure bénie où l'on pourrait se préparer à l'inexprimable bonheur de la revoir.

Arrivés, en janvier 1868, à travers un massif de montagnes réputées inaccessibles, jusqu'aux confins du Yunan, les voyageurs rencontrèrent tout à coup, sans l'avoir soupçonné, le sol du grand empire. De quels cris

de joie fut saluée cette terre poursuivie si longtemps, sur laquelle, grâce à une centralisation puissante, ils furent, à huit cents lieues de Pékin, aussi efficacement protégés par les lettres ministérielles du prince Kong qu'ils auraient pu l'être dans un faubourg de cette capitale! Malgré l'obséquieux respect témoigné par les fonctionnaires à globules aux étrangers en haillons que couvrait, à défaut d'une mise décente, le prestige d'une dépêche officielle, ceux-ci rencontrèrent en Chine leur plus cruelle épreuve. Afin de pénétrer, selon ses instructions, jusqu'aux sources du Mékong cachées dans les derniers contre-forts du Thibet, le commandant de Lagrée, alors couché sur un lit de douleur, décida qu'une partie de la commission se dirigerait par le nord-ouest dans la portion du Céleste-Empire bouleversée par l'insurrection musulmane, et qu'elle tenterait, moyennant des lettres obtenues au Yunan des chefs secrets de cet étrange mouvement, de pénétrer jusqu'à la capitale du nouveau royaume fondé par les rebelles. Désigné pour cette mission avec deux officiers, Louis de Carné a pu donner à l'Europe les premiers détails certains sur l'immense convulsion souterraine qui, partie du fond de l'Arabie, ébranle aujourd'hui le bouddhisme jusqu'à Pékin et jusqu'à Lhassa.

Les débuts de cette chanceuse entreprise, favorisés par un de nos dévoués missionnaires, permirent un moment d'en espérer le succès; mais, si les audacieux explorateurs purent, à travers une contrée couverte de ruines et d'ossemens, pénétrer jusqu'à Tali-fou, citadelle d'une croyance égarée à mille lieues de son berceau, ce fut pour s'y rencontrer en face d'un tyran fantasque et d'une population ameutée qui réclamait leur tête. Échappés comme par miracle de cet antre sanglant, mais déçus dans leur plus chère espérance géographique, ils rentrèrent sur le territoire soumis au *fils du ciel,* pour y apprendre la mort récente du chef qui, après avoir dirigé si heureusement l'expédition, venait de succomber sous le fardeau de sa responsabilité plus encore que sous le coup de ses souffrances. Mais l'œuvre de M. de Lagrée était accomplie, et son nom y demeurera indissolublement attaché. Arrivés, grâce à ses soins, à quelques jours de marche du Fleuve-Bleu, qui de l'ouest à l'est baigne l'empire dans toute son étendue, les membres de la commission purent s'embarquer avec les restes précieux qu'ils rapportaient. Une jonque chinoise, bientôt remplacée par un beau *steamer* américain, conduisit jusqu'à Shang-haï en quelques semaines d'une navigation facile les *grands ambassadeurs* de l'Occident, qui avaient eu quelque peine à se procurer des chaussures, et les Français de cette ville accueillirent les voyageurs, longtemps tenus pour morts, avec un enthousiasme auquel s'associa toute la population européenne.

Quoiqu'en dehors des provinces du Yunan et du Sutchuen il ne se fût guère arrêté que dans les cités baignées par le fleuve, Louis de Carné avait emporté de ce pays des impressions ineffaçables. Dans ses conver-

sations journalières, il revenait sans cesse sur ces étranges contrées, qu'il nommait les antipodes intellectuels du monde chrétien. La pétrification de toute une race qui n'a pas changé dans le cours de la plus longue histoire connue lui paraissait un phénomène moral inexplicable. « Les Chinois ne sont pas seulement vieux, ils sont décrépits, écrivait-il dans ses notes inédites de 1869, et le prodige, c'est que ce peuple de vieillards n'a jamais eu de jeunesse, si loin que l'on remonte dans ses annales. Il parle, pense et sent aujourd'hui comme il y a trois mille ans. L'idiome, le système d'écriture, les lois et les rites, combinés pour éteindre toute spontanéité humaine, ont paralysé dès son berceau cette race fossile qui a vieilli sans grandir. On s'étonne quelquefois du peu de progrès fait par les missionnaires en Chine, on ne comprend pas que des doctrines aussi élevées n'exercent pas d'action sur ces nombreux mandarins qui passent leur vie à étudier; mais comment ne voit-on pas que, plus les Chinois sont lettrés, plus dans ces machines perfectionnées la mémoire gagne aux dépens de l'intelligence? Le christianisme, qui aspire à développer la personnalité humaine, lutte vainement dans ce triste pays contre la doctrine qui est parvenue à l'étouffer; c'est la vie s'efforçant de galvaniser la mort. »

Ce problème moral et politique de la Chine obsédait l'esprit du jeune voyageur. C'était le sujet sur lequel il revenait le plus volontiers aux derniers temps de sa vie : il fallait que la fièvre fût bien ardente ou la prostration des forces bien complète pour qu'une conversation sur cette matière ne parvînt pas à ranimer mon bien-aimé malade en me donnant de courts momens d'illusion. Lorsqu'il reprenait à la vie, et par suite à l'espérance, Louis de Carné se complaisait à esquisser le plan d'un travail dans lequel il aurait rencontré l'occasion naturelle d'aborder cette grande question. Il se proposait d'exposer un jour l'état du christianisme dans l'extrême Orient, et souhaitait être envoyé au Japon afin de pouvoir y étudier ce sujet sur place. Dans un tableau dont les missions catholiques auraient occupé le premier plan, il jouissait par avance de la satisfaction de consigner une foule de détails sur ces pauvres *chrétientés* toujours tremblantes sous un joug à peine allégé; il aurait surtout aimé à redire ce qu'il éprouva lorsque, durant une nuit de Noël, il entendit retentir pour la première fois sous un toit de bambous, au centre des montagnes qui séparent la Chine du Thibet, les chants qui avaient bercé son enfance, et que, voyageur épuisé, il reçut le fortifiant viatique des mains mutilées d'un vieux confesseur.

Après un séjour de quelques semaines dans la Cochinchine, qu'il trouva complétée par l'adjonction de trois belles provinces, Louis de Carné put enfin s'embarquer pour la France. Il y rentrait à la fin de 1868, portant dans son sein, sans nul symptôme encore apparent, le germe du mal mortel par lequel l'antique Asie semble vouloir se défendre

contre l'invasion de l'Europe. Je ne me trouve pas le courage de rappeler les joies de ce retour, que la Providence a rendues si courtes, et que de si longues angoisses allaient suivre. Délégué par le ministère des affaires étrangères à l'exploration du Mékong, le jeune voyageur réunit toutes ses forces pour adresser à son département dans le courant de 1869 un rapport étendu sur cette mission; il en consacra le reste à ces travaux de la *Revue des Deux Mondes,* reproduction souvent textuelle d'un journal rédigé durant le voyage, tantôt sur le banc d'une pirogue emportée au cours du fleuve, tantôt en pleine forêt sous une tente dressée pour la nuit. Une bonne constitution contint longtemps les progrès d'un mal que le malade cachait aux autres sans se les dissimuler à lui-même, progrès que ne purent conjurer ni les lumières de la science, ni les soins assidus du plus cher compagnon de ses périls.

Afin de correspondre à la sollicitude de ses chefs, qui voulaient bien lui ménager en Égypte un poste à sa parfaite convenance, il tenta, aux premiers mois de 1870, une sorte d'essai de ses forces, en faisant une courte excursion en Angleterre. Cette tentative ne fut point heureuse, et mon fils, pressentant trop bien le sort qui l'attendait, vint s'enfermer, pour ne plus le quitter, au séjour de son enfance, où nous le réchauffions sous nos tendresses, mais dont les horizons aimés souriaient à ses yeux sans ranimer son cœur. L'agitation fébrile augmenta lorsqu'il apprit nos premiers désastres; quand il m'arrivait de sinistres bulletins, j'avais à supporter avec ma souffrance comme Français celle que le contre-coup me faisait éprouver comme père. Les tortures devinrent plus cuisantes lorsque partit pour défendre le territoire toute notre jeunesse bretonne. En déposant sur le front de ses frères le baiser d'adieu, il demeura comme foudroyé par la révélation de sa propre impuissance. De ce jour-là, le monde, où il ne restait aucune place pour lui dans l'extrémité des périls publics, sembla se voiler pour disparaître à ses yeux; se détachant sans effort de l'avenir qui lui manquait en même temps qu'à son pays, sa pensée monta comme d'elle-même vers les seuls horizons où l'avenir ne manque point. En parcourant, après que tout a été consommé, des feuilles éparses tracées d'une main tremblante, j'y ai trouvé ceci :

« La vie de l'homme n'a de valeur que dans la mesure où il arrive à la mépriser en s'élevant au-dessus d'elle. Se dévouer, c'est vraiment vivre; et se dévouer jusqu'à la mort, c'est survivre. »

Ces paroles sont peut-être les dernières qu'il ait écrites avant de quitter ce monde : elles contiennent l'expression de sa confiance et de la mienne.

Cte DE CARNÉ.

C. BULOZ.

LA

CRISE RÉCENTE

EN BELGIQUE

Il y a quelques jours, l'attention de l'Europe était tout à coup appelée sur Bruxelles. La Belgique, qui mène d'ordinaire cette existence calme et heureuse des peuples qui n'ont pas d'histoire, était en proie à une agitation profonde dont la gravité augmentait de jour en jour. Des foules tumultueuses remplissaient les rues de la capitale; elles poursuivaient de leurs clameurs les membres de la majorité sortant de la chambre des représentans, elles criaient : « A bas le ministère ! à bas les voleurs ! » Devant le palais du souverain, elles ajoutaient, il est vrai : « Vive le roi ! » mais elles n'en oubliaient pas moins le respect dû dans un pays libre à l'indépendance de la représentation nationale et à la dignité du pouvoir exécutif.

A l'étranger, on crut que la Belgique se trouvait à la veille d'une de ces crises redoutables qui se terminent par une révolution ou par un coup d'état. Les amis du régime parlementaire s'affligeaient de le voir ébranlé dans un pays où ils le croyaient définitivement assis, consacré par une pratique toujours heureuse de quarante années. Les ennemis de la liberté s'empressaient d'y chercher un argument en faveur du despotisme. L'assemblée de Versailles y vit même une raison, affirme-t-on, pour ne point retourner à Paris. Heureusement toutes ces alarmes ne se sont pas trouvées justifiées. Les ministres qui avaient provoqué cette violente opposition se sont retirés; d'autres hommes politiques de la même opinion ont pris leur place. L'agitation s'est apaisée comme par enchantement, et la Belgique est

rentrée dans son calme habituel. Quoique déjà presque oubliée au milieu des graves soucis qui tiennent les esprits en éveil ou plutôt dans l'anxiété, cette crise mérite une étude plus attentive pour deux motifs. D'abord elle a soulevé un cas de pratique constitutionnelle extrêmement difficile, et tous les pays où le régime parlementaire existe peuvent tirer un utile enseignement de la manière dont la difficulté a été résolue à Bruxelles. En second lieu, elle est le symptôme d'une situation très grave qui n'est pas seulement propre à la Belgique, mais qu'on rencontre, avec des caractères presque identiques, dans la plupart des pays catholiques.

I.

Rappelons brièvement les faits, et on comprendra sans peine l'irrésistible mouvement d'opinion qui s'est produit en Belgique. Supposez qu'après la chute du système de Law, quand le célèbre financier venait de se dérober par la fuite aux fureurs de la population, un ministère se fût formé avec quelques-uns des administrateurs de la compagnie d'Occident, et que ce ministère eût nommé gouverneur de province un des administrateurs de la compagnie d'Orient, qu'eût dit la France? L'exaspération eût été telle que le régent aurait dû choisir entre la perte du pouvoir et le renvoi immédiat d'un semblable ministère. Ce qui se serait passé à Paris en 1719 vient de s'accomplir à Bruxelles en 1871. Voilà en peu de mots l'explication de l'incident. La Belgique avait eu son Law dans la personne de M. Langrand-Dumonceau, fait comte par le pape. Même superposition de sociétés se prêtant mutuellement leur crédit, même engouement de la part de la noblesse, même mélange d'idées justes et d'expédiens injustifiables, même succès vertigineux d'abord et même chute désastreuse bientôt après; seulement les mirages de la Hongrie tenaient lieu de ceux du Mississipi.

En parlant de Law à propos de M. Langrand, je ne crois point faire tort à celui-ci. Law était un honnête homme. Il est arrivé à Paris avec plus d'un million, et il en est parti pauvre. Il a été un des précurseurs de l'économie politique et de la science financière. Ses principes étaient justes et ses idées fécondes. La Banque de France, les grandes sociétés anonymes, la conversion de la rente, la circulation fiduciaire, tous ces puissans mécanismes de l'industrie et du commerce contemporains ne sont que l'application de ses conceptions. M. Langrand, pour faire réussir en Belgique une nouvelle édition du « système, » s'était appuyé sur deux idées. La première était une idée purement financière, au fond très bonne, si

elle avait été mise en œuvre avec habileté et probité. Elle consistait à emprunter en Belgique des capitaux qui, étant abondans, s'y louent bon marché, pour les employer en Hongrie en prêts hypothécaires et en achats de domaines rapportant un grand intérêt parce que le capital y est rare. La seconde idée était plus ingénieuse encore, mais d'une nature si complexe et si scabreuse qu'il vaut mieux l'expliquer que la qualifier. Au congrès de Malines de 1863, un orateur, éclairé par les lumières d'en haut et par celles de la haute banque, s'était écrié : « Les capitaux sont aujourd'hui païens et barbares; il faut les ranger sous la loi de l'église; comme les Sicambres, il faut les appeler au baptême. Il est temps de christianiser les capitaux. » C'était l'idée que les jésuites avaient tenté de mettre à exécution à la fin du siècle dernier, quand ils établirent dans plusieurs pays des maisons de commerce et des comptoirs financiers. Concentrer la richesse entre les mains des familles dévouées à l'église, donner aux serviteurs de la foi la direction des ressorts économiqnes et des sources de la production, c'est réaliser d'une façon sûre, sourde, invisible et conforme aux mœurs d'une époque tout industrielle, le rêve d'omnipotence théocratique caressé par la papauté au moyen âge. Le dessein était vaste; il sera poursuivi, et avec le temps il finira peut-être par réussir dans certains pays. M. Langrand apporta dans l'exécution une habileté merveilleuse, mais en même temps une avidité de succès qui devait compromettre ses opérations, soit que son génie fût au-dessous de la grandeur de l'œuvre qu'il avait conçue, soit qu'il se laissât entraîner par la soif insatiable de dividendes et de primes de ses associés.

Au début, tout marcha admirablement. Les cultivateurs belges sont à la fois pieux et parcimonieux. Chaque année, ils font leurs pâques et des économies; en tout, ils obéissent à leur curé. Donc, pour leur faire livrer leurs épargnes, il fallait obtenir l'appui du clergé et des évêques, et pour cela le moyen infaillible était d'obtenir une recommandation du pape; afin de gagner le pape, il fallait venir au secours de sa caisse, toujours en déficit. M. Langrand trouva une combinaison vraiment sublime. Il fit un emprunt romain au pair, la rente romaine étant cotée à 70 environ; puis il proposa aux souscripteurs belges de prendre du nouvel emprunt en leur accordant pour chaque titre de rente deux titres de ses sociétés financières faisant prime sur le marché d'une somme supérieure à celle que le titre papal perdait. Excellente affaire pour tout le monde; le souscripteur secourait l'église, semblait pouvoir réaliser ses actions avec bénéfice, et recevait comme dividende assuré les bénédictions du saint-père; le grand financier obtenait,

lui, l'appui si précieux du Vatican, et écoulait ses actions; enfin les coffres de Rome n'étaient plus à sec, et la rente romaine se relevait. Le pape, ravi, accorda le titre de comte à M. Langrand, et lui adressa une lettre (1) qui assura le succès de ses sociétés en lui procurant, comme courtiers de placement pour ses titres, les curés et les vicaires des communes rurales. Ceux-ci recommandaient aux bons paysans les lettres de gage des *banques hypothécaires* et de *crédit foncier*, croyant servir ainsi la cause de la religion et l'intérêt de leurs ouailles, sans oublier le leur, car ils touchaient une prime.

(1) Cette lettre est une pièce si curieuse pour l'histoire religieuse de notre temps, que nous croyons devoir la reproduire littéralement.

A monsieur et cher fils André Langrand-Dumonceau, à Bruxelles, en Belgique.

« Cher fils, noble homme, salut et bénédiction apostolique.

« Dans ces derniers jours est venu à nous notre très cher fils le prêtre Jean-Népomucène Danielik, du diocèse d'Erlau, envoyé par vous et vos collègues, lequel très humblement nous a remis votre lettre du 12 de ce mois.

« Et nous avons appris tant par cette lettre que par ce prêtre lui-même que, par votre initiative et avec d'autres personnes catholiques du royaume de Belgique, il a été fondé des établissemens de crédit foncier afin de favoriser et de développer l'agriculture, l'industrie et le commerce dans les états catholiques, et en même temps d'arracher les familles catholiques des mains avides d'usuriers rapaces en leur prêtant un secours opportun.

« Nous avons appris également que vous et vos associés, qui sont spécialement chargés de l'administration de ces institutions, vous avez entouré notre personne et ce siége apostolique d'une piété filiale et d'une obéissance remarquable, et que vous et eux avez souverainement à cœur, dans ces temps si malheureux, de protéger et défendre la cause, les droits et la conduite de l'église catholique et de ce siége.

« En considération de quoi, nous vous adressons à vous, cher fils, et à vos associés des éloges mérités, puisque le but principal que vous vous êtes proposé en fondant avec eux les institutions prémentionnées est d'affranchir les familles catholiques de la nécessité de contracter des engagemens qui, en raison d'intérêt illicite ou pour tant d'autres causes, sont absolument défendus par les lois divines et humaines.

« En même temps, nous vous exhortons vivement, vous et vos associés dans cette entreprise, de faire en sorte que, grâce à la religion qui vous distingue, ainsi qu'eux, vous dirigiez toujours cette œuvre tout à fait catholique en méprisant entièrement l'appât des richesses, et que votre soumission et votre dévoûment envers notre personne et ce saint-siége s'affermissent et s'augmentent de jour en jour davantage sur leurs bases inébranlables.

« En attendant, nous demandons humblement à Dieu, très bon et très grand, qu'il daigne bénir vos soins, vos projets et vos travaux communs, afin que ces institutions, dirigées selon la règle de notre très sainte religion, aboutissent au véritable bien de la famille catholique tout entière, en prenant de jour en jour plus d'accroissement.

« Et comme augure de ces bénédictions, et comme gage de notre affection paternelle envers vous, nous vous accordons du fond du cœur et avec amour, à vous, monsieur et cher fils, et à tous vos associés catholiques dans cette entreprise, notre bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 21 avril 1864, de notre pontificat la 18e année.

« PIUS PP. IX. »

Pour accroître encore son prestige, l'habile financier belge était parvenu, en leur donnant de grosses rétributions et en invoquant le but élevé qu'il poursuivait, à enrôler comme administrateurs de ses sociétés des personnes très haut placées par leur nom, leur fortune ou leur position dans le parti catholique. Le succès fut d'abord prodigieux. Comme on se disputait toutes les actions que M. Langrand émettait, toutes montaient à la bourse. On achetait, on revendait, et on faisait un bon bénéfice. M. Langrand apparaissait comme une sorte de messie, tel du moins que peut le comprendre une époque affamée d'or. Il suffisait de toucher son manteau ou de ramasser les miettes de sa table pour s'enrichir. Un économiste très défiant d'abord, mais ensuite converti par l'effet de la grâce, écrivait que « Dieu même n'offrait pas plus de garanties que Langrand. » Ce dieu de la finance recevait une sorte de culte; on lui écrivait : « Je vous embrasse, je ne respire que par vous. » C'était Law en décembre 1719. La première affaire donna un bénéfice fabuleux; elle s'appelait la *banque hypothécaire*. Elle céda tout son avoir à une nouvelle société du « crédit international, » créée exprès en Angleterre pour le lui racheter. Les cinq ou six fondateurs touchèrent 6 millions et gagnèrent 300 pour 100 en moins d'un an; c'était le miracle de la multiplication des pains sous une forme appropriée aux besoins modernes. Ceux qui étaient favorisés de cette manne céleste n'y comprenaient rien eux-mêmes; c'étaient cependant des hommes d'état de haute capacité et d'une probité au-dessus de tout soupçon. Ils disaient : C'est merveilleux en effet, mais ce ne sont pas des feuilles mortes comme celles que le diable, dans la légende, donne pour des pièces d'or; ce sont de beaux écus sonnans.

Bientôt arrivèrent les déceptions. Les domaines de Hongrie avaient été achetés trop cher; on voulait les vendre par parcelles, mais les acheteurs ne se présentaient pas ou ne payaient pas. Les annuités des lettres de gage rentraient mal. Les initiés voyaient qu'on marchait vers une catastrophe; cependant le génie de M. Langrand n'était pas à bout d'expédiens. Grâce à ses hautes relations dans toute l'Europe, il prit pour base d'opération le continent tout entier, la France, l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, ramassant partout des capitaux, essayant partout des affaires nouvelles, distribuant de l'argent pour s'assurer l'appui des journaux bien pensans et pour faire triompher dans les élections les candidats de la bonne cause. Quand une société avait épuisé la plus grande partie de son actif en dividendes pris sur le capital, en commissions, en traitemens au noble état-major qui prêtait son nom, on créait une société nouvelle qui reprenait l'avoir de la précédente, et le même

manége recommençait. Le public admirait cet inépuisable enfantement de compagnies financières. Il en confondait les noms, mais il souscrivait au hasard. La clientèle était de première volée; ainsi le prince La Tour-et-Taxis s'engagea pour 17 millions; l'empereur d'Autriche se trouva lui-même entraîné dans l'affaire comme tuteur du prince. On ne se rappelait pas que Law avait inventé ces actions engendrant par une sorte de parthénogénèse des lignées successives d'autres actions qu'on appelait en leur temps « les mères, » « les filles » et les « petites-filles. » Tout cela ne pouvait pas durer. Les avertissemens des gens bien renseignés, les inimitiés politiques, les haines soulevées en Hongrie par les opérations frauduleuses d'agens subalternes, l'avortement de certaines entreprises très importantes, comme celle du rachat des biens ecclésiastiques en Italie, qui devait se faire avec l'agrément du pape et des évêques, les querelles intestines des administrateurs entre eux, toutes ces circonstances précipitèrent une débâcle inévitable dès le début, et qui n'avait été retardée que par l'extrême habileté du directeur-général et par le persistant aveuglement des souscripteurs. M. Langrand alla habiter Paris, puis Londres. Il promettait de temps en temps de relever le féerique édifice, sitôt bâti, sitôt tombé, qui aurait enrichi tous ses fidèles sans les perfides attaques de ses ennemis. La faillite fut prononcée en décembre 1870. Certains administrateurs trop peu prévoyans furent déclarés responsables, et, par un concordat avec les créanciers, restituèrent presque tous leurs bénéfices. La justice instruit actuellement l'affaire, qui donnera lieu à une série de procès interminables. On ne peut encore apprécier exactement le total des pertes; on prétend cependant que cette étonnante aventure aura coûté à l'épargne belge plus de 100 millions. Ce qui est plus grave qu'une perte d'argent, des intérêts de l'ordre le plus élevé ont été compromis. Quoique le nombre des personnes réellement coupables soit très restreint, l'éclat a été si grand que l'antique renom de probité dont la Belgique était fière s'est trouvé atteint à l'étranger. Le sentiment religieux, exploité par les ministres du culte pour engager les paysans à livrer leurs économies, a dû être ébranlé dans plus d'une âme naïve, et, quoi qu'en pensent les jésuites, il est toujours fâcheux que la foi serve dans des prospectus financiers d'enseigne et d'appât. Enfin le parti catholique, à qui son nom devrait imposer le soin de ne donner que des exemples de haute moralité, a vu plusieurs de ses hommes politiques les plus considérables forcés de se condamner à la retraite, et d'autres nuire encore plus à leur cause en restant sur la scène. La Belgique a donc triplement souffert : dans sa foi, dans sa réputation d'honnêteté, dans la considération de l'un de ses grands partis.

Le lecteur s'étonnera peut-être qu'ayant à faire connaître une crise politique, nous n'ayons parlé que de finance. C'est que la finance, la politique et la religion, dont les champs d'action devraient être toujours rigoureusement séparés, ont été mêlées en cette affaire d'une façon si intime que l'on ne peut faire comprendre l'incident politique sans rappeler d'abord le désastre financier qui l'a provoqué, comme on va le voir.

Les élections de juin 1870 avaient réduit la majorité libérale dans la chambre des représentans à une ou deux voix. A la suite de cet échec, le ministère Frère-Orban ne crut point pouvoir conserver la direction des affaires. Il offrit sa démission, et le ministère d'Anethan se constitua. Celui-ci procéda, sans même réunir le parlement, à la dissolution des deux chambres. Cet acte était peu régulier, car le ministère aurait dû d'abord se présenter devant les chambres et ne les dissoudre qu'après avoir constaté un refus de concours. La dissolution doit être non pas un jeu, mais un moyen extrême de sortir d'une situation sans issue. Il est très étrange de renvoyer devant leurs électeurs de nouveaux élus sans leur permettre même de manifester leur opinion. Il s'est trouvé ainsi que plusieurs, n'ayant pas été renommés, n'ont pu mettre le pied au parlement.

Une faute plus grave au point de vue constitutionnel a été de dissoudre le sénat. Il est naturel que les hommes de parti qui arrivent aux affaires veuillent avoir les deux assemblées à leur dévotion absolue; mais le souverain doit résister à ce désir autant qu'il le peut, sinon la raison qui a fait établir deux chambres n'existe plus. Si l'une doit être exactement le reflet de l'autre, l'une des deux est un rouage inutile. Le but d'une chambre haute est de constituer un centre de résistance contre l'omnipotence du parti triomphant. On a eu tort de chercher ce point d'appui dans la richesse, au lieu de le demander à la science politique et à l'expérience des affaires; mais il est bon que cette résistance se trouve quelque part. En Belgique, le sénat est une institution mal conçue; ses membres sont nommés par les mêmes électeurs qui choisissent les représentans : on a seulement limité leur choix de façon qu'ils ne puissent être représentés comme ils voudraient et devraient l'être. Cependant, comme le mandat de sénateur dure huit ans, on peut dire que le sénat personnifie au moins l'esprit de tradition. Or, si l'on soumet le sénat à des dissolutions fréquentes, il perd cet avantage : le mandat de huit années n'est plus qu'une fiction. On n'a qu'une seconde édition, réduite et non améliorée, de la chambre basse.

Les secondes élections de 1870 apportèrent aux catholiqnes, par suite d'un système électoral vicieux, une grande majorité dans les deux chambres, quoiqu'ils n'eussent pas obtenu la majorité des

votes. Parmi les membres du ministère, plusieurs avaient rempli des fonctions dans les sociétés Langrand, et presque aucun n'avait l'habitude du maniement des affaires publiques. Ils se défendirent très faiblement contre l'opposition. Souvent ils furent réduits à se taire ou à chercher une pitoyable retraite dans la clôture prononcée par une majorité amie. Malgré de fréquentes maladresses et plus d'une faute, ils se seraient maintenus néanmoins; mais, par un oubli inconcevable de ce qui est dû au sentiment moral du pays, ils nommèrent aux fonctions de gouverneur du Limbourg M. de Decker, ancien ministre et homme d'état estimé des deux partis, qui malheureusement avait pris une part très active dans l'administration des affaires Langrand. Pour échapper aux créanciers, il avait été obligé de faire abandon de ses biens, et il pouvait être compris dans la poursuite des faits ou délits dont la justice continue encore l'instruction. Cette nomination, injustifiable sous tous les rapports, fut l'origine de l'incident du mois de novembre dernier. On a essayé d'en rejeter la responsabilité sur le roi; mais le bourgmestre de Bruxelles a déclaré dans un banquet public que c'était le ministère qui l'avait proposée, et il paraît certain que le roi l'avait vivement déconseillée.

Une circonstance inattendue vint faire ressortir toute la gravité de la faute commise par le ministère. Les papiers secrets de M. Langrand furent livrés à la publicité par suite de circonstances vraiment extraordinaires. L'habile financier, en quittant Paris au moment où le siége allait commencer, avait laissé tous ses papiers dans l'appartement qu'il occupait. Les curateurs à Bruxelles en furent instruits, et ils parvinrent à faire pénétrer par pigeons dans Paris assiégé une demande d'apposition de scellés, qui fut exécutée au domicile du failli le 1er février 1871. La lecture des documens saisis ayant donné au juge-commissaire de la faillite la conviction que « des manœuvres frauduleuses de toute nature avaient été employées pour s'emparer des capitaux du public, » il crut devoir faire autographier les pièces les plus importantes, afin de faciliter la recherche des délits. C'est à l'aide de ce dossier que M. Bara, ancien ministre de la justice, est venu révéler à la chambre des représentans, dans la séance du 22 novembre, une série de faits qui provoquèrent dans tout le pays et surtout à Bruxelles une explosion d'irrépressible indignation. Ce qui mit le comble à l'exaspération du public, c'est que la majorité, pour épargner ceux de ses membres que la discussion pouvait compromettre, mit fin aux débats en votant la clôture et en autorisant le ministère à ne pas répondre. Alors eurent lieu ces regrettables manifestations qui ont attiré l'attention de l'étranger. Sans doute, elles étaient inspirées

par un sentiment honnête, et il faudrait le plaindre, le peuple dont la fibre morale serait assez émoussée pour supporter, sans la plus énergique protestation, d'être administré par des hommes exposés à des poursuites judiciaires; mais un peuple libre a des moyens de manifester son indignation plus dignes que des attroupemens et des huées. Il peut recourir aux pétitions, aux *meetings*, aux votes des corps constitués, et même à ces grandes processions organisées avec un mot d'ordre, des bannières et des chefs connus, comme celles qui ont lieu souvent en Angleterre et aux États-Unis.

Pour mettre fin à l'agitation, le ministère accepta la démission de M. de Decker. C'était une satisfaction donnée à de justes susceptibilités, mais elle ne suffisait pas. Le principe de la responsabilité ministérielle exigeait manifestement la retraite du ministre de l'intérieur qui avait nommé M. de Decker, qui avait défendu sa nomination au sein des chambres, et qui le lendemain acceptait sa démission. Le cabinet ne voulut point le comprendre. Il crut ne pas devoir céder devant ce qu'il appelait une émeute. Il ne voulait pas, disait-il, compromettre l'indépendance et la dignité du gouvernement. Cependant les manifestations devenaient de plus en plus vives, la situation s'aggravait, il fallait prendre un parti. Le ministère inclinait vers la répression au moyen de l'armée; le roi au contraire pensait qu'il valait mieux changer de cabinet que de faire couler le sang. Le dissentiment était complet. Le roi appela au palais un représentant dont le savoir, apprécié au dehors, lui a valu le titre de correspondant de l'Institut de France, M. Thonissen, professeur à l'université de Louvain. Son esprit conciliant, son caractère indépendant et estimé par les deux partis, tout le désignait au choix de la couronne; mais la majorité catholique déclara qu'elle n'accorderait son appui qu'au ministère d'Anethan, et celui-ci décida qu'il resterait au pouvoir. C'était rendre la tâche de M. Thonissen impossible. Un parti vraiment conservateur n'aurait pas dû agir ainsi. En effet les catholiques semblaient vouloir provoquer une lutte à main armée qui aurait porté un coup terrible au régime parlementaire, comme à la situation que la Belgique occupe aux yeux de l'Europe, et qui aurait laissé entre les deux partis une source de haines irréconciliables. D'autre part, ils forçaient le roi à une de ces interventions personnelles qu'il faut épargner autant que possible à la royauté constitutionnelle. Le roi ne voulait pas employer l'armée contre des foules de bourgeois ordinairement fort paisibles; il préférait tenter une politique de conciliation et d'apaisement. La majorité, en empêchant le souverain de choisir dans ses rangs des hommes qui auraient été les agens habiles de cette politique, ne faisait preuve ni de sagesse, ni de prévoyance. Le

roi cependant ne céda point; il fit savoir aux ministres que, d'après lui, l'intérêt du pays exigeait leur retraite, c'est-à-dire que, le cabinet refusant de déposer ses portefeuilles, il les lui redemandait. Cet acte du roi provoqua, comme il fallait s'y attendre, une extrême irritation dans le parti catholique, dont les journaux firent entendre des paroles menaçantes pour l'avenir de la royauté. *Le Bien public* de Gand, journal honnête, qui défend les idées ultramontaines avec toute l'intolérance du fanatisme le plus convaincu, publia un article se terminant par ces mots : « il importe aux chefs des peuples de ne pas décourager le dévoûment et l'appui des bons citoyens; il y a en effet pour les princes un malheur plus irréparable que celui d'être attaqués, c'est celui de n'être pas défendus. » Un représentant, qui rédige seul un journal où il préconise le suffrage universel et attaque les dépenses militaires, M. Coomans, s'était écrié au sein de la chambre : « Nous venons d'assister aux funérailles de la constitution. » La droite applaudit le mot avec fureur; les journaux catholiques répétèrent la même idée sous toutes les formes en y ajoutant ce commentaire significatif : aujourd'hui lorsqu'une constitution est violée, elle entraîne d'autres institutions dans sa chute. — Les ultramontains se sont toujours montrés beaucoup plus hostiles envers Léopold II, bon catholique semble-t-il, qu'envers son père, protestant ou même philosophe un peu sceptique; c'est sans doute parce qu'ils espéraient faire du jeune roi un instrument docile, et qu'ils ont été déçus.

Il faut examiner avec quelque attention la révocation du ministère de M. d'Anethan. Cet acte a été considéré comme un vrai coup d'état par ceux qu'il atteignit; ils ont même assez peu respecté les fictions constitutionnelles pour le faire entendre aux chambres, mettant ainsi directement en cause la prérogative royale malgré ce principe fondamental, qu'aucun acte du roi ne peut être discuté, puisqu'il doit toujours être couvert par la signature d'un ministre. Léopold II n'avait certainement pas violé le texte de la constitution, celle-ci dit en effet : Le roi nomme et révoque les ministres; mais n'avait-il pas porté atteinte à l'esprit du régime parlementaire, qui exige que le ministère représente la majorité des chambres, et tombe seulement quand celle-ci l'abandonne? Un souverain qui enlève leurs portefeuilles à des ministres jouissant de la confiance du parlement n'inaugure-t-il pas le régime du gouvernement personnel? Je pense qu'il faut distinguer. Si le souverain agit ainsi pour faire prévaloir sa volonté, il est incontestablement infidèle à l'esprit du régime constitutionnel, quoiqu'il puisse ne faire qu'user d'un droit que la constitution lui reconnaît; mais, quand il n'a d'autre but que de satisfaire aux vœux de la majorité du pays momentanément en

désaccord avec la majorité des représentans ou d'apaiser une agitation qui pourrait compromettre la sécurité des institutions établies, dans ce cas il remplit au contraire l'office qui constitue l'un des avantages les plus certains de la royauté. En révoquant le ministère d'Anethan, le roi Léopold II n'avait en aucune manière voulu faire prévaloir sa politique ou sa volonté; il avait seulement voulu sauver la dignité et l'autorité du gouvernement, compromises par des fautes inexcusables, et mettre fin à des manifestations très naturelles, mais regrettables, sans enlever le pouvoir au parti qui avait la majorité dans le parlement.

Les précédens à l'acte du roi des Belges ne manquent pas dans l'histoire du régime constitutionnel. En Angleterre, à deux reprises différentes (1784 et 1807), le roi George III renvoya le ministère, quoiqu'il fût soutenu par la majorité du parlement. En 1833, George IV retira sa confiance au ministère Melbourne, dont il n'approuvait pas la politique à l'égard de l'Irlande, et il appela aux affaires lord Wellington et Robert Peel, quoique le parti tory ne pût compter que sur le quart des membres dans la chambre des communes. Il fallut une dissolution pour permettre au nouveau ministère de gouverner. Ces laborieuses négociations sont racontées avec détails dans les mémoires de Robert Peel. En Belgique même, le roi Léopold Ier révoqua MM. de Theux et de Meulenaere en 1836 à cause d'une divergence de vues sur la politique étrangère. Il confia le pouvoir au général Goblet, et, M. de Theux ayant refusé de contresigner cette nomination, ce fut M. de Mérode qui le fit. Enfin les événemens de 1857, appréciés à cette époque dans la *Revue* par M. Guizot, offrent la plus grande ressemblance avec ceux qui viennent de se passer récemment à Bruxelles; le roi Léopold II n'a fait que suivre exactement la ligne de conduite que son père avait adoptée dans une situation identique. En 1857, le ministère, composé de catholiques modérés, MM. de Decker, Nothomb et le comte Vilain XIIII, avait soumis à la chambre un projet de loi sur la charité qui aurait eu pour résultat de faciliter l'établissement des couvens, déjà si nombreux en Belgique. Les représentans libéraux le combattirent, pendant vingt-sept séances consécutives, avec toute l'énergie d'un patriotisme ardent, effrayé de l'avenir du pays. Ces débats acharnés, les profondes alarmes de l'opinion libérale, provoquèrent une vive agitation. Les rues de Bruxelles se remplirent, à l'heure des séances, d'une foule compacte qui se livrait à des manifestations hostiles envers les représentans catholiques. On prétend que le roi songea un moment à monter à cheval et à se mettre à la tête des troupes pour dissiper les rassemblemens; le fait est contesté, et en tout cas, s'il conçut cette idée, il y renonça. Com-

ment charger des foules inoffensives, composées presque uniquement de bourgeois aisés et criant : *Vive le roi! A bas les couvens!* Un roi constitutionnel doit s'appuyer sur l'affection de la nation; il lui faut, à tout prix, éviter que le sang soit versé autrement que pour défendre la vie et la propriété des habitans paisibles. Léopold Ier le comprit. Il écrivit au chef du cabinet une lettre, aussitôt publiée par les journaux, où il définit, avec un suprême bon sens, la règle de conduite qu'un souverain doit suivre en de pareilles conjonctures. « Sans me livrer à l'examen de la loi en elle-même, disait-il, je tiens compte, comme vous, d'une impression qui s'est produite à cette occasion dans une partie considérable de la population. Il y a, dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires, de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une intensité qui se constate plus facilement qu'elle ne s'explique, et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner. » Les chambres furent ajournées, la loi dite « des couvens » retirée. Les élections communales ayant prouvé la répulsion que les projets du parti catholique soulevaient dans le pays, le ministère crut devoir aussi donner sa démission. Le même personnage politique dont la nomination comme gouverneur du Limbourg a provoqué la crise récente, M. de Decker, motivait sa retraite par des raisons qui prouvaient une grande sagacité. « J'ai la majorité dans les chambres, disait-il, mais je ne suis pas sûr qu'elle s'appuie sur la majorité de la nation. Or c'est une des positions les plus dangereuses que l'on puisse faire à un pays constitutionnel que de le gouverner avec une majorité qui peut être accusée de ne plus représenter fidèlement les sentimens et les vœux de la nation. » Sage maxime, dictée évidemment par le souvenir des événemens de 1848, et que les ministres des pays libres ne devraient jamais oublier. Le roi désira connaître l'opinion des hommes d'état étrangers. Il en consulta plusieurs en Angleterre et en France. MM. Guizot et Thiers émirent chacun leur opinion. M. Guizot, dans la *Revue*, inclinait vers la résistance; au contraire M. Thiers, dans une lettre adressée au roi, approuva complétement sa conduite, et surtout le retrait de la loi.

En 1871, le roi Léopold II agit comme son père; seulement il eut moins d'hésitation encore en ce qui concernait l'emploi de l'armée dans les rues de la capitale. Il voulait absolument éviter de recourir à cette extrémité, comme il le dit à M. Thonissen, qu'il voulut d'abord charger de la formation d'un nouveau ministère.

On peut se demander si Léopold Ier en 1857, si Léopold II en 1871, ont sagement agi en cédant devant les manifestations de la foule et en abandonnant un ministère appuyé sur la majorité du parlement, parce qu'il était en butte à l'hostilité d'une partie de

la population. N'est-ce pas porter atteinte à la sincérité du régime constitutionnel et humilier la dignité de la couronne? Si quelques cris poussés dans la rue suffisent pour renverser un cabinet, le pouvoir abdique et le règne de la populace commence. — Sans doute ce danger est réel et il est grand. Ce qui a perdu la révolution française, ce sont les *journées*, c'est-à-dire les coups de force du peuple de Paris dictant ses volontés à une assemblée terrorisée. Le premier devoir des partis est de savoir être minorité, sauf à reconquérir le pouvoir par les moyens légaux. Quand les partis se disputent la suprématie les armes à la main, au moyen d'insurrections populaires ou de *pronunciamientos* militaires, c'en est fait des institutions libres; elles ne sont plus qu'un vain nom, et elles ne tarderont pas à faire place au despotisme, à moins que la nation vouée à une anarchie intermittente, comme au Mexique, ne trouve même plus en son sein assez d'élémens consistans pour faire durer une forme quelconque de gouvernement.

La Belgique, grâce à Dieu, n'en est pas là. Les manifestations récentes à Bruxelles, de même que celles de 1857, étaient pacifiques. Les libéraux n'ont pas songé un moment à employer le fusil ou le pétrole. Les foules qui en 1857 criaient : « à bas les couvens! » et en 1871 « à bas les voleurs! » étaient composées presque uniquement de gens aisés et bien mis (1); leurs adversaires les ont même appelés des révolutionnaires en gants jaunes. C'était un soulèvement de l'opinion, une émotion profonde, comme en éprouvent tous les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires; ce n'était pas une émeute. L'Angleterre en a vu de bien autrement sérieuses sans que le régime parlementaire en ait été ébranlé ou déconsidéré. Encore l'an dernier, le chancelier de l'échiquier, M. Lowe, ayant proposé un impôt sur les allumettes chimiques, avec cette ingénieuse devise : *ex luce lucellum*, une vive agitation envahit les classes laborieuses, qui remplirent de processions les rues aboutissant au parlement, et l'impôt fut retiré.

On comprend et on admirerait volontiers la conduite plus fière de ces hommes d'état qui, forts de leur raison et soutenus par la conscience de leur droit, adoptant l'orgueilleuse devise : *yo contra todos y todos contra yo*, et qui trouvent une âpre jouissance dans

(1) L'un des administrateurs des sociétés Langrand, un ancien ministre, M. Nothomb, étant venu dire à la chambre que les gens qui avaient poussé des huées sous ses fenêtres portaient des lottes éculées, des chapeaux défoncés et des habits troués, M. Bara lui répondit : « Quoi d'étonnant? ce sont vos actionnaires. » Sans doute quelques gamins se sont mêlés à la foule, ils ont même cassé des carreaux à coups de pierres; mais tout le dégât a été payé par la ville moyennant la somme de 66 francs, juste 14 fr. de moins qu'en 1857. On le voit, en Belgique, tout se fait à bon marché.

leur impopularité même, résistent jusqu'au bout aux clameurs populaires. Seulement l'expérience a prouvé que c'est ainsi qu'on marche aux abîmes. Le gouvernement parlementaire est un régime bourgeois, d'un tempérament délicat, qui vit de transactions, de concessions et de ménagemens. Ni le point d'honneur chevaleresque, ni l'aristocratique orgueil du stoïcien n'y sont de mise. Le point d'honneur, — très différent de l'honneur, qui ne devrait être qu'un autre mot pour dire la vertu, — oblige à ne point céder devant l'ennemi, dût-on y perdre la vie. Dans un duel, qui recule est déshonoré. Certaines personnes voudraient voir le point d'honneur régler la conduite des hommes d'état dans la pratique du régime constitutionnel; c'est une funeste erreur. Quand on n'expose que sa vie, on peut ne jamais rompre d'un pas; mais, quand la destinée de tout un pays est en jeu, il faut écouter la voix de la raison et les leçons de l'expérience. Monter à cheval et mitrailler des citoyens désarmés plutôt que de laisser tomber un ministère peut paraître digne d'un chevalier; mais certainement ce n'est pas ainsi qu'on fonde la liberté. Voyez Louis-Philippe, excellent roi et scrupuleux observateur des lois : il conserve le ministère Guizot parce qu'il a la majorité dans les chambres, il ne tient pas compte de la puissante agitation qui trouble le pays; la chute du ministère entraîne celle du trône. En 1857, Léopold sacrifie un ministère qui a ses sympathies et que soutiennent les chambres; il achève en paix son long règne, et laisse un trône solidement appuyé sur le respect de tous les citoyens. Les libertés sont illimitées, et cependant jamais il n'a été nécessaire d'y apporter de restrictions. Son fils vient de l'imiter. On s'indigne, on dit que c'en est fait de la constitution; mais déjà toutes ces exagérations s'effacent, l'agitation est calmée, et le régime parlementaire continue à fonctionner avec autant de régularité qu'auparavant.

Si la constitution belge doit périr, ce n'est pas l'esprit de modération et de transaction qui la fera succomber, ce sera l'esprit contraire, la violence, l'obstination et le fanatisme. Supposons que le roi, commandant de l'armée, eût permis au ministère d'Anethan de faire usage des batteries que les ministres avaient fait venir à Bruxelles pour défendre leurs portefeuilles et faire taire de désagréables clameurs; la répression eût été prompte et complète, car la peur rend féroce, et l'artillerie belge est, assure-t-on, la plus perfectionnée de l'Europe. Les canons d'acier fondu eussent « fait merveille, » et les obus à balles eussent nettoyé les rues; mais la royauté, avec ce sang sur son manteau, eût-elle été plus forte? Les deux partis, l'un exalté par son sanglant triomphe, l'autre exaspéré par ce massacre inutile, seraient devenus irréconciliables. La lutte

aurait changé de caractère; au lieu d'un débat entre adversaires qui s'estiment, elle serait devenue un combat mortel entre des ennemis acharnés qui n'aspirent qu'à se détruire. Dans un pays libre, il faut des partis, — sans eux, le régime parlementaire ne peut marcher; mais il faut qu'un lien commun les unisse, et que, malgré leurs divisions, l'amour de la patrie leur dicte dans les circonstances graves une entente nécessaire et des résolutions communes. Quand les partis mettent le triomphe de leur opinion au-dessus de l'intérêt de l'état, il en résulte un antagonisme si profond qu'il conduit à la ruine de la liberté. Jusqu'à ce jour, en Belgique, les deux partis qui se sont unis en 1830 pour la fonder ne sont encore séparés par aucun de ces souvenirs ou de ces griefs irrémissibles qui ailleurs menacent trop souvent de mener à la guerre civile; mais que le sang coule, et il en sortira des haines furieuses. Plus de ménagemens alors. Le parti catholique, emporté par la logique de ses doctrines et de sa situation, voudra appliquer les décrets du Vatican, et il ne reculera pas devant une compression à outrance. Le parti libéral, pour sauver les libertés modernes, aura recours à tous les moyens et à toutes les alliances. Il est heureux pour la Belgique que son roi l'ait préservée de cette redoutable situation en refusant d'employer l'armée pour une question de portefeuilles.

Le roi Léopold II joint à beaucoup d'esprit, de tact et de bonté le respect le plus scrupuleux du régime constitutionnel; jamais il ne manque une occasion de faire paraître ce respect dans ses paroles et dans ses actes. Cette conduite a si admirablement réussi à son père, qu'il s'est fait une loi de suivre son exemple. Si jusqu'à présent on a pu lui faire un reproche, c'est de trop céder aux ministres que la majorité de la chambre lui désigne, et d'être ainsi un monarque trop parlementaire. Singulier reproche, dira-t-on, et qu'on n'a jamais fait à aucun souverain! Pour bien juger ce cas, il faut se rappeler que, dans le gouvernement représentatif, le principal rôle et la très grande utilité de la royauté est de défendre la minorité contre l'oppression de la majorité et de détendre certaines situations critiques qui, sans une intervention du pouvoir exécutif, seraient sans issue. — Dans la crise récente, supposez que la royauté n'eût pas existé ou ne fût pas intervenue, et presque inévitablement on en serait arrivé à des résolutions violentes et à un conflit. Cependant, si le roi a bien fait de révoquer un ministère qui ne voulait pas se retirer quand l'intérêt du pays l'exigeait, il aurait bien fait aussi de résister avec plus de fermeté à certaines nominations regrettables, notamment à celle qui a donné lieu à tout l'incident. Léopold Ier avait un certain tiroir très profond où il ne parvenait pas à retrouver les pièces et surtout les nominations qu'il n'aimait pas à

signer. On a pu regretter une ou deux fois que le roi Léopold II n'ait pas encore rencontré ce fameux tiroir dans l'héritage paternel. Sous le feu roi, les ministres s'en plaignaient. Rien de plus naturel. Les hommes au pouvoir croient toujours servir les intérêts du pays en servant ceux de leur parti, puisqu'ils sont convaincus que le triomphe de leur opinion peut seul assurer la prospérité de la nation; mais précisément parce qu'ils sont hommes de parti, ils peuvent oublier les ménagemens dus à des adversaires politiques et vouloir fixer le pouvoir en leurs mains par des mesures écrasant définitivement la minorité. Il peut être utile et juste que le roi s'y oppose dans les limites qu'autorise la constitution et que la nation tolère. « Je suis convaincu, disait Léopold Ier en 1857, et je le dis à tout le monde, que toute mesure qui peut être interprétée comme tendant à fixer la suprématie d'une opinion sur l'autre, qu'une telle mesure est un danger. » En politique, il faut réduire ses adversaires à l'impuissance en enlevant à leur opinion l'appui que certaines parties de la population leur accordent, non en les écrasant par la force des lois ou des armes.

Résumons ce qui précède. En révoquant des ministres dont les fautes et les maladresses compromettaient le pouvoir et en les remplaçant par des hommes d'état choisis dans la majorité et dignes de la représenter, le roi Léopold II a suivi la ligne de conduite la plus conforme aux exigences du régime constitutionnel et aux enseignemens de l'histoire du gouvernement parlementaire. Il n'a violé la constitution ni dans son esprit ni dans sa lettre. L'apaisement complet du pays prouve déjà la sagesse de sa résolution, et l'opinion catholique ne peut que se féliciter d'avoir à soutenir au pouvoir des hommes capables au moins de bien gouverner. Les crises de 1857 et de 1871, si heureusement terminées, semblent prouver cette règle très importante de pratique constitutionnelle : lorsque, dans un pays libre, un ministère soulève, chez une grande partie de la population honnête, une opposition assez violente et des manifestations assez hostiles pour qu'elles ne puissent être réprimées sans l'emploi des armes, le pouvoir exécutif doit appeler d'autres hommes à la direction du gouvernement.

II.

La crise que la Belgique vient de traverser n'a été qu'une de ces émotions passagères qui troublent de temps en temps l'existence des peuples libres; la Suisse et l'Angleterre en ont vu bien d'autres. En elle-même, elle n'a rien de grave ; malheureusement elle est le

symptôme d'une situation qui recèle de grands dangers pour l'avenir. Ces dangers menacent non pas seulement la Belgique, mais tous les pays catholiques. Ils résultent surtout de deux causes : premièrement de l'esprit tout différent qui anime d'une part les villes, de l'autre les campagnes, — secondement du but que poursuit le clergé catholique.

En tout temps et partout, la façon de penser, de sentir et d'agir des habitans de la campagne a été très différente de celle des habitans de la ville. Le campagnard vit isolé; son esprit ne s'aiguise point, ses sentimens ne s'enflamment point au contact de ses semblables. Il est rebelle aux idées nouvelles, il les redoute et s'en défie. Le succès de l'industrie qu'il exerce, l'abondance de ses récoltes, dépendent d'influences qu'il ne peut diriger, et par suite il est, comme l'homme primitif, disposé à demander la réalisation de ses vœux à l'intervention des prêtres et à la puissance mystérieuse des sacrifices. Quand la terre est ensemencée, il n'a plus qu'à attendre les effets du soleil et de la pluie, dont il ne dispose pas; il est ainsi incliné à une sorte de fatalisme. Les procédés de culture ne varient guère; de là l'esprit de routine et de conservation. Les conditions du travail qu'il accomplit font donc que le paysan est conservateur, superstitieux et soumis au clergé. Dans l'empire romain, les paysans sont restés païens, *pagani*, le nom l'indique, quand déjà les villes étaient gagnées au christianisme.

Dans les villes au contraire, les idées nouvelles pénètrent rapidement. La discussion, l'échange des pensées, la fermentation intellectuelle qui est naturelle aux hommes assemblés, prédisposent les esprits au changement et au progrès, quand une doctrine saine y exerce son empire. Chaque matin, Athènes demandait : Qu'y a-t-il de nouveau? Voilà le type de l'esprit qui règne dans les cités. En outre, dans l'industrie manufacturière, le succès ne dépend plus de la faveur des élémens, il dépend de l'habileté de l'homme et de l'application de ses connaissances. On attachera par conséquent plus de prix aux découvertes de la science qui rendent le travail productif qu'aux incantations du prêtre destinées à rendre les élémens propices. Les villes sont donc portées aux nouveautés, peu soumises à l'action du clergé, et par suite, quand ces deux tendances sont poussées à l'excès, révolutionnaires.

Sous la monarchie absolue, l'opposition entre la ville et la campagne ne crée nulle difficulté, car toutes deux sont pliées sous le joug commun; mais, quand les pouvoirs émanent de l'élection, il peut sortir de cet antagonisme deux partis si hostiles que des agitations incessantes et même la guerre civile en résultent. C'est une des sérieuses difficultés de la démocratie représentative. Les États-

Unis y échappent parce que le paysan n'y existe pas. Grâce à un enseignement populaire répandu partout à profusion depuis l'origine, grâce aussi à un culte favorable à la diffusion des lumières, le cultivateur américain est aussi aisé et aussi éclairé que l'habitant des villes. En Suisse, il n'y a guère de grandes villes. A Genève, la ville est presque tout l'état, comme dans les républiques grecques, et ainsi l'opposition rurale est peu à redouter. Dans les cantons primitifs, avec un régime complétement démocratique, règne un esprit fortement attaché aux vieilles coutumes et hostile aux nouveautés; seulement, comme il n'y a que des campagnards, la lutte n'est pas à craindre. Elle a cependant éclaté dans le canton de Bâle, et, pour y mettre un terme, il a fallu diviser l'état en deux demi-cantons, Bâle-ville et Bâle-campagne. L'Italie ne connaît pas encore cette cause de troubles parce qu'elle n'a accordé le droit de voter qu'à un petit nombre de citoyens. C'est en France et en Belgique que le danger est surtout apparent. Napoléon III a essayé de gouverner avec l'appui des campagnes, et il y a réussi pendant vingt ans; mais Paris d'abord et ensuite, à mesure que l'esprit d'opposition s'éveillait, presque toutes les villes ont voté contre les candidats bonapartistes. Les régimens résidant dans les grandes villes ont été gagnés par leur esprit, et ainsi l'empereur s'est trouvé acculé dans une situation très périlleuse dont il n'a cru pouvoir sortir que par une grande guerre, de grandes victoires et d'heureuses conquêtes. L'insurrection de Paris, l'hostilité ou le défaut d'entente entre la capitale et l'assemblée de Versailles, l'antagonisme entre les aspirations républicaines des villes et les projets et les vœux monarchiques de la majorité « rurale » de la chambre, tous les malheurs de la France et la poignante incertitude qui pèse sur son avenir proviennent de l'esprit si différent qui anime les populations des villes et celles des campagnes. La Belgique n'a point passé par d'aussi terribles épreuves, parce que, n'ayant pas le suffrage universel, le gouvernement n'est pas tombé encore d'une façon définitive aux mains des représentans de la campagne. Depuis 1830, et surtout depuis 1848, l'opinion libérale, qui l'emporte dans les villes, a été ordinairement au pouvoir. Or, quand l'opinion des villes gouverne, les troubles ne sont pas à craindre, parce que c'est toujours dans les villes qu'ont lieu les émeutes ou les insurrections qui peuvent renverser les institutions établies. Les campagnes, plus inertes, se laissent gouverner paisiblement par leurs adversaires politiques. Les villes au contraire, plus ardentes et plus remuantes, supportent difficilement que le pouvoir soit exercé par des hommes qui ne pensent point comme elles, et quand une cause de surexcitation arrive, la foule est toujours prête à

descendre dans la rue. Alors se présente un grave dilemme. Si on cède, le régime représentatif semble faussé, le droit des majorités méconnu. Si on réprime, c'est la guerre civile, et l'histoire de l'Espagne ou mieux encore celle du Mexique montre qu'une fois engagé dans cette voie, on n'en peut presque plus sortir malgré les efforts les plus dévoués des hommes de bien. C'est comme un cercle vicieux d'insurrections et de répressions sanglantes où les citoyens, en proie à toutes les fureurs des factions, oublient le salut du pays et couvrent le sol de ruines. Alors les nations désespérées demandent au despotisme un repos démoralisant, le seul qu'il puisse donner, heureuses encore si elles peuvent trouver en elles-mêmes les élémens d'un gouvernement stable quelconque, et si elles ne sont pas condamnées à rouler, de révolution en révolution, dans une décadence sans remède.

En Belgique, le parti libéral n'a pas perdu l'espérance de revenir au pouvoir par des voies régulières. Après les élections de juin 1870, qui ont amené les catholiques à la direction des affaires, j'ai entendu dire : C'est le règne des charrues croyant en Dieu qui commence. — Le sentiment religieux est indispensable à l'exercice régulier de la liberté; mais, si ce sentiment doit servir d'instrument politique entre les mains d'un parti qui voudrait asservir les hommes à l'omnipotence du prêtre et porter atteinte aux conquêtes de l'esprit laïque et de la civilisation moderne, la Belgique à son tour passera par des crises très sérieuses.

Le second danger et le plus grave vient en effet des doctrines et des desseins de l'église catholique. Tocqueville, ce grand et clairvoyant esprit, qui a si admirablement décrit les périls qui menacent les sociétés modernes, n'a pas vu celui-là. Il constate la haine furieuse de la révolution française contre l'église; mais il l'attribue à l'alliance que celle-ci avait contractée avec l'ancien régime, et, cette alliance ayant cessé, il pense que l'hostilité cessera en même temps. En ce point, il s'est trompé; cette opposition n'a fait que grandir, s'envenimer et s'étendre. Elle était bornée à certains groupes d'hommes; elle a envahi tous les pays soumis à Rome : l'Espagne, l'Italie, la France, la Belgique, et tout récemment les pays catholiques allemands, qui en avaient été complétement préservés jusqu'à ce jour. Faut-il s'en étonner? Rome a déclaré que la civilisation et les libertés modernes étaient des fléaux, une peste qu'il fallait extirper. Ces anathèmes sont devenus des dogmes depuis que le pape a été proclamé infaillible. Les peuples se laisseront-ils arracher ces libertés qu'ils ont conquises au prix de leur sang et d'un séculaire effort? Peut-être, mais non sans lutte. De là cet antagonisme, cette guerre à mort entre l'église et l'esprit moderne. Tocqueville ne l'a

point vu, parce que, comme beaucoup de cœurs généreux, il refusait de croire qu'il y eût incompatibilité entre l'église et la liberté. Aujourd'hui malheureusement l'illusion n'est plus possible. Montalembert et Lacordaire sont morts désavoués, le père Hyacinthe et Döllinger sont excommuniés. M. Veuillot exprime la véritable doctrine romaine sanctionnée par l'autorité infaillible du pape quand il dit : « Il n'y a, il ne peut y avoir de catholicisme libéral. Les catholiques libéraux qui sont vraiment catholiques ne sont pas libéraux, et ceux qui sont vraiment libéraux ne sont pas catholiques. » En Belgique, les journaux de l'épiscopat tiennent le même langage.

L'église vise à reprendre la direction suprême de la société civile. Voici sur quelles raisons elle se fonde. La société civile, l'état, reposent sur certaines notions de droit et de morale. Si vous punissez le meurtre, le vol, l'attentat aux mœurs, c'est que vous considérez ces faits comme mauvais et criminels. Si vous établissez la propriété, l'hérédité, la sainteté des contrats, c'est en vertu de certains principes de justice; mais ces principes du juste et de l'injuste, du bien et du mal, la raison si faible, si incertaine de l'homme n'arrive pas à les découvrir sans les lumières de la révélation. Les opinions humaines, toujours variables et ordinairement contradictoires, ne peuvent décréter ces lois immuables, qui seules doivent servir de base stable à la société. Pour les trouver, il faut recourir à la raison divine, perpétuellement manifestée par l'organe de son vicaire infaillible. C'est donc le pape qui est le juge suprême des lois civiles et politiques : lui seul peut décider souverainement de ce qui est bien et juste; conséquemment tous les chefs d'état, assemblées, présidens ou rois, lui doivent obéissance. Les nations qui méconnaissent son autorité tomberont dans une irrémédiable anarchie. Si l'on admet ces prémisses, d'une part l'impuissance de la raison humaine pour découvrir ce qui est juste et bien, de l'autre l'infaillibilité papale, je ne crois pas qu'il y ait rien de sérieux à répondre. Le fidèle, à moins qu'il ne s'insurge contre l'autorité de l'église, est ainsi logiquement conduit à reconnaître la souveraineté suprême du pape et de ses délégués les évêques, même dans les affaires civiles.

En Belgique, cette doctrine est plus près de se réaliser que partout ailleurs. Elle s'enseigne dans les colléges des jésuites et à l'université de Louvain, où se forme la plus grande partie de la jeunesse. Un professeur de cette université, écrivain de talent et correspondant de l'Institut, M. Charles Périn, vient d'exposer ces idées dans une étude intitulée *les Libertés populaires*, où il cherche les conditions de salut des sociétés contemporaines. « Ce que Dieu prescrit, dit M. Périn, et ce qu'il interdit, voilà le devoir et le fond obligé de toutes les lois. L'infaillibilité du pouvoir établi de Dieu

pour promulguer et interpréter sa loi donne les garanties essentielles de toute liberté sociale, tandis que l'infaillibilité des pouvoirs humains expose à toutes les servitudes. Si peu de part que prenne l'homme, en vertu d'un droit qui lui serait propre, dans la détermination des principes qui constituent l'ordre spirituel, et l'autorité de ces principes sera amoindrie... Ou bien, à raison de l'incompétence des pouvoirs civils en matière morale, il faudra renoncer à rien réprimer, et ce sera la licence, ou bien il faudra réprimer au nom de la majorité et de sa seule autorité, et ce sera l'arbitraire. » Ainsi, c'est entendu, les laïques et la société civile qu'ils constituent sont incompétens en fait de morale. Il s'ensuit qu'ils ne peuvent ni décréter le droit, ni punir le crime sans les lumières et le contrôle du chef infaillible de l'église. Le pape est donc bien effectivement le souverain des peuples et des rois, et tous doivent lui obéir. C'est la pure doctrine du *Syllabus*. Il ne faut point s'étonner qu'on l'enseigne à Louvain, puisqu'elle est devenue un dogme.

Au moyen âge, dans sa lutte mémorable avec l'empire, la papauté n'a pas réussi à faire reconnaître sa souveraineté universelle. Aujourd'hui, dans les pays catholiques, elle a toute chance d'y arriver, sans violence, simplement, en tirant un parti habile des libertés qu'elle anathématise. Si le clergé, au moyen du confessionnal, parvient à faire nommer aux fonctions électives les hommes de son choix, il se rend maître de tous les pouvoirs, et par son intermédiaire c'est vraiment le pape qui gouverne, ainsi que le veut M. Périn. En Belgique, le but est presque atteint. Les électeurs de l'opinion catholique obéissent aux ordres des curés, les curés aux ordres des évêques, et les évêques aux ordres du pape. Les représentans catholiques ne sont ainsi que les délégués de l'épiscopat, et le primat de Belgique, l'archevêque de Malines, est le vrai souverain, puisqu'il peut faire agir à son gré la majorité du parlement, qui fait les lois, désigne les ministres et gouverne.

L'épiscopat n'usera point immédiatement de sa puissance pour établir le régime politique que Rome considère comme seul légitime. Les évêques, surtout celui de Malines, M. Dechamps, sont habiles et prudens. Ils savent qu'en abusant de leur pouvoir ils pourraient provoquer dans le pays une réaction en faveur de leurs adversaires. En outre le nombre des hommes politiques qui, quoique appartenant à leur opinion, sont plutôt conservateurs que sectaires, est encore assez considérable pour qu'il faille tenir compte de leur répugnance contre toute mesure extrême. Le ministère actuel est composé d'hommes de cette nuance. Ils se garderont de pousser les libéraux à bout, et au besoin ils résisteront aux exigences excessives du clergé; mais ces hommes encore imbus

des idées de conciliation de 1830 disparaissent. Ils sont remplacés par des élèves ou des amis des jésuites, prêts à tout faire pour assurer le triomphe de l'église. Quand les deux chambres seront peuplées de membres de cette nuance, comme l'espèrent les évêques, c'est alors qu'ils feront adopter des mesures qui réduiront le parti libéral à l'impuissance, et rendront définitif le règne des couvens et des pères de l'ordre de Jésus.

Les hommes du XVIIIe siècle et leurs héritiers n'ont pas vu l'influence décisive de la religion sur la destinée des peuples. Ayant cessé de croire, ils n'ont pas compris l'empire que les croyances exercent. Bien peu d'hommes s'en rendent compte, même aujourd'hui. C'est un des grands mérites de M. Edgar Quinet d'avoir prouvé ce fait par l'histoire de la révolution française et par celle des événemens du XVIe siècle. La constitution de l'état finit par se modeler sur celle de l'église, et, si on met obstacle à ce que cette conformité s'établisse, il en résulte des troubles incessans, une lutte acharnée et une instabilité universelle. Le christianisme, à l'origine, était une démocratie égalitaire et libre où tous les pouvoirs émanaient de l'élection. L'autorité était exercée par des assemblées délibérantes, le conseil des anciens pour chaque église locale, le concile pour l'église universelle; depuis que le christianisme est devenu le catholicisme, il s'est rapproché successivement, dans une évolution historique de quinze siècles, de l'organisation de l'empire romain. La proclamation de l'infaillibilité du pape vient enfin d'apporter au majestueux édifice son couronnement obligé. Aujourd'hui le gouvernement de l'église présente l'image d'un despotisme aussi parfait et mieux obéi que celui qui existait à Rome sous les empereurs. Le pape nomme les évêques, les évêques nomment les prêtres, et tous doivent une obéissance sans limite au suprême arbitre de la vérité, au maître des consciences. L'élection par le peuple, générale à l'origine, a cédé la place à l'institution par les supérieurs hiérarchiques. Toute délibération a été supprimée, et le concile lui-même, type admirable du régime parlementaire, reste vénérable d'un temps de libre discussion, a été remplacé par la décision papale *ex cathedra*. Les institutions politiques ont subi un changement parallèle dans les pays catholiques, surtout à partir du XVIe siècle et après le concile de Trente. Les libertés locales et parlementaires ont été anéanties. En Autriche, en France, en Espagne, la centralisation et le despotisme se sont élevés sur leurs ruines. Au contraire les presbytériens, en même temps qu'ils retournaient aux origines du christianisme, fortifiaient l'autonomie communale, et fondaient des institutions républicaines dans les Pays-Bas, en Angleterre et enfin en Amérique.

Un pays catholique qui, comme la Belgique, tentera de fonder un régime de liberté aura donc à soutenir une lutte à mort contre le clergé, parce que l'idéal du gouvernement ne peut être pour celui-ci que le despotisme théocratique. Or il n'est pas certain que les amis de la liberté l'emporteront.

La chaire et le confessionnal, quand le clergé ose s'en servir franchement comme moyen d'influence politique, lui donnent un pouvoir presque irrésistible dans tout pays où la foi est encore vive. La lutte devient même impossible pour les libéraux belges dans les campagnes. Il y a deux moyens de propagande, la parole et le journal. Les libéraux ne peuvent se servir ni de l'un ni de l'autre pour gagner des adhérens à leur cause. S'ils allaient parler au village, ils seraient évités comme des malfaiteurs ou chassés à coups de pierres. L'abonnement à leurs journaux est interdit, et qui les lit ne reçoit point l'absolution. S'ils envoient leurs feuilles gratis, le curé les confisque dans les cabarets, entre les mains du facteur ou dans les maisons particulières. Le café ou l'estaminet qui les recevrait serait dénoncé au prône comme un mauvais lieu que tout homme honnête doit fuir. Ceux-là seuls qui ne tiennent plus à l'estime ou qui bravent le respect humain osent résister, et ils ne contribuent pas à accroître l'autorité du parti qu'ils soutiennent. Pour faire arriver au moins quelques lueurs jusqu'aux électeurs ruraux, M. Bara propose en ce moment d'envoyer les *Annales parlementaires* gratuitement à tous les citoyens jouissant du suffrage; mais les campagnards ne liront point ces longs discours, et le jour où ils prendraient goût à cette lecture, on la leur interdirait. Le livre même ne pénètre plus dans les villes soumises à l'influence du clergé. Dans les cités populeuses, riches, industrielles, de 25,000 à 50,000 âmes, comme Bruges, Courtray, Ypres, Saint-Nicolas, Alost, il n'y a pas un libraire qui ose vendre autre chose que des livres de messe, des récits de miracles et des images de piété, tandis qu'en Allemagne, dans les Pays-Bas et jusqu'en Transylvanie, j'ai trouvé aux vitrines, dans les moindres villes, des publications nouvelles attestant les besoins intellectuels des habitans. Comment les libéraux pourront-ils lutter contre la chaire et le confessionnal sans la parole, le journal et le livre?

Dans un semblable milieu, les couvens se multiplient à souhait. En 1846, on comptait 779 couvens et 11,968 religieux, c'est-à-dire autant qu'à la fin du XVIIIe siècle, quand Joseph II crut qu'il était urgent d'en réduire le nombre. Le recensement de 1866, le dernier qui ait été publié, portait le nombre des couvens à 1,314 avec 18,162 religieux et religieuses. En dix ans, leur nombre avait doublé, et depuis 1866 l'accroissement ne s'est pas ralenti. Il existe

aujourd'hui déjà deux couvens par trois communes, bientôt chaque commune en aura un ou deux. Or ces établissemens disposent d'une grande influence électorale : ils élèvent les enfans; par les objets de toute nature qu'ils consomment, ils disposent de la voix des boutiquiers. En éludant la loi, ils ont constitué des sociétés perpétuelles qui s'enrichissent sans cesse. La peur du purgatoire est une source abondante de legs pieux, et la confession *in articulo mortis* arrache aux célibataires des libéralités considérables qui accroissent chaque année la fortune des corporations religieuses. Leurs maisons s'agrandissent, mais leurs propriétés foncières ne s'étendent pas; elles attireraient les regards et seraient sujettes aux droits du fisc. Des actions au porteur produisent davantage et échappent à tout contrôle, à toute confiscation. En Hollande, en Allemagne, en France, le nombre des couvens s'accroît régulièrement et rapidement (1). En Italie même, à peine supprimés comme personnes civiles, ils renaissent sous forme de sociétés en nom collectif. Je n'examinerai pas ici l'influence sociale de ces institutions: je veux seulement montrer que, disposant d'une grande influence politique, elles sont aux mains de l'église de puissans instrumens pour arriver à établir sûrement, par la voie des élections, sa suprématie sur l'état.

Le parti qui obéit au clergé n'a pas uniquement à sa disposition les armes du moyen âge, — la chaire, le confessionnal et les couvens; — il sait en outre se servir des moyens de lutte employés dans les pays libres et dont il se défiait naguère, les *meetings*, les associations électorales, les pétitions, les agitations, la chasse aux suffrages, le *canvassing* sous toutes ses formes. Dans les villes, les catholiques ont fondé, comme les libéraux, des cercles, des sociétés de musique, des bibliothèques, des conférences, des jeux populaires, des réunions où l'on discute des programmes et où l'on arrête la liste des candidats, dictée d'avance par l'évêque. Ils ne crai-

(1) Pour ne citer qu'un ordre, voici l'accroissement du nombre des membres de la compagnie de Jésus. En 1850, on en comptait au plus 4,000. Aujourd'hui, d'après les relevés les plus exacts qu'on puisse obtenir, ils sont 8,837. A propos de l'Italie, je me permettrai de rappeler un souvenir personnel. En Égypte, j'eus la bonne fortune de voyager avec un ancien collègue de Cavour. Sa femme, esprit brillant et juste, me parla longuement de la situation politique de l'Italie. Elle m'expliqua clairement pourquoi le parti clérical n'est presque pas représenté aux chambres. « Les femmes italiennes, me disait-elle, obéissent au confesseur en fait de religion, non en politique, et puis nous n'avons plus de couvens. — C'est vrai, lui répondis-je; mais, comme en Belgique, ils reviendront plus nombreux. — Jamais, s'écria-t-elle, n'est-ce pas, mon ami? » Son mari répondit avec un fin sourire : « Dans notre village, nous avions un gros couvent s'étalant au soleil. On l'a incaméré; il y en a maintenant trois petits qui grandissent dans l'ombre. »

gnent même pas de se coaliser avec les radicaux et les chefs de l'*Internationale* pour renverser les libéraux conservateurs, appelés doctrinaires. A la campagne, la chose est plus simple, le curé est le grand électeur. Il a toutes les chances de l'emporter sur ses adversaires. Il est animé par la foi, ou obéit ponctuellement à un mot d'ordre; il agit avec persévérance, toujours dans les mêmes vues, travaillant pendant vingt ans à se rallier une famille, à renverser un ennemi ou à gagner une voix au conseil communal. Les libéraux sont désunis, et leurs efforts ne durent point. Aujourd'hui ils s'occupent de politique avec ardeur, demain ils ne songent plus qu'à leurs affaires particulières. On voit ainsi d'un côté une force parfois violente, mais ordinairement intermittente, lutter contre une force constante et sans cesse active. A la longue, la seconde doit l'emporter sur la première.

Les couvens envahissent les campagnes et les villes. A Anvers, à Bruges, à Namur, à Gand, ils occupent déjà plusieurs quartiers; mais ce qui garantit mieux encore l'extension de l'influence du clergé dans l'avenir, c'est qu'il se rend maître de presque tout l'enseignement. Les filles du peuple, de la bourgeoisie et de la noblesse sont toutes élevées dans les couvens, et il est à peu près impossible d'établir des institutions rivales, car l'épiscopat les tue en leur jetant l'anathème. Toutes les femmes sont donc formées par le clergé, et mettent leur influence, qui est énorme, au service de l'église. L'école primaire est sous la main du curé, car il la dirige à titre d'autorité. Dans l'enseignement moyen, les colléges des jésuites ont plus d'élèves que les athénées royaux, et l'université de Louvain en a autant que les deux universités de l'état ensemble. Tant que les libéraux étaient au pouvoir, les établissemens de l'état pouvaient à la rigueur faire contre-poids à ceux du clergé; mais, si les catholiques restent au ministère, ils peupleront les institutions publiques de professeurs de leur opinion, et alors, à moins que les libéraux ne créent des écoles libres, ce qui est très peu probable (1), l'en-

(1) A Liége, grâce au dévoûment d'une personne intelligente et riche, la baronne de W..., une institution supérieure pour demoiselles a été fondée récemment; mais l'évêque a refusé d'y faire donner des leçons de religion : il a mis au ban de l'église les dames patronnesses, et les confesseurs font les derniers efforts pour empêcher les jeunes filles de suivre des cours où la foi est pourtant scrupuleusement respectée. La nomination de M. Delcour, professeur à l'université de Louvain, au ministère de l'intérieur, crée une situation tout à fait anormale pour les universités de l'état. Il tient dans ses mains le sort de ces institutions, lui, le représentant d'une institution rivale dont ses convictions doivent lui faire désirer le succès. Sans doute, il voudra être impartial, mais l'épiscopat le lui permettra-t-il? Peut-on espérer qu'il fera ce qu'il faut pour attirer des élèves à Gand et à Liége au détriment de Louvain, à qui il appartient? Le parti libéral aux chambres a déjà attiré l'attention sur cette situation extraordinaire.

seignement tout entier sera soumis à l'église et deviendra l'organe des doctrines du *Syllabus*.

Le parti libéral de son côté a un grand avantage : il répond aux besoins de liberté qui agitent notre époque, et il a pour alliée la science. Néanmoins, sans une réforme religieuse affranchissant les consciences du joug de Rome, il aboutit à une contradiction qui lui communique une irrémédiable faiblesse. Cette fièvre d'irréligion qui s'était emparée des esprits à la fin du XVIIIe siècle s'est calmée. Le libéral ne pense plus, comme Helvétius ou d'Holbach, qu'un peuple doit vivre sans religion. S'il le disait, il perdrait tout crédit. Donc, pour l'enfant, pour le peuple, pour l'école, il est obligé d'admettre l'intervention du culte; mais les ministres de ce culte dont il admet la nécessité sont précisément ses adversaires politiques. Ainsi d'une part il appelle le prêtre, et d'autre part il l'attaque avec toute l'énergie et toutes les armes dont il dispose. Quelle force peut sortir d'une situation aussi fausse, aussi contradictoire? Le libéral a beau dire qu'il respecte la religion et qu'il n'a qu'un but, sauvegarder l'indépendance du pouvoir civil contre les empiétemens du clergé; la thèse est juste, mais les conséquences fâcheuses de sa fausse situation ne s'en font pas moins sentir.

Il en résulte d'abord que l'atmosphère de la famille n'est pas religieuse. Le père fait pratiquer à ses enfans un culte qu'il croit faux, funeste même, et ainsi la jeunesse entend attaquer sans relâche ces prêtres aux mains desquels pourtant on la remet. Enfin le libéral termine ordinairement sa carrière par une cérémonie religieuse dont il n'admet plus l'efficacité. Est-il possible que des croyances fermes, des caractères fortement trempés, se forment au milieu de cette suite continuelle de faiblesses, de compromis, de contradictions et d'hypocrisies? Voltaire communiait pour édifier les paysans, et puis, à huis-clos, riait de sa communion et de lui-même; Jean Huss se laissait brûler pour ne pas mentir à sa conscience. L'exemple du premier affaiblit les âmes, l'exemple du second les trempe pour la vie et pour la mort. Soyons bien persuadés de ceci : l'homme qui croit et qui est prêt à combattre et à se sacrifier pour sa foi finira par l'emporter sur celui qui trouve très spirituel de ne croire à rien et de se moquer de tout.

En Belgique, un parti s'est formé qui veut sortir de l'impasse où est engagé le libéralisme modéré ou « doctrinaire; » c'est le parti de « la libre pensée. » Secte philosophique encore plus que parti politique, ses adhérens disent : Puisque le catholicisme veut anéantir les libertés modernes et surtout la liberté de conscience, et qu'il avoue ses desseins, le seul moyen de conserver ces libertés est de rompre définitivement avec le culte catholique. Ils s'engagent par

conséquent à faire célébrer les naissances, les mariages et les funérailles sans l'intervention d'aucun ministre du culte. C'est l'hostilité contre toute religion positive qui a pris corps en une société d'enterremens civils. Elle compte un certain nombre de membres dans les loges maçonniques, parmi les officiers, les artisans et les hommes du parti radical. Fréquemment dans les journaux on lit l'annonce d'un enterrement fait par les soins de « la libre pensée. » Cette société ne pourra jamais lutter sérieusement contre la suprématie catholique; elle hâterait plutôt son triomphe, car le clergé en fait un épouvantail pour ramener les fidèles en leur montrant à quel excès d'impiété arrive le libéralisme. « La libre pensée » est, il est vrai, la conclusion logique et pratique du mouvement purement laïque d'opposition contre l'église; mais jamais un grand mouvement d'opinion ne se fera sur une simple négation. Cela est trop froid pour entraîner, pour échauffer les âmes. Il y a plus : en repoussant tout culte, on se met en opposition avec les instincts les plus profonds du cœur humain, et on peut dire avec sa nature même. Que l'homme descende d'un mollusque ou d'un infusoire, il n'en est pas moins arrivé à être un animal religieux aussi bien que politique. Il ne se résigne pas au néant; il espère une vie meilleure où règne la justice, il veut un Dieu et un culte, parce qu'ils sont aussi nécessaires aux besoins de l'âme qu'au salut de la société. L'athéisme n'aura jamais ni grande force d'expansion, ni grande persévérance dans la lutte. Ce n'est donc pas lui qui arrêtera les progrès de l'ultramontanisme. Pour avoir une situation logique qui lui permette de tenir tête à ses adversaires, le libéralisme devrait se rallier soit à une réforme catholique comme celle qu'on tente en Allemagne maintenant, soit à une des nuances du protestantisme libéral. Quand il s'agit d'un besoin inné du cœur humain comme la religion, on ne tue que ce qu'on remplace; malheureusement les libéraux n'attachent plus grande importance aux débats religieux, et ce n'est point dans le scepticisme ou l'indifférence qu'ils trouveront l'énergie nécessaire pour changer de culte. Ils continueront à rire de leurs chaînes jusqu'au jour où elles seront assez fortement rivées pour les priver de toute liberté. Les catholiques, qui tiennent les âmes par les sentimens les plus intimes et les plus profonds, ont des armes plus sûres que les libéraux, qui doivent faire appel à l'insurrection des passions et à l'incrédulité.

L'issue de la lutte peut rester douteuse tant que le suffrage restreint n'aura encore appelé à la vie politique que la bourgeoisie; mais si, par suite de l'alliance des catholiques et des radicaux aveugles, le vote universel était établi en Belgique, l'ultramontanisme l'emporterait définitivement. C'est ce que l'on voit déjà dans les

provinces flamandes, isolées par leur langue du reste de la nation et de la Hollande par leur foi. Parmi les députés de ces provinces, qui forment la moitié du pays, il n'y en a plus que deux qui soient libéraux, et encore ne sont-ils nommés que grâce à une situation personnelle que le clergé n'a pas osé attaquer. La Belgique a fait deux tentatives pour échapper à la domination ultramontaine, et deux fois elle a échoué. Au XVIe siècle, émancipés par les richesses et les lumières que leur avaient données le commerce et l'industrie, les Flamands avaient brisé le joug; les Wallons, ralliés aux Espagnols, ont aidé à les asservir de nouveau. Au XIXe siècle, l'industrie s'étant déplacée, ce sont les Wallons qui luttent en ce moment; mais les Flamands, aujourd'hui complétement soumis à Rome, servent à leur tour d'instrument pour soumettre les Wallons à la suprématie du clergé. Ce que l'on appelle « la question flamande, » à laquelle le réveil des nationalités dans toute l'Europe donne une importance croissante, est une arme de plus que les libéraux ont négligée, et dont les catholiques ont su très habilement tirer parti. Ce point mériterait une étude à part : il suffira de dire que, plus on étendra le droit de suffrage, plus les Flamands auront de pouvoir et montreront d'exigence. Aussi le ministère d'Anethan s'est-il empressé d'abaisser le cens pour les élections communales, où la constitution n'avait point posé de minimum, et les libéraux craignent, aux élections qui auront lieu cette année, de perdre dans les provinces flamandes l'administration des grandes villes qu'ils conservaient encore. Ce serait un coup terrible pour le parti libéral et même pour la nationalité, car il livrerait le pays flamand à la domination absolue du clergé.

Concluons : le danger qui menace l'avenir de la Belgique provient de la puissance croissante du parti de l'église, à qui les couvens, les populations flamandes, le sentiment religieux, la chaire et le confessionnal donnent une influence presque irrésistible. Ce parti, par l'organe de ses journaux, de ses écrivains, de son université, se dit prêt à obéir en tout à Rome et aux doctrines du *Syllabus* qui condamnent les libertés modernes. Le moment viendra donc où ces libertés seront minées et attaquées en Belgique. Le parti libéral, appuyé sur les grandes villes, tentera-t-il de résister? La royauté, gardienne de la constitution, s'efforcera-t-elle de protéger la minorité et de défendre l'indépendance du pouvoir civil, et, si elle le tente, réussira-t-elle? Comme le montrait récemment, l'histoire à la main, un poète national, M. Potvin, depuis le XVIe siècle, tous les soulèvemens populaires ont eu lieu à la voix du clergé. Il a renversé déjà deux trônes, celui de Joseph II et celui de Guillaume Ier, et en ce moment même il ne ménage guère le souverain qui a fait

d'un droit constitutionnel, dans l'intérêt de la paix publique, l'usage le plus prudent et le plus indiqué. Tout est à craindre du parti purement clérical qui s'élève, car il n'est pas un parti conservateur, quoiqu'il prenne ce nom. Un parti qui place au-dessus de l'intérêt national une cause qui lui semble plus sacrée, soit la république, soit l'église, est un danger pour l'ordre social, car il n'hésite pas à renverser les institutions établies pour atteindre son but. Je vois avec regret disparaître les deux partis modérés, tous deux amis de la liberté, qui s'étaient entendus pour donner à la Belgique en 1830 une des meilleures constitutions que l'on ait encore trouvées, et ce n'est pas sans effroi que j'aperçois s'avançant à leur place deux partis extrêmes et irréconciliables.

Ce n'est point en Belgique seulement qu'aura lieu ce redoutable conflit; partout où l'on tentera d'asservir la société civile à l'omnipotence du clergé et du pape, cette entreprise soulèvera une résistance désespérée; mais c'est en Belgique que cette lutte éclatera d'abord et avec le plus d'acharnement, parce qu'elle sort de l'histoire même du pays, et que le parti ultramontain y est plus près de toucher à la réalisation de ses desseins. La royauté constitutionnelle aura-t-elle assez de force, d'habileté, de fermeté, pour empêcher que des mesures extrêmes ne provoquent des résistances révolutionnaires, et pour maintenir le pouvoir aux mains d'hommes sages préférant le salut de leur patrie à l'accomplissement des volontés de l'église? La façon dont le roi Léopold II est parvenu à dénouer la crise récente peut donner l'espoir que la Belgique ne verra pas de sitôt se lever le jour des grandes épreuves et des combats décisifs.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA PHILOSOPHIE

DE LA RÉVOLUTION

II.

LES HISTORIENS RÉPUBLICAINS ET LES CRITIQUES DE LA RÉVOLUTION [1].

La plus grande exagération des théories révolutionnaires a surtout coïncidé avec les dernières années du gouvernement de juillet. Depuis cette époque, ces doctrines ont commencé à rétrograder; la philosophie de la révolution a paru s'apaiser, et elle est entrée dans la voie de l'examen et de la critique. On trouvera sans doute étrange d'entendre dire que l'idée révolutionnaire s'est apaisée de nos jours, lorsque au contraire c'est nous qui en avons vu les plus terribles effets; mais nous parlons ici des opinions et non pas des actes, et surtout des opinions dans l'ordre de la haute théorie et de la philosophie historique. Or, s'il est vrai que les passions et les préjugés révolutionnaires sont aussi ardens que jamais dans les classes populaires et trouvent encore des organes dans la basse littérature politique, on peut affirmer cependant que depuis une vingtaine d'années ces théories ont cessé de produire des œuvres sérieuses et importantes, et que le courant des esprits élevés s'est plutôt porté en sens inverse. C'est là un fait important et jusqu'à un certain point rassurant, car, s'il est vrai que les idées, surtout les idées sages, mettent beaucoup de temps à descendre dans les foules, il est très certain

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

aussi qu'elles finissent toujours par y pénétrer plus ou moins. Il n'est pas moins certain que les mouvemens populaires deviennent stériles quand ils ne proviennent pas de principes nés au-dessus d'eux : le jacobinisme et le socialisme sont des doctrines venues au monde dans les classes lettrées. Si ces doctrines ne trouvent plus d'aliment dans le sein des classes dirigeantes, il y a lieu d'espérer que leurs conséquences s'atténueront ou s'affaibliront avec le temps. Quoi qu'il en soit de ces prévisions optimistes, reprenons la suite de ces études et conduisons-les jusqu'au temps présent.

I. — LA RÉPUBLIQUE ANTI-JACOBINE. — MM. MICHELET ET QUINET.

Le jacobinisme socialiste étant le terme le plus avancé de la philosophie révolutionnaire, c'est de ce point qu'il faut partir pour revenir à des idées plus justes et plus modérées. Si la polémique contre les idées fausses est toujours utile, elle l'est surtout lorsqu'elle part des camps les plus voisins de ceux qui défendent ces idées. Par exemple, un républicain qui attaque le jacobinisme a beaucoup plus d'autorité qu'un conservateur. Celui-ci en effet est toujours suspect d'avoir des préjugés, et il en a; il ne fait pas les concessions nécessaires, et, injuste sur certains points, on peut supposer qu'il l'est sur tous. Il confondra volontiers dans une réprobation commune le jacobinisme et la démocratie, le socialisme et la république, et par là il fortifiera sans le vouloir le jacobinisme et le socialisme de tous les élémens de force réelle que la démocratie et la république peuvent posséder dans l'état social de notre temps. Le républicain au contraire, en combattant le jacobinisme et le socialisme, réduit ces sectes extrêmes à elles-mêmes, et leur enlève l'appoint des principes démocratiques. On aura donc raison de présenter les historiens républicains de la révolution qui se sont séparés du jacobinisme comme ayant rendu à la cause de l'ordre et de la liberté des services plus efficaces peut-être que les historiens rétrogrades et conservateurs. Tel sera le mérite commun de deux écrivains dont les noms sont liés par l'amitié, par l'origine commune de leur célébrité, par la communauté de leurs opinions et l'analogie même de leurs points de vue, MM. Michelet et Quinet, deux noms qui paraissent aussi inséparables que ceux de MM. Thiers et Mignet, et qui de même que ceux-ci se sont appliqués au problème de la révolution; l'un plus poète, l'autre plus philosophe, tous deux éminens écrivains malgré les mirages qui égarent trop souvent l'imagination de l'un et les nuages qui obscurcissent la pensée de l'autre.

On s'étonne qu'avec l'instrument d'erreur qu'il porte en lui-même, à savoir une imagination excessive, M. Michelet ne se trompe pas plus souvent, et même qu'il saisisse quelquefois avec une merveilleuse justesse la vérité historique. Son histoire de la révolution, fatigante par la forme apocalyptique qu'il adopte systématiquement, n'en est pas moins remplie de vues justes et saisissantes. Nul n'a mieux que lui, par exemple, démêlé un des faits essentiels, peut-être le fait capital de la révolution, à savoir le paysan propriétaire, ou tout au moins le paysan affranchi : c'est ce qu'il appelle « le mariage de la terre et de l'homme. » Nul n'a mis plus en relief un des sentimens les plus vifs et les plus profonds de l'ancienne société française, sentiment encore tout chaud en 89 : l'amour du roi. « J'entends ce mot sorti des entrailles de l'ancienne France, mot tendre, d'accent profond : mon roi! » C'est ce sentiment même qui explique la défiance et la haine qui ont succédé ensuite. « Avoir cru, avoir aimé, avoir été trompé dans son amour, c'est à ne plus croire à rien! » Ce que M. Michelet a surtout saisi admirablement, c'est le caractère de spontanéité et d'unanimité qu'a eu la révolution à son début. Il dit avec raison que tout ce qu'il y a de bon est l'œuvre de tout le monde, et que ce qu'il y a de mauvais est l'œuvre de quelques-uns. Les grands faits sociaux se sont produits « par des forces immenses, invisibles, nullement violentes. » Il y a eu là un moment unique dans l'histoire, où le cœur de l'homme s'est élargi. C'était l'explosion d'un sentiment nouveau dans le monde, l'humanité. La révolution aima « jusqu'à l'Anglais, » son éternel ennemi. Qu'on en juge par un trait bien plus étonnant, « les journalistes firent trêve. » Ce sentiment de l'unité par l'union des âmes va chez M. Michelet jusqu'à l'effusion panthéistique. Il s'écrie comme ferait un philosophe hindou : « Ah! si j'étais un, dit le monde! Si j'étais un, dit l'homme! »

Ainsi la révolution a été faite par tous; elle n'a pas été l'œuvre d'une secte ou d'un parti. Ce vif sentiment de l'unité nationale qui éclate dans la révolution est la réfutation de la théorie jacobine qui sacrifie la France à la gloire de quelques hiérophantes. Pour M. Michelet au contraire, l'acteur principal de la révolution a été le peuple, et « les ambitieuses marionnettes » qui ont cru la conduire doivent être ramenées à leur juste mesure. Comme le peuple est le vrai acteur, il est aussi le vrai juge. Écoutez-le. — Qui a gâté la révolution? C'est Marat et Robespierre. Le peuple « aime Mirabeau malgré ses vices, et condamne Robespierre malgré ses vertus. — Quelques-uns disent : Le bonhomme a perdu l'esprit. Prenez garde; c'est le jugement du peuple. » Ce qu'il a retenu de 93, « c'est que la saignée n'en vaut rien. » Bien entendu que le peuple ici ne signifie pas

telle ou telle classe populaire, mais tout le monde, c'est-à-dire le pays.

A la fausse histoire qui fait commencer dès l'origine la triste querelle de la bourgeoisie et du peuple, M. Michelet oppose avec raison l'union des classes dans les premiers temps. Jamais, suivant lui, la bourgeoisie ne fut moins égoïste, jamais elle ne sépara moins ses intérêts de ceux des ouvriers et des paysans. N'opposez pas la fraternité à la liberté. C'est la liberté qui peut rendre possible la fraternité. Rien de plus libre que le sentiment fraternel. C'est justement lorsque la révolution a proclamé les droits de l'homme « que l'âme de la France, loin de se resserrer, embrasse le monde entier. » La grande époque, l'époque humaine de notre révolution, a eu pour auteur tout le monde; l'époque des violens n'a eu pour acteur qu'un très petit nombre d'hommes. Alors la nation entière, sans distinction de partis, presque sans distinction de classes, marcha sous le drapeau fraternel.

Le jacobinisme a été une secte étroite se substituant à la nation. « Les jacobins avaient quelque chose du prêtre. Ils formaient en quelque sorte un clergé révolutionnaire. » Pour M. Louis Blanc, les girondins représentent la bourgeoisie, les montagnards le peuple. Rien de plus faux selon M. Michelet, qui nous paraît être ici dans le vrai historique. Les jacobins n'étaient pas moins des bourgeois que les girondins; « pas un ne sortait du peuple. » La stérilité des girondins tient non pas à leur qualité de bourgeois, mais à leur fatuité d'avocats. Les deux sectes avaient cela de commun de se croire l'une et l'autre bien au-dessus du peuple : « les deux partis reçurent leur impulsion des lettrés. » C'est une erreur historique grave de transporter nos questions sociales d'aujourd'hui à l'époque de la révolution : elles n'occupèrent jamais que le second plan. On veut voir du socialisme dans toutes les émeutes populaires. C'est insulter au peuple et le rabaisser. « Partout où ils rencontrent du pillage, du brigandage, c'est le peuple, voilà le peuple! » Selon M. Michelet, la question ouvrière n'existait pas alors, et même « la classe ouvrière n'était pas née. » La France nouvelle, celle du paysan et de l'ouvrier, s'est formée en deux fois : « le paysan est né de l'élan de la révolution et de la guerre et de la vente des biens nationaux. L'ouvrier est né de 1815 et de l'élan industriel de la paix. » Écartez l'hyperbole, et nul doute que ces lignes ne soient l'expression de la vérité.

Si M. Michelet combat avec autant d'esprit que de sens historique la doctrine du jacobinisme socialiste, lui-même est à son tour sous l'empire de certaines passions et de certains préjugés qui altèrent singulièrement la justesse de son coup d'œil. Il a deux ennemis,

et, comme on dit vulgairement, deux bêtes noires : c'est le prêtre et l'Anglais. De même qu'on disait autrefois que tout était la faute de Voltaire et de Rousseau, tout est, pour M. Michelet, la faute du clergé et de l'Angleterre. Ce sont les deux traîtres de mélodrames qui viennent troubler dans son histoire les candides élans de son mysticisme humanitaire. « Une main perfide, odieuse, la main de la mort, s'est offerte au parti de la liberté, et celui-ci, pour plaire à l'ennemi (le clergé), a renié l'ami (le XVIIIe siècle). » Voilà pour le prêtre. L'Angleterre de son côté trompait la France « par son faux idéal, » par le prestige de ses institutions « locales, spéciales, insulaires. »

On s'étonne aujourd'hui, à la distance où nous sommes du temps où M. Michelet écrivait ces lignes, de cette haine pour l'Anglais qui a presque entièrement disparu de nos mœurs. Les institutions anglaises ne sont plus l'objet de notre haine, elles le seraient plutôt de notre envie. Où est le temps où nous nous croyions le droit de dédaigner ces institutions, et où nous nous persuadions que nous les avions dépassées? Lorsque M. Michelet nous dit : « L'Anglais est un outil, le Français est un homme! » nous n'avons pas à renier cette seconde proposition; mais à qui aujourd'hui fera-t-on croire la première?

La haine la plus profonde de M. Michelet n'est pas pour l'Anglais, elle est pour le prêtre. Pour lui, la révolution est essentiellement antichrétienne. Il n'y a que deux grandes époques dans l'histoire de l'Europe : le christianisme et la révolution. Sans doute ces deux grandes doctrines ont un principe commun, le principe de la fraternité; mais la révolution fonde la fraternité « sur l'amour de l'homme pour l'homme; » le christianisme la fonde sur une parenté commune, sur une filiation qui, du père aux enfans, transmet aussi bien la solidarité du crime que la communauté de sang. En un mot, le christianisme est tout entier dans deux dogmes : le péché originel et la grâce. La révolution est « la réaction tardive de la justice contre le gouvernement de la faveur et la religion de la grâce. » Par exemple, la révolution, en abolissant la noblesse et l'infamie héréditaire, a protesté contre la grâce et le péché originel.

Tout cela est bien théologique et fort arbitraire. Les peuples protestans, qui ne laissent pas que de faire une large part dans leur théologie au dogme de la grâce et du péché originel, sont néanmoins arrivés de leur côté, au moins quelques-uns d'entre eux, à la liberté et à l'égalité, c'est-à-dire au but précisément poursuivi par la révolution. Sans doute la révolution s'est placée à un point de vue qui n'est pas celui du christianisme, à savoir le point de vue du droit naturel, de la liberté et de l'égalité naturelle des hommes, tandis

que le christianisme, dans son sens primitif, n'a jamais entendu la liberté et l'égalité qu'au point de vue religieux. C'était comme membres du royaume des cieux et non comme habitant cette terre que les hommes devaient être libres et égaux. Le royaume de Jésus-Christ n'étant pas de ce monde, ce n'était pas ici-bas que les petits pouvaient être élevés et les grands abaissés. C'est ainsi que l'esclavage, le servage, le privilége sous toutes ses formes, trouvaient aisément leur justification, et l'on comprend que l'église elle-même, sans renier ses principes, pût prendre sa place dans ce système d'inégalités plus ou moins adouci par la charité chrétienne, mais en même temps maintenu dans ses principes essentiels par cette idée que la croix est la condition naturelle et légitime du chrétien, et qu'elle est nécessaire pour faire éclater la patience de l'un et le dévoûment de l'autre. A ce point de vue austère et mystique, trop facilement conciliable avec tous les abus du despotisme, la révolution opposait celui de la philosophie du XVIIIe siècle, à savoir que les hommes étaient libres et égaux comme hommes, et non pas seulement comme frères en Jésus-Christ, qu'ils devaient pouvoir tous user de leurs facultés librement et au même titre, et cela sur cette terre et non dans la Jérusalem mystique où on les avait toujours ajournés jusque-là. Ce principe était en effet bien différent du principe chrétien, surtout de ce principe formulé et organisé dans la hiérarchie catholique et papale.

Cependant aucun principe de ce bas monde (même parmi ceux qui se donnent comme venant d'en haut) ne se développe dans la pratique avec la rigueur abstraite des théoriciens. Une fois admis dans l'esprit des hommes, les principes y sont tempérés, modifiés, assouplis par le bon sens, par les circonstances, par le cœur humain, par mille causes qui les empêchent de porter toutes leurs conséquences. Que si théoriquement, par un certain côté, le dogme chrétien pouvait favoriser et justifier l'inégalité sociale, par un autre côté il la combattait et l'atténuait continuellement. Que ce fût au nom de la charité ou au nom du droit pur, que ce fût comme frères en Jésus-Christ ou comme frères en humanité, peu importait au bon sens populaire, peu importait aux cœurs généreux qui tiraient de ces principes tout ce qu'ils contenaient au profit des hommes. C'est ainsi que le principe de la fraternité, en même temps que le progrès nécessaire des choses humaines, amenait une égalité pratique de plus en plus grande, et, lorsqu'au XVIIIe siècle les philosophes sont venus professer leurs principes, et la révolution les appliquer, les chrétiens ont pu dire avec une certaine raison que c'étaient leurs propres principes que l'on empruntait. Sans doute la politique catholique a pu accentuer plus tard, comme le faisaient

les philosophes de leur côté, l'opposition du christianisme et de la révolution; mais, outre que le catholicisme n'est pas tout le christianisme, il se fait toujours dans la pratique des accommodemens que la théorie ne connaît pas. Il est donc excessif de présenter l'antagonisme des deux principes comme absolu, irrémédiable, et M. de Tocqueville a eu raison de dire que c'est plutôt en apparence qu'en réalité que la révolution s'est montrée antichrétienne. Elle n'exclut pas le christianisme; elle lui laisse la place ouverte parmi les influences morales qui se meuvent dans le sein d'une société affranchie. Sans doute le dogme proteste, car ce qu'il lui faut, ce n'est pas une place dans la société, c'est la possession de la société elle-même; cependant malgré lui il s'accommodera à cette société, plus chrétienne en réalité que celle qu'il regrette.

Le livre de M. Edgar Quinet, publié quelques années après celui de M. Michelet, se présente avec un caractère bien différent. Entre les deux livres, il y a une date terrible : 1852. L'un et l'autre n'ont pas cessé d'être des croyans, des apôtres; toutefois dans M. Michelet la foi est encore juvénile, candide, entière; dans M. Quinet au contraire, on sent un apôtre cruellement trompé, interrogeant avec anxiété le dogme qu'il a jusqu'alors prêché, et, sans cesser d'y croire, se disant à lui-même les plus cruelles vérités. « Tout un peuple, dit-il, s'est écrié : Être libre ou mourir! Pourquoi des hommes qui ont su si admirablement mourir n'ont-ils pas su être libres? » Tel est le problème que M. Quinet s'est posé dans son livre sur la révolution, remarquable écrit plein de feu et de passion, de tristesse et d'émotion, et d'une noble philosophie.

Ce n'est pas que l'auteur abandonne la cause de la révolution, loin de là : il veut bien l'accuser lui-même, il sera le premier à dire la vérité à ses héros; mais il ne veut pas laisser aux adversaires le droit d'abuser contre sa foi des critiques qu'il dirige contre elle. C'est ainsi qu'il défend la révolution du sophisme qui représente la politique révolutionnaire comme une chose inouie dans le monde, comme si ce fût elle qui eût inventé le principe de la raison d'état. On lui reproche sa politique violente à l'égard des émigrés : Louis XIV n'a-t-il pas expulsé de France 200,000 protestans? On lui reproche les arrestations arbitraires : n'y avait-il pas les lettres de cachet dans l'ancien régime? On lui reproche des massacres odieux : n'y a-t-il pas eu dans le monde un Philippe II, un duc d'Albe, une inquisition, une guerre des albigeois, une Saint-Barthélemy? La révolution est sans doute criminelle d'avoir emprunté aux tyrans leur politique; mais c'est à l'école de l'histoire qu'elle a emprunté cette politique. D'ailleurs c'est elle-même qui a déposé contre elle. Si la révolution eût été un prince héréditaire, servi par une cour com-

plaisante, entouré d'une nation muette, combien toutes les horreurs qui l'ont ensanglantée et déshonorée eussent-elles été atténuées et adoucies par la tradition! C'est la révolution au contraire qui, se faisant son procès à elle-même, a prêté des armes à ses adversaires! Le procès de Carrier, de Fouquier-Tinville, de Lebon, c'est la révolution se jugeant, se punissant, se livrant à la vindicte de l'avenir. A-t-on jamais vu un tyran faire le procès de l'exécuteur des hautes œuvres qui n'a fait qu'obéir à ses ordres? « Louis XI a-t-il fait le procès de Tristan l'Hermite?... Les royalistes se sont bien gardés d'intenter un procès à Charette pour les 250 hommes qu'il fit massacrer sur le préau pendant qu'il entendait la messe. »

Si la révolution n'est pas coupable d'avoir inventé la tyrannie, elle est coupable de s'en être servie, et il faut avouer d'ailleurs que la condensation de tyrannie systématique qui a dominé pendant dix-huit mois sous le nom de terreur est un phénomène effroyable qui confond l'imagination, révolte le cœur, ébranle toutes les cordes de la pitié, et semble au-dessus des lois ordinaires de la politique et de l'histoire. Quelles sont les causes et quels ont été les effets de ce phénomène? C'est ce que recherche M. Edgar Quinet dans un bien remarquable chapitre de psychologie politique sous ce titre : théorie de la terreur.

La terreur a d'abord été un accident. Robespierre et Saint-Just l'ont changée en système. D'un vertige passager, les terroristes firent l'âme et le tempérament de la révolution. Une autre cause fut le mépris des individus, triste legs des âges. La révolution fut bientôt une sorte d'être abstrait, une idole qui n'a besoin de personne, qui peut sans dommage pour elle-même engloutir les individus les uns après les autres, et grandir de l'anéantissement de tous. « Autant vaudrait dire que les hommes pourraient être anéantis sans dommage pour l'humanité. » Cette théorie étrange conduisait la révolution à faire sans cesse le vide autour d'elle, sans s'apercevoir que c'était elle-même qu'elle détruisait. Une autre cause de la terreur fut, qui le croirait? la philanthropie. Les révolutionnaires élevés à l'école de Jean-Jacques Rousseau croyaient que l'homme et le peuple sont bons naturellement; cependant, comme le mal persistait, il fallait qu'il y eût trahison, conspiration. Ils attribuaient à la volonté humaine ce qui était le fait de la nature des choses. « Si vous eussiez pu descendre dans l'âme des terroristes, vous eussiez vu un bien autre spectacle, car non-seulement le passé à demi dompté rugissait autour d'eux, mais ils en portaient une partie en eux-mêmes; ils étaient complices sans le savoir de la conspiration qu'ils dénonçaient. »

Telles étaient les causes de la terreur; quelles en étaient les

conséquences? La première, c'est que le terrorisme employé comme système ne peut pas avoir de fin. On est condamné à l'employer toujours ou à périr, car la barbarie crée sans cesse de nouveaux ennemis qui n'épient que l'occasion d'éclater. De plus, les hommes une fois habitués à être conduits par la peur, il n'y a plus moyen de rien obtenir d'eux par une autre voie. On défend la terreur par la nécessité de sauver la révolution, et l'on invoque le succès pour justifier les moyens. Ce succès, où est-il? « Il fallait ces supplices pour tout sauver, et moi, après une expérience de quatre-vingts ans, je demande aujourd'hui avec la postérité : Que pouvait-il donc nous arriver de pis? » On a déjà vu la terreur au moyen âge, sous le nom de l'inquisition. Pourquoi les hommes sont-ils plus indulgens pour l'inquisition que pour le terrorisme? C'est que, les terroristes plaçant leur idéal sur terre et promettant instantanément la félicité pour tous, le démenti donné par la réalité à leurs promesses était trop flagrant. Tout le monde sait en effet que la cité de Saint-Just ne s'est point réalisée, et que ses auto-da-fé ont été stériles; mais la cité de saint Dominique et de Sixte-Quint échappe aux yeux mortels.

Le livre de M. Edgar Quinet se termine par l'examen anxieux de ce problème : la France sortira-t-elle de la révolution par la liberté ou par le despotisme? La crainte de tous les esprits libéraux est de voir la France retourner au bas-empire. Il semble que ce mal soit conjuré à l'heure où nous écrivons. Cependant nul ne peut prévoir l'avenir. L'une des raisons que donne l'auteur en faveur de ses espérances, c'est qu'en France il n'y a pas de *plèbe* comme à Rome, et que le peuple n'y est pas devenu « populace. » Est-ce bien vrai? Et n'aurions-nous pas encore cette dernière épreuve à subir? Tandis que l'on se relève d'une part, et que la liberté se reprend à espérer, ne voit-on pas d'autre part le mal démagogique arriver à des proportions effroyables, égaler par ses forfaits sans compensation l'horreur des crimes révolutionnaires? C'est un aspect des choses que l'auteur ne pressent pas assez; il ne voit dans la terreur qu'un système machiavélique, imité des cours et des aristocraties, né des traditions du despotisme, et l'engendrant à son tour. Il n'a pas assez vu dans la révolution le côté démagogique, aussi réel que le précédent, la multitude envahissant les assemblées politiques, promenant les têtes au bout des piques, clabaudant dans les sociétés populaires, et courant à la guillotine comme à un spectacle. Un tel peuple, il faut l'avouer, n'est pas bien loin d'être ou de devenir une populace. L'auteur ne signale point assez cette démagogie si connue des anciens et si bien décrite par leurs publicistes, cette démagogie qui est la vraie mère du césarisme, lequel n'est à son tour que la dé-

magogie couronnée. A côté des faiblesses de la tradition révolutionnaire pour l'autorité et la dictature, il ne faut point oublier ses faiblesses pour les mouvemens désordonnés. Tout ce qui s'insurge est toujours le peuple; tout ce qui viole la loi, c'est le peuple; tout ce qui est ignorant, brutal, c'est le peuple; tout ce qui veut quelque ordre et quelque règle, quelque limite, c'est toujours la trahison, le privilége, la réaction. Si quelque chose peut contribuer à changer un jour malheureusement ce peuple en populace, c'est cette faiblesse pour ses erreurs et ses fautes, qu'il ne faut point confondre avec une juste pitié pour ses misères. Que la démocratie, après avoir répudié, comme le fait M. Quinet, la tradition de la dictature révolutionnaire, répudie également la tradition de la démagogie révolutionnaire; si lui-même l'eût fait dans une occasion récente, il eût travaillé plus efficacement pour sa cause que par le silence, car, si la victoire devait un jour, pour notre malheur à tous, appartenir au césarisme, ce serait la crainte de la démagogie qui lui livrerait encore une fois nos destinées, les hommes de tous les temps et de tous les pays étant toujours prêts à sacrifier la liberté à la sécurité.

II. — LA CRITIQUE FRANÇAISE. — LA CRITIQUE ALLEMANDE. M. DE TOCQUEVILLE. — M. DE SYBEL.

L'année 1852 a déterminé une véritable crise dans la philosophie de la révolution française. Une profonde déception, une déviation inouie des principes jusque-là chers au pays, on le croyait du moins, une tendance malheureuse à sacrifier les résultats moraux de la révolution aux résultats matériels, une nouvelle forme d'absolutisme se produisant sous le prestige même des idées qui avaient dû effacer à jamais le despotisme du monde,—en même temps une science un peu plus étendue, une comparaison de notre état avec celui des peuples voisins, la triste conviction trop justifiée par l'expérience que plusieurs de ces peuples, sans tant de crises ni de désastres, avaient atteint peu à peu par le cours des choses cette liberté politique que nous avions rêvée et que nous avions manquée, et même, au point de vue de quelques grandes libertés sociales, nous avaient devancés et surpassés, tandis qu'un grand peuple au delà de l'Atlantique réalisait à la fois dans toute son étendue ce grand programme de liberté et d'égalite dont nous commencions déjà à sacrifier la moitié, sauf plus tard à abandonner l'autre: toutes ces vues, toutes ces réflexions, expériences et comparaisons ont contribué à jeter des doutes sur cette croyance à la révolution que tous partageaient à quelque degré, les sages avec réserve, les exaltés avec fanatisme, mais qui semblait faire partie de la

croyance de la France en elle-même, croyance que tant de grandeur dans le passé et dans un passé si récent paraissait justifier.

De là une direction toute nouvelle donnée aux théories récentes sur la révolution française. On commence à être frappé du peu de respect que la révolution avait eu pour la liberté de l'individu, de son culte pour la force, de son idolâtrie pour la toute-puissance du pouvoir central; on se demande si, en établissant dans le monde moderne l'égalité des conditions, la révolution, comme autrefois l'empire romain, n'avait pas préparé les voies à une nouvelle forme de despotisme.

Aucun publiciste n'a été plus frappé de cette pensée que le célèbre et pénétrant Alexis de Tocqueville, et il l'avait eue bien avant tout le monde. Le premier, dans son livre si original *de la Démocratie en Amérique*, il avait, dans des temps pacifiques, modérés, constitutionnels, menacé les peuples modernes « de la tyrannie des césars, » prédiction étrange que nulle circonstance, nul événement, nul symptôme apparent ne paraissait autoriser. Plus tard, justifié en quelque sorte par les événemens, il reprenait cette pensée et la développait avec la plus rare sagacité dans son beau livre sur *l'ancien Régime et la révolution.*

Il y réfute ceux qui ont cru que la révolution était essentiellement anarchique. C'était, selon lui, prendre l'apparence pour la réalité, la forme pour le fond. Sans doute, la révolution a beaucoup détruit; comme elle était appelée à mettre fin au régime féodal, elle a dû s'attaquer à la fois à tous les pouvoirs établis, ruiner toutes les influences reconnues, effacer les traditions et « vider en quelque sorte l'esprit humain de toutes les idées sur lesquelles s'étaient fondés jusque-là le respect et l'obéissance. » Ce ne sont là que des débris; du sein de ces ruines amoncelées s'élève un pouvoir central immense, absorbant et engloutissant dans son unité toutes les parcelles d'autorité et d'influence dispersées auparavant dans les pouvoirs secondaires et éparpillées dans le corps social, — pouvoir auquel on n'avait jamais rien vu de comparable depuis la chute de l'empire romain. Les gouvernemens fondés par la révolution sont fragiles sans doute; tout fragiles qu'ils sont, cependant ils sont cent fois plus puissans que les gouvernemens antérieurs, « fragiles et puissans par les mêmes causes. » A l'envi de la révolution, les princes nouveaux à leur tour détruisent partout les pouvoirs moyens pour établir leur despotisme; la révolution, qui avait été « leur fléau, » est devenue « leur institutrice. »

Mais, si la révolution a pu servir d'exemple aux monarques absolus, il faut reconnaître qu'elle-même n'a fait que suivre l'exemple déjà donné antérieurement par la monarchie absolue: aussi est-il

vrai de dire, selon Tocqueville, qu'elle a beaucoup moins innové qu'on ne le croit généralement. Elle a étonné par son explosion subite et extraordinaire; toutefois cette explosion n'était elle-même que la suite d'un long travail antérieur et d'une œuvre à laquelle avaient coopéré de nombreuses générations. A ce point de vue, Tocqueville n'a pas de peine à démontrer combien sont superficielles les opinions de ceux qui, comme Burke, eussent voulu que la révolution se mît à rassembler les débris du passé et à reconstruire ce qu'il appelle « l'ancienne loi de l'Europe. » C'était justement cette ancienne loi qui tombait en ruines de toutes parts, et que la révolution est venue définitivement abolir; « c'était de cela même qu'il s'agissait et non d'autre chose. »

Quand la révolution a commencé, on l'a prise d'abord pour un accident, puis quand elle a duré et épouvanté le monde, on l'a prise pour un prodige, pour un monstre, pour un « miracle, » c'est le mot de de Maistre. Tocqueville établit parfaitement qu'elle n'a été ni un accident ni un miracle, qu'elle préexistait déjà tout entière en puissance dans l'ancien régime. Au lieu de la montrer détruisant tout, comme disent ses adversaires, reconstruisant tout, comme disent ses admirateurs, Tocqueville la rattache à l'ancien régime par des liens secrets et profonds. C'est ainsi qu'il prouve par une suite de recherches aussi neuves qu'ingénieuses : — que la centralisation administrative est une institution de l'ancien régime et non une création de la république et de l'empire, comme on le dit ordinairement, — que ce que l'on appelle la tutelle administrative est une institution de l'ancien régime, — que la justice administrative et la garantie des fonctionnaires sont des institutions de l'ancien régime, — que déjà sous l'ancien régime la France était de tous les pays de l'Europe celui où la capitale avait le plus de prépondérance sur les provinces, et absorbait le plus tout l'empire, — que la France était aussi le pays où les hommes étaient devenus le plus semblables entre eux, — que c'est l'ancien régime qui acheva l'éducation révolutionnaire du peuple, — que les réquisitions, la vente obligatoire des denrées, le maximum, sont des mesures qui ont eu des précédens dans l'ancien régime, aussi bien que l'arbitraire des procédés judiciaires. « L'ancien régime a fourni à la révolution plusieurs de ses formes; celle-ci n'y a joint que l'atrocité de son génie. »

De ces considérations, il semblerait résulter que la révolution n'a rien apporté de nouveau dans le monde, qu'on ne la justifierait d'avoir innové qu'en lui enlevant toute originalité propre. Tocqueville ne va pas jusque-là; il reconnaît au contraire que c'est une révolution « immense, » et il en signale avec profondeur la grande nouveauté : c'est qu'elle est la première des révolutions politiques

qui ait agi à la manière des révolutions religieuses. Les caractères communs aux unes et aux autres sont le cosmopolitisme et le prosélytisme. « Toutes les révolutions civiles et politiques ont eu une patrie ; la révolution française n'a pas eu de territoire propre. On l'a vue rapprocher ou diviser les hommes en dépit des lois, des traditions, des caractères, de la langue, rendant parfois ennemis des compatriotes et frères des étrangers. » Du cosmopolitisme naît le prosélytisme. La révolution pénètre partout comme les religions, « par la prédication et la propagande. » La cause de ces ressemblances, c'est que la révolution, comme la religion, a considéré « l'homme en général » au lieu de tel homme, de telle nationalité particulière. C'est ce qui avait frappé de Maistre, sans qu'il comprît bien la portée de ce fait. Par là, la révolution a pris le caractère d'une religion, « religion sans Dieu, sans culte et sans autre vie, mais qui néanmoins, comme l'islamisme, a inondé toute la terre de ses soldats et de ses apôtres. »

On s'explique difficilement une telle passion appliquée à une œuvre qui, s'il fallait en croire les principes antérieurement exposés, eût été déjà presque entièrement réalisée; mais ce serait mal comprendre la pensée de M. de Tocqueville que d'en tirer une telle conclusion. La société nouvelle que la révolution devait faire apparaître préexistait déjà sans aucun doute, sans quoi elle n'eût pas réussi à s'établir; l'œuvre eût échoué, comme elle avait échoué au moyen âge, au XVIe siècle, toutes les fois que les agitateurs avaient tenté une pareille entreprise. Cette société future était enveloppée et cachée à tous les regards et à elle-même par une autre société qui semblait subsister seule et avoir toutes les apparences de la vie, quoiqu'elle fût ruinée de toutes parts et dans toutes ses bases, à savoir la société féodale. Détruire les derniers vestiges des institutions féodales pour y substituer un ordre nouveau plus uniforme et plus simple, qui devait avoir pour base l'égalité des conditions, telle fut l'œuvre propre de la révolution française. N'est-ce pas assez pour en faire une révolution immense, et n'est-ce pas là une œuvre assez originale? Cette œuvre devait amener « une affreuse convulsion pour détruire et extraire du corps social une partie qui tenait à tous ses organes et qui faisait corps avec le tout. »

Ainsi Tocqueville justifie en un sens la révolution, et en un autre sens il la critique, mais autrement que ne le font d'ordinaire ses censeurs ou ses amis. Il la justifie en montrant qu'elle n'a pas été aussi novatrice, ni par conséquent aussi absurde que le disent les partisans du passé. Elle a bien cherché à fonder un ordre social sur la raison pure, sur l'idée abstraite du droit et de l'humanité ; mais en cela même elle n'a fait que réaliser ce que tout l'ordre des temps antérieurs avait préparé. Elle est donc à la fois dans le vrai

philosophique et dans le vrai historique. En revanche, Tocqueville cherche à éveiller nos inquiétudes sur l'une des conséquences possibles de la révolution, à savoir l'établissement d'un nouvel absolutisme, l'absolutisme démocratique ou césarique, l'effacement de l'individu, l'indifférence du droit, l'absorption de toute vie locale par le centre, et par suite l'extinction de toute vitalité dans les parties : mal dont Tocqueville a peut-être (espérons-le) exagéré la portée, mais qui, ayant son germe déjà dans toute notre histoire, a été propagé et aggravé sans nul doute à un degré extrême par la révolution. Telle est la moralité que nous suggère le livre de M. de Tocqueville. Son livre est d'ailleurs d'un historien plus que d'un moraliste; il explique plus qu'il ne juge. Il recherche les causes et les effets plutôt qu'il ne fait la part du bien et du mal. Ce n'est pas un ami, ce n'est pas un ennemi, c'est un observateur. On sent bien au fond la passion qui l'anime, et son impartialité n'est pas de l'indifférence; il fait taire son cœur, et il cherche à nous communiquer des vérités plus que des préceptes.

Tandis que la France, revenant sur les causes de ses défaillances, appliquait à la révolution une critique sincère et indépendante, l'Allemagne de son côté procédait à la même critique avec cette haine froide et systématique dont nous avons ressenti depuis les terribles effets. Tel est le caractère de l'*histoire de la révolution française* de M. de Sybel (1), ouvrage rempli de documens neufs et curieux, mais où il ne faut pas chercher l'ombre de l'impartialité. L'auteur combat la révolution française, et parce qu'elle est la révolution, et parce qu'elle est française. Il lui refuse toute invention pour le bien, et ne lui laisse que l'originalité du mal. Cependant, malgré ses efforts dénigrans, plus d'un aveu lui échappe en faveur de l'utilité, de la justice et des bienfaits de cette révolution qu'il déteste. C'est ainsi que, pour aller tout droit aux résultats matériels, qui sont les moins contestables parce que l'imagination n'a rien à y voir, il nous apprend que la France de l'ancien régime était, sous le rapport de l'industrie et des métiers, quatre fois moins riche, et, sous le rapport de l'agriculture et du commerce, trois fois moins riche qu'elle ne l'est à l'époque actuelle. Pour ce qui est de l'inégalité des impôts, il estime que les classes privilégiées eussent dû payer 35 millions de plus qu'elles ne faisaient, que les frais de corvée qui pesaient exclusivement sur le bas peuple s'élevaient à 20 millions, les frais de milice à 6 millions, que les droits perçus directement sur les paysans par les propriétaires s'élevaient à 40 millions, ce qui, en additionnant toutes ces sommes, donne un

(1) Le livre de M. de Sybel est de 1853; la traduction française, de Mlle Marie Bosquet, est de 1859.

total approximatif de 100 millions pris sur les uns pour enrichir les autres. Ajoutez que, selon M. de Sybel, le budget de l'ancien régime était supérieur à celui de tous les gouvernemens qui on suivi, sauf le comité de salut public, qu'il équivalait à ce que serait aujourd'hui en France un budget de 2 milliards 400 millions, c'est-à-dire celui que les derniers événemens ont amené. Ajoutez enfin les abus intolérables de la perception, et vous comprendrez ce que les classes pauvres et laborieuses devaient souffrir d'un pareil état social. Ces faits suffisent à prouver qu'un changement était devenu absolument nécessaire. Malgré son humeur hostile, toujours prête à chercher le mal, l'auteur allemand ne peut lui-même échapper à l'enthousiasme qu'a inspiré à toutes les âmes nobles la célèbre nuit du 4 août. Tout en citant le mot de Mirabeau, qui l'appelait « une orgie, » il s'écrie : « Il ne faut pas reprocher à cette assemblée, comme on le fait souvent, la ruine d'un système impossible à soutenir; c'est pour toujours qu'elle a conquis dans la nuit du 4 août la liberté du travail, l'égalité des droits, l'unité de l'état. »

On s'étonne qu'après avoir admiré la nuit du 4 août, l'auteur se montre si sévère pour la déclaration des droits, qui n'a été après tout que la formule abstraite des principes du 4 août. Une fois le régime féodal détruit, que restait-il, sinon la liberté et l'égalité comme principes de l'ordre nouveau? On peut accorder que cette déclaration était trop abstraite, et Mirabeau pouvait avoir raison de dire qu'elle eût dû suivre, et non précéder l'établissement de la constitution ; après tout, quand nous relisons aujourd'hui cette déclaration célèbre, nous sommes embarrassés de dire quel est l'article que l'on devrait supprimer, et que les hommes éclairés cesseraient volontiers de considérer comme une des bases de l'état social. Sans doute il est toujours dangereux de parler de droits aux hommes, et si l'on pouvait les établir sans les proclamer, en quelque sorte sans qu'on s'en aperçût, cela serait bien désirable. Malheureusement l'homme est un animal qui raisonne, *animal rationale*, il est doué de la faculté de penser. Il pense donc nécessairement à ses droits, et il les conçoit sous une forme abstraite, aussitôt qu'il en éprouve le besoin. L'abstraction et la généralisation sont la grandeur de l'homme en même temps que sa faiblesse.

Si l'auteur allemand fait une part à la légitimité, à la nécessité même de la révolution, c'est à la condition d'en nier toute l'originalité. C'est au XVIe siècle, à la réforme allemande, qu'il faut remonter, d'après lui, pour avoir la véritable origine de l'affranchissement de l'Europe, et la révolution française n'a été que la dernière expression de ce grand mouvement. C'est une grave erreur, selon l'auteur allemand, de voir dans cette révolution « le point de départ

d'une époque nouvelle. » Que voulait-elle? Le respect de la dignité humaine, la liberté du commerce et du travail, l'établissement de rapports constans et faciles entre les citoyens d'une même patrie, la liberté de conscience et de pensée. Or ce sont ces mêmes principes qui avaient soulevé l'Allemagne contre l'église catholique, la Hollande contre l'Espagne, l'Angleterre contre les Stuarts, et l'Amérique contre l'Angleterre. Ainsi tout ce qu'il y a de bon dans la révolution française vient de la réforme; tout ce qu'il y a de mauvais lui appartient en propre. Confondant les moyens révolutionnaires avec les théories de la révolution, il fait le procès de celle-ci, sans s'apercevoir que toutes ses attaques retombent aussi bien sur la réforme elle-même, et en général sur toutes les époques de l'histoire. C'est ainsi que la révolution, suivant l'historien allemand, mit « le vol des propriétés à la place de la liberté économique, » comme si la sécularisation des biens ecclésiastiques par les princes protestans eût été un hommage rendu au droit de propriété. Il nous dit qu'à la justice elle avait substitué la persécution des hautes classes, comme si la persécution des catholiques n'eût pas été partout, au XVIe siècle, la conséquence du triomphe de la réforme. « Elle a annihilé le pouvoir gouvernemental, » comme si l'anarchie n'eût pas été partout le caractère du XVIe siècle et d'une partie du XVIIe. « Il n'y eut d'autre autorité pendant deux années en France que celle de la force brutale, » comme si la raison et l'humanité eussent régné en Allemagne pendant l'affreuse guerre de trente ans.

A ces accusations, qui peuvent si facilement être rétorquées contre le mouvement protestant du XVIe siècle, s'en ajoutent d'autres, qui confondent l'esprit, tant elles se retournent d'elles-mêmes contre la politique prussienne, dont l'auteur est naturellement l'intrépide défenseur. « La révolution, dit-il, a détruit la moralité politique des peuples, et introduit en Europe l'esprit de conquête. » Ainsi le partage de la Pologne et la spoliation de la Silésie sont des modèles de moralité politique, et sont exempts de tout esprit de conquête! Pour ce qui est du premier événement, que l'auteur a étudié avec le plus grand soin, et qui est l'épisode le plus curieux de son livre, il reconnaît expressément « qu'aucun des partis polonais n'avait été coupable envers la Prusse de la moindre offense. » Il reconnaît que la Prusse a été « agressive » envers la Pologne « dans le sens le plus complet du mot et sans l'ombre d'un droit. » Et cependant l'auteur ajoute avec une sérénité qui encore une fois confond l'esprit que la résolution de s'approprier une province polonaise était la seule qui fût « compatible avec le devoir du gouvernement prussien. » Il peut donc être du devoir du gouvernement prussien de s'approprier ce qui lui convient sans avoir reçu aucune offense et sans l'ombre d'un droit. En professant de telles maximes, on accuse

la révolution d'avoir détruit la moralité politique! Pour ce qui est de l'occupation de la Silésie, l'auteur fait remarquer avec satisfaction « que cet événement ne portait atteinte un moment à l'ordre légal de l'Europe que pour proclamer ensuite avec un redoublement d'énergie le principe du maintien de la loi et des traités. » Ainsi violer le droit public pour s'emparer d'une proie, et le rétablir bien vite avec énergie pour garantir la sécurité de la spoliation, voilà, il faut l'avouer, un merveilleux exemple de moralité. Sans doute ces sortes de faits ne sont que le tissu de l'histoire elle-même; la politique n'a été que trop souvent le triomphe de la force et de la ruse, et la révolution n'a pas échappé à cette triste loi; mais quel grossier sophisme de lui imputer comme une invention propre l'esprit de conquête, comme si les Charles-Quint, les Frédéric II, les Charles XII, les Pierre le Grand, les Catherine, comme si tous ceux qu'on appelle les grands politiques, eussent obéi jamais à d'autres mobiles qu'à celui de l'avidité, de l'esprit de pillage et de folle ambition! Si un peuple devenu conquérant mérite quelque excuse, ne serait-ce pas plutôt celui qui, provoqué dans ses foyers, refoule l'invasion (1), et qui, entraîné d'ailleurs par une fougue naturelle, enivré par des succès éblouissans, se précipite sur ceux qui ont voulu porter atteinte à son indépendance, étouffer sa liberté?

Quant à l'originalité propre de la révolution, nous avouons, pour notre part, être assez peu sensible à la question de savoir si elle est un point de départ ou une conséquence, un commencement ou un couronnement. Qu'elle soit juste et qu'elle ait raison, c'est la seule chose importante. Plus on démontrera qu'elle se rattache à la révolution américaine, à la révolution d'Angleterre, à celle des Pays-Bas, à la réforme de Luther, plus on prouvera par la même raison que ce n'est pas une révolution arbitraire et *a priori*, née de fausses conceptions et d'utopies abstraites, qu'elle est au contraire, comme tous les grands mouvemens de l'histoire, une résultante de tout ce qui a précédé, plus on réfutera par là le paradoxe de l'école historique, selon laquelle il semble que les préjugés et les priviléges auraient seuls une histoire, tandis que le droit n'en aurait pas!

Tout en rattachant cependant la révolution au mouvement pro-

(1) Il est vrai que l'auteur allemand essaie d'établir 1° que la France n'a pas été provoquée, mais que c'est elle qui a provoqué; 2° qu'elle n'a pas refoulé l'invasion, mais que cette invasion s'est arrêtée elle-même par timidité, désunion et incapacité. Ces assertions ne peuvent être admises que sous bénéfice d'inventaire, vu l'esprit de haine, de sophistique qui anime l'ouvrage et dont nous avons donné les preuves. D'ailleurs un peuple qui se croit attaqué est aussi excusable que celui qui l'est réellement, et, si ses ennemis sont ineptes, ce n'est pas une raison pour qu'il leur pardonne plus volontiers, leur sachant gré de leur ineptie. Ainsi, même dans l'hypothèse fort controversable de M. de Sybel, l'esprit de conquête de la révolution s'explique naturellement par les passions les plus ordinaires du cœur humain.

testant du XVIe siècle, il faut aussi savoir l'en distinguer. La révolution est issue de la philosophie française du XVIIIe siècle, laquelle est tout autre chose que la réforme protestante. Celle-ci a pu arriver à l'idée de la liberté et de l'égalité, mais elle n'en est pas partie. La rédemption par le Christ, tel est son principe fondamental : les droits de l'homme, tel est le principe de la philosophie du XVIIIe siècle et de la révolution. C'est bien en effet par le développement du principe protestant que l'on est arrivé à cette conséquence; toutefois la conséquence est bien éloignée du principe, et elle a un tout autre caractère. Or ce principe des droits de l'homme, c'est le XVIIIe siècle qui l'a formulé, et c'est la révolution qui s'est fait fort de l'appliquer dans l'intérêt du genre humain. De là un caractère de généralité qui a frappé tous les observateurs, et a fait de cette grande période une crise pour l'humanité en général, toutes les autres révolutions protestantes étant plutôt des révolutions locales. Celle d'Amérique seule a déjà un caractère plus général et plus abstrait : cela tient aux mêmes causes que pour la révolution française; elle a également, aussi bien que celle-ci, reçu l'empreinte de l'esprit du XVIIIe siècle, et il ne faut pas d'ailleurs les séparer l'une de l'autre, la France étant pour moitié dans le succès de la révolution américaine.

M. de Sybel ne serait pas de son temps, s'il ne considérait comme une conséquence fatale et logique de la révolution l'établissement du « césarisme, » c'est-à-dire du système qui reconnaît, dit-il, l'égalité des droits pour tous, et ouvre à tous la carrière du service de l'état, mais qui entraîne à sa suite « les prohibitions commerciales, la servitude de la presse et de l'enseignement et l'oppression de l'église. » Ce sont là des assertions vagues, et même, sur certains points, contraires aux faits, car il se trouve précisément que c'est le césarisme qui a essayé d'introduire en France la liberté commerciale. Quant à l'oppression de l'église, on ne sait trop à quels actes l'auteur veut faire allusion. Le point le plus faible de ce réquisitoire, c'est de prendre un accident pour une loi. Ce qui paraît bien le propre de la révolution, c'est d'avoir été jusqu'ici impropre à fonder un gouvernement, et on ne peut la justifier sur ce fait; cependant le césarisme n'en est pas plus la conséquence nécessaire que la monarchie constitutionnelle ou la république. L'avenir résoudra cette question, et partir d'un fait accidentel pour le transformer en loi absolue est un procédé peu scientifique. Enfin M. de Sybel, ainsi que tous les écrivains du même temps, reproche à la France d'avoir ignoré le principe du *self-government*, d'avoir exagéré la centralisation, comme si la Prusse était un modèle de self-government, et comme si elle avait peu de goût pour la centralisation !

En résumé, la critique française et la critique allemande, par des motifs différens, aboutissent à la même conséquence, à savoir que la révolution a péché par deux grands vices, le culte de la force, l'exagération de l'idée de l'état. Tandis que l'une impute ces deux maux à la révolution, comme si elle les eût créés, l'autre plus profonde en trouve l'origine dans l'histoire. Cette phase de la critique française, représentée par Tocqueville, va être bientôt dépassée en France même par une autre critique plus sévère et plus hardie.

III. — LES DERNIERS CRITIQUES. — MM. E. RENAN ET COURCELLE-SENEUL.

De tous les écrivains remarquables qui dans notre siècle ont remué les esprits, il n'en est pas un qui n'ait tenu à honneur de s'expliquer sur la révolution. M. Cousin, dans son introduction aux *Fragmens politiques*, M. Guizot, dans ses *Mélanges politiques*, M. de Rémusat, dans sa *Politique libérale*, d'un souffle si noble et si généreux, Mme G. Sand, dans ses romans et dans mille pages éparses, tous ont émis des jugemens intéressans, dignes d'être recueillis, sur les principes, les causes, les effets, les lacunes de la révolution; mais ces vues rentreraient toutes plus ou moins dans les cadres déjà signalés; nous devons nous borner dans ce travail rapide à ce qui paraît être une phase précise et nouvelle de la philosophie de la révolution. Or, ce caractère, nous croyons le trouver dans les quelques pages éparses que M. Ernest Renan a consacrées, selon l'occasion, à ce grand sujet. On voudrait qu'il les eût condensées et développées dans un ouvrage; mais telles qu'elles sont, et même dans leur état de dispersion, elles constituent une manière de penser particulière et très arrêtée, qui est véritablement, selon l'expression hégélienne, un moment de l'idée de la révolution. Avons-nous besoin de dire que tout ce qui sort de cette plume a une souplesse, une grâce de formes qui rendent tout spécieux, et qui, malgré la rébellion d'un froid jugement, captivent et subjuguent le lecteur?

Jusqu'ici nous avions rencontré bien des amis, bien des ennemis de la révolution, amis de toutes nuances, ennemis de tous degrés, mais en général tous les ennemis venaient d'un certain camp, tous les amis de l'autre. En général, du côté de la foi orthodoxe, étaient les adversaires, du côté de la libre pensée les adhérens. Si l'on avait vu des croyans passer à la cause de la révolution, on n'avait guère vu d'incrédules qui lui fussent contraires. Ici, c'est un libre penseur qui se range parmi les ennemis déclarés, ou tout au moins parmi les censeurs très sévères de la révolution : c'est l'un des maîtres de la critique qui défend la foi monarchique et aristocratique contre les préventions des démocrates, c'est l'auteur de la

Vie de Jésus qui donne la main à l'auteur du *Pape*. De là l'originalité piquante et en même temps la faiblesse des vues politiques de M. Renan.

Il paraît du reste avoir passé par plusieurs phases d'opinion à l'égard de la révolution française. Lui-même nous apprend qu'il en a subi d'abord comme tout le monde le prestige, et qu'elle l'avait subjugué par son air de fierté et de grandeur; toutefois une étude plus attentive le conduisit à une plus grande sévérité. Cette seconde phase d'opinion place M. Renan à peu près dans la même nuance d'opinion que M. de Tocqueville, et que tout le parti libéral du second empire : il y mêlait seulement quelque chose de l'école historique, et comme c'était la mode alors, d'un peu de germanisme. Il reprochait à la France d'avoir sacrifié « l'élément germanique à l'élément gaulois, » c'est-à-dire la liberté à l'égalité, ou le principe individualiste au principe de l'état. Telle paraît être l'opinion de M. Renan dans ses premiers travaux (1). Il n'y avait rien dans ces critiques qu'un ami sincère de la révolution ne pût accepter, et de tous côtés, par des chemins différens, les esprits libéraux tendaient à se réunir dans cette opinion moyenne, à la fois contraire au socialisme et au césarisme, ces deux écueils de l'esprit révolutionnaire.

Bientôt nous voyons apparaître dans les écrits de M. Renan un point de vue nouveau tout différent du précédent. Ce n'est plus seulement le sacrifice de l'individu à l'état, de la liberté à l'égalité, qui est l'objet de ses critiques, c'est le principe d'égalité lui-même. La démocratie n'est plus, comme le pensait Tocqueville, un état sage et juste, d'ailleurs nécessaire, qu'il faut corriger, surveiller, perfectionner. La passion de l'égalité est une passion grossière qu'engendre la pauvreté des vues; l'aristocratie devient un idéal devant lequel notre pauvre société d'aujourd'hui paraît plate et vulgaire, en même temps que dévorée des plus basses passions. L'erreur de la démocratie est de ne pas comprendre que la société est « une hiérarchie; » c'est un vaste organisme où des classes entières doivent vivre « de la gloire et des jouissances des autres. » Le paysan de l'ancien régime « travaille pour les nobles, » et les aime pour cela; il jouit « de la haute existence que d'autres mènent avec ses sueurs. » Tandis que la jalousie démocratique ne sait pas voir les beautés du régime féodal et aristocratique, la philosophie « revêche et superficielle » de cette école n'a jamais rien compris au rôle de la royauté. Cette royauté française fut plus qu'une royauté, elle fut

(1) Voyez *Essais de morale et de critique*, 1869, les chapitres sur M. Guizot et M. de Sacy.

« un sacerdoce. » Pour elle, la France avait créé « un nouveau sacrement. » Ce roi sacré « faisait des miracles. » Cette religion de Reims fut la religion de Jeanne d'Arc : elle en vécut, elle en mourut. « Légende incomparable, fable sainte ! » En face de ce tableau enchanteur du passé, la société nouvelle fait triste figure : c'est « un régiment matérialiste où la discipline tient lieu de vertu. » Le peuple sorti de la révolution est « un peuple rogue et mal élevé. » Le principe de toutes nos lois est « la jalousie. » Dans la fausse philosophie démocratique, la vertu n'est que « l'âpre revendication du droit, » et la race la plus vertueuse est « celle qui fait le plus de révolutions. » Il y a encore des races vertueuses dans le monde, mais ce ne sont point les races démocratiques, ce sont des races féodales, les Lithuaniens, les Poméraniens, comprenant encore le devoir « comme Kant, » ce dont il est permis de douter (1).

On ne peut nier ce qu'il y a d'ingénieux et de profond dans ces observations critiques. Si, comme le dit Aristote, lorsqu'on veut redresser un bâton courbé, il faut le courber en sens contraire, on peut croire que ces avertissemens amers à l'endroit de la démocratie et de ses vices sont d'une grande opportunité; cependant c'est à la condition que ces critiques ne soient prises que comme des avertissemens, et non comme des vérités absolues, car alors elles ne serviraient plus à rien. Dire que la société féodale est supérieure à la société de la révolution n'est qu'une vérité spéculative, intéressante pour le philosophe et pour l'historien; ce n'est pas une vérité politique, car la politique n'a rapport qu'à l'action et à la possibilité. Il peut être légitime de rendre à la royauté et à l'aristocratie un juste hommage; mais cette peinture rétrospective d'un passé à jamais détruit ne peut en rien nous servir à corriger les maux du temps présent. Le huitième sacrement a perdu sa vertu; le roi ne fait plus de miracles. Disons plus, depuis longtemps la royauté n'en faisait plus lorsqu'elle a succombé. Hélas! à la légende de Reims avait succédé la légende du Parc-aux-Cerfs. La nation est-elle si coupable d'avoir cessé de croire?

Le tableau que fait M. Renan de l'ancien régime peut être vrai idéalement. On partage volontiers l'admiration qu'il inspire; toutefois, si l'on veut être conséquent avec soi-même, on ne peut sérieusement proposer ce régime comme un modèle, sans admettre en même temps le principe sur lequel il reposait : le principe religieux. De là un argument *ad hominem* auquel le spirituel critique ne saurait échapper. Admettons théoriquement qu'une société fondée sur

(1) Kant est précisément un des philosophes qui ont le plus contribué à représenter la vertu « comme une âpre revendication du droit, » et qui ont le plus combattu la soumission de l'homme à l'homme. Rien de plus démocratique que la morale de Kant, et l'influence de Jean-Jacques Rousseau sur cette morale est manifeste.

la hiérarchie et sur les priviléges vaut mieux qu'une société livrée à la poursuite brutale de l'égalité; qui ne voit que l'un des piliers de cette société hiérarchique était la foi? Qui ne voit que l'inégalité n'est supportable aux hommes que quand elle vient de Dieu? Et comment se figurer qu'un homme qui ne croit plus à l'église continuera de croire à son seigneur et à son roi? Rendez-nous la sainte ignorance du moyen âge, et nous aimerons encore nos seigneurs (en supposant qu'on les aimât tant), nous aimerons nos rois, nos prêtres, nos églises, nos reliques. Pour retrouver ce temps d'innocence, il faudrait que l'esprit d'examen consentît à disparaître et rendît les armes à toutes les vieilles autorités. La critique peut-elle nous demander de croire encore à la sainte légende de Reims lorsqu'elle nous dépouille de la légende de Jésus? On ne doit point, dans la société nouvelle, prendre et rejeter ce qui convient, au gré de ses goûts personnels, prendre le principe de la liberté de la pensée et de la science, et rejeter le principe de l'indépendance personnelle. Tout cela forme une société une, qui n'a pas encore trouvé son assiette, mais qui n'a plus rien de commun avec celle du moyen âge. La politique consiste à voir les choses comme elles sont, et non comme on voudrait qu'elles fussent. L'utopie du passé est aussi dangereuse peut-être que l'utopie de l'avenir.

C'est d'ailleurs un procédé trop facile de prendre le bien d'un côté, de l'autre le mal, d'idéaliser l'un et d'exagérer l'autre. Ce n'est pas ainsi que l'histoire rigoureuse doit procéder, et c'est confondre la politique avec l'esthétique et la poésie. Il faut comparer chaque société avec ses biens et ses maux, sans exagérer par l'imagination ni les uns ni les autres : or ce travail fait avec soin donnerait peut-être des résultats bien différens de ceux que proclame notre brillant critique. Sur un point essentiel, on peut dire que la lumière est faite : c'est la question du bien-être. On reconnaît au moins sur ce point la supériorité de la société nouvelle: toutefois on en parle avec quelque dédain, comme d'une chose de peu d'importance en comparaison des beautés morales et poétiques du régime aristocratique. Cependant, lorsque nous lisons dans Vauban que le dixième de la population était réduit à la mendicité, il faut reconnaître qu'il y avait quelques ombres à ces beaux tableaux. Encore une fois, la politique n'est pas l'esthétique. Elle n'a pas le droit de traiter de haut le bien-être des hommes, et il est permis de dire que le vrai critérium d'une société bien constituée est précisément ce bien-être si méprisé. Une société riche est une société qui travaille; une société qui travaille n'a pas de mauvaises mœurs, quoi qu'on puisse en dire sur les fausses apparences que présentent les grandes villes. Une société qui a des mœurs a de bons soldats, et avec de l'instruction elle aura de bons citoyens. Telle est la série

de faits qui permet de conjecturer que, malgré les crises les plus douloureuses, une telle société a en elle-même les moyens de salut, sans aller se reprendre à des institutions épuisées, qui ont perdu toute leur vertu. Que si cependant cette société avait en soi un principe de corruption véritablement incurable, on se demande si ce principe ne lui a pas été transmis par le passé, et si la révolution, au lieu d'en être la cause, n'en serait pas uniquement le remède impuissant.

Dans un autre de ses écrits (1) M. Renan a résumé en quelques aphorismes hardis et cruels le procès de la révolution française. On peut regretter que ces critiques si vives ne soient pas accompagnées de preuves suffisantes. La révolution, dit-il, a été une tentative infiniment honorable; mais ce n'est là qu'une politesse faite au peuple français, car il ajoute aussitôt que c'est « une expérience manquée. » Pourquoi manquée? Expliquez-vous. Au contraire rien n'a mieux réussi que les réformes sociales de la révolution; elles ont traversé tous les régimes, et il n'est pas besoin d'être un grand prophète pour prédire qu'elles résisteront à tous les assauts. Une expérience aussi solide et aussi durable n'est pas une expérience manquée. Le code de la révolution semble avoir été fait, selon M. Renan, pour quelqu'un qui naîtrait « enfant trouvé, et mourrait célibataire. » A quel article du code s'applique cette critique? S'agit-il de l'égalité des partages? Cette égalité suppose précisément un père qui n'est pas célibataire, et des enfans qui ne sont pas enfans trouvés. On ne s'explique pas davantage un code qui rend tout « viager, » comme si le code civil eût aboli l'héritage, « où les enfans sont un inconvénient pour le père, » comme si, dans l'ancien régime, les filles des familles nobles n'étaient pas un grand inconvénient, puisqu'on en faisait des religieuses malgré elles, et comme si les cadets aussi ne fussent pas un inconvénient, qui n'avait de compensation que dans les faveurs du roi. Le code de la révolution est encore un code « où l'homme avisé est l'égoïste qui s'arrange pour avoir le moins de devoirs possible; » hélas! il en a été ainsi de tous les temps, et l'on ne voit pas en quoi les priviléges, en permettant plus de jouissances à l'homme avisé, auraient pour résultat de le rendre moins égoïste!

Nous ne pensons pas nous tromper en supposant que M. Renan, sans renier ces critiques, serait plus disposé aujourd'hui à relever les grands aspects de la révolution qu'à en accuser les erreurs. Désabusé, il nous l'apprend, dans quelques-unes de ses illusions germaniques, fort étonné, paraît-il, que les soldats allemands eussent des passions grossières et brutales « comme les soudards de

(1) *Questions contemporaines*, préface.

tous les temps, » il ne serait peut-être pas aussi prompt qu'autrefois à sacrifier « l'élément gaulois à l'élément germanique. » Avec la sagacité si rare qui le caractérise, il comprend aussi que ce n'est pas le moment d'affaiblir aucune des forces vives du pays, et l'une de ces forces est la croyance en la vérité de la révolution, croyance qui n'implique nullement l'aveuglement sur ses erreurs. Tel nous paraît être l'esprit des dernières pages écrites par M. Renan, et qui sont au nombre des plus nobles (1) et des plus belles qu'il ait écrites. Il y revendique contre l'Allemagne l'originalité du génie français : « L'Allemagne, dit-il, ne fait pas de choses désintéressées pour le reste du monde. Très noble sans doute est le libéralisme allemand se proposant pour objet moins l'égalité des classes que la culture et l'élévation de la nature humaine en général; mais les droits de l'homme sont bien aussi quelque chose. Or c'est notre XVIIIe siècle et notre révolution qui les ont fondés. » On le voit, ici l'éminent critique relève l'idée de la révolution précisément dans ce qu'elle a de plus philosophique, de plus général, de plus humain; il la relève dans ce que l'école historique a le plus attaqué, les droits de l'homme. Là en effet est la pierre angulaire de la révolution, et c'est sur cette pierre que l'humanité future bâtira son église. Construisons le temple, si nous le pouvons, sans ébranler la pierre.

Un autre critique a été plus loin encore que M. Renan dans ses sévérités contre la révolution. Les brillans travaux de M. Montégut sont trop récens et trop présens encore à l'esprit du lecteur pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Il ne se contente pas de proclamer « la banqueroute » de la révolution, mais il la déclare « irrévocable. » Il est peut-être bien dangereux de prononcer de telles paroles. Nous ne savons si la banqueroute de la révolution est irrévocable; mais ce qui est certainement irrévocable, c'est la révolution elle-même. Hors de là, c'est l'abîme. Il n'y a que trois types de société possibles : la société de l'ancien régime, celle de la révolution, celle du socialisme. La première a péri sans retour; si la seconde a fait banqueroute, il ne reste que la troisième. C'est ainsi que, pour guérir un mal, on nous y précipite de plus en plus.

Dans un autre ordre d'idées, l'auteur d'un écrit récent sur *l'héritage de la révolution* (2), M. Courcelle-Seneul, signale à son tour « l'avortement » de la révolution; mais d'abord il ne croit pas cet avortement irrévocable, et de plus il n'entend pas par là que la révolution aurait été un fruit malsain, mal venu, mal conçu; au con-

(1) *La Réforme intellectuelle et morale*, préface, Paris 1872.
(2) Paris 1872.

traire ce fruit, bon en lui-même, aurait été, suivant lui, vicié et mutilé par de faux médecins et de coupables charlatans, en d'autres termes par de mauvais gouvernemens. Il proteste, comme Tocqueville et tous les écrivains de l'école libérale, contre les tendances autoritaires et centralisatrices de notre société; mais au lieu de rapporter ces tendances, comme on le fait d'ordinaire, à la révolution elle-même, il affirme que c'est contre cela même qu'elle a été faite. C'est l'ancien régime qui seul est coupable, et, si nous sommes encore sous le règne d'un despotisme administratif, fiscal, universitaire, clérical, militaire, en un mot « du mandarinisme, » c'est que l'édifice détruit par la révolution a été en grande partie reconstruit par l'empire et par tous les gouvernemens ultérieurs, le parti républicain lui-même n'ayant pas été moins empressé que les autres à utiliser cette grande machine à son profit.

Ces vues mériteraient d'être démontrées historiquement et appuyées sur des preuves plus nombreuses et plus précises; c'est ce que ne fait pas l'auteur, son but étant plutôt de proposer un plan de reconstruction politique que de nous donner une explication historique ou philosophique de la révolution. De sérieuses objections peuvent lui être adressées; sans doute c'est très faussement que l'on a quelquefois fait valoir en faveur du césarisme une prétendue indifférence de la révolution pour la liberté, et que l'on a systématiquement réduit le but de 89 à l'égalité des conditions sous un gouvernement fort. L'auteur a raison de protester en faveur des principes de la révolution contre ceux qui veulent les accaparer au profit d'une dictature quelconque; mais est-il bien vrai que la révolution elle-même soit aussi innocente qu'il le dit des excès autoritaires qu'il reproche à la société? Que la dictature de 93 s'explique plus ou moins par les nécessités de la guerre, toujours est-il que dès ses premiers pas la révolution s'est trouvée engagée dans les voies de la tyrannie. Cette dictature n'était pas seulement militaire, elle était encore politique et même sacerdotale, puisqu'elle allait jusqu'à imposer de force la vertu. On ne saurait donc disculper la révolution d'avoir frayé les voies au pouvoir militaire et de lui avoir préparé les moyens de la paralyser et de l'asservir.

On peut se demander également si le libéralisme radical de l'auteur n'est pas lui-même empreint de cet esprit de spéculation *a priori* qui est l'excès de l'esprit français. On ne saurait trop réagir contre l'esprit de routine, de bureaucratie et de mandarinisme; nous lui accorderons sur ce point la vérité de ces critiques, quoiqu'elles fussent peut-être plus efficaces si elles étaient exprimées avec plus de modération. Donnez la plus grande extension possible au principe de l'initiative individuelle, rien de mieux; il restera tou-

jours une certaine force des choses qui fera qu'en France le gouvernement est nécessairement plus puissant qu'ailleurs. Un pays continental est fatalement un pays militaire; nous ne le voyons que trop, hélas! par une cruelle expérience; or un pays militaire est un pays où le pouvoir est fort, car, plus il a de responsabilité, plus il doit avoir de moyens d'action. Ce sont là des conditions fâcheuses d'existence, dont il faut accepter les conséquences en les réduisant au strict nécessaire. La politique abstraite a raison de poser les vrais principes; mais la politique concrète a pour objet de faire concorder ces principes avec les élémens tels quels d'une situation donnée. Nous sortirions d'ailleurs de notre objet, si nous voulions suivre l'auteur dans ses plans de reconstruction sociale et politique, sur lesquels nous ne serions pas toujours d'accord avec lui; nous admettons entièrement sa conclusion, qui est aussi la nôtre, à savoir qu'il ne peut être question de réagir contre la révolution, mais qu'il faut au contraire reprendre son œuvre, la consolider, la continuer en se servant des études faites et des expériences acquises pendant soixante-dix ans.

Ce qu'il faut condamner en effet dans la révolution, ce ne sont pas les principes, ce sont les moyens. Le but était sage et juste; les moyens ont été détestables, et les moyens ont souvent altéré les principes et leur ont communiqué leur propre corruption. Il s'est fait alors une confusion dans l'esprit des hommes, le mot de révolution ayant signifié à la fois le but et les moyens. Il faut savoir à la fois admirer le but qui est bon, réprouver les moyens qui sont mauvais. C'est ainsi qu'il faut être fidèle à l'esprit de la révolution, tout en répudiant l'esprit révolutionnaire.

Tout le procès de la révolution peut se ramener à cette antinomie. La révolution a voulu atteindre le droit et n'a su employer que la force, de sorte qu'en même temps qu'elle cherchait à établir la justice, elle la violait, et que les partis exagérés qui prétendaient la représenter dans sa pureté ont fini par confondre la justice avec la force, et appeler liberté un appétit insatiable de tyrannie. La force est sans doute l'auxiliaire de la justice, et un instrument nécessaire des choses humaines; une société régulière ne peut s'en passer. De plus, lorsque le droit est par trop violé ici-bas par les pouvoirs légaux, quel autre moyen de le redresser que la force? L'Amérique, l'Angleterre, la Hollande nous en ont donné l'exemple; mais la force ne peut être admise que comme moyen de résistance à l'oppression, et non comme moyen d'oppression. De plus, l'emploi de la force ne doit être que rare et exceptionnel, il ne doit pas dégénérer en habitude. Tel est le double vice de notre révolution, que la force, au lieu d'y avoir été seulement un moyen de résistance, y est de-

venue un instrument de despotisme, et qu'au lieu de servir pendant un temps de crise et par exception, elle s'y est transformée en une habitude. Sans doute, on s'explique facilement ce vice dans un pays de monarchie absolue, où a toujours manqué tout élément de liberté pratique, et qui n'a été libre que par l'esprit. Quelles que soient les causes du mal, il n'en est pas moins devenu constitutionnel. L'appel à la force et le gouvernement par la force est le *credo* des partis révolutionnaires, et les autres partis leur ont trop souvent emprunté les articles de ce *credo*. Aujourd'hui il faut renoncer à tout jamais à ces tristes traditions. Ne parlons plus du passé : chacun pourra trouver de bonnes raisons pour condamner ou justifier tel ou tel événement. Acceptons-les, sans les juger, comme irrévocables et comme ayant amené l'état actuel, c'est-à-dire la reprise de possession de la souveraineté par le souverain. Quoi qu'on puisse dire de telle ou telle politique, le fait éclatant, c'est que maintenant la France s'appartient à elle-même et qu'elle n'est entre les mains d'aucun parti. Ici commence une nouvelle ère de notre histoire. Nul ne peut dire ce qu'elle sera, toutefois il est permis de dire ce qu'elle doit être. Elle doit être, elle peut être une ère de droit, et non le triomphe de la force ; elle doit être non la surprise du pouvoir par quelques-uns, mais le libre usage de la souveraineté entre les mains de tous. Le premier qui recommencera à rentrer dans le cercle infernal sera traître envers la patrie.

On prétend que toutes les expériences politiques ont été faites en France. Non, elles ne l'ont pas été. Il en est une qui reste à faire et qui est décisive, c'est celle du gouvernement du pays par lui-même. Jusqu'ici ce sont les partis qui se sont emparés du pays ; il faut aujourd'hui que ce soit lui qui se serve des partis, et qu'il les subordonne à lui-même. Nul parti, pas plus les conservateurs que les démocrates, n'a un droit absolu au gouvernement du pays. Les uns se croient ce droit parce qu'ils représentent à leurs propres yeux les principes de l'ordre ; les autres se croient le même droit, parce qu'ils se figurent représenter exclusivement le progrès, l'avenir, la justice. Les uns et les autres se trompent ; ils doivent leurs services au pays, mais ils n'ont aucune autorité sur lui : c'est lui qui est le seul juge. Le jour où ils accepteront sincèrement et définitivement l'autorité de ce juge suprême, l'esprit révolutionnaire sera vaincu, et la cause de la révolution sera gagnée.

PAUL JANET.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

LE PROTECTORAT FRANÇAIS A TAÏTI.

I.

Le corps de la marine est en possession d'un précieux privilége. Les orages de la politique passent au-dessus de sa tête, et il est rare qu'on lui demande autre chose que de bien servir le pays. En revanche, les missions extérieures ont souvent créé aux officiers qui montent nos vaisseaux les responsabilités les plus sérieuses et les plus étendues. Grosses complications en effet que ces complications d'outre-mer qui, par la distance où elles se produisent, échappent presque toujours à l'intervention opportune de la métropole! Les îles Falkland ont allumé au XVIIIe siècle la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne; en 1843, une petite île de l'Océanie a failli devenir le sujet d'un conflit non moins grave. C'était le moment où la France, brutalement exclue du concert européen, avait senti s'éveiller dans son sein une ambition nouvelle, et rêvait « expansion transatlantique. » Ce besoin d'expansion arrivait malheureusement un peu tard. Durant le long blocus auquel nous avait soumis notre infériorité maritime, toutes les positions de quelque valeur, tous les territoires de quelque importance étaient tombés aux mains de nos rivaux. Nous finîmes cependant par découvrir dans les vastes solitudes de l'Océan-Pacifique un groupe d'îles qui avait échappé à l'envahisse-

ment presque universel. Les Marquises, reconnues pour la première fois en 1595 par Mendaña, avaient conservé leur indépendance et n'avaient encore servi que de point de relâche à quelques navires baleiniers. Nous y plantâmes hardiment notre drapeau, et personne en Europe n'eut un instant l'idée d'en prendre ombrage; mais quand il fallut demander à la chambre des députés les crédits nécessaires pour affermir notre domination sur des rochers habités par une race farouche, placés en dehors du grand circuit commercial, l'opposition se montra peu favorable à cette acquisition. Elle en contesta les avantages immédiats, et parut ne vouloir tenir aucun compte de ceux que le ministère lui faisait entrevoir dans un très prochain avenir. Le ministère prétendait en effet que l'isthme de Panama ne tarderait pas à être percé. Les Marquises se trouveraient alors sur la route de l'immense trafic qui s'établirait par cette voie entre l'Europe, les États-Unis et la Chine. L'opposition n'admettait pas qu'on pût percer les isthmes. Les Romains eux-mêmes, disait-elle, avaient dû renoncer à creuser un canal entre le golfe de Lépante et le golfe de Corinthe. On allait établir un poste dans le désert; c'était chose plus facile que d'ouvrir un nouveau chemin aux caravanes. Impuissant à faire pénétrer sa conviction dans l'esprit de ses contradicteurs, le cabinet s'apprêtait à leur céder la place quand on apprit tout à coup que l'île de Taïti venait de se ranger à son tour sous la tutelle de la France. La nouvelle arrivait par une voie privée; on n'en eut que quelques jours plus tard la confirmation officielle. Le ministre de la marine était à cette époque M. l'amiral Roussin, esprit éminent, fortifié par de constantes études, à qui l'on n'eût pu adresser sans injustice ce reproche si souvent fait à nos compatriotes « de ne pas savoir la géographie. » Fort étonné d'apprendre que nous étions devenus les protecteurs d'un peuple que les missionnaires méthodistes avaient, après de longs travaux, conquis à la foi chrétienne, l'amiral crut à une méprise. On avait dû, suivant lui, se laisser égarer par une similitude de nom et confondre les îles Viti avec la plus considérable des îles de la Société; mais un second courrier dissipa toute incertitude. C'était bien une des plus riches conquêtes du protestantisme, et non pas un des derniers repaires de l'anthropophagie, qui venait de reconnaître la nécessité de vivre désormais sous notre protectorat. La compétition des pasteurs avait coûté la liberté au troupeau. N'était-il pas à craindre que l'Angleterre ne se montrât offensée d'un pareil procédé? A notre grand étonnement, l'Angleterre se contenta de demander pour ses missionnaires des égards, pour ses anciens protégés une bienveillante indulgence. Si le gouvernement du protectorat ne portait nulle atteinte à l'œuvre de prosélytisme qui faisait l'édification de toutes les âmes saintes et que les sociétés bibliques s'accordaient à représenter comme le

plus heureux résultat de leurs efforts, le cabinet de lord Aberdeen n'avait aucune objection contre l'exercice du droit que nous nous étions arrogé. Le lion britannique nous faisait de bonne grâce notre part au soleil. Forts de cet assentiment et du nouvel argument dont ils pouvaient appuyer leur projet, les ministres reparurent le front haut à la chambre. On ne voulait pas des Marquises : repousserait-on avec le même dédain « la reine de l'Océanie? » L'opposition cette fois ne trouva rien à répondre, et le cabinet raffermi se hâta de faire partir pour Nouka-Hiva le capitaine de vaisseau Bruat, muni du double titre de « gouverneur des Marquises et de commissaire du roi aux îles de la Société. »

La condescendance empressée de l'Angleterre fit-elle regretter au gouvernement francais de n'avoir pas profité de ces bonnes dispositions pour pousser plus loin ses avantages? Eut-il, dès ce moment, la pensée d'échanger la situation mal définie du protectorat pour une domination moins précaire? Le gouvernement britannique dut le supposer, lorsqu'il apprit quelques mois plus tard que l'arrivée du commandant Bruat aux Marquises avait été le signal du départ de l'amiral Du Petit-Thouars de Nouka-Hiva pour Taïti, et que, vers la fin du mois d'octobre 1843, le protectorat avait fait place à la prise absolue de possession. De là vint surtout l'extrême irritation qui s'empara sur-le-champ des esprits de l'autre côté de la Manche. L'Angleterre s'imagina qu'on avait voulu la tromper, et, de toutes les offenses, c'est peut-être celle qu'elle pardonne le moins. Le soupçon cependant était injuste. Le cabinet français avait été loyal dans ses déclarations, non moins loyal dans les ordres qu'il avait donnés; mais les entreprises maritimes sont plus que d'autres sujettes aux malentendus, et la lenteur des communications allait faire de l'incident presque insignifiant dont on s'était flatté de restreindre la portée un des plus gros événemens du règne.

Malgré sa fertilité, malgré la beauté de son climat et les précieux abris qu'offrent ses côtes, l'île de Taïti n'était pas, avec ses neuf ou dix mille âmes répandues sur une superficie de 108,000 hectares, une possession tellement enviable qu'elle dût mettre en péril la bonne intelligence de deux grandes nations. Malheureusement les rapports peuvent s'aigrir avant même que les intérêts soient en jeu, et la jalousie politique est prompte à s'éveiller quand elle a pour aiguillon la passion religieuse. Les deux gouvernemens devaient donc faire de stériles efforts pour pénétrer leurs agens des sentimens de cordialité qui les animaient. La conduite équivoque du capitaine Toup Nicholas, de la *Vindictive*, avait motivé la grave détermination dont se plaignait si amèrement lord Aberdeen. Le désaveu de l'amiral Du Petit-Thouars, accordé aux réclamations de

l'Angleterre, remplissait d'indignation toutes les âmes françaises, et ne désarmait pas, dans le camp britannique, les rancunes du parti puissant qui taxait de faiblesse les héritiers dégénérés des Chatam et des Castlereagh. Une chose était donc à prévoir : pendant que les dépêches d'apaisement et de conciliation cheminerait à travers l'Atlantique, les événemens suivraient leur cours à Taïti.

Les missionnaires protestans avaient conservé un empire absolu sur l'esprit de la reine Pomaré, et cette reine dépossédée était puissante encore. Aussi leur était-il facile d'entretenir dans l'île soumise en apparence à notre autorité une sourde agitation. « M. Pritchard, écrivait le commandant Bruat, est toujours l'homme qui tient ici les fils de toutes les intrigues. » On sait quel était le double rôle de ce personnage réservé à une si bruyante notoriété. Consul de sa majesté britannique jusqu'au jour où le drapeau du protectorat avait été remplacé par le drapeau français, il était resté le directeur de la royale conscience qui s'était confiée de bonne heure à ses soins indulgens. Les navires anglais qu'on vit durant quelques mois se succéder avec obstination devant Taïti prêtaient à ses conseils un grand appui moral. Un jour vint cependant où, d'après les ordres expédiés d'Angleterre, il ne dut plus rester sur la rade de Papeïti qu'un très petit navire de chétive apparence, le ketch le *Basilisk*. La reine, au fond du cœur, crut sa cause perdue; mais, docile aux avis qui lui furent donnés, elle dissimula son découragement à ses sujets. « Notre vaisseau de guerre, leur dit-elle dans un manifeste qui fit rapidement le tour de l'île, est à la veille de partir pour Honolulu, où l'amiral l'appelle. Ne vous en inquiétez pas. Il reste ici un petit bâtiment de guerre qui prendra soin de nous jusqu'au moment où de nouvelles forces arriveront. Ne croyez pas ceux qui vous disent que nous ne serons pas secourus. L'Angleterre ne nous abandonnera jamais. » Voilà comment les instructions de lord Aberdeen étaient comprises, et de quelle façon ses agens pratiquaient la neutralité! S'ils ne prenaient pas ouvertement parti contre nous, ils ne renonçaient pas pour cela à nous chasser un jour de Taïti; ils voulaient nous en faire chasser par les naturels eux-mêmes. Prodiguant les promesses, multipliant les provocations, ils se flattaient de rendre notre domination impossible et de nous pousser à des actes de rigueur qui soulèveraient contre nous l'opinion de l'Europe. Cet indigne calcul eût été certainement déjoué par la patience du gouverneur, fort aidée, il faut bien le dire, par l'humeur apathique des indigènes, si les missionnaires ne se fussent résolus à faire un dernier et plus violent appel aux passions que, depuis plus de deux mois, ils ne cessaient d'exciter. Dans la nuit du 30 au 31 janvier 1844, la reine Pomaré, cédant à leurs in-

stigations, abandonna la maison qu'elle occupait dans l'enclos de M. Pritchard, et alla chercher un refuge à bord du bâtiment que commandait le capitaine Hunt. Tout vestige du pouvoir auquel nous avions conservé la plupart de ses prérogatives, bien qu'il nous eût paru convenable de ne pas lui laisser son drapeau, semblait ainsi s'effacer devant nos persécutions. On nous rendait odieux en se montrant craintif. « Dans le trouble d'esprit qui agitait cette malheureuse femme, écrivait le capitaine Hunt au commandant Bruat, je n'ai point osé lui refuser la protection du pavillon anglais. » Ne croirait-on pas voir la pauvre Pomaré, comme l'appelèrent bientôt les feuilles britanniques, échappant par la fuite aux ennuis de tout genre dont nous l'abreuvions! Cette hypocrite pitié n'avait cependant, — est-il en vérité besoin de l'affirmer? — ni motif ni prétexte. La reine était libre, et, si quelque demande lui avait été adressée, c'était celle d'attendre avec calme les résolutions qui arriveraient bientôt de la métropole. La démarche à laquelle on l'avait poussée ne pouvait donc créer que des complications nouvelles. Le gouverneur s'en expliqua très nettement avec le capitaine Hunt. « Du moment, lui écrivit-il, qu'il convenait à la reine de renoncer à la protection dont je la couvrais, vous pouviez parfaitement lui donner asile; mais la reine, à dater de ce jour, s'est interdit la faculté de rentrer à son gré dans ses états. Je considérerai comme un acte formel d'hostilité son débarquement sur un point quelconque des îles de la Société. »

« La fuite de Varennes » fût en effet restée inexplicable, si elle n'eût été déterminée par quelque secret et pernicieux dessein. Celui que le gouverneur dénonçait par avance au capitaine Hunt ne pouvait s'accomplir sans que notre autorité en reçût à Taïti même la plus sérieuse atteinte. Les îles de la Société se composent de deux groupes distincts séparés par une distance de 80 milles environ, vaste espace de mer que les pirogues des Indiens n'hésitent pas à franchir. Le premier de ces groupes comprend Taïti avec ses deux cônes volcaniques reliés par l'isthme de Taravao, — Morea, qu'un étroit canal de 8 milles au plus met en relations journalières avec le port de Papeïti, — Toubouaï, situé à 35 milles de Morea. Dans ces trois îles, le pouvoir de la dynastie de Pomaré s'est toujours exercé d'une façon directe. Dans le second groupe, connu sous le nom d'îles sous le Vent, et formé par les îles de Huahiné, de Raiatea et de Borabora, les chefs avaient adopté les enfans de la reine et lui avaient ainsi, suivant les usages de la Polynésie, conféré des droits de souveraineté. Ces trois dernières îles possèdent des ports. Il eût donc été très imprudent d'y laisser constituer une domination rivale de la nôtre. Le gouvernement français dès le premier jour l'avait compris, mais ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que cette do-

mination pût être encouragée par les prétentions mêmes que nous avions reconnues pour nous en porter héritiers.

Le *Basilisk* cependant ne songeait pas à quitter Taïti. Sa présence nous y créait de plus grands embarras que n'eût pu le faire l'exécution du projet dont le gouverneur croyait le capitaine Hunt complice. L'agitation, qui jusqu'alors s'était bornée à de sourds mécontentemens, prenait peu à peu le caractère d'une sédition ouverte. Les grands chefs, Tati, Utomi, Hitoti, Paraïta et Taraïpa, réunis à l'hôtel du gouvernement, avaient, il est vrai, accepté l'investiture des territoires qu'ils devaient administrer suivant les lois du pays; les petits chefs, plus accessibles aux conseils étrangers, plus habitués à subir l'ascendant de l'autorité royale, avaient précipitamment évacué leurs cases, et s'étaient retirés sous la conduite de Tariri, de Pitomaï, de Farchau, de Teraï, dans la presqu'île de Taïrabou. C'est là que, recrutant sur tous les points de l'île de nombreux adhérens, s'organisait, comme dans un vaste camp retranché, le parti de la résistance.

L'effectif total des troupes françaises envoyées dans l'Océanie n'était que de 1,200 hommes, et encore avait-il fallu, pour les porter à ce chiffre, livrer de rudes batailles à l'opposition. De ces 1,200 hommes, 700 avaient dû être laissés aux Marquises, où la population se montrait fort remuante. Le gouverneur de Taïti avait donc 500 soldats à peine à opposer à l'insurrection, mais il prit, dès le début, une excellente mesure. Au lieu d'aller chercher les insurgés dans leur camp, il se contenta d'intercepter par un fortin bâti sur l'isthme de Taravao la communication entre les deux parties de l'île. Ce fut à cette occasion et avant l'achèvement de l'ouvrage qui devait dominer l'isthme tout entier que les premiers coups de fusil s'échangèrent avec les rebelles. « Ces hommes ne sont pas, écrivait le commandant Bruat, ce qu'on nous avait dit. Ils ont montré beaucoup plus de résolution qu'on ne leur en supposait. Le canon même ne les a pas fait fuir. »

Cette appréciation des difficultés qui nous attendaient n'était que trop exacte. Loin d'intimider les Taïtiens, le combat de Taravao, où leurs pertes furent peu considérables, avait exalté leur audace. Une femme de sang illustre, Teritoua, grand chef de Merehu, s'était mise soudainement à la tête de la révolte, et, en lui apportant avec l'appui de son nom l'exemple de son courage, elle allait lui imprimer une impulsion nouvelle. Ce ne fut plus seulement dans la presqu'île de Taïrabou qu'à dater de ce jour on brava notre autorité, ce fut sur la grande terre, sur la côte opposée au district de Papeïti, que les insurgés osèrent arborer le drapeau de la reine; 1,500 combattans se trouvèrent bientôt réunis à Mahahena. Ils y avaient creusé, sur une longueur de 1,800 mètres, trois fossés de 6 à

7 pieds de profondeur, recouverts d'une toiture à l'épreuve de la balle, et, bravant de ces retranchemens qu'ils croyaient inexpugnables toutes les menaces du gouverneur, ils refusaient obstinément de se disperser. Avant de se décider à frapper un grand coup, sentant bien qu'il allait infliger aux rebelles assez imprudens pour l'attendre de pied ferme une cruelle et sanglante leçon, le commandant Bruat voulut tenter un dernier effort sur l'esprit de celui à qui dans sa pensée devait remonter la responsabilité de ces déplorables troubles. « Tout tend à me prouver, monsieur, écrivit-il au capitaine Hunt, que votre bâtiment est non plus un lieu d'asile, mais un centre d'où partent les intrigues qui mettent en danger la tranquillité de l'île. Je vous en préviens à temps pour que vous n'ayez pas à vous reprocher plus tard les châtimens qui pourraient être encourus par les malheureux qu'on pousse à la rébellion, et je vous en préviens officiellement afin que nos deux gouvernemens puissent juger en connaissance de cause de nos deux conduites respectives. »

Ce langage était dur. Peut-être hésiterait-on aujourd'hui à le croire pleinement justifié ; toutefois, à l'heure où de pareils soupçons trouvaient place dans un document officiel, on n'eût pu sans faire mettre en doute son patriotisme se refuser à les partager. Telles sont les fâcheuses conséquences des situations fausses. Animés du plus vif et du plus sincère désir de maintenir la paix, les deux cabinets, en ne coupant pas à la racine un regrettable incident, s'étaient exposés à rallumer des passions qu'on eût crues à jamais éteintes. Les relations de deux grands peuples avaient rétrogradé de vingt ans, et les pauvres Taïtiens allaient payer les frais de la querelle.

La *Charte* venait d'arriver à Papeïti. En joignant la compagnie de débarquement de cette frégate à celles de l'*Uranie*, de l'*Embuscade* et du *Phaéton*, le gouverneur pouvait laisser 350 hommes à Papeïti, 150 à Taïrabou, et conduire encore à l'attaque des retranchemens de Mahahena 461 soldats et marins. Il était impatient d'en finir, et jugea cet effectif assez fort. Les retranchemens qu'on n'avait pu réussir à tourner furent abordés de front. Après quatre heures et demie d'engagement, nous restions les maîtres du champ de bataille. Le corps de débarquement comptait 18 morts et 52 blessés, mais l'élite de la noblesse taïtienne avait péri et la tranquillité de l'île était pour quelque temps assurée.

II.

Le gouverneur n'avait eu recours aux armes qu'à la dernière extrémité. Voyant les populations atterrées, les meneurs abattus, les chefs les plus jeunes et les plus ardens morts dans la lutte, la su-

périorité de nos armes incontestablement établie, il espéra que la guerre ne viendrait plus transformer en champs de bataille ces sites délicieux, cette fraîche et ravissante nature, qui semblaient ne devoir servir de cadre qu'aux plus douces scènes de paix et de tranquille bonheur. Il aimait sincèrement l'ennemi qu'il venait de combattre, race douce et vaillante, intelligente et naïve, que le climat a pu amollir sans l'énerver, et qui sait passer joyeusement des plus faciles plaisirs aux plus sanglans combats. Une trêve tacite s'était établie à la suite de nos succès. Le gouverneur l'avait acceptée avec satisfaction; nos adversaires ne négligèrent rien pour en amener la rupture.

Deux mois environ après le combat de Mahahena, la reine Pomaré fit un nouvel appel à l'insurrection. Elle adressa un message à ses sujets, les engageant à prendre patience et leur annonçant de prochains secours. A quelques jours de là en effet, on vit apparaître devant Papeïti la frégate anglaise la *Thalia*, commandée par le capitaine Hope. Cette frégate, qui venait de l'Inde et en dernier lieu de Sydney, n'entra pas dans le port; mais le lendemain un navire à vapeur, la *Salamandre*, sous les ordres du capitaine Hamond, y jetait l'ancre. Le gouverneur fut instruit à l'instant par les principaux chefs rattachés à notre cause de l'agitation qu'excitait dans toute l'île l'apparition de ces bâtimens anglais. Les insurgés, renforcés par les habitans de Morea, se préparaient à marcher sur Papeïti. Le gouverneur résolut de les prévenir, et, à la tête de 400 hommes, il se porta sur-le-champ à leur rencontre. Pendant qu'il chassait les Indiens de tous les points où ils s'étaient embusqués, et les obligeait à se retirer dans la montagne, la ville qu'il avait dégarnie de troupes était sérieusement menacée. Fort inquiet des intelligences que l'ennemi pouvait posséder dans la place, le commandant de Papeïti crut nécessaire de faire arrêter M. Pritchard, l'instigateur avéré de tous les complots. L'incident à Taïti parut sans portée. Il devait soulever en Europe un formidable orage.

Le gouverneur était rentré à Papeïti et y avait ramené la confiance. Conduit à bord du navire de guerre anglais qui se trouvait sur rade, M. Pritchard n'avait pas tardé à s'éloigner. La reine avait imité son exemple, et les Anglais l'avaient débarquée à Raiatea. Les indigènes se trouvaient ainsi livrés à eux-mêmes au moment où les ordres de la métropole prescrivaient au gouverneur de rétablir le protectorat dans ses conditions premières. Nous eussions vivement désiré ramener la reine Pomaré à Taïti; c'eût été la meilleure sanction de la paix. Malheureusement la reine, séquestrée à Raiatea par les missionnaires, se montra insensible à toutes les avances qui lui furent faites, elle refusa même de recevoir une lettre

autographe que lui avait adressée le roi Louis-Philippe. Ne pouvant réussir à la convaincre, le gouverneur prit le parti de l'isoler. Il mit le blocus devant Raiatea, et convoqua sur-le-champ à Papeïti une assemblée où comparut tout ce que Taïti et Morea avaient de sang illustre.

Avec la netteté habituelle de son jugement, le commandant Bruat avait très promptement démêlé le sens des institutions taïtiennes. Purement aristocratiques dans le principe, ces institutions n'étaient devenues féodales que depuis un demi-siècle. La royauté avait affermi son pouvoir en lui donnant pour appui le concours des juges et de la petite noblesse. Elle avait au contraire abaissé autant qu'elle l'avait pu l'influence des principaux chefs. Ce fut cette influence que le gouverneur s'empressa de reconstituer pour l'opposer à celle de la souveraine absente. Quand l'assemblée se trouva réunie, l'orateur du gouvernement lui exposa la situation, fit connaître la résistance opiniâtre de la reine, et demanda l'élection d'un régent. Le choix de l'assemblée, ratifié par le gouverneur, désigna Paraïta, ancien compagnon d'armes du grand roi Pomaré. Le 7 janvier 1845, la régence était proclamée, et le pavillon taïtien, écartelé du drapeau tricolore, emblème de la protection française, flottait, arboré au bruit des salves d'artillerie, sur les deux îles.

Presque au même moment arrivait dans les eaux de Taïti la corvette anglaise le *Talbot*. Le capitaine Thompson qui la commandait venait, suivant les ordres qu'il avait reçus, reconnaître et saluer le pavillon du protectorat; mais l'hommage qu'il était prêt à rendre au drapeau de la reine Pomaré, il refusait de l'accorder aux couleurs qui ne représentaient plus à ses yeux que l'autorité usurpée du régent. Cette abstention était le plus dangereux appel qui pût être adressé à la révolte. Le gouverneur n'hésita pas un instant. Il fit déclarer au capitaine du *Talbot* que toute communication avec la terre lui était interdite. Les abords de la corvette furent gardés par des canots armés qui en défendirent l'approche à toute embarcation venant de terre, et ne permirent à aucun canot anglais de s'approcher du rivage. Devant cette démonstration énergique, le *Talbot* s'empressa de quitter la rade et de reprendre la route des Sandwich.

Un pareil acte de vigueur devait avoir sur l'esprit des Indiens plus d'effet que n'en auraient eu de nouvelles victoires. Taïti se prit à douter d'un ascendant auquel on nous avait vus si clairement ne pas nous soumettre. La trêve un instant interrompue reprit donc son cours, et pendant près d'un an elle se prolongea, observée des deux parts, sans qu'aucune convention en eût réglé les termes. Les districts soumis aux chefs qui soutenaient ouverte-

ment notre cause étaient administrés par le gouvernement du protectorat. Ceux qui prétendaient ne reconnaître que l'autorité de la reine se gouvernaient eux-mêmes sans être inquiétés. Les Indiens des deux partis, tout en évitant de se confondre, entretenaient des relations constantes; quelques Français même circulaient autour de l'île et traversaient impunément le territoire occupé par l'insurrection.

Cette période de tranquillité relative fut bien employée; les événemens qui, dans le cours de l'année suivante, vinrent mettre en péril l'existence de la colonie montrèrent à quel point l'activité du gouverneur avait été prudente, et sa prévoyance opportune. Les émouvantes péripéties de la lutte avaient détourné un instant son attention des travaux qui devaient assurer l'établissement de sa petite armée, la conservation des approvisionnemens, la défense des positions militaires. Au mois de mars 1845, la plupart de ces ouvrages n'étaient encore qu'ébauchés; le gouverneur en pressa l'exécution avec une nouvelle ardeur, dès qu'une pacification momentanée lui eut rendu la libre disposition de ses troupes. Tout devint ouvrier à Taïti, comme tout y avait été soldat. Une machine à vapeur apportée de France fut rapidement montée et distribua bientôt autour d'elle la force et le mouvement. Les ateliers les plus divers prirent racine sur ce sol nouveau. Des carrières s'ouvrirent au flanc des montagnes, le corail enlevé aux récifs de la côte se convertit en ciment; une vaste manutention, des magasins, des hôpitaux, des casernes, s'élevèrent à la place des baraques de bois, des cases de palmier et de bambou qui avaient d'abord abrité la garnison, les munitions et les vivres. De vastes terrains incultes, des marécages insalubres, se transformèrent en jardins potagers ou en pâturages, des quais s'avancèrent assez loin en mer pour permettre aux plus gros navires de commerce d'y débarquer leurs cargaisons. En même temps, les fortifications se rectifiaient, s'étendaient et s'armaient. La ville de Papeïti ne possédait pas encore une enceinte complète; on s'occupait activement de la mettre, par un long retranchement et par une succession de blockhaus et de redoutes, à l'abri d'une agression venue de l'intérieur, en mesure de repousser une attaque dirigée de la mer. Ces travaux n'étaient pas les seuls qui reçussent l'impulsion d'une initiative aussi infatigable que féconde. Comprenant à merveille que la domination étrangère, sous peine de devenir doublement odieuse, doit autant que possible respecter les anciens usages et enter son pouvoir sur des droits consacrés par une possession séculaire, le gouverneur s'enquérait avec soin des traditions qui avaient fixé le rang et les prérogatives des chefs, des modifications que l'introduction du christianisme avait apportées dans les lois du pays. C'est ainsi qu'il parvint à organiser l'admi-

nistration intérieure et les diverses juridictions auxquelles les étrangers et les indigènes devaient recourir.

La colonisation avait donc fait de rapides progrès, quand tout à coup de nouvelles épreuves vinrent l'assaillir et lui donner en même temps un fondement plus solide que la condescendance capricieuse des indigènes. Ce fut la période de la conquête. Notre histoire est remplie de faits d'armes plus importans; elle n'en connaît pas de plus glorieux.

III.

L'arrestation du docteur Pritchard avait mis le comble à l'irritation de l'Angleterre; placé dans l'alternative « d'une folie ou d'une faiblesse, » le gouvernement français reconnut des torts qu'il n'avait point eus, et fit avec un rare courage politique ce pénible sacrifice à la paix du monde. Si méritoire qu'elle pût être, une telle résignation n'en devait pas moins ébranler l'édifice encore chancelant que le gouverneur de Taïti s'appliquait de son mieux à consolider. L'esprit crédule des Indiens ne pouvait rester insensible aux rumeurs qu'un désaveu aussi éclatant allait faire de nouveau circuler dans l'île. Le 10 août 1845, l'amiral Hamelin, montant la *Virginie*, l'amiral Seymour, dont le pavillon flottait à bord du *Collingwood*, s'étaient réunis sur la rade de Papeïti pour aviser de concert au règlement de cette fameuse compensation qui a pris dans nos fastes politiques le nom d'indemnité Pritchard. Animés de l'esprit le plus conciliant, ces deux officiers-généraux étaient facilement tombés d'accord sur le chiffre de la réparation demandée. Une autre question devait par malheur venir troubler encore la bonne harmonie si nécessaire à notre établissement. L'amiral Seymour avait l'ordre de saluer à Taïti le pavillon du protectorat; il lui était enjoint de ne pas admettre l'extension de notre autorité sur le groupe des îles sous le Vent. Cette déclaration produisit son effet ailleurs qu'à Raiatea, à Borabora ou à Huahiné. Les flammes mal éteintes de l'insurrection se ranimèrent soudain, et le territoire de nos alliés fut envahi par des bandes hostiles. Le gouverneur pourvut au plus pressé en envoyant sur les points menacés des renforts; mais ce qu'il lui fallait avant tout pour réparer l'atteinte portée au crédit de la France, c'était un grand succès moral. Ce succès serait à coup sûr complet, si, affectant de ne tenir aucun compte de la proclamation de l'amiral Seymour, on réduisait à l'obéissance les îles mêmes dont l'envoyé de la Grande-Bretagne avait si hautement affirmé l'indépendance.

Tel fut le motif qui détermina, vers la fin de l'année 1845, l'envoi de la frégate l'*Uranie* à Huahiné. La résolution était hardie; elle

avait cependant de grandes chances de réussite, si elle n'eût trouvé sur son chemin l'opiniâtre adversaire avec lequel, en dépit de toutes les conventions souscrites en Europe, il nous fallait lutter bien plus qu'avec les Indiens insoumis. Un officier anglais de la *Salamandre* qui avait obtenu la permission d'aller à Morea n'hésita pas à se rendre à Huahiné. Il franchit les 30 lieues qui séparent ces deux îles dans une simple pirogue, et se mit en communication avec les indigènes. Sa visite confirma les chefs dans leurs idées de résistance. Après avoir vainement épuisé tous les moyens en son pouvoir pour arriver à un arrangement pacifique, le commandant de l'*Uranie* dut se résoudre à commencer les hostilités. Le 18 janvier 1846, une expédition, composée de 450 marins et soldats, marcha en deux colonnes sur le camp ennemi. Une cinquantaine de ces aventuriers étrangers dont les îles de l'Océanie abondent, que les baleiniers déposent sur toutes les plages et qui prennent parti dans toutes les querelles, des bandits, héritiers des traditions que mirent autrefois en honneur les « frères de la côte, » s'étaient chargés de diriger la défense des Indiens. Nos troupes enlevèrent successivemennt toutes les positions sans pouvoir s'emparer du réduit où l'ennemi s'était retranché; la difficulté du terrain avait arrêté la colonne qui devait prendre cet ouvrage à revers. Il fallut se décider à battre en retraite, après avoir eu 18 hommes tués et 43 blessés.

Le commandant de l'*Uranie*, le capitaine Bonard, compagnon de captivité du gouverneur sur les plages d'Afrique, associé à sa fortune depuis plus de quinze ans, était un de ces officiers que leur entreprenante audace ne rend pas toujours victorieux, mais qui ne se tiennent pas facilement pour vaincus. Il s'apprêtait à reprendre avec l'opiniâtre énergie qui était le trait saillant de son caractère une attaque dont il ne voulait attribuer l'insuccès qu'à un mécompte tout à fait imprévu, lorsqu'il reçut l'ordre formel et pressant de ramener, sans perdre une minute, sa frégate à Taïti. Une levée de boucliers, soudaine, irrésistible, telle que l'île n'en avait pas encore vu, exigeait impérieusement la concentration de nos forces. Papeïti était menacé de trois côtés : au nord par le camp de Papenoo, au sud par celui de Punavia, à l'est par les Indiens établis sur les sommets inaccessibles de Fatahua, dont la vallée débouche aux portes mêmes de la ville. Ainsi enfermé dans un cercle qui ne lui laissait d'issue que la mer, le gouverneur envisagea d'un œil calme la situation. Le chiffre de ses troupes ne s'élevait pas, depuis le départ de l'*Uranie*, à 600 hommes, même en y comprenant les ouvriers et les employés civils. C'était avec ce petit nombre de défenseurs qu'il fallait contenir les forces au moins quadruples de l'insurrection, soutenir les postes détachés, faire face à toutes les attaques, couvrir enfin l'espace considérable qu'occupaient les éta-

blissemens du gouvernement, la ville européenne et les habitations adjacentes des Indiens qui nous restaient fidèles. Si, au lieu de dénoncer sans cesse à l'opinion, qu'elle surexcitait outre mesure, les perfidies de nos voisins d'outre-Manche, l'opposition eût plus franchement aidé le ministère à sortir du mauvais pas où son imprudence l'avait engagé, si elle lui eût prêté un honnête et loyal concours, jamais on n'aurait eu cet affligeant spectacle d'une poignée de Français soutenant au bout du monde, pour l'honneur compromis du drapeau, une lutte aussi inégale; mais nous n'avons qu'un faux patriotisme. Quelles que soient les humiliations que le sort lui inflige, on dirait que la France s'en croit suffisamment vengée dès qu'elle y peut trouver l'occasion d'accuser le pouvoir qui la gouverne : odieuse satisfaction que les braves gens laissés à Taïti auraient payée cher, si leur chef n'eût été de la race de ces anciens « découvreurs » à qui nous dûmes jadis la possession du Canada et de la Louisiane!

Le 20 mars 1846, à cinq heures du soir, la ville se trouva tout à coup envahie par une foule d'Indiens venus du camp de Punavia. Cette bande avait pénétré par le côté de l'ouest pendant que toutes nos troupes étaient occupées au travail sur les défenses de l'est. C'était en effet par le camp de Papenoo et non par celui de Punavia qu'on s'attendait à être attaqué. Étonnés de ne rencontrer aucune résistance, les Indiens s'avancèrent jusqu'aux abords de l'hôtel du gouvernement. Des ouvriers de l'*Uranie*, laissés à terre par cette frégate au moment d'un départ précipité, furent les premiers qui reconnurent l'ennemi. Ils poussèrent le cri aux armes! et envoyèrent prévenir le gouverneur. En un instant, la générale est battue, les troupes jettent à la hâte les pelles et les pioches qu'elles avaient aux mains pour saisir leurs fusils, toujours formés en faisceaux sur le lieu du travail. Elles arrivent au pas de course et refoulent les Indiens dans la campagne. A huit heures du soir, tout était terminé, mais l'alerte avait été chaude. Cette attaque n'était cependant qu'un épisode de l'action générale concertée entre les trois centres de l'insurrection. On pouvait craindre que la jonction des forces ennemies n'amenât des assauts simultanés auxquels il serait difficile d'opposer partout une résistance également heureuse. Des dispositions furent prises en vue de cette éventualité. Les femmes, les vieillards, les enfans de nos alliés, contraints à se réfugier dans la ville, les invalides et tous ceux qui n'étaient pas propres à porter les armes, furent conduits sur l'îlot de Motu-Uta, situé au milieu de la rade et protégé par le voisinage des bâtimens de guerre. Pendant que le gouverneur prenait ces mesures pour le salut commun, on le pressait de toutes parts de mettre en sûreté sa propre famille. Pourquoi ne l'envoyait-il pas sur un des bâti-

mens stationnés en rade? Le gouverneur, en cette circonstance si critique, se souvint avant tout de sa responsabilité. Selon son noble et constant usage, il sut sacrifier ses sentimens les plus chers à ce culte exalté du devoir qui remplissait son âme. L'embarquement de sa famille eût été un aveu public d'inquiétude. Convenable pour tout autre, cette précaution était interdite au chef de la colonie. Il devait à tout risque affirmer sa confiance dans les moyens de défense de la ville; Mme Bruat était faite pour comprendre cette résolution héroïque et pour s'y associer.

Les Indiens heureusement, frappés de l'énergie avec laquelle avait été repoussée leur première attaque, n'osèrent pas la renouveler. Ils se bornèrent à resserrer autant que possible l'investissement de la ville et à nous harceler par de constantes alertes. Souvent, au milieu du silence et de l'obscurité de la nuit, par le calme le plus profond, une de nos sentinelles voyait s'agiter doucement les broussailles. N'était-ce pas un ennemi qui s'avançait en rampant? A tout hasard, le factionnaire n'hésitait pas à décharger son arme. L'éveil était donné. Les sentinelles voisines faisaient feu à leur tour, et une fusillade générale éclatait bientôt sur toute la ligne. Avant qu'on eût pu la faire cesser et se reconnaître, la ville était sur pied, l'alarme dans tous les postes. Ces échauffourées se répétaient presque tous les jours, et imposaient de réelles fatigues à une garnison peu nombreuse. Il y aurait eu cependant imprudence à se rassurer trop complétement et à se relâcher d'une vigilance que les Indiens essayaient avec une remarquable constance de mettre en défaut. A diverses reprises, ils avaient réussi à incendier des maisons peu éloignées de nos avant-postes; ce n'était là que des escarmouches. Les insurgés préparaient un coup plus hardi. A la faveur d'une nuit sombre, ils osèrent, montés sur plusieurs pirogues, se glisser jusqu'au centre de la rade et se diriger vers l'îlot de Motu-Uta. Longeant d'aussi près que possible le bord intérieur du récif, ils avaient échappé à la surveillance des bâtimens de guerre; ils approchaient de l'îlot et allaient opérer leur descente, quand la masse noire des embarcations fut heureusement aperçue par quelques résidens étrangers. Hélée par ces Européens, la flottille indienne força de rames et s'avança rapidement sans répondre; on fit feu et le trouble se mit dans ses rangs. Des canots armés à la hâte se détachèrent des bâtimens voisins. Les Indiens, se voyant découverts, prirent la fuite. La nuit les protégea : ils purent échapper aux poursuites, nous laissant étonnés de leur témérité et moins rassurés que jamais sur l'avenir.

La situation était devenue intolérable. Le blocus qui investissait la ville se resserrait davantage chaque jour. Embusqués dans les bois les plus rapprochés de l'enceinte, les Indiens s'y tenaient à

l'affût, avec cette patience qui n'appartient qu'aux sauvages. Tout homme isolé qui s'aventurait en dehors de la ligne de défense ne reparaissait plus au camp. Des soldats furent tués au pied même des blockhaus dont ils avaient la garde. Nos auxiliaires manquaient de vivres, car les viandes salées et le biscuit dont se contentaient nos troupes ne pouvaient leur convenir, et il leur était interdit d'aller chercher à quelques pas même de nos ouvrages les fruits et les légumes qui assuraient autrefois leur subsistance. Ils souffraient donc encore plus que nous, mais aucun d'eux ne songeait à nous abandonner.

Le gouverneur n'attendait que le retour de l'*Uranie* pour dégager la place et les districts fidèles. Dès que cette frégate l'eut rallié, il rompit la ligne du blocus et obligea l'ennemi à s'écarter. Nos alliés scellèrent pour la première fois de leur sang l'attachement qu'ils avaient voué à notre cause. Les insurgés durent prendre à leur tour des mesures de défense. Ils se retranchèrent, du côté de l'est, à quelque distance de la ville, dans une position avantageuse, où l'espace compris entre les montagnes et la mer se rétrécit beaucoup et ne laisse qu'un passage large à peine de quelques mètres au milieu de terrains marécageux. C'est là que s'établirent les Indiens de Papenoo, à cheval sur la route, s'appuyant d'un côté aux hauteurs, de l'autre au rivage, défendus sur leur front par les marais et en communication par leur gauche avec les insurgés de la vallée de Fatahua : ceux-ci donnaient la main au camp de Punarou, fortement assis sur les crêtes qui descendent jusqu'à la mer, à l'autre extrémité du demi-cercle dans lequel nous étions enfermés. Pour être moins étroit, le blocus n'en était pas ainsi moins complet. Ce que nos sorties nous avaient rendu, c'était une certaine étendue de terrain devenu peu à peu libre.

Chaque matin, avant le jour, de forts détachemens d'Indiens auxiliaires parcouraient cet espace et l'exploraient dans tous les sens. Arrivés à nos derniers avant-postes, prêts à pénétrer avec les premières lueurs qui précèdent l'aurore dans les bois occupés par les insurgés, nos alliés renouvelaient la charge de leurs armes et se recueillaient en silence. Le plus âgé d'entre eux, vieillard à cheveux blancs, prononçait alors la prière, invocation à la protection divine toujours improvisée, et non moins remarquable par l'élévation des pensées que par la noblesse du langage. Cette voix qui s'élevait fervente et inspirée dans le calme profond de la nuit, cette troupe immobile dans l'ombre épaisse des bois, ces fronts de sauvages courbés par un sentiment chrétien, ces mains pieusement jointes sur des armes prêtes à donner la mort, tout cela encadré dans les masses obscures et dans les grandes lignes d'une magnifique nature encore endormie composait un tableau d'une solennité à la fois tou-

chante, grave et religieuse. S'il ne s'était formé au milieu même de la lutte un parti puissant en faveur du protectorat, jamais nous n'eussions réussi à triompher de l'insurrection. Dans cette guerre d'embûches, de surprises, de broussailles, les naturels, dépouillés de tout l'attirail qui chargeait nos soldats, glissant nus dans ces bois dont ils connaissaient les moindres issues, auraient eu sur nous de trop grands avantages. Nos embuscades les faisaient sourire; ils les évitaient presque toujours, et, si par extraordinaire quelque maraudeur isolé s'y laissait surprendre, il s'en tirait encore par une présence d'esprit, une audace et une agilité dont il nous suffira de citer un exemple.

Une compagnie d'infanterie s'était embusquée au bord de la rivière de Fatahua, et s'y tenait complétement cachée par d'épais fourrés de goyaviers. Nos alliés battaient le terrain aux alentours. Un Indien de la vallée en costume de combat, la cartouchière ceinte autour des reins, le mousquet sur l'épaule, la chanson sur les lèvres, descendait à cette heure le sentier qui longe la rivière. Il arrive bientôt à la hauteur de nos premiers soldats, et frôle en passant le canon des fusils braqués dans le buisson. Rien ne bouge. On le laisse s'engager davantage. Quand une partie du détachement se trouve en position de lui fermer la retraite, un sergent se montre, le couche en joue, et lui intime l'ordre de s'arrêter. L'Indien, à cet appel, se retourne brusquement et fait feu le premier. Dans sa précipitation, il n'a pas pris le temps de viser son ennemi; il le manque. Le voilà désarmé en présence de cent hommes rangés sur son passage. Comment fuir? comment échapper à ce feu de peloton qui le guette? Le sauvage s'élance. Il court avec une telle rapidité, il bondit avec une telle souplesse, que les soldats qui l'ajustent sont pour ainsi dire obligés de l'ajuster au vol. Il essuie à bout portant près de cent coups de fusil sans qu'une seule balle ait effleuré sa peau. Il est enfin parvenu à gagner la grand'route; mais cette issue a été gardée. Dix hommes s'avancent, lui barrent le chemin, et s'apprêtent à le saisir. L'Indien les écarte par un vigoureux moulinet, se jette sur un des côtés de la route, saute par-dessus d'autres soldats encore cachés dans le bois, et disparaît sous la voûte épaisse des goyaviers.

Tels sont les hommes que nous avions à combattre. Les eussions-nous vaincus, si, à l'intrépidité de Fernand Cortès, le commandant Bruat n'eût joint la sage politique du conquérant des Indes espagnoles? Délaissé par la métropole, s'usant par ses victoires mêmes, il répara ses pertes en multipliant ses alliances. Son courage et sa générosité lui firent chaque jour de nouveaux partisans dans la population chevaleresque qui le voyait lutter contre tant de désavantages, et qui se sentait invinciblement attirée vers ce visage tou-

jours souriant et cette main toujours ouverte. Du mois de février au mois de juin 1846, il livra vingt combats avec des issues diverses, vit tomber à ses côtés ses plus chers compagnons, et cependant ne désespéra jamais. Des renforts enfin arrivèrent. Les opérations furent poussées avec une nouvelle vigueur, et Papeïti, délivré d'un humiliant blocus, ne songea plus qu'à faire payer aux ennemis les inquiétudes auxquelles pendant si longtemps leurs attaques incessantes l'avaient tenu en proie.

IV.

Les pertes que les insurgés avaient éprouvées dans cette seconde guerre étaient considérables. Le gouverneur ne se dissimulait pas néanmoins que, tant que ses expéditions ne ressembleraient qu'à des sorties, il ne pourrait espérer de soumission générale. Les trois vallées qui avaient servi de refuge aux insurgés se prolongent par des rameaux très étroits et souvent coupés par des contre-forts jusqu'au centre de l'île. Là elles aboutissent à un vaste plateau, cratère éteint, d'où partent en s'épanouissant les diverses chaînes de montagnes qui vont mourir à la mer. Ces trois vallées, fermées à leur débouché, peuvent donc communiquer encore par le plateau où elles prennent leur commune origine. Nous nous y étions engagés et les avions parcourues dans une certaine longueur, mais bientôt nos colonnes étaient arrivées à des gorges tellement resserrées, à des flancs tellement abrupts, que les fortifications qui y avaient été trouvées établies furent, de l'avis de tous, jugées inexpugnables. Le gouverneur dut renoncer à y forcer les insurgés, et il lui fallut chercher un moyen moins dangereux de les réduire. Il forma un certain nombre de colonnes mobiles, et les chargea de parcourir constamment le littoral, afin d'empêcher l'ennemi de venir y chercher le fruit de l'arbre à pain, la patate, le taro, le poisson, l'eau de mer presque indispensable aux Indiens. Le 8 août 1846, le gouverneur résumait en ces termes la situation : « Par suite des travaux que j'ai entrepris, les insurgés se trouvent maintenant refoulés dans les vallées inaccessibles de Papenoo et de Punarou. Ils en sortent quelquefois pour faire des vivres, gravissant des montagnes fort escarpées, obligés en plusieurs endroits de s'aider de cordes pour les franchir et allongeant considérablement le chemin qu'ils ont à faire : ces sorties ne peuvent intercepter la circulation des détachemens de 10 hommes à l'est de la ville, des patrouilles de 50 hommes entre Papeïti et Punavia. »

Dégagés sur deux de leurs faces, nos établissemens n'étaient plus tenus en échec que par les Indiens restés maîtres de la vallée de Fatahua. De cette vallée centrale, on pouvait arriver à Papeïti en

suivant les crêtes qui dominent la ville. C'était pour les colons un sujet continuel de crainte. Si une expédition partait pour Papenoo ou pour Punavia, on s'attendait toujours à voir les insurgés profiter de l'éloignement des troupes et venir tomber à l'improviste sur la ville. Le gouverneur sentait bien que, tant que la rébellion conserverait ce dernier abri, la sécurité de la colonie resterait incomplète; mais comment arriver jusqu'à la redoute bâtie comme un nid d'aigle au sommet du pâté de rochers à pic qui domine de plus de 600 mètres le fond de la vallée? En abordant cette position de front, on se fût heurté à une muraille que les Indiens eux-mêmes ne franchissaient qu'à l'aide de trous pratiqués dans le roc, périlleux échelons où l'on trouvait à peine à poser le pied. Sur la droite, une cascade se précipite d'un vaste bassin et tombe en flots d'écume dans l'abîme béant; le flanc gauche est gardé par un piton plus élevé et plus inaccessible encore. Aucune trace n'indique que jamais être humain ait tenté d'en toucher la cime. C'est par là cependant que le gouverneur résolut de prendre l'ennemi à revers, pendant qu'on simulerait une attaque de l'autre côté. Un naturel de l'île de Pâques, ancien oiseleur du roi Pomaré, avait offert de guider nos soldats dans cette ascension que tous les Indiens de Taïti jugeaient impossible. Il l'avait accomplie jadis lorsque seul, gardant soigneusement son secret, il poursuivait dans les dernières retraites où l'on pût le trouver encore cet oiseau des tropiques dont les plumes écarlates devaient composer le manteau royal. Le 16 décembre 1846, à huit heures du matin, il se mettait en route pour reconnaître par lui-même le chemin aérien qu'affronteraient sur sa foi 25 Indiens choisis par Tariri et 38 volontaires français commandés par le second maître Bernaud. A cinq heures du soir, l'intrépide oiseleur rentrait au camp exténué de fatigue. La sécurité de l'ennemi était complète. L'attaque fut résolue pour le lendemain.

Le capitaine Bonard, qui commandait l'expédition, partagea sa troupe en deux colonnes: 150 hommes d'infanterie, sous les ordres du capitaine Massé, marchèrent directement vers le fort et s'avancèrent avec précaution dans la gorge, plaçant des sentinelles à tous les débouchés par lesquels on eût pu les tourner. Vers dix heures, ils étaient en vue de la redoute, et ils ouvraient une vive fusillade à laquelle les insurgés, prenant cette attaque au sérieux, s'empressaient de répondre par quelques coups de feu et par une avalanche de pierres. Ces quartiers de roche, tenus en équilibre et prêts à céder au moindre effort, sont un formidable moyen de défense quand on peut les faire rouler sur l'assaillant du bord d'un précipice ou de la plate-forme d'un donjon. C'est la grosse artillerie des Indiens. Dans la guerre de Taïti, elle a souvent fait reculer nos colonnes. Il était difficile de voir sans un certain effroi ces masses

énormes bondissant dans le vide, broyant et renversant tout sur leur passage, venir avec fracas tomber jusqu'au pied de nos réserves.

Pendant que le capitaine Massé par sa diversion hardie attirait l'attention des insurgés, le mouvement tournant s'exécutait avec des difficultés inouies et un courage vraiment surhumain. Le pic avait à peu près 600 mètres d'élévation. Il en fallait gravir 150 à force de bras, n'ayant pour appuyer ses pieds que la roche nue ou quelques touffes d'herbe. Dès cinq heures du matin, les volontaires s'étaient mis en route. Laissant sacs et habits au pied de la montagne, ils n'avaient conservé que leur fusil et des cartouches. C'est ainsi qu'ils parvinrent à escalader le premier degré du piton. Vers trois heures de l'après-midi, ils avaient atteint le sommet, objet de leurs efforts. De ce point culminant, ils apercevaient au-dessous d'eux les insurgés, tout occupés de riposter au feu du capitaine Massé; mais entre les deux pitons il y avait un abîme qu'il fallait franchir sur une crête rocheuse, pont étroit que la lave en fusion jeta jadis en se refroidissant d'une muraille à l'autre. A cheval sur cette arête aiguë, pareils à des couvreurs sur le faîte d'un toit, les volontaires s'avancent à la file, le fusil en bandoulière, un précipice à leur droite, un précipice à leur gauche et l'ennemi devant eux. Leur vie ne tient qu'à un fil. S'ils sont découverts pendant qu'ils accomplissent ce périlleux passage, quelle résistance pourront-ils opposer? Les plus intrépides ont senti leur cœur battre violemment. Muets, la sueur au front, ils poursuivent leur route. A quoi bon songer au danger quand la retraite est devenue impossible? Dieu soit loué! ils ont enfin touché le bord. Un monticule boisé les sépare seul de la fameuse redoute; ils s'y rallient, franchissent ce dernier obstacle d'un élan et arrivent sur les parapets avant que les insurgés aient pu soupçonner leur présence. Le pavillon taïtien est renversé, l'ennemi couché en joue et sommé de mettre bas les armes. Comme un faucon quand il ferme ses ailes, Tarini le premier est tombé des airs dans la redoute. Les rebelles éperdus ne songent pas un instant à se défendre. Les uns se jettent aux pieds du chef qui leur offre la vie sauve; les autres ont déjà cherché leur salut dans la fuite. Ils vont porter au loin la terreur qui s'est emparée de leur âme. On les poursuit, et nos avant-postes se portent le jour même à deux lieues en avant de Fatahua, sur le sommet aux trois fleurons aigus qui a reçu le nom de Diadème, et d'où l'on découvre au loin la vallée de Punarou. Les insurgés, ainsi menacés sur leurs derrières, se trouvaient bloqués de l'autre côté par les troupes réunies à Punavia. Ils se résignèrent à faire leur soumission. Quand ils eurent livré leurs munitions et leurs armes, une assemblée solennelle fut convoquée le 22 décembre, à l'entrée

de la vallée même où nos soldats les tenaient enfermés. Le gouverneur s'y rendit de sa personne, accompagné du régent Paraïta. Les chefs principaux de l'insurrection, Utomi et Maro, suivis de plus de 1,000 Indiens, appartenant tous au district de Punarou, lui jurèrent fidélité et obtinrent l'autorisation de transporter leurs cases sur le bord de la mer. Subjugués par la clémence presque surnaturelle du vainqueur, plus encore peut-être que par sa puissance, les insurgés de Papenoo ne tardèrent pas à suivre l'exemple des rebelles de Punarou. Nous leur avions infligé le 10 mai 1846 une sérieuse défaite. Depuis cette sanglante journée, ils vivaient misérablement au fond de la vallée dans laquelle nous les avions refoulés et dont nous gardions la gorge. Ils jugèrent le moment venu d'implorer un pardon qui leur fut libéralement accordé. Une nouvelle année ne s'était pas ouverte que tous les chefs de l'île sans exception avaient reçu du gouvernement du protectorat leur investiture. La reine Pomaré comprit qu'elle n'avait plus de motifs pour rester à Raiatea. Elle se décida enfin à écrire au gouverneur, et, rompant définitivement avec ses anciens conseillers, fit connaître son intention de rentrer à Taïti sur un bâtiment français. Le 22 janvier 1847, elle s'embarquait à bord du *Phaëton*, et le 7 février nous la reconnaissions officiellement en présence du peuple assemblé à Papeïti comme reine des îles de la Société, sous le gouvernement du protectorat. Ainsi se termina ce regrettable conflit qui, pendant plus de trois ans, avait tenu la guerre suspendue entre l'Angleterre et la France, aigrissant les rapports des deux peuples, compromettant l'attitude des hommes d'état les plus honorables, servant de texte à toutes les déclamations des partis et complétant par là le fâcheux effet des événemens de 1840.

Le fait d'armes de Fatahua, la soumission des insurgés et la réintégration de la reine furent connus en France dans les premiers jours de juin. L'*Uranie*, portant le pavillon du commandant Bruat, promu depuis six mois au grade de contre-amiral, cinglait alors à pleines voiles vers la rade de Brest. Ce fut le nouveau gouverneur de Taïti, le capitaine de vaisseau Lavaud, qui fut chargé de mettre à l'ordre du jour de la colonie les félicitations que méritait un si complet succès. « M. Bruat, lui écrivait le ministre, recevra, en arrivant en France, l'expression de toute la satisfaction du roi et de son gouvernement. » Heureux ce gouvernement, s'il n'avait jamais, pour complaire à de prétendues aspirations nationales, cherché au bout du monde l'occasion de mettre en péril la seule alliance qui l'eût accueilli à son avénement, la seule qui eût pour ses institutions une sympathie réelle, la seule vers laquelle il se sentît lui-même porté par une inclination sincère.

E. Jurien de La Gravière.

BAISERS FURTIFS

CONTE DE NOËL

I.

La nuit était finie. Le jour nouveau-né attendait l'astre vivifiant dans ce silence inconnu à terre, — ce silence qui précède le lever du soleil lorsque le calme plane sur la mer. Pas un souffle dans l'air, pas une ride sur l'eau. Rien ne changeait, excepté la lumière, qui doucement grandissait à l'horizon; rien ne bougeait, sinon le brouillard, dont les masses paresseuses montaient, attirées par le soleil. Graduellement la brume s'éclaircit; aux premiers rayons de l'aurore, elle laissait entrevoir les voiles blanches d'un schooner-yacht.

De la poupe à la proue, le silence régnait à bord du navire comme sur la mer. Un seul être vivant se trouvait sur le pont, le timonier, qui sommeillait paisiblement, le bras sur la barre du gouvernail, devenu inutile. De minute en minute, la clarté augmentait, et déjà la chaleur du jour se faisait sentir; l'homme à la barre était encore assoupi, les voiles pendaient immobiles, l'eau dormait contre les flancs de la goëlette. L'orbe radieux était sorti des flots quand le premier bruit troubla le silence du matin. C'était le cri lointain d'un oiseau de mer qui retentit brusquement dans la dernière spirale de vapeur qui s'élevait à l'horizon. Le timonier s'éveilla, regarda ses voiles inertes, et ne put réprimer un bâillement; puis il examina la mer, et hocha la tête en constatant un calme plat. — Où est le cap? demanda une voix dure et impérieuse qui venait de l'escalier de la cabine.

— Où vous voudrez, patron! Il fait le tour de la boussole.

Le patron du yacht parut sur le tillac. Regardez-le bien : c'est Richard Turlington, *esq.*, de la célèbre maison d'importation Pizzi-

tutti, Turlington et Branca. Agé de trente-huit ans, trapu et carré, M. Turlington présentait à ses contemporains un visage qui pouvait passer pour un spécimen réussi du style angulaire. Le front dessinait une ligne droite perpendiculaire, la lèvre supérieure en était une autre, et le menton la plus longue et la plus droite des trois. Lorsqu'il tourna sa figure basanée du côté du levant et qu'il protégea contre le soleil ses yeux d'un gris clair, ses mains noueuses disaient assez haut qu'elles lui avaient gagné sa subsistance un jour ou l'autre dans sa vie. En définitive, c'était un homme qui se faisait aisément respecter, mais qu'il devait être difficile d'aimer.

— Calme plat hier, grommela Richard Turlington entre ses dents pendant que ses regards scrutaient l'horizon, — et calme plat aujourd'hui! Assez comme cela!.. l'année prochaine j'aurai une machine.

— Pensez à la poussière des charbons et à l'infernale vibration, et laissez votre beau yacht tel qu'il est. Nous sommes dehors par un jour de fête; eh bien! le vent et la mer se reposent comme tout le monde.

Celui qui donnait cette réplique au patron était un jeune homme leste et mince qui parut sur le pont tenant ses vêtemens sous son bras, une serviette à la main, et simplement couvert d'une robe de chambre avec laquelle il était sorti de son lit.

— Lancelot Linzie, vous avez été admis à mon bord à titre de médecin attaché à la personne de miss Natalie Graybrooke, sur la demande de son père; chacun à sa place, s'il vous plaît; quand j'aurai besoin de vos conseils, je vous en informerai.

En parlant de la sorte, le plus âgé des deux hommes fixait sur l'autre ses yeux incolores avec une expression qui disait clairement : — bientôt il n'y aura plus de place ici pour nous deux.

Lancelot Linzie avait apparemment ses raisons pour ne pas s'offenser des observations de son hôte.

— Je vous remercie, dit-il d'un ton de bonne humeur ironique. Il ne m'est pas facile de rester à ma place ici. C'est plus fort que moi : je me réjouis comme si j'étais le propriétaire du bâtiment. Cette vie est si nouvelle pour moi! Par exemple, j'admire comme on a vite fait de se laver; à terre, c'est une question compliquée de pots et de cuvettes, et l'on a toujours peur de casser quelque chose, tandis qu'ici on sort de son lit, on va sur le pont, et on fait comme je vais faire...

Il tourna sur ses talons et courut vers l'avant; en un clin d'œil, il avait jeté sa robe de chambre, enjambé le plat-bord, et on le vit s'ébattre dans soixante brasses d'eau salée. Les yeux de Richard Turlington le suivirent avec une attention mêlée de déplaisir pendant qu'il faisait en nageant le tour du navire. Son esprit, toujours

lent et méthodique dans ses opérations, le prenait pour sujet d'un problème qu'il se posait dans ces termes : — Lancelot Linzie a quinze ans de moins que moi; de plus, il est le cousin de Natalie Graybrooke. Étant donnés ces deux avantages, on demande : s'est-il fait agréer de Natalie? — Préoccupé de cette grave question, Richard Turlington s'assit dans un coin à l'arrière du bâtiment. Il était encore tout à ses méditations quand le jeune médecin rentra dans sa cabine pour achever sa toilette du matin; il n'avait pas résolu son problème quand le *steward* vint, une heure plus tard, lui annoncer que le déjeuner était servi.

On était cinq à table. D'abord sir Joseph Graybrooke, héritier d'une jolie fortune amassée par son père et son grand-père, maire élu deux fois de suite d'une florissante ville de province, ce qui lui valait le privilége de présenter une truelle d'argent à un personnage royal qui serait venu poser la première pierre d'une maison de charité; visage rose plein de bonhomie, cheveux blancs soyeux. Il était dans les sains principes, soigné dans sa tenue, gratifié par la Providence d'opinions modérées et d'une bonne digestion, — un aimable vieillard, bien portant, propret, caractère faible et réputation sans tache.

Il y avait ensuite miss Lavinia Graybrooke, la sœur de sir Joseph, restée demoiselle : — on eût dit sir Joseph en jupons; connaissant l'un, vous connaissiez l'autre; — puis miss Natalie Graybrooke, la fille unique de sir Joseph. Elle avait l'extérieur et le tempérament de sa mère, morte depuis longtemps. La famille de feu lady Graybrooke était originaire de la Martinique, et on disait que le sang français s'y était mêlé avec le sang nègre. Natalie était brune comme sa mère, elle en avait les superbes cheveux de jais et les yeux noirs pleins de langueur. A quinze ans, elle était très grande et complétement développée, comme une Anglaise l'est rarement avant l'âge de vingt ans. Sa taille, souple et bien prise, était celle d'une femme faite; la grâce indolente de ses mouvemens avait pour ressort moteur une décision presque virile et une remarquable force physique. Cela ne l'empêchait pas d'avoir les façons gentilles d'une petite pensionnaire; la douceur de son père semblait greffée sur le tempérament méridional de sa mère. Elle marchait comme une déesse, elle riait comme une enfant. Au printemps, des symptômes d'une croissance trop rapide avaient inquiété son entourage; le médecin de la famille avait conseillé une promenade en mer pendant les mois d'été. Richard Turlington s'était empressé de mettre à sa disposition son yacht et sa personne. La jeune malade s'embarqua donc pour sa croisière en compagnie de son père, de sa tante et de son cousin Lancelot, — familièrement *Lance*, — chargé de veiller à l'exécution des ordonnances d'un célèbre docteur. Après deux mois

passés à longer nonchalamment les côtes d'Angleterre, tout ce qui reste de l'infirmité de Natalie est une certaine langueur du regard et une parfaite incapacité de s'occuper de quoi que ce soit de sérieux. Qui l'eût vue assise à cette table, dans sa jolie toilette de voyage en nankin, ses manières enfantines contrastant gentiment avec la florissante maturité de ses formes, celui-là aurait eu besoin d'une triple cuirasse de haute philosophie pour nier que le premier droit de la femme est la beauté, et son premier mérite la jeunesse. Les deux autres convives étaient les deux *gentlemen* avec lesquels le lecteur a déjà fait connaissance.

— Pas un souffle dans l'air, disait Richard Turlington; le temps nous a pris en grippe. Nous n'avons pas fait cinq milles en quarante-huit heures. Vous ne voudrez plus faire de croisière avec moi; je parie que vous regrettez la terre?

Ces paroles s'adressaient à Natalie. Il était visible qu'il s'efforçait de lui plaire, et visible aussi qu'il perdait sa peine. Elle fit une réponse polie, et regarda sa tasse de thé, au lieu de regarder Turlington.

— Vous pourriez vous croire à terre en ce moment, dit alors Lancelot. Le navire ne bouge pas plus qu'une maison, et cette table suspendue est horizontale comme celle de votre salle à manger. — Lui aussi parlait à Natalie, mais sans montrer ce désir de se rendre agréable qu'avait laissé percer Turlington. Ce n'en fut pas moins lui qui réussit à la distraire de son thé, et ce fut son idée à lui qui trouva un écho dans l'esprit de Natalie.

— Ce sera si étrange pour moi, répondit-elle, de me retrouver dans une chambre qui ne tourne pas, de m'asseoir à une table qui ne vient pas tantôt s'abaisser sur mes genoux, tantôt se relever jusqu'à mon menton. Je regretterai le bruit de l'eau près de mon oreille et la cloche du pont, quand il m'arrivera de ne pas dormir la nuit. Là-bas, on ne s'inquiétera plus de savoir d'où souffle le vent et comment sont orientées les voiles. On ne demandera plus son chemin au soleil avec un petit instrument de cuivre, une feuille de papier et un crayon. On n'ira plus au gré du vent, va comme je te pousse! Ah! que je regretterai donc la mer inconstante, la mer capricieuse! Quel dommage que je ne sois pas un homme et un matelot!

Tout ceci s'adressait aux hôtes que le patron avait bien voulu admettre à son bord, — pas une parole, même en passant, pour Richard Turlington lui-même. Ses épais sourcils se contractèrent avec une expression de mécontentement manifeste.

— Si ce calme persiste, reprit-il, s'adressant cette fois à sir Joseph, j'ai bien peur, Graybrooke, que je ne puisse pas vous ramener à la fin de la semaine au port d'où nous sommes partis.

— Quand il vous plaira, Richard, répondit le vieux *gentleman* d'un ton résigné. Le temps m'est indifférent.

— Indifférent dans une limite raisonnable, Joseph, intervint miss Lavinia, qui jugea évidemment que son frère faisait une concession trop large. Elle parlait avec le sourire agréable de son frère et avec sa voix douce et caressante. Deux jumeaux ne pouvaient se ressembler davantage.

Pendant que la conversation continuait ainsi, un *a parte* s'engagea sous la table entre les deux jeunes gens. La jolie pantoufle de Natalie chercha son chemin sur le tapis en tâtonnant jusqu'à ce qu'elle touchât la botte de Lancelot. Celui-ci, qui était en train de dévorer son déjeuner, leva la tête, puis, heurté une seconde fois, il abaissa ses yeux sur la table. Après avoir attendu un moment pour s'assurer qu'on ne faisait pas attention à elle, Natalie prit son couteau, et d'un petit air distrait se mit à découper en six fragmens un morceau de jambon resté sur le bord de son assiette. Lance suivait cette opération d'un regard oblique; il attendait évidemment que les miettes de jambon fussent disposées pour quelque signal télégraphique convenu entre lui et sa voisine. Pendant ce temps, la conversation allait son train. Miss Lavinia se tournant vers Lance

— Savez-vous, mon garçon, lui dit-elle, que vous m'avez causé une peur terrible ce matin? Je dormais, ma fenêtre ouverte, quand je fus réveillée par le bruit d'un corps qui tombait dans l'eau. J'appelai la femme du *steward*, je croyais qu'il était arrivé un accident.

Sir Joseph tourna la tête. — Vous me rappelez, dit-il, une aventure bien extraordinaire...

Il fut interrompu par Lance, qui s'excusait en déclarant qu'à l'avenir il s'enduirait d'huile tout le corps et qu'il se glisserait dans l'eau sans bruit comme un phoque.

— Une aventure bien extraordinaire, reprit sir Joseph, qui m'est arrivée, il y a déjà longtemps, quand j'étais jeune, cinq ans avant que je fisse votre connaissance, Richard. Je croisais à la hauteur du Mersey sur une barque de pilotes de Liverpool que j'avais louée avec mon ami Dobbs, le même qui était célèbre pour ses favoris couleur d'acajou.

Les doigts noueux de Richard Turlington tambourinaient avec impatience sur la table. Il leva les yeux sur Natalie; elle disposait nonchalamment ses fragmens de jambon sur son assiette de manière à former un dessin; Lance la regardait faire d'un air de complète indifférence. Richard, les ayant contemplés pendant quelques instans, crut avoir trouvé la solution du problème qui l'avait tourmenté tout à l'heure : il était simplement impossible qu'une tête aussi vide eût gagné les bonnes grâces de miss Natalie.

Sir Joseph continua son récit. — Nous étions à dix ou douze milles de l'embouchure du Mersey. Dobbs et moi, nous étions dans la cabine, occupés...

Il s'arrêta en souriant pour chercher dans sa mémoire à quoi il avait été occupé. A ce moment, Natalie posa son couteau sur la table, et son pied vint de nouveau heurter celui de Lance; elle avait arrangé ses miettes de jambon comme il suit : deux sur une ligne, les quatre autres sur une ligne perpendiculaire au-dessous. Lance regarda, et répondit en heurtant deux fois Natalie sous la table. Interprété selon leur code télégraphique, le signal de Natalie voulait dire : j'ai besoin de vous voir en secret. La réponse de Lance signifiait : après déjeuner. Sir Joseph avait retrouvé le fil de son histoire; Natalie releva son couteau : c'était l'annonce d'un nouveau signal.

— Nous étions tous deux dans la cabine occupés de finir notre dîner, quand nous fûmes troublés subitement par des cris qui partaient du pont : un homme à la mer! En quelques bonds, nous eûmes franchi l'escalier, croyant naturellement qu'un accident était arrivé à quelqu'un de notre équipage. C'était aussi l'idée du timonier, qui avait donné l'alarme.

Ici, sir Joseph fit une pause. Il était arrivé au point le plus dramatique de son histoire, et il songeait à en tirer le plus d'effet possible. Il réfléchit un moment, la tête légèrement inclinée de côté. Natalie posa de nouveau son couteau et toucha Lance avec la pointe de son pied. Cette fois, cinq pièces de jambon étaient rangées sur une ligne, et la sixième placée au-dessous de celle qui était au centre; traduction : mauvaises nouvelles! Lance cherchait des yeux le patron du yacht; ce regard disait : est-ce de lui que vient l'ennui? Natalie fronça les sourcils, il avait deviné juste. Lance jeta de nouveau les yeux sur l'assiette de Natalie; elle prit les carrés de jambon et en fit un tas : elle n'avait plus rien à lui communiquer.

— Eh bien! dit Richard Turlington se tournant brusquement vers sir Joseph, continuez donc votre histoire. Qu'est-ce que c'était? — Jusqu'alors il n'avait pas daigné prêter la moindre attention au récit de son vieil ami; ce fut la dernière phrase de sir Joseph qui parut piquer sa curiosité en laissant entrevoir que l'homme à la mer était étranger à la barque. Sir Joseph reprit sa narration.

— Arrivés sur le tillac, nous vîmes l'homme qui était dans l'eau en arrière de la barque. On mit en panne, le canot fut descendu, le patron et un matelot prirent les rames. Notre équipage était de sept hommes, tous comptés. Deux étaient partis, le troisième était à la barre, et, quand je me retournai, je vis les quatre autres derrière

moi; personne ne manquait à l'appel. Au même moment, Dobbs, qui regardait à travers une lunette d'approche, poussa une exclamation de surprise. — Qui diable peut-il être? Il flotte sur une cage à poulets, nous n'avions pas de cage dans la barque.

Lancelot Linzie seul vit l'émotion qui à ce moment bouleversait les traits de Richard Turlington. La figure basanée du patron était devenue livide, ses yeux se fixaient sur le narrateur avec le farouche regard d'une bête fauve. Sans qu'il tournât la tête du côté de Lance, il sentait que ce dernier l'examinait; il appuya le coude sur la table et cacha son visage dans sa main pour écouter la fin de l'histoire sans laisser voir l'expression de ses traits.

— L'homme fut hissé à bord, poursuivit sir Joseph, avec sa cage à poulets. Le malheureux était bleu de froid et de peur; il s'évanouit lorsqu'il fut déposé sur le pont. Quand il revint à lui, il nous conta une horrible histoire. C'était un pauvre matelot étranger qui, dénué de tout et malade, s'était caché dans la cale d'un vaisseau anglais en partance pour un port de son pays, lequel avait quitté Liverpool le matin du même jour. On l'avait découvert et amené devant le capitaine. Le capitaine, un monstre à figure humaine, s'il en fut jamais...

Avant que sir Joseph eût fini sa phrase, Turlington, au grand étonnement de la petite société, se leva brusquement. — La brise, s'écria-t-il, la brise enfin! — Tout en parlant, il cherchait la porte, de manière qu'il tournait le dos à ses hôtes, et il se mit à crier aux hommes sur le pont : — D'où vient le vent?

— Pas de vent, patron.

Dans la cabine, on n'avait pas senti le moindre mouvement; pas un bruit n'avait été entendu qui eût annoncé que la brise se levait. Le patron, que l'on savait familiarisé avec la mer, très capable à l'occasion de manœuvrer lui-même son navire, avait commis là une étrange erreur. Il revint vers ses amis, et débita ses excuses avec un flux de paroles de politesse tout à fait inusitées dans sa bouche.

— Allez toujours, dit-il enfin à sir Joseph; jamais de ma vie je n'ai entendu raconter une histoire aussi intéressante. Allez, je vous prie!

Ce qu'il demandait là n'était point chose facile. Les idées de sir Joseph étaient complétement troublées; la contenance de Turlington achevait de lui ôter ses moyens. Le patron, loin de l'encourager, le terrifiait. Il le regardait en face, les bras croisés sur la table, avec des yeux qui exprimaient une farouche résolution de rester à la même place pour l'écouter, si besoin en était, jusqu'à la fin de ses jours. Ce fut Lance qui remit sir Joseph en train. Après avoir examiné Richard avec attention, il ramena son oncle au cœur du sujet par une question :

— Vous ne voulez pas dire que le capitaine ait jeté cet homme à la mer?

— C'est précisément ce qu'il a fait, Lance. Le pauvre malheureux était trop malade pour gagner son passage; le capitaine dit alors qu'il ne voulait pas de fainéant étranger à son bord pour manger les provisions de braves Anglais qui travaillaient. De ses propres mains, il jette à l'eau la cage à poulets, puis l'homme après la cage, avec l'assistance d'un de ses matelots, et il lui crie de flotter à Liverpool avec la marée du soir...

— Mensonge! s'écria Turlington, s'adressant non pas à sir Joseph, mais à Lancelot.

— Vous êtes donc au courant? fit celui-ci avec beaucoup de calme.

— Je ne connais pas l'histoire; je dis seulement, d'après ma propre expérience, que les matelots étrangers sont encore plus impudens que les matelots anglais. Cet homme aura eu quelque accident, sans doute; le reste était un mensonge,... inventé pour exploiter sir Joseph.

Sir Joseph hocha la tête doucement. — Il ne mentait point, Richard; des témoins ont confirmé son récit.

— Des témoins? bah, d'autres menteurs, vous voulez dire.

— Je suis allé trouver les propriétaires du navire, je me suis fait donner les noms des officiers et de l'équipage, et j'ai attendu après avoir fait ma déposition au bureau de la police de Liverpool. Le bâtiment avait sombré à l'embouchure de l'Amazone, mais l'équipage et la cargaison avaient pu être sauvés. Ceux qui étaient de Liverpool revinrent,... de mauvais garnemens, je vous assure. Cependant ils furent interrogés séparément, et tous racontèrent la chose de la même façon. Ils ne purent fournir aucun renseignement sur le capitaine ni sur le matelot qui l'avait aidé dans la perpétration du crime, ils déclarèrent seulement que ces deux personnages n'avaient pas voulu s'embarquer sur le navire qui avait ramené le reste de l'équipage à Liverpool.

— Avez-vous su son nom?

La question venait de Turlington. Même sir Joseph, le moins observateur des hommes, fut frappé de l'irritation inexplicable que trahissait sa voix. — Ne vous fâchez pas, Richard, dit le vieux *gentleman*. Qu'est-ce qu'il y a donc là pour vous mettre en colère?

— Je ne vous comprends pas,... je ne suis pas en colère,... il me tarde seulement d'apprendre si vous avez su qui c'était...

— Je l'ai su; il s'appelait Goward. Il était bien connu à Liverpool pour un homme habile et dangereux. Au temps dont je parle, il était jeune, d'ailleurs un marin consommé; il passait pour prendre volontiers le commandement de navires en mauvais état et d'équi-

pages racolés. On disait qu'il avait amassé à ce métier une fortune assez considérable pour un homme dans sa position; il se mettait au service de gens tarés, vous savez, et courait toute sorte de risques désespérés. Un vilain compère, Richard! plus d'une fois il a été inquiété, des deux côtés de l'Atlantique, pour des actes de violence et de cruauté. Il doit être mort depuis longtemps.

— Ou bien, qui sait? dit Lance, il vit peut-être sous un autre nom et fait fortune dans une autre carrière, en courant des risques encore plus désespérés, mais d'une autre sorte...

— Est-ce vous qui êtes au courant? demanda Turlington, en retournant la question de Lance contre ce dernier, avec une nuance de défi dans sa rude voix.

— Que devint le pauvre matelot étranger, petit père? dit Natalie, interrompant Lance à dessein avant qu'il ne pût répliquer durement à la question durement articulée de Turlington.

— Nous fîmes une collecte, et nous le recommandâmes à son consul, ma chère enfant. Il retourna dans son pays, le bonhomme, sans autre accident.

— Et c'est ainsi que finit l'histoire de sir Joseph, dit Turlington en quittant son siége bruyamment. C'est dommage que nous n'ayons pas à bord un lettré, il en ferait un roman. — Il regarda le ciel par la claire-voie. — Voici la brise, ajouta-t-il, et cette fois pour de bon!

C'était vrai; la brise était venue à la longue. Les voiles clapotaient, le gui tourna brusquement, les eaux, enfin réveillées, bouillonnaient le long du navire.

— Viens sur le pont, Natalie, pour prendre l'air, dit miss Lavinia en se dirigeant vers la porte de la cabine. Sa nièce releva le bord de sa robe, et constata qu'un volant était décousu sur une longueur de plus d'un mètre.

— Donnez-moi d'abord une demi-heure, ma tante, dit-elle, pour recoudre ma jupe.

Miss Lavinia haussa ses vénérables sourcils avec une expression de surprise non déguisée. — Tu ne fais que déchirer, ma chère, depuis que tu es sur le yacht de M. Turlington. C'est bien extraordinaire; je n'ai pas déchiré ma robe une seule fois pendant toute la croisière!

Les joues brunes de Natalie se colorèrent d'une nuance plus sombre. — Je suis si maladroite à bord, dit-elle avec un petit rire forcé, et elle fut s'enfermer dans sa cabine.

Richard Turlington avança sa boîte aux cigares. — Après déjeuner, dit-il à sir Joseph, c'est le moment de la journée où le cigare a le meilleur goût. Venez sur le pont.

— Vous allez nous rejoindre, Lance? fit sir Joseph.

— Donnez-moi un moment pour étudier un peu, repartit Lancelot. Il ne faut pas que je me rouille tout à fait; le soir je n'aurai plus envie de travailler.

— Bien, bien, mon garçon, à votre aise! — Sir Joseph donna une tape amicale sur l'épaule de son neveu, qui alla s'enfermer à son tour, pendant que les trois autres personnages montaient ensemble sur le pont.

II.

Les tempéramens trop actifs et les cœurs tendres rencontrent deux grands empêchemens dans la vie de bord : il y est difficile de se donner de l'exercice à souhait, il y est à peu près impossible d'avoir des intrigues amoureuses sans être découvert. Pour ne parler que de la seconde difficulté, un navire avec sa population condensée est une maison de verre; du matin au soir, on s'y marche sur les talons. Bien fin qui volera un baiser à bord. Un talent naturel pour la haute stratégie, une imagination inépuisable en ressources, une patience à toute épreuve, une présence d'esprit capable de résister à toutes les surprises du hasard, voilà quelques-unes des qualités que l'amour doit embarquer pour une croisière, lorsqu'il s'est faufilé sur le navire en marchandise de contrebande.

Après avoir inventé un code de signaux assez complet qui leur permettait de communiquer entre eux, Natalie et Lance avaient eu à résoudre une difficulté plus sérieuse, qui était de trouver un moyen de se voir en secret à bord du yacht. Lance ne s'était pas montré à la hauteur de son rôle; laissée à ses propres ressources, Natalie avait d'abord insinué que les études médicales de Lance pouvaient lui fournir un prétexte indiscutable pour s'enfermer de temps à autre dans les régions inférieures, puis elle avait eu l'idée de déchirer elle-même ses robes pour avoir un motif à son tour de se condamner à la réclusion. De cette façon, le couple amoureux tâchait, pendant que les autorités de l'endroit se promenaient sur le pont, de se réunir clandestinement dans les dessous du navire, sur le terrain neutre du salon. C'est là que, d'après les conventions prises à déjeuner, ils se proposaient de se rencontrer en ce moment.

Comme d'habitude, ce fut la porte de Natalie qui s'ouvrit la première; elle était la plus adroite, c'était à elle de prendre l'initiative. Elle leva les yeux vers le plafond; elle aperçut les jambes des deux *gentlemen* et la jupe de sa tante du côté sous le vent. Rassurée, elle fit trois pas et s'arrêta pour écouter. Les voix se taisaient sur le pont; elle regarda de nouveau : deux jambes, pas celles de son père, avaient disparu. Sans hésiter un instant, elle se jeta dans sa cabine, juste à temps pour éviter Richard Turlington, qui des-

cendait l'escalier. Il ne fit qu'ouvrir un tiroir sous la bibliothèque du bord, où il prit une carte avec laquelle il remonta sur le pont. Cependant la conscience troublée de Natalie lui disait qu'il était venu pour l'espionner. Lorsqu'elle osa se montrer pour la seconde fois, au lieu de quitter sa cachette, elle ne fit qu'avancer la tête; puis, d'une voix très basse : — Lance! fit-elle.

Lancelot ouvrit sa porte. Au moment d'en franchir le seuil, il fut arrêté par un geste de Natalie. — Ne bougez pas! Richard sort d'ici,... il a des soupçons sur nous...

— Comme vous voilà peureuse! Venez donc.

— Pour rien au monde,... si vous ne trouvez pas un autre endroit que le salon.

Un autre endroit! comme c'eût été facile à trouver à terre — et comme cela semblait impossible à bord! Il y avait bien le gaillard d'avant, mais il était plein de monde. Il y avait la chambre aux voiles à l'autre bout du navire, elle était bourrée avec les agrès. Il y avait enfin la cabine qui servait à la toilette des dames; celle-là était inaccessible à tout être du sexe masculin. Restait-il un espace fermé quelconque dont on pût tirer parti? D'un côté étaient les réduits du contre-maître et de son aide, — impossible d'y songer. De l'autre côté, il y avait la cambuse du *steward*. Lance réfléchit un moment : il avait son affaire!

— Où allez-vous donc? demanda Natalie en le voyant se diriger vers une porte fermée à l'extrémité du salon.

— Je veux parler au *steward*, ma chérie. Attendez un moment, et je suis à vous.

Lance ouvrit la porte du magasin; il y trouva, non pas le *steward*, mais sa femme. Il ne perdait pas au change. Ayant déjà volé plus d'un baiser à bord et ayant été surpris chaque fois soit par le *steward*, soit par la *stewardess*, Lance n'éprouvait aucun embarras à demander la concession de la cambuse pour un rendez-vous. Il pouvait compter sur le silence sympathique des autorités qui commandaient cette région du navire, car il n'avait pas négligé l'emploi des argumens monnayés. Toutefois des deux la *stewardess*, en sa qualité de femme, était la plus facile à gagner à sa cause. Après avoir un peu résisté pour la forme, elle consentit non-seulement à quitter le magasin, mais encore à en éloigner son mari, à la condition qu'elle pourrait revenir au bout de dix minutes. Lance fit signe à Natalie d'entrer pendant que la *stewardess* sortait par la seconde porte. Un instant plus tard, les deux amans se virent réunis à l'abri des curieux. Natalie s'assit sur une caisse. Elle avait derrière elle le thé, le sucre, les épices; une flèche de lard se balançait au-dessus de sa tête, un filet rempli de citrons pendillait devant ses yeux.

Si l'endroit n'était pas spacieux, il était confortable et bien clos. — Et si on appelait le *steward?* fit-elle.

— Ne vous inquiétez pas de ça, nous n'avons rien à craindre. Si on appelle le *steward*, il se montrera sur le pont, et on n'y verra que du feu.

— Parlons vite. Lance, j'ai de terribles nouvelles à vous communiquer. Et d'ailleurs je suis sûre que ma tante m'attend déjà avec mon falbalas recousu.

Elle avait apporté une aiguille et du fil; elle prit le devant de sa robe sur ses genoux, et se pencha pour la réparer consciencieusement. Dans cette position, sa tête charmante offrait au regard dans tout leur jour ses contours fermes et légers. L'aiguille dans ses doigts bruns volait à travers l'étoffe. La caisse de bois où elle était assise était assez large pour deux, Lance y prit place à côté d'elle et un peu en arrière. Qui eût pu résister alors à la tentation de soulever l'épaisse torsade de cheveux noirs pour mettre à découvert la chaude carnation de cette nuque? Qui, l'ayant fait, n'eût maudit l'absurde coiffure moderne qui empêche de voir la double beauté de forme et de couleur que recèle une nuque de femme? De temps à autre, les lèvres de Lancelot soulignaient les paroles les plus importantes de son discours sur la peau douce et parfumée qu'il découvrait en jouant avec les tresses de la jeune fille. — Eh bien! Natalie, quelles sont ces nouvelles?

— Il a parlé à mon père, Lance.

— Richard Turlington?

— Oui.

— Que la peste soit...

— Fi, le vilain!.. C'était pendant que vous étiez sur le pont à fumer votre cigare, et qu'on me croyait endormie. J'ai ouvert le petit volet de la porte de ma cabine, mon cher, et je n'ai pas perdu un mot de leur conversation. Il avait attendu que ma tante fût partie, et qu'il eût mon père tout seul sous la main; alors il a commencé à parler avec cette horrible voix cassante que vous savez. — Graybrooke, combien de temps faudra-t-il encore que j'attende?

— Il a dit cela?

— Ne jurez plus, Lance! Ce sont ses propres paroles. Mon père ne le comprit pas d'abord; il dit seulement, le pauvre chéri : — Bon Dieu! mon ami, qu'y a-t-il donc? — Richard s'expliqua tout de suite. Qui pouvait-il attendre, sinon moi? — Papa dit alors que j'étais bien jeune. Richard lui coupa la parole : — Les filles sont comme les fruits; les uns sont mûrs plus tôt, les autres plus tard; les unes deviennent femmes à vingt ans, les autres à seize. On n'avait qu'à me regarder, disait-il, pour se convaincre que deux mois de pro-

menade en mer m'avaient tout à fait rétablie, et ainsi de suite. Mon pauvre père se débattait bravement. — Il sera toujours temps, Richard, il sera toujours temps! — Il sera temps pour *elle*, dit le misérable, mais pas pour moi. Pensez à tout ce que je puis lui offrir (comme si je me souciais de son argent!), rappelez-vous depuis combien de temps je l'ai vue grandir avec l'espoir qu'elle serait un jour ma femme (j'ai grandi pour lui, horreur!), et ne me laissez pas dans une incertitude qui devient chaque jour plus pénible pour un homme dans ma situation. — Il fut presque éloquent; sa voix tremblait. Je suis sûre, mon cher, qu'il m'aime beaucoup, beaucoup...

— Et cela vous flatte?

— Ne plaisantez pas. Ça m'effraie au contraire, je vous assure.

— Ça vous effraie? A-propos, l'avez-vous regardé ce matin?

— Moi, quand donc?

— Quand votre père a raconté cette histoire de l'homme qu'on a pêché à la mer.

— Non. Qu'est-ce qu'il a fait? dites.

— Je vous le dirai tout à l'heure; mais d'abord, comment cela s'est-il terminé hier soir? Sir Joseph a-t-il fait une promesse?

— Vous connaissez bien la manière de Richard; il ne lui a pas laissé le choix. Mon père devait prendre un engagement avant qu'on lui permît d'aller se coucher.

— De vous donner à Turlington?

— Oui, la semaine après le jour où j'aurai eu seize ans.

— C'est la semaine après Noël prochain?

— Oui. Papa doit me parler aussitôt que nous serons chez nous, et je dois me marier pour le jour de l'an.

— Est-ce tout de bon, Natalie? Vrai, les choses sont déjà si avancées que cela?

— Ils n'ont rien oublié, ni la brillante maison que nous devons faire, ni les gros revenus que nous aurons. J'ai entendu dire à mon père que la moitié de sa fortune irait à Richard le jour du contrat. Cela brisait le cœur de voir combien ils s'occupaient de l'argent, et point du tout des sentimens. Quel parti prendre, Lance?

— C'est facile à trouver, ma chérie. Et d'abord il faut vous habituer à l'idée que vous n'épouserez pas Turlington...

— Voyons, parlons sérieusement. Vous savez que j'ai fait ce que j'ai pu. J'ai dit à papa que je puis me figurer Richard comme un ami, mais non comme un mari. Alors il rit et me répond : — Attends un peu, et tu changeras d'avis, ma fille! — Vous voyez bien que Richard est tout pour mon père; il a conduit ses affaires, il lui a évité de faire des pertes par de mauvaises spéculations, il m'a connue toute petite, il a une splendide maison de commerce et beaucoup d'argent. Papa ne conçoit pas que je puisse résister aux

avances de son ami Turlington. J'ai voulu sonder ma tante, je lui ai dit qu'il était trop vieux pour moi; tout ce qu'elle me répond, c'est ceci : — Vois ton père; il était bien plus âgé que ta mère, cela ne les a point empêchés d'être très heureux. — Et quand je dirais : je ne veux pas épouser Richard, à quoi cela nous avancerait-il, nous? Papa est bien le meilleur, le plus cher des hommes, mais, hélas! il aime tant l'argent! Il ne croit pas à autre chose. Il serait furieux, — ah! oui, tout tendre qu'il est, il serait furieux, — si je lui laissais seulement entrevoir que c'est vous que j'aime. N'importe qui prétendrait à ma main sans avoir une fortune égale à la mienne, mon père le prendrait pour un fou; il ne lui répondrait seulement pas, il sonnerait bien vite le domestique pour le reconduire. Je n'exagère rien, Lance; vous savez si je dis vrai. Je ne vois pas... le plus petit espoir... pour nous deux...

— Est-ce tout, Natalie? Dans ce cas, j'aurais quelque chose à vous dire à mon tour.

— Qu'est-ce que c'est?

— Si les choses vont comme elles vont maintenant, faut-il vous apprendre comment ça finira? Ça finira par votre mariage avec Turlington.

— Jamais!

— Vous le croyez aujourd'hui; mais vous ne savez pas ce qui arrivera d'ici à Noël... Natalie! il n'y a qu'un seul moyen d'empêcher que vous n'épousiez Richard : c'est de m'épouser, moi.

— Sans le consentement de mon père?

— Sans un mot à personne avant que tout soit fini.

— Oh! Lance, Lance!

— Ma chérie, tout ce que je viens d'entendre me prouve qu'il n'existe pas d'autre voie de salut. Pensez-y, Natalie, pensez-y!

Il y eut une pause. Natalie laissa tomber son aiguille et son fil, et se cacha le visage dans les mains. — Si ma pauvre mère vivait encore, murmurait-elle; si j'avais seulement une sœur aînée pour me conseiller et pour prendre mon parti!

Elle hésitait évidemment. Lance profita, comme font les hommes, de son indécision; il insista sans pitié. — M'aimez-vous? lui dit-il tout bas à l'oreille.

— Vous savez bien que je vous aime de tout mon cœur.

— Eh bien! mettez Richard dans l'impossibilité de nous séparer.

— De nous séparer? mais nous sommes parens; nous nous connaissons depuis notre enfance. Il exigerait notre séparation, que mon père n'y consentirait pas.

— Rappelez-vous ce que je vous dis, il l'exigera. Quant à votre père, Richard le fait marcher au doigt et à l'œil... Mon amour chéri, il y va de notre bonheur!

Il l'entoura de son bras et attira doucement sa tête sur son sein. — D'autres jeunes filles l'ont fait, insistait-il, pourquoi ne le feriez-vous pas?

Répondre était au-dessus des forces de Natalie, elle y renonça. Un soupir s'échappa de ses lèvres; elle se pressa contre lui et ferma faiblement les yeux. L'instant d'après, elle se leva en sursaut, tremblant de tous ses membres, et regarda la claire-voie du plafond. La voix de Richard Turlington venait de se faire entendre juste au-dessus d'eux. — Graybrooke, j'ai un mot à vous dire à propos de Lancelot Linzie.

Le premier mouvement de Natalie avait été de s'enfuir; en entendant prononcer le nom de Lance, elle s'arrêta. Quelque chose dans le ton de Richard fit naître en elle cette curiosité qui suspend la peur; elle attendit, sa main dans celle de Lance. — Vous devez vous rappeler, poursuivit la voix rude du patron, que j'ai fait des objections quand vous parliez de l'emmener avec nous. Vous n'avez pas voulu m'écouter, j'ai cédé. J'ai eu tort. Lancelot Linzie est un jeune homme présomptueux.

— Mon cher ami, repartit sir Joseph avec son rire plein de bonhomie, je vous trouve en vérité un peu dur pour Lance.

— Vous n'êtes pas observateur, Graybrooke; moi, je le suis. Je remarque sa présomption vis-à-vis de nous tous et particulièrement vis-à-vis de Natalie. Il a une manière de lui parler et de la regarder que je n'aime pas; il est trop familier avec elle. Il faut y mettre le holà. J'ai le droit d'exiger qu'on respecte mes sentimens. Je vous demande formellement de faire cesser cette intimité quand nous serons à terre.

Sir Joseph répondit cette fois sur un ton plus sérieux. Il exprima sa surprise : — Mon cher Richard, ils sont proches parens, ils ont joué ensemble tout petits. Comment pouvez-vous attacher la moindre importance à ce que dit ou fait ce pauvre Lance?

Il perçait dans cette dernière phrase de sir Joseph un dédain moqueur qui exaspéra sa fille; on eût dit qu'il parlait de quelque animal domestique. Elle rougit, sa main pressait celle de Lance. Turlington insista.

— Encore un coup, je vous prie sérieusement de faire cesser cette intimité. Je ne vous empêche pas de l'inviter à la maison quand vous aurez du monde. Je désire seulement, et j'attends de vous, que vous lui fassiez comprendre qu'il ne doit plus tomber à Muswell-Hill à toute heure de la journée ou du soir quand il n'a rien à faire. Est-ce entendu?

— Si vous en faites une affaire, Richard, eh bien! c'est entendu.

Lance regarda Natalie quand son oncle le trahit ainsi. — Qu'est-ce que je vous disais? murmura-t-il. Natalie baissa la tête. Les deux

gentlemen s'éloignaient lentement. — Votre père ne nous laisse pas le choix. Il me fermera sa porte dès que nous serons débarqués. Si je vous perds, Natalie, je ne sais pas ce que je deviendrai. Je ne me soucie plus de ma profession; il ne me reste rien qui me retienne à la vie...

— Taisez-vous donc!

Lance essaya encore une fois du doux pouvoir des paroles. — Mille autres qui étaient dans notre situation se sont mariés en secret, et ont eu leur pardon après. Je ne vous demande pas de rien précipiter; je me conformerai entièrement à vos désirs. Tout ce qu'il me faut pour me tranquilliser, c'est la certitude que vous m'appartenez... Soyez bonne, dites-moi que Turlington ne pourra pas vous détacher de moi...

— Ne me pressez pas, Lance. — Elle se laissa tomber sur la caisse. — Voyez, je tremble, rien que d'y penser.

— Qui craignez-vous, chérie? Ce n'est pas votre père, j'imagine?

— Pauvre père! je voudrais savoir s'il oserait être sévère pour moi,... la première fois de sa vie! — Elle s'arrêta, ses yeux humides imploraient la pitié de Lance. — Ne me pressez pas! répétait-elle faiblement. Vous savez que c'est mal. Il faudrait finir par l'avouer, et qu'arriverait-il alors? — Elle s'arrêta de nouveau; ses yeux erraient sur le plafond, sa voix devenait toujours plus basse. — Songez à Richard, dit-elle, — et un frisson la prit à l'idée de cet homme. Avant que Lancelot n'eût pu répondre, elle fut de nouveau sur ses pieds. Le nom de Richard lui avait rappelé l'allusion mystérieuse de Lance au début de leur conversation. — Qu'était-ce donc, ce que vous disiez de lui tout à l'heure? Vous avez surpris quelque chose d'étrange pendant que mon père racontait son histoire; qu'avez-vous vu?

— J'ai remarqué la figure qu'il a faite quand votre père nous a dit que l'homme dans l'eau n'était pas un matelot de sa barque. Il a pâli affreusement, il avait l'air d'un coupable...

— Coupable? de quoi?

— Il y était, j'en suis sûr, quand cet homme fut jeté à la mer. A tout prendre, il est fort possible que ce soit lui qui ait fait le coup.

Natalie recula d'horreur. — Oh! Lance, Lance! qu'osez-vous dire! Libre à vous de ne pas aimer Richard, de le traiter en ennemi; mais l'accuser d'un pareil crime! Ah! ce n'est pas généreux, e ne vous reconnais plus là.

— Si vous l'aviez vu, vous auriez conçu le même soupçon. Je ferai des recherches, dans l'intérêt de votre père comme dans le nôtre. Mon frère est en position de me procurer des renseignemens. Turlington n'a pas toujours été dans le commerce du Levant; c'est là un point que j'ai déjà éclairci.

— Fi donc! Lance, fi donc!

Sur le pont, les pas revenaient de leur côté. Natalie s'élança vers la porte qui ouvrait sur le salon; Lance la retint au moment où elle étendit la main vers le bouton. Les promeneurs s'éloignaient du côté de l'arrière; le jeune homme l'entoura de ses deux bras, elle le laissa faire. — Ne me poussez pas au désespoir, dit-il. Ceci est la dernière occasion que j'aie de vous parler. Je ne vous demande pas de vous décider tout de suite... Je vous prie seulement d'y penser. Mon ange, mon cher amour, y penserez-vous?

Au moment où il lui adressa cette question, ils auraient entendu des pas qui s'approchaient de nouveau, si tous deux n'avaient été trop occupés l'un de l'autre pour écouter; cette fois, une seule personne marchait. L'absence prolongée de Natalie avait commencé à étonner sa tante et à exciter dans l'esprit de Turlington une vague défiance. Il jeta en passant un regard distrait dans le salon, puis s'approcha de la claire-voie du magasin. — Laissez-moi partir, disait Natalie.

— Dites oui, fit Lance, qui la retenait comme s'il ne devait plus la lâcher. Au même instant, la voix aiguë de miss Lavinia appelait Natalie. Il n'y avait qu'un moyen de se dégager; elle dit : — Oui, j'y penserai. — Là-dessus, il l'embrassa et la laissa s'en aller. La porte s'était à peine fermée sur elle, quand la figure menaçante de Richard parut au bord de la claire-voie.

— Ah çà! s'écria-t-il d'un ton grossier en apercevant Lancelot, que faites-vous là dans la cambuse?

Lance saisit une boîte d'allumettes sur le dressoir. — C'est pour avoir du feu, répondit-il sans se déconcerter.

— Personne ne doit s'avancer, là-bas, au-delà du salon, sans ma permission. Le *steward* a souffert une infraction au règlement, il va quitter mon service.

— Mais le *steward* n'y est pour rien!

— J'en suis juge, et pas vous.

Lance ouvrit la bouche pour répliquer; une altercation entre les deux hommes était imminente, quand le contre-maître s'approcha du patron pour appeler son attention sur un sujet avec lequel on ne peut badiner en mer, l'état du vent et de la marée. Le yacht se trouvait alors dans le canal de Bristol, à l'entrée de la baie de Bideford. La brise avait fraîchi, et le vent tournait manifestement; on n'avait plus que trois heures pour profiter de la marée. — Le vent a changé, patron, disait le contre-maître, j'ai bien peur que nous ne puissions pas doubler la pointe avec cette marée, si nous ne virons pas de bord.

Turlington hocha la tête. — Il y a des lettres qui m'attendent à Bideford, reprit-il. Nous avons perdu deux jours par le calme; il faut

que j'envoie quelqu'un au bureau de poste de Bideford, au risque de manquer la marée. — Le navire arrêta sa course; à la hauteur du port de Bideford, le canot fut mis à la mer, et on louvoya en attendant le retour du messager. Turlington eut ses lettres dans le délai rigoureusement nécessaire pour aller à terre et revenir. L'équipage était occupé de hisser le canot, et le yacht portait déjà le cap au large, quand Turlington, au grand ébahissement de tout le monde, donna l'ordre de *stopper*.

Il avait mis toutes les lettres, une seule exceptée, dans sa poche de côté sans les lire. Celle qu'il avait ouverte, il la tenait dans sa main crispée; ses yeux hagards étincelaient de rage, la consternation était sur ses lèvres blêmes. — Qu'on descende le canot! Il faut que je sois à Londres ce soir! — Sir Joseph voulut l'approcher, il l'arrêta du geste : — Nous n'avons pas de temps à perdre en explications. Il faut que je parte. — Il enjamba le plat-bord, et, déjà debout dans le canot, donna au contre-maître ses instructions : — Profitez de la marée, si vous pouvez; sinon débarquez-les demain à Minehead ou bien à Watchet, où vous voudrez. — Il fit signe à sir Joseph de se pencher sur le bord pour entendre un mot qu'il avait à lui dire en *a parte*. — N'oubliez pas ce que je vous ai demandé au sujet de Lancelot Linzie. — Son dernier regard fut pour Natalie. Il fit un grand effort sur lui-même pour lui parler doucement. — Ne vous alarmez pas; je vous reverrai à Londres. — Il s'assit dans le canot et s'empara du gouvernail. Les dernières paroles qu'on lui entendit prononcer s'adressèrent aux matelots qui avaient pris les avirons. Sa brutalité ne se démentait pas un seul instant. — Allez donc, fainéans! Allez donc, drôles!

III.

Soyons sérieux,... il s'agit d'affaires.

Nous allons pénétrer dans les bureaux de la maison Pizzitutti, Turlington et Branca, qui trafique avec les échelles du Levant. Est-ce qu'on y comprend quelque chose, au commerce du Levant? Courage! si vous avez jamais connu ce que c'est que d'avoir besoin d'argent, vous serez tout de suite au fait du sujet. Le commerce du Levant se trouve quelquefois dans l'embarras... Turlington cherchait de l'argent.

La lettre qu'il avait reçue à bord de son yacht était du troisième associé, M. Branca; voici ce qu'elle contenait :

« Une crise dans le commerce. Tout va bien, sauf nos affaires avec les petites maisons étrangères. De ce côté, il nous tombe des effets pour 40,000 liv. sterl., et aucune rentrée, j'en ai bien peur, pour les couvrir. Les détails dans une autre lettre, qui vous est

adressée au bureau de poste d'Ilfracombe. Je suis brisé d'émotion, et je garde le lit. Pizzitutti est encore à Smyrne. Revenez immédiatement. »

Le soir même, Turlington était à Londres, à son bureau d'Austin-Friars, occupé à dresser son bilan avec l'assistance de son premier commis.

Pour le dire en peu de mots, le négoce de cette maison était d'une nature extrêmement compréhensive; elle trafiquait de toute sorte de marchandises. Tout lui allait, depuis les cotonnades de Manchester jusqu'aux figues de Smyrne. Elle avait des succursales à Alexandrie, à Odessa, des correspondans un peu partout, sur les côtes de la Méditerranée et dans les ports de l'Orient. C'était à ces correspondans que se rapportait le passage de la lettre de M. Branca où il était question des « petites maisons étrangères, » et c'était à eux qu'étaient dus les embarras financiers qui menaçaient en ce moment la maison principale d'Austin-Friars, et qui avaient brusquement rappelé Turlington à Londres.

Chacun de ces correspondans avait réclamé et obtenu le droit de tirer sur Pizzitutti, Turlington et Branca pour des sommes qui variaient de 4 à 6,000 liv. sterl. (de 100,000 à 150,000 francs), sans autre sûreté que la promesse verbale que les fonds pour payer les traites seraient envoyés avant l'échéance. La concurrence, — est-il besoin de le dire? — était au fond de ce système d'une insouciance voisine de la folie; les maisons indigènes avaient pour principe de décliner toute affaire avec des cliens qui leur refusaient ce privilége réclamé. Dans le cas de Turlington, les correspondans étrangers avaient tiré sur lui pour des sommes qui, si elles n'étaient pas trop fortes en elles-mêmes, formaient cependant un total considérable; ils s'étaient procuré de l'argent avec leurs traites, et laissaient maintenant à la maison de Londres le soin de les payer. Les uns n'avaient envoyé que des excuses, les autres des traites sur des maisons déjà en faillite ou qui allaient tomber avant la fin de la crise. Après avoir épuisé ses ressources en espèces, M. Branca avait fait face aux nécessités les plus pressantes en engageant le crédit de la maison autant que le permettait la prudence; il restait encore à trouver quarante mille livres (un million de francs) pour les échéances qui arrivaient avant Noël, et pas un liard dans la caisse pour couvrir cette formidable dette!

Après avoir travaillé toute la nuit, ce fut là le résultat auquel dut s'arrêter Turlington, quand l'aube le surprit penché sur ses livres. C'était lui seul qui supportait le coup. La part de ses associés était insignifiante; le capital était à lui, pour lui aussi étaient les risques. A lui de trouver l'argent ou d'affronter la seconde alternative : la ruine. — Comment sortir de là? Avec sa position dans la Cité, il

pouvait hardiment aller chez Bulpit frères, ces gros banquiers qui, disait-on, faisaient pour plusieurs millions d'affaires par an, et y emprunter la somme dont il avait besoin ; quarante mille livres, c'était une bagatelle pour les Bulpit. Mais comment rendre plus tard cet argent? Sa pensée se reporta sur le mariage avec Natalie. Sir Joseph avait promis de donner à sa fille la moitié de sa fortune, — juste quarante mille livres.

Turlington se leva et fit un tour dans la chambre. — S'il s'adressait à Graybrooke? Mais n'était-ce pas lui donner des soupçons, et alors que deviendrait son mariage? Il ne fallait songer à la fortune du beau-père que comme moyen de payer une dette dont l'échéance serait fixée à trois mois, juste après le mariage.

Il alla déjeuner à son club, n'ayant plus qu'un seul souci : la sûreté qu'il donnerait aux Bulpit pour garantir son emprunt. Ses revenus, il les dépensait; des espérances, il n'en avait d'aucun côté; en fait de propriétés, il ne possédait qu'une vingtaine d'hectares dans le Somersetshire avec une petite maison rustique, moitié ferme, moitié *cottage :* il ne pouvait donc tirer de ses propres ressources cette garantie indispensable. Recourir à des amis dans la Cité eût été compromettre son crédit. Il acheva son déjeuner et revint à son bureau dans Austin-Friars sans avoir pu résoudre cette dernière difficulté.

Les portes étaient ouvertes au public, la besogne marchait. Il n'était pas dans son cabinet depuis dix minutes quand le commis-chargeur vint frapper à sa porte et le troubler dans ses méditations. — Qu'y a-t-il encore? lui dit-il avec impatience.

— Des doubles de connaissemens, monsieur, répondit le commis, et il plaça les polices sur le bureau du patron.

Turlington avait trouvé ! voilà le nantissement qu'il lui fallait. Il renvoya l'employé, et se mit à examiner les papiers. Ils contenaient la déclaration de marchandises embarquées à destination de la maison de Londres sur des navires qui arrivaient de Smyrne et d'Odessa, et ils portaient les signatures des maîtres de ces navires, qui s'engageaient à délivrer les marchandises en bon état. Les premiers bulletins étaient déjà entre les mains de Turlington, les doubles avaient été envoyés pour les remplacer en cas d'accident. Il résolut de s'en servir comme garantie de son emprunt, en gardant les premiers bulletins pour entrer en possession des marchandises. La fraude, se disait-il, n'était qu'apparente, la sûreté était une simple formalité. Son mariage allait le mettre à même de payer sa dette, et les profits de son commerce lui permettraient plus tard de reconstituer la dot de sa femme. Il ne s'agissait que de maintenir son crédit par des moyens qui n'étaient pas contraires à la loi. Dans les limites un peu larges de la moralité commerciale, Richard Tur-

lington avait une conscience. Il mit son chapeau et se rendit chez les banquiers, sa fausse sûreté dans sa poche, sans se trouver le moins du monde humilié dans sa propre estime par cette ruse de guerre.

Les frères Bulpit, qui n'étaient pas fâchés d'inscrire un nom comme le sien sur leurs registres, le reçurent à bras ouverts. La sûreté qu'il offrit, et qui couvrait son emprunt, fut acceptée comme chose superflue. Il prit l'argent à trois mois. Lorsqu'il se retrouva dans la rue, il affronta la Cité de Londres avec l'orgueil de cet être admiré, considéré, content de lui, qu'on appelle un homme solvable. Le démon du mal, qui marchait dans son ombre, devait triompher : le premier pas était franchi.

Le lendemain, Turlington se fit conduire du côté des faubourgs, espérant que les Graybrooke seraient de retour. Sir Joseph n'aimait pas Londres et n'avait jamais pu se résoudre à se rapprocher de la ville plus près que Muswell-Hill. Quand Natalie voulait se distraire, aller au bal, au théâtre, visiter des magasins, elle avait son pied-à-terre à Londres chez une sœur de sir Joseph, mistress Sandford, laquelle habitait ce centre du tourbillon de la vie fashionable qui a nom Berkeley-Square. En passant dans une rue populeuse, la voiture de Turlington croisa un *cab* où il vit Lancelot en compagnie de son frère. Les deux jeunes gens se rendaient au bureau de police pour prendre des informations sur ses antécédens. Cette rencontre était une preuve que les Graybrooke étaient à Londres. Il ne trouva cependant que sir Joseph et sa sœur; Natalie déjeunait en ville chez sa tante.

On lui fit le meilleur accueil. Après avoir tranquillisé les deux vieilles gens au sujet de l'affaire qui avait nécessité son brusque départ, et qu'il expliquait par une étourderie de ses employés, il aborda nettement la question de son mariage. Il eut une longue explication, de laquelle il résultait que sir Joseph et miss Lavinia avaient emporté, non sans peine, le consentement de Natalie, et que le mariage devait avoir lieu dans la première semaine de janvier. Elle avait supplié son père de ne pas tant la presser, de lui accorder un délai; mais il l'avait réduite au silence par des raisons puisées dans son expérience de la vie. Elle avait baissé la tête et avait paru se rendre.

Turlington était médiocrement satisfait de la perspective de bonheur qui s'ouvrait devant lui. Il voulut savoir quand il pourrait parler à Natalie; on lui proposa de revenir dîner à la maison après qu'il aurait terminé ses affaires dans la Cité. Sur cet arrangement, il prit congé de ses amis. Une heure après, arriva un télégramme de Natalie qui annonçait que sa tante la retenait à dîner, et qu'elle

ne rentrerait que le lendemain matin. Son père répondit immédiatement par le facteur qu'il comptait sur elle pour dîner avec Richard. Miss Lavinia, pendant qu'il rédigeait son message, regardait par-dessus l'épaule de son frère. — Vous faites bien, dit-elle.

— Je vois, répliqua-t-il, qu'elle veut déjà faire la coquette avec son futur; ma dépêche produira son effet.

Il ne se trompait pas. Sa dépêche devait produire promptement son effet : non-seulement elle ramena sa fille à l'heure du dîner, mais elle eut encore une conséquence qui n'avait point été prévue.

De cinq à six heures de l'après-midi, quand les habitantes des quartiers de l'ouest sont en voiture et les hommes à leurs clubs, on trouverait à Londres peu d'endroits plus propices à une causerie intime que le solitaire enclos d'un square. Ce jour-là, deux jeunes femmes venaient d'ouvrir d'un air mystérieux la porte de la grille de Berkeley-Square; elles l'avaient refermée derrière elles, sans tourner la clé, et ne sortaient pas de l'allée qui longeait le côté opposé. L'une était Natalie Graybrooke, l'autre la fille aînée de mistress Sandford. Cette jeune personne « avait eu de la chance, » comme disaient ses amies : elle était devenue la seconde femme de lord Winwood, qui lui avait apporté trois belles-filles, toutes plus âgées qu'elle. Lady Winwood était une petite blonde d'un caractère vif et déterminé, tout l'opposé de celui de Natalie, ce qui en avait fait deux amies intimes.

— Ma chère, c'est assez d'un mariage d'ambition dans notre famille; je me suis promis à moi-même que tu épouserais l'homme de ton choix. Tu dis que tu n'oses pas?.. mais tu n'as donc pas de caractère?

Le chapeau de la petite personne qui s'exprimait en termes si catégoriques n'arrivait pas aux épaules de Natalie; si elle avait voulu se baisser et souffler bien fort, Natalie eût fait voler par-dessus la grille ce petit être léger, sémillant, éthéré; mais qui a jamais vu une femme grande ayant une volonté propre? — Tu te joues de M. Linzie, ma chère. Il est très gentil, je l'aime beaucoup. Tu as tort.

— Louise!

— M. Turlington n'a rien pour lui. Ce n'est pas un vieux gentilhomme de grande maison; c'est une simple brute qui se trouve avoir amassé de l'argent. Je ne veux pas que tu l'épouses; tu épouseras Lancelot Linzie.

— Veux-tu me permettre de parler, Louise?

— Je te permets de répondre, voilà tout. N'es-tu pas venue ce matin éplorée? N'as-tu pas dit : — Louise, ils m'ont condamnée, je dois me marier la semaine après le jour de l'an! Viens à mon se-

cours, au nom du ciel! — Tu as dit tout ça et plus. Et qu'est-ce que j'ai fait quand je t'ai eu écoutée?

— Oh! tu as été bonne...

— Bonne? ce n'est rien. J'ai commis des crimes pour toi! J'ai trompé mon mari et ma mère. N'est-ce pas pour toi que j'ai obtenu de ma mère qu'elle inviterait M. Linzie à déjeuner (comme étant un de mes amis)? N'est-ce pas pour toi que j'ai renvoyé mon pauvre mari depuis une heure à son club? Dis, malheureuse, qui t'a ménagé un rendez-vous dans la bibliothèque, qui a expédié M. Linzie chez son ami au palais de justice pour le consulter sur la loi qui concerne les mariages secrets? Qui donc a proposé de télégraphier à ton père que tu resterais ici? Qui a donné rendez-vous ici à ton jeune homme dans dix minutes? C'est moi qui ai fait tout cela, dans ton intérêt, et pour t'empêcher de te marier comme moi, pour le plaisir de ta famille et non pour toi-même! — Ce n'est pas que je me plaigne de lord Winwood ou de ses filles; lui est charmant, et ses filles, je finirai par les dompter. — Très bien. Maintenant qu'est-ce que tu me dois en échange? De connaître au moins ton propre cœur. Tu n'y vois pas clair. Tu me répètes froidement qu'à tout prendre, et toute réflexion faite, tu n'oses pas courir le risque... Veux-tu que je te dise? Tu ne mérites pas ce gentil garçon, qui baiserait la terre où se pose ton pied. Tu n'as pas de sang dans les veines. Je ne croirai jamais que tu l'aimes.

— Moi, ne pas l'aimer!.. Natalie s'arrêta court et joignit les mains, cherchant en vain des mots assez énergiques pour la circonstance. Au même instant, on entendit fermer la porte de la grille; elle se retourna, Lance était entré dans le jardin, devançant l'heure du rendez-vous.

— Maintenant parlons de la loi sur les mariages secrets, dit lady Winwood en l'apercevant. Monsieur Linzie, approchez et asseyons-nous d'abord. — Elle choisit une banquette, et l'y fit asseoir entre elle et Natalie. — Eh bien! monsieur le conspirateur, apportez-vous la licence? Non? Est-ce qu'elle coûte trop cher? Faut-il que je vous prête l'argent?

— Elle coûte un parjure, lady Winwood, dans mon cas, répondit Lance. Natalie est mineure; pour obtenir la licence, il me faudrait affirmer sous serment que je l'épouse avec le consentement de son père. — Il regarda Natalie d'un air piteux. — Je ne pouvais guère faire cela, dit-il du ton d'un homme qui s'excuse, le pouvais-je? — Natalie frissonna; lady Winwood haussa les épaules.

— Une femme à votre place n'eût point hésité, fit observer la petite dame; mais les hommes sont si égoïstes. Eh bien! j'imagine qu'il y a quelque autre moyen?

— En effet, il y a un moyen; seulement il s'y attache une si terrible condition...

— Encore quelque chose de pire qu'un parjure, monsieur Linzie? Un assassinat alors?

— Vous allez le savoir, lady Winwood. Le mariage d'abord, la condition ne vient qu'après. Il n'y a qu'un moyen pour nous tirer d'affaire : il faut publier les bans.

— Les bans! s'écria Natalie. On les proclame publiquement à l'église!

— Il n'est pas nécessaire que cela se fasse dans *votre* église, petite bécasse, repartit lady Winwood, et quand même,... personne n'en serait plus avancé; tu peux t'en fier, ma chère, à la prononciation d'un prédicateur anglais!

— C'est précisément ce que m'a dit mon ami, s'écria Lance. Voici les conseils qu'il m'a donnés. — Prenez un logement dans le voisinage d'une église paroissiale d'une certaine importance, dans un quartier éloigné; puis vous irez chez le clerc, vous l'informerez que vous voulez vous marier avec les bans, et que vous êtes de la paroisse. Quant à la demoiselle, à votre place je simplifierais les choses en déclarant qu'elle y demeure aussi; je donnerais une adresse, et j'y aurais quelqu'un pour répondre. Le clerc n'y mettra pas de malice, — son droit est de 18 *pence*. Quant au curé, on lui donnera vos noms sur un bout de papier avec dix ou douze autres, et il les lira tout d'une haleine dans un pêle-mêle inintelligible du haut de la chaire. Vous serez au pied de l'autel, au moment voulu, avec Brown et Jones, Nokes et Styles, Jack et Gill. Telles sont les formalités pour les bans.

Natalie poussa un soupir; elle se tordait les mains. — Nous ne réussirons pas, répétait-elle avec découragement.

Lady Winwood ne partageait pas ses craintes. — Je n'y vois rien de si formidable jusqu'à présent; mais nous ne sommes pas encore au bout... Vous parliez d'une condition, monsieur Linzie?

— J'y arrive, lady Winwood. Vous avez cru, n'est-ce pas? comme moi d'ailleurs, qu'en sortant de l'église je mettrais Natalie en voiture, et que je partirais avec elle?

— Sans doute, et je jetais un vieux soulier après vous pour vous porter bonheur, et m'en allais chez moi.

Lance hocha la tête d'un air soucieux. — Natalie doit s'en aller avec vous.

Lady Winwood fit un haut-le-corps. — Est-ce là cette condition dont vous vouliez parler?

— C'est la condition. Je puis l'épouser sans risquer rien de grave; mais, si je l'emmène ensuite, et si vous êtes là pour m'aider et m'en-

courager, nous sommes coupables de *détournement*, et cela peut nous conduire tout droit à Old-Bailey, en cour d'assises.

Natalie fit un bond d'effroi; lady Winwood leva le doigt pour lui imposer silence. — Natalie n'a pas encore seize ans, poursuivit Lance; il faut que de l'église elle retourne immédiatement chez son père. Pour l'enlever, je suis obligé d'attendre le jour de son anniversaire, — pas une heure plus tôt, ou c'est un détournement de mineure. Ah! la tyrannie dans un pays libre...

Natalie se rassit, un peu soulagée. — Elle est très bonne, cette loi, fit-elle; au moins elle ne vous force pas de vous enfuir tout d'un coup de chez vos parens; elle vous laisse le temps de réfléchir, de faire des projets, de vous préparer. Je vous assure, Lance, si je me laissais persuader de vous épouser, ce qui me déciderait, ce serait cette loi sur les détournemens; ne la maudissez pas!

Lance l'écoutait sans conviction. — C'est une perspective bien agréable de nous séparer à la porte de l'église, et de traiter ma femme comme une demoiselle qui doit épouser un *gentleman* de mes amis!

— Croyez-vous donc que ça sera gai pour moi, répliqua Natalie, de recevoir les hommages de Richard Turlington, quand je serai votre femme? Quel supplice! Je voudrais être morte!

— Allons, allons! intervint lady Winwood, il est temps d'être sérieux. L'anniversaire de Natalie tombe le jour de Noël, monsieur Linzie. Elle aura seize ans...

— A sept heures du matin, interrompit Lance; c'est son père qui me l'a dit. A sept heures une minute, temps civil, nous pourrons nous sauver.

— Trois mois, ce n'est pas l'éternité; vous les passerez en complétant la liste de vos acquisitions futures; mais le mariage, comment ferez-vous?

— J'ai tout prévu, reprit Lance; tout marchera comme sur des roulettes. — Il se tourna vers Natalie, qui l'écoutait ébahie. Rien n'était plus simple : il avait eu l'heureuse inspiration de s'adresser à la *stewardess*, dont le mari s'était attiré la colère de Turlington. Le couple avait trouvé un emploi à bord d'un autre yacht, et ne demandait pas mieux que de tremper dans une conspiration où leur ancien maître jouerait le rôle de victime. Dans la maison où ils demeuraient, — c'était à l'autre bout de Londres, — on louerait une chambre au nom de Natalie, qui passerait pour la nièce de la *stewardess*, et qui même irait de temps en temps y faire une visite avec lady Winwood. De son côté, Lance devait transporter son domicile dans le même quartier, et le *steward* au besoin répondrait de lui. Tout était donc prêt; il ne manquait plus que le consentement de la demoiselle.

Natalie était dans un grand embarras. Son père avait toujours été si bon pour elle,... comment se résoudre à lui causer de la peine? Elle demandait du temps, au moins jusqu'au soir, puisqu'on devait encore se rencontrer après dîner chez sa tante. Lance et lady Winwood s'efforçaient de lui faire comprendre qu'il y avait péril en la demeure. Tout à coup la grille s'ouvrit, et un domestique de mistress Sandford vint apporter une dépêche pour miss Graybrooke. C'était la dépêche de son père, qui la rappelait à la maison. Natalie ouvrit le pli d'une main nerveuse. En lisant, elle rougit, et ses yeux brillèrent d'indignation. — Comment, mon père lui-même peut donc être dur pour moi, quand Richard est avec lui? — Elle tendit la dépêche à Lance, et ses yeux se remplirent de larmes. — Vous, vous m'aimez, dit-elle doucement; elle s'arrêta, puis, avec une subite résolution : — Épousez-moi, dit-elle.

Lady Winwood, pendant ce temps, avait lu la dépêche; voici en quels termes elle était conçue. « Sir Joseph Graybrooke, Muswell-Hill, à miss Natalie Graybrooke, Berkeley-Square. Rentrez immédiatement. Vous devez dîner ici avec Richard Turlington. »

Nous sommes au mois de novembre; il est dix heures du matin. La scène représente une église dans un quartier pauvre et populeux des régions inconnues qui s'étendent à l'est de la Tour de Londres. Un mariage s'approche de l'autel. Le fiancé est pâle, la demoiselle semble peu rassurée; l'amie qui l'accompagne, une petite personne à l'air déterminé, lui parle bas pour lui donner du courage. Les deux respectables témoins, apparemment un couple marié, qui complètent le cortége ne paraissent pas savoir au juste quel est leur rôle dans la cérémonie. En les plaçant, le bedeau soupçonne qu'il y a une anguille sous roche, et s'attend à quelque chose d'inusité sous forme de pourboire.

Le ministre (le second *curate*) sort de la sacristie; le clerc est à sa place. L'œil du ministre s'arrête tout à coup avec une expression de curiosité mal dissimulée sur le jeune couple et sur l'amie de la fiancée. Il remarque l'absence de parens âgés, il constate chez la fiancée et chez son amie une distinction de manières à laquelle on n'est point habitué dans cette église. Son regard va chercher celui du clerc, qui, de son côté, vient d'examiner cette noce avec intérêt. « Jenkinson, dit ce regard, est-ce que tout est dans l'ordre? — Monsieur, répond le regard du clerc, toutes les formalités ont été remplies. » Le curé ouvre son livre; les formalités ont été observées, il sait ce qui lui reste à faire. Attention, Lancelot! courage, Natalie! le service commence.

Lancelot scrute tous les coins de l'église d'un dernier regard furtif. Ne verra-t-on pas sortir de ces stalles vides sir Joseph Graybrooke

pour tout arrêter? Richard Turlington ne se cache-t-il pas dans la galerie, guettant le moment où le ministre va l'inviter à s'opposer au mariage « ou sinon à garder le silence désormais pour toujours? » Non. Le ministre procède avec ordre, aucun incident ne se produit. Le charmant visage de Natalie devient de plus en plus pâle, son cœur bat de plus en plus fort, à mesure que le moment approche où vont être prononcés les mots qui les uniront pour la vie. Lady Winwood elle-même se sent gagnée par une émotion inaccoutumée. Elle se rappelle avec un peu d'amertume son propre mariage. « A quoi pensais-je, moi, quand j'étais à cette place? à la brillante toilette de la fiancée, et au jour où lady Winwood serait présentée à la cour! »

Le service arrive aux paroles par lesquelles ils engagent leur foi. Lance lui a mis l'anneau au doigt, il a répété les paroles après le ministre. Ils sont mariés! C'en est fait; arrive qui pourra, c'est fait!

Le service est terminé. Les mariés et les témoins entrent à la sacristie pour signer leurs noms sur le registre. La signature est chose sérieuse comme le service divin; il ne s'agit pas ici de jouer avec la vérité. Quand le tour de lady Winwood est venu, elle n'écrit pas son nom avec sa décision et sa grâce habituelles, et elle laisse tomber son mouchoir. Le clerc le ramasse, et en le lui présentant remarque une couronne brodée dans le coin. — On paie les pourboires, on sort. D'autres couples, après la cérémonie, se montrent heureux et communicatifs; celui-ci est plus taciturne et plus embarrassé que jamais. Chose encore plus étrange, au lieu de partir avec une foule joyeuse d'amis et de connaissances, les époux se séparent à la porte. Le respectable témoin et sa femme s'en vont à pied; la petite dame au mouchoir brodé met la mariée dans un *cab*, monte avec elle, et dit au cocher de fermer la porte pendant que le marié reste sur le perron de l'église. Le marié a l'air sombre, — on le serait à moins. Il passe la tête dans le *cab*, il saisit la main de sa femme, il parle bas; évidemment on a de la peine à se débarrasser de lui. La petite dame fait acte d'autorité, sépare les mains, repousse le marié et crie au cocher de partir. La voiture s'éloigne, le jeune homme descend la rue d'un air pensif. Le clerc, qui a tout observé, retourne à la sacristie et rend compte de ce qu'il a vu. — Le recteur, ayant sa femme à son bras, est entré en passant; il cause avec le curé du bizarre mariage qu'on vient de célébrer, il questionne pour s'assurer que rien de fâcheux ne peut résulter de cette affaire, et il paraît satisfait des réponses qu'il obtient. Sa femme est plus difficile; elle a examiné les signatures, l'un des noms l'a frappée, elle l'a déjà entendu quelque part. Dès que son mari a lâché le clerc, elle lui fait subir à son tour un interrogatoire

sévère, et, lorsqu'il arrive au chiffre brodé surmonté d'une couronne, elle met le doigt sur la signature *Louisa Winwood.* — Je sais qui c'est, dit-elle au recteur; c'est la seconde femme de lord Winwood. J'ai été en pension avec les filles qu'il a du premier lit; nous nous rencontrons quelquefois aux concerts de musique sacrée, je trouverai bien moyen de leur parler. Un instant, M. Jenkinson, laissez-moi prendre les noms avant de serrer le livre. « Lancelot Linzie, — Natalie Graybrooke. » Jolis noms! très poétiques... J'adore les romans. Bonjour! — Elle jette au curé un sourire, au clerc un petit signe de tête, et sort de la sacristie. Natalie, qui est retournée à Muswell-Hill en compagnie de lady Winwood, Lancelot, qui erre dans les rues en maudissant la loi sur les détournemens, ne se doutent pas que déjà le sol est miné sous leurs pieds. Richard Turlington pourra être instruit un jour ou l'autre, la découverte ne dépend plus que d'une rencontre fortuite entre la femme du recteur et les filles du lord.

IV.

« Ma chère Natalie, puisque cette brute de Turlington insiste, il aura son invitation, que tu trouveras sous ce pli. Cela ne fait rien, mon enfant. Toi et Lance, vous viendrez dîner, et après le dîner je verrai à vous ménager un *a parte*. Tout ce que je te demande en échange, c'est, lorsque tu rentreras au salon, qu'on ne s'aperçoive pas que ton mari t'a embrassée. Si vous n'y prenez pas garde, vous finirez certainement par trahir le secret de ces baisers furtifs. Hier, au dîner de maman, quand tu es revenue de la serre, tu étais rouge comme un coquelicot. Même tes épaules,... je sais que tu les as belles, et les hommes ont quelquefois de si étranges fantaisies! La prochaine fois, j'espère que tu mettras une chemisette, si tu n'as pas assez d'autorité sur lui pour l'empêcher de recommencer.

« Toute à toi, « LOUISE. »

L'histoire des jours qui s'étaient écoulés depuis le mariage de Lancelot et de Natalie était tout entière dans cette lettre; un chapitre nouveau d'une certaine importance pour la marche des événemens devait être ajouté par ce qui se passa chez lady Winwood.

Les Graybrooke, invités à dîner, arrivèrent de bonne heure. Laissant son mari et ses belles-filles avec sir Joseph et miss Lavinia, l'aimable petite femme emmena Natalie dans son boudoir, qui était séparé du salon par une portière. — Je te trouve tout effarée ce soir, ma chère; est-il arrivé quelque chose?

— Je suis à bout, Louise. La vie que je mène est si intolérable que, si Lance me le demandait, je crois que je me sauverais avec lui en sortant d'ici, cette nuit.

— Tu n'en feras rien, s'il te plaît. Attends d'abord que tu aies seize ans. J'aime beaucoup le changement; mais j'avoue que je ne voudrais pas aller à Old-Bailey pour changer. Est-ce que la brute viendra ce soir?

— Bien sûr! il insiste pour me suivre partout. Il a déjeuné à Muswell-Hill. Toujours des plaintes à cause de la froideur inexplicable que j'ai pour lui,... des reproches de papa,... une lettre furieuse de Lance : si je permets encore à Richard de me baiser la main devant lui, il m'avertit qu'il l'assommera. Ah! que cette vie me pèse! et que je me sens coupable! Je suis dans la plus fausse des positions, Louise, et c'est toi qui m'y as poussée... Je crois que Richard se doute de quelque chose. Les deux dernières fois que Lance et moi nous avons essayé de nous isoler une minute chez ma tante, il était toujours sur nos talons. Il fallait voir son air sournois et ses regards qui assassinaient mon pauvre Lance! Peux-tu faire quelque chose pour nous tantôt? Ce n'est pas pour moi, mais Lance est si impatient;... s'il ne peut pas me dire deux mots ce soir, il menace de venir demain à Muswell-Hill et de me surprendre au jardin...

— Console-toi, ma chère, il pourra te dire ses deux mots tout à l'heure.

— Mais comment?

Lady Winwood, écartant la portière, lui montra du doigt la porte du salon qui donnait sur le palier; il y avait par là un second salon plus petit. — Nous n'aurons que trois ou quatre personnes à dîner, reprit-elle; quelques autres viendront dans la soirée. Comme nous serons peu de monde, le petit salon nous suffira, et le grand ne sera point éclairé; il n'y aura que cette lampe ici, dans le boudoir. Je donnerai le signal de nous lever de table plus tôt que d'habitude... Lance quittera ces messieurs pour venir nous rejoindre au bout d'un quart d'heure dans le petit salon; dès que tu le verras paraître, envoie-le ici hardiment, devant ta tante...

— Sous quel prétexte?

— Pour chercher ton éventail; cache-le ici sous ce coussin avant de descendre à la salle à manger. Tu seras placée à côté de Lance, et tu lui recommanderas de rester longtemps; alors tu t'impatientes et tu vas chercher toi-même, — ce n'est pas plus malin que cela; mais gare à tes épaules! Je ne te dis que ça.

Les invités arrivaient, lady Winwood alla faire les honneurs de son salon. Le dîner fut très agréable, seulement on se mit à table un peu tard. Les dames ne se rendirent au petit salon que dix minutes avant dix heures, et Lance ne put les rejoindre qu'au moment où dix heures sonnaient à la pendule.

— Trop tard! lui dit tout bas Natalie; il sera ici dans un instant.

— Personne ne vient à une soirée à l'heure précise, repartit Lance, ne perdons pas de temps; envoyez-moi chercher l'éventail. — Natalie ouvrait la bouche pour prononcer les paroles convenues, quand le domestique annonça M. Turlington. Il fit son entrée, le cou serré dans un col très haut et très raide, habillé de vêtemens trop larges en drap noir d'un lustre extraordinaire. Après avoir salué gauchement la maîtresse de la maison, il se précipita selon son habitude vers Natalie, dont les yeux brillaient encore d'animation, — contraste étrange avec la froide indolence qu'elle affichait lorsqu'elle était obligée de subir la conversation de Turlington.

Les filles de lord Winwood jouissaient d'une certaine célébrité parmi les amateurs de musique. Voyant le regard que Turlington jeta sur Lance, lady Winwood dit un mot à l'oreille de miss Lavinia, qui aussitôt pria ces demoiselles de chanter quelque chose. Lancelot, sur un signe de Natalie, choisit un cahier qu'il alla placer sur le piano; lorsqu'il l'ouvrit, il s'en échappa une circulaire imprimée. L'une des jeunes filles l'ayant ramassée, — les concerts de musique sacrée! s'écria-t-elle avec une expression de regret. Ses deux sœurs se récrièrent à leur tour : — Que dira le comité des dames? Nous avons oublié la séance du mois dernier. Est-ce qu'il n'y en a pas une ce mois-ci? — On constata qu'il y avait une séance le 23 décembre, et miss Amélie s'empressa d'inscrire cette date sur son calepin sous les yeux du mari non reconnu de Natalie, lequel assistait à cet incident d'un air placide. L'ironie du sort faisait de lui l'innocent instrument de la découverte de son secret, car il venait d'arranger deux jours trop tôt une rencontre des filles de lord Winwood avec leur amie de pension.

Peu à peu arrivaient les invités pour la soirée; les convives de lord Winwood quittèrent la table et vinrent au salon, qui commençait à se remplir. Sir Joseph Graybrooke prit Turlington par la main pour le présenter au maître de la maison. Lord Winwood n'était pas content de quelques-uns de ses placemens, Turlington mieux que personne pouvait lui donner des conseils; ils se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre pour traiter la question à fond. Lance, qui les épiait, pressa la main de Natalie. Un virtuose renommé venait d'arriver et s'était déjà emparé du piano; on l'écoutait avec recueillement. L'occasion était propice pour aller chercher l'éventail; au bout d'un moment, le couple amoureux se trouva seul dans le boudoir. Lady Winwood, qui avait remarqué leur disparition, ne perdit pas de vue Turlington. Il parlait avec animation et tournait le dos à la compagnie. Lord Winwood prit la parole, il l'écouta sans changer d'attitude; quand ce fut le tour de sir Joseph, comme il savait d'avance ce qu'il allait entendre, il tourna la tête, et ses yeux cherchèrent Natalie. Une remarque de lord Winwood le rappela au

débat; mais, sir Joseph ayant ressaisi le fil de ses explications, il se détourna de nouveau, et cette fois il regardait la place vide de Lancelot. A ce moment, son hôte lui adressait une question à laquelle il fut obligé de répondre, et il dut interrompre ses recherches. En même temps, deux personnes de la société qui voulaient encore profiter d'une autre invitation venaient prendre congé de lady Winwood, et s'engageaient dans des politesses qui ne finissaient pas, en lui dérobant la vue de l'ennemi. Lorsqu'elle fut enfin libre et qu'elle regarda du côté de Turlington, il n'y avait plus que son mari et sir Joseph dans l'embrasure. Sans perdre un instant, elle pria le célèbre virtuose de se remettre au piano, et sortit sur le palier. En franchissant le seuil du grand salon vide, elle entendit la voix de Turlington dans son boudoir, sourde et menaçante. La jalousie a une seconde vue; il était allé directement au bon endroit, et, ciel! il les avait surpris!

Le courage de lady Winwood n'avait jamais été mis en doute; cependant elle était fort pâle lorsqu'elle toucha la portière. Natalie était là, — à la fois irritée et effrayée, — entre l'homme à qui elle était ostensiblement destinée et celui auquel elle était réellement mariée.

Turlington suffoquait de rage. Lance présentait à Natalie son éventail avec le calme sourire de l'homme qui est sûr de son affaire et qui ne s'en cache pas.

— Je vous défends de prendre votre éventail des mains de cet homme, dit Turlington d'une voix sourde.

— Vous commencez de bonne heure, monsieur, fit observer lady Winwood, essayant de plaisanter.

— C'est exactement ce que je dis, s'écria Lancelot. M. Turlington nous oblige à lui rappeler qu'il n'est pas encore le mari de Natalie.

Ces paroles furent prononcées sur un ton de défi qui donna le frisson aux deux femmes. Lady Winwood prit d'une main l'éventail que tenait toujours Lance, et de l'autre saisit le bras de Natalie. — Voici ton éventail, ma chère, fit-elle avec cette aisance dont elle avait le secret; comment peux-tu te laisser retenir ici par ces deux barbares pendant que notre grand Bottmann joue sa *sonate du Cauchemar?* Lance! M. Turlington! suivez-moi et apprenez à écouter la musique moderne! Vous n'aurez qu'à fermer les yeux, et vous croirez entendre quatre compositeurs allemands au lieu d'un seul... Elle se dirigea vers la porte avec Natalie, et très bas : — Vous a-t-il surpris? dit-elle. — Je l'ai entendu venir, répondit Natalie sur le même ton; il nous a vus seulement cherchant l'éventail. — Les deux hommes restaient en arrière pour avoir deux mots d'explication ensemble. — Nous n'en avons pas fini, monsieur Linzie, dit

Turlington. — Un sourire ironique effleura les lèvres de Lancelot. — Pour la première fois, je suis de votre avis : nous n'en avons pas fini. — Lady Winwood s'était arrêtée sur le seuil et tournait la tête; ils la faisaient attendre, il fallut suivre la maîtresse de la maison.

Rentrés dans le petit salon, Lance et Turlington reprirent leurs places parmi les invités, ruminant tous deux la même pensée. Chacun avait sa plainte à porter devant sir Joseph. Lance fut encore le premier à s'emparer de l'oreille du père de Natalie. Il protesta contre la jalousie de son rival et sollicita le rappel de la sentence qui l'avait exclu de Muswell-Hill. Turlington, qui les guettait de loin, crut s'apercevoir que leur entretien devenait fâcheusement intime; il se glissa derrière eux et tâcha d'écouter.

Le grand Bottmann était arrivé à ce passage de la *sonate du Cauchemar* où sa main gauche, errant sur le clavier, fait naître dans l'esprit des auditeurs l'image de la lune qui se lève sur un cimetière de village pour éclairer une danse de vampires autour de la tombe d'une jeune fille. Sir Joseph, pour se faire comprendre, fut obligé d'élever la voix. Turlington l'entendit dire à Lance qu'il l'aimait beaucoup, que Natalie était dans les mêmes sentimens, mais qu'il était impossible de s'exposer à être trouvé en faute par Richard. Là-dessus, sir Joseph fit à son neveu un signe de tête amical et le quitta, refusant de prolonger l'entretien.

La défiance jalouse de Turlington était surexcitée depuis quelques semaines; il songeait aux paroles de Lance, qui tout à l'heure lui avait rappelé qu'il n'était pas encore le mari de Natalie. Se tramait-il quelque chose contre lui? Était-ce une conspiration pour faire revenir sir Joseph sur la parole donnée? Dans son irritation, il ne se rendit pas compte du peu de probabilité de cette hypothèse. Il résolut d'éclairer immédiatement ses doutes en prenant le père de Natalie à l'improviste. — Graybrooke!

Sir Joseph fut effrayé de l'expression des traits de son futur gendre. — Mon cher Richard, dit-il doucement, vous avez une mine si étrange! Est-ce que la chaleur vous incommode?

— Ne vous occupez pas de la chaleur. J'en ai vu assez ce soir pour exiger que vous ne laissiez plus votre fille et Lancelot Linzie se rencontrer avant le jour du mariage. — Sir Joseph voulut parler, Turlington le prévint : — Oui, je sais, vous ne partagez pas mon opinion sur Linzie; qu'avez-vous encore comploté ensemble? — Sir Joseph essayait toujours de se faire écouter, il voulait expliquer à Richard de quoi il s'agissait entre lui et son neveu; mais l'autre lui coupait la parole. — Je ne puis empêcher Linzie d'être reçu dans cette maison et chez votre sœur, mais je suis le maître chez moi, et c'est là que je veux vous conduire. Vous viendrez à ma campagne; êtes-vous engagés pour la semaine de Noël? — Il

s'arrêta, fixant son regard sur les yeux de sir Joseph. Celui-ci, un peu surpris, répondit qu'il n'avait pas d'engagement. — Eh bien! alors je vous emmène dans le Somersetshire, et le mariage sera célébré chez moi au lieu de l'être chez vous. Est-ce entendu?

— Ce que vous proposez est contraire à l'usage, Richard, commença sir Joseph.

— Vous refusez? Dans ce cas, je ne vous le cache pas, je croirai que vous avez des motifs particuliers...

— Non, Richard, dit tranquillement sir Joseph, j'accepte.

Ce fut au tour de Richard d'être surpris.

— Cela va déranger toutes nos combinaisons et donner beaucoup de trouble à ces dames, poursuivit le vieux *gentleman;* cependant, s'il n'y a que ce moyen de vous contenter, soit, je me résigne. Demain, j'aurai peut-être besoin à mon tour de votre indulgence pour une demande qui pourra vous étonner; le moins que je puisse faire, c'est de vous donner l'exemple de la tolérance... Mais brisons là.

Il fut impossible de tirer de lui autre chose ce soir-là. Pour comprendre l'allusion mystérieuse qui avait terminé leur entretien, Turlington se vit réduit aux seules ressources de son épais cerveau. Le rendez-vous qu'il devait avoir le lendemain avec sir Joseph avait été pris pour régler les conditions du contrat. S'agissait-il d'argent dans cet appel du futur beau-père à l'indulgence de son gendre? Turlington songeait à sa situation. La crise commerciale se prolongeait; en aucun temps, ses affaires n'avaient réclamé à un tel degré toute son attention, et jamais ses efforts n'avaient produit de si minces résultats. Les connaissemens avaient été employés à prendre possession des marchandises qu'ils représentaient, et les doubles laissés entre les mains des frères Bulpit étaient désormais des chiffons sans valeur; encore un mois, et il faudrait rendre le prêt de quarante mille livres avec les intérêts. Voilà la situation. Fallait-il penser que sir Joseph, un homme d'argent, avait l'intention de changer quelque chose à leurs conventions touchant la dot? La seule idée de cette éventualité lui donnait froid dans le dos. Il quitta la soirée sans même penser à prendre congé de Natalie.

Lance était parti avant lui; en rentrant, il trouva une lettre de son frère. Elle renfermait un long rapport de police, accompagné du résumé suivant.

« S'il ne s'agissait que d'une certitude morale, notre but serait atteint. L'identité de Turlington et du capitaine qui fit jeter à la mer le matelot étranger pour le noyer est désormais hors de doute. Cependant les preuves matérielles seraient difficiles à fournir. Il ne nous reste qu'une chance : il y a lieu de croire qu'un matelot de son équipage, qui était dans ses secrets, vit encore et reçoit une

pension de lui; si nous pouvions le découvrir et le faire parler, il nous serait d'un précieux secours. On ne sait pas sous quel nom il se cache maintenant; son vrai nom est Thomas Wilfang. Si nous devons le chercher, il ne faut pas perdre de temps, et les dépenses pourraient être considérables. Faut-il marcher ou en rester là? »

Lancelot se dit que ce qu'il savait maintenant pouvait suffire pour éclairer le père de Natalie sur le compte du gendre qu'il avait choisi, et pour lui faire accepter ce qui était irrévocable. Il s'assit immédiatement pour écrire à son frère qu'il jugeait inutile de pousser plus loin leurs recherches.

V.

Le lendemain se trouvaient réunis dans la bibliothèque, à Muswell-Hill, sir Joseph Graybrooke, son notaire M. Dicas, possesseur d'une immense fortune et *gentleman* éminemment respectable, et Richard Turlington, pour fixer les conditions du contrat de Natalie. Lorsqu'on eut échangé les inévitables phrases préliminaires, sir Joseph, visiblement embarrassé, hésita d'abord à entamer le sujet qui les réunissait. Il évitait le regard du notaire, et examinait à la dérobée la contenance de son gendre. — Richard, commença-t-il enfin, quand nous avons causé de votre mariage à bord du yacht, je vous ai dit que je donnerais à ma fille... Ici, il fut obligé de s'arrêter;... je vous ai dit que je donnerais à Natalie la moitié de ma fortune. Pardonnez-moi, Richard, je ne peux pas le faire.

M. Dicas, qui attendait ses instructions, posa sa plume et fixa les yeux sur Turlington; qu'allait dire le gendre? Il ne dit rien. Se trouvant assis en face de la fenêtre, il s'était levé aux premières paroles de sir Joseph, et s'était placé du côté opposé de la table de manière à tourner le dos à la lumière, en prétextant la faiblesse de ses yeux. L'irritation morale causée par l'insuccès trop manifeste de la cour qu'il faisait à sa prétendue, — après trois mois il osait à peine lui baiser la main devant témoins, — avait eu à la longue un effet déplorable sur son tempérament; ses nerfs d'acier commençaient à se ressentir de la tension perpétuelle où les maintenaient des soupçons toujours renaissans. Ne se sentant pas sûr de lui, il avait pris la précaution de cacher ses traits dans l'ombre.

— Vous m'avez entendu, Richard?

— Oui; allez toujours.

Sir Joseph reprit son petit discours d'une voix qui devenait plus assurée à mesure qu'il avançait. — La moitié de ma fortune! disait-il; mais ce serait me demander la moitié de ma vie! Mon argent, voyez-vous, a été pour moi une si grande consolation, et une occupation si agréable pour mon esprit... Je ne connais pas de lecture plus in-

téressante, plus instructive, que le livre de son banquier. Suivre d'un côté ce qui sort, dit-il avec un geste à la fois caressant et pathétique, et de l'autre ce qui rentre, constater aujourd'hui tristement une baisse de son actif, puis demain une bienheureuse hausse, — quelle source d'émotions! Le meilleur roman ne me procurerait rien qui approche de ce plaisir. Je ne puis pas, Richard, non, vraiment je ne puis pas me résoudre à voir ma jolie petite balance tomber d'un coup à la moitié du chiffre auquel je suis habitué depuis quarante ans. C'est peut-être une faiblesse, ajouta-t-il d'un ton peu convaincu; que voulez-vous? chacun a son endroit vulnérable, et pour moi cet endroit, c'est le livre de mon banquier... D'ailleurs autre chose serait si vous en aviez besoin, — mais vous n'en avez pas besoin; vous êtes riche, vous n'épousez pas ma fille pour son argent. Vous deux et vos enfans, vous aurez tout après ma mort; qu'est-ce que cela peut vous faire d'attendre encore quelques années que la place du bonhomme à côté du foyer soit vide?.. Voyons, Richard, si je vous donnais le quart de ma fortune au lieu de la moitié? Vingt mille livres... Je puis me passer de vingt mille; ne m'en demandez pas davantage, je vous en supplie...

Un sourire dédaigneux effleura les lèvres pincées du notaire. Il aimait son argent pour le moins autant que sir Joseph, il aurait dû comprendre son client; mais entre deux riches il n'y a pas de place pour la sympathie. Il se fit un silence.

— Ne me laissez pas en suspens, Richard, dit enfin sir Joseph. Répondez; est-ce oui ou non?

Turlington donna un grand coup de poing sur la table, et, éclatant subitement : — Vingt mille, s'écria-t-il, c'est entendu, et à la condition, Graybrooke, que le tout soit placé sur la tête de Natalie et de ses enfans. Je ne veux rien pour moi, continua-t-il avec un geste de résolution généreuse; pas un sou pour moi!

Qu'on ne dise pas que les riches n'ont pas de cœur. Sir Joseph saisit la main de son gendre; il était touché jusqu'aux larmes. M. Dicas, qui ne parlait pas souvent, ouvrit la bouche pour la première fois. — C'est très beau, dit-il, et il prit note du consentement de Richard Turlington. A partir de ce moment, la rédaction du contrat s'acheva sans l'ombre d'une difficulté. Turlington, qui ne quittait pas la fenêtre, ne répondait que par monosyllabes et pour approuver tout ce qu'on lui proposait. Il avait pris son parti. Quand sir Joseph s'était si honteusement dédit de sa promesse et l'avait pressé de répondre, il avait envisagé toute l'horreur de sa situation : ou il devait rendre aux Bulpit les quarante mille livres le jour de l'échéance, ou bien demander un délai, et provoquer ainsi la découverte de la fraude qu'il avait commise en offrant en garantie des papiers sans valeur. Une chance lui restait, une seule:

jouer le désintéressement, se faire agréer de Natalie, et, une fois marié, avouer sa position à son beau-père, qui dès lors se verrait engagé d'honneur à empêcher la faillite de la maison Pizzitutti, Turlington et Branca. Voilà le raisonnement qui lui avait inspiré sa subite détermination. Il se croyait sauvé.

— Richard!

— Monsieur Turlington!

Il eut l'air de s'éveiller en sursaut; le notaire et sir Joseph le regardaient ébahis. — Avez-vous fini le contrat? leur dit-il négligemment.

— Mon cher Richard, repartit sir Joseph, il y a longtemps qu'il n'en est plus question. Où êtes-vous donc depuis un quart d'heure? Vous n'avez donc pas entendu que j'ai dicté à maître Dicas mes instructions pour mon testament? Je veux qu'il le rédige en même temps que le contrat. Lisez les instructions, monsieur Dicas.

Le testament de sir Joseph était fort simple. Sa sœur, miss Lavinia, étant déjà pourvue, il léguait toute sa fortune à sa fille et aux enfans à naître de son mariage. Il n'y avait plus qu'à nommer les exécuteurs et curateurs. Sir Joseph, évidemment pour donner plus de solennité à ce qu'il allait dire, se leva et déclara qu'il nommait Richard Turlington son seul exécuteur testamentaire et curateur.

M. Dicas, que rien n'étonnait ordinairement, fut stupéfait. — Êtes-vous fou? dit-il.

Sir Joseph rougit un peu. — Je n'ai jamais été aussi complétement en possession de moi-même qu'en ce moment, monsieur Dicas, répliqua-t-il.

Mais on n'avait pas raison de M. Dicas à si bon marché. — Savez-vous bien ce que vous faites? dit le vieux notaire. Dès que vous aurez fermé les yeux, votre gendre pourra, si cela lui plaît, manger votre fortune jusqu'au dernier sou.

Turlington n'avait prêté qu'une attention distraite à la lecture de l'acte; pour lui, l'avenir était borné à la date où les frères Bulpit pouvaient réclamer la restitution de leur argent. La remarque brutale du notaire lui fit dresser les oreilles; il entrevit tout à coup l'intérêt qu'il pourrait avoir à la mort de son beau-père. Sa mine aussitôt exprima qu'il se sentait offensé des soupçons injurieux de M. Dicas. — Pas un mot, Richard! s'écria sir Joseph, laissez-moi parler. Depuis sept ans, continua-t-il en se tournant vers le notaire, Richard Turlington a toute ma confiance. Ses conseils désintéressés m'ont permis d'accroître mes revenus sans courir aucun risque; plus d'une fois je lui ai offert de placer de l'argent chez lui, toujours il m'a refusé. Dois-je commencer à me méfier de lui le jour où je me décide à lui donner ma fille? La gestion de la fortune que je laisse à mon enfant, je ne puis la remettre entre des

mains plus sûres ni plus honorables. Je persiste donc à charger mon gendre de l'exécution de mes dernières volontés...

M. Dicas essaya de protester, mais en vain; sir Joseph finit par dire qu'au besoin il enverrait quérir un autre notaire dans le voisinage qui ne ferait pas tant de façons. M. Dicas écrivit et se retira fort mécontent. Le vieux gentleman voulut le reconduire jusqu'au vestibule; lorsqu'il revint, il se sentit empoigné par le bras et traîné à la fenêtre. — Regardez là-bas, lui cria Turlington en montrant du doigt une allée bordée de haies vives, regardez vite cet homme qui traverse l'allée; l'avez-vous reconnu? Lancelot Linzie! lui dit-il à l'oreille avec une fureur contenue.

Sir Joseph répondit qu'il croyait que Turlington s'était trompé. Il était de bonne foi; mais Turlington n'était pas si facile à calmer. Il voulut savoir où était Natalie. Sur la réponse qu'elle se promenait dans le parc : — J'en étais sûr, dit-il avec un juron, et il se précipita dehors pour découvrir la vérité.

Il revint au bout de quelques minutes; il avait trouvé Natalie seule. Pour la centième fois, il l'avait offensée, et il se voyait obligé de faire des excuses à sir Joseph et à miss Lavinia, tous deux fort choqués de ces incartades. Il prit congé après leur avoir rappelé leur promesse de venir à sa campagne du Somersetshire.

Natalie rentra. — Est-il parti? dit-elle à l'oreille de sa tante. Rassurée sur ce point, elle s'en alla droit à la bibliothèque. Elle n'y entrait pas souvent; miss Lavinia, intriguée, la suivit : elle la vit s'approcher de la fenêtre et agiter son mouchoir. La tante stupéfaite accourut et lui prit la main. — Est-ce possible, Natalie? C'est donc vrai que Lancelot Linzie est venu ici à notre insu?

— Eh! quel mal y aurait-il à cela? dit Natalie avec emportement; dois-je ne plus revoir mon cousin parce que M. Turlington est jaloux de lui? — Elle détourna la tête pour cacher la vive rougeur qui envahit ses joues. Miss Lavinia voulut la réprimander, elle se mit à pleurer; la tante, satisfaite de cette preuve de contrition, lui promit de lui garder le secret. — L'essentiel, dit-elle, c'est que Richard ne s'est aperçu de rien. — Elle aurait été moins rassurée, si elle avait su que l'un des domestiques de Muswell-Hill était à la solde de Turlington, et que ce domestique avait surpris Lancelot Linzie sortant par la grille du parc.

Une semaine plus tard, — c'était le 23 décembre, — les trois belles-filles de lady Winwood venaient de rentrer de la séance du comité des concerts sacrés, lorsqu'elles virent se présenter sur le seuil de leur salon un visiteur dont l'apparition produisit sur elles l'effet d'une tête de Méduse. Il leur avait pourtant été annoncé par un télégramme le matin même. C'était Richard Turlington, qui, rap-

pelé à Londres par une affaire urgente, avait laissé ses hôtes à la campagne, et promis de prendre en passant chez lady Winwood un patron de robe dont Natalie avait besoin. Choqué de l'étrange accueil qui lui était fait, Turlington demanda si on n'avait point reçu sa depêche.

— Pardon, monsieur, dit miss Amélie, la plus hardie des trois sœurs, la dépêche est arrivée, mais... c'est que... il est arrivé quelque chose... Sophie, le carton est dans le tiroir de la table derrière toi, donne-le à M. Turlington...

Sophie apporta le carton; en le remettant à Turlington, elle regarda sa sœur. — Faut-il lui dire? demanda-t-elle.

Amélie hésitait. Leur belle-mère était sortie avec lord Winwood, et on ne savait à quelle heure ils rentreraient; elle proposa d'abord à Turlington de les attendre; il répondit qu'il était très pressé. — Eh bien! dit Amélie, donnez-nous une minute pour nous consulter; nous avons à vous communiquer quelque chose qui vous intéresse.

Turlington très étonné prit une chaise. Les trois sœurs tinrent conseil à l'autre bout du salon. — C'est le hasard qui nous a fait découvrir cette abominable tromperie, dit miss Amélie; nous n'avons pas promis le secret. Puisque nous savons de quelle manière on abuse ce *gentleman*, il est de notre devoir de l'éclairer, ou nous serions les complices de lady Winwood. Quant à moi, je ne veux pas qu'on puisse me faire ce reproche.

Ses sœurs s'approchèrent; elles étaient enchantées : elles tenaient l'occasion de jouer un tour à leur belle-mère. — Dis-le-lui, Amélie! s'écrièrent-elles d'une seule voix.

Un vague soupçon de quelque chose de louche commençait à poindre dans l'esprit de Turlington. — Je ne voudrais pas vous presser, dit-il, mais si vous aviez réellement à m'apprendre des choses qui...

Miss Amélie prit son courage à deux mains. — Nous avons, dit-elle, des choses terribles à vous apprendre. On vous a présenté ici comme le futur mari de miss Natalie Graybrooke;... elle s'arrêta, effrayée par l'expression des traits de Turlington. — Nous avons cru jusqu'à présent, poursuivit-elle enfin, que vous deviez l'épouser le mois prochain.

— Eh bien! dit-il d'une voix étranglée.

— Prends garde, chuchota Dorothée à l'oreille de sa sœur, tu vois la figure qu'il fait,... ne parle pas trop vite.

— Nous avons été aujourd'hui à une réunion musicale, reprit Amélie; nous y avons rencontré une ancienne connaissance, une de nos anciennes camarades d'école, qui est mariée au recteur de Saint-Columb-Major;... c'est une église des quartiers pauvres... Or

cette dame connaît lady Winwood de nom;... elle a vu sa signature sur le registre...

Turlington perdit contenance. — Vous savez quelque chose contre Natalie, s'écria-t-il, je le vois dans vos yeux et dans vos gestes. Dites-le donc enfin, ne me faites pas mourir à petit feu...

Il n'y avait plus à plaisanter avec lui. Amélie lui raconta tout en quelques mots.

Quand elle eut parlé, il se fit un grand silence. On entendait distinctement le bruit des pas qui résonnaient dans la rue. Il restait immobile, l'air égaré, se soutenant de sa main droite, qu'il appuyait sur le dossier d'un fauteuil. Les trois sœurs, saisies d'effroi, s'étaient éloignées de lui, et le considéraient en silence. Sous la muette douleur qui avait d'abord contracté ses traits, on voyait percer lentement une expression de vengeance et de haine mortelle qui leur donnait froid dans l'âme. Elles chuchotaient entre elles sans trop savoir ce qu'elles disaient, sans entendre leurs propres voix. — Tirez donc la sonnette, dit l'une.

— Offrez-lui quelque chose, il va perdre connaissance, dit l'autre.

La troisième frissonnait, et ne cessait de répéter : — Pourquoi l'avons-nous dit! pourquoi l'avons-nous dit!

Il retrouva enfin l'usage de la parole. D'une voix rauque, à peine intelligible, pendant que des gouttes de sueur froide tombaient de son front sur sa rude face, il les pria de lui écrire le nom de l'église sur son calepin. Amélie prit le crayon, et d'une main tremblante traça l'adresse qu'il demandait; elle eût voulu lui dire un mot pour le calmer, la voix expira sur ses lèvres. En rencontrant son regard, elle y avait vu briller un éclair qui le transfigurait et lui donnait une expression satanique; elle se détourna en frémissant. Turlington remit le carnet dans sa poche, s'essuya le visage avec son mouchoir, réfléchit un moment, puis tout à coup se dirigea vers la porte. Sur le seuil, il se retourna. — Vous verrez comment ça finira, dit-il; je vous souhaite le bonjour.

Il disparut comme s'il avait peur qu'on ne courût après lui. Restées seules, les sœurs commencèrent à entrevoir les suites de leur étourderie. Même en temps ordinaire, Turlington n'était point d'un commerce facile; qu'allait-il faire, une fois de retour chez lui? Natalie leur avait dit que la maison de campagne était isolée; pas de voisins qu'on pût appeler, personne pour la défendre, personne que le vieux père et la tante. Il fallait les prévenir; mais comment? qui s'en chargerait? Tout dire à lady Winwood? Non! Même dans une circonstance si grave, la haine l'emportait sur la prudence; elles attendaient le retour de leur père pour lui demander conseil.

Les heures s'écoulaient. Lady Winwood rentra seule, ayant laissé son mari à la chambre des lords. A l'heure du dîner arriva un billet

de lord Winwood, qui les priait de ne pas l'attendre : il voulait suivre une discussion importante qui venait d'être soulevée.

Pendant ce temps, Turlington était arrivé à son comptoir, en retard d'une heure. Il y trouvait le domestique de Muswell-Hill, qui l'attendait avec un paquet pour miss Lavinia. Cet homme lui confirma les soupçons qu'il avait conçus : le jour de la rédaction du contrat, il avait vu Lancelot Linzie rôder dans le parc attenant à la maison. En moins de deux heures, Turlington eut expédié les affaires. En quittant ses bureaux, au lieu de prendre le chemin de son logement particulier, il se dirigea vers les quartiers de l'est, du côté de la Tamise. Son parti était pris maintenant. L'ombre du crime précédait cet homme qui marchait par les rues. Il avait eu le temps d'aller à la sacristie de Saint-Columb-Major et d'y vérifier par lui-même les signatures sur les registres de l'église. La seule chose qu'il ne comprenait pas, c'était le retour de Natalie chez son père; il fallait accepter le fait sans l'expliquer. En même temps, la conviction le gagnait que sir Joseph devait être instruit de tout. Un ricanement hideux crispait ses lèvres à la pensée qu'il avait Natalie chez lui, à sa maison, loin de l'époux qui eût pu la protéger. — Quand Lancelot Linzie viendra la réclamer, se dit-il, nous verrons qui de nous deux rira le dernier.

En consultant sa montre, il constata que l'heure du train était passée, et qu'il ne pouvait partir que le lendemain à six heures; il avait devant lui toute la nuit.

Qui l'eût suivi alors l'aurait vu s'engager dans une des plus sombres ruelles d'un quartier où il ne faisait pas bon s'aventurer seul. Arrivé devant une taverne borgne, il se fit reconnaître par le propriétaire, qui était sous la porte; ce dernier, sans mot dire, le conduisit au premier étage et le fit entrer dans une chambre où sur un lit sordide était étendu un vieillard gigantesque, vêtu seulement d'une chemise en loques et d'un pantalon de velours sale et rapiécé. A côté du lit, devant une table où l'on voyait une bouteille de *gin* et plusieurs verres, étaient assises deux femmes d'un aspect hideux. Turlington les renvoya, ferma la porte et vint s'asseoir en face du lit. Nous verrons par la suite ce qui devait résulter de cet entretien de l'ancien capitaine et de son matelot.

VI.

Le lendemain, la soirée était fraîche, sans être positivement froide pour l'époque de l'année, au petit village de Baxdale, dans le Somersetshire. Il n'y avait pas de lune, l'air était calme et le temps couvert. Les habitans trouvaient que c'était une nuit de Noël aussi belle qu'on pouvait la souhaiter.

Vers huit heures, l'unique rue du village était déserte, sauf à

l'extrémité occupée par la taverne; on était chez soi, et l'on regardait cuire le souper. La vieille église, un peu écartée des habitations, semblait ce jour-là plus solitaire encore sous les rares étoiles qui perçaient les nuages. Aucune lumière ne filtrait à travers les volets bien clos du presbytère adossé au clocher; le vicaire avait bien tiré ses rideaux. Une seule fenêtre brillait dans la nuit, c'était celle d'une maison isolée que le cimetière du village séparait du presbytère. A cette fenêtre était debout un homme dont les yeux scrutaient les ténèbres. L'homme était Richard Turlington.

Tout à coup une lueur fugitive, comme d'une allumette, brilla derrière l'une des tombes. Aussitôt Turlington sortit de la chambre où il faisait le guet, traversa le jardin derrière la maison, franchit une ruelle qui séparait la maison du cimetière, et y entra par une petite porte du mur d'enceinte. Un homme de taille athlétique sortit de derrière les arbres et s'approcha de lui. — Tu as pris une chambre à l'auberge? lui dit Turlington.

— Oui, maître.

— As-tu trouvé le four abandonné qui est derrière le mur de mon verger?

— Parfaitement.

— Alors écoute, nous n'avons pas de temps à perdre. Tu te cacheras ici, derrière ce monument. Sur le coup de neuf heures, je viendrai avec l'homme que tu sais; il doit aller rendre visite au vicaire, là-bas dans le presbytère. Je m'arrêterai ici, à cette place, et je dirai : — Maintenant vous trouverez votre chemin tout seul, — puis je retourne sur mes pas. Quand je serai assez loin, je donnerai un coup de sifflet; alors tu te mets à le suivre, et tu l'assommes avant qu'il n'ait quitté le cimetière. Tu as ton gourdin?

Thomas Wilfang leva le redoutable bâton qu'il tenait à la main. Turlington lui tâta le bras.

— Qu'est-ce que ce tremblement? dit-il d'un ton de dépit; on m'a dit que tu as déjà eu des attaques de délire, ivrogne? Tiens! — Il lui tendit un flacon d'eau-de-vie, que l'autre vida d'un trait.

— Maintenant ça va mieux, maître, dit l'hercule. — Turlington s'assura qu'en effet son bras était plus ferme. Wilfang brandit son gourdin et le fit retomber lourdement sur un tertre qui était durci par le froid. — Hé! que dites-vous de ça, mon maître?

Turlington lui donna ses dernières instructions.

— Lorsqu'il aura son affaire, n'oublie pas de lui prendre sa montre et ses bijoux. Assure-toi qu'il est bien mort, puis va au four; là tu trouves de quoi te changer et un tonneau de chaux vive où tu plonges les vêtemens que tu as quittés. Ensuite tu enfiles le sentier qui mène à la grande route, tu tournes à gauche, et tu n'as plus que trois milles à faire pour arriver à la ville de Harminster.

Là, tu couches la nuit, et le matin tu prends le train de Londres. Le lendemain, tu te présenteras au bureau d'Austin-Friars, tu demandes le commis principal, et tu lui dis que tu viens toucher ton argent; tu signeras le reçu, et on te comptera tes cent livres. Compris?

Wilfang fit un signe d'intelligence et disparut derrière les tombes. Turlington reprit le chemin de sa maison. Il était déjà dans son jardin, lorsqu'il entendit des pas dans la ruelle qu'il venait de traverser, du côté où elle longeait la maison. Il s'approcha, et vit passer dans le champ de la fenêtre éclairée un homme qui marchait très vite; une longue barbe noire et un chapeau rabattu sur les yeux lui cachaient presque entièrement le visage. En questionnant les domestiques, Turlington apprit que c'était un ingénieur que l'on rencontrait depuis quelques jours dans les environs, et qui se disait occupé à des travaux d'arpentage. Cette explication ne satisfit qu'à demi son esprit soupçonneux et inquiet. On ne fait pas de l'arpentage pendant la nuit; que venait chercher cet homme qu'il avait vu rôder autour de la maison?

Cet homme venait chercher — ce qu'il trouva un peu plus loin dans un trou du mur d'enceinte, — une lettre d'une jeune personne. Il la lut à la clarté d'une lanterne sourde qu'il tira de sa poche : on le félicitait du succès de son déguisement, et on l'avertissait que le lendemain avant l'aube on se tiendrait prête à la fenêtre de la chambre à coucher pour s'enfuir avec lui. Signé : NATALIE. La lettre commençait : « Mon Lance bien-aimé. »

Turlington avait fermé les volets de sa chambre et regardait sa montre; il était neuf heures moins un quart. Il prit son sifflet de chasse et se dirigea vers le salon. Le tableau qu'il eut devant lui en ouvrant la porte exprimait la plus douce intimité de la vie de famille. Un bon feu pétillait dans la cheminée; de solides volets derrière les épais rideaux rouges fermaient hermétiquement les deux portes-fenêtres qui donnaient sur le jardin. Deux lampes répandaient une clarté douce. Dans un vaste fauteuil à bras sommeillait sir Joseph; dans un autre était assise miss Lavinia, qui tricotait; une bergère, placée à l'écart près d'une table ronde, était occupée par Natalie. Elle avait la tête appuyée sur une main; un livre ouvert, qu'elle ne lisait pas, était sur ses genoux. Sur sa figure pâle et défaite, on lisait les traces des secrètes angoisses qui la tourmentaient depuis plusieurs mois. Turlington fit son entrée en fermant la porte avec bruit. Natalie eut un soubresaut; miss Lavinia le regarda d'un air de reproche; mais son but était atteint, il avait éveillé le vieux *gentleman*.

— Si vous voulez faire une visite au vicaire, Graybrooke, lui dit-il, je crois qu'il est temps d'y aller.

Sir Joseph se frotta les yeux en regardant la pendule sur la cheminée.

— Oui, oui, Richard, dit-il d'une voix endormie, je crois qu'il est temps. Où est mon chapeau?

Sa sœur et sa fille essayèrent de l'en dissuader : il n'avait qu'à envoyer un mot d'excuse; il faisait si froid, il pouvait s'enrhumer. Sir Joseph hésitait, mais il avait pris l'habitude de faire chaque soir sa partie de tric-trac avec le vicaire; il l'avait battu la veille chez Turlington, et il avait promis de lui donner sa revanche le lendemain au presbytère. Le voyant indécis, Turlington affecta de croire qu'il n'osait aller seul la nuit par le cimetière. — Je vous accompagnerai, dit-il, en allant, et la servante du vicaire pourra vous reconduire.

Piqué au vif, sir Joseph se leva de son fauteuil. — Je ne suis pas encore tombé en enfance, répliqua-t-il aigrement; je trouverai bien mon chemin. — Il embrassa sa fille sur le front. — N'ayez pas peur, Natalie, je serai de retour pour le vin chaud. Je n'ai pas besoin de vous, Richard, restez. — Il envoya un baiser à miss Lavinia, et alla prendre son chapeau dans le vestibule; Turlington le suivit, s'excusant et demandant à l'accompagner au moins un bout du chemin. Ils sortirent ensemble.

— As-tu remarqué la mine de Turlington depuis son retour? dit miss Lavinia, restée seule avec sa nièce. — Il aura eu de mau vaises nouvelles à Londres, il est d'une humeur...

— Je ne m'en suis pas aperçue, ma tante.

Un silence s'ensuivit. Miss Lavinia reprit son ouvrage, Natalie feuilletait son livre sans le regarder, absorbée par ses pensées. Tout à coup un sifflet se fit entendre du côté du cimetière. Natalie tressaillit et poussa un faible cri. — Ma chère enfant, comme tu es devenue nerveuse! dit la tante. Qu'y a-t-il donc là pour t'effrayer?

— Je ne suis pas bien, ma tante. Tout est si calme ici pendant la nuit; le moindre bruit me trouble.

Les deux femmes se turent de nouveau. Au bout de quelques minutes, la porte s'ouvrit brusquement, et elles virent entrer Turlington. Il alla droit à un fauteuil, s'y plongea, et prit un journal sans regarder personne ni dire un mot.

— Est-ce que Joseph est au presbytère? demanda miss Lavinia.

— Oui. — Il fit cette réponse d'un ton bref et maussade, sans lever les yeux. Miss Lavinia revint à la charge.

— Avez-vous entendu le sifflet tout à l'heure pendant que vous étiez dehors? Natalie en a été tout effrayée.

Il tourna la tête. — Mon berger, sans doute, dit-il après un moment de réflexion; il aura sifflé son chien. — Il reprit sa lecture.

Miss Lavinia fit un signe à sa nièce pour lui faire remarquer la

mine refrognée de son prétendu. Natalie, ayant jeté sur lui un regard plein d'aversion, appuya sa tête sur l'épaule de sa tante. — Tu as sommeil, mignonne? dit la vieille dame à demi-voix. — Je suis mal à mon aise, ma tante, répondit Natalie de même, je ne sais pourquoi; je donnerais tout au monde pour être à Londres, pour entendre le bruit des voitures dans la rue et les voix des passans.

Turlington tout à coup jeta son journal. — Qu'est-ce que ces cachotteries-là? s'écria-t-il d'un ton rogue. Qu'avez-vous à chuchoter ensemble?

— Nous n'avons pas voulu vous troubler dans votre lecture, Richard, dit la vieille dame très froissée; voilà tout. Est-ce qu'il vous est arrivé quelque chose de fâcheux?

— Pourquoi diable croyez-vous ça?

Miss Lavinia jugea de sa dignité de ne pas répondre; Natalie se pressa contre sa tante. Neuf heures sonnaient lentement à la pendule. Turlington quitta brusquement son fauteuil et s'approcha des deux femmes. — Soyons bons amis, dit-il avec un gros rire; ce n'est pas comme ça qu'on passe la nuit de Noël. Voyons, venez donc causer un peu. Ma petite Natalie... Il l'entoura de son bras et fit un effort pour l'arracher de son siége. Elle devint très pâle, et se débattit entre ses bras. — Je suis souffrante... laissez-moi... je suis malade! — Il fut sourd à ses prières. — Comment, dit-il, je suis presque votre mari, et je n'aurais pas seulement un baiser? Nous verrons bien! — Il la maintint dans ses bras, cherchant à lui retourner la tête pour l'embrasser. Elle résistait avec toute la vigueur que peut déployer une femme qui se sent outragée. Miss Lavinia, indignée et tremblante, essayait d'intervenir, lorsqu'un bruit du dehors fit cesser cette ignoble lutte; c'étaient des pas sur le sable de l'allée du jardin, puis un caillou vint frapper contre une vitre. Ils restèrent tous trois un moment immobiles, ne sachant que penser. Alors on entendit comme le bruit d'une lourde chute, puis un gémissement, et tout rentra dans le silence. Les regards effarés des deux femmes se portèrent sur leur hôte : il semblait encore plus perplexe et plus effrayé qu'elles.

— Richard, dit miss Lavinia en montrant du doigt la fenêtre, il se passe là quelque chose qui n'est pas dans l'ordre; ne voulez-vous pas voir ce que c'est?

Il restait comme pétrifié à la même place, pâle et les yeux fixés sur la fenêtre avec une expression de terreur. Soudain un cri retentit dans la nuit, un cri qui était un râle. Natalie ne fit qu'un bond jusqu'à la fenêtre; elle connaissait cette voix. Elle arracha le rideau, et de la voix et du geste appela sa tante pour l'aider; à elles deux, elles soulevèrent la lourde espagnolette et ouvrirent d'abord les volets, puis la porte vitrée. Un flot de lumière inonda le jardin;

Natalie vit un homme par terre, baigné dans son sang. C'était son père ! Sur le côté gauche de sa tête chauve, au-dessus de l'oreille, on voyait une horrible blessure. Il ouvrit les yeux, eut l'air de la reconnaître, puis s'évanouit de nouveau dans ses bras. Ses mains et ses habits étaient tachés de boue; évidemment il s'était traîné jusqu'à la maison en trébuchant et en tombant plus d'une fois. Sa sœur essuyait le sang qui coulait sur sa figure; sa fille se tordait les mains; elle s'accusait d'avoir trompé ce père si bon, si indulgent; elle implorait son pardon en sanglotant.

Les domestiques, qui avaient entendu ses cris, se précipitèrent dans le salon; leur arrivée tira leur maître de la stupeur qui l'avait saisi. Il sortit dans le jardin, et avec l'aide d'un valet de pied souleva sir Joseph, afin de le porter dans la maison. On le déposa sur un canapé; Natalie, à genoux, lui soutenait la tête, pendant que miss Lavinia étanchait le sang avec des linges trempés dans l'eau froide qu'apportaient les servantes. Le valet fut envoyé quérir le médecin, qui demeurait à l'autre bout du village. Turlington se tenait debout, immobile, auprès du blessé; Natalie fut frappée de l'étrange persistance avec laquelle ses yeux se fixaient sur la plaie béante. Ce fut lui qui le premier interrogea le docteur, qui venait d'entrer : — Est-il frappé à mort, ou vivra-t-il? — Le docteur examina la blessure; son visage se rasséréna. — Ne vous inquiétez pas, dit-il, ce ne sera rien. Un peu plus bas ou un peu plus sur le devant de la tête, le coup aurait pu avoir des suites sérieuses; mais ce que je vois n'est pas grave. S'il est bien soigné, il sera sur pied avant deux ou trois jours.

A cette bonne nouvelle, Natalie et sa tante tombèrent à genoux en soupirant, les yeux remplis de larmes de joie. Le médecin se mit à panser la plaie. Il était fort étonné de l'indifférence que montrait le maître de la maison, qui, debout à la fenêtre, regardait dans la direction du cimetière d'un air préoccupé; les deux femmes seules répondaient aux questions du médecin. On constata que sir Joseph n'avait plus sa montre ni sa bourse. Lorsqu'il fut nécessaire de le porter au premier étage, ce fut le valet de pied qui aida le docteur; son maître venait de sortir nu-tête, et avait disparu dans le jardin.

Sir Joseph revint à lui pendant qu'on le transportait par les escaliers étroits et raides; malgré les précautions qu'on prenait pour éviter les secousses, la douleur lui arrachait des gémissemens. Dans cette maison d'une architecture fantaisiste, le corridor des chambres à coucher était à plusieurs niveaux; arrivé à la porte de la première, le docteur demanda si c'était là que couchait le *gentleman*. C'était la chambre de Natalie; mais, pour éviter de descendre encore plusieurs marches et de tourner un coin, on décida que sir

Joseph serait déposé sur le lit de sa fille. Le docteur était à peine sorti, après avoir de nouveau réconforté les deux femmes, qu'on entendit le pas lourd de Turlington, qui venait de rentrer dans la maison.

Il avait été tout droit au four abandonné; le costume qu'il avait préparé pour son complice s'y trouvait intact, il était évident que Wilfang n'y avait point passé. Que penser de tout cela? Il ne lui restait qu'à retourner chez lui pour voir si personne n'avait conçu des soupçons contre lui. Il monta les degrés jusqu'à l'entrée du corridor, et, s'arrêtant à la porte ouverte de la chambre à coucher : — Qu'est-ce que ça signifie? demanda-t-il d'un ton grossier.

Avant qu'on pût lui répondre, le valet de pied entra pour annoncer que le docteur était revenu sur ses pas, et qu'il avait dit qu'il se chargeait de faire la déposition chez le *constable* du village. Turlington tressaillit et changea de couleur. — Cela me regarde, s'écria-t-il en redescendant quatre à quatre, j'irai avec lui. — On l'entendit entr'ouvrir la grande porte, puis la refermer, comme s'il avait oublié quelque chose. Il appela le domestique et lui dit qu'il pouvait s'en aller. Comme on était à court d'espace, le valet de pied couchait dans une soupente au-dessus de l'écurie, les servantes seules étaient logées dans la maison, au rez-de-chaussée. Natalie, se penchant sur la rampe, put voir que Turlington fermait les portes et mettait les clés dans sa poche, après quoi il sortit et ferma de même à double tour la porte d'entrée. Les habitans étaient donc sous les verrous jusqu'à son retour. Que voulait dire tout cela?

Cela voulait dire que la vengeance de Turlington n'était pas encore satisfaite. La vie de sir Joseph le séparait toujours de l'argent qu'il convoitait, et les horreurs de cette nuit n'étaient pas finies.

Les deux femmes se regardaient avec anxiété par-dessus le lit où reposait le père de Natalie, qui maintenant sommeillait. Ce n'était pas de lui que pouvait leur venir la lumière; elles en étaient réduites à se demander, dans une inquiétude poignante, ce que signifiait l'étrange conduite de Richard; un instinct secret les avertissait qu'elles devaient s'attendre à quelque horrible découverte. La tante était la moins troublée des deux; elle n'avait pas, comme Natalie, le cœur oppressé par la conscience d'une faute. — Notre pauvre chéri est sauvé, dit doucement miss Lavinia; Dieu a été bon pour nous. Nous sommes dans sa main; cela peut nous suffire.

Au même instant, on sonna violemment à la porte d'entrée. Les servantes se précipitèrent tout effarées dans la chambre à coucher; encouragées par Natalie, elles se risquèrent à ouvrir une fenêtre qui donnait sur le balcon. Un homme était en bas, dont l'obscurité ne permettait pas de distinguer les traits; il leur parla, c'était le facteur du télégraphe. L'une d'elles descendit au vestibule et revint

avec une dépêche qu'elle avait trouvée sous la porte. Le facteur s'était attardé à boire en route, et la dépêche arrivait en retard de plusieurs heures; elle était adressée à Natalie. Celle-ci l'ouvrit, la laissa tomber et resta sans voix, la bouche béante, les yeux hagards de terreur. Miss Lavinia ramassa le message; il était de lady Winwood et conçu comme il suit :

« Lady Winwood, Hertfort-street, Londres, à Natalie Graybrooke, place de l'Église, Baxdale, Somersetshire. — Terribles nouvelles. R. T. connaît ton mariage avec Lance; je ne le sais que d'aujourd'hui (24). Fuyez sans perdre un instant. Je n'ai pu avertir Lance, je n'ai pas son adresse. J'espère que ceci vous arrivera avant le retour de R. T. Réponds si vous êtes en sûreté. Si je ne reçois pas de réponse bientôt, je pars moi-même. »

Miss Lavinia leva les yeux sur sa nièce. — Est-ce vrai? dit-elle en montrant du doigt la face pâle et contractée de sir Joseph enfoncée dans les coussins du lit. Natalie se couvrit le visage de ses mains; elle chancelait et serait tombée, si sa tante ne l'avait pas reçue dans ses bras.

Lorsqu'elle eut repris ses sens, elle se confessa. Miss Lavinia l'écouta en silence, et finit par prononcer le mot de pardon. Le blessé dormait toujours; les minutes s'écoulaient dans le profond silence de la nuit. Ce fut presque avec soulagement qu'elles entendirent pour la seconde fois le bruit d'un caillou qui heurtait une vitre. — Miss Lavinia! criait en bas une voix sourde. C'était celle du valet de pied; elles ouvrirent la fenêtre. Il désirait leur parler en secret, et ne savait comment les rejoindre. Enfin il avisa dans la cour une échelle qu'il appuya contre le balcon, et en un clin d'œil il fut auprès des deux femmes. — Je ne suis pas tranquille, leur dit-il; j'irai voir ce qui se passe au village. C'est bien dur pour des dames comme vous d'être enfermées... Si je pouvais vous rendre service...

Natalie prit la dépêche. — Il faut la faire parvenir à Lance, dit-elle à l'oreille de sa tante. Si je ne puis l'avertir, il sera ici avant le jour.

Miss Lavinia pâlit. — S'il se rencontrait avec Richard! Vite, fais-lui dire ce qui est arrivé avant qu'il ne soit trop tard.

Natalie écrivit à la hâte quelques lignes, qui furent adressées à Lance sous son nom d'emprunt, et elle y joignit la dépêche de lady Winwood. Le valet partit avec la lettre; les deux femmes restèrent seules. Un espoir secret les soutenait, qu'elles n'osaient s'avouer : l'espoir que Lance viendrait les rejoindre en bravant le danger qu'elles redoutaient pour lui. Au bout de quelques minutes, sir Joseph ouvrit les yeux et demanda d'une voix faible ce qu'elles faisaient là dans sa chambre à coucher; sa fille lui répondit qu'il était indisposé, et qu'elles le veillaient. Il porta la main à sa tête :

— Vous avez raison, murmura-t-il, je ne suis pas bien, — et il s'assoupit de nouveau. Épuisées par tant d'émotions, les deux pauvres femmes attendirent la marche des événemens dans une stupeur résignée, silencieuse. Elles avaient verrouillé la porte et fermé les volets. Elles avaient prié ensemble, embrassé en pleurant le front pâle du malade, qui dormait dans ses oreillers, elles s'étaient dit l'une à l'autre : Nous vivrons avec lui ou nous périrons ensemble, à la volonté de Dieu! Miss Lavinia était assise sur le bord du lit, Natalie sur un tabouret à ses pieds, la tête appuyée sur les genoux de sa tante.

Le temps s'écoulait. L'horloge du vestibule venait de sonner, — dix heures ou onze, elles n'avaient pas compté, — lorsqu'elles entendirent le signal de leur messager. Il revint avec un billet de Lance. Ce dernier leur annonçait qu'il suivait de près le porteur, qu'il ne voulait que prendre le temps d'entrer chez le vicaire, qui représentait ici l'autorité, pour y faire la déclaration de son mariage; Turlington était certainement pour quelque chose dans l'attentat qui venait d'être commis, et Natalie avait besoin de la protection de son époux.

Cette lettre, qui accusait ouvertement Turlington d'un guet-apens, leur fit tout à coup comprendre une foule de circonstances qui les avaient frappées sans qu'elles pussent les expliquer. Le domestique, de son côté, leur dit ce qu'il avait appris dans le village. Un étranger, un vieillard de taille athlétique, avait été trouvé sur la route près de l'église, en proie à une attaque de délire; c'était Lance lui-même qui avait trébuché sur cet homme en rentrant chez lui dans l'obscurité. On l'avait porté à l'auberge, où il fut reconnu pour un voyageur arrivé le matin même; le *constable*, appelé sur les lieux, avait trouvé dans ses poches une bourse bien garnie et une montre en or, dont l'origine n'était pas douteuse. Dans ses fantaisies incohérentes revenait sans cesse le nom d'un « capitaine Goward. » On avait cru comprendre, au milieu de ses divagations, que le délire l'avait pris au moment où il posait la main sur le cœur de sir Joseph pour constater s'il battait encore; il s'était cru sur la mer avec un matelot qui se noyait. Au moment où M. Turlington était entré dans la chambre, il avait cessé de parler. Le docteur, qui était encore là-bas avec M. Turlington, disait que cet homme n'en avait plus pour dix minutes.

Son récit terminé, le valet ouvrit la fenêtre pour se retirer, ne voulant pas être surpris par Turlington, qui pouvait rentrer d'un moment à l'autre; au même instant, on entendit la voix de Lance, qui les appelait d'en bas. Le valet disparut, et Natalie se trouva dans les bras de son époux avant qu'elle eût respiré une fois de plus. Pendant une seconde, une seule, elle laissa aller sa tête sur

l'épaule de Lance; puis, rendue au sentiment de la réalité : — Pourquoi venir ici? dit-elle; s'il vous trouve chez lui, il vous tuera. Où est-il maintenant?

Lance n'en savait rien. — Qu'il soit où il voudra, répondit-il, nous devons rendre grâce à Dieu que j'aie pu arriver avant lui.

Natalie et miss Lavinia se regardèrent avec effroi. Sir Joseph avait été réveillé par le bruit de la conversation; il reconnut Lance. — Mon cher garçon, dit-il faiblement, je suis content de te voir. Comment as-tu fait pour venir jusqu'ici? — Lance donna le premier prétexte plausible qui lui vint à l'esprit; le malade s'en montra satisfait et se retourna en disant : — Nous en recauserons demain. — Natalie conjura de nouveau Lancelot de s'en aller, puisqu'il en était temps encore, et sa tante insistait dans le même sens; il ne voulut pas les écouter. Il ferma les volets doublés de fer et remit l'espagnolette malgré leurs lamentations. Natalie se tordait les mains avec désespoir. — Avez-vous vu le vicaire? Dites-nous au moins si vous êtes ici d'après ses conseils? Viendra-t-il à notre secours?

Lance hésitait; la vérité était qu'il se trouvait là contrairement aux sages recommandations du vicaire. Il fit une réponse évasive. — Si le vicaire ne vient pas, le docteur viendra dans tous les cas. Je lui ai dit que sir Joseph avait besoin de lui. Courage, Natalie! il sera ici en même temps que Turlington.

Au moment où ce nom s'échappait de ses lèvres, la voix de Turlington lui-même éclatait derrière le volet fermé, sans qu'aucun bruit eût annoncé son approche. — Vous avez pénétré chez moi avec effraction, dit-il d'un ton furieux, et vous ne sortirez pas par le même chemin.

Miss Lavinia tomba sur ses genoux; Natalie se réfugia près de son père, dont les yeux étaient tout grands ouverts et qui poussait un gémissement plaintif. On entendit d'abord Turlington descendre l'échelle, qu'il retira aussitôt. Son complice était mort, il était désormais tranquille de ce côté; en rentrant, il avait vu Lancelot s'approcher de sa maison, et l'avait laissé monter sur l'échelle avec une joie infernale, car il le savait dès lors en sa puissance. Une minute plus tard, il était devant la porte de la chambre à coucher, et il essayait d'ébranler la serrure. — Ouvrez, dit-il, rendez-vous; j'ai mon revolver, et j'ai le droit de tirer sur un homme qui pénètre chez moi la nuit. Si vous n'ouvrez pas avant que j'aie compté trois, que votre sang retombe sur votre tête. Un!

Lance, qui était sans armes, se dirigeait vers la porte avec l'intention de l'ouvrir; Natalie l'entoura de ses bras pour le retenir de force. — Deux! — Lance essayait toujours de se dégager; ses yeux tombèrent sur le lit, qui était juste en face de la porte, dans la direction du tir. La vie de sir Joseph (Turlington savait ce qu'il fai-

sait) était à ce moment bien plus menacée que celle de Lance. Il réussit à s'arracher de l'étreinte de sa femme, fut d'un bond près du lit, et souleva le vieux *gentleman* pour le changer de place. — Trois! — La détonation suivit de près; une balle traversa le panneau de bois, effleura le bras gauche de Lance et s'enfonça dans l'oreiller où la tête de sir Joseph reposait encore un moment auparavant.

Turlington avait perdu son premier coup, qui visait à l'argent du père; le second était destiné au gendre. Lance, qui soutenait toujours sir Joseph dans ses bras, s'était retiré avec les deux femmes dans le coin de la chambre à gauche de la porte; la seconde balle entra obliquement par le bois, et alla se loger dans le mur à leur gauche. — Je vous entends, disait le mécréant derrière la porte, je vous atteindrai par le mur. — On l'entendit cogner contre la muraille, afin de distinguer la charpente solide du plâtras qui remplissait les minces panneaux. A ce terrible moment, Lancelot ne perdit point sa présence d'esprit. Il déposa sir Joseph sur le tapis, et fit signe aux deux femmes de se coucher à côté de lui sans proférer une parole; leur vie dépendait d'un mouvement qui pût guider le meurtrier. Celui-ci avait choisi sa place; le canon de l'arme grattait le mur, il pressa la détente, — le troisième coup avait raté. On l'entendit, avec un juron, se demander ce qu'avait son revolver. Un silence s'ensuivit, assez profond pour qu'on pût distinguer le bruit sec du chien. Examinait-il l'arme? Avant qu'ils ne se fussent posé cette question, il y eut derrière la porte une décharge formidable, suivie bientôt d'une lourde chute. Lance fit signe aux autres de ne pas bouger encore; ils attendirent quelques minutes, rien ne remuait plus au dehors.

Tout à coup des voix se firent entendre à la porte d'entrée, qui était restée ouverte; c'étaient les domestiques, des voisins, avec eux le vicaire, qu'avait réveillés le bruit des détonations. On montait l'escalier, un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines. Lance sortit de la chambre, il referma la porte avant que Natalie pût le suivre. Le corps inanimé de Turlington était étendu sur le palier. Pendant qu'il avait examiné le canon, le quatrième coup du revolver était parti, la balle était entrée par la bouche et sortie derrière la tête.

Six semaines après ces événemens, Mr. et Mrs. Lancelot Linzie, de retour de leur voyage de noces, dînaient en famille à Muswell-Hill avec lord et lady Winwood. Vers la même époque, les journaux annonçaient que, par suite de la mort de M. Turlington, la maison Pizzitutti, Turlington et Branca avait passé entre les mains de Bulpit frères.

L'AGRO ROMANO

LA VIE AGRICOLE ET PASTORALE DANS LES ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Les états de l'église étaient-ils viables? avaient-ils en eux, surtout depuis qu'ils étaient réduits au seul patrimoine de Saint-Pierre, les conditions nécessaires à leur subsistance normale? Telle est évidemment la question qu'auraient dû se poser les défenseurs du temporel des papes avant de faire des tentatives pour entraîner de nouveau la France dans une politique funeste à tant d'égards. Ce vieux temporel pouvait-il encore se tenir debout? même protégé par les armes étrangères, n'était-il pas trop usé, trop appauvri de sang et d'or, trop irrémédiablement impuissant, pour ne pas aboutir lentement à la mort par inanition? Ainsi s'éteignent certains vieillards auxquels la charité publique jette quelques deniers en passant.

Ce n'est ni la question de droit, ni la question de convenance religieuse ou politique d'une intervention que l'on se propose de traiter ici. Nous limiterons le problème à l'une de ses faces les plus simples, à la face économique, et là encore nous ne choisirons qu'un seul point, celui de l'économie rurale dans l'*agro romano*. Ce point a son importance dans le renouvellement de l'Italie. A défaut de détails statistiques, trop arides et difficiles d'ailleurs à obtenir en un pays où les calculs de cette science n'étaient pas du domaine public, nous produirons les résultats d'observations suivies, lentement recueillies en un séjour de seize ans dans la contrée et dans le voisinage. Un coup d'œil sur les solitudes des campagnes romaines, un aperçu de leur économie rurale au point de vue de la

propriété, une étude du mode d'exploitation des bois, des pâturages, puis des terres labourées, nous conduiront à chercher les moyens de ramener la vie là où elle semble éteinte depuis des siècles. Ce travail n'est pas seulement à l'ordre du jour pour la nouvelle capitale de l'Italie, il peut servir à rectifier des préjugés en France même. Ce sera notre réponse à la question par laquelle nous commencions ces lignes : les états de l'église étaient-ils viables?

I.

Qui n'a rêvé de voir le désert, au moins une fois dans sa vie? Mais partir pour l'Égypte ou pour le Sahara, c'est une perspective peu rassurante; l'occupation française des états de l'église a fourni l'occasion de se passer cette fantaisie sans presque sortir de France. Rome était devenue comme un département français, et, sans quitter l'ombre de notre drapeau, nos bons bourgeois ont pu voir le désert.

Le désert à Rome! Sans doute, n'est-ce pas le sort des vieilles capitales? Ne voit-on pas les poulains et les bœufs paître l'herbe qui pousse entre les pavés de Ravenne, cette métropole du bas-empire latin? Ce n'est pas en vain que le *Forum romanum* s'appelle aujourd'hui le *Forum boarium*. Il est rare de trouver autre chose sur le Célius et l'Aventin que l'ombre épaisse de quelques moines, ou de rencontrer plus de dix personnes à la fois sur l'immense place de Saint-Jean-de-Latran, cette mère des basiliques; le silence et la solitude règnent dans les deux tiers de l'antique enceinte abandonnée aux maraîchers. Et s'il en est ainsi au dedans des murs, que sera-ce donc au-delà! Après une demi-heure de course en voiture dans n'importe quelle direction, quand on a franchi la ligne de villas qui forment les faubourgs de Rome et le cordon de vignes qui entoure les murailles séculaires, voici le vide. De grands espaces désolés, des plateaux où il n'y a rien, coupés par des dépressions qui sont à peine des vallons et où il n'y a rien.

Avant de s'arrêter aux monts sabins, l'œil trouve, il est vrai, de rares contours, des points de repère; mais ne demandez pas si ces amas de murs sont des fermes ou des villages, il n'y a là que des ruines, des aqueducs écroulés, des tombeaux, — des tombeaux surtout : c'est la mort qui survit le mieux. Cette longue ligne qui monte et se continue durant six lieues jusqu'aux monts albains ressemble à une rue de village bordée de huttes, c'est la voie des tombeaux, le cimetière des anciens; ce tertre oublié dans la plaine, une tombe; cette tour qui domine la solitude, un sépulcre. Ces

espaces désolés sont la nécropole du peuple-roi, qui, ici même, a vécu, travaillé, joui, souffert. Cela fut quelque chose, ce n'est plus que le néant.

Ce néant, on l'appelle l'*agro romano*. Deux cent mille hectares environ, terrains d'alluvion au bord de la mer et plateaux volcaniques le long des montagnes, voilà le patrimoine de Saint-Pierre tel que les siècles, les révolutions, les incapacités des papes, viennent de le léguer à la nouvelle Italie. L'*Italia risorta* s'établit dans un cimetière. De la Toscane aux provinces napolitaines, sur une longueur considérable, le désert! Les plages où le commerce affluait, où Antium, Laurente, Ostie, florissaient : désert! Les campagnes fertiles où Veïes combattait Rome naissante, où Fidènes rivalisait avec le Palatin, — Numente, où l'on se battait naguère (Mentana), — les Marais-Pontins, où s'étalaient jadis vingt-trois cités : désert! On parle bien de Porto-d'Anzio, Nettuno : n'allez point à ces bourgs délaissés, les brigands vous rançonneraient en route, dans ces mêmes bois où les patriciens romains se faisaient porter en litière jusqu'aux bains de mer. On parle encore de Monte-Rotondo, de Borghetto, de Civita-Castellana, de Ronciglione, de Montefiascone, ce sont des noms plutôt que des choses, de simples appellations géographiques; le moindre bourg de France ou de Navarre a plus d'importance que ces groupes de bicoques oubliées dans la solitude. Les environs immédiats de Rome, en tout cas, ne sont qu'un territoire sans habitans. Il faut sortir du Latium et franchir les monts étrusques pour trouver avec Viterbe une véritable petite ville, épine rebelle dans la couronne de saint Pierre. Quant à Civita-Vecchia, c'est un bourg bâtard, moitié citadelle, moitié port de mer, qui depuis longtemps n'exportait plus que des chapelets ou n'importait que des zouaves croisés pour la guerre sainte.

On l'a dit avec raison : Rome a une sorte d'influence mortifère; plus on s'en éloigne, plus on trouve de vitalité, de circulation, d'habitations. Contrairement à tous les organismes connus, c'est aux extrémités que la séve afflue surtout. Frascati, Albano, ne vivent qu'à l'état de lieux de plaisance, destinés à la villégiature pendant les saisons chaudes. Qui parlerait de Tivoli sans ses cascades, de Subbiaco sans ses paysages? Mais éloignez-vous un peu : vous rencontrerez déjà Velletri avec ses vignobles, Terracina avec son cap épique, Sonnino, patrie d'Antonelli, Anagni, Ferentino, Frosinone, lieux dont on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'ils sont devenus stations de chemin de fer, et dans le voisinage de ces noms obscurs ou fameux, autour, partout, le désert, — le désert parsemé non pas d'oasis, mais de roches nues aux aspérités desquelles sont

suspendus ces nids d'aigle. Y sont-ils perchés pour le pittoresque du paysage ou pour la commodité des habitans? Ni pour l'un, ni pour l'autre, mais pour la sécurité commune. Ici, nous sommes encore au moyen âge, à quelque cinq ou six cents ans en arrière; la plaine n'est pas sûre, les chemins sont à peine praticables : il faut se grouper. Ces paysans n'osent bâtir leurs cabanes plus bas, dans les maigres champs qu'ils retournent à la bêche; ils y seraient dévalisés par leurs voisins du bourg rival, par les jaloux de leurs familles. Que voulez-vous? ce sont les mœurs d'il y a mille ou quinze cents ans, avec cette différence qu'alors le brigandage venait d'en haut, et que maintenant il vient d'en bas. Les descendans des barons ont trouvé leurs maîtres depuis qu'ils ne portent plus l'armure. Tout propriétaire a des envieux, et puis la frontière était si voisine, on était si vite sur le territoire napolitain! Ces dernières années surtout, on a eu mainte occasion de continuer ces traditions d'un autre âge. La guerre était déclarée entre François II, roi légitime des Deux-Siciles, et le Piémont usurpateur; le saint-père bénissait les défenseurs du trône; la guérilla s'organisait au pied de ces roches. On s'est fait la main sur le territoire voisin; on s'était levé en partisan, on est revenu brigand. Est-ce à dire qu'il faut répéter le proverbe : Romain, donc brigand? Ce serait plus qu'une injustice. Les Romains ne sont pas responsables de ce que l'économie sociale des pontifes les a empêchés de marcher avec le genre humain.

On n'aperçoit pas de fermes disséminées à la façon des autres contrées européennes dans l'*agro romano*, ou si par hasard on en découvre une, on peut être sûr que c'est quelque reste d'une forteresse du moyen âge, hissée sur des substructions antiques, à demi crénelée, sans beaucoup de fenêtres à l'extérieur, à mine défiante, rébarbative, et habitée par des pauvres diables qui ne risquent pas grand'chose. Tout ce qui les entoure appartient à quelque prince romain. Leur mobilier est nul; leurs vêtemens ne valent pas qu'on les ramasse; les troupeaux ont seuls de la valeur, mais ces bestiaux, ils en sont responsables vis-à-vis du maître. S'il n'y a rien entre ces nids d'aigle, qui s'appellent ici des bourgs, de quoi vivent donc les habitans? De bien peu de chose : les bœufs qu'ils gardent ne se tuent guère à leur usage; c'était vendredi sept jours par semaine pour les sujets de l'église. Un peu de pain de maïs récolté dans le vallon, quelques verres de vin du coteau voisin, quelques gouttes d'huile rance exprimée des olives de la montagne, en voilà pour tous les jours que le bon Dieu fait. Ce pauvre peuple n'a pas toutes les vertus, mais on ne peut lui contester la sobriété. Au reste la population n'est pas bien dense, comme on peut le penser. De rares montagnards descendent de leurs repaires, une bêche

à la main; ils s'unissent par petites troupes sous le commandement de quelques chefs, et courageusement se mettent à retourner une lande inculte qu'ils ensemencent à la hâte, où ils récolteront de même. Ainsi du moins dans le voisinage des bourgs. A part l'olivier et la vigne, qui forment oasis à de rares intervalles, c'est là toute la culture en pays accidenté. Si le maïs manque, tant pis; au lieu de faire maigre, on jeûnera, et ce sera carême toute l'année. Quoi d'étonnant à ce qu'on profite des occasions de passer la frontière, si voisine et si tentante? La faim chasse les loups du bois, et il ne faut pas trop leur en vouloir. En plaine, au marais, le long des plages basses, le mal est bien pire, et nous aurons lieu d'en parler.

Pour qu'il y ait des hommes, il faut qu'il y ait du pain; si l'on veut repeupler le désert, il faut qu'il soit fécondé. Pouvait-il l'être sous le gouvernement des prêtres? Là est le nœud de la question économique qui s'impose à notre examen. Elle ne fut pas toujours une lande, cette mélancolique campagne romaine qui fait de la cité papale un grand cloître isolé dans le silence. Il fut un temps où les peuples du Latium la cultivaient fructueusement, et la preuve, c'est qu'ils s'en disputaient la possession. Veïes, Nomentum, Albe, Laurente, Ardée, Antium, avaient leur territoire, que fécondaient des travailleurs nombreux. Plus tard, sous la république romaine, il n'était pas besoin d'aller chercher des subsistances hors de la patrie latine. Rome, aidée des voisins qu'elle avait subjugués, fut non-seulement assez forte, mais assez riche pour s'élancer vers des conquêtes toujours grandissantes; la charrue lui en fournissait les moyens. Plus tard encore, sous l'empire, quand les richesses du monde, affluant à la capitale, permirent aux vainqueurs de faire venir les subsistances de Sicile ou d'Égypte, on cultiva moins les terres du Latium au point de vue du produit, mais on les transforma en villas splendides, en jardins, en parcs, en lieux de délices. On n'a donc pas affaire à un sol naturellement stérile. A présent même, malgré des siècles d'abandon, ce n'est pas un Sahara ou une Arabie Pétrée; chaque printemps, cette campagne verdoie, la fécondité y est telle qu'un homme disparaît dans les hautes herbes de certains cantons. Je sais un rivage du Tibre où le blé verse presque immanquablement sans qu'on se mette en frais pour le fumer. Pourquoi travaille-t-on si peu ce sol fertile? Pour bien des raisons, dont une seule suffirait : la législation s'y opposait. Voilà une assertion qui peut sembler étrange, mais l'étude des faits va nous l'expliquer.

Pour les deux tiers au moins, le sol est entre les mains des princes et des prêtres, c'est-à-dire sous le régime de la mainmorte. Quant à l'exploitation, elle appartient aux *mercanti di campagna*, sorte d'entrepreneurs qui font valoir de leur mieux, sans pourtant s'y

fixer de leurs personnes, les territoires qu'on leur loue. Mainmorte, fermiers non résidans, voilà le résumé de toutes les misères agricoles du pays. En effet, qui pouvait s'inquiéter d'améliorations? Le prince, le grand seigneur? Mais dans l'aristocratie romaine il était de mode de ne mettre le pied sur ses terres que pour chasser, ou dans ses villas que pour y faire une courte villégiature. Se préoccuper de soins vulgaires, c'eût été déroger, on ne l'eût osé. Ce n'est pas d'ailleurs au Corso, ni au Monte-Pincio, encore moins dans les salons où se concentre et s'étiole la noblesse romaine, ni au séminaire ou sous la direction du précepteur-abbé auquel on confie la jeunesse, que tout ce petit monde doré eût appris l'importance des travaux rustiques. Aussi est-il presque sans exemple qu'un patricien de la Rome moderne se soit occupé de ses propriétés autrement que pour démêler des comptes embrouillés avec ses intendans, ou entretenir tant bien que mal ses villas. L'eût-il voulu d'ailleurs, il ne l'aurait pas pu. Ses rapides voyages à l'étranger n'ont été que des excursions d'agrément; l'économie rurale n'a jamais fait partie de son éducation. Enfin le voulût-il essayer, il ne pouvait le faire pour des motifs qui méritent notre attention.

Lorsqu'un propriétaire veut exploiter lui-même son bien, il faut qu'il ait un capital disponible à employer en troupeaux, instrumens aratoires, semailles, salaires aux journaliers. S'il a le malheur de ne posséder qu'une terre nue, il faut qu'il commence par construire une maison d'habitation, des bâtimens ruraux, étables, bergeries, granges, etc. Or comment faire ces dépenses sur plusieurs lieues carrées de terrain? Ce qu'on pourrait essayer en petit, on ne peut songer à l'entreprendre en grand, fût-on prince et presque roi. Prenons pour exemple l'illustre maison Borghèse. — On dit qu'elle possède environ le dixième du patrimoine de Saint-Pierre, possession complète, presque absolue, naguère du moins, puisque des villages et des bourgs lui appartenaient, lui payant impôt et la reconnaissant comme leur *padrone* après le saint-père ou de par le saint-père. Voudrait-on qu'un prince Borghèse s'avisât de tenter tout à coup la transformation de la dixième partie de ce royaume en une Beauce plantureuse ou en une verdoyante Normandie? Cela dépasse les forces d'un homme qui n'est pas prince régnant, et qui ne peut imposer ses volontés que par cette force qui s'appelle l'argent.

L'argent, en ont-ils les pauvres princes romains? L'ex-financier Torlonia a pu entreprendre de dessécher le lac Fucino pour le rendre à l'agriculture; mais celui-là était banquier, il gagnait d'une main ce qu'il dépensait de l'autre. Quand il affermait les tabacs ou négociait des valeurs, il pouvait oser de grandes choses, plus éclatantes du reste que fécondes. S'il n'avait eu que les 1,500,000 francs de

rentes de tel prince romain, il n'aurait pas dépensé 5 ou 6 millions à renouveler l'aqueduc de Claude, il n'aurait pas conquis le grand prix d'agriculture qui lui a été décerné à l'exposition universelle. Les 200,000 ou 300,000 écus de rentes que possèdent les Borghèse, les Doria, les Rospigliosi, les Massimi, que seraient-ils dans la résurrection agricole immédiate d'un pays entier? Une goutte d'eau jetée aux sables du désert. Il y a plus, ces 200,000 ou 300,000 écus ne sont pas disponibles, l'emploi en est fixé d'avance; le budget de l'année est tel qu'il emporterait avec la rente une partie du capital, si le capital était mobilisable, ou si l'on ne s'imposait des privations. Il n'est pas d'état grevé de charges comme le sont les principautés des patriciens de la Rome moderne. Couvens à entretenir, dotations à continuer, pensions à payer, œuvres pies à pourvoir, villas à replâtrer, à ratisser, à tondre, grand train à tenir, domesticité multiple à soudoyer : il y a de quoi effrayer les envieux mêmes. Mieux vaut être pauvre d'un petit avoir non grevé que riche comme ces princes. Il n'est pas besoin de leur supposer des vices brillans, ni le goût du jeu, pour comprendre qu'ils n'aient rien à consacrer à l'amélioration agricole de leurs domaines. On les sent même très embarrassés par l'entretien de leurs villas et de leurs palais; plus d'un s'ingénie à en sous-louer ce qu'il peut. Le public jouit trop de leurs villas pour avoir le droit de leur faire des reproches, et on peut dire sans ingratitude que, si les constructions y sentent un peu la ruine, si les bosquets et les pelouses y sont moins bien en ordre que la ferme d'un gentleman anglais, la faute en est non pas à eux, mais au régime dont ils sont les plus éclatantes victimes.

En effet le majorat, qui jusqu'au changement de régime les conservait riches en apparence, est aussi ce qui les a en réalité appauvris. Si vous demandiez : à qui ces bois, ces près, ces oliviers? et qu'on vous répondît : au prince X..., il n'en fallait rien croire avant examen; le prince X... pouvait bien n'en avoir que la nue propriété. Des erreurs de conduite avaient fait confisquer ses rentes par les créanciers; ce somptueux seigneur vivait de misère, la chronique parle d'aumônes qu'il recevait sur le modeste budget du saint-père. Vous vous étonnez, vous demandez pourquoi il ne vendait pas un coin de ses domaines; il eût payé ses dettes et se fût retrouvé riche après cela. Oui, mais le majorat, mais la législation pontificale! Jusqu'à ces derniers temps, cette combinaison élémentaire ne se tolérait que par exception et sur autorisation motivée du pape même. A plus forte raison ne pouvait-on pas vendre une partie de son champ pour mettre l'autre en valeur. En rencontrant un de ces titrés, vous etiez tenté de lui dire : — Mon prince, vendez donc la moitié de ces domaines qui ne vous imposent que des charges et créez des

fermes-modèles; au bout de dix ans, vos revenus auront triplé. — Il vous eût répondu fièrement : — Je suis prince et possède un majorat. — Le fait est que le majorat le possédait.

A cela, nous l'avouons, il y avait des compensations heureuses, non pour lui, mais pour le public. Si les princes avaient pu se défaire de leurs beaux tableaux, c'est à Saint-Pétersbourg ou à Munich qu'il faudrait aller les admirer; si leurs splendides villas eussent été facilement aliénables, les touristes ne s'y promèneraient pas comme chez eux, à l'ombre d'une hospitalité qui n'a pas d'exemple chez les roturiers parvenus. La terre aurait repris alors ses droits, et les possesseurs d'un dixième ou d'un vingtième de royaume ne seraient pas de petits rentiers, obligés de baisser pavillon devant les valets de la finance européenne. La terre eût repris ses droits, c'est-à-dire qu'elle fût revenue à qui peut la faire valoir. C'est ce qui ne manquera pas d'arriver sous la législation italienne. Le désert reculera devant le capital envahisseur; la vie reparaîtra avec la libre richesse là où la misère somptueuse a perpétué la mort.

Qu'en Angleterre, où la grande propriété n'exclut ni la richesse mobilière, ni l'esprit d'entreprise, ni l'instinct du progrès, il soit possible de féconder de grands domaines, on se l'explique aisément. Transformez le prince romain en lord anglais, on espérerait peut-être; mais on ne peut rien attendre de qui s'est laissé étioler soi-même. Quelqu'un a dit : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. » Au reste, les capitaux mêmes du lord anglais perdent une partie de leurs avantages quand il s'agit de propriétés en Irlande, car en Irlande il n'habite pas, donc il améliore peu. Le prince romain habite la capitale, par courts intervalles sa villa, jamais ses terres. Absent et besoigneux, il en tire au plus vite ce qu'il peut, sans jamais rien leur donner.

Ce que les princes romains ne voulaient, ne savaient ni ne pouvaient faire, les moines, les prêtres, les religieux de tous ordres, étaient encore moins propres à l'entreprendre. Le froc est brouillé avec le travail matériel : ce n'est point là d'ailleurs ce qu'on en attend. Créer des assolemens, composer des engrais, utiliser le semoir suisse, telle n'est pas l'affaire des prêtres. Ce n'est pas qu'ils ne soient intelligens et parfois instruits, mais la terre et ses biens ne semblent guère devoir entrer dans leurs attributions. Il est étrange que malgré cette incapacité naturelle ils n'aient rien si à cœur que de s'approprier le sol et de devenir possesseurs de biens-fonds. Dans le patrimoine de Saint-Pierre, il fallait donc s'attendre à trouver la mainmorte ecclésiastique. Si tout le pays n'était pas déclaré bien de l'église, il faut voir là une simple condescendance pour les anciens possesseurs, considérés du reste comme vassaux du saint-siége, et surtout pour ces princes romains, issus la plupart de familles

pontificales. De temps à autre, paraissaient d'ailleurs des décisions qui revendiquaient le droit de toute-possession de la part du saint-siége. C'est ainsi qu'en 1867 un acte émané de Mgr de Witten menaçait de confisquer les biens meubles, et mettait le séquestre sur les immeubles de tous ceux qui avaient trempé dans le mouvement garibaldien; le considérant du décret portait qu'il était juste de dédommager aux dépens des coupables ceux qui avaient souffert de la secousse politique. Cette menace est restée sans exécution, on le conçoit : le décret même n'obtint qu'une publicité restreinte; mais l'on voit que le gouvernement pontifical se croyait le maître de la propriété foncière.

Si le saint-siége, au lieu de confisquer tous les usufruits à son profit, s'est contenté d'un médiocre droit d'investiture pour la propriété privée, il n'en est pas moins vrai qu'une forte partie de la propriété dans les états du pape est encore désignée sous le nom de commune, c'est-à-dire qu'elle appartient à des communautés, et qu'elle constitue des *bénéfices* en faveur des princes de l'église, cardinaux, évêques, abbés, généraux des ordres religieux. Ajoutez à cela les chapitres des grandes basiliques, les diverses sociétés dites charitables, les administrations des hospices, les congrégations bienfaisantes, qui toutes, par donations surtout, se trouvent riches de biens-fonds immenses. San-Pietro dans la première catégorie, Santo-Spirito dans la seconde, passent pour être des plus opulentes.

Ici, comme pour les princes romains, nous devons dire que c'est une richesse plus apparente que réelle. Les revenus sont limités par le mauvais état de l'administration, par l'impuissance bien connue de la mainmorte, par l'abandon notoire du travail agricole. Les apologistes contemporains des institutions cléricales se sont enhardis jusqu'à plaider la cause du monachisme actuel en exhumant les mérites du monachisme passé. On a rappelé que certains ordres religieux avaient contribué au défrichement de l'Europe après les destructions des barbares. Hélas! les temps sont bien changés; nous avons visité bon nombre de couvens de tous les ordres, en Italie surtout; il ne nous souvient pas d'en avoir vu un seul dont le jardin fût quelque peu bien tenu. Les herbes folles et les orties poussent comme chez elles autour de ces retraites où s'endort l'indolence de tant d'hommes vigoureux. Si l'on y compte quelques frères jardiniers, je les soupçonne d'être peu aidés des autres et plus jaloux de leur repos que du bon ordre de leurs plates-bandes. La plupart des couvens font cultiver leur jardin à prix d'argent par des paysans.

Si même un étroit potager souffre de la négligence et de la mollesse monacales, que voulez-vous que deviennent des biens-fonds,

des domaines immenses confiés à ces mains inertes ou inhabiles? S'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est que tout cela rapporte encore quelques revenus avec de tels maîtres, — et ce n'est qu'à la condition d'être exploité, géré par d'autres : pour les biens de ville les avocats, pour les biens ruraux les tenanciers à ferme, qu'on appelle ici « marchands de campagne. » Je ne sache que les vignes qui soient exploitées directement par les ordres réguliers ou séculiers, quand elles sont dans un rayon rapproché de la ville ou du couvent. Portez-vous sur les coteaux qui avoisinent Rome ou suivez l'aqueduc de l'Acquafelice, vous y trouverez quelques vignobles tant bien que mal tenus; beaucoup sont de mainmorte, qui à saint Giacomo, qui à saint Domenico, qui à tel autre saint. Un paysan les cultive; payé à tant par mois, mais engagé à l'année à titre de contre-maître responsable, il loue des ouvriers au compte de l'administration. Il reçoit les visites plus ou moins fréquentes d'un ou de plusieurs frères surveillans, qui se montrent surtout à l'époque des vendanges. Ce chef travailleur à gages mesquins, sans capital, sans intérêt dans l'entreprise, suit naturellement une routine appauvrissante. De là ce résultat, assez digne de remarque, que les vins les plus recherchés des anciens Romains, liquides généreux et pleins de qualités naturelles, sont si mal récoltés qu'ils ne peuvent pas être conservés longtemps; ils ne se prêtent pas tels quels à l'exportation. Les vins sucrés de Marino se transforment en vinaigre, et tels nectars dignes de Marsala ne se consomment qu'au jour le jour, à la barrique, sans qu'on ait songé à les emménager pour les mettre en bouteilles. Les propriétaires sont réduits à les faire vendre en boutique par leurs propres agens, dans les rues de Rome, au détail, sous le titre de *vini padronali*. Ainsi de tout le reste. La condition la plus favorable pour les ordres religieux, c'est de louer leurs domaines aux laïques moyennant une rente fixe. Que sont ces entrepreneurs tenanciers ou *mercanti di campagna*, qui presque seuls représentent la classe agricole dans l'*agro romano?* C'est ce qu'il importe de bien comprendre. Ce sont gens de la classe moyenne, plus citadins que ruraux, riches de quelques capitaux disponibles et d'un esprit d'entreprise souvent très hardi. Ils sauvent le pays d'un complet abandon, peuplent le désert de troupeaux, et font croître le peu de blé que consomme la population clair-semée. Les *latifundia* que leurs propriétaires livrent ainsi au *mercante di campagna* peuvent se diviser en trois sections principales : la *macchia* (bois), la *pastorizia* (pâture), la *tenuta* (ferme). A proprement parler, celle-ci peut embrasser les deux autres, mais elle suppose quelques labours.

II.

La *macchia* ne manque pas d'étendue. La grande propriété ne va pas sans des bois; elle en pourrait tirer un bon profit, si les débouches étaient plus faciles et la vente plus assurée. Le bois est cher à Rome ; il le deviendra bien plus quand la population augmentera et qu'elle s'y chauffera autrement qu'avec ses misérables pots à braise. Pourtant les forêts ne rapportent presque rien à leurs propriétaires dans l'*agro romano*. La raison n'en est pas seulement dans l'insuffisance des moyens de transport, elle est surtout dans ce fait incroyable : les forêts romaines ne produisent rien ou presque rien. Ne vous en prenez pas au sol, n'accusez pas la nature; si on la laissait maîtresse, nous aurions ici la forêt vierge et une luxuriante végétation. A qui donc s'en prendre? A une légère erreur dans les mœurs rurales : chez le saint-père, on n'avait pas établi une distinction bien nette entre forêt et pâturage. Les deux mots sont ici presque synonymes, et l'on y appelle simplement le bois *una macchia*, une tache dans la prairie. L'expression est pittoresque, mais de plus elle est exacte. Ces arbustes rabougris que les bestiaux ont tondus et les pâtres cent fois rognés ne font guère de loin l'effet que de grandes herbes qui dépassent un peu les autres. Vus dans la rase campagne, ils font tache au milieu des herbes folles.

Les propriétaires sont trop loin pour avoir des prétentions sérieuses à la surveillance; les fermiers sont dans le même cas, puisqu'ils habitent la ville pour la plupart. Leurs baux sont rarement assez longs pour qu'ils aient intérêt à donner au bois le développement nécessaire et à mettre la *macchia* en coupe réglée. Nous verrons qu'ils en tirent un profit plus immédiat en les livrant à leurs bestiaux.

Bref, c'est l'abandon, le désordre, l'incurie, qui ont paralysé cette force vive et diminué, sinon détruit, cette précieuse ressource. Pas même l'idée d'un aménagement des bois; tout va au hasard, comme les charbonniers, les bœufs, les moutons et les chèvres veulent bien que tout aille. Malheur surtout aux arbres isolés : quels qu'en soient l'âge et le prix, il faut qu'ils soient détruits tôt ou tard; voyez plutôt ces gros troncs noircis qui semblent des rocs volcaniques sur les vastes pelouses : ce sont les restes de robustes chênes que l'on a tout simplement incendiés, les racines et les pieds tordus en demeurent comme pièces de conviction dans ce procès de barbarie. Questionnez les pâtres sur l'essence de ces autres troncs dénudés : ce furent des chênes-liége, vieux de cent ans au moins; tandis que, pour alimenter leurs feux en plein air, *vaccari* et *peco-*

rari les ont dépouillés de leur chevelure de feuillage et de leur pelure de liége; le buste, gris et haché, est seul debout, défiant la paresse des dévastateurs. Pourtant qui n'a entendu dire que la végétation assainit un pays, qu'elle contribuerait à diminuer la *malaria*, qu'en plantant un désert on en bannirait la mort? Cette opinion est l'exagération d'un fait vrai. Bien des forêts luxuriantes de la côte sont précisément l'asile de la fièvre; mais que penser de ce préjugé si répandu dans les états de l'église qu'un arbre est chose malsaine, qu'on risque de se refroidir à son ombre et d'y prendre la fièvre!

Des individus isolés passons à la *macchia*. Cette masse de broussailles parsemées de clairières, ce pêle-mêle d'arbustes toujours verts, chênes, lentisques, arbousiers, pourquoi tout cela ne grandit-il point? Demandez-le aux pâtres de ces régions abandonnées, avec leurs jambes enveloppées de poil de chèvre et leur houlette de six pieds; ils vous répondront en vous montrant, par-dessus la ligne des feuillages ondulans, de longues cornes qui surmontent des têtes inquiètes, des yeux aux aguets; ce sont leurs grands bœufs noirs ou gris, farouches et peu rassurans. Ils sont poétiques sous leurs armures énormes, ces sauvages dévastateurs de bois; mais aussi ils sont bien maigres sous leur manteau argenté. Que peuvent-ils trouver à paître à travers ces branchages qu'ils font craquer sous leurs bonds? Des feuilles et de jeunes pousses; or, si le régime leur va peu, les bois qu'ils foulent, brisent et tondent sans pitié ne s'en portent pas mieux. On se demande même comment un seul arbuste peut résister à ces épreuves.

La nature est souple dans sa fécondité; trouvant les quadrupèdes si voraces, elle a donné naissance à des plantes si peu friandes que les bœufs ont bien dû leur laisser place au soleil. Les arbustes de plus noble essence, déformés par tant d'assauts, se hérissent de pointes, se contournent, se démènent; leur ombre abrite des venins, leur pied porte des parasites amers; d'âcres plantes bulbeuses leur disputent les sucs nourriciers, des euphorbes au lait meurtrier envahissent le sol. Comment l'arbuste deviendrait-il un arbre? Le bœuf lui a coupé la tête, le mouton dévore les basses branches; ce que les deux premiers n'ont pu lui prendre, la chèvre le lui enlève sans pitié, l'écorce même y passe.

Telle étant la destinée commune de la majorité des bois dans le Latium, il y a lieu de se demander comment il se fait que la peinture rencontre précisément dans ce pays les plus beaux modèles d'arbres à imiter? La raison en est simple : c'est que tantôt un pape a sauvegardé quelques ombrages aux abords du château, à Castel-Gandolfo par exemple, tantôt un neveu de pape a voulu se créer une villa splendide où trouver la fraîcheur en pleine canicule. Et comme tout

est séculaire en ce pays, le bien ainsi que les abus, certains arbres ont obtenu le privilége de se développer plusieurs centaines d'années, tandis que leur essence semblait maudite dans le reste de la contrée. Il y en a de 8 mètres de tour que la foudre seule a le droit d'ébrancher; mais ceux-là sont des nobles qui ont eu le bonheur de naître en terre princière. On dit que les princes Chigi se sont fait, de père en fils, une loi de ne jamais abattre un arbre sur leurs domaines. Aussi allez visiter leur villa de Larizia ou leur forêt de Castel-Fusano, et vous serez émerveillés de la beauté sauvage de ces géans qui de leurs bras noueux bravent les âges et narguent les exploiteurs. Chênes de toutes essences ou pins arrondis en dômes, ils ne ressemblent pas à ces échantillons travaillés que nous fournissent nos forêts de l'état. Jamais ils ne furent ébranchés; on ne les a pas fait monter en futaies régulières. Mouraient-ils, ils pourrissaient sur pied. Cette prodigalité de grands seigneurs ne manque pas de poésie; pourtant quelles inconcevables conditions économiques cela ne suppose-t-il point? Un peuple moderne, une nation qui veut vivre, peuvent-ils se contenter de ce grandiose *lascia stare?* Heureux quand le feu ne vient pas, sur des centaines d'hectares, consumer le peu qui reste des mâquis. Le mauvais vouloir intéressé ou la sottise d'un pâtre suffisait pour amener de tels désastres dans un pays où la surveillance, presque nulle, ne se faisait guère que par d'anciens repris de justice travestis en gardes forestiers. C'est ainsi qu'il y a quelques années, si je ne me trompe, le duc Grazioli vit incendier bonne part de ses bois aux environs d'Ostie. Le feu est souvent pour le berger un système de défrichement expéditif — et coercitif. A la forêt détruite succède alors un pâturage tel quel, où les repousses le disputent à l'herbe.

La *pastorizia* est ici le mode d'exploitation auquel on subordonne tout le reste. De la mer aux montagnes, les bergers règnent en souverains par leur rôle plus que par leur nombre. Comme les grands personnages, ils ne se prodiguent point. La campagne se peuple non pas d'hommes, mais de bêtes; encore y sont-elles plus clair-semées qu'une exploitation normale ne le comporterait. Ces grands bœufs gris au cornage immense appartiennent à une race osseuse introduite par les Huns, exactement semblable aux animaux dits hongrois, que l'invasion a promenés à travers nos provinces de France. Propre au travail, elle semble le contre-pied du durham pour la chair; elle s'accommode à merveille de l'état demi-sauvage dans lequel on la laisse. Une étable est chose absolument inconnue pour ces pauvres bêtes. Nées au milieu du mâquis, elles y grandissent presque seules, s'y multiplient à leur tour, et ne sont un peu apprivoisées qu'au moment de la lactation. Des troupes de chevaux velus comme des ours vagabondent, et cherchent leur maigre vie sans autres trouble-

fête que les oiseaux de proie qui passent et repassent en quête de quelque immonde pâture. Des bandes de buffles se vautrent d'un air farouche dans les marécages, et font penser aux jungles de l'Inde, leur premier berceau. Ce sont eux qui donnent un peu d'écoulement aux ondes malsaines des canaux, dans les Marais-Pontins, par l'agitation qu'ils produisent dans la vase. Enfin des troupeaux de moutons parcourent les coteaux élevés et les côtes arides.

Or tous ces bestiaux sont la propriété des *mercanti di campagna*. Dans les environs de la capitale et partout où ils le peuvent, ceux-ci parquent tant bien que mal leurs animaux entre des barrages grossiers, dont les longues lignes droites interrompent à peine la monotonie du paysage. Ces barrières sont leur œuvre, presque leur seule création locative; parfois ils les font de compte à demi avec le propriétaire. Pieux et barres durent un peu plus d'un bail, une quinzaine d'années environ; c'est la seule trace de la présence de l'homme. Point d'abris; par tous les temps, on vit *sub Jove :* nuits froides et jours chauds, le bétail supporte tout cela. Telles sont les coutumes, résultat à peu près forcé de la dépopulation de l'*agro romano*. N'est-il pas curieux de trouver jusqu'aux portes de la capitale du monde chrétien une image aussi exacte de l'ancienne Scythie ou de l'actuelle Ukraine? Si les barbares du nord, en envahissant l'empire romain, s'étaient proposé d'y importer leurs mœurs et une ressemblance de leur patrie, ils n'auraient pu mieux réussir. A ce parallèle ne manque pas même l'image dégénérée du Cosaque ou du Tartare. Les agens et les pâtres employés par les marchands de campagne, ce sont ces demi-barbares que vous voyez traverser les solitudes, montés sur leurs poulains sans ferrure, ou ces satyres peu récréatifs qui, vêtus de peaux de bouc, vous regardent arriver d'un œil curieux. Quoiqu'ils vaillent mieux que leur apparence, ne leur adressez pas la parole, s'ils passent sans saluer; ils ne vous répondraient que par monosyllabes, d'un ton bref et bourru. Leur figure sévère n'est pas faite pour le rire. Ce qu'il y a de romain sous ces barbes noires ou fauves semble remonter au temps de Romulus et de Brutus l'Ancien. Hommes énergiques du reste, qui soutiennent avec leurs cavales indomptées des combats souvent périlleux, dont ils sortent vainqueurs par le sang-froid et l'adresse. En effet, l'état demi-sauvage étant celui de leurs chevaux, ceux-ci se laissent à la rigueur grouper et pousser çà et là par les pâtres; mais nul, pas même le *cavallaro*, ne pourrait les toucher, tant ils sont farouches. C'est avec un hennissement de colère et un cabrement subit qu'ils éloignent les téméraires. Ainsi jamais l'étrille ne les nettoie; à peine acceptent-ils quelques provendes jetées sur la terre nue aux jours de disette. Les chevaux des *llanos* ou des savanes américaines ne s'élèvent pas autrement. Aussi faut-il une

dextérité et une hardiesse singulières pour les dompter, vers l'âge de quatre ans, quand le moment est venu de les utiliser. Les *cavallari* romains méritent certainement une plus notoire réputation; on acquiert des qualités spéciales dans cette existence primitive. Cela vaut bien une visite aux *tenute* où l'on dresse des chevaux.

Rien d'intéressant comme de voir les dompteurs, montés sur leurs dociles coursiers, armés d'une longue houlette qui ne serait pas inoffensive dans leurs mains, chasser devant eux le troupeau bondissant, hennissant; puis tout à coup en détacher l'étalon qu'ils ont choisi de l'œil parmi les autres, le pousser, malgré les bonds qu'il fait pour se dérober, jusque dans un parc réservé dont la barrière se ferme sur lui. Quand l'animal s'est un peu calmé et qu'il commence à se résigner à son emprisonnement, le dompteur descend de cheval, saisit un lacet, le lui lance adroitement au cou. L'autre bout de la longue lanière, préalablement enroulée au tronc d'un arbre fourchu planté au milieu de l'enceinte, va reprendre par la croupe l'animal qui se débat, le retient captif, le paralyse. C'est le moment choisi pour lui passer un licol du bout d'un long fouet. Le voilà retenu d'une manière moins dangereuse; mais le toucher de la main serait impossible. Comment l'habitue-t-on à se laisser approcher? Avec le manche du même fouet qu'on lui passe et repasse rudement sur le corps jusqu'à ce qu'il ne frémisse plus au contact, qu'il ne bondisse plus sous cet étrange massage, qu'il n'écume plus de colère ou de peur. Alors seulement on lui lâche un peu la longe; il galope en tout sens, se cabre, rue, s'arrête, regimbe. Il n'y a qu'une manière de lui apprendre à marcher à galoper au commandement, c'est de le battre à grands coups de fouet, impitoyablement, jusqu'à ce qu'il sente une volonté plus énergique que la sienne. C'en est assez pour un jour. On le relâche, quitte à reprendre ce rude exercice la semaine suivante, avant qu'il ait oublié la leçon. Peu à peu ainsi on l'habitue à se laisser toucher, seller, brider. S'agit-il simplement de panser la blessure d'un poulain sauvage, on emploie de même le lacet, dans le même parc, pour terrasser l'animal.

L'éleveur de bœufs sauvages court presque autant de danger que le *cavallaro*, et déploie une dextérité souvent surprenante. Sa pauvreté égale son ignorance. C'est bien l'homme amoindri, tel qu'il convient aux aristocraties et aux théocraties de le posséder, apte seulement à quelques grossiers labeurs indispensables au maître, mais nul sur tout le reste. Dans la plaine, dans les marais, nous n'avons pas vu d'autre indigène que celui-là. Lequel de nos obscurs paysans voudrait changer avec lui? Certes nos ruraux sont loin de jouir du bien-être normal, mais le plus pauvre a son toit, son lit, se nourrit d'une façon régulière sinon substantielle, est

soutenu, soulagé, soigné plus ou moins. Quelle différence enfin entre cet état, tout mesquin qu'il puisse être, et la condition du pâtre romain, demi-vagabond qui couche dans les cavernes comme un troglodyte, sans se déshabiller, ou qui s'installe dans les murs dégarnis de fenêtres de quelque villa détruite, de quelque ferme abandonnée! Regardez d'un côté nos bergers normands, si bien choyés à la ferme du maître, si grassement payés au bout de chaque terme, si tranquilles dans leur vie régulière, aidés de chiens qui font avec intelligence toute leur besogne, abrités par la hutte roulante qui, bien close, leur sert de maison d'été, ou par la bergerie proprette où chaudement ils sommeillent l'hiver; puis songez à ces misérables *pecorari* romains, vêtus de guenilles ou de peaux de bêtes, nourris l'hiver exclusivement de pain et de fromage, l'été d'une soupe nauséabonde dont l'huile rance, le sel et l'eau font tous les frais, soldés souvent de 15 à 20 *paoli* par mois (de 7 fr. 50 à 10 fr.), et couchés, quand ils sont de garde, au milieu de la plaine nue, sous une hutte de roseaux haute d'un pied et demi, longue de quatre! Leurs chiens farouches ne les gardent que du loup. Les bergers eux-mêmes doivent courir autour du troupeau pour discipliner les brebis indociles. Leur houlette est une longue trique, et le couteau leur *ultima ratio*. Ce n'est pourtant pas la bonne volonté qui leur manque pour se civiliser. Nous avons eu l'occasion de constater que les bergers de moutons (*pecorari*) apprennent à lire pendant leurs longs loisirs; les vieux servent de maîtres aux jeunes. Mais, hélas! ils n'ont pas d'autres livres que l'almanach de Barbanera ou les légendes de saints les plus étranges. Ajoutons que cet état de sauvagerie n'est pas précisément volontaire. La pénurie n'est pas le résultat de l'abandon ou de l'inertie. Il y a déploiement d'intelligence et même ingénieuse organisation dans cette existence pastorale. En traversant l'*agro romano*, on remarque des cônes qui, disséminés comme des points dans le pacage nu, ressemblent à des meules de foin ou à des huttes de sauvages. Ce sont ou des monceaux de fourrage ou des habitations, selon la nature du troupeau. Auprès du gros bétail, si exposé aux disettes, quelques meules servent de ressources pour les temps de pénurie absolue où la terre ne peut plus nourrir ceux qu'elle porte. Auprès des bêtes à laine, ce sont des asiles pour la nuit où le chef en second du troupeau, sa femme quelquefois et ses bergers se retirent le soir, font leurs fromages et mangent aux jours mauvais. Une vingtaine de hautes perches fichées en terre et réunies par le sommet en forment la charpente; des tiges de maïs ou des bruyères en fournissent la couverture. Voilà pour l'extérieur: un cône parfait surmonté d'une croix; l'intérieur ne manque pas non plus d'un certain pittoresque.

Tout le pourtour de cette enceinte ronde est subdivisé à hauteur

d'homme en petites couchettes superposées comme les cabines d'un navire. Rarement la ménagère y prend place, et dans ce cas une simple claire-voie lui sert de rempart. Au-dessous, on entasse les ustensiles du métier, les fromages de la semaine, les provisions de la petite bande, les hardes de la colonie, les harnachemens des chevaux. Suivant l'importance du troupeau, le personnel s'accroît. Ordinairement chaque patron ou sous-locataire de l'herbage (le premier étant le marchand de campagne) a sous ses ordres une dizaine de *pecorari*. Un seul homme peut garder jusqu'à deux cents moutons, mais pour traire les brebis il faut un personnel plus nombreux. Les quelques gouttes de lait substantiel que donne chaque bête sont précieusement recueillies dans des vases, puis versées dans le grand chaudron qui occupe le centre de la *pagliara*, posé simplement sur deux pierres servant de foyer. Tandis que la fumée s'échappe comme elle peut par la porte entr'ouverte ou s'amoncelle plus dense au sommet du cône, le riche *caseum* (*ricotta*) se coagule; on le verse ensuite dans des formes de bois rond plus ou moins grandes. Celui qui n'a subi qu'un instant la cuisson se mange frais; lorsqu'on veut obtenir une conservation plus longue, on prolonge l'action du feu. Il se produit ainsi un fromage épais qui pèse parfois un demi-quintal. Le sel et les soins préservent ces grosses masses de toute corruption. Les bergers s'empressent de les vendre, tant pour éviter l'encombrement que pour assurer leur précieuse récolte contre tous les risques. Le défaut de sécurité exposait autrefois les chefs *pecorari* aux rançons des bandes, heureux quand ils en étaient quittes pour quelques moutons. S'il se fût plaint à la police, le *capopastore* eût vu saigner tout son troupeau, et n'eût eu qu'à bien se tenir lui-même. Armer ses hommes? hélas! combien d'entre eux ont fait partie des bandes à l'occasion! Nous avons reçu à cet égard des confessions étranges. L'incohérence des ordonnances de la police pontificale désarmait les populations, mais laissait des fusils entre les mains des nombreux déserteurs napolitains ou romagnols qui venaient exercer quelque métier rural dans les domaines du saint-père. Bien accueillis par celui-ci, ils lui payaient en brigandages leur dette de reconnaissance.

Quels progrès pouvait comporter un tel état de choses? Réduits à ne garder aucune valeur dans leurs exploitations au désert, contraints de bien dissimuler leur argent comme d'écouler au plus vite leurs produits, forcés eux-mêmes à des compromis démoralisans avec les coureurs suspects et les subalternes douteux, on conçoit qu'ils ne songeassent guère à l'amélioration de leurs troupeaux, au perfectionnement de la laine. La misère seule était ici une garantie de sécurité. L'étude attentive des conditions économiques et sociales dans lesquelles osaient vivre ces pauvres patrons, entrepreneurs,

condamnés à ne jamais laisser voir leur aisance, nous a rappelé un souvenir poignant recueilli jadis au centre de la Sicile. Dans une vallée solitaire, à quelque distance de Lercara, nous trouvâmes une pauvre mère étendue devant la porte de sa cabane, pâle et gonflée par la fièvre, à côté de trois enfans non moins jaunis et bouffis par la maladie. En visitant son misérable réduit, nous lui demandâmes pourquoi elle ne mettait point de paille dans sa couchette : « Si nous avions l'air moins misérables, répondit-elle, on nous viendrait voler ! » La crainte manifestée par cette misérable créature était celle de bien des habitans de l'*agro romano*. L'honnête ambition du travailleur était dès lors arrêtée net. Tout progrès améliorant suppose sécurité. De ce côté-là du moins, le nouveau régime amènera des changemens incontestables.

Ce qui complique ici pour la classe des bergers les conditions d'existence, c'est l'obligation où ils sont presque tous d'émigrer deux fois par an de la plaine à la montagne, du Latium à la Sabine, c'est-à-dire, naguère encore, des états de l'église au royaume d'Italie. C'était chose grave de résider ainsi sur la frontière de deux pays ennemis. Depuis 1860, la plus lamentable comédie, mêlée de tragique, se jouait sur les limites des deux états, tant au détriment qu'avec l'aide des bergers. Les coureurs de montagnes avaient un pied dans chacun des deux royaumes hostiles. Poursuivis dans l'un, ils se réfugiaient dans l'autre; fort longtemps ils ont été accueillis comme défenseurs de la légitimité (de François II) par la gendarmerie pontificale elle-même. Plus tard, celle-ci ne fut plus maîtresse de réformer ses anciens alliés; il eût été heureux que, pendant l'occupation française, nos troupes elles-mêmes n'eussent jamais été contraintes de jouer en rougissant un rôle de protecteurs dont les guérillas de François II savaient trop bien profiter.

Pourquoi sont-ils obligés d'émigrer ainsi deux fois par an? Pour la même raison qui forçait Abraham ou Loth à changer de pays : quand tout est dévoré par la sécheresse, quand l'herbe a fait place à un sol pelé, rougi, brûlé jusque dans ses entrailles, quand les troupeaux se groupent haletans, et que les animaux amaigris tirent la langue avec détresse, il faut bien les acheminer vers ces monts voisins dont les neiges fondues ont été remplacées par des pacages verdoyans. Là les pauvres animaux s'engraissent un peu, là bondit la chèvre agile, là ruminent les agneaux que le printemps a vus naître dans la plaine; mais la montagne est vite dévorée à son tour, les coteaux se pèlent, les feuillages tombent, le froid arrive, l'Apennin reprend ses frimas, il faut redescendre dans l'*agro romano*. Le berger s'en fait un plaisir, car il a les mœurs des nomades. La transhumance est devenue un besoin pour lui, et puis, dit-il, il est encore mieux dans le bas pays si désert que dans ses monta-

gnes natales. Il y a moins de peine, y vagabonde mieux, y souffre moins du froid, et, s'il laisse sa famille au pays, il retrouve dans l'*agro romano* des loisirs et de chaudes solitudes qui conviennent à son humeur indépendante. Cet état de choses est une institution qui se perd dans la nuit des temps. Tous les troupeaux de menu bétail émigrent ainsi; presque tous les troupeaux de bœufs et de chevaux en font autant.

De la transhumance découle une conséquence économique regrettable, l'impossibilité pour les exploitans de s'approprier la jouissance du sol d'une façon permanente et de l'améliorer. Établis en nomades sur la plus grande partie des terrains vagues, ils ne sauraient avoir la prétention ni même l'idée de les débarrasser des ronces ou des chardons. Tout au plus, quand les herbes adventices sont sèches, se donnent-ils la peine d'en abattre les tiges mortes à coups de longue verge. Qui a la fantaisie de vérifier la prophétie biblique n'a qu'à se rendre dans l'*agro romano* en saison opportune : la terre n'y produit guère que des chardons. Cette plante y arrive à des proportions qu'on ne saurait craindre ailleurs. La sécheresse, il est vrai, la tue et la livre aux pieds des troupeaux, qui la brisent; cependant la racine s'en conserve précieusement, et chaque printemps en voit ressortir de terre la tige plus drue et plus hardie. La campagne appartient aux graines volantes, aux légers duvets qui se ressèment d'eux-mêmes. La fougère, certains joncs marécageux, le pissenlit, la ronce, disputent le terrain au chardon, leur maître. Une plante plus gracieuse, mais non moins vivace, absorbe les espaces le plus naturellement fertiles : c'est une sorte d'asphodèle dont la vitalité est désespérante partout où la charrue n'en a pas raison. Ses belles tiges fleuries transforment la campagne en une neige rosée, tandis que ses bulbes multiples s'assimilent les entrailles du sol. Rien de plus charmant : il y a de quoi égayer même la solitude; toutefois pas un animal ne peut toucher à cette plante, et l'industrie seule a essayé d'en retirer des produits chimiques. N'est-il pas désolant de voir perdre au cœur même de l'Italie des terrains propres à nourrir de nombreuses populations?

Qu'on se figure l'espace qu'il faut dans ces conditions d'abandon pour élever les troupeaux sous un ciel si peu favorable aux pâturages! Si chez nous, en bonne agriculture, on s'efforce de nourrir une tête de gros bétail par hectare, sans préjudice des cultures normales de blé, de colza, de lin ou d'autres produits, ici, où on ne récolte que peu de grains et pas de plantes industrielles, il faut environ 4 hectares pour l'entretien d'un cheval ou d'un bœuf. C'est du moins la notion que nous avons pu recueillir sur les rapports vagues des pâtres et des exploitans, on ne calcule à Rome que par

à peu près, et pourtant le fond de l'*agro romano* est incomparablement meilleur que la majorité de nos terrains. Le tort, c'est de lui demander de produire ce qui ne réussit bien qu'en Normandie ou en Angleterre, de l'herbe. On exploite des plaines arides comme si c'étaient les monts ou les vallées des Alpes, on exige du vert là où six mois de l'année il ne peut y avoir que du sec. Il n'en peut résulter que des dommages au point de vue économique. Pourquoi attendre des graminées sur les pentes destinées au figuier? Aussi, au lieu de prés, a-t-on de simples pacages. La distinction n'est pas subtile, elle n'est que trop réelle pour le bien du pays. Un pré, nous le savons, est chose aussi productive et bien moins onéreuse qu'un guéret, mais encore faut-il mettre chaque chose à la place sous peine de pertes incalculables. Le sol de Rome a une grande valeur latente qu'il serait sage de faire sortir du sommeil; il ne souffre que d'une stérilité d'occasion.

Il est vrai que deux fois par an, après les pluies, les pacages reverdissent de manière à faire croire que l'herbe est là dans sa vraie patrie; mais un homme expérimenté en ces matières ne peut se faire illusion sur la composition médiocre des pâturages romains. Les graminées y sont trop rares, les légumineuses fort espacées; il y a plus de vides entre chaque plante que d'espace occupé par les plantes elles-mêmes. Celles-ci ne *tallent* pas assez; au printemps, elles montent fort haut, trop haut même, puisque le pied s'en trouve appauvri, et, quand la fenaison est faite, la sécheresse tue la racine dénudée. La dent des bestiaux affamés qu'on y lâche hors de saison achève la destruction des meilleurs élémens de la prairie. La facilité des semailles spontanées, la maturité parfaite à laquelle arrivent les graines est probablement ce qui sauve le sol d'une nudité absolue. Il y aurait peut-être moyen d'exploiter ces solitudes à l'état d'herbages, mais il faudrait pour cela y semer des plantes résistantes, capables de s'approprier le terrain à la longue, comme aussi de verdir pendant la sécheresse. Le *ray-grass* est bon pour l'Angleterre, et la luzerne, le sainfoin, ne semblent-ils pas destinés aux ondulantes plaines du Latium? Or le conseil de semer des herbages ferait sourire les pâtres romains, et, à vrai dire, les *mercanti di campagna* eux-mêmes ne pourraient guère l'essayer dans les conditions de leurs baux, de leurs charges et de leur mode d'exploitation. Tels quels en effet, ces prés négligés ou ces pacages mal tenus donnaient presque le seul produit qu'il fût possible d'en tirer sous le régime de la vieille économie pontificale. Tant que le cultivateur ne résidera pas sur place, tant qu'on ne lui fournira ni bâtimens ruraux ni manouvriers établis à poste fixe, il sera bien réduit aux procédés les plus élémentaires. Nous croyons même que les

grands propriétaires n'avaient pas de meilleur parti à prendre jusqu'ici que de louer aux marchands de campagne, et que ceux-ci ne pouvaient pas non plus mieux utiliser le désert qu'en le couvrant de tous les bœufs et de tous les chevaux possibles, ou qu'en le sous-louant aux *pecorari* des Abruzzes et de la Sabine.

Ce qu'auraient pu faire les *mercanti di campagna*, c'est d'apporter plus de soins dans le perfectionnement de leurs troupeaux. Quelle que soit la difficulté de bien surveiller bêtes et gens sans résider au milieu de l'exploitation même, il était possible de ne pas laisser abâtardir les races, ou de les régénérer par la sélection et le croisement. Nous ne dirons pas de mal des chevaux romains; ils montrent des qualités naturelles très appréciables. Quelques marchands et même quelques propriétaires sont supposés élever des races spéciales qui portent leur nom. Chaque animal est marqué à la cuisse du chiffre de son maître, afin qu'il puisse être retrouvé quand les rustiques barrages des enclos n'ont pas suffi à le retenir, C'est des pâturages de Serafini que sortent la plupart de ces énormes chevaux noirs à la tête busquée, à la puissante encolure, qui traînent, sous les torsades brillantes de leurs harnais, les carrosses dorés des princes de l'église. On leur reproche un peu de mollesse; les chevaux de taille moyenne par contre ont dans l'*agro romano* des qualités auxquelles il faut rendre justice, une ténacité à l'épreuve du soleil le plus caniculaire, une résistance qui permet de franchir de larges déserts sans débrider. Par une sélection plus intelligente et des soins plus attentifs dans l'alimentation, on obtiendrait certainement avec les races du pays même des résultats rémunérateurs. Malheureusement là, comme dans le reste, il y a eu jusqu'ici un incurable abandon. Comment par exemple des animaux qui jeûnent si souvent pendant les hivers froids ou les étés trop secs pourraient-ils acquérir toute la taille et tout le développement désirables? Il n'y a que les sujets hors ligne qui puissent se vendre à des prix élevés; la majorité s'étiole, et, tout en gardant les aptitudes inhérentes à la sauvagerie, telles que la sobriété et la ténacité, ces pauvres bêtes perdent beaucoup de la valeur qu'elles auraient pu atteindre avec des soins plus assidus.

Si le mérite des *cavallari* est incontestable comme dompteurs, il faut dire aussi que les connaissances leur font défaut pour qu'ils puissent bien choisir les reproducteurs et surtout améliorer l'espèce par l'éducation. Ni le propriétaire, ni l'entrepreneur principal de l'exploitation ne mettent à leur disposition les ressources nécessaires. Les bâtimens manquent, la surveillance manque aussi, et il suffit d'une année défavorable pour réduire le plus beau troupeau à l'état de squelettes ambulans. Voilà donc encore une source de ri-

chesses qui se trouvait à moitié tarie par suite de l'imperfection des procédés économiques du pays.

Quant aux bœufs gris de race orientale et barbare, ils ne sont pas l'idéal du genre : leur charpente trop osseuse se prête mal aux besoins de la boucherie (1); mais elle s'adapte à merveille aux besoins plus grands du labour. A ce point de vue, elle peut rendre des services incalculables, et nous voici amenés à parler du peu de culture qui s'est faite jusqu'ici par ce moyen.

III.

Les pâturages dont nous venons de parler et les bois aussi fort souvent font partie des grandes exploitations rurales qu'on appelle *tenute* (tenues), parce que les entrepreneurs ou marchands ruraux les tiennent à loyer des propriétaires. Le centre de la *tenuta* est ordinairement un vieux bâtiment auquel le nom de ferme ne peut convenir qu'imparfaitement. Lorsqu'on parcourt du regard la solitude, l'œil s'arrête çà et là sur des points gris dont on ne sait de loin si ce sont des ruines ou des fermes. Ces points sont de grandes constructions plus ou moins régulières, d'aspect féodal, élevées pour la plupart en des temps plus prospères. Des murs en glacis les font ressembler par le bas à des citadelles; souvent des grilles aux ouvertures inférieures complètent l'illusion. Beaucoup ont eu cette destination, mais les hommes d'armes en sont partis. Approchez : plusieurs de ces monumens n'ont plus de fenêtres, la porte seule est encore debout. Comme dépendance du bâtiment principal, on est surpris de trouver parfois des constructions voûtées d'époque romaine; la ruine antique sert de substruction au délabrement moderne. Entrez, si les débris et les immondices vous le permettent. En bas, les bœufs et les chevaux; au-dessus nichent des rustres, comme des oiseaux de proie dans les trous d'une tour. A quelque distance, un fenil moitié ouvert, d'où s'échappent des senteurs de fourrages entassés. Plus souvent une ou deux meules noircies à l'air indiquent l'amas de provisions. L'ensemble des cours, s'il y en a, dégage une odeur *sui generis*, mélange de fumier, de fange détrempée, de foins décomposés, de salpêtre et de plâtras, qui se sent aussi dans les faubourgs de Rome. La pelle ni le balai n'ont passé par là; telle quelle, cette masure appartient ou à un prince qui n'y mit jamais les pieds, ou à des associations religieuses qui ne s'en soucient guère.

Connaissez-vous Palo? Notre cavalerie, qui y a été casernée, ne

(1) Qui croirait qu'en ce pays de grand élevage on importait des bœufs de boucherie, tant les soins d'entretien étaient insuffisans pour produire la viande!

paraissait pas charmée de la résidence. C'est une sorte de citadelle crénelée, une bastille peu engageante d'aspect; ici et là quelques toits effondrés, — seul point habité du reste entre Civita-Vecchia et Rome. Est-ce un bourg, est-ce une ferme? C'est un grand corps dont l'âme est partie; l'âme fut l'administration de Santo-Spirito : cette célèbre et riche association chargée des hôpitaux de Rome, pour prix de ses soins aux malades, a reçu jadis toute un principauté par donations successives. Les alentours de Palo sont la propriété de Santo-Spirito; tout cela est loué aux entrepreneurs de culture, qui ont profité du voisinage du chemin de fer pour labourer quelques landes. On prétend que l'administration des hôpitaux était plus maîtresse que le pape dans ses domaines il y a quelque trente ans, qu'elle jugeait, emprisonnait et suppliciait son monde, ni plus ni moins qu'un seigneur féodal. Pour le bon ordre de l'état, la papauté a confisqué à son profit cet autre pouvoir temporel.

Passons vite, et, puisque le chemin de fer traverse ces solitudes, demandez-lui de vous rapprocher de Rome. Après plusieurs arrêts en rase campagne, stations où l'on pourrait recueillir tout au plus une paire de chevaux en guise de voyageurs, on arrive à la Magliana. L'endroit est gracieux, le Tibre y trace des méandres à travers de grands prés. Tout ce qui se détache à l'œil dans cette vallée silencieuse, c'est un amas de constructions grisâtres : — trois corps de bâtimens, dont l'un, crénelé, fut un couvent; les religieuses de Sainte-Cécilia-au-Transtevere en ont été chassées par la *malaria*, un marchand de campagne y a installé ses bouviers; — un grand fenil voûté à deux étages soutenus de hauts contre-forts, plein de plus de foin qu'il n'en faudrait à un régiment de cavalerie; — autour, des pacages pelés sur les collines, ou des prés humides au bord du fleuve. Là du moins le fermier pourrait venir souvent, puisqu'un chemin de fer le dépose chez lui; mais il semble se plaire mieux à Rome. Une épidémie lui a tué quatre cents bœufs il y a quelques années; c'est un troupeau de chevaux qu'il entretient maintenant. Grâce à l'amas de foin qu'il entasse dans son fenil, il pourrait dispenser son bétail de l'émigration pendant l'été.

Écartez-vous des voies fréquentées. Faites-vous conduire par votre voiturier à Lunghezza, à dix milles de Rome, sur un chemin de traverse entre la Via-Tiburtina et la Via-Prenestina. Le trajet est long et singulièrement solitaire à partir de *Tor de' Schiavi*. Vous vous demanderez en passant si les grottes du Cervara, sorte de carrières de tuf, méritaient bien d'être choisies, au commencement du siècle, par les artistes allemands comme rendez-vous de fête. En approchant pourtant, le paysage s'accentue. Un donjon massif se dresse derrière quelques arbres hachés, robuste et digne d'un baron bardé de fer. L'entourage en est assez verdoyant. C'est une

ferme pourtant, mais quelle ferme! Huit mille moutons paissent de ci de là, trois cents bœufs de labour attendent qu'on les soumette au joug, autant de chevaux s'élèvent à la grâce de Dieu, tout cela dans la moitié de la propriété, car ce domaine a dû être divisé en deux pour que l'exploitation en devînt possible. Vous vous attendez du moins à trouver dans les bâtimens quelque chose qui rappelle l'aisance d'une grande exploitation. Entrez, tout est nu, sans meuble, pas même de femme pour tenir cet intérieur; des pâtres ahuris, demi-farouches; un ou deux contre-maîtres de culture plus intelligens, mais tout aussi peu empressés. A grand'peine, vous faites remiser vos chevaux dans un taudis qui s'appelle écurie. Dans la cour, pêle-mêle des fumiers en désordre et des moellons éboulés; dans les corridors, les escaliers, des traces de destruction croissante, l'abandon le plus attristant. Vous voici dans une sorte de grande cuisine nue; vous demandez à manger pour votre argent. — Il n'y a rien. — Quoi, rien? vous avez du pain, pourtant? — Oui, mais il est de quinze jours, assez moisi et tout noir. — Vous avez du lait? — Non. — Comment, avec trois cents bêtes à cornes? — Ce sont des bœufs de labour; nous n'entretenons pas une vache. Rome est trop loin pour en vendre le lait. — Vous feriez des fromages. — Nous en achetons quelquefois. — En avez-vous en ce moment? — Point. — Alors donnez-nous des œufs. — Nous n'avons pas de poules. — De quoi vivez-vous donc? — *Di acqua cotta, signore* (d'eau cuite, monsieur). — Qu'est-ce donc que votre *acqua cotta?* — C'est de l'eau avec du sel et un peu d'huile, quand nous en avons. — Vraiment! et rien de plus? — On peut y mettre aussi de la chicorée.

Ce régime en dit plus que bien des descriptions. Nous ne pûmes trouver un repas où ces *cavallari*, ces *vaccari*, ces *pecorari*, passent leur dure existence. Il est vrai que les chefs n'habitent pas là, que le *ministro* même, agent principal du marchand de campagne pour la surveillance générale, doit apporter ses vivres quand il visite son personnel et sa *tenuta*. Il produit du laitage, mais indirectement, et en sous-louant portion de ses pacages aux bergers montagnards. Ceux-ci font et vendent du fromage sous leurs huttes de paille; la ferme n'en connaît rien. Cela ne passe point entre les mains de l'exploitant principal ni de ses agens directs. Il a de la viande sous forme de bœufs de travail; il élève des chevaux, et il n'a pas d'attelages.

Lorsqu'on se rapproche de Rome, vers le pont Salaro, sur l'Anio, tout près des lieux où fut Fidènes, avant d'arriver à la bicoque entourée de dix oliviers qui s'appelle encore Villa-Spada, on rencontre une petite *tenuta*. C'est un nommé Ciavelli qui, de Rome, l'exploite, si rien n'est encore changé; adressez-vous à son *massaro*

ou plutôt à son chef cavalier; si vous parvenez à le dérider, il pourra vous faire asseoir à sa table. Celui-là mange, parce que Rome est à proximité. Quelques volailles rôdent autour de son taudis. En tout cas, il peut vous offrir du lait, car il a de nombreuses vaches laitières. Lui-même n'est payé que 60 francs par mois; mais on le gratifie d'un écu à chaque bête qui se vend, et il s'en vend une centaine par an. Ses inférieurs, qu'il paie au compte du *mercante* et dont il est responsable, ne reçoivent que 10 écus l'été, 8 l'hiver; 10 hommes sont nécessaires pour 5 ou 600 bêtes, à cause des laitières qui demandent des soins. Ces soins consistent à les appeler à heure fixe autour du bâtiment à son de trompe. A demi apprivoisées par la lactation, ces bêtes accourent. Le *vaccaro* s'approche, jette un lacet autour des cornes de celle qu'il veut traire, enroule le même lacet à la jambe antérieure, de façon à forcer l'animal à infléchir la tête d'un côté. Ainsi retenue, la pauvre bête n'oppose plus aucune résistance; le vacher a des procédés habiles pour l'adoucir et lui faire donner son lait. Voilà le parti qu'on tire des mères dont les petits mâles ont été livrés à la boucherie; les autres sont laissées en liberté dans la *macchia* avec leurs produits, qu'elles y élèvent. Le lait, quand il n'est pas transformé en fromages, est porté à Rome dans des vases de cuivre, sur les *carrozze* bien connus des voyageurs. Ces chars, attelés d'un petit cheval courageux, sont conduits d'ordinaire par un homme monté lui-même sur un autre petit ours qui galope à côté. Il faut une singulière dextérité pour jouer ainsi au postillon avec ces longs chars rudimentaires, à travers les rues de Rome.

Tout cela n'est point encore de la culture; le labour occupe si peu de place dans la campagne de Rome! et pourtant telle est l'étendue des exploitations que certains jours on pourrait voir trente ou quarante charrues tirées presque de front par soixante ou quatre-vingts paires de bœufs à la fois. On a besoin de ces forts attelages pour défoncer les landes dans la mesure où les baux permettent le défrichement. On y emploie des instrumens tout primitifs, qui doivent être de l'invention de Cincinnatus; mais un certain travail se fait néanmoins. Malheureusement l'année suivante le labour retombe en friche. L'entrepreneur n'a pu perfectionner les procédés, parce que jusqu'ici il n'a pas vécu sur place. Les réformes agricoles ne s'opèrent que sous l'œil d'un maître énergique et toujours présent. Habitant de la ville, le *mercante* est obligé de s'en remettre pour la surveillance journalière à son *ministro*, ni plus ni moins qu'un roi constitutionnel. Le *ministro* fait agir son chef laboureur, son chef bouvier, son chef piqueur. Ceux-ci à leur tour ont sous leurs ordres plusieurs *caporali* qui commandent à des bandes de manouvriers. Ce nombreux personnel, tout

hiérarchique, rappelle les factoreries coloniales, et procède avec assez d'ordre; cependant un tel système est l'incarnation de la routine, et ces intermédiaires ne laissent pas que d'éloigner singulièrement l'entrepreneur lui-même de son travail. Il y gagne d'échapper aux brigands (ses propres manouvriers parfois) et à la *malaria*; il y perd les bénéfices de l'œil du maître, et surtout la possibilité d'améliorer ses procédés agricoles. Ce genre d'exploitation en grand nécessite sans doute autant d'intelligence que de capitaux; mais il ne peut faire progresser rapidement le pays. C'est tout au plus de la culture extensive, puisque l'exploitant ne peut sérieusement songer à s'approprier le sol. Les baux sont la plupart de neuf ans, quand il faudrait un siècle pour faire surgir la vraie propriété sur ce sol nu. Le fermier y passe comme un nomade, ou y fait passer ses hordes d'étrangers descendus des monts sabins aux saisons de travail. C'est tout ce qu'on peut raisonnablement demander de lui, tant que dure ce régime. La plus intelligente activité ne saurait aller à l'encontre des conditions qui lui sont faites. On ne lui fournit point de bâtimens, comment installerait-il en permanence ses travailleurs? Il est obligé de louer ses hommes pour chaque saison; on ne lui laisse même pas ordinairement la liberté de disposer ses assolemens à sa guise.

La culture épuise le sol, disait souvent au fermier le gros moine administrateur en lui montrant son bail; vous ne labourerez que tant de *rubbi* de terre chaque année. L'homme le plus entreprenant se trouvait ainsi lié par ses engagemens avec d'ignorans propriétaires. Il est certain, d'un autre côté, que lui donner liberté illimitée de défrichement, c'eût été s'exposer l'année suivante à voir d'immenses jachères, encore moins désirables que les pacages anciens. Les défrichemens, pour être avantageux, supposent l'acheminement vers la culture intensive, le désir de continuer les semences dans la mesure du possible, la prétention de s'approprier le sol par un roulement régulier de produits. C'est ce à quoi ne pouvait jusqu'ici s'engager l'entrepreneur. Celui-ci est resté un exploitant, un spéculateur, un marchand; il ne pouvait devenir un agronome.

Ce n'est pas sans raison qu'on a dit du *mercante di campagna* qu'il était à la fois agriculteur, bouvier, banquier, négociant, armateur. Il fallait qu'il fût un peu tout cela pour mener du fond de son cabinet de si grandes affaires. Son métier de laboureur souffrait nécessairement de la multiplicité de ses préoccupations. Indépendamment des lois restrictives, des us et coutumes arriérés, il devait compter avec les conditions économiques du petit état pontifical tout entier. Là en effet la production devait être limitée, puisque l'écoulement était borné. Eût-il eu la liberté d'ensemencer de très grands espaces, la législation trop souvent prohibitive du saint-

siége lui enlevait tout intérêt à le faire. Le gouvernement lui disait chaque année : Vous n'exporterez que la quantité de grains à laquelle vous serez autorisé pour la saison.

L'échelle mobile a été la règle des douanes sous les derniers papes. Quand le blé était abondant, c'est-à-dire à vil prix, on permettait au producteur d'en écouler; mais, quand les grains étaient rares, c'est-à-dire coûteux, le producteur avait défense de s'enrichir par l'exportation. De cette mesure, il est résulté pour les états romains une certaine moyenne dans laquelle se maintenait toujours le prix du pain, et aussi une incurable atonie dans la production. Là, autant que dans la dépopulation des campagnes, il faut chercher les motifs du peu de développement donné à la culture des grains dans l'*agro romano*. L'ambition, l'espoir de s'enrichir, auraient seuls pu stimuler le zèle des exploitans. Les papes, quand ils voulurent étendre les champs de blé, ont échoué dans leurs efforts précisément par suite de cette fausse mesure. Les meilleures intentions se brisent contre l'écueil du préjugé. Le libre échange rencontrait assez d'adversaires ailleurs pour être mal vu en terre théocratique. Faute de liberté, on peut le dire hardiment, le blé mourait dans le patrimoine du saint-père. Nous ne doutons pas que l'annexion de Rome au royaume d'Italie, en autorisant les spéculations du producteur, ne stimule singulièrement la culture, et ne permette au marchand de campagne d'offrir un loyer supérieur à la condition de pouvoir étendre ses labours. Il est sûr désormais d'avoir un marché devant lui, un écoulement illimité pour ses grains. Ainsi, sans sortir des habitudes de la grande culture, qui seront en pratique peut-être pendant longtemps encore, on a l'espoir de voir peu à peu disparaître les landes de l'*agro romano* pour faire place aux guérets. Alors les grands troupeaux de bœufs seront des forces plus utiles. Pourquoi, au lieu de les employer au hersage, faire un coûteux cassage à la main? La charrue en réclamera un plus grand nombre, et leur valeur augmentera par là même. Les pacages qui les nourrissent bénéficieront aussi d'une plus-value. La classe si intéressante des *mercanti di campagna* se multipliera par suite de l'esprit d'entreprise. Il y a longtemps déjà qu'ils étudient les cours des marchés européens pour y hasarder leurs gros capitaux; ils seront à l'avenir plus spécialistes, plus producteurs et moins banquiers. Quand au labour ils pourront joindre l'industrie agricole proprement dite, ils seront dans le vrai de leurs attributions.

La première des conditions pour transformer l'économie rurale de la campagne romaine, c'est la division de la propriété. Nous n'entendons pas par là le partage en plusieurs lots de chaque grand domaine sans changement de propriétaires. Il y a longtemps que

ce moyen terme a été conseillé et même essayé; on devait échouer devant le manque de fonds, l'imprévoyance, l'insuffisance démontrée des grands propriétaires et des corporations religieuses. Des propriétaires moins grands seigneurs que les princes ou moins impersonnels que les couvents, des fermiers moins citadins, voilà ce qu'il faut souhaiter à la province nouvelle que l'Italie s'est annexée. Qu'en travaillant eux-mêmes les futurs maîtres du sol suppriment à la longue une partie des intermédiaires qui s'imposent aux exploiteurs actuels, que leurs domestiques mettent la main à l'œuvre au lieu d'être de simples surveillans, et la culture, grevée de moins de frais inutiles, s'améliorera promptement. Tenant moins que le *mercante* à éviter l'excès de la main-d'œuvre, ils diminueront les mauvais pâturages pour ensemencer ce qui n'est pas propre à faire des prés. Déjà l'on constate que les pâturages romains ont besoin d'être renouvelés de temps en temps, ce renouvellement deviendra le principe d'assolemens plus réguliers; mais, pour réaliser de telles espérances, il faut rendre possible la vente de la terre. Celui qui l'achètera de ses deniers saura trouver les moyens de la faire valoir.

IV.

Comment la *pastorizia*, déjà séculairement établie, ne se prolongerait-elle pas tant que subsiste la grande propriété? Elle seule permet un certain emploi du terrain avec des capitaux limités, elle seule permet de se passer d'une nombreuse population. Disons-le enfin, dans les conditions économiques qui ont régné jusqu'ici, elle a été plus productive que les labours, parce qu'elle était moins onéreuse. On a calculé que, grâce à ce nombreux personnel d'intermédiaires, les labours ne rendaient pas souvent en bénéfices nets plus du septième de la mise de fonds. Le pâturage au contraire peut donner jusqu'aux trois quarts des frais d'exploitation qu'il nécessite; encore le *mercante* a-t-il la faculté de sous-louer une partie de ses pacages aux bergers des Sabines. Sans risques aucuns, il réalise souvent d'assez beaux bénéfices par ce dernier moyen. A de telles conditions, il a trouvé ordinairement plus d'avantage à élever qu'à ensemencer. L'espace ne lui manquait pas, et, vu le bas prix des fermages, il s'est attaché à la culture extensive, soignant mal pour moins dépenser. Il est vrai que par là il récoltait moins.

Assurément les fourrages artificiels lui eussent nourri trois fois plus de bestiaux; mais à quoi bon faire le sacrifice d'ensemencemens pour créer ces légumineuses, quand avec un maigre déboursé il pouvait louer triple étendue de terrains vagues? Que la propriété

se subdivise, que la concurrence survienne pour les fermages, et vous verrez ces mêmes *mercanti* attacher plus de prix aux terrains qu'ils louent, les mieux soigner, obligés qu'ils seront d'en obtenir un beaucoup plus gros revenu. Le défaut de population mettra sans doute longtemps obstacle aux développemens rapides et complets du progrès agricole; avant de s'attaquer aux plantes industrielles, qui exigent tant de main-d'œuvre, il faudra transformer l'*agro romano*. L'annexion, en changeant les lois économiques du pays, le soumet par là même à des influences vivifiantes.

Ce n'est pas que nous croyions à l'abolition immédiate de la grande culture. Longtemps encore l'organisation actuelle des vastes *tenute* devra fonctionner du plus au moins; longtemps encore on verra le *ministro* partir à cheval pour porter *in campagna* les ordres du *mercante* son maître. Si jamais il parvient à se fixer sur le domaine, lui le fermier de fait, combien mieux il pourra commander à son chef laboureur, à son chef vacher, à son chef *vergaro!* Tant que la ferme sera grande, on verra s'agiter au-dessous de ceux-ci jusqu'à vingt ou vingt-cinq surveillans subalternes. Les simples vachers, voituriers, bergers loués à l'année, composeront encore la seule population de ces *tenute* illimitées. Demi-sédentaires déjà, ils ne devront pas être congédiés avant la division du sol; ils sont, eux, les domestiques de ferme.

Essaierait-on de remplacer l'homme par la machine? Nous ne conseillerions pas cette tentative dans les conditions du pays et du personnel. Ce serait un leurre, excepté peut-être pour la batteuse à vapeur, qui remplacerait avantageusement le dépiquage sous les pieds des bestiaux. La machine agricole, comme les autres, suppose le machiniste, c'est-à-dire l'homme civilisé; elle suppose surtout le perfectionnement des procédés, l'amour du mieux. Tout cela manque dans la rude population semi-nomade des travailleurs de l'*agro romano;* ils ne savent pas, et ne peuvent apprendre parce qu'ils ne sont pas sédentaires. Ils ne s'en soucieraient point, parce qu'ils ne sont que mercenaires. Les usines sont trop loin pour réparer les avaries inévitables des instrumens, le maître est trop ordinairement absent.

En tout cas, le *mercante* jusqu'ici a dû reculer devant l'augmentation des dépenses de son entreprise. Non-seulement la très grande culture exige d'immenses capitaux, ce qui réduit la concurrence et empêche la plus-value des fermages; mais en réalité elle rapporte peu. La série d'intermédiaires dévore le plus clair de ses profits. Souvent on a constaté que, dans des *tenute* de milliers d'hectares, les frais d'exploitation balançaient à peu près les bénéfices. Le plus net du profit de l'entrepreneur était alors dans ses spécula-

tions commerciales, dans ses opérations de banque de campagne, sorte d'industrie dont nos agriculteurs n'ont guère l'idée.

En définitive, quoique la petite propriété soit de longtemps impossible dans les plaines du Latium, il y aurait tout intérêt à diminuer la grande, à la diviser, à créer la moyenne propriété. On a proposé d'augmenter la longueur des baux : il en a été fait d'emphytéotiques; mais le fermier pour cent ans est devenu une sorte de second propriétaire qui, à l'exemple du premier, a sous-loué son bail à des nomades du dehors. Si l'appropriation du sol par le paysan même est encore un *desideratum* irréalisable, il faut tout au moins que la terre passe aux mains des capitalistes. Ceux-là seuls ont l'énergie nécessaire pour réagir contre ce qu'on pourrait appeler à Rome l'étreinte du vide. L'activité privée, substituée au régime des domaines princiers et de la mainmorte, voilà donc le vrai remède. Il agira lentement, car ce n'est pas sans de puissantes raisons que la grande exploitation s'est perpétuée pendant des siècles dans ces plaines malsaines. Elle a fait place sur les coteaux aux petites entreprises, parce que les coteaux sont peuplés; mais en bas l'homme meurt. C'est là une des graves difficultés du problème. Une révolution peut changer les lois économiques, peut-elle faire surgir des hommes là où il n'y en a pas?

Tout ce qu'il est permis d'espérer, c'est de fixer un jour bon nombre des ouvriers nomades qui font dans cette campagne le peu de culture qu'on y trouve. Au-dessous des domestiques à l'année, qui habitent la *tenuta* pendant les mois salubres tout au moins, est en effet la foule des travailleurs, manouvriers de toute provenance dont on ne peut se passer, mais qu'on ne garde que quelques jours ou quelques semaines. Montagnards de la Sabine ou des Abruzzes, ils descendent comme des hordes demi-sauvages chaque année deux fois : la première, c'est pour les travaux préparatoires, labours, binages, sarclages, — la seconde, c'est pour le fanage ou la moisson. Enrôlés dans leur pays même par les agens du *mercante*, ils ne viennent que sous la condition de s'en retourner au plus vite. Les Aquilani exécutent les terrassemens, les Amatriciani font les plantations et tressent les haies d'épines mortes, les Marchezzini et les *ciocciari di Frosinone* binent, fanent, moissonnent. Tout ce monde n'a rien de plus pressé que de s'en revenir au pays. C'est que la plaine ne leur fournit pas d'asiles; pendant les travaux d'été, ils en sont réduits à coucher à la belle étoile; ils voient chaque soir emporter mortes ou mourantes les victimes de la journée, frappées par la *malaria*. L'étendue des exploitations empêche de donner des abris qui suffisent à ces masses d'hommes venus pour quelques jours. Chacun sait que les grandes agglomérations de travailleurs

sont traitées plutôt avec les rigueurs de la discipline qu'avec les égards de l'humanité. Quand on comptera sur les champs les ouvriers par dizaines et non plus par centaines à la fois, on pourra s'occuper de chacun d'eux, on pourra leur procurer des abris. Lorsqu'ils auront moins de chances de succomber à la peine, un plus grand nombre cédera aux tentations du gain.

Les voyageurs sont parfois cruellement naïfs. Qu'un malheureux, hâve, livide, boursouflé, leur tende la main dans les rues de Rome : Va travailler, paresseux ! Hélas ! c'est pour avoir travaillé dans les champs que l'infortuné est en proie aux fièvres. S'il demande où trouver du travail, on lui montre sottement la campagne déserte. Non, ils ne sont pas paresseux, ces pauvres *ciocciari* qui affrontent la mort pour gagner dans ces plaines un morceau de pain. Qui leur eût cédé un pouce de cette campagne déserte? Princes et moines les en auraient chassés, s'ils avaient voulu en remuer une motte de terre, y planter à leur compte un grain de maïs.

Le travailleur ici est bien un étranger que rien n'a sollicité encore à s'établir sur le sol. Ce n'est pas sans sacrifices et sans deuils que les futurs propriétaires ou fermiers parviendront à s'y installer. Nous ne croyons pas possible le morcellement *immédiat* en petits lots; mais on peut attirer un plus grand nombre de ces travailleurs à demi acclimatés déjà et fixer ces nomades. S'il y eut (nous parlons de trois mille ans) sur ce même sol presque autant de villes qu'il y a aujourd'hui de fermes, c'est que, sous le régime des petites républiques, des petits états qui s'y partageaient les terres, l'entreprise individuelle s'était approprié les champs. Chaque citoyen en avait une parcelle. Il fut un temps où il était défendu d'en posséder plus d'un arpent ou deux par tête. Curius, le vainqueur de Pyrrhus, refusait le don de 12 hectares comme mesure illégale. La conquête et la ruine des petits états indépendans par la république romaine ont commencé la ruine de la petite propriété. L'enrichissement de quelques familles après les guerres puniques, les agrandissemens territoriaux aussi, continuèrent le mal en substituant l'esclave au travailleur libre. Les dévastations qui accompagnèrent les guerres civiles et sociales contribuèrent à faire le vide. L'empire romain ne sut pas mieux utiliser son omnipotence qu'en partageant les campagnes, veuves de leurs travailleurs primitifs, entre des affranchis et des favoris d'empereurs. Le blé pour la subsistance du peuple romain, on le fit venir de Sicile, puis d'Égypte; on le vendit à des prix dérisoires, quand on ne le distribua pas gratis au peuple-roi, devenu mendiant. Comment des importations faites dans de telles conditions n'auraient-elles pas tué la production locale par une concurrence impossible? Enfin vint le flot des barbares.

La dépopulation amena la *pastorizia*. Quand Rome ne comptait plus que 12 ou 13,000 habitans, à quoi bon ensemencer? La féodalité d'ailleurs préférait les troupeaux aux moissons; elle abritait ses bœufs contre les coups de main, tandis que les récoltes eussent été brûlées. Les papes, pour se venger de seigneurs hostiles, distribuaient souvent les terres de ceux-ci à leurs propres neveux, souches premières de la plupart des familles patriciennes subsistantes; le reste appartint aux congrégations religieuses. Ainsi s'est établi, avec la grande propriété et la mainmorte, cet état rural d'où il est si difficile de sortir.

Mais cette leçon de l'histoire ne doit pas rester perdue. Il faut maintenant prendre le contre-pied des erremens du passé, ramener la sécurité dans ces campagnes, faire rentrer la propriété dans le domaine du vrai public, activer la production en facilitant les débouchés, établir des lois économiques en accord avec les besoins modernes. Le gouvernement du roi Victor-Emmanuel réagira contre ces mœurs qui font ressembler une ferme à une factorerie coloniale, où le travail prend des allures serviles, où le manouvrier est traité en esclave temporaire sous le bâton des contre-maîtres; il restituera, fût-ce au bout d'un siècle, la terre au vrai travailleur, surtout et à tout prix repeuplera ce qui est désert. C'est ici que se rencontre la plus grave difficulté. Le régime de la mainmorte n'existant plus, les majorats s'en iront grand train sous le nouveau régime; la fièvre seule sera encore debout.

Redoutable fléau que cette *malaria*; en quelques heures, elle peut tuer. Les mieux acclimatés en subissent durement les atteintes; leur teint en certaines saisons est livide, leurs chairs deviennent œdémateuses, leurs forces s'épuisent. Que peut la quinine quand le poison, neutralisé un instant, est de nouveau absorbé dès le lendemain, et que l'économie du malade reste sous l'influence maudite? Si le corps humain pouvait aussi impunément affronter les terres basses, humides et chaudes que le peut celui de l'animal, les plus malsaines contrées du globe deviendraient des greniers d'abondance. Depuis qu'on étudie le problème, c'est à peine s'il a fait un pas. La canalisation des eaux stagnantes ne suffit point, car elle n'a pas d'action immédiate. Du fond des marais desséchés s'échappent des émanations morbides; les débris végétaux contenus dans cet humus décomposé en recèlent les germes; les terres remuées pour ces travaux sont elles-mêmes des foyers d'infection (1).

Au reste, la fièvre règne presque aussi implacable sur les pla-

(1) Les recherches récentes de M. Balestra tendent à faire croire que ces miasmes ont pour cause les spores d'une algue. Voyez la *Revue* du 1er août 1871 (*les Impuretés des eaux*).

teaux arides quand ils sont déserts; les landes les plus sèches sont presque aussi inhabitables que les marais. C'est que partout où la vie recule, la mort semble avancer. On a espéré dans les plantations pour assainir. Il est certain que la végétation absorbe bien des miasmes, que des bouquets d'arbres abritant une habitation contre certains vents venus des marais peuvent être des préservatifs; mais quelle illusion est possible quand la côte la plus malsaine est toute plantée de forêts, de Nettuno à Ostie? quand le chêne vert, le pin parasol, l'arbousier et des myriades de lianes végètent luxurieusement là où les repris de justice seuls osent venir chercher asile? Dans la solitude des bois comme dans la nudité des plaines, la fièvre atteint l'homme, comme si elle voulait y régner et y habiter seule; on ne parvient à lui échapper qu'après une lutte corps à corps qui dure plusieurs générations. Terrible cercle vicieux : il faut des hommes pour chasser la *malaria*, et c'est elle qui empêche de peupler les plus riches terres d'alluvion! Ce n'est donc point par de brusques mesures de colonisation qu'on y parviendra; il faudra la lente acclimatation des voisins immédiats. Les âpres montagnards sabins, qui déjà trouvent la plaine plus féconde que leurs rochers, viendront la coloniser, comme ils la parcourent déjà pendant huit mois de l'année, lorsqu'on saura l'offrir à leurs instincts d'appropriation. La patiente contribution de l'intérêt privé, les hardiesses obstinées de la rapacité humaine aux prises avec le danger, voilà ce qui vaincra l'hydre de Lerne et lui coupera une à une toutes ses têtes. La vie sédentaire naîtra forcément avec la vente du sol lui-même et le partage en milliers de lots. La culture se substituera peu à peu à la *pastorizia*, la ferme au pacage.

L'étude des faits et l'histoire entière du pays nous donnent raison. Les quartiers de Rome les plus bas, autrefois malsains, le Campo di Marte par exemple, sont les seuls habitables, parce qu'ils sont seuls habités. Sur plusieurs des sept collines, jadis très peuplées, la fièvre fait assez souvent des victimes, parce qu'elles sont désertes ou peu fréquentées maintenant. Les nonnes de la villa Mills paient tribut au fléau sur les ruines mêmes de la maison d'Auguste et du palais des césars; c'est que le Palatin n'est plus peuplé que des ombres de ses anciens hôtes. Ostie, inhabitable aujourd'hui, même aux galériens qu'on chargeait naguère de l'exhumer des limons du Tibre, Ostie fut une grande ville, le rendez-vous du commerce, le port, le Pirée de Rome, et cependant les environs en furent marécageux de tout temps. Ils étaient même plus bas autrefois, puisque les atterrissemens du fleuve ont exhaussé le niveau de la côte. On y vivait néanmoins, et cela pendant plusieurs siècles de l'ère chrétienne. Antium fut une ville importante, Ardée un lieu

très recherché pour la villégiature; tout prouve pourtant que ces localités subissaient les influences paludéennes du voisinage. Un exemple plus frappant nous est fourni par les Marais-Pontins. Les anciens aussi s'y plaignaient de la fièvre; mais ils l'avaient domptée par des soins séculaires, appliqués à ce sol aussi riche que dangereux. Que de villes installées sur ce territoire aujourd'hui maudit! Il y en avait jusqu'à vingt-trois, et des plus prospères. Les Volsques de Suessa, de Longula, de Pometia, de Polusca, de Mugilla, de Nimfa, habitaient même la partie la plus basse. La mort du reste a mis du temps à établir définitivement son domaine aux Marais-Pontins. L'empereur Auguste y avait encore une villa, et bien plus tard Théodoric, après quelques canalisations, put établir à Terracine le siége de son empire.

Ces faits sont de bon augure pour le Latium, bien moins malsain par lui-même. Les difficultés sont sérieuses, mais ce qu'ont obtenu les anciens, pourquoi l'activité moderne ne l'obtiendrait-elle pas à la longue? Plusieurs papes l'ont noblement essayé. C'est ainsi que Pie VI osa poursuivre la fièvre jusque dans les Marais-Pontins. Que pouvaient devenir ces excellens fonds de terre, même desséchés, entre les mains de trois ou quatre familles princières qui en devaient la rente au saint-siége sans être toujours en état de s'acquitter? Il y a cinquante ans, les Gaëtani, qui louaient 130,000 hectares de ces marais 25,000 francs pour la pêche, firent opposition au desséchement. Comment ressusciter un monde abandonné à l'exploitation inqualifiable de tels propriétaires? Il fallait plus que les entreprises intermittentes d'un gouvernement aussi routinier que bien intentionné, plus que les ressources de la science, plus même que les grands capitaux, jusqu'ici absens; il faut surtout les intérêts multipliés, divisés entre mille propriétaires, pour rendre à la culture et par suite à la vie ces terrains d'alluvion qui feraient la joie des maraîchers de nos grands centres. Il n'y a que l'intérêt privé, sous l'impulsion des libertés modernes, qui soit capable de surmonter le grand obstacle de la *malaria;* il faut l'âpreté du gain, la soif de vivre, pour faire reculer cette forme de la mort.

TH. ROLLER.

LES HOHENZOLLERN

ET

LE NOUVEL EMPIRE D'ALLEMAGNE [1]

II.

LE NOUVEL EMPIRE D'ALLEMAGNE.

I. *État de l'empire d'Allemagne*, par Samuel de Puffendorff, in-4°, [Strasbourg 1728. — II. J.-F. Pfeffinger, *Corpus juris publici*, 4 vol. in-4°, Gotha 1739. — III. F. Schoell, *Histoire abrégée des traités de paix*, etc., 4 vol. gr. in-4°, Bruxelles 1837; et *Cours d'histoire des états européens*, etc., 46 vol. in-8°, Paris et Berlin 1834. — IV. Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen*, etc., 6 vol. in-8°. — V. W. Giesebrecht, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit, zw. Aufl.*, 3 vol. in-8°, Brunswick 1860 suiv. — VI. Georg. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte, zw. Aufl*, 4 vol. in-8°; Kiel 1865. — VII. Oscar von Redwitz, *Das Lied vom neuen deutschen Reich, f. Aufl.*, 1 vol. in-12, Berlin 1871.

En 1814, après que la France eut succombé sous la violente étreinte de la coalition, et que le destin de la guerre eut arraché de Napoléon Ier le traité du 11 avril avec l'abdication à la couronne, le partage de l'Europe et sa reconstitution politique furent de nouveau mis en question dans les conseils des rois. L'empire du Charlemagne moderne étant renversé, il fallait procéder à la distribution nouvelle des états, au rétablissement d'un équilibre européen, en même temps qu'au règlement du sort de la monarchie française. Ces questions étaient brûlantes, et cependant le remaniement définitif de l'Europe fut renvoyé à la décision d'un congrès indiqué pour le mois d'octobre suivant à Vienne en Autriche; mais à côté de la question française, dont la prompte solution était impérieuse-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1872.

ment exigée, il y avait une question détachée de la question européenne, sur laquelle la préoccupation générale des esprits, jointe à un grand intérêt de sécurité réciproque des puissances, appelait aussi une résolution immédiate : c'était la question du rétablissement de l'empire d'Allemagne. Les représentans des principales puissances de l'Europe réunis à Paris, sous les yeux et l'inspiration de leurs souverains, donnèrent sur-le-champ à l'opinion publique la satisfaction qu'elle réclamait à cet égard. En ce qui touche les limites auxquelles il était inévitable de réduire le territoire de la France nouvelle, les souverains alliés se montrèrent modérés et sensés. Quelques esprits étroits et chagrins voulaient affaiblir, humilier la France vaincue; le parti de la raison, de la grandeur et de la saine politique l'emporta. La France ne conserva point sans doute l'étendue que les conquêtes de la révolution et de l'empire lui avaient acquise; cependant elle conserva l'intégrité de son territoire tel qu'il était au 1er janvier 1792, augmenté de plusieurs districts importans qui régularisaient ses frontières et accroissaient sa population de 500,000 âmes. La dignité du nouveau souverain de la France fut par là sauvegardée, et l'on crut donner une garantie de plus à la paix universelle.

Quant au rétablissement de l'empire d'Allemagne, le congrès de Paris montra la même sagesse : l'Europe a dû plus de cinquante ans de repos à la prévoyance éclairée des hommes d'état qui s'y trouvaient rassemblés. Il fut résolu que l'empire germanique ne serait point rétabli. On n'aurait pu en offrir la couronne qu'à la maison d'Autriche, qui l'avait portée avec éclat pendant plusieurs siècles. On craignit, en réunissant cette couronne sur la même tête, où posait déjà celle d'un autre puissant empire, de troubler la balance des forces européennes, et le congrès décida que les états d'Allemagne « seraient indépendans et réunis par un lien fédératif. » Telle est la disposition textuelle de l'article 6 du traité célèbre du 30 mai 1814. La question du rétablissement de l'empire germanique sous un chef unique avait été tranchée négativement dans les négociations (1); le texte du traité la décidait dans le même sens : disposition déjà très remarquable en elle-même, plus remarquable encore, si on fait attention que c'est la seule clause d'intérêt européen que l'on rencontre dans ce premier traité solennel, dont l'objet principal était de fixer les limites territoriales de la monarchie restaurée en France. Toutes les autres questions d'intérêt général avaient été renvoyées au futur congrès de Vienne; mais les signataires de la

(1) Voyez Schoell, *Histoire des traités*, édit. citée, t. III, p. 357; et la collection des *Traités* de M. De Clercq, t. II.

paix de Paris voulurent dès ce moment fixer un grand principe de sûreté qui importait également à tous, et dont le but était de fonder la pacification *sur une égale répartition de forces entre les puissances*. L'établissement du système d'états fédératifs indépendans en Allemagne fut donc reconnu comme la base du droit public européen. Les signataires du traité ont été pour la France M. de Talleyrand, pour l'Autriche M. de Metternich, pour l'Angleterre lord Castlereagh et lord Aberdeen, pour la Prusse MM. de Hardenberg et Guillaume de Humboldt, pour la Russie M. de Nesselrode. C'est sur ce principe que fut appuyée un an plus tard, au congrès de Vienne, l'importante et longue discussion relative à l'organisation de la confédération germanique. Si la consécration du système fédératif était une garantie pour l'Europe, elle n'était pas moins conforme aux vœux de l'Allemagne, dont elle assurait la liberté politique en se référant aux grandes et nationales traditions de son histoire, et en prévenant le retour des luttes mémorables que ce pays dut soutenir contre Charles-Quint et Ferdinand II pour défendre son indépendance, luttes dans lesquelles l'Allemagne eût infailliblement succombé, si des secours extérieurs ne l'avaient point aidée.

Le congrès de Vienne, loin de restreindre en 1815 cette liberté garantie en 1814 aux états confédérés d'Allemagne, n'a fait même que l'étendre davantage en sanctionnant le droit, pour chacun d'eux, de contracter certaines alliances. Il entrait dans l'intérêt bien entendu de l'Europe de favoriser en ce point les propensions du génie allemand, qui résiste à l'unité imposée, tout en cédant à des entraînemens collectifs. La position de l'Allemagne au centre de l'Europe, avec le pouvoir de porter tout son poids d'un côté ou de l'autre, attache un intérêt universel à ses institutions particulières, et de même que la raison de sécurité générale a motivé le droit d'assigner à certains états, — par exemple à la Suisse et à la Belgique, — la condition de neutralité perpétuelle, de même, en ce qui touche une puissance aussi prépondérante que l'Allemagne, l'Europe s'est préoccupée des formes de son gouvernement suivant qu'elles paraissaient agressives ou accommodées à l'intérêt commun. Le traité du 30 mai 1814 posait donc une base nouvelle et fondamentale du droit des gens moderne; il avait pour la France le mérite et l'avantage de se rattacher à sa direction politique de trois siècles, et l'on ne saurait trop regretter que la diplomatie française en ait abandonné à certain jour la tradition précieuse. Tous les grands politiques dont s'honore notre histoire avaient appliqué leur esprit et leur bon sens à la maintenir : la gravité des conséquences en apparaît clairement aujourd'hui que la chimère qui en entraîna l'abandon est dévoilée à tous les yeux. Nous ne voulons que définir ici le caractère de la révolution accomplie depuis lors. Comment

l'Allemagne comprend-elle ce changement, et qu'est-ce que cet empire dont le rétablissement étonne les esprits? Quel avenir laisse-t-il craindre à l'Europe en général et à la France en particulier? Tel est le sujet de la présente étude.

Sur ce propos de germanisme, séparons d'abord l'Allemagne classique et proprement dite de la Prusse; ainsi l'exige la justice, ainsi le veut la vérité. La Prusse subjugue aujourd'hui l'Allemagne; les deux pays se rencontrent accidentellement dans une passion commune, ou plutôt dans un engouement dont l'un profite aux dépens de l'autre; toutefois le fond des aspirations de l'un et de l'autre est différent, comme l'est aussi la race qui les peuple. Au point de vue ethnographique, la diversité profonde des deux races est acquise à la science, et nous n'y reviendrons pas. L'affinité par laquelle l'Allemagne tient aujourd'hui à la Prusse est l'*unitarisme*, que chacun entend évidemment à sa guise. En dehors de cette vague communauté de pensée, l'Allemagne et la Prusse n'ont ni le même intérêt, ni la même sphère d'action. Dans cette unité toute de circonstance, les idées, les mœurs, le passé de chacun, sont autant d'élémens disparates qu'une violence accidentelle assortit sans les identifier, tout en les précipitant dans les mêmes aventures. L'Allemagne est remorquée par la Prusse plutôt qu'elle ne vit en communion avec elle. L'Allemagne connaît du reste bien la Prusse : elle nous le disait sous les bastions de Paris, ne voulant pas alors qu'on pût confondre les deux peuples; mais elle se trompe en croyant qu'elle aura raison de l'autre à jour donné.

Il est un trait caractéristique qui distingue l'Allemand de tous les autres peuples de l'Europe. L'Allemand se complaît et vit dans son histoire; son esprit sérieux et appliqué s'en nourrit avec délices : il a gardé tous ses tombeaux. Dans ses aspirations vers l'avenir se retrouve encore son amour du passé. Simple de mœurs et borné dans ses désirs, il s'attache à la condition morale où l'a placé la nature; il ne change pas, il évolue sur lui-même. Il ne prend point les idées d'autrui, il les étudie, est assez curieux de les connaître, bien qu'il garde les siennes, et qu'il se contente de les développer par la réflexion. Sa nature est profondément historique. Il admire sa barbarie native dans Tacite, s'enorgueillit d'avoir repoussé la civilisation romaine, et de s'être approprié le christianisme par la réforme. L'irruption de ses bandes envahissantes sur les terres de l'empire romain et leur course vagabonde par le monde enflamment son imagination. Ce que nous appelons l'invasion des barbares, il l'appelle la migration (1), *Wanderung*. Tout civilisé qu'il est, il ne tient pas encore bien sur le sol, et ne s'en dédit pas, car il en trouve

(1) Voyez Wachsmuth, *Gesch. der deutsch. Nationalität*. 1860-62 (8 vol. in-8°), t. Ier.

la trace dans la *Germania*. Plus de 100,000 hommes émigrent annuellement d'Allemagne, où des autorités sont préposées à l'émigration comme à un service public et régulier. Ce que l'Allemand nomme notre *chauvinisme* lui est insupportable parce qu'il le rencontre chez autrui, et il est mille fois plus *chauvin* que nous, car il croit au retour de Frédéric Barberousse, et l'infortune de Conradin lui arrache encore des torrens de larmes. Il regrette son naturalisme païen, et, s'il fait encore une révolution religieuse, ce sera pour s'en rapprocher. Plus heureux que le Celte, qui a trouvé dans César un détracteur peu généreux, l'Allemand a dans l'antiquité un panégyriste qui exalte sa gloire; Tacite lui sait gré au fond du cœur d'avoir détruit les légions de Varus, parce que ce fut une humiliation pour l'empire. Chez un tel peuple, la révolution devait avoir la marque particulière qui la distingue en effet de la révolution française, où la chaîne historique a été violemment et définitivement brisée, au grand dommage peut-être du pays. L'Allemagne fait honte à la démocratie française d'avoir sombré dans le césarisme; mais nous la voyons elle-même débuter dans la voie des révolutions par la restauration du césarisme allemand, sous l'oppression duquel elle a jadis failli périr.

Depuis longtemps, on pouvait observer, lorsqu'on voyageait en Allemagne, comme une ébullition vague et une impatience de changement qui semblaient provoquées par la mauvaise administration de quelques états particuliers, notamment dans la Hesse et le Hanovre. Toutes les contrées du continent avaient eu leur révolution intérieure; l'Allemagne n'avait pas eu la sienne. L'amour-propre allemand en paraissait froissé. Il est une contagion morale aussi redoutable que la contagion naturelle. Le vieux libéralisme n'ayant rempli les vœux de l'Allemagne ni en 1817 ni en 1848, elle a couvé l'*unitarisme* et en a fait l'instrument de sa révolution, instrument dont la Prusse et la maison de Zollern se sont habilement emparées pour satisfaire leur passion traditionnelle contre l'Autriche et leurs vues ambitieuses sur l'Allemagne tout entière. La manœuvre a jusqu'à présent bien réussi, car l'Allemagne, en même temps qu'elle semble immobile en certaines propensions, est aussi, et plus qu'on ne croit, un pays d'entraînement. Des esprits clairvoyans l'avaient prévu. On assure que M. de Talleyrand a dit : « On ne doit pas se faire illusion, l'équilibre que nous avons fondé au congrès de Vienne n'est pas éternel. Il succombera un jour ou l'autre; mais il nous promet quelques années de paix. Ce qui menace de le rompre dans un temps plus ou moins éloigné, ce sont les aspirations qui deviennent universelles en Allemagne. Les nécessités de la défense et un péril commun ont préparé les esprits pour l'unité germanique. Cette idée continuera de se développer, et quelque jour l'une

des grandes puissances qui font partie de la confédération désirera réaliser cette unité à son profit. L'Autriche n'est pas à craindre; étant composée de pièces et de morceaux, et n'ayant pas d'unité chez elle, elle ne peut pas songer à l'exporter au dehors. C'est donc la Prusse qui doit être surveillée; elle tentera l'aventure, et, si elle réussit, alors toutes les conditions de l'équilibre seront changées : il faudra chercher pour l'Europe de nouvelles bases et une nouvelle organisation. »

M. de Talleyrand, politique consommé, parlait en homme qui avait vu de près les grandes affaires de l'Europe aux années 1813, 1814 et 1815. Le point de vue des périls qu'avait courus la liberté germanique, et signalés comme excitant à l'unité germanique, est certes fort juste; mais, si l'Allemand n'avait point été doué de ce caractère *historique* dont nous avons parlé, s'il avait été moins absorbé par le culte de son histoire nationale, si les souvenirs du germanisme y avaient été moins populaires, l'inquiétude et l'agitation politique auraient à coup sûr pris en Allemagne une autre direction. En un pays encore plein du souvenir des Otton, où les chroniques du moyen âge sont expliquées ou lues comme classiques dans les écoles, où les noms de Conrad le Salique, des trois Henri de Bavière (1) et des Frédéric de Staufen, sont aussi familiers au peuple que les plus grands noms contemporains, il y avait chance pour un retour au saint-empire romain en dépit de la sagesse des hommes d'état réunis à Paris au mois de mai 1814. M. de Montalembert, voyageant en Allemagne il y a quinze ans, y avait recueilli cette même impression, et il en a consigné l'avertissement éloquent, solennel et positif, dans *une Nation en deuil*, écrit remarquable qu'il publiait en 1861, et auquel le but trop *polonais* qui préoccupait l'auteur ôta peut-être la portée sérieuse qu'il aurait dû garder à l'égard du mouvement unitaire, dénoncé comme imminent en Allemagne. Qui l'eût dit cependant au XIIIe siècle que ces Prussiens, Slaves d'origine et encore alors idolâtres, auxquels en 1237 Henri l'Illustre, margrave de Misnie, l'un des aïeux de la maison de Saxe d'aujourd'hui, faisait la guerre sainte au nom et par commission de la diète de l'empire, parviendraient quelques siècles plus tard à la domination de l'Allemagne, et que leur souverain, soutenu par leur habile audace, mettrait la couronne impériale sur sa tête?

La révolution de l'Allemagne a donc un caractère national qui la sépare de tous les autres mouvemens de ce genre. L'Allemagne est révolutionnaire par un retour politique sur son passé, non par un élan social vers l'avenir. Chez nous, hélas! il n'y a plus d'aïeux

(1) Voyez Boettiger, *de Henrico Leone, reipublicæ christ. per German. septent. statore et propagatore, ab injuriis vindicato.* Lips 1817, in-4°.

pour personne, il n'y a plus de passé pour aucune chose. C'est le péril actuel de la société française. L'Allemagne a gardé son passé, mais de cette condition heureuse son esprit original et bizarre fait une occasion de désordre pour elle-même et pour l'Europe : d'un instrument de conservation, elle fait un péril et une menace. Elle poursuit au profit des Zollern le rétablissement d'un ancien état *théotisque* indéterminé comme toutes les conceptions germaniques. Ce fut ainsi, l'on s'en souvient, que l'agitation de 1817 eut pour agent une association qui affectait l'ancien costume tudesque. Les gymnastes de la Wartburg et de Berlin se montrèrent sous ce vêtement grossier à la curiosité publique. La révolution du casque à pointe dans l'armée allemande a la même origine; elle est d'une date plus récente, et c'est la Prusse qui en a donné le modèle, pris sur la colonne trajane, où sont représentés les vaincus que l'empereur romain traîne à sa suite. C'est une pareille disposition d'esprit qui sur la *terre rouge* avait perpétué dans le respect public la juridiction secrète des tribunaux vehmiques, ancienne justice nationale de la Saxe, remontant jusqu'à l'époque de Charlemagne. Le vrai patriote allemand ne serait pas éloigné d'accepter le rétablissement de la distinction des personnes, telle que nous la voyons indiquée dans les capitulaires de l'empire franc au VIIIe siècle, et c'est l'hallucination qu'exploite aujourd'hui la Prusse pour dériver à son profit les dispositions belliqueuses de la *patrie allemande*. L'Allemagne y sera trompée après 1870, comme elle le fut après 1813 (1); elle sera dupe une seconde fois en un siècle, avec cette circonstance aggravante que cette fois elle n'aura point d'excuse, parce que la cause est moins bonne qu'en 1813. Tel est le progrès qu'elle devra aux rêves germaniques.

Quant à l'origine de son entraînement, nous devons nous l'imputer à nous-mêmes. C'est la révolution d'Italie qui a mis le feu à l'Allemagne. Depuis lors l'Allemagne n'aspire qu'à imiter l'Italie, et c'est nous, nous Français, nous dépositaires des traditions fondamentales d'une politique opposée, qui avons poussé la Prusse à l'imitation du Piémont en Allemagne! Le gouvernement légitimiste de Berlin avait vu d'abord avec colère le mouvement italien. Peu s'en est fallu qu'il ne prît le parti des petits princes dépouillés par

(1) Dans une proclamation de cette époque, adressée aux Saxons par le général en chef, comte de Wittgenstein, nous lisons : « Il a jadis existé un ambitieux empereur des Français, on l'appelait Charlemagne. Il fallut qu'il vous fît la guerre pendant trente ans pour vous subjuguer; mais alors vous aviez un roi qui s'appelait Witikind, et qui vous conduisit au combat sanglant de la liberté. Voilà l'antique renom que vous devez tenir. Mille ans sont écoulés depuis cette époque, etc. Vous aurez un roi libre, et vous serez nommés les Saxons libres. Levez-vous, armez-vous, quand ce serait avec vos faux, vos fléaux, vos faucilles; exterminez l'étranger de dessus vos terres. » Voyez le comte de Garden, *Histoire générale des traités*, t. XIV, p. 184 et suiv.

la maison de Savoie. Il a été le dernier gouvernement de l'Europe qui ait reconnu la royauté d'Italie et lui ait envoyé ambassadeur. Son attitude hostile a décidé l'empereur Napoléon III à faire la paix de Villafranca. Si ce n'eût été sa haine contre l'Autriche, la Prusse aurait montré par des actes publics son aversion pour la révolution italienne. Il n'en a pas été de même de l'esprit révolutionnaire allemand; il a été mis en branle par le spectacle des événemens accomplis en Italie, il a cherché un Cavour, un roi de Piémont, et l'un et l'autre lui ont été donnés. Les antécédens du roi Guillaume ne l'auraient pas fait croire. Légitimiste prononcé, il avait, comme nous l'avons dit, énergiquement combattu les tentatives de révolution allemande en 1848; le parti militaire le comptait parmi ses soutiens, et son ressentiment des humiliations infligées à la Prusse à Olmutz était bien connu. Son esprit chevaleresque avait été révolté des spoliations italiennes; il avait accueilli avec une répulsion marquée, n'étant encore que régent, des ouvertures qui lui avaient été faites pour la *piémontisation* de l'Allemagne. Il avait hautement proclamé ses principes légitimistes dans la solennité de son couronnement à Kœnigsberg, et n'avait pas tardé à se brouiller avec la chambre prussienne des députés au sujet du budget militaire; mais la tentative d'assassinat commise contre lui à Bade par un fanatique unitaire a été le point de départ d'un changement dans l'ordre de ses idées. M. de Bismarck a fait le reste, après avoir passé trois mois comme ministre de Prusse à Paris, où des insinuations non accueillies à Bade ont été reprises, élaborées, converties probablement en engagement secret, pour aboutir à la mystification de la France, à l'exploitation de la passion unitaire de l'Allemagne, et à la dérivation de l'entraînement révolutionnaire au profit de la restauration zollérienne de l'empire germanique.

L'Allemagne invoque ici son droit d'indépendance et de souveraineté. En droit absolu, il est certain que les états dont elle est composée avaient la liberté de s'allier plus étroitement et de constituer une puissante unité. Selon le droit des gens conventionnel et positif de l'Europe civilisée, cette constitution unitaire était regrettable, en tant qu'elle menaçait la sûreté des peuples voisins. L'intérêt de l'association européenne a fait admettre non-seulement la prohibition des conquêtes et agrandissemens irréguliers, mais encore l'établissement et le maintien d'un certain équilibre de forces politiques. Les états civilisés sont convenus de faire le sacrifice de leur liberté naturelle à cet égard pour obtenir et sauvegarder le plus grand bien de la civilisation, qui est la sûreté générale et le maintien de la paix. De même que, dans la police intérieure de chaque état, le citoyen probe et paisible d'ailleurs n'a pas la liberté du port d'armes et de la fortification particulière de sa pro-

priété, parce que la sûreté publique et privée en serait menacée, de même parmi les nations européennes chaque état a consenti à des restrictions de sa liberté d'agir à titre de bon procédé envers ses voisins, pour maintenir avec eux l'harmonie des relations, et pour dissiper jusqu'aux ombrages qu'une attitude menaçante et une force excessive font naître naturellement. De là vient que, lorsqu'un état fait des armemens, on est en droit de lui demander des explications, et, si les réponses ne sont pas satisfaisantes, chacun s'arme de son côté et suit les conseils de la prudence pour n'être pas surpris par les événemens. Ces restrictions de la liberté sont la garantie de la paix, de la sûreté, de la civilisation. Les guerres d'équilibre sont même autorisées; elles ont remplacé dans la civilisation moderne les guerres de conquêtes et d'invasion qui sont un abus de la force et un retour à la barbarie. L'application de ces principes du bon sens public et de ces lois de sûreté générale a été l'objet des mémorables traités qui forment le droit des gens européen. Un intérêt supérieur a fait consacrer à Osnabrück la liberté des états germaniques contre les prétentions absolues de l'empereur d'Allemagne; il a fait prohiber à Utrecht le cumul des couronnes; il a dicté le traité du 30 mai 1814. L'exercice de la liberté des états en Europe a donc des limites, comme l'exercice de la liberté individuelle dans le sein de chaque état. La détermination de ces limites est l'œuvre délicate de la sagesse diplomatique et le bienfait de la civilisation. Lorsque disparaissent à cet égard certaines garanties, la liberté, la sûreté des états est compromise, la civilisation rétrograde, et voilà pourquoi les lois de la raison politique ont sur ce point été converties en traités solennels par les nations policées de l'Occident. Le règlement si discuté de la confédération germanique au congrès de Vienne en 1815 n'a pas eu d'autre motif que celui de balancer les forces de l'Europe occidentale; c'était la continuation des conventions de Westphalie, c'était la loi monumentale de la sûreté européenne. L'ignorance et la légèreté pouvaient seules en contempler l'abrogation sans équivalent acceptable ou sans observation. Quand après Sadowa l'équilibre des nations européennes a été si soudainement et si sérieusement menacé, la France s'en est donc justement émue, et, quoiqu'un peu tard peut-être, elle a imposé d'abord les préliminaires de Nikolsbourg, puis la paix de Prague, qui ont rassuré l'Europe, un moment du moins. Les préliminaires de Nikolsbourg ont été signés le 26 juillet, et dès le 14 de ce mois notre ministre des affaires étrangères en notifiait d'avance les articles à tous nos agens diplomatiques, comme pour apprendre à l'Europe que la paix était due à l'intervention de la France, qui avait pris souci de l'ébran-

lement général dont le conflit de l'Autriche et de la Prusse était l'occasion si fâcheuse (1).

Le mal était déjà grand, car les invasions violentes de la Prusse en Hanovre, en Holstein, en Hesse, en Franconie, et l'agrandissement immodéré des domaines de la maison de Zollern étaient consacrés. La confédération germanique, construite avec tant de peine en 1815, était dissoute, et à la place de cet état collectif, où l'influence de l'Autriche balançait l'influence de la Prusse au milieu d'un groupe d'états secondaires, mais souverains aussi, dont l'indépendance pouvait s'appuyer d'alliances extérieures, le traité de Prague du 23 août 1866 excluait l'Autriche de toute participation aux affaires de l'Allemagne; il établissait une confédération nouvelle, fondée, organisée, présidée par la Prusse, entre les états situés au nord de la ligne du Mein, en face d'une autre union des états du sud dont les liens nationaux avec l'union du nord devaient être ultérieurement et librement réglés par une entente commune des puissances allemandes. Oui, le mal était dejà grand, car ce n'était plus un congrès européen, comme ceux de 1814 et de 1815, qui réglait dans un intérêt général la constitution de l'Allemagne. C'était la maison de Zollern qui du droit de la victoire constituait une Allemagne à sa guise, et, sous le nom de confédération du nord, fondait une Prusse agrandie, menaçante, en attendant de porter plus loin son ambition et ses conquêtes; mais le mal était fait, le temps, la sagesse, les influences habilement ménagées, pouvaient seules réintégrer le bon droit dans la supériorité morale qu'il avait perdue, et rendre à l'Europe les garanties d'ordre et de sécurité qui venaient de s'évanouir. Le rôle à garder était donc très difficile, on ne saurait le méconnaître. Nous fîmes d'abord à mauvais jeu bonne mine; nous sourîmes au nouveau droit des gens imposé par l'épée, nous acceptâmes gracieusement l'élévation d'un Zollern à la dignité souveraine des principautés unies de Moldo-Valachie. C'était un pas de plus *du rocher à la mer*, notre courtoisie ne s'y démentit pas. Le firman qui autorisait cette nouveauté caractéristique est du 23 octobre 1866. Il fut notifié le 24 aux puissances garantes de l'intégrité de l'empire ottoman; l'adhésion de la France ne se fit pas attendre. La pente cependant devenait de plus en plus glissante; nous disparaissions en réalité de cette hégémonie européenne si glorieusement raffermie en 1856, si imprudemment troublée, malgré des apparences trompeuses, en 1860. Nous étions isolés, désarmés, pris dans nos propres lacets. Une sublime patience

(1) Voyez la collection des *Traités* de M. De Clercq, t. IX, p. 599, 604 et 607, et le volume récemment publié par M. le comte Benedetti, *ma Mission en Prusse*, Paris 1871, in-8°.

pouvait peut-être nous dégager; la fatale destinée a tout perdu. Le point noir est devenu tempête, pilote et navire ont été emportés, et, poursuivant leur inflexible ambition, les Zollern, contenus par l'Europe à Vienne en 1815, n'ont plus trouvé de contradicteur à Versailles le 18 janvier 1871; ils ont consommé leur œuvre par le rétablissement de l'empire d'Allemagne. On sait avec quelle persévérante habileté M. de Talleyrand avait combattu à Vienne les désirs d'agrandissement de la Prusse en Allemagne. Quoique vaincue sur les champs de bataille, la France avait alors trouvé dans le droit défendu par l'esprit l'autorité suffisante pour résister à l'enivrement de la force. M. de Talleyrand avait conquis des alliés à sa cause dans la diplomatie anglaise et russe, et réussi à imposer la modération à la Prusse, prête un certain jour à se retirer du congrès. En 1870, l'Angleterre et la Russie sont restées impassibles, muettes, indifférentes. L'Europe recueillera un jour les fruits amers de cette politique d'abstention; mais l'événement n'en est pas moins accompli. Tâchons d'apprécier les conséquences d'un acte qui nous rejette dans un avenir inconnu.

L'Allemagne la première poursuit une chimère et des plus périlleuses. Chaque peuple a eu la sienne; celle de l'Allemagne est aujourd'hui manifeste. La race germanique en effet, malgré ses penchans hiérarchiques et les liens qui unissent ses familles diverses, est douée au plus haut degré de l'esprit d'individualité. L'un n'exclut pas l'autre. Ce qui signalait l'Allemand parmi tous les peuples, c'était son goût de liberté individuelle. On lui a même fait l'honneur d'avoir introduit le respect de cette liberté dans la civilisation moderne, et l'Allemagne ne méconnaît point ce caractère historique de ses institutions que la diversité de ses origines explique suffisamment. Il n'y avait pas plus d'unité dans la Germanie indépendante et barbare qu'il n'y en avait sous le régime du corps germanique en 1648 ou de la confédération en 1815. L'Allemagne ancienne, comme l'Allemagne moderne, a vécu à l'état de confédération; nos bacheliers savent cela. Les conceptions de la politique n'avaient ait que sanctionner les indications historiques et naturelles, et c'est en cela que ces conceptions étaient excellentes. Jean de Muller, Herder, Frédéric II lui-même, ont vivement combattu la pensée de la concentration allemande en une seule puissance. L'Allemagne, sous façon de progrès, remonte aujourd'hui le cours du temps, et immole sa liberté native pour se rejeter dans ce romanisme impérial qu'elle a combattu pendant près de mille ans. Quelles sont en effet les bases constitutionnelles du nouvel empire allemand? Les voici. Au lieu du régime d'élection qui, à la mort de chaque empereur, remettait l'Allemagne, représentée par les princes électeurs,

dans l'exercice de son droit de souveraineté nationale, le nouvel empire est héréditaire. Au lieu des *capitulations* qui soumettaient l'empereur élu aux conditions politiques imposées par les électeurs, le décret constitutif fixe les attributions du nouveau monarque, les soustrait à la discussion comme à la critique, et en réserve même à l'empereur les modifications ultérieures. Au lieu de garder sa liberté vis-à-vis de ses familles souveraines, avec lesquelles, depuis l'extinction des Carlovingiens, l'Allemagne n'avait plus voulu contracter d'engagemens indéfinis, l'empire d'Allemagne s'est aujourd'hui définitivement enchaîné à la couronne de Prusse et à la maison de Zollern. Au lieu du partage de la souveraineté germanique entre l'empereur et la diète, l'exercice de la souveraineté tout entière est conféré à l'empereur nouveau, sauf la discussion des impôts par le *Reichstag*; mais le pouvoir impérial exerce exclusivement le droit de législation sur les affaires militaires de terre et de mer, sur les finances de l'empire, le commerce, les postes et télégraphes et les chemins de fer, en tant qu'ils sont jugés nécessaires à la défense de l'empire. Le *Reichstag* a dans ses attributions les pouvoirs de police et de localité; l'empereur, dépositaire du pouvoir exécutif, a le droit suprême de gouvernement intérieur, la direction supérieure des relations étrangères, la représentation complète de l'empire dans les rapports internationaux, le droit de déclarer la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, de faire des traités de commerce, le commandement souverain des forces de terre et de mer, l'administration dictatoriale des affaires de la guerre sans contrôle. Ajoutez que le service militaire est obligatoire pour tous les sujets de l'empire, que la durée de ce service est en tout de douze ans, dont trois dans l'armée active, cinq dans la landwehr et quatre dans la réserve; c'est la nation entière sous les armes. Tel est le régime impérial des Zollern. En temps de paix, ils ont dix-huit corps d'armée organisés à leurs ordres. C'est le résultat matériel de la révolution accomplie, résultat formidable et sans recours. Du matériel, passons à l'esprit des choses.

Ce n'est point l'empire allemand, dont la maison d'Autriche s'est démise en 1806, qui a été restauré à Versailles par la proclamation du 18 janvier 1871; ce n'est pas même l'empire des Otton, c'est le saint-empire germanique fondé par Charlemagne. L'empire des Otton, des Franconiens, des Hohenstaufen, réservait la liberté de l'Allemagne, car il était électif; l'empire carlovingien l'absorbait par l'hérédité comme par la puissance. Tel est le caractère que reproduit l'empire zollérien. M. de Raumer, appréciant l'ambition et les fautes des Hohenstaufen, disait il y a trente ans : « L'empereur, chef temporel de la chrétienté, ne concentrait plus en lui toute la

vie des peuples : il a beau s'appeler *César* et *Auguste*, il y a dans la race germanique un instinct de diversité, d'individualité, qui est plus fort que les souvenirs de la grandeur impériale. Les Germains ne supporteraient pas le joug de la savante administration qui épuisa les Gaules et l'Espagne. Dès lors le rôle de l'empereur change par la force des choses : il ne saurait commander en maître à des peuples qui ont conservé leur liberté ; il ne saurait imposer un régime uniforme à des populations essentiellement individuelles. — Quelle est donc la mission de l'empereur? Il est l'expression de l'unité qui existe au sein de la diversité. Les peuples, quoique séparés par les montagnes et les fleuves, les lois et les gouvernemens, forment néanmoins un tout; ils ont un chef : l'empereur est le lien qui les unit. Son pouvoir est un pouvoir modérateur ; il est chargé de maintenir la paix et l'harmonie entre tous les chrétiens. Il y a dans le christianisme le germe d'un nouvel ordre social. La guerre, la division hostile était la loi du monde ancien; la fraternité chrétienne repousse la guerre comme un crime, elle demande que la division fasse place à l'amour, la haine à l'harmonie. Le saint-empire est la première manifestation de la solidarité des nations (1). » Mettant de côté le sentiment de tristesse amère qu'on éprouve en lisant ces lignes, si l'on se souvient en même temps et du refus de la paix après Sedan, et de la *psychologie de la guerre* et du *droit de la force*, et de cette dépêche que nous avons tous lue : « le bombardement de Paris commence par un splendide soleil d'hiver, » on se demande ce que doit penser l'auteur de la signification actuelle du titre conféré par l'Allemagne au roi zollérien, dont M. de Raumer est un sujet très dévoué et très justement honoré. Il y a dans la définition ancienne de l'historien des Hohenstaufen tout à la fois de la rêverie et de la réalité. Oui, la dignité impériale était, selon les traditions du moyen âge, la préfecture de la république chrétienne ; ce sont les expressions d'Æneas Sylvius lui-même. C'est dans cette intention que la charge en fut conférée à Charlemagne, et c'est dans ce sentiment qu'il la reçut; c'est l'idée que Dante en a transmise; c'est le témoinage de tous les chroniqueurs (2). L'empereur est spécialement en outre le grand juge de paix de la race teutonique (3). Ainsi Rodolphe de Habsbourg, le type du genre, parcourait annuellement l'Allemagne pour rétablir partout le bon ordre, la police, l'observation de la justice. Le pape était bien *caput mundi* ; mais l'empereur le suivait de très près, et sa puissance était souvent adéquate, quand il s'agissait de la police et de la paix publique.

(1) Raumer, *Gesch. der Hohenstaufen*, t. V, p. 81.

(2) *Reipublicæ christianæ præest*, Guy d'Arnpeck, dans D. Pez, p. 1224, D.

(3) *Alberti Argent. Chron.*, p. 108-9, dans Böhmer.

L'empereur d'aujourd'hui sera-t-il encore le chef de la chrétienté? Les Zollern ont-ils reçu la préfecture de l'*orbis christianus?*

L'Allemand a cru pendant des siècles, et plusieurs le croient encore, qu'à lui seul il résumait l'humanité. Dieu a laissé deux glaives sur la terre, dit le *Sachsenspiegel*, l'un est aux mains du pape, l'autre est aux mains de l'empereur. L'Allemand avait jadis renversé l'empire romain universel, ou plutôt l'empire épuisé s'était affaissé au premier choc de la barbarie. Ces barbares durent apprendre de leurs vaincus eux-mêmes la vie civilisée qu'ils ignoraient, tout destinés qu'ils étaient à la relever de ses ruines. Leurs bandes ne s'y montrèrent pas également intelligentes. Une tribu y déploya une aptitude merveilleuse, la seule qui ait fondé un établissement de longue durée, la tribu ou confédération des Francs. Elle avait demandé à l'empire lui-même l'investiture de son occupation territoriale et l'avait obtenue. Les Francs avaient spécialement reçu cette espèce d'investissement romain avec un titre de dignité qui en était le signe public, et l'on vit ainsi des chefs barbares décorés de distinctions impériales qui paraissaient le gage de leur établissement définitif dans les provinces de l'empire. Là ne se bornèrent point leurs emprunts. En même temps qu'ils recevaient de l'empire le prestige de son administration, ils adoptaient la religion chrétienne, qui les unissait par des liens intimes aux pays envahis. Ainsi avaient fait d'autres barbares germains sur d'autres points des frontières; mais telle tribu reçut le christianisme arien, telle autre le christianisme romain : dans l'Occident, la forme romaine était la plus répandue, la plus sympathique aux populations. Lors donc que les vicissitudes des migrations amenèrent en Occident des tribus ariennes, comme étaient les Burgundes et les Goths, partis des régions orientales, ces tribus rencontrèrent la répulsion de l'épiscopat catholique, très puissant dans les régions occidentales, et les chefs des Francs orthodoxes saisirent avec une habileté remarquable l'occasion d'offrir au catholicisme un appui qui fut accepté. De là le triomphe des Francs dans la Gaule, tandis qu'échouaient, dans leurs essais de fondation, des tribus plus civilisées peut-être, telles que les Ostrogoths et les Visigoths. Instrumens providentiels du catholicisme, les Francs, poursuivant leur fortune, se transformèrent bientôt en propagateurs de la religion chrétienne, et lui servirent d'introducteurs en Germanie. Ainsi l'empire franc mérovingien assura sa durée, et, en se retournant contre l'Allemagne païenne, contint la barbarie, à laquelle il opposa pour barrière la civilisation chrétienne. La dynastie austrasienne des Karolings suivit les mêmes erremens avec plus d'éclat encore.

Charles Martel arrêta l'irruption du mahométisme dans la Gaule,

et ses successeurs délivrèrent la papauté de l'oppression des Lombards, qui succombèrent comme les Goths dans leur lutte contre Rome, après avoir jeté quelque gloire sur leur nom et réglé le régime féodal par des principes fixes. Charlemagne compléta l'introduction du catholicisme en Allemagne, eut raison de l'indomptable confédération odinique de la Saxe, qui comprenait presque toute la Basse-Allemagne, et repoussa au-delà de l'Elbe les tribus païennes d'origine diverse qui menaçaient l'établissement du christianisme dans le centre de l'Europe. Depuis Constantin, aucun prince n'avait rendu au catholicisme plus de services que Charlemagne. Il sauva la papauté chancelante, et reçut de sa reconnaissance la collation solennelle de la couronne impériale. Sous un empereur germain d'origine, entouré de dignitaires germains comme lui, le respect des peuples retrouva cet appui tutélaire de l'autorité impériale, dont la tradition avait survécu à sa ruine, et dont l'ombre renaissante parut suffire pour rendre l'équilibre au mouvement régulier de la société. De là cet empire romain germanique, nommé *saint* et *sacré* par l'église (1), parce qu'il avait sauvé l'église d'un des plus grands périls dont elle ait été affligée, et parce qu'il avait doté son pontife d'une souveraineté temporelle qui assurait sinon son idépendance, du moins sa dignité (2). De là enfin cette importance traditionnelle du couronnement pontifical, admis comme nécessaire au moyen âge, non pour conférer le titre de roi de Germanie, qui s'obtenait depuis l'avénement des Otton par le suffrage électoral, mais pour ajouter régulièrement à ce titre celui d'empereur, que ne pouvaient prendre les souverains élus non couronnés des mains du pape, à Rome ou ailleurs. Les papes tenaient la main à cette distinction de titres, qui était une des sources de leur fortune et de leur puissance. Le vulgaire y attachait aussi un grand intérêt (3). Cependant l'autorité morale qui restait à l'empire d'Orient fit rechercher par Charlemagne la reconnaissance de son nouveau titre à Constantinople. Il la demanda même à trois empereurs consécutifs, qui la donnèrent avec empressement (4).

L'empire ressuscité fut héréditaire dans la famille des Karolings; le grand prince en avait assuré de son vivant la transmission à cet

(1) *Sacro-sanctum imperium romano-germanicum.* Voyez sur l'histoire de cette formule, Beemann, p. 77; — Puffendorff, ouvrage cité, p. 19; — Pütter, *De inst. imp. rom. sub Carolo M.*, etc., p. 72 et suiv.; — Himly, *De sancti rom. imperii nat. germ.*, etc Paris 1849, in-8°.

(2) Voyez Th. D. Mock, *De donatione a Car. M. sedi apostolicæ oblata.* Munster 1862, in-8°, et le *Codex dom. temporalis* du père Theiner (3 vol. in-fol.), t. Ier, *initio.*

(3) Voyez Albert de Strasbourg en sa Chronique, et Jean de Winterthür, sur l'an 1288.

(4) Voyez les *Ann. fuld.* sur 802, et les *Annal.* d'Éginhard, sur 803 et 812. — Lorenz, *Hist. german.*, p. 37.

héritier faible et dégénéré que l'on nomme Louis le Débonnaire, après lequel et au partage célèbre de Verdun, qui consacra la séparation de la Germanie et de la Gaule, il fut tantôt joint au royaume de Germanie, tantôt réuni au royaume de France. Par l'empire et par Charlemagne, qui en fut la gloire, autant que par le christianisme, qui en fut la garantie, l'Allemagne entra dans la civilisation européenne, dont à son tour elle devint le boulevard contre de nouveaux barbares qui se pressaient à la frontière orientale. L'Allemagne, dans sa gratitude envers la race glorieuse des Carlovingiens, à qui elle devait tant d'honneur et de bienfaits, lui garda l'obéissance tant que la race eut des héritiers à lui donner. Il se produisit alors un spectacle remarquable, celui du respect germanique pour le sang du grand empereur si peu respecté par ses descendans eux-mêmes. Quand elle n'eut plus de ses héritiers légitimes, elle prit ses bâtards, et, à défaut de ceux-ci, les prétendans à l'empire se prévalurent de leur affinité par les femmes avec le sang carlovingien. La maison de Saxe trouva dans cette qualité son titre le plus décisif, et le premier Conrad de Franconie était issu aussi de Charlemagne par les femmes. La lignée mâle des Karolings étant éteinte au-delà du Rhin, la libre Allemagne prit une résolution qu'elle a gardée pendant mille ans, et dont elle ne s'est départie que sous le canon des Zollern. L'élection devint la loi invariable de la couronne impériale.

Ce système auquel l'Allemagne s'est montrée si longtemps attachée avait, il faut le reconnaître, des inconvéniens à côté de sérieux avantages. La sincérité du suffrage électoral fut souvent corrompue. L'intrigue agita plus d'une fois le collége des électeurs; de graves désordres, tels que celui du grand interrègne, en résultèrent. L'ingérence étrangère altéra fréquemment le sentiment d'un grand et patriotique devoir chez les dépositaires du suffrage, et, le droit de déposition étant corrélatif au droit d'élection, on eut des *anticésars* comme on eut des antipapes. On pourrait ajouter d'autres objections de moindre importance. Toutefois on ne peut méconnaître les effets salutaires que ce nouveau droit public germanique a produits. L'hérédité n'est pas, hélas! une garantie contre les révolutions. Quant à l'éligibilité, elle offrait l'avantage d'écarter de la couronne les princes vicieux ou incapables (1), comme on en avait trop vu chez les descendans de Charlemagne. Ce système fit tomber la couronne de la tête indigne de Venceslas. Il attisa d'ardentes rivalités, mais il entretint la vie politique et perpétua les

(1) Voyez Schulze, *De jurisdict. princip. germanic. in imperatorem exercita.* Iéna 1857, in-8°.

grands sentimens dans l'aristocratie germanique. Il garantit du danger des minorités, des régences, et fit passer Philippe de Souabe, qui gouverna sagement, avant son neveu Frédéric encore enfant, qui n'eût gouverné qu'étourdiment ou par une mère étrangère, inconnue à l'Allemagne. En pratique, il se réduisait au choix d'une race souveraine, et dans le sein de cette race il maintenait le respect du droit des citoyens et de l'intérêt général. Le pays n'aliénait pas sa souveraineté, il demeurait le maître par une voie régulière, et cependant malgré ce frein puissant l'Allemagne eut plus à combattre les abus du pouvoir impérial que les désordres de l'élection. Rien n'a été plus national en Allemagne, surtout au moyen âge, que l'élection impériale (1). Chaque race régnante a pu multiplier les efforts pour obtenir le rétablissement de l'hérédité; l'indépendance allemande a triomphé de toutes les intrigues, et l'esprit public a opposé une résistance inflexible à l'abdication de sa souveraineté reconquise. Les Hohenstaufen y ont échoué; Rodolphe lui-même, le paternel Rodolphe, malgré le respect universel qu'il inspirait et les services immenses qu'il avait rendus à l'Allemagne, n'a pu faire élire son fils Albert roi des Romains, et la jalousie nationale lui a opposé et préféré un candidat médiocre, Adolphe de Nassau, qui a perdu plus tard la couronne et la vie dans une lutte terrible avec Albert. L'esprit allemand a dû à son système électoral le développement d'une grande activité politique, qui s'est rejetée au XVIe siècle sur la controverse religieuse. Le droit électoral a été exercé d'abord par l'universalité des hommes libres portant les armes, puis le suffrage universel est devenu suffrage restreint, les princes et dignitaires ayant été considérés comme les représentans et mandataires des hommes libres de leurs comtés, c'est-à-dire comme les organes autorisés de l'opinion publique (2). Enfin, au XIIIe siècle, l'usage, appuyé de hautes approbations, concentra le droit d'élection sur sept états et sept princes, quatre laïques et trois d'église, plus tard portés à neuf, dont les suffrages, conservant leur caractère territorial, pouvaient être cumulés dans une même maison, comme on le vit dans celle de Wittelspach, qui posséda tout à la fois l'électorat palatin et l'électorat de Bavière (3). Ce suffrage électoral pouvait même être fractionné ou alterné (4).

Ce ne fut point du reste au gré des caprices que s'exerça le droit d'élection impériale après l'extinction de la famille de Charlemagne.

(1) Voyez le texte curieux d'un chroniqueur, dans Böhmer, *Fontes rer. germ.*, t. III, p. 21.

(2) Voyez Meiken en ses *Rez. germ. auct.*, préf. du t. III, n° IX.

(3) Voyez Puffendorff, ouvrage cité, p. 192 et suiv.

(4) Voyez Wegelin, *Thesaur.*, II, p. 250.

Un esprit politique remarquable et un sentiment patriotique estimable marquèrent en général les choix de ce temps. C'est pendant cette période que l'Allemagne, qui avait laissé perdre les prérogatives de la dignité impériale, mais qui les recouvra glorieusement sous le règne du grand Otton de Saxe, développa les qualités qui la distinguent dans le monde moderne et la puissante nationalité qui lui assure un rang si élevé en Europe, bien que, dans sa lutte avec les autres nationalités qui se dégageaient en ce même temps des entraves de l'invasion germanique, elle ait été successivement refoulée par les races latines dans son orbite naturel et dans les limites qui lui étaient propres. Plusieurs peuples, nations ou régions organisées, formaient à la mort du dernier prince carlovingien, Louis l'Enfant, l'ensemble de l'état qui ne s'appelait point encore l'Allemagne, mais la *Germania* ou Teutschland. Ces peuples ou *nations*, comme ils se nommaient eux-mêmes, héritiers des associations ou confédérations du temps de l'empire romain, avaient formé pour la plupart des royautés séparées, telles que la Saxe et la Bavière, et alors étaient gouvernés par des ducs, *herzogen* ou *fürsten*, constitués par Charlemagne et fondus dans la grande centralisation administrative dont il était l'auteur. Ces duchés ou nations étaient au nombre de cinq, auxquels se trouvaient annexés les margraviats considérables qui s'en détachèrent dans la suite pour former de nouveaux états, tels que le *Brennibor* ou Brandebourg et l'Autriche. Ces cinq duchés primitifs étaient la Saxe, qui comprenait les basses vallées de l'Ems, du Weser et de l'Elbe; la France orientale, *Ostfranken*, qui comprenait, outre la Franconie d'aujourd'hui, ce qu'on nommait alors la France rhénane, *Rheinfranken*, sur les deux rives du Rhin, à peu près l'ancien Palatinat, avec Worms, Spire, etc.; l'*Alemannia* ou Souabe, qui comprenait les bassins du Neckar et du Haut-Rhin jusqu'à Wissembourg; la Bavière, qui occupait le bassin du moyen Danube, depuis l'Alp de Souabe jusqu'à la Bohême; enfin l'ancien royaume de Lothaire, Lohérégne ou Lorraine, qui embrassait les vallées de la Moselle et de la Meuse, depuis leur source jusqu'à leur embouchure.

Dans ces duchés dominaient hiérarchiquement des familles nobles et puissantes, établies d'abord à titre bénéficiaire, puis à titre héréditaire, sous la suzeraineté impériale. La race de Charlemagne ayant failli, l'ambition de chacun de ces grands vassaux se porta vers la succession vacante, et en raison de sa bonne fortune, de son importance, de sa sagesse ou de sa force, chacun put à son tour arriver au but de ses désirs, sauf à défendre le pouvoir acquis contre les jalousies des rivaux ou contre les révoltes des subordonnés. A la mort de Louis l'Enfant, les nations, réunies en comices

sur les bords du Rhin, recherchèrent avec un grand sens politique quels étaient les peuples dont la suprématie pouvait le plus utilement servir la cause commune. Les Saxons d'abord, les Francs orientaux ou Franconiens ensuite, parurent être le mieux en mesure de diriger et conduire les affaires germaniques; mais le vieux duc de Saxe, un Otton, un descendant de Witikind tout à la fois et de Charlemagne par les femmes, s'excusa sur son âge de l'exercice de la dignité impériale que lui déférait un suffrage unanime, et désigna un Franconien pour le remplacer, engageant du reste son concours pour seconder Conrad dans la charge que sa noble confiance invitait à lui déférer, ce qui fut fait; par un rare exemple de magnanimité, on vit à son tour le Franconien mourant, un aïeul des Nassau d'aujourd'hui, appeler les suffrages des comices sur un Saxon, fils du généreux Otton, qui fut le célèbre Henri Ier, dit l'Oiseleur, l'un des promoteurs les plus actifs de la civilisation dans l'intérieur de l'Allemagne. C'est ainsi que la Saxe et sa maison ducale furent appelées à la direction des affaires allemandes.

Le fils de Henri l'Oiseleur fut Otton le Grand, élu en 936, le fondateur d'une nouvelle domination tudesque en Italie, le vrai restaurateur, d'accord aussi avec la papauté, du saint-empire germanique, et l'organisateur du nouveau droit public qui releva l'empereur de l'abaissement où la maison de Spolète l'avait laissé tomber, et le porta au sommet des grandeurs où le moyen âge et la renaissance l'ont remis. La maison de Saxe éteinte, l'élection choisit de nouveau un empereur dans la maison de Franconie, — cette puissante maison salique dont les luttes avec la papauté ont été si fatales. Après la maison de Franconie, l'élection appela les Souabes et leur duc, un Hohenstaufen, au gouvernement, — puis, après l'intermittence de l'interrègne, et les règnes de Rodolphe et d'Albert de Habsbourg, séparés par Adolphe de Nassau, la maison de Luxembourg qui, deux siècles plus tôt, eût pu représenter l'intérêt territorial de la nation de Lorraine arrivant à son tour à la prédominance en Allemagne, mais qui, au moment où elle est parvenue à l'empire, n'était plus la personnification d'une province ou nation, ni des passions d'une race ou des idées d'une époque, — caractères qu'on retrouvait dans les trois premières dynasties impériales, caractères qu'on eût pu rencontrer dans la compétition postérieure de la maison de Bavière, si la race autrefois si énergique des Wittelspach ne s'était pas montrée affaiblie dans les différentes occasions où la fortune lui a fourni le moyen de recueillir à son tour le sceptre impérial. C'est sous le règne de la maison de Luxembourg que l'Allemagne imposa au chef de l'empire la reconnaissance solennelle de ses libertés et de son droit public, authentique-

ment consacrés par la célèbre bulle d'or promulguée à la diète de Nuremberg de 1356; monument mémorable de la science politique au XIVe siècle, en même temps que de l'indépendance éclairée d'un grand peuple. Les luttes que l'Allemagne a soutenues au XVIe et au XVIIe siècle avec la maison de Habsbourg, remontée au pouvoir après les Luxembourg en 1438, n'ont pas eu d'autre objet que de remettre en vigueur les principes et les droits consignés dans la grande charte allemande de 1356. Ce fut le but précis du traité de Westphalie (Osnabrück) de 1448.

Voilà donc l'Allemagne du XIXe siècle et l'Europe avec elle qui souffrent en 1865, de par l'épée des Zollern, la dissolution violente de la diète de Francfort, et de la confédération germanique, état souverain pourtant dont la constitution, l'autorité avaient été garanties par des traités solennels auxquels avait concouru toute l'association européenne, et qui en 1871, après la conquête patiemment supportée de trois états souverains également garantis par l'Europe, admettent le rétablissement aussi violent d'un empire germanique dont la suppression avait été convenue entre toutes les puissances en 1814. Ce rétablissement réduit trois autres rois indépendans à la condition de vassaux, *prussifie* l'Allemagne tout entière, unit en un seul corps de puissans états jadis séparés, crée une force formidable et anéantit désormais toute personnalité libre dans cette grande contrée, dont la liberté politique avait été reconnue importer à l'intérêt général de l'Occident civilisé. Frédéric II, grand partisan du traité de Westphalie, approuvait notamment cette disposition de l'ancien droit public allemand qui défendait à l'empereur de déclarer la guerre au nom de l'empire sans la participation, l'avis préalable de la diète (1). Aujourd'hui, et en vertu du décret constitutif de 1871, l'empereur déclare la guerre et fait la paix selon ses volontés. Ce qui fut refusé aux anciennes dynasties impériales est permis à celle des Zollern. Les forces de l'empire étaient autrefois distinctes de celles du roi de Hongrie et de Bohême; elles sont maintenant confondues avec celles du roi de Prusse. L'état-major de l'armée de l'empire est le même que celui de l'armée prussienne. C'est M. de Moltke qui est chef d'état-major de l'une comme de l'autre; il n'y a plus deux armées distinctes, il n'y a qu'une armée, qui est tout à la fois celle de la Prusse et de l'empire, c'est-à-dire dans laquelle les armées naguère indépendantes des états jouissant des honneurs royaux ne remplissent plus qu'un devoir d'obéissance, et n'ont plus d'existence individuelle. Tel est le régime que la maison de Zollern apporte à l'Allemagne, à titre de

(1) Voyez Puffendorff, ouvrage cité, p. 30, note 3 de la 2e partie.

bienvenue, en posant sur sa tête la couronne de Charlemagne. Ni l'honnête et vieille Saxe, ni la valeureuse Franconie, ni la brillante Souabe, ne pouvaient offrir un tel présent à leur pays. Le rôle opposé est tout naturel chez les margraves de Brandebourg, chez les Zollern dominateurs séculaires d'un pays constitué comme une caserne, héritiers superstitieux des principes et des pratiques de leur grand Frédéric. Le lot de chaque dynastie est en harmonie avec son passé, ses habitudes et ses mœurs.

Veut-on juger des conséquences pour l'Europe? Supposons que le conflit qui s'est élevé en 1854, entre la Russie d'un côté, la France et l'Angleterre de l'autre, à propos des affaires d'Orient, se produisît aujourd'hui; croit-on que la Prusse et l'Allemagne resteraient neutres comme elles firent il y a dix-huit ans? Mille fois non. Le parti militaire prussien, si vivement prononcé pour la Russie en 1854, serait bien plus ardent dans ses élans sympathiques. L'aristocratie allemande, très favorable aussi jadis à la Russie, s'abandonnerait à son penchant, et ce que les constitutions séparées de la Prusse et de l'Allemagne permirent alors de faire aux sages politiques de Berlin et de Francfort pour contenir des passions compromettantes ne serait plus possible avec la constitution impériale de 1871. La prudence de Frédéric-Guillaume IV ne serait plus praticable à son héritier, empereur d'Allemagne, chef d'une monarchie sans contrepoids et livrée à l'entraînement militaire. En 1854, par l'effet de la neutralité de l'Europe centrale, la guerre resta localisée en Orient, et l'Europe y gagna le maintien de la paix générale. Si les mêmes événemens se passaient en 1872, une conflagration générale serait inévitable, car, n'en déplaise à de chimériques espérances, toutes les sympathies de l'armée prussienne sont acquises à la Russie, et ces sympathies seraient irrésistibles; il n'y aurait plus de cabinet ni de souverain en mesure d'arrêter le torrent. Les armées, malgré leur discipline, sont plus peuple que l'on ne pense, et l'armée prussienne comme l'armée allemande sont aujourd'hui fondues en une seule armée permanente de 1 million d'hommes. Toutes les occasions de se jeter sur l'Occident comme sur une proie seront une bonne fortune pour une nation de soldats qui porte désormais comme emblème le cavalier au galop sculpté sur le château de Zollern. La maison de Zollern elle-même est condamnée à la guerre perpétuelle, comme le fut Napoléon Ier, parce qu'elle n'a pas limité ses agrandissemens démesurés. Elle s'est servie de la guerre comme d'un large dérivatif à l'esprit révolutionnaire de l'Allemagne; elle sera fatalement entraînée à la guerre pour conserver l'instrument redoutable dont elle ne peut plus se passer, à savoir une armée toujours prête et toujours menaçante.

J'entends d'ici une foule d'Allemands se récrier et protester contre

mes appréciations. Les faits accomplis ne justifient que trop mon appréhension des événemens futurs. Rappelons-nous encore l'Italie. Y avait-il en 1850 un seul Napolitain qui redoutât l'assujettissement de sa patrie au Piémont? Ainsi a-t-il été de l'Allemagne. Le vœu unitaire a été celui des journalistes, de la meute des universités, des aubergistes, de la partie remuante de la population; mais des groupes nombreux, des hommes très dévoués à leur pays et très intelligens de ses intérêts, avaient horreur par avance de l'absorption brutale dont ils étaient menacés. Ils l'ont cependant subie et acceptée; ils ont eu le sort du comte Balbo et de ses pareils en Italie, emportés comme eux par le courant. Les journaux allemands répétaient alors : « Si nous avions un Cavour pendant six mois, l'Allemagne unitaire serait faite. » La maison de Zollern a trouvé cet autre Cavour, qui dure encore, à la différence du premier. Il s'en faut de beaucoup que M. de Bismarck soit un fanatique. C'est un homme de beaucoup d'esprit, hardi sans doute jusqu'à la témérité, mais clairvoyant, habile et judicieux; il a cherché sa voie pendant longtemps ; sa dextérité dans l'exploitation des passions allemandes est au point de vue de l'art une merveille. Il a côtoyé de près le cardinal Alberoni, et le destin définitif de sa politique demeure encore incertain, car enfin il n'a pas toujours été le maître du mouvement. Le teutonisme l'a emporté sur lui, et il en a reçu la loi. Il a offert le césarisme à l'Allemagne comme expédient, à la maison de Zollern comme fortune, et une fois à l'action, les prétoriens ont pris la place du conseiller, celui-ci n'a plus été qu'un officier de cavalerie à la suite. Le vrai directeur a été le parti militaire bien commandé. C'est la noblesse prussienne qui a mené le branle de l'Allemagne, M. de Bismarck en est l'agent bien plus que le chef. M. de Bismarck n'a pas montré de passion dans la lutte, il a lancé la passion et n'en a pas encore refréné les mouvemens. Or dans ce jeu terrible que de chances il a courues! Si seulement le siége de Paris eût été soutenu par Masséna, par un Davoust! Et d'autre part que de prévisions ont été dépassées!

M. de Montalembert écrivait en 1861 : « Par qui s'opérera cette transformation de l'Allemagne, laquelle est la conséquence logique et inévitable de l'unité italienne? Évidemment par la Prusse. C'est elle qui sera le Piémont de l'Allemagne. L'Europe en a déjà l'instinct, et cet instinct deviendra bientôt une certitude. A Dieu ne plaise que je veuille comparer à Victor-Emmanuel l'*honnête et loyal* roi de Prusse! Sa vie durant, loin de seconder le mouvement, il fera tous ses efforts pour l'enrayer; mais après lui qui sait où l'on en sera? Et déjà il ne peut pas empêcher que tous les regards ne soient tournés vers lui, les uns pour courtiser d'avance le futur césar, les autres pour étudier le péril. En vue de cette éventualité si

naturelle, le duc de Cobourg lui a déjà livré son armée; le grand-duc de Bade lui livre sa politique, tandis que le Hanovre et le Wurtemberg sont involontairement conduits à prendre une attitude de défiance qui appelle sur eux les colères de la presse unitaire. » Depuis dix ans que sont écrites ces lignes, la révolution allemande, hâtée, il est vrai, par la déclaration de guerre de la France, a fait les pas de géant de 1866 et de 1871. Quels sont ceux qui lui restent à faire? C'est ce que nous avons à rechercher.

L'empire allemand est rétabli; ni la France, ni l'Europe ne peuvent contrarier le développement de son institution : il serait insensé d'y songer; mais que l'Europe le sache bien, un nouveau *modus vivendi* s'ouvre pour elle, et des périls de toute sorte se préparent pour son avenir : ils apparaissent à tous les points de l'horizon, et la maison de Zollern renferme en elle-même le plus marqué de ces dangers. Partie comme la maison des Habsbourg d'un château comtal de la Souabe, elle a nourri contre elle une rivalité séculaire, couvé l'ambition de lui tenir tête, de lui montrer sa force, et, lui ayant survécu, elle a voulu la remplacer. Le partage et le lot de 1815 ne lui a plus suffi, elle se fait aujourd'hui sa part elle-même, l'Europe est complétement abandonnée à sa générosité. Par l'argent ou par l'épée, elle arrive à tout. Elle prête sur gage à un empereur prodigue, en obtient le Brandebourg, s'en fait un arsenal, un marchepied vers la royauté, étonne le monde par Frédéric II, louvoie pendant la tempête des révolutions, puis au moment opportun s'élance audacieusement à la domination universelle. La Prusse lui doit sa grandeur et se courbe à ses pieds; l'Allemagne lui doit la satisfaction de sa passion, et ne peut rien lui refuser. Les Zollern lui ont tout demandé, jusqu'à sa liberté qu'elle a donnée. Une fois de plus la démocratie européenne aura fait la courte échelle au pouvoir absolu. Je n'en cite qu'un exemple. L'Allemagne unitaire abjure complétement aujourd'hui la sympathie enthousiaste qu'en d'autres temps elle a montrée pour la cause polonaise; la Prusse étant plus implacable que la Russie dans l'œuvre de *dénationalisation* de ses provinces polonaises, aucun ne songe à le lui reprocher. Se piquant toutefois en ce point d'une habileté administrative qu'ignore la Russie, elle accomplit son dessein avec une persistance silencieuse, et offre aux Posnaniens plus de liberté personnelle en compensation d'une pression plus résolûment tyrannique à l'endroit de la nationalité. Elle applique à la Pologne les maximes bien arrêtées de Frédéric II.

La France seule pouvait contenir l'expansion de la puissance prussienne. Elle y avait réussi par habileté au congrès de 1815; elle y a échoué par imprévoyance en 1865-1866, et par revers du sort en 1870-1871. Deux provinces perdues, six milliards arrachés

à notre fortune, réduisent notre pays à une longue impuissance. La Prusse, armée de l'unité, a précipité sur nous l'Allemagne, et montré à l'Europe terrifiée la force de l'instrument qu'elle avait dans ses mains. Ainsi a fini entre l'Allemagne et la France une intimité de cinquante années; ainsi a disparu pour l'Europe une garantie d'équilibre qu'elle ne retrouvera plus peut-être, car l'Europe ne doit avoir à cet égard pas plus d'illusions que n'en ont chez nous tous les esprits sensés. Cette immolation d'un peuple à la passion d'un autre est un procédé de terreur, un événement de barbarie, et le présage du décroissement de la civilisation; il caractérise la tactique nouvelle dont l'Europe sera redevable aux Zollern. L'armement d'une nation entière, non pour défendre son territoire, mais pour la jeter sur une autre nation, est une manière de Tartares; c'est un réchauffé des anciennes habitudes germaniques. L'Europe y trouvera la mesure de la confiance que méritait la proclamation célèbre du mois d'août 1870 : « ce n'est point à la nation française, c'est à Napoléon III que l'Allemagne fait la guerre. » A ces impressions produites, ajoutez le malheur public d'une irritation internationale que les gens de bien ne peuvent plus que déplorer, car l'Allemagne gardera la conscience d'une action mauvaise, et la France le ressentiment d'une humiliation. Ce ne sont point les batailles perdues qui engendrent les haines nationales, quand elles sont loyalement livrées. L'armée du grand Frédéric pouvait être vaincue par Napoléon. Iéna n'était point un outrage. Ce n'est pas d'Iéna que la Prusse gardait rancune, c'est de Tilsitt; elle n'avait été humiliée qu'à Tilsitt. L'entrée à Berlin elle-même avait été marquée par les égards du vainqueur. Napoléon, victorieux, avait été faire visite au frère du grand Frédéric, vivant encore en ce moment, et cet honneur rendu à la gloire de la Prusse avait touché les vaincus. L'irritation est venue des exactions et de l'abus de la force dans un traité humiliant. De pareils actes sont une irréparable calamité. La dignité de la civilisation y est compromise. Ainsi nous étions lancés en avant, nous sommes violemment rejetés en arrière; l'Allemagne et l'Europe y perdent autant que nous. Nous avions été sans doute trop agités, mais nos erreurs, dont la Prusse avait été complice, et qui avaient si bien tourné à son profit, ne méritaient pas l'expiation qui nous a été infligée.

L'Europe a laissé faire. La crainte a paralysé les uns; d'autres ont exploité peu loyalement le conflit; d'autres, surpris par des événemens auxquels ils n'étaient pas préparés, ont subi les conséquences de l'inégale répartition de la force des états dans notre association civilisée. Tel est le résultat fatal de la coexistence d'états régis par une constitution purement militaire à côté d'états dotés de constitutions purement civiles, tels que sont les peuples

commerçans ou mixtes. L'un est toujours prêt à l'agression, l'autre n'est pas toujours prêt à la défense. L'Europe regrettera un jour son inaction de 1870. Elle s'est méfiée de nous peut-être, ne devait-elle pas aussi se méfier de la Prusse? Contre qui se tournera l'ambition du nouvel empire d'Allemagne aujourd'hui que la France est abattue? Nul ne le sait : l'Europe est à sa merci. Qui lutterait contre l'empereur allemand zollérien? Personne. Or qui peut tout osera tout, c'est l'invariable loi du monde moral; l'Europe doit donc s'attendre à tout de la part d'un pouvoir qui n'a ni limites, ni règle fixe, ni garanties. La prudence personnelle d'un souverain peut éviter des écueils; mais qu'il advienne un nouveau Charles-Quint, et l'Europe est en feu pour tout un siècle. La conception d'un équilibre est contemporaine de la renaissance de l'esprit humain; elle dut son origine au bon sens public, dès que l'Europe en ressentit l'influence dans ses affaires d'état. L'Angleterre ne s'était jamais mêlée des affaires d'Italie pendant le moyen âge. Elle comprit sous Charles VIII que l'établissement des Français à Naples leur donnerait une prépondérance fâcheuse à ses intérêts (1). La raison naturelle avait fait admettre l'équilibre parmi les raisons d'état reçues chez les princes italiens de cette époque (2).

L'Italie la première pourra souffrir du rétablissement du saint-empire. Pense-t-elle que l'Allemagne a oublié la domination qu'ont exercée au-delà des monts les anciennes dynasties impériales? L'époque des Otton, des Franconiens et des empereurs souabes est l'époque épique des imaginations allemandes. De combien d'affronts l'Allemagne y pourrait poursuivre la réparation! Le cycle des irruptions germaniques étant rouvert, le soleil d'Italie sera toujours le premier vers lequel se tournera le Germain de tous les temps. La maison de Savoie, pour prix de son alliance, rentrerait en possession du vicariat d'Italie qu'elle a exercé pendant plusieurs siècles, et reprendrait son rang dans les diètes germaniques. Des fiefs d'empire existaient encore à la fin du dernier siècle sur le territoire de divers états italiens, et la Lombardie déploie encore sa plaine historique de Roncaglia; Monza conserve la couronne de fer, et çà et là vivent de nombreuses familles du plus beau sang germanique. L'Allemagne a des revendications à y produire.

Sur un autre point limitrophe de ses frontières, du côté de la Suisse, quelle sera l'attitude du nouvel empire? La Suisse allemande a fait partie intégrante de l'empire pendant neuf ou dix siècles. Même après qu'elle eut secoué de fait le joug de la maison d'Autriche, au XIVe siècle, elle est restée de droit unie au corps germanique, et

(1) Voyez Comynes, édition de la Société d'histoire de France, liv. VII et VIII.

(2) Voyez Comynes, *ibid.*, Guichardin et Bembo.

n'en a été diplomatiquement séparée qu'à la paix de Westphalie. Entre l'Allemagne indépendante et la Suisse allemande, il y a le lien persistant de l'affinité ethnographique et de la langue. La grande Allemagne moderne, étant à la recherche des frères allemands, ne saurait oublier ceux des rives de la Reuss, de la Limmat, du Rhin supérieur et de la Thur. Les traités qui ont constitué la république helvétique et sa neutralité perpétuelle sont les mêmes que ceux qui avaient organisé le corps germanique et la confédération de même nom. La Prusse, après les avoir déchirés par un coin, les respectera-t-elle par un autre? Le droit de convenance qu'elle a remis en honneur, à la honte de notre temps et à la confusion du droit des gens contemporain, ne lui fournira-t-il aucun argument pour mettre la main sur une contrée qui ouvre tous les passages de l'Europe centrale? La question importerait aussi peu à l'Angleterre que celle de la guerre de 1870, et, quant aux trois puissances directement intéressées, je doute qu'elles fussent disposées à cette heure à se concerter et à s'entendre pour opposer quelque résistance à la nouvelle prétention des Zollern. La Suisse allemande est à leur disposition.

Et la Hollande? il n'est pas d'étudiant allemand qui ne sache que ce pays a fait aussi partie de la grande patrie allemande pendant des milliers d'années. Les comtes de Hollande étaient feudataires de l'empire. L'un d'entre eux, un Guillaume aussi, a été empereur d'Allemagne, peu glorieux, il est vrai, mais enfin il était de la famille. En 1648 seulement, la Hollande a été détachée du corps germanique. La langue hollandaise, le *dütch* ou *nederduitsch*, n'est autre que l'ancien *teutsch*, le vieux bas-allemand; frère allemand, frère allemand partout! Quant au royaume des Pays-Bas, établi en 1815 pour servir de boulevard extérieur à la confédération germanique, il remplirait bien mieux son office envers le nouvel empire allemand, s'il était directement soumis au sceptre des Zollern, ou du moins s'il était vassal de l'empire, comme les autres petits royaumes du pays. Enfin, pour ce qui concerne les états allemands laissés encore par tolérance sous le gouvernement de la maison d'Autriche, M. de Bismarck en quelques années les détachera facilement d'une monarchie devenue tout orientale par les nouveaux arrangemens de l'Europe. La maison de Lorraine y est encore l'objet d'un profond respect et d'un attachement sincère, mais la presse unitaire aidant, comme aussi les aubergistes, les brasseurs et les lettrés aux gages de la Prusse, gardienne des traditions de Frédéric II à ce sujet, ces liens seront brisés, et 11 millions d'Allemands se réuniront aux 38 millions de l'empire actuel; la grande Allemagne, recueillant tous ses enfans, comptera ainsi de 55 à 60 millions de Germains sous une même loi, bien heureux encore si l'ancien royaume d'Arles n'est

pas l'objet de quelque réclamation nouvelle envers la France. L'empire des Zollern sera redevenu le saint-empire des Souabes et des Otton, moins le couronnement par le pape. Que dis-je? l'empereur zollérien étant pape aussi bien qu'empereur, son empire est celui d'Otton le Grand perfectionné. Voulez-vous voir sa carte géographique? Elle est au premier volume de l'*Histoire de l'empire allemand* de M. Giesebrecht.

Quant à la condition intérieure de l'empire lui-même, qui pourrait douter qu'elle ne subisse aussi de profondes modifications? La constitution germanique n'est plus de la compétence d'une diète souveraine, comme elle l'a été pendant neuf cents ans. Elle est, d'après le décret organique de 1871, à la discrétion de l'empereur, investi à ce sujet du pouvoir constituant. Par conséquent ses changemens ultérieurs ne sont soumis à aucune entrave relativement au chef de l'empire. Le peu d'individualité politique survivant à l'absorption prussienne disparaîtra donc graduellement par la force des choses, et la démocratie allemande, qui s'est attachée à la chimère de l'unité, mais qui nourrit une autre passion inhérente au sentiment démocratique, à savoir la haine du petit prince, la démocratie ne manquera pas d'applaudir à cette médiatisation de nouveau genre absorbant les petits souverains existant encore en Allemagne. La suzeraineté ne suffira point aux Zollern, il leur faudra la souveraineté directe sur la terre et les personnes. La patrie allemande en sera bien plus forte et plus puissante! Adieu les petits rois vassaux, les grands-ducs et princes souverains! Ainsi fit jadis Charlemagne, ainsi fera quelque Zollern. Il sentait bien sa nationalité menacée, ce courageux député bavarois qui, dans la séance du 5 janvier 1871, refusait à la chambre des représentans de Munich le subside qui lui était demandé pour continuer la guerre contre la France. Il s'applaudissait d'avoir été l'un des quarante-sept qui, le 19 juillet précédent, s'étaient prononcés contre la participation de la Bavière aux hostilités et avaient voté pour le maintien d'une neutralité armée. Un autre député, reprenant la question au point de vue de l'unité, ne craignit pas de dire que, pour une telle guerre, il n'accorderait pas un kreutzer. Enfin un troisième, après une vive réplique des ministres, ajoutait que c'était précisément parce que l'armée allemande était victorieuse qu'on pourrait conclure une paix honorable, si c'était le bon plaisir des gouvernans de l'état-major. Il voulait que le roi de Prusse pût se convaincre que tout n'était pas en Allemagne fêtes et réjouissances en l'honneur de la guerre, qu'au contraire il y coulait bien des larmes, et qu'il y existait bien des misères. Il s'est aussi demandé si toute paix, pour être honorable, devait aboutir à des conquêtes. Il croyait que non, et, suivant

lui, l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace serait aussi impolitique qu'injuste. Voilà ce qui se disait publiquement alors en Allemagne dans des assemblées politiques dont le patriotisme n'était pas suspect, mais dont les opinions n'étaient déjà plus sous l'influence des entraînemens prussiens du mois de juillet 1870. Les mêmes sentimens oseraient-ils se produire encore à présent? On assure que non.

L'impatience des unitaires s'est du reste imprudemment manifestée, au sujet de la proposition faite au *Reichstag* de la loi d'unification civile de l'Allemagne. Elle a été repoussée par le conseil fédéral malgré l'insistance de la Prusse. Ce rejet a été dû à la coalition énergique des mandataires de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe et de quelques autres petits états. L'entreprise était prématurée; toutefois il est évident que la Prusse y reviendra. De ce point à une grande centralisation administrative et judiciaire, il n'y a qu'un pas. Déjà les états n'ont pu se défendre de voter par anticipation le budget de la guerre pour trois ans. C'est la dictature organisée et régularisée; elle obtiendra bien d'autres priviléges. Remarquons en passant la profonde différence de notre unité territoriale française avec l'unité germanique. L'unité territoriale a été chez nous une œuvre nationale, fondée sur les indications de la nature et les témoignages de l'histoire. L'unité n'a pas été en France une œuvre dynastique, quoique les princes aient été l'instrument de sa formation. En Allemagne, l'unité n'est point, quoi qu'on dise, une œuvre nationale; elle est dynastique, poursuivie dans l'intérêt du prince dont les peuples ne sont que l'instrument. L'unité allemande n'est que prussienne : la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, la Franconie, sont-ils sincères partisans de l'unité? l'étaient-ils en 1865-1866, lorsque leur territoire était saccagé ou menacé par les Prussiens? Avec un autre Richelieu, la liberté germanique eût été défendue par la France comme elle fut jadis défendue en 1635 contre Ferdinand II. On connaît du reste la frivolité des motifs qu'ont donnés la Prusse et son parti pour se justifier de n'avoir pas fait appel au suffrage universel afin de constater les sympathies des populations (1). Pour ne pas s'arrêter à la juste mesure, le germanisme, auquel l'Europe et la France en particulier étaient fort sympathiques, court le danger d'échouer même dans son œuvre intérieure de réforme et de constitution nationale. L'ancien teutonisme a été successivement repoussé jusque dans le foyer d'où il s'était répandu comme un torrent en Europe. Les nationalités modernes sont nées de ses ruines. Sera-t-il une seconde fois refoulé, s'il se

(1) Voyez Hillebrand, *la Prusse contemporaine et ses institutions*, p. 83 et 84.

reproduit aussi menaçant pour la liberté de l'Europe? C'est la question de l'avenir.

Pour le danger, il est marqué. Chacun des anciens états allemands qui ont dirigé l'empire par l'intelligence ou l'autorité lui apporta un lot particulier d'avantages et de mérites. La Saxe ancienne a construit les villes et rétabli l'empire de Charlemagne; les Francs orientaux ont donné l'impulsion aux arts, au commerce, et transporté sur le Rhin l'activité du moyen âge allemand; la Souabe a développé l'imagination poétique, l'héroïsme chevaleresque, les facultés brillantes de l'esprit national; la Saxe moderne lui a donné Schiller, Goethe, Wieland, Herder; l'Autriche lui a communiqué l'éclat, la grandeur, la fortune de sa grande race, qui avait hérité de la race légendaire de Bamberg. Le Brandebourg lui apporte les inclinations rapaces et usurières des burgraves de Nuremberg, la politique cauteleuse du grand-électeur, le bâton brutal de Frédéric Ier, l'épée rayonnante de Frédéric II, le régime perpétuel de la caserne. Un système politique est pour les peuples ce qu'une méthode d'éducation est pour l'enfant. Le système de gouvernement du Brandebourg prévaut aujourd'hui en Allemagne; il est intronisé par le nouvel empire. Les résultats vont correspondre à la cause : un immense empire organisé comme un camp, la régularité de l'exercice, l'âpreté du commandement, la discipline et ses violences. L'ancienne Allemagne n'avait point de capitale. La nationalité était partout éparse, au grand avantage de l'esprit et de la liberté. Gœttingue et Weimar ont été des capitales de l'intelligence, bien plus que Vienne et Berlin. Ce régime provincial est fini. L'empire allemand a désormais une capitale, et c'est Berlin, au tréfonds de tourbe noire, aux souvenirs de la tactique prussienne pour tout passé, avec un peuple issu de toutes races, mené naguère au fouet, et le monument de Frédéric II comme signe de sa moralité politique. Le vieux empire allemand eut à lutter contre l'intolérance catholique de deux empereurs de la maison d'Autriche; le nouvel empire devra s'accommoder de l'intolérance piétiste de la maison de Zollern. Tous ceux qui connaissent Berlin ont pu lire au fronton de l'église catholique que la construction en est due *à la clémence* du souverain. Le *junckerthum* affecte la politesse, mais le fond n'a rien perdu de son ancien caractère. Nous l'avons vu mettre des gants pour présenter une dépêche à l'officier parlementaire, et appliquer les brodequins au paysan pour obtenir son pain jusqu'au dernier morceau. Que Dieu garde la civilisation européenne!

CH. GIRAUD, de l'Institut.

LA

CHALEUR ET LA VIE

I. *Les Phénomènes physiques de la vie,* par M. Gavarret, 1870. — II. *Traité de physique medicale,* par W. Wundt, traduction française de M. Monoyer, 1871. — III. *Das Verhalten der Eigenwärme in Krankheiten,* von Wunderlich, 1870. — IV. Travaux et Mémoires récens de MM. Claude Bernard, Berthelot, Charcot, Demarquay, Hirn, Hirtz, Onimus.

La question de la chaleur et de la vie n'a pu être résolue pleinement que par le concours simultané de la physique, de la chimie et de la biologie. L'ancienne physiologie traitait empiriquement de la chaleur animale, mais sans en pouvoir expliquer l'origine. Il a fallu pour cela les découvertes de Lavoisier et les investigations plus modernes de la thermochimie. Après avoir montré comment naît cette chaleur, il importait d'enseigner ce qu'elle devient; c'est la thermodynamique qui nous l'a révélé. Enfin l'expérimentation physiologique la plus délicate a pu seule déterminer les modifications qui surviennent chez les êtres vivans, lorsqu'ils sont soumis à l'influence d'une température soit supérieure, soit inférieure à celle qu'ils possèdent normalement. La médecine et l'hygiène tirent dejà profit des indications fournies à ce sujet par la science pure. On a reconnu que l'étude des variations de la chaleur animale dans les maladies a une importance notable pour la connaissance de celles-ci, et que le diagnostic aussi bien que le pronostic en reçoivent des lumières inattendues.

L'examen des phénomènes calorifiques, entrepris à divers points de vue spéciaux, isolés et indépendans, pour la solution de questions tout d'abord sans connexité apparente, a procuré ainsi un ensemble de vérités qui aujourd'hui se combinent presque spontanément et se trouvent renfermer le secret d'un grand problème de philosophie naturelle. Une analyse minutieuse et longue aboutit de

la sorte à une synthèse instructive qui est une des plus remarquables acquisitions de la méthode expérimentale.

I.

Tous les animaux possèdent une température supérieure à celle du milieu gazeux ou liquide dans lequel ils vivent, c'est-à-dire qu'ils jouissent tous de la faculté d'engendrer de la chaleur. Les animaux à *sang chaud* présentent une température à peu près constante sous toutes les latitudes et dans tous les climats. Ainsi, aux régions polaires, l'homme, les mammifères et les oiseaux ne marquent guère que 1 ou 2 degrés de moins que sous le tropique. La température moyenne des oiseaux est de 41 degrés, et celle des mammifères de 37. Les animaux qu'on appelle *à sang froid* produisent aussi de la chaleur, quoique dans une proportion moindre; mais leur température suit les variations de celle du milieu ambiant, tout en se maintenant plus élevée de quelques degrés. Chez les reptiles, l'excès est de 5 degrés au maximum et de 1/2 degré au minimum; chez les poissons et chez les insectes, il est encore moindre; enfin dans les espèces tout à fait inférieures, il atteint rarement 1/2 degré. En somme, chez les animaux à température variable, la résistance aux causes extérieures de refroidissement est d'autant plus grande que l'organisation est moins imparfaite. On observe d'ailleurs que, chez ces êtres, l'activité vitale et en particulier l'énergie de la respiration sont en rapport direct avec l'état thermométrique : ainsi, dans un milieu à 7 degrés, des lézards consomment huit fois moins d'oxygène qu'à 23. Chez les animaux à température fixe, c'est l'inverse : plus il fait froid, plus ils respirent activement; par exemple, un homme qui en été ne consomme que 31 grammes d'oxygène par heure en consomme 44 en hiver. Indépendamment de l'état du milieu ambiant, beaucoup de circonstances diverses exercent une influence appréciable sur la chaleur animale, et y déterminent des variations assez régulières. Les saisons, les heures de la journée, le sommeil, la digestion, le mode d'alimentation, l'âge, etc., sont ainsi des modificateurs constans de l'intensité des combustions respiratoires; mais il y a un tel ordre, un tel concert et, on peut le dire, une telle prévoyance dans l'organisation de l'économie, que la température y reste en définitive à peu près fixe dans l'état physiologique.

La température de l'homme à la racine de la langue ou sous l'aisselle est d'environ 37 degrés; ce chiffre exprime la moyenne de ceux qu'on obtient en prenant les températures des différens points du corps, car on trouve à cet égard quelques variations légères en passant d'un organe à un autre. La peau est la partie la plus froide,

et elle l'est d'autant plus qu'on se rapproche des extrémités. Au contraire, à mesure qu'on pénètre plus profondément dans l'organisme, on voit la température s'élever; les cavités sont bien plus chaudes que les surfaces. Le cerveau est moins chaud que les viscères du tronc, et le tissu cellulaire l'est moins que les muscles. Le sang non plus n'a pas la même température dans tous les points du corps. Les travaux de J. Davy et de Becquerel avaient établi que le sang est d'autant plus chaud qu'on l'examine plus près du cœur. M. Claude Bernard a pu mesurer, par des moyens aussi ingénieux que précis, la température des vaisseaux profonds et des cavités du cœur. Il a montré que le sang qui sort des reins est plus chaud que celui qui y entre; il en est de même pour celui qui traverse le foie. Enfin il a constaté que le fluide nourricier se refroidit en traversant les poumons, et par suite que la température des cavités gauches du cœur est plus basse que celle des cavités droites de 0°,2 en moyenne. Ce dernier fait prouve clairement que les poumons ne sont pas le foyer de la chaleur animale, et que le sang, dans l'acte de sa révivification, se rafraîchit au lieu de s'échauffer.

Les anciens physiologistes avaient cru que la vie a le pouvoir d'engendrer de la chaleur; ils avaient imaginé chez les êtres organisés une sorte de puissance calorifiante. Galien pensait que la chaleur est *innée* dans le cœur; les iatrochimistes l'attribuaient aux fermentations, les iatromécaniciens aux frottemens. Le temps a fait justice de ces hypothèses. Il est aujourd'hui démontré que la chaleur des animaux provient des réactions chimiques qui s'accomplissent à l'intérieur de l'économie. C'est à Lavoisier qu'on en doit les preuves expérimentales (1). Dès 1777, il établissait que l'air, en passant par le poumon, éprouve une décomposition identique à celle qui a lieu dans la combustion du charbon. Or dans ce dernier phénomène il y a dégagement de calorique; donc, dit Lavoisier, un dégagement pareil doit avoir lieu au sein du poumon dans l'intervalle de l'inspiration à l'expiration, et c'est ce calorique sans doute qui, se distribuant avec le sang dans toute l'économie animale, y entretient une chaleur constante. Il y a ainsi une relation permanente entre la chaleur de l'être vivant et la quantité d'air entré dans les poumons pour s'y convertir en acide carbonique. Tel est le premier fait capital mis en évidence par le créateur de la chimie moderne; mais il ne s'en tint pas là. Il entreprit de rechercher si la chaleur théoriquement produite en un temps donné par la formation d'une certaine quantité d'acide carbonique, c'est-à-dire par la combustion d'une certaine quantité de charbon dans l'or-

(1) Mayow et Black avaient affirmé avant lui, mais sans preuves précises, que la chaleur animale est due à une combustion.

ganisme, est exactement égale à la somme de chaleur développée par l'animal dans un temps correspondant. Cette somme fut estimée d'après le poids de glace fondue par l'animal placé dans un calorimètre. Lavoisier reconnut de la sorte qu'une telle égalité n'existe pas; il ne s'en étonna pas longtemps, car il découvrit bientôt que, sur 100 parties d'oxygène atmosphérique absorbées, 81 seulement sont rejetées par la respiration sous forme d'acide carbonique. Il en conclut alors que le phénomène n'est pas simple, qu'une portion d'oxygène (9 sur 100) est employée à brûler de l'hydrogène pour former la vapeur d'eau contenue dans l'air expiré. La chaleur animale devait donc être attribuée à une double combustion, de carbone d'abord, puis d'hydrogène, et la respiration considérée comme rejetant au dehors de l'animal de l'acide carbonique et de la vapeur d'eau.

Les expériences de Lavoisier ont été reprises et modifiées, ses conclusions ont été discutées de bien des manières depuis bientôt cent ans. Plusieurs expérimentateurs en ont rectifié ou complété quelques points, mais la doctrine générale n'a pas été ébranlée par les difficultés secondaires et de nature fort délicate qu'on y a reconnues, et dont plusieurs arrêtent encore les physiologistes. Il est incontestable en effet que la plus grande partie des réactions qui s'opèrent dans l'économie en y produisant de la chaleur a pour résultat définitif la vapeur d'eau et l'acide carbonique exhalés par le poumon; mais ces deux gaz ne peuvent provenir d'une combustion directe d'hydrogène et de carbone, puisque l'économie ne renferme pas de tels corps à l'état de liberté. Ils ne représentent en réalité que le terme d'une série de métamorphoses souvent distinctes des combustions proprement dites. D'autre part, ils ne sont pas les seuls résidus du travail chimique qui s'accomplit dans le fourneau vital. Outre l'eau et l'acide carbonique que les animaux rejettent dans l'expiration, et qui sont comme les fumées de l'élaboration nutritive, ils excrètent par d'autres voies certains principes qui en sont comme les scories. Or ces principes de désassimilation, parmi lesquels il faut citer l'urée, l'acide urique, la créatine, la cholestérine, etc., ne sauraient être le résultat de combustions pures, et ils témoignent que le torrent circulatoire est le siége de réactions extrêmement multiples dont nous commençons seulement à entrevoir les lois.

Les progrès les plus récens de la chimie organique permettent en effet de suivre l'enchaînement des transformations graduelles des matières nutritives dans le cycle des opérations vitales. Tout d'abord il convient de préciser le siége de ces phénomènes. Ils s'accomplissent dans tous les points de l'économie parcourus par les vaisseaux

capillaires. Les glandes, les muscles, les viscères, bref tous les organes, sont constamment brûlés; ils reçoivent à chaque instant de l'oxygène qui détermine au plus profond de la substance des métamorphoses de nature variée. En un mot, chaque organe respire en tous ses points à la fois, et respire à sa façon. C'est à tort que certains physiologistes prétendent encore aujourd'hui localiser le phénomène respiratoire dans les vaisseaux capillaires. Ceux-ci ne sont que les canaux vecteurs de l'oxygène qui, par exosmose, en traverse les fines parois, et opère alors, au contact immédiat des plus petites particules de la masse organisée, l'acte chimique qui entretient le feu de la vie. Il est aisé de le constater en plaçant un tissu quelconque récemment détaché du corps dans un milieu oxygéné. On observe en ce cas un dégagement d'acide carbonique, ainsi qu'un développement de chaleur, et cette possibilité de la respiration en dehors de l'économie prouve bien qu'un tel acte peut être rigoureusement assimilé, comme le voulait Lavoisier, à la combustion d'un corps quelconque. Il n'y a de différence que sous le rapport de l'intensité. Tandis qu'une bougie ou qu'un morceau de bois brûle rapidement et avec flamme, les matériaux combustibles de la pulpe organique se combinent à l'oxygène d'une façon plus discrète et plus lente, moins tumultueuse et moins franche.

Le sang, qui sans cesse passe et repasse dans les vaisseaux les plus ténus de notre corps et se sature d'oxygène chaque fois que notre poitrine se soulève, le sang se compose de matériaux très divers. Il contient des sels minéraux tels que chlorures, sulfates, phosphates de potasse, de soude, de chaux, de magnésie, des matières colorantes, des corps gras, des substances neutres du genre de l'amidon, enfin des produits azotés comme l'albumine et la fibrine. Les sels éprouvent peu de modifications dans le torrent circulatoire; ils sont éliminés par les principaux émonctoires. Les substances neutres du genre de l'amidon sont converties en glycogène et en graisse. Les corps gras ne subissent dans le sang que des oxydations qui engendrent plusieurs dérivés du même ordre. Enfin les produits azotés se convertissent en fibrine, en musculine, en osséine, en pepsine, en pancréatine, tous composés peu différens. C'est la première partie du travail chimique qui s'accomplit dans la principale humeur de notre corps. Tous ces matériaux, élaborés aux différens points du torrent circulatoire et destinés à l'assimilation, sont détruits dans les organes mêmes où ils avaient été fixés. Le glycogène est transformé en sucre, lequel est brûlé avec formation d'eau et d'acide carbonique; les acides gras sont en partie éliminés par la peau, en partie brûlés. Quant aux matières plastiques qui forment la trame des tissus, on connaît à peine la relation chimique qui les rattache à leurs produits de destruction, l'urée, la créatine, la cho-

lestérine, l'acide urique, la xanthine. Tel est le tableau sommaire des principaux phénomènes chimiques qui, s'accomplissant dans l'ensemble de l'économie, provoquent partout un dégagement de chaleur plus ou moins intense. Il n'y a donc pas d'organe central pour la production du feu vital, chaque élément anatomique y participe, et, s'il existe une température à peu près uniforme dans tout le corps, c'est que le sang distribue avec régularité la chaleur dans les différentes parties qu'il baigne.

Comment établir maintenant la quantité de chaleur à laquelle ces réactions peuvent donner naissance? Lavoisier y arrivait d'une façon très simple. Après avoir comparé l'oxygène absorbé par l'animal avec l'acide carbonique et la vapeur d'eau éliminée, il déduisait le poids du carbone et de l'hydrogène brûlés en supposant que la formation d'acide carbonique et celle de l'eau produisent dans l'économie la même somme de chaleur que si elles avaient lieu au moyen de carbone et d'hydrogène libres. Voici à peu près le résultat qu'il obtenait : un homme de 60 kil. brûle en vingt-quatre heures, à la température moyenne de Paris, 313 grammes de carbone et 22 grammes d'hydrogène, et développe ainsi 3,297 calories. En même temps, il perd par le poumon et la peau 1,243 grammes de vapeur d'eau, qui lui enlèvent 697 calories. Restent donc à peu près 2,600 calories disponibles. D'autres évaluations analogues ont été faites, et les physiologistes en ont tiré cette conséquence, qu'un homme de poids moyen produit dans nos climats 3,250 calories par jour, c'est-à-dire la quantité de chaleur nécessaire pour porter à l'ébullition 32 litres 1/2 d'eau. Ces chiffres, quoique approximatifs, donnent une idée suffisamment nette de la puissance thermogène de l'économie animale.

La question a pu être reprise avec plus de précision dans ces dernières années, grâce aux données d'une science nouvelle qu'on nomme la *thermochimie*, et qui s'occupe des phénomènes chimiques dans leurs rapports avec la chaleur. La thermochimie, au moyen d'appareils calorimétriques très sensibles, détermine le nombre des calories qui sont dégagées ou absorbées dans les combinaisons, en partant des expériences classiques de MM. Favre et Silbermann. M. Berthelot, qui a fait de ce sujet une étude approfondie, ramène les sources de la chaleur animale à cinq espèces de métamorphoses; ce sont d'abord les effets qui résultent de la fixation de l'oxygène sur divers principes organiques, puis la production d'acide carbonique par oxydation, ensuite la production d'eau, en quatrième lieu la formation d'acide carbonique par dédoublement, enfin les hydratations et les déshydratations. Le savant chimiste a essayé de montrer comment les nombres obtenus dans l'étude des chaleurs de combustion des divers acides organiques, alcools, etc., peuvent être

appliqués aux composés brûlés dans l'organisme animal; mais, tout en admettant la réalité théorique des analogies qu'il établit, on ne peut s'empêcher de remarquer que la vérification pratique en est bien difficile et bien délicate. Le moyen de mesurer dans un point de l'économie la chaleur produite par une réaction fugitive au sein profond d'un tissu qu'il faudrait lacérer pour l'explorer?

Si de ce côté la thermochimie ne paraît pas devoir éclairer beaucoup la physiologie, elle lui révèle d'autre part des sources de chaleur restées inaperçues jusqu'ici. M. Berthelot fait voir que l'acide carbonique de l'économie ne se forme pas toujours par oxydation du carbone, et provient quelquefois d'un dédoublement qui absorbe de la chaleur. On sait que les substances alimentaires se ramènent à trois types fondamentaux, les graisses, les hydrates de charbon (sucres, fécules, amidon) et les albuminoïdes. Or les graisses, en se dédoublant et se combinant à l'eau, comme il arrive sous l'influence du suc pancréatique, donnent de la chaleur; il en est de même pour les hydrates de charbon, indépendamment de toute oxydation. Enfin les matières albumineuses provoquent aussi des phénomènes calorifiques très nets lors de leur combinaison avec l'eau, suivie de déboublemens divers. Ces faits, signalés par M. Berthelot, doivent intervenir dans le calcul exact et détaillé, peut-être encore prématuré aujourd'hui, de la chaleur des animaux. Quoi qu'il en soit, celle-ci a pour origine l'ensemble des métamorphoses chimiques qui s'accomplissent d'une manière incessante dans les profondeurs de leurs organes, métamorphoses déterminant la rénovation continue de toute la substance organisée, c'est-à-dire la nutrition; mais pourquoi cette nutrition, pourquoi cette production perpétuelle de chaleur dans la machine vivante?

Il est possible aujourd'hui de résoudre ce problème, qui enferme le secret d'une des plus belles ordonnances de la nature. La chaleur produite par les animaux est la source de tous leurs mouvemens; en d'autres termes, le travail mécanique qu'ils effectuent est une transformation pure et simple de l'activité thermique qu'ils développent. Ils ne créent pas la force motrice par quelque opération spontanée qui serait une des prérogatives de la vie, ils la tirent de l'énergie calorifique emmagasinée dans les organes que parcourt le fluide sanguin. Il y a de plus un rapport réglé entre la quantité de chaleur qui disparaît et le travail mécanique qui apparaît. Remarquons cependant que, si tout mouvement est chez les êtres vivans une transformation de la chaleur animale, celle-ci ne se transforme pas tout entière en mouvement. Elle se dissipe en partie par la transpiration cutanée, par le contact et surtout par le rayonnement; elle est employée à maintenir à un degré constant la température de l'animal, soumis à des causes nombreuses de refroidissement.

Le travail mécanique exécuté par l'animal est très complexe. Indépendamment des mouvemens musculaires visibles, il y a tous les déplacemens des organes intérieurs, la translation continuelle du sang, les contractions et dilatations d'un grand nombre de parties. Or ces actions ne sont possibles qu'autant que les phénomènes respiratoires s'accomplissent dans la région active. Empêchons le sang artériel d'arriver dans un muscle, c'est-à-dire les combustions de s'y opérer et par suite la chaleur de s'y produire, et, bien que la structure de cet organe n'en souffre aucune atteinte, il perd le pouvoir de se contracter. Comprimons seulement l'artère nourricière de ce muscle de façon à y ralentir le flux sanguin, et l'organe se refroidira en perdant de sa force. Les travaux de M. Hirn et de M. Béclard ont établi nettement les rapports entre la chaleur et le mouvement musculaire. Des expériences plus récentes de M. Onimus ont fixé, avec non moins de précision, la thermodynamique des mouvemens circulatoires (1).

Nous avons dit que le pouvoir thermogène des alimens sera d'autant plus considérable que ceux-ci renfermeront une plus grande quantité d'élémens exigeant pour être brûlés une forte proportion d'oxygène. C'est pour cela que la viande et les graisses réparent bien plus vite les pertes de l'économie que les matières végétales. Ces dernières conviennent aux habitans des pays chauds qui n'ont pas besoin de produire de chaleur, puisque l'atmosphère leur en fournit suffisamment. Les habitans des régions froides, dont au contraire la calorification doit être aussi constante qu'énergique, sont poussés instinctivement à l'usage des viandes et des graisses, dont la combustion donne beaucoup de chaleur. C'est une nécessité physiologique pour les Lapons, par exemple, de se nourrir de l'huile des cétacés, comme c'en est une aussi pour les hommes des tropiques de ne consommer que des alimens très légers. L'activité des combustions respiratoires et la nature de l'alimentation changent ainsi avec les climats, de façon qu'il y ait toujours une certaine proportionnalité entre l'état thermique du milieu ambiant et celui du foyer animal. Semblablement, dans un même climat, les individus qui font une grande dépense de travail mécanique doivent manger plus que ceux qui effectuent peu de mouvement. Ce fait, d'observation très ancienne, reçoit aujourd'hui la démonstration la plus nette et la plus claire. Cependant on n'en tient peut-être pas encore assez de compte dans l'économie de l'alimentation publique. Des exemples nombreux établissent quel profit il y aurait pour l'industrie à augmenter par tous les moyens possibles la quantité de viande dans

(1) Voir son livre intitulé *De la théorie mécanique de la chaleur dans ses rapports avec les phénomènes de la vie*, 1867.

les repas de l'ouvrier. Dernièrement encore, dans un établissement industriel du Tarn, M. Talabot vient d'améliorer l'état sanitaire et la vigueur de ses ouvriers en leur donnant beaucoup de viande. Sous l'influence d'une nourriture presque exclusivement végétale, chaque ouvrier perdait en moyenne quinze journées de travail par an, par suite de fatigue ou de maladie. Du moment où l'usage de la viande fut adopté, la perte moyenne par tête et par an ne fut plus que de trois journées. Assez souvent, il faut en convenir, l'alcool n'est pour l'ouvrier qu'un moyen de remédier à l'insuffisance des alimens thermogènes, moyen illusoire qui relève momentanément l'économie pour la miner ensuite avec une redoutable subtilité. Un des meilleurs remèdes contre l'alcoolisme serait certainement la diminution du prix de la viande.

Au point de vue des rapports de la chaleur et du mouvement, l'être vivant peut donc être assimilé à un moteur inanimé, comme une machine à vapeur. Dans les deux cas, la chaleur est engendrée par des combustions et transformée en travail mécanique par un système d'organes plus ou moins compliqués. Dans les deux cas, elle est d'abord à l'état de tension et fournit du mouvement au fur et à mesure qu'elle est requise pour l'exécution d'un travail quelconque. Seulement l'être vivant est un appareil bien plus parfait. Tandis que les machines à vapeur les mieux construites n'utilisent que les *douze centièmes* de la force disponible, le système musculaire de l'homme a, d'après M. Hirn, un rendement de *dix-huit centièmes*. D'autre part, le moteur animé a cela de particulier que les sources de chaleur et les mécanismes y sont intimement confondus, que la chaleur y est produite d'une manière en quelque sorte diffuse par des organes en mouvement, et que celui-ci s'y transforme à son tour en chaleur : complexité incroyable dont la science contemporaine n'a pu démêler les lois simples qu'au prix des efforts et des ressources réunies de la physique, de la chimie et de la biologie.

D'après certains physiologistes, la chaleur ne serait pas seulement dans l'économie la source du mouvement, elle s'y transformerait aussi en activité nerveuse. Le fonctionnement du cerveau serait un *travail* tout pareil à celui du biceps. L'esprit lui-même devrait être considéré comme engendré par la chaleur. Des expériences récentes de M. Valentin, de M. Lombard, de M. Byasson, et surtout de M. Schiff, sembleraient établir, croit-on, qu'il y a un rapport proportionnel et suivi entre l'énergie des fonctions nerveuses et la température des parties où elles s'accomplissent. M. Gavarret n'hésite pas à conclure de ses recherches que les relations du système nerveux et du système musculaire avec la chaleur sont les mêmes. Seulement, dans le cas des muscles, la force produite se manifeste à l'extérieur par des phénomènes visibles, tandis que dans

celui des nerfs elle s'épuise à l'intérieur, en actes moléculaires et profonds, se dérobant à toute mesure précise. Une somme donnée de chaleur développée dans l'économie aurait ainsi, d'une part, un équivalent mécanique, et de l'autre un équivalent psychologique. M. Gavarret, qui est un savant circonspect et fidèle à la méthode expérimentale, ne va pas sans doute jusqu'à prétendre que le sentiment et la pensée peuvent être évalués en calories; il déclare même qu'il n'y a point de commune mesure entre l'intelligence et la chaleur; mais il ne manque pas de physiologistes moins timides, qui ramènent toute sorte de manifestation vitale aux formules rigides de la thermodynamique. Quelques remarques succinctes feront peut-être voir que ces physiologistes se méprennent.

L'assimilation du système nerveux et du système musculaire, au point de vue de leur solidarité avec la chaleur, est aventureuse pour beaucoup de raisons. Il y a entre le nerf et le muscle cette énorme différence, que le premier est doué d'une spontanéité refusée au second. La fibre musculaire ne se contracte jamais de soi-même; il y faut une excitation, son énergie est empruntée. La cellule nerveuse au contraire a en soi une vertu d'agir toujours présente, jamais épuisée, dont l'énergie lui appartient en propre. Toutes deux évidemment puisent dans les mêmes milieux externes et internes le principe de l'activité qui les distingue; mais, tandis que le muscle, organe mécanique, se borne à métamorphoser docilement en une quantité géométrique de travail la force qui lui est octroyée sous forme de chaleur, le nerf, organe vital, reste impénétrable, inaccessible à nos calculs, et exerce à sa guise, dans une série d'opérations indépendantes de la dynamométrie et de la thermométrie, ses pouvoirs caractéristiques et quasi souverains. Du côté du système musculaire, tout est mesurable; du côté du système nerveux, rien ne l'est. Impressions, sensations, affections, pensées, désirs, douleurs et plaisirs, tout cela compose un monde soustrait aux conditions du déterminisme ordinaire. Cette force supérieure qui, commandant à toutes les plus hautes activités de l'animal, décide, suspend, interrompt, rétablit et règle la transformation elle-même de la chaleur en mouvement, qui, s'affirmant indépendante au dedans de nous-mêmes, et de quelque antique nom qu'on l'appelle, âme, volonté ou liberté, reste la plus indéniable, quoique la plus mystérieuse certitude de notre conscience, cette force proteste contre la réduction de la vie cérébrale au mécanisme. Telle est du reste aussi la conviction de M. Claude Bernard et de M. Helmholtz.

II.

Indépendamment des variations normales et insignifiantes que la chaleur peut présenter dans une même espèce et de celles qu'elle manifeste lorsqu'on passe d'un groupe zoologique à un autre, il y a lieu de considérer les changemens qu'elle subit chez un même individu sous l'influence des perturbations diverses de l'économie. Si elle reste à peu près insensible aux modifications de la température ambiante, il n'en est pas de même lorsqu'on touche à l'intégrité de l'équilibre des organes. Le concert des diverses parties de l'organisme et des fonctions qu'elles accomplissent est si grand que le moindre trouble s'y répercute et porte partout le désordre. Le système nerveux, chargé de maintenir la communication harmonique de tous les points de l'animal, a le premier connaissance de l'accident survenu, et en transmet de tous côtés l'impression anormale. Il n'est pas le générateur de la chaleur animale, mais il en est le régulateur, c'est-à-dire qu'il en dirige et en surveille en quelque sorte la production et la distribution au gré des besoins variables de l'économie. Toute lésion ou affection de ce système a un contre-coup sur les actes physiologiques, et principalement sur la calorification. En coupant sur un lapin le filet cervical du grand sympathique d'un seul côté, M. Claude Bernard a provoqué de ce côté une élévation de température de plusieurs degrés. Là où sous une influence quelconque l'action du système nerveux est suspendue, le sang afflue, apportant avec lui une plus grande quantité d'énergie thermique. Là où l'inverse a lieu, les vaisseaux se resserrent, et la température s'abaisse.

L'alimentation insuffisante et l'abstinence agissent sur la chaleur animale, mais non d'une manière immédiate. L'organisme se maintient à son degré normal de température jusqu'à ce qu'il ait épuisé sa réserve de matériaux combustibles. Alors il se refroidit peu à peu jusqu'à un degré très inférieur. Ainsi un lapin soumis à l'inanition par M. Chossat possédait le premier jour 38°,4, deux jours avant sa mort 38°,1, la veille 37°,5, et au moment de sa mort 27 degrés. En l'introduisant, à l'instant où il va succomber, dans un milieu chaud, on lui restitue pour quelque temps l'activité apparente de ses fonctions; toutefois ce réveil est de courte durée : les élémens anatomiques ont perdu définitivement tout ressort.

La main d'un malade qui souffre d'une fluxion de poitrine ou qui est atteint d'un accès de fièvre est brûlante; celle d'un individu affecté d'asthme grave ou d'emphysème paraît froide comme le marbre. C'est que la chaleur animale varie considérablement dans les divers états pathologiques. Tantôt elle s'y élève, tantôt elle s'y

abaisse, presque jamais l'influence morbide n'est compatible avec le degré de la température normale du corps. Au temps d'Hippocrate, à l'époque où l'on ne pratiquait pas encore l'exploration du pouls, l'élévation de la température constituait l'unique élément de la maladie la plus vulgaire, la fièvre. Galien la définit tout simplement une chaleur extraordinaire (*calor præternaturalis substantia febrium*). Les anciens ne se trompaient pas. Il a été reconnu et démontré de nos jours que l'exaltation de la chaleur animale est bien le caractère spécifique de l'état fébrile. D'une part, il n'y a jamais de fièvre quand la température reste au degré normal, de l'autre la fréquence du pouls peut atteindre les dernières limites sans qu'il y ait mouvement fébrile, ainsi que cela se voit dans l'hystérie. Toutes les fois que la chaleur du corps dépasse 38 degrés, on peut affirmer qu'il y a fièvre, et, sitôt qu'elle descend au-dessous de 36 degrés, il y a ce qu'on appelle de l'algidité. Ainsi dans l'étroite limite de 2 degrés à peine se meut la chaleur normale. En dehors de ces limites, c'est-à-dire au-dessus de 38 degrés et au-dessous de 36 degrés, la température est l'indice d'un trouble morbide. Dans la fièvre ordinaire intermittente, elle s'élève deux ou trois heures avant le frisson, atteint un maximum quand celui-ci se termine, puis décroît. Les inflammations aiguës et franches, telles que pneumonies, pleurésies, bronchites, érysipèles, etc., sont caractérisées par une période de trente-six heures ou deux jours environ, pendant laquelle la chaleur monte peu à peu à 41 degrés. Vers le troisième jour, cette chaleur tombe, quitte à reparaître par exacerbations de 1/2 à 1 degré pendant trois ou sept jours, au bout desquels la maladie est à son terme. Quand la température augmente graduellement après le troisième jour, il faut s'attendre à une issue fatale. La chaleur persistante est ici le signe précurseur de la mort. Les fièvres éruptives, comme la variole, la scarlatine, la rougeole, présentent des phénomènes thermiques très importans. La chaleur y commence avec l'invasion du mal, et augmente jusqu'à l'éruption cutanée. Elle se maintient à un maximum (qui atteint 42 degrés 1/2 dans la scarlatine) jusqu'à ce que l'éruption soit complète, puis elle entre en défervescence, variable avec les phases de l'éruption, qui finit soit par une desquamation (scarlatine), soit par une suppuration (variole). Enfin la température s'élève aussi dans plusieurs affections chirurgicales déterminant un état plus ou moins phlegmasique et fébrile. C'est ce qu'on observe dans les plaies, et en général dans toute sorte de traumatisme, dans le tétanos, dans les anévrysmes, etc. Dans les cas de hernies étranglées et de brûlures et dans la plupart des empoisonnemens, elle diminue au contraire d'une façon notable.

Évidemment cette exaltation et cet abaissement de la chaleur

animale dans les maladies ne peuvent être attribués qu'à un état correspondant survenu dans l'énergie des combustions respiratoires. On ne sait pas encore au juste la cause de ces variations, c'est-à-dire par quel mécanisme les influences morbides accélèrent ou ralentissent l'activité de la calorification. Quelques médecins y voient l'effet d'une fermentation que provoqueraient dans le sang certains êtres microscopiques tels que bactéries et vibrions, qu'il est peut-être permis de supposer dans la plupart des maladies fébriles. D'autres prétendent que, dans les phlegmasies locales, c'est l'organe enflammé qui communique la chaleur au corps entier, comme un calorifère à un espace clos. Le trouble semblerait à d'autres plutôt d'origine nerveuse, puisque les nerfs, comme nous l'avons vu, sont les régulateurs de l'action thermique.

Le seul moyen exact d'apprécier la température dans les maladies est l'emploi du thermomètre. Swammerdam le premier, au milieu du XVIIe siècle, semble en avoir eu l'idée. De Haën et Hunter au siècle dernier en usèrent dans leur pratique médicale, mais la thermométrie clinique n'a réellement pris d'importance que de nos jours, grâce aux travaux de MM. Bouillaud, Gavarret, Roger, Hirtz et Charcot en France, Bærensprung, Traube et surtout Wunderlich en Allemagne. Ces médecins ne se sont pas bornés à constater que la température s'élève de plusieurs degrés dans les maladies; ils ont suivi les variations thermiques jour par jour, heure par heure, dans les diverses phases des évolutions pathologiques. Ils ont découvert que les courbes de ces oscillations fournissent pour chaque maladie des types constans, qui se modifient d'une manière déterminée suivant que la maladie a été abandonnée à elle-même ou traitée par tel ou tel agent médicamenteux. On peut donc, en étudiant ces courbes thermopathologiques, suivre la marche des maladies et y trouver de précieuses indications pour le diagnostic ou le pronostic. Dans l'hémorrhagie cérébrale par exemple, la température descend brusquement à 36 et même à 35 degrés, tandis que dans l'attaque apoplectiforme elle reste à 38 degrés à peu près. Ces deux maladies, bien distinctes au point de vue du traitement et de la guérison, donnent néanmoins lieu souvent à une confusion que le thermomètre permettra désormais d'éviter. La méningite granuleuse se distingue par le même moyen de la méningite simple; dans la première, il n'y a aucune élévation de la température malgré la rapidité extrême du pouls, dans la seconde au contraire le thermomètre accuse 40 ou 41 degrés.

En tout cas, on voit quel profit la médecine pratique peut tirer des sciences physiques, quelle précision et quelle sûreté elle reçoit de l'application des instrumens à la mesure des symptômes morbides. Ajoutons que là est en partie l'avenir du diagnostic. En

bannissant de l'exploration médicale le jugement parfois incertain des sens, en substituant autant que possible aux déterminations individuelles et arbitraires, ainsi qu'au sentiment toujours plus ou moins confus du médecin, les indications nettes et impassibles d'un instrument exact, on supprime les causes qui s'opposent à l'interprétation méthodique du mal lui-même. Ces instrumens d'ailleurs révèlent souvent des particularités qui échappent à l'observation directe. Ils réparent les oublis, rectifient les erreurs, dirigent l'activité, multiplient le pouvoir de nos sens imparfaits. A ce point de vue, l'appréciation thermométrique des variations de la chaleur animale dans les maladies, la thermométrie clinique, comme on dit, est un des progrès les plus incontestables de la médecine.

III.

Après avoir vu comment la chaleur interne est produite chez les animaux, comment elle s'y dépense et s'y transforme en travail mécanique, enfin quelles variations spontanées ou provoquées elle y peut subir, nous devons examiner l'influence de la chaleur externe sur ces mêmes animaux et les phénomènes divers qui résultent de l'élévation ou de l'abaissement de la température du milieu dans lequel ils vivent. Des travaux tout récens ont éclairci ces questions. Boerhaave avait fait quelques expériences à ce sujet, mais sans rigueur suffisante. Berger et Delaroche, au commencement de ce siècle, en entreprirent de nouvelles qui eurent du retentissement dans les écoles de physiologie. Ils placèrent des animaux dans des étuves contenant de l'air chauffé à divers degrés de température, et observèrent les effets que les influences thermiques exercent sur la vie. La conclusion de leurs recherches fut que tous les animaux ont la faculté de résister à la chaleur pendant un certain temps, et que la durée de cette résistance varie avec les espèces. Les petits animaux succombent après un espace de temps assez court à une température de 45 à 50 degrés. Les gros supportent mieux la chaleur. Les animaux à sang froid et les larves d'insectes résistent avec plus d'énergie que les animaux à sang chaud; l'inverse a lieu pour les insectes à l'état parfait.

Delaroche et Berger étudièrent aussi l'homme à ce point de vue, et reconnurent que l'effet produit varie avec les individus. Ainsi, de 49 à 58 degrés, l'étuve devint insupportable pour Delaroche lui-même, qui en tomba malade; Berger en fut à peine fatigué. D'autre part, Berger ne put rester que sept minutes dans un milieu chauffé à 87 degrés, tandis que Blagden y était resté douze minutes. Dans les régions tropicales, la température s'élève fréquemment, pendant le jour, au-dessus de 40 degrés sans inconvénient

pour les indigènes. Au cap de Bonne-Espérance, le thermomètre marque 43 degrés. Quelquefois cependant une pareille chaleur est meurtrière. On rapporte entre autres cas qu'au mois de juin 1738, dans les rues de Charlestown, plusieurs personnes moururent sous l'influence de 41 degrés. On a vu souvent, en Afrique, nos soldats parcourant une longue route, sous les rayons d'un soleil ardent, être pris de délire et succomber, mais ici l'influence de la lumière s'est jointe à celle de la chaleur. Duhamel cite l'histoire de plusieurs servantes d'un boulanger qui pouvaient, sans en être incommodées, séjourner pendant près de dix minutes dans un four chauffé au degré nécessaire pour la cuisson du pain. L'expérience a été répétée depuis. Il n'y a rien de contradictoire dans ces faits. L'animal peut supporter quelque temps une température très supérieure à la sienne, parce que la transpiration fort énergique qui a lieu alors s'oppose à l'échauffement de ses organes; néanmoins, comme nous l'allons voir, sitôt que sa chaleur interne s'élève réellement de quelques degrés au-dessus du chiffre normal, la vie n'est plus possible.

L'étude de ces phénomènes n'avait guère été poussée plus loin, quand en 1842 M. Claude Bernard y consacra des recherches qu'il a reprises et complétées l'année dernière, et dont il vient de publier les résultats. Ce physiologiste s'est servi d'une caisse de sapin divisée en deux parties par un treillage sur lequel on place l'animal soumis à l'expérience. La caisse repose sur une plaque de fonte, et le tout est disposé sur un fourneau qui échauffe plus ou moins l'air de l'appareil. Une fenêtre placée latéralement dans celui-ci permet de fixer à volonté la tête de l'animal hors de la caisse. En examinant les animaux soumis dans ces conditions à l'influence de l'air plus ou moins chaud, M. C. Bernard a vérifié les premières observations de Berger et Delaroche, et en a fait de nouvelles plus importantes. Boerhaave avait attribué la mort à l'application de l'air chaud sur le poumon, qui empêcherait le rafraîchissement du sang. M. Bernard a montré par des expériences que l'air chaud agissant sur la peau produit une élévation de température plus promptement mortelle que lorsque ce fluide est seulement introduit dans l'appareil pulmonaire. Il a constaté aussi que, lorsque l'air chaud est humide, les phénomènes affectent une marche plus rapide, et la mort survient beaucoup plus vite et à une température plus basse que dans l'air sec. Cette différence résulterait de ce que l'humidité favorise l'échauffement.

Lorsqu'un animal est soumis aux effets toxiques de la chaleur, il présente une série de phénomènes constans et caractéristiques. Il est d'abord un peu agité, puis haletant, ses mouvemens respiratoires et circulatoires s'accélèrent, il s'échauffe peu à peu par la circulation qui, en charriant incessamment le sang de la périphérie

au centre, y transporte aussi la chaleur, puis à un moment donné il tombe en convulsions, les battemens de son cœur s'arrêtent, et il s'éteint en poussant un cri. On observe, au moyen du thermomètre, que la température du corps de l'animal est, dans tous les cas, supérieure de 4 ou 5 degrés au chiffre qui représente la température normale. Ainsi au début l'animal est excité, ses fonctions semblent s'accomplir avec une vigueur nouvelle, à peu près comme aux premiers rayons du soleil d'avril les pulsations de la vie deviennent plus rapides chez tous les êtres; mais cette excitation n'est que passagère, et bientôt, parvenue à un certain degré, cette chaleur fait place au froid de la mort. M. Bernard a examiné avec soin les animaux qui succombaient dans ces conditions, et le premier phénomène qui l'a frappé, c'est la promptitude avec laquelle survient la rigidité cadavérique. Le cœur est devenu soudain insensible à toute excitation; des taches ecchymotiques existent en plusieurs endroits de la peau. La chaleur a figé, coagulé la matière molle qui constitue les fibres musculaires. Celles-ci ont été comme foudroyées. D'autre part, le sang artériel de l'animal a noirci, s'est appauvri en oxygène, s'est chargé d'acide carbonique et a pris l'aspect du sang veineux. Cependant dans cet état le sang n'a pas perdu ses propriétés physiologiques, et, sous l'influence d'une nouvelle quantité d'oxygène, il peut recouvrer son état normal et redevenir rutilant. La chaleur, pourvu que le degré n'en soit pas trop élevé, ne fait qu'activer la combustion sanguine sans altérer le sang. Le système nerveux ne paraît pas non plus souffrir beaucoup. L'élément le plus profondément atteint, c'est le muscle; *la chaleur est un poison du système musculaire*, comme le sulfocyanure de potassium et l'upasantiar. C'est la perte des propriétés vitales de ce système qui, en déterminant la rigidité des muscles, puis l'arrêt de la circulation et par suite de la respiration, est une cause fatale de mort. Cette destruction de la fibre musculaire contractile se fait vers 37 ou 39 degrés chez les animaux à sang froid, vers 43 ou 44 degrés chez les mammifères, vers 46 ou 48 degrés chez les oiseaux, c'est-à-dire en général à une température de 5 ou 6 degrés plus élevée que la température fixe de l'animal. M. Bernard fait remarquer que, dans aucun cas, il n'est permis d'admettre que la vie oppose une sorte de résistance à l'échauffement; au contraire le mouvement vital tend à l'accélérer, et cela se conçoit. La chaleur interne produite par l'animal se joint à la chaleur acquise, et le renouvellement du sang, qui est la condition de l'échauffement, se fait alors avec beaucoup plus d'activité. Ajoutons que tout récemment M. Demarquay appliquait de la façon la plus heureuse, et sans s'en douter, cette action toxique de la chaleur sur les muscles. Il a guéri des malades affectés de ces affreuses contractures musculaires qui caractérisent le *té-*

tanos en les soumettant à l'influence du calorique, en leur faisant prendre des bains d'air très chaud. L'élévation de la température des muscles tétanisés a suffi pour modifier ceux-ci et les ramener à l'état sain. Ici le poison est devenu remède.

Tels sont les effets de l'élévation de la température sur les animaux. Voyons maintenant ce que ceux-ci deviennent lorsqu'on les plonge dans des milieux froids. On connaissait depuis longtemps des faits curieux concernant la congélation de certains d'entre eux. Pendant son voyage en Islande (1828 et 1829), M. Gaimard, ayant exposé en plein air une boîte remplie de terre au milieu de laquelle se trouvaient des crapauds, ouvrit celle-ci au bout d'un certain temps, et les reptiles, devenus durs et cassans, étaient congelés; cependant on put les rappeler à la vie en les mettant dans de l'eau tiède. Beaucoup d'anciens auteurs citent des cas analogues, et on conçoit jusqu'à un certain point qu'un grand physiologiste anglais ait pu, un instant, en tirer la singulière conclusion que voici. John Hunter s'imagina qu'il serait possible de prolonger la vie indéfiniment en plaçant un homme dans un climat très froid et en l'y soumettant à une congélation périodique. Cet homme, se disait-il, vivrait peut-être un millier d'années, si au bout de dix ans on le gelait pour cent ans, quitte à le dégeler au bout de cette période pour dix nouvelles années, et ainsi de suite. « Comme tous les faiseurs de projets, ajoute Hunter, je m'attendais à faire fortune avec celui-là, mais une expérience me désillusionna complétement. » Ayant mis des carpes dans un mélange réfrigérant, il reconnut en effet que, lorsqu'elles sont entièrement congelées, elles sont mortes sans retour. Il en est de même pour tous les autres animaux, ainsi que l'ont établi des expériences récentes et fort remarquables de M. F.-A. Pouchet.

L'influence du froid sur les êtres organisés varie selon que l'on considère les animaux supérieurs ou les espèces inférieures. En général, on peut dire qu'il faut une température ambiante très basse pour refroidir beaucoup les animaux, attendu que la chaleur vitale qu'ils développent s'y oppose énergiquement. Cependant les mammifères des régions arctiques, malgré l'épaisse fourrure qui les protége, ne bravent la température du pôle (parfois égale à 40 degrés au-dessous de zéro, point de congélation du mercure) qu'en vivant sous la neige où ils se font une demeure. Les Esquimaux y creusent aussi les huttes où ils écoulent leurs tristes jours. Quand l'organisme ne peut ni réagir ni se prémunir contre des températures aussi basses, la mort arrive rapidement par congélation. Le corps est saisi, et se maintient désormais dans un état d'incorruptibilité remarquable. Tout le monde connaît l'histoire des mammouths antédiluviens retrouvés dans les glaces du pôle, où ils étaient

enfouis, aussi frais que des animaux morts récemment. Tandis que la chaleur détruit les tissus, le froid les conserve.

Par quel mécanisme le froid devient-il mortel? Le froid paraît agir sur le système nerveux. Les voyageurs racontent que, dans les contrées polaires, une insurmontable tendance au sommeil accable les hommes saisis par les températures très basses. Sur les rivages glacés de la Terre-de-Feu, Solander disait à ses compagnons : « Quiconque s'assied s'endort, et quiconque s'endort ne se réveille plus. » Cette tendance est si impérieuse que plusieurs de ses serviteurs y succombèrent, et que lui-même s'affaissa un moment sur la neige. On dit que, pendant l'hiver de 1709, 2,000 soldats de Charles XII périrent dans le sommeil auquel ils s'étaient abandonnés sous l'influence du froid. L'action sur les centres nerveux n'est toutefois que secondaire et consécutive à un autre phénomène étudié par M. Pouchet, et qui fournit ici le secret de la mort. Lorsque la température de l'intérieur du corps s'abaisse à 10 ou 12 degrés au-dessous de zéro, le froid congèle plus ou moins le sang, en désorganise profondément les globules, et c'est cette altération qui, soit directement, soit lorsque le sang est redevenu fluide, anéantit toutes les fonctions vitales. Larrey rapporte le cas de Sureau, pharmacien en chef de l'armée de Russie qui, profondément refroidi par une marche pénible dans la neige, ne mourut qu'au moment où on commençait à le réchauffer. Les expériences sur les animaux font voir que ceux-ci se conservent vivans tant qu'on les entretient dans un état de demi-congélation, et qu'ils meurent quand on rétablit chez eux la température et la circulation de façon à permettre aux globules, désorganisés par le froid, de se répandre dans tous les vaisseaux. La mort arrive ainsi chaque fois que la quantité de ces globules est en nombre suffisant pour provoquer une perturbation considérable dans l'économie, c'est-à-dire chaque fois que la partie gelée présente une certaine étendue. Tout animal entièrement congelé et dont par conséquent le sang figé ne renferme plus que des globules impropres à la vie est mort sans résurrection possible. En le dégelant, on n'obtient qu'un cadavre mou, flasque, décoloré, dont les yeux sont opaques. Si la congélation n'a frappé qu'un membre, celui-ci tombe en gangrène et se détruit. M. Pouchet a tiré de ces études une judicieuse conclusion pratique. S'il est vrai que, dans les cas de congélation partielle, ce sont les globules désorganisés qui, en rentrant dans la circulation et en viciant le fluide sanguin, tuent l'individu, il est clair que, plus l'invasion de ces globules sera brusque, plus la mort surviendra rapidement. Il s'ensuit qu'en s'opposant à cette invasion par des ligatures ou un dégel d'une lenteur extrême, on parviendrait à empêcher l'empoisonnement total. Les globules malades qui, en pénétrant en masse dans

le cœur et dans les poumons, allaient compromettre la vie par l'altération subite du sang, s'ils sont versés peu à peu dans celui-ci, ne le troubleront apparemment que d'une façon insignifiante.

Ainsi les travaux récens de la physiologie expérimentale nous expliquent les effets du chaud et du froid considérés comme agens toxiques. Le premier est un poison de la fibre musculaire, le second en est un des globules sanguins. — Il en est de la chaleur comme des autres élémens du milieu cosmique où vit l'animal. Elle recèle les vertus les plus opposées, à l'instar de la tendre fleur, au suc à la fois salutaire et terrible, dont le frère Laurent parle dans *Roméo*. Elle peut tour à tour entretenir la santé, guérir la maladie ou commander la mort.

L'homme est donc le frêle jouet de toutes les forces sourdes qui l'entourent et l'étreignent. Il a beau les asservir, il n'échappe pas aux lois inflexibles qui subordonnent l'équilibre de la vie à celui des conditions physico-chimiques les plus inférieures. Du moins il a la consolation de connaître ces lois, et de régler son existence de façon à en atténuer le plus possible les rigueurs. Quand la nature l'écrase, elle n'en sait rien, elle s'ignore elle-même; l'homme, si petit, est plus grand que ces grandeurs aveugles, puisque la sienne, à lui, s'appelle conscience. Le sujet que nous venons d'étudier en est une belle preuve; mais on n'en comprendrait pas tout l'intérêt imposant, si nous ne donnions en terminant la réponse à la dernière question qu'elle suggère. Cette chaleur que les phénomènes chimiques développent dans l'économie vivante, d'où vient-elle à son tour? Elle vient des alimens, qui en définitive sont tous tirés des plantes (1), et celles-ci l'ont empruntée au soleil. Les végétaux dont la combustion s'opère au sein de l'animal en y dégageant une certaine somme d'énergie potentielle (chaleur) ne font que rendre à celui-là la force qui leur a été fournie par l'astre radieux. C'est donc une partie de la radiation solaire, emmagasinée d'abord par la plante, que l'animal rend disponible et utilise, soit pour lutter contre le froid, soit pour assurer le jeu régulier de ses fonctions motrices. Le soleil est ainsi, on peut le dire rigoureusement, la source inépuisable de la vie comme il en est l'éternel ressort. A ce point de vue, la science confirme les intuitions primordiales et les rêves poétiques de l'homme au berceau. La raison instruite par une longue expérience se trouve d'accord avec le sentiment naïf et spontané de ceux de nos ancêtres qui contemplèrent pour la première fois la splendeur du jour.

FERNAND PAPILLON.

(1) Sans doute nous mangeons de la viande, mais celle-ci vient d'animaux nourris exclusivement de substances végétales.

LES

GEYSERS DE CALIFORNIE

Il y a quelques années, j'étais en rade de San-Francisco, médecin d'une grande frégate de guerre portant pavillon d'amiral, très fêté, ainsi que tout l'état-major, par nos compatriotes, qui disputaient aux Anglais et aux Américains l'honneur de nous accueillir. Je voulus mettre à profit d'aussi favorables dispositions pour m'initier à la connaissance du pays.

Dans l'origine, au moment où le flot de l'émigration, poussé par la fièvre de l'or, arriva en Californie, il n'y avait dans la baie du Sacramento qu'une étroite plage de sable resserrée entre la mer et la montagne; un peu plus au nord seulement existait une plaine marécageuse appelée *la Mission*, que les premiers colons se gardèrent bien d'occuper. Une lutte à coups de pioche bientôt commencée permit seule de conquérir le sol aux dépens de la mer, l'un servant à combler l'autre. Aujourd'hui la rue Montgomery, au centre de la ville, n'est autre que l'endroit où sept ans plus tôt mouillaient les navires. Lors de notre passage sur ce sol de si récente et si rapide formation, les constructions se faisaient sur pilotis à peine remblayés; sous les quais, la vague s'engouffrait encore, et nous mouillait les pieds à travers un plancher mal joint. Les ponts de débarquement s'avançaient à perte de vue presque au milieu de la rade, afin de permettre l'accostage des navires d'un grand tirant d'eau. Une fois familiarisé avec le spectacle, d'abord si nouveau pour moi, de la bruyante activité dont le port et la ville étaient le théâtre, je résolus de pénétrer dans l'intérieur des terres, de visiter les placers, les mines de mercure de New-Almaden, et surtout les geysers.

Les placers étaient alors le lieu de rendez-vous de tous les hommes de pioche, tamisant la terre pour leur compte, fouillant

le sol à leur profit, mais à leurs risques et périls. A cette fiévreuse ardeur de la lutte individuelle, souvent improductive et toujours dangereuse sur un sol vierge, s'était jointe déjà l'exploitation régulière des compagnies armées de grands capitaux. Les riches trouvailles auxquelles préside le hasard n'étaient pas rares; en général toutefois, on ne rencontrait plus à la surface ces miroitantes pépites, fortune instantanée des premiers mineurs : c'est dans les profondeurs du sol, au centre des sierras, que je pus voir les minerais les plus abondans, là où l'or, par suite d'une fusion primitive, s'est infiltré en parcelles ténues ou par veines plus ou moins riches au milieu de roches de quartz d'un blanc de lait. Pour isoler l'or de cette gangue, il faut triturer le quartz, la plus dure de toutes les roches, et, sous mes yeux, on dut en broyer des tonneaux pour obtenir quelques grammes du métal précieux. L'eau est avant tout nécessaire sur les mines, soit qu'on procède au lavage des terres d'alluvion afin d'en séparer la poudre d'or, soit qu'il faille animer les machines destinées à pulvériser le quartz; on ne s'imagine pas ce que cette nécessité de premier ordre a commandé de travaux et d'efforts dans quelques endroits où l'absence totale de routes et de combustible ne permettait en aucune façon d'employer la vapeur comme production de force. D'ordinaire l'eau manque là où l'or se trouve, comme si, dans ses secrets desseins, la nature s'était proposé d'apporter encore un nouvel obstacle à la mise au jour du métal qu'elle a le plus souvent si profondément caché dans les entrailles de la terre. Les mineurs établissent alors à ciel ouvert des conduites d'eau qui mesurent parfois 15 ou 20 lieues de long.

Heureusement pour le mineur californien, les opérations de son rude labeur ne sont pas toutes retardées par les mêmes entraves; le mercure, cet agent indispensable de la séparation de l'or, se trouve répandu comme à profusion dans les mines de New-Almaden. New-Almaden est dans le nord à petite distance de San-Francisco; c'est un vaste gisement de sulfure de mercure (cinabre) à peu de profondeur. Le minerai y est exempt d'aucun mélange de roche étrangère et pur de tout alliage métallique. Il a une couleur de brique foncée; la pesanteur en est excessive, l'extraction des plus simples. Pour en séparer le métal, il suffit de faire griller le minerai dans des fours ouverts; le soufre se dégage par en haut, et le mercure coule en ruisseaux blancs précieusement recueillis dans des bouteilles de fer. Plus tard, le mercure ainsi obtenu est versé dans les cuves qui contiennent l'or uni à des corps étrangers; l'amalgame se forme, et il ne reste plus qu'à faire évaporer le mercure pour avoir enfin l'or à l'état de pureté.

Trente-six heures avaient suffi à cette excursion; une visite aux

geysers exigeait plus de temps. Pour y aller, deux voies s'offrent au choix du voyageur : celle de Pétaluma et celle de Napa; ce fut ma bonne étoile qui me dirigea sur la première. Je m'embarquai donc sur un bateau à vapeur pour traverser la baie dans la direction du nord et atteindre la petite ville de Pétaluma, à 48 milles de San-Francisco.

En Californie, on a le goût de la locomotion. Les affaires et les considérations de budget ont leur importance là comme ailleurs; mais négocians et commis ne sont pas sans trêve ni merci rivés, d'un bout de l'année à l'autre, à leur bureau. Il en est d'ailleurs pour lesquels le roulement des affaires n'est pas continu, et ceux qui peuvent circuler, voir, se distraire, ne se refusent pas ces jouissances. Aussi n'y a-t-il peut-être aucun pays au monde où la population soit plus mouvante qu'en Californie, où les élémens de distraction soient plus promptement organisés, mieux à la portée de tous : *steamboats*, chemins de fer, voitures publiques et voitures particulières, tous ces moyens de transport abondamment offerts au public créent autant d'industries lucratives, malgré les concurrences que suscitent partout les bénéfices d'exploitation d'une voie suivie par la foule. Le fait est qu'en Californie la foule se répand de tous côtés: elle veut tout connaître successivement, et favorise toutes les entreprises qui lui font entrevoir des émotions nouvelles. Au nombre des personnes qui comme moi avaient pris passage sur le bateau à vapeur de Pétaluma se trouvait un jeune homme que j'avais déjà rencontré à San-Francisco; accompagné de sa femme, jeune, vive, alerte, il se rendait aussi aux geysers. Nous eûmes bien vite arrêté notre programme; afin d'échapper à la fois à la poussière suffocante des routes et aux inconvéniens des voitures publiques, il fut convenu que nous ferions en calèche une partie du chemin, ce qui augmentait le charme du voyage et nous affranchissait de toute fatigue.

C'est ainsi qu'après avoir débarqué du vapeur, nous avons parcouru commodément de délicieuses vallées. Quelle verdure et quelle fraîcheur! quel contraste avec l'aride San-Francisco et ses environs sablonneux! Les herbes de la prairie, s'étendant sur une largeur variable de 5 à 30 milles, étaient émaillées de mille fleurs charmantes, parmi lesquelles je reconnus une espèce nouvelle de *cardamine*, un *lastenia*, un lupin indigène, l'*helianthus argophyllus*, des *anagallis*, des *convolvulus*, le *clittoria tahitiensis*, etc. Sous ce climat enchanteur, qui me rappelait celui du nord de l'Italie, tout vient en abondance et avec une exubérance qui n'appartient qu'aux terres vierges; les pays neufs recèlent dans leur sein comme des germes latens qui n'attendent que l'occasion d'une culture intelli-

gente pour se développer dans tous les sens. On trouve sur le marché de San-Francisco des légumes et des fruits monstrueux, les mêmes que ceux de France; ils sont le produit naturel d'une terre qui se repose depuis le commencement du monde, et semble avoir à tâche de compenser cette longue inaction. Les femmes d'un certain âge ou stériles sur le sol de la vieille Europe, transplantées en Californie, y deviennent mères et font souche d'une longue lignée; quels beaux enfans, quelle riche carnation, quelles blondes chevelures et quelle précocité d'action chez ces jeunes hommes qu'anime un sang riche et chaud!

Sur notre parcours, nous rencontrions de belles fermes, de propres habitations, d'élégantes maisons de plaisance construites suivant un type architectural que je n'ai vu que là. La maison de campagne californienne tient à la fois du chalet suisse, du cottage anglais et de ce qu'on appelle le style *tudor*. Pignons de bois découpé ou de pierre taillée avec les ornemens du moyen âge, fenêtres entourées de lianes ou en accolade gothique; sur le bois un enduit de brai vernissé comme on le voit encore sur les galiotes hollandaises, des briques disposées en dessins symétriques, voilà qui lui donne un aspect nouveau où tout se marie harmonieusement. J'ai remarqué, dans ces vallées heureuses et beaucoup plus peuplées qu'on ne le suppose, une espèce de chêne pleureur de haute venue dont les branches chargées d'un épais feuillage retombent sur le sol avec la flexibilité et la grâce des rameaux de nos saules.

Les montagnes sont la seule limite de ces vallées : elles ont une physionomie pittoresque; ce sont des mamelons superposés qui s'échelonnent jusqu'à des hauteurs considérables. En longeant la riche vallée de Pétaluma et celle non moins riche de Santa-Rosa, nous avions à notre droite le pic de Santa-Helena, qui s'élève à 4,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le sommet de ces hauts pics est ordinairement dénudé; mais les parties moyennes et inférieures en sont agréablement boisées ou revêtues d'une végétation dense d'un vert foncé. Sur d'autres points, l'horizon présente une ligne festonnée couverte de gigantesques sapins, dont quelques-uns, isolés, se profilent sur l'horizon comme des colonnes de verdure; plus loin une série de roches onduleuses dessinent leurs vives arêtes sur un ciel toujours pur. A cette époque de l'année, il n'y a pas de pluie à redouter, et bien rarement quelques légères vapeurs apparaissent au sommet des monts. Derrière ces pics boisés ou dénudés resplendissent des couchers de soleil aux couleurs magiques, des foyers de lumière éblouissante auxquels succèdent des teintes violacées remplies d'une douce et délicieuse poésie.

Il allait être huit heures du soir quand nous arrivâmes sans fa-

tigue à Healdsburg, gros village sur un plateau boisé, après avoir traversé à gué le lit immense de la Rivière-Russe, toujours à sec dans cette saison. Healdsburg n'est qu'à 32 milles de Pétaluma, à l'extrémité nord de la vallée de Santa-Rosa. C'est là que d'après notre programme nous devions coucher pour prendre le lendemain la route des geysers, de façon à y arriver vers midi; mais le temps était si beau, notre voiture si confortable, tel aussi notre enchantement, que nous résolûmes de pousser notre excursion dans une autre direction. A l'aide de nouveaux chevaux et par un admirable clair de lune, nous fûmes en deux heures à *Skagg's-Station*, après un trajet de 14 milles, fait par des chemins impossibles : ravins en pleine lumière ou plongés tout à coup dans les ténèbres épaisses d'ombrages séculaires. Plus nous approchions du but, plus il semblait que la nature sauvage voulût s'imposer à notre admiration. Tantôt nous courions dans le *Cruck*, longeant le cours limpide d'une petite rivière appelée Dry-Cruck, tantôt nous nous élevions sur des berges où notre voiture trouvait à peine la place de ses deux roues, et nous longions au grand trot d'énormes crevasses qui donnent naissance à des précipices.

Notre cocher se riait du danger, car c'est une opinion bien arrêtée chez ces hommes que, plus ils franchissent rapidement les passages dangereux, plus ils ont de chance d'échapper aux accidens. On est facilement de leur avis, à la condition toutefois qu'ils soient d'habiles conducteurs; ils sont plus maîtres de la direction de leurs chevaux vigoureusement lancés que s'ils allaient au pas. L'expérience d'ailleurs a confirmé le fait, surtout en pays de montagne; on verra jusqu'à quel point nous l'avons acquise nous-mêmes dans le cours de ce voyage.

Skagg's-Station est le nom donné à un établissement d'eaux sulfureuses de création récente dans une délicieuse situation. Au fond d'un vallon, presque dans le lit dévasté d'un torrent, on a construit un hôtel en bois entouré de tous côtés, selon l'usage du pays, de larges promenoirs couverts formant balcon. Près de là sortent de terre des sources thermo-sulfureuses dont la température est bien supérieure à celle du bain. Dans le pays, où les affections rhumatismales sont nombreuses, elles ont la réputation de convenir spécialement à une catégorie de rhumatisans; la beauté des lieux attire en été autant de curieux que de malades. Quoique assez vaste, l'hôtel ne peut recevoir qu'une soixantaine de personnes. Nous le trouvâmes envahi par plus de cent voyageurs, logés les uns sur les autres : la salle à manger et même le salon étaient transformés pendant la nuit en chambres à coucher. Nous allions encore augmenter cet encombrement, et en qualité de derniers arrivans nous résigner à

une nuit d'insomnie, lorsque je proposai de revenir sur nos pas jusqu'à Healdsburg, afin d'y prendre au moins quelques heures de repos dans un bon lit.

La route nous parut au retour encore plus accidentée : elle était autrement éclairée; les ombres avaient grandi et nous la faisaient voir sous un autre aspect. Pendant un parcours de 5 milles, on longe la rivière, dont le lit ne fait souvent qu'un avec la route : tout passage est interdit et toute communication supprimée dans la saison des pluies. Alors recevant l'eau descendue des montagnes voisines, la rivière se trouve transformée en un torrent furieux. Après les ravages de l'hiver, le calme renaît; on reprend dans le ruisseau la route de la saison précédente, et cela en toute sécurité, car le pays est exempt d'orages, même de pluies, pendant près de huit mois de l'année. Le Californien est d'ailleurs très peu difficile sur la viabilité des chemins, surtout lorsque les réparations ne sont à la charge ni de l'état ni de la comté. On se contente de peu; les chevaux ne sont-ils pas excellens et bien capables d'y pourvoir? L'essentiel est de passer. Si la voie est étroite, dangereuse même, du moins elle mène au but, et le *go head* américain ne s'intimide pas pour si peu. Ces sortes de périls ajoutent aux émotions du voyage. Si l'impunité suit le danger franchi, on se familiarise bien vite avec lui au point de le braver ou de le méconnaître; le plus souvent c'est un bien. Les femmes donnent à plaisir l'exemple de ces hardiesses, elles sont intrépides — et de gaîté de cœur.

A deux heures du matin, nous entrions pour la seconde fois à Healdsburg, après avoir fourni dans notre journée une carrière de 95 milles. Je dois dire que la pensée des péripéties qui nous étaient réservées me tint à peu près éveillé. Il en fut toujours ainsi dans toutes les phases de ma vie de marin; il ne me souvient pas que jamais nous ayons reconnu une terre, quelle qu'elle fût, sans que la nuit qui nous séparait encore de l'atterrissage n'ait été pour moi une nuit d'insomnie, pleine d'émotions indéterminées. Cette fois encore j'étais le premier debout; dès cinq heures, je faisais l'office de réveille-matin auprès de mes compagnons de route. De toute nécessité, il fallait être prêt à partir à six heures, non plus comme la veille dans cette excellente voiture dont nous savions par expérience et la solidité et le confortable, mais dans le char-à-bancs du capitaine Foss, seul capable de résister au voyage échevelé que nous allions faire.

A l'heure dite apparut notre nouveau conducteur. C'est une physionomie à part que celle du capitaine Foss. Sa taille élevée, sa large carrure, sa figure honnête et son air sûr de lui-même ne sont pas de trop pour donner confiance; il est réputé le plus habile con-

ducteur connu pour les routes de montagnes. Dix-huit milles nous séparaient encore des sommets où jaillissent les geysers, mais dans des conditions de route tellement insolite que la pensée même de la faire autrement qu'avec le bâton du montagnard ne me serait pas venue : aux yeux même des plus vaillans, c'est une entreprise à laquelle on songe d'avance. Le capitaine Foss est le seul qui ait osé franchir en voiture chargée la distance qui nous séparait du but. On affirme (mais les annales du pays ne sont pas toujours d'une rigoureuse authenticité) que depuis sept ans ce hardi pionnier des voies non frayées accomplit chaque fois sans le moindre accident sa tâche de géant. Il connaît d'autant mieux sa route que c'est lui qui l'a tracée; elle est l'œuvre de ses mains, il en fait sa gloire. Sans prétendre conquérir par là une réputation d'ingénieur, il s'est du moins assuré celle d'un guide prudent autant qu'intrépide, allant droit au but, escaladant à pic les hauteurs les plus ardues, les descendant de même, ne reculant devant aucun obstacle et n'en reconnaissant même pas. Nous pouvions donc bien nous remettre entre les mains d'un tel homme; d'ailleurs il n'était plus temps de reculer.

Voiture, chevaux, tout est à lui. Rien qu'à le voir inspecter d'un rapide coup d'œil les moindres détails de son attelage, on sent qu'il est là dans son domaine, qu'il en est bien le maître. Son regard calme, mais vigilant, annonce que tout va bien : *all right*. La voiture est un solide char-à-bancs dont les agens de suspension ont été combinés avec des précautions infinies. C'est en effet dans son genre une œuvre d'art d'une espèce nouvelle, dans laquelle tous les mouvemens possibles de la caisse, si désordonnés et violens soient-ils, ont été prévus, calculés au point de vue de la résistance à fournir et de l'aplomb à conserver dans les courbes les plus brusques et les pentes les plus escarpées. L'attelage se compose de six chevaux vigoureux par deux de front. Chacun d'eux a son nom et obéit à la parole; il le faut bien, car chacun a sa fonction propre et doit savoir distinguer le commandement qui lui est adressé de celui qui s'adresse à tout l'attelage. Cette docilité, cette précision de mouvemens, furent mes premiers sujets d'étonnement; je n'étais encore qu'au début.

Quand le capitaine Foss vint avec son char-à-bancs nous prendre à l'hôtel, il y avait déjà fait monter trois dames voyageuses. Nous y fûmes bientôt sept, y compris le conducteur. Ces trois dames étaient de jeunes femmes de dix-huit à vingt-six ans, l'une d'elles fort jolie, délicate, costume de voyage simple et élégant, la physionomie et le regard sympathiques. Ces jeunes touristes, véritables Américaines, habituées d'enfance à prendre soin d'elles-mêmes,

allaient seules aux geysers sans le moindre embarras, tout à fait à leur aise, point guindées, mais d'une tenue commandant le respect. C'étaient trois institutrices en vacances. En Amérique, le pays par excellence de l'instruction primaire *non obligatoire*, les femmes prédominent comme instituteurs; dans cet enseignement, qui n'est véritablement que la continuation de l'éducation maternelle, c'est un fait reconnu qu'elles réussissent mieux que les hommes. Aussi plus qu'ailleurs trouvent-elles là des moyens d'existence honorables qui sont assez souvent la ressource de femmes distinguées appartenant à des familles déshéritées; leur traitement peut aller jusqu'à 4,500 francs, et leur permet, dans quelques circonstances, l'épargne sans privation. La compagnie de ces dames ne pouvait que nous plaire infiniment; elles étaient d'agréable humeur et toutes prêtes à lier connaissance. Ce fut chose faite dès le premier relai. J'offris mes soins à la plus jeune de ces dames, qui était aussi la plus jolie, et qui voulut bien m'accepter pour son cavalier pendant le reste du voyage. Elle était fille d'un médecin qui avait fait ses études en France; seule de ces dames elle comprenait très bien le français, sans le parler toutefois couramment.

Les huit premiers milles qui séparent Healdsburg des geysers ne sont rien comme difficulté de parcours. On n'est pas encore dans les montagnes. La route est donc facile; deux fois seulement, il faut traverser à gué les sinuosités de la Rivière-Russe. La majeure partie du lit est à sec en cet endroit, et d'une largeur moyenne d'un quart de mille. Le pêle-mêle de roches amoncelées, le désordre de troncs d'arbres enchevêtrés, quoique dépouillés de branchages, disaient à nos yeux les ravages de l'hiver précédent; mais, en contraste avec ce chaos de destruction, les rives épargnées attestaient par une végétation touffue ce dont est capable ce sol privilégié.

Le premier relai (il y en a trois pour faire 6 lieues) se fait à *Geyser's-Station*, au pied des monts : c'est la propriété du capitaine Foss. Il y a bâti une sorte d'hôtel, où l'on pourrait au besoin passer la nuit; c'est aussi le lieu où convergent les voyageurs venus de Calistoga et d'autres localités voisines pour visiter les geysers. De là aux geysers, il n'y a plus qu'une seule et unique voie, celle qu'a pratiquée le capitaine Foss et que nous allions suivre.

Tout est prêt. Nous voilà partis à la grâce de Dieu; mais où est la route? Je n'en vois nulle part. Devant nous, sans détour possible, une montagne énorme nous barre le chemin; comment allons-nous faire? Je ne l'imagine pas. Au même moment, les chevaux se sont élancés avec fureur, et nous gravissons à pic l'escarpement. J'en ai le vertige; quoique préparé d'avance, je ne me doutais pas qu'on pût voyager ainsi : 18 milles sont franchis de la sorte par des pentes

impossibles. Lorsque nous montions, les chevaux de tête se dressaient à 20 pieds au-dessus de nous, et dans les descentes nous les voyions détaler à 20 pieds plus bas. Pour bien comprendre notre évolution dans les descentes, il faut s'imaginer d'immenses glissades dans lesquelles les deux roues de derrière sont immobilisées par une combinaison mécanique fort simple d'enrayement qui obéit au pied et au jarret de fer du conducteur. Les chevaux de derrière ne marchent pas; ils glissent, entraînés malgré leurs efforts de recul. Dans le cas où ils s'abattraient, la solution est prévue; la voiture doit passer par-dessus et continuer au galop. En ligne droite, tout cela se conçoit encore à la rigueur; mais dans les tournans, c'est à faire frémir. Dans les montées, le capitaine Foss se tient debout comme les conducteurs des chars antiques des jeux olympiens : il anime ses chevaux, parle à ceux-ci, puis à ceux-là; ils ont compris, car dans les courbes ils tournent court sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus, avec une rapidité qui tient du prodige.

Au milieu de manœuvres si périlleuses, dont j'étais moi-même abasourdi, haletant, je me tournai vers mes compagnes; quel fut mon étonnement de surprendre sur leur visage, au lieu d'une émotion bien naturelle, un calme parfait qu'accusaient surabondamment et leur regard et leur voix ! Je ne savais alors qui je devais admirer le plus, de l'énergie et de la soudaineté du conducteur, de la merveilleuse docilité des chevaux ou de la vaillance spontanée de ces dames. Elles étaient heureuses sans bravade; le reste était l'affaire du conducteur, et semblait ne pas les regarder. Elles jouissaient réellement et sans restriction des grands spectacles qui nous étaient offerts, et qui variaient sans cesse avec chaque hauteur escaladée ou chaque profondeur descendue. Impossible, il est vrai, de décrire les magnificences sur lesquelles planaient nos regards, et l'immense panorama dont les limites s'étendaient à l'horizon jusqu'à plus de 100 milles. Dans la direction des sierras, notre vue pénétrait, grâce à la pureté de l'atmosphère, jusqu'aux cimes neigeuses dont nous étions séparés par plus de 140 milles de distance; tout autour de nous, ce n'étaient que monts gigantesques ou précipices. L'ensemble du tableau, vu de haut, donnait l'idée d'une mer immense dont les vagues inégales et superposées auraient été brusquement immobilisées. A ces hauteurs, on ne rencontre aucun établissement accusant le séjour de l'homme, si ce n'est ceux qu'a créés le capitaine Foss pour le service de ses relais. Ce n'est pas cependant qu'elles se refusent à la végétation; mais comment cultiver à ces niveaux, et tirer parti de sa récolte? Partout des cours d'eau sillonnent les pentes, y creusent de profondes ravines, et pas un pont pour franchir les crevasses. A tout prix il faut éviter les passes infranchissables, et pour

cela se maintenir sur les hauteurs, en suivre les crêtes. C'est encore là que se déploient la hardiesse et l'habileté de notre conducteur, car c'est au galop qu'il décrit les contours de ces crêtes, quoiqu'elles aient à peine la largeur de notre char, et que de ci, de là, force lui ait été d'y suppléer par un tronc d'arbre mal ajusté ou des branchages à peine couverts de quelques pelletées de terre. En réalité, c'est la partie facile de la route, quoique, selon l'expression américaine, sur ce dos de cochon, *hog's back*, on coure entre deux abîmes vertigineux où vous précipiterait la moindre déviation de la ligne à suivre. Je suis forcé d'avouer qu'étranger à ce genre de locomotion quasi aérienne je gardais le silence dans plus d'un passage, tandis que mes compagnes paraissaient affranchies de mes secrètes angoisses.

Dans les gorges profondes où nous avions à descendre, le plus souvent coulait un ruisseau limpide et glacé sur un lit de roches polies ou de gravier miroitant au soleil. Là nous faisions une halte de quelques instans pour nous désaltérer et cueillir quelques fleurs. Dans ces bas-fonds abrités du vent naît spontanément une flore abondante et variée, de quoi faire bondir de joie un botaniste enthousiaste et lui composer le plus riche herbier. J'ai vu là en peu d'instans et sans beaucoup de recherches un grand nombre d'espèces que je cite au hasard : le *plastystemon californicum*, une jolie papavéracée introduite en Angleterre par Douglas et cultivée maintenant comme plante d'agrément, le *hosakia subpinata* de Grey, le *callichroa platyglossa*, un *achillea millefolium*, bien plus vigoureux que le nôtre, une jolie *polygonée*, l'*eriogonum compositum*, le *sida malvæflora*, arbuste qui ressemble à notre *althea*, de delicieux *myosotis* à larges corolles du bleu le plus céleste, la *cynoglosse grande*, des *anagallis* à larges fleurs bleues, l'*orthocarpus*, une *scrophulariée* à forme de crete de coq, une variété de notre *flox*, le *gilia coronopifolia*, des *orchys*, quelques *liliacées* et des iris sur le bord du ruisseau. Les espèces forestières qui m'ont paru dominer dans les différentes zones que j'ai parcourues sont les charmes, les aulnes, les frênes, qui acquièrent là des dimensions bien plus grandes que ceux d'Europe, des saules, des érables surtout dont la séve, abondante au printemps, a une saveur très fortement sucrée, des chênes de variétés multiples. L'une d'elles se distingue par une feuille de dimension quadruple tout au moins de celle de notre chêne, par le brillant et le vert tendre de la face supérieure. Sur les hauteurs, on trouve une grande variété de pins, de sapins, de mélèzes, de thuyas surtout et d'ifs (1).

(1) *Pinus Cousteri*, *P. insignis*, *P. sabiniana*, *P. tuberculata*, *P. Lambertiana*,

Déjà nous avions escaladé plus d'une rampe et descendu plus d'un versant, nous avions dépassé les contre-forts du pic des geysers, haut de 4,500 pieds; il nous restait maintenant à nous élever encore d'environ 3,000 pieds pour arriver au val des geysers, but de notre voyage. C'était le plus rude; à ce cruel labeur, qui les tue, les meilleurs chevaux ne résistent pas plus de deux ans; cependant, grâce à cette ardeur indomptable qui sans doute leur vient de la main qui les guide, ce fut bientôt terminé. Nous n'avions plus qu'à descendre au fond du val. Le capitaine Foss fait une dernière halte, inspecte minutieusement les pièces de son attelage, et quand tout est en ordre : « Tenez ferme sur vos siéges; si un choc survient, cramponnez-vous, mais ne bougez pas. » A sa voix, les chevaux sont partis, et onze minutes après nous étions devant l'*Hôtel des Geysers*. Nous venions de faire une glissade de 2 milles qui nous faisait descendre de 1,900 pieds, une belle montagne russe! Dans cette course tourbillonnante, il y a trente-sept tournans sur des crêtes de rocher, et quelques-uns si brusques que les chevaux de devant ont disparu, courant dans une direction, tandis que le char glisse encore dans le sens opposé.

Enfin nous étions aux geysers, et sans la moindre avarie. L'hôtel devant lequel le capitaine Foss nous avait arrêtés forme deux corps de logis réunis l'un à l'autre par une galerie, entourés chacun de larges balcons couverts à tous les étages. A part une assise de pierres sur laquelle il repose, l'hôtel est tout entier construit en madriers et en planches, suivant le mode usité dans l'architecture navale, connu sous le nom de construction à *clain* : c'est une sorte de juxtaposition avec imbrication légère qui a pour but de s'opposer à la pénétration de l'humidité. Une situation pittoresque lui donne pour abri le mamelon boisé auquel la maison est adossée, et pour vis-à-vis la brèche profonde de la crête de roches la plus voisine, dont s'échappent en tout temps des nuages de vapeurs sulfureuses. Il y a de plus un côté poétique dans l'histoire presque légendaire de cette construction. Avant la route tracée par le capitaine Foss, il n'y avait en effet dans ces parages rien qui de près ou de loin ressemblât à un chemin; comment alors et d'où ont pu venir les pièces de charpente et les autres matériaux nécessaires à une pareille édification? On dit que tout fut apporté à dos d'Indien, chose partout ailleurs invraisemblable, mais qui affirme une fois de plus la puissance de volonté des Américains du Nord.

En face de nous est le volcan. Il est formé par une immense cein-

P. Douglasii, P. Benthamiana, P. Fremontiana, Picea grandis, Cupressus Lawsoniana, C. macrocarpus, C. Goveniana, Sequoia gigantea, S. sempervirens, Libocedrus decurrens.

ture de rochers dénudés, calcinés et fumans, d'où se dégagent incessamment des vapeurs de soufre; par une opposition saisissante, il se termine par un cône de verdure. Ce cratère est là béant, frémissant peut-être! Dans le fond du gouffre autrefois incandescent, à demi comblé aujourd'hui, on peut descendre en pleine sécurité sur les bords d'un limpide ruisseau ombragé d'arbres séculaires, aulnes, érables et chênes. L'eau, qui coule à pleins bords, est sulfureuse, tiède, elle provient de crevasses d'où elle jaillit en bouillonnant. Si le volcan est inoffensif, on voit bien qu'il n'est pas désarmé, car, en remontant les parois du talus à la force du jarret dans un sol friable et chaud où l'on enfonce parfois, on arrive à d'autres éminences où les traces d'activité ne sont plus douteuses. On y respire le soufre à pleine gorge au point qu'il faut s'arrêter par momens, sinon reculer. La présence d'un guide est même nécessaire pour empêcher les conséquences de l'ignorance ou de la témérité. Ici et là, le sol semble céder sous les pas, on marche dans le soufre; les pieds s'échauffent et brûlent, s'ils restent quelque temps à la même place. Le bâton qui sert d'appui entre profondément dans une sorte de *magma* détrempé, composé de calcaire et de soufre; du trou qu'il a formé s'échappe avec sifflement un jet de vapeur de peu de durée. Ce sont des *fumerolles* ou éruptions de vapeurs sulfureuses qui se projettent instantanément sous la forme d'une mince colonne blanchâtre d'un peu moins de 1 mètre de hauteur, indice certain de la pression à laquelle elles sont soumises à peu de distance de la surface du sol. Le dégagement n'est pas spontané, comme on le voit ailleurs, en Toscane par exemple, à Monte-Cervoli, où les jets de vapeurs groupés par dix, vingt ou trente sont disposés sur une même ligne d'un développement considérable, correspondant sans doute avec les profondeurs souterraines; mais il se produit presque autant de fois qu'il y est provoqué. Là jaillit d'une large fissure que l'on appelle l'*Encrier du diable* une eau bouillonnante et noire à une température de 35 à 39 degrés (1); plus loin une source plus abondante et d'une eau toujours noire faisait, en s'élançant dans les airs à une hauteur de 5 ou 6 mètres, un bruit terrible augmenté par un grondement souterrain non moins effrayant. L'excavation d'où elle sort semble profonde, car les grosses pierres que l'on y roule disparaissent sans laisser de trace ni ralentir en rien la projection de l'eau. L'idée d'une chute dans le soupirail de la terre donne le frisson et force

(1) Je n'ai pas pu, faute d'instrument, constater d'une manière exacte la température de l'eau; mais elle ne m'a pas paru de beaucoup supérieure à celle du corps. Le goût et l'odeur ne m'ont pas permis d'avoir un doute sur la composition sulfureuse et alcaline des sources.

instinctivement à s'éloigner. A peine est-on à quelque distance qu'on est assourdi par le fracas d'une autre source appelée *Steamboat*, située plus haut sur une pointe de rocher. Pour avoir la notion du tapage que fait celle-ci, il faut imaginer le sifflement de vingt chaudières dont les robinets de dégagement seraient ouverts d'un coup. C'est à n'y pas tenir.

Ce n'est guère qu'en Islande que le phénomène des geysers a été étudié de près. Les *geysirs* d'Islande diffèrent en bien des points des sources jaillissantes de Californie; la différence principale, c'est que l'eau de ces dernières est de composition sulfo-alcaline, tandis que celle des geysers islandais est saturée d'acide silicique. On explique la formation des *geysirs* par l'infiltration des eaux dans les crevasses des roches volcaniques. Nul doute que les causes des éruptions ne soient les mêmes en Californie. Tous les sommets voisins des geysers californiens sont couverts de neiges et de glaciers donnant aussi naissance à d'immenses quantités d'eau qui s'infiltrent dans les fentes et les cavernes pour ressortir plus tard en colonnes jaillissantes et thermales. En Californie toutefois, la source est permanente, quoique dans de moindres proportions; en Islande, le caractère prédominant des geysers est l'intermittence.

Après tant de fatigues, un bain venait à point; il nous fut offert dans un endroit isolé, à peu de distance de là, par une source abritée de magnifiques saules, bain en plein air, bain délicieux, en eau tiède et onctueuse, donnant aux muscles la souplesse, à la peau une douceur veloutée, quoique éphémère. Le dîner nous réunit à l'hôtel. La soirée qui le suivit fut pleine d'enchantemens sous la brillante clarté de la lune dont les rayons éclairaient encore ce que nous venions de voir à la lumière du soleil.

Le lendemain, après une nouvelle et matinale visite au volcan, tout aussi émouvante que la veille, je partis, laissant là mes amis de San-Francisco, en compagnie toutefois jusqu'à *Geyser's-Station* des trois institutrices venues d'Healdsburg, et qui y retournaient. A huit heures du soir, j'étais à Calistoga, que je devais bientôt quitter pour me rendre à Whitesulfur, Napa et San-Francisco, après avoir parcouru, au milieu d'une magnifique campagne, ces belles vallées de Sonoma et de Napa. L'heure du retour avait sonné, je l'entendis sans déplaisir; si je venais en effet de passer d'heureux instans, je reprenais sans peine ma vie de bord accoutumée, elle aussi pleine de charme au milieu des obligations du devoir accompli et des hasards de l'imprévu.

RAOUL LE ROY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1872.

Un mot d'autrefois, renouvelé de notre temps à l'usage de la politique, dit à peu près qu'il est inutile de se fâcher contre les faits, parce que cela leur est égal. Il y a ainsi aujourd'hui des faits tout-puissans et oppressifs contre lesquels il serait inutile de se répandre sans cesse en récriminations vaines, parce que cela ne servirait ni à les supprimer ni à les alléger. Ils sont là, pressans et impérieux; on ne peut se dérober à leur redoutable autorité. Il n'y a qu'une manière de les dominer, si on ne veut pas être absolument et irrévocablement dominé par eux, c'est de s'élever assez pour les regarder de haut, et de s'armer de résolution, de sang-froid, de vigueur morale, surtout de patriotisme et de raison. Telle est la situation de la France avec les faits cruels qui la caractérisent, avec ses difficultés et ses charges, qu'on ne peut ni décliner ni contester, auxquelles on ne peut opposer qu'une politique sérieuse et efficace, celle du bon sens, de la volonté et du dévoûment.

Certes, à considérer cette situation depuis le jour où elle a éclaté en quelque sorte à l'improviste dans sa menaçante gravité, à l'étudier dans ses élémens essentiels, dans ses ressources, dans son développement de toutes les heures, on n'a aucune raison de se laisser aller à un découragement qui ne serait qu'une indigne faiblesse. On pourrait dire au contraire qu'une amélioration sensible s'est produite. Bien des efforts généreux ont été faits pour relever ce grand corps de la France abattu dans la poussière. Le mal a été combattu sous toutes les formes avec fermeté, avec mesure, avec une prudente et attentive vigilance. Une certaine régularité a été rétablie dans la confusion inévitable du lendemain des désastres. On n'a pas vaincu les faits. Ces faits, qui sont trop exorbitans et trop inexorables pour être vaincus en un jour, on les a tenus en respect, on les a neutralisés, en attendant de pouvoir les dominer plus complétement par la toute-puissance d'un réveil croissant

de la vie nationale. D'un autre côté, dans ce brave et aimable pays, même éprouvé comme il l'a été, même démembré et atteint dans son prestige comme dans son intégrité, il y a toujours incontestablement d'immenses ressources. On sent une vitalité prête à renaître à la première manifestation d'une influence bienfaisante. La France a été désorganisée, elle reste sous le coup des incomparables malheurs auxquels l'imprévoyance l'a exposée; la séve n'est point tarie en elle, les élémens d'une grande existence nationale nécessaire à l'Europe elle-même ne manquent pas. Oui, tout cela existe en dépit de la défaite, des révolutions et de toutes les amertumes d'une situation si violemment, si brusquement compromise. L'avenir reste ouvert, et cependant il est certain que pour le moment il y a dans la marche de nos affaires un indéfinissable malaise. Les choses ne vont pas comme elles pourraient, comme elles devraient aller. L'action flotte indécise à la merci des incidens de tous les jours. On chemine assez péniblement, assez laborieusement dans un brouillard qui ne se dissipe un instant que pour se recomposer un peu plus loin. Il y a des élections, on en attend au moins une lumière, un indice, et la lumière n'apparaît pas. Les plus graves problèmes d'organisation publique, de reconstitution militaire, de finances, sont engagés devant l'assemblée; on croit toucher à une solution, on la désire, dût-elle imposer des sacrifices, et la solution fuit sans cesse; on se trouve le plus souvent en présence de demi-mesures sortant de discussions confuses. Bref, les questions restent en suspens, le temps passe comme s'il y avait beaucoup de temps à perdre, comme si chaque jour perdu ne nous rapprochait pas des fatales échéances, et les faits, ces terribles faits, avec lesquels il n'y a point à se quereller inutilement, retombent de tout leur poids sur l'esprit public à la fois agité et déçu. C'est une situation à laquelle il faut prendre garde, qui, en se prolongeant, finirait peut-être par se gâter, et où les résultats qu'on a déjà obtenus pourraient être compromis avec les résultats qu'il nous reste à conquérir encore.

Que dans ce malaise assez général et assez sensible aujourd'hui il y ait une certaine impatience propre à ceux qui ne se rendent pas toujours compte de la difficulté des choses et des lenteurs inévitables d'une œuvre de reconstitution nationale, qu'il y ait surtout de ces mobilités et de ces inquiétudes si naturelles à l'impétuosité française, oui, sans doute. Le pays ne voit pas toujours distinctement tout ce qu'on fait pour lui; il est pressé, et aussi prompt à se troubler devant l'inconnu qu'à se soumettre dès qu'il sent la direction qu'il demande. Le pays ne se dit pas quelquefois que ces hésitations et ces obscurités dont il se plaint tiennent à ses propres divisions, au conflit intime, permanent, d'une multitude d'intérêts qu'on veut concilier. Rien n'est plus évident, l'impatience n'a pas toujours raison, la politique a d'inévitables néces-

sités. Seulement la question est de savoir si à ces nécessités et à ces malaises, qu'il serait difficile d'éviter aujourd'hui, on n'ajoute pas cet autre mal d'une laborieuse et confuse indécision dans les pouvoirs qui sont chargés de conduire les affaires publiques, de remettre à flot ce grand navire désemparé qui porte la fortune de la France. Assurément ce n'est point la bonne volonté qui manque à ces pouvoirs sortis dans un jour de malheur des entrailles de la France. Assemblée et gouvernement ont montré depuis près d'une année autant de zèle que de dévoûment. Ils ont porté dans leur œuvre l'amour du pays, un sentiment profond des amertumes qu'on léguait à leur patriotisme, de l'immensité des efforts qu'ils avaient à faire pour ramener la France à la vie avant de pouvoir la ramener à la prospérité et à la grandeur. Cette œuvre de désintéressement et d'honneur, l'assemblée et le gouvernement l'ont accomplie dans ce qu'on pourrait appeler la première partie. Ils ont étanché le sang qui coulait à flots par toutes les blessures de la guerre étrangère et de la guerre civile. Ils ont rétabli la paix au prix le plus cruel, le plus insupportable, au prix d'un déchirement douloureux. Ils ont vaincu et désarmé les factions meurtrières qui menaçaient d'achever la ruine du pays. Enfin, sur ce sol ébranlé par de si formidables orages, à travers tous les obstacles, ils ont remis ensemble la France sur pied.

Jusque-là rien de mieux. C'est la première partie de l'œuvre patriotique de l'assemblée et du gouvernement; elle est maintenant accomplie en ce sens que le péril le plus immédiat et le plus saisissant a été conjuré. Ce n'est point, il est vrai, sans de nombreux et pénibles tiraillemens, sans des efforts chaque jour renouvelés, qu'on a pu arriver jusqu'à ce point; on y est pourtant arrivé en subordonnant tout à cette considération souveraine de la délivrance nationale, en maintenant dans toute son intégrité ce faisceau de forces morales représenté par l'union de l'assemblée et du gouvernement. Comment se fait-il donc qu'aujourd'hui, surtout depuis que l'assemblée est revenue de ses vacances, on se laisse aller insensiblement à une sorte de malaise, à l'impatience et au doute? Il faut bien qu'il y en ait une cause. La véritable raison, c'est qu'on ne fait peut-être pas tout ce qu'il faut pour guider, pour soutenir le pays dans la dangereuse carrière où il est engagé, pour le raffermir contre ses défaillances ou ses entraînemens, c'est qu'on semble oublier que les résultats acquis jusqu'ici par une politique de patriotisme et d'abnégation ne sont qu'un commencement, c'est qu'au lieu de rester sur les hauteurs d'une inspiration réellement nationale, on se perd dans les détails. Plus que jamais, on retombe sous le joug des préoccupations de partis, on se remet à discuter, à propos de la moindre pétition, sur le définitif et le provisoire, on revient à toutes ces tactiques qui ne profitent à coup sûr ni au gouvernement ni à l'assemblée, qui ne peuvent

qu'énerver et déconsidérer le régime parlementaire lui-même. En un mot, on se détourne du grand et souverain objectif qui devrait rester présent à toutes les pensées pour faire de la petite politique. La question est là pour le moment, c'est ce qu'on pourrait appeler la clé de toutes ces complications intimes, indistinctes, dont le dernier résultat est une sorte d'incertitude maladive qui se communique à tout.

Est-ce la faute des choses? est-ce la faute des hommes? Le fait est que tout s'en ressent, qu'il en résulte pour le gouvernement la vie la plus laborieuse, la plus disputée, pour l'assemblée une apparente impuissance qui n'est relevée que par l'éclat sérieux de certaines discussions, pour tout le monde une espèce d'attente devant l'inconnu. La première nécessité est donc de sortir de cette lourde et confuse atmosphère où tout se rapetisse, de ramener notre politique à ses vraies conditions, sur son vrai terrain, le terrain de la délivrance et de la réorganisation de la France. C'est à ce point de vue que tout doit être jugé désormais, et pour longtemps encore. Auprès de cela, que signifient ces tumultueux et inutiles dialogues où il s'agit de savoir si M. Thiers est président de la « république provisoire, » ou s'il est « provisoirement » président de la république? Que signifient même les propositions par lesquelles M. Ernest Picard, revenu sans doute tout exprès de Bruxelles, essaie de glisser furtivement la proclamation définitive de la république? Eh bien! puisque ces questions sont sans cesse agitées, puisqu'elles sont une arme dans la main des partis, qu'on s'explique une bonne fois, qu'on aille au fond des choses. Mieux vaut assurément une franche et décisive explication que tous ces chuchotemens, que toutes ces propositions colportées de réunion en réunion, que toutes ces tentatives périodiques pour réformer ce qu'on a fait la veille. Et, si on aborde cette question sincèrement, en s'inspirant des nécessités supérieures du pays, on arrivera bien vite à la vraie solution, on ne tardera pas à s'apercevoir que, la situation de la France étant donnée, ce qu'il y a de plus définitif ou de plus sûr, c'est encore ce qui existe, parce que rien autre chose n'est possible, parce que nous n'avons ni le loisir ni la liberté de nous donner le luxe de ce qui serait après tout une révolution sous le regard de l'étranger, toujours prêt à profiter de nos moindres crises, de nos moindres agitations.

Quel caractère prendra le gouvernement de la France dans deux ans, lorsqu'il n'y aura plus à craindre les interventions étrangères ? Le pays lui-même se chargera de le dire dans sa souveraineté. Jusque-là, qui donc oserait prendre la responsabilité d'enlever une solution prématurée? qui voudrait avoir la hardiesse de faire en ce moment un tel acte de juridiction nationale? Est-ce le parti monarchique de l'assemblée? S'il avait été assez uni, il aurait pu le tenter à Bordeaux, il aurait pu donner un gouvernement à la France. S'il ne l'a pas fait, c'est que pro-

bablement il ne l'a pas pu. La puissance qu'il ne s'est pas reconnue à Bordeaux, il ne l'a pas davantage aujourd'hui, il l'a peut être moins après l'éclat de toutes ces divisions, que la parole autorisée de M. de Falloux a vainement essayé d'apaiser dans des conférences récentes. Tout ce que ferait dès lors le parti monarchique en ce moment ne serait qu'une tentative hasardeuse, disputée, qui ne pourrait que réveiller les agitations dans le pays en compromettant l'avenir. Est-ce le parti républicain qui pourrait se plaindre de la situation et qui voudrait lui donner un caractère plus définitif? Mais cette situation, il l'a acceptée à Bordeaux comme une sauvegarde de ses espérances. Quelle garantie de plus trouverait-il dans une proclamation nouvelle, qui à son tour pourrait être désavouée par le pays dans quelques années? En croyant triompher, il ne ferait que s'isoler et s'affaiblir, par cela même qu'il mettrait contre lui tous les autres partis. Il a la république de fait que lui faut-il de plus? Il a la république, il est vrai, sous la réserve des droits de la souveraineté nationale : est ce qu'en aucun cas il pourrait méconnaître cette souveraineté? Est-ce qu'un vote de surprise ou de lassitude rendrait la république plus forte et plus vivace? Les partis eux-mêmes, les partis sérieux n'ont donc aucun intérêt à brusquer un dénoûment, à prétendre changer cette situation en quelque sorte neutralisée, qui n'appartient à personne, qui appartient au pays, et dont la durée est proportionnée à l'occupation étrangère. Qu'on élève cette question, puisqu'on le veut, on en viendra invinciblement à cette solution, parce que c'est la solution du patriotisme. Seulement il devrait être entendu que cette fois la décision serait irrévocable, qu'on n'y reviendrait plus, comme on le fait aujourd'hui, à tout instant et à tout propos, et dès lors dans ces conditions nettes, simples, dégagées de toute équivoque, il n'y aurait plus qu'à s'occuper de la grande affaire, en ramenant tout, institutions, finances, enseignement, formation de l'armée, à l'intérêt qui domine tout, la délivrance et la réorganisation de la nation française. Qu'on appelle cela dédaigneusement du provisoire, c'est assez étrange dans un pays où aucun des gouvernemens qu'on préconise n'a duré. Ce serait au moins un définitif de deux années, et qui peut dire ce que produirait de résultats bienfaisans cette trêve des opinions ralliées pendant deux ans autour du drapeau d'un grand et suprême intérêt national ?

L'essentiel est de dissiper tous ces ombrages qui pèsent sur la situation, de mettre fin à cette guerre qui se poursuit sans cesse à mots couverts et sous toutes les formes, comme si on avait peur que le sentiment de la condition précaire des choses ne vînt à s'affaiblir. Ce n'est pas le pays qui demande qu'on réveille perpétuellement ces questions agitatrices et dissolvantes, ce sont les partis toujours extrêmes, toujours irréconciliables, qui les fomentent sans cesse, et ce que demandent les

partis, ce n'est pas un définitif quelconque, c'est leur propre domination égoïste et tyrannique, fût-ce au prix de catastrophes nouvelles. L'intérêt du pays est assurément ce qui les inquiète le moins. Si on avait quelque souci de l'intérêt du pays, est-ce que M. Gambetta s'en irait dans le midi jouer au chef de parti, passer la revue de ses armées, jeter sur son passage quelques banalités retentissantes, au lieu de rester à son poste à l'assemblée pour s'occuper des questions sérieuses qui s'agitent, qu'on résout par de l'étude, par du bon sens, non par des lieux-communs démocratiques et des déclamations de tribun? Est-ce que le radicalisme choisirait l'heure où la France a besoin de toutes ses forces, de toute sa prudence, de toute sa sagesse, pour aller réchauffer toutes les divisions, pour nous offrir la séduisante et fortifiante perspective des mandats impératifs et des agitations en permanence? Le radicalisme, par ses programmes révolutionnaires et par ses succès électoraux, croit-il par hasard aider beaucoup à la délivrance de notre territoire, à la renaissance de notre crédit, à l'autorité de notre politique en Europe?

Chose à remarquer, dans ces élections qui viennent d'avoir lieu et qu'on attendait un peu comme un signe révélateur de l'état de l'opinion, ce ne sont pas naturellement les contrées les plus éprouvées, les plus rapprochées de l'invasion, les plus sensibles à l'intérêt national, qui ont contribué à grossir le contingent radical de l'assemblée. Dans le Nord, la double élection est partagée entre un conservateur et un républicain qui a été présenté comme le partisan du gouvernement actuel. Dans la Somme, c'est un républicain libéral et sensé qui est élu. A Paris même, la grande manifestation radicale a échoué, une majorité considérable s'est prononcée pour le candidat le plus modéré, pour M. Vautrain; M. Victor Hugo est resté sur le carreau avec le mandat *contractuel*. C'est dur pour M. Victor Hugo d'être réduit à faire des proclamations pour couvrir les cuisantes humiliations de son orgueil, mais c'est ainsi. Dans le centre, dans les Basses-Pyrénées, des conservateurs sont élus, quoique dans les Pyrénées notamment, à Bayonne, le candidat républicain fût le marquis de Noailles, qui offrait certainement toutes les garanties d'un esprit distingué et honnêtement libéral. C'est au contraire dans le midi ou du moins dans une partie du midi, à Marseille, à Toulon, que les radicaux, selon l'habitude, ont eu leurs plus beaux triomphes. Marseille, il est vrai, aurait à s'occuper de bien d'autres choses qui la touchent même personnellement. Pendant qu'elle se livre à ses manifestations révolutionnaires, les communications de l'Europe avec l'Inde se détournent d'elle. Son commerce, ses intérêts de grande cité maritime, ne laissent point de courir des risques dans toutes ces agitations dont elle est le foyer; mais non, il ne s'agit pas de cela, on est fort désintéressé à Marseille. Pendant la guerre, ces bons Provençaux faisaient des comités de salut public avec M. Esquiros, s'occupaient beaucoup de se

délivrer des jésuites et organisaient des ligues qui pouvaient conduire à une dislocation de la France. Aujourd'hui ils rédigent des mandats impératifs que leurs députés acceptent; ils réclament la dissolution de l'assemblée, la levée de l'état de siége, l'amnistie, la république radicale, tout ce qui peut le mieux servir à nous rejeter dans la confusion et retarder notre libération. Les Marseillais, on le voit, n'ont pas souffert des Prussiens, et ils s'inquiètent peu de ceux qui en souffrent: tout pour le radicalisme, voilà leur devise! C'est ce qu'il y a de plus clair. Que cette effervescence méridionale éprouve le besoin de s'évaporer de temps en temps, soit, c'est une fantaisie comme une autre, quoiqu'il ne soit pas tout simple à nos yeux qu'un port de guerre comme Toulon reste livré à l'esprit de secte et de révolution; ce sont des manifestations partielles, bruyantes et stériles. Ce qu'il y a de certain et d'incontestable, c'est que cela ne change rien à notre situation, à notre intérêt essentiel, c'est que dans l'immense majorité du pays, dans cette masse qui ne vit pas d'agitations, il y a le sentiment de la nécessité de la paix, de la sécurité par la trêve patriotique des opinions. C'est à ce sentiment intime, impérieux, que l'assemblée et le gouvernement ont plus que jamais le devoir de donner une juste satisfaction en réprimant toutes les périlleuses excentricités de l'esprit de parti, en s'élevant à l'intelligence des grandes questions auxquelles le sort du pays est attaché, en évitant surtout pour leur part de se laisser aller à d'obscurs antagonismes par lesquels ils ne feraient que se déconsidérer mutuellement, en s'appliquant enfin à maintenir dans toute sa force, dans toute son intégrité, une situation qui a été créée pour la sauvegarde d'un grand intérêt national, non pour préparer une proie aux partis et aux ambitions impatientes.

Si on veut que le régime parlementaire garde son efficacité et son crédit, il faut qu'il se montre au niveau des redoutables problèmes qui pèsent sur la France, qu'il ne se laisse pas énerver par les petites tactiques et les petites considérations. Si on veut que le pays se rassure, qu'il puisse résister aux agitateurs et aux intrigans, il faut qu'il se sente conduit, soutenu et garanti contre les aventures. Si on veut que les partis se plient à une discipline, s'accoutument à certaines règles et mettent enfin leur raison à la place de leurs passions ou de leurs calculs, il faut que l'exemple vienne de haut, de la majorité de l'assemblée, du gouvernement; il faut que ces pouvoirs offrent le spectacle du respect mutuel, de la franchise dans leurs rapports, d'une action ferme et coordonnée, dédaignant les partis-pris de la passion aussi bien que les sous-entendus, qui deviennent si aisément des malentendus. Il ne s'agit plus aujourd'hui véritablement de lutter d'habileté et de finesse dans des tournois parlementaires où l'amour-propre des hommes triomphe trop souvent aux dépens des institutions; la meilleure politique au moment où nous

sommes sera la politique de la droiture, de la bonne foi, de la sincérité. Le gouvernement peut évidemment beaucoup pour dégager la situation de toutes les complications obscures qui la compromettent quelquefois sans profit pour personne; il peut beaucoup pour régulariser sous une même inspiration de bien public la double action de l'assemblée et du pouvoir exécutif. Il n'a qu'à vouloir sur certains points, à s'abstenir sur d'autres points : qui peut mieux remplir ce rôle que M. Thiers?

M. le président de la république a ce privilége, que personne ne peut avoir la pensée de diminuer la position où il a été porté par les circonstances. Cette position éminente, il l'a conquise par sa supériorité, par des services que tout le monde reconnaît, et même quand on ne se rend pas à toutes ses opinions, même quand on serait assez disposé à ne point s'incliner devant tout ce que fait son gouvernement, cela ne veut point dire qu'on songe à l'atteindre dans son crédit. Il est à sa place là où il est, il est la personnification naturelle, acceptée, de toute une situation; mais en même temps, on peut le dire sans arrière-pensée, il s'épargnerait à lui même et il épargnerait souvent aux autres bien des froissemens, bien des difficultés, s'il restait un peu plus dans son rôle de chef de gouvernement en évitant de descendre dans tous les détails, s'il se bornait à une direction nette, suivie, toujours concertée avec l'assemblée, dont il est le mandataire, comme il le répète sans cesse. Que M. Thiers, qui a le droit de prétendre qu'il représente avant tout l'intérêt de la France, qui se considère comme un médiateur entre les partis, ne se préoccupe pas de plaire aux uns ou aux autres, ainsi qu'il l'assure, c'est possible encore. Il faut bien cependant qu'il y ait une majorité, et, pour que cette majorité existe, il faut que le gouvernement lui vienne en aide, qu'il ne l'empêche pas tout au moins de se former; il faut qu'il se concerte avec elle, qu'il sache quelquefois accepter ses directions, à moins qu'on ne revienne à un gouvernement d'influence toute personnelle, se mettant chaque jour à la recherche d'une majorité différente avec des combinaisons de partis toujours renouvelées. C'est peut-être ce qu'il y a de plus commode ou de plus flatteur, c'est aussi à coup sûr ce qu'il y a de plus laborieux, de plus précaire, et c'est là justement ce qui contribue à créer cette incertitude dont on se plaint, parce qu'alors la politique tout entière et l'accord des pouvoirs restent à la merci de tous les accidens imprévus.

Que M. Thiers, après la proposition Rivet, qui l'a élevé au rang de président de la république, aille à toutes les séances de l'assemblée, qu'il se mêle à tous les débats parlementaires, même à des discussions d'ordre du jour, c'est une tentation bien naturelle à un si grand talent de parole. Ce serait dur pour un homme comme M. Thiers, nous en convenons, de laisser passer tant de questions sérieuses sans les traiter, sans les éclairer de son éloquence; alors il donnerait son siége présidentiel pour la plus simple tribune, il s'échappe de la préfecture

de Versailles et il court au champ de bataille où il a remporté tant de victoires. Fort bien. M. le président de la république triomphe, c'est son habitude; on ne peut cependant fermer les yeux sur des inconvéniens dont l'esprit libéral de M. Thiers lui-même ne peut qu'être frappé. Que peut faire l'assemblée? Si elle cède au charme de la parole ou à l'autorité d'une telle intervention, elle a quelquefois le chagrin de céder sans être convaincue, de sacrifier des opinions qui lui sont chères, qu'elle a reçues en quelque sorte du pays; si elle résiste, elle s'expose à infliger un échec au chef de l'état, à provoquer une crise de gouvernement devant laquelle elle recule de tout son patriotisme. De toute façon, elle est nécessairement gênée, et de plus, comme sur quelques-unes des plus grandes questions elle ne partage pas toujours les vues de M. le président de la république, elle se trouve avoir travaillé pour rien. Quant au ministère lui-même, il est trop clair qu'on lui fait un rôle aussi pénible pour sa fierté que peu utile pour les affaires. Il en résulte, à vrai dire, une situation fausse pour tout le monde, pour le ministère, pour l'assemblée, pour M. le président de la république, et ce qui en résulte surtout, c'est une pratique du régime parlementaire des plus hasardeuses, qui conduit quelquefois à de véritables aveux d'impuissance.

On vient de le voir dans la discussion ouverte au sujet de toutes ces questions de finances sur lesquelles des discours aussi substantiels qu'instructifs ont été prononcés par M. de Soubeyran, par M. le duc Decazes, par M. Desseilligny, avant que M. Thiers lui-même prononçât son grand et décisif discours d'hier. La manière dont cette affaire a été conduite est certainement un des plus curieux spécimens de la politique d'aujourd'hui. Pendant plus de six mois, une commission parlementaire a travaillé pour arriver à créer des ressources nouvelles de façon à mettre le budget en équilibre. Il s'agissait de trouver les 250 millions qui sont encore nécessaires pour élever les recettes au niveau des dépenses. La commission avait ses préférences marquées pour certains impôts qu'elle proposait; le gouvernement, lui aussi, avait ses vues arrêtées sur d'autres impôts, notamment sur celui qui frapperait les matières premières. Il y a eu des conférences sans nombre, des négociations, des apparences de transactions. A quoi est-on arrivé en fin de compte? Un de ces jours derniers, la commission parlementaire a été obligée de venir avouer qu'elle abandonnait tout ce qu'elle avait fait, laissant l'assemblée en présence des seuls projets du gouvernement. Si le gouvernement a voulu en venir là, au risque d'exposer le régime parlementaire à une véritable déconvenue, il a réussi. L'assemblée se trouve par le fait aujourd'hui entre un certain nombre d'impôts qui sont justement ceux qu'elle approuvait le moins d'abord, qui ont tous les inconvéniens les plus graves, et qui ont surtout ce désavantage d'atteindre la force productive dans le travail par l'impôt sur les matières pre-

mières, le crédit par l'impôt sur les valeurs mobilières, au moment même où le pays devrait se ménager toutes les ressources du crédit et du travail pour faire face aux immenses charges qui pèsent sur lui. Tous les impôts ont des inconvéniens, tous les impôts sont impopulaires sans doute; il n'y avait qu'un moyen de les relever et de les faire accepter, c'était de choisir une forme telle que le pays pût y voir d'une manière distincte un sacrifice rigoureux, même odieux si l'on veut, mais temporaire et exceptionnel comme l'épreuve dont ce sacrifice est le déplorable prix.

Les malheurs de la France ont été si grands qu'ils ressemblent trop souvent encore à un rêve. On ne peut s'accoutumer à croire que ce rêve soit tout simplement la réalité la plus dure, et on fait quelquefois comme si rien n'était arrivé, comme s'il n'y avait plus qu'à reprendre une histoire interrompue. Il faut cependant se résoudre à regarder la réalité en face, et se souvenir que ces événemens, dont nous ne pouvons encore mesurer les conséquences, ont créé une situation où tout est changé, où tout se tient dans la réédification de notre grandeur, où il y a peut-être autant à faire pour la fortune de l'esprit que pour notre fortune matérielle ou notre fortune politique. Oui, l'esprit est malade comme tout le reste, la vie morale et intellectuelle est pleine de troubles ou d'alanguissemens, et là aussi il y a une direction à retrouver, un rajeunissement à provoquer.

Que peut l'Académie française dans cette œuvre de réparation? Elle ne peut pas tout assurément, elle peut beaucoup, à la condition de se rappeler, elle aussi, que ce n'est plus trop le moment des fantaisies, des petites combinaisons ou des petites tactiques d'autrefois, que tout est changé dans les affaires de l'intelligence, comme dans les affaires politiques. L'Académie a un mérite, elle est la seule chose parlant encore de la vieille France, la seule institution restée debout depuis plus de deux siècles sur un sol pulvérisé par les révolutions; elle représente un certain ordre intellectuel, une certaine culture supérieure, l'esprit de tradition dans la société littéraire. La question est de savoir comment elle exercera son influence dans la situation nouvelle faite à tout le monde. L'Académie n'a point tardé d'avoir sa crise intérieure ni plus ni moins que l'assemblée nationale. Elle se réunissait, il y a quelques jours à peine, pour procéder à plusieurs élections, et dès le premier pas elle s'est trouvée en face d'un de ces incidens qui sont comme une révélation. Un des nouveaux élus en effet est M. Littré que l'Académie reçoit aujourd'hui après avoir refusé de l'accueillir, il y a quelques années, pour ses opinions philosophiques, et la première conséquence de l'élection de M. Littré a été la retraite de M. l'évêque d'Orléans, qui a donné sa démission avec éclat, en lançant un manifeste d'une éloquente gravité. La résolution de M. Dupanloup a pu être un objet de surprise pour ceux qui ne réfléchissent pas; en fin de compte,

c'est tout simplement l'acte de conscience et d'honneur d'un évêque qui a cru une élection compromettante, qui a essayé de la combattre dans le secret des délibérations académiques, et qui, n'ayant point réussi, dégage sa responsabilité en se retirant de la compagnie qu'il n'a pu convaincre. Que l'Académie, qui se trouve pour la première fois engagée dans une telle aventure, accepte ou n'accepte point maintenant cette démission, la rupture déclarée par M. l'évêque d'Orléans n'a pas moins toute sa signification et sa portée morale. C'est le désaveu d'un choix auquel les circonstances peuvent donner un caractère équivoque.

Il ne s'agit point ici évidemment de la personne de M. Littré ni même de son mérite comme savant. M. Dupanloup lui-même n'a parlé du nouvel académicien que pour rappeler d'anciennes relations qui lui avaient laissé une profonde estime pour l'homme et ce qu'il appelle dans son langage épiscopal « une affection triste. » M. Littré est assurément très respecté dans sa vie austère et modeste, c'est un savant honoré pour ses travaux, un ingénieux et infatigable érudit, et c'est parce qu'il est tout cela qu'il a été appelé, il y a bien des années déjà, dans une autre section de l'Institut; mais enfin M. Littré n'est pas seulement un savant et un érudit : c'est de plus un théoricien, un penseur dont les doctrines font quelque bruit dans le monde, et il reste toujours à se demander si l'Académie a été heureusement inspirée en choisissant les circonstances actuelles pour donner un nouveau titre, pour décerner, selon l'expression de M. l'évêque d'Orléans, « les premiers honneurs de l'esprit français » à un homme qui, avec toutes ses qualités, a le malheur d'être un des porte-drapeau de la philosophie matérialiste, du socialisme athée. Voilà justement la question. Qu'on n'invoque point surtout, à propos d'une élection académique, ces grands mots de liberté et de tolérance, qui ne sont souvent que le commode passeport de toutes les transactions. M. Littré était, ce nous semble, parfaitement libre dans l'expression de ses opinions philosophiques, personne n'a proposé de le persécuter; on n'avait pas à défendre en lui l'indépendance de l'esprit et de la conscience. Est-ce que l'Académie croyait manquer au libéralisme et à la tolérance lorsqu'il y a quelques années elle refusait un prix, un simple prix, à un écrivain d'une sérieuse valeur littéraire, mais qui, lui aussi, professait un certain matérialisme? De deux choses l'une : ou l'Académie se montrait absolument intolérante lorsqu'elle prétendait, par l'organe de M. Villemain, que « toute opinion n'a pas droit de se faire accepter indifféremment pour un honneur public, » lorsqu'elle voyait « dans la négation des vérités nécessaires » une raison de ne point couronner « le talent qui les méconnaît, » — ou elle est prise aujourd'hui d'étranges fantaisies de libéralisme en admettant dans son sein celui qui pousse infiniment plus loin cette « négation des vérités nécessaires. »

Ah! il ne faut pas y regarder de si près, dira-t-on : il y a toujours eu à

l'Académie des athées et des matérialistes, il y en avait récemment, il y en a peut-être encore, et à côté d'eux il y a toujours eu aussi des évêques, même des cardinaux. C'est bien possible, et jusqu'ici M. Dupanloup lui-même ne paraît pas avoir demandé à chacun de ses confrères de l'Institut une profession de foi religieuse. Il y a seulement une différence : ces athées étaient des esprits fins qui se contentaient assez habituellement de garder leur athéisme pour eux, qui ne le mettaient guère en philosophie et qui étaient encore moins tentés de le mettre en politique. Ce n'étaient pas des prédicateurs de révolution sociale. Aujourd'hui malheureusement le matérialisme philosophique et social s'est traduit en scènes sinistres.

Certes l'Académie a un juste sentiment d'elle-même et de son rôle lorsqu'elle se montre aussi large que possible dans ses choix; elle n'a aucun symbole d'orthodoxie à imposer, elle n'est ni une église ni un concile, quoique Tocqueville l'ait comparée un jour spirituellement à un conclave. Encore est-il assez simple que ceux qui la composent soient en quelque sorte de la même civilisation, du même ordre intellectuel, du même ordre de société, qu'il y ait entre eux un certain lien, une certaine communauté de traditions et d'habitudes. Qu'arriverait-il cependant, si les idées de M. Littré venaient à se réaliser? Il est bien certain que la société actuelle disparaîtrait, et l'Académie française elle-même deviendrait ce qu'elle pourrait dans la rénovation positiviste et socialiste, de sorte qu'on ne voit pas bien pourquoi M. Littré désirait être de l'Académie, et pourquoi l'Académie désirait compter M. Littré parmi ses membres. On a beau vouloir distinguer entre le savant et le philosophe de la rénovation sociale, entre l'érudit et le politique à qui la commune prend ses programmes; c'est une distinction subtile qui aurait pu être bonne autrefois dans des temps plus calmes, qui est moins acceptable aujourd'hui, qui n'est même digne ni de l'Académie ni du nouvel élu, et franchement M. Dupanloup avait quelque raison lorsqu'il disait à ses collègues du palais Mazarin : « Ce n'est pas tant mon église, c'est votre maison qu'on dévaste. » Ce n'est pas sûrement M. Littré qui dévasterait la maison. Tout ce qui pourrait lui arriver de plus heureux et de plus honorable, ce serait d'être lui-même la victime de ses opinions philosophiques et politiques mises en action.

Qu'il y ait une certaine inconséquence dans cette étrange aventure académique, on n'en peut disconvenir. L'inconséquence est un peu partout, chez le nouvel académicien aussi bien que chez ceux qui l'ont élu; elle n'est pas dans la résolution de M. Dupanloup, et elle n'est pas non plus dans ce fait qu'on reproche à M. l'évêque d'Orléans de continuer à être le collègue de M. Littré à l'assemblée nationale après avoir décliné l'honneur d'être son confrère à l'Institut. L'Académie et l'assemblée nationale ne sont pas précisément la même chose, et ne procèdent pas de

la même source. Le suffrage universel souffle où il veut, il nomme les députés qui lui conviennent; le suffrage universel, c'est le nombre; il n'est pas chargé de réfléchir. L'Académie est une réunion d'élite, elle ne compte que quarante membres choisis parmi les premiers écrivains de la France. Une réunion de cet ordre implique évidemment une solidarité plus intime entre ceux qui en font partie, en même temps qu'elle suppose plus de maturité dans les choix et plus de responsabilité chez ceux qui choisissent. Chose curieuse, au même instant il y a eu à Paris deux élections très différentes, l'une académique, l'autre toute politique pour la nomination d'un député à l'assemblée nationale. Quel genre d'autorité auraient pu avoir les académiciens qui ont élu M. Littré pour détourner la population parisienne d'élire M. Victor Hugo? M. Littré est un érudit, M. Victor Hugo est un grand poète ou il l'a été. Tout compte fait, il se trouve que l'Académie, sans y songer, a donné un argument contre le suffrage à deux degrés. C'est elle cette fois qui a élu un radical, c'est le suffrage universel direct qui élit un homme d'une grande modération d'opinions. Et voilà ce que c'est que la sagesse même à l'Académie !

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

De l'Exploitation des chemins de fer, par M. F. Jacqmin, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est; 2 vol. in-8°.

Les personnes qui suivent dans les publications spéciales le mouvement industriel de notre époque se souviennent peut-être d'avoir lu dans les *Rapports officiels sur l'Exposition de Londres en 1862* deux documens qui avaient l'un et l'autre les chemins de fer pour objet, qui étaient écrits par des hommes compétens, et qui arrivaient à des conclusions directement opposées. L'un de ces rapports, signé par M. Perdonnet, un vétéran de l'industrie des chemins de fer, prenait énergiquement le parti des directeurs et ingénieurs des compagnies contre les réclamations incessantes et, suivant lui, mal fondées du public. L'autre rapport, dû à un négociant, M. Villeminot-Huard, soutenait au contraire que les administrations des chemins de fer français sont mal organisées, négligentes des intérêts du public. A l'en croire, il était essentiel que le gouvernement se préoccupât du dommage causé par elles à l'industrie privée; à défaut de l'intervention gouvernementale, il engageait les consommateurs à se coaliser, à s'organiser en comités de défense capables de lutter au besoin contre le monopole des compagnies.

Les éloges que M. Perdonnet décernait aux administrations des chemins de fer et les reproches que leur adressait en même temps M. Villeminot-Huard ont été reproduits bien des fois depuis 1862. Les questions relatives à l'amélioration des voies ferrées n'ont pas cessé d'être à l'ordre du jour : ingénieurs, touristes ou négocians, tout le monde s'en occupe et les discute. Dans les assemblées délibérantes aussi bien que dans les sociétés savantes, on se plaint que les trains vont trop lentement, que les voitures sont incommodes, que les prix du transport sont trop élevés, et l'on cherche le moyen d'y remédier. *A priori,* il est clair que l'exploitation des chemins de fer est susceptible de progrès : c'est le sort de toute œuvre humaine; mais le public ignore souvent quelles difficultés s'opposent à l'adoption des perfectionnemens en apparence les plus simples. Le livre de M. Jacqmin est utile, surtout en ce sens qu'il permet au plus ignorant de se rendre compte à quel point ces questions sont épineuses.

Et que de complications en effet dans les innovations qui semblent à première vue ne présenter que des avantages! En veut-on un exemple? Les personnes qui ont visité l'Amérique du Nord vantent à l'excès les wagons américains en forme d'omnibus, où le voyageur a la faculté de circuler d'un bout à l'autre du train, ce qui vaut mieux assurément que d'être emprisonné dans la caisse étroite d'un wagon français. Ce n'est pas le seul agrément par lequel les wagons d'outre-mer l'emportent sur les nôtres : en hiver ils sont chauffés par un poêle; on y trouve un cabinet de toilette, un *water-closet;* si le trajet se prolonge durant la nuit, tout voyageur qui consent à débourser le modique supplément de 1 dollar obtient la jouissance d'un lit. Ne serait-il pas aisé d'introduire ces diverses améliorations dans le service français? Eh bien! non, ce n'est pas si facile qu'il paraît, et pour bien des motifs. D'abord il y a une raison de sécurité, ce qui est grave. La voiture américaine est stable, il est vrai, lorsqu'on ne fait que 25 ou 30 kilomètres par heure; mais il serait imprudent de la mettre dans les convois rapides de France ou d'Angleterre qui marchent avec une vitesse au moins double. De plus, le couloir longitudinal qui règne d'un bout à l'autre du train fait perdre de la place; il faut 70 décimètres carrés pour loger un voyageur, tandis qu'il n'en faut que 42 dans le système français; de là nécessité d'augmenter le prix des places, ou, si l'on aime mieux, difficulté de le réduire. Puis la réunion des voyageurs de toutes les classes sociales dans un train que chacun peut parcourir d'un bout à l'autre ne plairait pas à tout le monde; c'est admis aux États-Unis, oserait-on affirmer que le public français s'en accommoderait? Chez nous voit-on un wagon vide, c'est dans celui-là que l'on préfère monter. Au surplus, cette question spéciale a été résolue par l'expérience. Quelques lignes ferrées de Suisse et d'Allemagne avaient adopté dans le principe

le wagon du type américain; elles y renoncent peu à peu pour revenir au type français, que l'on s'accorde à trouver plus commode et plus économique.

Le défaut de vitesse est un autre sujet de plainte contre les compagnies de chemins de fer. Pour peu que l'on ait parcouru l'Angleterre, on se plaît à rappeler que les trains d'outre-Manche font jusqu'à 60 et 70 kilomètres à l'heure, temps d'arrêt compris, tandis que les trains express de notre pays ne dépassent pas, sauf une ou deux exceptions, 50 kilomètres, et que les trains ordinaires atteignent bien juste 30 kilomètres. Faut-il donc en accuser la négligence de nos compagnies ou l'impéritie des constructeurs de nos locomotives? En analysant les conditions qui influent sur la vitesse de marche, M. Jacqmin prétend démontrer qu'il n'en est rien. La vitesse obtenue dépend du profil de la voie, c'est-à-dire des courbes et des pentes que l'on y rencontre, et aussi de la charge des trains. Le sol de l'Angleterre a présenté pour l'établissement des chemins de fer des facilités que les ingénieurs ont rarement trouvées sur le continent : les courbes s'y développent avec un rayon très grand, les pentes sont à peine de quelques millimètres par mètre; au contraire nos chemins de fer, qui parcourent un terrain plus accidenté, offrent souvent des courbes à court rayon et des pentes d'un centimètre. En Angleterre, le public consent à payer plus cher pour aller plus vite; en France, les places sont au même prix, que le trajet se fasse en trois heures ou en six heures : il en résulte que les trains express emportent un grand nombre de voyageurs, et qu'étant plus chargés ils ne peuvent marcher avec une égale vitesse.

Il y a sans doute une bonne part de vérité au fond de ces raisonnemens; mais M. Jacqmin ne conviendrait-il pas lui-même que la concurrence qui existe entre les diverses compagnies anglaises est pour quelque chose dans le résultat? En France, chaque compagnie a un territoire bien défini dans lequel elle est seule à exercer son activité; en Angleterre, plusieurs lignes parallèles se disputent les voyageurs et les marchandises. Nous ne voulons pas nier que le monopole des compagnies concessionnaires n'ait eu de nombreux avantages : nous leur devons un réseau bien agencé, exploité avec méthode et uniformité; mais il manque, par défaut de concurrence, à ceux qui l'exploitent ce tant soit peu d'initiative auquel la science et le zèle désintéressé ne suppléent qu'imparfaitement.

Cela est si vrai que les compagnies françaises retrouvent leur esprit d'initiative quand elles veulent disputer à des entreprises concurrentes le trafic des marchandises ou des voyageurs. S'agit-il de lutter contre les petites entreprises de messageries qui pullulent aux environs des grandes villes, les compagnies de chemins de fer abaissent de moitié leur taxe légale. Veulent-elles attirer à elles les énormes quantités de charbon

de terre qui partent des bassins houillers, elles substituent à leurs tarifs habituels des prix savamment combinés pour chaque localité destinataire de façon à balancer la concurrence de la batellerie fluviale ou de la navigation maritime. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est non la suppression, mais bien l'extension de ces priviléges apparens qu'il faut réclamer. Une réduction universelle des prix de transport n'est guère qu'une utopie dont la réalisation subite compromettrait le bénéfice légitime des actionnaires; une diminution progressive conduit plus sûrement, quoique plus lentement, au même but. Au surplus, les réductions que les tarifs spéciaux attribuent à certaines classes de voyageurs ont dès à présent une importance réelle; il résulte en effet des chiffres cités par M. Jacqmin que la taxe moyenne perçue sur les voyageurs est inférieure à la taxe légale de la troisième classe. Une réduction non moins appréciable se fait sentir dans les tarifs des marchandises; le prix légal ne descend pas au-dessous de 8 centimes par tonne et par kilomètre, et néanmoins le prix réellement payé par le commerce est d'à peu près 6 centimes sur l'ensemble de tous les transports effectués.

Dans l'année 1865, la dernière dont M. Jacqmin ait pu enregistrer les résultats, les chemins de fer français ont transporté 84 millions de voyageurs, 34 millions de tonnes de marchandises et 5 millions de têtes de bétail, sans compter les bagages, les articles de messagerie et les matières d'or et d'argent. A défaut de ces chiffres, l'expérience de chaque jour nous apprendrait assez que le rôle des chemins de fer dans la vie moderne est immense. M. Jacqmin s'est proposé de passer en revue, — c'est assurément la partie la plus originale de son œuvre, — les avantages que la société moderne retire de ce puissant instrument de civilisation.

D'abord l'état, ce grand producteur et consommateur des temps modernes, profite des chemins de fer de plus d'une façon. Il retire chaque année 8 millions d'impôts du seul réseau de l'Est, il réalise sur les divers services publics des économies en transports gratuits pour une somme équivalente : c'est un total de plus de 15 millions gagnés avec une seule compagnie à l'établissement de laquelle il n'a contribué que pour une somme inférieure à 200 millions. La compagnie de l'Est paie donc à l'état un intérêt exorbitant, et chacune des autres compagnies est dans le cas de présenter un compte analogue.

L'un des plus grands services que les chemins de fer aient rendus à la société a été de niveler dans toute l'Europe le prix des substances alimentaires et notamment des céréales. La production du blé n'est pas constante, elle varie d'une année à l'autre en un même pays; aux années d'abondance succèdent des années de disette que rien n'avait fait prévoir : par bonheur les récoltes ne sont pas mauvaises à la fois dans tous les pays, et l'un d'eux, plus favorisé, possède toujours de quoi

suppléer au déficit de ses voisins. La régularité de l'alimentation dans les provinces maltraitées n'est plus alors qu'une question de transports. Veut-on savoir dans quelle proportion les voies ferrées concourent à la résoudre? La consommation annuelle de la France est d'environ 90 millions d'hectolitres; chaque année les chemins de fer transportent, soit dans un sens, soit dans l'autre, de 30 à 40 millions. Le plus bizarre est que la quotité de ces transports reste toujours sensiblement la même, que l'année soit stérile ou abondante. La facilité des déplacemens est cause que la marchandise est sans cesse en mouvement, au profit du négociant entreposeur aussi bien que de l'agriculteur et du consommateur. Jadis chaque canton consommait sa propre récolte, ne s'adressant aux autres cantons que dans les cas de disette ou de superflu. Aujourd'hui le meunier soucieux de ses intérêts achète et vend de tous côtés, mélange les céréales des diverses provenances en vue d'en compenser les défauts et les qualités. Que l'on n'aille pas croire que ce trafic surélève indûment le prix de la marchandise; une variation de prix de 1 franc par hectolitre n'est pas bien considérable, et pour ce prix le blé peut faire 200 ou 300 kilomètres en chemin de fer.

Ce que les chemins de fer ont fait pour le commerce des céréales, ils l'ont fait pour les matières encombrantes en général, pour les engrais, les vins, les matériaux de construction, pour les produits de l'industrie métallurgique. Des transports auxquels on n'avait pas songé jusqu'alors sont devenus possibles. Les beaux marbres des Pyrénées sont rendus à Paris à un prix qui n'en exclut pas l'emploi, comme les vins du midi, comme les bestiaux de l'Alsace et de la Normandie, les bières de Strasbourg et de l'Allemagne. En ce qui concerne les personnes, l'amélioration n'a pas été moins importante, les voyages sont devenus moins coûteux et plus rapides : M. Jacqmin a raison d'attribuer aux chemins de fer une partie des progrès moraux de notre époque; mais pourquoi faut-il que cet instrument de civilisation soit aussi, en certains cas, une force nouvelle au profit de l'esprit de destruction? Les écrivains militaires avaient prédit depuis longtemps que les chemins de fer seraient, en temps de guerre, plus favorables aux vainqueurs qu'aux vaincus. Dieu a permis que nous en fissions la triste expérience!

Nous nous apercevons, non sans étonnement, que le *Traité de l'exploitation des chemins de fer* ne contient aucune mention de l'emploi des voies ferrées par rapport aux opérations militaires. N'est-ce pas un nouvel indice, après tant d'autres, de la prodigieuse surprise que devait nous causer une guerre nationale? Un instrument de transport, bien autrement influent en campagne que le chassepot ou la mitrailleuse, avait été introduit sur le continent européen depuis nos dernières grandes guerres, et nos états-majors ne s'étaient pas rendu compte de l'usage que l'on en doit faire, des moyens de le soustraire à l'ennemi.

On entendait raconter quelquefois, dans les dernières années de l'empire, que les généraux exerçaient leurs troupes à entrer dans les wagons et à en sortir sans trop de confusion; mais c'était tout. Songeait-on, ce qui eût été plus important, à organiser des lignes de défense le long des voies ferrées? de petites troupes de cavalerie étaient-elles dressées à couper la voie ou à mettre une locomotive hors de service? le génie militaire eût-il su rétablir les rails en un instant? s'était-on demandé quelles parties d'un chemin de fer il faut détruire pour empêcher l'adversaire d'en profiter? Aucune de ces questions n'avait été étudiée. On ne sait que trop ce qu'il en advint. Au début de l'invasion, l'armée allemande trouva la voie intacte et n'eut aucune peine à se faire suivre par ses convois d'approvisionnemens. Personne n'ignore cependant que la destruction du tunnel de Saverne eût été le plus sérieux embarras pour elle, surtout avec la résistance héroïque de la petite ville de Phalsbourg qui commandait la route de terre. Plus tard, après la capitulation de Sedan, on eut la malencontreuse idée de détruire sans distinction tous les ouvrages d'art qui se trouvaient sur le chemin de l'ennemi. Ce fut un grand dégât avec peu de profit, car les ponts détruits furent rétablis à bref délai; il n'y eut que l'effondrement du tunnel de Nogent-l'Artaud qui fut un obstacle durable. Tout cela pouvait être prévu avec quelque réflexion; espérons du moins que la leçon sera profitable. M. Jacqmin ferait un utile complément à son savant ouvrage en y ajoutant, avec l'expérience acquise, un chapitre sur l'usage des chemins de fer en temps de guerre. Ce serait au surplus l'occasion de mettre en lumière les laborieux efforts d'un personnel qui a multiplié les preuves de dévoûment lorsque les compagnies françaises, privées de la jouissance de leurs lignes principales, réussirent pendant les derniers temps de la lutte à transporter des corps d'armée entiers ainsi que leurs bagages avec un matériel insuffisant et des voies encombrées.

H. BLEBZY.

Die romantische Schule, von R. Haym, Berlin 1870.

Le mot romantisme a pour les Allemands un sens bien plus étendu que pour nous. Il ne désigne pas seulement une tendance littéraire, une certaine direction poétique, un ensemble de compositions très diverses de forme et d'inspiration, sans dessein commun, sans plan arrêté, sans rien en un mot de ce qui constitue véritablement une école; il comprend toute une phase, et une des principales, dans le développement de l'esprit national : c'est une période d'histoire littéraire, philosophique, religieuse, — c'est plus qu'un mouvement d'imagination, c'est une véritable révolution morale. M. Haym la met en parallèle avec la

révolution française. Il entreprend de nous présenter l'histoire de ce temps, et il forme le dessein de la composer avec l'histoire des hommes qui y ont joué le principal rôle. Des publications récentes, des mémoires, des correspondances lui en fournissent le moyen, et le lecteur peut espérer de trouver ici un essai d'introduire en Allemagne la méthode lumineuse et pénétrante dont le *Port-Royal* et le *Chateaubriand* de Sainte-Beuve sont des modèles accomplis. Toutefois M. Haym promet de ce côté un peu plus qu'il ne donne: les instincts philosophiques de la nature allemande le sollicitent promptement et il y cède. La biographie, l'étude critique des caractères dans ses rapports avec le développement de l'esprit, disparaît bientôt sous la théorie plus générale et plus abstraite de la civilisation germanique durant ces années. Le livre n'en est pas moins un tableau d'ensemble, où les groupes principaux se détachent suffisamment.

M. Haym ne serait ni de son pays ni de son temps, si les considérations politiques n'occupaient pas une place importante dans sa pensée; il l'indique au début de son ouvrage. Le romantisme a été l'objet de violentes attaques: on y voyait une tendance opposée aux idées modernes. Toutefois on ne l'a plus à craindre, et ce n'est pas de ce côté, par excès d'idéalisme, que l'Allemagne pèche maintenant; on peut donc étudier le romantisme d'un esprit dégagé. Quelques-uns l'ont essayé déjà, Gervinus entre autres; mais il n'y a guère considéré que l'école poétique. M. Haym veut s'élever à des vues plus étendues, et, suivant le mouvement dans toutes ses directions, il en montre les côtés philosophiques et religieux, Fichte, Schelling et Schleiermacher. Ce mélange de poésie et de spéculation est le propre de l'esprit allemand. Entre Schelling et W. Schlegel, il n'y a que quelques années de distance : tous les deux ont travaillé à la même tâche : développer l'esprit national.

Le romantisme commence par la poésie : le groupe de Tieck ouvre le volume de M. Haym, la critique suit bientôt avec Schlegel; puis vient une nouvelle efflorescence poétique : Novalis et ses imitateurs. Schleiermacher avec ses rêves de perfection religieuse, Schelling avec sa philosophie de la nature, conduisent à son terme l'évolution romantique. Telles sont les principales divisions de l'ouvrage de M. Haym. Chacune de ces étapes est marquée par de nombreuses incursions dans les alentours. Son livre sera très précieux à tous ceux qui désirent s'instruire sur ces hommes et cette époque ; on peut dire que M. Haym justifie son titre et qu'il a bien apporté son contingent à l'histoire de l'esprit allemand.

A. S.

C. Buloz.

L'INCONNUE

I.

Il était quatre heures à peu près. M. de Vauclair montait lestement le grand escalier d'un hôtel de la rue d'Anjou. Vêtu avec une élégance qui ne trahissait aucune recherche, il paraissait avoir un peu plus de trente ans. Fernand se rendait, selon son habitude, chez Mme de La Reynière, auprès de laquelle il passait une heure presque chaque jour. C'était une femme de bon conseil qui voyait beaucoup de monde; sa bonté et son jugement lui avaient fait un salon. M. de Vauclair, qui ne prenait aucune résolution sans la consulter, lui jurait souvent que, si elle avait eu quelque dix ou douze ans de moins, il eût fait toutes les folies imaginables pour l'épouser. — Ce n'eût pas été le moyen peut-être, répliquait-elle, et puis vous oubliez que j'ai un mari. — C'est vrai, — répondait Fernand, et l'entretien glissait sur une autre pente.

Ce jour-là, au moment où le jeune homme arrivait à la dernière marche de l'escalier, le long duquel s'enroulait un épais tapis, ses regards tombèrent sur un papier plié en quatre qui se trouvait devant lui. Il le ramassa; l'enveloppe n'était point cachetée et ne portait aucune adresse. Pendant une minute ou deux, M. de Vauclair retourna ce papier entre ses doigts. — A qui cela pouvait-il être? — Il s'en dégageait un léger parfum très subtil et très doux. — Cela n'est point tombé de la poche d'un homme, pensa-t-il. Que disent les pattes de mouche cachées sous cette fine enveloppe couleur d'ambre? — Pour le savoir, ne fallait-il pas l'ouvrir et courir à la signature; d'ailleurs n'était-ce pas nécessaire pour rendre cette lettre à son propriétaire? Un domestique pouvait passer, s'en emparer et en faire un mauvais usage. — Ce raisonnement n'était pas fini que déjà Fernand avait sous les yeux le papier tout ouvert.

C'était bien une écriture de femme, rapide, déliée, souple, une écriture où il y avait de l'esprit. Il tourna le feuillet rapidement; point de signature. — Tiens! tiens! — fit-il. La première page commençait par ces mots : « ce que je suis... » La dernière finissait par ceux-ci : « telle que je suis, je ne changerais avec personne. »

Ces deux lignes, surprises au vol, avaient piqué la curiosité de Fernand. Il courut de nouveau à la première, en lut dix, en lut vingt, et arriva ainsi à la dernière sans passer un mot. C'était une sorte de confession adressée à une personne inconnue dont le sexe n'était pas indiqué. Elle était ainsi conçue : « Ce que je suis? Le sais-je bien moi-même? Cependant je vais essayer de vous le dire, et ce travail, où je serai sincère, me l'expliquera peut-être. Tout enfant, j'avais une exubérance de sensations, — je n'ose pas dire encore de sentimens, — qui me donnait la fièvre. Que d'indispositions spontanées qui effrayaient ma mère, et dont la violence était causée par un chagrin ou quelque émotion qu'on eût été fort surpris de découvrir dans le cœur d'une fillette! Le temps n'a rien diminué à cette exubérance, il l'a développée, et j'en suis en quelque sorte dévorée à présent. En moi, tout est excessif, la peine comme le plaisir. La peine touche au désespoir, je m'y abîme; quand j'en sors, c'est déchirée. Le plaisir est parfois voisin de l'extase; je sais des heures qui ont produit sur moi l'effet d'une ivresse. Morte à ce moment-là, je n'aurais rien regretté.

« Les souvenirs ont en moi d'étranges durées; la trace ne s'en efface jamais. Ces souvenirs, malgré leur puissance, ne m'empêchent pas de savourer avec une intensité profonde les biens et les maux que m'apportent les jours dans leur passage régulier. Il y a en moi comme deux êtres : l'un qui appartient au passé, qui souffre des blessures reçues et des sentimens éteints, comme l'amputé des membres qu'il n'a plus; l'autre qui est tout au présent et s'y abandonne comme s'il devait être éternel. Je sais cependant qu'il ne durera point; mais ne suis-je pas pétrie de contradictions? J'ai l'amour des émotions, j'en ai même besoin, et les émotions me tuent. Je sens fuir, comme l'eau d'un vase qui s'épanche goutte à goutte, une parcelle de mon être à chaque secousse nouvelle, et cependant, si je n'en avais pas, j'en mourrais.

« J'avais à peine seize ans lorsque cette pensée, qu'un verbe résumait la vie, m'a saisie avec la puissance et la spontanéité d'un éclair : aimer, être aimée! Hors de là, qu'y a-t-il? Rien. Ce n'était qu'un pressentiment, et il avait déjà la force d'une conviction. Aujourd'hui que j'ai vécu dans toutes les flammes, que j'en ai connu la chaleur pénétrante et les brûlures, c'est une certitude. Je mourrai dans cette foi. Mon âme a crié, ma chair a saigné, qu'importe!

Aucune torture, aucun déchirement ne me la fera renier. Mon dernier souffle s'exhalera dans un embrasement.

« Faut-il vous le dire, à vous pour qui je n'ai rien de caché, à qui je donne toute la part que ne prend pas l'amour? quand je m'interroge, je ne sais plus si le bonheur même suffirait à me rendre heureuse... Le bonheur n'est-il pas frère de la tranquillité, et la tranquillité n'est-elle pas la chose incompatible à ma nature? Toutes les angoisses me sembleraient douces auprès de la monotonie.

« Oui, j'ai eu des bonheurs âcres, des bonheurs dont le souvenir fait courir des frissons dans mes veines, et à côté de ces ivresses des larmes amères ont rougi mes yeux et creusé mes joues. Des heures m'ont visitée, durant lesquelles j'aurais voulu me réfugier dans la paix du tombeau. Je n'y pense pas sans terreur, et, si le bonheur tel que le monde l'entend m'était offert, je n'en voudrais point. Vous souriez! que faire à cela? Une légende ne raconte-t-elle pas que les salamandres se nourrissent de feu? Ce qui est faux pour les salamandres est vrai pour certaines âmes. Plaignez-moi, si vous voulez: ne me condamnez pas.

« Un médecin qui m'a vue au lendemain d'une crise m'a dit que j'étais essentiellement magnétique... J'attire autant qu'on m'attire. — Vous êtes de la famille des torpilles, — a-t-il ajouté. Il est certain que je dégage un fluide auquel ceux qui m'approchent échappent difficilement. J'ai en horreur cette coquetterie banale par laquelle le commun des femmes se dépense en minauderies et en manèges bons à prendre les alouettes. Je me croirais amoindrie, si j'en usais. Vous avez pu voir que dans un salon, et sans que j'y fisse aucun effort, la plupart des hommes viennent à moi.

« Tout cela peut faire supposer que je suis incapable de comprendre la durée, et que c'est un sentiment qui m'échappe. Trop de violence exclut la profondeur, dit-on. On m'a comparée à un volcan dont les explosions ne laissent après elles que cendres et fumée. Cependant des rêves, des aspirations me poursuivent et me troublent. J'ai le songe de l'infini. Que de fois mes yeux le soir ne se sont-ils pas mouillés de larmes à la vue d'un lac dont mes regards cherchaient à sonder l'étendue sous les vaporeuses clartés d'un ciel d'automne! J'y voyais l'image des choses sans limites, et me demandais si rien sur terre n'en pourrait égaler l'immensité sereine. Avec quels transports n'aurais-je pas tout sacrifié pour en savourer les inépuisables extases! Oui, l'espoir de ce qui ne passe point palpite en moi. Que d'efforts pour l'atteindre! Je n'ai jamais contemplé un tableau célèbre où deux âmes transpercées du même coup volent dans l'espace, éternellement liées l'une à l'autre, sans tomber dans d'intimes ravissemens et de secrètes

jalousies. Au prix du même sang, j'appellerais une destinée semblable, et je ferais mes délices de cette course dans les orages, perpétuellement bercée sur un cœur qui fut tout à moi! A quoi bon ce rêve d'une passion inassouvie? Une fois j'ai cru le tenir, et des cendres ont desséché mes lèvres. Meurtrie et saignante, je puis tomber encore, mais le même élan me relèvera, et je poursuivrai à travers les blessures ce que j'ai toujours poursuivi. Aimer encore, toujours, aimer jusqu'à la dernière heure, c'est mon sort et mon vœu. J'ai compris sainte Thérèse dans sa cellule et Sapho sur son rocher. Vous frissonnez peut-être, et peut-être déjà prévoyez-vous de nouvelles tempêtes. Elles sont possibles, je les attends, et, quelles que soient les blessures qu'elles me réservent, je n'en regretterai rien. J'ai vécu dans la fièvre et mourrai dans la fièvre. Ma confession finie, un mot en fermera la dernière page. J'ai beaucoup souffert, beaucoup; cependant, telle que je suis, je ne changerais avec personne.»

Lorsqu'il eut achevé cette lecture, Fernand resta quelques minutes immobile à la même place, tournant le papier entre ses doigts, et flairant avec une sorte de complaisance le parfum dont il était imprégné. Il cherchait à se faire une idée de la femme qui avait tracé ces pages d'où la passion s'exhalait comme un cri. Aucune des figures qu'il évoquait en pensée tour à tour ne le satisfaisait, et il en appelait d'autres qui ne répondaient pas mieux à sa fantaisie. Était-elle grande ou petite, blonde ou brune, étrangère ou Française, veuve ou en puissance de mari? A quelle classe de la société appartenait-elle? Grande dame ou bourgeoise, ce qu'elle disait avait le caractère de la franchise. Sa lettre à la main, et mordu subitement d'une invincible curiosité, M. de Vauclair eût donné bien des choses pour voir apparaître devant lui l'héroïne mystérieuse du roman dont il essayait de démêler la trame. Tiré de sa rêverie par le pas d'une personne qui montait l'escalier, il sourit et se demanda s'il ne subissait point déjà cette fascination dont l'inconnue parlait dans ses confidences. Un instant après, il était chez Mme de La Reynière, qui, à sa vue, posa sur un petit meuble un livre qu'elle feuilletait au coin du feu. — Votre arrivée me tire de peine, dit-elle en lui tendant la main, je me croyais engagée d'honneur à terminer ce méchant volume... J'ai maintenant un prétexte pour ne plus le reprendre. Quelles nouvelles apportez-vous?

— Une lettre. Si vous pouviez me nommer la personne qui l'a écrite, j'en serais ravi.

— Ce n'est donc pas à vous qu'elle est adressée?

— Non, prenez et lisez.

Mme de La Reynière jeta les yeux sur la première page. — Reconnaissez-vous l'écriture? reprit Fernand.

— Non.

Elle poursuivit sa lecture; son interlocuteur ne la quittait pas des yeux. De temps à autre, Mme de La Reynière hochait la tête, puis souriait ou faisait la moue. Quand elle fut arrivée à la fin, elle laissa tomber la lettre sur ses genoux d'un air de lassitude, et levant son regard tranquille sur le jeune homme : — C'est une malade, dit-elle.

Un mouvement de surprise échappa à M. de Vauclair. — Sérieusement, c'est votre opinion ? s'écria-t-il.

— Sérieusement.

Il ramassa la lettre, et en parcourut au hasard quelques lignes. — J'y vois des signes d'exaltation, aucun de maladie. C'est un esprit enthousiaste, une âme qui aspire, si vous voulez, à des choses chimériques, une âme blessée peut-être, mais à coup sûr élevée et noble. Rien de mesquin dans ces plaintes et ces cris...

Mme de La Reynière croisa les mains sur ses genoux, et, renversée dans son fauteuil, regardant M. de Vauclair d'un air gai : — Comment! Est-ce que par hasard vous allez faire à ces pattes de mouche l'honneur de vous en occuper?

— Pourquoi non?

— Je n'aime pas cela. La personne qui les a barbouillées ne m'inspire aucune confiance. Ou elle a une tête folle, ou elle a des prétentions à l'originalité; je ne sais lequel est le pire. Ce qui me rassure, c'est que vous ne la découvrirez jamais.

— Qui sait!

— C'est donc la chasse à l'inconnue qui commence?

— Peut-être. Ne faut-il pas toujours qu'on fasse quelque chose? Fernand plia la lettre, la remit dans son enveloppe, et, glissant le tout dans sa poche : — Soyez sans crainte, rien ne me prouve que mes impressions d'aujourd'hui subsistent encore demain. Si au contraire je les retrouve à mon réveil, nous verrons.

Du bout de son doigt effilé et blanc Mme de La Reynière effleura le front de M. de Vauclair. — Il y aura donc éternellement un grain de folie là dedans!

— Que serait la vie, s'il n'y avait pas une parcelle de ce dont vous parlez! Vous, qui êtes la raison même, qu'en dites-vous?

Quand elle fut seule, Mme de La Reynière se mit à réfléchir, et, tisonnant le feu : — C'est peut-être vrai! murmura-t-elle; mais il n'en faut jamais convenir.

M. de Vauclair avait une certaine fortune et une grande indépendance de caractère, ce qui lui avait permis de vivre à sa guise, sans se cantonner dans une carrière ou s'isoler dans un emploi. Il avait bravement vécu et payé à son printemps la dîme de quelques années. Cette première séve dépensée, et sans s'oublier dans aucune sottise qui eût embarrassé son avenir, il s'était pris d'un goût très

vif pour l'étude des races disparues, s'y était jeté à corps perdu. L'homme de l'âge de pierre, l'homme contemporain de l'ours des cavernes, lui étaient familiers. Il avait publié pour son amusement un livre sur les cités lacustres qui avait été remarqué; de temps à autre, il accomplissait de grands voyages pour étudier et acquérir sur le terrain des fouilles des haches de silex ou des couteaux de bronze. Des savans visitaient sa collection; mais Fernand avait assez d'esprit pour ne point attacher trop d'importance à ces travaux. Il y trouvait un moyen de remplir sa vie plus agréablement que par la dissipation; toutefois dans certaines occasions les plus vieux ossemens du monde ne l'eussent point emporté sur un minois de vingt ans. Par là, il faisait voir que sa cervelle logeait ce grain de folie sur lequel Mme de La Reynière avait attiré son attention, par là peut-être aussi plaisait-il à ses amis, au nombre desquels se mettait sa sage confidente.

Au moment où sa main distraite avait ramassé un morceau de papier sur l'escalier de la maison de la rue d'Anjou, M. de Vauclair nourrissait la pensée d'un voyage d'exploration au fond de la Suède, où l'on avait fait des découvertes qui l'intéressaient. Il n'y songeait plus le soir même; tout son esprit était à la lettre de l'inconnue. Un mémoire qui devait asseoir sa réputation et le classer dans cette phalange d'érudits mondains sur lesquels l'Institut abaisse des regards de complaisance resta inachevé, oublié même, sur sa table de travail. Il lisait et relisait sans cesse les quelques pages où couraient au galop des lignes tracées d'une plume si fine et si rapide. On y sentait le bouillonnement impétueux, le jet d'une âme qui déborde et dans laquelle sont en fusion, comme un métal dans la cuve, les craintes, les regrets, les espérances, les douleurs, les désirs, tout ce qui enflamme, tout ce qui déchire. Et celle qui avait négligé de signer cette confession, où était-elle?

Ce fut bientôt le commencement de cette chasse à l'inconnue dont Mme de La Reynière lui avait parlé en badinant. Aucune des personnes qu'il rencontrait dans la maison hospitalière de la rue d'Anjou n'avait l'écriture de la lettre dont le souvenir troublait sa pensée; c'était vainement qu'il employait mille ruses pour arracher quelques lignes à celles que le hasard amenait devant lui, et qui lui semblaient avoir une parenté morale avec la dame à la confession. Un voile impénétrable l'enveloppait comme autrefois les idoles cachées dans l'ombre sacrée des sanctuaires. Des jours se passèrent dans cette recherche inutile, puis des semaines. Mme de La Reynière le questionnait quelquefois et le plaisantait. Il acceptait gaîment ses railleries, et, après avoir reconnu qu'il les méritait toutes, il recommençait de plus belle.

Un soir, — sept ou huit mois après l'aventure de l'escalier, —

elle le retint au moment où il allait se retirer, et de cet air de bonne humeur qui était dans ses habitudes : — Faites-moi le sacrifice de cette chanteuse dont vous allez applaudir la cavatine, lui dit-elle, et prenez une tasse de thé avec moi. J'ai à vous consulter sur un grand projet que j'ai conçu.

— Lequel? demanda Fernand, qui venait de poser sa canne et son chapeau.

— Celui de vous marier.

— Moi!

— Vous, Fernand de Vauclair, le seul de mes amis que j'aime assez pour accepter pleinement la responsabilité de cette audace.

— Et avec qui?

— Voilà ce que je ne sais pas encore.

— Alors ne cherchez pas. Je ne donne point les mains à ce projet, non pas que je veuille me servir contre le mariage des banalités qui ont cours dans les conversations. L'institution a du bon, et le mieux qu'on en puisse dire c'est qu'on n'a pas encore pu la remplacer; mais pour moi le mariage n'a rien qui vaille. J'ai l'esprit ailleurs.

— C'est bien à cause de cela!

— Parce que je n'y suis point propre?

— Oui, vous m'inquiétez. Je ne suis pas contente de voir un garçon qui a du bon sens et du savoir perdre son temps en promenades à travers les espaces.

Fernand se renversa dans son fauteuil, et, hochant la tête avec la gravité d'un diplomate qui discute les conditions d'un traité de paix : — Voilà qui est bientôt dit, reprit-il; qu'entendez-vous par ces mots, s'il vous plaît? Perdre son temps! Le perd-on quand on fait une chose qui sort des monotonies quotidiennes de la vie sans nuire au prochain, et le gagne-t-on quand on fait comme un ministre qui brouille son pays avec ses voisins, ou comme un tribun qui, pour le mince plaisir d'un triomphe oratoire, pousse des imbéciles aux émeutes? Expliquez-moi cela, je vous prie.

— Je ne vous parle point de partir pour la conquête d'une province ou de vous lancer dans les chimères politiques, je vous parle tout uniment de vous marier avec une honnête personne qui vous rendra heureux. Vous me semblez cheminer au hasard dans les sentiers de traverse, c'est ce qui fait que ma vieille amitié vous crie : casse-cou!

— Mon cou tient encore sur mes épaules, et la tête sur le cou.

— Ce qu'il y a dedans aujourd'hui ne me paraît pas très sérieux.

— Est-il bien plus sérieux de découvrir dans la vase une cité lacustre sur laquelle on dispute que de chercher à savoir ce qu'il y a derrière le sourire d'une femme?

— Derrière un sourire, je vous le concède; mais dans une lettre dont l'auteur vous est inconnu, non. Et si c'était une page empruntée à un roman inédit?

— Je l'achèverais.

Mme de La Reynière et M. de Vauclair batailleront quelque temps sur ce ton. Elle n'en voulait pas démordre; il se défendait chaudement. A bout de paradoxes et de raisons, ils en vinrent à conclure un arrangement. Il fut convenu que Fernand aurait une année entière pour se livrer à sa fantaisie, et que si, la trêve expirée, il n'avait rien trouvé, son amie le mènerait à l'autel, pieds et poings liés. — Ce serait alors une messe de bout de l'an, dit-il en se glissant vers la porte.

— Riez tant qu'il vous plaira, répliqua Mme de La Reynière, j'aurai déniché une belle et bonne fiancée longtemps avant que vous n'ayez mis le doigt sur votre Ariane.

— Pourquoi Ariane? dit Fernand, qui s'arrêta.

— Parce que la femme à la lettre me paraît une péronelle pour qui l'abandon n'a plus de mystères.

Le mot pinça M. de Vauclair au cœur. Ce fut comme si on eût accusé une personne aimée de trahison. Il s'était produit dans son esprit ce travail lent et mystérieux qu'en physique on connaît sous le nom de cristallisation. A force de penser à l'inconnue, de lire et de relire les quelques pages que le hasard lui avait livrées, d'en chercher la signification psychologique, d'en vouloir dégager un caractère, il avait fini par vivre avec un fantôme auquel il prêtait une physionomie et des passions. Une création de sa fantaisie l'absorbait; il vivait non plus en lui, mais en elle. Elle n'était pas toujours semblable à elle-même; mais, sous quelque forme qu'elle flottât autour de lui, il l'appelait et la désirait. Aucune autre femme ne l'attirait.

Cette constance dans une idéalité n'était point faite pour surprendre Mme de La Reynière, bien qu'elle ne soit pas dans les mœurs du jour. La jeunesse de Fernand avait été marquée par un amour qui avait quelque analogie avec le sentiment indéfinissable auquel il s'abandonnait. A l'âge de vingt-cinq ans, il avait rencontré à la campagne, chez sa grand'mère, une jeune fille à laquelle on l'avait fiancé. Atteinte presque aussitôt d'une affection qui dégénéra bien vite en maladie de poitrine, elle dut partir pour le midi, où commença pour elle une existence assombrie par de longues souffrances. M. de Vauclair l'y avait suivie. Quelques mois après leur départ, cette brillante personne qu'il avait vue sous la chaude lumière de l'été, toute parée du double éclat de la jeunesse et de la santé, n'avait plus que l'apparence de la vie. C'était une ombre. Pâle et se traînant à peine, un souffle l'animait, semblable à ces clartés qui

frissonnent le soir à la cime des peupliers grêles et que la chute du jour va faire disparaître. On peut dire que la tendresse et le dévoûment infatigable de Fernand la soutinrent. Presque immatérielle, elle avait quelque chose de ces créatures mystérieuses que l'imagination des poètes fait flotter entre la terre et le ciel. Elle s'éteignit auprès de celui qui l'avait aimée, plus heureuse dans sa mort que d'autres dans leur vie. Fernand l'avait longtemps pleurée, puis le mouvement de l'existence l'avait repris.

Il lui était resté de ces premiers temps, où il avait connu l'amour dans ce qu'il a de plus douloureux et de plus éthéré, des tendances à une rêverie dont il combattait les retours par le travail et de longs voyages; mais, si le travail avait perdu son charme depuis qu'une lettre anonyme était tombée aux mains de Fernand, l'insuccès de ses premières recherches n'était pas fait pour l'encourager beaucoup à y persévérer. Mme de La Reynière en riait sous cape et le bombardait de questions auxquelles il ne savait que répondre. Un moment vint où M. de Vauclair parla d'une excursion aux Pyrénées. On était à la fin de la belle saison. — Hâtez-vous, s'écria sa confidente, et revenez-moi bien vite... Je crois que j'ai trouvé.

— Quoi?

— Votre femme, une fille charmante qui a tout ce qu'il faut pour faire le bonheur des gens qui le méritent le moins. Dès votre retour, je vous la présente, et la noce se fera chez moi.

II.

M. de Vauclair arrivait à Bagnères au commencement de septembre. Il y avait encore un certain nombre d'étrangers à l'hôtel Saccaron, où Fernand était descendu, et c'étaient chaque jour excursions nouvelles dans la montagne. Quand la pluie ne les permettait pas, on faisait de la musique, quelquefois même on dansait. Fernand s'était laissé prendre à ces distractions; mais son premier soin avait été de consulter le livre des voyageurs et les albums épars sur les tables où ils consignent leurs impressions en prose et en petits vers, pour y découvrir quelque trace de l'écriture dont il avait un modèle dans son portefeuille. Aucun mot, aucune signature ne la lui rappelait. Trois ou quatre mois le séparaient à peine du terme fixé par Mme de La Reynière; devait-il les employer à courir le monde, ou fallait-il se résigner à passer sous les fourches caudines que des mains amies lui préparaient?

Parmi les personnes qu'il rencontrait alors, il avait remarqué une jeune femme qui vivait un peu à l'écart; elle se mêlait quelquefois aux cavalcades quand elles étaient peu nombreuses, écoutait

la musique, en faisait même et de la meilleure lorsqu'on était en petit comité, et se retirait sans affectation quand on dansait. Mme de Sernay paraissait avoir vingt-cinq ou vingt-six ans. Elle était du petit nombre de créatures qui semblent plus charmantes à la fin d'une conversation qu'à la première heure : sa séduction s'exerçait lentement, et alors devenait pénétrante. On avait comme des surprises en la quittant, on la suivait des yeux tandis qu'elle s'éloignait d'un pas tranquille avec les ondulations douces d'un cygne qui nage sur une eau paisible. Cette séduction rappelait ces parfums vagues qui se dégagent de certaines plantes et qu'on respire avant de les sentir : on en est tout imprégné sans en avoir flairé l'arome. Sa voix possédait des notes musicales d'une singulière harmonie; les choses qu'elle disait en avaient comme une parure. Il était impossible qu'elles ne fussent pas charmantes, rendues par des accens d'une sonorité si pure et si fraîche. Mme de Sernay pouvait passer inaperçue dans un cercle; mais, si un jour on l'avait vue, le lendemain on la regardait. C'est ce que fit M. de Vauclair.

Comme cela se voit fréquemment, la réserve de Francine l'attira. Il apprit, en écoutant les propos qui s'échangent dans un salon d'hôtel entre oisifs réunis par les hasards d'une saison, qu'elle était veuve et riche, que les fatigues d'une longue sollicitude au chevet d'un malade l'avaient conduite à Bagnères. Elle s'y remettait sans effort comme une belle plante qui reprend racine dans l'air et la lumière. Il l'avait surprise quelquefois sur un banc solitaire, assise en pleine clarté, respirant en quelque sorte le soleil. Le visage tourné vers le ciel, les yeux à demi clos, elle exprimait un contentement profond et sain. Elle le saluait doucement de la tête, par un mouvement léger, comme une fleur qui s'incline, ou, si elle devinait en lui un désir de s'arrêter, l'invitait à s'asseoir en ramenant sans se déranger les longs plis de sa robe autour d'elle. Elle était l'image vivante de la grâce dans le repos. En toutes choses, Mme de Sernay agissait avec un naturel parfait, sans recherche, sans viser à l'originalité ou à la profondeur, plus disposée à écouter qu'à parler, mais répondant en bons termes, quand on l'interrogeait, et en personne qui a réfléchi. Sa conversation avait même un tour aisé, et témoignait de lectures variées et bien choisies. La connaissance mieux faite et fortifiée par cette familiarité des relations qu'autorise la vie des eaux, on se promenait dans son esprit comme dans une vallée heureuse où chaque détour découvre de frais paysages et de nouveaux aspects. On en sortait ravi. C'était au point de vue moral la même séduction lente qu'exerçait sa physionomie.

La pente de l'entretien poussa Francine et Fernand, un soir qu'ils causaient ensemble dans l'allée d'Étigny, sur la question du ma-

riage. Elle ne lui cacha pas qu'elle avait épousé fort jeune un homme beaucoup plus âgé qu'elle, mais vert encore et d'une humeur alerte. Aux environs de la cinquantaine, M. de Sernay croyait que la vie avait encore quelque chose à lui apprendre. De là des poursuites sans relâche et sans fin. Un jour, comme un cheval de race surmené, il était tombé. Francine était devenue garde-malade. — Et l'avez-vous été longtemps? demanda M. de Vauclair.

— Trois ou quatre ans. Ç'a été le temps le plus heureux de ma vie.

— Un bonheur fait d'inquiétudes et de veilles!

— Ne prenez point en mauvaise part ce que je vais vous dire. J'avais le repos de l'esprit. M. de Sernay était d'un monde où je n'étais jamais entrée. Il avait des habitudes et des goûts qui n'étaient pas les miens. Ma mère m'avait élevée dans l'ombre et le silence du foyer domestique : je ne savais rien de ce qui se passe en dehors du cercle de famille où nos jours s'écoulaient tranquilles et doux. On m'avait de bonne heure pliée à l'obéissance. Quand on me présenta M. de Sernay en ne me cachant pas qu'il devait être mon mari, je ne fis aucune résistance. Mes parens l'ayant choisi, ce ne pouvait être qu'un choix excellent. Presque au sortir de l'église, il me jeta dans le plein tourbillon où il vivait avec l'aisance d'un homme pour qui le mouvement et le bruit sont un besoin. L'étonnement me tint lieu de distraction. Et puis il y a dans la nature des femmes une souplesse qui leur permet de passer sans trouble de l'obscurité à la lumière et de l'aiguille à la cravache. En quelques semaines, il n'y eut pas au bois de Boulogne d'amazone plus intrépide que moi, et dans les raouts élégans de valseuse plus infatigable. Lui jouait. Quand nous rentrions au petit jour, il était ravi.

— Et vous?

— Moi, j'étais un peu lasse, mais je n'en faisais rien paraître. Ma mère, en agrafant mon voile de mariée autour de mes épaules, m'avait dit : Fais ce qu'il veut... D'ailleurs M. de Sernay m'aimait à sa manière.

Fernand leva sur sa voisine un regard qui semblait, dans son langage silencieux, répéter les deux mots qu'il avait prononcés tout à l'heure : Et vous? — Francine rougit un peu. — Des lambeaux de conversations entendues dans le monde où je promenais mes riches toilettes, reprit-elle, me faisaient croire quelquefois qu'il y avait dans l'union de deux êtres qui ont promis de s'aimer éternellement autre chose que ce que j'éprouvais; mon ménage ne ressemblait pas à ceux que j'avais vus autour de la maison paternelle; mais, comme il était de tout point pareil à ceux que je coudoyais dans les salons et dans les villes d'eaux, je ne cherchais pas au fond de ma sur-

prise. Mon regret sincère était de n'avoir point d'enfant. Il y avait déjà trois ou quatre ans que cela durait lorsqu'un matin, après une journée passée à courre un cerf à Fontainebleau et une nuit prise par le baccarat, M. de Sernay ne put pas se lever. Ce qui ne paraissait être qu'une indisposition était le commencement d'une maladie qui devait le conduire au tombeau.

— Et c'est alors que vous avez été heureuse?

— Vous mériteriez mal la confiance que j'ai mise en vous, si vous tiriez de ce mot un sens que je n'y attache pas. Je me sentais utile, j'avais à faire quelque chose d'honnête et de saint. J'acquis bientôt la certitude que ma présence faisait du bien à M. de Sernay. Il ne voulait que moi auprès de lui. Dans les heures tranquilles, et il en avait beaucoup dans les commencemens, je lui faisais la lecture. Il me regardait. Un jour, il me prit les mains et les embrassa. J'en fus émue jusqu'aux larmes. Ce cavalier rompu aux exercices les plus violens se dévorait dans l'immobilité. J'arrivai à calmer ses impatiences par un mot. Il s'étonnait quelquefois que je ne regrettasse rien. Je ne regrettais que de ne pouvoir lui donner ma santé.

— Vous l'auriez fait?

— Sans hésiter et de grand cœur. Il eût été si heureux de sauter sur le dos de son cheval et de battre les bois, et au retour de jeter sa toque de chasseur pour courir au club!

— Je vois bien sa part, je vois moins la vôtre.

— Moi, j'aurais repris mes livres et mon aiguille. J'ai cette idée, qu'on est toujours content quand on fait ce qu'on doit.

La conversation se prolongea quelque temps sur ce ton. Mme de Sernay et M. de Vauclair revinrent au bras l'un de l'autre, causant toujours. Francine laissait voir sans embarras dans sa vie et dans sa pensée : elles étaient limpides comme deux sources jumelles qui s'épanchent au flanc du même rocher et mêlent leurs eaux sous le même ciel. Fernand y voyait jusqu'au fond. Arrivée à sa porte, Mme de Sernay offrit à son compagnon de prendre une tasse de thé; il accepta. A minuit, ils causaient encore. Quand il prit congé d'elle, Francine fut la première à lui tendre la main. — Si je vous ai parlé comme à un ami, c'est que vous êtes le mien, lui dit-elle avec un bon sourire. Un jour, on vous a présenté une liste de souscription pour je ne sais quels malheureux métayers de la montagne qui avaient tout perdu dans un incendie; vous avez inscrit un chiffre considérable sous des offrandes vulgaires. Cela pouvait à la rigueur ne témoigner qu'en faveur de votre fortune; mais en face de cette souscription il y avait cette formule modeste : un anonyme. Cela m'a fait bien augurer de vous. Vous veniez d'arriver à

Bagnères. On m'a dit votre nom; il m'a rappelé un livre qui dénotait un esprit sérieux. Nous avons causé une fois, deux fois, souvent. Cette première impression ne s'est point effacée. Ce qui était un sentiment est devenu une opinion; quand nous nous quitterons, je voudrais que vous eussiez de moi celle que je garde de vous.

— C'est déjà fait, répondit Fernand.

Il rentra chez lui, et dormit profondément jusqu'au matin. Au réveil, son premier regard tomba sur la lettre de l'étrangère, qu'il avait posée sur un guéridon. — Ah! se dit-il, j'étais moins tranquille le jour où je l'ai lue! — Il la prit, l'ouvrit, et de nouveau ses yeux en dévorèrent les pages, coupées aux angles. Cette lecture le troubla. Il s'habilla paresseusement, sortit pour se remettre, et s'oublia dans une promenade. Au retour, il rencontra Francine en train d'acheter des fleurs à une petite paysanne qui en avait les mains pleines. Elle venait de s'en composer un bouquet énorme, dans lequel en riant elle plongeait son visage. En le relevant, elle fit voir à Fernand ses lèvres et ses joues tout humides de rosée; ses yeux brillaient, et tout en elle avait l'éclat et la fraîcheur des roses. Des gouttelettes d'eau tremblaient sur son menton. — Voyez comme il fait beau, et que c'est bon de vivre! dit-elle. — Volontiers Fernand l'eût remerciée d'avoir l'âme si bien portante et d'en laisser voir la bonne santé dans ses yeux.

Le soir de ce jour-là, étant dans le salon où les baigneurs se réunissaient, une jeune Anglaise qui allait partir le lendemain pria les personnes avec lesquelles elle avait vécu sur le pied de l'intimité pendant une saison d'écrire quelques mots et de signer sur son album de voyage. Au moment où vint le tour de Mme de Sernay, Fernand, debout près de son fauteuil, lui présenta la plume. — Je vais voir, lui dit-il à demi-voix, si votre écriture répond à l'idée que je me fais de votre caractère. Vous savez qu'il y a toute une théorie là-dessus.

— Je sais; mais avec la méthode anglaise toutes les écritures se ressemblent ou à peu près, et la théorie doit être bien malade. Du reste vous allez voir. — Elle prit l'album, et d'une main rapide écrivit une ligne. Fernand poussa un léger cri. — Qu'est-ce? fit-elle.

— Rien! continuez.

Francine continua. M. de Vauclair ne perdait pas des yeux cette main fluette et souple qui faisait courir si lestement la plume sur le papier. Il respirait à peine : il avait devant lui le modèle exact de l'écriture dont les moindres caractères lui étaient connus. Une émotion subite précipitait les battemens de son cœur. Chaque plein et chaque délié affermissaient sa conviction. Quand Mme de Sernay eut

fini, sous un prétexte quelconque il s'empara de l'album et l'emporta dans une pièce voisine. Là, bien seul, tirant de son carnet la lettre qui ne le quittait jamais, il compara les deux écritures. Certains mots, tracés sur la lettre, se retrouvaient dans l'album. Il n'y avait pas à s'y tromper, c'était la même main qui en avait formé les syllabes. Ainsi il avait vécu pendant quinze ou vingt jours, et sans que rien l'en avertît, à côté de cette inconnue qu'il avait poursuivie à travers tout Paris! C'était elle! Avec elle, il avait fait des courses à cheval dans la montagne, causé pendant de longues soirées, échangé mille remarques où l'on laisse quelque chose de soi, et aucun soupçon ne lui était venu! Une voix qui l'appelait le tira de sa rêverie. C'était l'Anglaise qui réclamait son album et l'invitait à signer à son tour. Il prit la plume encore humide, et sous les quelques lignes tracées par Mme de Sernay, il écrivit ces mots : « J'ai cherché et j'ai trouvé. »

— Quoi? lui demanda Francine en riant.

— C'est ce que je vous dirai plus tard.

— Il y a donc quelque chose?

— Il y a tout.

Elle joua la frayeur, et du ton de la plaisanterie : — Ainsi me voilà démasquée? reprit-elle.

— Au contraire, plus incompréhensible que jamais.

M. de Vauclair s'esquiva là-dessus. Le mot qui lui était échappé rendait exactement sa pensée. Mme de Sernay lui apparaissait sous un jour tout nouveau. Ce n'était certainement pas telle qu'il l'avait vue qu'il se représentait l'inconnue, et comment douter cependant que ces deux figures dissemblables ne fissent qu'une seule et même personne? Il emportait de cette soirée un mélange confus de sentimens divers. La surprise, le contentement, la curiosité, l'embarras, y avaient une égale part. Il s'y mêlait un grain de désenchantement, non pas que Mme de Sernay ne fût point à son avis une femme accomplie, mais cette perfection même le gênait. Qu'était devenue cette passion qui débordait dans la lettre qu'il avait là sous la main? Par quel miracle la raison la plus sereine l'avait-elle remplacée? Fallait-il croire à un manége, à quelque hypocrisie? Cela lui gâtait Francine. Peut-être aussi n'avait-elle pas tout dit. On peut être sincère dans l'expression de sa pensée et ne pas livrer sa vie entière à un passant qu'on rencontre aux eaux, lors même qu'on a décoré ce passant du titre d'ami. Peut-être encore avait-elle deux natures, une première qu'elle tenait de Dieu, une seconde qu'elle tenait des événemens et qui avait vaincu l'autre. Le problème se décomposait, mais restait un problème. Le résultat de sa méditation fut qu'il aurait le mot de ce problème. Il allait souffler sa bougie lorsque le

souvenir de Mme de La Reynière lui traversa l'esprit. Il sauta sur une feuille de papier, et du premier coup écrivit ce mot dont on a tant abusé : *eureka!* Ces trois syllabes grecques tracées au sommet de la page en belles majuscules, — « n'allez pas croire sur ce beau début, ajouta-t-il, que j'en sois à chanter victoire! non, il en faut rabattre. J'ai bien déniché à Bagnères, et grâce à l'intervention innocente d'une Anglaise qui a la manie des autographes, l'inconnue dont les pattes de mouche m'avaient, disiez-vous, troublé la cervelle, mais c'est elle et ce n'est pas elle. Mettez ce galimatias au compte de la folie qui me tient, — j'en veux avoir le cœur net, donc ne m'attendez pas de sitôt dans l'aimable résidence où vous me ménagiez la surprise d'une fiancée. La dame à la lettre part dans deux ou trois jours pour Saint-Jean-de-Luz. Je l'y suivrai. Si vous avez quelque envie de me gronder, ne vous gênez pas, songez seulement qu'on n'a point tous les jours occasion de causer avec un sphinx; or pour un apprenti savant ces choses-là ont du prix. »

Il voulait écrire quatre mots, il écrivit quatre pages, où tout ce qui bouillonnait en lui trouva son épanchement. Quand il se coucha, il était dans un état presque fiévreux. Il rêva qu'il était conduit dans une caverne de l'âge de pierre par une femme qui avait les traits de Mme de Sernay: au moment où elle lui donnait la main devant un autel grossier sur lequel grimaçait l'image d'un dieu primitif taillé dans un bloc de chêne, elle disparaissait, et il se trouvait à côté d'une inconnue qui avait des yeux de flammes et un visage d'une resplendissante beauté avec la pâleur des mortes. Elle s'inclinait vers lui, et il sentait à la place où son cœur battait l'impression d'un baiser qui le déchirait comme une morsure. Il se réveilla en sursaut. La bougie, qu'il avait oublié d'éteindre, crépitait dans sa bobèche. Il se mit à rire. — Et tout cela pour une lettre! — se dit-il. Il se retourna sur le flanc et se rendormit.

Saint-Jean-de-Luz partage avec Biarritz la faveur de recevoir la visite des baigneurs qui, après une saison passée aux eaux des Pyrénées, cherchent l'air pur et vivifiant de la mer. Ceux qui aiment une retraite paisible et moins adonnée au mouvement des plaisirs mondains s'arrêtent à Saint-Jean-de-Luz, où l'on jouit d'une plage magnifique, d'un climat doux et de toutes les splendeurs d'un paysage voisin de l'Espagne. M. de Vauclair n'avait pas manqué d'y rejoindre Mme de Sernay, qui n'avait témoigné aucune surprise de le revoir. On se mit à rendre visite au pays. La saison, déjà plus fraîche, permettait chaque jour des courses nouvelles. Les soirées surtout étaient magnifiques. On ne se lassait pas d'admirer les côtes courbées en forme d'arc et l'immensité de la mer, dont les lames larges et régulières arrivaient des profondeurs de l'hori-

zon. Sans se communiquer leurs projets, Francine et Fernand étaient toujours des mêmes parties; aux mêmes heures, chaque jour, ils se retrouvaient aux mêmes endroits. Il ne l'observait peut-être plus, il la regardait. Après de longs instans passés sur le rivage de la mer ou dans les vallées pleines d'ombre qui rampent au pied des Pyrénées, il la quittait charmé et tout à la fois inquiet. Elle était une par son langage et son attitude; elle était double, si on rapprochait cette attitude et ce langage de la lettre. Pourquoi? M. de Vauclair attendait un hasard qui l'éclairât. — On a trouvé des morceaux de silex pour refaire l'histoire d'un peuple mort, se disait-il, et des ossemens pour reconstituer une faune disparue; pourquoi un événement, un mot, un cri, ne me rendraient-ils pas la femme dont rien n'existe plus? « Il y a des heures rares où je fais des fouilles dans ce caractère incompréhensible à force de clarté, écrivait-il à Mme de La Reynière, qu'il tenait au courant de cette situation; mais jusqu'à présent elles n'ont rien amené, rien. »

Des amis qu'on avait laissés à Bagnères les avaient rejoints à Saint-Jean-de-Luz; une partie de la famille de Mme de Sernay, sur son invitation, était venue s'établir auprès d'elle. Ses relations avec M. de Vauclair n'en avaient pas été modifiées. La colonie des baigneurs, animée par le nombre, poussa plus loin ses promenades. Les admirables paysages du Passage les attiraient souvent. On ne se lassait pas de revoir ces côtes et cette mer où l'harmonie des lignes et de la couleur cause des ravissemens toujours nouveaux. Les matins, parmi ces vagues dorées et ces rivages d'un contour si pur, ont des splendeurs sans rivales; les soirées, sous ce ciel étincelant, en présence de cet horizon sans limite où le soleil se couche dans la pourpre, des douceurs incomparables. Mme de Sernay et M. de Vauclair en savouraient le charme pénétrant. Muets quelquefois dans leurs promenades lentes, ils échangeaient des regards qui leur faisaient comprendre que la même impression avait traversé leur esprit au même instant.

Une excursion entreprise en nombreuse compagnie les avait ramenés à Fontarabie, où ces ruines d'une ville traversée par la guerre et restée debout parlent un langage qui recule la pensée vers les siècles écoulés. Un guide, au sortir de ces murailles démantelées et de ces rues froides qui logent des boulets dans la façade des maisons, les avait conduits vers un château délabré d'où la vue court sur les montagnes et l'Océan. La compagnie s'était dispersée çà et là. On entendait comme des cris d'oiseaux les appels des jeunes filles qui cherchaient l'ombre sous les châtaigniers. Francine était accoudée sur les débris d'une balustrade qui régnait autour d'une terrasse. Fernand vint l'y rejoindre. D'un doigt silen-

cieux, elle lui fit voir la mer bleue qui brisait sa frange d'écume sur la plage et les cimes blanches des Pyrénées. Le jour baissait. M. de Vauclair resta quelque temps auprès d'elle, regardant tout et la regardant, elle aussi. La lumière fuyante lui faisait une auréole et riait dans ses cheveux, qui brillaient comme de l'or bruni. Le rayonnement d'un bonheur intime éclairait son visage. Elle avait les lèvres à demi ouvertes par un sourire qui en alanguissait le fin contour. Un souffle de vent léger faisait doucement palpiter un grand voile de dentelle noire qu'elle avait noué autour de sa tête, et en portait les bouts flottans jusqu'à la bouche de Fernand; il en caressait le tissu vaporeux, il en respirait le vague parfum. En ce moment, il fut dérangé par un bruit de pas qui faisait crier le gravier de la terrasse. L'homme qui gardait le château inhabité était là, et posait sur une table rustique un cahier écorné aux angles sur lequel les touristes inscrivaient leurs noms. C'était la meilleure part de son maigre revenu. Ainsi tiré de son silence et de sa contemplation, qui n'avait pas la nature pour unique objet, M. de Vauclair prit la plume ébouriffée que lui présentait ce gardien timidement, et se mit en devoir d'écrire. Mme de Sernay avait quitté son poste d'observation, et s'était placée debout auprès de lui. Déjà perdu dans sa rêverie, il avait tracé d'une main distraite ces deux noms : *Fernand et Francine de Vau...*, lorsque brusquement elle l'arrêta : — Que faites-vous? dites.

— Quoi donc?

— Voyez! vous avez des étourderies dont je porte la peine, — et en riant Francine lui fit voir son doigt barbouillé d'encre. — Elle va vite, votre plume, et, quand on la touche, voilà ce qu'il en coûte.

Fernand tourna les yeux vers elle. — C'est une inadvertance, j'en conviens, dit-il, mais il y a peut-être plus de raison et d'esprit dans ce premier mouvement que dans beaucoup de réflexions. Voulez-vous me permettre de continuer? Il ne dépendra que de vous que ce soit une vérité...

— Non vraiment, répliqua-t-elle. La chose vaut la peine qu'on y pense autrement qu'en promenade. Mettez nos deux noms là, aussi près l'un de l'autre que vous voudrez, mais séparés.

Il obéit en soupirant. — Je le regrette, reprit-il; c'était une inspiration du hasard et la meilleure, car j'y cédais sans en avoir conscience.

Mme de Sernay ne répondit pas; ils redescendirent la longue pente qui menait vers la côte. Elle avait les joues pareilles à des fraises. L'arrangement des groupes fit qu'ils se trouvèrent seuls pour le retour dans une petite barque dont une robuste marinière avait le

gouvernement. Le vent venait du large, et, lâchant l'écoute, elle fit voile vers Hendaye, où l'on avait résolu d'aborder pour reprendre les voitures. Le bateau, penché sur la vague et doucement porté par le flux, fendait l'eau de sa proue tranchante, laissant dans l'écume un sillage frissonnant. L'ombre se faisait, des flots passaient, remplis de clartés phosphorescentes. Une lumière pâle qui venait de l'horizon traînait sur la mer. La marinière, qui tenait la barre du gouvernail, chantait à demi-voix une chanson du pays basque. Assis sur un petit banc et séparés d'elle par la voile gonflée, Fernand et Francine pouvaient se croire seuls au monde. Devant eux, sur la côte voisine, s'allumaient des points lumineux qui en marquaient le contour assombri. La voûte plus claire du ciel se piquait de clous d'or et mariait les teintes d'opale du couchant avec les ténèbres qui s'amoncelaient autour du rivage. Mme de Sernay, tout entière à la magie de ce spectacle et à ce sentiment de poétique placidité qui se dégage de l'immense solitude, promenait lentement ses regards autour d'elle. Muette, elle laissait pendre dans l'eau une de ses mains, qu'elle en retirait par momens toute chargée d'étincelles qui pleuvaient du bout de ses doigts. M. de Vauclair la contemplait, enivré d'air, de lumière, de silence, après une journée passée dans la limpide clarté des champs et les parfums de l'espace. Comme elle agitait sa main humide et lumineuse, il se pencha soudain, et s'en emparant il la porta à ses lèvres. Elle tressaillit, et, comme il la retenait : — C'est donc sérieux? dit-elle.

Un baiser muet fut la réponse de Fernand. — Alors, reprit-elle, il faudra que nous en causions. Je suis assez jeune pour attendre, je ne le suis plus assez pour me décider à la légère.

— J'attendrai, dit Fernand.

— Et par là vous me prouverez que ce n'est pas le caprice d'une nuit d'été. Depuis que je suis libre, j'ai eu des occasions plus faciles de comprendre les choses et de pénétrer en moi en observant les autres. J'estime que la raison doit toujours avoir sa part large dans un mariage; mais il est bon qu'un sentiment plus vif y ait la sienne au moins égale. Je ne me contenterai plus comme autrefois d'un mari qui n'en aurait pas l'émotion. Or, si peu expérimentée que je sois en ces matières, il me semble que votre ambition serait satisfaite, si elle trouvait en moi la tendresse d'une sœur.

— Qui vous le fait supposer?

— Je ne sais; mais la mienne va plus loin, je vous en avertis. — Et en badinant : — Si Mme de Sernay, ajouta-t-elle, devenait jamais Mme de Vauclair, c'est qu'elle aurait fait peau neuve.

Il le prit sur le même ton, et, lui offrant la main pour descendre sur la plage, où la barque venait d'enfoncer sa quille : — C'est ce

qu'en style d'art les peintres appellent la seconde manière, dit-il.

— Non pas, la dernière.

Une semaine ou deux se passèrent encore; la douceur de l'arrière-saison les engageait à prolonger leur séjour à Saint-Jean-de-Luz. Ils vivaient sur le pied de la même intimité. Leur dernière conversation n'avait rien changé aux allures franches et tranquilles de Mme de Sernay. Aucun embarras, aucune coquetterie, le même accueil toujours. Elle permettait à Fernand de revenir sur l'entretien qu'un échange de paroles gaies avait terminé, et ne lui défendait pas d'espérer, mais ne s'engageait point. Quelquefois en la quittant il s'arrêtait au seuil de son appartement, et d'un air à demi sérieux : — Faut-il attendre encore?

Et Francine, le saluant, comme un écho répondait : — Encore.

Un matin, il la trouva en larmes, une lettre à la main, et, comme il la regardait, déjà remuant les lèvres : — Ne m'interrogez pas, dit-elle; ce secret n'est pas tout à fait le mien... Un jour cependant peut-être vous dirai-je tout; mais il faut qu'aujourd'hui même je parte pour Paris... Et, si rien ne vous retient ici, vous me ferez plaisir en m'accompagnant.

Vingt-quatre heures après, ils étaient à Paris. En sortant de la gare, elle sauta dans une voiture de place et disparut en lui criant : au revoir! Elle avait été fort triste le long du chemin et n'avait pas échangé vingt paroles avec son compagnon.

On comprend que la première visite de M. de Vauclair fut pour Mme de La Reynière. Il avait hâte de lui faire part de ce qu'il avait éprouvé pendant cette absence de deux ou trois mois. Il ne fut question que de Mme de Sernay. — Toutes les descriptions que vous pourrez m'en faire ou rien, c'est la même chose, lui dit-elle. Arrangez-vous pour que je la voie : foi d'honnête femme, je vous dirai mon sentiment sur l'aimable Francine. Les femmes, — je parle de celles qui sont sincères et désintéressées, — ont un flair pour se pénétrer entre elles. Fiez-vous donc à moi pour vous dire le fort et le faible de Mme de Sernay.

Ce ne fut pas Fernand qui se chargea de mettre celle-ci en présence de Mme de La Reynière, ce fut le hasard. Elle y aida en se nommant elle-même à l'amie de Fernand dans une maison où un soir elles s'étaient rencontrées. — On vient de vous désigner à moi, dit-elle d'un air engageant, je vous ai regardée. Tout le bien que M. de Vauclair m'a dit de vous m'a semblé vrai subitement et avec quelque chose de plus. J'avais un vif désir de vous connaître; je n'ai pas voulu attendre, et me voilà.

A l'heure où l'on prend le thé, Mme de La Reynière, à qui ces mouvemens spontanés ne déplaisaient pas, entraîna Francine dans

une pièce écartée, où elles restèrent longtemps à causer. Au moment de se séparer, Mme de La Reynière lui dit : — Je suis tous les jours chez moi vers cinq heures; quand vous viendrez, vous me ferez toujours plaisir.

Dès qu'elle revit M. de Vauclair, elle ne manqua pas de lui parler de cette rencontre. — Mme de Sernay a éveillé ma sympathie dès que je l'ai vue. Le meilleur éloge que j'en puisse faire, c'est qu'elle est ce qu'elle paraît être.

— C'est bien ce que je pense aussi.

— Le bonheur sous ses traits s'offre à vous. Fermez la main au plus vite, pour qu'il ne vous échappe pas.

— Vous savez ce qu'elle m'a répondu une première fois, quand je lui ai parlé de l'épouser?

— Il y a cinq ou six semaines de cela, et l'on sait des circonstances où les semaines valent des années. Quel risque d'ailleurs courez-vous?

— C'est juste. A la première occasion, je parlerai.

Il était facile à M. de Vauclair de trouver cette occasion. Ses visites chez Mme de Sernay la lui fournissaient naturellement. Ce n'est pas qu'il l'eût vue fréquemment pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée à Paris. Elle paraissait préoccupée, et n'était pas toujours chez elle. Il y avait à coup sûr un événement dans sa vie, mais lequel? Quand il l'interrogeait, elle éludait ses questions; rien cependant ne pouvait faire croire à Fernand qu'il eût à redouter une rivalité. Un soir qu'il la pressait : — Ce secret n'est pas le mien, répondit-elle.

M. de Vauclair se souvint de l'entretien qu'il avait eu avec Mme de La Reynière, et, prenant la balle au bond : — Il y aurait un moyen aisé pour qu'il n'y en ait plus entre nous.

— Serait-ce une allusion à l'histoire de Fontarabie? dit-elle en souriant.

— Mieux que cela; c'est une prière. Pourquoi ne voulez-vous pas vous appeler Mme de Vauclair?

— Êtes-vous bien sûr que cela vous rendrait heureux?

— Il ne dépend que de vous de vous en assurer.

— Ce serait jouer gros jeu peut-être, pour vous autant que pour moi. Que sont quelques promenades et quelques conversations pour qui veut engager sa vie? La vie! Ce mot ne vous fait-il pas trembler? Nous nous connaissons si peu!

— Eh! répliqua Fernand, ce n'est pas depuis Bagnères seulement que je vous connais!

— Ah! fit-elle en relevant la tête, qu'elle tenait inclinée sur un ouvrage de broderie.

Tandis que Francine attachait sur lui des regards curieux, Fernand tirait de sa poche la lettre, si souvent lue et relue, qu'il avait ramassée sur l'escalier de Mme de La Reynière, et la plaçait tout ouverte sous les yeux de Mme de Sernay. — Est-ce bien là votre écriture?

Une exclamation s'échappa des lèvres de Francine; elle lui rendit la lettre qu'elle avait prise. — Si c'est là ce qui vous fait croire que vous me connaissez, vous pourriez vous tromper étrangement.

— N'est-ce pas vous cependant?...

— Oui, c'est moi qui ai écrit cette lettre, j'en conviens sans peine; ce n'est point moi qui l'ai pensée.

— Que voulez-vous dire?

— Rien que de fort simple. Cette lettre m'avait été envoyée, en un jour dont le triste souvenir ne s'est pas effacé, par une amie qui m'est chère et qui semble prédestinée à toutes les tempêtes. Plus tard, elle me l'a redemandée comme pour savoir si elle était encore ce qu'elle était alors. Je la lui renvoyai après en avoir pris copie. Cette copie, je l'ai perdue un matin. Où et comment? je ne sais. J'allais partir. Je ne m'aperçus de cette perte qu'en arrivant à la campagne. J'écrivis; il n'y avait rien chez moi. J'avais fait cent courses dans Paris; aucun de mes amis ne l'ayant trouvée, je renonçai à la découvrir. Quel hasard l'a mise dans vos mains?

— Elle était sur l'escalier d'un hôtel, rue d'Anjou.

— Où il y avait un appartement à louer? J'y suis à présent! Et, quand vous m'avez rencontrée à Bagnères, rien ne vous a fait pressentir que la personne que vous aviez sous les yeux n'était pas celle qui avait écrit ces pages remplies de fièvre?

— Si, quelque chose.

— Pauvre Thécla! Que je lui ressemble peu!

— Elle s'appelle Thécla?

— Oui. C'est ma plus ancienne amie, et je crois bien que je l'aimerai toujours. Je n'y puis penser sans avoir des larmes dans les yeux.

— Elle n'est donc pas heureuse?

— Elle? Ah Dieu!

Francine passa un mouchoir sur ses paupières humides. — Voilà dix heures, reprit-elle en jetant un regard sur la pendule; vous m'excuserez de vous quitter. J'ai promis de monter chez elle. Peut-être y resterai-je jusqu'à demain. Depuis qu'elle m'a appelée, je vis dans des inquiétudes mortelles.

— Me permettez-vous de vous accompagner?

— Volontiers.

Il faisait un temps sec et clair. De la rue Blanche, où demeurait

Francine, à la rue de Boulogne, où Thécla occupait un petit hôtel, il n'y a que quelques pas. Mme de Sernay et M. de Vauclair les franchirent en peu d'instans. — Elle est donc malade? reprit Fernand lorsque sa compagne eut mis la main sur le bouton de la sonnette.

— Hélas!

Ils se séparèrent. M. de Vauclair resta dans la rue. Peu de minutes après, il vit une lumière briller derrière une persienne sur laquelle tombaient des rideaux rouges. C'était donc là, derrière ces rideaux, dans cette clarté, que vivait celle dont la pensée l'avait si fort occupé? Les pleurs, la tristesse de Francine, n'indiquaient-ils pas qu'il y avait un roman dans sa vie? D'où venait-elle? qu'avait-elle fait? Ce nom de Thécla qu'elle portait lui paraissait doux. Il en prononçait à demi-voix les deux syllabes. Il ne comprenait pas ce qui pouvait le retenir en face de cette maison inconnue, et il y restait attaché. Aucun bruit n'en sortait; sur la façade morne, on ne voyait que le reflet rouge d'une lampe devant laquelle passait quelquefois une ombre. Était-ce Francine ou Thécla? Il s'étonnait de penser à l'une moins qu'à l'autre. Cependant, si Mme de Sernay l'eût écouté à Saint-Jean-de-Luz, à présent il serait lié; il éprouva comme un vague sentiment de joie de ne pas l'être, et s'en voulut de ce sentiment.

Le lendemain, il arriva chez Mme de La Reynière de meilleure heure que d'habitude : — Il y a du nouveau, dit-il.

— Est-ce le mari de Mme de Sernay que vous m'amenez?

— Point; mais cette fois, je la tiens.

— Qui donc?

— Elle! L'autre, mon inconnue.

— Ah! déjà le pronom personnel...

Fernand rougit un peu. — Si vous étiez sage, reprit la bonne dame avec un malin sourire, vous partiriez incontinent pour un pays plein de cavernes, et y feriez provision de cailloux et d'ossemens où vous trouveriez les matériaux d'un long travail. Vous êtes sur la pente des sottises.

— Quelle folie! pour un mot qui n'a point de valeur!

— Laissons le mot, et mettons que je me trompe; quels sont vos projets?

— Je n'en ai que de fort naturels : voir la personne dont il est question et me rendre compte des rapports qui peuvent exister entre elle et l'idée que je m'en suis faite. Question de science où se mêle un grain d'amour-propre.

— C'est fort innocent. Vous savez le proverbe : Méfiez-vous des bonnes intentions; l'enfer en est pavé.

De chez Mme de La Reynière, Fernand se rendit chez Mme de Ser-

nay. Elle venait de rentrer et avait l'air un peu fatigué. L'entretien tomba naturellement sur les occupations qui l'avaient retenue hors de chez elle. Son amie avait passé une mauvaise nuit. Depuis le matin cependant, elle se trouvait un peu mieux, ce qui avait permis à Francine de la quitter. — Qu'a-t-elle donc? demanda Fernand.

— Si on n'avait fait un emploi trop fréquent de cette image, je vous dirais que chez elle l'âme a usé le corps; c'est vrai cependant... Il y avait en elle une flamme qui l'a brûlée. Aujourd'hui elle est menacée d'une maladie de poitrine grave. Les symptômes sont alarmants; mais il y a dans sa nature une vitalité qui me permet d'espérer encore. Thécla a eu tant de chagrins!

— Elle est mariée?

— Elle l'a été du moins.

— Veuve alors? reprit M. de Vauclair avec une certaine vivacité.

— On n'en a l'assurance que depuis quelques mois. La vie de ma pauvre Thécla est un roman. Elle n'en pouvait avoir d'autre. Vous qui avez lu ses confidences, vous devinez qu'elle n'en désirait pas de plus tranquille. Eût-elle le pouvoir de recommencer, je ne sais pas si elle changerait. Je n'ai jamais vu créature plus merveilleusement douée; tout en elle est séduction : le regard, le son de la voix, le geste, la démarche, le sourire. Malheureusement les biens qui lui ont été prodigués lui en ont fait poursuivre de chimériques. Rien n'y a fait, ni les conseils ni l'expérience. On pourrait se la représenter sous la forme d'un de ces oiseaux dont le vol lasse le regard, et qui cherchent sans cesse de nouveaux horizons. Mourante, elle n'est pas découragée; du reste vous en jugerez par vous-même.

— Je la verrai donc? s'écria Fernand, qui tressaillit.

— Oui; je lui ai parlé de vous et du singulier hasard qui vous a mis en possession de son portrait peint par elle-même. Elle a souri, et désire vous connaître.

— Je suis à ses ordres.

Mme de Sernay hésita; puis, regardant M. de Vauclair : — C'est peut-être badiner avec le feu; mais, si votre présence peut lui apporter un soulagement, j'en cours le risque.

— Voulez-vous qu'au sortir d'ici je passe à la mairie? J'y cours!

— Non, plus tard, dans un mois ou deux, quand j'aurai l'esprit plus calme.

M. de Vauclair s'inclina sur la main de Francine et l'embrassa. — Vous consentez donc enfin?

— Pourquoi me tromperiez-vous, moi qui ne vous trompe pas? Vous m'avez fait entendre que vous m'aimiez, je vous crois; cependant, si je cède aujourd'hui après avoir hésité à Saint-Jean-de-Luz,

c'est que je vois plus clair au dedans de moi. C'est un mot de Thécla qui m'a éclairée.

— Je remercierai votre amie.

— Attendez quelque temps pour la remercier. Ce qui me manque, c'est ce qu'elle a en trop, le feu, l'ardeur, la passion, ou du moins le don de les exprimer. Je sens qu'on m'aimerait beaucoup, si on pouvait m'avoir aimée pendant un an ou deux.

Elle se prit à rire doucement. — Laissons cela, dit-elle en abandonnant sa main à M. de Vauclair; Dieu m'a donné la santé du corps et de l'esprit. Mon lot est le meilleur. Vous m'aiderez à guérir Thécla; cependant vous devez apprendre sur elle des choses que je puis vous dire sans indiscrétion. Vous saurez mieux quel langage il faudra lui parler.

— Je vous écoute.

Sans se l'avouer, Francine eût préféré qu'il écoutât moins et prît le temps de lui parler d'elle et de lui : — Thécla, dit-elle, s'est mariée à dix-huit ans. Celui qu'elle épousa s'appelait le comte Giuseppe Salviati. C'était un Sicilien allié aux plus nobles familles de Palerme. Vous rappelez-vous ce portrait de César Borgia qu'on voit dans une galerie de Rome et qu'on ne saurait oublier après l'avoir vu? Le comte Giuseppe avait dans le regard, le sourire, l'expression générale de la physionomie, quelque chose de ce visage d'une arrogante beauté. Le père de Thécla voulut s'opposer à ce mariage; des craintes l'obsédaient. Il fallut céder à la furie de l'amour que le Sicilien avait inspiré à sa fille : elle n'eût pas reculé devant le scandale d'un enlèvement. Ils partirent comme deux fous pour un voyage en Orient. — Au retour, j'aurai assez vécu, me dit-elle au moment des adieux. — Cette frénésie me faisait peur. Elle trouva le temps de m'écrire une fois ou deux. Ses lettres respiraient l'exaltation la plus excessive; mais les plus beaux voyages n'ont qu'un temps. Quand je la revis, ce n'était déjà plus la même fièvre.

— Et ce voyage avait duré?

— Six mois. Le masque était déchiré, la fortune patrimoniale dilapidée; les désordres qui avaient marqué la jeunesse du comte prirent un essor plus vif. On eût dit que les liens qu'il s'était imposés lui pesaient. De là des écarts qui ne connurent bientôt plus de frein.

— Mais elle?

— Elle passait par des alternatives de désespoir et d'emportement où la jalousie et l'amour se combattaient. Un soir que je l'avais surprise dans les larmes, seule auprès de son foyer, tout à coup déserté, voyant ma pitié : — Va! ne me plains pas! s'écria-

t-elle, j'ai eu des heures qui paient une vie. — Était-ce orgueil, était-ce vérité? Qui sait?

— Et après?

— Ils se séparèrent. Un jour qu'il avait usé de ses dernières ressources, vendant jusqu'aux cachemires de sa femme pour payer les fantaisies d'une danseuse, il lui avait dit brutalement : — Eh bien! chantez! — Thécla accepta le défi, et bondit jusqu'au théâtre, car de quel autre verbe me servir pour peindre l'ardeur de ses débuts? Elle avait une voix magnifique assouplie par les meilleurs maîtres. Toute l'Italie battit des mains. L'éclat de ses triomphes lui ramena le comte. Elle oublia ses insultes et ses dédains. — Pardonnez-moi, m'écrivait-elle; tout ce que vous pourrez me dire, je me le suis dit... J'ai la folie de l'amour.

— Ah! c'est bien sa lettre!

Cette lettre, à laquelle vous faites allusion, me fut adressée quelque temps après, au lendemain d'une épreuve qui la laissa blessée comme un oiseau que le plomb d'un chasseur a frappé au plus haut du ciel, et qui agite ses ailes ensanglantées dans la poussière des champs. Une maladie l'avait éloignée de la scène; peut-être y pouvait-on découvrir les premiers symptômes de celle qui la dévore à présent. Le comte disparut de nouveau. Seule, traînant sa vie languissante, mais toujours belle, elle rencontra à Venise un Anglais que la science avait condamné. Il s'acharnait à la suivre, mettant dans l'expression de son amour le délire d'une âme qui sait que ses heures sont comptées. Je les vis pendant une saison à Nice. Il avait une pâleur terrible sur le front. Thécla renaissait. Elle se laissa toucher par cette passion qui avait si peu de jours à donner à la vie. — Je suis comme un voyageur qui a rencontré un tombeau dans la campagne et s'amuse à le couvrir de roses, me disait-elle. — L'Anglais vécut de ce qui devait le faire mourir. Le hasard a de ces ironies qui soufflettent la science. Elle était remontée sur ces planches où les applaudissemens et les ovations la suivaient. Sir Lionnel respirait dans son rayonnement. Un soir, le regard d'une marquise de Florence fondit cette chaîne qui le rivait aux pieds de la chanteuse; quand elle fut sûre de son abandon, il se produisit en elle un écrasement dont elle ne sortit que par la révolte d'une autre passion, celle du chant. Je la crus guérie de l'amour. On savait alors son mari mort en Amérique, où il avait été tué en duel pour une aventurière. Il y avait auprès de Thécla un jeune homme qui l'aimait. Tout plaidait pour lui, la naissance, le nom, le caractère, le visage. — Tu ne peux vivre isolée, lui dis-je, un Lionnel dans ta vie, c'est trop : épouse le comte Zaboski. — J'y songerai, répondit-elle nonchalamment.

— Je sais qu'elle n'a pas suivi votre conseil; pourquoi?

— Ici se place un épisode de ma vie que vous avez le droit de connaître. Vous souvient-il d'un jour où vous m'avez trouvée en larmes, une lettre à la main, il y a deux mois?

— Oui.

— Elle m'était écrite par le comte Zaboski et contenait son dernier adieu. J'avais été voir Thécla dans une villa où elle se reposait au bord du lac de Côme, dans l'intervalle de deux saisons. J'étais veuve depuis quelques semaines, et les médecins m'avaient ordonné un changement d'air pour me remettre de mes longues fatigues. Comment se fit-il qu'un jeune homme qui mettait tout à ses genoux la veille encore tournât ses regards et sa pensée vers moi? C'est ce qu'il m'est impossible de comprendre. Je n'ai pas besoin de vous dire que ma conscience ne me reproche rien. L'avait-elle désespéré par de trop longs refus, ou avait-il découvert en elle une surabondance de flammes et des inégalités de caractère qu'il n'y cherchait pas? Je ne sais. Quand il s'ouvrit à moi, chez elle, sous son toit, je fus envahie par un sentiment de honte. J'écoutais le langage de cet amour comme on écoute l'aveu d'une trahison. Mon indignation l'étonna. — Mais je suis libre, me dit-il; demandez à la comtesse Salviati elle-même. — C'était vrai; rien ne put vaincre ma résistance. Convaincu qu'il échouerait dans sa tentative nouvelle comme dans la première, il partit, me jetant pour adieu des paroles désespérées. J'ai acquis tristement plus tard la certitude qu'il ne mentait pas. Il s'était joint à une expédition scientifique dirigée vers les régions inconnues de l'Afrique centrale. — J'y vais chercher l'oubli, me mandait-il, je n'en reviendrai que si je l'ai trouvé. — Il n'est pas revenu. J'ai eu par son frère, auquel il adressait le pli qui me parvint à Saint-Jean-de-Luz, les détails de sa mort dans ces contrées sauvages. Ai-je pleuré! Je me la reprochais presque comme un crime après avoir rougi de sa poursuite. — Presque à la même heure, Thécla m'appelait auprès d'elle. Vous savez comment je suis partie. J'ai pu croire en la revoyant qu'elle était proche de l'agonie.

Ce récit fit une profonde impression sur l'esprit de M. de Vauclair. Il y songea tout le jour. Rien ne l'en pouvait distraire, ni la lecture, ni la promenade. Un fantôme le suivait et se tenait debout auprès de lui, celui d'une femme dont il n'avait jamais vu les traits. A l'encontre de ses habitudes, il n'en parla pas à Mme de La Reynière; il eût craint des railleries ou tout au moins des observations qui l'eussent blessé dans cette partie intime et délicate du cœur où soi-même on n'ose pas toujours descendre. Quand le souvenir de Thécla s'imposait à lui, et c'était presque continuellement, il pen-

sait à ces prises de possession dont il avait lu les histoires magiques dans les livres; puis souriant : — Cela passera quand je l'aurai vue, se disait-il.

Cependant Mme de Sernay ne se pressait pas. Il est vrai que les nouvelles qu'elle lui apportait n'étaient pas rassurantes. La maladie faisait des progrès. On parlait d'un voyage dans les pays chauds, mais la comtesse n'était déjà plus en état de l'entreprendre. Francine se désespérait. — Je suis bien peu à vous, disait-elle à Fernand; quand ma pauvre Thécla sera guérie, je m'arrangerai pour que vous me pardonniez.

Un matin, elle parut toute joyeuse. Un mieux sensible s'était produit: la respiration était devenue plus libre, l'éclat brillant des yeux s'était adouci, le médecin espérait. — Alors je la connaîtrai? dit vivement M. de Vauclair.

— Sans doute; si cette amélioration subsiste, dans quatre ou cinq jours je vous conduirai rue de Boulogne.

III.

Mme de Sernay l'y conduisit en effet au bout d'une semaine. Fernand trouva Thécla étendue au soleil dans un beau salon qui avait l'apparence d'une serre et dont les grandes fenêtres ouvraient sur un de ces jardins coquets, comme on en découvre encore quelques-uns dans Paris. Il était tout rempli d'arbustes verts et de plantes rares dans de beaux vases. Il s'y mêlait des grappes de fleurs inodores. Un piano chargé de musique se voyait dans un coin. Deux ou trois statuettes de marbre d'un modèle exquis semblaient vivre et palpiter dans le feuillage qui voilait à demi leur chaste nudité. Les meubles avaient une forme élégante. Thécla était vêtue d'une longue robe de cachemire rouge qui l'enveloppait tout entière et faisait ressortir la pâleur maladive de son visage et le fin contour de ses mains effilées. Les flots d'une chevelure qui avait des tons de moire et des reflets bleuâtres se répandaient autour de son visage, tordus en larges tresses. Les dentelles entr'ouvertes de son corsage laissaient voir la naissance d'un cou souple et rond, délicatement modelé, et quand, soulevée à demi, elle lui tendit sa main, la manche de cachemire, en tombant, découvrit les rondeurs charmantes d'un bras dont la souffrance avait seulement épuré la forme. Debout, la comtesse Salviati devait avoir la taille allongée et svelte de ces déesses que le ciseau des grands statuaires grecs taillait dans le marbre du Pentélique. Elle vit l'admiration dans ses yeux et sourit. — Je sors du tombeau, dit-elle; vous ne me reconnaîtriez pas, si vous m'aviez vue.

— Ah! tu exagères, répondit doucement Francine, qui l'embrassa.

La connaissance faite, Fernand retourna assidûment chez Thécla, quelquefois avec Mme de Sernay, qu'il allait y chercher aussi, quelquefois seul : c'étaient les jours où il y restait le plus longtemps. Elle était bien telle qu'il se l'était figurée. Malgré sa fatigue, une vie ardente débordait en elle. Elle avait des rebondissemens si vifs qu'on pouvait la croire sauvée. Le médecin qui la suivait, étonné de cette force, lui avait permis de retourner à la musique. — Avec cette nature exubérante, disait-il, il y a des imprudences salutaires. Le feu qui la dévore doit s'exhaler... Le chant est son refuge.

Thécla chantait donc. Fernand l'écoutait avec des ravissemens profonds. L'épuisement qu'on y sentait par instans communiquait à sa voix un charme douloureux. C'était comme le chant d'une âme qui s'en va. Quelquefois, après qu'elle avait chanté, des mouvemens de fièvre la prenaient. Elle ne pouvait rester en place, allait, venait, retournait à son piano, posait les doigts sur le clavier, essayait une phrase, l'interrompait, parlait, et se laissait aller à des confidences qui s'épanchaient par lambeaux, et faisaient pénétrer son interlocuteur dans cette âme tourmentée, comme la lumière tombe dans une forêt, éclairant çà et là des pans de mousse verte ou l'écorce déchirée des arbres morts. Des mots lui donnaient à penser qu'il y avait un secret dans cette vie que Mme de Sernay ne connaissait pas, ou dont celle-ci ne lui avait jamais parlé.

Un soir, la comtesse avait chanté la chanson du roi de Thulé. A peine achevée, elle lança subitement avec une ampleur déchirante la fameuse phrase : *anges du ciel, anges radieux!* Fernand était dans l'extase. Tout à coup elle pâlit affreusement et se renversa en arrière avec un cri. Fernand, hors de lui, se jeta à ses genoux, et, la soutenant dans ses bras : — Ah! ne meurs pas! s'écria-t-il, je t'en supplie, ne meurs pas!

Elle laissa tomber sa tête pâle sur son épaule, et d'une voix qui frôlait sa joue comme un souffle : — Ainsi vous m'auriez aimée? dit-elle.

— Avec furie, comme un fou, comme un insensé,... toujours!

— C'est ainsi qu'il faut aimer, sinon on n'aime pas!

Elle trembla de tous ses membres, se dressa par un effort subit, et fit quelques pas en se traînant. — Et je meurs pour avoir aimé comme vous m'auriez aimée! reprit-elle.

Il voulut s'approcher. Thécla l'écarta d'un geste. — Non, dit-elle, laissez-moi; un jour je vous dirai tout,... pas aujourd'hui;... le cœur me brûle!

M. de Vauclair resta une semaine sans la voir. Il y avait eu une crise. Il en recevait des nouvelles par Francine, qui passait les nuits au chevet de la malade. Au bout de ce temps, le calme revint. — Elle veut vous voir, mais ne la faites plus chanter, lui dit-elle tristement.

Le lendemain, Mme de Sernay se rendit chez Mme de La Reynière, qu'elle avait un peu négligée, et s'en excusa. Mme de La Reynière sourit : — Je sais, dit-elle, M. de Vauclair aussi n'a pas été fort régulier dans ses visites; les amoureux ont de ces priviléges. A quand le mariage ?

Francine secoua la tête, et, cachant tout à coup son visage entre ses mains, fondit en larmes.

Mme de La Reynière devina tout subitement, et, prise d'une grande pitié : — Ah! pauvre chère enfant! s'écria-t-elle; mais aussi quelle idée de présenter Fernand à cette comtesse... Vous n'aviez donc rien remarqué?

— Sa préoccupation? c'est au contraire cela qui m'a décidée. J'ai voulu savoir ce qu'il y avait au fond de mon inquiétude. Je ne le regrette pas... à présent que l'expérience a tourné contre moi. Si ce qui me fait pleurer fût arrivé plus tard, je crois que j'en serais morte de chagrin.

— Voyons! les choses ne sont peut-être pas aussi désespérées que nous le pensons... Avec une personne de ce tempérament moral, tout est possible; un événement peut défaire ce que le hasard a fait,... la mort peut-être... A quoi vous résoudriez-vous alors?

— Je n'en sais rien; ma résolution dépendrait des circonstances... Si j'avais l'assurance que je puis quelque chose encore pour son bonheur, je ne verrais que lui...

Francine ramena un voile sur son visage et se reprit à pleurer silencieusement. Touchée jusqu'au fond de l'âme par l'expression naïve de cette douleur qui se résignait, Mme de La Reynière l'attira doucement auprès d'elle comme eût fait une mère. — Le meilleur des hommes, et M. de Vauclair est un des moins mauvais que je connaisse, ne vaut pas une seule des larmes que vous versez, dit-elle. Il faut lui pardonner cependant parce qu'il ne sait pas ce qu'il fait; mais voulez-vous me permettre une question encore? Si j'ai bien compris la comtesse Salviati telle qu'elle se dégage de nos conversations, comment pouvez-vous aimer une personne de ce caractère et vous dévouer à elle?

— Elle a besoin de moi, répondit Francine, qui s'essuyait les yeux; nous avons le même âge à peu près, et sa pensée se mêle à tous mes souvenirs d'enfance. Dans l'attachement qu'elle m'inspire, il y a beaucoup de pitié. Heureuse, peut-être ne la verrais-je plus.

Thécla n'a plus de famille autour d'elle. Un accident peut arriver, et, si je n'étais pas là, un remords me poursuivrait.

Mme de La Reynière passa la main sur les cheveux de Mme de Sernay : — Oui, reprit-elle, vous êtes de la race de ceux qui se sacrifient.

— Elle n'est pas la plus à plaindre, murmura Francine, qui pleurait toujours.

Presque au même moment, Fernand était chez Thécla. Elle était à son piano, agitée. Elle lui fit signe de s'asseoir. — Je vous attendais, dit-elle. — Elle attaqua vigoureusement les premières mesures de la célèbre phrase de violons qui ouvre le quatrième acte de *l'Africaine*. — Je regrette qu'il n'y ait point de paroles sur cet unisson, dit-elle; j'ai idée que je les chanterais bien. — Elle en improvisa quelques-unes au hasard, qui en rendaient le caractère de large tristesse et de majesté. Sa voix avait des accens où se mariaient la sonorité du métal et les vibrations pénétrantes de la harpe. Fernand était sous le charme. Tout à coup un sanglot interrompit la chanteuse. — J'ai le cœur brisé! dit-elle. A quoi sert de vivre quand il ne bat plus?

Elle se leva, porta un mouchoir à ses lèvres, et le retira mouillé de taches rouges. — Vous me regardez d'un air d' effroi, dit-elle avec une singulière animation; que serait-ce donc, si vous voyiez au dedans de moi! Le mal qui me ronge, c'est le désespoir. Ah! j'ai trop aimé! Et savez-vous qui? Je vous dirai l'histoire de ce dernier amour. C'était après le départ du comte Zaboski. Cette bonne Francine craignait que je ne lui en voulusse. Pour lui prouver le contraire, je l'accompagnais jusqu'en France. Il était alors question pour moi d'un engagement à Naples. Je m'arrêtai à Cannes. Que ne suis-je morte en y mettant le pied! Un sot accident m'y attendait. Le cheval d'une voiture légère que je conduisais s'emporta. Je ne savais plus où il allait, et j'étais à bout de force, lorsqu'un homme parut sur la route et sauta à la bride de l'animal. Son poignet de fer le fit plier sur ses jarrets. En face du péril, j'étais restée presque tranquille; en face du salut, je m'évanouis. La sensation d'un baiser me réveilla. Quand j'ouvris les yeux, j'avais devant moi un beau jeune homme qui était à mes pieds, me regardait, m'embrassait les mains, les bras, le cou.

— Ah! quel homme était-ce donc?.. s'écria M. de Vauclair.

— C'était un capitaine de chasseurs d'Afrique. Ce sentiment de l'indignation que vous venez d'exhaler dans un cri, je ne l'éprouvai pas, au contraire.

— Vous!

— Moi! Voyant que j'avais repris connaissance, il se mit à rire,

et, me prenant dans ses bras, m'emporta comme une plume. J'étais anéantie et me laissai faire. Une minute après, j'étais assise dans cette même voiture qui tout à l'heure volait sur la route, lui à côté de moi. Le cheval irrité piaffait. — Ne tremblez pas, me dit M. de Saint-Irix, il sera doux comme un agneau. Vous demeurez? — Je lui jetai le nom de la villa où j'étais descendue. Presque aussitôt nous partions. Le cheval filait comme un trait, gouverné par cette main robuste. Je n'avais plus peur. Un sentiment indéfinissable s'était emparé de moi. J'aurais été jusqu'au bout du monde emportée ainsi. J'étais sans force et heureuse; quelquefois mes lèvres s'ouvraient pour prononcer ces trois mots : ah! mon Dieu! Je sentais que je ne m'appartenais plus. Ce n'était que trop vrai!

Fernand l'écoutait haletant. — A quel entraînement ai-je cédé? Je l'ignore, reprit-elle sans le regarder; était-il plus intelligent ou meilleur que le commun des êtres? Non. J'avais vu à mes pieds, sans leur accorder l'aumône d'une pensée, des hommes non moins beaux. Combien qui possédaient ces richesses qui fascinent quelquefois, l'éclat du nom, la puissance, le prestige d'une réputation méritée, une jeunesse déjà couronnée par l'éloquence ou la poésie, que j'avais dédaignés! Je ne m'explique rien. Je l'aimais éperdument, follement. J'ai vécu tout un mois dans un délire dont je n'ai pas conscience. Qu'il le devinait bien! Je lui savais gré des moindres choses. Pour le contenter, les plus grands sacrifices ne m'eussent rien coûté; ils me semblaient de droit naturel. Il m'offrit un jour sa liberté, je n'en voulus pas; il insista. — Non, non, m'écriai-je, entre nous pas de liens!.. Je veux que rien ne vous enchaîne à moi que votre libre volonté.

— C'est qu'une expédition se prépare, et que j'en dois être, me dit-il.

— Partez, je vous suis.

Je ne rêvai plus que de me dévouer à lui; mon imagination enflammée voyait un avenir chevaleresque, tout éclairé par le feu des batailles, où j'aurais ma part des actions héroïques. Peu de jours après, j'étais en Algérie avec M. de Saint-Irix. Je le vois encore s'éloignant au bruit des clairons, la tête haute, fier du cheval qui bondissait sous son étreinte et du sabre dont le fourreau sonore battait l'étrier. Les escadrons disparaissaient dans la lumière du couchant entourés d'une poussière d'or. Qui m'eût dit alors que je ne devais plus le revoir qu'une fois!

— Il est mort?

— Lui! c'est moi qui meurs!

Elle tomba sur un fauteuil, et sa main crispée se mit à briser des fleurs sur leurs tiges. Fernand s'assit à ses pieds. — Laissez là ces tristes souvenirs, vous êtes épuisée.

— Non, j'irai jusqu'au bout.

Elle porta ses deux mains à son cœur comme pour en comprimer les battemens. — Saura-t-il seulement qu'il m'a tuée? reprit-elle. Puis d'une voix saccadée qui avait des éclats subits suivis d'apaisemens sourds : — J'étais restée seule à Constantine, j'y comptais les jours, j'y comptais les heures. J'avais de rares nouvelles de l'expédition; quelquefois une lettre m'arrivait portée par un cavalier arabe. J'en dévorais les courtes syllabes; des sables, des ravins, des collines, nous séparaient. Un matin, n'y tenant plus, je partis à cheval avec une faible escorte que la pitié d'un chef m'avait accordée. Je brûlai la distance, allant au plus court, l'œil sur l'horizon. Un soir, je vis la tente, sur un terrain fauve, entre deux ondulations couvertes de broussailles. Une lumière brillait par les fentes de la toile. Je cours, les chasseurs me regardaient passer, étonnés de voir une Française dans ce désert. Des sons partaient de l'intérieur de la tente, vifs, animés, joyeux, comme ceux d'une danse. Ne m'étais-je pas trompée? J'hésite un instant. Passe un soldat. — Le capitaine de Saint-Irix? lui dis-je. — Il sourit, et allongeant la main : — Là. — Son doigt me montrait le pan de toile derrière lequel éclatait cette musique folle. Je m'approche oppressée déjà, et je colle mes yeux à un trou qui en déchirait le tissu grossier. Il y avait là une Mauresque qui tordait ses hanches entourées d'une draperie de gaze transparente; ses talons nus frappaient le sable, et ses bras se balançaient arrondis au-dessus de sa tête où sonnait une couronne de sequins d'or parmi des étoiles de jasmin. Des parfums s'exhalaient de son corps. Le capitaine à demi couché devant elle, ses lèvres aspirant la fumée d'une longue pipe, la regardait. La danse de l'almée devenait de plus en plus précipitée; ses vêtemens glissaient le long de ses flancs, qui palpitaient. Tout à coup il lui tendit les bras, elle y tomba. Je me sauvai, j'avais comme un fer rouge dans la poitrine. Tout tournait autour de moi. Quelques minutes après, mes chevaux épuisés me ramenaient du côté de Constantine. On m'a dit que j'avais pleuré et crié tout le long de la route. Je ne sais plus. Je ne m'y arrêtai pas, et regagnai la France sans regarder derrière moi. J'y rapportai la mort...

Un frisson prit Thécla. Elle se laissa tomber sur un divan, puis se tordant les mains : — Et je n'ai pas trente ans! dit-elle.

Une sorte de folie s'empara de Fernand. — Tu es jeune, tu es belle! s'écria-t-il; oublie ce passé maudit, vis pour aimer, vis pour être aimée!

Il parlait avec délire, et son souffle ardent passait sur le visage de Thécla. Elle restait immobile, les paupières à demi fermées. Tout à coup un grand spasme la fit tressaillir. Elle enveloppa Fernand d'un regard fiévreux plein de caresses. — Ah! s'il avait

eu un cœur comme celui qui bat sous ma main, quelle vie à deux!

Il l'entoura de ses bras, et sans résistance elle s'y laissa glisser. Ses lèvres entr'ouvertes et pâles respiraient près des siennes. Alors attachant sur lui des yeux vagues qui semblaient chercher dans le vide : — Et tout cela pour une Mauresque! murmura-t-elle.

— Quoi! vous y pensez encore! s'écria-t-il avec l'accent de la révolte.

— Toujours!

Un flot de sang monta au visage de Thécla; ses yeux brillaient. — Cela vous étonne donc? reprit-elle avec véhémence. Est-ce qu'on oublie ces choses-là! J'ai été lâche. Au lieu de fuir, j'aurais dû rester et lutter. Je l'aurais emporté sur cette fille sauvage, sur cette danseuse couleur de cuivre! Il m'aurait aimée encore,... et comme une esclave je l'aurais suivi.

— Ah! c'est horrible! Taisez-vous!

— Que je me taise, et pourquoi? Que faites-vous ici? et, si vous ne voulez pas m'entendre, qui vous retient?.. Est-ce moi?.. Ah! vous pouvez rester ou sortir, que m'importe!.. Ma vie est là où il est... Je l'aime, et sitôt debout, je partirai!

Épouvanté, Fernand s'élança vers la porte. Jamais il n'avait ouï de tels accens, ni vu de visage où se marquait la trace de tant de passions effrénées. Comme il allait en franchir le seuil, un faible gémissement le fit se retourner. Thécla venait de fléchir sur ses genoux et de tomber raide, comme morte.

M. de Vauclair appela; on accourut, on emporta Thécla sur son lit, froide, inerte, livide. Un médecin, qu'on avait mandé en toute hâte, hocha la tête. — C'est une crise, dit-il après avoir collé son oreille à sa poitrine. Il n'en faudrait pas deux comme celle-là pour la tuer.

Mme de Sernay, prévenue, s'installa au chevet de la malade, qui déclinait rapidement. Fernand vivait comme un fou, allant du petit hôtel de la rue de Boulogne chez Mme de La Reynière. Tourmenté par un sentiment voisin de la honte, il s'asseyait devant elle, se levait, marchait, et quelquefois la regardant tout à coup : — Croyez-vous qu'elle en revienne? disait-il.

Thécla n'avait plus demandé à le revoir. Elle passait d'un état d'exaltation qui faisait trembler pour sa vie à un accablement qui ne donnait pas moins d'inquiétude. Elle ne permettait pas à Francine de la quitter d'une minute. Elle était plus calme quand elle tenait l'une de ses mains dans les siennes. Quelquefois elle s'endormait en la pressant sous ses lèvres.

Un matin, un billet où il n'y avait que ces deux mots : *hâtez-vous*, appela M. de Vauclair rue de Boulogne. Qu'allait-il apprendre

La porte franchie, un silence funèbre l'accueillit; il y avait comme un désordre terrible partout. L'escalier vide s'ouvrait devant lui. Une femme de chambre parut dans un vestibule, les yeux rouges, et sans parler lui montra du doigt la pièce où une dernière fois Thécla l'avait reçu. Il y entra. Les arbustes, les vases de fleurs, le piano, les statues blanches, tout était à sa place. On avait dressé un lit au milieu de cette pièce, où elle aimait à se tenir. Il y jeta les yeux : la comtesse Salviati, raide sous les draps blancs, les cheveux épars sur l'oreiller, les mains étendues, y dormait dans l'éternelle immobilité. Mme de Sernay, agenouillée à son côté, sanglotait, la tête dans ses mains. A sa vue, elle se leva. — Elle a rendu l'âme il y a cinq minutes, dit-elle. Pendant un quart d'heure, elle a eu le calme de l'enfant qui dort. C'est alors qu'elle a prononcé votre nom. — S'il n'a pas le temps d'arriver, tu lui demanderas de me serrer la main comme on fait quand on dit adieu à une personne qui part pour un long voyage.

M. de Vauclair souleva la main glacée de Thécla, un froid mortel le pénétra jusqu'aux os en sentant dans sa main cette main pâle que rien ne devait plus réchauffer. Il se souvint alors du rêve qu'il avait fait à Bagnères le jour où il avait reconnu l'écriture de Mme de Sernay. Thécla, sur laquelle il attachait un long regard, lui apparaissait dans sa pâleur et son silence tout éclatante d'une mystérieuse beauté. Ces lèvres décolorées qui lui avaient donné un baiser dans le délire d'une mort prochaine étaient closes. Plein d'un trouble où la pitié avait la plus large part, il fléchit les genoux et se mit à côté de Francine, qui priait et jusqu'au bout, simplement, remplissait son rôle de sœur de charité.

Deux jours après, ils suivaient ensemble le convoi de la comtesse Salviati. Ils restèrent les derniers auprès de la fosse béante, sur laquelle ils avaient l'un et l'autre jeté quelques fleurs et une poignée de terre. Des flocons de neige tombaient autour d'eux. Seuls, ils reprirent enfin le sentier qui regagnait entre les arbres verts la porte du cimetière. De petites feuilles mortes volaient sous leurs pas. Des tristesses, des angoisses, des remords remplissaient le cœur de Fernand. Il souffrait d'une peine qu'il n'osait avouer à Francine, et lui en voulait presque de ce qu'elle ne cherchait point à l'en consoler. Il n'osait pas la regarder. Elle marchait à son côté d'un pas mélancolique et lent. — Pauvre Thécla! répétait-elle par intervalles, pauvre Thécla!

Une voiture attendait Mme de Sernay. Fernand l'y conduisit. Irrité de son silence, irrité peut-être aussi parce qu'il avait des reproches à se faire, au moment de lui donner la main, il céda à un mauvais mouvement : — Adieu, Francine, lui dit-il.

Mais elle, de cette voix douce qu'elle avait toujours : — Au revoir, Fernand, répliqua-t-elle.

La voiture disparut, et M. de Vauclair rentra chez lui dans un état d'esprit indéfinissable. Mille projets l'occupèrent tout le soir. Il remua ses cahiers de notes, et conçut l'idée d'un grand voyage en Asie qui l'éloignerait pour longtemps de l'Europe. Toujours fouillant dans ses tiroirs, il mit la main sur quelques billets que Francine avait eu occasion de lui écrire pour des riens pendant leur séjour à Bagnères et à Saint-Jean-de-Luz. Il y retrouvait la marque à chaque ligne de cet esprit aimable et fin, bon et sincère, qui ajoutait au charme de sa personne. Tout en les relisant, il tira d'un portefeuille l'étrange confession de Thécla, dont si longtemps les caractères avaient flamboyé devant ses yeux. Il la parcourut d'un regard inquiet. Celle qui l'avait écrite avait été touchée par la mort dans la fleur de sa jeunesse; mais cette mort n'était-elle pas une amie qui lui avait fait connaître le repos ? La main qui tenait la lettre tomba sur ses genoux, et de ses genoux le papier glissa dans le feu où il s'évanouit en fumée. Lorsque la dernière étincelle courant dans la cendre noire eut cessé d'y tracer une arabesque rouge, il lui sembla que quelque chose qui était de l'essence des sortiléges s'échappait de son cœur. Il soupira profondément, et comme Francine le matin quittant le cimetière : — Pauvre Thécla! murmura-t-il.

Le lendemain il était chez Mme de La Reynière. Elle vit à son visage que ce n'était pas l'heure de lui adresser des reproches, comme fait le pédagogue de la fable à l'enfant qui se noie, et lui montra un siége à son côté. Il s'assit, et lui raconta sa journée de la veille dans les moindres détails, la faisant pénétrer dans les recoins les plus secrets de sa pensée. — Oui, dit-elle, vous avez fait comme ces voyageurs ambitieux qui cherchent les sommets inaccessibles, qui montent encore, montent toujours, et, parvenus tout en haut, dans la région des vents et des tempêtes, se penchent sur l'abîme.

— Et comme eux, répondit Fernand, j'ai eu le vertige!.. mais comment lui en faire l'aveu ?

En ce moment, les plis d'une draperie se soulevèrent, et Mme de Sernay parut, regardant M. de Vauclair.

— N'est-ce que cela? s'écria Mme de La Reynière, qui venait de l'apercevoir. Vous croyez donc qu'elle ne sait rien ?

Alors en souriant, et d'une main douce et ferme le forçant à se retourner : — Allez et ne péchez plus, dit-elle.

Francine était devant lui, les yeux humides et les deux mains tendues. Il n'eut même pas la force de pousser un cri.

L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

ÉTUDES ET PORTRAITS

I.

DAVID FRIEDRICH STRAUSS

I. *Das Leben Jesu*, 1835. — II. *Das neue Leben Jesu*, 1864. — III. *Das Leben Jesu für das deutsche Volk*, 1864. — IV. *Die christliche Glaubenslehre*, 1840. — V. *Streitschriften*, 1837. — VI. *Charakteristiken und Kritiken*, 1839. — VII. *Zwei friedliche Blätter*, 1839. — VIII. *Christian Märklin, ein Lebens-und Charakterbild aus der Gegenwart*, 1851. — IX. *Der Romantiker auf dem Throne der Cäsaren*, 1847. — X. *Sechs theologisch-politische Volksreden*, 1848. — XI. *Ulrich von Hutten*, 1858. — XII. *Lessing's Nathan der Weise, ein Vortrag*, 1866. — XIII. *Voltaire, sechs Vorträge*, 1870. — XIV. *Krieg und Friede, zwei Briefe an Herrn Renan*, 1870.

I.

Le nom de M. David Strauss est plus connu en France que ses écrits. Tout le monde sait qu'il est l'auteur d'une *Vie de Jésus* qui fut un événement et une date dans l'histoire de la théologie allemande. Ce livre ainsi que la *Nouvelle vie de Jésus*, qu'il fit paraître en 1864, ont été traduits en français. On n'a pas traduit jusqu'à ce jour ceux de ses ouvrages, théologiques, historiques ou littéraires, qui, destinés au grand public, sont parvenus, en Allemagne du moins, à leur adresse (1). Toutefois il est permis de douter qu'en

(1) M. Charles Ritter a publié en 1867, sous le titre de *Monologues théologiques*, une excellente traduction de la deuxième partie des *friedliche Blätter*. Il ne s'en tiendra pas là et publiera prochainement la traduction d'autres opuscules de M. Strauss.

Allemagne même M. Strauss devienne jamais un écrivain populaire. Ce n'est pas le style qui lui manque; il parle une langue nette, précise, ferme et vigoureuse, qui à défaut d'éclat et de flamme a de l'agrément, du trait et d'heureuses saillies. On ne saurait dire non plus qu'il se refuse à la popularité, qu'il la rebute ou la dédaigne. Il a prouvé le contraire en 1870 par les deux lettres qu'il a insérées dans la *Gazette d'Augsbourg* au commencement de la guerre, et que depuis il a rééditées au profit d'un hospice d'invalides. Il a tenu à montrer qu'il savait, lui aussi, la langue des geais, et il a fait sa partie dans ce grand concert. Le chant du cygne, disait le poète grec, vaut mieux que ces rauques croassemens qui s'éteignent dans les épaisses nuées.

Quand il est de sang-froid et qu'il ne se fait pas geai, M. Strauss est un grand critique; c'est là son métier et sa gloire. Or la critique historique ne sera jamais populaire. Comme elle est de toutes les sciences la plus délicate, la plus déliée, elle n'a de crédit qu'auprès des esprits cultivés, qui savent apprécier la force des inductions, la valeur des analogies, et que leur raffinement rend sensibles aux finesses du raisonnement, aux preuves détournées, aux certitudes morales et conjecturales. Cette science subtile n'a pas seulement contre elle la difficulté de se faire comprendre; elle est en butte à de mortelles inimitiés, car elle vit dans un train de guerre incessant avec cette puissance qu'on appelle la tradition, qui ne lui ménage pas les censures et les anathèmes. On a remarqué depuis longtemps qu'il y a beaucoup de gens destinés à raisonner mal, d'autres à ne point raisonner du tout, d'autres à persécuter ceux qui raisonnent. Il semblerait qu'en revanche la critique dût avoir pour amis tous les douteurs et les incroyans; mais les incroyans, aujourd'hui surtout, ont la plupart une incrédulité de tempérament ou d'éducation qui se passe de preuves. Ils ne sentent pas le besoin de recourir à l'étude pour donner quelque autorité à leurs doutes; s'ils ne croient pas, c'est qu'il leur est impossible de croire, c'est qu'ils vivent en l'an de grâce 1872, qu'ils sont nés dans le siècle des chemins de fer et du télégraphe électrique, et qu'ils lisent chaque matin un journal qui leur enseigne par occasion toute la physique qu'il est nécessaire de savoir pour ne plus admettre la multiplication des pains et le miracle de Cana. De quoi serviraient à leur hautaine et indolente mécréance des recherches approfondies sur l'âge apostolique ou sur la formation des Évangiles?

Ainsi la critique n'a que de froids et dédaigneux amis dans ceux qui ne croient pas, elle a pour ennemis déclarés tous ceux qui croient ou qui veulent croire. C'est trop peu dire, elle est honnie non-seulement des hommes de tradition, mais des hommes de sen-

timent, qui ne savent pas précisément ce qu'ils croient, mais qui, jugeant de toutes choses en artistes, reprochent à la science de gâter l'histoire, de la dépouiller de sa poésie, de leur ôter des occasions d'admirer et de s'attendrir. Voltaire rapporte que le duc de La Ferté, pour flatter le goût de l'abbé Servien, qui aimait les émotions, lui dit un jour : — « Ah! si vous aviez vu mon fils qui est mort à l'âge de quinze ans! Faut-il que ce qu'il y a jamais eu de plus beau m'ait été enlevé! » L'abbé Servien s'émut; le duc de La Ferté, s'échauffant par ses propres paroles, s'attendrit aussi. Tous deux enfin se mirent à pleurer, après quoi le duc convint qu'il n'avait jamais eu de fils; mais l'abbé avait cru, il avait pleuré, il entendait croire et pleurer encore. En vérité, le sort de la critique n'est pas enviable, puisqu'à tous les ennemis sérieux et respectables qu'elle peut avoir il faut ajouter les cœurs sensibles qu'elle effarouche ou scandalise, les politiques qui jugent certaines discussions dangereuses au bon ordre des sociétés, les indifférens qui n'admettent pas qu'on s'échauffe pour des questions qui ne les touchent point, enfin tous les paresseux d'esprit, lesquels, s'en tenant aux notions convenues, s'indignent qu'on prétende leur imposer l'effort de refaire leurs idées sur quoi que ce soit. Schleiermacher a prouvé jadis dans un sermon que les criminels sont moins nuisibles en ce monde que les paresseux. Les premiers se contentent de réclamer pour eux-mêmes la liberté de mal faire, les seconds refusent à leur prochain la liberté de bien faire; amoureux de leur repos, ils maudissent comme un fléau public tous les esprits inquiets et actifs, toutes les vérités nouvelles qui pourraient agiter l'air autour d'eux. Le fait est qu'on peut compter les criminels, et que les paresseux sont légion.

Une autre circonstance qui a dû nuire à la popularité de M. Strauss, c'est qu'en matière de religion comme de politique il est demeuré jusqu'à ces dernières années en dehors de tous les partis. Le gros public ne comprend que les grosses couleurs; dans les affaires humaines et divines, comme en littérature, il n'admet que les genres tranchés. Il semblait que l'auteur d'un ouvrage de critique révolutionnaire devait être révolutionnaire en tout. M. Strauss n'a jamais été jacobin. En politique, il est conservateur libéral, et son libéralisme s'est montré très complaisant pour les faits accomplis et pour les hommes qui réussissent; en religion, son radicalisme a des hésitations, des timidités, des retours imprévus, et se garde de pousser les choses à l'extrême. M. Strauss n'est pas un homme facile à définir, non qu'il y ait en lui rien de louche, ni d'ambigu : sa première vertu est une parfaite franchise, une absolue sincérité, et les précautions diplomatiques lui sont inconnues; mais son caractère

offre un singulier mélange de passion et de flegme, d'ardeur militante et de raisonnement tranquille et rassis. Il a en quelque sorte l'imagination intermittente, son style en fait foi, et ses audaces se ravisent. Le satyre de la fable lui pourrait reprocher de souffler tour à tour le froid et le chaud.

Beaucoup de lecteurs de la première *Vie de Jésus* se sont figuré sérieusement que M. Strauss était un sceptique qui niait jusqu'à l'existence du Christ, et on a pensé ne pouvoir le mieux réfuter qu'en lui démontrant à lui-même qu'il n'existait pas; c'est une des misères des esprits supérieurs que d'être exposés à de pareilles interprétations. D'autres le tiennent pour un libre penseur, pour l'un des représentans les plus avancés de la philosophie hégélienne, et aujourd'hui cette philosophie est moins goûtée en France que jamais; on s'en prend à elle de beaucoup de choses dont elle n'a point à répondre. Il serait bon de se dire qu'en Allemagne les sciences positives d'une part, le piétisme de l'autre, ont détrôné la philosophie, que la métaphysique y est tombée dans un profond discrédit, que depuis bientôt vingt ans l'hégélianisme est en disgrâce à Berlin, qu'à peine y a-t-il conservé quelques rares adhérens, petite église délaissée et gémissante, qu'au surplus les hommes qui gouvernent la Prusse ont en mépris toute spéculation, à l'exception de celles qui rapportent, et qu'en vérité Hegel n'est pour rien dans le bombardement de Strasbourg et de Paris. Pour ce qui est de M. Strauss, s'il a étudié la philosophie, il ne l'a point cultivée pour elle-même; il a toujours été, il mourra théologien. Sans doute, à lire certains passages de ses livres, on le prendrait pour un hégélien de la stricte observance; mais son hégélianisme est au service de sa théologie, *ancilla theologiæ*. Hegel a dit quelque part que, bien que la philosophie soit une science, beaucoup de gens se refusent à la traiter comme telle et ne l'étudient que dans l'espoir d'y trouver une religion. « Ils lui demandent, ajoutait-il, de leur remplacer la foi qu'ils ont perdue et de leur tenir lieu de pasteur. » Il a dit ailleurs : « Un bas raccommodé vaut mieux qu'un bas déchiré; il n'en va pas de même de la conscience. » M. Strauss ne s'est jamais senti tourmenté de ses doutes, il a toujours vécu en paix avec lui-même et avec son œuvre; il n'a pas connu les tragiques souffrances d'une âme à qui sa foi vient à manquer et qui dans son naufrage se cramponne avec désespoir à quelque planche de salut. M. Strauss n'est pas un Saxon comme Luther, ni un Breton comme Lamennais : il est Souabe, et il y a dans le Souabe comme un parti-pris d'être heureux en dépit de tout; mais ce Souabe a été vicaire dans un village, et en jetant le froc aux orties il n'a pas abjuré l'esprit ni les devoirs de son ministère. Il se croit obligé de guérir les blessures qu'il

fait, de raccommoder tant bien que mal les consciences qu'il a dérangées. A cet effet, il a puisé dans la philosophie hégélienne un corps de doctrine dont il s'est fait un *credo*, une sorte de catéchisme qu'il propose aux lecteurs de la *Vie de Jésus* pour leur tenir lieu de la foi qu'ils ont perdue. Tour à tour guerroyant ou pacifique, il a écrit des livres de controverse et de polémique audacieuse, des *friedliche Blätter* ou des messages de paix destinés à rassurer les épouvantes qu'il avait jetées dans les âmes, à dissiper les scandales qu'il avait causés. Un de ses ennemis l'a comparé à un médecin qui, l'épée au poing, assaillait le soir les passans dans la rue, et l'instant d'après ressortait de chez lui, sa trousse à la main, pour venir panser ses victimes.

Ceux qui ont beaucoup lu M. Strauss savent qu'en dépit des apparences il appartient à la classe des esprits tempérés, qu'il y a en lui du *feuillant*, et qu'il s'est toujours tenu en garde contre les entraînemens des esprits absolus. S'il a parlé de M. Louis Feuerbach, par exemple, avec une sympathie mêlée d'admiration, il n'a point suivi ce brillant et généreux talent dans les sentiers hasardeux où il est allé se perdre. Il a su reconnaître que la religion est plus qu'une vaine illusion, qu'elle a ses racines dans les profondeurs de la raison humaine, que ce serait peine perdue de vouloir l'en arracher. Il sait aussi que la tradition, la majesté des souvenirs et des noms consacrés, exercent un souverain empire avec lequel il faut compter, et cet empire, il le subit lui-même. Ce n'est point par prudence ni par habileté de conduite, c'est par une pente naturelle de sa pensée et de son cœur qu'il ne s'est pas enrôlé parmi les ennemis du christianisme, que ce fier Sicambre s'est toujours incliné respectueusement devant la grande figure du Nazaréen. En vain l'église lui a-t-elle crié anathème et l'a-t-elle mis au ban des fidèles; il appelle de cet arrêt, il se dit croyant et chrétien. Le christianisme est, selon lui, indéfiniment perfectible; il en apporte une nouvelle interprétation, c'est faire œuvre d'ami : on ne s'applique à réformer que ce qu'on aime.

Le malheur est qu'en pareil cas il ne suffit pas d'être sincère, il faut se faire croire. L'église, à laquelle M. Strauss a porté de terribles coups, se refuse à croire à la pureté de ses intentions, d'autant qu'il se glorifie également et du mal qu'il lui a fait et du bien qu'il se propose de lui faire. Les indifférens et les neutres, qui ne demanderaient pas mieux que de lui donner gain de cause, sont forcés de convenir que son *credo* est sujet à de grandes difficultés, que les espérances et les consolations qu'il offre aux fidèles ne valent pas celles qu'il leur ôte, qu'il paraît bien difficile de fonder une église sur des conjectures critiques et sur quelques théorèmes de

philosophie, et qu'au train dont vont les choses humaines rien n'est plus déraisonnable que de rêver le règne universel et prochain de la raison. Quant aux philosophes, ils le taxent d'inconséquence; ils lui représentent que son bon sens ne l'a pas su préserver de toutes les chimères, qu'il est insensé de vouloir rebâtir une maison quand on a commencé par en ruiner à jamais les fondemens, et de s'obstiner à s'appeler chrétien quand on s'est réduit à la pénible nécessité de chercher le Christ à tâtons dans le confus brouillard d'une légende. Philosophes et indifférens, tous reconnaissent la singulière puissance de son esprit, la parfaite intégrité de son caractère. Ses ennemis eux-mêmes, quand la passion ne les égare point, ne sauraient lui refuser leur estime; — ils accordent à la théologie de ce chrétien interlope le même témoignage qu'un gentilhomme du siècle passé rendait à une femme qui avait eu des aventures, mais qui n'écoutait que son cœur et restait fidèle à l'objet de son choix. « C'est une personne estimable, disait-il, et qui vit le plus honnêtement qu'il est possible hors du mariage et du célibat. »

Dans l'intéressant écrit qu'il a consacré à la mémoire d'un de ses amis et de ses anciens condisciples, Christian Mærklin, M. Strauss nous renseigne sur sa propre jeunesse. Né d'une famille pieuse, voué de bonne heure à l'état ecclésiastique, il quittait à quatorze ans sa ville natale, Ludwigsburg, le Potsdam wurtembergeois, pour entrer dans l'un des quatre petits séminaires où se recrute chaque année et à tour de rôle le grand séminaire théologique de Tubingue. A la source même de la Blau, modeste affluent du Danube, dans une vallée alpestre profondément encaissée, le voyageur qui se rend d'Urach à Ulm rencontre la petite ville de Blaubeuren et un vieux couvent de bénédictins qui au XVIe siècle fut confisqué par la réforme et converti en école préparatoire de théologie protestante. A l'ombre de ces antiques et saintes murailles, dans cette solitude dont on pouvait dire « que les joies de la terre y étaient inconnues, que les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds n'y paraissaient pas, » grandit et s'instruisit la jeunesse du futur auteur de la *Vie de Jésus*. La chère était maigre, la retraite profonde, la réclusion sévère, la discipline vraiment claustrale. Cependant l'esprit du siècle avait pénétré dans cette maison si bien réglée, où toutes les journées commençaient et finissaient par la prière. L'un des deux professeurs préposés à l'éducation de cette tribu de Lévi était Christian Baur, qui plus tard fonda la grande école critique de Tubingue; encore inconnu, incertain de sa voie et la cherchant, plus habile peut-être à donner le pain aux forts que le lait aux enfans, il faisait participer ses élèves au travail de sa pensée et laissait percer dans ses leçons les curiosités qui

l'agitaient. Quelques années après, M. Strauss devait retrouver Christian Baur à l'université de Tubingue, et de cet homme qui était non-seulement un savant, mais une conscience, il apprit plus que de tout autre le culte de la science sévère et désintéressée. Blaubeuren lui fut un séjour profitable dont il aime à se souvenir; les eaux limpides et glacées de la Blau, les âpres rochers de la vallée, les forêts de hêtres et de pins qui les couronnent, tous ces témoins de sa jeunesse captive lui sont demeurés chers, et il a voulu les revoir. Toutefois il parle, sans les expliquer, de certaines mélancolies qui s'abattaient sur lui par instans et qu'il épanchait dans le cœur de son plus intime ami. Était-ce l'effort d'une âme encore nouée qui se débat contre son impuissance? était-ce la sourde inquiétude d'un esprit qui se sent né pour quelque chose et comme attendu par sa destinée? Il n'a pas encore deviné son propre secret, il interroge la vie et s'afflige de ses silences. Ce qui est digne de remarque et semble prouver qu'il y a dans le monde de mystérieux courans qui emportent les âmes malgré elles, c'est que l'élite de ces séminaristes, qui en 1821 étaient venus s'enfermer à Blaubeuren pour s'y préparer de loin à l'exercice du saint ministère, n'a fait que traverser l'église pour retourner au monde. On comptait parmi eux Wilhelm Zimmermann, Gustav Pfizer, Friedrich Vischer, Gustav Binder, Elsner, Mærklin, qui tous ont abandonné la chaire pour la politique, l'enseignement ou la plume. « Si en arrivant à Tubingue, dit à ce propos le biographe de Mærklin, nous avions trouvé dans le séminaire une section spéciale de philologie, combien de luttes intérieures n'auraient pas été sauvées à une partie d'entre nous! combien de croix n'auraient pas été épargnées à notre sainte mère l'église! »

M. Strauss a écrit sur Justinus Kerner, ce médecin magnétiseur doublé d'un poète romantique, une notice pleine de grâce, de belle humeur et de charme, l'une des productions les plus heureuses de sa plume. Il nous y apprend qu'en 1825, lorsqu'il quitta le petit séminaire pour le grand et l'école pour l'université, il avait encore toute la candeur de sa foi. « Par l'effet de l'éducation religieuse que j'avais reçue, nous dit-il, je croyais encore dans le sens enfantin du mot à la Bible comme à la parole de Dieu. » Les vocations se trahissent par des signes précurseurs, par des goûts et des dégoûts. Tubingue n'était pas encore ce foyer de science libre qu'il est devenu, les astres de première grandeur qui brillaient alors au ciel de l'Allemagne ne répandaient dans l'université souabe que de pâles et lointaines clartés; Baur n'y avait pas fait son œuvre. Un vieux rationalisme rance, greffé tant bien que mal sur la philosophie de Kant, s'y trouvait en présence d'un supra-naturalisme honnête,

mais médiocre, qui tantôt rabrouait arrogamment la science, tantôt parlementait avec elle, et dont on a pu dire qu'il était, comme certains poissons, insipide et plein d'arêtes. Ni l'une ni l'autre de ces doctrines surannées ne réussit à captiver notre séminariste; il y trouvait des contradictions qui le rebutaient. Kant lui-même et son école ne lui agréaient point, il s'irritait de tout cet appareil de discussion par lequel le philosophe de Kœnigsberg procède à l'explication du problème de la connaissance; la philosophie ne l'a jamais intéressé que dans ses rapports avec la religion. S'il ne nous le disait lui-même, nous aurions peine à croire que le premier culte de cet esprit si rassis fût pour le mysticisme et les mystiques. Plus encore que Schelling et la philosophie de la nature, les spiritualités de Bœhme eurent raison de son indifférence, subjuguèrent son imagination, et lui firent connaître ces premières joies de la pensée qui égalent en douceur les transports d'un premier amour. Il se flattait d'avoir trouvé dans le cordonnier de Gœrlitz le révélateur inspiré qui devait le mettre en communication directe avec la vérité, l'initier à la connaissance immédiate du divin. « Je me pris à croire en Bœhme, nous dit-il, avec autant de ferveur qu'on a jamais pu croire aux prophètes et aux apôtres. » Cependant, si grandes que fussent ses qualités, Bœhme avait un défaut : comme le cheval de Roland, il était mort. Un grand prophète mort ne vaut pas un petit prophète vivant, et le premier mérite d'un miracle est de se laisser voir et toucher. Il n'était bruit alors en Souabe que de voyans, de sorciers, de somnambules. Un matin, David Strauss et deux de ses amis partirent à la recherche d'un miracle; ils eurent l'insigne fortune de mettre la main dans la même journée sur un berger magicien qui guérissait par des charmes et qu'ils virent à l'œuvre, sur une devineresse qui rencontra juste ou à peu près dans ses révélations et ses prophéties.

Un plus grand bonheur lui était réservé. Justinus Kerner venait de recueillir chez lui, à Weinsperg, pour l'observer et la guérir, une somnambule qui est parvenue à la renommée sous le nom de « la voyante de Prevorst. » David Strauss n'eut pas de cesse qu'il n'eût contemplé de ses yeux la voyante et que par elle il n'eût commercé avec les esprits qui la hantaient. Il nous a fait une vive peinture de cette bonne fortune spirituelle et des émotions qu'il en ressentit : « Kerner me reçut avec une bonté paternelle et me présenta bientôt à la somnambule, qui reposait dans une pièce du rez-de-chaussée. Elle ne tarda pas à tomber dans le sommeil magnétique, et je pus observer pour la première fois ce remarquable phénomène dans ce qu'il a de plus rare et de plus beau. Un rayonnement céleste inondait le visage maladif de cette femme aux traits

nobles et délicats; sa langue était l'allemand le plus pur; son parler, doux, lent, solennel, musical, était pareil à un récitatif; les sentimens qui débordaient de son âme tantôt semblaient glisser dans l'air comme des nuées légères ou sombres et se dissiper en vapeurs, tantôt ressemblaient aux vibrations inégales d'une harpe éolienne. Au caractère de vérité que portaient ses entretiens avec des esprits bienheureux ou réprouvés, nous ne pouvions douter d'avoir devant nous une voyante admise dans la société du monde invisible. Kerner se disposa bientôt à me mettre en rapport magnétique avec elle; je n'ai pas souvenir d'un pareil moment dans ma vie. — Fermement convaincu qu'aussitôt que mes doigts auraient touché les siens tout mon être serait comme un livre ouvert devant elle, sans qu'il me fût possible de lui rien céler et de lui rien déguiser, il me sembla, quand je lui tendis la main, qu'on venait de me retirer la planche de dessous les pieds et que je m'abîmais dans un gouffre sans fond. » Au reste, le jeune croyant subit heureusement l'épreuve. La somnambule donna de chauds éloges à sa foi et lui garantit qu'il ne la perdrait jamais. L'auteur de la *Vie de Jésus* se plaisait à rappeler à Kerner cette prophétie. « De deux choses l'une, disait-il, ou bien aujourd'hui encore je ne suis pas un incrédule, ou votre voyante n'était qu'une fausse prophétesse. »

De toutes les gloires de ce monde, celle des somnambules est la plus fugitive; elle passe comme l'herbe des champs. Un jour, la voyante de Prevorst se réveilla, et il se trouva qu'elle ne se souvenait plus de David Strauss. La pensée qu'il n'était plus rien pour elle lui fut amère et le rendit longtemps malheureux; mais on n'échappe pas à sa destinée : comme la somnambule, il devait se réveiller, lui aussi. Les deux grands esprits qui dominaient alors l'Allemagne s'étaient enfin révélés à lui. Il avait déchiffré la *Phénoménologie* de Hegel, livre étonnant qu'il faut ne lire jamais ou relire toute sa vie, histoire idéale de la conscience humaine, qui, poussée par l'aiguillon fatal d'une irrésistible logique, passe par tous les états possibles et de métamorphose en métamorphose refait en elle-même, sans s'en douter, toute l'histoire réelle du genre humain. En même temps qu'il méditait ce chef-d'œuvre de la dialectique moderne et du style sibyllin, David Strauss étudiait la *Dogmatique* de Schleiermacher, modèle de raisonnement subtil et serré. C'en était fait de ses fumées mystiques; le nourrisson de Bœhme venait d'être sevré, il avait fait la connaissance de deux puissans raisonneurs qui devaient le mettre en possession de sa propre raison. Désormais la logique l'intéressait plus qu'une somnambule; il avait découvert que la vérité ne se donne pas, qu'elle méprise les rêveurs et les livre en proie aux chimères, qu'il faut la conquérir,

lui faire violence, et que cette sainte violence qui force le royaume des cieux n'est autre chose que l'âpre travail de la pensée.

C'est l'ordinaire des désillusionnés de garder rancune aux illusions qui les ont déçus. La voyante de Prevorst devait une réparation à son adorateur détrompé. Ce fut à ses dépens qu'il fit ses premières armes. Il n'avait pas encore son bonnet de docteur lorsqu'il publia un écrit, dans lequel il établissait que tous les phénomènes dont lui-même avait été témoin n'avaient rien que de naturel, et que la raison nous permet de croire au magnétisme, nous interdit d croire aux esprits. Cet essai de jeunesse mérite d'être relu; on y trouve déjà l'une des principales qualités du critique, cette courageuse bonne foi qui expose les faits dans toute leur vérité, sans y rien ajouter et y rien retrancher, sans céder à la tentation de se faciliter par des altérations arbitraires la tâche de les expliquer. Quand il quitta l'université, David Strauss ne pouvait plus douter de son talent ni de sa vocation; il s'était fait la main sur une somnambule, et sortait vainqueur d'une première campagne contre le surnaturel. Le chien de chasse bien ergoté, chien de tête et d'entreprise, avait pour la première fois flairé le gibier; il savait désormais à quelle fin il était né et ce qu'il avait à faire en ce monde.

II.

En 1830, David Strauss et son condisciple Mærklin étaient vicaires, l'un dans un village, l'autre dans une petite ville du Wurtemberg. Ils entretenaient une correspondance réglée et se faisaient part de leurs réflexions, de leurs expériences, des difficultés de leur situation. Ils n'acceptaient tous deux que sous bénéfice d'inventaire et d'interprétation ésotérique les doctrines traditionnelles qu'ils avaient mission d'enseigner à leurs ouailles. L'embarras est grand de catéchiser les petits enfans quand on voit partout des légendes dans l'Évangile, et de leur expliquer la tentation du Christ quand on ne croit pas au diable. Il faut alors « avoir une pensée de derrière et juger de tout par là, en parlant cependant comme le peuple. » Conscience délicate et presque virginale, Mærklin avait des scrupules dont il souffrait; il se fût volontiers appliqué le mot de Scaliger : *est sacrificulus in pago et decipit rusticos.* Son ami s'efforçait de lui rendre cœur en lui représentant qu'il ne faut pas plus abuser de sa conscience que des autres biens de ce monde, qu'à vouloir trop bien faire on ne fait rien, qu'il est après tout manière de s'y prendre, et qu'on peut ménager l'erreur sans offenser la vérité.

Toutefois ce confrère qui parlait si bien saisit la première occasion d'abandonner sa houlette et son troupeau. En 1831, nous le trouvons s'essayant au professorat dans le petit séminaire de Maulbronn, et l'année suivante, après six mois de séjour à Berlin, répétiteur au grand séminaire de Tubingue et faisant de savantes leçons à l'université. Son vicariat, ses prédications, Schleiermacher, qu'il avait entendu à Berlin, son apprentissage dans l'enseignement, tout avait servi à mûrir ses doutes et sa pensée. Il employait ses loisirs à fourbir ses armes, à ceindre ses reins pour le grand combat. Il ne s'agissait plus de voyantes ni de somnambulisme; il se proposait d'attaquer le surnaturel chrétien dans sa source même, de le poursuivre dans ses retranchemens les plus sacrés, de le déposséder à jamais de l'Évangile et du Christ. « Dans ce temps-là, dit-il, Baur commençait à tracer péniblement ses premières parallèles pour un siége en règle; plus audacieux, l'auteur de la *Vie de Jésus* résolut de brusquer l'assaut avec une poignée de troupes d'élite. » Quand il eut achevé sa reconnaissance autour des murs de Sion et qu'il se fut assuré que la brèche était praticable, rien ne put l'arrêter, et il fondit sur sa proie. Le terrible livre parut en 1835. A peine eut-il commencé de se répandre, l'église évangélique d'Allemagne poussa un long cri de douleur et d'épouvante. Il lui sembla dans son premier effarement qu'elle avait été atteinte en plein cœur, et l'homme qui venait de frapper ce grand coup n'avait pas trente ans.

Pour se rendre compte de la sensation prodigieuse que causa la *Vie de Jésus*, il faut se rappeler où en était alors l'Allemagne. Ce livre éclatait comme le grondement d'une tempête dans un ciel serein; l'auteur entreprenait contre la tranquillité publique, nouvellement rétablie. Après des luttes acerbes et violentes, la philosophie et la religion venaient de signer un traité de paix. Deux hommes, qui de Berlin étendaient leur empire sur l'Allemagne et qui au demeurant ne s'aimaient guère, avaient tenu la plume dans cette signature, laquelle semblait inaugurer une ère de concessions et de bonne intelligence réciproques. L'un, Schleiermacher, théologien, écrivain, admirable prédicateur, grand moraliste, sorte de Fénelon allemand, à la fois chrétien et spinoziste, avait entrepris de réconcilier le siècle avec la religion, ou, pour mieux dire, de rendre la religion acceptable au siècle en la dépouillant des doctrines qui rebutent la raison, des difficultés qui scandalisent la critique, sans lui rien ôter de cette grandeur par laquelle elle parle aux imaginations, de cette tendresse onctueuse qui lui assure son action sur les cœurs. Sa méthode semble lui avoir été inspirée par les dialogues de Platon, qu'il a traduits, ces parfaits modèles de la méthode inductive appliquée aux choses de l'esprit. Le christianisme, disait-il,

produit dans les âmes et dans la conscience de toute communauté qui le professe des effets qui ne ressemblent à rien, des fruits savoureux de justice et d'amour, la paix avec soi-même et avec l'ordre permanent des choses, une joie, une allégresse divine, une délivrance surnaturelle, le triomphe de la foi sur la mort et le péché. On peut conclure de l'effet à la cause, de l'état de l'âme rachetée au rédempteur, de la délivrance au libérateur, de l'église à celui qui l'a fondée, — et c'est ainsi que par voie d'induction Schleiermacher reconstruisait le Christ, un Christ à lui, d'une grandeur et d'une sublimité toutes mystiques, à qui il n'était point nécessaire, pour s'imposer à l'adoration des fidèles, d'avoir changé de l'eau en vin et brisé les portes de son tombeau, qui en un mot ne conservait de surnaturel que ce qu'il en faut pour expliquer les miracles intérieurs qu'il opère dans les consciences. Cette méthode ressemblait en quelque mesure au procédé de Kant, démontrant par la notion du devoir et par la liberté humaine l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, dont il rejetait les preuves métaphysiques. Elle rappelle aussi l'apologétique de Pascal, qui n'était chrétien que parce qu'il trouvait en lui-même un mystère, *un monstre inexplicable*, que le christianisme seul lui expliquait; mais Pascal était une grande âme malade et tourmentée qui demandait au calvaire le secret de son supplice, Schleiermacher était un esprit heureux et bien portant, un disciple de la Grèce et de la sagesse moderne, et dans son œuvre de réforme religieuse il ne gardait de la folie de la croix que ce qui est édifiant pour un homme du XIXe siècle qui a lu Spinoza. Cependant ce mystique était doublé d'un diplomate, et ce diplomate ne se refusait point aux compromis. — « Pour prix de sa restauration, a dit spirituellement M. Strauss, Dieu avait dû faire entre les mains de Schleiermacher une renonciation officielle à sa personnalité, et le Christ, pour être remis par lui sur le trône, avait consenti à se dépouiller de mainte prérogative surnaturelle. Toutefois, comme il arrive dans toutes les restaurations légitimistes, on voyait, l'événement accompli, reparaître l'un après l'autre plus d'un vieux privilége aboli; la charte réelle et définitive que le mystagogue devenu diplomate publiait dans sa dogmatique contenait maint article que n'avaient point fait pressentir ses premières proclamations. »

Tandis que Schleiermacher travaillait au raccommodement des penseurs avec la théologie, Hegel, son illustre rival, qui depuis 1818 lui disputait Berlin et le gouvernement de la jeunesse, s'appliquait à réconcilier les théologiens et les croyans avec sa philosophie. Bien qu'il aimât à considérer les sables du Brandebourg comme un séjour plus propice aux philosophes que les romantiques

paysages de Heidelberg, ce séjour prêchait la prudence à son génie, et on l'avait vu d'année en année surveiller davantage sa parole et sa pensée. Dans son cours sur *la Philosophie de la religion*, qu'il professa pour la première fois en 1821, il proclame que le christianisme est la religion absolue, formule destinée à dissiper les défiances et les ombrages qui l'entouraient. Le christianisme et la philosophie enseignaient, disait-il, les mêmes vérités dans deux langues différentes, et ce principe lui était d'autant plus facile à soutenir qu'il trouvait dans son système des équivalens ou des analogues à tous les dogmes chrétiens. La religion parle la langue du symbole et de l'image, la philosophie la langue de l'idée; le fond est le même, la forme seule diffère. C'est ainsi qu'à sa manière il accommodait le grand différend, accordait le Christ et la dialectique. Quand la *Vie de Jésus* parut, Hegel et Schleiermacher venaient de mourir; mais la promesse de paix qu'ils avaient annoncée au monde avait été recueillie par leurs innombrables disciples. La philosophie, cette fière païenne, a dit M. Strauss dans sa *Dogmatique*, se soumettait humblement au baptême, la foi lui délivrait un certificat de zèle; la jeunesse théologique laissait les couleuvres du doute jouer autour de sa tête et de son sein : qu'avait-elle à craindre de leurs morsures? elle savait des enchantemens et des charmes tout-puissans. Un nouvel âge d'or s'ouvrait, la panthère habitait innocemment avec les boucs, le loup paissait auprès des brebis; par malheur il s'en trouva un qui se lassa de manger de l'herbe, et tout fut perdu.

Si le jeune auteur de la *Vie de Jésus*, à l'âge où l'on ne relève que de son épée ou de son talent, où l'on tient la conséquence de l'esprit pour la première des vertus, ne savait se prêter aux transactions proposées par les maîtres de la théologie et de la sagesse profane, il ne goûtait pas davantage les préoccupations qu'apportaient dans la critique sacrée les exégètes orthodoxes et rationalistes. Les uns admettaient au pied de la lettre les récits miraculeux contenus dans les Évangiles, s'appliquant seulement à en adoucir certains détails par une interprétation qui n'était ni scientifique ni rigoureusement scripturaire; les autres soutenaient que dans ces récits le miracle est le fait ou de la naïveté des narrateurs ou plus souvent encore de la prévention des exégètes, mais qu'à les bien prendre on ne doit y voir que des événemens naturels, où la raison ne trouve rien à redire. Orthodoxes et rationalistes s'entendaient à reconnaître la vérité historique des Évangiles, et s'efforçaient d'accorder les contradictions qu'ils présentent. Les attaquant de front les uns et les autres, M. Strauss établit que les témoignages des évangélistes n'ont jamais le caractère de témoignages oculaires, et que leurs contra-

dictions sont insolubles; il démontrait par surcroît aux rationalistes que c'est peine perdue de vouloir éliminer le miracle de l'Évangile, qu'il en est le fond et l'essence même, et que leurs explications prétendues raisonnables ne tenaient pas contre le bon sens. Il leur disait comme Montaigne à certains commentateurs de son temps : « Selon votre bel entendement, vous avez établi les limites de la vérité et du mensonge, et il se trouve que nous avons nécessairement à croire des choses où il y a encore plus d'étrangeté qu'en ce que vous niez. » Qu'était-ce donc que ces histoires merveilleuses, pierre d'achoppement et de scandale pour la raison? De pures légendes, ou, pour mieux dire, des mythes. Le mythe est une fiction ou naïve ou réfléchie qui sert à exprimer une idée; c'est une idée mise en scène et en action. L'idée qui est l'âme des Évangiles est l'attente messianique, qui depuis longtemps travaillait l'imagination du peuple juif, de ses prophètes et de ses rabbins. Dès qu'on vint à reconnaître dans Jésus le messie promis et espéré, on se persuada que toutes les prédictions, toutes les figures de l'Ancien-Testament avaient trouvé en lui leur accomplissement, on refit son histoire après coup, et les légendes succédèrent aux légendes. C'est ainsi qu'au XIIIe siècle, quand les disciples de François d'Assise eurent conçu la pensée de la parfaite conformité de sa vie avec celle du Christ, les biographies du saint s'enrichirent d'année en année d'épisodes nouveaux, où on le voyait répétant tous les miracles du Christ, renouvelant ses exemples et ses douleurs. Par la même loi et de la même façon s'étaient formés, douze siècles auparavant, les récits des Évangiles, qui, hormis quelques faits incontestables, ne sont qu'un recueil de mythes.

Ce qui ajoutait à l'effet produit par cette thèse hardie, c'est non-seulement la rare puissance de discussion que révélait l'auteur, mais encore le ton posé, le visage impassible, la fermeté tranquille et contenue qu'il apportait dans le débat. Jamais la critique négative n'avait parlé ce langage; ni railleries, ni colères, — une enquête méthodique où ne se trahissaient que de loin en loin les vivacités d'une humeur guerroyante, — la gravité d'un magistrat qui interroge un prévenu et confronte des témoins, — une procédure régulière, attentive à remplir toutes les formalités, — cette sorte d'esprit géométrique qui, selon Pascal, « a des vues lentes, dures et inflexibles. » Le jeune démolisseur contemplait d'un œil froid les ruines dont il jonchait son chemin, et ne paraissait pas se douter des fureurs qu'il allait soulever. On ne saurait croire pourtant qu'elles l'aient surpris. Toute l'Allemagne s'émut; au nord et au midi, la croisade fut prêchée contre cette main et cette bouche sacriléges, ce fut de toutes parts comme un grand bruit de plumes qu'on ai-

guisait sur la meule pour en transpercer le nouvel Iscariote. Orthodoxes, piétistes, rationalistes et mystiques, Israël et Juda, la race de Schleiermacher et les disciples de Hegel, il eut tout le monde sur les bras, ceux qui croyaient et ceux qui faisaient semblant de croire. Aux raisons se mêlaient les lamentations et aux gémissemens les injures. Hengstenberg l'accusait de porter dans sa poitrine un cœur de léviathan, d'autres le nommaient antechrist; ceux qui pensaient à peu près comme lui le traitaient d'enfant terrible qui avait tout compromis en révélant le secret de la maison, les prudens lui reprochaient amèrement de n'avoir pas écrit en latin.

Il fit face à la tempête avec un courage tranquille, raisonnant, argumentant, sans toutefois rester en arrière d'injures avec ceux qui les lui prodiguaient (1), mais sans que personne pût se vanter de l'avoir mis en colère. En 1840, pour prouver qu'il n'était pas venu à résipiscence, il publiait un second livre, complément naturel du premier, une dogmatique qui n'est, à proprement parler, qu'une histoire critique du dogme, et qu'il aurait pu intituler : grandeur et décadence des doctrines chrétiennes. Il en racontait les origines, la formation graduelle, les jours de gloire et de règne incontesté, pour les montrer ensuite se décomposant et s'effondrant sur place par la double action corrosive de la critique et de la philosophie. Contrairement aux hégéliens de la droite, il niait que la vérité se puisse exprimer en deux langues; les images et les symboles dont les religions l'enveloppent y introduisent un alliage qui l'altère et des contradictions qui l'obscurcissent. Après avoir dissous cet alliage et l'avoir vu s'envoler en fumée, le théologien chimiste retournait son creuset; on trouvait au fond pour résidu quelques formules rédigées en langage hégélien, le *credo* qu'il avait déjà exposé dans les conclusions de la *Vie de Jésus*, et qui se résume ainsi : — le véritable homme-Dieu est l'humanité, cette fille d'une mère visible et d'un père invisible, de la nature et de l'esprit. Elle est le grand thaumaturge, puisque de siècle en siècle elle maîtrise plus puissamment la matière et l'asservit à ses desseins; elle est impeccable, car toutes les fautes et tous les crimes de l'histoire sont imputables

(1) Les Allemands sont nos maîtres en fait d'aménités littéraires. Dans sa *Nouvelle vie de Jésus*, M. Strauss reproche aux néo-orthodoxes « leur indécent aplomb » et à M. Ebrard « son impudence. » Il appelle le professeur Ewald l'*hippogriffe de Gœttingue*. Il compare ailleurs les apologistes à des campagnols et à des cloportes. Dans sa *Dogmatique*, il traitait M. Weisse de saltimbanque ou de charlatan : « Voilà l'homme qui s'entend à panser les blessures de la foi, à enlever sans douleur à la philosophie ses dents malades. Entendez-vous sa trompette? Le voici qui s'avance. La voiture de Dulcamara vient de s'arrêter. Silence! il va parler... »

aux individus et ne sauraient rejaillir sur l'espèce; elle est celui qui meurt, qui ressuscite et qui monte au ciel, car c'est en mourant aux sens et à la nature qu'elle entre en possession des joies de l'esprit. Par la foi active en ce christ, l'homme se rend juste devant Dieu, puisqu'il renonce ainsi à son propre moi et devient participant à la vie divine de l'espèce.

On pouvait croire que l'homme qui avait lancé dans le monde de telles déclarations avait pris son parti de rompre à jamais avec la communion des fidèles pour s'enfermer dans la fière solitude de sa pensée. Le polémiste ne s'était rien refusé de ce qui pouvait chagriner ou mortifier ses adversaires, il avait goûté dans toute sa saveur cet âcre plaisir du scandale qui pour les hommes de combat est la plus délicate des friandises; mais derrière le polémiste il y avait un théologien, et ce théologien n'entendait point abdiquer, il protestait contre la sentence d'excommunication qui venait de le frapper. Dès 1839, M. Strauss avait publié sous ce titre, *Ce qu'il y a de périssable et de permanent dans le christianisme*, un écrit d'apologétique personnelle, destiné à démontrer que l'auteur de la *Vie de Jésus* n'avait pas attenté contre le vrai christianisme, qu'il avait purifié de ses scories le métal sacré, que la statue était encore debout. Sa démonstration se réduisait à ceci : rien n'est plus admirable en ce monde ni plus adorable que le génie, les plus grands des génies sont les génies religieux, et aucun des fondateurs de religion n'a jamais égalé le Christ, aucun dans l'avenir ne le surpassera jamais. M. Strauss ne devait pas en demeurer à ce premier essai d'accommodement; en 1864, il a fait paraître une *Nouvelle vie de Jésus*, dans la préface de laquelle il déclare hautement ce qu'il pense de lui-même, à savoir qu'il n'est ni un révolutionnaire, ni un incrédule, qu'il est un réformateur, l'héritier légitime de Luther. — Il s'agit moins encore de servir la science, nous dit-il, que de reprendre et de continuer la réforme. Une partie du christianisme officiel nous est devenue insupportable, une autre partie nous demeure indispensable, et bien des âmes qui ont besoin de croire, mais qui ne peuvent tout croire, se voient condamnées à une lutte énervante, à une oscillation douloureuse entre l'incrédulité et une foi convulsive, entre le libertinage de la raison et une aveugle dévotion. Venir en aide à ces âmes travaillées est un devoir impérieux pour quiconque se sent capable de cette mission de charité; à cet effet, il faut distinguer rigoureusement dans le christianisme ce qui est éternel et ce qui n'est que passager, les vérités immortelles qui procurent le salut et les dogmes périssables que l'ignorance y a mêlés. C'est ainsi seulement qu'on peut espérer de rétablir l'unité au sein de l'église renouvelée.

Il n'y a pas d'exemple, croyons-nous, qu'un livre ait jamais gagné à être refondu et refait. Quand les grandes lignes d'une composition ont été une fois arrêtées, on n'y saurait toucher sans péril; c'est une triste muse que le repentir. Comme on l'a dit, la joie d'un esprit en fait la force, et le secret de la joie, c'est l'amour. Il faut aimer son sujet comme on aime une maîtresse, et on ne l'aime pas ainsi deux fois de suite. On ne peut refuser à la *Nouvelle vie de Jésus* cet avantage que, sans modifier ses vues sur aucun point essentiel, l'auteur a tenu compte et profité des travaux de ses successeurs, les théologiens de Tubingue; mais ce que son œuvre a gagné en érudition, elle l'a perdu en logique, en netteté et en couleur. Il y règne je ne sais quelle disposition chagrine et comme un nuage de mauvaise humeur. Il est visible que M. Strauss n'est plus amoureux. Son premier livre annonçait une étonnante et précoce maturité de l'esprit; les esprits qui mûrissent vite sont condamnés d'ordinaire à ne se point renouveler, c'est la vengeance que tire d'eux leur jeunesse, trop tôt délaissée. M. Strauss vit encore sur les idées qu'il avait à vingt-sept ans. Dès son début, d'un burin ferme et large il les avait gravées sur le bronze, et son coup d'essai fut un coup de maître. Il en est réduit aux redites, et on n'a guère de joie à se répéter. Il y a cependant quelque chose de nouveau dans la *Nouvelle vie de Jésus*, destinée à un autre public que la première. S'adressant non plus aux théologiens, mais aux laïques et au peuple, M. Strauss a voulu marquer nettement les conclusions de sa critique, faire le départ de ce qu'elle détruit et de ce qu'elle conserve, et il a cherché à dégager du Christ légendaire auquel il ne croit pas le Christ historique auquel il croit. Ce travail, nous le craignons, n'ajoutera rien à sa renommée de penseur et d'écrivain. A défaut d'un dieu, il se propose de nous montrer un homme, et il nous fait voir un fantôme. Partagé entre sa conscience de savant et le désir de prouver qu'il se trouve encore dans les déblais de la critique assez de marbre pour en bâtir un autel, son effort n'aboutit qu'à un mélange incohérent de doutes, d'incertitudes et d'inductions arbitraires.

Il n'y a point de milieu, il faut choisir entre le dogme et l'histoire. Ou le Christ a été le fils de Dieu et l'être surnaturel que nous montrent les Évangiles, ou il faut le comprendre dans la famille des fondateurs de religion, sans qu'il puisse différer de ses devanciers et de ses successeurs autrement que par la dignité du rang et la pureté de la doctrine. La *Vie de Jésus* de M. Renan a donné prise à plus d'un reproche, et il est infiniment probable qu'il s'est trompé dans l'usage qu'il a fait du quatrième Évangile, dans la préférence qu'il lui accorde souvent sur les synoptiques. Un honneur qu'on ne

lui saurait contester, c'est que non-seulement il a replacé l'histoire évangélique dans son vrai cadre en l'éclairant du soleil de l'Orient, mais que le premier il a ébauché la psychologie des fondateurs de religions, et signalé avec un art merveilleux le mélange de grandeur et de faiblesse, d'enthousiasme et de calcul qui est en eux, les expédiens dont ils s'avisent pour surmonter les résistances, par quel secret ils marient la vérité avec les visions, des pensées éternelles avec de vaines chimères, et de quel secours leur sont ces chimères pour s'imposer aux foules et conquérir le monde.

M. Strauss s'est laissé distancer, il n'a pas su dépouiller le vieil homme. Il s'obstine à nous présenter le Christ comme un sage travesti en thaumaturge par l'ignorance et la crédulité. Que pensait Jésus de lui-même, de ses rapports avec Dieu, de ce divin royaume qu'il venait inaugurer sur la terre? Croyait-il à son prochain retour s'attribuait-il le don prophétique et la vertu d'opérer des miracles? Sur toutes ces grandes questions, M. Strauss se dérobe ou se raidit contre l'évidence. Quand il nous représente que, « si Jésus avait pu annoncer qu'il reviendrait, porté sur les nuées du ciel, pour réveiller les morts et tenir son jugement, son illuminisme se compliquerait de quelque présomption, » la naïveté de cet argument fait sourire. A ne juger les choses qu'au point de vue purement humain, les congénères du Christ sont les Buddha, les Mahomet, et nous n'aurions pas de peine à démêler chez eux une forte dose de cet *illuminisme présomptueux*. Fidèle à son parti-pris, c'est à Socrate que M. Strauss compare Jésus, rapprochement usé qui ne supporte pas l'examen. Socrate, ce type du sage, a passé sa vie à raisonner et à faire raisonner les autres; il pensait s'acquitter d'un devoir en prouvant tout ce qu'il affirmait, et encore n'affirmait-il guère; il disait à ses disciples : « N'en croyez pas Socrate, croyez votre raison, que Socrate vous apprend à connaître. » Que trouvons-nous dans les Évangiles qui nous rappelle cette méthode? Ou ils ne sont qu'un tissu d'inventions controuvées, et nous ne savons rien du Christ, ou il nous faut reconnaître que le Christ parlait d'autorité. Qu'est-ce à dire? L'homme qui ne prend pas la peine de démontrer ce qu'il avance, mais qui commande et qui s'impose, sent apparemment en lui quelque chose qui étonne et qui dépasse la nature. Son autorité est inhérente à sa personne, partant il se prêche lui-même. Ce n'est pas une raison qui parle à la raison, c'est un inspiré qui s'attribue une mission dont lui seul avec Dieu a le secret. Il annonce aux hommes un mystère qu'il éclaircit par des paraboles, qu'il justifie par des prophéties, et, à ceux qui contestent son mandat, il répond : Voyez mes œuvres, — et il accomplit des miracles. M. Strauss établit que, si les premiers disciples n'avaient cru à la

résurrection de leur maître, il n'y aurait point eu d'église chrétienne, et il déclare en même temps que cette foi est éclose en eux par une sorte de génération spontanée, sans qu'il se fût rien passé qui la pût justifier. Qu'il nous explique du moins comment les disciples d'un homme qui ne se donnait point pour un être surnaturel en sont venus à se persuader qu'il était sorti vivant de son tombeau. Tant que la critique n'aura pas fourni à l'histoire cette explication qu'elle lui doit, il nous sera permis de lui remontrer qu'elle a ses mystères, elle aussi, et que le plus étonnant des miracles serait une religion fondée par un sage.

A vrai dire, M. Strauss fait assez bon marché de cette restitution du Christ historique à laquelle il a consacré tant de pages. Il confesse dans ses conclusions que de telles recherches ne peuvent aboutir qu'à des conjectures plus ou moins plausibles, et qu'on ne saurait fonder une religion sur une hypothèse. Il en infère que le plus sûr est de croire au Christ éternel, c'est-à-dire à l'idéal de l'humanité tel que nous le concevons au XIXe siècle, ce qui ne l'empêche pas de réclamer vivement contre qui l'accuserait « de déserter le christianisme et de renier le Christ. » Bien que la langue allemande soit plus élastique que la nôtre, nous craignons que M. Strauss n'abuse de ses complaisances; nous craignons aussi que, chrétien ou non, le culte de la pure humanité n'offre à la pratique d'assez grandes difficultés, et il nous paraît que dans sa préface il promettait autre chose au peuple allemand. Nous l'avons dit, ses intentions sont pures et charitables, et sa théologie se croit tenue en conscience de restituer aux fidèles dans une autre monnaie ce que sa critique leur ôte; mais elle n'y a pas encore réussi, et M. Strauss pourrait s'écrier comme cette mère qui croyait à l'Émile de Rousseau : « J'ai dans la tête un fils dont je n'ai pu accoucher. »

III.

En 1840, Mœrklin, après avoir été vicaire à Brackenheim, diacre pasteur assistant dans la petite ville de Calw, et avoir publié un livre sur le piétisme qui scandalisa les piétistes, se vit dans la nécessité de renoncer au saint ministère, où il donnait l'exemple de toutes les vertus. Nommé professeur de littérature latine au gymnase de Heilbronn, cet homme, d'un noble esprit et d'un grand cœur, ne s'était pas séparé sans regret des œuvres de bienfaisance et de charité chrétienne auxquelles il avait voué sa vie; mais les œuvres ne manquent nulle part à qui veut faire le bien, et il ne tarda pas à se réjouir de sa nouvelle liberté, qu'il avait conquise

malgré lui. Il se comparait à un esclave qui a brisé ses fers, à un moine évadé de son couvent; il bénissait Dieu chaque matin, disait-il, de l'avoir élargi après dix ans de prison, et il se félicitait des progrès qu'il faisait de jour en jour en paganisme. Il avait à jamais réglé ses comptes avec la théologie; elle lui apparaissait comme un sombre brouillard qu'il avait laissé derrière lui, et, son Cicéron ou son Tacite en main, il se chauffait joyeusement au soleil de la pure humanité. « En vérité, écrivait-il à un ami, dans une société bien organisée la police devrait mettre les gens en garde contre la théologie, puisqu'elle dénature les hommes et les rend faux, ambitieux ou intolérans. »

Je doute que M. Strauss ait jamais formé, comme Mærklin, le ferme propos de se brouiller avec la théologie; c'eût été se brouiller avec son talent et avec sa gloire. S'il a sollicité son divorce, la théologie s'y est refusée et n'a pas souffert qu'il rompît sa chaîne. Elle n'a pas trop à se plaindre de lui : il la gourmande, la rudoie quelquefois et la menace de s'émanciper; mais il ne lui fait que d'apparentes infidélités. S'il n'avait tenu qu'à lui, il professerait aujourd'hui encore la critique sacrée et l'histoire du dogme à Tubingue ou ailleurs. Les gouvernemens et les peuples en avaient décidé autrement, ils se sont conjurés pour interdire au loup l'entrée du bercail. Après la publication de la *Vie de Jésus*, il fut révoqué de ses fonctions de répétiteur au séminaire de Tubingue et relégué au lycée de Ludwigsburg. Il n'y demeura pas longtemps, et se retira bientôt à Stuttgart, où vint le chercher en 1839 une invitation qu'il s'empressa d'accepter. Le conseil d'instruction publique de Zurich l'appelait à l'université de cette ville en qualité de professeur de dogmatique et d'histoire de l'église. Malgré les vives réclamations du consistoire et de la faculté de théologie, le conseil exécutif avait confirmé cet appel. On avait compté sans les paysans ameutés par le clergé. Une association se forma, qui, dirigée par un *comité de la foi*, présenta une protestation revêtue de près de 40,000 signatures. Le gouvernement effrayé chargea de cette affaire le grand-conseil ou corps législatif, lequel pensa conjurer l'orage en décidant que M. Strauss serait admis à la retraite avec une pension de 1,000 francs. Cette mesure ne sauva rien, le torrent débordé ne rentra point dans son lit. Le 6 septembre, le gouvernement était renversé par une révolution où plus d'un théologien, et dans le nombre le pieux et doux Neander, se plut à reconnaître le doigt de Dieu et la vengeance du ciel.

M. Strauss n'en avait pas fini avec le clergé et les paysans; il devait une fois encore les rencontrer sur le chemin de ses légitimes ambitions. En 1848, il consentit, sur les instances de ses amis, à se

porter comme candidat dans les élections au parlement de Francfort. Les discours qu'il prononça dans plusieurs réunions publiques conciliaient l'habileté et la franchise. « Le voici devant vous, disait-il aux électeurs de Steinheim, ce docteur Strauss que beaucoup d'entre vous, à ce qu'on m'assure, considèrent comme l'antechrist en chair et en os. Je ne puis vous en vouloir, on vous a fait votre leçon, et ceux qui vous ont enseignés sont en partie d'honnêtes gens. Et cependant on vous a mal informés. J'ai écrit il y a treize ans un livre qui a prévenu les esprits contre moi. Très peu d'entre vous ont pris la peine de le lire, en quoi ils ont sagement agi, car permettez-moi de vous dire qu'il n'était pas écrit pour vous. Si un de vos agronomes publiait un traité d'agriculture, libre à lui de me déclarer qu'il n'est pas écrit pour moi. Je m'étais adressé aux savans, aux théologiens. Plusieurs personnes de ma connaissance, qui ne sont pas du métier, m'ont consulté pour savoir si elles devaient me lire; je leur ai répondu : Gardez-vous-en bien, vous avez mieux à faire que d'étudier un livre qui vous mettra dans la tête des doutes que vous n'avez pas, tandis qu'il est destiné à résoudre les doutes qui tracassent depuis longtemps les théologiens. » M. Strauss ne pourrait plus tenir ce langage, ayant publié une *Nouvelle vie de Jésus* à l'usage du peuple; mais il dirait aujourd'hui comme alors qu'il a toujours respecté la religion, qu'elle est sujette comme le vin à former des dépôts, qu'il a travaillé à purifier de sa lie le généreux nectar du christianisme. Après s'être ainsi confessé et disculpé, il exposait son programme politique, se déclarait franchement pour la monarchie constitutionnelle, pour le rétablissement de l'empire et pour l'hégémonie prussienne. Il parlait en bons termes de la liberté, avec un chaleureux enthousiasme de l'unité nationale. Les catholiques combattirent sa candidature avec moins d'animosité que le clergé protestant; celui-ci faisait bonne garde, et conduisit ses ouailles au scrutin. M. Strauss échoua. Pourtant il réussit à se faire nommer à la deuxième chambre du royaume de Wurtemberg; mais il s'y montra trop conservateur au gré de ses commettans, qui se plaignirent, et il ne tarda pas à résigner son mandat, à retourner à ses livres et à son écritoire. Il a gardé rancune au suffrage universel et satisfait ses ressentimens en traçant dans la biographie de Mærklin un tableau piquant des saturnales politiques de 1848, et le portrait d'un démagogue de Heilbronn, le brasseur Hentges, qui, plus riche en panacées sociales qu'en érudition historique, cita un jour les Hohenstaufen parmi les grands empereurs de la maison de Habsbourg. Les tribuns prennent quelquefois des libertés avec l'histoire, et leurs bévues sont la consolation des critiques qu'a maltraités le scrutin.

M. Strauss se voyait condamné à n'être ni professeur ni député. Il lui restait sa plume, et c'est quelque chose qu'une plume comme la sienne; elle pouvait suffire à son bonheur. A quoi allait-il l'employer? On s'est étonné qu'il ait déserté ces travaux d'histoire critique où il avait conquis ses éperons, qu'il ait abandonné à Baur et à ses disciples le soin de raconter les origines du christianisme et les premiers siècles de l'église; mais, si M. Strauss est passé maître dans la critique négative, dans celle qui signale et commente les contradictions, on peut douter qu'il eût pratiqué avec bonheur cet art des divinations ingénieuses et des sagaces conjectures où l'école ubingue devait accomplir de véritables merveilles. Après avoir écrit la *Vie de Jésus*, il ne pouvait plus que la refaire, et nous ne serions pas surpris qu'il refît aussi sa *Dogmatique*. Un musicien plus habile que fécond s'entend à répéter ses airs en les variant; mais il les gâte quelquefois.

Heureusement M. Strauss a trouvé sur les confins de la théologie et de l'histoire des sujets qui l'ont inspiré et qu'il a traités avec succès. Il a du goût et du talent pour les études biographiques, il en a écrit plusieurs qui touchaient toutes par un point aux problèmes dont s'occupe exclusivement sa pensée; ses héros sont des croyans ou des incroyans. Il s'est plu à raconter les captivités et la délivrance de Christian Mærklin, à peindre le mysticisme humoristique et enjoué de Justinus Kerner. Nous lui devons encore un opuscule sur l'empereur Julien, un important travail sur l'un des précurseurs de la réforme, Ulrich de Hutten, et une étude agréable et facile sur Voltaire. M. Strauss a plusieurs des qualités de l'historien, la sûreté de l'information, la recherche attentive des faits, la parfaite clarté de l'exposition, la limpidité du récit. Ce qui lui manque, c'est cette vue contemplative des choses humaines, qui est le propre du grand historien et l'affranchit de toute partialité, ou, à son défaut, cette vive curiosité d'artiste qui fait le tour des choses et des hommes, s'efforce de leur dérober leur secret et s'occupe moins de les juger que de les expliquer. On assure que naguère un théologien qui a composé une éloquente histoire de la réformation, rencontrant à Berlin un illustre historien qui, lui aussi, a raconté Luther et le XVIe siècle, l'embrassa avec effusion en le traitant de confrère. — « Ah! permettez, lui répondit l'autre en se dégageant, il y a une grande différence entre nous; vous êtes avant tout chrétien, et je suis avant tout historien. » M. Strauss n'est ni assez philosophe, ni assez artiste pour être avant tout historien; quelque sujet qu'il traite, il est toujours le champion d'une thèse. Il y a bien des façons de dogmatiser, c'est un charme qui possède bien des esprits. Hegel parle dans sa *Phénoménologie* de ces gens qui rem-

placent le vieux dogmatisme « par le dogmatisme de la certitude d'eux-mêmes. » M. Strauss n'écrit guère l'histoire que pour avoir l'occasion d'affirmer les idées qui lui sont chères, et le doctrinaire qui est en lui fait souvent tort à sa critique.

L'écrit intitulé *le Romantique sur le trône des césars ou Julien l'apostat*, et qui date de 1847, est moins une page d'histoire qu'un mordant pamphlet contre le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Erreur ne fait pas compte; c'est la seule fois, pensons-nous, que l'auteur de la *Vie de Jésus* ait manqué de respect à un grand de la terre. Il ne pouvait pardonner à Frédéric-Guillaume IV de s'être fait le patron de la réaction religieuse en Prusse. Le pamphlet de M. Strauss nous paraît avoir deux défauts : le premier est qu'il est vraiment bizarre de rapprocher un roi médiocre d'un empereur qui fut un homme extraordinaire, grand capitaine, grand administrateur, mort à la fleur de l'âge, et à qui deux ans de règne ont suffi pour laisser un nom impérissable. Ensuite il est douteux que Julien fût un romantique sur le trône. Qu'est-ce qu'un romantique? Un rêveur qui s'éprend du passé, et, par une erreur de sa fantaisie, s'obstine à des restaurations impossibles. Julien avait beaucoup de raisons de haïr le christianisme, et tout semble prouver que la fantaisie y tenait moins de place que la politique; il voyait dans la foi nouvelle l'actif et dangereux dissolvant qui décomposait sourdement l'empire, et l'événement a justifié sa clairvoyance. Quant à Frédéric-Guillaume, c'était à la fois un romantique et un dilettante. La Prusse a été tour à tour gouvernée par de grands hommes, par des caporaux, par de rusés praticiens, et de loin en loin par des hommes de sentiment, assez rares pour ne rien compromettre. Neander, le théologien en vogue à Berlin sous le règne du prédécesseur de Guillaume Ier, prétendait qu'il faut faire de la théologie avec son cœur, et on l'avait surnommé le théologien pectoral. Frédéric-Guillaume IV a fait de la politique pectorale, mais il ne laissait pas d'avoir de l'esprit; il en avait assez non-seulement pour faire des bons mots et pour goûter infiniment, malgré son piétisme, le *Candide* de Voltaire, mais encore pour deviner les conséquences des choses et les difficultés des situations. Désireux de jouer un rôle et timide par clairvoyance, il se dérobait aux grandes entreprises, se rabattait sur les petites, où son goût le portait; il refusait la couronne impériale, reculait devant les défis de l'Autriche, et se dédommageait en s'occupant avec passion de l'épiscopat de Jérusalem et de l'achèvement de la cathédrale de Cologne : c'était une revanche que sa vanité prenait sur les défaillances de son courage. Quand par hasard un homme de sentiment monte sur le trône des Hohenzollern, il entre toujours un peu de calcul dans ses penchans les plus désinté-

ressés. Il est de tradition que la religion est en Prusse, avec l'armée et l'école, un moyen de gouvernement; cette considération n'avait point échappé au piétisme de Frédéric-Guillaume. Au surplus, il aimait la paix, et le peu de garanties constitutionnelles que possède la Prusse, c'est à lui qu'elle les doit. Il ne faut pas trop médire du romantisme. Ce que nous avons vu nous dispose à l'indulgence pour les romantiques qui ont aimé la paix; nous les préférons aux conquérans onctueux qui font parler Dieu à coups de canon et qui, selon l'expression d'un poète, donnent au monde

Des cours d'artillerie et de haute morale.

L'ouvrage en deux volumes que M. Strauss a consacré à l'un des ouvriers de la réforme, Ulrich de Hutten, est un travail important, fruit de patientes recherches. Il a le premier éclairci les obscurités dont cette intéressante figure était enveloppée; le premier, il a débrouillé d'une main sûre le confus écheveau d'une biographie encore à peine ébauchée, en rapportant les principaux écrits de Hutten à leur vraie date et aux événemens qui les ont inspirés. Ce qu'on lui pourrait reprocher, c'est d'avoir prodigué le détail sans distinction et sans choix, de n'avoir rien su refuser à son érudition. Son livre trop dense, trop touffu gagnerait, pensons-nous, à être émondé; l'auteur a oublié le proverbe allemand qui dit que les arbres empêchent quelquefois de voir la forêt. N'est-ce pas s'abandonner à son goût avec trop de complaisance que de consacrer près de 800 pages à un homme qui, après tout, n'a joué qu'un rôle secondaire dans le grand drame de la réformation allemande, et auquel M. Strauss, par conscience critique, se voit contraint de retirer son principal titre de gloire, cette première partie des *Epistolæ obscurorum virorum*, où l'Allemagne a trouvé son Rabelais? C'est un abus aussi d'employer tout un chapitre à disserter savamment sur la vilaine maladie dont Hutten ne put jamais guérir, et que son biographe nous décrit avec un acharnement d'exactitude vraiment héroïque. Qu'importe à la postérité? Il ne faut sacrifier le goût qu'aux intérêts d'état.

De tous les livres que nous devons à la plume de M. Strauss, son *Hutten* est peut-être celui qu'il a écrit avec le plus de chaleur et d'entraînement. Il a trouvé dans le chevalier franconien un héros selon son cœur, homme de lutte et polémiste ardent, qui a mis son talent et toute son âme au service de la liberté religieuse, d'ailleurs plus théologien que chrétien et le plus Allemand de tous les champions de la réforme. Luther est une grande conscience, son histoire est un chapitre de l'histoire de la conscience humaine; c'est par là qu'il est universel. Le sentiment religieux n'a guère eu de

part dans les actions ni dans les écrits de Hutten. C'est un patriote qui déteste le joug que Rome fait peser sur son pays et qui exhorte l'Allemagne à rompre son licou, à s'affranchir à jamais de la domination étrangère. L'historien a épousé toutes les passions de son héros, il voit tout par ses yeux. On ne saurait être plus étranger à cette sérénité de la pensée, à cette liberté d'esprit qui respirent partout dans l'admirable tableau que M. Ranke a tracé des luttes religieuses du XVIe siècle. Les intérêts et les événemens de ce monde sont infiniment compliqués, et, s'il nous est permis d'avoir nos préférences, il nous est bon de rendre justice à ce qui nous déplaît et de juger ce que nous aimons. Il est rare que la vérité et le bon droit soient tout entiers dans le même camp. Sans tenir la balance absolument égale entre le catholicisme de la renaissance et la réformation, un juge impartial ne peut s'empêcher de reconnaître qu'aucune des deux parties n'avait absolument tort ni absolument raison, et que la réforme de Luther fut au XVIe siècle un progrès à la fois et un rétrécissement de l'esprit humain.

Non-seulement M. Strauss voit Rome et Léon X à travers les colères de Hutten, il voit Hutten lui-même avec des yeux prévenus, dont les indulgences sont excessives. Il ne nous dissimule, à la vérité, aucune de ses faiblesses ou de ses misères, il est trop exact pour rien omettre, trop consciencieux pour rien déguiser; par malheur, son jugement ne s'accorde pas toujours avec ses récits, et rien ne le trouble dans son imperturbable admiration, qu'il cherche à nous imposer. Nous devons accepter les grands hommes tels qu'ils sont, nous dit-il, avec leurs imperfections et leurs souillures. Le point est précisément de savoir si Hutten fut un grand homme. Sans contredit, il avait une âme d'une énergie peu commune, un caractère fortement trempé, le génie du pamphlet et des bouffées de généreux enthousiasme; mais l'exactitude de son biographe nous fait voir trop souvent en lui une imagination surmenée par ses fantaisies, un bretteur de la plume qui se bat quelquefois pour le seul plaisir de se battre, un aventurier sans scrupules et sans dignité qui ne répugne pas aux tours de sac et de corde, une sorte de capitan d'université prompt à l'insulte, abondant en rodomontades, un hobereau très infatué des priviléges de sa caste et plein d'un superbe mépris pour les bourgeois, les villes et les marchands, une éternelle et incurable gueuserie qui tantôt pour se remplumer rêvait un opulent mariage, tantôt faisait sa main sur les champs de bataille ou sur les grandes routes. Grand homme, non, — mais une sorte de héros picaresque, animé d'une passion vraie, qui fut l'âme de son talent : il aimait la liberté et l'Allemagne. La plupart des lecteurs de M. Strauss comprendront facilement, croyons-

nous, les répugnances qu'inspirait à Érasme cet oiseau de proie, qui n'était pas de la race des faucons. Érasme avait ses faiblesses; mais dans un temps de controverses acharnées il représentait les lettres, la mesure, le bon sens et le bon goût. Il ne fut pas médiocrement chagriné en apprenant que Hutten, à bout de voie et de forces, se retirait à Bâle pour y chercher un asile auprès de lui. Privé de ses protecteurs, plus malade et plus gueux que jamais, mis au ban pour ses intempérances de parole et de plume, le malencontreux chevalier ne savait plus à quel saint se vouer; l'Allemagne lui était fermée, il n'était bruit que de trois abbés qu'il venait d'assaillir l'épée au poing et de détrousser sur un grand chemin. Pour se dérober à cet incommode et compromettant visiteur, qu'il avait autrefois obligé, Érasme se claquemura chez lui, et lui fit représenter qu'il avait l'horreur des poêles, dont Hutten ne pouvait se passer; c'était une raison pour qu'on ne se vît pas. Hutten ne lui pardonna point cet accueil, et lui annonça qu'il allait écrire contre lui. Il n'aurait tenu qu'à Érasme d'obtenir, moyennant finance, la suppression du libelle; il ne se prêta pas au marché. « Si j'ai refusé de voir Hutten, écrivait-il à Mélanchthon, j'avais d'autres motifs encore que la peur de me compromettre. Réduit à la dernière misère, il cherchait un nid où mourir. Je me voyais condamné à recevoir chez moi ce capitan avec son éternelle maladie, et à sa suite toute la clique de ces soi-disant évangéliques, qui ne le sont que de nom... Désormais les amertumes et les forfanteries du personnage poussent à bout les plus patiens. »

M. Strauss aurait dû s'en tenir à nous retracer les fortunes diverses de cette existence guerroyante et traversée; mais Hutten a servi la bonne cause, peu s'en faut qu'il ne canonise ce personnage peu canonique. Il l'invoque, à la fin de son livre, comme le patron, comme le génie tutélaire de l'Allemagne. C'est affaire à l'Allemagne de savoir si elle accepte le patronage de ce *miles gloriosus cum scabie sua;* mais les lecteurs étonnés de M. Strauss se demandent si en écrivant l'histoire il n'est pas en quête de saints pour meubler la nudité de sa petite chapelle.

Est-il besoin de remarquer que M. Strauss n'a pas eu à résister à la tentation de canoniser Voltaire? Il a pris à tâche de lui rendre justice, de combattre par un récit fidèle et mesuré les préjugés d'ignorance et d'orgueil que nourrissent la plupart de ses compatriotes contre cette grande mémoire. Voltaire ne mettait pas comme Hutten son impartialité en péril; si son nouveau biographe admirait en lui l'un des émancipateurs de l'esprit humain, en revanche il ne pouvait goûter que modérément cette indifférence dogmatique, ou, pour mieux dire, cette haine de tout dogmatisme, qui est la

pensée maîtresse du *Dictionnaire philosophique* et de l'*Essai*. Le volume dont nous parlons se compose de six conférences qui ont été écrites pour la princesse Alice de Hesse et prononcées devant elle à Darmstadt; ces conférences font également honneur au conférencier et à son auditoire, il n'est guère de cours en Europe où l'on se livre à de tels passe-temps. Cet essai sur Voltaire n'est point comme la biographie de Hutten une œuvre érudite et fouillée; M. Strauss a suivi dans la première partie de son étude l'excellent travail de M. Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle*, auquel il donne dans sa préface un éloge mérité; pour le reste, il s'est contenté de courir au plus près du vent, évitant les points discutables et les côtés contentieux de son sujet. Il a pris la fleur du panier, et son livre, écrit d'un style courant, est un récit agréable, vivant, animé, qui un jour ou l'autre tentera la plume d'un traducteur. Ses appréciations sont le plus souvent sagaces et équitables; nous aimerions à citer son jugement sur la *Pucelle*, sur l'*Essai*, des pages excellentes sur la philosophie de Voltaire, des réflexions judicieuses touchant l'homme et son caractère (1). Toutefois sur ce dernier point M. Strauss a peine à se mettre d'accord avec lui-même, il y a quelque incertitude dans ses conclusions, tour à tour plus sévères ou plus favorables; on dirait qu'alternativement il se laisse prendre ou se déprend. On serait porté à croire que dans les commencemens il était prévenu contre Voltaire; en avançant, il a éprouvé le contraire d'une déception. Il a découvert que ce prodigieux esprit était au service de passions grandes ou petites, mais toujours sincères, et d'une âme de feu qui rachetait ses déraisons par de généreuses tendresses et de saintes colères. Il semble parfois qu'il se reproche comme une faiblesse le charme qui l'entraîne. M. Strauss n'a garde d'appliquer au défenseur de Calas sa maxime qu'il faut accepter les grands hommes tels qu'ils sont, avec l'inévitable tare attachée à tout ce qui est humain. Il parle quelque part de ces âmes royales, d'autres diraient olympiennes, qui savent d'instinct ce que Voltaire n'a jamais su, l'art de gouverner ses passions et la dignité qui se respecte toujours; mais d'ordinaire ces âmes souveraines, tout appliquées au gouvernement d'elles-mêmes, se tiennent à l'écart des conflits et des luttes de la terre. Y a-t-il une seule action dans toute la vie de Goethe? Il

(1) M. Strauss n'a pas rendu justice à l'*Histoire de Charles XII*. Au lieu de citer le morose Schlosser, qui n'est pas toujours infaillible, il aurait mieux fait de lire l'intéressante étude de M. A. Geffroy intitulée *le Charles XII de Voltaire et le Charles XII de l'histoire*. Il y aurait à redire aussi au jugement qu'il porte sur les tragédies de Voltaire. C'est trop souvent le défaut de la critique littéraire d'outre-Rhin « de traiter géométriquement les choses fines. »

est bon qu'il y ait des olympiens, et nous leur permettons, s'ils le veulent, de considérer les choses humaines avec une noble indifférence, et de s'étudier eux-mêmes avec une complaisance excessive. Il n'en est pas moins vrai qu'après avoir lu certains chapitres solennellement minutieux des mémoires de Goethe, lire une lettre de Voltaire c'est se dégorger en eau courante. Ce même Goethe, qui savait pourtant ce que valait Voltaire, lui conteste deux choses, la profondeur et la perfection. Ne lui en déplaise, l'auteur de *Zadig*, le correspondant de Thiriot et des rois a possédé la perfection du naturel, et, de toutes les formes du génie, ce n'est pas la moins précieuse.

Sur un seul point, l'impartialité du nouveau biographe de Voltaire nous paraît être en défaut. Dès que le grand Frédéric est en cause, sa balance trébuche entre ses mains, et son patriotisme corrompt sa critique. Il concède trop à la légende en le peignant comme un homme complet, en qui le cœur était à la hauteur du génie. Ce n'était pas une âme généreuse que Frédéric. Dans toutes ses liaisons, il a toujours considéré son profit, il n'a pas eu d'amitiés dont il n'ait abusé, pas de familiers sur qui ne se soient exercées ses griffes royales, à qui il n'ait fait sentir dans l'occasion qu'il était le maître et que, selon le mot de Voltaire, il avait cent cinquante mille moustaches à son service. Il a recherché Voltaire parce que Voltaire lui pouvait servir, il s'est réconcilié plus tard avec lui parce que les ressentimens de Voltaire lui pouvaient nuire. Il aimait passionnément son métier et sa gloire, il goûtait l'esprit et la littérature, voilà le compte de ses affections. Si la philosophie lui était chère, il ne lui a jamais rien sacrifié, et dans son gouvernement il n'a combattu que les superstitions qui gênent les rois, il a toujours ménagé les préjugés utiles. Caractère puissant, raison supérieure, il y avait dans ce grand homme un grand cynique qui se donnait quelquefois le plaisir de prêcher les vertus qu'il méprisait. C'est une méthode usitée dans certaines villes du nord; les plus roués s'y travestissent, quand il leur convient, en prédicateurs de morale, et, après avoir déclaré publiquement que la force prime le droit, ils recommandent aux autres le respect du droit et montrent à l'univers leur conscience, qui est toute neuve, car elle n'a jamais servi. « Voltaire, disait Frédéric, est le plus méchant fou que j'aie connu de ma vie... Vous ne sauriez imaginer toutes les duplicités, les fourberies et les infamies qu'il a faites ici. Je suis indigné que tant d'esprit et tant de connaissances ne rendent pas les hommes meilleurs. » Voltaire aurait pu lui répondre qu'en Italie, au carnaval, Arlequin se déguise quelquefois en archevêque, mais qu'on démêle bien vite Arlequin à la manière dont il donne la bénédiction.

Nous regrettons que M. Strauss n'ait pas fait les parts plus égales, et qu'après avoir énuméré les torts trop réels de Voltaire, il ait tant ménagé César. Nous voudrions retrancher de son livre de froides plaisanteries sur l'incident de Francfort. Ce n'est pas une chose plaisante que l'abus de la force, qu'un prince violant le droit des gens chez un petit peuple dont il n'est point le maître, qu'un poète traité en bandit ou en criminel d'état parce qu'il emporte dans sa valise un volume de vers compromettans qu'un roi lui a donné et qu'il veut ravoir. Dégagé de toutes les exagérations passionnées de la victime, l'affaire de Francfort reste une brutalité révoltante, et, quoi que puissent alléguer les panégyristes du grand Frédéric, elle fait tache sur sa mémoire et compromet sa philosophie. « C'est à Francfort, écrivait Collini avec une juste indignation, dans une ville qualifiée libre, que l'on insulta Voltaire, que l'on viola le droit sacré des gens, que l'on oublia des formalités qui eussent été observées à l'égard d'un voleur de grands chemins. Cette ville permit que l'on m'arrêtât, moi étranger à cette affaire, contre qui il n'existait aucun ordre, que l'on me volât mon argent, et que je fusse gardé à vue comme un malfaiteur. » — « Tel était le sort de ces villes libres, remarque M. Desnoiresterres. L'exemple de l'évêque de Trèves parlait assez haut pour que l'on se montrât d'une extrême condescendance envers les requêtes d'un prince habitué à tout se permettre et à tout oser. » De telles réflexions ne sont pas venues à M. Strauss. Il estime que le grand Frédéric avait le droit de tout oser et de tout se permettre, et que, lorsque Voltaire lui reprochait de trop aimer la guerre, Voltaire était *parfaitement plat et un vrai maître d'école*. « La guerre, dit-il, est sans doute un grand mal, et on ne saurait trop décrier les guerres d'ambition telles que Louis XIV les faisait; mais, quand Frédéric envahit la Silésie, il y était poussé par le besoin d'agrandissement de sa jeune Prusse ou encore mieux de l'Allemagne elle-même, qui avait besoin de la Prusse pour s'affranchir du joug de la catholique Autriche. » Adorable simplicité! Serait-il donc si difficile à un Français de démontrer que Louis XIV, en conquérant l'Alsace et la Franche-Comté, obéissait au besoin d'agrandissement de la France, qui n'avait pas encore trouvé ses vraies frontières? Parlez plus nettement, et dites toute votre pensée : les guerres que vous faites sont saintes, celles qu'on vous fait sont impies; en vous agrandissant, vous accomplissez un devoir, les autres sont des ambitieux.

Ainsi raisonne le dogmatiste dont est doublé ce puissant critique. On pense à cette honnête personne que citait Franklin dans un discours, laquelle s'écriait naïvement : « Une chose bien étonnante, c'est qu'il n'y a jamais que moi qui aie raison. »

IV.

Ce n'est pas la même chose d'être un théologien libre et un libre penseur ou d'être un esprit libre, et l'on peut avoir étudié la philosophie sans s'être laissé affranchir par elle. Les Grecs disaient que beaucoup de gens célèbrent les fêtes de Bacchus, mais qu'il y a peu d'inspirés, ναρθηκοφόροι μὲν πολλοί, βάκχοι δέ τε παῦροι. M. Strauss a fêté le dieu, il porte volontiers à la main la férule sacrée des Dionysiaques, mais l'esprit du dieu n'est point en lui.

Quiconque a pu s'imaginer que l'auteur de la *Vie de Jésus* était un philosophe se convaincra du contraire en lisant son dernier écrit, ces deux lettres trop fameuses que lui inspirèrent en 1870 les premières victoires des armées allemandes. La philosophie n'est qu'un vain nom, ou elle délivre l'esprit des passions vulgaires, car elle hait le vulgaire et ses pensers profanes. M. Strauss s'est fait peuple dans le mauvais sens du mot. Il a toujours aimé à citer l'Évangile; il nous dit dans sa préface : « En un temps de si grandes actions, la parole fait plus pauvre figure que jamais. Nous devons le sentir, nous les hommes de la parole; mais nous ne devons pas oublier ce qui est écrit : au commencement était la parole. » Curieux mélange d'humilité et de juste orgueil! La parole s'incline jusqu'à terre devant l'épée, elle lui confesse son néant; puis, se redressant à demi, elle lui représente que pourtant elle ne lui a pas été inutile, qu'elle avait tout préparé. Elle a raison, et l'épée aurait mauvaise grâce à n'en pas convenir.

Oui, la parole était au commencement, et on n'a eu garde de lui imposer silence. M. de Bismarck a déclaré un jour que les professeurs étaient le fléau de l'Allemagne; mais il s'entend à employer les fléaux. Il sait que la vieille politique absolutiste qui est la sienne ne saurait réussir au XIXe siècle sans le concours de l'opinion publique, et il a dit aux professeurs : Ne vous gênez pas, faites-nous un peu d'opinion publique. Ils se sont appliqués, professeurs et théologiens, aussi bien que journalistes et poètes, à démontrer à l'Allemagne que la liberté est un intérêt secondaire, que la première chose est d'être grand et fort, et qu'une conquête est un bien plus positif qu'une constitution. L'Allemagne n'avait pas réussi en 1848 à conquérir son unité par la liberté; on lui a persuadé de changer de méthode. Dès 1848, la parole disait à une réunion d'électeurs de Ludwigsburg, non sans citer l'Évangile : « Recherchez d'abord le royaume des cieux, c'est-à-dire l'unité, et tout vous sera donné par-dessus. » Pascal l'avait déjà dit : — « La justice est sujette à disputes, la force est très reconnaissable et sans dis-

pute; ainsi, ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » Après la victoire, la parole poursuit son œuvre. Elle tremble que les nobles instincts du peuple allemand et ses inclinations libérales ne l'emportent sur des haines et des passions factices dont on se sert pour l'asservir; elle veille pieusement sur ces haines comme la vestale veillait sur le feu sacré, et ses insultes justifient d'avance tout ce que l'on pourrait entreprendre contre le vaincu. Les nations d'ordinaire sont ce qu'on les fait. Donnez-leur un maître dont le perspicace génie devine nettement tout ce qu'il peut oser et qui ne connaisse ni la crainte, ni le scrupule. Il traîne malgré eux ses peuples à la gloire. On parlait de le lapider; après l'événement, on se prosterne, et désormais l'insolence, cette divinité méconnue, a ses autels et ses adorateurs; les insolens au petit pied pullulent, laquais qui singent le maître. Les honnêtes plumes elles-mêmes ont peine à se défendre de cette contagion, et les folliculaires s'évertuent. C'est la destinée des lions blessés et meurtris de mettre tous les roquets en fête.

M. Strauss, qui est une intelligence et un caractère, n'a rien de commun avec ces gens-là; nous regrettons qu'il se soit abaissé à parler comme eux. Il avait pourtant de meilleurs exemples à suivre. Il est des Allemands, aussi patriotes que lui, qui ont su résister à cette grossière ivresse, qui ont honoré leur pays par la modération de leur langage, par la dignité de leur attitude; ils ont su observer l'équité dans le triomphe et ne pas manquer au respect qui est dû au malheur. Pourquoi faut-il que M. Strauss n'ait pas su trouver en de telles conjonctures un seul accent d'humanité et de généreuse justice? Il a, lui aussi, outragé le malheur, en quoi l'on reconnaît le théologien qui n'est pas philosophe.

On ne saurait aimer trop son pays, et la philosophie approuve le patriotisme, comme elle respecte la vraie religion; mais elle fait la guerre à toutes les bigoteries. Un grand écrivain allemand, Lessing, un des esprits les plus libres qui furent jamais, et qui a plus fait que personne pour la grandeur de sa patrie, écrivait un jour : « A Dieu ne plaise que je connaisse jamais ce patriotisme étroit qui m'empêcherait d'être un citoyen du monde! » Ce n'est pas un citoyen du monde qui a écrit les deux lettres dont nous parlons, c'est un dévot. M. Strauss a reproché plus d'une fois à la dévotion des autres de rétrécir leur esprit et de troubler à ce point leur jugement qu'ils deviennent incapables de rien examiner, et que c'en est fait de leur sens critique. Sa dévotion produit les mêmes effets. Dès qu'il s'agit de l'Allemagne, de sa gloire et de sa grandeur, il écrit l'histoire comme le premier hagiographe venu. La France est coupable de tous les forfaits, elle a toujours convoité le bien d'autrui;

l'Allemagne est impeccable, elle n'a jamais réclamé que son droit. C'est la France en effet qui a partagé la Pologne; c'est la France qui en 1792 a déclaré la guerre à la Prusse; c'est la France qui se joue des droits des petits et de la foi des traités, et qui n'a pas encore rendu au Danemark ce qu'elle avait juré par la très sainte Trinité de lui rendre en 1866. Le fanatisme obscurcit les yeux les plus clairvoyans. Une très faible dose de la sagacité critique que M. Strauss a dépensée pour établir que le Christ n'a pas ressuscité Lazare lui suffisait pour se convaincre qu'un des remarquables talens de M. de Bismarck est de se faire déclarer la guerre à l'heure où il lui convient de la faire, et qu'en proposant un Hohenzollern pour le trône d'Espagne, il a voulu mettre l'épée à la main de la France. Admirez, si vous le voulez, cet incomparable joueur; mais, de grâce, ne parlez pas de morale. Elle n'a rien à voir dans cet art de filer la carte qui est la politique d'aujourd'hui.

C'est encore le propre du dévot de mettre au-dessus de la justice les intérêts de la cause qu'il sert et qu'il tient pour sacrée. Dans l'allégresse que lui inspirait le succès des armes allemandes, M. Strauss n'a pas considéré un instant ce qu'il était juste ou légitime d'exiger du vaincu. Il était possédé d'une crainte: la modération bien connue de M. de Bismarck l'inquiétait; il avait peur qu'on ne prît pas assez. Il avait décidé que non-seulement l'Alsace devait faire retour à l'Allemagne, parce que l'Alsace est une province allemande, mais qu'une partie de la Lorraine française devait subir le même sort, parce que la sécurité de l'Allemagne l'exigeait ainsi. A la théorie des nationalités, qui lui paraissait insuffisante, il ajoutait la théorie des garanties, qui a cet avantage d'être infiniment élastique. Louis XIV et Napoléon Ier faisaient des conquêtes; l'Allemagne n'en fait point, elle se garantit; à ce titre, tout est de bonne prise pour elle, et, quoi qu'elle prenne demain, ce ne sera jamais qu'une mesure défensive, un gage que réclamera sa sûreté. Du temps de Pascal, les jésuites, paraît-il, avaient plus de peine à trouver des raisons que des moines; les jésuites étaient bien naïfs, ils ont trouvé leurs maîtres. Quant à se demander si les Alsaciens et les Lorrains ne méritaient pas qu'on les consultât avant de décider de leur sort, M. Strauss n'y a pas songé. Une telle prétention lui semblerait plaisante; son libéralisme considère les peuples comme des troupeaux qu'on se partage et qu'on parque sans se donner la peine d'entrer en conversation avec eux. Il a cependant daigné promettre à l'Alsace qu'on s'occuperait de la rendre heureuse, de même qu'il promettait à l'Europe que l'Allemagne triomphante ne ferait plus la guerre à personne, attendu qu'elle ne réclame jamais que son droit. En pareille matière,

la parole d'honneur de M. Strauss est peut-être une caution insuffisante. Et puis sait-il bien lui-même, dès ce jour et avant que l'oracle ait parlé, où s'arrête le droit de l'Allemagne, et tout ce qu'exige sa sûreté? Les doctrines de M. Strauss nous paraissent inquiétantes; quel que soit son bon vouloir, nous ne sommes qu'à demi rassurés.

L'expérience nous enseigne que les bonnes et les mauvaises institutions, les erreurs ou les sages conseils des gouvernemens ont plus de part dans les destinées des peuples que la sévérité ou le relâchement de leurs mœurs, et que leurs malheurs proviennent bien plus de leurs défauts ou de leurs ignorances que de leurs vices. Autrement il faudrait admettre que Iéna fut une victoire remportée par la moralité française sur l'immoralité prussienne, ce qui nous paraît difficile à croire. Le bon sens nous apprend aussi qu'il n'y a pas en Europe des peuples vertueux et des peuples vicieux, qu'il y a partout du bien et du mal, que les nations européennes forment une vaste famille où règne avec quelques nuances une commune civilisation, laquelle produit partout des effets à peu près semblables, apporte avec elle en tous lieux les mêmes bienfaits et les mêmes corruptions. Les dévots ne raisonnent pas ainsi; la dévotion entend s'admirer elle-même dans ses succès, qu'elle attribue à ses vertus et à sa sainteté, et elle crie anathème sur le malheur des autres, où elle voit un témoignage de leur perversité. M. Strauss est persuadé que les désastres qu'a essuyés le peuple français sont un juste châtiment de *cette soif de rapine* (*Raublust*), qui est le premier de ses penchans. Quiconque a parcouru les campagnes françaises sait qu'elles sont habitées par un peuple de brigands, et quiconque a lu l'histoire contemporaine sait que pendant cinquante-cinq ans, de 1815 à 1870, M. Strauss a pu voir ces brigands à l'œuvre dans la Souabe. En revanche, le savant critique aimait à se persuader que les armées allemandes sortiraient de France les poches vides et les mains nettes, et sûrement il croit encore à leur vertu; un dogme résiste à l'évidence d'un procès-verbal. — « Ce n'est pas seulement la littérature de la France qui est corrompue, nous dit-il ailleurs, c'est la nation même, et avant la guerre actuelle nous n'avions aucune idée de cette pourriture générale et d'une telle dissolution de tous les liens moraux; *von dieser allgemeinen Fäulniss und Auflösung aller sittlichen Bande.* » M. Strauss rendait cette sentence après Sedan, et il semblait se promettre que son empereur entrerait dans Paris en trois jours et sans coup férir; mais, comme le disait Voltaire, il ne suffit pas de se tromper, il faut être poli.

La France est une maison de verre, ouverte à tous les regards

indiscrets; son peuple a l'habitude de tout dire et de nommer toutes choses par leur nom; elle étale ses plaies aux yeux du monde, et ses plaies parlent tout haut. Chaque peuple a les siennes; mais on en voit qui s'entendent à cacher leurs ulcères et leurs chancres sous les vastes plis d'une robe longue. M. Strauss, qui connaît si bien l'Évangile et qui se plaît à le citer, a-t-il oublié qu'il y est question de certaines gens qui, se tenant debout, priaient ainsi en eux-mêmes : « Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ni comme le péager que voici. » Jésus-Christ goûtait peu ces vertus superbes; il leur disait : « Malheur à vous! car vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, tandis qu'au dedans vous êtes pleins de rapines et d'intempérance. » Ces gens-là s'appelaient des pharisiens, et le pharisaïsme est une maladie grave. L'Allemagne en tient; mais elle en guérira quand elle ne croira plus les sophistes qui corrompent son excellent naturel. M. Strauss n'est point un sophiste, il s'en faut bien; il est convaincu, et ce n'est pas d'aujourd'hui. Qu'à l'avenir son ironie soit plus avare de sarcasmes à l'égard des naïfs qui croient au surnaturel, car son chauvinisme, Dieu le lui pardonne! est une religion qui a ses oracles, ses prophéties et ses mystères. Dès 1858, dans la conclusion de son livre sur Hutten, il s'écriait avec effusion, levant les mains vers ce saint : « Allume en nous la haine de tout ce qui est servile, de tout ce qui est faux, de tout ce qui n'est pas allemand! » Qui donc accusait M. Strauss de ne pas croire aux miracles? Il admet sans difficulté que, par un mystère d'élection, Dieu s'est choisi un peuple, qu'il abandonne les autres au mensonge et à la pourriture, que ce peuple élu est l'unique dépositaire de toutes les vertus, de toutes les vérités, de telle sorte que haïr tout ce qui n'est pas allemand, c'est haïr le vice et l'erreur. La voyante de Prevorst avait rencontré juste quand elle prédisait à M. Strauss qu'il ne serait jamais incrédule. Il n'a fait que transvaser le vieux vin dans un tonneau neuf. Qu'il ait du moins quelque indulgence pour ceux qui demeurent attachés aux vieilles futailles! Du moment qu'il s'agit d'abjurer sa raison, il est permis de consulter ses goûts, et en vérité, s'il est des préjugés respectables, il en est d'autres qui le sont moins. On peut croire à la résurrection de Lazare et n'être pas un bigot; c'est le cœur qui fait la destinée des esprits.

Naguère, dans une séance générale de la commission d'histoire de Berlin, M. Ranke retraçait en ces termes les derniers momens et les dernières pensées d'un célèbre historien allemand, Gervinus, mort il y a quelques mois. « L'unité de l'Allemagne, disait-il, pour laquelle Gervinus était tout feu, venait d'être fondée sur de tout autres principes que les siens; elle avait revêtu un caractère mili-

taire et monarchique, qui n'empêchait pas toutefois qu'on ne liât partie avec les idées libérales, sans s'y rattacher tout à fait. Gervinus se brouilla avec le présent. Les événemens qui se passaient autour de lui et qui remplissaient la nation de sympathies enthousiastes ne lui inspiraient qu'une profonde tristesse et d'éclatantes réprobations. Il évoquait les ombres de ses amis morts, qui auraient partagé ses sentimens, s'ils avaient vécu. C'est un spectacle douloureux, presque tragique que cet homme s'éteignant dans un sombre chagrin et dans la solitude de ses pensées. » Gervinus était un vrai libéral, et il est mort en désespérant de l'avenir des idées qui lui étaient chères. M. Strauss voit au contraire l'avenir en beau; il croit au triomphe de la cause ou, pour mieux dire, des deux causes pour lesquelles il a toujours combattu et qui sont étroitement unies dans sa pensée. Ce qu'il a toujours appelé de ses vœux, c'est l'unité politique et religieuse de l'Allemagne, et, selon lui, l'une est la condition de l'autre. L'Allemagne est le pays de la réforme; mais la réforme est encore incomplète, elle attend son achèvement. Le jour s'approche où, sous le patronage de souverains éclairés, la grande œuvre sera consommée, où catholiques et protestans se donneront la main pour instituer une nouvelle église, l'église du Christ éternel. C'est ainsi que l'unité politique de l'Allemagne aura préparé l'unité religieuse, qui à son tour la consacrera, lui imprimera le sceau de l'éternité.

M. Strauss a des raisons particulières d'espérer. Un rayon de royale faveur est venu sur le tard chercher son front. Il a rencontré des princes dont le commerce est plein de douceur; ils pratiquent mieux que personne « cet art obligeant qui accorde si heureusement la liberté avec le respect. » Ces princes, auxquels est attachée la fortune de l'Allemagne, ont une indépendance d'esprit qu'on ne s'attend guère à rencontrer sur les marches d'un trône, et qui promet un règne fort différent de ce que nous voyons. M. Strauss a bâti ses espérances sur cet accident heureux; mais il n'est point impatient, il ne compte pas les heures. Assuré de l'avenir, il s'accommode du présent. La liberté politique ne lui a jamais inspiré qu'une froide affection. En 1848, il est vrai, il demandait un empire constitutionnel, avec un ministère responsable. Les temps ont marché, il se résigne provisoirement au césarisme plus ou moins déguisé qui règne à Berlin. Il a conjuré ses compatriotes du Wurtemberg de se rendre à merci, sans conditions, de ne pas marchander leur reconnaissance aux vainqueurs du coq gaulois. « Nous n'oublierons jamais, disait-il, que c'est la noblesse prussienne qui nous a donné un Bismarck et un Moltke. » Voilà jusqu'à ce jour le dernier mot de l'auteur de la *Vie de Jésus*.

Gervinus a bien fait de mourir, et Schiller fait bien de ne pas

ressusciter. Le 10 novembre dernier, on inaugurait son monument à Berlin. Cette solennité avait été longtemps contrariée, ajournée par le mauvais vouloir du gouvernement, à qui le chantre de Guillaume Tell ne saurait être un homme agréable. Enfin il a fallu se rendre. l'empereur assistait à la cérémonie, et la statue de Schiller s'élève à cette heure sur une place qu'on appelle la Place des Gendarmes. Le soir même, l'intelligente canaille de la ville de l'intelligence entreprenait d'en démolir la grille à coups de pierres; mais déjà cette grande ombre avait essuyé une humiliation plus cruelle. Les alentours du monument étaient décorés de banderoles et des écussons de tous les états germaniques, où étaient inscrites des devises tirées des œuvres du poète. Des ordres sévères, on peut le croire, avaient été donnés pour que ces inscriptions fussent accommodées aux circonstances, et que pas un mot ne rappelât qu'on fêtait le poète de la liberté. La consigne fut exécutée avec un zèle intelligent; on rogna de près les ongles du lion, et de par l'empereur il lui fut interdit de faire entendre son noble rugissement. Les devises furent irréprochables, elles faisaient foi que cette grande âme n'avait jamais eu que le génie de l'anodin. L'une portait : « Près de la source était assis l'enfant, qui tressait une couronne de fleurs.» Une autre était ainsi conçue : « Le lac sourit et nous invite au bain,» ce qui, en vérité, paraissait singulier le 10 novembre, à Berlin! L'écusson de l'Alsace-Lorraine était orné de cette inscription trop pleine de sens : « Les beaux jours d'Aranjuez sont à jamais passés. » Ailleurs on lisait : « Le soldat seul est un homme libre! » — ailleurs encore les premiers vers d'une ballade connue, lesquels signifient à peu près ceci :

> Fridolin fut un serviteur
> Pieux, qui craignait le Seigneur;
> Il adorait sa souveraine,
> Bénissant humblement sa chaîne.

Fridolin est le saint du jour. Il est aujourd'hui plus populaire en Allemagne que Posa et Guillaume Tell. Un jour, les Allemands se raviseront; jusque-là les plus hardis seront les plus respectueux.

VICTOR CHERBULIEZ.

LE LAURIUM

ET

LES MINES D'ARGENT EN GRÈCE

Nous voyons ordinairement l'antiquité grecque à travers nos souvenirs classiques; nous regrettons volontiers avec le poète ces temp

. . . . . Où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux.

En notre siècle de prose, nous aimons à nous représenter ces so ciétés affinées et polies, ce peuple de penseurs, d'artistes et de guerriers, amoureux de la beauté sous toutes ses formes, et uniquement voué au culte de l'idéal. Dans ce brillant tableau, le travail, l'humble travail des mains, n'apparaît nulle part. Alors pourtant, comme aujourd'hui, il était la grande loi de l'humanité, et l'âge d'argent n'en fut pas plus exempt que l'âge d'airain ou l'âge de fer. Seulement, l'organisation sociale antique étant fondée sur l'esclavage (1), les hommes libres tenaient l'industrie en médiocre estime, et les écrivains en parlent rarement. L'industrie formait cependant l'une des sources les plus importantes de la richesse publique; c'est ainsi que l'exploitation des mines du Laurium a puissamment contribué à la grandeur et à la prospérité de la république athénienne aux temps de Thémistocle et de Périclès.

Une récente excursion dans l'Attique nous a permis d'examiner les traces de l'ancienne industrie minière. Sur une surface de 20,000 hectares, le sol a été fouillé dans tous les sens, percé de puits nombreux, recouvert par des masses énormes de déblais et

(1) Lors du dénombrement de Démétrius de Phalère (309 ans avant Jésus-Christ), l'Attique, pour une population de 450,000 habitans, comptait seulement 20,000 citoyens libres et 10,000 étrangers.

de scories. L'industrie moderne est venue à son tour tirer parti de ces restes oubliés, et elle a eu à lutter non-seulement contre la nature, mais aussi contre les hommes; la protection des intérêts engagés a même provoqué dans ces derniers temps l'intervention diplomatique de la France et de l'Italie. La question du Laurium présente donc, outre un intérêt historique et archéologique, un caractère d'actualité dû à l'importance internationale qu'elle vient d'acquérir.

I.

On s'accorde généralement à désigner sous le nom de Laurium le large promontoire qui forme la partie méridionale de l'Attique, et qui se termine au sud par le cap Colonne, autrefois cap Sunium. C'est une contrée montagneuse dont le sol aride se compose principalement de micaschistes et de calcaires-marbres métamorphiques. L'altitude moyenne des sommets varie de 200 à 300 mètres. Les côtes sont dentelées de criques et de baies, dont plusieurs constituent des ports naturels très sûrs. Tels sont notamment les ports de Thorico (port Mandri) et d'Ergastiria que protége contre les vents et la mer du large l'île longue et étroite de Makronisi, et qui, par les mauvais temps, servent de refuge aux navigateurs. Makronisi est l'ancienne île d'Hélène ou de Cranaa. Strabon la décrit comme âpre et déserte, et elle n'a pas changé depuis lors. Plus au sud et à l'ouest du cap Sunium est l'île aux Anes, autrefois île de Patrocle, qui tirait son nom du préfet de la flotte égyptienne envoyée par le fils de Ptolémée Lagus au secours des Athéniens.

Cette contrée, essentiellement maritime, était habitée par une nombreuse population de matelots, parmi lesquels Athènes recrutait le personnel de ses flottes, tandis que les autres dèmes fournissaient surtout des soldats. Les villes étaient presque toutes bâties sur le littoral. C'étaient l'antique Thorico, l'une des douze villes fondées dans l'Attique par Cécrops, et qui fut fortifiée pendant la vingt-quatrième année de la guerre du Péloponèse; on y voit encore les ruines d'un temple, d'un théâtre, les restes d'une acropole et des décombres considérables; — Anaphlystos, célèbre par ses poteries recouvertes d'un vernis brillant, et où s'élevaient les temples du dieu Pan et de la Vénus Coliade; s'il faut en juger par un passage d'Aristophane, les mœurs des habitans se ressentaient du choix de leurs divinités protectrices; — Sunium, qui fut fortifiée pendant la dix-neuvième année de la guerre du Péloponèse, afin de protéger les navires chargés de blés se rendant de l'Eubée à la capitale; la ville était bâtie au pied du célèbre promontoire que surmontent aujourd'hui les ruines du temple de la Minerve Suniade.

L'intérieur des terres est aride et desséché ; les sources sont très rares, et, par un singulier phénomène géologique, l'eau des pluies ne séjourne pas à la surface : elle se rend immédiatement à la mer par des cavités souterraines. Les vallées sont recouvertes d'une végétation clair-semée, composée de bouquets de pins et d'arbustes odorans, dont la verdure sombre contraste avec l'éclatante blancheur des sommets calcaires. Le voyageur qui parcourt ces contrées sauvages ne tarde pas à reconnaître les restes nombreux des exploitations antiques: à chaque pas, il rencontre cachée sous une touffe de genévriers l'ouverture béante d'un puits ou d'une galerie, il aperçoit des débris de constructions, des amas de scories noirâtres, étalées sur de larges surfaces au penchant des collines ou dans le fond des vallées, des monticules arrondis qui interrompent la régularité des mouvemens du sol et qui, sous le manteau de terre végétale dont ils sont recouverts, se composent de fragmens accumulés, colorés par des imprégnations métalliques et arrachés des entrailles de la terre. La nature, qui efface lentement, mais sûrement, les traces du travail humain, n'est pas encore parvenue à faire disparaître ces témoins du labeur de vingt générations.

Les gisemens métalliques se présentent en filons et en couches puissantes, intercalées au contact des micaschistes et des calcaires, et se poursuivant sur de grandes étendues avec une continuité et une régularité remarquables. Ils sont formés de galène (plomb sulfuré) argentifère disséminée dans une gangue de fer carbonaté spathique, avec des minerais de zinc, d'antimoine et des traces de cuivre. D'après Pline, on trouvait également dans les mines d'argent de Thorico des émeraudes de qualité inférieure.

L'exploitation des mines du Laurium remonte à la plus haute antiquité. Pline raconte qu'elles auraient été découvertes par Érichthonius, roi d'Athènes au xve siècle avant notre ère; d'après Xénophon, personne de son temps n'essayait de dire depuis quelle époque elles étaient ouvertes. La classification des citoyens d'après leurs revenus ordonnée par Solon prouve que les fortunes d'Athènes étaient alors fort restreintes, d'où l'on peut conclure que l'exploitation des mines ne donnait pas encore de grands bénéfices; mais elle se développa rapidement au siècle suivant. Du temps de Thémistocle, l'état percevait une redevance en nature d'un vingt-quatrième du produit des mines; chaque citoyen recevait 10 drachmes sur les impôts ainsi prélevés, et comme la population d'Athènes comptait au moins 20,000 personnes, on voit que le produit des mines devait s'élever à 4,800,000 drachmes (environ 4,300,000 francs). Trente ans plus tard, sous Périclès, l'exploitation atteignit son apogée; les revenus qu'elle procurait à l'état servirent à payer les énormes dépenses occasionnées par la construction des édifices publics et par

les préparatifs de la guerre du Péloponèse. Les mines étaient la propriété de l'état, qui les louait aux citoyens par bail perpétuel, aliénable et transmissible aux héritiers. Outre la redevance annuelle dont il a été parlé ci-dessus, la concession était accordée moyennant une somme d'un talent et demi (8,100 francs). Tel est le prix qui fut payé par Nicias, par Callias et par un nommé Panténétes; ce dernier en acheta une autre moyennant 45 mines (4,050 francs). D'après une curieuse inscription trouvée à Thorico, Pheidon d'Aixonie, dème de l'Attique, acheta les esclaves et les mines de la plaine voisine à la condition que le vendeur pourrait, moyennant remboursement du prix d'achat, rentrer en possession de sa propriété. Dans cette inscription, l'ensemble de l'exploitation est désigné sous le nom d'Ergastiria, que l'on retrouve avec la même acception dans un discours de Démosthène. Le droit d'exploitation était appuyé sur des plans qui indiquaient les limites des concessions, et l'on devait ménager entre chacune d'elles à l'intérieur des travaux des piliers de séparation (1). Néanmoins l'exploitation des mines donnait lieu à de nombreux procès. Les entrepreneurs se faisaient la guerre sous terre, se pillaient les uns les autres, et venaient ensuite se plaindre devant les juges en employant des termes de leur art que ces magistrats ne comprenaient point. On fut obligé de créer pour ces sortes de contestations un tribunal spécial qu'on nomma *cour métallique* (μεταλλικὸν δικαστήριον), et les lois qui y étaient relatives s'appelaient *lois métalliques* (μεταλλικοὶ νόμοι). Les juges étaient choisis parmi les hommes experts dans l'art des mines et de la métallurgie (2).

La malheureuse guerre du Péloponèse porta un coup funeste à l'exploitation des mines en même temps qu'à la puissance de la république. Dès la deuxième année de la guerre, les Lacédémoniens envahirent l'Attique, et, après avoir ravagé la plaine, s'avancèrent vers la partie qu'on appelle maritime (Paralos), jusqu'au pied du mont Laurium, où les Athéniens avaient leurs mines d'argent. Toutefois les travaux furent repris avec activité après le départ des ennemis, et continuèrent à enrichir Athènes, lorsque Alcibiade, trahissant les secrets de la puissance de son pays, engagea les Lacédémoniens à fortifier Décélie qu'ils occupaient, et à s'emparer des mines. Ce conseil fut écouté, et l'année suivante, la dix-huitième de la guerre, vit la ruine complète de l'entreprise. Pendant que les Lacédémoniens ravageaient la contrée et interceptaient les convois de blé qui se rendaient autrefois de l'Eubée à Athènes par Oropos, 20,000 es-

(1) Nous devons ces détails à une obligeante communication de M. Cordella, ingénieur de l'usine actuelle d'Ergastiria.

(2) De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Grecs*, t. II, chap. 4.

claves, la plupart employés dans les mines, se révoltèrent et prirent la fuite. Privée de ses principaux revenus, Athènes dut renvoyer les mercenaires thraces, et fut bientôt bloquée et affamée dans ses murailles. La désastreuse expédition de Sicile avait épuisé les ressources de la république, et, après des alternatives de succès et de revers, les Athéniens finirent par succomber.

La période de calme relatif qui suivit le retour de Thrasybule dans sa patrie permit aux mineurs de reprendre leurs travaux, cependant jamais on ne vit revenir la prospérité passée : les ouvriers expérimentés avaient disparu, et les traditions, qui tiennent une place si importante dans ces sortes de travaux, étaient à peu près oubliées. Xénophon consacre un chapitre de son livre *des Revenus* à l'exploitation des mines du Laurium : « Bien que, dit-il, de temps immémorial on en retire le minerai, réfléchissons combien sont encore bas les déblais des collines où se produit l'argent natif. Le gisement métallique, loin d'aller en s'épuisant, s'étend chaque jour davantage; alors même qu'on y employait le plus de bras, pas un seul homme n'a manqué d'ouvrage, c'était l'ouvrage au contraire qui excédait le nombre des ouvriers... Nous devons donc envoyer résolûment aux mines une grande quantité d'ouvriers, nous devons résolûment y fouiller, certains que le minerai ne nous manquera pas, et que jamais l'argent ne perdra de son prix. L'état du reste en a jugé ainsi longtemps avant moi, car il accorde les priviléges des citoyens à tout étranger qui veut faire des fouilles dans les mines... Une chose réellement étonnante, c'est que l'état voie une foule de particuliers s'enrichir de l'état lui-même, et qu'il ne fasse pas comme eux. Ainsi, parmi ceux qui à une époque reculée se sont livrés à cette exploitation, nous savons que Nicias, fils de Niceratus (1), occupa dans les mines 1,000 ouvriers loués par lui à Sosias de Thrace, devant produire chacun, tous frais faits, une obole par jour (2). A son tour, Hipponicus avait 600 esclaves embauchés aux mêmes conditions et qui lui rapportaient, tous frais déduits, une mine d'argent par jour (3). 300 esclaves rapportaient à Philoménide une demi-mine, et ainsi de tant d'autres qui gagnaient en proportion de leurs mises. A l'exemple des particuliers, qui en achetant des esclaves se font un revenu perpétuel, l'état devrait en acheter aussi à son compte, jusqu'à ce que chaque Athénien en eût trois. Si donc on réunit d'abord 1,200 esclaves, on peut calculer qu'un accroissement successif au bout de cinq ou six ans n'en donnera pas moins de 6,000. Or ce

(1) Plutarque (*Nicias*, chap. IV) dit qu'il n'exploitait les mines qu'avec de grands dangers pour les travailleurs.

(2) Par conséquent 1,000 oboles, 150 francs.

(3) Environ 75 francs.

nombre rapportant, tous frais faits, une obole par jour et par esclave, le produit annuel sera de 60 talens (1). » Xénophon propose ensuite d'ouvrir de nouvelles mines, et d'associer dans cette entreprise les dix tribus d'Athènes, à chacune desquelles l'état accorderait le même nombre d'esclaves. Il prévoit le cas où la guerre viendrait de nouveau désoler l'Attique, et il croit nécessaire d'ajouter aux fortifications d'Anaphlystos et de Thorico un troisième fort intermédiaire à l'endroit le plus élevé du vallon qui les sépare (2).

Les conseils de Xénophon paraissent avoir été entendus. Quelques années plus tard, les recherches étaient poussées avec une telle activité qu'au dire de Démétrius de Phalère les Athéniens semblaient vouloir arracher Pluton lui-même des entrailles de la terre; mais le succès ne répondit pas aux espérances qu'on avait conçues. Au premier siècle avant notre ère, un soulèvement d'esclaves mit fin aux travaux de mines proprement dits. Les entrepreneurs traitant leurs ouvriers d'une manière inhumaine, ceux-ci se révoltèrent, sortirent armés du sein de la terre, mirent tout à feu et à sang, prirent Sunium d'assaut, portèrent la désolation dans les bourgades voisines, et saccagèrent tellement toute la côte maritime de l'Attique qu'elle ne put jamais se rétablir.

Au temps de Strabon (10 ou 15 ans avant Jésus-Christ), les mines de l'Attique étaient considérées comme épuisées; les fondeurs se contentaient de traiter, non plus les minerais provenant des travaux souterrains, mais les anciens débris de mines et les scories, dont ils savaient extraire le plomb et l'argent que les procédés imparfaits des anciens y avaient laissés. Cette même opération, comme on le verra tout à l'heure, a été tentée avec succès par les modernes. Le fait rapporté par Strabon explique la teneur relativement pauvre des scories du Laurium comparée à celle des scories antiques d'Espagne et de Sardaigne. Enfin Pausanias (174 ans après Jésus-Christ) parle de l'exploitation de ces mines comme d'un fait historique enseveli dans la nuit du passé.

Pendant cette longue période, l'activité industrielle du Laurium avait été considérable : des milliers de travailleurs esclaves y avaient consumé leurs forces, et plus d'un avait payé de sa vie l'avidité des entrepreneurs, qui abattaient les piliers de soutènement ménagés dans les travaux. La condition de ces malheureux devait être extrêmement dure. C'étaient d'anciens hommes libres trahis par la fortune de la guerre, ou des habitans des côtes de la Macédoine, de la Thrace et de l'Asie-Mineure enlevés de force par les marchands

(1) Près de 60,000 francs.
(2) Probablement à Camaresa.

ou vendus par les satrapes et les princes, qui faisaient commerce de leurs sujets comme aujourd'hui les roitelets d'Afrique. Que devait être l'existence de ces hommes, loués comme des bêtes de somme par leurs maîtres à des entrepreneurs peu scrupuleux et ensevelis vivans dans le sein de la terre! Leur travail était très pénible; six d'entre eux pouvaient à peine produire autant qu'un seul de nos ouvriers aidé de la poudre et de la vapeur. Armés d'un pic en fer à tête plate et d'une pointerolle, barre cylindrique terminée par une pointe conique, les mineurs arrachaient pour ainsi dire la roche miette à miette, et l'on est effrayé quand on songe à l'énorme dépense de force que représentent les milliers de puits et de galeries et les vastes excavations du Laurium, creusés dans le marbre et le micaschiste durs. Les plus anciens travaux communiquaient avec la surface par des galeries inclinées; mais, à mesure qu'ils s'étendirent, il fallut rejoindre les couches par des puits profonds parfois de 100 mètres. Ceux-ci étaient toujours rectangulaires et avaient en moyenne $1^{m},30$ de largeur sur $1^{m},80$ de longueur. Les parois en sont encore parfaitement lisses; de distance en distance, elles portent des entailles qui servaient à assujettir les échelles.

Les vides pratiqués dans les couches sont immenses. Nous avons pénétré dans l'une de ces mines où aucun être humain n'était entré depuis près de 2,000 ans. Elle avait été probablement abandonnée à la suite de quelque révolte d'ouvriers, car les fronts de taille étaient intacts, et les traces de coups de pic sur la roche parfaitement nets; le sentier, usé par les longues files de porteurs, était indiqué de distance en distance par de petits tas de pierres méthodiquement rangées et cimentées entre elles par le dépôt calcaire des eaux qui suintent du toit goutte à goutte. Dans un coin, un pic en fer sans manche, sur les parois, dans une niche noircie par la fumée, une lampe en terre cuite; enfin dans un lieu un peu plus aéré, près du puits, de grossiers dessins gravés sur le sol avec une pointe dure et recouverts comme d'un vernis par l'enduit calcaire provenant du dépôt des eaux indiquaient l'endroit où se reposaient les travailleurs. Nous ne pouvions nous défendre d'une vive émotion en présence de ces traces pour ainsi dire vivantes; il nous semblait à chaque instant que nous allions trouver au détour d'une galerie quelque mineur s'efforçant d'entamer la roche compacte au moyen de sa faible pointerolle, ou voir surgir des profondeurs de l'ombre un esclave antique marchant péniblement, les épaules courbées sous le poids d'un sac de minerai.

Après avoir subi dans la mine un premier triage, le minerai était transporté soit à dos d'homme par les galeries inclinées, soit peut-être par les puits à l'aide de treuils, aux ateliers de préparation,

où il était cassé au marteau, puis trié définitivement. Les parties les plus pauvres étaient broyées dans des mortiers en fer ou en pierre dure, et enrichies par le lavage. Les restes de laveries sont très nombreux; plusieurs d'entre elles ont été recouvertes par des scories pendant la période de refonte dont parle Strabon, et sont d'une conservation parfaite. Elles se composent de bassins parallélipipédiques, cimentés, réunis entre eux par des canaux et disposés suivant un carré de 10 ou 11 mètres de côté. Au milieu est une aire horizontale ou peu inclinée. L'un de ces bassins renfermait probablement un crible, car il porte sur les parois deux rainures longitudinales qui paraissent destinées à encastrer des pièces de bois; les autres servaient de bassins de dépôt : les matières fines les plus riches et par conséquent les plus lourdes s'y réunissaient. L'eau était recueillie précieusement dans de grandes citernes cylindriques ou rectangulaires, creusées dans le roc, cimentées, et dont la capacité variait de 300 à 1,500 mètres cubes. Un escalier ménagé sur une des parois permettait aux ouvriers de descendre jusqu'au fond pour enlever les boues de dépôt.

Les matières provenant du triage et du lavage, et rejetées par les anciens comme stériles, se sont accumulées en masses énormes auprès des laveries et des puits. Par suite des procédés imparfaits mis en usage, elles n'ont pas été complétement appauvries et tiennent encore en moyenne 6 ou 7 pour 100 de plomb et de 100 à 120 grammes d'argent par tonne. Ce sont ces matières qui constituent les terres métallifères, minerais de halde, rejets de mines ou *ekboladès*, dont il sera plus d'une fois question dans cette étude.

Les fonderies étaient ordinairement placées près des mines et des laveries; quelques-unes se trouvaient sur le bord de la mer, comme à Thorico, Cypriano, Ergastiria, Pacha, Lagrana. D'autres, en grand nombre, étaient disséminées dans l'intérieur des terres aux lieux qu'on nomme aujourd'hui Megala-Pephka, Berzeko, Sinterini, etc. Plusieurs fours, remontant à la période grecque, ont été découverts sous les scories. Ils étaient très bas, cylindriques, d'environ 1 mètre de diamètre, et construits avec des micaschistes du Laurium ou avec des trachytes très réfractaires provenant de l'île de Milo. Le combustible était du charbon de bois, fourni soit par les forêts du pays, soit par celles de Thrace et de Macédoine. Le courant d'air était entretenu par des soufflets mus à bras d'hommes. Au-dessus des fours on élevait de hautes cheminées, afin de soustraire les ouvriers et les champs environnans à l'action délétère des fumées de plomb.

Les produits de la fusion étaient de trois sortes : 1° le plomb d'œuvre renfermant de 1,500 à 3,000 grammes d'argent par tonne; 2° la scorie; 3° la cadmie ou oxyde de zinc. Celle-ci se déposait dans les cheminées et sur les parois des fours sous forme de pla-

quettes. Elle était employée en médecine. Le plomb d'œuvre était soumis, comme aujourd'hui, à la coupellation, opération qui consiste à exposer le métal fondu à l'action d'un courant d'air : le plomb s'oxyde, se transforme en litharge, qu'on enlève au fur et à mesure, et l'argent reste au fond du creuset. On n'a pas encore rencontré de restes de fours de coupellation; toutefois des débris de litharges jaunes et rouges, trouvés au milieu des scories, semblent indiquer que l'opération était pratiquée sur place. Ces litharges, que Pline nomme « écume d'argent, » étaient en partie vendues au commerce, en partie révivifiées, et donnaient du plomb pauvre qui servait à fabriquer des tuyaux, des lampes, des vases, des crampons de scellement, de la céruse.

Lorsqu'on étudie de près l'industrie antique, on est frappé du degré d'avancement vraiment remarquable qu'avaient atteint dès cette époque les connaissances techniques, surtout celles qui constituent l'art d'extraire et de fondre les métaux. La disposition des galeries de mine, la profondeur des puits, l'exactitude avec laquelle chaque veine de minerai a été suivie et exploitée, enfin l'étendue des travaux souterrains, prouvent que, sans connaître la géologie, les anciens possédaient des notions empiriques très justes sur l'allure des couches et des filons. D'autre part, les fondeurs ignoraient en vertu de quelles actions chimiques ils opéraient dans leurs fours la réduction des sulfures métalliques, l'expulsion des gangues par les scories, la séparation du plomb et de l'argent au moyen de la coupellation, et pourtant, sauf la différence résultant de l'emploi des engins mécaniques perfectionnés, leurs procédés étaient à peu près les mêmes que ceux qui sont encore en usage aujourd'hui. Ici, comme dans toutes les sciences d'observation, la pratique a devancé la théorie.

II.

Avec la cessation des travaux miniers, la vie se retira peu à peu du Laurium. Exposées aux incursions continuelles des conquérans pillards qui se disputaient le sol de la Grèce, Normands, Siciliens, Catalans, Vénitiens, Génois ou Turcs, les villes du littoral se dépeuplèrent et furent abandonnées. L'expulsion des Turcs et la constitution du gouvernement hellénique n'apportèrent aucune modification à cet état de choses, et jusqu'en 1864 le pays resta tel que l'avait vu Chateaubriand en 1806 : point de routes, point d'habitans, partout le silence et la solitude dans ces lieux remplis autrefois de bruit et de mouvement; le seul centre de population était le misérable village de Kératea, comptant à peine 800 âmes. La contrée était devenue le refuge habituel des bandits de l'Attique, et l'on

verra qu'ils n'en ont pas oublié le chemin. Toutefois la situation a bien changé. Le voyageur qui veut aujourd'hui visiter le Laurium peut prendre au Pirée un bateau à vapeur (TO ΛΑΥΡΙΟΝ) qui l'amènera en quelques heures à Ergastiria; il verra le pays sillonné de routes, il entendra retentir dans la montagne les sifflemens aigus de la locomotive, et, si Kératea se montre à lui aussi pauvre qu'en 1806, il trouvera en revanche, non loin de l'ancienne Thorico, une ville industrielle animée de tout le mouvement et de toute l'activité modernes, spectacle rare dans ces contrées d'Orient, où règnent en maîtres la paresse et le *far niente*. Huit ans ont suffi pour opérer cette métamorphose; elle est due tout entière à l'énergie patiente des étrangers qui sont venus apporter à ce pays oublié leurs capitaux, leur expérience et leur habileté pratique.

Un soir de mai 1863, un Français et un Italien, propriétaires d'importantes mines métalliques en Espagne et en Sardaigne, représentans d'une grande maison de commerce de Marseille, débarquèrent d'un caïque sur la plage déserte d'Ergastiria, en face de l'île d'Hélène. Le lendemain et les jours suivans, conduits par un Grec qui leur servait d'interprète, ils parcoururent tout le pays, examinant avec soin les traces des anciennes fonderies, et se rendirent à Kératea; ils demandèrent à parler au *parèdre*, lui proposèrent d'acheter tous les terrains sur lesquels gisaient les scories et les rejets de mines qu'ils avaient l'intention de fondre. La propriété n'est limitée ni cadastrée en Grèce, elle est le plus souvent indivise; le sol du Laurium appartenait en grande partie à un certain nombre d'habitans du village, formant une sorte de société désignée sous le nom de *Chinôtis*. Le *parèdre* et les chefs de la Chinôtis s'assemblèrent; après de longs pourparlers, on finit par tomber d'accord. Le contrat fut signé le dimanche devant l'église, à la sortie de la messe, en présence du pope et de tous les Kératiotes réunis. Les hommes avaient endossé pour la circonstance le pittoresque costume des palikares, fustanelle blanche, large ceinture renfermant le tabac et les armes, guêtres et veste brodées d'argent ou d'or; les femmes se tenaient derrière, vêtues de la longue chemise de coton, soutachée de bleu, qui tient lieu de robe, la tête et la poitrine couvertes de ces larges pièces d'argent à l'effigie des petits souverains allemands du siècle passé, qui constituent à peu près la seule monnaie métallique du pays, en dehors des *leptas* en bronze. La journée fut consacrée aux réjouissances; on tira force coups de fusil, on dansa pendant des heures entières, et l'on mangea sans fourchettes le mouton à la palikare, arrosé de vin résiné.

De nouveaux traités furent passés plus tard, soit avec la Chinôtis de Kératea, soit avec le couvent de Pentèle, pour l'achat d'autres

scoriaux, qui furent découverts par la suite. Cependant une difficulté se présentait : depuis plusieurs années, le gouvernement grec et la Chinòtis étaient en contestation au sujet de la propriété des terrains boisés du Laurium. Les étrangers obtinrent du ministre des finances, M. Valvis, par l'intermédiaire de M. le vicomte Amelot, chargé d'affaires de France, une déclaration officielle par laquelle ce haut fonctionnaire s'engageait au nom de l'état à n'exercer, quel que fût le résultat du procès intenté à la commune de Kératea, aucune revendication sur les scoriaux acquis par la société franco-italienne, sauf sur une partie de celui d'Ergastiria. Pour ce dernier, il se contentait du dépôt d'un cautionnement de 12,000 drachmes (10,800 francs), représentant la valeur du terrain.

En même temps, les hardis explorateurs découvrirent sous une épaisse couche de terre végétale les rejets de mines dont personne avant eux n'avait soupçonné l'existence (1), et s'assurèrent de la possibilité d'en tirer parti. Ils en acquirent la possession des propriétaires du sol et demandèrent au gouvernement la concession « du droit d'exploiter les anciennes mines existant sur une certaine étendue de la commune de Laurium, et les anciens minerais de galène argentifère qui se trouvaient aux alentours des dites mines (2). » La concession leur fut accordée sans restriction en 1867; elle a une étendue de 1079 hectares, et comprend à peu près la vingtième partie de la surface métallifère du Laurium. Forts de ces déclarations, de ces actes officiels du gouvernement grec, les étrangers se mirent à l'œuvre et créèrent en moins de deux ans l'une des plus grandes fonderies de plomb du monde.

La plage d'Ergastiria, improprement nommée sur les cartes marines anglaises Agastira, fut choisie pour l'emplacement de la nouvelle ville. Située au fond d'une baie profonde qui s'ouvre sur le canal de Mandri (Mandri-Channel), elle possède un port que lui envieraient des cités maritimes de premier ordre. A partir du rivage s'élèvent jusqu'à l'arête centrale du Laurium une série de collines couvertes de broussailles et de pins. La vue du haut des montagnes est admirable; partout la mer apparaît entourant d'une ceinture azurée cette terre dont le charme sauvage est rehaussé par la splendide lumière de l'Attique. Au premier plan, la ville moderne,

(1) En 1835, un savant allemand, M. Fiedler, fut envoyé par le gouvernement dans le Laurium pour y étudier la question des mines. Sa conclusion fut que la reprise des travaux n'offrait aucune chance de succès. L'importance industrielle des scories lui échappa complétement, et il ne dit pas un mot des rejets de mines. La même opinion fut exprimée quelques années après par un autre Allemand, M. Riessegger, qui visita le pays vers 1842. (*Reisen in Europa, Asien und Africa*, Stuttgart 1841-1848.)

(2) La loi des mines grecque est calquée sur notre loi française du 21 avril 1810.

couronnée d'un nuage de fumée, un peu plus loin les ruines de l'antique Thorico, en face les rochers rougeâtres de l'île d'Hélène. A l'horizon, se dressent les sombres hauteurs de Carysto, dans l'Eubée: vers l'est, Zea et ses sœurs des Cyclades sortent des flots bleus comme des perles brillantes. Vers le sud, les colonnes du temple de Sunium, restes d'une grandeur évanouie, se détachent sur le fond lumineux du ciel; enfin au couchant, le regard charmé parcourt le golfe d'Athènes, salue l'île d'Egine, Salamine et ces rivages célèbres dont le nom réveille tant de glorieux souvenirs.

L'arrivée par mer à Ergastiria est saisissante. Dans le port se pressent des navires grecs, français et anglais. A côté des grands trois-mâts de 1,000 tonneaux, chargés de charbon de Newcastle, voici un bateau à vapeur français récemment arrivé de Marseille; il est amarré près du môle, et de ses larges flancs sortent des pièces de machines, des outils, des wagons, des charpentes, des rails. Plus loin un vapeur de la marine grecque, celui-là même qui, pendant la guerre de Crète, échappait aux croisières turques et portait aux insurgés les armes, les munitions et les vivres. Autour de ces lourdes masses, glissent les caïques à la poupe redressée, surmontés de leur élégante voile triangulaire; ils apportent des îles de l'Archipel des légumes, des fruits, du poisson; quelques-uns viennent de Lagrana, près d'Anaphlystos, et déchargent des scories. Les matelots sont enfouis dans l'immense pantalon turc, espèce de large sac en toile de coton bleue, dont les extrémités portent deux ouvertures pour les jambes. Près du rivage, à gauche, s'étendent trois grands hangars, sous lesquels on voit briller les feux étincelans des fours. En avant, comme de longs serpens, ondulent des ruisseaux de lave noirâtre; ce sont les scories appauvries provenant de la fusion (*gâtchas*). Une multitude d'ouvriers à demi nus (*gâtcheros*) les enlèvent avec de lourds crochets en fer et les chargent sur des wagonnets en tôle; un chemin de fer suit la rive, et les convois bruyans, traînés par des chevaux, vont déposer leur fardeau sur le bord septentrional de la baie, à 1 kilomètre de l'usine. Des halles de fusion part une interminable rangée d'arcades que l'on prendrait pour un aqueduc, c'est la galerie de condensation des fumées, longue de 1,400 mètres, où les vapeurs métalliques se déposent en partie avant d'arriver à la cheminée élevée sur un monticule isolé. Entre les hangars s'élèvent les bâtimens des machines soufflantes, construites à Marseille; jour et nuit elles ne cessent de faire entendre leurs sourds ronflemens. A droite, on aperçoit les magasins, la maison d'administration, l'hôpital, où les ouvriers sont soignés aux frais de la compagnie, des écuries pour trois cents chevaux, enfin le village, dominé par l'église grecque aux murs polychromes. Là s'agite une population bariolée, offrant à l'observateur un échantillon de

presque toutes les races européennes : le rude matelot anglais, aux favoris roux, aux épaules carrées, y coudoie le mince palikare, à la moustache noire, aux traits bronzés; dans les cafés et les restaurans, l'Espagnol taciturne, au teint plombé, boit silencieusement sa tasse de chocolat à côté d'un Maniote vigoureux, conversant bruyamment dans une langue incompréhensible; plus loin, un Italien raconte la campagne de Crète à un grand Alsacien aux cheveux blonds, aux yeux bleus, qui a fui la conscription prussienne et qui, sous le beau ciel de l'Attique, regrette les brouillards du Rhin et la bière de Mulhouse.

L'ordre n'est pas facile à maintenir dans un tel milieu. Autrefois le chef de l'établissement savait néanmoins y pourvoir sans trop de peine. Les plus turbulens tremblaient devant lui; il tranchait les difficultés séance tenante, et infligeait au besoin vingt-quatre heures de prison aux tapageurs; si un individu persistait à troubler la tranquillité publique, il était expulsé de l'usine et du pays. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui, depuis que le gouvernement a cru devoir envoyer dans la ville née d'hier une nuée de fonctionnaires : un préfet (*ephoros*), un sous-préfet, un capitaine de port et un sous-capitaine, un directeur et des inspecteurs des douanes, un chef de police et une quantité d'employés inférieurs, gendarmes, douaniers, gardes, etc. Malgré ce luxe d'administration, la police laisse singulièrement à désirer, et fait regretter la justice sommaire des premiers temps. Il y a six mois, le directeur fut averti d'Athènes qu'une bande s'était organisée pour s'emparer de lui et exiger ensuite, suivant l'usage grec, une rançon de plusieurs centaines de mille francs. N'ayant plus la liberté d'agir comme autrefois, il se vit bloqué pendant un mois dans l'usine, et encore devait-il être armé et escorté pour visiter le soir ses ateliers; enfin un des hommes de la bande vendit ses camarades, et annonça que, le jour suivant, ils devaient se cacher sous un pont de chemin de fer à un kilomètre d'Ergastiria pour le saisir au passage. On les trouva en effet à l'endroit désigné; on en arrêta quatre, qui furent relâchés peu de temps après.

Le recrutement des ouvriers a été une œuvre ardue dans un pays sans industrie, où pullulent avocats, médecins, journalistes, trafiquans, mais où le travail manuel est peu en honneur. Les Grecs continentaux n'ont pu être utilisés que comme charretiers, et il n'y en a pas moins de 300 à l'usine. Faute de patience, ils conduisent fort mal leurs bêtes, aussi la mortalité est-elle grande parmi ces dernières. De plus, ces Hellènes sont par trop fidèles aux traditions des jeux olympiques : quand les charrettes partent en longues files pour la montagne, après avoir déposé leur charge, les conducteurs y montent debout comme sur un char antique, les rênes d'une main, le fouet de l'autre, et, se défiant mutuellement, ils s'élancent à fond

de train, au risque de se casser les os, ce qui arrive quelquefois, et de tuer leurs chevaux, ce qui arrive souvent.

Voici un exemple des dispositions que l'on rencontre chez cette population. Le jour même de notre arrivée, un Grec superbe, grand, large d'épaules et taillé en hercule, se présente au directeur et lui demande du travail. — Volontiers, répond M. d'A... dans ce langage inimitable composé d'espagnol, d'italien et de romaïque qui se parle à Ergastiria; mais que sais-tu faire? — Tout ce que tu voudras, seigneur. — Eh bien! là-bas aux fours il y a de l'ouvrage pour toi, tu travailleras à enlever les gâtchas. — Au bout d'une heure, notre homme revient avec une mine assez piteuse et dit qu'il n'est pas fait pour une telle occupation, — les pistolets qu'il porte à la ceinture l'empêchent de se courber, il fait trop chaud, ses mains ne savent pas manier les lourds outils en fer. — Vois-tu, seigneur, cela, je ne puis pas le faire. En revanche, je sais me servir d'un fusil, et, si tu as besoin de te débarrasser de quelqu'un, je suis ton homme. — M. d'A..., n'étant pas du pays, ne se souciait pas beaucoup d'utiliser les talens de cet estimable travailleur; il finit toutefois par lui donner la garde d'un scorial dans la montagne. Dans nos courses à cheval, nous rencontrions souvent ce singulier personnage; nous le voyions sortir inopinément d'un buisson, nous souriant aussi gracieusement que le permettait sa face de bête fauve. Avec sa barbe noire hérissée, ses dents blanches, ses yeux brillans, son fusil sur l'épaule, ce demi-sauvage était alors vraiment beau, et nous ne pouvions nous empêcher de l'admirer nous devançant toujours sans fatigue apparente, quelle que fût notre allure, et courant droit devant lui comme un loup sans souci des broussailles et des ronces.

Les Maniotes, descendans des anciens Esclavons qui envahirent autrefois la Morée, donnèrent des manœuvres vigoureux et durs à la fatigue. Les îles de l'Archipel, principalement Milo, fournirent des maçons. Les mécaniciens, forgerons, charpentiers, sont Français, Italiens ou Anglais. Le personnel des mineurs et des fondeurs a été recruté tout entier dans les mines et l'usine que le fondateur de la société possède aux environs de Carthagène; ils viennent ordinairement avec leurs familles, assurés d'une haute-paie, passer deux ans en Grèce, après quoi ils s'en retournent chez eux et sont remplacés par d'autres. Ce sont de bons ouvriers, dévoués, infatigables, esclaves de la consigne; sans cet excellent noyau, on ne serait jamais arrivé à monter en si peu de temps la fabrication.

L'usine ne traite actuellement que des scories antiques qui tiennent de 8 à 12 pour 100 de plomb. On les mélange dans des proportions convenables, et on les charge avec du coke dans des fours cylindriques de 2 mètres de hauteur, soufflés par des ventilateurs.

La scorie qui s'écoule par le bas contient encore 2 1/2 ou 3 pour 100 de plomb, deux autres centièmes sont enlevés par les fumées, et ce qui reste du métal est coulé deux fois par jour sous forme de saumons marqués ΕΛΛΑΣ. Ce plomb, très antimonieux, tient seulement de 300 à 400 grammes d'argent par tonne; il est raffiné en partie à l'usine, et constitue alors le plomb ΦΩΣ. Il est vendu sous ces deux états à l'Angleterre, qui envoie en retour le combustible. On ne pratique pas la coupellation à l'usine. Chaque four passe de 30 à 35 tonnes de scories par jour, et il y a dix-huit fours, dont douze en marche constante, ne s'arrêtant ni jour ni nuit. On obtient annuellement de 9,000 à 10,000 tonnes de plomb, près de la moitié de la production totale de la France.

La plus grande des difficultés qu'on eut à vaincre fut le transport des scories qui étaient disséminées dans un rayon de 10 à 15 kilomètres autour de l'usine. Les divers amas furent reliés à Ergastiria par un réseau de 66 kilomètres de routes parfaitement empierrées, munies de ponts au passage des ruisseaux et praticables aux voitures en tout temps. Ce sont à peu près les seules routes en bon état qui existent dans tout le royaume. Trois cents chevaux furent réunis dans de vastes écuries, on construisit une quantité correspondante de matériel roulant, et c'est ainsi qu'on parvint, non sans peine, à livrer aux fours les 400 tonnes de scories qu'ils consomment journellement. Ces moyens étaient encore insuffisans pour apporter à l'usine, où ils devaient être lavés, enrichis et fondus, les minerais des haldes antiques que la société se proposait de traiter. Il faut 5 tonnes de ces minerais pauvres pour donner une tonne de minerai propre à la fusion, et la laverie, projetée sur des dimensions gigantesques, devait absorber 500 tonnes par jour. Les plus importans amas étaient situés dans les vallées de Camaresa et de Berzekô, de l'autre côté d'un faîte de 175 mètres de hauteur. On entreprit la construction d'un chemin de fer à voie d'un mètre qui, franchissant le col par un souterrain, vint desservir le district métallifère avec un parcours de 10 kilomètres. En dix-huit mois, cette œuvre considérable a été achevée : trois fortes locomotives construites à Mulhouse sont actuellement en circulation, et remorquent des trains de 110 tonnes sur des pentes de 26 millimètres par mètre. Les wagons, qui portent 6 tonnes chacun, ont été fournis par les chantiers de la Buire, à Lyon, les rails par les forges de Bessèges, les machines-outils de l'atelier de réparation par Bouhey de Paris. Pendant ce temps, les appareils de la laverie, comprenant deux machines à vapeur de 90 chevaux chacune, étaient exécutés en Belgique; ils n'ont pas été transportés en Grèce par suite des entraves que le gouvernement vint apporter à l'exploitation.

Ce n'avait pas été sans luttes que la société avait conduit son

entreprise à ce degré de prospérité. Elle eut d'abord à combattre ce mal endémique en Grèce, le brigandage. Quelques mois après la mise en train de la fonderie, le directeur reçut par une voie inconnue un billet signé : Kytzos, prince de l'Attique. Ce haut personnage consentait à laisser les étrangers poursuivre librement leur industrie moyennant une redevance ou tribut de 50,000 francs par an : si ce modeste impôt n'était pas acquitté régulièrement et d'avance, le feu devait être mis à l'usine. On ne tint pas compte de la menace; pendant un mois on vécut sur le pied de guerre, et l'on ne sortait d'Ergastiria qu'avec une escorte armée. Par un singulier hasard, auquel il paraît d'ailleurs que Kytzos était étranger, un incendie se déclara quelques jours après dans le magasin à fourrages. Le gouvernement grec était absolument impuissant, et la société ne dut compter que sur elle-même pour se faire respecter de son dangereux ennemi. Kytzos avait dans Athènes des amis très haut placés, à qui il rendait souvent visite, et ceux qui ne connaissent pas les mœurs du pays seraient fort étonnés, s'ils savaient le nom du personnage dont la maison abritait l'honorable brigand quand il venait dans la capitale. Il se piquait d'une exquise politesse, et n'aimait pas à verser le sang inutilement. Toutefois le trait suivant montre qu'il ne laissait pas les injures longtemps impunies : un prêtre grec, l'un de ses pourvoyeurs habituels, le prévient un jour que plusieurs Anglais doivent faire une excursion du côté du Parnès. Kytzos se rend au jour dit sur la route, cache ses hommes derrière les broussailles, car il préférait ne pas effrayer ses clients; quand la voiture paraît, il fait signe au cocher d'arrêter et s'avance gracieusement vers le véhicule dont il ouvre la portière; mais au lieu des Anglais qu'il s'attendait à y trouver, il voit trois officiers grecs et le pope, qui l'avait trahi. Avant qu'aucun des assistans eût pu s'y opposer, il arrache le traître de la voiture, le poignarde, se rejette en arrière vers ses hommes, échange des coups de feu avec les soldats qui arrivaient au pas de course, en tue deux et s'échappe avec sa bande.

Les fonds du bandit étaient placés chez un banquier d'Athènes; ce fut ce qui le perdit. On prétend que le financier trahit son client pour garder l'argent, et dévoila le secret d'une de ses expéditions dans le Péloponèse. Surpris par les soldats, Kytzos fut tué à coups de fusil pendant son sommeil en 1868. Il eut pour successeur dans l'Attique un nommé Spanos, plus sanguinaire et plus cruel que lui. Spanos se joignit en 1870 à la bande des frères Arvanitakis que le drame d'Oropos a rendus célèbres. Ceux-ci étaient venus des frontières de Turquie avec l'intention de se saisir du directeur-général de la société, qui se trouvait alors en Grèce. Ils rôdèrent quelque

temps autour de l'usine, et ce fut par le plus grand des hasards, un voyage à Athènes d'abord annoncé, puis contremandé, que celui qu'ils voulaient prendre échappa au danger qui le menaçait et qu'il n'apprit que plus tard. Les Arvanitakis, avertis par leurs amis d'Athènes de l'excursion projetée par les Anglais à Marathon, allèrent attendre cette proie au passage. On connaît la fin de cette lamentable tragédie. Pour se mettre à l'abri de pareilles aventures, la société acheta le bateau à vapeur qui fait actuellement le service entre le Pirée et Ergastiria.

Les brigands de profession ne furent pas les seuls auxquels les étrangers eurent affaire. Quant on vit le succès obtenu par eux dans un pays où jusque-là aucune entreprise du même genre n'avait réussi, les imaginations s'exaltèrent, on exagéra au-delà de toutes les limites les bénéfices de l'exploitation. On ne voulut pas voir qu'ils étaient le résultat non pas seulement des richesses minérales mises en œuvre, mais encore et surtout d'une longue expérience industrielle, servie par de grands capitaux et par une rare énergie. La presse s'empara de la question du Laurium, et une partie des innombrables journaux d'Athènes commença contre la société franco-italienne une campagne qui dure encore : le gouvernement fut sommé « de sauver des griffes de rapaces étrangers les millions que les anciens Athéniens avaient légués à leurs descendans. » Il est inutile de rappeler ici toutes les tentatives qui furent essayées par les particuliers pour dépouiller la société et s'emparer de ses propriétés. Il en est une toutefois que nous ne saurions passer sous silence, parce qu'elle caractérise à merveille les mœurs du pays; ajoutons que tous les détails sont de la plus scrupuleuse exactitude.

Il y a quelques années, une société qui s'intitulait « hellénique » (et qu'il ne faut pas confondre avec une société du même nom, de date plus récente) se formait à Athènes pour exploiter les scories du Laurium. Elle comptait dans son sein plusieurs personnages bien connus dans la capitale. Les scories, il est vrai, appartenaient à la société française; mais la propriété est si mal délimitée en Grèce, qu'il est toujours possible de se prétendre possesseur d'un terrain; le principal est de l'occuper. Un jour, tandis que l'on travaillait tranquillement à Ergastiria, la nouvelle se répand qu'une troupe de palikares armés, inconnus dans le pays, ont envahi l'un des principaux scoriaux, celui de Camaresa, situé à cinq kilomètres de l'usine, qu'ils ont chassé les ouvriers, brûlé les maisons, bouleversé les travaux, et qu'ils paraissent prendre leurs dispositions pour un établissement définitif. Le directeur monte à cheval, se dirige sur Camaresa, et se trouve en présence d'hommes de mauvaise mine

qui lui barrent le passage. Leur chef s'avance, déclare qu'il est chez lui, et qu'il fera un mauvais parti à quiconque viendra le troubler dans l'exercice de son droit; il invite son interlocuteur à descendre de cheval, et en même temps envoie plusieurs hommes pour l'entourer. M. d'A... fait faire alors un brusque écart à sa monture, se lance au galop et, grâce à sa parfaite connaissance du pays, échappe à ses adversaires, non sans avoir essuyé plusieurs coups de feu. Il réclame à Athènes, mais inutilement, et, comme les choses traînaient en longueur, il se décide à se défendre lui-même; il recrute une centaine d'hommes, les arme et prend position sur le scorial de Sinterini, voisin de celui de Camaresa. Il se disposait à l'attaque, quand arrivent d'Athènes des troupes commandées par un colonel et accompagnées d'un juge d'instruction. Les envahisseurs cèdent le terrain de bonne grâce à la milice nationale, et s'établissent tranquillement à quelques pas plus loin. L'officier avait sans doute mal compris sa consigne, car non-seulement il refusa de rendre Camaresa aux légitimes propriétaires, mais encore il exigea d'eux qu'ils abandonnassent le scorial de Sinterini pour l'occuper avec ses troupes. Il prétendait avoir reçu des ordres formels, et, sur le refus qui lui fut opposé, il voulait engager le combat. On était heureusement dans le pays des héros d'Homère, où l'on parlemente longtemps avant d'en venir aux mains; on discuta, et il fut décidé qu'un armistice serait signé jusqu'à ce qu'on en eût référé à Athènes. L'erreur était par trop criante; le ministre de France, M. de Gobineau, menaça d'envoyer la frégate française dans les eaux d'Ergastiria, et le gouvernement finit par rappeler ses soldats. Après leur départ, les assaillans n'eurent garde de rester; ils décampèrent, et il est superflu d'ajouter qu'ils ne furent pas inquiétés.

Malgré ces incidens, la société continuait courageusement son entreprise; toutefois la lutte qu'elle soutenait entra dans une phase nouvelle et bien plus dangereuse lorsque le gouvernement lui-même vint ouvertement y prendre part. Le 14 avril 1867, la chambre des députés vota une loi qui établissait un impôt de 10 pour 100 sur le produit net des scories appartenant aux particuliers et de 30 pour 100 sur le bénéfice obtenu par la fusion des scories domaniales. La loi avait un effet rétroactif, et l'impôt portait non-seulement sur la fabrication à venir, mais encore sur les produits déjà obtenus les années précédentes. Le fisc devait prendre hypothèque sur les bâtimens, machines et ateliers de la société franco-italienne pour garantir le paiement des droits *arriérés*. En même temps, on poussait activement le procès pendant entre la commune de Kératea et l'état, et celui-ci fut bientôt déclaré propriétaire des terrains sur lesquels

avaient existé ou existaient quelques-uns des anciens scoriaux. Oubliant alors ses déclarations formelles de 1863 et de 1864, les promesses officielles faites sous la garantie de l'ambassade française, le gouvernement, par l'organe du ministre des finances, émit la prétention de faire payer à la société l'impôt de 30 pour 100 sur le bénéfice des scories qu'elle avait fondues antérieurement et qui provenaient de ces terrains : la réclamation s'élève à la somme de 1,883,500 francs.

La société avait commencé en 1869 l'exploitation des terres métallifères ou minerais de halde existant dans sa concession. Quand les désastreux événemens de 1870 portèrent une atteinte si grave à la puissance française, le gouvernement grec prétendit que ces minerais n'étaient pas compris dans la concession, et défendit aux exploitans de continuer leurs travaux. Une commission « scientifique » fut nommée pour déterminer la valeur des terres métallifères; elle se composait d'un major du génie, d'un capitaine d'état-major, de deux capitaines du génie, et pour les essais d'un professeur de chimie. Ces militaires remirent en février dernier au ministre des finances un rapport concluant que le bénéfice net réalisable sur l'exploitation de ces terres atteignait le chiffre fantastique de 129 millions de drachmes (116 millions de francs).

Peu de temps après fut votée une loi dont les dispositions principales sont les suivantes : « Sont déclarées propriétés de l'état les *ekboladès* ou terres métallifères extraites à une époque reculée et existant sur la surface du sol ou dans les citernes, *puits, galeries* ou grottes. L'exploitation n'en est permise qu'en vertu d'un acte du gouvernement et par la voie des enchères à celui qui offrira de payer au trésor public la plus grande quote-part sur les bénéfices nets, celle-ci devant être au moins de *soixante pour cent*. Le paiement des droits sera réglé sur la valeur moyenne du métal, déduction faite d'une somme de 300 drachmes (270 francs) par tonne de plomb pour les frais d'exploitation, de transport et de fusion. Enfin la loi se termine par la création d'un nouvel ordre de fonctionnaires, inspecteur-général des mines du Laurium avec le grade de préfet, sous-inspecteur des mines (sous-préfet) et dix gardiens. » Cette loi, aussi injuste dans son principe que mal conçue dans ses dispositions, n'aura d'autre effet que de rendre impossible la mise en valeur des minerais-terres; un industriel qui soumissionnerait à de pareilles conditions serait certain de sa ruine. Les conséquences de la loi pour la société franco-italienne sont : 1° de lui enlever des matières qui lui avaient été concédées, dont elle a joui pendant plusieurs années, et pour la mise en valeur desquelles elle vient de dépenser une somme de 1,500,000 francs en chemin de fer, machines

et appareils de lavage; 2° d'apporter à son exploitation de mines des entraves telles qu'elle devra l'abandonner. D'un autre côté, la revendication par l'état d'une somme de 1,880,000 francs et l'établissement d'un impôt de 30 pour 100, porté par de fausses évaluations à *soixante pour cent*, sur le produit net des principaux scoriaux qu'elle possède, menacent son existence même et la mettent en face d'une ruine complète.

Une ville de 3,000 habitans bâtie sur une plage déserte, un port donnant un mouvement annuel de 40,000 tonneaux, pourvu d'un môle et de quais de déchargement, une des plus grandes fonderies de plomb connues élevée comme par enchantement, 10 kilomètres de chemin de fer à traction à vapeur, 3 kilomètres de chemin de fer américain, 66 kilomètres de routes carrossables tracés dans un pays montagneux, une industrie florissante tirée pour ainsi dire du tombeau, un capital de plusieurs millions de francs immobilisé sur le sol de la Grèce, telle est l'œuvre accomplie depuis 1864 par la société franco-italienne. En récompense, elle a eu à repousser des attaques de tout genre; ses travaux, ses opérations industrielles ont été entravées de mille manières, elle a été frappée d'impôts écrasans, et se voit enfin dépouillée d'une propriété légitimement acquise, dont la valeur a été créée par elle seule, et dont elle seule peut tirer parti.

Il appartenait aux gouvernemens français et italien de prendre en main la défense de leurs nationaux, qui est en même temps celle de la justice et de l'équité. L'affaire d'Ergastiria est bien connue dans l'Orient, et, si les étrangers qui l'ont fondée et menée à bien avec tant d'énergie étaient obligés de l'abandonner, la sécurité de ceux de leurs compatriotes que le commerce ou l'industrie appellent dans ces contrées serait gravement compromise. Aussi la France et l'Italie n'ont-elles pas hésité à intervenir, et elles ont proposé au gouvernement hellénique de faire régler le différend par une commission arbitrale présentant toutes les garanties désirables d'impartialité. Leur offre a été repoussée. Telle est la situation.

Tous les amis sincères de la Grèce, tous ceux qui souhaitent de la voir entrer franchement dans la voie du progrès et de la régénération et se rendre digne du rôle qu'elle aspire à jouer en Orient, doivent l'engager à ne pas persévérer dans une politique si contraire à ses véritables intérêts, si peu conforme aux saines idées économiques, et lui rappeler l'exemple des anciens Athéniens, qui, bien loin de repousser les étrangers, s'efforçaient d'attirer par des priviléges ceux qui étaient disposés à faire des fouilles dans les mines du Laurium.

CH. LEDOUX.

LA BIBLE

D'APRÈS

LES NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

I. Dr Ad. Merx, *Archiv für wissenschaftliche Erforschung des alten Testamen's*, 1867-1869. — II. Ernest Renan, *Mission de Phénicie*. — III. François Lenormant, *Essai de Commentaire sur les Fragmens cosmogoniques de Bérose*, 1872; *Lettres assyriologiques*, 1871, t. Ier. — IV. Jules Oppert, *Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie*, 1869. — V. Waddington, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, 1870.

Si, comme l'enseignait Héraclite d'Éphèse, tout change et se transforme éternellement, les sciences historiques doivent subir aussi les effets du flux et du reflux universel des choses, et la vérité d'hier peut devenir l'erreur de demain. C'est surtout dans les sciences dont l'objet est peu accessible à nos moyens d'investigation qu'on observe ces sortes de contradiction et d'oscillation perpétuelle. La mythologie comparée est une de ces études difficiles où l'on ne procède que par approximation délicate. Les formes divines, évoquées par le savant, se pressent, s'agitent, ondoient vaguement comme dans un pâle crépuscule, puis s'évanouissent et vont se perdre de nouveau dans l'abîme des temps. Où est le docteur Faust capable de rappeler à la lumière et de rendre à la vie ces ombres gracieuses ou terribles? Pour cette œuvre, il ne faut pas seulement une grande pénétration, une large sympathie, un sentiment exquis des nuances les plus fugitives, il faut encore une sorte de divination ou d'intuition supérieure. Un érudit, quelque éminent qu'on le suppose, réunit bien rarement d'aussi hautes qualités;

mais qu'importe? Une génération réalisera l'idéal qu'une autre a conçu. Notre reconnaissance n'en est pas moins acquise aux savans qui nous guideront dans cette étude. D'autres viendront, plus puissans peut-être, mais non plus sincères ni plus désintéressés que ces rares esprits.

C'est dans le système religieux de la Chaldée et de l'Assyrie, tel que nous le connaissons par les textes cunéiformes et par les monumens des empires du Tigre et de l'Euphrate, qu'il faut rechercher l'origine des religions de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine. La religion primitive des peuples de race sémitique fut le polythéisme. Comme les antiques habitans de la vallée du Nil, comme les pères de notre race, les Aryas des bords de l'Oxus, comme toutes les espèces humaines de l'ancien et du nouveau monde, les tribus sédentaires ou nomades qui, dès la plus haute antiquité, se répandirent dans les pays compris entre l'Arménie, le golfe Persique et la Mer-Rouge, — les Assyriens, les Arabes, les Chananéens, les Phéniciens, les Hébreux, — ont d'abord adoré le soleil, la lune et les planètes, la lumière et le feu, la voûte immense des cieux étoilés, les montagnes, ces géans nés de la terre, les fleuves, les forêts et les animaux. Tandis que les Aryas du « pays aux sept fleuves, » où furent composés les plus anciens hymnes védiques, étaient sans cesse émus par le spectacle grandiose des révolutions de l'atmosphère, par les combats d'Indra contre le dragon qui retenait prisonnière l'eau bienfaisante du ciel, et par les mille accidens d'ombre et de lumière qui se jouaient dans les nuées embrasées par les feux de l'aurore ou du couchant, les Sémites, d'Alep à la mer d'Arabie, de l'Égypte au golfe Persique, n'ont guère connu qu'un ciel presque toujours ardent et sans nuage, la morne solitude des vastes plaines de sable, et la splendeur incomparable des nuits où la lune, comme une reine, semble dominer toute l'armée des cieux.

De là la pauvreté relative de la mythologie sémitique. Certes il n'y a point qu'arides déserts dans cette contrée d'Asie. Sans parler du plateau central de l'Arabie, sur le bord de l'Euphrate et dans certaines parties de la Syrie le sol est fertile, largement fécondé par les pluies d'hiver, et produit d'abondantes récoltes. Au pied du Liban, il est de délicieuses vallées où l'oranger, le dattier et le bananier se couvrent de fleurs et de fruits. En automne et au printemps, la Syrie est un paradis; encore souffre-t-on souvent de la sécheresse et de la disette d'eau. Quand on songe à l'Indus ou au Gange, qu'est-ce que l'Oronte, le Jourdain ou le fleuve Adonis? Des ruisseaux, des lits de cailloux, que l'on passe à pied sec les trois quarts de l'année.

Tel sol, telle race. Dans ces plaines rocailleuses et sablonneuses,

l'être humain sera petit, maigre, sec, tellement sobre que sa tête est aussi vide que son estomac. Le type de cette race, le Bédouin, l'Arabe nomade, ne pense guère et ne sait rien; son imagination est aussi aride que le désert. Un cheval rapide, une lance haute et droite, un beau chameau, une belle femme : voilà l'éternel sujet de ses poèmes. Ses sensations, toujours les mêmes, ne créent que des sentimens et des idées d'une simplicité monotone. Simple est aussi la langue et simple la syntaxe. La déclinaison, la conjugaison, toutes les formes grammaticales sont également pauvres. Point de termes abstraits pour exprimer des idées générales. Les enfans d'ailleurs ont-ils des idées générales? Et en effet, c'est un langage d'enfant que ces discours naïfs où les propositions s'enchaînent et se suivent sans autre lien que la conjonction *et*. A coup sûr, de pareils êtres, à l'état nomade ou sédentaire, ne seront jamais de bien grands artistes; encore moins seront-ils philosophes ou savans. Aristote, Hippocrate, Ptolémée, toute la science grecque devait passer sur ces cerveaux racornis sans y laisser plus de traces que les pluies d'hiver dans le lit de leurs torrens.

Pour n'être ni artiste, ni philosophe, ni savant, on n'en est pas moins homme. On ne peut vivre dans un rapport intime avec la nature sans éprouver mille émotions diverses plus ou moins vives, sans se sentir pénétré de terreur ou d'admiration, sans exalter les forces destructives ou conservatrices de l'univers. Entre toutes ces forces, la plus puissante est sans contredit le soleil, le feu du ciel, père de notre feu terrestre, cause unique et suprême du mouvement et de la vie sur cette planète. Point n'est besoin de raisonner pour comprendre que c'est la vie même et comme le sang de notre père céleste qui court dans les veines de la terre, notre mère. Dans la saison d'amour, quand le ciel lumineux l'enlace et la pénètre, de son sein fécondé on voit sortir un monde. C'est elle qui tressaille dans les plaines où l'air humide et chaud courbe mollement les herbes; c'est elle qui rampe dans le buisson, qui s'élève dans le chêne, qui jette aux solitudes les petits cris joyeux des oiseaux sous la nue ou dans les nids feuillus; c'est elle qui dans les mers ou dans les eaux courantes, sur les monts, dans les bois, accouple les mâles superbes aux femelles lascives, palpite dans tous les corps, aime avec tous les êtres; mais toute cette vie terrestre, toute cette chaleur et toute cette lumière ne sont qu'effluves du soleil. « Nous sommes, dit Tyndall, non plus dans un sens poétique, mais dans un sens purement mécanique, nous sommes des enfans du soleil. » Ce que la science, de nos jours, a constaté, la raison des anciens hommes l'avait compris d'instinct.

Loin, bien loin dans le passé, alors que n'existait aucune méta-

physique, les hommes adoraient le feu et rendaient un culte au soleil. Au fond des religions sémitiques comme au fond des religions indo-européennes, les principaux mythes sont des mythes solaires. Avant de chercher à deviner, on contempla, on décrivit, on chanta l'univers dans des hymnes et dans des cosmogonies dont quelques parties sont venues jusqu'à nous. Le soleil, la lune et les planètes, les montagnes, les rivières et les végétaux, l'orage, le vent, la foudre, le feu, toutes les forces de la nature furent divinisées, adorées, surtout redoutées, et devinrent pour l'homme, comme aujourd'hui encore pour certaines races inférieures, des créatures douées de vie, de sentiment et d'intelligence. De plus, ce qui naît, se développe, et n'arrive à la maturité que pour décroître et mourir, la terre et ses productions par exemple, fut regardé comme dépendant de ce qui subsiste éternellement, sans altération ni vieillesse, comme le ciel et les astres. On distingua donc dans la nature une cause active et une cause passive, et la divinité, d'après une analogie tout humaine, fut conçue comme mâle et femelle. Ainsi chez les Sémites Baal et Baalath, la force active qui crée, conserve et détruit, la force passive qui conçoit, engendre et enfante. Le symbole de la puissance créatrice de la nature fut universellement représenté dans les sanctuaires et sur les monumens religieux par les organes de la génération. L'unité fondamentale des deux genres de la divinité fit souvent passer les attributs de la divinité mâle à la divinité femelle, et réciproquement : de là les divinités hermaphrodites ou androgynes de la Syrie et de la Phénicie. Parfois même, comme dans le temple d'Hiérapolis, un troisième être symbolisait l'unité des deux.

I.

C'est du nord de l'Assyrie, du pays actuel des Kourdes, que vinrent les tribus de Sémites nomades qui, sans doute poussées par quelque invasion, passèrent l'Euphrate et se dirigèrent du nord-est au sud-ouest vers le pays de Chanaan. Les Hammonites, les Moabites, les Édomites, avaient précédé ceux qu'on devait appeler les Beni-Heber ou Hébreux. Partis d'Our, la grande ville des Chaldéens, située près du premier confluent du Tigre et de l'Euphrate, ceux-ci avaient été conduits d'abord par Térah dans la ville de Harràn, puis par Abram, fils de Térah, au-delà du fleuve, et à travers la Syrie jusque dans la terre de Chanaan. Les habitans de ce pays étaient des Sémites au même titre que les tribus qui venaient « d'au-delà » de l'Euphrate. L'intime parenté des Chaldéens et de ces nomades est prouvée par l'identité du langage et de la religion.

On ne voit nulle part dans la Bible que ces nouveau-venus aient eu quelque peine à se faire entendre des anciens habitans, et tous les noms propres de villes ou de personnages de cette nation que nous connaissons sont purement sémitiques. Il est en outre démontré que l'élément chananéen domine dans l'hébreu biblique; Isaïe lui-même n'appelle-t-il pas l'hébreu « langue de Chanaan? » Toutes ces populations, Amorrhéens, Héthéens, Hévéens, que les Grecs nommaient Phéniciens, étaient alors arrivées à un assez haut degré de civilisation. Depuis des siècles déjà, ils avaient écrasé ou absorbé les races aborigènes, les Néfilim, les Emim, les Refaïm, sortes de géans et d'êtres monstrueux qui rappellent les Anasikas et les Rakshasas, contre lesquels les Aryas eurent à lutter dans l'Hindoustan. Des caravanes de marchands qui allaient vendre en Égypte le baume des térébinthes, la myrrhe, les aromates, etc., traversaient le pays. La monnaie qui avait cours entre les marchands était frappée au coin. On parle dans la Genèse de vaisseaux et de ports. Dans quelques villes, comme Sodome et Gomorrhe, qui paraissent avoir fait sur les naïfs « Bédouins » la même impression que Babylone, on voit régner certains raffinemens de mœurs qui ne conviennent guère à des barbares. Les Chananéens depuis longtemps avaient dépassé le grossier fétichisme que nous trouvons dans la famille d'Abram. Rahel dérobe les idoles de son père. « Pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux? » dit Laban à Jacob. Rahel, les ayant cachés dans le bât d'un chameau, s'était assise dessus, et quand son père pénétra dans la tente, elle trouva un prétexte pour ne pas se lever. Dans un autre passage de la Genèse, Jacob enterre sous un chêne, près de Sichem, les idoles, les talismans et les amulettes des gens de sa maison. A plusieurs reprises, la Bible nous présente les Abrahamides comme idolâtres et polythéistes. Dans le livre de Josué, Térah, père d'Abram, est donné comme païen et polythéiste ainsi que leurs ancêtres, qui dès l'antiquité habitaient « au-delà du fleuve, » c'est-à-dire de l'Euphrate.

Aussi bien, quand la Bible ne nous le dirait pas expressément, nous trouverions presque à chaque page des vieux livres d'Israël et des prophètes du VIIIe siècle des faits qui témoignent de l'idolâtrie fétichiste et du polythéisme naturaliste des Sémites. D'abord on peut énoncer comme une vérité évidente par elle-même qu'il ne saurait exister de différences fondamentales dans les conceptions religieuses de familles de peuples qui habitent les mêmes contrées, parlent la même langue, et, de leur propre aveu, descendent généalogiquement les unes des autres. Or le polythéisme des Assyriens, des Babyloniens, des Syriens, des Phéniciens et des Arabes antéislamiques est un fait incontestable. Non moins incontestable

est le polythéisme des Térachites, c'est-à-dire des peuples qui comme les Israélites descendaient de Térah, les Édomites, les Hammonites, les Moabites, les Ismaélites. Toutes ces tribus, venues de la Chaldée et de l'Assyrie, adoraient les astres et le feu; elles retrouvèrent en Palestine le culte des mêmes dieux. Les noms mêmes de quelques-unes de ces divinités étaient identiques, ce qui prouve leur parenté originelle : *Nomina numina*, dit l'axiome devenu dans l'école de M. Kuhn la clé de la mythologie comparée.

La Genèse raconte qu'Abram, le « haut père » mythique des Hébreux, rencontra dans le pays de Chanaan Melkitsédek, roi de Schalem, qui était prêtre ou *cohen* d'El-Élion, père du Ciel et de la Terre. Ce dieu El, qui resta le dieu national des Beni-Israël jusqu'au temps de la sortie d'Égypte, et qui se présente dans le discours presque toujours accompagné d'un attribut comme El-Élion, El-Schaddaï, El-Kanna, El-Haï, ce dieu El paraît avoir été commun à toutes les familles de la race sémitique. On peut voir dans les inscriptions grecques et latines de la Syrie qu'a publiées naguère M. Waddington la mention de monumens du culte de Kronos comme les Grecs appelaient El. On retrouve El dans les colonies phéniciennes, à Carthage. Quant au caractère de l'universalité, El est dans le panthéon sémitique ce qu'est Djaus dans le panthéon indo-européen. L'idée de dieu se rend en assyrien par le mot Ilou, et le caractère idéographique de cette notion avait à l'origine la forme d'une étoile (1). C'était la plus haute divinité des Babyloniens, comme l'indique le nom de la grande cité, dont El était la divinité poliade, Bal-El ou Bab-Ilou (la Porte d'El). Dans l'Assyrie, il recevait l'appellation exclusivement nationale d'Assur. Les inscriptions le qualifient « roi ou chef des dieux, suprême seigneur, père des dieux. » Quelques rares monumens, appartenant tous à l'Assyrie, donnent à Ilou ou Assur une épouse, dédoublement de lui-même et sa forme passive (2). Que ce dieu ait primitivement désigné le ciel étoilé ou la lumière, toujours est-il qu'on lui a de tout temps attribué une signification sidérale, qu'on l'a assimilé à la planète Saturne, que Bérose le nomme Kronos, et qu'au dire de Sanchoniathon Kronos s'appelait El chez les Phéniciens.

Ainsi le dieu suprême des Beni-Israël était aussi celui des Chananéens. Nous voyons également les Térachites accepter pour sacrés certains lieux vénérés par les habitans du pays, des arbres, des montagnes, des sources et des Beth-El, ou « maisons de El. »

(1) Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, II, 109. Cf. Diod. Sic., II, 30.

(2) François Lenormant, *Essai de commentaire sur les Fragmens cosmogoniques de Bérose*, p. 60 et suiv.

Ces sanctuaires primitifs étaient de grossiers blocs de pierre qu'on dressait en tous lieux, surtout sur les collines, en témoignage de quelque serment ou en mémoire de quelque événement important. On consacrait ces pierres avec une onction d'huile, de gros vin ou de sang du sacrifice. Plus tard, l'origine de ces monumens mégalithiques fut rattachée aux légendes des patriarches, et l'on éleva des autels et des temples sur leur emplacement. Ce sont là ces *bâmôth* ou « hauts-lieux » dont il est tant parlé dans la Bible, mentionnés également sur la stèle de Mésa comme dans l'inscription de Umm el awâmîd, etc., et où l'on continuait à offrir des sacrifices longtemps encore après la centralisation du culte à Jérusalem.

Toutes ces tribus nomades qui étaient venues s'abattre avec leurs troupeaux sur le pays de Chanaan étaient un fléau pour les habitans. Ils n'entraient pas plus dans les villes que les Bédouins de nos jours; ils dressaient leurs tentes dans la campagne, mais ils dévoraient jusqu'au dernier brin d'herbe et pillaient la contrée. Plus d'une ville eut le sort de Sichem, où ils égorgèrent les hommes, volèrent tout ce qu'il y avait dans les maisons, et d'où ils emmenèrent les femmes et les troupeaux. Le sol de la Palestine paraît n'avoir pu suffire à la nourriture de toutes ces hordes, car nous voyons au moins les derniers venus, les Beni-Israël, descendre plusieurs fois en Égypte pour échapper à la famine. C'est ainsi que naguère encore 10,000 ou 12,000 Arabes des provinces de Bengazi et de Tripoli, poussés par la faim, ont quitté le pays et traversé le désert pour se rendre en Égypte.

Dès la XIIIe dynastie, les tribus sémitiques du nord avaient commencé à envahir la Basse-Égypte. Des nomades comme Abraham et les fils de Jacob, dont toute la richesse consistait en troupeaux, ne pouvaient être aux yeux des Égyptiens que « des rois pasteurs, » des Hyk-sôs, comme les autres hordes de l'Arabie, de la Syrie et du pays de Chanaan. Aussi bien la parenté des Hyk-sôs et des Téraclites ne fait guère doute aujourd'hui. On sait que, sous la XVIIIe dynastie, les anciens maîtres du pays reprirent peu à peu le dessus, et que les pasteurs durent abandonner Avaris (Tanis) et sortir de l'Égypte. Les Hébreux restèrent. Ils s'étaient établis au nord-est de l'Égypte, dans le pays de Goschen, qui se trouvait sur la route de Chanaan. Située entre la Mer-Rouge et le Nil, cette contrée était si fertile en pâturages qu'on l'appelait « la meilleure partie du pays. » Le Sémite, terriblement fécond, crût et se multiplia tellement que les Pharaons de ce temps-là, qui ignoraient jusqu'au nom de Joseph, ne virent pas sans inquiétude la prospérité de ces pasteurs. Les Égyptiens, qui avaient les pasteurs en horreur, et qui même, d'après Manéthon, les auraient chassés comme impurs, les oppri-

mèrent et les accablèrent de charges et de corvées. Sans parler des peintures de plusieurs tombeaux égyptiens où l'on voit des Sémites fabriquant des briques et élevant des murailles sous l'œil de surveillans égyptiens armés de longs fouets, une inscription hiéroglyphique du règne de Ramsès mentionne les *Aberiou*, ou Hébreux, parmi les populations employées aux travaux publics. Nulle créature humaine n'était moins faite qu'un fils d'Israël pour ce genre de travail. Les Hébreux sortirent d'Égypte et abandonnèrent le pays de Goschen vers 1320. Selon M. Kuenen, d'accord avec MM. Lepsius, Brugsch, Bunsen et Chabas, l'émigration aurait eu lieu sous le règne de Mérenphtah (Aménophthis), successeur de Ramsès II. Le chef de l'émigration portait un nom égyptien, et, d'après tous les historiens, il avait été instruit dans la science des Égyptiens. Manéthon, qui d'accord avec la Bible désigne Moïse comme le chef politique et religieux des Beni-Israël, fait du futur législateur des Hébreux un prêtre d'Héliopolis. L'on n'en sait et l'on n'en saura sans doute jamais plus sur Moïse. Cinq ou six siècles au moins séparent l'époque de Moïse de celle où furent rédigés les plus anciens documens qui nous parlent de lui. Cette grande et vivante image que l'on admire dans l'Exode et dans les Nombres n'a aucun trait historique. On ne peut démontrer qu'une seule loi du Décalogue remonte à Moïse; on peut prouver au contraire que cette origine ne saurait être admise pour le plus grand nombre de ces lois, surtout avec les additions qui accompagnent les dix commandemens dans les deux rédactions quelque peu divergentes de l'Exode et du Deutéronome.

Quand les Beni-Israël remontèrent dans le pays de Chanaan, ils étaient idolâtres et polythéistes comme lorsqu'ils en étaient descendus. Leur principale divinité était non plus El, mais Jahveh, que le peuple adorait sous la forme d'un taureau de métal fondu. Point de phénomène plus commun dans l'histoire des religions que cette apparition de dieux nouveaux qui détrônent les dieux antiques. Ainsi, chez les Hindous et chez les Hellènes, Varounas pâlit peu à peu devant Indra, Ouranos devant Zeus. D'ailleurs, si les vieilles divinités ne gouvernent plus, elles règnent toujours. Le dieu El, dont on lit partout le nom dans la Bible, surtout dans les livres poétiques, ne disparaît pas plus devant Jahveh que devant les autres dieux ou Elohim du panthéon sémitique; mais il n'est plus le dieu national, la divinité tutélaire des tribus israélites confédérées. Jahveh est désormais le dieu d'Israël, comme Kamos était le dieu des Moabites, comme Milcom ou Molech était celui des Hammonites, comme Orotal (lumière ou feu de El) était celui des Édomites et des Ismaélites.

On est frappé du caractère singulièrement sombre et terrible de ces divinités. Tous ces dieux sont des dieux du feu, qui se nourrissent de graisse et de sang, et qui dévorent des victimes humaines. N'oublions pas que ces tribus de pasteurs étaient encore à demi sauvages. Plusieurs siècles même après l'époque où nous sommes arrivés, on constate dans la législation des Hébreux la répression d'habitudes bizarres et de goûts dépravés qui ne se rencontrent que chez les peuplades les plus grossières. On leur défend de se tatouer, de se nourrir d'insectes, de reptiles, etc. Les dieux des Térachites étaient naturellement aussi farouches et aussi sanguinaires que leurs adorateurs. Ils conservèrent longtemps un caractère sinistre et sensuel qui les distinguait des divinités chananéennes. Ce n'est pas, je le répète, que ces diverses familles sémitiques adorassent des divinités essentiellement différentes. En dehors des cultes locaux, que l'on retrouve chez tous les peuples, elles n'avaient en somme d'autres dieux que le soleil, la lune et les astres, tour à tour considérés comme cause de production et de destruction dans le monde; mais, tandis que les unes célébraient dans la joie et dans l'orgie le dieu de la lumière et de la vie, Baal et sa Baalath, le roi et la reine des cieux, les autres étaient plus portées à conjurer par des sacrifices sanglans et par des cérémonies d'une cruauté frénétique la fureur implacable de l'astre flamboyant, du Moloch insatiable, qui chaque année dévore ses enfans. Au fond, c'est au soleil du printemps et au soleil de l'été qu'on rendait un culte. Que le dieu s'appelle El, Bel, Baal, Adonis, Tammouz, Hadad-Rimmon, etc., ou Moloch, Jahveh, Kamos, Milcom, etc., c'est toujours du soleil qu'il s'agit. De même, que la déesse se nomme Baalath, Derkéto, Aschera ou Astarté, c'est toujours d'une divinité tellurique ou céleste, de la terre ou de la lune, qu'il est question. Ajoutons que souvent le soleil et la lune ont été remplacés par des planètes. Le soleil, considéré comme Moloch, a été confondu avec la planète Saturne dès la plus haute antiquité. Adar, dieu originairement solaire, dieu du feu, devint plus tard le dieu de la planète Saturne (1). Considéré comme Baal, le soleil a été identifié avec la grande étoile de la fortune, la planète Jupiter, et Vénus, comme petite étoile de la fortune, lui était associée.

Il est aujourd'hui démontré qu'au temps de la sortie d'Égypte, dans le désert, et même à l'époque des juges, la lumière et le feu étaient pour les Israélites non pas des symboles de la divinité, mais la divinité elle-même. Jahveh, dieu de la lumière et du feu, n'est

(1) Le nom du dieu Kévan, adoré dans le désert par les Israélites (Amos, v, 27), vient d'être lu dans la forme assyrienne sur une tablette qui explique par ce mot la seconde partie du nom de la planète Saturne en accadien, Lubat-Sakus.

autre que le soleil considéré comme Moloch. Comme Moloch, il est représenté sous la forme d'un jeune taureau de métal, — d'airain, de fer ou d'or. Le veau d'or adoré dans le désert n'est pas plus une idole égyptienne que ne l'étaient les deux taureaux de même métal que l'on adorait au temps de Jéroboam dans les sanctuaires de Dan et de Beth-El. Jahveh n'est pas un dieu égyptien; beaucoup l'ont cru à tort. Le temps n'est plus où l'on ne voyait qu'emprunts successifs et universels dans les religions et même dans les systèmes philosophiques des peuples les plus divers. Ce n'était guère d'ailleurs qu'un moyen facile pour remonter à une prétendue révélation primitive. Une doctrine toute contraire a prévalu dans la science. Et d'abord le moyen d'imaginer que des hordes comme celles des Beni-Israël aient compris quelque chose à la civilisation des Égyptiens et aient été jusqu'à leur emprunter des idées religieuses? Certes un séjour de plusieurs siècles dans un pays, quatre cents ans et plus, doit modifier les habitudes d'un peuple, et il est certain que les Phéniciens et les Hébreux en particulier ont beaucoup emprunté à l'Égypte, mais ces emprunts furent tout extérieurs et ils n'eurent trait qu'à certains détails matériels de civilisation, de culte et d'institutions sacerdotales, comme l'arche sainte, le pectoral du grand-prêtre, la robe de lin et certaines parties du costume des prêtres, les ustensiles sacrés du sacrifice, etc. C'est ainsi que les Hébreux ont emprunté à l'Assyrie ces « taureaux » ailés à tête humaine qu'on retrouve aux portes de tous les palais, ces *keroubim* qui gardent l'entrée du paradis terrestre, de l'arche d'alliance et du saint des saints du temple de Salomon, et qui servent aussi de monture à Jahveh. Pour l'Égypte, il est même probable que ces emprunts sont en partie postérieurs à la sortie du pays.

Ces pasteurs, campés sur la vieille terre des Pharaons, auraient pu y rester mille ans sans faire un seul progrès. Ils n'ont vu l'Égypte que du dehors. Plus nombreux, ils eussent sans nul doute écrasé la civilisation des peuples de la vallée du Nil, mais ils ne l'auraient jamais comprise. Ils restèrent aussi étrangers à toute culture supérieure que les Bédouins de nos jours qui, à quelques lieues de Damas ou de Bagdad, conservent leurs mœurs patriarcales. Les autres Sémites nomades qui avaient envahi l'Égypte n'adoptèrent pas non plus la religion indigène. M. de Rougé a cependant constaté l'existence d'une religion commune à l'origine à quelques populations du Delta et de la Syrie. Il admet une parenté primitive de Mitsraïm et de Chanaan. Le dieu Set ou Sutech des monumens égyptiens, avant de devenir le sombre Typhon, l'adversaire d'Osiris, fut le dieu national des pasteurs; le nom sémitique de Set était Schad. Ainsi on retrouve en Égypte, dès ces temps reculés, le Schaddaï ou

« Tout-Puissant » des Hébreux. C'est là encore, comme le remarque M. François Lenormant, une de ces appellations de la mythologie syro-phénicienne dont on a constaté l'origine dans les religions de la Chaldée et de l'Assyrie (1).

Jahveh n'est pas un dieu égyptien, et ce qui le prouve sans réplique, c'est que le nom de cette divinité est chaldéen. Le mystérieux tétragramme, le mot ineffable dont les lettres portent dans la Bible la vocalisation du mot Adonaï, présente d'une manière évidente la racine *havah*, forme chaldéenne, variété dialectique d'un verbe hébreu qui signifie « respirer, vivre, être. » Le nom de cette divinité, qu'on prononce généralement Jahveh, doit sûrement s'être prononcé Yahavâh à l'origine. Cette forme s'est ensuite contractée en Jâhou et Jâh. Quant à la signification de ce nom, il y a longtemps que les philologues ont vu dans Jahveh le dieu de l'existence, celui qui a et qui donne la vie.

Le nom araméen du dieu Jahveh prouve à la fois et sa haute antiquité et son origine chaldéo-assyrienne. Chacun sait en effet que les cultes du feu et de la lumière viennent de la Haute-Asie. Quand les Térachites abandonnèrent la Chaldée et passèrent l'Euphrate, ils adoraient entre autres le dieu Jahveh, ils l'adoraient lors de leur premier séjour au pays de Chanaan, ils l'adoraient en Égypte, et c'était sans doute l'arche de ce dieu qu'ils portaient dans le désert. Si, à l'origine, il ne paraît pas avoir été aussi populaire que les autres divinités d'Israël, s'il lui fallut des siècles pour devenir la divinité nationale de ce peuple, et des siècles encore pour arriver à être considéré comme le dieu unique de l'univers, il n'y a là rien encore qui doive nous surprendre. Selon toute apparence, le culte de Jahveh appartenait surtout à l'aristocratie des tribus térachites. Max Müller ne nous enseigne-t-il pas que les religions ont appartenu d'abord à des familles et à des sociétés d'hommes extrêmement restreintes?

Il s'en faut bien d'ailleurs que Jahveh appartînt en propre aux Beni-Israël. S'il faut en croire la Bible elle-même, Balak ben Tsippor, roi des Moabites, menacé d'une invasion des Beni-Israël, aurait envoyé les anciens de Moab et de Madian sur les bords de l'Euphrate, vers un « voyant » fameux, Bileâm ben Behor, pour qu'il vînt maudire les envahisseurs. Or ce « voyant » de Mésopotamie, le devin Bileâm, maudit et bénit au nom de Jahveh. Notons en pas-

(1) Le nom *Asit* ou *Asid* qu'on lit dans le plus ancien monument épigraphique de l'Assyrie (XIXe siècle avant l'ère chrétienne), donné quelquefois à *Assur*, avec un *a* prosthétique qui ne peut empêcher de reconnaître la racine, est le même que l'hébreu *Schaddai*. Or *Assur* n'est autre que la forme nationale assyrienne du dieu suprême *Ilu*, *El*.

sant que Bileâm adore en même temps Baal, lui dresse des autels et lui immole des veaux et des béliers. Movers et d'autres ont établi que Jahveh désignait le dieu suprême chez plusieurs peuples sémitiques. Ce nom se retrouve sous sa forme contracte dans un grand nombre de noms propres chananéens ou phéniciens. Les écrivains grecs, comme Diodore de Sicile, connaissent Jaou ou Jao. Le texte le plus curieux qu'on puisse rappeler ici est peut-être celui de l'oracle d'Apollon de Claros, recueilli par Macrobe, et qui n'est point, comme l'ont démontré Lobeck et Movers, l'œuvre apocryphe d'un chrétien gnostique. Il résulte de cet oracle que Jao est le plus grand de tous les dieux, la divinité suprême, le dieu solaire envisagé sous quatre faces, qui sont les quatre saisons de l'année. C'est Hadès en hiver, Zeus au printemps, le soleil en été, et Jao en automne. L'épithète de doux et d'efféminé qu'on donne ici à Jao montre clairement qu'il s'agit d'Adonis, dont le culte central était à Byblos, dans le Liban, et que Sanchoniathon nomme le « Très Haut, » *Elion*, comme le dieu de Melkitsédek. Ainsi, en Phénicie, Jao est bien la source de vie qui anime toute la nature. Jao est le soleil.

Dans tous les livres du Pentateuque, le Deutéronome excepté, Jahveh n'est pas le dieu unique des Hébreux, il est seulement plus puissant que tous les autres dieux. Jahveh, c'est El Elohim, le dieu des dieux, comme Zeus ou Indra. Ce polythéisme éclate partout dans les vieux livres d'Israël. Ainsi les messagers de Jephté disent au roi des Ammonites : « Ne possèdes-tu pas le pays que Kamos, ton dieu, t'a donné en héritage? De même nous possédons le pays de tous ceux que Jahveh, notre dieu, a chassés devant nous. » On a remarqué avec raison que tout ce qui se lit sur la stèle, récemment découverte, que le roi de Moab, Mésa, avait élevée à son dieu Kamos, aurait pu se trouver sur un monument du même genre, sur une *eben ezer*, élevée par un roi de Juda ou d'Israël à son dieu Jahveh. Kamos en effet, irrité contre son peuple, l'avait livré aux mains de ses ennemis; il lui redevient favorable et il écrase les adversaires du roi de Moab. Jahveh, dont le nom est cité sur cette stèle, ne parle et n'agit pas autrement dans les livres de son peuple.

Le nom de la divinité qui revient presque à chaque verset de la Bible, Elohim, est un pluriel. — Pluriel de majesté, dit-on, pluriel d'excellence. — Soit. Il est bien vrai que, partout où cela était possible, les derniers rédacteurs des livres saints ont mis au singulier les mots qui se trouvaient d'abord au pluriel, mais ils n'ont pu si bien effacer toute trace de polythéisme qu'on n'en retrouve des marques éclatantes dans certaines façons de parler qui ont survécu à la ruine des anciennes croyances d'Israël. Les locutions populaires, monumens les plus sûrs et les plus authentiques des idées d'un peuple,

ne se prêtèrent pas toujours aux pieux scrupules des scribes (1). Dans certains passages parallèles, la rédaction la plus ancienne fait accorder le verbe avec Elohim, tandis que la plus moderne le met au singulier. On fit plus encore. Dans certains morceaux dont on a une double récension, on voit qu'on a substitué partout le mot Jahveh au mot Elohim (2). Dans les livres des prophètes, c'est le nom de Jahveh qui est sans comparaison l'expression générale pour désigner la divinité. Le mot Elohim est très rare en ce sens, et on ne l'emploie guère que dans certaines formules ou manières de parler consacrées par l'usage. Au contraire plus nous remontons dans le temps vers les plus anciens monumens de la littérature hébraïque, plus nous trouvons l'emploi fréquent du mot Elohim. Le Lévitique et les Nombres (excepté 12-24) sont déjà tout jahvistes, tandis que, dans l'Exode, les documens élohistes et jahvistes sont à peu près d'égale étendue, et que les premiers dominent dans la Genèse. Pour nous, Elohim est bien le pluriel d'Eloah. Elohim implique plusieurs Eloah. Elohim est la preuve indéniable, évidente pour tous, du polythéisme primitif des Beni-Israël.

L'histoire de la religion des Hébreux atteste que, chez ce peuple aussi, l'idée religieuse est née du sentiment de la terreur. « La crainte des Elohim, » voilà le fondement de toute la religion d'Israël. Les passages que l'on pourrait citer ici sont innombrables. Jacob jure par la « terreur » d'Isaac son père. Jahveh, comme Indra et comme Zeus, se manifeste dans les forces de la nature et dans les phénomènes atmosphériques. Le vent est son souffle, sa voix est la foudre qui fait trembler le désert et qui brise en éclats les cèdres du Liban. Il fait tomber la neige et la grêle, il répand le givre, produit la glace et le froid. C'est lui qui soulève la mer quand ses flots se déchaînent. Mais c'est surtout par le feu que Jahveh se révèle à ses adorateurs. La tempête, les éclairs et les tonnerres annoncent sa venue sur l'Horeb et sur le Sinaï, où il apparaît dans la flamme au milieu d'un buisson ardent que le feu ne consume point. On le voit descendre, les ténèbres sous les pieds, porté par le vol d'un *keroub*. Une fumée s'élève de ses narines, et un feu dévorant sort de sa bouche. Des cieux, Jahveh tonne, et Élion (le Très Haut des Phéniciens, des Carthaginois, etc.) fait retentir sa voix. Il lance des flèches et disperse ses ennemis, il fait briller l'éclair et les dévore. Dans le désert, Jahveh marchait devant les Beni-Israël, le jour dans une colonne de nuées, la nuit dans une colonne de feu. Il ap-

(1) Gen., xx, 13; xxxv, 7; Exod., xxxii, 4, 8; Deut., v, 23; Jos., xxiv, 19; cf. I Sam., xvii, 28, 36; II Sam., vii, 23; I Reg., xix, 2; Ps. lviii, 12; Jérém., x, 10; xxiii, 36.

(2) Psaumes xiv et liii.

paraît à Abram au milieu des ténèbres de la nuit comme un « four fumant. » Pour montrer qu'il avait pour agréable un sacrifice, il jaillissait sous forme de flamme entre les morceaux dépecés des victimes étalées sur le bûcher. Il se révèle ainsi à Abraham, à Gédéon, à Élie. Rappelons-nous aussi que, chez les Hébreux comme chez les Perses, le feu est « pur, » que le « feu éternel » devait être entretenu sur l'autel par un prêtre, qu'un même mot désignait à la fois le feu et le sacrifice. Des victimes qu'on lui immole, — taureaux, béliers, brebis, chèvres, oiseaux, — Jahveh se réserve surtout la graisse, dont il trouve l'odeur agréable lorsqu'elle grésille en tombant sur le feu et s'élance vers le ciel en noirs tourbillons de fumée. « Toute graisse appartient à Jahveh, » lit-on dans le Lévitique. Il tressaille de joie à l'idée d'une tuerie, d'un massacre, d'une boucherie d'hommes et d'animaux. Il ruisselle de sang et de graisse. « Le glaive de Jahveh est ivre, dit Isaïe, il dégoutte de sang, il est recouvert de graisse, du sang des agneaux et des boucs, de la graisse des reins des béliers. »

Naturellement le petit de l'homme appartient à Jahveh, comme le petit de l'animal et comme le fruit de l'arbre. Tous les dieux des Sémites, El, Schaddaï, Adôn, Baal, Moloch, Jahveh, Kamos, sont conçus comme des monarques d'Orient. Ils ont des droits absolus sur tout ce qui naît et meurt dans leur empire. L'homme se reconnaît vassal, il adore « le maître, » et apporte à son seigneur les prémices de son troupeau, de son champ, de sa famille. En tant qu'originairement identique à Moloch, Jahveh réclame tous les premiers-nés. « Sacrifie-moi tout premier-né, tout ce qui naît le premier parmi les enfans d'Israël, tant des hommes que des bêtes, car tout cela est à moi. » Les sacrifices humains ont sans doute existé chez tous les peuples, mais ils tiennent surtout une grande place dans les religions sémitiques; ils n'en ont disparu que fort tard. Partout en effet où ces religions ont pénétré, même chez d'autres races, on retrouve des traces du culte molochique. Dans tous les sanctuaires des colonies phéniciennes établies sur les côtes ou dans les îles de la Méditerranée, à Carthage, en Sicile, à Marseille, à Rhodes, à Salamis, en Crète, il y avait des taureaux de métal ou des statues d'airain du dieu. A certaines époques déterminées, dans certaines cérémonies expiatoires, ou bien encore lorsqu'on voulait conjurer quelque fléau, on jetait dans les flancs du taureau ou sur les bras de la statue rougis à blanc des hommes et des enfans.

Rien n'est mieux établi que l'existence de pareils sacrifices chez les Hébreux en l'honneur de Jahveh, et cela jusqu'au temps de Josias, peut-être même jusqu'au retour de la captivité de Babylone. L'époque des patriarches nous en offre, dans la Genèse (XXII), un

exemple fameux. Pendant leur séjour en Égypte, les Beni-Israël continuèrent d'offrir au dieu leurs premiers-nés (Ézéch., xx, 26). Aussi les Israélites passaient-ils aux yeux des Égyptiens pour des adorateurs du mauvais principe, de Typhon meurtrier d'Osiris. A l'époque des juges, qui ne connaît l'histoire de Jephté et de sa fille, de Samuel et d'Agag? David veut apaiser la colère de Jahveh en mettant à mort sept fils ou petits-fils de Saül, il jette dans la fournaise les prisonniers de guerre. A Guilgal, sanctuaire célèbre, on sacrifiait aux taureaux de fonte de Jahveh des bœufs et des hommes. Il résulte d'un passage de Micha qu'on attachait une vertu expiatoire au sacrifice des premiers-nés. « Offrirai-je mon premier-né pour expier mon crime, — le fruit de mes entrailles pour le péché de mon âme? » Pendant toute la durée de la monarchie, ces sacrifices ont eu lieu dans les royaumes d'Israël et de Juda, surtout dans la vallée de Ben-Hinnôm, près de Jérusalem, au sud de la montagne de Sion. Là se trouvait le fameux *Tophet*, sorte de pyrée ou foyer sacré entretenu par des prêtres. Voici quelques paroles d'Isaïe auxquelles on n'a peut-être pas accordé toute l'attention qu'elles méritent, car elles me semblent ne laisser aucun doute sur la nature du Tophet : « Oui, depuis hier (longtemps) Tophet est préparé, il est préparé pour Moloch, il est profond et large. Son bûcher a du feu et du bois en quantité. *L'haleine de Jahveh brûle comme un torrent de soufre* (1). » C'est dans ce bûcher que les Hébreux jetaient leurs premiers-nés. Jahveh, la flamme du sacrifice, dévorait ces offrandes. De nombreux passages de la Bible montrent qu'il ne s'agissait pas simplement de faire passer les enfans par le feu, mais bien de les donner en pâture à la flamme.

Plus tard, en effet, après la captivité de Babylone, quand le monothéisme jahviste eut triomphé, on adoucit certaines expressions qui auraient pu scandaliser les Juifs pieux, assemblés dans les synagogues les jours de sabbat pour entendre la lecture des livres saints. Nous avons la preuve que les textes bibliques ont subi des modifications de ce genre dans des passages parallèles comme II Chron., xxviii, 1-4, et II Rois, xvi, 3. Dans l'un, il est dit que le roi de Juda Achaz « brûla de ses fils au feu; » dans l'autre, il les fait seulement passer par le feu. Les légendes divines au besoin inspiraient aux peuples et aux rois ces sortes de sacrifices. Eusèbe a conservé un fragment de l'histoire de la Phénicie de Philon de Byblos où Kronos, que les Phéniciens appelaient El, immole son fils unique pour conjurer les périls de la guerre qui menaçait les contrées dont il était roi. C'est ce que fit le roi de Moab Mésa, qui sacrifia

(1) xxx, 33.

son propre fils aîné à Kamos dans les mêmes circonstances, car toutes les formes de Moloch, comme le Milcom des Hammonites et le Kamos des Moabites, à qui Salomon avait bâti des temples sur les collines de Jérusalem, ou comme l'Adrammelech et l'Anammelech des colonies de captifs chaldéens et susiens que Sinacheirib avait fait transporter à Samarie (1), toutes ces formes locales de Moloch avaient comme Jahveh leurs bûchers dévorans et leurs vallées de Ben-Hinnôm. Qu'est-ce que la consécration des premiers-nés à Jahveh? Qu'est-ce surtout que la circoncision, sinon une transformation de ces sacrifices, amenée fatalement par l'adoucissement des mœurs? La circoncision, qui comme le sacrifice avait lieu le huitième jour après la naissance, est encore un sacrifice sanglant destiné à apaiser la divinité. La vie des premiers-nés fut rachetée par une indemnité de cinq sicles d'argent pour un mâle, et de trois sicles d'argent pour une fille, lesquels étaient payés aux prêtres.

II.

A côté de Jahveh et des autres formes du Moloch sémitique, le dieu qui eut le plus d'autels et de temples dans la Palestine est sans contredit Baal. Pendant la période des juges et de Samuel, qui fut à peu près de deux siècles, les adorateurs de Jahveh associèrent le culte de Baal et d'Aschera au culte du dieu national. Si nous voyons le nom de Jahveh dans des noms propres de ce temps, comme Joas, Jothan, Jonathan, etc., nous retrouvons celui de Baal dans d'autres noms propres de la même époque. Gédéon, un juge d'Israël, s'appelle Jerubbaal. Saül, l'oint de Jahveh, donne à l'un de ses fils les noms d'Esbaal et de Jonathan, et le fils de Jonathan est nommé à son tour Meribbaal. Sous des rois idolâtres et franchement polythéistes comme David et Salomon, sous leurs successeurs surtout, le culte de Baal et d'Aschera fut sans nul doute le plus populaire dans les deux royaumes du nord et du sud. Sous le règne d'Achab, le fameux prophète ou *nâbi* de Jahveh, Élie, provoque seul quatre cent cinquante *nâbis* de Baal et quatre cents *nâbis* d'Aschera. Jezabel, Athalie, si maltraitées par les rédacteurs jahvistes des livres des Rois et des Chroniques, aimaient à s'entourer des prêtres et des prêtresses de ces divinités heureuses et naïvement sensuelles. Les

(1) Tous les noms, sauf un seul, des populations qui furent ainsi transportées dans la Palestine ont été retrouvés dans les inscriptions cunéiformes. Ils sont tous en rapport avec les dernières campagnes de Sinacheirib contre Suzub et avec l'expédition du même monarque assyrien en Élam l'an 687 avant notre ère. Voyez François Lenormant, *Lettres assyriologiques*, I, 63 et suiv.

symboles et les cultes de Baal et d'Aschera furent très souvent introduits dans le temple de Jahveh à Jérusalem. A un roi piétiste, comme Ézéchias, qui détruisait les « hauts-lieux, » brisait les stèles de Baal, arrachait, coupait ou brûlait les symboles d'Aschera, succédaient des rois moins intolérans et meilleurs politiques, comme Manassé et comme Amon, qui, pour ne point blesser les croyances du plus grand nombre, rebâtissaient les « hauts-lieux, » replaçaient l'Aschera dans le temple de Jérusalem et rétablissaient le culte de Baal. C'est en vain que Josias lui-même, l'aveugle instrument du coup d'état sacerdotal de Hilkija, renversa tout ce que Manassé avait relevé. Ce Don Quichotte hébreu, l'esprit brouillé par les grimoires de son grand-prêtre, n'eut-il pas la bizarrerie de provoquer Néchao II, un pharaon d'Égypte? L'homme qui avait égorgé les prêtres de Baal jusque dans les villes de Samarie ne fut guère protégé par son dieu Jahveh, car il resta parmi les morts dans la vallée de Mégiddo.

Après la terreur religieuse du règne de Josias, le polythéisme, et en particulier le culte de Baal, eut un renouveau d'un éclat incomparable, comme l'attestent à chaque page Habakuk, Zacharie, Jérémie et Ézéchiel. « O Juda, s'écrie Jérémie, sous le règne de Joakim, le nombre de tes dieux est celui de tes villes. Autant il y a de rues dans Jérusalem, autant tu as élevé d'autels à l'infamie, d'autels pour encenser Baal! » Les prophètes de Samarie prophétisaient plus que jamais « au nom de Baal. » Les relations plus fréquentes des Hébreux avec la Phénicie, l'Égypte, l'Assyrie, l'échange des idées religieuses, le scepticisme profond des sages qui, comme l'auteur du livre de Job, ne croyaient plus guère aux rapports nécessaires du bonheur et de la piété, et pour qui Jahveh, son ciel et son Satan, n'étaient plus que des machines poétiques, tout semblait conjuré pour anéantir l'œuvre des grands réformateurs religieux du VIIIe e du VIIe siècle. Heureux d'être, insoucieux de l'avenir, buvant gaîment son vin sous la treille, parmi les chansons bachiques (1) et les danses lascives des filles de Syrie, le voluptueux fils de Jacob se rendait si profondément païen que le prophète, désespéré du triomphe de ces habitudes invétérées d'idolâtrie, disait, découragé : « Comment l'Éthiopien changerait-il sa peau et le léopard ses taches (2)? »

Ceux qui ont lu la Bible, surtout les vieux livres, savent qu'on n'y rencontre que gens montant vers les « hauts-lieux » ou en descendant, prophètes ou voyans en tête, précédés de joueurs de flûte,

(1) Amos, v, 5; Is., v, 12.
(2) Jérém., XIII, 23.

de luth, de harpe et de tambourin. Toute colline ombragée par quelque bouquet d'arbres, bois de chêne ou de térébinthe, était un « haut-lieu », un *bâmâh*, où s'élevait la stèle de Baal à côté du pieu d'Aschera. Nous avons parlé de ces blocs de pierre dressés sur les montagnes, et auxquels se rattachaient certaines légendes des temps mythologiques et héroïques. On avait bâti des sanctuaires sur ces montagnes. Des prêtres y sacrifiaient. Le peuple y montait pour offrir des victimes et de l'encens à Jahveh ou aux autres divinités, mais surtout à Baal et à Aschera. Il en fut ainsi jusqu'au règne de Josias ou plutôt jusqu'à l'époque de l'exil (586). Au temps de Samuel, les « hauts-lieux » les plus renommés étaient Rama, Guilgal, Beth-El et Misspa. Souvent le sanctuaire du « haut-lieu » n'était pas un temple en pierre, mais une simple tente. Sur les autels de Baal s'élevaient des cippes en pierre, des images du soleil ayant la forme d'un cône ou d'une pyramide et figurant la flamme. La mention de ces colonnes est presque toujours accompagnée de celle des *ascherim*, symboles d'Aschera.

La montagne était à Baal, le bois était à Aschera. Baal ou Bel, c'est le « seigneur, » c'est le « maître du ciel, » Baal-Schammaim, comme l'ont appelé tous les peuples de race sémitique; c'est, comme l'Apollon homérique, « le dieu qui lance » au loin ses traits, Baal-Schillekh; c'est le « seigneur flamboyant, » Baal-Hammân, comme il est nommé dans les inscriptions; en un mot, c'est le soleil (1), non plus considéré comme Moloch, c'est-à-dire comme dieu de la destruction et de la mort dans l'univers, mais comme père de la vie, comme dispensateur suprême de la lumière et de la chaleur, comme principe et cause du renouveau qui chaque année couvre la terre d'une végétation luxuriante.

C'est ce dieu, l'antique Baal ou Belitan, auquel la ville d'Itanos, en Crète, rapportait sa fondation, que les plus anciennes colonies phéniciennes ont adoré. Elles mettaient leurs cités sous sa protection et le nommaient Melkarth, « seigneur de la cité. » Sur les cylindres babyloniens, Bel, père des dieux, tient le cercle, image de l'éternité. Chez les Hébreux, on attribuait à Baal l'influence qu'exerce le soleil sur la végétation et les fruits de la terre, comme le blé, la vigne, les oliviers et les figuiers. Les « villes du soleil, » véritables Héliopolis, n'étaient point rares dans la Palestine. En Syrie, le culte du prophète Élie, grâce à la similitude des noms, a remplacé dans beaucoup de lieux le culte du soleil. Quant aux Danites, ils avaient ouvertement adopté ce dernier culte. L'histoire de Samson (Schim-

(1) Sanchoniathon, dans Eusèbe (*Præp. ev. evang.*, I, 10), et II Rois, XXIII, 5, interprété par Müller, *Palestine*, p. 89.

schôn, de *schêmesch*, soleil), l'Hercule de leur tribu, est un mythe solaire. Rappelons aussi que sur l'obélisque de Salmanasar III le soleil est appelé « chef des légions (célestes), » et que le mot employé dans l'inscription pour signifier « légions » correspond au mot hébreu Tsebaoth, « armées, légions, » que l'on rencontre dans la Bible si souvent uni au nom de Jahveh.

Le Jahveh-Tsebaoth des Hébreux est donc bien encore une fois le soleil, l'astre éclatant qui commande à l'armée innombrable des cieux, à la lune, aux planètes et à toutes les étoiles. A côté des grands mythes solaires, dont la signification primitive se perdit avec le temps chez les Sémites comme chez les Aryas, le soleil même fut adoré à Jérusalem dans le temple de Jahveh. Ézéchiel nous montre les adorateurs de l'astre, entre le portique et l'autel, le visage tourné vers l'Orient, prosternés devant le soleil. Les emblèmes du dieu étaient à Jérusalem ces chevaux et ces chars du soleil que les rois de Juda avaient placés à l'entrée du temple (1).

Au-dessous de l'antique Baal, ordinairement désigné dans la Bible par le mot *hab-baal*, avec l'article, il est un Baal plus jeune, qui, sous mille formes diverses, représente l'action spéciale et variée du soleil sur la terre. D'après les caractères particuliers que lui attribuait la foi populaire, le dieu portait un surnom différent. De là ces Baals qui étaient innombrables dans les royaumes d'Israël et de Juda, et auxquels le prophète faisait allusion lorsqu'il s'écriait : « Tel est le nombre de tes villes, tel est le nombre de tes dieux, ô Juda (2) ! » En Phénicie aussi, comme M. Renan l'a constaté, chaque ville, chaque canton avait son culte, qui souvent ne différait du culte voisin que par les mots; mais ces mots avaient leur importance. *Nomina, numina.* Ainsi Baal-Berith, adoré à Sichem, était le dieu ou Baal protecteur de l'alliance politique des tribus. Baal-Zeboub, — le Beelzébub des Évangiles, où l'antique divinité n'est plus qu'un démon, — était un oracle fameux à Ékron, au pays des Philistins, que le roi d'Israël Ahaziah envoya consulter. Baal-Peor était le dieu des voluptés farouches, de l'amour indompté, qui déchire le sein des vierges. Si l'on excepte le culte d'Aschera, dont nous parlerons bientôt, jamais divinité n'eut des rites plus naturalistes.

Quant aux formes locales de Baal, telles que Baal-Hamon, Baal-Hazor, etc., elles sont bien plus nombreuses. Le nom de la divinité parèdre de Baal, de son épouse Baalath, se rencontre aussi plus d'une fois dans la géographie de la Palestine, et atteste l'étendue

(1) Ézéch., VIII, 16; Deut., IV, 19; II Rois, XXIII, 11.
(2) Jérém., XI, 13.

et l'importance de son culte. Citons seulement Baalath-Beer, ou, comme nous dirions, « Notre-Dame-de-la-Source. » Les inscriptions nous font encore connaître le Jaribol ou Jereah-Beal, Baal uni à la lune (Astarté), l'Aglibol ou Égel-Baal, Baal adoré sous la forme d'un jeune taureau, etc. Sur les monumens figurés, on retrouve en effet Baal sous la forme d'un taureau et Aschera sous celle d'une vache. Au temps des Séleucides, à l'époque d'Antiochus Épiphanes, on grava des images du dieu qui rappellent le Zeus hellénique assis sur son trône, avec son aigle, et des images d'Aschtaroth dont la tête est couronnée de tours.

Mais la forme la plus populaire de Baal, en tant qu'il représente le cours annuel du soleil, était celle d'Adonis (Adôn, Adonaï) ou plutôt de Tammouz. Les religions sémitiques ont connu ces dieux jeunes et beaux comme des adolescens, qui meurent en automne et ressuscitent au printemps. En Palestine, à Jérusalem même, on célébrait les Adonies. « Là se trouvaient assises des femmes pleurant Tammouz, » dit Ézéchiel en parlant du temple. Ce culte devait avoir de bien profondes racines en Judée, car il survécut à la ruine des deux temples de Jérusalem et à la dispersion des Israélites dans le monde entier. Du monastère de Bethléem, en 396, saint Jérôme écrivait à Paulin que « l'amant de Vénus était pleuré dans la grotte où, tout enfant, le Christ vagissait. » Il parle encore d'un bois sacré de Tammouz aux environs de Bethléem. Dans la Bible, ce dieu est surtout désigné comme « l'Unique (1). » Les lamentations funèbres de l'Unique étaient une fête universelle de deuil, surtout parmi les femmes, qui, au milieu des sanglots et des hurlemens des pleureuses, répétaient comme le refrain d'une litanie : « Hélas! monseigneur! hélas! où est sa seigneurie? (2) » Ces lamentations étaient passées « en coutume dans Israël. » Ainsi les filles d'Israël pleuraient chaque année pendant quatre jours la fille « unique » de Jephté, adorée comme une déesse par les Samaritains (3).

Mais c'est surtout à Byblos, ville sainte de pèlerinage, parmi ces populations du Liban qui paraissent avoir eu plus de ressemblance avec les Hébreux que les Chananéens de Tyr, de Sidon et d'Aradus, c'est surtout dans la vallée du fleuve Adonis que s'élevaient les sanctuaires les plus vénérés du dieu. Dans une page admirable de sa *Mission de Phénicie*, M. Renan a décrit ces montagnes du Liban, ces « Alpes riantes, » et la race actuelle du pays de Byblos, vive, éveillée, bonne, sensuelle, où l'on retrouve des « types reve-

(1) Jérém., VI, 26; Amos, VIII, 10; Zach., XII, 10; cf. Chron., XXXV, 25.
(2) Jérém., XXII, 18; cf. XXXIV, 5.
(3) Movers, *Die Phœn.*, I, 248.

nans » comme en Égypte. « Le charme infini de la nature, dit-il en parlant de cette contrée, y conduit sans cesse à la pensée de la mort, conçue non comme cruelle, mais comme une sorte d'attrait dangereux où l'on se laisse aller et où l'on s'endort. Les émotions religieuses y flottent ainsi entre la volupté, le sommeil et les larmes. Encore aujourd'hui les hymnes syriaques que j'ai entendu chanter en l'honneur de la Vierge sont une sorte de soupir larmoyant, un sanglot étrange (1). » Dans la vallée subsistent encore de nombreux restes de ces « tombeaux d'Adonis, » sortes de « saints sépulcres, » où les femmes des mystères antiques, dans l'ivresse d'une voluptueuse douleur, venaient couvrir de larmes et de baisers le cénotaphe du bel adolescent qu'une bête sauvage, un ours ou un sanglier, avait tué dans la montagne, et dont le sang rougissait l'eau du fleuve; aujourd'hui encore, après la saison des pluies, le Nahr-Ibrahim, prend chaque année une teinte rougeâtre. La piété des Libaniotes avait certainement localisé en divers lieux la mort d'Adonis. A Ghineh, on voit sculptée sur deux pans de rocher la passion du dieu. Ici, un homme vêtu d'une tunique courte reçoit, la lance en arrêt, l'attaque d'un ours. Là, une femme assise sur un siége dans l'attitude de la douleur. C'est la Baalath, l'épouse inconsolable du dieu de lumière et de vie, « la grande déesse, » la « déesse céleste, » comme l'appellent les inscriptions de Syrie; c'est l'amante inconsolable, enfiévrée d'amoureux désirs, qui ne veut ni ne peut croire à la mort du bien-aimé, et qui partout cherche son Adonis, comme Isis son Osiris et Cybèle son Atys.

C'est après la moisson, en automne, quand du haut de l'éther le soleil défaillant n'envoie plus que quelques pâles rayons à la nature en deuil, qu'avaient lieu à Byblos les fêtes d'Adonis. Pour représenter symboliquement la mort du dieu, les femmes plantaient dans des vases de la laitue, de l'orge et du fenouil, et exposaient ces plantes sur les terrasses des maisons. Bientôt fanées et flétries, ces plantes étaient l'image du dieu défunt. Dans le sanctuaire, des flots d'encens montaient autour du lit funèbre où, sur des tapis « plus moelleux que le sommeil, » gisait le simulacre d'Adonis, embaumé dans la myrrhe aux âcres parfums et dans des herbes aromatiques d'une senteur énervante. Plus tard, on alla jusqu'à descendre le dieu dans une chambre sépulcrale. Au septième jour, Adonis ressuscitait, si la résurrection suivait immédiatement la fête des larmes, et alors éclataient ces accens de joie delirante qui, en Orient, succèdent si rapidement aux gémissemens et aux sanglots. Toute femme, et non pas seulement les pleureuses d'Adonis, devait

(1) *Mission de Phénicie*, p. 216.

sacrifier au dieu sa chevelure, ou s'abandonner un jour entier aux étrangers et consacrer à la Baalath le prix de la prostitution sacrée.

Comme dieu du printemps, Adonis avait une seconde fête à laquelle le mois de mai (*ijar*) était consacré. L'ardeur dévorante de juin, — mois qui, chez les Araméens, s'appelle *haziran*, mois du sanglier, — tuait le soleil de la jeune année, que l'on pleurait en juillet sous le nom de Tammouz. Ce mois portait le nom du dieu dans le calendrier syrien et hébreu, qui est, comme on sait, d'origine chaldéo-assyrienne. C'est cette fête de Tammouz que l'on célébrait à Jérusalem, dans toute la Palestine, comme en Syrie et en Phénicie, et qui pénétra même en Babylonie. C'est au mythe d'Adonis ou de Tammouz, tué par un sanglier dans les forêts du Liban, qu'il convient sans doute de rapporter la défense, encore en vigueur chez les Israélites, de manger de la viande de porc. Ce qui paraît prouver que cette interdiction est non le résultat d'une nécessité hygiénique, mais bien l'effet d'une idée mythologique, c'est qu'on retrouve la même coutume chez tous les peuples où le culte d'Adonis a pénétré, quels que soient le sol et le climat, chez les Phéniciens et chez les Syriens comme chez les Arabes, chez les Sabiens comme dans l'île de Cypre.

III.

La bonne déesse Aschera, la Baalath de Baal, moins pleureuse que celle d'Adonis, n'était ni moins tendre ni moins voluptueuse. Fécondée chaque année par l'amant céleste, elle respire la joie, la sérénité, la profonde paix des déesses mères de la race aryenne, de notre Déméter par exemple. Et en effet, en tant que divinité parèdre du dieu de lumière, de chaleur et de vie, en tant qu'épouse de Baal, Aschera n'est autre que la nature sortie du lourd sommeil d'hiver. Aux chauds rayons d'avril, elle s'éveille, elle écoute bruire les germes innombrables, les semences des choses qui s'agitent dans son sein, et, tandis que son corps, baigné dans l'air lumineux, se couvre d'une végétation monstrueuse, elle fait foisonner le poisson dans l'eau visqueuse des havres et augmente l'ardeur de ses colombes dont les nids peuplent les noirs cyprès. Comme Isis, cette déesse pourrait être qualifiée de « Myrionymos. » A Ninive c'était Bélit, à Askalon Derkéto. Voilà pourquoi, jusqu'aux temps modernes, les femmes relevées de couches, les lépreux, etc., apportaient au temple des colombes et des tourterelles. Voilà pourquoi, aujourd'hui encore, le culte antique des poissons, très populaire dans toute la Syrie, s'est conservé dans le village de Deschon et dans une petite mosquée musulmane près de Tripoli.

Identique au fond à l'Astarté des Phéniciens, à la Tanit ou Rabat-Tanit de Carthage, à l'Alilat (Alilâhet) des Arabes, à la Baaltis de Byblos, à la déesse syrienne d'Hiérapolis et à la Mylitta (Zarpanit) assyrienne, Aschera doit pourtant être distinguée de toutes ses sœurs divines. Chez des peuples aussi dénués d'imagination plastique et de sens artistique, les dieux restèrent toujours à l'état de formes vagues, indécises et flottantes. Nulle fermeté dans les contours, nulle détermination sensible, rien qui rappelle la vie et la personnalité des dieux homériques. Les divinités sémitiques ressemblent plutôt à ces dieux de l'enfance de la race âryenne, à ces divinités presque sans consistance encore des Védas, où Varouna, Indra, Agni, se confondent si souvent, et où le dieu qu'on invoque, Indra, Savitri ou Roudra, est toujours le plus haut et le plus puissant des dieux. On peut encore les comparer aux Titans grecs, à Okéanos, à Hélios, à Géa, ou mieux encore, aux abstractions divines des Romains, comme Fides, Virtus, etc. Il est donc très difficile parfois de distinguer avec précision les divinités diverses du panthéon sémitique. Aussi voyons-nous dans la Bible que El, Baal, Moloch et Jahveh ont été fréquemment confondus. Il y a là cependant au moins trois dieux bien distincts pour la mythologie. De pareilles distinctions ne font guère saisir qu'une différence dans le même, si l'on peut parler ainsi, elles ne sont qu'affaires de nuances et d'approximations délicates, parfois subtiles, mais elles ne sont point arbitraires, et reposent souvent, comme c'est le cas pour Aschera, sur de solides argumens historiques et géographiques.

Cette déesse, dont le culte était associé dans les royaumes de Juda et d'Israël au culte de Baal et même à celui de Jahveh (1), appartenait à l'origine aux tribus chananéennes du sud, mais nullement à la Phénicie ni au pays des Philistins. Bannie par les rois piétistes, comme Ézéchias et Josias, elle eut néanmoins partout des autels et des adorateurs, — et dans le temple même de Jérusalem, — jusqu'à la captivité de Babylone, puisque Jérémie parle encore d'elle, et que le Deutéronome, un siècle après Isaïe, défend de dresser son symbole auprès de l'autel de Jahveh. Toutefois, comme on ne lit son nom dans aucun auteur classique, on peut croire que le culte d'Aschera avait presque entièrement disparu avant la période hellénique de l'Orient.

Astarté (Aschtoreth), qui ne fut jamais populaire chez les Hébreux, est seule connue des écrivains grecs. Jusqu'à Movers, Aschera et Astarté ont même été confondues par la science. On a retrouvé l'Astarté des Phéniciens dans le nom pluriel de la double

(1) Deut., XVI, 21; II Reg., XXI, 7; XXIII, 15; XVII, 16.

Istar de l'Assyrie, l'Istar d'Arbèles et celle de Ninive; le caractère guerrier de la première répond très bien à l'Astarté de la Phénicie, et le caractère voluptueux de la seconde à la bonne déesse Aschera de la Palestine. Ces deux faces de la divinité féminine chez les Sémites paraissent aussi dans Anat, déesse parèdre d'Anu, qui entre dans la composition d'un grand nombre de noms propres de la Palestine, et dont on peut étudier les deux aspects, répondant aux deux côtés de son rôle divin, sur trois stèles égyptiennes de la XIXe dynastie. Ici, elle est représentée nue, vue de face, comme la Zarpanit de Babylone, debout sur un lion passant, avec un ou deux serpens dans la main gauche et un bouquet de lotus dans la droite. Là, elle est vêtue, casquée, armée de la lance, du bouclier et de la hache.

Aussi bien, les livres de Samuel et des Rois nous disent clairement qu'Astarté est une divinité étrangère adorée par les Phéniciens et par les Philistins. Quoique le nom d'Astarté, soit seule, soit associée à Baal, paraisse de bonne heure dans la Bible (1), elle n'est citée nulle part dans le Pentateuque. La déesse était pourtant connue, dès une haute antiquité, sur les côtes de la Syrie et à l'est du Jourdain, où se trouvait la ville d'Aschteroth-Karnajim, « Astarté aux deux cornes, » dont la Genèse fait mention. Un passage de Sanchoniathon nous représente en effet Astarté comme ayant une tête de taureau ou de vache. Nul doute qu'à l'origine Astarté n'ait été une déesse céleste plutôt qu'une divinité tellurique comme Aschera. En Phénicie et dans les colonies phéniciennes, les cornes d'Astarté figuraient le croissant de la lune. De là les noms de « Luna, » de « Séléné » et « d'Aphrodite céleste » que lui ont donnés les écrivains grecs et latins. C'est Salomon qui introduisit officiellement en quelque sorte le culte d'Astarté à Jérusalem, et, jusqu'à Josias, la déesse eut un temple dans cette ville. C'est elle sûrement que Jérémie appelle la « reine des cieux, » *melecheth ha schammaim*. Le prophète nous montre les enfans ramassant du bois, les pères allumant le feu et les femmes pétrissant la pâte pour faire les gâteaux du sacrifice qu'elles offraient à la déesse avec des libations et des encensemens. Qu'est-ce que les « bénédictions de la lune » que récitent encore les Israélites, du septième au seizième jour de chaque néoménie, le soir, quand la lune se lève, sinon un reste de ce vieux culte naturaliste? On dit trois fois : « Que cela soit d'un bon présage pour nous et pour tout Israël! » En adressant cette prière à la lune nouvelle, l'Israélite « s'élance au-devant d'elle; » il ajoute, les yeux toujours fixés sur le croissant céleste : « Que sur mes ennemis tombent la

(1) Juges, x, 6, etc.

terreur et l'épouvante!... Qu'ils deviennent immobiles comme des pierres!... Selah! Selah! Selah! »

D'après I Samuel, XXXI, 10, on voit que les Philistins, qui adoraient aussi cette déesse, déposaient dans son temple les armes et les dépouilles des vaincus. Ce caractère guerrier est un des traits qui peuvent servir à distinguer Astarté d'Aschera. C'est dans le temple d'Astarté, peut-être à Askalon, où était le plus ancien temple de la déesse, que les armes de Saül furent placées, tandis que, selon la Chronique, on aurait envoyé la tête du héros dans le temple de Dagon. Ce dieu étrange, dont le nom indique clairement le caractère et la forme (*dag*, poisson), avait des temples fameux desservis par un grand nombre de prêtres, à Asdod, à Gaza, à Askalon, etc. Les noms de lieux Kephar-Dagon, Beth-Dagon, attestent que son culte était aussi très répandu dans la Palestine au temps des juges. On sait aujourd'hui que ce dieu est, avec Marduk, une des formes secondaires du Bel démiurge de Babylone. Dagon avait une tête coiffée de la tiare et deux mains à l'état libre, non attachées au corps, lequel, du tronc à l'extrémité inférieure, représentait une queue de poisson. On a retrouvé ce dieu sur les médailles phéniciennes, les bas-reliefs de Ninive et les cylindres babyloniens. La déesse parèdre, Derkéto, avait la même forme. Ce sont là des divinités sémitiques d'une antiquité prodigieuse et dont on ne pouvait arriver à bien déterminer la nature qu'après une étude immédiate des monumens de Ninive et de Babylone.

Quant à Aschera, nous ne la connaissons que par quelques textes hébreux de la Bible. Nous avons dit que son symbole s'élevait à l'ombre des arbres verdoyans, sur les hautes collines, à côté de la stèle de Baal. Comme divinité tellurique, manifestant surtout sa puissance dans la végétation, Aschera était particulièrement adorée dans les bois et dans les forêts. Le culte des arbres ne disparut que très tard en Syrie. Si les livres des Rois et des Chroniques n'en parlent plus guère, il n'en est pas de même dans des livres plus anciens des Juges et de Samuel et dans la Genèse. Tout arbre, tout bois sacré était aux jours antiques un lieu de sacrifice. Quand Abram vint s'établir sous les chênes de Mamré, il y bâtit un autel. Le bouquet d'arbres que ce patriarche avait plantés à Beer-Shéba et où Isaac avait élevé un autel était même devenu au temps du prophète Amos un foyer d'idolâtrie des plus renommés. Au temps de Josué, l'arche sainte était sous les chênes et sous les térébinthes de Sichem. C'est sous un arbre, « qui était près de l'arche de Jahveh, » que le héros dressa une pierre en disant au peuple : « Voici, cette pierre nous servira de témoignage, car elle a entendu toutes les paroles de Jahveh, qu'il a prononcées avec nous... » La fameuse pierre noire

de la Kaaba des Arabes antéislamiques avait aussi des yeux et des oreilles. Au temps des juges, c'est encore sous les chênes de Sichem que les Sichemites se rassemblent pour délibérer sur les affaires publiques. Il y avait là un chemin appelé le chemin d'Elon-Meonim, « chênes des enchanteurs. » La prophétesse Déborah rend des oracles sous un palmier. Le murmure des arbres sert d'oracle à David. Les arbres les plus gros et les plus grands, ceux qui conservent leurs feuilles en toute saison, ont été adorés comme des dieux. Un grand nombre de mythes sémitiques se rattachent aux végétaux. Ainsi le grenadier, renommé pour la richesse de sa graine, était consacré à Adonis et à Aphrodite. L'amandier qui, alors que la nature semble inanimée, sort le premier du sommeil d'hiver, l'amygdale, c'est-à-dire la « grande mère, » avaient donné naissance à une foule de légendes sémitiques. Que, parmi les cèdres et les cyprès du Liban, quelques-uns aient été adorés pour leur grand âge ou pour leur beauté, c'est ce qui ressort de quelques passages d'Isaïe et d'Habakuk (1).

C'est sur l'emplacement des bois sacrés, auprès des arbres vénérés, que se sont élevés les sanctuaires des divinités qui ont été successivement adorées dans ces lieux, depuis Aschera, Baal et Jahveh jusqu'à saint George, saint Maroun et le Christ. Dans le Liban, toujours une chapelle a remplacé un vieux temple en ruines. Un caroubier séculaire, un petit bois de chênes ou de lauriers, abritent d'ordinaire ces débris. Sozomène nous parle d'une fête païenne qu'on célébrait encore au temps de Constantin sous la chênaie de Mamré. C'était une sorte de foire où l'on se rendait en foule, et où l'on sacrifiait des bœufs, des boucs et des brebis, avec force libations et encensemens (2). Malgré le judaïsme, le christianisme et l'islam, la vénération des arbres a persisté en Palestine. Les voyageurs ont tous vu quelques-uns de ces arbres isolés, auxquels les habitans rendent un véritable culte. Il n'est pas rare non plus de rencontrer dans ce pays des arbres tout couverts de haillons et de lambeaux d'étoffes. Ces chiffons ont été suspendus aux branches par des Arabes ou par des Syriens pour éloigner les fièvres ou pour obtenir la guérison de certaines maladies.

Ainsi en Palestine les bois appartenaient au culte d'Aschera. Voilà ce qui explique pourquoi, en faisant mention de ce culte, la Bible parle souvent des « arbres verdoyans, » des « arbres au feuillage touffu, » des chênes, des peupliers, des térébinthes, à l'ombre desquels des prêtresses d'Aschera observaient les rites vo-

(1) Is., XIV, 8; XXXVII, 24; Habak., II, 17.
(2) Sozom., *Hist.*, II, 4.

luptueux de la bonne déesse (1). Ces sanctuaires d'Aschera étaient des lieux charmans, des bois ombreux au vert feuillage, souvent arrosés par des eaux courantes, de mystérieux asiles où l'on n'entendait guère que le roucoulement des colombes consacrées à la déesse. Le symbole d'Aschera, un simple pieu, un tronc d'arbre dépouillé de ses branches et de ses feuilles, était l'emblème de la puissance génératrice. Il était également consacré comme symbole de la fécondité de la nature à toutes les déesses sœurs d'Aschera, à Astarté, à la déesse syrienne, à celle de Cypre, etc. Aschera est l'Istar de Ninive, l'Istar voluptueuse, appelée aussi Asurit, « l'heureuse, » « la bonne fortune. » Sur la stèle de Mésa, on lit : Astar Kamos. On a identifié Istar avec l'Athtâr des inscriptions himiarites (2). Selon M. Merx, Aschera ne peut signifier que « l'heureuse, » « la fortunée, » la déesse qui donne le bonheur.

Le symbole d'Aschera n'était pas plus rare en Palestine que ne l'était celui de ses sœurs divines en Phénicie, en Syrie, en Égypte, et chez presque tous les peuples de la terre. Ces pieux symboliques ont été plus tard assimilés à des idoles; on les plaçait aussi, comme chez les Latins, dans les jardins et dans les plantations. Jérémie et Isaïe ont, comme Horace, des railleries pour ces « dieux des jardins. » Ceux dont on se servait pour l'usage du culte étaient toujours en bois; de là les mots : « couper, » « arracher, » « brûler, » qui reviennent toujours dans la Bible quand on parle de la destruction des *ascherim*. La grandeur de ces idoles dut être souvent considérable. Du bois coupé d'une Aschera, que dix hommes ont abattue avec lui, Gédéon construit un bûcher sur lequel il offre en holocauste un bœuf entier; mais plus tard, sous les rois de Juda et d'Israël, le symbole d'Aschera devint certainement un objet de piété vulgaire que l'on rencontrait dans toutes les maisons. Ainsi, dans nos provinces de France, on voit encore sur les grandes routes, aux carrefours, des bois qui servent de reposoirs à l'époque de la Fête-Dieu, de grandes croix géantes, tandis que, sous les porches des églises, les marchands de pacotille religieuse vendent pour quelques sous de petits christs en bois ou en métal. Les femmes riches d'Israël, les bourgeoises de Jérusalem, portaient sur elles des symboles d'Aschera en or ou en argent, sortes de médailles de la Vierge de ces temps-là, qui étaient à la fois des bijoux et des objets de dévotion (3). Ce culte en général a toujours été la chose des femmes, comme en témoigne l'histoire de la reine Maacha. Le fils de cette

(1) II Reg., XVI, 4; Jérém., II, 20; III, 16, 13; Ézéch., XX, 28; VI, 13; Hos., IV, 13.

(2) Dr Schlottmann, *Die Siegessäule Mesa's, Königs der Moabiter*. Halle 1870, p. 26-27, cf. p. 43-44.

(3) Ézéch., XVI, 17.

reine, un roi piétiste de Juda, Assa, mit brutalement en pièces et brûla dans la vallée de Cédron l'idole que cette pieuse princesse avait fait faire pour Aschera. Au printemps, comme chez nous à l'époque des Rogations, de longues processions de prêtres et de hiérodules promenaient dans les champs où le blé commençait à germer le naos d'Adonis, représenté par un symbole du même genre.

Après les sacrifices humains, la prostitution sacrée est ce qui caractérise essentiellement la religion primitive des Beni-Israël. Il en a naturellement été de même dans les autres familles de la race sémitique; mais ne parlons que des Juives et des Syriennes. Certes ce n'est pas sans raison que, dans le Deutéronome (XXIII, 17), vrai livre de piété édifiante écrit quelques années avant la captivité de Babylone, la prostitution est défendue aux fils et aux filles d'Israël. Jamais race humaine n'eut un tempérament plus voluptueux [1]. La Juive a l'impudeur naïve, la lèvre rouge de désir, l'œil humide et singulièrement lumineux dans l'ombre. Affolée de volupté, superbe de ses triomphes, ou simplement féline et caressante, c'est toujours la créature « insatiable, » la fille « aux sept démons » dont parle l'Écriture, sorte de fournaise ardente où le blond Germain fond comme cire. Autant qu'il était en elle, de ses bras souples et nerveux, la Syrienne a traîné dans la tombe les derniers fils épuisés de la Grèce et de Rome. Mais qui dira la grâce et les molles langueurs de ces filles syriennes, leurs grands yeux noirs cernés, les tons bistrés et chauds de leur peau? A voir cette créature humble et douce, affaissée et comme accablée par un secret malaise, traînant ses babouches sur les dalles d'un gynécée, on eût dit une esclave stupide. Quand la fureur des sens était apaisée, elles tombaient dans un accablement infini, et tandis que leurs visages ruisselaient de larmes involontaires, leurs bouches exhalaient ces lamentations douloureuses et mystiques dont nous retrouvons un écho dans les litanies de Tammouz. Ces filles, morbides et enfiévrées, étaient très fines, très intelligentes, d'une habileté tout à fait consommée. Hier esclaves, reines aujourd'hui. Comme la Sulamite du Cantique, elles unissaient très bien l'instinct profond de la volupté au sens pratique des affaires. Elles n'en gardaient pas moins toujours, au sein même des raffinemens du plaisir les plus inouïs, je ne sais quoi de grave et de religieux qui faisait des femmes de cette race les vraies, les seules prêtresses de l'amour.

C'était généralement sur les « hauts-lieux, » où l'on offrait des sacrifices, à côté de la tête de Baal ou de Jahveh et du symbole

[1] Tacit., *Hist.*, V, 5, *Projectissima ad libidinem gens.*

d'Aschera, que se dressaient les tentes des prostituées sacrées (1). La Bible désigne la fête des prostitutions sacrées sous le nom de *Soucoth Benoth*, « les tentes des filles. » Il s'agit de la fête des Sacées. L'opinion de Movers, qui compare ce nom à celui d'une des grandes solennités de l'année juive, la fête des tentes ou des tabernacles, a aujourd'hui prévalu dans la science. Diodore signale à Carthage une fête analogue importée sans doute de la Phénicie. Quand Ézéchiel personnifie Jérusalem et Samarie sous les traits de deux prostituées, il les désigne par des noms que Movers a dérivés avec raison d'un mot hébreu signifiant tente. Ajoutons qu'il y avait en Palestine une ville dont le nom vient sûrement de *soucoth*, « tentes (2). » A Babylone, cette « fête des tentes » était originairement consacrée à Zarpanit, déesse qui, nous le verrons bientôt, personnifiait la puissance génératrice de la nature.

Ces tentes étaient tissées et ornées de figures par les prêtresses d'Aschera. Revêtues d'habits splendides, la chevelure humide de parfums, les joues couvertes de vermillon, le tour des yeux noirci d'antimoine, les cils allongés avec un mélange de gomme, de musc et d'ébène, les prêtresses attendaient sous ces tentes (3), sur des lits spacieux (4), les adorateurs de la déesse; elles faisaient leur prix et leurs conditions, et versaient l'argent dans le trésor du temple. Aux jours de fête, les pèlerins se rendaient en foule au sanctuaire et visitaient les tentes. Souvent ces prêtresses d'Aschera n'appartenaient pas au sanctuaire. Assises aux carrefours des villes, sur le bord des chemins, le front ceint d'une corde, elles se livraient à tout venant, et consacraient à la déesse le bouc ou les quelques pièces d'argent que l'étranger leur avait donnés (5). Le bouc était l'animal offert à la déesse par les prostituées dans tous ses sanctuaires; mais le plus souvent, le présent consistait en une pièce d'argent, comme à Babylone, où l'étranger disait en la leur jetant sur les genoux : « Que Bélit te protége (6)! » Dans la lettre dite de Jérémie, on voit ces femmes assises en longue file dans les rues. Quand l'une d'elles a été emmenée, elle raille celle de ses compagnes dont la corde n'a pas encore été rompue. Souvent c'étaient des femmes stériles qui se vouaient au culte de la déesse pour devenir mères.

Déesse de la terre fécondée, Aschera l'était aussi de la conception. M. François Lenormant remarque que la Mylitta d'Hérodote re-

(1) Is., LVII, 7 et suiv.; II Reg., XVII, 30; XXIII, 7; Ézéch., XXIII, 14; Hos., IV, 13.
(2) Voyez Fr. Lenormant; *Lettres assyriologiques*, I, 80.
(3) Num., XXV, 8.
(4) Is., LVII, 8.
(5) Gen., XXXVIII, 14; Jérém., III, 2.
(6) Hérod., I, 199.

produit fort exactement l'épithète de Mulidit, « la génératrice, » que portait la grande déesse nature de l'Assyrie, Bélit, mère de tous les dieux et de tous les êtres. Considérée comme Mulidit, Bélit était confondue dans la religion de Babylone avec Zarpanit ou Zir banit, « la productrice des germes, » associée comme épouse à Bel Marduk. Sur les cylindres babyloniens, Zarpanit est représentée nue, toujours de face, les deux mains sur la poitrine. Cette déesse, à qui étaient consacrées les « tentes des filles » en Babylonie, est aussi invoquée comme présidant aux enfantemens, et son attribution de Lucine l'a même fait identifier avec Héra par Diodore de Sicile. Dans l'inscription découverte à Babylone parmi les ruines du temple de la déesse, on lit une prière, traduite par M. Oppert, qui confirme pleinement ce caractère. On a retrouvé dans la même inscription le singulier du mot qui sert à désigner dans la Bible les « tentes » dont nous parlons. Le sanctuaire de Zarpanit était une sorte de karavanséraï, un grand bâtiment muni de cellules. Des cellules du même genre, servant au même usage, existaient à Jérusalem, dans le temple même de Jahveh, où Aschera avait son symbole et était adorée. « Il (Josias) démolit les maisons des prostitués qui étaient dans le temple de Jahveh, où les femmes tissaient des tentes pour Aschera (1). »

On le voit, les prostitués étaient des deux sexes. Les hommes étaient appelés *kedeschim*, les femmes *kedeschoth*, c'est-à-dire « saints, voués, consacrés. » Le Deutéronome atteste que les uns et les autres apportaient au trésor du temple de Jahveh le produit de leur prostitution. Voilà ce qui payait en partie les frais du culte à Jérusalem, comme à Byblos, à Carthage, à Paphos, à Hiérapolis. Ces frais devaient être immenses, si l'on en juge par le caractère somptueux des cérémonies religieuses, et par le nombre presque infini des prêtres de tout rang et des hiérodules des deux sexes. A Comana de Cappadoce, Strabon n'en vit pas moins de six mille. En Arménie et dans les pays voisins, où le culte d'Anaïtis, l'Anat babylonienne, l'épouse d'Anu, montant vers le nord avec l'influence de la civilisation chaldéo-assyrienne, avait pris un développement aussi considérable qu'à Comana de Cappadoce, à Comana du Pont et à Zéla, la déesse possédait autour de son temple un vaste territoire, cultivé par de nombreux esclaves de l'un et de l'autre sexe, en qualité de hiérodules ou de serfs de la déesse. Le culte d'Anaïtis était accompagné de prostitutions sacrées pareilles à celles de Babylone.

On comptait différentes classes de prêtres. Au sommet de la hié-

(1) II Reg., XXIII, 7.

rarchie, un grand-prêtre, le premier après le roi, comme à Comana de Cappadoce, dont la dignité était souvent héréditaire, comme chez les Hébreux, en Phénicie, à Paphos. Ensuite venaient les prêtres et les théophorètes, puis tous ceux qui, comme les lévites d'Israël, remplissaient dans le temple des fonctions inférieures, les chantres, les joueurs de flûte et de harpe ou kinnor, ceux qui coupaient, fendaient le bois des bûchers où l'on brûlait la chair des victimes, ceux qui apportaient l'eau pour les lustrations, etc., enfin les *netinim* ou esclaves du temple. Les prêtres de tout sanctuaire important possédaient en propre une ou plusieurs villes, avec des domaines considérables que mettait en rapport une population de laboureurs et de bergers, vassaux du temple. On sait que les lévites pouvaient résider dans un grand nombre de villes situées sur le territoire des tribus d'Israël, avec le droit de pâturage hors les murs de chacune de ces villes. Ils possédaient quarante-deux villes et six villes de refuge. Ils prélevaient en outre la dîme sur les fruits des champs et des jardins et sur les animaux domestiques.

Parmi les prêtres, les uns demeuraient dans le temple, les autres vaquaient çà et là dans les campagnes et dans les villes, prenant du service là où ils en trouvaient (1). Car, aux jours antiques, tout chef de famille qui pouvait entretenir un ou plusieurs prêtres dans sa maison ne s'en faisait faute. Micha en achète un, un lévite de Bethléem de Juda, au prix de dix pièces d'argent par an. Micha avait sous son toit une idole en fonte, sans doute un taur au de métal, un éphod et des téraphim, si bien que sa maison était pour les gens du pays une « maison des dieux, » Beth-Elohim. Mais les bandes de hiérodules se composaient surtout de kedeschim. Ces cinèdes, plusieurs fois expulsés du royaume de Juda par quelques princes piétistes, comme Assa et Josaphat, s'y trouvaient encore en grand nombre aux derniers temps de la royauté, puisque le Deutéronome les désigne comme habitant dans le temple même de Jérusalem. Le saint livre donne à ces dévots d'Aschera le nom significatif de « chiens. » Ces eunuques sacrés portaient des vêtemens de femme aux couleurs éclatantes, ils se coiffaient d'un turban de lin ou de soie jaune, ils se fardaient le visage et se mettaient de l'antimoine aux yeux. En tout, ils voulaient paraître femmes. Leurs molles attitudes, leur air lascif et provoquant, allaient parfois jusqu'à donner le change (2). Qui ne connaît le mythe d'Hercule et d'Omphale? Qui ne sait que l'union d'Adonis et d'Astarté fut figurée par des représentations hermaphrodites? L'aphrodite de Cypre avait

(1) Jud., XVII-XVIII.
(2) Saint Augustin, *De civit. Dei*, VIII, 26.

une barbe au menton. Voilà pourquoi on lit dans le Deutéronome (XXII, 5) : « Une femme ne prendra point le costume d'un homme, ni un homme des vêtemens de femme. »

Ces kedeschim allaient donc par les bourgs et par les villes, précédés de joueurs de flûte et de musiciens qui soufflaient dans des trompes. Les bras nus jusqu'aux épaules, ils brandissaient des coutelas, des fouets garnis d'osselets, sorte de disciplines, et dansaient dans les rues aux sons d'une musique sauvage de flûtes, de crécelles, de sistres, de fifres, de cymbales et de tambourins. Arrivés dans la cour d'une ferme ou sur une place publique, ils se mettaient à pousser des hurlemens, et, la tête renversée, le cou tordu, ils se tailladaient les bras avec des couteaux. Puis le plus furieux de la bande, tout ruisselant de sang, commençait à prophétiser (1). Le tout se terminait par une quête dans laquelle les kedeschim recueillaient des figues, de l'huile, du froment et quelques pièces d'argent. Les hiérodules femmes, les kedeschoth, parcouraient aussi le pays en jouant du tympanon, des cymbales et de la double-flûte. Les Syriennes ont toujours eu dans l'antiquité la réputation d'être bonnes musiciennes. Ces sortes de bayadères paraissent avoir été fort nombreuses dans les villes de la Phénicie et de la Judée. Isaïe (2) nous a conservé un fragment de chanson populaire qu'on avait faite sur elles : « Prends ta cithare, parcours la ville, courtisane oubliée! Joue bien, chante beaucoup, pour que l'on se souvienne de toi! »

Nous avons essayé de démontrer que la religion primitive des Beni-Israël, comme celle de la Chaldée et de l'Assyrie, était une religion naturaliste où dominait l'élément sidéral. Et cependant nous n'avons rien dit du culte des astres et des constellations du zodiaque en « mansions célestes, » que le peuple de Jahveh adorait sur les terrasses des maisons et dans les parvis mêmes du temple de Jérusalem, comme on les adorait sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Parmi les divinités qui, dans le système religieux chaldéo-assyrien, sont placées au-dessous de Bel, on a retrouvé le dieu du sort, Manu, associé à la déesse de la fortune, Gad, dont parle Isaïe; Bau, qui est évidemment le chaos de la Genèse; Usu, l'Ésaü de l'époque mythologique de la Bible; Kimmut, le dieu de la constellation du Serpent, ou plutôt des Pléiades, du livre de Job, etc. Nous n'avons rien dit des fleuves sacrés qui, comme l'Adonis de Gébeil et le Bélus de Saint-Jean-d'Acre, portaient le nom d'une divinité. Se plonger sept fois dans les eaux du Jourdain guérissait de

(1) I Reg., XVIII, 28.
(2) XXIII, 16.

la lèpre (1). Nous n'avons rien dit du lac Méron ni des autres lacs consacrés aux déesses d'Askalon et d'Hiérapolis, ni de la source vénérée du Jourdain et des autres sources également saintes de la Palestine. Nous avons rappelé qu'on sacrifiait sur les collines et sur les montagnes, et que tous les temples fameux des Sémites avaient été bâtis sur des hauteurs; mais nous n'avons point parlé du Morijah, du Tabor, de l'Horeb, de tous ces monts sacrés où Jahveh se révélait dans la flamme à ses adorateurs. Il habite à jamais sur la montagne de Basan (2). Il se montre lui-même avec toute sa majesté aux yeux de l'homme dans le massif du cap Théou-Prôsopon (Phaniel ou Phanuel), « visage de El. » Une ramification de l'Anti-Liban, le neigeux Hermon, est appelée la montagne de Baal-Hermon (3), et était encore, au IVe siècle de l'ère chrétienne, révérée comme un dieu par les populations syro-phéniciennes. Dans les traditions juives, cette montagne devint même une sorte de Brocken où, comme dans une nuit de Walpurgis, les anges s'étaient unis aux filles des hommes. Les Hébreux ont certainement adoré le Liban comme un dieu. Le Carmel, où se trouvait encore au premier siècle de notre ère un oracle célèbre, était bien tout à la fois, comme le dit Tacite, une montagne et un dieu (4).

Enfin, après avoir étudié les divinités des cieux, des fleuves, des lacs, des sources et des montagnes, il aurait encore fallu rechercher quelles étaient ces divinités des plaines et des forêts, ces satyres qu'Isaïe nous montre bondissant çà et là dans le désert, s'appelant et se rencontrant dans les solitudes (5). Les Hébreux ont connu les spectres du matin, les démons du midi, et l'essaim malfaisant des esprits de la nuit (6). Les divinités babyloniennes et phéniciennes sont souvent devenues les démons chez des Juifs, et plus tard chez les premiers chrétiens. M. François Lenormant nous apprend à ce sujet que, dans les formules magiques de la feuille d'argent d'origine juive entrée au Louvre avec la collection Campana, les démons serpentiformes sont nommés *barbar*, appellation accadienne du dieu Marduk (planète Jupiter). Les Hébreux ont surtout dans leur démonologie un monstre étrange et vraiment sémitique, c'est Lilith, à l'origine une des épouses du dieu assyrien Samas, le soleil, et dans laquelle il faut voir la nuit, sorte de goule funèbre, larve nocturne qui prend la forme et la parure d'une jeune épousée, dé-

(1) II Reg., v, 10, 12, 14.
(2) Ps. LXVIII, 17.
(3) Jud., III, 3.
(4) I Reg., XVIII, 32; Mich., VII, 14.
(5) Is., XIII, 21; XXXIV, 14.
(6) Ps. CXXI, 6. Targ ; Ps. XC, 6, LXX; Cant., IV, 6. Targ.

mon de luxure et de cruauté, qui sournoisement tue les enfans et égare le voyageur attardé dans le désert, le guette à l'heure sombre où le sommeil le dompte, l'enlace de ses bras de spectre et boit sa vie dans un baiser de feu.

Aussi bien, le déchiffrement des inscriptions cunéiformes et l'étude des monumens de la Chaldée, de l'Assyrie et de la Phénicie nous offriraient bien d'autres sujets de haute méditation, si nous interrogions ces sciences sur les plus vieux mythes cosmogoniques des peuples sémitiques. Les deux récits de la création dans la Genèse hébraïque, la tradition du déluge, la construction de la tour des langues, la notion du « dieu-loi, » Thouro ou Thora, les dix patriarches antédiluviens identiques aux dix rois antédiluviens de Babylone, dont le caractère sidéral et zodiacal n'est pas douteux, voilà autant de questions d'archéologie orientale dont les élémens derniers sont tous réductibles à la théologie et à la mythologie chaldéo-assyrienne.

La mythologie des Sémites, moins riche assurément que celle des Aryas, est cependant une de ces études d'infinie portée sans lesquelles on ne peut guère comprendre le développement historique des peuples de notre Occident. Les vieilles nations de l'Asie ne nous ont pas seulement donné les religions actuelles. Les Grecs, qui nous ont civilisés, ne devaient-ils pas leur civilisation à la Phénicie, à l'Assyrie et à l'Égypte? S'il y a pour nous un abîme entre les monumens de l'art asiatique et le grand art idéaliste des Hellènes, si une science tout empirique et sans idées générales ne saurait être comparée à la conception scientifique du monde d'un Démocrite ou d'un Aristote, si des tables astronomiques et des recettes médicales nous laissent bien loin du *Traité du Ciel*, de la *Physique* et de *l'Histoire des animaux*, toujours est-il que ces œuvres du génie grec et tous les progrès ultérieurs de la civilisation occidentale supposent une initiation lente et laborieuse, pendant laquelle les Hellènes durent apprendre à lire, à écrire, à compter, à mesurer, à faire des observations astronomiques. L'Égypte et la Chaldée avaient sur la Grèce une avance de plusieurs milliers d'années. Aussi est-ce toujours vers ces antiques civilisations de l'Orient qu'il nous faut remonter lorsque, pour comprendre ce qui est, nous voulons connaître ce qui a été.

JULES SOURY.

FÉLIX DUBAN

L'EXPOSITION DE SES DESSINS A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Lorsque, au commencement de l'année 1857, les amis et les élèves de Paul Delaroche organisaient une exposition posthume de ses œuvres, l'entreprise qu'ils tentaient n'avait pas eu de précédent encore dans notre pays. C'était la première fois qu'en France on essayait de réunir pour les remettre sous les yeux du public les travaux successivement produits par un artiste célèbre, et de dérouler en quelque sorte d'un bout à l'autre l'histoire d'un talent que la mort venait de livrer à la postérité. Jusqu'alors, tout s'était borné à la publicité que recevaient, au moment de la mise en vente, les ouvrages inachevés ou les morceaux d'étude trouvés dans l'atelier du maître qui n'était plus. L'enquête ne s'ouvrait, à vrai dire, que sur les secrets de sa vie privée ou sur les témoignages de ses derniers efforts : nul moyen d'ailleurs d'apprécier dans leur ensemble les titres qu'il s'était progressivement acquis, de contrôler ses succès passés et, le cas échéant, d'en punir l'exagération par la froideur ou la sévérité présente. L'épreuve faite après la mort de Paul Delaroche a été, depuis cette époque, plus d'une fois renouvelée. Ary Scheffer, Hippolyte Flandrin, Ingres, ont tour à tour ainsi comparu devant la nouvelle génération, appelée à réviser ou à confirmer les arrêts des premiers juges, et maintenant l'usage semble à peu près consacré parmi nous de soumettre à cet examen suprême quiconque a, de son vivant, joui dans notre école d'une grande renommée.

Encore faut-il que par leur nature et leurs caractères matériels les travaux accomplis puissent être enlevés des places qu'ils occupent d'ordinaire pour venir se grouper sous un toit provisoire. Sauf

certaines difficultés résultant de la dispersion dans diverses collections publiques ou particulières, les œuvres d'un peintre et même celles d'un sculpteur arriveront aisément à recevoir cette hospitalité momentanée : il n'y aura là en réalité qu'une question de bon vouloir chez les possesseurs, de soins à prendre ou de recherches à faire pour les organisateurs de l'exposition; mais, s'il s'agit d'un architecte, comment rassembler les œuvres auxquelles il aura attaché son nom? comment nous faire embrasser d'un seul coup d'œil, dans un même lieu, les spécimens de son imagination ou de son savoir? Tout au plus sera-t-il possible de nous rappeler ou de nous apprendre ce qu'il a construit çà et là, en recueillant des fragmens de projets, quelques plans plus ou moins arrêtés, quelques photographies reproduisant tant bien que mal l'aspect des édifices élevés ou restaurés par lui. Suffira-t-il toutefois de présenter à nos regards ces documens arides ou ces images mécaniques pour nous donner la juste mesure des mérites propres à l'artiste, pour nous permettre de juger en pleine connaissance de cause ses doctrines, son goût, et, si le mot peut être de mise ici, sa manière? Loin de se manifester directement et de nous renseigner en face, son talent ne se décèlera que sous la forme équivoque des témoignages intermédiaires. Au lieu de l'expression vivante et personnelle, on n'aura plus que la lettre morte, au lieu de preuves que des allusions.

Lors donc qu'un architecte éminent vient à disparaître, s'il arrive même, comme aujourd'hui, que la mort nous enlève le plus éminent d'entre eux, faudra-t-il refuser à sa mémoire ces hommages, à ses travaux cette publicité qu'une exposition posthume peut procurer au nom et aux œuvres d'un statuaire ou d'un peintre? Devra-t-on, pour établir ses titres et les recommander à l'opinion, se borner à la simple nomenclature des monumens qu'il aura bâtis, sans nous fournir en outre les preuves de l'habileté de son crayon, sans nous mettre à même de prendre pour ainsi dire son talent sur le fait et d'en discerner, aussi bien que les inclinations intimes, les coutumes particulières et les procédés? Les confrères et les amis de M. Duban ne l'ont pas pensé. En choisissant parmi ses dessins ceux qui leur paraissaient les plus propres à nous révéler les secrets ressorts de sa pensée et les rares aptitudes de sa main, ils ont cru et ils ont eu raison de croire qu'il y avait là pour le public toute une série de documens nouveaux à interroger, pour les jeunes artistes d'utiles exemples, de grands enseignemens à recevoir. De là l'exposition qui vient de s'ouvrir et le vif intérêt qu'elle présente, même aux regards les mieux familiarisés avec les monumens dont le maître a, pendant près de quarante années, dirigé sans relâche la construction ou si noblement relevé les ruines.

Heureuse coïncidence d'ailleurs, c'est dans les murs qui proclament avec le plus d'éclat la gloire du praticien, c'est dans cette École des Beaux-Arts, chef-d'œuvre tout ensemble de l'architecte et de l'architecture contemporaine, que les dessins laissés par Duban achèvent à son égard de nous informer et de nous instruire. Ils sont comme les preuves à l'appui et les commentaires sur place des doctrines et du talent que résume le lieu même où des mains pieuses les ont réunis; ils nous montrent par quelles profondes études, avec quelle virile passion pour son art et pour tous les devoirs qu'il impose, celui qui devait être un jour le chef de notre école d'architecture a su se rendre digne d'occuper cette place. En un mot, nous avons à la fois sous les yeux et se complétant les uns les autres les témoignages des efforts préparatoires et les témoignages définitifs. Essayons donc de mettre à profit ces termes ainsi rapprochés pour dégager la signification qu'ils impliquent, et pour trouver dans les souvenirs de ce talent comme dans les exemples de cette vie sans démenti d'aucune sorte une leçon deux fois féconde, puisqu'elle intéresse la mémoire d'un grand artiste et les conditions de l'art lui-même, sa juste fonction, sa dignité.

I.

L'intraitable énergie de la conscience unie à la plus fine perception des choses, une singulière souplesse d'intelligence au service d'une volonté forte et d'un cœur invariablement droit, — l'indépendance enfin du sentiment et du caractère se conciliant avec la recherche studieuse et le respect réfléchi de toutes les formes du vrai et du beau, — voilà ce qui donne aux œuvres de M. Duban aussi bien qu'aux actes de sa vie entière leur valeur propre et leur unité. Tels sont les signes distinctifs, les qualités maîtresses de son talent, et, si l'on peut ainsi parler, les symptômes de sa complexion d'artiste. Lorsque, à l'âge où il n'était encore qu'un élève, il essayait ses forces en participant aux concours publics ou en travaillant sous les yeux de son maître, Debret, on pouvait déjà reconnaître dans ces premières tentatives la hardiesse de son imagination, en même temps qu'une certaine inclination tout aussi audacieuse à interpréter, en dehors de la méthode académique, les traditions et les exemples consacrés. Debret au reste n'était pas homme à se scandaliser beaucoup de ces libertés, ou, si l'on veut, de ces irrévérences. Bien qu'il eût été, comme la plupart des architectes de l'époque, élevé dans la foi un peu étroite et sous la discipline un peu routinière des classiques à la manière de Peyre et de Chalgrin, la variété des tâches qu'il avait eu à remplir, son talent même, dont

la salle de l'Opéra de Paris est un témoignage considérable, tout, — sans parler des liens de famille qui l'unissaient à son élève (1), — tout le disposait envers celui-ci à une indulgence que d'autres juges officiels ne se montraient guère d'humeur à partager. Aussi lui fallut-il vaincre plus d'un préjugé chez ses confrères avant d'obtenir pour le jeune « séditieux, » comme disaient les docteurs de la légalité esthétique, un pardon qui, sous la forme du grand prix de Rome, finit néanmoins par se tourner en reconnaissance des droits acquis et en récompense expresse. Félix-Jacques Duban remporta ce prix en 1823. Né à Paris le 14 octobre 1797, il était alors âgé de vingt-six ans; il y en avait huit qu'après de très bonnes études littéraires faites au lycée Henri IV il était entré dans l'atelier de Debret.

Lorsque Duban arrivait, comme pensionnaire, à la villa Médicis, il y précédait d'une année seulement M. Henri Labrouste, qu'allaient rejoindre à leur tour, dans le cours des deux années suivantes, M. Duc et M. Vaudoyer. Ainsi, — fait remarquable, — quatre concours consécutifs envoyaient et réunissaient à Rome les quatre artistes qui devaient un jour exercer le plus d'influence sur notre école d'architecture et en renouveler le plus résolûment les doctrines. Ces futurs réformateurs de l'art, représenté alors, — à l'exception de Percier, de Huyot et de deux ou trois autres, — par les croyans sans réserve au vieux dogme académique, ces jeunes gens, ainsi rapprochés et s'encourageant réciproquement de leurs efforts, formaient déjà un groupe de talens assez convaincus pour conspirer activement à la même fin, assez bien inspirés pour que l'opinion commençât à s'émouvoir de leur tentative, en attendant qu'elle se décidât à en devenir ouvertement complice. Aux yeux des maîtres cependant, j'entends de ceux qui, à tort ou à raison, passaient pour tels, Duban et les siens n'étaient encore que des disciples égarés, des insurgés peu dangereux, dont il suffisait, pour le triomphe de la bonne cause, de railler à huis-clos la témérité ou parfois de dénoncer publiquement les erreurs. Malheureusement, parmi les artistes appartenant à la nouvelle génération, les prétendues erreurs s'accréditaient, le mouvement qu'à Rome on travaillait à déterminer avait ici son contre-coup. Chaque travail annuellement envoyé par les pensionnaires pour satisfaire aux prescriptions du règlement précisait de plus en plus les principes, le sens, l'objet de la réforme, et recrutait à celle-ci de nouveaux adhérens. Enfin, lorsque parurent les derniers envois de Duban, — un projet pour *Un*

(1) Le père de Duban, marchand de cristaux établi rue Coquillère, avait marié sa fille, l'aînée de ses trois enfans, à Debret.

temple protestant et la *Restauration du portique d'Octavie*, — le succès qu'ils obtinrent auprès du plus grand nombre permit de présager que la partie, encore incertaine en apparence, allait bientôt être gagnée, ou que tout au moins la lutte engagée, dans le champ de l'architecture comme ailleurs, entre l'esprit d'innovation et l'esprit de conservation à outrance, ne se terminerait pas sans de sérieux dommages pour ceux-là mêmes qui se croyaient naguère en possession assurée du terrain.

On se tromperait fort pourtant, si l'on ne voyait dans l'entreprise tentée il y a près d'un demi-siècle par quelques architectes dissidens que l'équivalent ou la conséquence des efforts poursuivis à côté d'eux par d'autres artistes, qu'un mouvement analogue à la révolution commencée dans le domaine pittoresque ou littéraire. Les peintres et les poètes appartenant à ce qu'on appelait alors l'école romantique entendaient avant tout faire justice des froids imitateurs de l'antiquité; mais, en s'attaquant aux copistes, ils ne laissaient pas, par surcroît, de sacrifier assez volontiers le modèle, et demandaient des enseignemens à l'art du moyen âge ou à la nature contemporaine beaucoup plus habituellement qu'aux chefs-d'œuvre que nous ont légués les siècles de Périclès ou d'Auguste. De la Grèce et de Rome, ils n'acceptaient guère que les exemples tout modernes, et les martyrs de l'indépendance hellénique glorifiés, après Byron, par Delacroix et par Scheffer, les Transtévérins ou les brigands italiens peints par Schnetz et par Léopold Robert, montrent assez avec quel radicalisme l'école de peinture constituée un peu avant 1830 travaillait à renouveler les sources mêmes de l'inspiration aussi bien que les procédés en usage.

Duban et ses amis au contraire n'avaient garde, pour réagir contre le mal présent, de confondre dans le même dédain les exemples antiques et les contrefaçons qu'on en avait pu faire. Au lieu de rejeter le texte par dépit contre les plats traducteurs, ils s'efforçaient d'en pénétrer le sens avec une attention d'autant plus ardente qu'ils sentaient mieux qu'en le rétablissant ils arriveraient du même coup à définir pour eux et pour autrui les lois qui régissent l'art de tous les temps, à retrouver les secrets de cette science sereine qui, loin d'immobiliser la pensée, lui donne des ailes, loin d'engourdir la force d'invention, la stimule à la fois et l'assure. Assez d'autres n'avaient cherché ou ne cherchaient dans l'étude de l'antiquité que le droit d'en parodier à tout propos les formes, et, grâce à ce certificat d'origine, sous cette marque de fabrique en quelque sorte, les œuvres qu'ils produisaient leur semblaient trop bien recommandées pour qu'on osât s'apercevoir de ce qu'elles pouvaient laisser à désirer du côté de la convenance morale ou matérielle. A quoi bon, pensaient-ils, se mettre en frais d'imagination

là où il suffisait de se souvenir? L'invariable pratique de certaines traditions une fois acceptées, la confiance dans l'infaillibilité de certaines recettes, ne garantissaient-elles pas de tout risque? On s'abritait, pour justifier la monotonie du style, sous l'immuable autorité de la grammaire classique, et c'était au nom de l'*idéalisme* même qu'on se dispensait d'avoir des idées.

Les artistes groupés à Rome autour de Duban ou ceux qui de loin embrassaient son parti comprenaient, nous l'avons dit, tout autrement les choses. Ce qu'ils cherchaient à s'approprier par l'étude des grands monumens du passé, c'était bien moins des formules toutes faites que des explications et des principes; ce qu'ils voulaient, aussi contrairement aux prétentions de la nouvelle école de peinture qu'à l'inerte despotisme exercé depuis la fin du dernier siècle par les apôtres d'une fausse érudition, c'était reconnaître scientifiquement les conditions de l'art, en observer les progrès, en consulter de près l'histoire, et s'autoriser de cette expérience même pour agir plus sûrement dans le sens de nos mœurs ou de nos besoins. Se tenant à l'égard de l'antique à égale distance de l'extrême indépendance et de la servilité, de l'irréligion et du fanatisme, ils étaient donc des néo-classiques bien plutôt que des révolutionnaires ou des novateurs radicaux : ce qui n'empêchait pas ceux qui s'intitulaient tout court les classiques de les désavouer hautement, à mesure que le cercle d'action s'agrandissait, et de leur infliger comme une flétrissure cette qualification de « romantiques » impliquant, suivant eux, toutes les erreurs, toutes les infirmités de l'esprit, sinon même toutes les perversités du cœur.

Maintenant que les assaillans comme les assiégés d'alors ont depuis longtemps cessé d'être aux prises, et que, dans le public, les accommodemens, l'indifférence peut-être, ont succédé aux passions ou aux entraînemens des premiers jours, on a peine à se figurer la violence avec laquelle la lutte se poursuivait il y a quarante ans. Tout moyen semblait bon pour déconsidérer ses adversaires, toute accusation permise, tout essai de répression légitime. Tandis que, dans une supplique écrite et publiée au commencement de 1830, des membres de l'Académie française et des peintres issus de l'école de David ne craignaient pas d'invoquer contre « les perturbateurs de la littérature et de l'art » le pouvoir du roi Charles X lui-même, qui d'ailleurs avait le bon esprit de se récuser, une pièce jouée au second Théâtre-Français sous ce titre : *Le classique et le romantique*, établissait lestement la différence entre les deux partis en présence et réduisait la question à des termes bien simples : à en croire l'auteur de cette pièce, le classique c'était l'honnête homme, le romantique c'était le fripon. Sans se manifester avec le même éclat, sans intéresser d'aussi près le public, quelque chose d'analogue se

passait dans le domaine de l'architecture. Aux yeux des sectateurs de la vieille doctrine, peu s'en fallait que les novateurs et leurs adhérens ne personnifiassent tout uniment la fraude. Quiconque admettait une autre antiquité que l'antiquité officielle, d'autres modes d'interprétation que les procédés reconnus, courait le risque d'être au moins suspect de mauvaise foi. La moindre découverte tendant à démontrer chez les anciens l'emploi de certains moyens décoratifs, l'usage de la polychromie par exemple, équivalait auprès des théoriciens de « la ligne pure » à une illusion coupable ou à un mensonge; le moindre essai de restauration en dehors des conventions ordinaires et des formules prescrites prenait l'apparence et subissait le sort d'une hérésie archéologique.

Qu'advint-il, à plus forte raison, de ces nouveautés lorsqu'elles se produisirent, non plus à l'état de simples projets ou d'études, mais sous la forme bien autrement inquiétante de monumens élevés avec le consentement et aux frais de l'état? Pendant bien des années, ceux qu'on s'obstinait à nommer les « jeunes chefs » de l'école moderne, et qui pourtant avaient eu le temps de vieillir, durent se résigner à un ostracisme d'autant plus regrettable que leurs travaux étaient devenus plus nombreux et leurs droits moins contestables. L'Académie des Beaux-Arts elle-même, quoique en grande partie renouvelée, tarda le plus qu'elle put à leur ouvrir ses portes. Duban, il est vrai, y entra le premier, en 1854, comme trente ans auparavant il avait précédé ses amis à la villa Médicis; à l'Institut toutefois, ceux-ci ne le suivirent pas d'aussi près. Il fallut, pour qu'ils y fussent admis à leur tour, que M. Duc eût à peu près achevé sa belle reconstruction du Palais de Justice, M. Labrouste la bibliothèque de la rue de Richelieu, et que M. Vaudoyer eût, en édifiant la cathédrale de Marseille, réalisé, de manière à convaincre les plus incrédules, les anciennes promesses de son talent. — Revenons au temps où, loin d'occuper de l'aveu de tous la situation d'un maître, Duban attend encore l'occasion de faire publiquement ses preuves, ou du moins de les faire pour la première fois sur le terrain, dans un chantier de construction.

Ce fut en 1833 seulement que cette occasion se présenta. Encore fallut-il pour cela l'intervention active d'un peintre que sa renommée personnelle avait rapproché du ministre auquel l'administration des beaux-arts ressortissait alors, et qui, sans liaison antérieure avec Duban, sans le connaître même autrement que par ce qu'il avait vu de son talent, prit en main sa cause avec tout le zèle qu'aurait pu apporter le plus ancien ou le plus dévoué de ses amis. Appuyé par quelques-uns des hommes dont la parole en pareille matière méritait le mieux d'être écoutée, et particulièrement par M. Vitet, Paul Delaroche obtint que, pour laisser à de nouveaux ta-

lens les moyens de se produire, les architectes actuellement chargés de plusieurs tâches seraient mis en demeure de désigner celle qu'ils tiendraient le plus à conserver. Debret se trouvait au nombre des plus largement partagés, puisqu'il dirigeait à la fois les travaux de restauration dans l'église royale de Saint-Denis et la construction de la nouvelle École des Beaux-Arts. Il opta pour les fonctions qu'il remplissait à Saint-Denis depuis quelques années, et la nomination de son beau-frère à l'autre place qui lui avait appartenu fut la conséquence de ce choix.

Duban n'oublia jamais le service aussi important que désintéressé que lui avait rendu dans cette circonstance un homme dont il n'avait ni désiré, ni espéré, encore moins sollicité les bons offices. Si, cette fois comme toujours, il s'abstint de toute démarche personnelle, si ce premier succès lui vint, comme devaient lui venir tous les autres, sans autre raison d'être que son propre mérite et la justice spontanée d'autrui, il n'en garda pas moins au fond de son cœur, il s'exagéra presque la reconnaissance due à celui qui, disait-il, lui avait « ouvert la carrière et procuré l'honneur. » — Hélas! encore quelques années, et cette dette de gratitude allait être, en face de la mort, bien acquittée par lui. Lorsque Delaroche eut perdu la noble jeune femme à laquelle il avait donné son nom, le tombeau qu'il lui éleva dans le cimetière du Nord fut exécuté sur les dessins de Duban. Celui-ci en fit un véritable chef-d'œuvre où l'on ne sait ce qui émeut le plus de l'expression pieuse des formes générales ou de l'élégance discrète et comme attendrie des détails : monument exquis, digne à tous égards des cendres qu'il renferme et des souvenirs d'une vie qui n'a laissé après elle que la tradition ou les exemples de la vertu sans morgue et de la grâce sans futilité. Lorsque Delaroche mourut à son tour, ce fut Duban encore qui réclama le privilége de consacrer avec le marbre la mémoire de celui dont il avait été l'obligé avant de devenir par droit de talent l'égal et l'ami.

A l'époque où Duban prenait possession de son emploi d'architecte de l'École des Beaux-Arts, tout, à vrai dire, était à faire dans l'enclos qu'on lui livrait, bien que le sol ne fût rien moins que nu. On sait que le gouvernement de la restauration avait décrété le rétablissement dans les lieux où ils se trouvaient avant la révolution de tous les monumens qu'Alexandre Lenoir avait réunis, pour les sauver de la ruine, sur les terrains occupés depuis le commencement du XVIIe siècle par le couvent des Petits-Augustins. La plupart des morceaux d'architecture ou de sculpture dont se composait naguère le *Musée des monumens français*, — tombeaux, statues ou pierres commémoratives, — avaient donc été rendus aux églises ou aux abbayes auxquelles ils appartenaient primitivement; mais certains autres

étaient demeurés, qui, par leurs dimensions ou leur caractère indépendant de tout souvenir religieux, permettaient que sans démenti au principe on les exceptât de la mesure générale. C'est ainsi qu'entre autres échantillons de l'architecture française au XVIe siècle, deux œuvres charmantes, — le *Portail du château d'Anet*, et une partie de la *Façade du château de Gaillon*, — n'avaient pas quitté la place que Lenoir leur avait originairement assignée. A côté de ces types ou de ces débris qui, depuis l'enlèvement des objets d'art voisins, ne se reliaient plus à la disposition d'ensemble adoptée par le créateur du Musée des monumens français, les bâtimens de la nouvelle École des Beaux-Arts, commencés par Debret, s'élevaient déjà par places à une hauteur assez imposante pour qu'on ne dût pas songer à en réformer absolument le gros œuvre et le plan (1). On pouvait en modifier la décoration au dehors, ou à l'intérieur la distribution, en enrichir ou en épurer les lignes, en améliorer partout les apparences; mais il fallait bien tenir compte des travaux en cours d'exécution, et, même en révisant la donnée première, l'accepter bon gré mal gré, à titre de point de départ et de fait. Il fallait en outre par l'élégance des proportions, par la fine correction du style, créer une sorte de connexité entre ce monument moderne et les monumens anciens au milieu desquels il devait s'élever, et, sans parti-pris d'imitation, sans prétention archaïque, associer jusqu'à un certain point l'art contemporain aux souvenirs et aux exemples de l'art national à ses plus brillantes époques.

Est-il nécessaire de rappeler avec quel tact supérieur, avec quel sentiment parfait des conditions qui lui étaient imposées et de ses propres droits, l'architecte de l'École des Beaux-Arts a résolu ce double problème? De l'œuvre entreprise par son prédécesseur, il a si bien fait la sienne, il l'a si heureusement développée, ou, pour

(1) L'état d'avancement dans lequel se trouvaient les constructions au moment où Debret cessa d'être l'architecte de l'École des Beaux-Arts était celui-ci : le corps de bâtiment occupé par les loges des concurrens pour les prix de Rome était achevé et déjà mis en service. Du vaste parallélogramme formé aujourd'hui par les bâtimens entourant la cour intérieure qui précède la salle de l'Hémicycle, un seul côté, le côté gauche, était édifié et couvert. L'aile qui lui fait face et la partie contenant la salle de l'Hémicycle ne s'élevaient encore qu'à hauteur de rez-de-chaussée, et dans la cour, alors divisée en deux, une construction était fondée qui devait relier l'un à l'autre les deux grands côtés du parallélogramme et renfermer l'escalier donnant accès au premier étage. Quant au bâtiment principal, celui dont la façade se développe, au fond de la cour d'entrée, derrière les restes du château de Gaillon, il n'en existait absolument rien. Ce beau bâtiment, depuis le soubassement jusqu'à l'attique, est donc l'œuvre toute personnelle de Duban. Il en est de même des constructions, à droite de la cour d'entrée, qui contiennent les salles d'étude d'après le modèle, et de la cour entourée d'un portique occupant l'espace compris entre ces constructions et celles que Duban devait élever à partir de 1858, les unes perpendiculairement, les autres parallèlement au quai.

mieux dire, enveloppée, que ce qui en existait d'abord est devenu à peu près, sous les formes dont il l'a revêtu, ce qu'est le croquis primitif à un tableau ou l'armature à une statue. Ces monumens de la renaissance dont il lui appartenait de disposer, tant au profit de la décoration générale que dans l'intérêt des études, il les a groupés ou répartis avec une habileté si ingénieuse qu'ils semblent avoir été faits, il y a trois siècles, en prévision de leur destination actuelle. Dans le cadre où il figure, dans le mur où il est incrusté, chaque fragment, si fruste qu'il soit, a l'apparence d'un joyau dont l'écrin qui l'enserre fait d'autant mieux ressortir la rareté et le prix.

Dans un autre ordre de composition archéologique, ne sont-ce pas aussi des modèles de goût, d'érudition sans pédantisme, que cette cour dite *du Mûrier*, avec ses galeries ornées de mosaïques et de peintures à l'imitation ou plutôt en souvenir d'un *atrium* pompéien, et surtout que le vestibule auquel cette cour donne accès, du côté de la grande salle d'exposition perpendiculaire au quoi? Exemplaire charmant de ce que devait être le *procœton*, ou, si l'on veut, l'antichambre dans une habitation antique, ce vestibule, relativement obscur, apparaissant au-dessus des degrés et derrière les colonnes qu'éclaire une lumière d'à-plomb, ce fond sobrement colorié, mais d'une couleur qui semble intense par le contraste avec l'éclat des statues se dessinant un peu en avant du plan où se dressent les colonnes, — tout cet ensemble harmonieux de lignes et de tons offre au regard un des plus délicats spectacles que l'art lui ait ménagés de notre temps. Et si l'on revient sur ses pas pour rentrer sous le portique entourant la cour, l'aspect de celle-ci aperçue de cette place n'est ni moins imprévu, ni moins séduisant. Il y aurait là pour un peintre tous les élémens d'un tableau, comme il y a de la part de l'architecte qui a su ainsi en fournir la donnée les témoignages les moins équivoques d'imagination. Peut-être ne trouverait-on que dans quelque palais italien l'équivalent de l'effet que produisent ici les formes et les couleurs combinées de l'architecture et de la végétation, de la sculpture et de la peinture, depuis les bas-reliefs et les statues installés le long du portique jusqu'aux arbrisseaux au milieu desquels s'élève la fontaine, jusqu'aux faïences peintes d'après la *Galatée* de Raphaël encastrées dans le mur du corps de logis principal.

Que d'autres parties ne faudrait-il pas citer encore parmi les divers bâtimens dont se compose l'ensemble de l'École des Beaux-Arts, combien d'autres preuves hautement significatives n'aurait-on pas à relever, si l'on entreprenait un examen détaillé de tous les travaux successivement accomplis par Duban sur ce terrain qui, pendant plus de trente ans, a été pour lui et pour son talent un

champ de prédilection! Quels que soient l'importance et le nombre des œuvres qu'il a laissées ailleurs, celle-ci ne résume-t-elle pas plus clairement, plus éloquemment qu'aucune autre l'élévation de sa pensée et l'étendue de son savoir? N'est-ce pas à cette œuvre incessamment retouchée, embellie, perfectionnée par lui, que s'attacheront de préférence les souvenirs de la postérité? Pour tout dire, Duban est et restera par excellence l'architecte de l'École des Beaux-Arts, comme Rude, malgré bien d'autres titres, est le sculpteur du bas-relief colossal de l'arc de l'Étoile, comme Ingres lui-même, quelque gloire d'ailleurs qui environne son nom, est avant tout le peintre de l'*Apothéose d'Homère*.

Quoi de moins surprenant et même jusqu'à un certain point quoi de plus juste? Si l'on considère le chef-d'œuvre de Duban au point de vue de l'art contemporain et de ses produits en général, la prééminence qu'on lui reconnaîtra n'aura-t-elle pas pour effet de légitimer aussi l'oubli ou le sacrifice des termes de comparaison que pourraient présenter les travaux du maître lui-même? Il y a ainsi, à toutes les époques, des monumens typiques auxquels appartient le privilége de caractériser à la fois le talent d'un homme et la physionomie historique du milieu où ce talent s'est manifesté. Pour ne citer que des exemples assez près de nous, l'architecture du premier empire se révèle tout entière, j'entends par ses meilleurs côtés, dans l'arc de triomphe du Carrousel, maintenant qu'un autre spécimen excellent de la même école, l'ancien *Escalier du Musée*, a malheureusement disparu dans la reconstruction du nouveau Louvre. Le *Monument expiatoire*, érigé sous la restauration à la mémoire de Louis XVI, est un édifice trop bien conçu, trop strictement approprié à sa destination, pour ne pas honorer plus qu'aucun autre l'époque qui l'a produit, même malgré le cadre qu'on lui a donné de nos jours et qui en dénature le caractère, même malgré ce riant square dont on l'a si malencontreusement entouré. L'architecture française, dans la période qui s'est écoulée depuis 1830, aura pour type principal à son tour cette École des Beaux-Arts, où se retrouveront, avec l'empreinte d'une rare habileté individuelle, l'image et l'expression les plus nettes des aspirations et des progrès de notre temps.

Il ne suit pas de là toutefois que dans ce monument, ou plutôt dans cette réunion de monumens juxtaposés et se complétant les uns les autres, toutes les parties méritent les mêmes éloges et s'imposent à l'attention au même titre. Les plus récentes d'entre elles ne laissent pas d'indiquer chez le maître, nous ne dirons pas, tant s'en faut, une infidélité à ses principes, mais la volonté d'en modifier l'application dans le sens d'une délicatesse souvent excessive. En d'autres termes, il semble que Duban, à mesure qu'il approche de la fin de

sa tâche, ait à cœur d'en analyser avec un redoublement de scrupule les moindres conditions, et que là où il se serait autrefois contenté d'accuser franchement sa pensée, il ne trouve, pour en traduire les finesses, ni formules assez précises ni procédés assez subtils. On se rappelle par exemple les moulures, les chambranles sculptés, les grilles, les ornemens de toute sorte qui entourent, protégent ou surmontent la porte et les fenêtres du bâtiment en façade sur le quai : l'extrême élégance de ces détails n'a-t-elle pas si bien préoccupé l'architecte qu'il n'y ait en réalité sacrifié l'ampleur des combinaisons générales, la majesté de l'ordonnance, l'harmonie même des proportions? Il y a loin, selon nous, de cette recherche exagérée de la perfection dans les formes secondaires et dans les menus travaux de l'outil, il y a loin de ces procédés de l'orfévrerie aux intentions et à la méthode que traduisent les murailles ou les salles de l'École des Beaux-Arts précédemment construites. A l'époque où il donnait les dessins des deux escaliers qui s'élèvent si noblement, en regard l'un de l'autre, derrière le beau vestibule à rez-de-chaussée du bâtiment principal, lorsqu'il décorait la salle de l'Hémicycle et la bibliothèque, lorsque, pour utiliser les travaux commencés par Debret sur une des faces de la cour intérieure, il entourait celle-ci de deux rangs d'arcades superposés, de manière à rappeler sans les contrefaire les *Loges* du Vatican, Duban obéissait aux conseils d'une intelligence en équilibre pour ainsi dire, à des inspirations d'autant plus fécondes qu'elles étaient mieux réglées par l'esprit de mesure. Sans doute il se préoccupait de la grâce, mais il en poursuivait l'expression sans la séparer de l'idée de la force; il cherchait et il trouvait l'élégance des détails dans la structure même et le fier dessin de la masse, la finesse dans la fermeté. Plus tard, ses facultés d'invention se concentrèrent trop exclusivement sur les agencemens partiels, et finirent par n'avoir plus guère d'autre objet que les curiosités d'un style qu'on dirait travaillé au ciselet et à la loupe.

En veut-on une preuve? Que l'on jette les yeux sur la dernière œuvre de Duban, sur cet édicule en marbre élevé à la mémoire d'Ingres dans le vestibule du bâtiment attenant à l'ancienne chapelle des Petits-Augustins. Certes, à n'en considérer les profils qu'un à un, à examiner isolément chaque série d'ornemens ou chaque moulure, on ne pourra que rendre hommage à l'art infini, au goût exquis avec lesquels ces lignes ont été tracées et les saillies ou les retraites qu'elles forment déterminées; mais tout devait-il se borner ici à des calculs aussi minutieux? Suffisait-il pour encadrer le buste d'un homme dont le génie comme la nature physique personnifiait l'énergie, sinon la violence, de choisir et d'ajuster des élémens décoratifs si déliés, si expressément métalliques par leur

ténuité même, qu'ils eussent pu tout aussi bien convenir à l'enchâssement d'un bijou, ou du moins à la parure d'un monument fait pour consacrer des souvenirs de jeunesse et de grâce, pour honorer la mémoire d'un Vauvenargues ou d'un André Chénier?

Il n'y aurait pas lieu sans doute d'insister, dans l'examen des œuvres de Duban, sur ces excès de recherche, s'il s'agissait en ceci de lui seul et des erreurs où il a pu personnellement tomber à un certain moment. Si large qu'on veuille la faire, la part de ces erreurs restera bien moindre que celle des mérites qui appartiennent au maître, et d'ailleurs la prédilection pour les détails à laquelle Duban s'abandonna vers la fin de sa vie pourrait avoir son explication ou son excuse dans un affaiblissement de la vue qui ne permettait plus à ses yeux d'embrasser plusieurs objets à la fois, peut-être aussi dans les habitudes contractées depuis le jour où les travaux de restauration du château de Blois l'avaient forcé à coudre successivement des fragmens les uns aux autres, à ne procéder que par opérations isolées. Ses exemples toutefois ont eu de ce côté une influence fâcheuse sur l'école française, qu'ils ont sous tant d'autres rapports utilement conseillée. Plusieurs architectes, même parmi les plus habiles, s'en sont autorisés pour rechercher à leur tour la finesse au détriment du reste, et pour confondre si bien les conditions de leur art avec les procédés du ciseleur qu'ils ont paru oublier jusqu'à la nature et aux qualités essentielles des matériaux employés. Par un abus contraire à la méthode suivant laquelle les artistes du XVIIIe siècle tourmentaient et contournaient la pierre au point de lui donner presque l'apparence d'un corps souple, ils en exagèrent l'inflexibilité en quelque sorte, ils en aiguisent les arêtes, ils en amaigrissent le relief, comme s'ils opéraient avec du bronze. De là quelque chose d'affecté, de tendu, de faux en réalité sous prétexte de correction; de là surtout l'amoindrissement de l'effet d'ensemble qu'il s'agissait de produire, et, — ce qui serait plus malheureux encore, — le danger de nous donner par le contraste le goût des formes surchargées et du luxe emphatique dont le spectacle nous est offert ailleurs.

Pour apprendre au surplus comment il est possible de garder la mesure entre les deux abus, il suffirait d'interroger les travaux de Duban antérieurs aux dernières années de sa vie, et particulièrement, dans la phase qui précède 1848, ceux qu'il fit pour le duc de Luynes, au château de Dampierre. C'est à la même époque qu'il construisit à Paris l'hôtel de Pourtalès, — l'habitation privée la plus remarquable, la plus vraiment élégante qu'ait produite l'art contemporain dans notre pays, — qu'il orna l'intérieur d'un autre hôtel, celui de M. de Vendeuvre, supprimé depuis par le percement du boulevard derrière le nouvel Opéra, — qu'enfin il entreprit la restauration de la Sainte-Chapelle avec cette science pénétrante, avec

ce respect sagace du passé dont il devait donner des preuves plus mémorables encore dans la restauration du château de Blois : tâche immense qu'il n'eut pas le temps de compléter par l'aménagement intérieur du corps de logis construit, sur les dessins de Mansart, pour Gaston d'Orléans, mais qu'il put du moins mener à fin dans ses parties principales en rétablissant, au dedans comme au dehors, l'aspect des bâtimens successivement élevés ou embellis par Louis XII, François Ier et Henri II.

Bien d'autres travaux appartenant aux premières années qui suivirent la révolution de février ou aux commencemens du second empire mériteraient encore d'être cités, depuis ceux que Duban fit exécuter à Paris dans l'hôtel du duc de Galliera, ou dans le département de Lot-et-Garonne, au château du Sendat, depuis l'admirable restauration du vieux Louvre sur le quai jusqu'à la restauration non moins savante de la *galerie d'Apollon*, jusqu'aux combinaisons toutes personnelles qu'il inventa pour la décoration, dans ce même Louvre, du Grand-Salon et de la salle dite des Sept-Cheminées; bien des projets pour des monuments qui ne furent pas exécutés par lui ou qui ne reçurent pas même un commencement d'exécution (1) exigeraient au moins une mention dans une étude des œuvres de Duban plus détaillée que ne saurait l'être celle-ci. Qu'il nous suffise d'avoir rappelé par quelques exemples la souplesse et la fécondité d'un talent qui, tour à tour appliqué aux plus vastes et aux plus modestes entreprises, à des tâches « capables, comme aurait dit Vasari, d'effrayer une légion d'artistes, » aussi bien qu'à la construction ou à l'embellissement l'une simple maison, s'est partout montré fidèle à ses devoirs, n'a jamais connu que des ambitions dignes de l'art, et, lorsqu'il lui est arrivé de faillir, n'a péché en réalité que par excès de conscience et d'exigence envers lui-même.

D'où vient pourtant que ce respect scrupuleux de l'art auquel il avait voué sa vie, d'où vient que ce besoin de n'exprimer que des idées qui fussent siennes et de ne jamais marchander avec sa foi, se soient tournés à un certain moment en chefs d'accusations contre Duban ou du moins en prétextes pour opposer à son autorité personnelle, à sa légitime influence, des prétentions ou des tracasseries administratives aussi regrettables au fond qu'inconvenantes dans la forme? Ce que Colbert, au XVIIe siècle, n'aurait pas osé faire à l'égard du plus mince architecte, un ministre ne craignit pas de se le permettre envers le chef de notre école contemporaine, à l'époque où celui-ci était chargé des travaux de restauration et d'embellissement du vieux Louvre. Sur les plans qui lui étaient présen-

(1) Le *Tombeau de Napoléon Ier*, entre autres, au concours de 1841, le château de Ferrières pour M. de Rothschild, divers projets pour la reconstruction du château de Chantilly, un projet de fontaine pour la cour du Louvre, etc.

tés pour qu'il contrôlât les devis ou qu'il avisât aux moyens d'y pourvoir, ce ministre se crut le droit de crayonner de sa propre main des modifications où l'art seul était en cause, donnant ainsi avec une naïve sécurité d'esprit une leçon de goût à Duban. Bien plus : des travaux déjà exécutés par le maître furent officiellement condamnés à la destruction, et la décoration intérieure de la cour du Louvre venait à peine d'être livrée aux regards du public qu'elle disparaissait, par ordre supérieur, sous le marteau des démolisseurs. Duban n'attendit pas ce dernier outrage pour abandonner les fonctions qu'il remplissait. Aux sacrifices ou aux remaniemens qu'on lui demandait, il répondit en 1852 par sa démission d'architecte du Louvre, et depuis lors il se consacra tout entier à la continuation des deux œuvres qui devaient principalement honorer son nom, — l'École des Beaux-Arts et la restauration du château de Blois.

Je me trompe : quelque assiduité, quelques labeurs qu'elles imposassent, ces deux grandes tâches n'absorbèrent pas si bien la vie de Duban qu'il ne trouvât le temps de s'employer aussi, en dehors de la pratique, à la défense des doctrines ou à l'enseignement des vérités qu'il était mieux que personne en mesure de faire prévaloir. Au conseil-général des bâtimens civils, dont il devint le vice-président en 1863, comme au comité des Monumens historiques, à l'Académie des Beaux-Arts, où ses avis étaient écoutés avec une déférence unanime, comme au conseil municipal, comme dans d'autres réunions encore, il ne se désintéressait pas plus des questions actuelles qu'il n'hésitait, le cas échéant, à élever le débat à la hauteur d'une discussion sur les principes, à se déclarer dans les termes les plus mesurés, mais les plus fermes, en dissentiment formel avec les représentans du pouvoir ou, courage plus difficile, avec ses meilleurs amis. Sa parole courte, hachée et comme oppressée par l'émotion intérieure ou par l'abondance des idées, avait quelque chose de particulièrement pénétrant, un accent profond, auquel sa physionomie à la fois énergique et rêveuse, ses traits largement dessinés, sa chevelure même, épaisse et longue, ajoutaient un surcroît d'originalité imposante et presque un caractère prophétique. Doux quoique passionné, aussi bienveillant pour les personnes que sévère pour les opinions qu'il jugeait fausses, Duban apportait dans le commerce de la vie une facilité qui n'avait d'égale que sa rigidité en matière esthétique et la fière opiniâtreté de ses convictions. Nul ne s'accommodait plus volontiers des ignorans de bonne foi et des simples, nul ne se prêtait de meilleure grâce aux exigences du monde et du savoir-vivre, pourvu que ni hommes ni choses n'en vinssent à entamer, à effleurer même son indépendance intellectuelle ou morale, à compromettre quoi que ce fût de ce que sa rai-

son lui avait appris à croire ou de ce qu'il aimait de toutes les forces de son cœur. La moindre atteinte de ce genre excitait en lui non pas ces transports de colère auxquels Ingres s'abandonnait avec une effusion un peu puérile, mais une virile indignation dont l'expression brève, rudement assenée parfois, terrassait ceux qui en recevaient le choc mieux qu'un long discours n'aurait pu faire, et vengeait, avec la cause personnelle de l'artiste, celle de l'art lui-même et du bon droit.

On devine l'effet que durent produire les sombres événemens de 1870 sur une organisation aussi impressionnable, sur cette âme ardemment éprise en toutes choses du juste et du beau. Duban eût-il été plein de santé à l'époque où s'ouvrit l'ère de nos calamités nationales, les angoisses du présent et le pressentiment de ce qui allait suivre eussent suffi peut-être pour épuiser en lui les sources de la vie. A plus forte raison, la maladie dont il était atteint depuis quelques mois vint-elle en aide aux ravages exercés par les douleurs morales. Emmené par sa famille à Caen dès le mois de juillet 1870, puis un peu plus tard à Bordeaux, Duban, depuis l'heure où il avait quitté Paris, n'existait plus que pour écouter avec une anxiété avide les bruits de nos revers ou l'écho mensonger des heureuses nouvelles qu'on essayait par momens de propager, pour suivre d'un œil épouvanté les progrès de l'ennemi sur notre sol, et regretter, dans son désespoir patriotique, que la mort ne l'eût pas délivré encore du supplice auquel le malheur des temps le condamnait. « Je trouve que j'ai trop vécu, » écrivait-il à l'un de ses plus chers amis dès les premiers jours de l'invasion : qu'eût-il pensé au bout de quelques mois, qu'eût-il dit de sa fatale longévité ! Il vécut heureusement trop peu pour être jusqu'à la fin témoin de nos désastres. Le spectacle hideux des ruines qu'allaient faire bientôt dans Paris les décrets de la commune et les torches des incendiaires lui fut du moins épargné, et, lorsqu'il succombait à Bordeaux le 8 octobre 1870, il pouvait croire encore que les ennemis venus de l'autre côté du Rhin étaient les seuls qui en voulussent à notre honneur, à notre sang, à nos richesses nationales.

Quel contraste entre les souvenirs de cette mort, de ces derniers jours si cruellement agités, et la sérénité que respirent, d'un bout à l'autre de la série, les œuvres recueillies aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts ! Oui, ce contraste est triste, mais n'y a-t-il pas là aussi et avant tout un témoignage dont nous devons, en dehors ou à côté du deuil présent, apprécier la valeur durable et comprendre la signification ? Ces nobles dessins, si uniformément empreints de la certitude que donnent une foi profonde et une science patiemment acquise, ne nous rappellent de la vie de Duban que ce qui en a rempli les plus belles heures et le mieux consacré ou récompensé

les efforts. Ils nous parlent si éloquemment du talent du maître qu'ils suppriment presque la mémoire des faits étrangers à ses progrès. Oublions donc le reste, s'il se peut, en face de ce qu'on nous montre, et n'interrogeons les exemples légués par Duban que pour y trouver, au point de vue de l'art, les enseignemens qu'ils comportent, les secrets dont il nous appartient de profiter.

II.

Les dessins exposés à l'École des Beaux-Arts résumeraient incomplétement la carrière parcourue par Duban, s'il fallait ne les envisager qu'à titre de documens sur les constructions qu'il a faites, si l'on y cherchait la succession des travaux d'architecture proprement dite accomplis par lui depuis l'époque où il revint de Rome jusqu'à celle où il quitta Paris pour n'y plus rentrer vivant. Des nombreux monumens que Duban a élevés ou restaurés dans la période comprise entre 1833 et 1870, le château de Blois est le seul qui soit représenté, — par une importante suite de dessins, il est vrai, — à l'exposition récemment ouverte. Tout le reste appartient à l'ordre des restaurations théoriques, je veux dire des études d'archéologie pure d'après un type donné, ou à cette classe d'œuvres moitié inspirées par la réalité, moitié imaginaires, dans lesquelles un artiste érudit rapproche arbitrairement quelques édifices, groupe quelques détails propres à caractériser la civilisation d'un peuple ou d'une époque, usant ainsi, en ce qui concerne l'art, d'une méthode analogue au procédé littéraire employé dans le siècle dernier par l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*.

Or, bien qu'ils ne se rattachent pas aux diverses tâches dont Duban s'est acquitté en tant que constructeur, bien qu'ils forment dans l'ensemble de ses travaux une série à part et toute spéciale, ces dessins n'en correspondent pas moins aux différentes phases de son talent. Ils en indiquent à leur manière les développemens, ils en révèlent les inclinations intimes, et, depuis les études d'après l'antique ou les restaurations envoyées de Rome par le jeune pensionnaire de l'Académie de France jusqu'à cette composition, une *Voie des tombeaux*, que le maître signait à l'âge de soixante et onze ans, ils montrent avec quelle persévérance, avec quelle infatigable ardeur, Duban a poursuivi ses efforts vers le mieux et pratiqué des principes dont il s'était fait une religion.

Si concluans d'ailleurs qu'ils puissent être en ce sens, les témoignages que fournit l'exposition de l'École des Beaux-Arts ont une portée plus générale et une signification plus instructive encore. Les dessins de Duban sont des modèles achevés de ce que doivent être des dessins d'architecture. Ils marquent exactemen la limite

entre l'habileté d'exécution permise, nécessaire même, et la dextérité décevante, entre l'insuffisance ou l'aridité de l'épure géométrique et l'emploi facilement abusif des procédés empruntés à la peinture. N'eussent-ils que ce genre de mérite, ils offriraient à tout le monde un enseignement excellent, et aux jeunes artistes en particulier des leçons d'autant plus opportunes que ceux-ci semblent de moins en moins se rendre compte des strictes conditions de leur tâche.

De nos jours en effet, — et les derniers envois de Rome achevaient tout récemment de mettre le fait en évidence, — les architectes ne sont que trop portés à exagérer dans les œuvres de leur crayon ou de leur pinceau la part de la pratique adroite et celle de l'imitation matérielle. Sous prétexte de véracité, ils insistent avec une complaisance puérile sur des détails aussi peu intéressans en eux-mêmes qu'étrangers en réalité au sujet. En reproduisant les formes d'un monument antique, ils copient, plus attentivement peut-être que les lignes qui le constituent, les dégradations dont chaque pierre porte la trace, les nuances que l'écoulement des eaux a pu produire le long de quelque muraille ou sur le tympan de quelque fronton. A quoi bon ces petites vérités accidentelles, ces effigies vulgaires de la réalité? Est-ce donc là le genre de ressemblance qu'il importe de fixer, est-ce par des confidences de cette sorte qu'on nous donnera la notion de l'art et du beau? Passe encore, s'il s'agissait ici, comme dans les tableaux de Hubert Robert et des peintres de ruines ses contemporains, d'associer, sous forme d'allusions philosophiques ou simplement à titre d'élémens pittoresques, les détails de la vie moderne à l'image des monumens antiques. Quoiqu'ils aient singulièrement abusé du droit de mettre en relief le côté *naturaliste* des choses, les peintres du XVIIIe siècle pouvaient à la rigueur nous montrer les entre-colonnemens d'un palais impérial convertis par les blanchisseuses de Rome en séchoirs ou les murs d'un temple de Vénus en pigeonnier, parce que cette apparente transcription du fait servait sous leurs pinceaux de laisser-passer à une intention de l'esprit, à une arrière-pensée plus ou moins ingénieuse. Ils pouvaient de même se complaire dans l'imitation des mousses ou des broussailles dont le temps a revêtu ou couronné les restes de tel monument, parce que l'effet résultant de cette imitation n'avait rien que de conforme à l'objet et aux conditions de leur art; mais il n'en est pas ainsi, tant s'en faut, de la tâche dévolue aux architectes, des devoirs qui leur incombent et des moyens dont ils disposent. L'imitation dans leurs dessins ne doit être littérale qu'autant qu'elle intéresse directement l'architecture elle-même, c'est-à-dire les caractères techniques du modèle choisi, les lignes qu'il présente, la saillie relative ou la proportion de chaque forme partielle, de

chaque ornement. En pareil cas, les scrupules du dessinateur ne sauraient être poussés trop loin, parce qu'il y va de la beauté même du type original et de la vraisemblance scientifique, des mérites essentiels de la copie. S'évertuer au contraire, comme on le fait trop souvent, à simuler sur le papier jusqu'aux plus tristes mutilations, jusqu'aux moindres taches qui auront déshonoré la pierre ou le marbre, chercher le succès dans la prédominance du moyen et l'expression de la vérité dans la contrefaçon du réel, ce n'est pas seulement renverser les termes du problème, c'est en fausser de gaîté de cœur la solution. C'est, au lieu d'une œuvre nettement définie, produire une œuvre bâtarde, insuffisante par la confusion même des élémens dont elle procède, et qui, trop ambitieuse à la fois et trop timide, n'a en somme ni la précision d'une étude architectonique, ni le charme pittoresque d'un tableau.

Que l'on examine, entre autres spécimens de la méthode opposée, les dessins faits à Rome par Duban d'après *le Panthéon*, l'*Arc de Septime-Sévère* et l'*Arc de Constantin*, on comprendra ce que la sobriété de l'exécution peut, dans des travaux de cette espèce, ajouter à la majesté naturelle du sujet, et comment l'image d'un monument envisagé au point de vue de l'architecture seule impose, par sa rigueur même, la confiance à l'esprit et l'admiration au regard. Point de tours d'adresse inutiles, ni de ces recherches accessoires aussi compromettantes pour le goût du dessinateur que pour l'aspect sérieux du dessin. Si réelle qu'elle soit, l'habileté de la pratique ne s'affiche pas plus ici qu'elle ne vise à détourner au profit des altérations maltérielles que le temps a pu amener l'attention due aux beautés de l'œuvre primitive, à ces renseignemens sur un édifice antique que Duban a recueillis et qu'il nous transmet. Puissent les jeunes architectes, en face des modèles du même ordre, discerner à son exemple les vraies conditions de leur travail, et, laissant à la photographie le privilége d'une niaise impartialité, dédaigner sagement les procès-verbaux pittoresques pour n'enregistrer que des faits dignes de mémoire et des vérités dignes de l'art!

Faut-il conclure de là que dans les dessins de Duban tout se réduit à l'imitation de la forme seule, à une simple image des grandeurs ou des finesses inhérentes aux combinaisons des lignes, à leur relief, à la grâce ou à la fermeté des contours? Ce serait se méprendre beaucoup que d'attribuer à ces ouvrages et à celui qui les a faits des mérites aussi limités, aussi exclusifs. Duban n'avait garde de méconnaître l'importance de la couleur là où il s'agissait pour lui de tracer sur le papier une composition ou une étude, pas plus qu'il ne songeait dans les travaux dont il dirigeait l'exécution à se priver des ressources que peut offrir, comme moyen décoratif,

l'énergie ou la délicatesse des tons. N'est-il pas même de tous les architectes contemporains celui qui a le mieux compris et pratiqué cet art difficile d'associer la peinture à l'architecture sans usurpation de part ni d'autre, sans que le bon sens ou le bon goût ait à souffrir du rapprochement? S'il fallait rappeler des exemples, la grande salle centrale du château de Dampierre, les voussures de la salle des Sept-Cheminées au Louvre, plusieurs parties de l'École des Beaux-Arts et du château de Blois, témoigneraient assez de sa rare habileté sur ce point, sans parler d'autres preuves non moins concluantes qu'on rencontrerait dans les galeries ou dans les salons de plusieurs hôtels à Paris. « Duban, a dit un fidèle témoin de sa vie (1), Duban aimait particulièrement les fleurs; il se plaisait à les contempler et même à les reproduire,... cherchant ainsi à surprendre dans le contraste de leurs nuances variées le secret de cette riche et parfaite harmonie qu'il excellait ensuite à réaliser dans ces décorations dont la peinture faisait tous les frais. » Sans doute aussi cette prédilection de l'artiste pour les fleurs et les études qu'elles lui suggéraient pourraient, jusqu'à un certain point, expliquer l'extrême fraîcheur des teintes, la limpidité de l'effet dans les œuvres de sa propre main, dans les charmans dessins entre autres intitulés *à Pouzzoles*, *Salvos redire*, *Une rue à Pompéi*, *Un triclinium;* mais en général l'instinct de la couleur est subordonné chez Duban au sentiment réfléchi, au respect sévère de la forme; il résulte des calculs de l'intelligence bien plutôt que des inspirations de la fantaisie. En un mot, le coloris tel que Duban le conçoit et l'emploie a sa raison d'être, non pas dans le simple amusement qu'il peut procurer au regard, abstraction faite du champ qu'il décore, mais dans le secours qu'il lui appartient logiquement de prêter à l'ordonnance linéaire ou aux procédés de construction. Ceci exige quelques éclaircissemens.

On sait le zèle avec lequel les artistes et les érudits ont, depuis un demi-siècle bientôt, cherché à remettre en honneur dans leurs travaux sur l'architecture antique les traditions de la polychromie. Les premières découvertes faites, les premiers efforts tentés à ce sujet par l'école mal à propos qualifiée de romantique furent, il est vrai, assez mal accueillis, et parurent aux experts de l'époque l'équivalent d'un attentat ou tout au moins d'un sophisme. Peu à peu cependant les idées émises firent leur chemin; les preuves, en se multipliant, rendirent les attaques plus vives et la résistance plus difficile. La publication de quelques grands ouvrages aidant, on s'habitua à cette pensée qu'après tout, en Italie comme en Grèce, les

(1) M. Vandoyer, *Discours prononcé aux funérailles de Duban.*

monumens et les maisons pouvaient bien n'avoir pas été formés seulement de marbre blanc ou de pierre nue, et qu'à Rome par exemple, tout aussi bien qu'à Pompéi, le pinceau du peintre avait dû dans une certaine mesure compléter le travail du sculpteur ou du maçon. Jusque-là, tout allait au mieux, mais, le principe une fois admis, on ne tarda pas à en forcer les conséquences. Sous l'influence d'un artiste éminent, M. Hittorff, qui, dans ses travaux comme architecte, dans ses écrits, dans sa polémique avec M. Raoul Rochette, avait soutenu la cause de la polychromie avec une ardeur voisine du parti-pris systématique, une portion de notre école se voua si bien au fanatisme de la couleur à tout propos, sur toutes les surfaces et toutes les matières, qu'elle en vint à sacrifier à cette religion nouvelle quelque chose des points fondamentaux et des vérités les plus nécessaires du vieux dogme.

A force de prétendre, dans les restaurations de monumens antiques, animer ou enrichir l'aspect par la diversité des tons dont on suppose que l'édifice a été revêtu, on ne réussit guère aujourd'hui qu'à introduire partout le caprice et le trouble, à démentir ou à fausser le sens que chaque forme comporte. Ainsi quoi de moins équivoque et de plus invariable quant à sa destination que le chapiteau d'une colonne ou d'un pilastre, à quelque ordre d'ailleurs qu'appartienne ce pilastre ou cette colonne? Bien qu'il se compose en réalité de plusieurs parties, un chapiteau n'en constitue pas moins, pour le regard comme pour l'esprit, un tout qui ne saurait être morcelé par la couleur sans préjudice à la solidité apparente et à l'idée de support qu'il implique. C'est cependant par ces essais de division déraisonnables que certains architectes contemporains, certains pensionnaires de l'Académie de France à Rome, ne craignent pas d'altérer ou d'affaiblir même l'ordre robuste par excellence, — l'ordre dorique, — en représentant dans leurs dessins le tailloir du chapiteau enluminé d'une teinte, tandis que l'échine et les annelets sont revêtus de teintes différentes. Ailleurs, des ornemens aux tons et aux contours flexibles, faits pour s'enrouler autour d'un objet convexe comme la panse d'un vase, sont transportés sur une plate-bande ou sur une architrave dont ils amollissent et déforment l'aspect; ailleurs enfin une couleur claire comme le jaune ou négative comme le gris vient, en s'étalant sur un soubassement ou sur quelque autre partie servant de soutien à l'édifice, faire le vide là où il aurait fallu que la vigueur du ton correspondît au caractère de la construction même et en confirmât la stabilité.

On pourrait multiplier les reproches qu'autorise l'emploi de la polychromie à outrance : pour rendre sensibles les non-sens ou les méprises qui se commettent, le mieux sera d'opposer à ces étour-

deries les exemples de haute raison, de clairvoyance scientifique, donnés en pareil cas par Duban, et de mettre en regard des paradoxes avancés par quelques faux disciples les dessins dans lesquels le maître a déterminé la fonction de la peinture architectonique et en a renouvelé de l'antique les justes procédés et les lois. Nous nous contenterons donc d'indiquer parmi les œuvres de sa main et de recommander particulièrement à l'attention comme des spécimens accomplis de goût et de sagacité un *Intérieur à Pompéi*, un autre au bas duquel sont inscrits ces mots : *Sic olim in Pompeia*, une *Villa antique à Baïa*, — l'*Intérieur d'un tombeau étrusque* dont Duban a, dans un second dessin, utilisé différemment la donnée et transformé l'aspect en déplaçant le point de vue, — enfin deux *Compositions dans le style antique*, appartenant, l'une à M. Duc, l'autre à M. Vaudoyer : compositions analogues, presque semblables même par le choix du sujet et par l'ordonnance, comme si l'artiste avait voulu par cette parité des témoignages égaliser aussi envers ses deux amis des sentimens et des souvenirs qu'une double et touchante inscription achève d'ailleurs de consacrer.

A ne prendre les dessins de Duban que dans leurs rapports avec les types qui les ont inspirés, à n'en considérer que l'importance et la valeur archéologiques, on pourrait rapprocher ces savantes études sur l'architecture aux différentes époques des tableaux dans lesquels Ingres a défini la physionomie pittoresque de certains personnages historiques ou résumé les mœurs d'un siècle, d'une race, d'un pays. Même austère bonne foi chez les deux artistes en face de leurs modèles, même aptitude à en saisir les traits caractéristiques, et nous ajouterons même parti-pris d'en reproduire sans merci jusqu'aux apparences les plus propres à déconcerter nos habitudes ou à choquer nos préjugés. Las, comme l'illustre peintre, des interprétations mensongères ou des imitations énervées de l'antique, Duban voulut et sut comme lui ressusciter, dans leur esprit aussi rigoureusement que dans leurs formes, les traditions dont tant d'autres s'étaient contentés de copier servilement ou d'enjoliver la lettre. Et ces procédés d'examen intime, ce zèle de la vérité à la fois idéale et matérielle, il ne les a pas appliqués seulement aux études qui avaient l'art de l'antiquité pour objet. Comme Ingres encore, et avec une perspicacité égale à la sienne, il a compris, analysé, restitué l'art du moyen âge et celui de la renaissance aussi patiemment, aussi pieusement que lorsqu'il s'agissait pour lui de faire revivre les chefs-d'œuvre de l'architecture grecque ou les monumens de Rome. Si le style de cette *Cella d'un temple dédié à Neptune* a la même majesté, le même calme hellénique que le style employé pour figurer l'*Apothéose d'Homère*, si le dessin intitulé *Le*

Tibre et cet autre admirable dessin représentant *Un palais à l'époque impériale* complètent sur la civilisation romaine au temps d'Auguste les enseignemens que nous avait fournis le peintre de *Virgile lisant l'Énéide*, — le crayon de Duban, en nous rendant l'aspect d'*Une place dans une ville de la Toscane au* XIVe *siècle*, ou en résumant sous le titre de *L'Arno* les coutumes et les progrès de l'art florentin avant les Médicis, n'a-t-il pas aussi dans un autre ordre de travaux donné des pendans à l'*Entrée de Charles V*, à *Françoise de Rimini*, à tous ces petits tableaux d'Ingres qu'on dirait faits par un contemporain des scènes qu'ils retracent, tant la signification historique en est nette et le caractère vraisemblable?

Ainsi, quels que soient les sujets traités par Duban, à quelque point de vue qu'on se place pour examiner ses œuvres et pour en apprécier les mérites, ce qui ressort uniformément de la variété du spectacle, c'est l'expression d'une certitude sereine, de la saine intelligence des choses, c'est avant tout et partout une leçon de bon sens. Contraste singulier! Autrefois, à en croire les représentans attitrés de l'architecture classique, Duban et ceux qui s'étaient dès le début associés à ses efforts personnifiaient dans l'art des idées excessives; les doctrines que le jeune artiste essayait de faire prévaloir passaient pour des innovations et des audaces telles que le succès en semblait devoir se confondre avec celui de la violence révolutionnaire et du désordre. Maintenant que nous jugeons les faits en eux-mêmes, à distance de l'époque et du milieu où ils se sont produits, maintenant que chacun peut sans acception de parti s'en fier à ses propres yeux, à ses informations directes, à ses impressions personnelles, il se trouve qu'envisagées dans leur ensemble les œuvres de ce prétendu radical n'expriment plus que l'esprit de prudence savante et de mesure. Qui sait même? peut-être paraîtront-elles à quelques-uns déjà un peu trop sages, un peu trop correctes pour dénoter chez celui qui les a faites une véritable puissance de sentiment et d'invention, car c'est un des préjugés de notre temps de tenir pour insuffisant, dans le domaine de l'art comme ailleurs, tout ce qui ne va pas aux extrêmes, et de ne croire guère à la vigueur des inspirations qu'autant qu'il s'y mêle quelque chose de l'intolérance ou du charlatanisme. Toujours est-il qu'en travaillant, en réussissant à concilier avec les droits de l'imagination les scrupules les plus délicats de la conscience, Duban a prouvé aussi clairement que sa loyauté la légitimité de l'influence qui lui appartient dans le présent et dans l'avenir. Malgré sa déférence constante pour les enseignemens du passé, il a su mieux que personne comprendre les nécessités de l'art moderne, et, tout en continuant la tradition, tout en pratiquant une méthode éclectique,

faire acte en réalité d'inventeur et de maître. Les dessins exposés à l'École des Beaux-Arts ne laissent à cet égard aucune équivoque, pas plus qu'ils n'autorisent le doute sur les leçons générales qu'on en peut tirer.

Chercher dans la reproduction d'un monument d'architecture l'occasion de nous donner non un simulacre inutile des accidens de la réalité, mais l'image des formes qui en accusent la beauté originelle, en révèlent le secret principe et, pour ainsi dire, en démontrent l'âme, — attribuer à la couleur, au lieu d'un rôle à part ou en contradiction avec la nature des surfaces qu'elle décore, l'office d'un auxiliaire, d'un procédé complémentaire de définition, — ne se munir d'érudition archéologique que pour en approprier les ressources aux besoins et aux progrès de l'art présent, — voilà les devoirs que Duban prescrit ou rappelle à chacun par les exemples de son talent, voilà les conseils qu'il adresse aux artistes qui lui survivent.

Dira-t-on que l'enseignement, si bon qu'il soit, court le risque aujourd'hui de demeurer sans profit immédiat, au moins pour le public, et que dans les temps troublés où nous vivons de pareilles vérités ne sont pas de celles qu'on a le plus à cœur d'étudier et de reconnaître? Soit, mais ces vérités en subsistent-elles moins pour cela, et, quelques douloureuses préoccupations que nous imposent les souvenirs d'hier ou les exigences de l'heure présente, s'ensuit-il que nous ne devions songer qu'à ce qui peut entretenir nos tristesses ou nous promettre tant bien que mal le repos matériel? Non, sachons ne nous détacher d'aucune étude, ne nous décourager d'aucun effort. Pour nous relever de nos désastres, ne négligeons pas plus la cause de notre art national que le soin des autres intérêts communs, des autres nécessités publiques. Il y va, là aussi, des plus stricts devoirs de notre patriotisme, et nous ajouterons des plus légitimes fiertés de notre mémoire. Est-ce à nous d'oublier que, même depuis nos malheurs, l'école française n'a pas cessé d'occuper le premier rang, qu'à l'heure où nous sommes c'est elle encore qui donne l'exemple de l'activité féconde et du talent dans tous les genres, qu'enfin les sources des hautes inspirations ne sont pas épuisées ni les généreuses croyances abolies dans le pays qui recueille aujourd'hui l'héritage de Duban et pour lequel Henri Regnault mourait il y a quelques mois? Ce sont là des titres qu'on peut certes revendiquer sans jactance et qui, en se produisant à l'exposition de l'École des Beaux-Arts comme, de l'autre côté du détroit, dans les salles de l'exposition universelle, sont au moins de nature à dédommager notre orgueil et à ranimer nos espérances.

HENRI DELABORDE.

LES

OUVRIÈRES DE FABRIQUE

Parmi les questions que soulève le régime industriel du XIXe siècle, celle du travail des femmes dans les fabriques n'a pas une médiocre importance. Quand la loi de 1868 autorisa dans notre pays les réunions publiques, ce fut l'étude des moyens d'améliorer le travail des femmes qui, à Paris, inaugura dans la salle du Vaux-Hall ces séances populaires. Les commissaires de la grande exposition de 1867, voulant décerner des prix non-seulement pour les progrès matériels, mais aussi pour les progrès moraux accomplis dans l'organisation de l'industrie, recherchèrent les institutions les plus pratiques pour sauvegarder, dans les occupations manufacturières, la santé, l'intelligence et plus encore la moralité de la femme. Aujourd'hui la commission nommée par l'assemblée nationale pour la réglementation du travail des enfans dans les usines vient de décider qu'elle ne regarderait pas sa tâche comme accomplie avant d'avoir étudié la situation des ouvrières dans les ateliers. En Angleterre, la puissante société *pour l'avancement des sciences sociales*, qui fut longtemps dirigée par lord Brougham, n'a laissé passer aucune de ses grandes assises annuelles sans consacrer la place principale à l'examen de la destinée de la femme du peuple. La Belgique a retenti naguère des débats passionnés que souleva dans le parlement et dans le public un rapport médical sur la condition des ouvrières occupées dans les mines et les charbonnages. En Allemagne et en Amérique aussi, l'attention s'est portée avec vivacité et persistance sur le sort des ouvrières industrielles. C'est par centaines que l'on compterait dans les pays civilisés les livres, les brochures et les journaux qui se sont proposé depuis trois ou quatre ans de contribuer à

l'amélioration du sort matériel et moral de la femme pauvre. En étudiant ici la question du travail des femmes, nous entendons ne faire qu'une œuvre positive et pratique; il est aisé de puiser dans la sensibilité et dans l'imagination mille plans variés et ingénieux pour supprimer les inévitables épreuves que la loi de nature impose aux êtres humains. Notre société est au plus haut degré compatissante, elle ressent une légitime horreur pour les souffrances qui affligent une partie de ses membres; il faut se mettre en garde cependant contre l'excès de ce sentiment respectable : il y a une part irréductible de maux attachée à la production des biens indispensables à la civilisation moderne.

I.

Dans une ardente invective sur la condition de la femme du peuple, M. Michelet s'est écrié : « *L'ouvrière*, mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer, et qui balancerait à lui seul tous nos prétendus progrès. » De telles déclamations trouvent toujours facilement de l'écho dans un public superficiel, mais elles n'ont aucune base dans les faits, et partent d'une imagination surexcitée. Chez tous les peuples et dans tous les siècles, il ne fut pas plus donné à la femme qu'à l'homme de se soustraire à la loi de travail. La production ne saurait suffire à la subsistance du genre humain, si elle ne provenait que des efforts et de l'industrie du sexe masculin. Au moyen âge, les *manses tributaires* et les *manses seigneuriales* étaient de véritables ateliers, où parfois les femmes et les hommes travaillaient en commun. Les *gynécées* étaient des chambrées qui ne renfermaient que des ouvrières sous la direction d'un intendant appelé *villicus*. Dès le IXe siècle, la réputation des femmes occupées dans ces travaux était devenue détestable : le nom d'ouvrière de gynécée (*genetiaria*) finit par être synonyme de courtisane. A la même époque, le travail aggloméré prenait une forme spéciale, qu'il a gardée jusqu'à nos jours en s'introduisant dans les couvens et en y constituant de véritables ouvroirs. La règle de saint Césaire d'Arles, donnée par la reine Radegonde au monastère de Poitiers et publiée par M. Augustin Thierry dans ses *Récits des temps mérovingiens*, décrit d'une manière minutieuse l'organisation du travail des femmes dans ces temps reculés. La création des corporations fit aussi une place importante à l'ouvrière. Les *Registres des métiers et marchandises* font foi que les femmes étaient admises à la maîtrise et même aux dignités dans beaucoup de corps d'état.

Quoi qu'en dise M. Michelet, le mot d'*ouvrière* revient à chaque instant dans ces monumens de l'industrie au moyen âge. Il y a donc une exagération notable et singulièrement puérile dans la prétention que notre temps aurait inventé le travail des femmes. La découverte de la vapeur, en agglomérant la main-d'œuvre dans de vastes ateliers, a sans doute modifié les conditions de l'industrie, mais elle a surtout signalé et fait ressortir aux yeux de tous des maux qui existaient autrefois dans l'ombre.

On peut diviser en trois catégories les ouvrières qui ne sont pas occupées par l'agriculture et le labeur des champs : ce sont d'abord les femmes employées par la grande industrie et s'acquittant de leur tâche dans des usines; ensuite viennent les ménagères qui se consacrent près du foyer domestique à des travaux sédentaires et isolés, comme les brodeuses, les dentellières, les gantières; en dernier lieu, les ouvrières des mille métiers de la petite industrie : celles-ci sont le plus souvent réunies en faibles groupes dans des ateliers de peu d'importance. La moindre observation de notre régime industriel nous montre que le travail dans l'atelier commun, grand ou petit, tend de plus en plus à se substituer au travail à domicile. C'est en vain que le moraliste récrimine contre ce changement, qui est imposé par le développement des machines et des procédés de fabrication. On ne pourra réagir efficacement contre cette concentration de la main-d'œuvre que le jour où l'on aura trouvé le secret de produire la force motrice en faible quantité et à bon marché. Jusque-là, il est à craindre que les ouvriers des deux sexes ne continuent à travailler en grand nombre, côte à côte, dans des établissemens gigantesques. L'expérience prouve que les considérations philanthropiques sont généralement impuissantes à triompher des faits de l'ordre économique, et que c'est seulement de nouvelles découvertes et de nouvelles applications scientifiques que les travailleurs de toute condition peuvent attendre leur affranchissement physique et moral.

Depuis l'année 1769, où le barbier Arkwright inventa la *mull-jenny* de vingt broches pour filer le coton, tous les perfectionnemens industriels ont eu pour conséquence de constituer de vastes manufactures et de restreindre le champ du travail des femmes à domicile. Après le banc à broches, on découvrit d'autres instrumens ingénieux pour le battage, le cardage, l'étirage et le peignage. Les progrès dans la filature furent suivis par des progrès analogues dans le tissage. Le blanchiment et l'impression des étoffes furent bientôt soumis aussi à des procédés automatiques. Au début, c'était seulement l'industrie du coton qui avait bénéficié du nouveau régime; mais à pas plus ou moins inégaux toutes les fa-

brications textiles suivirent la même marche et arrivèrent à concentrer toutes les opérations dans des ateliers immenses. Il n'est pas jusqu'à la soie qui n'ait recouru à cette fabrication mécanique. Cette production sur une grande échelle et sur un petit espace devait amener l'établissement de vastes entrepôts ou magasins, voisins et souvent distincts des usines. Les occupations du finissage, du pliage des étoffes, de l'empaquetage, y ont attiré des milliers de femmes et de jeunes filles. Il y a en Angleterre des *warehouses* où l'on compte autant d'ouvrières que dans les *factories*. D'après des documens officiels communiqués en 1861 au parlement, les industries textiles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande occupaient dans les manufactures 775,534 ouvriers des deux sexes, dont 467,261 femmes; c'était un peu plus de trois femmes contre deux hommes. D'après les mêmes sources, voici quelle aurait été en dix ans la progression du nombre des femmes employées dans les manufactures de l'Angleterre et du pays de Galles. Les fabriques de coton, de lin, de soie, de laine, d'étoffes mélangées, de chanvre, de jute et de bonneterie, en l'année 1850, occupaient 18,865 filles au-dessous de treize ans, et 260,378 ouvrières au-dessus de cet âge; en 1861, l'on comptait 32,667 filles au-dessous de treize ans, et 338,500 femmes plus âgées. Ainsi le nombre des jeunes ouvrières dans les manufactures de tissus avait presque doublé en dix ans, tandis que celui des ouvrières adultes avait seulement augmenté d'un tiers. La proportion exacte est de 80 pour 100 d'augmentation pour les jeunes filles ayant moins de treize ans, et de 30 pour 100 du chiffre des autres ouvrières. On voit que non-seulement l'effectif des femmes employées par les manufactures s'accroît sans cesse, mais encore que ce sont surtout les jeunes filles de l'âge le plus tendre qui sont attirées en masses de plus en plus grandes dans les usines.

Les industries textiles en Europe ont définitivement, et pour ne plus le quitter, adopté le régime manufacturier. Là ne s'est pas arrêtée la concentration des opérations industrielles. La mécanique poursuit ses conquêtes, elle ne se contente pas de filer, de tisser, d'apprêter les étoffes; elle les coupe, les coud, les confectionne, si bien qu'elles sortent de l'usine toutes prêtes à servir aux besoins de la vie. En Angleterre, à Nottingham, les métiers circulaires, marchant à la vapeur, produisent le tricot par larges pièces, dans lesquelles on taille des morceaux pour les adapter aux destinations les plus variées. La fabrication de la bonneterie s'opère ainsi dans de vastes ateliers, et nos départemens de l'Aube et du Calvados tendent à suivre l'exemple de Nottingham. On a vu la machine soumettre à son domaine jusqu'à ces opérations délicates et compli-

quées qui semblaient réservées à l'adroite main de la femme; c'est ainsi que les tulles et les imitations de dentelles se font maintenant à la vapeur. Les plus récens et les plus importans progrès de la mécanique dans le domaine du travail des femmes sont ceux qui s'appliquent à la couture. Il y avait dès 1862 à Dublin un assez grand nombre d'ateliers de couture automatique, dont chacun employait de 200 à 300 femmes. A Paris, il s'est constitué de vastes usines où plusieurs milliers d'ouvrières sont occupées à coudre à la vapeur. La cordonnerie a subi une transformation du même genre par l'invention des chaussures à vis. Il n'est pas jusqu'aux *articles de Paris* qui n'aient une tendance, par suite de l'extension de la machine à coudre, à se soumettre au régime du travail en atelier. On fabrique maintenant dans des usines les albums photographiques, les portefeuilles et les porte-monnaie. Presque toutes les occupations des femmes se rattachant plus ou moins directement à la couture, on peut dire que le travail aggloméré est sur le point de devenir la règle pour les ouvrières, et le travail isolé l'exception.

Il ne faudrait pas croire que les industries textiles et les travaux légers de la main soient les seules branches ouvertes à l'activité des femmes dans notre siècle. A la faveur du progrès mécanique, elles ont envahi bien d'autres industries, et dans quelques-unes il est vrai de dire qu'elles se sont substituées aux hommes. Une enquête anglaise déjà vieille, puisqu'elle date de 1843, fournit de très intéressans détails sur l'emploi des jeunes filles dans les usines où l'on travaille le fer. Les femmes y figurent en très grand nombre parfois dans les travaux qui demandent de la force; elles étaient plus nombreuses que les hommes dans les manufactures de vis et d'écrous. L'enquête cite une manufacture de vis qui, sur un personnel de 360 ouvriers, comprenait 300 femmes, et une autre usine du même genre qui employait 102 femmes contre 30 hommes. Le rapporteur va même jusqu'à prétendre que la main-d'œuvre féminine entre pour 80 ou 90 pour 100 dans l'effectif ouvrier; ce sont généralement de fort jeunes filles, qui commencent leur apprentissage entre treize et seize ans. Les manufactures de boutons métalliques ne font pas une moindre place aux femmes. A Wolverhampton, elles sont employées dans les manufactures de clous. Un industriel, déposant dans l'enquête de 1843, disait que les femmes font les clous aussi bien que les hommes, et que quelques-unes sont même merveilleusement douées pour ce travail. A Warrington, dans une manufacture d'épingles, on trouvait plus d'ouvrières que d'ouvriers, soit 180 filles contre 141 garçons au-dessous de treize ans, et 130 jeunes femmes contre 50 jeunes gens de treize à dix-huit ans. En général, la fabrication des épingles dans l'ouest de

l'Angleterre se fait principalement par des jeunes filles de quatorze à dix-huit ans. Les renseignemens de l'enquête de 1843 sont confirmés par de récentes communications de la société anglaise pour l'avancement des sciences sociales. L'état des choses n'a pas changé. Les ateliers de Birmingham emploient toujours la même proportion de femmes pour les ouvrages métalliques; on nous représente les ouvrières du Staffordshire, adonnées à la fabrication des clous, comme « noires de suie, musculeuses, grossières et repoussantes. » Dans beaucoup de poteries et de manufactures de porcelaine, dans les briqueteries aussi, l'on compte parfois plus de femmes que d'hommes. Dans les papeteries, le nombre des jeunes filles est souvent égal, quelquefois supérieur celui des travailleurs de l'autre sexe. Il ne faut pas oublier non plus que les femmes étaient occupées naguère en Angleterre dans les travaux souterrains des mines, qu'elles sont encore employées dans les travaux de la surface, qu'en Belgique on les rencontre au fond des houillères, qu'il en était de même en Silésie avant un arrêté de l'année 1869.

Nous avons esquissé à grands traits le champ de la main-d'œuvre féminine dans les manufactures. Veut-on se rendre compte par des chiffres du nombre de vies de femmes qui se consument dans ces travaux d'atelier? Un inspecteur des manufactures anglaises, M. Baker, dans un rapport récent, fixait ainsi qu'il suit, pour le royaume-uni, l'effectif de ces ouvrières de la grande industrie : en 1861, il y avait, comme nous l'avons vu, dans les manufactures de coton, lin, laine, mélanges, chanvre, jute, bonneterie, 467,261 femmes; en 1864, on en comptait 20,000 dans les poteries et les établissemens analogues; il y en avait 260,000 dans les autres ateliers de diverses natures soumis ou non au régime des *factory acts*. C'était un total de 747,000 femmes travaillant en fabrique. Lord Brougham, dans un de ses discours, affirme que les trois quarts des femmes adultes, non mariées, les deux tiers des veuves et un septième des femmes mariées sont occupées dans la Grande-Bretagne à des travaux du dehors, sans compter la multitude des épouses, des filles et des sœurs qui participent, soit au comptoir, soit dans les fermes, soit dans les ateliers domestiques, aux industries de la famille. De cette organisation du travail des femmes en Angleterre résultent des faits sociaux qui sont caractéristiques. On sait que dans tous les pays d'Europe le nombre des femmes est très légèrement supérieur au nombre des hommes, quoiqu'il naisse un peu plus de garçons que de filles; mais cette différence entre les deux sexes, bien que constante, est généralement minime, puisque en France l'on comptait en 1866 une population masculine de 19,014,079 individus, contre une population féminine de 19,052,985. Elle devient très

considérable dans certaines localités de la Grande-Bretagne. Les cités manufacturières où se fabriquent la bonneterie et la dentelle comptent notablement plus de femmes que d'hommes; au contraire les villes adonnées aux travaux métallurgiques ont une population masculine qui dépasse de beaucoup la population féminine. Nottingham par exemple, qui renferme 100,000 habitans, a 10,000 femmes de plus que d'hommes, soit 55,000 âmes du sexe féminin contre 45,000 de l'autre sexe. La proportion est renversée à Dudley, où l'on travaille le fer. L'inégalité est moins grande à Birmingham, qui se livre principalement à la fabrication des métaux; cependant on y compte encore 105 hommes contre 100 femmes. Il y a des districts agricoles qui ont pris l'habitude d'employer en grandes masses les femmes et les enfans aux travaux des champs, dans le système connu sous le nom de « bandes agricoles » (*agricultural gangs*). D'après une enquête faite par le gouvernement britannique, la population féminine de ces districts ruraux serait notablement plus nombreuse que la population masculine (1).

Nous avons cru devoir nous arrêter particulièrement à l'Angleterre, parce que c'est là le pays manufacturier modèle; mais toutes les autres contrées se rapprochent d'autant plus de la Grande-Bretagne que leurs industries sont plus développées, plus progressives et plus florissantes. On a vu avec quelle rapidité et quelle persistance les machines ont empiété sur le travail des femmes à domicile. C'est là un phénomène général, qui n'en est encore qu'à sa première période; les occupations qui faisaient vivre jusqu'ici l'ouvrière près de son foyer sont les unes après les autres soumises au régime manufacturier. A moins de se résoudre à une vie précaire et de privations excessives, la femme qui n'a ni épargnes ni soutien est entraînée dans le gouffre de la grande industrie. Au lieu de récriminer contre un fait inéluctable, il est sage de se demander quelle est, sur la rétribution, l'intelligence et la moralité de l'ouvrière, l'influence de cette organisation nouvelle. Nous rechercherons ensuite les moyens d'améliorer les conditions du travail aggloméré et de les faire tourner au bénéfice de la famille.

II.

Dans tous les temps, les femmes ont éprouvé de grandes difficultés à pourvoir par elles-mêmes à leur subsistance; elles ont toujours été infiniment moins rémunérées de leurs journées que les hommes.

(1) Voyez les *Bandes agricoles* en Angleterre dans la *Revue* du 1er septembre 1869.

Souvent les économistes ont recherché les causes qui déprimaient ainsi le salaire de l'ouvrière; ils ont donné généralement pour raison que les besoins de la femme sont moins grands que ceux de l'homme, puisque l'ouvrière est ordinairement soutenue par son mari, son père ou quelque autre de ses parens. Nous n'avons pas ici le loisir de discuter l'influence que ces faits peuvent exercer sur le prix de la main-d'œuvre féminine; il nous serait aisé de démontrer que l'action de ces causes est très faible, et que l'on doit chercher ailleurs les véritables raisons de la dépréciation du travail des femmes. Le travail humain est une marchandise qui se paie d'autant mieux qu'elle est plus demandée et moins offerte; le prix d'une denrée n'est-il pas d'autant plus haut que les débouchés sont plus nombreux ou plus variés, que l'étendue du marché est plus grande? Il en est de même pour la main-d'œuvre : plus vaste est le champ d'emploi, plus la rémunération du travail est élevée; or qu'arrive-t-il? Les bras de l'homme ont une sphère d'action presque illimitée : tous les ouvrages qui demandent de la force leur sont accessibles, les ouvrages qui réclament de l'adresse ne leur sont pas non plus fermés. On voit en Belgique des hommes, de jeunes garçons du moins, faire de la dentelle; on rencontre en Suisse des pâtres faisant de la broderie, et dans le midi, jusqu'à ces derniers temps, le travail de la soie occupait presque autant d'ouvriers que d'ouvrières. Les femmes au contraire n'ont qu'un champ d'emploi limité. Les travaux de force leur sont presque interdits; il ne leur reste que les travaux d'adresse. Or notre civilisation, encore grossière et peu aidée par les secours de la science, réclamait naguère beaucoup moins de travaux d'adresse que de travaux de force. A cette infériorité s'en joignent d'autres qui peuvent être regardées comme accidentelles et passagères. L'éducation des filles a été jusqu'ici moins cultivée que celle des garçons, et leurs facultés ont été moins développées, de telle façon que le champ d'emploi du travail féminin, déjà restreint par la nature, s'est trouvé encore rétréci par le défaut d'instruction chez les ouvrières. Les carrières ouvertes à l'activité des femmes sont donc peu nombreuses; elles s'y précipitent toutes en foule, sans discernement ni préparation, et, par suite de leur ignorance professionnelle, elles ne peuvent occuper que les derniers échelons de la production. Le marché de la main-d'œuvre des femmes est toujours encombré, *over-stocked*, pour nous servir d'une heureuse expression anglaise. C'est assez dire qu'il est inévitable que cette main-d'œuvre soit dépréciée.

La grande industrie et les machines réagissent heureusement contre cette situation : elles tendent à relever notablement le salaire de la femme et à le rapprocher du salaire de l'homme. L'é-

cart entre les taux de rémunération des deux sexes diminuera de plus en plus avec les progrès de la science et de la mécanique. La civilisation se raffine, les travaux de force se transforment en travaux d'adresse; les appareils automatiques faisant les gros ouvrages, le rôle de la surveillance et de l'habileté devient chaque jour plus considérable. Une grande cause de nivellement entre les salaires des hommes et les salaires des femmes, c'est encore le travail à la tâche, qui parvient de plus en plus à régir les opérations manufacturières. Avec ce mode de rétribution, il n'y a plus d'inégalité de situation entre les deux sexes : on ne peut parler alors de la diversité des besoins, de la différence de position dans la société civile ou dans la famille. Avec une impartialité incontestée, le travail aux pièces paie chacun, homme ou femme, suivant ses œuvres : c'est la loi de justice, incorruptible et inexorable. Il n'est pas rare, même maintenant, qu'une jeune fille gagne plus que son père dans la vigueur de l'âge, qu'une femme contribue aux charges du ménage dans une proportion plus forte que son mari; les livres des tissages mécaniques nous fourniraient beaucoup de pareils exemples.

Il est incontestable que la grande industrie a été, au point de vue de la rémunération, un immense bienfait pour la femme. Si l'on veut s'en convaincre, il suffit de comparer les salaires des brodeuses, des dentellières et des lingères avec ceux des ouvrières de fabrique; pendant que les premiers sont stationnaires ou même ont plutôt une tendance à la baisse, les autres ne cessent de hausser d'une manière constante. Les sept huitièmes des ouvrières en dentelle, écrivait il y a trois ans un industriel du Calvados, gagnent rarement au-dessus de 1 franc, et le plus souvent gagnent moins. Les ouvrages, déjà anciens, de M. Jules Simon et de M. Reybaud, l'étude que M. Augustin Cochin a consacrée à la brodeuse des Vosges, diverses monographies sur les ouvrières de l'Auvergne et du centre de la France, fixent à la même somme de 1 franc le salaire moyen des femmes laborieuses, qui ornent avec tant d'habileté ces précieux tissus. La rémunération est restée la même depuis cinquante ans malgré le renchérissement de la vie. Si l'on compare la rétribution des ouvrières de la grande industrie à trois époques différentes, on verra qu'elle croît sans cesse. M. Villermé dans son enquête, qui date du règne de Louis-Philippe, les travaux de M. Reybaud qui sont de 1860, et les documens actuels nous montrent que la progression du salaire des femmes dans les usines est constante. D'après des renseignemens fournis par M. Dollfus, le tissage mécanique, qui ne donnait à l'ouvrière que 1 fr. 65 c. vers 1860, donne aujourd'hui de 2 fr. à 2 fr. 25 cent. aux tisseuses ordinaires;

nous avons relevé nous-même sur les livres d'une grande usine normande pour la fabrication de la laine les chiffres qui suivent : 2 fr. 50 pour les cardières, 2 fr. 50 ou 2 fr. 75 pour les bobineuses, 3 fr. ou 3 fr. 25 pour les ourdisseuses, 4 francs pour les noueuses, de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 pour les tisseuses ordinaires. Il est vrai qu'à côté de ces salaires on trouve une rémunération de 1 fr. 25 pour un certain nombre d'ouvrières payées à la journée et occupées dans le triage des laines; mais ce sont de vieilles femmes astreintes à un régime moins strict et disciplinaire que celui qui prévaut généralement dans les fabriques. Dans le tissage du lin, on voit des jeunes filles gagner jusqu'à 4 fr. et 5 fr. par jour. La condition des ouvrières dans l'industrie de la soie a été l'objet d'une intéressante monographie de M. Monnier, ancien secrétaire de l'exposition universelle de 1867 (1). D'après ce consciencieux écrivain, qui ne s'appuie que sur des renseignemens précis et de première source, les salaires des femmes occupées à la fabrication des tissus de soie auraient éprouvé depuis dix ans une hausse considérable, qu'on ne saurait évaluer à moins de 25 pour 100. Dans l'établissement de la Séauve, les ouvrières, presque toutes de très jeunes filles, gagneraient en moyenne de 15 fr. à 18 fr. par semaine, sans compter le logement et le chauffage ; trois sœurs y auraient amassé ensemble, en trois ans, 4,768 fr. Dans une manufacture de rubans de velours, établie aux Mazeaux, les jeunes ouvrières reçoivent en moyenne, outre le logement, 12 fr. par semaine pendant les six premiers mois et 14 fr. pendant les mois qui suivent; la journée du travail n'y est que de dix heures. Nous pourrions multiplier de pareils exemples. En résumé, on peut considérer qu'actuellement le salaire des femmes dans les industries textiles ne descend que rarement au-dessous de 1 fr. 75, et que le plus souvent il atteint et même dépasse 2 fr. Or 2 fr., c'est précisément là le chiffre moyen de la rémunération des ouvrières parisiennes d'après la dernière enquête de la chambre de commerce de Paris. Si l'on pense que les grandes usines ne chôment pas, tandis que les chômages sont très fréquens et très longs dans la plupart des industries des grandes villes, on verra que l'ouvrière des manufactures de province gagne un salaire annuel qui est supérieur d'un quart ou d'un tiers à celui de l'ouvrière parisienne, et, si l'on tient compte de la différence dans les loyers, dans la nourriture, on trouvera que l'écart, déjà sensible à première vue, s'élargit encore d'une manière incommensurable.

On nous dira que l'homme ne vit pas seulement de pain, et que

(1) *De l'Organisation du travail manuel des jeunes filles*, par M. F. Monnier. Paris 1869.

le taux du salaire n'est pas le seul point qui mérite d'être considéré dans un mode d'organisation du travail : encore faut-il que la santé, l'intelligence et la moralité de l'ouvrière ne soient pas sacrifiées, et que la femme, dont la destinée dans la vie est d'être épouse et mère, ne soit pas détournée des devoirs sacrés de la famille. Les adversaires du travail des femmes dans les fabriques n'ont aucune peine à démontrer que la grande industrie est pleine de dangers, qu'elle mine et détruit les constitutions faibles, qu'elle avance la caducité, et qu'elle entraîne la dégénérescence des populations. On signale, parmi les inconvéniens de ce travail dans les ateliers, la phthisie pulmonaire, le retentissement du métier mécanique dans la poitrine de la tisseuse, la chaleur des salles où s'impriment et s'apprêtent les étoffes. Tous ces maux ne sont que trop réels dans une certaine mesure; mais croit-on que la petite industrie soit exempte de misères, de privations et de dangers? Parcourez ces mille métiers, qui ne s'exercent pas dans les usines, examinez les conditions où se font tous les travaux variés qu'exige notre civilisation raffinée. Que deviendraient le travail et l'humanité, si l'on avait l'orgueilleuse présomption de proscrire toutes les industries que les médecins proclameraient insalubres? Ce qui est vrai, c'est que dans beaucoup de cas les grands ateliers, même au point de vue physique, sont un soulagement pour l'ouvrière : ils sont plus spacieux, mieux ventilés, la surveillance y est plus facile, les lois y ont plus d'action et la police plus d'accès, les précautions sanitaires y sont mieux observées. Assurément il s'en faut qu'ils soient tous des modèles de correction, de propreté et de bonne tenue : bien des progrès restent à accomplir, dans lesquels l'administration et la loi peuvent jouer un rôle; mais, à tout considérer, il y a une exagération notable à croire que la grande industrie soit par elle-même et naturellement plus pernicieuse ou plus meurtrière que les mille métiers obscurs des villes commerçantes.

Si nous examinons l'influence de la grande industrie sur l'intelligence et l'instruction de la femme, nous arriverons à des conclusions que beaucoup de lecteurs trouveront peut-être paradoxales. Il peut paraître étrange d'affirmer que le régime des manufactures a été favorable au développement de l'instruction scolaire; telle est cependant notre opinion, et voici sur quels faits et quelles inductions nous l'appuyons. Ce n'est un mystère pour personne que les ouvrières des villes sont en général plus instruites que celles des campagnes. Dans le rapport officiel qui précède la statistique des cours d'adultes pour 1868, on dénonce « les préjugés qui ont fait regarder jusqu'ici, *dans les villages surtout*, l'instruction de la femme comme un danger. » D'un autre côté, si l'on étudie atten-

tivement, en les rapprochant, les deux tableaux officiels des départemens rangés d'après le nombre des époux (hommes) qui ont pu signer leur acte de mariage, puis d'après le nombre des épouses qui ont donné la même preuve de notions scolaires, on voit que les départemens industriels sans exception occupent un rang plus favorable encore sur le second de ces tableaux que sur le premier, ce qui indique d'une manière catégorique que l'instruction de la femme est plus prisée dans les départemens industriels que dans les départemens agricoles. Le Haut-Rhin par exemple, qui est le huitième sur le tableau d'instruction des hommes, est le sixième sur le tableau d'instruction des femmes; tous les départemens manufacturiers, les Vosges, la Somme, la Seine-Inférieure, le Pas-de-Calais, le Nord, sont dans une situation analogue.

La concentration des deux sexes dans de vastes établissemens a, pour l'instruction populaire, trois avantages principaux : elle permet l'intervention de la loi, qui peut exiger un certificat d'assiduité à l'école préalablement à l'entrée de l'enfant dans une fabrique; elle facilite l'organisation d'un système d'enseignement plus complet et moins coûteux pour les classes laborieuses; elle rend possible une grande amélioration dans les procédés pédagogiques, grâce à laquelle les élèves font plus de progrès en moins de temps. Les centres manufacturiers de l'Angleterre jouissent actuellement de ces trois avantages; aussi l'instruction des deux sexes, et spécialement celle des femmes, y est-elle plus grande que dans toute autre partie du royaume. D'après un tableau emprunté à l'enquête de 1861, l'assiduité des enfans à l'école atteignait le maximum dans les villes manufacturières, tandis qu'elle tombait au minimum dans les comtés de Devon, de Somerset et d'Hereford, lesquels sont exclusivement agricoles. Deux fonctionnaires de l'instruction publique, MM. Marguerin et Mothéré, chargés d'une mission en Angleterre, ont rendu un éclatant hommage aux écoles instituées pour les femmes adultes à Manchester et dans d'autres villes manufacturières du royaume-uni. Le perfectionnement des méthodes d'enseignement a contribué dans une large mesure au développement de l'instruction des ouvriers des fabriques. Le système connu en Angleterre sous le nom du *demi-temps*, qui consiste dans l'alternance du travail manuel et du travail intellectuel, a produit les résultats les plus heureux. Lord Brougham déclarait que le système du *demi-temps* était dans la science pédagogique l'équivalent d'une découverte en mécanique, et les hommes les plus expérimentés en ces matières, M. Chadwick, le professeur Fawcett, affirment qu'un enfant élevé sous le régime du *halftime* apprend plus en trois heures que les autres enfans en six. Grâce à toutes ces circon-

stances, l'on doit admettre que les ouvriers des manufactures d'Angleterre, — et les femmes comptent pour les deux tiers parmi eux, — sont actuellement doués de notions scolaires plus complètes que les ouvriers de la petite industrie ou de l'agriculture.

Tous les pays industriels sont dans la même situation. Ainsi en Belgique les deux Flandres étaient affligées d'un paupérisme traditionnel, on eut l'heureuse idée d'y créer des écoles d'apprentissage pour le tissage, où les filles principalement furent conviées. Un rapport officiel publié à Bruges en 1863 constate qu'un progrès remarquable s'est opéré par ce moyen dans l'éducation et la moralisation des jeunes gens des deux sexes appartenant à la classe ouvrière. « Les élèves de ces ateliers, dit le rapport, sont astreints à fréquenter l'école ordinairement pendant deux heures, et, en même temps que l'apprenti y trouve un délassement du travail, il y acquiert des connaissances d'application générale. On a constaté que, dans l'espace de temps qu'on consacre journellement à la connaissance de la lecture, de l'écriture et des premiers élémens de calcul, les apprentis qui fréquentent les ateliers apprennent presque aussi rapidement que les enfans qu'on oblige à rester toute la journée à l'école. » Un examen attentif des documens officiels et privés publiés en France conduit à la même conclusion, que les ouvrières des manufactures ont généralement une instruction supérieure à celle des ouvrières de la petite industrie. Une observation frappe d'abord, c'est que les villes et les patrons n'ont pas hésité à faire des sacrifices pour rendre l'enseignement gratuit; les populations ont presque toujours répondu à cette louable initiative. Si l'on rencontre encore des traces d'ignorance dans un trop grand nombre de cités manufacturières, ce n'est pas d'ordinaire dans la jeune population indigène, c'est dans les masses étrangères et nomades qui viennent de la campagne. Un rapport présenté en 1861 par M. Thierry-Mieg à la Société industrielle de Mulhouse vient à l'appui de cette assertion. L'intéressante monographie sur les tisserands de Sainte-Marie-aux-Mines publiée dans les *Ouvriers des deux mondes*, et dont l'auteur ne paraît pas favorable à la grande industrie, constate cependant « la fréquentation actuelle des écoles par les enfans, autrefois adonnés aux travaux du bobinage, qui se font maintenant à la mécanique. » Le rapport qui précède la *statistique* des cours d'adultes pour 1868 nous apprend que ces cours furent suivis à Sedan par 300 femmes, parmi lesquelles 57 seulement ne savaient ni lire ni écrire, les autres ayant à compléter leur éducation antérieure, et « beaucoup savent aujourd'hui, avec l'arithmétique et l'orthographe, tenir une correspondance et une comptabilité simple de commerce. » Les rapports des inspecteurs de l'instruction primaire dans le département du Nord nous appren-

nent que l'instruction y est assurée aux enfans qui travaillent dans les ateliers et dans les mines par des classes spéciales, et regrettent que les exploitations agricoles et la fabrication de la dentelle de Bailleul échappent à ces bienfaisantes institutions (1). Dans l'industrie à domicile, on peut considérer que le fait général, c'est l'ignorance des femmes : bobineuses, dévideuses, dentellières et brodeuses, toutes sont mises au travail presque au sortir du berceau, toutes tiennent une aiguille, un crochet ou une navette, dès que leurs mains ont un peu de souplesse, dès que leur esprit est capable d'un peu d'attention. Dans sa monographie de l'ouvrière des Vosges, M. Augustin Cochin remarque que « la broderie attire, par l'appât d'un salaire presque immédiat, des enfans de dix à douze ans, et que les filles sont ainsi éloignées de l'étude, tenues dans l'ignorance et incapables de raccommoder ou de faire elles-mêmes leurs vêtemens; elles ne savent en général ni lire ni coudre. » Les nombreuses femmes et filles occupées dans l'industrie de la soie sont aussi livrées à un travail précoce à la fois et prolongé; si l'instruction pénètre parmi elles, c'est seulement depuis que le régime des manufactures a modifié cette importante fabrication.

Nous avons voulu justifier la grande industrie d'une accusation trop légèrement acceptée par le public sur la foi des apparences. Il n'est pas démontré que le régime des grands ateliers, avec les perfectionnemens dont il est susceptible et les précautions que la loi peut exiger, soit naturellement préjudiciable à la santé du personnel ouvrier; il est certain au contraire que les progrès de la mécanique ont eu pour résultat d'élever d'une manière sensible le prix de la main-d'œuvre et de faciliter parmi les femmes la propagation des notions scolaires. Il reste encore contre la grande industrie des reproches plus graves et d'une portée supérieure : ce serait, dit-on, un agent de démoralisation, les ouvrières y perdraient en peu de temps toute espèce de sentiment de pudeur et de respect d'elles-mêmes. A l'appui de ces assertions, on invoque surtout la notoriété publique; ces récriminations sont exagérées et elles manquent de base sérieuse. Les ouvrières des mille métiers de la petite industrie ne sont pas plus à l'abri de l'immoralité que les ouvrières des grands ateliers. Assurément le niveau moral est moins élevé dans les centres industriels que dans les campagnes ou dans les villes de peu d'importance; les fautes y sont incontestablement plus nombreuses. La vie est plus cachée dans les villes, et par conséquent la responsabilité y est moins grande, les hommes s'y dérobent plus aisément aux conséquences de leurs fautes; puis la classe des riches oisifs et débauchés s'y rencontre davantage. Les villes d'ail-

(1) *État de l'instruction primaire en 1864*, t. Ier, département du Nord.

leurs, en proportion de leur grandeur, sont des exutoires où aboutissent tous les élémens viciés pour y chercher le secret et une existence plus facile : la manufacture attire le vice plus qu'elle ne le crée. La grande industrie, il ne faut pas l'oublier, n'a pas encore trouvé en France son assiette définitive; beaucoup de nos usines sont nées d'hier. Pour s'introduire dans des contrées où elles étaient inconnues, les manufactures ont dû appeler à elles tout un personnel nomade d'hommes et de femmes étrangers à la localité : c'est parmi cette classe d'ouvriers que l'immoralité est intense; mais peu à peu ce personnel vagabond se fixe, prend racine dans le pays et s'améliore. Ce qui paraît incontestable, c'est que la moralité de nos centres industriels s'est relevée depuis quelques années. On ne saurait malheureusement fournir beaucoup de chiffres à l'appui de cette assertion; la statistique, qui prend les faits sociaux en bloc, n'est pas encore arrivée à entrer suffisamment dans les détails et à rendre ses analyses assez minutieuses pour qu'on en puisse toujours tirer des enseignemens précis. Le peu de données qu'on a viennent cependant à l'appui de notre thèse. En 1866, d'après les registres de l'état civil, l'importante ville manufacturière de Verviers, qui emploie des légions de femmes dans les fabriques de drap, sur 1,289 naissances n'en comptait que 102 naturelles, ce qui donne un rapport de 8 pour 100, inférieur au rapport constaté en 1842 pour tout l'arrondissement de Tournai, qui est exclusivement agricole. La statistique générale de France dressée par M. Legoyt paraît aussi confirmer ces assertions. Dans la période quinquennale de 1851 à 1856, le chiffre des enfans naturels pour 100 naissances était de 26.92 dans le département de la Seine, 12.21 dans les villes de province, 4.03 dans les campagnes; pendant la période décennale qui s'est écoulée de 1856 à 1866, la proportion des enfans naturels pour 100 naissances s'est trouvée portée à 26.32 dans le département de la Seine, 11.49 dans les villes et 4.39 dans les campagnes. Ces chiffres indiquent que l'immoralité aurait légèrement décru dans les villes; or quel n'a pas été depuis 1856 le développement de la grande industrie! N'est-ce pas à partir de cette époque que se sont fondées une très forte partie de nos usines? Les tissages, les peignages mécaniques, la fabrication de la soie dans de vastes ateliers, ce sont là des faits récens, et ils coïncident cependant avec un affaiblissement de la proportion des naissances naturelles. Il ne faut pas tirer de ces faits des conclusions trop absolues, tout au moins doit-on reconnaître que les plaintes contre la démoralisation qu'amène la grande industrie sont exagérées; l'on est la dupe d'une illusion, et, parce que l'on voit rassemblés sur quelques points du territoire des élémens mauvais qui étaient auparavant dispersés, on croit le mal augmenté. Il

n'en est rien pourtant; l'observation froide et attentive démontre que le régime des manufactures n'a pas rendu les mœurs plus dépravées qu'elles ne l'étaient jadis, il a seulement attiré les regards sur des souillures jusque-là cachées.

III.

Nous avons pris la défense du travail des femmes dans les usines; on a vu que ni la grande industrie ne pouvait se passer des ouvrières, ni celles-ci de la grande industrie. Est-ce à dire qu'on doive se tenir pour satisfait et n'entrevoir aucune réforme possible ou urgente dans le monde industriel? Dieu nous préserve d'un optimisme qui serait aussi impie que décevant! Nous avons voulu seulement mettre le public en garde contre des déclamations qui sont pleines de dangers. Dans ce rude labeur de la vie humaine, les misères abondent; mais, pour les soulager d'une manière efficace, il faut faire un instant violence à son cœur et examiner froidement ce qui est pratique et raisonnable. Sans cette vue nette des choses, l'amour du bien précipite les particuliers et les législateurs dans des erreurs chèrement expiées.

La présence des ouvrières dans les usines est, en notre état de civilisation, un bien relatif, parce que sans les usines 1 million d'ouvrières ne pourraient vivre; au point de vue absolu, c'est un mal, parce que la femme semble créée pour des occupations plus sédentaires et moins assidues, parce que sa place naturelle et providentielle est marquée au foyer de la famille, qui souffre de son absence. Pour conserver à la femme le profit des occupations manufacturières et pour lui restituer les bienfaits de la vie d'intérieur, que peuvent faire les lois, et que peuvent faire les mœurs? De toutes les législations industrielles, aucune ne s'est autant occupée du travail des femmes que la législation anglaise. C'est au début même de ce siècle, sous le règne de George III, et par l'initiative d'un grand manufacturier, le premier sir Robert Peel, que fut voté en Angleterre l'acte du parlement pour la conservation de la santé et de la moralité des jeunes ouvriers employés dans les manufactures de coton et de laine. Le travail au-delà de douze heures était prohibé pour eux. Un autre acte de 1819, amendant le précédent, défendit l'emploi d'enfans au-dessous de neuf ans dans les usines. Ces premiers essais devaient conduire à des mesures plus sérieuses et plus larges. L'acte de 1833 inaugura une nouvelle ère de réglementation progressive et efficace : il défendait que l'on fît travailler les enfans de neuf à onze ans plus de neuf heures par jour et de quarante-huit heures par semaine; mais en outre il réduisait à douze heures par jour et à soixante-neuf heures par semaine le tra-

vail des jeunes ouvriers au-dessous de dix-huit ans, la journée du samedi devant être pour eux de neuf heures seulement. Cet acte de 1833 est la vraie base de la législation industrielle anglaise, c'est le premier des documens intitulés *factory acts*, auxquels toutes les lois postérieures se réfèrent. Il n'y est pas question des femmes; mais une distinction remarquable y était faite entre les enfans de neuf à onze ans (*children*) et les adolescens au-dessous de dix-huit ans (*young persons*). Le parlement anglais ne tarda pas à modifier ces dispositions en les rendant encore plus favorables à la santé de l'ouvrier, il conserva ces deux catégories de protégés, les enfans et les adolescens, et dorénavant il assimila toujours les femmes de tout âge aux adolescens. C'est ainsi que par une voie détournée le législateur britannique en vint à réglementer d'une manière assez étroite le travail des ouvrières industrielles. Les actes se succèdent à de courts intervalles : en 1842, 1844, 1845, 1855, 1860, 1863, 1865 et 1867, on rencontre des lois nouvelles pour restreindre et limiter la durée de la présence des femmes dans les manufactures ou pour leur interdire certaines tâches et prescrire des précautions utiles. Ce qui ressort de l'examen de ces documens parlementaires, c'est que le travail des femmes est réduit à dix heures et demie pour chacun des cinq premiers jours de la semaine, qu'il doit avoir lieu de six heures du matin à six heures du soir, avec une heure et demie d'intervalle pour les repas, et que le samedi la journée doit finir à deux heures de l'après-midi. Ainsi la durée légale du travail des femmes en Angleterre est de soixante heures par semaine, et le travail de nuit n'est pas toléré. Plusieurs de ces lois contiennent toute une série de mesures de détails à observer dans les industries insalubres, telles que les verreries, cristalleries, fabriques de produits chimiques, où sont employées les femmes. Il ne faudrait pas croire que ces prescriptions de la loi anglaise ne s'appliquassent qu'aux usines, il en était bien ainsi à l'origine; mais peu à peu le parlement s'est enhardi, et il s'est risqué à restreindre le travail de l'ouvrière jusque dans la petite industrie : le document intitulé *Workshops regulation act 1867* (acte pour réglementer le travail dans les ateliers) a évidemment ce but. Il commence, suivant la coutume anglaise, par définir les termes dont il va être fait usage : « le mot *handicraft* (métier), est-il dit, s'applique à tout travail manuel fait en vue du gain ou donnant lieu à un trafic, et consistant à fabriquer un article quelconque ou une partie d'article, à le modifier, le réparer, l'ornementer, en un mot à préparer un article pour la vente; le mot *workshop* (atelier) désigne toute chambre et place quelconque, soit couverte, soit en plein air, où un métier (*handicraft*) est exercé par un enfant, un adolescent ou une femme, et dans laquelle chambre ou place le pa-

tron a le droit d'accès ou de contrôle. » On voit qu'il ne s'agit plus ici de manufactures, et que ces termes comprennent tout, sauf le seul foyer domestique : ces définitions une fois faites, l'acte défend l'emploi d'enfans au-dessous de huit ans; il limite à six heures et demie la journée des enfans de huit à treize ans, encore leur travail ne peut-il avoir lieu que de six heures du matin à huit heures du soir; les jeunes gens et les femmes ne peuvent être occupés chaque jour que douze heures, dont il faut déduire une heure et demie pour le repas, ce qui réduit le travail effectif à dix heures et demie; enfin les enfans, les adolescens, les femmes, ne doivent être employés à aucun métier la journée du dimanche ou le samedi après deux heures de l'après-midi, « si ce n'est dans les établissemens qui n'occupent pas plus de cinq personnes et où le travail consiste uniquement à faire des articles destinés à être vendus en détail sur le lieu même ou à réparer des articles de même nature. » Telles sont les dispositions du *Workshops regulation act 1867*. C'est la loi la plus hardie qui ait jamais été faite par un gouvernement moderne pour régler l'organisation du travail industriel.

La France doit-elle se déclarer sur ce point l'émule de l'Angleterre et lui emprunter en totalité ou en partie ces mesures minutieuses et restrictives? Nous devons faire remarquer tout d'abord que, sans prendre directement en main les intérêts du sexe faible, le législateur français ne s'est pas complétement abstenu d'intervenir dans le régime industriel en qualité de protecteur impartial du personnel ouvrier. Par la loi du 9 septembre 1848, l'assemblée nationale a limité à douze heures effectives la journée de travail dans les usines. Faut-il aller plus loin et se montrer plus sévère ou plus humain? La prudence et les nécessités économiques exigent qu'on ne s'aventure pas sans de grandes précautions dans des réformes toujours périlleuses. La loi de 1848 nous semble susceptible néanmoins de développemens qui, sans être excessifs, sauvegarderont avec plus d'efficacité la santé et la moralité des ouvrières. La question a été étudiée à bien des reprises, l'on peut même dire qu'elle a été tranchée par l'avis unanime des hommes les plus compétens et des manufacturiers les plus considérables. En 1847, la chambre des pairs, s'occupant de réviser la loi sur le travail des enfans dans les usines, proposait d'appliquer aux filles et aux femmes, quel que fût leur âge, toutes les dispositions qui seraient édictées en faveur des adolescens de douze à seize ans, c'est-à-dire qu'on ne pourrait les employer dans les manufactures au-delà de douze heures par jour, et que pour elles tout travail de nuit serait interdit. On a vu que l'assemblée constituante de 1848 avait étendu à tout le personnel ouvrier sans exception le bénéfice de la limite de douze heures; mais la clause qui prohibait le travail

de nuit pour les femmes a fait naufrage, ne mérite-t-elle pas d'être reprise? En 1849, la société industrielle de Mulhouse attirait sur ce point l'attention du gouvernement. En 1851, M. Mimerel, de Roubaix, présentait au conseil-général du Nord un remarquable rapport dans le même sens. Dans l'enquête sur l'enseignement professionnel, M. Bourcart, de Guebwiller, allait même beaucoup plus loin; il n'hésitait pas à déclarer que seuls les hommes occupés dans les ateliers de construction peuvent supporter impunément un travail journalier de douze heures, il faisait des vœux pour qu'une loi défendît d'employer les femmes plus de dix ou de onze heures par jour; il demandait enfin la suppression du travail pendant l'après-midi du samedi : c'était en un mot l'introduction en France des lois et règlemens d'Angleterre que réclamait le grand industriel alsacien. Sans aller aussi loin que M. Bourcart, on pourrait se contenter de la durée légale de douze heures pour le travail dans les manufactures à la condition que la loi soit sévèrement observée; en revanche, il faudrait insister sur la nécessité d'interdire par une loi le travail de nuit pour les femmes.

Il y aurait lieu encore de faire d'autres réformes de détail. La sphère où s'exerce la loi est trop restreinte et mal déterminée : une foule d'ateliers, dont quelques-uns sont d'une certaine importance, échappent à l'application des règlemens, parce que la définition qui a été faite du mot de « manufacture » est infiniment trop vague. Sans prétendre introduire sur notre sol les dispositions du *Workshops regulation act*, au moins doit-on prendre soin que tous les ateliers qui occupent en permanence un certain nombre d'ouvriers soient soumis à l'action de la loi. Jusqu'ici, ce sont seulement les grandes usines qui ont été assujetties aux prescriptions légales; les petites y ont échappé.

Ainsi l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, l'application sérieuse de la limite de douze heures pour la journée, l'extension de ces mesures à tous les ateliers occupant plus de dix personnes, alors même qu'ils n'emploieraient pas de moteurs hydrauliques ou à vapeur, voilà les principales réformes que nous n'hésitons pas à recommander. En adoptant ces dispositions, on restera bien en-deçà de la réglementation britannique. Quant aux autres mesures que le parlement anglais a édictées pour exiger certaines précautions sanitaires dans les manufactures où l'on emploie des femmes, elles méritent d'être sérieusement étudiées par le législateur; il n'y a aucun doute qu'on ne puisse en introduire quelques-unes dans les lois et les règlemens de notre pays. La commission de l'assemblée nationale sur le travail des enfans devra entrer dans tous ces détails. Que cette commission fasse une loi sérieuse et pratique sur le travail des jeunes gens occupés dans les manufactures et sur l'ap-

prentissage dans les ateliers de la petite industrie, qu'elle exige pour ces jeunes ouvriers la présence à l'école pendant plusieurs heures par jour, qu'elle introduise dans notre pays le système du *halftime*, si prôné en Angleterre : elle rendra ainsi de grands services à la cause de l'humanité et indirectement à l'industrie.

En examinant les réformes qui pourraient sauvegarder les intérêts de l'ouvrière, il en est une que nous ne voulons point oublier. On se plaint beaucoup de l'immoralité, qui fait de si grands ravages dans nos populations laborieuses. On a vu que ces récriminations sont exagérées; mais il ne suffit point que le mal n'augmente pas, il faut encore que l'état des mœurs s'améliore. La société ne peut guère user de contrainte en pareille matière; il y a toutefois dans notre code pénal et dans notre code civil deux lacunes qui nous paraissent monstrueuses : la loi française ne range pas la séduction parmi les crimes ni parmi les délits, elle ne permet pas non plus, elle défend la recherche de la paternité. C'est une honte pour une civilisation qui prétend avoir le respect du droit d'affranchir ainsi l'homme de la responsabilité de ses fautes. Quels que soient les inconvéniens nombreux et inévitables d'un régime qui range la séduction parmi les crimes, et qui autorise l'enfant naturel à rechercher son père, ce sont là de mesquines considérations, qui ne sauraient prévaloir contre les intérêts de la justice et de la dignité sociale. Un peuple s'honore qui sait inscrire dans ses lois le respect des sentimens honnêtes, qui ne craint pas de donner une sanction positive à la réprobation publique que doivent exciter les crimes contre les mœurs. Sachons nous élever au-dessus de préjugés qui ont leurs racines dans une nonchalance vicieuse et des traditions libertines.

Si dans une certaine mesure la loi peut sauvegarder les intérêts et élever la condition de l'ouvrière, il ne faut pas se dissimuler que les progrès les plus notables devront venir de l'initiative privée, du bon vouloir des industriels et plus encore peut-être des découvertes de la science. On peut signaler des améliorations dont l'Europe ou l'Amérique ont fait l'épreuve et que l'on doit proposer comme modèles. Il y a trente-cinq ans, M. Michel Chevalier attirait l'attention de l'Europe industrielle sur la ville de Lowell aux États-Unis. Cité de 40,000 âmes, comptant une population ouvrière de 15,000 personnes, dont 10,000 femmes, Lowell offrait un des types les plus parfaits d'organisation manufacturière. L'immense majorité des ouvrières étaient des jeunes filles des campagnes voisines qui venaient consacrer quatre, cinq, six ou dix ans au plus au travail des filatures pour s'amasser une dot. Elles vivaient, groupées par dix ou quinze, dans de petites maisons tenues par des femmes respectables : elles y apprenaient, à tour de rôle, les soins du ménage; elles étaient en liberté sous un patronage bienveillant, et elles n'en

sortaient que pour rapporter chez elles, avec leur moralité primitive, une somme plus grande d'expérience, d'énergie et d'épargnes pécuniaires. Ainsi la jeune fille travaillait dans l'usine pour que la femme et la mère pût rester dans son ménage. Le nom de Lowell devint bientôt célèbre dans les deux mondes; cet exemple porta des fruits. A l'exposition universelle de 1867, le jury international signalait avec admiration les établissemens de M. William Chapin à Lawrence (Massachusetts). L'usine de *Pacific Mills* est un immense tissage de laine et de coton qui occupe 3,600 personnes, parmi lesquelles on compte 1,700 femmes, dont 825 sont sous le régime de l'internat. Les jeunes filles pensionnaires sont réparties en dix-sept habitations, placées sous la direction matérielle et morale d'autant de surintendantes, femmes âgées choisies avec soin par le chef de l'établissement. Le salaire de l'ouvrière interne est le même que celui de l'ouvrière externe; mais il est divisé en trois parts, dont l'une, retenue par la maison, couvre les dépenses de logement et de nourriture; la seconde est réservée pour constituer le pécule de l'ouvrière à sa sortie de l'établissement ou sa dot en cas de mariage; la troisième est remise chaque mois à la jeune fille pour subvenir à ses dépenses de blanchissage, de vêtemens et de récréation. La liberté de ces jeunes filles reste entière; toutefois les abus qu'elles en feraient entraîneraient d'abord une réprimande, puis en cas de récidive un impitoyable renvoi. Comme annexe à ces pensions d'internes est une bibliothèque de 4,000 volumes. Sous ce régime, les jeunes filles cessent de bonne heure d'être à la charge de leurs familles, elles sont à même de s'amasser une dot, qui au bout de quelques années est importante, et elles continuent en même temps leur éducation. On cite une ouvrière qui a employé ses épargnes à défrayer les études en médecine de son fiancé. Nul doute qu'il n'y ait dans ce tableau des traits complétement exotiques, et qu'il serait puéril de vouloir transporter dans notre vieille Europe. Ce patronage si efficace et cependant si peu tyrannique, cette liberté qui ne conduit presque à aucun abus, cette tenue, cette dignité, cette prévoyance chez des jeunes filles maîtresses d'elles-mêmes, tout cet ensemble si rare de vertus, de qualités et de circonstances heureuses, ne peut se rencontrer que dans un pays où l'éducation est de vieille date merveilleusement répandue, où le respect profond et sincère de la femme est le trait le plus accentué des mœurs nationales, où d'un autre côté, les bras étant rares, les salaires sont très élevés. Est-il possible dans notre Europe, où les classes populaires sont si ignorantes, si sceptiques parfois, si dénuées du sentiment de la dignité vraie, où la jeune fille, loin d'inspirer de la déférence, excite chez tous les hommes les plus grossières convoitises, où, dans certaines localités, par la force des choses et les nécessités

de la concurrence, les salaires sont misérables, est-il possible dans un pareil pays de faire de cette image idéale une faible copie, si imparfaite qu'elle soit? A l'honneur de notre nation, plusieurs fabricans l'ont cru et ont osé le tenter; ce ne sont pas des essais isolés, œuvres disséminées, sans précédens, sans analogies et sans avenir, c'est un ensemble de fondations nombreuses répandues sur une grande partie du territoire, c'est comme un système nouveau d'organisation du travail, qui a grandi, s'est fortifié, s'est propagé et a presque accaparé l'une des plus importantes et certainement la plus nationale de nos industries, la soie. C'est par centaines que l'on compte aujourd'hui dans le midi de la France les manufactures-internats : on a pu affirmer sans exagération que 40,000 jeunes filles étaient soumises à ce régime dans les filatures, moulinages et tissages mécaniques de la Drôme, de l'Ardèche, de Vaucluse, de la Haute-Loire. Le plus notable établissement de ce genre, c'est la manufacture fondée, il y a plus de trente ans, à Jujurieux, petite commune du département de l'Ain, par M. Bonnet.

Cette grande usine comprend toute la série des opérations de la soie, depuis le dévidage jusqu'aux apprêts. Les hommes sont exclus de tous ces travaux, des jeunes filles seulement y participent; toutes sont internes; elles sont astreintes à un genre de vie qui les sépare du monde, et les préserve, bon gré, mal gré, de toute tentation et de tout péril, c'est la discipline conventuelle dans toute sa rigueur qui régit les quatre cents jeunes filles de cet établissement. Les apprenties y entrent à treize ou quinze ans; ce sont les religieuses qui ont la surveillance de la maison, des ateliers, comme des dortoirs ou des cours de récréation. Nourries, logées et entretenues dans l'établissement, ces adolescentes reçoivent en outre un gain annuel qui varie de 80 à 150 fr. La plus grande partie de ces gages et primes constitue une épargne qui sert de dot à l'ouvrière; les jeunes filles de Jujurieux trouvent facilement à se marier : elles sont recherchées par les artisans et les campagnards. Tel est le type le plus connu de ces manufactures-internats; il se distingue par la rigueur de sa règle, c'est un véritable cloître industriel. D'autres institutions du même genre font plus de place à la liberté et aux relations de l'ouvrière avec sa famille; elles ont des combinaisons plus propres à développer le caractère et l'intelligence des jeunes filles, à les stimuler au travail, et à les préparer aux luttes de la vie. La rubanerie de la Séauve, dirigée par M. Colcombet, atteint par des modifications récentes un haut degré de perfection. C'est aussi un internat de jeunes filles surveillées par des religieuses; on y a supprimé les salaires à la journée et les primes arbitraires, on y a introduit le travail aux pièces; la production s'est accrue, ainsi que les salaires, qui flottent entre 15 fr. et 18 fr. par semaine. On met à

la disposition des ouvrières des fourneaux économiques où elles préparent elles-mêmes leurs alimens. Les jeunes filles sont ainsi mieux initiées à l'économie domestique et préparées à tenir elles-mêmes leur ménage; leurs relations avec leur famille sont fréquentes: elles passent tous les dimanches chez leurs parens. La durée du travail est moins grande à la Séauve qu'à Jujurieux; l'on profite des heures libres pour donner quelque instruction scolaire et pour enseigner les travaux d'aiguille. La manufacture de rubans de velours, aux Mazeaux, est la reproduction du type précédent avec cette seule différence, que les ateliers sont dirigés, non plus par des religieuses, mais par des contre-maîtresses ourdisseuses et dévideuses. Les filatures et dévidages du Dauphiné ont une organisation plus libre; à Vizille, autour de spacieux ateliers de décreusage, de carderie, de filature de déchets de soie, de moulinage et de tissage, l'on trouve des dortoirs et des réfectoires destinés à 300 jeunes filles internes; en outre, de nombreuses habitations sont aménagées sur le modèle de Mulhouse pour contenir 400 ouvrières et 200 ouvriers; le tout forme une véritable petite ville, ayant son éclairage au gaz et sa télégraphie. Des religieuses sont préposées aux soins des dortoirs et des réfectoires, mais elles ne jouent aucun rôle dans les ateliers. Le travail est suspendu le samedi dans l'après-midi pour que les élèves puissent rentrer de bonne heure dans leur famille et y passer le dimanche. Tels sont en France les principaux modèles de manufactures-internats. Tous ne sont pas également parfaits, la critique peut trouver bien des détails à reprendre; c'est néanmoins une pensée consolante que celle des services rendus par ces institutions à près de 40,000 jeunes filles qui y grandissent modestement et efficacement en force de caractère, en habileté professionnelle, et qui s'y préparent des ressources pécuniaires ainsi qu'un fonds de résistance morale pour subvenir aux devoirs ultérieurs de la vie. C'est surtout dans l'industrie de la soie que ces manufactures-internats se sont acclimatées; on en trouve pourtant quelques-unes dans d'autres branches de production. La papeterie de Vidalon-lès-Annonay, dans l'Ardèche, est un excellent modèle de cette organisation du travail. On voit dans cet établissement deux internats, l'un de filles, l'autre de garçons; le premier comprend 150 jeunes filles, admises après leur première communion et employées aux travaux de satinage, glaçage, collage, pliage et réglure : elles sont réparties en chambrées de trois à six lits, sous l'autorité de contre-maîtresses; l'alimentation est laissée au compte des ouvrières, qui ont à préparer elles-mêmes leurs repas. On peut encore citer dans ce genre la papeterie du Pont-de-Claix (Isère), celle de Blacons (Drôme), et celle de Fontenay (Côte-d'Or).

L'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse présentent aussi quelques

spécimens, mais en moins grand nombre, de cette organisation industrielle. Ce qui les distingue, c'est qu'ils se rapprochent plus des logemens de Lowell, et présentent moins le caractère claustral. La filature de lin de MM. Schœller et Mœvissen, à Duren (Prusse rhénane), en est un exemple. On y voit deux internats, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles : celui-ci comprenait en 1867 315 jeunes filles; pour faciliter la discipline des dortoirs sans s'écarter trop de la vie de la famille, les chefs d'établissement ont organisé un système de petites salles placées au premier et au second étage de diverses habitations, dont le rez-de-chaussée a été donné en logement à la famille d'un contre-maître qui a la responsabilité des dortoirs de la maison. La fabrique de soies à coudre de M. Metz, à Fribourg en Brisgau, et le dévidage de soie de M. Richter-Linden, à Schoren, près de Bâle, se signalent par l'heureuse alliance d'un patronage bienveillant et d'une liberté très grande laissée aux jeunes filles qui trouvent abri dans ces internats manufacturiers. En Angleterre, à la filature de lin de Gildford Mills (Irlande), les chefs d'établissement ont choisi dans leur personnel un certain nombre de familles particulièrement recommandables, et ils placent chez elles les jeunes filles sans parens dans la localité. Le même système se rencontre dans les fabriques de toiles de Carnoustic (Forfarshire-Écosse).

Pour rendre les mères à la famille, un des meilleurs moyens, c'est de faire travailler les jeunes filles à l'usine de seize à vingt-deux ou à vingt-cinq ans : cela peut paraître rude, mais cela est souvent nécessaire. A cet âge, la jeune ouvrière peut amasser un petit pécule; dans cet espace de temps, qui comprend de cinq à dix années, il lui est facile, si elle est un peu énergique, d'épargner sur son salaire 1,500, 2,000 francs ou plus. C'est assez pour lui rendre l'indépendance et assurer la prospérité de la famille à venir. Si l'on a pris soin en outre, comme dans quelques-uns des établissemens que nous avons étudiés, de lui apprendre dans les heures de repos quelque travail sédentaire, celui de la machine à coudre ou à piquer par exemple, elle aura dans son intérieur une source de profits qui, se joignant à ceux du mari, donneront l'aisance au ménage. Déjà la filature, le moulinage et le tissage automatique de la soie sont presque uniquement desservis par des jeunes filles de treize à vingt-cinq ans; nous avons vu d'autre part qu'en Angleterre les fabriques d'épingles et les papeteries contiennent très peu de femmes mariées et presque uniquement des adolescentes. Il peut en être ainsi de la plupart de nos industries. La jeune fille s'amassant une dot dans la fabrique pour rester chez elle lorsqu'elle sera mariée et élever sa famille dans de bonnes conditions, c'est là le vrai progrès et le seul pratique.

Il serait cependant déraisonnable d'espérer qu'un jour viendra bientôt où les manufactures n'emploieront plus de jeunes mères et de femmes mariées : aussi faut-il s'efforcer d'adoucir par tous les moyens le régime du travail en atelier. Il importe de remarquer que la grande industrie ne fait que sortir de la période d'enfance; après bien des tâtonnemens et bien des désordres, elle s'organise sur un plan meilleur. Il y a eu au début beaucoup d'erreurs et d'abus que la pratique et la leçon du temps ont peu à peu corrigés. L'un de ces abus les plus crians, c'était l'excessive longueur de la journée de travail; il y a trente ou quarante ans, presque toutes les manufactures d'Europe exigeaient de leur personnel la présence dans les ateliers pendant quatorze heures au moins, souvent quinze et même plus. Quelques hommes de sens et d'initiative s'aperçurent de la folie de cette méthode et l'abandonnèrent. Au début de ce siècle, un manufacturier des bords de la Clyde, Robert Owen, réduisit à dix heures et demie la journée de ses établissemens; ce coup d'audace réussit, la fortune d'Owen s'accrut malgré une témérité qui semblait la devoir détruire; bon nombre d'industriels se risquèrent à faire le même essai, et obtinrent un résultat analogue. Un inspecteur-général des manufactures anglaises, M. Horner, a raconté dans un de ses rapports officiels cette réduction toute bénévole et spontanée de la durée du travail dans d'importantes fabriques. Encore une fois, il n'y avait pas lieu en France de faire intervenir l'état pour ramener au-dessous de douze heures la journée dans les usines; il faut espérer que le progrès des mœurs et des connaissances industrielles saura, avec le temps et sans l'action des lois, produire cette heureuse amélioration. Dans l'enquête sur l'enseignement professionnel, M. Bourcart, de Guebwiller, déclarait que depuis quatre ans il ne faisait plus travailler dans l'après-midi du samedi, et que la production de ses établissemens, loin d'avoir diminué, avait au contraire augmenté.

Si notre cadre le permettait, nous pourrions citer bien des témoignages à l'appui de la thèse des courtes journées de travail. L'on sait ce qu'est en France la discipline des manufactures : tous les observateurs s'accordent pour nous représenter les retards et les absences que les amendes sont impuissantes à prévenir, les distractions, les allées et venues; que l'on calcule ce qui est ainsi perdu sur les douze heures de travail. N'a-t-on pas remarqué combien la production est élastique et dépend de la volonté de l'ouvrier? Si la journée était un peu plus courte, cette volonté ne serait-elle pas plus énergique et plus soutenue? C'est un problème dont nous attendons la solution non de la loi, mais du temps et des mœurs. Quelle est l'importance que tout manufacturier intelligent attache à son matériel, on le sait. Avoir des machines du dernier

modèle, les tenir toujours en bon état, c'est là une des préoccupations des industriels habiles. La production d'une usine a deux facteurs, le matériel et le personnel; celui-ci n'est pas moins important que celui-là. Un corps d'ouvriers vigoureux, capables, attentifs, dispos, ayant le cœur à l'ouvrage, cela fait aussi partie d'un bon outillage de manufacture : ne serait-il pas possible qu'une moins longue durée de travail améliorât le personnel ouvrier? La grande industrie peut encore se prêter à d'autres adoucissemens, quelques hommes généreux en ont donné la preuve. A la jeune mère que les dures exigences de la destinée forcent au travail de fabrique, peut-on ménager le temps et les ressources pour réparer ses forces, pour garder et allaiter son enfant? M. Jean Dollfus a le premier donné en ce sens un grand exemple, qui a été suivi par quelques fabricans de l'est : c'est celui de laisser aux femmes en couches leur salaire pendant six semaines depuis le quinzième jour après l'accouchement, à l'unique condition qu'elles resteront chez elles à se soigner et à soigner leur enfant. Auparavant elles n'attendaient pas d'être complétement remises pour reprendre leur travail. Il en résultait pour la mère un affaiblissement général de la santé, des infirmités précoces, et pour l'enfant, abandonné à des soins mercenaires, le rachitisme le plus souvent, quelquefois une mort prématurée. Le nombre des femmes employées dans les établissemens de M. Dollfus était de 1,150; la mortalité des enfans est en général à Mulhouse de 35 à 40 pour 100; elle se réduisit pour le personnel de l'usine Dollfus-Mieg à 24 et 28 pour 100. La dépense annuelle a été de 8,000 francs. Ainsi la mortalité des enfans a été réduite d'un tiers, cela se peut calculer parce que les morts se comptent; mais quel a été l'accroissement de la santé, de l'énergie, de l'entrain au travail, quelle a été la plus-value de l'ouvrage de ces jeunes mères, alors qu'elles sont rentrées dans l'usine complétement remises, sans inquiétudes, sans fatigues et sans regrets, voilà ce que les chiffres ne peuvent exprimer. Tout le monde ne peut avoir la générosité de M. Dollfus, mais il est d'autres moyens pour mener au même but. On a imaginé dans certaines usines de Mazamet une combinaison qui ménage tous les devoirs, toutes les convenances et tous les intérêts : on a créé un atelier spécial où les jeunes mères sont employées au triage des laines, et où elles peuvent, tout en allaitant leurs enfans, continuer leur besogne. C'est une sorte de crèche industrielle où tout est réuni : la mère, l'enfant et le travail.

Dans une vaste manufacture, ne peut-on trouver pour les préparations ou pour le finissage quelque tâche aisée qui s'exécute dans un atelier particulier? La grande industrie est moins implacable au fond qu'elle n'en a l'apparence : elle s'adoucit et devient clémente quand on sait la prendre. L'Angleterre nous offre un

autre essai du même genre, mais plus radical. La maison William Bartleet et fils de Redditch a fondé dans ses établissemens un atelier spécial pour les jeunes mères; les heures de travail y sont excessivement courtes et très heureusement combinées : l'ouvrage ne dure pour elles que six heures et demie. Le chef d'industrie déclare qu'une expérience de quatre années lui a prouvé que les jeunes mères, en général employées à la tâche, gagnent autant avec ces courtes journées que si elles travaillaient comme les autres ouvrières. Il explique cette anomalie apparente par l'amélioration de leur santé, la disparition des absences et des retards, la plus grande vivacité du travail et l'extrême rareté des maladies. Dans l'intérêt du manufacturier, il faut avec un pareil système réunir les jeunes mères dans une salle spéciale, pour que la force motrice ne desserve les métiers que pendant les heures de présence des ouvrières. On ne saurait se dissimuler que c'est là une complication considérable. M. Dollfus a essayé d'arriver au même but par des moyens plus simples : il propose de n'employer les jeunes mères qu'une moitié de journée, et de leur laisser l'autre pour rester au foyer domestique. La seule difficulté de cette mesure, c'est de la concilier avec le travail aux pièces; mais la même difficulté s'est présentée déjà pour les enfans, que l'on a répartis en relais. Il est parfaitement certain que l'on ne peut mutiler les tâches pour renfermer chacune d'elles dans un espace de six heures; mais plusieurs femmes, unies par une communauté de sang ou d'intérêt, la mère et la fille par exemple, ou bien encore deux sœurs, ne pourraient-elles s'entendre pour travailler chacune une demi-journée au même métier et se partager le salaire total? Ce ne serait pas là une combinaison tellement extraordinaire qu'on dût désespérer de la voir se réaliser. Il existe à Paris des ateliers pour le tissage des châles, où chaque métier est occupé par deux femmes, associées à des conditions égales, et dont chacune fait alternativement une heure de lançage, puis une heure de tissage, ce qui leur permet de travailler plus rapidement et avec moins de fatigue. Une organisation analogue résoudrait le problème pour les jeunes mères. Ainsi comprise et ainsi conduite, l'industrie à la vapeur, malgré ses apparences sévères et rebutantes, peut se rendre compatible avec les devoirs et les convenances de la vie des femmes.

Les moteurs mécaniques ne sont pas aussi irréconciliablement hostiles à la vie de famille qu'on se plaît à le croire, ils peuvent même servir à sa restauration. C'est une croyance universelle que l'industrie automatique demande d'énormes capitaux et ne peut réussir qu'exercée sur une grande échelle; cela est parfaitement vrai des filatures, c'est moins exact pour les tissages. M. Reybaud nous a raconté l'histoire frappante de ces maîtres ouvriers en soie de la

Prusse rhénane, qui, lors de l'invasion des métiers mécaniques et de la création de grandes usines, entreprirent de défendre leur situation à armes égales et opposèrent aux puissantes machines de 30 à 35 chevaux, animant 400 ou 500 métiers, des machines plus petites de 6 ou 8 chevaux. Dans l'industrie de Paris, il y a des moteurs à vapeur de la force de 2 ou 3 chevaux, cela suffirait pour animer un atelier campagnard. Il y a un asile à Sainte-Marie-aux-Mines où 8 métiers sont exploités par 13 jeunes filles sous la conduite d'un contre-maître; cette organisation simple a produit, à tous les points de vue, les meilleurs effets. Un inspecteur des manufactures d'Angleterre, M. Robert Baker, dans son rapport de 1867, dit avoir vu à Coventry, en dehors des grandes manufactures de rubans, environ 400 maisons dans chacune desquelles un homme et sa femme, aidés quelquefois de 2 ou 3 autres ouvriers, pratiquaient le tissage à la vapeur, soit qu'ils produisissent eux-mêmes la force motrice au moyen d'une faible machine, soit qu'ils l'empruntassent à des usines contiguës. On a eu des exemples en effet de grands établissemens autour desquels étaient agglomérées une foule d'habitations ouvrières, dont chacune recevait à l'intérieur, par des arbres de couche et de transmission, une partie de la force produite dans la manufacture centrale. Il s'est constitué en Hollande et ailleurs des sociétés de location de force motrice, qui ont eu pour but de détailler et de mettre à la portée de tous cette puissance de la vapeur, qui n'a appartenu jusqu'ici qu'aux établissemens importans. Il y a d'autres générateurs de force motrice que la vapeur; l'électricité et le moteur Lenoir peuvent aussi servir à démocratiser l'industrie automatique. Quel est l'avenir réservé à ces essais? Le jour viendra-t-il où un développement de nos connaissances scientifiques et industrielles mettra la force motrice à la disposition de chaque chaumière et de chaque mansarde? Jusqu'à ce que cette nouvelle découverte ait transformé les conditions de l'industrie, des centaines de mille femmes continueront à travailler dans les manufactures; il est donc important que la loi, la science et l'humanité s'unissent pour adoucir chaque jour le travail des usines et le rendre compatible avec le bien-être et la moralité de l'ouvrière. Nous avons indiqué les mesures qui nous semblent les meilleures, nous avons signalé les exemples qui se sont montrés les plus pratiques. Si quelque esprit sceptique se prenait à douter de la valeur de ces remèdes, nous lui rappellerions qu'il faut toujours viser au mieux pour atteindre le bien, et qu'en matière d'industrie les utopies de la veille ont souvent été les réalités du lendemain.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA

RÉFORME ÉLECTORALE

ET L'ABSTENTION

Des élections fréquentes sont inévitables à la suite d'une révolution : il faut renouveler dans tout le pays les pouvoirs qui procèdent du suffrage populaire, il faut aussi tenir compte des fluctuations de l'opinion publique, plus mobile et plus exigeante que dans les temps calmes. Tandis que les impatiens ne cessent pas de réclamer des élections nouvelles, la masse des électeurs semble s'y refuser ou s'y prêter de mauvaise grâce : de là des abstentions de plus en plus nombreuses. Cette sorte de lassitude n'avait pas tardé à se manifester en 1848, lors des premiers essais du suffrage universel; elle s'est montrée encore en 1871, et les élections qui viennent d'avoir lieu dans les premiers jours de 1872 ont permis de constater l'intensité croissante du mal. Il semble, sur certains points, qu'il y ait une renonciation systématique à l'exercice d'un droit importun. L'abstention est prêchée par des hommes en possession d'une légitime influence, par des organes importans de l'opinion publique. Les uns en font une protestation contre le suffrage universel, ou du moins contre la manière dont il fonctionne; les autres, par une étrange aberration, y cherchent un moyen d'user plus vite les partis extrêmes, en leur laissant le champ libre; beaucoup s'en font un devoir entre des candidats qu'ils frappent d'une égale indignité et auxquels ils renoncent à en opposer de plus dignes. Les politiques sensés s'alarment à juste titre de cette désertion du devoir électoral, qui se produit surtout dans la majorité honnête, modérée, intéressée à l'ordre, et qui ne profite qu'aux minorités turbulentes ou factieuses. Divers remèdes ont été proposés; ils ont fait l'objet de vœux soumis aux conseils-généraux, de pétitions

adressées à l'assemblée nationale, et les moins chimériques prendront sans doute la forme de propositions de lois. Dans un moment où le salut du pays est plus que jamais attaché à l'exercice consciencieux du droit de vote, nulle matière n'appelle davantage l'attention du législateur. Il ne faut pas toutefois s'exagérer l'effet de l'action légale. On risque d'aggraver le mal, si on se borne à en prévenir ou en réprimer les conséquences sans remonter aux véritables causes; or ces causes sont surtout dans la confusion des idées et dans le trouble des consciences : elles relèvent beaucoup moins des lois que de l'opinion publique et des mœurs.

I.

Les abstentions, dans un temps comme celui-ci, ne sont pas seulement le fait de l'indifférence ou de l'apathie; elles attestent un profond découragement. Le propre des révolutions est de détruire la confiance à l'égard de ce qu'elles renversent, sans la faire naître à l'égard de ce qu'elles prétendent fonder. Si, dans les partis aux prises, les regrets et les espérances affectent le caractère d'une foi vive et militante, combien assistent incertains, inquiets, effarés, à des événemens qu'ils ne comprennent pas et où tout leur est un sujet de crainte! Et quand le découragement fut-il plus naturel que dans cette néfaste période, où il n'y a de clair qu'une série inouie de catastrophes? Quatre mois ne s'étaient pas écoulés depuis qu'une majorité énorme avait témoigné sinon une confiance entière dans l'édifice impérial, du moins une peur extrême de le voir tomber, lorsqu'il s'est écroulé en un jour par ses seules fautes sans trouver un défenseur. Cette chute laissait le pouvoir aux mains d'un parti qui, pour le pays, était un épouvantail, et ce parti assumait la double responsabilité d'une révolution à diriger en la contenant, d'une invasion étrangère à repousser! On ne sait que trop combien le parti républicain a échoué dans cette double tâche. Qu'il faille lui tenir compte des circonstances qui l'ont plutôt porté au pouvoir qu'il ne s'y est porté lui-même, que ses imprudences et ses excès ne doivent pas faire oublier ses efforts sincères, et qui n'ont pas tous été malheureux, pour maintenir l'ordre et pour sauver au moins l'honneur national, cela n'est douteux pour aucun esprit impartial. Il ne faut pas se laisser prendre à cette tactique impudente qui, en exagérant les fautes de la république du 4 septembre, cherche par comparaison à justifier ou à excuser l'empire. Est-il étonnant toutefois que beaucoup d'esprits droits et qui ne manquent pas de lumières, sans regretter l'empire, soient toujours dominés par la terreur que, dès son avénement, la république leur avait inspirée?

Une autre république s'est constituée par le vote et sous la direction suprême des représentans librement élus de la nation tout entière. A la tête a été placé le seul homme d'état dont la clairvoyance et les avertissemens patriotiques n'aient jamais manqué au pays en face d'une prospérité factice et des malheurs de tout genre qui en ont été la cruelle expiation. La nouvelle république a trouvé pour la gouverner un ministère qui rappelle les meilleurs jours de la monarchie constitutionnelle, et, ce que n'eût pu réaliser aucun autre gouvernement, elle a obtenu des membres de ce ministère l'ajournement ou l'oubli des plus profondes dissidences. Elle a rassuré les bons citoyens, on n'en saurait douter; mais elle n'a pas désarmé les oppositions d'intérêt ou de principes, et dans la masse flottante, qui ne se décide pas de parti-pris, elle a laissé subsister bien des causes d'inquiétude et d'alarmes. Comment en serait-il autrement? Cette république ne s'affirme qu'à titre provisoire : les uns l'acceptent comme un essai, les autres n'en veulent que comme une pierre d'attente. Elle n'a opéré, entre les partis mêmes dont elle s'est concilié le concours ou la neutralité, qu'une trêve qui n'a pas mis fin à leurs querelles, et qui laisse place à leurs revendications respectives. Dans l'assemblée qui l'a instituée, la majorité montre pour elle des dispositions peu favorables; la plupart de ses ministres sont libres à son égard de tout engagement. Son président lui-même ne s'est lié envers elle que par des déclarations officieuses et en quelque sorte toutes privées. Enfin cette étrange république n'est, pour ainsi dire, qu'une monarchie précaire dont les destinées semblent attachées à une seule bonne volonté, et cette bonne volonté a ses défaillances, — à une seule vie, et cette vie est chargée de jours. Dans de telles conditions, elle peut trouver une masse plus ou moins considérable qui s'y rallie, elle ne saurait avoir un parti à elle.

Entre les partis qui se disputent son héritage, deux seulement ont le droit de décliner la responsabilité de nos récentes infortunes : ce sont le parti légitimiste ou clérical et le parti orléaniste. Le premier a pu croire un instant que la France était avec lui; il a bientôt été détrompé. On l'avait suivi lorsqu'il avait pris l'initiative d'une réaction nécessaire contre la folie de la guerre à outrance, après s'être honoré par son dévoûment et par son courage tant que la guerre avait été possible; on s'est détourné de lui quand il a montré sa véritable bannière. L'orléanisme ne soulève pas les mêmes passions. La génération présente a peine à comprendre, après tout ce que la France a supporté patiemment depuis 1848, les causes qui ont fait tomber du trône le roi Louis-Philippe. Les fils et les petits-fils du roi constitutionnel de 1830 voient se tourner vers eux les dernières espérances non-seulement de ceux

qui leur ont toujours été attachés, mais de bien des légitimistes et de bien des républicains, par désespoir chez les uns de faire accepter à la France le nom, le drapeau, les principes du chef de la maison de Bourbon, par crainte chez les autres de ne pouvoir fonder une république libérale ou de ne pouvoir se passer pour la fonder d'un patronage princier, par une égale appréhension des deux parts des chances de retour que l'état actuel pourrait donner à l'empire. Les deux principes que représente l'orléanisme, la souveraineté nationale et le gouvernement parlementaire, se prêtent à la forme républicaine comme à la forme monarchique. Aussi, parmi ceux dont les préférences sont restées orléanistes, beaucoup ont donné un concours loyal soit aux deux républiques de 1848 et de 1871, soit à l'essai de l'empire libéral en 1870, et la royauté légitime, entourée de garanties constitutionnelles, ne leur inspirerait pas plus de répugnance. Cette situation impartiale est celle des princes d'Orléans eux-mêmes. Ils ont toujours déclaré que rien dans leur origine et dans leurs principes ne les liait à une forme exclusive de gouvernement. Sous l'empire, qui les avait spoliés, sous la république, qui après de regrettables hésitations les a rendus à leur patrie, ils n'ont jamais réclamé que le droit de servir la France, ils n'ont jamais affiché l'attitude de prétendans. C'est leur honneur comme citoyens, c'est aussi leur faiblesse comme chefs de parti. L'orléanisme n'a en général dans les élections ni organes, ni comités, ni candidats auxquels soient tentés de se rallier ceux qui se refusent aux appels des autres partis.

Telle est aussi la situation de beaucoup d'électeurs : d'un côté, ils sont en présence de prétentions qui les effraient, soit par le souvenir de fautes ou de crimes dont nos malheurs ne sont que les suites, soit par des griefs plus lointains, mais toujours cuisans; de l'autre, ils entendent des voix sages, honnêtes, libérales, toutefois timides, indécises, qui semblent craindre d'affirmer les institutions qu'elles leur offrent ou qu'elles leur promettent. Incertains eux-mêmes, découragés par le passé, n'entrevoyant rien de clair dans l'avenir, ils renoncent à remplir des devoirs qui supposent des opinions, et pour ne pas s'exposer à la responsabilité de mauvais choix, ils s'en remettent du soin de leurs destinées à la Providence ou au hasard.

Les déplorables manœuvres qui sont devenues les armes habituelles de tous les partis dans les luttes électorales contribuent encore à entretenir ce découragement. Sous l'empire, les candidats, leurs patrons et leurs agens se servaient à la fois, sans ménagement et sans scrupule, des promesses et des menaces. Aujourd'hui, après tant de déceptions, les promesses les plus impudentes manqueraient leur effet; celui des menaces est plus sûr : il n'est

que trop facile d'effrayer un peuple qui a tant souffert. L'évocation des fantômes sinistres fait tout le fond des polémiques dont se remplissent les journaux et dont se couvrent les murs en temps d'élections. Fantômes rouges, fantômes blancs, fantômes noirs, suivant les partis contre lesquels on les évoque, tous menacent également des intérêts prompts à s'alarmer, et sèment d'autant plus aisément l'épouvante qu'ils ne sont pas faits de pures chimères. Les uns, dans ce qu'ils ont de plus affreux, sont des réalités d'hier et seront peut-être, hélas! des réalités de demain; ce sont même des réalités présentes, comprimées, non étouffées et toujours prêtes à faire explosion. Les autres rappellent un régime detesté, que repousse ce qu'il y a de plus solide dans nos institutions et de plus vivace dans nos mœurs, mais qui n'est ni entièrement ni universellement désavoué dans le langage, dans les tendances et dans les actes de ceux qui en gardent l'impopularité. Il n'y a manœuvre déloyale ou égarement des imaginations que dans le grossissement et la multiplication de ces trop justes sujets d'alarmes, soit qu'on fasse de tout démocrate un buveur de sang, de tout catholique un suppôt de l'inquisition, ou de tout monarchiste un pourvoyeur du Parc-aux-Cerfs. Par de pareils moyens, on entraîne au vote les plus passionnés dans un sens ou dans un autre; quant aux électeurs impartiaux, s'ils ne sont pas assez éclairés pour reconnaître l'exagération, ils se laissent prendre à tous les épouvantails, et ne voient de refuge que dans l'abstention.

Beaucoup s'abstiennent encore par un scrupule honorable, mais mal entendu. N'ayant aucun espoir de faire prévaloir leurs opinions propres, pour lesquelles ils ne trouvent, dans leur circonscription, ni des adhérens assez nombreux, ni des candidats d'une orthodoxie suffisante, ils ne veulent pas s'unir à une ou plusieurs autres minorités pour lutter avec avantage contre le parti le plus redoutable. Ils craindraient de s'engager dans une coalition immorale. On abuse beaucoup, dans les luttes politiques, de ce mot de coalition et de l'odieux qui s'y attache. Ce qu'il faut flétrir, c'est une ligue de passions, d'intérêts ou d'ambitions qui n'ont d'autre lien que les mêmes haines ou un égal désir de parvenir, et que n'arrête aucune considération de principes, aucun souci du bien public pour satisfaire ces haines ou pour assouvir ce désir. Telle a été, dans l'histoire d'Angleterre, la célèbre coalition dont Fox et lord North ont pris l'initiative, et dont leur mémoire est justement entachée. Mais que des hommes d'opinions diverses, mettant au-dessus des intérêts ou des idées qui les divisent le sentiment commun des besoins les plus pressans de leur pays, s'accordent dans ce sentiment, cherchent à s'entendre sur les meilleurs moyens de lui donner satisfaction, et ajournent tout le reste, ils font acte de

bons citoyens et d'esprits vraiment politiques dans le sens le plus élevé. Le gouvernement actuel de la France ne s'est constitué et ne se soutient que par une alliance de ce genre. Or, si une telle alliance est à la fois honorable et nécessaire dans l'assemblée nationale, dans le pouvoir exécutif, comment ne le serait-elle pas dans le pays lui-même? Si M. de Larcy et M. Victor Lefranc peuvent, sans trahison envers leur passé, se donner la main dans un même cabinet pour une action commune, les amis politiques de M. de Larcy et de M. Victor Lefranc peuvent, à plus forte raison, se rencontrer sans scrupule dans les mêmes votes. Autre chose en effet est un acte direct et positif de gouvernement, autre chose le simple exercice du droit de suffrage. Il ne s'agit ici que d'un choix à faire, c'est-à-dire d'une préférence à exprimer, non pas le plus souvent entre le meilleur et le pire, mais entre un moindre mal et un plus grand. Lorsqu'il y a plus de deux partis en présence (et ç'a toujours été malheureusement l'état de notre pays), une majorité n'est possible que par une alliance, sinon formelle, au moins de fait, entre ceux de ces partis que séparent le moins soit leurs principes, soit leur appréciation de la situation présente. Ils se prêteront entre eux à des concessions mutuelles, ou bien, par un souci plus austère de leur dignité ou de la pureté de leurs principes, les plus faibles numériquement se feront l'appoint désintéressé du parti qui, pour le moment, peut lutter avec le plus d'avantage contre l'ennemi commun : leur isolement ou leur abstention serait un compromis d'un autre genre beaucoup moins justifiable, car ce ne serait pas autre chose qu'un concours négatif donné à la cause qu'ils considèrent comme la plus mauvaise. Dans cet éloquent *factum* où il fustige d'une main si vigoureuse son « collègue » M. Gambetta, M. Dupanloup résume en ces mots son sentiment et celui de la France sur la dictature du fougueux tribun : « après trois mois, vous pesiez sur nous *presque* plus que l'empire. » Ce *presque* laisse place pour l'hypothèse extrême où M. l'évêque d'Orléans, forcé de choisir entre M. Gambetta et l'empire, aurait pu se résigner à voter pour le premier. Des hommes très honnêtes, dans tous les partis, se refusent pourtant à comprendre des vérités aussi simples. Ils croiraient manquer à leurs antécédens et renier leurs principes, s'ils donnaient leurs voix à un adversaire politique, même contre un autre adversaire plus dangereux. Quelques-uns poussent encore plus loin le scrupule. Ils s'abstiennent de voter avec leur propre parti, dans l'intérêt de leurs propres principes, pour ne pas confondre leurs votes avec ceux d'un parti qui leur est odieux. J'ai entendu des députés dire tout haut : « Je ne vote pas pour telle mesure, dont je suis pourtant partisan, parce que je ne veux pas que mon nom se trouve accolé, dans le dépouillement du scrutin, à tels noms dont je re-

garde le contact comme une souillure. » J'ai vu, sous l'empire, des électeurs libéraux aider par leur abstention le candidat officiel à l'emporter sur un candidat qui leur était très sympathique, parce que celui-ci obtenait l'appui soit des révolutionnaires, soit des légitimistes. « Nous avons pour vous beaucoup d'estime, disait-on lors des élections de juillet 1871 à un candidat, nous n'avons aucun éloignement pour vos idées; pourquoi donc avez-vous des alliés avec lesquels, à aucun prix, nous ne voulons nous rencontrer sur un terrain commun? » Le candidat répondait en vain qu'il n'avait fait aucune avance, aucune concession à de tels alliés, qu'il les avait au contraire formellement et publiquement desavoués, que, s'ils le soutenaient, c'était, non par sympathie pour lui, mais par antipathie pour ses adversaires; il ne gagnait rien sur des répugnances d'autant plus fortes qu'elles étaient toutes de sentiment, non de raisonnement. Rien n'est plus difficile à vaincre que les scrupules d'honnêteté, et moins ils sont raisonnés, plus ils se montrent inflexibles. Comment persuader des hommes de bonne foi, qui, sans consentir à discuter la conduite qu'on leur propose, répondent invariablement : Ce serait immoral, ce serait une mauvaise action?

Ces scrupules ne sont pas toujours purs de tout esprit de parti, à l'insu même de ceux qui les conçoivent. On met son honneur, ou pour mieux dire son amour-propre, à faire passer avant tout intérêt l'affirmation de son drapeau. Il y a aussi, pour empêcher l'union contre un commun adversaire, une sorte de pression habilement exercée par cet adversaire lui-même. Sa tactique est de diviser, d'évoquer tous les griefs, anciens ou nouveaux, qui, peuvent creuser un abîme entre ceux qui le combattent, de flétrir à l'avance, comme une coalition honteuse, comme une désertion de leurs principes et de leur drapeau respectif, la seule possibilité de leur rapprochement momentané. L'empire était passé maître dans ce machiavélisme; les partis qui lui sont restés hostiles sont loin d'en laisser l'emploi à ceux qui poursuivent par tous les moyens sa restauration. On est unanime pour condamner l'abstention; mais on fait tout pour l'encourager en y intéressant la conscience et l'honneur de ceux dont on ne peut espérer l'alliance.

Une autre cause non moins considérable d'abstention, c'est la complication des intérêts qui sont en jeu dans toute élection française. Dans les pays où la vie politique a su trouver ses véritables conditions, l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique, non-seulement les partis sont beaucoup moins nombreux, mais leurs divisions ne portent que sur un petit nombre de points. Aussi l'observateur superficiel, surtout l'observateur du dehors, ne discerne pas toujours en quoi la politique générale de ces pays est modifiée, lorsque la majorité, dans leurs parlemens, passe des whigs aux

tories, des républicains aux démocrates ou des libéraux aux catholiques. Il en est tout autrement parmi nous. Même dans les temps en apparence les plus calmes, nous éprouvons le besoin de tout mettre en question, depuis le moindre intérêt de clocher jusqu'aux bases de l'ordre social. Sous l'empire, où le rôle des députés était si restreint, il n'était rien de trop petit ou de trop grand pour qu'un candidat à la députation dédaignât ou se fît scrupule de lui donner place dans sa profession de foi. C'était rechercher à plaisir, souvent dessein, la confusion. Aujourd'hui le même entassement de montagnes, Ossa sur Pélion, se dresse inévitablement devant les candidats comme devant les électeurs. En vain voudrait-on écarter les plus gros problèmes, ils s'imposent, ils exigent qu'on se prononce sur eux par le seul fait de l'impatience de ceux qui n'en savent pas comprendre ou qui n'en veulent pas accepter l'ajournement. Si tous ces intérêts, plus ou moins urgens, se classaient suivant la division des partis, l'embarras serait grand encore pour la plupart des électeurs; mais telle est, dans ce double état de centralisation excessive où nous n'avons pas cessé de vivre et de trouble universel où nos fautes nous ont plongés, la confusion des idées, des besoins, des situations, que les esprits extrêmes, possédés par une passion unique, peuvent seuls être d'un seul parti et tout subordonner à une cause. — Tel candidat qui me promet son influence et sa voix pour le gouvernement de mes préférences inquiète mes sentimens religieux, il professe des doctrines économiques contraires à mes principes ou menaçantes pour mes intérêts, ou bien encore sa faveur est assurée à telle commune ou à tel canton au détriment de mon canton ou de ma commune. — Toutes ces préoccupations pèsent dans une élection. Les ardens se décident pour l'intérêt qu'ils comprennent le mieux ou qui leur tient le plus à cœur, et ce n'est pas toujours l'intérêt général : l'abstention paraît souvent le parti le plus sûr aux esprits sages ou timorés.

Joignez enfin la brusque suppression des candidatures officielles. Au temps où elles florissaient, l'électeur qui avait confiance dans le gouvernement impérial, ou qui craignait les conséquences de sa chute, savait pour qui il devait voter. Quant à celui qui cédait à des velléités d'opposition, *irréconciliables* ou non, il savait au moins pour qui il ne devait pas voter. Le système était détestable; cependant il avait ses avantages : il répondait à des besoins réels que peut reconnaître le libéralisme le plus ombrageux, et il y a quelque chose d'excessif dans la réaction qui l'a emporté tout entier. Les candidatures officielles s'appuyaient sur trois pratiques également mauvaises : elles substituaient au choix spontané des électeurs la désignation du gouvernement; elles faisaient intervenir, dans des luttes où la politique seule du gouvernement devait être en jeu, le nom

même du chef de l'état, et engageaient ainsi une responsabilité que la constitution proclamait sans doute, mais qui n'avait pas de sanction en dehors d'une révolution; enfin elles détournaient à leur profit tous les moyens d'action dont le gouvernement avait le devoir de disposer pour le bien de tous, non dans l'intérêt exclusif de ses partisans : l'argent des contribuables et l'influence des fonctionnaires de tout ordre. Il ne faut pas se lasser de flétrir ces pratiques; un gouvernement strictement libéral, tout en les répudiant, a pourtant le droit d'avouer les candidats qui représentent le mieux sa politique. C'est la condition même d'un ministère parlementaire que son existence soit sans cesse en question devant les représentans du pays et, à certains intervalles, devant le pays lui-même. S'il n'est pas permis aux ministres d'une monarchie ou d'une république constitutionnelle de découvrir le chef de l'état en dehors des limites de sa responsabilité propre, ou de recourir, pour gagner des voix, à des moyens d'intimidation ou de corruption, ils ont le droit et souvent même le devoir, à chaque vote du parlement, de déclarer et de soutenir leur opinion, — en d'autres termes, de plaider leur cause. Pourquoi n'auraient-ils pas le même droit, sous les mêmes réserves, chaque fois qu'ils font appel aux électeurs? Point de manœuvres corruptrices, point d'invocation à un patronage qui n'est pas en cause; mais y a-t-il lieu de s'indigner si ceux dont le maintien ou la chute dépend des choix qui vont être faits croient devoir indiquer nettement et loyalement quelle signification ils attachent à ces choix?

Ce rôle légitime est malheureusement interdit au gouvernement actuel. Il n'a que l'apparence d'un gouvernement parlementaire. Il ne représente pas un parti au pouvoir, se défendant contre un ou plusieurs partis opposans; il est, comme l'a si bien défini M. Thiers, « une moyenne acceptée par tous les partis raisonnables et imposée à ceux qui ne le sont pas. » De là sa nécessité et sa quasi-irresponsabilité, de là aussi pour lui un état de suspicion dont il ne peut pas se dégager pour user de tous ses droits et pour remplir tous ses devoirs. Aucun des partis que M. Thiers appelle raisonnables n'oserait prendre sur lui de le renverser, mais chacun d'eux lui demande des gages et se plaint de ceux qu'il donne aux partis rivaux. Il n'agit presque jamais sans mécontenter quelques-uns de ceux qui se disent ses partisans; il ne tient entre eux la balance égale qu'à la condition de se désintéresser de leurs luttes. Telle est aussi la situation de ses agens. Ils ne peuvent être, comme lui-même, qu'une moyenne entre les partis qui ne lui sont pas ouvertement hostiles. Toujours en butte, suivant leurs antécédens respectifs, aux défiances de tel ou tel parti, ils ne se soutiennent qu'à force de s'effacer. Lors même qu'ils se sentiraient assez forts

pour se permettre une certaine action politique, le souvenir des agissemens impériaux suffirait pour les condamner à une neutralité désarmée. Tous les partis sont en éveil contre la moindre ingérence de l'administration dans les élections, les uns pour montrer qu'ils sont toujours contraires aux candidatures officielles, les autres pour se venger de ne plus pouvoir en abuser. On ne repousse pas seulement l'influence des préfets qui représentent ou qui sont censés représenter la politique générale du gouvernement; on ne supporte celle d'aucun fonctionnaire, même de ceux qui n'ont pas un caractère politique. Sous le règne libéral de Louis-Philippe, malgré les reproches de l'opposition d'alors, un petit nombre seulement de fonctionnaires pouvaient être considérés comme les agens politiques du gouvernement; les autres jouissaient en fait dans les luttes électorales d'une très large indépendance. Nous avons connu des magistrats amovibles, des juges de paix par exemple, qui pouvaient, sans encourir une disgrâce, combattre publiquement les candidats ministériels. L'empire a tenu les fonctionnaires de tout ordre dans une telle dépendance, les réduisant au silence lorsqu'il ne pouvait pas leur demander ou leur arracher des services électoraux, que leur dignité, malgré le changement de régime, commande aujourd'hui une très grande réserve. Les maires eux-mêmes, quoiqu'ils aient conquis une liberté sans limites dans la plupart des communes, presque sans limites dans les villes grandes ou moyennes, ne peuvent prétendre à une influence quelconque comme citoyens, comme électeurs, sans se voir accusés de revenir aux pratiques des candidatures officielles. La réaction va si loin que certains esprits ombrageux refusent aux députés le droit d'intervenir dans les élections de leurs départemens respectifs et de revendiquer sur les candidatures qui représentent le mieux leurs opinions une sorte de patronage officieux. Un maire ne nous a-t-il pas demandé sérieusement si des conseillers municipaux pouvaient se mêler d'élections? Ces scrupules excessifs ou déraisonnables, s'ils n'arrêtent pas les hommes de parti, paralysent le zèle légitime de beaucoup d'hommes sages; ils laissent sans conseils efficaces, sans une direction utile, les électeurs ignorans ou indécis. Dans un pays où il y a si peu de grandes influences d'un caractère tout privé, et où règnent cependant des habitudes si invétérées, un besoin si persistant de recevoir une impulsion et d'obéir à un mot d'ordre, rien n'est plus dangereux que de trop abandonner le suffrage universel à lui-même. Le découragement d'aujourd'hui n'est pas le plus grand péril; Dieu fasse qu'à l'abstention ne succède pas un jour ou l'autre, par l'effet même d'une sorte de désespoir, l'entraînement vers les plus folles aventures!

II.

Si telles sont les principales causes qui détournent du devoir électoral tant de citoyens, il est aisé de voir que l'intervention du législateur ne suffirait pas à elle seule pour faire cesser ou pour diminuer utilement les abstentions. On a proposé des pénalités; elles seraient parfaitement justifiées. Dans une démocratie libérale, le vote universel et obligatoire, le service universel et obligatoire, sont deux termes qui s'appellent réciproquement, et, s'il fallait sacrifier l'un des deux, ce n'est pas assurément le premier. Le service militaire répond aux nécessités les plus pressantes d'un pays : la défense du territoire ou de l'honneur national contre les ennemis du dehors, le maintien de l'ordre contre les ennemis du dedans; mais ces nécessités exigent seulement que tous soient prêts pour y faire face. Sauf dans des circonstances exceptionnellement rares, elles ne réclament pas le concours effectif et simultané de tous, et même dans de telles circonstances il y a place pour des exemptions fondées sur des impossibilités physiques ou sur des devoirs d'un autre ordre. Le suffrage populaire, quand il sert de base aux institutions d'un pays, met en jeu tous ses intérêts; des jugemens qu'il est appelé à rendre dépend la paix ou la guerre, l'ordre ou le désordre, le salut ou la perte de la fortune publique et des fortunes privées. Or ce qu'il demande à chaque citoyen, c'est un effort d'un instant auquel tous peuvent se prêter à la fois, et qui ne porte préjudice à l'exercice d'aucune profession, à l'accomplissement d'aucun devoir : une impossibilité absolue peut seule donner le droit de s'y soustraire. L'obligation de voter est d'autant plus rigoureuse qu'elle s'accomplit en toute liberté. Protégé par le secret du vote, celui qui concourt à un mauvais choix n'est responsable que devant sa conscience, tandis que celui qui, par son abstention, favorise aussi, quoique d'une façon négative, un mauvais choix, encourt une responsabilité manifestée par un fait public, légalement appréciable et légalement punissable. C'est un déserteur dans le plus grave des combats, dans un combat qui peut prévenir ou empêcher tous les autres, si la victoire y est assurée au bon sens et au bon droit. Des peines contre l'abstention n'ont donc rien que de très légitime, et elles seraient loin d'être inefficaces contre l'indifférence ou l'inertie d'un trop grand nombre d'électeurs; mais quelle serait la valeur de ces votes obtenus par force sous la menace de l'amende ou de la prison? La contrainte légale ferait-elle la lumière dans ces esprits troublés qui ne voient partout qu'expériences malheureuses et tentatives pleines de périls, pour qui tout choix à faire est par quelque côté un sujet d'effroi, à qui ne s'offrent enfin que des conseils sus-

pects, plus propres, même les meilleurs, à les inquiéter encore qu'à les éclairer? Ils voteront, mais au hasard; ils mettront dans l'urne le premier bulletin qui leur tombera sous la main, ou bien, s'ils y apportent plus de choix, ils se laisseront guider par leur humeur du moment, par l'impression qu'ils auront gardée de la dernière affiche qui attirera leurs regards ou des dernières objurgations de tel ou tel meneur. Plus d'un cédera même à la tentation insensée de se venger par un vote d'opposition du gouvernement qui le forcera de voter. Le résultat le moins dangereux dans beaucoup de circonstances sera la dispersion des voix sur des candidatures de toutes nuances, dont la multiplicité donnera satisfaction à toutes les fantaisies comme à tous les scrupules, et qui ne feront, à la place des abstentions, qu'accroître le nombre des voix perdues. Qu'importe la quantité littérale des votes, si la qualité n'y gagne rien, si elle court même le risque de devenir plus mauvaise? Qu'on décrète donc le vote obligatoire, et qu'on lui donne une sanction pénale : la mesure est juste, elle peut avoir des avantages; mais une fois qu'elle sera prise, qu'on y voie une raison de plus de ne rien négliger pour éclairer les électeurs. On fait plus en effet que de leur mettre dans les mains une arme utile ou dangereuse, suivant l'usage qu'ils en feront : on les oblige de s'en servir, on les amène par force au combat, sans qu'on puisse savoir si l'on ne grossit pas le nombre de ses adversaires. En matière d'élections, la loi est aveugle, ses exigences profitent indifféremment à toutes les causes : aussi plus elle étend ses appels et ses moyens de contrainte, plus elle a le droit de compter sur les lumières et sur la vigilance des bons citoyens pour en détourner les mauvais effets.

On a demandé, dans quelques conseils-généraux, des mesures préventives contre ces polémiques irritantes qui ont pour résultat de dégoûter des élections les plus honnêtes citoyens. L'excès en ce genre est tellement général, il entache tellement toutes les élections, que les mesures répressives sont une arme impuissante dont on a renoncé à faire usage. Quelles protestations peuvent se produire avec succès, quelles poursuites peuvent être engagées, quelles annulations, quelles condamnations peut-on espérer, quand les torts sont partout réciproques, quand les délits d'injure, de diffamation, de calomnie, d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres, sont partout commis au profit de tous les candidats contre tous les candidats? Des mesures préventives pourraient sans doute être plus efficaces, mais elles étoufferaient, avec les abus, les bienfaits de la liberté. On conseille de revenir à la législation impériale, qui n'autorisait que les affiches signées des candidats eux-mêmes. On suppose, non sans raison, que ceux qui se présentent aux suffrages de leurs concitoyens se feront un devoir,

dans leur intérêt même, d'une certaine modération relative; mais c'est méconnaître les conditions nécessaires d'une élection que de vouloir que les candidats descendent seuls dans la lice. C'est réduire au silence et forcer à l'abstention les partis qui, ne pouvant espérer le succès pour eux-mêmes, se rallient par nécessité à la candidature dont ils conçoivent le moins d'ombrage. C'est autoriser la défaillance de ces électeurs irrésolus qui ont besoin de conseils répétés sous toutes les formes et des plus pressantes exhortations pour se décider, quand ils ne peuvent faire le meilleur choix, à faire le moins mauvais. C'est décourager enfin beaucoup d'hommes de bien dont le dévoûment ne se refuse point aux fonctions électives, mais qui répugnent à les briguer et à soutenir de leurs personnes, en vue du succès, des luttes où, quoi qu'on fasse, on perd toujours quelque chose de son calme et de sa dignité. Le plus sage est encore de se résigner à des excès qui semblent inséparables d'une élection libre. Les pays plus habitués que le nôtre à l'agitation politique en supportent de bien plus graves, qui sont passés dans les mœurs et qui se corrigent en quelque sorte par leur impunité même. Personne n'y prend plus à la lettre ces appels furibonds aux passions les plus violentes ou les plus grossières, qui sont comme un stimulant dont les natures les moins cultivées ont besoin pour s'intéresser aux luttes électorales. Notre situation n'a jamais été assez calme pour nous permettre une semblable tolérance, et la répression, toujours en réserve, d'autant plus efficace qu'on y a plus rarement recours, suffit pour les cas les plus graves, pour les provocations directes à la guerre civile et au renversement des lois, pour les violences matérielles, beaucoup plus rares d'ailleurs dans les élections françaises que dans les élections anglaises ou américaines. Quant au retour à un régime préventif, tout esprit non-seulement libéral, mais politique doit en écarter la pensée. Notre salut est dans la vie politique franchement acceptée avec tous ses périls; nous n'avons pas moins à craindre de l'inertie du plus grand nombre que du trop d'ardeur de quelques-uns, et, s'il est bon d'avoir toujours présent le souvenir de l'empire, c'est pour en tirer des leçons sur le danger du premier de ces maux, non pour lui emprunter des exemples en vue de conjurer le second.

Cherchera-t-on enfin un remède dans la réforme même de notre système électoral? Le scrutin de liste par département paraît universellement condamné. Le suffrage à deux degrés vient de trouver un habile défenseur (1). Beaucoup de bons esprits voudraient assurer la représentation des minorités. D'excellentes raisons sont données, soit pour faire ressortir les inconvéniens du régime ac-

(1) *Du Suffrage universel et de la manière de voter*, par M. Taine.

tuel, soit pour justifier quelques-unes des combinaisons proposées pour l'améliorer. L'illusion est de croire qu'en le modifiant dans tel ou tel sens on gagnera quelque chose sur l'indifférence ou le découragement des électeurs. On attendait beaucoup du vote à la commune; il n'a pas donné plus de résultat que le vote au chef-lieu de canton. On prétend même que, sur plus d'un point, il a augmenté le nombre des abstentions. L'esprit de défiance, si naturel aux paysans, s'accommoderait mal de l'obligation de voter sous les yeux de leur maire et des notables de leur commune; ils seraient plus enclins à s'abstenir que lorsqu'ils avaient à porter leurs suffrages dans une autre localité où ils étaient moins connus. Gagnera-t-on davantage à l'abolition du scrutin de liste? Les élections municipales à Paris y ont été soustraites, et les élections pour les conseils-généraux ne l'ont jamais connu; la circonscription, pour les premières, a été réduite à sa plus étroite limite, le quartier, elle n'embrasse qu'un canton pour les secondes; cependant ni les unes ni les autres n'ont vu se produire moins d'abstentions que les élections pour l'assemblée nationale. Le scrutin de liste a de graves défauts, il a du moins cet avantage que les considérations de personnes n'y ont qu'une importance secondaire. On vote pour le principe ou pour l'intérêt que représente une liste, et quand les opinions ou les passions se prononcent nettement dans un sens ou dans un autre, comme au mois de février 1871 sur la question de la paix, les plus circonspects se laissent aisément entraîner à voter pour des inconnus. Quand des noms propres sont en jeu individuellement, les antécédens de chaque candidat, ses opinions particulières sur tel ou tel point, son caractère et ses mœurs privées, ses relations, sa fortune même, sont l'objet d'autant de points d'interrogation, et, quelle que soit la réponse, il est presque impossible qu'elle ne lui fasse pas perdre des voix, qui souvent n'iront à personne. Peut-être serait-il sage de chercher un moyen terme entre le scrutin de liste, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, et le scrutin entièrement individuel; mais, quel que soit le mode de votation, l'influence qu'il pourra exercer sur les abstentions sera toujours à peu près insensible.

L'épreuve du suffrage à deux degrés a été faite à plusieurs reprises pendant la première révolution; elle n'a pas été renouvelée depuis. Il est permis de croire qu'on a commis une grande faute lorsqu'on est sorti brusquement, en 1848, du suffrage restreint sans renoncer en même temps au suffrage direct. Il serait plus difficile aujourd'hui de revenir aux deux degrés. Rien de plus délicat que de toucher à des droits consacrés par une longue jouissance, et ici la jouissance a pour elle près d'un quart de siècle. Nous ne voudrions pas toutefois, après tout le mal qu'a fait le suffrage uni-

versel direct, décourager les esprits indépendans et sensés qui cherchent à en modifier les conditions; nous ne considérons que le point de vue de l'abstention et les remèdes propres à la combattre. Or le suffrage à deux degrés, lorsqu'il était en vigueur, était loin d'empêcher l'abstention, il l'empêcherait encore moins aujourd'hui, car, si nous avons hérité de quelques-unes des passions de nos pères, nous n'avons plus leur foi ou leurs illusions. M. Taine invoque l'exemple des élections municipales; il croit y voir une preuve du zèle que l'on pourrait attendre des électeurs du second degré quand on ne leur demanderait que de choisir, dans leur commune ou dans leur quartier, les hommes les plus honorables et les plus capables, qu'ils chargeraient d'élire à leur place leurs conseillers-généraux ou leurs députés. L'exemple n'est pas concluant, car les abstentions ne sont pas plus rares dans les élections municipales que dans toutes les autres. L'analogie n'est d'ailleurs qu'apparente entre ces élections et un degré indirect de suffrage. Le choix de conseillers municipaux — mandataires directs de leurs concitoyens pour des intérêts qui les touchent de près et qui sont facilement compris de tous — rencontrera toujours des électeurs incomparablement plus zélés que celui de simples intermédiaires chargés du mandat indéfini de pourvoir, en faisant eux-mêmes de nouveaux choix, à des intérêts généraux qui n'éveillent chez la plupart des électeurs que de vagues et obscurs soucis.

On trouve, dans une pétition à l'assemblée nationale (1), une combinaison ingénieuse qui allierait les avantages du suffrage à deux degrés avec ceux du suffrage direct. C'est une sorte d'organisation légale, par voie d'élection, des comités électoraux. Le suffrage universel pourrait ainsi se soustraire aux influences sans mandat, qui garderaient d'ailleurs toute liberté pour se produire, soit individuellement, soit sous la forme de comités libres. Il choisirait lui-même ceux qui devraient l'éclairer dans ses choix définitifs, sans abdiquer entre leurs mains et sans s'interdire d'écouter d'autres conseils. L'idée n'est pas impraticable, et l'institution proposée pourrait rendre des services, si elle ne devait pas se heurter, plus encore que les élections dont elle serait la préface, à l'indifférence des électeurs. L'abstention du plus grand nombre laisserait trop souvent la haute main, dans les comités officiels, aux minorités ardentes, et ferait tourner à leur profit la confiance inspirée par le caractère électif de ces comités.

La représentation des minorités a été ici même (2) l'objet de remarquables études. Il semblerait qu'elle dût se faire sa place dans

(1) Pétitions à l'assemblée nationale, par M. Charles Beaussire.

(2) Voyez l'étude de M. Aubry-Vitet, 15 mai 1870, et tout récemment celle de M. de Laveleye, 1er novembre 1871.

la future loi électorale, si les raisons d'équité qui la recommandent étaient facilement accessibles à la logique trop simple et trop paresseuse de l'esprit français. Elle ne pourrait qu'intéresser à l'exercice du droit de suffrage beaucoup d'électeurs qui ne sentent pas le besoin d'aller voter quand ils ne voient aucune chance de succès pour le candidat de leurs préférences. Elle n'aurait pas toutefois beaucoup plus d'influence que les moyens précédens pour empêcher les abstentions. Les seules combinaisons sur lesquelles on puisse compter pour assurer, dans les résultats des élections, une valeur positive aux voix des minorités, supposent des minorités assez fortes, assez résolues, pour profiter, par le groupement et l'entente de leurs divers élémens, de tous leurs avantages légaux. Or c'est là précisément, dans l'état actuel, ce qu'il est le plus difficile d'obtenir des électeurs, même quand leur accord pourrait leur donner la majorité. Certaines minorités ne sont déjà que trop représentées, dans beaucoup d'élections, grâce à l'isolement de leurs adversaires. Les partis sentiraient encore moins le besoin de s'unir, si chacun d'eux pouvait espérer d'avoir ses représentans. Ce n'est pas tout. Notre plus grand mal n'est pas l'isolement des partis entre eux, c'est l'isolement des électeurs eux-mêmes par l'effet de la défiance, à tant d'égards trop bien justifiée, que leur inspirent tous les partis, toutes les opinions, toutes les résolutions à prendre. En vain leur offrirez-vous une représentation équitable de tous les groupes de volontés, s'ils ne savent de quel côté se ranger, si leur ignorance ou leur découragement oppose une force d'inertie à la formation soit d'une majorité, soit de minorités propres à exprimer fidèlement et clairement les divers besoins du pays.

III.

Le meilleur remède contre les abstentions serait de ne pas les provoquer par des élections trop fréquentes; mais il n'est pas toujours permis d'user de ce remède négatif. Même quand tous les corps électifs ont été constitués, la mort, les démissions, les annulations, les élections multiples, y font sans cesse des vacances. Il serait d'ailleurs imprudent de voir dans la répugnance des électeurs pour de nouveaux votes l'indice d'une grande confiance dans leurs mandataires actuels. La seule induction qu'on en puisse tirer, c'est qu'ils n'attendent rien de mieux de l'avenir que du présent. Lorsque par malheur une telle disposition domine dans un pays, elle fait la partie belle aux factieux, car l'abstention dans les élections laisse prévoir une abstention bien plus générale et bien plus funeste devant une révolution ou un coup d'état. Il ne faut donc pas

dédaigner ces mouvemens d'opinion en vue d'un nouvel appel au pays, dont les partis extrêmes sont toujours prêts à prendre l'initiative. S'il convient d'y résister lorsqu'ils sont tout à fait factices, il est sage de les observer avec soin, et il faut savoir y céder à temps, dès qu'ils acquièrent une certaine intensité. L'agitation électorale sera souvent la diversion la moins dangereuse à des impatiences qu'on doit craindre de pousser à bout, quand on n'a pour soi que l'indifférence ou le découragement du plus grand nombre.

Puisqu'on ne peut éviter, dans une période révolutionnaire, la fréquence des élections, le même problème subsiste toujours : comment faire en sorte que les élections, par l'affluence et le zèle éclairé des électeurs, soient vraiment la manifestation de la volonté du pays? Aux précautions légales, toujours insuffisantes, quelle qu'en soit la valeur, il faut joindre les moyens moraux. Ceux qui déplorent les défaillances du suffrage universel doivent avant tout compter sur eux-mêmes, sur leurs conseils, sur leurs exemples, pour le ramener à l'intelligence et au sentiment de ses devoirs. Il est moins ignorant qu'on n'est tenté de le supposer lorsqu'on voit quelles folies s'autorisent de son assentiment ou se prévalent de son abstention. Ses erreurs les plus regrettables sont presque toujours raisonnées et non sans un certain bon sens. S'il cède à des entraînemens funestes, il ne fait que pousser à leurs dernières conséquences des idées fausses auxquelles ne sont pas inaccessibles des esprits éclairés. S'il se refuse ou se prête avec mollesse aux appels qui lui sont adressés, il obéit à des mobiles contre lesquels ne se tiennent pas toujours en garde les plus sages et les plus honnêtes citoyens. Si nous voulons éclairer ses choix et stimuler son zèle, sachons d'abord combattre en nous-mêmes la légèreté, le découragement, les vains scrupules, la confusion des intérêts et des principes. Si nous voulons faire cesser l'abstention, ne l'encourageons pas par notre exemple. Nous nous reprocherions de ne pas voter, et nous répugnons à l'action électorale; nous laissons les fanatiques, les ambitieux, les intrigans, disposer en maîtres des comités, des réunions publiques et de presque toutes les manifestations de l'opinion; nous hésitons également à demander des conseils et à en donner; nous nous résignons à n'être que des unités impuissantes, quand nous avons plus ou moins charge d'âmes, suivant la mesure de nos lumières, de notre influence, des intérêts que nous représentons dans la société. Nous pratiquons encore l'abstention sous une autre forme, — dont la contagion n'est pas moins à craindre. Nous reculons devant des opinions précises et des volontés arrêtées. A part les esprits absolus et tout d'une pièce, enfermés dans certaines formules hors desquelles ils ne voient point

de salut, les hommes les plus propres par leur éducation et par leur position à diriger le suffrage universel montrent plutôt des passions que des idées. On sait à peu près ce qu'ils ne veulent pas; ils ne savent pas toujours eux-mêmes ce qu'ils veulent. S'ils entrent dans un parti ou dans une coalition de partis, ils n'y apportent ou n'y acceptent volontiers que des programmes négatifs, pleins d'équivoques ou de réticences quant au but qu'il s'agit de poursuivre. Ce n'est pas toujours duplicité; c'est souvent l'hésitation sincère d'une âme en proie au scepticisme. Il faut que l'élite du corps électoral sache réagir contre ces habitudes d'abstention sous une forme ou sous une autre, si elle ne veut pas que la masse recule à son tour devant des devoirs que les plus sages ont de la peine à bien comprendre et à bien remplir.

Le suffrage universel a surtout besoin de trouver dans l'assemblée qu'il a élue, dans le gouvernement institué par cette assemblée, une décision plus nette et plus ferme. Loin de nous la pensée d'incriminer deux pouvoirs qu'honorent les intentions les plus droites et qui ont également bien mérité du pays par les services les plus éminens. Nous reconnaissons les difficultés d'une situation sans exemple; nous souhaiterions seulement des efforts plus énergiques pour tourner ces difficultés, s'il n'est pas possible de les vaincre. On sait, par les scrutins publics, combien les abstentions sont nombreuses parmi les députés chaque fois qu'ils ont à prendre une résolution importante. Ces abstentions sont quelquefois une protestation légitime contre une question mal posée, dont la solution, quelle qu'elle soit, paraît inopportune ou dangereuse; mais souvent aussi elles trahissent la répugnance à se décider, à s'engager pour l'avenir. Beaucoup, quand ils ne s'abstiennent pas, ne prennent un parti qu'au dernier moment; ils forment comme une masse flottante sur laquelle nul ne peut compter et de qui le pays ne peut attendre aucune direction efficace. Sauf certains partis ou plutôt certaines individualités extrêmes, les divers groupes entre lesquels se partage l'assemblée ne suivent ni des principes fixes ni une ligne de conduite clairement tracée. Les uns réclament ou acceptent des institutions républicaines sans en définir les conditions essentielles, les autres avouent leurs préférences soit pour la monarchie en général, soit pour telle dynastie, sans toutefois s'engager absolument envers une forme quelconque de gouvernement; ils ne veulent être que des conservateurs libéraux, et ce serait le parti le plus sage, s'ils étaient d'accord entre eux et avec eux-mêmes sur les bases d'une conciliation sincère et durable entre les intérêts de l'ordre et ceux de la liberté. Les uns et les autres, par des motifs divers, soutiennent le gouvernement actuel, lui accordent des votes de confiance,

lui font souvent les concessions les plus graves, mais en réservant à son égard toute leur liberté d'action, en ne se faisant aucun scrupule de l'affaiblir par des critiques de détail ou par des applaudissemens donnés à ses adversaires déclarés, en laissant toujours suspendue sur le pays la menace d'un incident qui le renverse au profit de l'inconnu. Le gouvernement lui-même, soit sentiment de sa faiblesse vis-à-vis d'une assemblée dont il reçoit plutôt des assurances que des gages de confiance, soit nécessité des ménagemens réciproques entre les élémens divers dont il se compose, soit enfin irrésolution naturelle, pousse quelquefois jusqu'à l'abdication de ses plus incontestables devoirs la neutralité politique dont il s'est fait une loi. Il n'a de parti-pris que sur certaines questions qui ne sont pas proprement politiques; il y pousse parfois l'obstination dans ses idées jusqu'à soulever entre lui et la représentation nationale un de ces conflits qui laissent toujours les deux pouvoirs affaiblis, lors même qu'une rupture complète peut être évitée. Il affecte au contraire de s'effacer sur les questions où la nation aurait le plus besoin de savoir sa pensée et de sentir son influence. S'il sort de sa réserve, c'est par une intervention détournée, comme par une porte de derrière, ou bien par une sorte de coup de théâtre qui mécontente ceux dont il déroute les combinaisons sans satisfaire ceux dont il flatte inopinément les espérances et sans rassurer le pays, toujours inquiet au milieu des fluctuations et des surprises d'une politique d'expédiens.

C'est la plus funeste des chimères de croire qu'on peut accoutumer un peuple à se gouverner lui-même en s'abstenant de le gouverner. La vie politique ne serait que confusion, si elle ne trouvait pour la diriger certains organes, dont l'action n'est nulle part plus sensible et plus forte que dans les pays les plus libres. Les membres du cabinet en Angleterre sont les chefs non-seulement obéis, mais respectés de la majorité dans le parlement et dans la nation. Les minorités ont également leurs chefs, à qui elles ne marchandent pas leur confiance. Il y a enfin, pour conduire et pour contenir les masses populaires, une classe moyenne qui fait du soin vigilant des affaires publiques son premier intérêt comme son premier devoir. Le moment n'est pas encore venu où nous pourrons nous approcher de tels modèles. Nous avons toutefois dans notre gouvernement, dans notre assemblée nationale, dans notre bourgeoisie, de grandes influences, moins incontestées sans doute, moins maîtresses de leur action, mais qui peuvent encore s'exercer efficacement et utilement, si elles ne se manquent pas à elles-mêmes. Il faut que chacune d'elles, dans sa sphère, prenne la forme d'une volonté ferme, sachant clairement ce qu'elle veut et le voulant avec

résolution. Il ne s'agit pas ici d'une obstination inflexible dans des principes absolus; la suite et la décision dans la volonté n'excluent pas les concessions, les compromis même; elles exigent seulement qu'on sache mesurer d'avance d'un clair regard l'étendue des engagemens que l'on croit pouvoir prendre. Il faut se tracer un cercle et s'y maintenir résolûment, acceptant tous les concours utiles, répudiant toutes les alliances compromettantes et n'autorisant aucune équivoque sur ses intentions et sur ses actes. Il est, par exemple, parmi les représentans du pays et dans le pays lui-même beaucoup d'excellens esprits qui croient que la France ne peut désormais supporter avec quelques chances de durée qu'une république aussi voisine que possible d'une monarchie constitutionnelle, ou bien une monarchie aussi voisine que possible d'une république parlementaire, et qu'il n'y a que des nuances entre les deux formes de gouvernement ainsi définies : de tels esprits manqueraient entièrement de sens politique, s'ils ne savaient pas agir de concert, s'ils laissaient croire qu'ils sont du même parti, les uns que les républicains radicaux, les autres que les purs monarchistes. Une action commune ouvertement poursuivie par tous ceux qui peuvent honorablement s'entendre, soit pour un résultat immédiat, soit pour un but plus ou moins éloigné, sans rien se dissimuler de leurs desseins ou de leurs espérances, telle est donc la vraie politique, à la fois honnête et habile, pour tous les partis sérieux dans l'assemblée et dans le pays. Cette politique sera efficace, elle fera tomber les hésitations et les défiances, si chacun, ami ou ennemi, est en quelque sorte dans la confidence des premiers magistrats et des représentans de la nation, sait où ils prétendent le conduire, ce qu'ils lui promettent ou ce dont ils le menacent. C'est par là, à force de franchise, que les pouvoirs publics pourront influer utilement sur les élections sans se compromettre par une intervention directe. C'est par les mêmes moyens que peut se faire accepter l'action plus immédiate des influences privées. Les électeurs flottans, indécis, effrayés, se sentiront rassurés quand ils verront devant eux des hommes de résolution et d'action, qui ne seront pas en même temps des hommes de désordre; ils seront moins tentés de s'abstenir quand leurs suffrages seront à la fois éclairés et sollicités par des déclarations nettes et explicites auxquelles répondra une conduite politique sans inconséquence et sans faiblesse.

ÉMILE BEAUSSIRE.

LE CONTROLE

DES ARSENAUX

DE LA GUERRE ET DE LA MARINE

I.

Au milieu des graves questions politiques et sociales qui absorbent les esprits, on a sans doute laissé passer, sans y prêter l'attention qu'elle mérite, la mesure récemment prise par le ministre de la guerre au sujet du contrôle des arsenaux. Cette mesure d'économie administrative, cette rédaction d'un nouveau règlement sur la comptabilité des matières a, sous des apparences modestes, une importance considérable, car elle intéresse nos approvisionnemens militaires, et se lie d'une façon étroite au régime des arsenaux. Il ne suffit pas de faire entrer dans les rangs les forces vives de la population, il ne suffit pas de former une armée imposante par le nombre et la qualité des hommes; il faut encore qu'au moment du péril elle puisse trouver immédiatement, sans erreur ni mécompte, les armes, les effets d'équipement de tout genre, les vivres, les munitions, en un mot ce matériel indispensable sans lequel les troupes les plus vaillantes sont frappées d'impuissance. On doit donc établir des magasins destinés à contenir et à préparer ces ressources militaires; il est indispensable de les réunir longtemps à l'avance, avec le soin le plus grand, avec l'application la plus intelligente. On sait ce que valent et ce que coûtent les approvisionnemens faits à la hâte. Le pays a le devoir de s'imposer chaque année les sacrifices suffisans pour former, compléter et entretenir tout ce

qui peut servir aux besoins d'une grande armée; mais il faut assez d'ordre et de vigilance pour assurer la conservation de ce matériel, assez de méthode dans le classement pour éviter toute confusion, et pour qu'à la première demande il soit possible de fournir les armes et les matières dont l'existence est parfois une question de salut public. On voudrait ici examiner les moyens employés pour assurer ces résultats, et indiquer ensuite les principaux points de la réforme réalisée par le ministre de la guerre.

Parmi les précautions minutieuses et les dispositions de tout genre qui ont été successivement adoptées dans le régime des arsenaux, la plus importante a été l'établissement de la comptabilité des matières. On a commencé par dresser des inventaires, puis on a tenu note, sur des registres, des objets qui entraient dans les magasins ou qui en sortaient; on a fait des recensemens, on s'est étudié enfin à créer un instrument à l'aide duquel on pût suivre et contrôler l'existence ou l'emploi du matériel. Cette comptabilité fut longtemps réservée aux seuls besoins de l'administration et assujettie à son seul contrôle. La loi du 6 juin 1843 vint la placer dans des conditions nouvelles en ordonnant que les comptes-matières seraient soumis au contrôle de la cour des comptes. Parallèlement à la vérification des deniers, qui comprenait toutes les opérations des comptables des finances, on constituait une comptabilité du matériel qui devait reproduire toutes les opérations des gardes des magasins. On étendait les mêmes règles et le même contrôle à toutes les valeurs de l'état, quelle qu'en fût la forme; les magasins étaient considérés comme de vastes caisses dont les préposés étaient déclarés responsables. On décida qu'aucun mouvement ne pourrait y avoir lieu sans être reporté sur des livres. Ces mouvemens furent divisés en entrées ou recettes et en sorties ou dépenses. Parmi les premières, on rangea tout ce qui était admis à un titre quelconque à la suite d'achats, de fabrications, de remises faites par les corps ou par les divers services publics, parmi les secondes tout ce qui était extrait pour les distributions, les transformations, les envois aux corps, places et arsenaux. La comparaison des entrées et des sorties établissait la situation du magasin. Ces résultats étaient consignés dans des comptes dont on s'appliqua chaque année à perfectionner le modèle, et qui étaient envoyés avec les pièces à l'appui à l'administration centrale du ministère. Là un bureau spécial fut chargé de centraliser les opérations, de les contrôler, de les récapituler par services dans des résumés, de former enfin le compte général destiné à être soumis aux chambres législatives. La cour des comptes devait de son côté recevoir du ministre tous ces documens, constater la régularité des opérations, rappro-

cher, à l'aide des résumés généraux, les comptes ainsi vérifiés du compte général imprimé, et prononcer la conformité de tous ces résultats. On espérait par ce moyen donner à la gestion des matières les mêmes garanties et la même certitude qu'à la gestion des deniers.

La loi de 1843 n'avait eu pour objet que de poser le principe; l'ordonnance royale du 6 août 1844 renferma des dispositions plus précises. Elle déclara notamment que les matières devant figurer dans la nouvelle comptabilité étaient seulement les matières de consommation et de transformation. Pour les autres, il n'était rien changé à l'ancien état des choses; les valeurs mobilières permanentes garnissant les hôtels, casernes et autres édifices, ainsi que les machines, ustensiles et outils, continuèrent à demeurer sous la simple surveillance administrative. Cette division du matériel en deux catégories ne devait pas être dans la pratique aussi simple qu'elle le paraissait dans le texte de l'ordonnance : elle devait donner naissance à une certaine confusion et à d'assez nombreux embarras; de plus elle enlevait à la cour des comptes le contrôle de valeurs considérables.

L'exécution de la loi de 1843 et de l'ordonnance de 1844 fut d'ailleurs hérissée de difficultés. La nature même de la comptabilité-matières opposait à l'œuvre d'organisation les plus sérieux obstacles; un des principaux était certainement la multiplicité des unités sur lesquelles on devait opérer. Dans la comptabilité en deniers, toutes les opérations de recette et de dépense s'effectuent sur une seule unité, et se traduisent par une seule expression, le franc. Ce qu'on a reçu, ce qu'on a dépensé, ce qui reste peut dès lors se résumer en une seule ligne. Il est loin d'en être ainsi dans la comptabilité du matériel; chaque genre, chaque forme, chaque qualité de la matière représente une unité particulière, et exige un compte ou tout au moins une ligne de compte distincte. Il est facile de juger des développemens que peut prendre une pareille comptabilité. Pour ne citer qu'un exemple, le clou, le nombre des différentes espèces employées dans la marine est de 382; une autre matière non moins commune, la vis, compte 280 variétés. Cependant la vis et le clou, qui renferment tant d'unites, ne sont eux-mêmes qu'une unité presque perdue au milieu de toutes celles qui composent le matériel de l'état.

Tant que la comptabilité-matières fut renfermée dans l'enceinte de l'atelier et du magasin spécial, elle parvint à surmonter les inconvéniens de ces unités multiples. Circonscrite dans un nombre défini de matières, elle put indiquer sans trop d'embarras, par espèces détaillées, les entrées et les sorties; mais après la loi de

1843 la comptabilité élémentaire du magasin et du chantier, destinée au contrôle purement local, n'était plus suffisante. Il fallait dresser des comptes généraux par établissement, puis un compte général pour le ministère; il fallait disposer ces documens pour le contrôle de la cour des comptes, leur donner une forme et des proportions qui rendissent ce contrôle possible. Pour les contenir dans des limites raisonnables, on s'occupa d'abord d'empêcher une division trop étendue de la matière, de déterminer les espèces, de les classer et de restreindre le nombre des unités. Après ce premier travail, le nombre des unités était encore immense : il dépassait ce chiffre de 28,000 dans le département de la marine. Pour réduire cette multiplicité, on imagina de les grouper par grandes collections en rédigeant les nomenclatures du matériel des divers services. Tous les objets et toutes les matières y furent énumérés et rangés sous une double classification, celle de l'unité simple et celle de l'unité collective. L'unité simple, désignant les matières de même nature, de même forme et de même qualité, resta en usage dans les écritures élémentaires; l'unité collective, comprenant plusieurs unités simples, servit à la rédaction des comptes généraux.

La composition des unités collectives se fit, autant que possible, d'après un plan rationnel. Plus d'une fois cependant on ne put obtenir de collection qu'en faisant violence à la nature des objets. Dans la marine surtout, où les matières sont plus nombreuses, on peut remarquer des assemblages bizarres. Si l'on se reporte à la nomenclature du service des approvisionnemens généraux de la flotte, à l'unité collective n° 33, intitulée *ferremens*, on voit confondus dans la même catégorie des toiles métalliques, des verrous, des arrêts de persiennes, des charnières, des mouvemens de sonnettes, des boucles de ceinturons, des ressorts de portes, des plaques de propreté. Dans l'unité collective n° 124, *meubles et objets d'ameublement*, le balai de crin est réuni à l'allonge de table, et le verre à boire est tout étonné d'appartenir à la même famille que la cheminée à la prussienne. En parcourant ces collections, on croit avoir sous les yeux ces cabinets d'antiquaires qui font le bonheur des peintres, et dans lesquels gisent pêle-mêle, à côté des cornues, les cuirasses de Milan, les mandolines espagnoles et les riches étoffes de l'Orient. Le défaut d'analogie et de ressemblance n'est pas du reste le seul vice de ces réunions d'objets. Les différences de valeur, quelquefois considérables entre les matières enfermées sous le même numéro, achèvent de justifier les critiques adressées à l'unité collective. Il suffit d'ouvrir les nomenclatures : chaque page offre un choix varié d'anomalies (1); aussi, avec ce sytème, les énoncia-

(1) Sous l'unité 68, par exemple, on range à la fois la chaloupe de 13 mètres, qui

tions qui peuvent exprimer tant de choses diverses ne réussissent-elles à rien présenter d'une façon sérieuse. Supposons que dans un compte sous le n° 43, *métaux, alliages et soudures*, on constate à la colonne des sorties le chiffre 1. Ce chiffre peut signifier indifféremment un livret d'argent battu en feuilles de 25 centimes, 1 kilogramme d'acide borique de 5 francs ou de sulfate ferreux impur de 2 centimes, un litre d'eau-de-vie de 85 centimes ou un kilogramme d'or de 3,600 francs. Quelle est l'utilité d'un compte rédigé avec une absence aussi complète de précision, et quelle peut être l'action d'un contrôle réduit à procéder sur un document de cette forme?

L'insuffisance, pour ne pas dire l'absurdité, de ces résultats, et la difficulté de constituer, sans unité collective, des comptes d'une dimension acceptable, ont fait douter plus d'une fois des avantages de la mesure ordonnée par la loi de 1843. On s'est demandé s'il n'y avait pas lieu d'abandonner la comptabilité-matières, de supprimer le contrôle de la cour des comptes et de ramener le système de garantie des opérations à la comptabilité du magasin et au contrôle local. En 1848 surtout, cette question fut sérieusement agitée pour le ministère de la marine. Une commission d'enquête fut désignée par l'assemblée nationale pour en étudier les faces diverses; elle interrogea tous les fonctionnaires et agens du service, prit l'avis de tous les hommes compétens, et après de longues discussions conclut au maintien de la comptabilité-matières et du contrôle de la cour des comptes. Elle pensa que l'idée du législateur de 1843 était une idée utile, féconde, capable d'assurer au matériel de l'état une protection dont on ne devait pas priver le pays. Il était indispensable que l'administration fût contrôlée autrement que par elle-même, que l'assemblée pût connaître ce qui se passait dans les arsenaux, qu'elle eût sous les yeux des résultats sincères, et que la cour des comptes lui certifiât l'exactitude de ces résultats pour les matières, comme elle la certifie pour les deniers. On ne devait pas se laisser décourager par l'insuccès d'une première tentative; il fallait redoubler d'efforts, multiplier les essais et rechercher les perfectionnemens possibles.

Ce fut la marine qui ouvrit la marche dans la voie du progrès. Elle imagina de combattre les inconvéniens de l'unité collective par l'introduction d'un système nouveau, connu depuis sous le nom de *système en valeurs*. Ce système consiste à remplacer dans les comptes l'énonciation de la quantité par celle de la valeur en francs. A chaque matière, on assigna un prix conventionnel, invariable dans tout

vaut 3,500 francs, et le youyou de 3 mètres, qui vaut 410 francs. L'unité suivante n° 69 comprend le mât de 50 mètres, qui vaut 15,900 francs, et le mât de 10 mètres, du prix de 100 francs, etc.

le cours de l'année, et l'on en fit le signe destiné à l'exprimer. On dressa des tarifs généraux pour fixer cette valeur officielle, et il devint dès lors possible de composer l'unité collective d'élémens homogènes, sinon par leur nature, du moins par le symbole qui les représentait. En réduisant, pour ainsi dire, toutes les unités simples à un même dénominateur, le franc, on pouvait les ajouter, et l'on obtenait un total qui avait en tout cas le mérite de ne pas être absurde. On parvenait également à conserver à ces unités leur individualité en les admettant à contribuer chacune pour leur part relative dans la formation des résultats de l'unité collective. Un exemple fera mieux comprendre le mécanisme de ce système. Nous avons à décrire, sous l'unité collective n° 53, *matières et marchandises diverses*, l'entrée des matières ci-après : 1 pinceau à laver, 1 cent de plumes de corbeau et 1 fiole de sandaraque. D'après l'ancienne méthode, on aurait inscrit en recette au compte le nombre 3, expression qui ne donne qu'une idée très imparfaite de l'opération. Dans le système-valeurs, on prend l'estimation correspondant à chacune de ces unités, et, comme le pinceau à laver est représenté par 50 centimes, le cent de plumes de corbeau par 2 fr. 50 cent., la fiole de sandaraque par 15 centimes, on ajoute ces trois chiffres et l'on porte au compte un total de 3 fr. 15 c. qui constitue une énonciation incontestablement plus précise. Les conséquences de ce progrès s'aperçoivent immédiatement; la responsabilité du comptable est mieux déterminée; les contrôles supérieurs peuvent s'exercer d'une manière plus efficace, et le pays peut se rendre un compte plus exact de la richesse de ses arsenaux.

L'adoption du système-valeurs, en faisant disparaître dans les comptes l'indication de la quantité pour les unités collectives, la laissa subsister dans les écritures élémentaires, dans la comptabilité de l'atelier, dans les pièces justificatives des entrées et des sorties, dans les inventaires de fin d'année. Le contrôle local ne fut donc privé d'aucune des garanties dont il jouissait antérieurement. On ne se servit de l'expression francs que pour former les écritures générales et les comptes, afin de fournir un champ mieux préparé aux vérifications du contrôle central du ministère et de la cour des comptes. Cette organisation était évidemment très supérieure à celle qui l'avait précédée. Cependant le mérite n'en fut pas unanimement reconnu; les critiques furent nombreuses, les unes injustes, les autres fondées. Nous nous bornerons à retenir ici deux des reproches qui nous semblent les plus sérieux. Le premier a pour objet la complication qu'entraîne la mise en mouvement du mécanisme, le second les facilités que le système offre à la fraude au moyen de la substitution d'une matière à une autre.

L'obligation de convertir les quantités en valeurs donne lieu à des calculs longs et nombreux. Il faut chercher dans le tarif le prix attribué à la matière qu'on veut décrire, et multiplier par ce prix le poids, le nombre, le volume, la mesure. C'est une opération délicate et dont l'importance est extrême, car l'exactitude de toute la comptabilité en dépend. Après la tâche que ces calculs imposent aux fonctionnaires qui dressent les comptes, ils sont l'occasion d'un travail énorme pour le bureau central du ministère et pour la cour des comptes, chargés de les contrôler en examinant une à une les applications du tarif. On peut se faire une idée du temps et des soins que demande la vérification de ces calculs pour toutes les entrées et les sorties opérées dans le cours de l'année sur chacune des 28,000 unités simples de la marine. On essaierait bien de simplifier ce rouage, si l'on ne risquait de détruire du même coup tout le système dont il est la pièce principale.

Le second défaut que l'on reproche à la méthode-valeurs, c'est de permettre les détournemens. Du moment où l'unité prise en compte est non l'objet lui-même, mais sa valeur en argent, il semble évident que, dans le cercle de la même unité collective, le comptable peut remplacer les unes par les autres les matières qui la composent, pourvu qu'en définitive la valeur totale de l'unité collective ne soit pas changée. Comme il n'est tenu de justifier dans son compte que de l'entrée, de la sortie ou du reliquat d'une certaine somme, il peut n'envisager que le résultat final, et se réserver toute liberté sur la façon de l'obtenir. Or il y a là un danger réel. La valeur officielle des matières dans les écritures n'est pas la valeur exacte, le prix du commerce; il y a toujours entre ces deux valeurs une marge plus ou moins grande : pour certains objets, le prix du commerce est supérieur, pour d'autres il est moindre. Le comptable a donc toujours sous la main l'occasion d'un excellent trafic. Il peut vendre à son profit les matières qui sont plus chères sur le marché et les remplacer dans son magasin par celles dont le prix est inférieur à l'estimation officielle; les quantités et les matières confiées à sa garde seront changées, mais il représentera en somme une valeur conventionnelle égale. Il aura réalisé un bénéfice au préjudice de l'état, et cependant on pourra toujours le croire le plus fidèle des comptables, puisque l'actif apparent de l'arsenal n'aura subi aucune diminution. Supposons, par exemple, que dans un magasin se trouvent renfermés 10,000 kilogrammes de cuivre rouge estimés 25,000 francs au taux officiel de 2 fr. 50 cent. le kilogramme, et une égale quantité de cuivre bronze évalué également à 2 fr. 50 cent. le kilogramme. Le garde de ce magasin est donc responsable, au titre de l'unité collective *cuivres*, d'une valeur de

50,000 fr. Or dans le cours de l'année le prix du cuivre rouge sur le marché des métaux s'élève à 2 fr. 60 cent., tandis que celui du cuivre bronze descend à 2 fr. 40. Le comptable conçoit alors l'idée de vendre 5,000 kilogrammes de cuivre rouge et d'y substituer 5,000 kilogrammes de cuivre bronze. L'état perd ainsi 1,000 fr.; mais l'agent infidèle peut néanmoins justifier d'une valeur de 50,000 francs en magasin, et s'approprier impunément le produit de sa fraude. Le détournement ne pourra être découvert par les contrôles supérieurs qu'à la condition presque irréalisable d'établir la situation de chaque unité simple à l'aide des pièces justificatives des entrées et des sorties; s'ils reculent devant un pareil travail, si de son côté le contrôle local ferme les yeux ou néglige seulement les vérifications nécessaires, le comptable ne rencontre plus rien devant lui qui arrête ou qui puisse trahir ses manœuvres frauduleuses. Le ministère de la marine a du reste si bien compris le péril, qu'il a soin de remanier chaque année ses tarifs officiels, et de les tenir aussi près que possible de la vérité. Il a pensé que le meilleur moyen de prévenir la fraude était de faire disparaître la marge qui offrait une tentation dangereuse et ouvrait le champ à la spéculation.

II.

Lorsque le ministère de la guerre prit la résolution de réformer sa comptabilité-matières, il eut la pensée d'adopter le système-valeurs, et de constituer la nouvelle organisation sur le modèle de celle dont on avait constaté les bons résultats à la marine. Un projet complet fut même préparé dans ce sens. Après mûre discussion, on y renonça pour plusieurs motifs et surtout à cause des considérations que nous venons d'exposer. Tout en reconnaissant que le mode de comptabilité par valeurs était un moyen habile d'approcher de la vérité en conservant l'unité collective, un procédé ingénieux pour revenir indirectement à l'unité simple, à laquelle il restituait son importance, on fut d'avis qu'il était encore préférable d'aller directement à la vérité absolue, de supprimer l'unité collective, et d'asseoir résolûment la nouvelle comptabilité sur l'unité simple. On décida en conséquence que l'on compterait par unité simple et par quantité.

Il ne suffisait pas de décréter le principe; il fallait le mettre à exécution. N'allait-on pas se heurter aux obstacles qui avaient fait adopter l'unité collective en 1845? N'allait-on pas se noyer au milieu des milliers d'espèces qui composent les unités simples, et se perdre dans une comptabilité inextricable et gigantesque? L'admi-

nistration ne s'est pas laissé effrayer par ces difficultés; elle a hardiment abordé le problème, et croit l'avoir résolu.

Dans toute maison de commerce comme dans toute caisse publique, les dépenses et les recettes sont consignées sur divers registres, dont les principaux sont le livre-journal et le grand-livre. On inscrit sur le journal les opérations jour par jour, à mesure qu'elles se présentent; on les reporte ensuite au grand-livre, en les classant par ordre de matières. Ces registres, on les tient également dans les arsenaux, pour y consigner les entrées et les sorties du matériel. C'est un de ces livres qui a fixé l'attention de l'administration et qui est devenu le pivot de la réforme. On a trouvé que le grand-livre ferait un compte excellent, qu'il pourrait se prêter à tous les développemens de l'unité simple, et qu'on ne saurait avoir de meilleur document à soumettre au contrôle central et à la cour des comptes. Il fut donc arrêté que le grand-livre serait le compte. On n'imposait ainsi aux comptables des magasins aucune obligation nouvelle, puisqu'ils étaient déjà obligés, sous le régime antérieur, à la tenue de ce registre. On simplifiait au contraire leur tâche en les déchargeant de la rédaction des anciens comptes et de plusieurs autres documens, on facilitait en même temps l'œuvre du contrôle. En effet, si le compte lui-même offrait dès lors un volume plus considérable, il avait l'avantage de condenser les descriptions et les renseignemens, fractionnés antérieurement sur des pièces diverses; il fournissait un ensemble complet, sur lequel pouvaient se concentrer des vérifications disséminées jusqu'alors sur des relevés et des états distincts et mal coordonnés. Non-seulement le grand-livre est devenu le compte; par un agencement habile, il est devenu aussi l'inventaire. C'est une simplification et une économie de peine, qui ne causent d'ailleurs aucun préjudice au contrôle du magasin. Il ne faut pas confondre l'inventaire dont il est ici question, et qui n'est qu'un relevé des matières d'après les écritures, avec le recensement effectif qui constate les matières existant réellement.

La forme du compte trouvée, il s'agissait d'assurer la réalité et l'exactitude des faits appelés à y figurer. C'est dans le perfectionnement des pièces justificatives et dans l'amélioration du service des recensemens qu'on a cherché ces garanties. Pour toutes les entrées de matières correspondant à une dépense en deniers, un mécanisme ingénieux, que nous expliquerons tout à l'heure, permet d'en reconnaître l'exactitude dans la dépense même du compte en deniers. Pour les réintégrations d'objets faites par les corps de troupes, qui avaient donné lieu aux abus les plus nombreux, notamment dans le service de l'habillement, on prévient les dissimulations, trop souvent pratiquées dans les entrées, au moyen d'un

système de récépissés à talon dont la souche, cotée et parafée, reste entre les mains du comptable et constate toutes les réceptions. Enfin, pour les opérations qui ont lieu entre les divers magasins de la guerre, on a la preuve de l'exactitude dans la balance qui doit exister entre le total général des entrées et des sorties de tous les établissemens.

Les pièces qui servent à la justification des opérations doivent être établies avec l'attention la plus sérieuse; il est indispensable de n'y consigner aucun fait qu'après un examen consciencieux. On ne saurait apporter à cet égard trop de scrupules, car l'extrême divisibilité de certaines matières, la difficulté d'obtenir dans les entrées et dans les sorties des mesures mathématiquement égales, fournissent déjà trop d'occasions d'incertitudes et de fraudes. Le comptable des finances, lorsqu'il paie 100 francs, est certain de faire sortir 100 francs de sa caisse. Le garde-magasin qui délivre 100 rations de 1 kilogramme n'est pas sûr de faire sortir exactement 100 kilogrammes de son magasin. Dans le mesurage de chaque ration, il peut s'introduire une certaine différence en plus ou en moins qui altère d'une façon plus ou moins grave le résultat final. On nous racontait à ce sujet une anecdote qui prouve combien il est parfois difficile, même avec la meilleure foi du monde, d'échapper à l'erreur dans les manipulations de matières. C'était en Algérie, en campagne, à la fin d'une marche. On procédait à la distribution du vin qui devait réconforter les troupes fatiguées. Chaque soldat présentait son bidon à la cannelle, et l'homme de service le remplissait devant le comptable des vivres, qui présidait lui-même à l'opération. Un officier qui assistait à la distribution s'adresse tout à coup au comptable. « Cher camarade, dit-il, vous ne donnez pas le compte à nos hommes. — Comment! réplique le comptable fort de sa conscience, regardez les bidons, on les emplit jusqu'au bord. — Il n'en est pas moins vrai que votre distribution est mal faite, et vous allez vous en convaincre. » Prenant alors un bidon qui venait d'être rempli, l'officier le laissa reposer quelques instans, puis montra au comptable l'abaissement progressif qui se manifesta dans le niveau du liquide. L'air, refoulé au fond du récipient par l'introduction violente du vin, remontait peu à peu à la surface en laissant un vide égal à la place qu'il occupait. Il en résultait pour chaque homme un déchet de quelques centilitres. Le comptable se rendit à l'observation, et régularisa la distribution. On aperçoit le parti que peut tirer la mauvaise foi de circonstances de cette nature (1), on comprend combien il est nécessaire d'exercer

(1) Il y a environ dix ans, on découvrit dans les caves du service des subsistances

une surveillance assidue sur les lieux mêmes, de vérifier chaque fait avant de le certifier, et de rédiger avec précaution les pièces qui sont destinées aux contrôles supérieurs.

Le mécanisme à l'aide duquel l'administration assure la sincérité des entrées qui correspondent à une dépense en deniers constitue une des innovations les plus importantes de la comptabilité de la guerre; on l'appelle la corrélation entre le compte des matières et le compte financier. Voici en quoi il consiste : on sait comment s'exécutent et se paient les approvisionnemens de l'état. Sur l'ordre des chefs de service, les fournisseurs livrent dans les magasins les matières achetées, dont les garde-magasins prennent charge; ils se présentent ensuite devant le trésorier-payeur-général avec un mandat de l'ordonnateur et les pièces qui constatent la livraison, et touchent le prix de leur fourniture. Il y a donc un rapport étroit entre l'entrée de la matière dans l'arsenal et la sortie de l'argent de la caisse du trésorier-payeur. C'est, à vrai dire, la même opération; c'est toujours l'actif de l'état, qui ne se consomme pas, mais qui change de forme. Il n'y a ni dépense ni recette, il y a balance : ce qui manque dans la caisse doit se retrouver dans le magasin. Il fallait parvenir à rendre sensible à tous les yeux cet équilibre. On s'est occupé d'abord d'en préparer la démonstration dans les pièces élémentaires. On a imaginé des factures à talon dont les deux parties reproduisent les mêmes énonciations : la facture est apportée au payeur et sert au paiement de la fourniture, qu'elle justifie dans le compte-deniers; le talon est adressé au garde-magasin et devient la justification de l'entrée dans le compte-matières. Il est évident que la double opération constatée au moyen de cette pièce commune doit présenter un accord parfait. Après avoir assuré la concordance dans les détails, on la garantit dans l'ensemble. On n'ignore pas que tous les ans chaque ministre dresse un compte général de toutes les dépenses qu'il a faites et qui ont été payées avec les deniers publics, et qu'il établit un compte semblable pour toutes les matières entrées ou sorties dans les établissemens qui dépendent de son ministère. Les divisions de ces deux comptes sont analogues et peuvent se prêter à un rapprochement. Sous le même chapitre, on trouve dans le compte en deniers le montant des sommes dépensées, dans le compte-matières la valeur réelle du matériel entré. Il suffit donc de mettre en regard les énonciations correspondantes

de Constantine une quantité d'hectolitres de vin assez considérable pour faire pendant trois jours double distribution à 15,000 hommes de troupes. Ces vins, qui ne figuraient plus dans la comptabilité des magasins, en étaient sortis par suite du phénomène physique que nous venons de décrire, phénomène que les habiles connaissaient et dont les comptables honnêtes et les parties prenantes ignoraient l'existence.

pour avoir la certitude d'une part que toutes les matières achetées ont été apportées dans les arsenaux, d'autre part que l'état n'a payé que les livraisons réellement faites.

Ce mode de contrôle n'est pas seulement précieux pour l'administration de la guerre, à laquelle il fournit le moyen d'exercer une surveillance plus étroite sur la fidélité de ses agens. C'est au pays surtout, c'est aux pouvoirs politiques qu'il apporte une lumière nouvelle et des garanties inconnues. L'assemblée nationale pourra suivre avec certitude la consommation des crédits du matériel. Il ne sera plus permis de rien prélever sur l'allocation des approvisionnemens au profit d'expériences et de dépenses non autorisées. Le budget de la guerre arrivera presque à ressembler à la célèbre maison de verre, et chacun pourra voir se dérouler toute la gestion du ministre et la série de ses actes financiers. On enlèvera ainsi tout prétexte à ces défiances qu'inspire au public l'emploi des centaines de millions affectées chaque année à notre établissement militaire; on donnera enfin au pays le moyen d'avoir dans la main tout ce qui concerne la guerre. Tout en effet, au point de vue financier, se rattache à deux grandes causes : le personnel, le matériel. Que l'assemblée fasse précéder chaque année la loi du budget d'une loi spéciale qui fixera l'effectif; l'établissement du budget se fera d'une façon plus facile, plus exacte et plus conforme à la volonté du pouvoir législatif. L'effectif une fois déterminé, rien n'est plus aisé que de calculer la dépense qui en résulte, au moyen des tarifs qui indiquent ce que coûte chaque officier, chaque soldat, chaque fantassin, chaque cavalier. Après avoir arrêté les crédits de l'effectif, on sera mieux en mesure d'apprécier ce qu'on veut allouer aux approvisionnemens. De cette façon, l'administration et l'assemblée marcheront d'un pas plus ferme et plus sûr non-seulement pour la demande et le vote des crédits, mais pour le contrôle de la dépense. Si la loi d'effectif forme pour le budget la plus solide des bases, elle fournit encore les meilleurs élémens pour apprécier l'exactitude des comptes que rend le ministre. Un simple rapprochement du nombre d'hommes votés avec le nombre d'hommes entretenus d'après les états de présence suffit pour constater le régulier emploi des crédits du personnel; quant aux approvisionnemens, on n'aura qu'à se reporter au compte-matières pour s'assurer que les sommes dépensées se retrouvent dans le matériel des arsenaux.

On le voit, la corrélation introduite dans la comptabilité-matières de la guerre a une portée supérieure à la simple modification d'un détail de comptabilité. Comme l'ensemble de la réforme, elle est le résultat d'un effort honnête auquel on ne saurait trop applaudir. Le

ministère tient à témoigner qu'il ne recherche pas les ténèbres; il appelle le contrôle, il veut la vérité. Il n'accepte plus cette fiction commode qui a servi si longtemps à couvrir les opérations en matières, et il s'efforce de détruire, à force de conscience et de loyauté, les préventions dont ces opérations ont été jusqu'ici l'objet. Aussi ne laisse-t-il plus subsister l'ancienne distinction du matériel en deux catégories; il pense qu'il n'y a plus lieu de maintenir un privilége qui enlève au contrôle de la cour des comptes une partie importante du matériel de l'état. Toutes les matières sans distinction seront soumises aux mêmes règles et à la même surveillance. Il en est de même pour l'Algérie, dont les magasins étaient restés jusqu'à présent sous le contrôle exclusif de l'administration. La conséquence de cette mesure en ce qui concerne le matériel de deuxième catégorie ou matériel permanent est d'assurer la protection des vérifications judiciaires à des valeurs qui s'élèvent à 18 millions pour le génie, à 4 millions pour les vivres, à 3 millions pour l'artillerie, à 5 millions pour le dépôt de la guerre, et à 21 millions pour l'habillement et le campement.

Par une disposition inverse, on a éliminé de la comptabilité des matières tout ce qui l'embarrassait inutilement, par exemple les matières et denrées alimentaires ne formant pas approvisionnemens, et destinées à une consommation immédiate, telles que la viande fraîche et le poisson. Les entrées et les sorties de ces matières compliquaient sans profit les écritures, et on pouvait ici remplacer sans inconvénient l'ancien mécanisme par quelques garanties données sur les pièces mêmes de la comptabilité en deniers.

La réforme de la comptabilité-matières de la guerre a été couronnée par des dispositions nouvelles sur les recensemens. Il est inutile d'insister sur l'importance de cette opération : elle est au magasin ce que la vérification du numéraire et des valeurs est à la caisse. Les chiffres portés dans des registres et dans des états, quoique bien alignés et coordonnés, ne sont qu'une chimère, s'ils ne correspondent pas exactement à des faits. A quoi sert de faire ressortir sur le papier les situations les plus satisfaisantes, si en réalité les arsenaux ne contiennent rien, si, en dehors des opérations réglementaires inscrites dans la comptabilité, les préposés ont pu vider leurs magasins par des sorties frauduleuses? Pour reconnaître si le compte est d'accord avec la réalité, si les arsenaux contiennent ce qu'ils doivent contenir, si les approvisionnemens n'ont subi aucune diminution, il n'y a qu'un moyen : recenser tout le matériel, et constater la concordance de ce recensement avec les résultats des écritures.

L'ancien règlement prescrivait de procéder le 31 décembre de

chaque année au recensement effectif de tout le matériel. Cette règle était aussi excellente en théorie que détestable dans la pratique. Autant il est facile de faire une vérification de la caisse au 31 décembre, et d'arrêter le chiffre des valeurs qu'elle contient, autant il est impossible d'exécuter une vérification semblable dans les arsenaux. Il est au-dessus des forces d'un fonctionnaire d'inventorier réellement dans une journée tout ce qui existe dans son service, de compter les canons, les fusils, les armes de toute espèce, les outils, les ustensiles, les machines, de peser les fers, les fontes, les cuivres, de mesurer les draps, les toiles, de cuber les fourrages et les bois, de constater la nature, la qualité, la quantité des vivres, des médicamens, des objets de pansement, en un mot de tout ce qui constitue le matériel de la guerre. Aussi les recensemens se faisaient mal, ou dans certains services ne se faisaient pas du tout; la situation des magasins restait plongée dans des ténèbres regrettables. A ces prescriptions illusoires, le nouveau règlement a substitué une règle moins absolue, mais plus pratique. Les recensemens n'auront plus d'époque fixe; ils s'exécuteront au moment où ils pourront se faire avec le plus de facilité et de profit; ils auront lieu inopinément. Les fonctionnaires chargés de l'opération devront se présenter à l'improviste, comme le font les inspecteurs des finances pour les comptables du trésor. Ils procéderont, suivant ce qu'ils jugeront convenable, à un recensement général ou partiel; s'ils opèrent partiellement, ils devront renouveler leurs vérifications, de manière à obtenir un recensement complet dans le cours de l'année. Le résultat de leur travail sera consigné en tête du compte annuel de gestion.

Tout en approuvant la sagesse de ces dispositions, tout en reconnaissant la bonne volonté de l'administration et le désir qu'elle a de les faire appliquer, il serait à craindre qu'il ne fût difficile d'en assurer l'exécution rigoureuse, si l'on ne s'efforçait de réaliser les deux conditions suivantes : d'abord un aménagement convenable des magasins, ensuite l'indépendance des fonctionnaires auxquels on confie le travail du recensement. Il est indispensable d'introduire dans le rangement des matières les méthodes les plus propres à en faciliter la reconnaissance, et de disposer en conséquence les divisions, les rayons, les casiers qui se prêteront le mieux à l'application de ces méthodes. L'indépendance des officiers chargés du recensement n'est pas moins essentielle. Sans vouloir soustraire la surveillance des magasins au contrôle local, tel qu'il est organisé, il serait bon d'établir des vérifications analogues à celles qui sont opérées pour les deniers par les inspecteurs des finances. On donnerait à certains fonctionnaires la mission de faire

des tournées dans les arsenaux. On les choisirait dégagés de tous liens avec les préposés des services qu'ils devraient contrôler, de manière qu'il n'y eût à craindre ni les complaisances ni la solidarité de l'esprit de corps. Par ce moyen, les vérifications auraient lieu sans partialité comme sans faiblesse, et la mention du recensement, certifiée sur le compte, sortirait de la sphère des formules banales et sans portée qu'on signe à la légère, sans croire engager sa responsabilité.

On s'est borné ici à faire ressortir les points principaux de la réforme réalisée par le ministère de la guerre; il eût été fastidieux de descendre plus avant dans les détails. Ce que nous avons dit suffira pour qu'on puisse apprécier le caractère général de l'œuvre. Le règlement nouveau est-il irréprochable, a-t-il tout prévu, est-il uniformément applicable? N'éprouvera-t-il aucun mécompte dans la pratique? C'est ce que l'expérience seule pourra démontrer. Toutefois il est permis de dire dès aujourd'hui que ce règlement, s'il n'est pas le dernier terme de la perfection, est au moins un pas considérable fait en avant dans la voie du progrès. Il donne à la comptabilité-matières une consistance nouvelle, il l'assoit sur une base solide, il cherche à en faire le reflet exact de tout ce qui se passe dans les arsenaux.

Nous espérons qu'il pourra produire des résultats réellement utiles. Il ne faut pas toutefois se bercer d'illusions et croire que la publication de ce document va changer immédiatement la face des choses. Les meilleures institutions n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont mises en pratique par des hommes résolus à les appliquer loyalement. Ce n'est pas dans des prescriptions réglementaires, nous ne l'ignorons point, que se trouvent les garanties les plus sûres, c'est dans l'honneur, l'intelligence et la conscience des citoyens auxquels est remis à tous les degrés le soin des intérêts publics. C'est surtout par le développement du patriotisme, par la généralisation du sentiment du devoir qu'on obtiendra les réformes les plus fécondes. Plus que tout autre, notre établissement militaire a besoin de cette condition. L'organisation de l'armée comme celle du matériel, les troupes comme les arsenaux, exigent que chacun, dans son cercle d'action et dans la mesure de ses forces, apporte un concours absolu et dévoué. Que le soldat s'exerce aux manœuvres et se plie à la discipline, que l'officier s'instruise, que l'administrateur perfectionne ses services, que le contrôleur surveille, que chacun enfin s'applique à augmenter la force de l'état, à en ménager les ressources, à faire régner l'ordre. Si ces sentimens pénètrent dans les cœurs, l'heure de la reconstitution ne se fera pas longtemps attendre. Tout entrera dans une voie d'amélioration réelle

et dans la sphère spéciale où il est circonscrit, le règlement de 1871, sincèrement exécuté, contribuera pour sa part à cette renaissance; il ajoutera une pierre à l'édifice en portant la lumière dans toutes les opérations du matériel.

Mais cette lumière même, ne faut-il pas s'en effrayer? Ne faut-il pas craindre avec certains esprits qu'elle brille non pas seulement pour nous, mais surtout pour l'étranger, qui nous observe et qui pourra compter à loisir nos canons, nos fusils, toutes les pièces de notre armement? Les yeux fixés sur nos arsenaux, n'y trouvera-t-il pas l'indice de nos résolutions, le secret de nos projets, et ne lui sera-t-il pas facile de paralyser nos desseins et de déjouer nos meilleurs plans? Il ne faut pas attacher une trop grande importance à cette considération. N'oublions pas d'abord que les résultats de la comptabilité ne peuvent être publiés que longtemps après l'accomplissement des faits. Si l'on veut agir avec mystère, on aura donc une marge assez considérable pour tenir les opérations secrètes; mais, quand même ces résultats seraient connus immédiatement, en résulterait-il un danger pour le pays? Nous sommes de ceux qui croient que la divulgation de la vérité est toujours un avantage, et qu'il n'y a pas lieu de faire d'exception pour nos approvisionnemens de guerre. Si les arsenaux sont vides, le peuple, qui le sait, n'éprouve aucune velléité de lancer ni de suivre son gouvernement dans des aventures désastreuses; s'ils sont abondamment pourvus, le pays tout entier puise dans sa richesse un sentiment de confiance, et l'étranger une impression de respect. Il ne peut y avoir de cause d'affaiblissement à montrer dans les rangs notre jeunesse entière, disciplinée par de fortes institutions militaires, à faire connaître à tous qu'il y a pour l'armer des canons et des fusils du meilleur système, des habillemens pour la vêtir, des approvisionnemens de toute espèce pour la nourrir et l'équiper, et qu'au premier signal elle peut accourir au drapeau dans un nombre et dans un appareil formidables. Le jour où l'on divulguera de pareils secrets, et nous espérons qu'il ne se fera pas trop attendre, la France pourra de nouveau élever la voix avec autorité et reprendre son ancienne place dans la politique de l'Europe.

L. Bouchard.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1872.

On savait bien que ce singulier état politique où la fatalité des choses nous a jetés, où elle nous retient encore, était aussi laborieux que précaire. On n'ignorait pas que pour mettre en mouvement cette machine complexe, puissante et délicate d'une souveraineté nationale représentée par des pouvoirs mal définis, il fallait presque un miracle permanent de prudence, d'abnégation et même de dextérité. On gardait cependant l'illusion que le miracle pouvait continuer à se faire, puisqu'il s'était fait jusqu'ici; on vivait sur la foi de ce compromis accepté à Bordeaux, renouvelé il y a six mois à Versailles, et dont l'objet était d'assurer « sinon la stabilité qui est l'œuvre du temps, du moins celle que peuvent donner l'accord des volontés et l'apaisement des partis. » C'était justement la force de cette situation d'être exceptionnelle comme les circonstances, de s'imposer comme une nécessité de prévoyance et de patriotisme, d'avoir le caractère d'une combinaison dont la durée devait être proportionnée à l'occupation étrangère, de trouver enfin son expression dans l'alliance réputée indissoluble d'une assemblée bien intentionnée et d'un homme illustre entre tous, élevé au premier rang par ses services, appelé au gouvernement par une sorte de désignation universelle.

Dans ces conditions, dans l'alliance de M. Thiers et de l'assemblée, le sentiment public si profondément éprouvé trouvait encore une dernière garantie qui suffisait à le rassurer en lui donnant tout ce qu'il peut espérer de confiance aujourd'hui. Sans doute, à y regarder de près, il y avait eu plus d'un nuage, plus d'un germe de mésintelligence depuis dix mois; on était décidé d'avance à ne pas trop s'inquiéter des nuages, à ne pas même admettre la possibilité d'une rupture, dont l'instinct public désavouait la pensée. On vivait ainsi, croyant tout au moins avoir pris les mesures les plus indispensables contre l'imprévu, lorsque l'imprévu au contraire s'est déchaîné de nouveau justement par l'issue

qu'on avait voulu lui fermer. L'imprévu a éclaté sous la forme d'un coup de vent parlementaire, d'une crise aiguë de gouvernement. M. Thiers a subitement donné sa démission de président de la république à la suite d'un vote tout financier de l'assemblée refusant de sanctionner le principe de l'impôt sur les matières premières. Pendant vingt-quatre heures, la France s'est trouvée réduite à se demander où elle en était, quel lendemain, quel gouvernement lui réservait cette péripétie inattendue. L'Europe n'était peut-être pas moins attentive à ce qui allait se passer en France. Heureusement la crise a été courte, — courte et vive. L'assemblée s'est hâtée de panser la blessure de M. le président de la république en lui renouvelant les témoignages de sa confiance, en faisant appel à son patriotisme, en dégageant le vote de la veille de toute arrière-pensée d'hostilité politique. La démission du chef du pouvoir exécutif n'a point été acceptée, M. Thiers est resté, le ministère est resté, lui aussi, tout entier après avoir parlé un instant de se retirer, et tout a fini par une réconciliation universelle, tout est rentré dans l'ordre. Au premier aspect, rien n'est donc changé. Non, rien n'est changé, si ce n'est que sans le vouloir on a peut-être divulgué le secret d'une situation; on a ravivé le sentiment de l'incertitude des choses en mettant à nu les fragilités, les anomalies d'un régime dont on évitait d'interroger de trop près la nature et les conditions, qui, à travers tout, représentait pour le pays une idée de libération et de réorganisation. On a risqué de livrer d'un seul coup et pour une dissidence secondaire tout le terrain qu'on avait patiemment reconquis, comme si on avait terminé sa tâche, comme s'il n'y avait pas le territoire à délivrer, les passions meurtrières à désarmer, la grandeur française à relever. En vérité, le 19 janvier ne nous est pas favorable : l'an dernier, c'était la bataille suprême de Paris expirant; cette année, c'est une crise de gouvernement, et, quoique cette fois la victoire soit restée à la raison, au patriotisme éclairé ou promptement redressé par la réflexion, c'est une expérience qu'il ne faudrait pas recommencer.

Les crises de ce genre ont leur moralité; ce qu'il y a de mieux à faire pour tout le monde, c'est de s'en souvenir et d'en profiter. Certes, à considérer les choses d'une certaine façon et si nous vivions dans des temps plus tranquilles, cet étrange incident qui vient d'émouvoir l'opinion offrirait un spectacle qui aurait son originalité et sa grandeur : c'est le spectacle d'un homme assurément dévoué à son pays, supérieur par l'esprit et par l'expérience, dévoré d'une immense passion d'activité, qui, en étant le chef du gouvernement, est son premier ministre, son ministre des finances, comme il sera un autre jour son ministre de la guerre ou son ministre du commerce, et naturellement cet homme, doué d'incomparables dons, porte avec lui partout où il intervient la vivacité de ses convictions, l'impétuosité de sa nature, les entraînemens

de son éloquence. Il règne et il gouverne par la parole; il est le génie de la discussion en personne, c'est la force et c'est aussi la faiblesse du régime actuel; c'est dans tous les cas l'explication la plus simple, la plus saisissante des dernières péripéties où a failli disparaître comme dans un tourbillon ce qui nous reste pour le moment de sécurité et de pouvoir. Que M. Thiers ait été conduit à cette manière d'entendre et de pratiquer le gouvernement par une pensée patriotique, par une généreuse impatience de servir son pays, personne n'en doute. Appelé ou jeté au pouvoir dans un moment d'effroyable détresse où la France, accablée par l'infortune, avait à se sauver d'une dissolution menaçante, il s'est mis à l'œuvre avec un infatigable dévoûment, avec des idées arrêtées, comme il l'a dit plus d'une fois, avec des vues politiques qui embrassaient tous les intérêts nationaux. Ces vues et ces idées, il a la passion de les réaliser, de les voir triompher, cela est bien clair; il les défend vivement, et, comme il n'est pas de ceux qui imposent leurs opinions ou leurs volontés par les coups d'état, il n'a qu'une force, la parole, la discussion. Il faut qu'il persuade, qu'il gagne ses victoires par l'éloquence. Une fois engagé, il se livre tout entier à cette atmosphère excitante, il a naturellement toutes les émotions, les enivremens et même les susceptibilités du combat; c'est ce qui est arrivé. M. le président de la république a combattu; il a été emporté par l'ardeur de la lutte, il n'a pu réussir à convaincre l'assemblée, et sous l'impression de ce mécompte parlementaire, dans un premier mouvement de vivacité, il a envoyé cette démission de chef du pouvoir exécutif qui a tenu un moment tout en suspens. L'assemblée a eu certainement raison; elle a montré le plus sérieux esprit politique en faisant tout ce qu'elle a pu pour apaiser les susceptibilités de M. le président de la république, et maintenant que cette émotion est un peu passée, maintenant que ce feu de controverse est tombé, M. Thiers lui-même, avec son jugement supérieur, doit être le premier à reconnaître qu'il s'est laissé entraîner, qu'il s'est mépris sur sa propre situation, aussi bien que sur la situation générale du pays, qu'il n'y avait véritablement aucune proportion raisonnable entre le parti extrême auquel il s'est arrêté un instant et la question qui a été le très innocent prétexte de cette crise inutile.

De quoi s'agissait-il donc en réalité? Un effroyable vide, on ne le sait que trop, a été fait par les événemens dans notre budget. Il n'y a pas moins de 650 millions d'impôts nouveaux à trouver pour combler ce vide. Les uns ont été déjà votés, les autres, pour un chiffre de 250 millions, sont encore à voter. L'assemblée depuis quinze jours était occupée à discuter sur les moyens de faire face à cette charge écrasante et de remettre le budget en équilibre. Impôt sur le revenu ou sur *les revenus,* impôt sur les valeurs mobilières, impôt sur les matières premières

importées en France, tout a été passé en revue dans une discussion des plus sérieuses, des plus intéressantes. Le gouvernement, conduit au combat par M. Thiers en personne, tenait essentiellement à faire prévaloir ses idées, son impôt de prédilection sur les matières premières, et il a déployé certes une dextérité infinie pour évincer toutes les autres combinaisons au profit de son propre système. L'assemblée de son côté avait de visibles hésitations en présence de cet impôt sur les matières premières, qui lui apparaissait, non sans raison, comme un danger pour le développement du travail national. Elle se sentait partagée entre un instinct qu'elle ne pouvait surmonter et le chagrin de résister à l'éloquence du chef du pouvoir exécutif. Elle était soutenue dans sa résistance par l'agitation des villes industrielles, par le concours pressant des délégués de presque toutes les chambres de commerce qui affluaient à Versailles. Le résultat de ces honnêtes et sérieuses perplexités a été le vote d'une motion de M. Feray proposant de renvoyer toutes ces questions à une commission qui serait chargée d'examiner de nouveau les moyens de faire face au déficit, avec cette simple réserve qu'on n'aurait recours à l'impôt sur les matières premières que si on ne pouvait trouver rien de mieux. Le gouvernement aurait voulu qu'on votât d'abord le principe de l'impôt en laissant à la commission le soin de revoir et de fixer les tarifs d'importation; la proposition Feray réservait l'examen des tarifs et le principe. C'est la proposition Feray qui l'a emporté, et la crise a éclaté aussitôt.

En définitive cependant, où était la difficulté? C'était un mécompte, si l'on veut, un ennui peut-être, il n'y avait rien de plus. Refusait-on au gouvernement les moyens de rétablir l'équilibre du budget? Nullement; on ne refusait rien, on ne discutait pas cette somme de 250 millions réclamée par le gouvernement : on s'offrait à la payer sous une forme quelconque, on insinuait tout au plus timidement qu'il serait peut-être plus régulier de fixer les dépenses avant de déterminer le chiffre des recettes nécessaires. Écartait-on décidément et absolument l'impôt sur les matières premières? Ce n'était pas même cela, l'impôt était réservé; il était seulement entendu qu'on ne se servirait de cette ressource qu'à la dernière extrémité. L'assemblée enfin laissait-elle entrevoir l'ombre d'une préoccupation politique, d'une méfiance à l'égard du gouvernement? Les listes du vote offrent le plus curieux mélange de toutes les nuances possibles d'opinions; dans chacun des deux camps, les noms les plus étonnés de se trouver ensemble se rencontrent et se confondent. C'est le vote le plus dénué de toute signification politique qui fut jamais, et de plus il ne pouvait avoir rien d'imprévu pour le gouvernement. Ce n'était point là une de ces surprises de scrutin qui peuvent blesser un pouvoir susceptible. Le gouvernement n'ignorait pas que jusqu'ici la commission du budget avait résisté avec une fermeté pa-

tiente, mais inflexible, à cette pensée d'un impôt sur les matières premières, qu'elle s'était bornée à proposer un léger droit fiscal. M. Thiers lui-même, dans son message du mois de décembre, semblait admettre sans aucune difficulté que c'était là une de ces questions où un gouvernement ne joue pas son existence, où la décision de l'assemblée reste entièrement libre, comme elle est souveraine. « Il reste à créer 250 millions d'impôts nouveaux, disait-il; ils vous ont été proposés et portent en partie sur les matières premières. Vous les avez examinés, vous les examinerez encore, et en tout cas il en sera mis d'autres sous vos yeux *pour que vous puissiez choisir...* » Que signifiaient ces paroles, si elles ne voulaient pas dire que l'opinion du gouvernement n'avait rien d'exclusif? Eh bien! l'assemblée a choisi, ou plutôt elle n'a pas même choisi, elle n'a voulu rien exclure, elle non plus; elle s'est contentée de témoigner ses scrupules, de faire appel à des réflexions nouvelles, et, jusque dans l'expression de ses consciencieuses perplexités, elle a pris toutes les précautions possibles pour ménager la dignité d'un gouvernement qu'elle ne voulait certainement pas atteindre dans son autorité morale et politique.

Franchement, où était en tout cela la raison sérieuse d'une crise qui pouvait avoir d'incalculables conséquences? Quoi donc! parce que l'assemblée a des scrupules sur les matières premières ou sur tout autre système d'impôts, le gouvernement n'aurait plus qu'à s'en aller, au risque d'ouvrir devant le pays le plus redoutable interrègne! Évidemment, disons le mot avec une respectueuse liberté, M. le président de la république s'est trompé, il s'est mépris sur son rôle, qu'il n'a vraiment pas estimé assez haut; avant d'envoyer sa démission, il n'a pas considéré que le pouvoir dont il a été investi ne ressemble pas aux pouvoirs des temps ordinaires, qu'il n'est plus libre, après avoir accepté ce pouvoir avec une généreuse résolution, de s'en dépouiller comme d'un fardeau importun le jour où il éprouve quelque contrariété. Assurément l'esprit patriotique de M. Thiers s'offenserait, si quelqu'un poussait la platitude de l'adulation jusqu'à lui dire que la France ne vit que par lui, qu'elle périrait sans lui : il est de ceux qui ne font pas dépendre la grandeur de la France d'une existence individuelle; mais enfin il y a des situations où un homme se doit tout entier à l'œuvre qu'il a entreprise, et M. Thiers est dans une de ces situations. Il doit à son œuvre et à son pays ses lumières, son dévoûment, ses fatigues, son abnégation, quelquefois même le sacrifice de ses impatiences ou de ses préférences. Il n'est pas là pour faire tout ce qu'il veut, ni même pour être toujours à l'abri des déboires et des mécomptes. M. Thiers n'y a pas pris garde, il n'avait véritablement pas le droit de faire ce qu'il a fait. On peut bien se dérober à des dignités, à des honneurs, à tout ce qui flatte l'orgueil, aux séductions de la puissance dans les temps paisibles et prospères; on

ne se dérobe pas à un devoir dans les temps douloureux, et ce devoir, M. Thiers l'a reçu et accepté le jour où il a été élu par les populations de vingt-six départemens, le jour où l'assemblée lui a remis le gouvernement à Bordeaux au mois de février 1871, le jour où la chambre, par une décision nouvelle, lui a donné la présidence de la république à Versailles, au mois d'août de l'année dernière. Que voulait dire en effet cette proposition Rivet, qui affectait un certain caractère organique, et qui est encore aujourd'hui la seule constitution de la France? Elle avait un sens parfaitement clair, elle se fondait sur ce que « la prorogation des fonctions conférées au chef du pouvoir exécutif, limitée désormais à la durée des travaux de l'assemblée, dégageait ces fonctions de ce qu'elles semblaient avoir d'instable et de précaire... » En d'autres termes, M. Thiers devenait un président inamovible, garanti désormais dans sa situation par un acte éclatant de confiance. Si l'assemblée s'enlevait spontanément le droit de le révoquer, sauf dans des cas de responsabilité exceptionnelle, le président de la république, de son côté, n'avait plus évidemment le droit de se retirer pour un simple dissentiment de détail. Gouvernement et assemblée restaient en face d'un devoir commun, dont ils devaient poursuivre ensemble l'accomplissement jusqu'au bout.

Ce devoir est-il donc rempli? Le territoire est-il délivré de l'occupation étrangère? La réorganisation de la France est-elle achevée? A-t-on rendu ce malheureux pays, nous ne disons pas à la prospérité et à la grandeur, mais à des conditions à peu près régulières où il puisse attendre sans inquiétude un lendemain? Non, n'est-ce pas? Nous n'en sommes pas là, nous n'avons pas vu poindre le jour bienfaisant où la France, relevée et guérie de ses blessures, retrouvera la place à laquelle elle a droit parmi les nations. Certes de généreux efforts ont été tentés depuis un an, ils étaient dignes de l'intelligence et du patriotisme de ceux qui se sont dévoués à cette tâche, de M. le président de la république entre tous. On ne peut pas dire néanmoins que l'œuvre soit bien avancée, et puisqu'il y a tant à faire encore, puisque les considérations supérieures d'intérêt national qui ont inspiré ce pacte de Bordeaux, renouvelé et fortifié à Versailles, subsistent toujours, le moment était-il venu de se reieter dans les aventures, d'ajouter à des divisions invétérées des divisions nouvelles, d'offrir au pays, qui attend une direction, à l'Europe, qui nous regarde avec un intérêt tempéré par la défiance, le spectacle des incohérences et des faiblesses des pouvoirs qui nous gouvernent? Sait-on ce qui condamne le plus sévèrement la dernière crise? C'est que le pays s'est senti atteint, ne fût-ce qu'un instant, dans sa confiance, et que la Prusse s'est demandé, dit-on, si elle n'allait pas augmenter son armée d'occupation. Voilà le résultat. Il faut que M. le président de la république en prenne son parti, il se doit à son œuvre, il se doit à lui-même, de couronner sa carrière de cette suprême illus-

tration, et en vérité le plus mauvais service qu'on aurait pu lui rendre eût été de le prendre au mot. Que serait-il arrivé, si on eût accepté sa démission? Le pays aurait été sans doute exposé à perdre le bénéfice de cette convalescence de quelques mois qui lui a donné un repos fortifiant; il aurait eu peut-être à traverser tout d'abord quelque crise brusque et violente, qui eût été une épreuve de plus, et que personne n'a le droit de provoquer, justement parce que les crises de ce genre sont toujours de dangereuses épreuves. Quant à M. Thiers personnellement, il aurait perdu d'un seul coup l'honneur du courageux travail qu'il poursuit depuis un an; il serait resté pour beaucoup de ses contemporains, pour ceux qui ne connaissent pas cette riche nature, un homme d'un prodigieux esprit, mais d'un caractère mobile, capable de laisser interrompue l'œuvre la plus glorieuse, et de s'arrêter en chemin pour quelque froissement d'opinion, pour quelque dissentiment secondaire. Il jouait sa gloire et sa destinée d'homme d'état.

Que M. le président de la république ait des idées sur toute chose, qu'il veuille les soutenir, personne ne peut songer à l'empêcher d'avoir des idées et de les défendre, même avec sa vivacité naturelle. Ce qu'on lui demande, c'est d'admettre tout simplement que d'autres idées puissent se produire et se faire accepter.

Ce qu'on peut lui demander surtout dans son intérêt et dans le nôtre, c'est de rester autant que possible dans la constitution Rivet, d'abord en s'abstenant de donner une démission qu'il ne peut offrir sans péril pour le pays et pour sa propre gloire, secondement en évitant, lui le chef de l'état, de se jeter sans cesse au plus épais des mêlées parlementaires. Sur ce dernier point, M. Thiers, dit-on, a senti le danger; il se serait promis tout récemment, il aurait promis à ses ministres d'aller moins souvent à l'assemblée. Il ira toujours assez souvent, il ne peut pas renoncer à ce qui a été l'éclat de sa carrière, à ce qui est encore sa force, à la parole. L'essentiel est qu'il se fasse quelquefois une protection contre lui-même de cet article de la constitution Rivet qui lui impose l'obligation de n'aller à l'assemblée que dans des circonstances exceptionnelles, et de prévenir d'avance le président de ses interventions. Si ce petit article eût été mieux observé, la dernière crise aurait été sans doute évitée. Que M. le président de la république laisse ses ministres aller à l'assemblée, défendre leurs œuvres, triompher ou succomber, son pouvoir n'est point en jeu, il n'est ni envié ni menacé. Quand M. Thiers resterait une sorte de souverain constitutionnel, un chef d'état dirigeant les affaires générales du pays sans descendre dans tous les détails, sans se risquer dans les luttes de tous les jours, sans céder à la tentation d'élever à tout instant des questions de cabinet qui deviennent des questions de gouvernement, le beau malheur! Serait-ce donc là une diminution si cruelle de son autorité et de son prestige?

Que résultera-t-il de cette crise, maintenant qu'elle est finie, sinon

oubliée? Il peut assurément en sortir des lumières pour tout le monde. C'est à M. Thiers, qui a aujourd'hui l'honneur d'être le premier citoyen de son pays, d'être aussi le premier à s'interroger lui-même, à sonder d'un œil calme et ferme une situation à laquelle il n'est point étranger, de travailler à effacer les traces que de tels incidens laissent malheureusement après eux. Il s'est placé assez haut par les services qu'il a rendus pour n'avoir point à craindre de s'affaiblir par une de ces franches et libres explications qui souvent éclaircissent et dégagent les situations les plus difficiles. Nul mieux que lui n'est en mesure de dissiper ce qui peut rester de malaise ou d'incertitude, de remettre les esprits dans le vrai chemin, en donnant à tous l'exemple d'une haute et sincère conciliation. Faire prévaloir les idées qu'on croit justes, entraîner à sa suite les convictions et les votes, c'est une satisfaction et une gloire sans doute. S'il y a des résistances à vaincre, s'il faut traiter avec des idées qu'on ne partage pas toujours, il n'y a pas moins de mérite à rester l'ouvrier dévoué des reconstructions laborieuses, le médiateur des opinions, des passions ou des intérêts, le serviteur du pays, même quelquefois pour ne pas faire tout ce qu'on voudrait faire. Quand surviennent ces crises où éclate l'impétuosité française, où l'on parle si souvent de se retirer, nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir de cet homme qui fut, lui aussi, un grand serviteur de son pays, le duc de Wellington. Plus d'une fois le duc de Wellington fut appelé au ministère pour pratiquer une politique qui n'était pas la sienne, et, si on lui en faisait l'objection, il répondait que l'Angleterre et son souverain l'avaient placé dans une position telle qu'il ne se reconnaissait pas le droit de leur refuser ses services lorsqu'on les lui demandait. C'est ce même homme qui écrivait un jour à son frère au sujet d'une mesure qui le blessait : « Vous comprenez combien cet arrangement me contrarie; mais je n'ai jamais fait grand fond sur le patriotisme d'un homme qui ne saurait pas sacrifier ses vues personnelles quand cela est nécessaire. » Grande leçon pour tous ceux qui ont à gouverner les hommes, qui doivent servir le pays pour le pays, non pour eux-mêmes, et le duc de Wellington est certainement de ceux dont l'exemple ne peut diminuer personne.

Savoir « sacrifier ses vues personnelles quand cela est nécessaire, » ce n'est point s'affaiblir, c'est se donner quelquefois une force nouvelle; c'est dans tous les cas le meilleur moyen de ne rien laisser subsister des crises qui sont passées et d'émousser d'avance les crises qui pourraient venir. M. Thiers, avec sa claire et prompte intelligence, comprend tout, il sait bien que le meilleur procédé pour faire oublier un conflit, ce n'est pas d'annoncer des conflits nouveaux ou d'avoir l'air de continuer le combat lorsque la paix est signée. Quant à l'assemblée, ce qu'il y a certainement de plus clair pour elle dans la dernière crise, c'est la nécessité pressante, impérieuse, de tirer enfin de son propre sein une majorité

sérieuse et décidée, une majorité nationale et patriotique. C'est une utopie, disent les savans praticiens des partis. Oui, c'est une utopie quand chacun veut suivre ses fantaisies. Ce n'est pas plus une utopie qu'une politique d'arrière-pensée, de réticence et de morcellement qui ne conduit à rien, ou plutôt qui aboutit infailliblement à la confusion. Supposez que cette majorité existe, comme elle peut réellement exister avec les élémens qui sont dans l'assemblée, est-ce que ce n'est pas la plus efficace garantie de sécurité? Est-ce que le pays ne se sent pas immédiatement rassuré contre toutes les crises par cette force de gouvernement qui est toujours là, qui ne laisse place à aucun interrègne, qui est la souveraineté nationale vivante et agissante? Et de plus, en vérité, c'est pour l'assemblée le meilleur moyen de donner à ses rapports avec le gouvernement le caractère de fermeté et de suite qu'ils doivent avoir, de mettre ces rapports à l'abri des mobilités et des surprises. C'est la condition de son existence et de son autorité. C'est à ce prix seulement qu'elle peut exercer une action sérieuse et décisive, avoir une politique. Sans doute les derniers incidens ont laissé un peu partout un certain désarroi momentané et n'ont pas simplifié la situation. Ils ont créé pour un instant un certain état d'expectative et d'observation. Ce qu'il y a de mieux, c'est de ne pas s'attarder dans ces indécisions, de se remettre à l'œuvre, de se replacer au plus vite sur le terrain où, pour l'assemblée et le gouvernement ralliés dans une pensée commune, il ne reste que le bien public, les intérêts les plus immédiats du pays, les affaires de toute sorte qui rapprochent les volontés et les esprits.

Quel intérêt plus sérieux, plus impérieux aujourd'hui et mieux fait pour rapprocher toutes les opinions sincères que la libération de la France? On dirait qu'au lendemain de la crise que nous venons de traverser, et comme pour secouer les mauvaises impressions, toutes les pensées se portent sur ce point et se mettent à la recherche d'un moyen pour atteindre ce grand but que tout le monde poursuit. Il y a comme un effort public et universel pour revenir à cette préoccupation unique, devant laquelle s'effacent toutes les considérations secondaires et disparaissent toutes les divisions. Sans doute cet intérêt n'était point oublié, il se retrouvait après tout jusque dans ces discussions financières qui, depuis trois semaines, ont agité les esprits, en mettant aux prises tous les systèmes, en allant jusqu'à troubler les rapports de l'assemblée et du gouvernement. De quoi était-il question en effet? Il s'agissait de rétablir la situation financière de la France, de rasseoir son crédit par la garantie des ressources nouvelles, et de la mettre en mesure d'aborder enfin le grand problème, de procéder aux grandes opérations nécessaires pour la délivrance du territoire par l'acquittement de l'indemnité qui pèse encore sur nous. En réalité, il ne s'agissait point d'autre chose. Le malheur a été peut-être qu'on a pris la question par ce qu'on pourrait appeler les petits côtés; on est descendu dans les minuties, on s'est jeté

dans des discussions sans fin sur la valeur comparative des divers impôts, et, comme tous les impôts possibles ont leurs inconvéniens, comme d'un autre côté rien n'est plus aisé que d'opposer des chiffres à des chiffres, on a fini par se perdre dans une impasse d'où l'on n'est sorti que par un conflit.

L'erreur première a été, ce nous semble, de ne pas considérer assez ce qu'il y a d'exceptionnel dans les circonstances où nous sommes, de croire qu'il serait possible de faire face à la charge la plus extraordinaire en se servant des ressorts ordinaires de notre système permanent de contributions. Assurément le système d'impôts qui existe en France est un des meilleurs de l'Europe. Il est rationnel, prudemment adapté à toutes les formes de la richesse, et assez élastique pour se prêter au besoin à des nécessités imprévues. C'est un organisme puissant et flexible qui peut suffire à tout; mais, si flexible et si élastique qu'il soit, il a été fait pour des circonstances ordinaires, ou tout au moins pour des nécessités ne dépassant pas une certaine limite. Si l'on veut tendre tous les ressorts, si dans ce cadre régulier on veut faire entrer la charge la plus extraordinaire qui ait jamais été imposée à une nation, on risque de le faire éclater en quelque sorte, on court le danger d'aller contre son but, de dépasser par des aggravations de taxes démesurées la limite de la production naturelle des impôts; au-delà, c'est la source même de la richesse qui est atteinte et qui peut être tarie.

Il faut pourtant bien sortir de là, dira-t-on, il faut bien de l'argent. Oui, sans doute, il faut de l'argent, et il en faut immensément; mais ce n'est plus ici, pour ainsi dire, une question d'impôt ordinaire et de finances, c'est une question de dévoûment national, de sacrifice patriotique et momentané pour payer les frais d'une désastreuse erreur de politique dont nous ne devons pas laisser peser indéfiniment les conséquences sur l'avenir du pays. En d'autres termes, les moyens que nous avons à trouver doivent être extraordinaires comme la charge même à laquelle il s'agit de faire face. L'instinct public l'a senti en quelque sorte : de là ce grand mouvement qui s'est produit depuis quelques jours et qui ne fait que s'étendre. C'est le pays lui-même jetant un cri de patriotisme au milieu des discussions financières, s'offrant à payer pour la délivrance de son territoire, ne demandant qu'une chose : c'est qu'en cela comme dans tout le reste on lui donne une direction. Souscriptions, emprunts, contributions extraordinaires, il est prêt à tout accepter. Assurément cette sorte d'explosion qui vient de se produire est une marque de ce qu'il y a toujours de vitalité dans notre nation; elle prouve qu'il y a en France autant de bonne volonté que de ressources. C'est un mouvement curieux où toutes les idées se succèdent et se multiplient, depuis la simple et élémentaire souscription nationale jusqu'au projet de M. de Soubeyran, qui propose un emprunt de 4 milliards au moyen d'un sys-

tème d'obligations remboursables en soixante ans. Tout cela prouve que la question est mûre. L'essentiel est de ne point laisser s'égarer toute cette bonne volonté dans la confusion et dans les illusions, de régler ce mouvement de patriotisme de façon à le rendre profitable. C'est aujourd'hui le rôle de l'assemblée et du gouvernement, assiégés et pressés par l'opinion. Qu'ils s'emparent de cet élan, qu'ils le dirigent, qu'ils laissent de côté les petits moyens pour organiser le rachat du territoire par le patriotisme français. Sous quelle forme ce rachat est-il possible? C'est la seule question à examiner. Évidemment, si abondante que puisse être une souscription volontaire, on s'exposerait à quelque mécompte en se fiant trop absolument à ce système irrégulier et incertain. Il reste l'emprunt et une contribution spéciale pour un certain nombre d'années, contribution qui ne serait en définitive que la souscription régularisée et prenant un caractère obligatoire. Peut-être même vaudrait-il mieux combiner les deux choses en faisant de la contribution spéciale un moyen d'amortissement à court terme qui faciliterait l'emprunt, permettrait une prompte libération du territoire, et laisserait dans un certain nombre d'années notre budget dégagé de toute charge extraordinaire, la France libre dans sa politique, en état de reprendre l'indépendance de son action dans le monde. De toute façon, c'est là aujourd'hui la grande et souveraine question. C'est sur ce terrain que peuvent se rencontrer l'assemblée et le gouvernement, toutes les opinions sincères, libérales, modérées, patriotiques, qui mettent l'intérêt supérieur de la France au-dessus des intérêts de partis, qui tiennent aussi à maintenir le pays en possession de lui-même, à le préserver des entreprises extrêmes de l'absolutisme bonapartiste et de l'absolutisme radical, qui veulent l'asseoir dans la paix et dans la sécurité de telle façon qu'il puisse choisir en toute liberté ses institutions, son gouvernement définitif. Les opinions modérées peuvent cela, et seules elles le peuvent.

Que peut le bonapartisme? Il peut rester aux aguets, attendre un moment de défaillance ou de confusion avec l'espoir d'en profiter. C'est là son rôle, à lui, et il le joue de son mieux. A l'entendre depuis quelque temps, on dirait en vérité qu'il croit le souvenir de son règne effacé. Il parle comme si rien ne s'était passé. Qui le croirait? son unique préoccupation est de défendre la grandeur, la prospérité, la gloire de la France; son seul souci est de faire la guerre à l'illégalité, à l'arbitraire, aux usurpations de l'assemblée et du gouvernement! Il est vrai qu'il a été marqué au front d'un décret de déchéance par l'assemblée qui était apparemment une représentation du peuple; mais qu'à cela ne tienne! le bonapartisme ne se croit pas moins le droit de revendiquer l'empire. Que des agitateurs subalternes et intéressés sonnent la trompette du bonapartisme, soit encore; mais ce qui est étrange, c'est qu'un homme comme M. Rouher, en se présentant aux électeurs de la Corse, croie devoir tenir le langage des polémiques bruyantes et provocantes de l'impéria-

lisme. M. Rouher se trompe. Par son talent d'orateur, par ses connaissances sur certaines questions, il est certainement toujours à sa place dans une assemblée. En se présentant comme candidat de l'empire, il montre peu de mémoire. Il parle encore comme s'il était ministre d'état, comme s'il s'adressait à un corps législatif empressé à l'applaudir. Nous n'en sommes plus là. Deux années terribles qu'il oublie ont passé sur nos têtes, et la circulaire que l'ancien ministre d'état adresse aux habitans de la Corse semble ignorer les désastres accumulés sur notre pays par le gouvernement dont il se fait l'avocat. On a beau parler de prospérité et de gloire, c'est un langage qui ne trompe plus personne: les ruines sont là, les Prussiens sont à Reims, et ils y étaient avant que l'empire fût tombé! M. Rouher se fait une étrange idée de sa dignité et de notre situation quand il se dit « le candidat du malheur. » C'est un singulier langage dans un tel moment. Le malheur pour M. Rouher est en Angleterre, à Chislehurst. Il y a un autre malheur qui est un peu plus digne d'être représenté et défendu, parce qu'il est plus immérité : c'est le malheur de la France. Devant ce malheur, le mieux serait de se taire ou de parler plus modestement, de ne pas rappeler par quel déplorable chemin la France a été conduite à cet abîme. Si c'est là l'histoire qu'on veut recommencer, c'est assez d'une fois. — Que peut de son côté le radicalisme, cet émule du bonapartisme, qui a le droit de revendiquer la responsabilité d'une bonne partie des désastres que l'empire a inaugurés? Lui aussi, il attend une occasion; il n'est pas plus découragé par la défaite que le bonapartisme, et en attendant ce qu'il y a de plus frappant en lui, c'est son incapacité. Il est bruyant, agitateur et stérile. M. Louis Blanc, dans une lettre qu'il écrivait récemment à un de ses amis, s'étonnait que le radicalisme eût un rôle effacé, que son action ne répondît pas à son ardeur, et il se demandait ce que pouvait en penser le public. Le public pense naturellement que le radicalisme donne la mesure de son aptitude politique en s'abstenant toutes les fois qu'il y a une affaire sérieuse qui intéresse le pays, et en reparaissant dès qu'il y a un tumulte, une question irritante ou inutile. De quoi s'occupent les radicaux? Ils font des propositions sur la levée de l'état de siége, sur l'amnistie, sur la dissolution de l'assemblée! En revanche, dans toutes les questions vitales qui se sont agitées depuis quelque temps, ils sont restés prudemment silencieux, ils ont laissé les modérés s'occuper des affaires publiques. Le radicalisme joue son rôle. Il se tient en observation, mettant quelquefois son habileté à irriter les conflits, s'il peut, sauf, si l'occasion lui échappe, à donner l'exemple de la retraite, en étant le premier à faire bon marché de la dignité et des droits de l'assemblée. Au fond, radicalisme et bonapartisme ont tout juste les chances éphémères que l'indécision, les incohérences et les divisions des partis modérés pourront leur donner, et ils ne triomphe

raient que pour livrer la France à l'affreux fléau d'une invasion étrangère plus onéreuse et peut-être indéfiniment prolongée.

Il y a un pays où le radicalisme offre depuis quelque temps un certain spécimen de son habileté et de son esprit politique, c'est l'Espagne. Le radicalisme a entrepris de régénérer la péninsule; il lui a donné une constitution, un gouvernement, des clubs, des associations, des journaux agitateurs, des partis nouveaux, et tout cela pour aboutir aujourd'hui à une crise où la confusion est plus complète que jamais, où toutes les passions tourbillonnent autour d'un trône sans garantie et sans sécurité. L'Espagne, il est vrai, a eu depuis un an une apparence de trêve, en ce sens qu'elle n'a été éprouvée par aucune insurrection. C'était bien le moins qu'après avoir proclamé de nouveau la monarchie, après avoir élevé au trône le roi Amédée de Savoie, on se donnât le temps de prendre quelque repos et de se reconnaître. La paix matérielle n'a point été troublée sans doute; cela ne veut pas dire malheureusement que les conditions politiques de la péninsule se soient fort améliorées, et que pendant cette année même l'existence de la monarchie nouvelle ait été des plus faciles. Le roi Amédée est à Madrid depuis un an seulement, et déjà il a eu cinq cabinets, il a vu passer dans ses conseils près de cinquante ministres de toute sorte. Où peut-il trouver un appui, une direction? Il ne peut guère le savoir, puisque le congrès, partagé entre toute sorte de fractions, radicale, progressiste, républicaine, carliste, modérée, alphonsiste, ne sait pas lui-même ce qu'il veut ni ce qu'il pense. Ce qui est certain, c'est que le radicalisme forme la fraction la plus nombreuse du congrès, qu'il est depuis quelque temps au pouvoir; mais le radicalisme lui-même s'est divisé, et la fraction qui est au ministère aujourd'hui, qui est représentée par le président du conseil, M. Sagasta, a trouvé naturellement la plus mortelle adversaire dans l'autre fraction, qui s'est empressée de se coaliser avec les autres partis ennemis dans le congrès. De là est venue la crise qui vient d'éclater. Que pouvait faire le roi? Ne sachant où trouver une majorité, il n'avait plus qu'à dissoudre les chambres et à consulter le pays. C'est ce qu'il a fait. Cela semble tout simple; ce malheureux décret de dissolution porté au congrès a suffi cependant pour provoquer un effroyable orage, des déclarations d'hostilité contre la monarchie, des appels à l'insurrection. Un des chefs du radicalisme opposant, M. Zorrilla lui-même, quoique ancien président du conseil, a fait entendre des paroles qui ressemblaient à des menaces. On s'est séparé néanmoins, et les élections sont fixées au 2 avril. D'ici là que se passera-t-il? Certes, à n'observer que les apparences, l'Espagne serait bien près de retomber dans des agitations nouvelles, et la couronne du roi Amédée serait bien aventurée. Au fond cependant la péninsule est bien peu révolutionnaire, et le scrutin du 2 avril prépare

peut-être plus d'une surprise aux partis qui depuis trois ans semblent se faire un jeu du repos de l'Espagne.

L'Espagne s'agite, la France attend impatiente d'arriver à la délivrance de son territoire, la Prusse se repose dans le sentiment de sa puissance. Ce n'est certes pas la Prusse qui est menacée aujourd'hui par les révolutions. Elle est encore trop près de ses succès, elle a trop l'orgueil de ses victoires récentes, et d'ailleurs elle a pour la conduire un homme qui veut bien se servir quelquefois des révolutionnaires, mais qui ne laisserait pas faire de révolutions, qui ne permettrait même pas une agitation un peu sérieuse. Les événemens intérieurs qui peuvent se passer à Berlin n'ont rien de commun avec nos agitations méridionales. Le seul incident d'une certaine importance est la retraite de M. de Mühler, ministre des cultes, de l'instruction publique et des beaux-arts. Ce qui peut donner en effet quelque signification à ce changement, c'est que M. de Mühler était au pouvoir depuis 1862; il avait évidemment la faveur du roi, il représentait le piétisme, longtemps tout-puissant à Berlin. Des incidens particuliers ont hâté, à ce qu'il paraît, ce changement ministériel. M. de Mühler s'est fait quelques querelles dans son administration des beaux-arts, et des nominations où l'on a cru distinguer l'influence de la femme du ministre n'ont pas peu servi à compliquer cet imbroglio; mais il est bien clair que M. de Bismarck a voulu donner un certain gage au parti libéral en remplaçant M. de Mühler, qui avait été jusque-là le défenseur des influences du protestantisme orthodoxe dans l'enseignement. Même sous ce rapport d'ailleurs, M. de Mühler s'était fait une position assez difficile par certaines mesures appliquées dans ces dernières années à l'instruction publique, et par des projets qu'il préparait pour organiser l'inspection laïque des écoles. M. de Mühler en était venu à être suspect aux piétistes eux-mêmes sans désarmer les libéraux; ses projets allaient rencontrer dans le parlement une opposition des plus vives; M. de Bismarck a cru sans doute le moment venu d'en finir avec M. de Mühler, et il lui a donné pour successeur un jurisconsulte, M. de Falk, qui passe pour avoir des opinions assez libérales en matière d'enseignement. Ce léger déplacement dans la direction de l'instruction publique en Prusse n'est point sans doute dénué d'importance; il ne touche en rien après tout à la politique prussienne, dont M. de Bismarck reste le seul maître, le seul régulateur.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA CRISE DU MORMONISME.

Westward by rail, a journey to San Francisco and back and a visit to the Mormons. by W. F. Rae. 2e édit., 1871. Longmans, Green et Cie.

Le chemin de fer du Pacifique, que le *président* Brigham Young réclamait lui-même dès 1852, a mis l'oasis des « saints du dernier jour » en contact facile avec le monde extérieur. Le pape des mormons ne redoutait point l'influence que la communication régulière avec les « gentils » pouvait exercer sur les idées de son troupeau de fidèles; « je ne me soucie pas d'une religion, disait-il, qui ne résisterait pas à une voie ferrée. » Sa confiance en lui-même, développée par une longue habitude de domination absolue, ne paraît pas avoir été ébranlée par l'orage qui depuis s'est amoncelé sur sa tête; mais il est facile de prévoir que la lutte sourdement engagée contre sa dangereuse secte doit aboutir à une catastrophe.

L'existence même des mormons sur le territoire de l'Union est pour l'esprit puritain des *Yankees* un scandale public. On sait d'ailleurs qu'il s'agit ici bien moins d'aberrations religieuses que d'abus crians et d'un danger permanent pour la société. Un despotisme farouche qui se prélasse effrontément sur la terre libre par excellence, la polygamie avilissant la femme sous les yeux d'un pays où elle est si respectée, des tribunaux qui sont des coupe-gorge, voilà bien de quoi alarmer un gouvernement qui a soutenu une guerre de quatre ans pour abolir chez lui l'esclavage. De persécutés, les mormons sont devenus persécuteurs. Lorsqu'on les eut cruellement chassés de Nauvoo et qu'on eut assassiné leur prophète Joe Smith, ils ont cherché un refuge dans une vallée presque inaccessible, à 400 lieues de toute habitation, et l'ont convertie en un vaste jardin, travaillant avec ferveur, comme si chaque coup de pioche devait affirmer leur foi. En même temps tout moyen leur était bon pour s'isoler du contact des « gentils » et pour assurer le triomphe de leur religion: les étrangers qui refusaient de se laisser convertir et les apostats qui voulaient se soustraire à la tyrannie des chefs étaient abandonnés aux « anges exterminateurs, » qui les assommaient ou les noyaient dans la rivière. Les tribunaux mormons ont pour principe de fermer les yeux sur les crimes qui sont commis au nom de la sainte cause; en revanche, on cherche noise aux gentils à tout propos, et ils sont toujours sûrs d'être condamnés. L'insécurité de la vie et de la propriété qui résulte de cet état de choses réclame depuis longtemps des mesures énergiques.

Le pays d'Utah, où les mormons se sont établis depuis un quart de siècle, a été reconnu comme territoire de l'Union; jusqu'ici, le congrès a refusé de l'admettre au nombre des états souverains (1). L'acte organique qui régit les « territoires » les soumet à la législation du congrès, leur défend d'aliéner le sol, et laisse un champ beaucoup plus large à l'action directe des autorités suprêmes que dans tous les états qui font partie de la confédération. Le gouverneur et le juge (*chief justice*) qui y sont envoyés par le président des États-Unis ont des pouvoirs assez étendus; malheureusement les personnages qui étaient investis de ces fonctions dans la cité du Lac-Salé n'ont pas osé pendant longtemps recourir à des moyens énergiques. La situation de la vallée du Lac-Salé au milieu de montagnes presque infranchissables, *procul a Jove*, encourageait d'ailleurs la résistance des chefs mormons. On se rappelle l'échec de l'expédition qui fut envoyée en 1857 par le président Buchanan pour soumettre les saints du dernier jour; ils avaient fortifié les gorges qui donnent accès à leur vallée, et menaçaient d'écraser les 2.500 hommes du colonel Johnson sous des blocs de rochers. On négocia, les saints acceptèrent le gouverneur qu'on leur envoyait, et tout resta comme par le passé. Depuis dix ans, les Américains ont établi à quelques milles de la cité sainte un camp fortifié, le camp Douglas, qui domine la position et permet, le cas échéant, une action militaire; mais la sécurité n'en est pas beaucoup plus grande dans l'intérieur de la ville, quoique les excès ne se produisent plus aussi fréquemment.

Pour faire comprendre la situation des gentils au milieu des saints, il suffit de citer quelques exemples que nous trouvons dans l'intéressant ouvrage de M. Rae, *Westward by rail*, et dans les journaux américains. Le docteur Robinson, ancien chirurgien de l'hôpital du camp Douglas, après avoir obtenu son congé en 1865, résolut de se fixer dans le territoire d'Utah, où il se rendit acquéreur d'une pièce de terre contenant des sources sulfureuses qui permettaient d'y établir des bains. Dans la nuit du 11 octobre 1866, une bande d'hommes déguisés fit irruption dans sa propriété et y démolit toutes les constructions. Le chef de la police de Salt-Lake-City fut arrêté, puis relâché sous caution. Le 20, M. Robinson se présenta chez le maire pour déclarer qu'il rendrait la ville responsable des dommages causés chez lui. Le 22, après dix heures du soir, un inconnu vint le chercher pour panser un « frère » qui, disait-il, s'était cassé une jambe. M. Robinson ne revint pas; on trouva son cadavre au coin d'une des rues les plus fréquentées. L'enquête ordonnée par les autorités fut sans résultat; témoins et juges formaient une assemblée de *know-nothings*, personne n'avait rien vu ni entendu. Ce n'est qu'au mois de décembre dernier qu'un témoin du crime

(1) Au mois de février, une assemblée de cent quarante délégués mormons doit délibérer sur la constitution à donner au futur état d'Utah.

a osé parler, et que les coupables (trois individus nommés Tom, Bart et Blythe) ont été mis à la disposition de la justice. Souvent les saints arrivaient à leurs fins par intimidation. Un militaire du camp Douglas qui, ayant fait son temps de service, avait droit à un lopin de terre comme ancien soldat de la guerre de sécession, résolut de rester dans le « pays de l'Abeille, » et le gouverneur lui assigna son champ. A peine s'était-il bâti une maison, qu'un arpenteur envoyé par les saints se mit à lever le plan de sa propriété, comme s'il s'agissait de la vendre par lots. Le troupier protesta et jura ses grands dieux qu'il assommerait quiconque viendrait le troubler dans la jouissance de son bien. Par malheur, il commit de son côté une infraction aux lois du pays en débitant des liqueurs sans licence spéciale. Poursuivi pour ce délit, il fut condamné à une amende de 500 dollars ou six mois de prison (l'amende usitée en pareil cas est de 25 dollars, 125 francs). Il préféra quitter le pays, et sa propriété fut immédiatement vendue au profit de la communauté.

En présence de faits de ce genre, on comprend que le gouvernement des États-Unis ne pouvait rester inactif. La guerre civile, pendant laquelle Brigham Young se félicitait d'immobiliser plusieurs régimens de l'armée fédérale, avait longtemps suspendu la lutte commencée contre le mormonisme; elle a été reprise avec plus d'énergie, surtout depuis l'achèvement du chemin de fer qui met ces pays oubliés à la portée des autorités centrales. Avant de parler des récentes péripéties de ce drame, il convient de jeter un rapide coup d'œil sur l'importance du développement qu'a pris le mormonisme.

Il est assez difficile d'établir d'une manière exacte le nombre total des mormons répandus dans les divers pays du globe. En 1858, M. Jules Rémy évaluait à 80,000 âmes la population mormonne du territoire d'Utah, et à plus de 100,000 le nombre des « saints du dernier jour » dispersés sur d'autres points de l'Amérique, en Europe, en Asie et en Australie. Dans ce compte, il faisait entrer le royaume-uni avec un contingent de 33,000, et la France elle-même y figurait pour le chiffre de 500. M. Rae, en 1869, estimait à 150,000 le nombre des habitans d'Utah, mais le recensement de 1870, qu'il cite dans la seconde édition de son livre, n'a donné qu'un total de 86,786; quant au nombre des adhérens que la secte compte dans la Grande-Bretagne, il est de 10,000 d'après la déclaration faite à la conférence annuelle qu'ils ont tenue en 1870 à Birmingham. Si ce dernier chiffre est bien au-dessous de celui qui figure dans le tableau de M. Rémy, il prouve néanmoins qu'en Angleterre la propagande a trouvé un terrain particulièrement favorable. Aussi la population du « pays de l'Abeille » s'accroît-elle surtout par des immigrans anglais, bien que les chefs soient toujours à peu près exclusivement choisis parmi les Américains de naissance. Peu de villes du Nouveau-Monde sont aussi anglaises que la cité du Lac-Salé. On est tout surpris, en causant avec un banquier, un journaliste, un propriétaire d'hôtel,

de le trouver parfaitement au courant des affaires d'Europe, et on ne tarde pas à savoir que ces mormons sont nés qui à Glascow, qui à Manchester ou à Édimbourg. Les femmes des saints les plus renommés et es plus mariés sont invariablement des Anglaises.

Les « pécheurs » du royaume-uni sont répartis en vingt et une « conférences » ou districts, présidés chacun par un ancien (*elder*); il y a huit branches à Londres même. Une centaine d'anciens, quarante prêtres, vingt instituteurs, trente diacres, y sont incessamment occupés de recruter des prosélytes. Voici un spécimen des « invitations » qu'ils glissent dans la main de ceux qu'ils jugent accessibles aux tentations de leur doctrine. « Une œuvre grande et merveilleuse s'accomplit, que nous recommandons à votre attention la plus sérieuse. Dieu, qui autrefois se révélait aux prophètes, a de nos jours fait entendre sa voix aux hommes. Les anges, qui jadis portaient à la terre des messages du ciel, ont encore visité cette planète et rétabli la communication avec le monde éternel, qui était interrompue depuis si longtemps. Jésus de Nazareth, qui succomba au Calvaire, et qui fut ressuscité par la volonté du père, s'est manifesté de nouveau, et a réorganisé son église avec des apôtres et des prophètes inspirés, d'après le modèle primitif; il a dit à ses serviteurs d'aller et de préparer les voies pour sa seconde venue, qui est proche. Ces paroles sont de toute vérité; Dieu en portera témoignage en donnant le pouvoir du Saint-Esprit à tous ceux qui accueilleront l'Évangile avec des cœurs sincères. Si vous désirez en savoir davantage sur cette grande œuvre, qui consiste dans la *dispensation de l'accomplissement des temps,* venez à nos réunions. »

Des appels de ce genre ne manquent pas leur effet sur l'esprit de certaines classes de la société anglaise, où les sectes religieuses ont de tout temps trouvé de fervens disciples. Les prédicateurs mormons savent d'ailleurs se mettre à la portée de leur auditoire; ils évoquent à propos le mirage des félicités millénaires. Plus de riches pressurant les pauvres, plus de pauvres enviant les riches, plus de souffrances, plus de luttes, plus de crimes! Le but suprême des saints du dernier jour est une vie heureuse, et c'est de leur Sion que doit se lever l'aube du millénium. Ces promesses font tourner la tête à maint brave laboureur, à maint artisan, qui jettent la pioche et la varlope, et s'embarquent pour le pays de Cocagne. A la dernière conférence annuelle, tenue à Glascow, soixante prosélytes nouveaux, présentés à la communauté, furent dûment baptisés par immersion complète dans la Clyde. Les discours des anciens Grove et Elredge, venus d'Amérique pour la circonstance, ne trahissaient aucune inquiétude sur l'avenir de leur secte. Ils ne parlaient qu'avec mépris de la « Babylone britannique, » où le peuple vit dans les ténèbres de l'ignorance. « L'état de ce pays, disait Elredge, est aussi éloigné de la civilisation que l'enfer l'est du ciel. » Il est à remarquer que ces sortes d'apôtres ne parlent de la polygamie que fort dis-

crètement, et qu'alors ils la présentent comme un dérivatif de la prostitution. C'est trop tard que les convertis apprennent à connaître le revers de la médaille, car il leur est difficile de s'échapper du territoire d'Utah, — faute d'argent. Le pape Brigham Young y a mis bon ordre.

Les efforts persévérans du mormonisme pour se répandre sur toute la terre témoignent d'une foi vraiment tenace; on dirait un monstre allongeant mille bras qui cherchent à s'insinuer dans toutes les fentes, à envelopper tout ce qui ne peut résister, qui reviennent toujours à la charge malgré les insuccès. A peine l'église des saints était-elle fondée en Amérique, que des missionnaires furent dépêchés aux quatre coins du monde. Le rapport détaillé publié en 1869 par George A. Smith, l'historien officiel de l'église mormonne, cité par M. Rae, donne à cet égard de curieux détails. Dès 1837, huit anciens partirent pour l'Angleterre, et commencèrent leurs prédications à Preston, en Lancashire; en quelques mois, ils eurent baptisé plus de 1,500 personnes. Trois ans plus tard, une nouvelle mission, dont Brigham Young lui-même fit partie, arriva d'Amérique et parcourut le royaume-uni pendant un an; elle installa des presses pour la publication de livres et de prospectus, et organisa une agence d'émigration. Après l'Angleterre, le pays qui sembla aux mormons le mieux préparé pour leur propagande fut la Palestine. — Les Juifs attendaient toujours le Messie; s'ils allaient accepter comme tel le prophète Joseph Smith? Par une si longue attente, ils avaient en quelque sorte acquis le droit d'être consultés comme experts en cette matière. — Les Juifs ne prirent pas le change, et la mission revint de Jérusalem sans avoir rien obtenu. Plus tard, il est vrai, des enfans d'Israël firent leur apparition dans la cité sainte, mais ce fut pour y ouvrir des banques. Ils restent « gentils, » et sont détestés des croyans. Les missions mormonnes prirent ensuite pour objectif l'Océanie; dans les îles de la Société, plus de 1,200 des indigènes furent baptisés en 1843, et les choses marchaient à merveille quand le protectorat français vint mettre un terme à ces menées. En 1851, les apôtres furent expulsés, et on défendit aux convertis de continuer les pratiques de la nouvelle religion.

L'ancien qui vint à Paris en 1849 constata « qu'il avait les mains liées par la sévérité des lois. » Le préfet de police d'ailleurs lui refusa la permission de prêcher. En Allemagne, l'accueil qui attendait les apôtres ne fut pas plus gracieux. L'un d'eux fut expulsé de Hambourg par les autorités; deux autres, qui arrivèrent à Berlin en 1853, trouvèrent « qu'il y était impossible de prêcher ou de publier les vérités de l'œuvre du dernier jour, à cause de l'intolérance religieuse. » Ils avaient écrit au ministre des cultes pour lui demander l'autorisation de parler en public; la réponse fut une citation à comparaître devant le commissaire de police, où on les pria de passer la frontière dans les vingt-quatre heures, sous peine d'y être conduits par les gendarmes. A Vienne, les anciens Pratt et Ritter, après avoir perdu deux mois à apprendre l'allemand,

durent renoncer à leur tentative, toujours « pour cause d'intolérance. » Les cantons suisses ne se montrèrent pas plus accessibles à la propagande; en Suède, les apôtres furent « chassés sommairement. » Dans l'Amérique du Sud, un premier essai fut fait en 1851; deux anciens se rendirent au Chili pour y prêcher l'évangile mormon, mais sans le moindre succès. Depuis cette époque, il paraît que le mormonisme a réussi à s'introduire dans le Paraguay, où de grands personnages se sont adonnés à la « noble passion » de la bigamie, si bien que l'année dernière le gouvernement a prescrit de demander aux hommes qui désirent être mariés la preuve qu'ils ne le sont pas déjà.

En 1853, une mission mormonne se rendit en Chine; elle y tomba en pleine guerre civile, et n'osa pas pénétrer dans l'intérieur du pays. Au demeurant, les « célestes » déclaraient qu'ils n'avaient pas le temps de causer de religion. Les colonies anglaises du Pacifique, — l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, — se montrèrent moins ingrates; mais dans l'Inde, pour les dégoûter de leur tâche, on laissait les apôtres plus d'une fois coucher à la belle étoile, exposés aux intempéries, aux serpens et aux tigres. A Ceylan, on les rançonnait. A la Jamaïque, pour pouvoir prêcher, ils furent obligés de louer une salle; la populace s'ameuta, menaçant de démolir le local, et l'autorité ne voulut les laisser parler que s'ils déposaient le prix de la maison. Les apôtres répondirent qu'ils étaient venus non pour protéger la propriété, mais pour prêcher l'Évangile, et ils renoncèrent aux conversions. Avant qu'ils fussent partis, on les poursuivait dans les rues, et un nègre leur tira dessus. Les missionnaires mormons eurent plus de succès à Malte, où ils purent fonder une branche sédentaire de leur secte, une « branche flottante, » composée de matelots de plusieurs navires de guerre, et une branche expéditionnaire, » à laquelle appartenaient les frères qui faisaient partie des régimens anglais en Crimée.

Tous ces faits prouvent que le développement du mormonisme n'a guère répondu à l'énergie déployée par les chefs. Même dans le Deseret (pays de l'Abeille), comme ils appellent leur territoire, la prospérité est bien au-dessous de ce que pouvaient faire espérer la douceur du climat et la fertilité du sol (1). Sous la domination tyrannique de Brigham Young, le zèle qui animait les fidèles dans leurs commencemens si difficiles s'est relâché. D'ailleurs bien peu d'entre eux peuvent s'élever à une aisance modeste. Les nouveaux arrivans reçoivent une pièce de terre dont ils acquittent le prix à terme, et l'église prélève la dîme sur leurs récoltes; on leur donne aide et assistance pour bâtir une maison et mettre en culture leur champ. Ils vivent ainsi au jour le jour sans trop de peine, mais les saints n'amassent pas d'argent : c'est là

(1) Un établissement norvégien dans le Wisconsin s'est développé d'une manière infiniment plus satisfaisante malgré des conditions extérieures moins favorables.

que le bât les blesse. La vue d'une pièce de monnaie est chose rare pour eux. On les paie en bons contre lesquels le bureau de la dîme (*tithing-office*) leur fournit du blé, de la farine, du bois et les autres nécessités de la vie, à leur choix, ou bien ils reçoivent des billets du Lac-Salé (*Salt-Lake notes*) qui n'ont cours que dans les limites du territoire. Par ces moyens, Brigham Young retient son troupeau au bercail. Sans argent, on ne peut s'échapper; ceux qui tentent de sortir de l'église sont traités comme des pestiférés et perdent leur bien. On a beaucoup parlé de la vie heureuse et paisible que mènent les mormons chez eux, et ils aiment à répéter que les rues de la cité sainte n'offrent pas les spectacles répugnans que l'on rencontre ailleurs. Pour apprécier cette assertion, il faut savoir que les rues ne sont point éclairées la nuit, et qu'on ne va pas voir ce qui s'y passe. Une remarque intéressante qu'a faite M. Rae, c'est que la beauté des femmes, si générale dans toute l'Union, forme chez les mormons l'exception.

La vallée du Lac-Salé semble prédestinée par la nature à être un paradis terrestre. Le climat est tempéré et salubre, le sol fertile, les montagnes voisines sont riches en métaux, les rivières sont poissonneuses. Si cette terre bénie du ciel appartenait à un peuple vraiment libre, elle deviendrait un des joyaux de l'Union. Les mormons n'ont pas su profiter des ressources qu'ils ont à leur disposition, ou bien ils ont négligé de les développer. Le jugement que M. Rae formule sur eux est bien moins optimiste que celui de quelques autres voyageurs qui ont récemment visité la vallée des saints. « J'ai trouvé les mormons pris en masse, dit-il, très arriérés et très ignorans, si on les compare aux autres habitans du continent américain. »

Depuis que les « gentils » se sentent sous la protection du camp Douglas, ils ont appelé dans la cité du Lac-Salé une mission de l'église épiscopale américaine, qui travaille à convertir les mormons; mais la plupart de ceux qui abandonnent la « doctrine du dernier jour » ne croient plus alors à rien. On permet à tous les missionnaires de prêcher dans le tabernacle; les saints les écoutent et s'en amusent. Un jour, un pasteur de l'église anglicane y était monté en chaire dans sa robe et avec sa toque d'oxfordien; lorsqu'il eut fini, le président Brigham Young s'enveloppa d'une nappe blanche et se mit à persifler le prédicateur à la grande joie de ses ouailles. Un de ces missionnaires, le révérend M. Foote, a fondé une école qui a déjà plus de deux cents élèves, parmi lesquels plusieurs enfans de mormons qui bravent la colère des chefs. De leur côté, les mormons se sont décidés à créer une école pour les hautes études, « l'université de Deseret, » où les cours sont de trois espèces : cours littéraires, scientifiques et commerciaux. Ce sont ces derniers qui sont généralement préférés; les élèves y sont initiés à tout ce qui concerne le négoce, ils en apprennent à la fois la théorie et la pratique.

En dehors de l'influence assez restreinte des missionnaires, des discussions intestines menacent d'ébranler par la base le pouvoir du pape Brigham Young. Les deux fils du fondateur de la secte, David et Alexandre Smith, l'attaquent sans cesse publiquement dans des discours violens; ils prétendent que leur père n'a jamais eu plus d'une femme, — leur mère, qui vit encore, — que Joe Smith condamnait formellement la polygamie comme un crime, et que Brigham Young est un imposteur qui a dénaturé la religion révélée. Les « anges exterminateurs » n'ont pas encore osé porter la main sur ces deux rebelles. Tout récemment enfin la cupidité du président a fait naître un schisme. Il avait fondé des « magasins coopératifs » munis de toute sorte de priviléges. Le propriétaire d'un magasin indépendant, M. Godbe, prit la mouche et ouvrit une guerre en règle contre le pouvoir temporel de Brigham Young dans son journal *Utah Magazine*. Menacé d'excommunication, il annonça qu'il venait d'être visité par Joe Smith, par les apôtres, par Jésus-Christ en personne, et qu'il était dépositaire d'une religion révélée bien supérieure à celle de Young. Les « godbeïtes » forment déjà un parti respectable qui s'intitule « l'église de Sion. » En prévision des élections municipales, ils avaient conclu une alliance avec les gentils, quand le rusé président imagina de parer le coup par le suffrage des femmes. Il eut assez d'influence sur l'assemblée législative pour faire passer une loi en vertu de laquelle toute femme, née ou naturalisée dans les États-Unis et âgée de plus de vingt et un ans, a désormais le droit de voter à toutes les élections dans le territoire d'Utah. Le triomphe de ses candidats fut dès lors assuré : il a les femmes pour lui. Encore le 26 octobre dernier, une pétition signée de 2,500 femmes a été envoyée au président Grant en faveur de Brigham Young, dont les tribulations avaient alors commencé. Elles se trouvent heureuses dans les harems mormons; *the more, the merrier,* disait l'une : plus on est, plus on rit.

Depuis quelque temps, les autorités fédérales ont montré vis-à-vis des mormons une fermeté et une énergie qui annoncent la volonté d'en finir avec des abus trop longtemps tolérés. Le gouverneur Shaffer et le juge Mac Kean ont jeté l'épouvante dans le camp des saints. Le gouverneur a mis un terme aux pratiques illégales qui caractérisaient le recrutement de la milice mormonne. Le juge Mac Kean a dépossédé les tribunaux mormons d'une juridiction qu'ils usurpaient, et leur a infligé des leçons de justice distributive. Ainsi, une bande de perturbateurs ayant récemment démoli une boutique de liquoriste tenue par un gentil, ce dernier, qui aurait en vain invoqué les tribunaux des saints, s'est adressé à la juridiction des États-Unis, qui a condamné les autorités de la ville à des dommages-intérêts et à une grosse amende. Enfin le *chief justice* refuse la naturalisation à tout étranger qui vit publiquement avec plusieurs femmes, et il annule certaines donations de terrains faites par l'assemblée législative du territoire. Ces innovations, qui sont

conformes au droit public des États-Unis, marquent une nouvelle ère dans l'existence des mormons.

Le 2 octobre dernier, le procureur a porté contre Brigham Young l'accusation formelle de polygamie. C'était peut-être une faute politique, car il n'a épousé aucune des seize femmes qui lui restent avec les formalités que la loi reconnaît, et on pouvait accepter comme un fait accompli ce qui est toléré ailleurs sans bruit. La « bigamie » est punie en Amérique d'une amende qui va de 100 à 1,000 dollars, et d'un emprisonnement de 10 mois à 10 ans. Brigham Young simula une indisposition, et fut mis en liberté sous caution. Il en profita pour s'éloigner. Quinze jours après, on arrêta un nommé Hickman, accusé d'avoir assassiné et volé en 1857 un homme dont le président voulait se débarrasser. Le squelette de la victime a été retrouvé, et les témoins ne manquent pas pour charger Brigham Young. Un mandat d'amener fut décerné contre lui et trois autres personnages, parmi lesquels le maire Daniel Wells, soupçonnés de complicité. Brigham Young est revenu se constituer prisonnier, et le 2 janvier il a comparu devant le *chief justice* sous l'accusation de meurtre. Son avocat demandait qu'il fût relâché sous caution, vu son grand âge (il a 71 ans accomplis); mais l'*attorney* déclara qu'on ne pouvait accepter une caution au-dessous de 500,000 dollars. A défaut d'une prison appartenant au gouvernement de l'Union, le prévenu est gardé à vue dans sa maison. Quelle que soit l'issue du procès, qui s'instruit en même temps que celui des meurtriers du docteur Robinson, il est clair que l'âge d'or est passé pour le mormonisme. Peut-être après la mort de Brigham Young ses sectaires retourneront aux doctrines inoffensives de Joe Smith en renonçant à leurs pratiques immorales. De tous les côtés, une civilisation plus saine fait irruption dans leur vaste territoire, dans lequel on a déjà pu tailler l'état de Nevada et une partie du Colorado; les mines d'or et d'argent qu'il renferme attirent sans cesse de nombreux immigrans. Englobés dans l'Union, les mormons disparaîtront par une sorte de résorption morale. C'est ainsi que fort heureusement toutes les folies humaines finissent par s'évanouir.

R. RADAU.

OPERA-COMIQUE. — A PROPOS DE *FANTASIO*.

Ce n'est pas la première fois que l'on met au théâtre le *Fantasio* d'Alfred de Musset, cette brillante rêverie publiée ici même, il y a plus de trente ans (1). La Comédie-Française l'avait essayé déjà sans grand succès, l'Opéra-Comique vient de renouveler cette tentative avec moins

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1834.

de bonheur encore, mais avec plus d'audace. Il eût été prudent, et nous ajouterons respectueux, de ne pas l'amener jusque-là. Qu'est-ce en effet que *Fantasio?* Une entité charmante, un songe de poète éveillé, un *pile ou face* de situations et d'idées qui, jetées en l'air, retombent avec des hasards étincelans et des sonorités mélodieuses. Le rêveur y chevauche l'invraisemblable et s'y aide de l'impossible. La logique, — la seule vérité au théâtre, — y est battue à plate couture par l'esprit, un esprit endiablé, comme le Commissaire par le bâton de Polichinelle. Faut-il rappeler ce qui est dans toutes les mémoires? La scène se passe en Allemagne, — un pays où de longtemps, je le crains bien, la fantaisie n'élira plus domicile; Elsbeth, la fille du roi de Bavière, doit épouser un prince d'Italie, — encore un pays d'où la fée s'est envolée. Fantasio, dans un accès d'ivresse et pour fuir ses créanciers, prend la place du bouffon du roi, Saint-Jean, qui vient de mourir. A l'aide de son costume, il s'introduit dans le palais et par une farce d'écolier fait rompre le mariage, sur quoi on l'emprisonne. Elsbeth, sachant que le prince se cache à la cour sous un déguisement, croit le deviner dans le fou improvisé. Elle va le voir dans son cachot, le trouve endormi et démasqué, découvre la vérité et lui donne la clé des champs, voilà tout. Sur ce canevas clair et indolent, que d'ornemens accumulés! On dirait, — et c'est plus une comparaison qu'une métaphore, — on dirait un de ces tissus frêles que l'Orient excelle à couvrir d'arabesques fines, de chimères d'or opaque et de fleurs aux tons violens, car, si le fond est ténu, la broderie est solide et parfois même un peu lourde pour lui. Aphorismes amers, passes d'esprit précieuses, bouffonneries énormes, il y a de tout dans ce petit cadre, jusqu'à un tableau de genre, « le coup de l'étrier, » un chef-d'œuvre en six coups de pinceau, en six lignes. Au rebours de la sérénade célèbre de *Namouna,* ici la chanson sautille et poursuit de ses trilles railleurs un accompagnement « piteux et mélancolique. » Tout le long du poème, le rire va et vient, court et se pose en frissonnant sur les tristesses humaines comme la libellule sur l'eau profonde. Fantasio est de la grande famille des désespérés; une famille déjà vieille et même déjà vieillie. Hamlet adolescent, Hamlet à Heidelberg, ne désavouerait ni ses joyeusetés lugubres, ni ses espièglerie philosophiques, et il n'y faut pas regarder longtemps pour entrevoir sous le masque du bourgeois de Munich le maigre profil de Rolla. En somme, c'est une comédie à lire dans un fauteuil, bien à l'aise, le corps inerte, la raison assoupie, laissant l'imagination pourchasser le caprice dans ces limbes idéales et vagues où les choses ne sont plus que par le désir qu'on a qu'elles soient.

Pourquoi donc réaliser ce rêve, habiller de chair et d'oripeaux ces abstractions charmantes, enfermer le papillon dans des murs de carton peint et l'exposer à la rampe? Il s'y est brûlé, cela devait être; mais quelle aberration plus étrange encore de traiter par l'opéra-comique cette

philosophie, d'appliquer l'*orthopédie* banale d'un scenario à musique aux libres allures de cette boutade folle? Quel besoin d'alourdir le rhythme de ce style délicat par des ariettes chères aux *coulissiers?* Tailler des livrets dans de pareilles œuvres, c'est donner la forêt de Fontainebleau aux architectes *d'Asnières*. Ce n'est pas que la bande noire des librettistes recule devant ces profanations. Pour le coup, l'opération n'est pas heureuse, et je crains, sans m'en affliger, qu'elle ne soit pas lucrative.

Mon Dieu, je sais bien que, si tout ne s'excuse pas, tout s'explique. On a besoin d'un poème, et on va droit à un grand poète, mort ou vif. Ceci est une première erreur. La musique et la poésie, loin de s'entr'aider, s'excluent. Esthétiquement ces deux arts sont complets, et d'ailleurs, sans nous laisser aller à le prouver, il est impossible d'entendre à la fois ce qui se chante et ce qui se dit. Cela est si vrai que, quand ils s'associent, l'auteur s'exécute de bonne grâce, de trop bonne grâce souvent, et ne fournit au compositeur qu'un prétexte à partition, qu'un poème de facture dont le musicien a besoin, qui a besoin du musicien, et dont la lecture serait au moins difficile. Peut-être, dans une combinaison encore à trouver, deux esprits d'une valeur égale peuvent-ils se fondre en une œuvre parfaite; mais de bonne foi était-ce le cas d'espérer que l'alliance d'Alfred de Musset avec M. Offenbach aurait un tel résultat? Dans un mariage, dit la chanson, il faut des époux assortis, et je ne crois pas aller trop loin en avançant que pour arriver à l'union souhaitée la sympathie n'est pas assez étroite entre les deux génies, si j'ose m'exprimer ainsi. Il fallait bien dès lors que, selon les lois du théâtre, le premier fût sacrifié au second, voilà comment, après avoir commis l'erreur de choisir un pareil poète, le maestro qui représente à cette heure la musique allemande dans le monde entier et au passage des Panoramas a commis la faute de faire arranger pour son usage un pareil poème. Et vite les hommes du métier se sont mis à la besogne. La scène se passe en Allemagne. Bon! nous aurons des étudians en redingote de velours noir: grands cheveux, grandes barbes, grandes bottes, grandes pipes, cela fera bien. Il y a une fille de roi? Bravo! nous lèverons le rideau sur une cour splendidement composée de vingt figurantes chargées de représenter les beautés du lieu, harnachées de damas à fleurs, groupées autour de leur jeune maîtresse assise elle-même sur un trône magnifique en bois découpé, surmonté d'un parasol, le tout relevé par un rayon de lumière électrique. Encore un effet sûr. N'est-il pas question d'un fou dans la pièce? Eh bien! nous aurons une fête des fous avec des manteaux dentelés et des bonnets à grelots. Et comme la princesse ne veut pas épouser le prince, elle aimera Fantasio, qui aimera la princesse. Cela va de soi, et voyez-vous comme cela se compose! Fantasio aime Elsbeth, sérénade de Fantasio; Elsbeth n'aime pas le prince, air de la princesse malheureuse et persécutée. Notre écolier pêche à la ligne la perruque du prince de Mantoue, — plus hardi que le poète, l'arrangeur

a mis la perruque en scène, — et la guerre est déclarée. C'est au mieux et voilà un finale tout trouvé pour le second acte. Quant au prince et à son aide-de-camp, ils tâcheront d'être drôles; ce qu'il y aura de bouffe dans cet opéra sérieux leur revient de droit. Faisant comme il le dit, le librettiste coupe, taille et rogne, et apporte au maître ces morceaux épars. Là-dessus, l'auteur de *Croquefer,* avec sa fécondité ordinaire, broche une partition qui renferme les qualités de toutes ses partitions, mais qui n'a que cela et des défauts de plus, sans caractère et sans saillie, quelque chose de prétentieusement coulant et de diversement monotone, une musique qu'on croit se rappeler quand on l'entend, mais qu'on ne se rappelle plus quand on l'a entendue. Ceci achevé, les auteurs se frottent les mains et se disent que, s'ils ne réussissent pas, ils auront bien du malheur.

Eh bien! ils n'ont pas réussi, et le malheur n'est pas grand. En tout cas, il leur demeure personnel, et ce n'est qu'à eux qu'ils doivent s'en prendre. On ne traite pas de cette main cavalière et brouillonne cette chose sérieuse, qui est l'art, on ne débite pas ainsi, par lots mutilés, ces pages que le génie a faites immortelles, et que la mort aurait dû faire inviolables.

Plus particulièrement, et pour en finir avec le cas de M. Offenbach, du *Papillon* à *Fantasio,* en passant par *Barkouf* et *Robinson,* voici la quatrième fois, si nous avons bonne mémoire, qu'il essaie de donner à sa popularité la consécration d'un succès de bon aloi, et voici la quatrième fois qu'il échoue. Il est régulièrement tombé quand il a voulu passer du tréteau à la scène. Du levant au ponant, il continue a être borné par *Orphée aux enfers* et *la Grande-Duchesse.* A chaque tentative nouvelle pour les atténuer, ses triomphes passés resplendissent d'un éclat plus vif, et son impuissance à régulariser son état civil apparaît plus visible. On comprend du reste que de pareils succès finissent par devenir gênans quand ils commencent à n'être plus fructueux. D'où vient pourtant la male chance persistante de tentatives auxquelles il ne manque qu'un peu de conscience pour être honorables, et beaucoup de talent pour être heureuses? Est-ce que d'aventure le maestro n'aurait ni l'un ni l'autre? M. Offenbach sans conscience artistique, cela peut se soutenir; mais sans talent, je n'oserais le dire de peur de faire baisser la Bourse. D'ailleurs ce n'est pas cela absolument. Il y a là une inconnue que nous allons essayer de dégager rapidement, parce qu'au fond de ces légèretés s'agite une question plus intéressante et plus grave que celui qui la soulève occasionnellement ne pourrait le faire supposer.

En politique comme dans les lettres, comme dans les arts, partout enfin où les idées et les hommes sont justiciables du suffrage universel, c'est-à-dire d'une majorité incompétente et facile à l'illusion, à côté de la science véritable, à côté du talent réel, il y a l'imitation, il y a le

trompe-l'œil, il y a le *chic*, puisqu'il faut l'appeler par son nom : une vieille chose et un vieux mot, il paraît, puisque nous le trouvons déjà dans le dictionnaire de Trévoux. Le *chic* consiste à paraître habilement ce que l'on n'est pas en pastichant lestement ce que l'on ne sait pas. C'est l'élégance du mensonge et la désinvolture du faux. Avec un peu de bonheur et encore plus d'adresse, on peut arriver ainsi à persuader de sa supériorité les gens qui n'en ont aucune. Je crois inutile d'insister sur cette définition, vu la multiplicité des exemples. A la fin de l'empire, cette superficialité en toute chose était devenue le mal dominant. L'ignorance et la frivolité du public en avaient fait une force, le succès en fit une école, que dis-je? une église qui avait ses grands-prêtres, à peine aujourd'hui déposés. Tout n'était plus que leurre et surface. Or, en ce temps-là, M. Offenbach était le chef de l'école du *chic* en musique comme M. Rochefort l'était en politique. On apportait à lire *la Lanterne* la même conviction idiote et frénétique qu'à applaudir *la Belle Hélène*. Nous pourrions pousser plus loin les citations; mais nous préférons laisser aux lecteurs le soin de parfaire une énumération riche en personnalités regrettables et en réflexions tristes.

Les temps sont changés! M. Rochefort a disparu de la politique, — nous l'espérons du moins, — et avec lui sa manière; mais l'autre pontife est resté qui, sentant le parvis trembler sous ses pas, essaie de prendre pied sur un terrain plus solide. C'est en vain. L'art pour lui est comme cette île topographiquement singulière, imaginée par Boileau, escarpée et *sans bords*. Hors de son temple, il est mal à l'aise, et quand il en veut sortir, il se trouve dépaysé comme ces gens spirituels au Marais qui bredouillent au faubourg Saint-Germain.

C'est que l'art n'est pas un agréable pis-aller ou un loisible passe-temps au salaire rapide, aux faciles labeurs. Outre le don qui crée, il veut l'étude qui féconde et l'effort qui persévère. C'est une fleur sauvage et saine qui ne croît que sur les sommets, — *in excelsis*, — dans le mystère des solitudes et les âpres parfums d'un air vierge, pour ne s'épanouir que sous de durs soleils. Il faut, avant de l'atteindre, que le découragement vous ait bien des fois terrassé et que la volonté vous ait relevé bien des fois, et c'est pourquoi, pour parler à M. Offenbach comme Elsbeth à Fantasio, « cela me paraît douteux que vous cueilliez jamais cette fleur-là. »

C. Buloz.

LES LETTRES

DE

HERMANN ET DOROTHÉE

HERMANN A DOROTHÉE.

Fontainebleau, 10 septembre 1870.

Nous touchons au terme de cette étonnante campagne, ma bien-aimée; encore quelques efforts, encore quelques heures de marche, deux étapes au plus, et l'armée allemande aura investi Paris. De la crosse de nos fusils, nous heurterons aux portes de la grande Babylone.

J'avais raison, tu le vois, quand à l'heure de nos adieux, en baisant tes tresses blondes, je prophétisais la victoire; j'avais raison de compter sur le génie de la Prusse, sur la sainteté de notre cause; j'avais raison de croire que la France énervée et corrompue ne soutiendrait pas un instant le choc de nos armes. Est-elle assez vaincue, cette nation fanfaronne? Est-il assez écrasé, ce peuple frivole, turbulent et sénile? Le voilà livré à notre merci, à notre justice. Humilié, sanglant, il ne lui reste qu'à se soumettre, l'humanité, son intérêt même, le lui conseillent; mais sur quel bon sens, sur quelle bonne foi compter en ce pays? Le voilà qui, pour se consoler de sa chute inouie, renverse l'empire et se donne la fête d'une nouvelle révolution; on chante à Paris tandis qu'on agonise à Sedan. Comme un vieux débauché sans pudeur qui se paie une dernière orgie au moment d'être saisi par ses créanciers, Paris illumine, s'enivre pour oublier sans doute le châtiment. Nous, soldats de la civilisation et du devoir, nous marchons impassibles; ministres de la justice, nous

avançons terribles et sévères; déjà nous touchons les murs de la ville coupable, le bruit de nos pas vengeurs fait trembler ce vieux monde qui s'écroule. Le désordre est dans les rues, l'anarchie partout; loin de songer au repentir, la ville impie s'enfonce dans sa démence et son orgueil, elle prétend résister à nos armes. La légèreté et l'infatuation de ce peuple sont sans remède; que son sang retombe sur sa tête! le châtiment sera terrible et mérité.

Nos généraux comptent entrer à Paris avant quinze jours. Nous savons par nos éclaireurs secrets que les travaux de défense sont loin d'être terminés, la plupart des forts même ne sont pas encore armés; nous serons au cœur de la ville avant que ces insensés soient revenus de leur ivresse. Nous allons fouler en vainqueurs ces rues et ces places publiques où toutes les impuretés se sont donné joyeux rendez-vous; nous allons porter le fer et le feu au sein de ces corruptions et mettre un terme à des scandales qui déshonorent l'Europe entière. Quelle mission, ma Dorothée, quelle gloire pour les nobles enfans de la Germanie!

Je sens mûrir en moi l'âme d'un Macchabée; grands-prêtres à la fois et soldats, voilà ce que nous sommes. La victime est prête, et déjà nous aiguisons nos glaives... O ma bien-aimée, bientôt je te reviendrai, sacré deux fois par la gloire et la plus mâle vertu. Je porte fidèlement, suspendue à mon cou, la cornaline taillée en cœur qu'Abel Schiffer m'a remise de ta part avec un paquet de cigares. Remercie tante Emmeline de ses chaussettes et du cache-nez en laine de Berlin; combien je lui en sais gré pendant les longues heures de nuit passées en faction!

As-tu reçu des nouvelles de ta cousine Virginie Flock? Je voudrais savoir ce qu'elle pense de tous ces événemens et si son enthousiasme pour la France n'a pas enfin baissé de ton.

Je baise tes lèvres pures.

Ton fiancé, HERMANN SCHLICK.

Meudon, 18 septembre.

La voilà sous mes yeux, immense et splendide, étendue dans sa grâce imposante, avec ses coupoles dorées brillant au soleil, ses dômes, ses tours, ses flèches élancées se détachant sur l'azur du ciel. La voilà, c'est elle, la ville sans rivale, la reine des cités!.. Je ne puis en détacher mes regards, et bien d'autres sont là, immobiles et muets comme moi, partagés entre la haine et une sorte de crainte superstitieuse. Cette ville est tout un monde! son immensité fait peur. L'œil plonge dans cet amas de monumens et de palais, dans les détours infinis de ces rues qui se déroulent et se croisent; on se demande avec une sorte d'anxiété ce qui peut se passer là-bas, ce que méditent ces deux millions d'êtres enfermés à

cette heure dans cette gigantesque prison, quel désespoir les inspire, quelle folie nouvelle agite là-bas ses grelots. Paris vraiment songerait-il à se défendre? Ce serait un crime et une démence...

Et pourtant le bois de Boulogne à demi rasé met à nu la ligne sévère des remparts hérissés de canons, les forts sont mieux armés qu'on ne le pensait et semblent se préparer à la lutte. Nous distinguons d'ici divers travaux de défense organisés avec une rapidité qui tient du prodige. Dans la ville aussi, les Parisiens, dit-on, s'exercent avec rage au maniement des armes, la garde nationale s'organise, et le parti de la résistance impose sa loi aux plus irrésolus... Que Dieu protége sa cause et nous vienne en aide! J'ai le pressentiment que bien des vaillans soldats de la Prusse ne reverront pas le lieu où ils sont nés. Puissé-je te serrer un jour dans mes bras, ma douce fiancée, ma blonde Dorothée!

Ton fidèle HERMANN.

P.-S. — Je t'envoie une belle édition de *Jocelyn*, de Lamartine, que j'ai choisie pour toi dans la bibliothèque d'un château où nous avons passé la nuit avant d'arriver ici. J'ai marqué plusieurs passages que tu liras en pensant que ton ami les a mouillés de ses larmes. La reliure de ce livre est splendide; ces Français déploient en toutes choses un luxe insensé qui montre à quel point l'idée morale s'est affaiblie chez eux.

DOROTHÉE A HERMANN.

Berlin.

Cher bien-aimé, tes lettres sont la seule joie de mon triste cœur: je les dévore et les couvre de baisers; elles sont déjà presque effacées par mes larmes, qui coulent malgré moi quand je veux les relire. Si ce n'était la douceur de les contempler et de tenir entre mes doigts ce papier que tes mains ont touché, je pourrais les laisser, ces chères lettres, en paix dans la cassette où je les serre, car je les sais par cœur et je me les récite à moi-même à chaque heure de mes longues journées; c'est ainsi que je cherche à m'abuser sur ton absence. Quand donc cette terrible guerre sera-t-elle finie? quand donc ce Paris exécrable sera-t-il exterminé? quand mon doux Hermann reviendra-t-il enfin?

Tout est changé pour moi depuis ton départ, le soleil lui-même me semble en deuil; le ciel, les étoiles que nous avons tant de fois contemplés ensemble dans ces beaux soirs au bord de la Sprée, où ta main pressait la mienne, où mon âme devinait la tienne, toute la splendeur de nos nuits d'automne ne m'inspire plus que de tristes pensées. Peut-être ce ciel, ces étoiles, témoins de nos pures tendresses, président-ils, à l'heure où je les regarde, sur quelque

champ de carnage à la ruine de mon bonheur. Je vois partout des reflets de sang; mon cœur est glacé d'épouvante et ne trouve des forces que pour maudire cette nation funeste, cause de tous nos maux. Tant qu'il y aura des Français au monde, la perversité y trouvera un refuge assuré.

Le pasteur Bollman nous a fait ces jours passés un admirable discours sur l'infaillible rigueur des justices de Dieu; il a dénoncé la France comme le scandale vivant du monde, et appelé sur elle les foudres de la justice vengeresse. Chacun frémissait en l'écoutant : — C'est à l'Allemagne, s'est-il écrié dans une magnifique péroraison, c'est à l'Allemagne qu'il a été réservé d'être en ce siècle d'impiété et de corruption le véritable soldat de Dieu, c'est à ses vertus, à sa haute moralité, qu'était dû cet insigne honneur. Et c'est pour rétablir en ce monde le règne de la justice, pour régénérer par le glaive et le sang la vieille France corrompue, qu'il a plu au ciel de placer à la tête du peuple allemand le grand roi que le monde entier lui envie! — Il a aussi ajouté des choses admirables et touchantes sur les vertus évangéliques du comte de Bismarck et sur la piété du général de Moltke. L'auditoire était enthousiasmé; des cris involontaires s'échappaient de nos lèvres, et l'exaspération contre les Français est devenue effrayante.

J'ai reçu hier une lettre de Virginie Flock; elle est loin d'être désabusée, comme tu l'imagines, de sa passion pour la France. Il paraît du reste qu'à Mayence il y a peu de patriotisme; c'est à peine si l'on témoigne quelque joie de nos victoires. Ces gens-là ne sont pas dignes d'être Allemands, et je crois qu'ils sont au fond du cœur secrètement atteints de la corruption française.

Quant à Virginie, je cesserai de lui écrire, car son défaut de clairvoyance et de jugement la rend d'une obstination insupportable; elle s'opiniâtre à défendre la France... C'est à peine si elle convient de nos victoires: — Wissembourg contribuera bien plus à la gloire de la France qu'à la nôtre. Wœrth ne doit pas nous donner d'orgueil; c'est un succès dont on peut se féliciter, mais dont il ne convient pas de se glorifier outre mesure. Les batailles sous Metz ne sont même pas des succès; c'est une série d'effroyables combats disputés pied à pied, et dont le dénoûment seul pourra faire des victoires. A Sedan, elle ne peut le nier, nous avons triomphé, et c'eût été, dit-elle, la plus grande victoire peut-être de ce siècle, si nous ne l'avions irrémédiablement déshonorée à Bazeilles. — L'indignation suffoque à lire de pareilles choses, et la plume tombe des mains. — Pendant la première moitié de ce siècle, dit-elle encore, nous avons montré au monde, particulièrement à la France, comment un grand peuple subit la défaite et prépare la revanche; il nous faut apprendre comment un grand peuple sait porter la

victoire. La chose nous est malheureusement nouvelle, et nous montrons partout ce que nous ne sommes que trop en réalité, des parvenus de la victoire. — On devrait sans doute pour leur plaire demander humblement des leçons de grandeur d'âme à la France. Tant d'impertinence révolte à la fin; je ne reverrai de ma vie cette Virginie Flock, dont le langage, il faut l'avouer, trouve plus d'un écho en Europe et dans l'Allemagne elle-même.

Cher Hermann, la petite Lischen voudrait bien un cadeau de France; je te prie de ne pas l'oublier. Je ne te demande rien pour moi, ton amour me suffit. Pourtant toutes mes amies sont comblées par leurs maris ou leurs fiancés... La fille du professeur Schrimm a reçu de son frère Rodolphe un trousseau complet et des robes dignes d'une princesse, le tout un peu étroit pour sa taille, qu'elle a fort large, mais elle n'en est pas moins fière. Chaque membre de cette heureuse famille a déjà une grosse part de butin : un piano pour le professeur Schrimm, des literies pour la mère, des bijoux pour la plus jeune fille. Vraiment Rodolphe Schrimm est un garçon d'esprit et de cœur; il sait ce qui convient à chacun et n'oublie personne. Tout le monde serait fier d'avoir un pareil fils. Lisbeth Turner, qui l'avait rebuté jusqu'à ce moment, vient de lui envoyer par le dernier courrier un anneau de fiançailles avec une lettre d'amitié.

Le jour baisse, ô mon Hermann, il faut que je te quitte, que je rentre dans mon deuil et mon veuvage. Les larmes coulent sur mon visage quand je pense à toi, quand je prononce ton nom, qui s'échappe involontairement de mes lèvres comme la respiration naturelle de mon cœur. Il faut te quitter, rompre pour aujourd'hui ce faible lien que ma plume noue entre ta pensée et la mienne. Hermann, cher Hermann, plaise à Dieu que tu reviennes vite et que les jours de notre douleur soient enfin comptés!

HERMANN A DOROTHÉE.

18 octobre.

Le canon tonne autour de nous; les obus s'abattent avec leur sifflement sinistre sur nos terrassemens, dans nos tranchées, jusqu'au fond des maisons qui nous servent d'abri. Il ne s'agit plus ici de ces batailles où pendant quelques heures on se trouve aux prises avec d'effroyables périls, mais après lesquelles renaît la sécurité. La mort plane à toute heure et nous tient en éveil. Des blessés, des mourans, des travaux bouleversés et détruits, des maisons trouées, des toits effondrés, voilà l'œuvre de chaque journée. Les Parisiens tirent avec rage, sans souci de ce qu'ils peuvent détruire; on dirait qu'emportés par la haine, par leur fureur aveugle, ils sont indifférens à leur propre ruine : la mitraille frappe impi-

toyable partout où se montre un casque prussien. A cette profusion insensée de poudre et de munitions, nous répondons à peine; nous attendons avec le calme de la force que la fatigue et la faim nous livrent ces insensés. Ils ont beau se débattre et mordre avec rage les barreaux de leur cage, ils n'échapperont pas à l'inévitable destin. Leurs soldats sont indisciplinés ou malhabiles; dans les rares engagemens qui ont eu lieu déjà, ils ont pu mesurer leur impuissance, et si quelque ombre de bon sens pouvait trouver place dans leur cervelle, ils n'attendraient pas une heure pour capituler; mais ne leur parlez ni de sagesse ni de prudence, car, ainsi qu'ils le disent, s'ils ne peuvent se sauver eux-mêmes, ils veulent du moins *sauver l'honneur*... Sauver l'honneur! Que voilà bien un de ces mots français qui peignent un peuple! Quand a-t-on vu le peuple le plus fort ou le plus habile, celui dont la volonté triompha, dont les desseins réussirent, n'être pas toujours le plus honoré? Et quel honneur y a-t-il à s'obstiner dans la défaite, à élargir de ses propres mains la blessure par où fuit le sang de nos veines? La France a toujours aimé à se payer de mots et de creuses formules. Elle se glorifie de représenter l'idée et d'opposer l'idée à la brutalité du fait, c'est une insupportable prétention; le réel et le rationnel ne sont-ils pas identiques? N'est-il pas évident que ce qui est doit être? Chacun de nous représente à son heure un moment de l'éternelle évolution des choses; l'humanité marche sans relâche, ce qui était nuit devient jour, le fait devient le droit. Nous, les victorieux, nous concourons au développement nécessaire de l'esprit universel; ce n'est pas la France vaincue, c'est nous qui représentons à un degré supérieur l'esprit en travail, l'idée devenant fait. La guerre, c'est le tribunal sans appel, le peuple qui sait vaincre a droit à la domination suprême. De même qu'une loi fatale condamne ce qui est faible à disparaître, que les êtres débiles et mal nés qui ne peuvent supporter le combat de la vie rentrent dans le sein de l'éternel Cosmos, et servent d'aliment à ceux qui sont créés pour la lutte et le succès, de même les peuples faibles s'absorbent dans les grands, et leur destinée les condamne.

Laissons la France inventer un droit supérieur au fait, en réalité, ce sont les faits qui jugent le droit; laissons les gens à imagination se lamenter sur le sort des misérables et des opprimés; occupons-nous de devenir forts, c'est le devoir de quiconque prétend à vivre. Certes les théories sur le droit des peuples, le droit des gens et la fraternité humaine sont de beaux rêves, qu'il convient de développer dans les livres, parce qu'ils entretiennent l'esprit dans la familiarité de l'idéal et qu'ils peuvent d'ailleurs à certains jours favoriser nos desseins; mais n'oublions pas qu'il y a quelque chose de supérieur aux devoirs réciproques des hommes, tels que les com-

prennent et les enseignent les moralistes, ce sont les lois immuables qui régissent le monde. Il faut être bien ignorant pour nier que le succès porte en lui-même un élément de droit et une forte présomption de justice.

21 octobre.

Ma lettre a été interrompue par un obus qui est venu éclater sous ma table de travail, sans me faire même une égratignure; ta douce pensée m'a protégé. Il nous a fallu déménager promptement, et nous venons de nous installer avec le major Hummel et trois camarades dans un nouveau logis, où nous serons mieux abrités contre les fureurs du Mont-Valérien. C'est une jolie maisonnette, tapie dans un coin de bois touffu et aussi recueillie qu'une chapelle. Elle est habitée par une vieille dame veuve et ses deux petits-enfans. La mère des enfans est morte récemment, le père s'est engagé et se bat, je crois, dans l'armée de la Loire.

Notre arrivée a causé une grande consternation dans la maison, où l'on se flattait sans doute d'échapper aux réquisitions, grâce à l'ombre discrète du bois; mais on apprendra vite que rien n'échappe à notre vigilance. Nous avons commencé par abattre autour de la maison tous les bosquets, de crainte des surprises, et aussi les grands arbres pour faire des barricades. La vieille dame pleurait en voyant tomber les beaux ormes et les chênes, et le petit garçon, qui doit avoir dix ans au plus, s'est précipité sur nous en voyant pleurer sa grand'mère. Il n'a pas été très difficile, comme tu le penses, de désarmer ce champion, dont la fureur nous divertissait fort. La petite fille, une blondine de sept à huit ans, est d'une rare beauté; elle est restée assise toute la journée sur une chaise, tenant dans ses bras une belle poupée blonde comme celle que désire Lischen. Chaque fois que l'un de nous approchait, elle frissonnait; je m'amusais de ses terreurs. — Si vous vouliez m'embrasser, lui ai-je dit, je ne prendrais pas votre poupée. — Elle a levé vers moi un regard timide. C'était une chose curieuse de voir le combat qui se livrait dans son âme entre sa tendresse pour sa fille et sa haine pour le Prussien. Ses petites mains tremblantes caressaient fiévreusement la perruque blonde de sa poupée, ses joues pâlissaient et rougissaient tour à tour. A la fin pourtant elle s'est décidée et a tendu vers moi sa joue d'un air résolu. Au moment où je me baissais pour l'embrasser, je ne sais comment cela s'est fait, ses deux mains se sont trouvées à la fois sur ma figure, et j'ai reçu le meilleur et le plus inattendu des soufflets, après quoi elle s'est sauvée en sanglotant. La haine avait été plus forte que l'amour. Il est vrai qu'elle emportait sa poupée; mais le sergent Jacob la lui a arrachée et en a cassé la tête

contre le mur, pour apprendre aux enfans de ce pays à respecter les soldats allemands.

Que Lischen ne se désole pas; il y en a d'autres à Paris. Malheureusement je ne sais plus quand nous y entrerons. Nous tournons autour de Paris sans l'entamer, et la ville n'a pas la mine de songer à se rendre. Si cela dure, nous périrons tous de misère sous ses murs. Les camarades sont découragés comme moi, et nos officiers, malgré leur air d'assurance, s'ennuient aussi terriblement. C'est que ce n'est pas une chose gaie d'être là depuis un mois, immobiles au port d'armes, sous une grêle de mitraille. Ce sont tous les jours de nouvelles fosses à creuser et de nouveaux adieux à faire aux pauvres camarades. Pourtant nos chefs ont eu la prévoyance de placer aux postes avancés les Bavarois et les Saxons. C'est un des traits admirables de leur politique d'avoir compris que nos alliés s'attacheraient d'autant plus aux destinées de l'Allemagne qu'ils auraient fait pour elle plus de sacrifices, car l'homme est ainsi, qu'il ne renonce pas aisément à ce qui lui a coûté cher.

Calme donc, ma Dorothée, les anxiétés qui te dévorent, car dans ma nouvelle résidence je cours peu de dangers, et si ce n'était l'absence de ma bien-aimée, je ne serais vraiment pas trop à plaindre. La cave de la vieille dame est excellente et abondamment pourvue; la cuisinière est habile, et la maison chaude et bien close.

J'enferme dans ma lettre un petit bouquet cueilli pour toi dans les bois; chacune de ces petites fleurs d'automne te parlera de l'amour d'Hermann. Puissé-je te revoir avant qu'elles soient flétries et tombées en poussière! Que de fois ton souvenir aimé hante ma pensée! Que de fois, les pieds dans la boue, le front dans le brouillard, j'ai fait pour nous de beaux plans d'avenir! C'est dans une maisonnette comme celle-ci que je voudrais vivre avec toi, ma Dorothée! C'est dans un de ces nids de fleurs et de verdure, dans ce pays d'une grâce splendide, d'une fertilité si prodigue, qu'il serait doux de couler ensemble de longs jours. Malheureusement on ne connaît aux rives de la Sprée ni cette élégance, ni cette richesse, ni cette vie facile et abondante, et c'est là pourtant qu'il faut fixer nos rêves... Quand je pense à notre laborieuse pauvreté, à notre existence si restreinte et si précaire, à nous autres Allemands, à nos maigres régals, et que, promenant ici mes regards autour de moi, je vois ces villages heureux, ces habitations princières, je sens s'élever en moi une tempête d'indignation et de colère, et je pense qu'on ne saurait trop châtier l'insolente prospérité de ces gens-là... Quelque ruinés que nous les laissions, ils seront toujours plus riches que nous...

Adieu; je ne puis songer à ces choses de sang-froid... A quoi pense le ciel d'avoir livré un pareil pays à de telles gens!

HERMANN A DOROTHÉE.

29 octobre.

Hier, après huit jours de patience et d'efforts pour s'habituer à notre présence et satisfaire à toutes nos demandes, la vieille dame chez laquelle nous logions est partie avec ses petits-enfans.

C'est à la suite d'un souper prolongé, pendant lequel le major Hummel et David Fox avaient chanté des hymnes en l'honneur de l'Allemagne et des chansons de toute sorte, que la vieille dame s'est décidée à nous abandonner la maison. C'était pitié de la voir descendre d'un pas tremblotant les degrés du perron avec son visage pâle et son air hautain, sous lesquels pourtant se devinaient bien des larmes. Elle est montée en voiture au bas du perron avec les enfans et la vieille bonne; je pense qu'ils emportaient sur eux tout ce qu'ils avaient pu cacher de plus précieux, mais le major n'a pas permis qu'ils enlevassent rien du linge, ni du mobilier, ni de la cave.

Au moment où la voiture s'ébranlait, la vieille dame s'est penchée à la portière pour voir une fois encore le toit de sa demeure, puis elle a disparu sans un mot de plainte ou de reproche, et sans un mot d'adieu. J'ai regretté son départ, car j'aime les enfans, et je suis resté longtemps à suivre du regard la voiture qui emportait les exilés; malgré moi, j'étais un peu triste, et, je ne sais pourquoi, un peu honteux... Il me semblait que le major avait été bien dur, bien exigeant pour cette pauvre famille...

Des cris de joie qui partaient de la maison m'ont tiré de ma rêverie; je trouvai les camarades occupés déjà à se partager les meubles et le linge. Buffets et tiroirs, tout était ouvert; chacun tirait à soi avec un entrain furieux... Cela m'a fait songer qu'on ne nous permet pas le pillage des maisons habitées, et j'ai vu combien le major est un habile homme... Sa part du butin était déjà faite, scigneusement ramassée dans sa chambre, ce qui prouve que depuis longtemps il avait fait son choix et marqué dans sa pensée ce qui pouvait lui convenir. Il se promenait maintenant les mains dans les poches, en se dandinant et sifflant entre ses dents des airs de chasse. David Fox riait aux éclats, buvant à tort et à travers toute sorte de vins. — Voilà ce qui arrive aux maisons abandonnées, disait-il en lançant en l'air les bouteilles vides; la vieille dame était bien libre de rester après tout.

Le gros Wilhelm, à genoux sur le parquet, appareillait avec soin une belle douzaine de mouchoirs de batiste, et les entassait dans son havre-sac, déjà gonflé. Un autre cherchait en jurant l'argenterie absente, et moi, je ne pouvais m'empêcher de songer aux exilés de la veille, au pauvre soldat de la France qui se battait pour

son pays pendant que nous dévalisions sa maison. Je n'ai pas eu le temps de m'attarder à ces tristes pensées, car du train qu'ils y allaient les camarades ne m'auraient rien laissé. Je les ai rejoints en soupirant, et, grâce au major, j'ai fait respecter mes droits. Je ne puis te dire ici tout ce qui m'est échu en partage; pourtant je crois que tu auras du plaisir à recevoir une garniture de Sèvres que je t'envoie. Je doute que Rodolphe Schrimm lui-même ait rien donné de pareil à sa famille. A présent, je l'espère, tu ne seras plus jalouse et tu sauras que le cœur de ton Hermann vaut bien celui d'un Rodolphe Schrimm.

Embrasse tes parens pour moi, je ne les oublierai pas dans mon prochain envoi.

HERMANN A DOROTHÉE.

1er novembre.

Il se passe de grandes choses, mon amie. L'occupation d'Orléans par nos troupes, la capitulation de Metz, qui enlève à la France son dernier espoir et sa dernière armée, la reprise du Bourget, que nous avions perdu et que nous avons dû reconquérir au prix des plus sanglans sacrifices, voilà certes de glorieux événemens. Ce n'est pas tout.

Des bruits d'armistice ont couru, on parlait même de paix, d'intervention officieuse des puissances; mais rien de cela n'est sérieux et ne se fera... Nous ne sommes pas gens à laisser la proie pour l'ombre, et les Français ne sont pas d'humeur à rien céder tant qu'ils pourront se défendre. Il est donc bien certain qu'on ne s'entendra pas; cependant le dénoûment est proche, l'heure va sonner où l'habileté de la Prusse, ses immortelles rancunes, triompheront enfin.

Des personnages mystérieux circulent dans nos lignes; le major Hummel, qui est initié à ces mystères, les accueille, échange avec eux des mots de ralliement, les mène et les ramène. Nous qui voyons ces choses, nous sentons notre cœur battre plus vite à la pensée des trames gigantesques qui enserrent notre ennemi plus sûrement encore que les bras innombrables de notre armée, et dont les réseaux s'étendent dans la ville entière.

Chaque nuit, des signaux partis des différens quartiers de Paris nous avertissent de ce qui s'y passe, et nous rions et nous chantons et nous trinquons gaîment avec les bons vins de France, en voyant combien nous sommes plus forts, plus intelligens que les Parisiens. Ces gens-là croient sans doute que la guerre se fait toujours comme à Fontenoy; on dirait que leur nourrice les a bercés avec la chanson de Roland et les histoires de la Table-Ronde. Les temps ont changé, messieurs; il vous faut compter aujourd'hui avec le gé-

nie ténébreux de l'Allemagne. C'est l'esprit qui gagne les batailles, mieux encore que les canons d'acier, l'esprit d'ordre, d'investigation et de calcul. A nous maintenant Paris et ses trésors, ses plaisirs, ses secrètes voluptés, ses délices inconnues, dont la seule pensée fait battre nos cœurs et bouillonner nos cervelles!

Je me suis longtemps promené ce soir avec le major. Il plongeait des regards anxieux dans la brume rougeâtre qui s'étendait sur la ville comme un voile de pourpre. De temps en temps, il s'arrêtait pour compter les lointaines palpitations d'une petite lueur tantôt bleue, tantôt verte, tour à tour vive et voilée, qui brillait au sud de Paris. Vers le nord, une autre lumière répétait les mêmes signaux. Le major comptait scrupuleusement et laissait par instans échapper des exclamations joyeuses. — Bon! ça va bien! Nous les tenons enfin, Hermann, s'écria-t-il en me frappant sur l'épaule, j'ai l'idée ce soir que nous reverrons bientôt notre pays et nos tendres fiancées; mais auparavant, morbleu, nous irons trinquer au Louvre et nous y mènerons joyeuse vie après tant de misères. Je me sens en appétit et d'humeur à m'amuser un peu. Ne le dis pas à Mina Wurtz, je veux faire le diable à quatre une fois dans ma vie. Nous n'en serons pas moins de bons et honnêtes Allemands pour rentrer à Berlin!

— Vous croyez donc à l'armistice et à la paix? dis-je pour le sonder.

— Au diable l'armistice, et la diplomatie, et les puissances neutres! Nous avons bien besoin vraiment de toutes ces paperasseries. Là-bas, c'est là-bas que sont nos vrais alliés.

Il regardait Paris avec des regards ardens. — Les Allemands n'ont-ils pas été tous expulsés? demandai-je timidement.

— Non, non, pas tous; mais ce ne sont pas les Allemands qui nous feront entrer à Paris.

— Y aurait-il donc des traîtres dans la ville?

— Des traîtres! reprit-il en hésitant; non, non, ce n'est pas précisément cela. Ce sont des gens à grandes idées. Ils ont un certain idéal de société, une certaine façon d'entendre le bonheur de l'humanité, auxquels ils sacrifient tout le reste. S'il leur est démontré que le succès de leurs rêves exige qu'ils renversent le nouveau gouvernement de la France, ils n'hésiteront pas, — pas plus que n'ont hésité au 4 septembre ceux qui tiennent en ce moment le pouvoir.

— Major, dis-je en secouant la tête, en Allemagne nous avons des rêveurs comme ceux-là; ils ne s'en battent pas moins bien et n'en haïssent que mieux la France.

— En Allemagne, reprit-il en souriant, nous ne sommes plus au temps de Luther, et nos idées ne servent qu'à faire des li-

vres; elles ne font plus des révolutions. Tout se passe sur le papier, où nous ne craignons pas de pousser nos rêves à outrance; mais, le moment venu d'agir, on ferme le volume, on le serre précieusement au fond d'une armoire, comme un objet curieux dans une vitrine ou comme une vieille pertuisane dans un arsenal. Chez les Français, gens de logique et de passion, tout se passe d'une autre sorte. Ils agissent aussi vite qu'ils pensent, et ne perdent pas une heure pour dégainer, au risque de s'embrocher mal à propos. Il suffit de donner le branle bien à point à quelque idée dangereuse; c'est à quoi nos amis travaillent. On ne peut pas s'imaginer, mon cher Hermann, quel parti un habile homme tire d'un peuple qui met ses chimères au-dessus du devoir, et qui sacrifie toujours le bon sens à la logique.

La nuit était glaciale et le canon grondait au loin sourdement; mais, de notre côté, tout était silencieux, car on négociait à Versailles et une trêve avait été consentie pour le passage des parlementaires. Nous jouissions de cette sécurité momentanée; aussi, malgré le froid, je ne pouvais me décider à rentrer. Les signaux lumineux continuaient cependant : le major ne les perdait pas de vue. On eût dit des feux follets, des esprits de malice, passant et repassant dans la nuit. A la fin, ils s'évanouirent.

Le major attendit quelque temps encore, puis se tournant vers moi : — Allons dormir, mon brave; nous ferons un punch avant de nous coucher, et nous porterons un toast à la grande Allemagne... Hermann, s'écria-t-il comme s'il ne pouvait se contenir et que son secret lui échappât, à l'heure où je te parle, la révolution gronde dans les rues de Paris; la commune vient d'être proclamée à l'Hôtel de Ville, le gouvernement est prisonnier. Voilà ce que disaient les petites chandelles de tout à l'heure. Allons dormir, mon brave Hermann, avant huit jours nous serons à Paris. Ah! que nous avions bien raison de compter sur la canaille; c'est une meute hurlante, toujours prête à prendre la piste; mais il faut convenir que le *vieux* a bien mené la chasse.

En disant ces mots, il étendait la main vers Paris, comme s'il adressait un salut à quelque personne invisible.

O ma Dorothée, ton cœur a-t-il battu en lisant ces lignes?.. Devines-tu quels rêves vont bercer mon sommeil? Rêves de paix, de jeunesse et d'amour, rêves purs et candides comme l'âme de ma bien-aimée, allez consoler le cœur de ma triste fiancée,... allez! je vous suivrai!

DOROTHÉE A HERMANN.

Berlin, 18 novembre.

Quand finira cette guerre atroce? Les jours passent, les semaines suivent les jours; deux mois, deux longs mois se sont écoulés, et

l'armée allemande assiége toujours Paris. Toute chance de paix a disparu, les négociations ont échoué; la révolution sur laquelle tu comptais a misérablement avorté. Toutes nos espérances, une à une, s'évanouissent en nuages de poudre, ou se fondent en vapeurs de sang.

La misère est grande ici, et ajoute ses horreurs aux inquiétudes qui nous dévorent; l'Allemagne entière est dans les larmes. La ville d'Orléans prise, perdue, reprise, nous a coûté des flots de sang; la Bavière et le Wurtemberg y ont été décimés. Grâce à Dieu, cette fois encore les soldats de la Prusse ont été retenus loin du péril.

La résistance insensée de la France nous désespère; toutes les lettres qui nous arrivent du théâtre de la guerre attestent combien nos ennemis sont acharnés et opiniâtres. Les francs-tireurs font beaucoup de mal, ce sont de misérables assassins qui ne méritent que la potence, c'est leur faire trop d'honneur que de les fusiller sans pitié. Le lieutenant Felder écrit à sa mère que les paysans eux-mêmes osent résister et tenter une défense impossible, on voit maintenant combien le fond de ce peuple est méchant et obstiné. Ils obligent l'armée allemande à de terribles représailles, on incendie parfois des villages entiers pour punir la résistance de quelques-uns, et l'on fusille sans merci tout homme pris les armes à la main. Arnold Felder dit que rien n'est plus saisissant et plus beau que l'aspect de ces villages flambant la nuit dans la campagne; les lueurs rouges se reflètent sur les champs couverts de neige, et font étinceler de mille feux les arbres revêtus de givre. On ne peut se défendre d'une sorte de sombre enthousiasme en lisant de tels récits : la guerre apparaît comme un grand poème d'une tragique beauté... Quand on regarde autour de soi, l'impression est bien différente; rien que des misères, le deuil et les larmes, et la faim qui s'assied au foyer de la veuve, au chevet du vieillard sans enfant : plus de père, plus de fils, l'aisance et le bien-être disparus avec la joie du logis...

Hâtez-vous donc de prendre Paris, on ne conçoit pas ici que vous tardiez autant; pourquoi ne pas forcer cette ville à capituler aussi bien que Strasbourg? Les ménagemens dont on use à son égard sont faits pour irriter le cœur des Allemands. Est-il juste d'avoir plus d'égards pour les souffrances des Parisiens que pour les nôtres?.. Ne saurait-on faire comprendre au roi combien cette funeste douceur blesse douloureusement ses fidèles sujets? Ayez recours au bombardement, si vous ne pouvez venir à bout autrement de cette orgueilleuse ville; mais, pour Dieu, finissez-en, et revenez au plus tôt. O mon Hermann! que nous serions heureux l'un près de l'autre! combien nous jouirions doucement des riches présens que tu m'as envoyés! J'ai reçu les deux grandes caisses et les pré-

cieux objets qu'elles contenaient, je les ai distribués aux membres de la famille selon ton désir; tous sont dans le ravissement, et t'envoient un chœur de bénédictions... Hélas! après m'avoir comblée, tu peux m'être enlevé en un instant. L'amertume de cette pensée me déchire; je ne trouve le calme nulle part, ta seule présence pourra mettre un terme à mon supplice. Dieu veuille te ramener au plus tôt dans les bras de ceux qui t'aiment!

HERMANN A DOROTHÉE.

Saint-Cloud, 15 novembre.

Il m'est arrivé ces jours-ci de singulières aventures, dont le récit t'intéressera sans doute...

Tu sais que nous sommes à Saint-Cloud entourés de bois qui s'étendent dans toutes les directions et couvrent le pays jusqu'à Versailles?.. Je me promenais seul, il y a quelques jours, quand un homme sans uniforme apparut brusquement, et, traversant la route, entra dans le bois. Il y avait dans l'air de cet homme je ne sais quoi de suspect et de furtif qui m'engagea à le suivre; mais, bien que j'eusse sensiblement allongé le pas et que l'inconnu n'eût pas paru me voir, la distance se maintenait entre nous toujours la même, si bien que je commençai à trotter doucement, puis, accélérant toujours le mouvement, cela devint une véritable chasse à courre. Par je ne sais quel prodige, ce diable d'homme restait toujours à vingt pas de moi, courant, il est vrai, mais en quelque sorte paisiblement, sans effort, prenant son temps pour traverser les fossés et les mauvais pas, tandis que moi, haletant, essoufflé, me heurtant aux arbres, je sentais mes forces décroître à mesure qu'augmentait ma colère. Heureusement que l'homme se dirigeait de façon à rencontrer bientôt la villa où est établie la commandature, et je me réjouissais de penser qu'il allait tomber innocemment dans la souricière. Quel ne fut pas mon étonnement, quand je le vis enfiler sans hésitation la courte avenue, traverser la cour d'honneur, et monter d'un pas dégagé les degrés du perron, tandis que le soldat de faction m'arrêtait brutalement à la grille! J'y étais encore quand l'inconnu reparut à une fenêtre du rez-de-chaussée, et me fit signe d'approcher : — Bonnes jambes, s'écria-t-il dès que je fus à portée de l'entendre, mais caractère détestable! On s'irrite, on s'emporte, on perd des forces parce qu'on manque de mesure, et on perd du temps parce qu'on manque de calme. Dieu me pardonne! C'est Hermann Schlick! Qui t'aurait jamais reconnu sous ce masque rouge et boursouflé, mon vieux, mon cher camarade?.. Quelle idée aussi de donner la chasse au limier! — Il me tendait les bras en riant d'un large rire ouvert jusqu'aux oreilles. A ce rire, je reconnus

Frédérick Meiningen, le fils du maître d'école, avec qui je m'étais lié autrefois à l'université. Je l'avais ensuite perdu de vue; je savais seulement qu'il s'était fixé en France, et qu'il avait fait fortune.

Il me pria de l'attendre, et bientôt après nous soupions gaîment dans un excellent cabaret du pays. On ne saurait croire combien de métiers a exercés Fritz et quel heureux gaillard il est maintenant. Journaliste, maître de langues, courtier de commerce, photographe, il a essayé de tout, et s'est arrangé pour récolter de précieux renseignemens que notre gouvernement lui a chèrement payés. Dans ces derniers temps, Fritz s'est fait naturaliser citoyen de la libre Amérique, en sorte qu'il peut nous continuer, malgré la guerre, ses utiles services. C'est actuellement un parfait *gentleman*, associé d'une grande maison de commerce de Philadelphie. Il est riche et passionné pour la vie de Paris, qu'il adore, et pour les Parisiennes, qui le lui rendent bien, à ce qu'il assure. Il va se marier au printemps avec la fille d'un général français qui ne se doute guère de la vraie profession de son futur gendre, ni de l'usage que fait celui-ci des confidences et des épanchemens de son beau-père. Rien n'est perdu pour ce diable de Fritz, il tire parti de tout, et quelle sûreté de jugement! quelle fermeté morale! quel merveilleux sang-froid! J'étais confondu de sa désinvolture et de son audace; je n'ai pu le lui cacher. — Si ton beau-père venait à soupçonner un jour la vérité? lui ai-je dit. — Eh bien! quoi? N'est-ce pas au bonheur de sa fille que je travaille en même temps qu'à la grandeur de mon pays et à ma prospérité? Son honneur est intact. Qu'a-t-il à me reprocher? Laisse donc! Nul homme n'est l'ennemi de sa propre fortune; puis, je ne l'oblige point à me donner sa confiance. Est-ce ma faute s'il m'ouvre à la fois son cœur et les secrets de la France?

Que répondre à cette logique?

Fritz me combla de joie, ce soir-là, en me promettant de me faire entrer secrètement à Paris. — J'ai du crédit, me dit-il; j'obtiendrai de t'emmener.

Dès le lendemain, je le vis paraître à l'exercice, et le capitaine, m'ayant aussitôt fait sortir des rangs, me donna l'ordre de le suivre. Nous nous rendîmes à une petite maison isolée où nous trouvâmes des vêtemens civils de toute sorte; je choisis, parmi ceux qui convenaient à ma taille, les plus beaux que je pus trouver. De son côté, Fritz chercha dans une liasse de papiers un laisser-passer français s'adaptant à merveille à ma figure et à mon air; j'y étais désigné comme un commerçant de Rotterdam chargé de préparer le ravitaillement de Paris. Le signalement par malheur portait quarante ans, juste quinze ans de trop. Fritz m'assura qu'à Paris on n'y regardait pas de si près, et que, du moment qu'il s'agissait de ravi-

tailler la ville, on s'inquiéterait peu de savoir si j'étais trop bien conservé pour mon âge. — Le difficile est de franchir les avant-postes, ajouta-t-il. Heureusement l'espace est vaste, je connais les détours, et nous sommes aussi patiens qu'habiles... En avant!

Nous gagnâmes en peu de temps les avancées françaises; là, sans le secours de Fritz, j'aurais péri mille fois. Nous restâmes d'abord plusieurs heures étendus, sans parler, la face contre terre, dans un fossé, rampant avec précaution et faisant cent pas en une heure, car il y avait tout près de là un poste ennemi. J'eus le temps, pendant cette première étape à plat ventre, de réfléchir aux inconvéniens de l'aventure; cependant il me fut impossible de concevoir le moindre regret de m'y être engagé. Quelques périls que je dusse courir, pour rien au monde je n'aurais voulu reculer. Je pensais avec une sorte d'orgueil à la jalousie des camarades quand ils apprendraient mon histoire; pas un d'eux n'eût hésité à prendre ma place, si elle leur eût été offerte.

Tu ne sais pas, ma Dorothée, ce que c'est que Paris pour de pauvres diables qui depuis plusieurs mois vivent exposés au froid, à la pluie, à la mort, privés de tout plaisir, séchant d'ennui, tandis que s'étale sous leurs yeux la ville des délices inconnues, la ville des voluptueuses légendes. C'est alors que l'esprit court fiévreux, dans le dédale de ces rues qui s'entrelacent et se croisent, à la poursuite de mille chimères... Par une étrange fatalité, les anathèmes tant de fois lancés contre l'impure Babylone deviennent comme des aiguillons brûlans, comme des flèches d'or qui harcèlent nos cerveaux surexcités par la fatigue et le péril. Et pourtant ne crains rien, ma bien-aimée, le cœur d'Hermann est à l'abri de ces sortiléges; il est revêtu d'une invincible armure : ton amour le protége!

A force de ramper, nous arrivâmes à une déclivité de terrain qui nous mit à l'abri; nous pûmes nous redresser et respirer librement. Mes beaux habits avaient malheureusement subi quelques avaries; je les réparai de mon mieux. Le terrain qui s'étendait entre nous et les remparts était couvert de gens qui fouillaient le sol pour y recueillir des pommes de terre; nous nous mêlâmes à eux, et ce fut avec un groupe de ces gens que nous entrâmes dans Paris, armés chacun d'un paquet de légumes. La foule de ceux qui rentraient avec nous était si grande qu'à peine on regarda nos papiers.

Ce ne fut pas sans un frisson que je franchis le seuil de l'immense forteresse et que je vis ces travaux de défense, contre lesquels viendraient se briser tous nos efforts, si nous devions jamais tenter l'assaut. Que te dirai-je de Paris? J'ai marché plusieurs heures à travers ces rues, ces boulevards, dont les dimensions témoignent du gigantesque orgueil de ce peuple. En parcourant les

Champs-Élysées, je rougissais de notre pauvre allée des Tilleuls, qui me paraissait si belle autrefois. Et Tempelhof, et Lustgarten, et la place de Potsdam, et tout ce qui me semblait à Berlin le dernier mot de la magnificence et de l'art, Paris n'en voudrait pas pour ses faubourgs... Voilà la vérité. J'étais littéralement outré de cette ostentation, de cette insolence dans le luxe. C'est sa richesse exagérée qui donne à ce peuple tant de vanité et de suffisance. Que lui resterait-il de son orgueil, si tous ces monumens somptueux, ces trésors de l'art allaient être anéantis? Qui sait ce qui peut arriver? La guerre a des nécessités terribles.

— Détruire Paris, répondit Fritz, à qui j'exprimais ces sentimens en toute liberté, ce serait nous vouer, ce serait vouer l'Allemagne entière à un opprobre immortel... Non, non, ce n'est point ainsi qu'il faut s'y prendre.

Je vis qu'il avait une idée. Comme je le pressais : — Chut! dit-il, on ne nous aime guère ici, et l'on n'est pas tendre pour ceux que l'on soupçonne d'espionnage. Veille donc sur toi, ne gesticule pas avec cet air frénétique, veille surtout sur ta langue et ton diable d'accent. Je te préviens que, si tu te fais prendre, je t'abandonne... La Prusse avant tout!

Nous longions le quai de la Seine, presque en face du jardin des Tuileries, sur la rive gauche, lorsque Fritz se détourna tout à coup en se penchant sur le parapet au moment où passait près de nous une femme vêtue de noir, dont la taille svelte et la démarche légère révélaient la jeunesse. — Tu connais cette dame? lui dis-je. — Oui, c'est la très jeune veuve d'un financier fort riche et la cousine très aimée d'un diplomate fort pauvre. — Tout va bien alors! — Pas si bien, car la fortune du financier doit, par clause spéciale, s'envoler tout entière le jour des secondes noces... Je te laisse à penser si la famille de la dame fait bonne garde autour de ses millions.

— Pourquoi t'es-tu détourné? Tu craignais d'être reconnu.

— Justement; elle a dû me voir plus d'une fois auprès de son cousin, chez qui j'ai rempli des fonctions aussi intimes qu'instructives, aussi humbles qu'intéressantes, du temps qu'il était attaché à l'ambassade de France à Vienne... Où peut-elle aller à cette heure, si bien enveloppée dans ses voiles et de ce pas rapide?

Elle avait passé le Pont-Royal, puis, inclinant à gauche, elle se dirigea sans hésiter vers le jardin réservé des Tuileries, dont la grille était ouverte. — Ou je me trompe fort, ou la belle est attendue, dit Fritz en riant.

Il finissait à peine quand un grand jeune homme vêtu de l'uniforme de l'état-major de la garde nationale s'avança vers elle et lui

offrit le bras. Un épais brouillard étendait ce jour-là sur Paris ses nuages floconneux et livides; nous en profitâmes pour nous glisser inaperçus dans le jardin, où nous nous jetâmes derrière un massif.

— J'ai mes raisons, me dit Fritz, pour assister à l'entrevue de ce beau couple. Maurice d'Étreval a des relations; il est actif, entreprenant, et d'ordinaire bien renseigné. Ce serait le diable s'il ne nous donnait pas entre deux soupirs quelques bons avis; rien d'indiscret comme un amoureux!

Les deux jeunes gens, après quelques regards furtifs autour d'eux, se persuadèrent sans doute qu'ils étaient seuls; ils s'arrêtèrent à peu de distance, et le capitaine, prenant les doigts de sa cousine, les porta à ses lèvres. — Vous avez désiré me voir, dit celle-ci; ce n'est pas un adieu, j'espère!

— Peut-être...

— On va donc se battre?

— Pas encore; c'est d'une mission secrète qu'il s'agit.

— Cela m'effraie plus encore qu'une bataille... Vous ne partirez pas seul?

— Non, Valentine, j'accompagnerai un ami, un savant, qui doit essayer un nouveau système de correspondance entre nous et la province. C'est une invention admirable qui laisse bien en arrière les pigeons, le câble sous-fluvial et les signaux électriques, que l'ennemi intercepte ou que le brouillard dérobe. Malheureusement de mesquines rivalités, l'inertie, l'indécision du pouvoir, entassent obstacles sur obstacles, et retardent notre départ.

— Ce système nouveau, vous le connaissez, Maurice?

Fritz me poussa du coude; je suis bien sûr qu'il calculait déjà ce que lui rapporterait cette découverte importante.

— Je le connais, oui sans doute; mais ceci, chère enfant, c'est un grand secret.

— Et si je vous le demandais, pourtant?

Le jeune homme hésita; Fritz et moi, nous respirions à peine.

— Si vous me le demandiez?.. Je vous en dirais un autre, Valentine, un autre qui brûle mes lèvres et mon cœur.

— Le diable les emporte, s'écria Fritz si haut qu'il faillit nous faire découvrir, les voilà qui perdent la piste...

La jolie Valentine semblait rêveuse; je voyais sa silhouette élégante flotter dans la lourde vapeur jaunâtre qui rampait sur le sol; à travers les branches dénudées du buisson, je distinguais l'éclat pâle de son visage dans le sombre encadrement de son voile noir...

— Eh bien! vous vous taisez, Maurice, reprit-elle timidement. — N'avez-vous plus rien à me dire?

— Hélas! non, — rien absolument, répondit-il d'un air décou-

ragé; si vous n'avez pas deviné déjà ce que je voulais vous dire, à quoi bon vous l'apprendre?

La voix de la jeune femme tremblait un peu quand elle reprit avec un rire affecté : — Savez-vous, Maurice, que ceci ressemble au prélude d'une déclaration?.. Vous avez donc rompu avec la princesse?..

Il me fut impossible d'entendre le nom de cette princesse.

— Vous aurait-elle signifié votre congé? Aurait-elle licencié sa fidèle milice? Seriez-vous mis au cadre de réserve? Et pourquoi, grand Dieu?

L'animation de sa cousine amusait le capitaine. — Bon! dit-il, on se lasse de tout!

— Même d'aimer?

— Chère enfant, il n'était point là question d'amour! La princesse est femme d'esprit, elle ne demande rien d'impossible... On cherche à lui plaire, parce que la mode est de lui plaire. Vous ne savez pas ce que c'est que l'instinct de l'imitation! Panurge lui-même ne s'en est pas douté.

Je ne sais ce que répondit Valentine, car un roulement de tambour couvrit sa voix; on fermait le jardin. A dire vrai, j'emportais de notre guet-apens un certain malaise de conscience. Quand on n'y est pas habitué, ce procédé d'investigations ne laisse pas de causer à l'imagination quelque vive répugnance. — De quoi te troubles-tu? s'écria Fritz avec son large rire. Est-ce notre faute si ces étourneaux font l'amour en plein vent? Entre ennemis, tout est de bonne guerre!.. Nous avions d'ailleurs assez sotte figure dans notre bosquet déplumé par ce brouillard glacé! Que le ciel confonde les amoureux et cette rage de parler pour ne rien dire!

Je pensais à toi, ma chère Dorothée, en quittant le jardin. Ce rendez-vous m'en avait rappelé d'autres, et combien différens! Que nos instans étaient mieux remplis! Combien nos discours et nos silences même étaient plus éloquens que ce frivole babillage parisien, où l'esprit a plus de part que le cœur! Fi donc! ce n'est point ainsi que l'on aime à Berlin! Et je m'indigne des sarcasmes dont Fritz vous accable, vous autres jeunes filles d'Allemagne. — Les Allemandes, dit-il, ont été créées pour remplir sur la scène du monde les rôles de grande utilité. Encore le plus souvent jouent-elles mal leur rôle.

Nous avons dîné à la *Taverne anglaise*, où la chère était médiocre, car la disette sévit déjà dans la ville assiégée; s'il plaît à Dieu, les privations deviendront cruelles sous peu de temps. Les vins sont encore abondans et exquis; je suis sorti un peu étourdi, et pour terminer la soirée nous avons couru les cafés. Je ne sais trop comment j'ai regagné avec Fritz son domicile; mais je sais que le

lendemain je rentrais sans accident dans nos positions, où mes camarades ne tarissent pas de questions sur la ville merveilleuse. Beaucoup donneraient leur meilleure part de butin pour pouvoir tenter pareille aventure.

DOROTHÉE A HERMANN.

25 novembre.

Ta dernière lettre ne m'a pas réjouie, mon cher Hermann; je n'aime pas ces promenades dans Paris, et je crains que tu ne conserves le désir d'y retourner. Défie-toi des Français, défie-toi surtout des femmes de ce pays. Je ne crois pas qu'il y ait sous le ciel une plus damnable incarnation de Satan. Ce sont des créatures méprisables avec leurs visages peints et leurs chevelures d'emprunt. J'ai ouï dire que les hommes adorent ces idoles fardées, qu'ils se laissent séduire par leurs grâces apprises, par l'amusement d'une conversation effrontée, par la savante corruption de leur esprit. Pour l'amour du ciel, évite ces dangereuses sirènes; elles sont capables de tous les crimes... Songe que ma vie est liée à ta vie, mon cœur à ton cœur. Je redouterais pour toi la mort moins encore que l'impur contact des filles de Babylone; mais de quoi vais-je me troubler? Ne sais-je pas bien tout ce que ton âme a de candeur, tout ce que ta tendresse a de sincérité et de profondeur?.. La mâle vertu de mon Hermann ne saurait se laisser prendre à des piéges si grossiers.

Je joins à cette lettre un vêtement de flanelle que j'ai cousu de mes mains et quelques cigares que t'envoie l'oncle Gaspard. N'oublie pas ceux qui t'aiment; je prie Dieu pour toi... Et de grâce surtout ne retourne pas à Paris.

HERMANN A DOROTHÉE.

Saint-Cloud, 27 novembre.

Je trouve ta lettre au retour d'une nouvelle excursion dans Paris, qui cette fois a failli me coûter cher. Rassure-toi pourtant, je reviens sain et sauf, et serai plus prudent à l'avenir... Notre promenade avait commencé hier sous les plus heureux auspices; nous étions entrés presque sans difficultés à Paris, et nous avions employé notre journée à visiter par un beau soleil d'hiver quelques points stratégiquement intéressans de la ville. Le soir, Fritz se rendait à une réunion publique, il me proposa de l'y accompagner.

La salle où se tenait ce club était une grande pièce consacrée en d'autres temps à des bals publics. Des quinquets fumeux et rares n'y répandaient qu'une insuffisante clarté; il y avait là une foule grouillante et tapageuse uniformément coiffée de képis; tout cela

ondulait comme une houle au milieu du bruit assourdissant des conversations, des querelles entremêlées de cris et de cyniques boutades. Quelques femmes se trouvaient confondues dans cette tourbe humaine, et leurs voix aiguës se mêlaient au tapage. Une vapeur nauséabonde flottait au-dessus de cette masse d'êtres entassés, agitée par une sorte de mouvement perpétuel, de trépidation sur place, par quelque chose comme un flux et un reflux; cela ressemblait à une tempête dans un égout.

Je m'aperçus que Fritz avait plus d'une connaissance dans ce vilain monde, car je le vis échanger des sourires, des poignées de main et des signes d'intelligence.

La séance fut ouverte par trois formidables coups de bâton assénés par le président sur l'estrade de planches élevée à l'extrémité de la salle; l'estrade faillit en être renversée, et les gens qui composaient le bureau en changèrent de couleur.

La parole fut donnée à un citoyen prodigieusement barbu, qui fit irruption à la tribune : ses yeux brillaient sous ses noirs sourcils comme une lanterne dans un buisson. — Citoyens, s'écria-t-il d'une voix creuse, depuis la défaite des bons patriotes au 31 octobre, l'infâme réaction relève la tête. — Il s'étendit longuement sur les misères du peuple, persécuté par ceux qui se disaient ses amis; il se plaignit de ce que cette fois encore la révolution faite par le peuple n'avait profité qu'à des traîtres. Il dénonça ces vils transfuges qui, parvenus au pouvoir, ne se faisaient pas faute de mitrailler les frères et amis, et appela sur eux les foudres de la justice populaire. Pendant ce discours, interrompu souvent par des applaudissemens, des hurrahs et des trépignemens frénétiques, il trouva le temps de vouer à l'exécration immortelle de l'avenir les gouvernemens passés et présens de la France. Il termina en protestant contre la guerre. — Envoyons, dit-il, aux avant-postes les prêtres et les bourgeois, et réservons-nous pour la république. — Tel fut son dernier mot, accueilli par le délire enthousiaste de l'assemblée et par les cris répétés de *vive la république! vive la commune!* Quelques sifflets et quelques cris isolés de *vive la France* furent étouffés sous les huées et le tumulte.

Cependant un jeune homme de grande taille et de mine énergique se présenta sur l'estrade. — On parle du peuple, s'écria-t-il d'une voix retentissante, des droits, de la volonté, de la justice du peuple! Qu'est-ce que c'est que ça, *le peuple?* Où le prenez-vous? De quoi se compose-t-il? Qui vous a permis de parler en son nom? Est-ce vous qui êtes le peuple? Et de quel droit prétendez-vous faire la loi à la France? Qui êtes-vous pour réclamer la suprématie? Êtes-vous le nombre? — Non, car les paysans, que vous méprisez, sont plus nombreux que vous. — Êtes-vous l'intelligence? — Rien ne le

prouve, ni vos creuses déclamations, ni votre crédulité puérile, ni vos forfanteries. — A chaque parole de l'orateur, de violens murmures et des protestations indignées s'élevaient de tous les coins de la salle sans parvenir à l'interrompre; sa voix s'élevait progressivement et dominait le tumulte; on eût dit le dialogue de la tempête et de l'ouragan. — Avez-vous plus d'instruction, s'écriait-il d'une voix tonnante, plus de science? — Non; les prêtres et les bourgeois sont plus savans que vous. — Avez-vous plus de moralité, plus de vertus que nous? — Non; si gangrenée que puisse être notre vieille société française, nulle part le vice ne fleurit plus effronté que dans vos rangs, où la débauche fait rage, où s'étalent l'ivrognerie et l'adultère. — Êtes-vous du moins le dévoûment? — Non, mille fois non; car, tandis que nobles et bourgeois marchent à l'ennemi avec la sombre ardeur du désespoir, tandis que les paysans donnent sans murmurer leurs fils pour défendre la patrie, vous vous réservez prudemment pour la république. — Parlez-vous au nom de la misère? — Non encore, car vous peuplez les théâtres, les bals publics et les cabarets; vous trouvez de l'argent pour vos vices, quand vos familles meurent de faim. Arrière donc! la vraie misère n'est pas avec vous. — Mais, qui êtes-vous donc, vous qui voulez être nos maîtres? Eh bien! vous êtes la convoitise, la haine et l'envie, vous êtes l'esprit du mal déchaîné, *la sainte canaille* enfin! — Ce ne fut pas un cri, ce fut un hurlement, puis un assaut furieux, suivi d'un effroyable craquement; le bureau fut renversé, et dans un nuage de poussière on entrevit une mêlée confuse de têtes irritées, de bras menaçans. Puis un courant d'air froid pénétra dans la salle, une porte s'ouvrit et se referma.

Le calme rétabli, un nouveau venu parut à la tribune; les conclusions de son discours, tout opposées à celles du premier orateur, eurent un égal succès; loin de se désintéresser de la guerre, il fit contre la Prusse une diatribe passionnée, un appel énergique à la haine et à la vengeance. Pendant cette harangue, soulignée par les applaudissemens joyeux et la chaleureuse émotion de l'auditoire, j'étais fort mal à l'aise; la sueur ruisselait à grosses gouttes sur mon front, et mes doigts crispés déchiquetaient pièce à pièce les poches de mon paletot neuf. Fritz, que je regardais à la dérobée, riait au contraire, et semblait parfaitement satisfait; mais au fond de ses yeux il y avait quelque chose de froid et d'étincelant comme le reflet d'une lame d'acier.

Cependant l'orateur se complaisait dans son succès. — Si l'on n'y prend garde, s'écria-t-il, les Allemands avec leurs Gretchen finiront par envahir le monde; c'est une race de rongeurs métaphysiques qui se répand en bataillons serrés sur la surface du globe. Partout où il y a un champ à cultiver, une forêt à défricher, une in-

dustrie à exploiter, vous voyez venir l'Allemand famélique avec sa longue et docte compagne. Il s'acclimate, s'installe, s'incruste dans le sol; il devient l'hôte du logis, l'ami de la maison et bientôt le propriétaire du lieu. Je vous le dis en vérité, l'Allemand aura bientôt infesté l'univers de sa ponte démesurée... — Horrible! horrible! dis-je à demi-voix à Fritz; ces Français ne respectent rien.

J'avais à peine prononcé ces mots, échappés à mon indignation, que je sentis un mouvement autour de moi; il se fit un de ces frémissemens précurseurs de l'orage. En un instant je fus saisi, lancé à droite et à gauche. Au milieu de ce désordre, de cette inexprimable confusion, j'entendis une voix claire et stridente comme la trompette de l'archange qui criait : — A bas l'espion! mort à l'espion! — Mes yeux se tournèrent vers le point d'où partait la voix accusatrice; ils s'arrêtèrent sur une femme debout sur l'un des bancs faisant estrade le long du mur. Elle semblait ainsi d'une taille gigantesque; son visage, que je vois toujours, avait cette pâleur spectrale de la porcelaine que donnent certains fards, des masses épaisses de cheveux d'un rouge sombre inondaient sa tête et ses épaules de leurs boucles et de leurs torsades. Son bras étendu me désignait par un geste implacable. D'un coup d'œil éperdu, je cherchai Fritz autour de moi; il avait disparu. Je regardais la femme qui m'avait dénoncé comme si ses yeux attiraient les miens par une fascination magnétique. Dans ma mortelle angoisse, je trouvai le temps encore de la voir, de détailler son visage; elle me parut belle : telles devaient apparaître dans les forêts de la Gaule les farouches prêtresses de Teutatès ou les filles des druides.

Cependant la foule était si compacte que j'étais en quelque sorte porté par le flot; je ne sais quel choc imprévu me fit trébucher, je tombai sous les pieds de la multitude presque étouffé, écrasé à demi. Je perdis un instant connaissance. On me releva tout ensanglanté, car je m'étais ouvert le front en tombant, et, la fureur de la foule s'irritant par la vue du sang, les brutalités augmentèrent; je crus ma dernière heure venue. Dorothée, mon âme déjà t'adressait le suprême adieu, quand une voix se fit entendre. — Ne le maltraitez pas, disait-elle avec ce timbre clair et métallique que je reconnus aussitôt; qu'on le fusille, s'il le mérite, mais ne lui faites pas de mal. — Ce cri de pitié, cette voix qui seule parlait pour moi dans cette détresse affreuse, ébranlèrent tellement mes nerfs que je sentis les larmes monter à mes yeux : peu s'en fallut que je n'éclatasse en sanglots.

Je fus arraché à cet attendrissement par l'arrivée d'un personnage qui allait jouer un rôle décisif dans la fin de cette aventure C'était un officier que le bruit et l'agitation populaire avaient attiré là; il donna l'ordre que je lui fusse amené. Malgré mon trouble, je

le reconnus aussitôt; c'était le capitaine Maurice d'Étreval, celui-là même dont nous avions quelques jours plus tôt surpris le tendre rendez-vous. Il me sembla qu'à sa vue un rayon d'espérance tombait du ciel dans mon âme, et je repris courage lorsque je l'entendis déclarer d'un ton ferme que j'étais son prisonnier, que je serais jugé par une cour martiale, et qu'en attendant il répondait de moi sur sa tête. Malgré quelques murmures et de sourdes protestations, il fit avancer une voiture, s'y installa à mes côtés et donna l'ordre au cocher de nous conduire *à la place*. Un garde national désigné par la foule monta sur le siége près du cocher. Certes j'étais loin d'être sauvé. A ce moment même, je l'avoue, il me semblait impossible d'échapper à la mort; j'éprouvai toutefois une sensation presque joyeuse quand je me trouvai assis dans cette voiture, et que l'allure rapide du cheval eut mis un intervalle entre le courroux populaire et moi. La mort qui m'attendait me semblait presque douce et consolante à côté de celle que j'avais entrevue.

Mon compagnon me laissa le temps de me remettre de mon trouble, et m'aida même à essuyer le sang qui m'aveuglait.

— Vous êtes Prussien? me dit-il ensuite d'une voix brève.

— Je suis de Berlin, répondis-je sans hésiter, un sûr instinct me conseillant de gagner sa confiance par une habile sincérité.

— Vous êtes officier?

— Soldat de la landwehr.

— Qu'êtes-vous venu faire à Paris?

— Voir la ville, voilà tout.

— C'est peu vraisemblable; personne ne saurait accepter une pareille excuse.

— Je ne veux pas vous tromper, capitaine, dis-je de l'air de la plus candide franchise; un intérêt plus puissant que la curiosité m'attirait en effet. J'ai voulu revoir ici une personne que j'aime plus que la vie... J'ai risqué pour elle ma tête, je ne le regrette pas.

— Vous avez aimé peut-être, capitaine?.. Vous me comprendrez, vous comprendrez la folie d'un pauvre soldat dont le cœur s'exalte là-bas, dans ces bois où nuit et jour la mort plane et peut frapper à toute heure; vous comprendrez ce désir insensé de revoir une dernière fois un visage adoré, d'échanger une fois encore un adieu!

Je ne sais comment il se fit qu'en prononçant ces mots ma voix trembla, et qu'une grosse larme roula lentement sur ma moustache. Les émotions de la soirée avaient ébranlé mes nerfs sans doute, et la conviction que je défendais ma vie ajoutait à mes paroles un chaleureux accent de persuasion.

— Si je pouvais vous croire! dit le capitaine d'un air de regret. Donnez-moi quelque preuve; cette femme, qui est-elle? où demeure-t-elle?

Je pâlis à cette question précise, mais mon sang-froid ne m'abandonna pas.

— Capitaine, m'écriai-je avec le ton d'une dignité triste, vous êtes Français et vous demandez le nom d'une femme!.. Que vous importe? Je ne songe point à sauver ma vie; un soldat est toujours prêt à en faire le sacrifice.

Je me croisai les bras et m'enfonçai dans le coin de la voiture avec l'apparence résolue et calme d'un homme qui vient de faire son testament, qui se trouve en règle avec Dieu et le monde. J'étais loin d'être tranquille pourtant au fond du cœur; je calculais que la voiture roulait rapidement, et que chaque minute en s'envolant m'arrachait une chance de vie.

Mon compagnon semblait soucieux et me regardait à la dérobée; je crus sentir que son observation m'était favorable. — Vous avez d'honnêtes figures en Allemagne, dit-il en souriant, ce qui fait qu'on se trompe souvent sur votre compte. Nous nous sommes en effet lourdement mépris en France, et vous avez dû bien rire de notre naïveté. Moi, je n'en rougis pas, car je ne déteste pas les dupes!

J'étais résolu à tenter quelque effort pour me sauver. — J'ai une mère là-bas et un vieux père, lui dis-je; aurez-vous la générosité, monsieur, quand cette triste guerre sera finie, d'écrire aux deux pauvres vieillards?.. Vous leur direz que leur fils unique est mort victime d'une funeste méprise, et vous les consolerez, s'il se peut.

— Je leur écrirai; n'avez-vous rien de plus à me demander? Cette jeune femme,... votre amie...

— Qu'elle ignore tout! m'écriai-je. Je la quittais tout à l'heure si heureuse, si confiante! Qu'elle ne sache jamais ce que m'a coûté la joie de la revoir, et que le ciel épargne à celle que vous aimez l'horreur d'une pareille séparation!

Le capitaine était attendri. — Je voudrais pouvoir vous sauver, reprit-il d'une voix altérée; malheureusement c'est impossible!.. J'ai répondu de vous sur ma tête, et le garde national qui est là ne serait point homme à me faire crédit.

Il baissa la glace, et mit la tête à la portière pour cacher son trouble sans doute; il continua de regarder ainsi au dehors avec tant d'attention et de persistance qu'à la fin j'en ressentis un battement de cœur. Nous arrivions justement à un carrefour où, le lourd défilé de quelques fourgons d'artillerie embarrassant la voie, le cocher dut ralentir l'allure de ses chevaux. Le capitaine, se penchant alors tout à fait en dehors, se mit à l'interpeller vivement, et engagea une discussion sur la direction qu'il avait prise. Je profitai de l'incident, j'ouvris lestement la portière du côté opposé et mis un pied sur le trottoir; cela se fit d'autant plus facilement que le bruit retentissant des fourgons empêchait de rien entendre. Je n'hésitai

pas, et, m'élançant hors de la voiture, je m'enfonçai vivement dans une petite rue étroite et mal éclairée où je me dissimulai de mon mieux dans l'ombre des maisons.

Je ne tardai pas à entendre s'élever derrière moi une sourde rumeur, et des voix confuses qui criaient : Arrêtez! arrêtez!.. J'eus le courage de garder encore devant quelques rares passans une allure indifférente; mais bientôt je ne fus plus maître de moi, ma volonté et ma raison cédèrent à la fois à la peur insensée qui m'emporta tout à coup dans une fuite furieuse.

Je tombai une première fois; je me relevai aussitôt et repris ma course. Je tombai de nouveau, et cette fois je restai étendu sur le sol.

La nuit allait finir; les becs de gaz agonisaient quand un passant attardé parvint, après de longs efforts, à me remettre sur mes jambes. Mes idées étaient confuses, mes sens comme paralysés; il crut que j'étais ivre et s'offrit à me reconduire. Ce ne fut pas sans peine que je retrouvai dans ma cervelle le nom et l'adresse de Fritz. Nous n'étions pas fort éloignés de sa demeure heureusement.

Ce pauvre Fritz était sur pied lorsque je me présentai à sa porte; l'inquiétude et le chagrin l'avaient empêché de dormir. Il faillit me prendre pour un spectre quand il m'aperçut tout pâle, contusionné et sanglant, appuyé contre le chambranle de la porte. Sa joie fut grande quand il me reconnut. — Je te croyais perdu, s'écria-t-il en m'embrassant avec transport, et, bien que ce fût ta faute, je ne pouvais pas m'empêcher de penser que c'était aussi un peu la mienne.

— Je craignais qu'il ne te fût arrivé malheur, lui dis-je; qu'es-tu donc devenu? Comment t'es-tu sauvé de cet enfer?

— De la façon la plus simple; je t'ai mis le premier la main au collet, et j'ai crié plus fort que les autres : C'est un Prussien; arrêtez-le!

— Grand merci de ton zèle, m'écriai-je avec aigreur.

— Réfléchis donc, reprit-il en me frappant amicalement sur l'épaule; j'avais sur moi des papiers compromettans qu'il fallait sauver à tout prix. D'ailleurs je t'avais prévenu.

Il me fit asseoir près du feu, et, débouchant un flacon de vin de Champagne, il m'en versa plusieurs rasades qui produisirent un effet merveilleux. Je lui racontai toute l'aventure, et la nuit s'acheva plus gaîment qu'elle n'avait commencé. Fritz riait de bon cœur de la générosité de Maurice d'Étreval; il ne tarissait pas d'épigrammes. — Voilà ce qu'on appelle la discipline en France, disait-il en se frottant les mains, une affaire d'inspiration et de sentiment! Chacun se fait juge et agit selon ses lumières ou son cœur; le sentiment individuel l'emporte, et le pays devient ce qu'il peut. On est humain, on est magnanime, et l'on est battu!

Nous trinquâmes de si grand cœur que le flacon y passa, et non pas tout seul; cette jolie liqueur, gaie et légère, limpide et blonde, eut bientôt dissipé le souvenir de ma cruelle soirée, ou plutôt elle l'encadra dans une sorte de nimbe lumineux, pareil à cette vapeur dorée qui plane le soir sur nos plaines sablonneuses pendant l'été.

DOROTHÉE A HERMANN.

Il arrive ici de terribles nouvelles; on dit que vous vous êtes battus sous Paris pendant trois jours. Le sang allemand a coulé par flots. Le chiffre des victimes est si grand que personne n'ose le dire. Et je n'ai pas de nouvelles de toi. O Dieu! les larmes m'aveuglent, et la plume tremble dans mes doigts.

On assure que l'ennemi a été refoulé dans ses murs, que nous avons triomphé à Champigny comme ailleurs, mais à quel prix! Et que m'importe cette victoire sanglante, si mon bien-aimé n'est plus!

Les plus funestes pressentimens m'assiégent; ton chien a hurlé toute la nuit; sa voix lamentable pleurait dans les ténèbres, et moi, frissonnante, éperdue, le visage baigné de larmes, je criais vers Dieu dans mon angoisse, et je t'appelais en te tendant les bras... Oh! réponds-moi. Un mot, un seul, qui me prouve que tu vis encore! Hâte-toi, ou je meurs.

HERMANN A DOROTHÉE.

Sous Paris, 24 décembre.

En vérité, ma chère Dorothée, tu ne te modères pas assez; la femme d'un soldat doit avoir l'âme plus ferme et ne pas s'abandonner au désespoir parce qu'un chien a hurlé la nuit, parce qu'il y a sous la voûte des cieux deux armées en présence qui échangent des horions et se font le plus de mal qu'elles peuvent. Ne dirait-on pas que tous les boulets de France sont à mon adresse, que les chassepots ont pour mission spéciale de mettre en joue le fantassin Hermann Schlick? C'est vraiment un enfantillage, ta lettre n'est qu'un sanglot de la première ligne à la dernière. Certes je n'ai rien de plus précieux au monde que ta tendresse, et je bénis Dieu qui m'a fait don d'un cœur tel que le tien; mais, si tu n'y prends garde, ton amour deviendra un cantique de Jérémie... Ta précédente lettre avait déjà des airs d'homélie : du moins était-elle escortée d'excellens cigares et d'une houppelande de flanelle que lui servaient de passeport.

Je t'en prie, renonce à toutes tes exagérations; je n'aime guère les conseils et encore moins les larmes. — Ta tirade contre les femmes de Paris est vraiment bouffonne; tu te figures sans doute

qu'il n'y a que des courtisanes ici? Comme si nous n'en avions pas à Berlin!.. Contente-toi de m'aimer de tout ton cœur sans t'inquiéter si fort de ce que je fais...

C'est aujourd'hui la nuit de Noël: j'ai attendu pour te répondre que toute la famille fût réunie, afin de me joindre à vous pour célébrer la fête... Dis à chacun ce que tu imagineras de plus convenable pour la circonstance, les nécessités du service me réclament; mais tu connais mes pensées comme les tiennes.

Je t'envoie une bague d'émeraude pour ton cadeau de Noël: j'espère qu'elle te plaira, car elle est, je crois, d'un grand prix... C'est encore un fruit de la guerre.

Le froid est terrible ici, et le canon fait rage au nord-est de Paris. Peut-être s'est-on battu de ce côté; mais ne t'inquiète pas pour moi, je vais célébrer la Noël à Paris; Fritz est là qui m'attend.

Adieu! Je vis et je t'aime: n'est-ce pas assez pour sécher tes larmes?

DOROTHÉE A VIRGINIE FLOCK.

18 janvier.

Il faut que je te confie mes peines, qui sont grandes; dans ma tristesse, c'est vers toi que je me tourne. N'avez-vous pas été, ton frère et toi, les compagnons de mon enfance, les amis de mon adolescence? Quels qu'aient été nos dissentimens au début de la guerre, ils ne peuvent briser des liens si étroits, une affection aussi ancienne que la nôtre. C'est donc à toi que je veux ouvrir mon triste cœur... Depuis près d'un mois, je n'ai pas de nouvelles d'Hermann; c'est-à-dire que, depuis ce temps, il ne m'a pas écrit, car j'apprends par des lettres étrangères qu'il est en bonne santé, frais, dispos et gai. Comment expliquer son silence, sinon par l'ingratitude et l'oubli? Je sais qu'il va souvent à Paris; qui peut l'y attirer ainsi? Quels déplorables plaisirs trouve-t-il dans cette ville maudite? — Je crains de le savoir; sa dernière lettre, que j'ai reçue vers Noël, est un modèle de dureté et d'injustice; jamais amant écrivit-il à sa fiancée en un tel langage? C'est à peine s'il ne tourne pas en dérision mon amour, qu'il rebute par son indifférence et ses railleries... Je t'envoie du reste toute notre correspondance; tu jugeras de ses torts et des miens. Prie ton frère d'écrire à Hermann: qu'il tâche de savoir ce qui s'est passé dans son cœur. Je pleure nuit et jour: tout mon bonheur s'est écroulé en quelques semaines, je ne vois plus que cendres et que ruines autour de moi. La résistance de Paris tient du prodige : elle me désespère. En Allemagne, l'exaspération est au comble; des milliers de voix suppliantes s'élèvent vers le roi demandant à grands cris l'écrasement de Paris.

Le bombardement, il est vrai, est déjà commencé, mais nous crai-

gnons qu'on n'ait encore trop de ménagemens... On s'est décidé si tard à user de rigueur. Il est temps que le roi écoute enfin les gémissemens de ses fidèles sujets; l'Allemagne est lasse de souffrir.

HERMANN A DOROTHÉE.

Garches, 21 janvier.

Encore une bataille entre Garches et Montretout, la dernière sans doute. Cette bataille pèsera sur mon souvenir plus lourdement que toutes les autres... Que ne puis-je retourner en arrière, plonger dans le gouffre du passé, en arracher l'heure à peine engloutie, faire revivre ce qui n'est plus! Hélas! comme Macbeth voyait sur sa main le sang de l'hôte assassiné, ainsi je vois la tache rouge sous mes pas. Ah! Dorothée, il est dur de laisser périr celui qui vous a sauvé la vie, et de ne pouvoir crier : — Ne va pas là, malheureux, c'est un piège! — J'ai vu en ce jour maudit le capitaine Maurice d'Étreval courir à la mort, et je n'ai pu l'arrêter. La nuit tombait: j'avais été détaché en vedette avec Pierre Auffrich et le sergent Jacob: nous regagnions nos lignes quand un groupe de cavaliers déboucha brusquement tout près de nous.

— Le corps du général de Bellemare? demanda l'officier, qui dans l'ombre nous prit pour des amis.

— A droite, répondit hardiment Jacob.

Le capitaine hésita. — Êtes-vous sûr? dit-il en se tournant vers moi, comme pour me prendre à témoin.

J'avais frémi au son de sa voix, je l'avais reconnu; je ne pus supporter son regard, et, tremblant, atterré, je laissai tomber ma tête sur ma poitrine; il prit ce geste pour un assentiment, car, sans attendre, il s'élança à toute bride dans la direction indiquée; l'escorte s'ébranla sous ses pas, et la terre retentit sous le galop des chevaux.

— En voilà un dont les dépêches n'arriveront pas à destination, s'écria Jacob en riant. Maintenant il faut déguerpir, nous autres, et lestement.

Je ne pouvais me soutenir. Pourquoi la fatalité avait-elle jeté sur ma voie celui-là seul que j'aurais voulu épargner? Pourquoi la rude, la cruelle, l'implacable discipline avait-elle fermé mes lèvres? J'avais craint de perdre mes deux compagnons, et maintenant j'avais le cœur déchiré de remords; l'oreille tendue, la respiration haletante, j'écoutais le galop des chevaux qui s'enfonçaient dans le chemin creux, et dont le bruit allait en s'affaiblissant.

Une soudaine décharge de mousqueterie me fit dresser les cheveux sur la tête. Je roulai à terre comme foudroyé. La fusillade continuait sur la droite; je pouvais distinguer les feux nourris de nos fusils Dreyse, et les répliques de plus en plus faibles des mousque-

tons français; bientôt ils se turent, il n'y avait plus de combattans.

— Allons! voilà qui est fini, s'écria Jacob; viendras-tu maintenant? Que la peste étouffe le poltron!

— Il m'avait sauvé la vie, murmurai-je d'une voix étranglée, et je l'ai laissé massacrer... Je voudrais n'être jamais né!

Je ne dormis guère ce soir-là. Le pauvre Maurice d'Étreval m'assiégea dans ma tente, où je vis toute la nuit défiler des spectres. Vainement je m'efforçai de me justifier. Durant cette longue insomnie, agitée de sinistres visions, je passai du remords à l'apologie, sans trouver le repos, aussi incapable de me condamner que de m'absoudre. Il n'est pas bon de se trouver aux prises avec de telles pensées, et je saluai avec reconnaissance le lever du jour, qui vint mettre en fuite les fantômes.

Une triste besogne nous attendait au réveil. Les Français firent demander leurs blessés, peu nombreux d'ailleurs, et leurs morts. Que de visages amis j'aperçus ce matin-là couchés sur la terre dure, blêmes et rigides sous le froid de la mort! Je saluais avec attendrissement ces bonnes figures allemandes, la veille encore placides et joviales. Je touchais pieusement ces mains décolorées qui m'avaient, si peu d'heures auparavant, rendu de cordiales étreintes, et je faisais d'étranges remarques sur tous ces visages pâles. Officiers et soldats étaient couchés pêle-mêle dans l'égalité suprême; mais combien ils différaient! Autant il y avait de hauteur, de dureté, de froid dédain gravés et pour ainsi dire figés dans les traits immobiles des chefs, autant les autres avaient encore une expression de candeur et de bonhomie... Il semblait que ce fussent deux races, dont l'une faite pour obéir, l'autre pour commander. Les morts français n'étaient pas moins remarquables; leurs visages contractés avaient une expression si énergique et si ardente, que nous en étions saisis; presque tous ces hommes avaient gardé dans la mort l'attitude du combat; les membres semblaient lutter encore, l'œil éteint ajustait dans le vide, l'action avait en quelque sorte survécu à la vie. Il était là, le pauvre capitaine Maurice, couché par terre, le buste un peu redressé et appuyé contre un arbre; le bras levé semblait tenir encore l'épée; mais l'arme avait échappé à sa main défaillante et gisait brisée en deux tronçons. Près de lui, une femme en deuil, une ombre sanglotait agenouillée; sa main, sur le bras du jeune officier, s'efforçait d'en fléchir l'inflexible rigidité. Elle lui parlait doucement à travers ses larmes, comme s'il eût pu l'entendre.

Quand les brancardiers s'approchèrent pour enlever le corps, j'aperçus le visage de Valentine, car elle avait rejeté en arrière son voile, sans craindre d'exposer aux regards ses paupières rougies et ses joues marbrées par les larmes... Je me rappelai, en contemplant

ces traits ravagés par l'angoisse, le jour où je l'avais vue, à travers la brume, passer comme une apparition légère, avec ses airs tendres et coquets... Était-ce bien la même femme que je retrouvais là, seule, sur un champ de bataille, au milieu des soldats, ne s'inquiétant guère de cacher sa douleur, ni le secret de ses larmes! Elles savent donc aimer, ces frivoles Françaises! Il y a donc un cœur sous ces riches parures! Pauvre Valentine! pauvre capitaine!

DOROTHÉE A HERMANN.

30 janvier.

La paix est signée; gloire à Dieu et à la grande Allemagne! La paix est signée! Chacun répète la nouvelle sans oser encore y croire; pourtant les dépêches sont officielles. On s'embrasse, on se félicite; tous nos amis sont venus m'apporter leurs complimens. Ta vieille nourrice prépare déjà les gâteaux de fête. La joie est partout, — dans mon cœur excepté... J'ai peur, je ne sais pourquoi, et je mêle mes larmes à celles des veuves et des orphelins... Reviendras-tu tel que tu étais au départ, aussi fidèle, aussi aimant? Tout me dit que tu as changé, — tes lettres si rares, si froides, ce ton distrait, en quelque sorte dégagé du passé, et, plus que tout encore, tes voyages fréquens à Paris et les plaisirs que tu trouves dans cette ville maudite... Se pourrait-il que ces poupées de France te fassent oublier ta fidèle amie? Nous ne savons pas en Allemagne, il est vrai, nous ajuster avec un art si parfait, ni plaisanter agréablement sur les plus graves questions, ni promettre tant de choses en accordant si peu.

Je ne voulais t'envoyer qu'un cri de joie et d'espérance; ce n'est pas ma faute si l'amertume de mon âme déborde malgré moi... Ma mère s'inquiète; elle est fort irritée contre toi. Toute la famille est indignée, et te juge sévèrement. Je t'en prie, rassure ta pauvre Dorothée; que ta prochaine lettre rende la joie à mon cœur, qu'elle soit le rameau d'olivier que la colombe apporta dans l'arche. Je ne demande qu'à croire, à être heureuse, à t'aimer.

HERMANN A DOROTHÉE.

Montmorency.

J'ai changé de garnison, et n'y ai point perdu; la forêt est charmante, et depuis l'armistice nous recevons ici les plus aimables visites. La vie n'est point trop triste fort heureusement, car je prévois que notre station sous Paris ne touche point à sa fin. Ne vous hâtez donc pas de préparer les gâteaux de fête; une partie de l'armée seulement rentre en Allemagne, et tout me porte à croire que je ne serai pas des premiers rapatriés. Vous me ferez un crime sans doute, vous autres, de ce peu d'empressement, mais en vé-

rité je ne suis point coupable; tâchez donc de prendre votre mal en patience, et de ne pas m'accuser légèrement...

Quant à toi, ma chère Dorothée, je te conseille de ne point plaisanter sur les poupées parisiennes, que tu ne connais pas : elles sont fort aimables, elles ont autant de vertu qu'on en a à Berlin; il est vrai qu'elles lisent peu la Bible, ce qui fait qu'elles n'ont pas la tentation de comparer leur cœur à l'arche de Noé...

Tu feras bien, ma chère enfant, de renoncer aux épigrammes contre les femmes de France comme aussi aux comparaisons bibliques; borne ton ambition à rester douce et tendre. C'est ainsi que tu as su me plaire, et que tu réussiras à fixer le cœur de ton fidèle Hermann.

BALTHAZAR FLOCK A HERMANN SCHLICK.

Mayence, 18 février.

Que se passe-t-il donc? Ta Dorothée écrit à ma sœur pages sur pages, toutes pleines du plus touchant désespoir. Elle se plaint que tu ne l'aimes plus, et elle en voit la preuve aussi bien dans tes longs silences que dans la dureté de tes lettres. J'ai tenté de la rassurer, de tout expliquer à ton avantage; pourtant l'inquiétude me gagne à mon tour. Se pourrait-il que le sage et vertueux Hermann, si fier de sa vertu et de sa sagesse, si hautain pour les faiblesses d'autrui, si assuré dans ses propres forces, se pourrait-il vraiment qu'il se fût laissé séduire par les folles perversités de la grande Ninive! Se pourrait-il qu'il eût oublié ses sermens, trahi son amour, et qu'il n'opposât aux reproches les plus passionnés comme aux plus tendres protestations que de piquantes railleries ou d'injurieux silences! Il y a quelque malentendu qu'il est de mon devoir d'éclaircir. Parle donc, dis la vérité; tout vaut mieux que le doute. Tu connais ma vieille amitié, et tu sais que tu peux te fier à moi... Si tu le désires, j'apaiserai Dorothée et t'obtiendrai son pardon, car elle t'aime et son cœur plaide en ta faveur.

Ma sœur t'envoie son souvenir cordial.

HERMANN A BALTHAZAR FLOCK.

Montmorency, 27 février.

Je me doutais bien que Dorothée te ferait part de ses griefs contre moi; la manie qu'elle a de se plaindre ne pouvait manquer de se traduire par d'abondantes confidences à mes dépens. Le joli personnage qu'elle me fait jouer à tes yeux, et que j'ai sujet de lui rendre grâce! Me voici transformé par elle en une sorte de docteur Faust égaré dans les délices du Valpurgis.

Il est dur de voir son caractère et son honneur à la merci des folles imaginations d'une jeune fille jalouse. Au fond, elle ne peut

porter contre moi aucune accusation sérieuse, et son mécontentement tient surtout au plaisir que je trouve à visiter Paris. Le grand crime vraiment et la damnable curiosité! Un soldat n'est pas un moine, et, pourvu que le cœur se garde pur, il importe peu qu'on boive un verre de bon vin de France à la santé d'une jeune et charmante dame ou à celle d'un vilain camarade barbu. Si d'heureuse fortune passe un joli minois, est-il si mal de lui décocher un sourire? Mérite-t-on la mort pour répondre galamment à de piquans propos, et pour montrer à ce peuple si fier de ses grâces qu'on ne lui cède en rien dans l'art de plaire! Le patriotisme trouve son compte à de certaines petites aventures sans conséquence, et Dorothée a tort de se montrer si revêche. Je ne vois pas ce qu'il y aurait de si flatteur pour elle à être aimée d'un lourdaud incapable de faire agréer les vœux même d'un vainqueur. Tout cela n'est qu'un jeu, un pur passe-temps qui n'effleure ni le cœur, ni la raison. Fie-toi à Hermann Schlick pour rester maître de lui et pour savoir secouer à temps les bagatelles importunes. On est soldat, on est victorieux, et l'on s'amuse quelquefois; cela ne tire pas à conséquence. On n'en reste pas moins au fond un honnête professeur allemand et un fiancé irréprochable.

J'embrasse ta sœur et je te salue.

HERMANN A BALTHAZAR.

Montmorency, 2 mars.

Je te répète que tu t'inquiètes mal à propos, et que je ne ferai pas tort à Dorothée d'un atome de mon cœur; mais, pour l'amour du ciel, ne me parle pas toujours d'elle, tu me ferais prendre en grippe les félicités qui m'attendent à Berlin. Qu'elle m'écrive, si elle m'aime, je lui répondrai; je n'ai point d'excuses à lui faire ni de pardon à solliciter. Ses défiances me blessent, ses inquiétudes me fatiguent. Eh! parbleu! je m'amuse comme les autres, voilà tout, moins que les autres même. Par quelle fatalité suis-je ainsi harcelé de reproches et de sanglots? Comment ai-je mérité de voir une famille entière ameutée contre moi? Ne te joins pas à mes persécuteurs, mon bon Balthazar, je t'en prie, car je serais forcé de te refuser ma confiance, et je veux au contraire, puisque tu me le demandes, te raconter toutes mes aventures... Il n'y a rien d'ailleurs dont j'aie tant à rougir.

Puisque tu as lu ma correspondance avec Dorothée, tu te rappelles sans nul doute qu'un soir à Paris je courus péril de mort dans un club où je fus reconnu pour un soldat prussien, et que je faillis être bel et bien fusillé... Il m'était resté de cette soirée un souvenir ineffaçable, et, parmi toutes les figures hideuses ou ter-

ribles qui s'étaient gravées dans mon esprit, il en était une qui se détachait plus nette et plus vivante que les autres. C'était le visage à la fois implacable et gracieux d'une femme; bien des fois j'avais revu dans mon sommeil, avec une indicible angoisse, cette fille à la chevelure ardente, me désignant dans la foule où je cherchais vainement à me cacher à son regard, pareille à ces walkyries néfastes dont le doigt désigne dans la mêlée celui qui doit mourir... Je m'étais juré de la retrouver, et j'avais perdu vainement bien du temps à sa recherche, lorsqu'un soir je me trouvai tout à coup face à face avec elle. Ce fut dans un café du boulevard, hanté par les gentilshommes de la bohème, qu'eut lieu le 8 janvier dernier notre rencontre. Elle était assise entre plusieurs jeunes gens à une table voisine de la mienne. Elle attisait dans un vase d'argent la flamme d'un punch. Les reflets de cette lueur bleuâtre lui faisaient une fantastique auréole : ses cheveux d'un rouge sombre se tordaient comme des flammes infernales sur son front d'une pâleur de spectre; ses lèvres entr'ouvertes et souriantes laissaient voir deux rangées de petites dents blanches et aiguës. Cette figure me saisit tellement que je demeurai sans voix, sans respiration, les yeux fixés sur elle.

— Que regardes-tu donc? me demanda Fritz.

— C'est elle, dis-je à voix basse.

Il se retourna.

— Tiens! c'est Fidelis! s'écria-t-il, une étoile du quartier Latin émigrée aux grands boulevards.

— Avec qui donc est-elle?

— Avec son mari, le capitaine Magelonne, et des amis sans doute.

— Quoi! elle est mariée!

— Oh! dit Fritz en riant, je ne sais pas si l'on a dérangé le maire pour ce mariage-là; en tout cas, rassure-toi : c'est un monde où le divorce n'est ni rare ni difficile.

Fritz m'apprit que le capitaine Magelonne était une sorte d'étudiant en médecine de dixième année, écrivailleur de petits journaux infâmes et fort mêlé à la politique ténébreuse des clubs. — Vilain monde, ajouta Fritz, mais utile à connaître pour moi; ces gens-là sont de précieux instrumens à l'occasion.

Il me raconta des choses singulières à ce sujet, que je ne puis redire; mais en Allemagne vous entendrez bientôt parler de terribles saturnales. Pendant les confidences de Fritz, j'observais Fidelis; elle servait le punch et buvait à longs traits la liqueur enflammée. De minute en minute, sa gaîté devenait plus bruyante, et quand elle partit, il ne lui restait rien de son aspect surnaturel. Elle n'en était pas moins charmante à mes yeux, et le regard noyé de volupté et de langueur qu'elle laissa distraitement tomber sur moi au pas-

sage me fit agréablement oublier le coup d'œil menaçant dont j'étais resté autrefois foudroyé. Fritz me promit de me procurer son adresse, et dès le lendemain il tint parole. Me souvenant alors de quelques paroles échappées la veille à Fidelis sur les privations que lui imposaient la disette générale et le rationnement, je courus chez un traiteur en renom, où je payai dix louis un dindon fort maigre que je portai chez elle, dans une maison meublée de la rue Pigalle. Je déposai le précieux objet sur le seuil de la porte avec ma carte, et, sonnant avec force, je me hâtai de redescendre l'escalier... J'étais à moitié peut-être, quand la porte s'ouvrit; j'entendis un cri de surprise et quelques exclamations d'une voix qui me fit battre le cœur, puis l'ébranlement infligé au parquet par deux petits pieds joyeux bondissant d'enthousiasme à la vue de la manne miraculeuse. L'âme de saint Vincent de Paul n'eut jamais, j'en suis sûr, d'attendrissement comparable à celui que je ressentis à la pensée du succulent dîner qu'allait faire, grâce à moi, cette charmante personne. Une seule chose troublait ma joie, c'était l'image importune du capitaine Magelonne, que je voyais obstinément attablé près d'elle.

Je restai plusieurs semaines ensuite sans pouvoir retourner à Paris : Fritz se chargea seulement, une fois ou deux, de porter ma carte rue Pigalle avec quelque souvenir agréable.

Survint l'armistice, je courus chez Fidelis... Ne me demande pas pourquoi; elle était devenue mon idée fixe, et nous autres Allemands, quand une idée nous possède, nous y appliquons toute la force et la ténacité de notre esprit. J'étais résolu à connaître une de ces étoiles du boulevard, également célèbres par leurs charmes et leurs vices, par le mal qu'elles font et les passions qu'elles attisent. Je voulais braver le péril et en triompher; je voulais, je veux encore pouvoir dire à Dorothée : — Me voici, je reviens pur et fidèle comme au jour de nos adieux; j'ai traversé la fournaise sans être consumé. Mon cœur est fait d'un métal incorruptible, je te l'offre. J'aurais pu, comme d'autres, sacrifier aux idoles de la volupté, j'ai repoussé leurs impures faveurs d'une âme dédaigneuse, et j'ai le droit de porter haut la tête.

Cette ambition ne part pas, j'imagine, d'un cœur vil ou parjure. Je courus donc rue Pigalle et gravis tout d'une haleine les quatre étages, sans me demander comment j'expliquerais ma visite. Au premier coup de sonnette, un pas brusque retentit à l'intérieur, et la porte s'ouvrit. — Que voulez-vous? s'écria Magelonne d'une voix irritée. De l'argent, sans doute?.. Allez au diable!.. Je n'en ai pas. — Et il ferma la porte. Je sonnai de nouveau. — Je ne demande pas de l'argent, je ne demande que la faveur de présenter mes hommages à Mme Magelonne et de faire la connaissance d'un homme de votre valeur. Je lis votre journal, monsieur, et suis

de vos admirateurs. Je n'ai pas une grande fortune; cependant, si je pouvais vous être utile, je suis tout à votre service.

Il m'avait regardé avec attention pendant que je parlais. — En vérité, dit-il en souriant, vous avez de l'argent! Eh bien! mon cher, vous êtes un phénomène. Prêtez-moi cinq louis; les temps sont durs, et la république est une maigre nourrice!

Il se hâta d'enfouir dans sa poche les cinq pièces d'or que je lui tendais, enfonça son képi sur sa tête, et sortit sans plus de cérémonie.

Resté seul, je frappai discrètement à une porte; ne recevant aucune réponse, j'ouvris et j'entrai. Mon premier regard rencontra Fidelis, qui, debout devant la cheminée, les yeux fixés sur la glace, semblait méditer profondément sur l'effet d'un chapeau surmonté d'un grand panache vert, dont la forme et les dimensions l'inquiétaient sans doute. — C'est un cèdre du Liban que ce panache; quelle idée tu as eue d'acheter cela pour moi!

— Madame,... dis-je timidement.

Elle se retourna. Je la saluai avec tous les dehors d'un profond respect en lui présentant ma carte. — L'homme aux bourriches! Ah! monsieur, que je suis aise de vous voir! s'écria-t-elle. Asseyez-vous donc; prenez ce fauteuil. Sonora, cédez la place!

La vilaine petite bête qui répondait au joli nom de Sonora n'abandonna pas la place sans protester. Tandis que Fidelis s'efforçait de rallumer deux tisons de bois vert isolés dans les cendres de la cheminée, je jetai un coup d'œil autour de moi. La pièce où nous étions, vraie chambre garnie d'étudiant, témoignait d'une aisance médiocre et d'un immense désordre. Mes yeux revinrent à Fidelis. Sa toilette était en rapport avec ce qui l'entourait : une robe de soie fanée et un tartan anglais à carreaux verts et bleus faisaient toute sa parure. Son teint se ressentait un peu du grand jour et du froid qui régnait dans la chambre; pourtant il gardait encore une certaine délicatesse que faisaient ressortir la nuance sombre de ses vêtemens et la couleur éclatante de sa chevelure. Elle me parut toujours jolie, et mes yeux, qui suivaient ses mouvemens, s'arrêtèrent avec admiration, au moment où elle s'assit en face de moi, sur un petit pied élégamment chaussé d'une pantoufle écarlate; le bas, d'une finesse transparente, s'ajustait sur la jambe ronde avec la précision et le moelleux éclat du marbre. Cette vue me remit brusquement en mémoire certains souliers à lacets que j'avais contemplés, non sans attendrissement, aux pieds de Dorothée un jour que je la vis accourir à ma rencontre et descendre l'escalier tournant qui conduit à sa chambre. Pauvre Dorothée! la comparaison faillit me rendre ingrat envers le passé. — A quoi songez-vous donc? demanda Fidelis étonnée de mon silence.

Je lui racontai notre première rencontre au club, et elle rit à belles dents à l'idée que j'aurais pu, grâce à elle, être mis en pièces; puis elle redevint sérieuse à la pensée que mes présens se seraient engloutis avec moi dans une fosse. — A quoi tiennent les choses de ce monde! s'écria-t-elle avec un soupir, et dire que bien des gens prétendent qu'il n'y a rien là-haut!

J'appris dans la conversation que le capitaine Magelonne ne rentrerait que fort tard, étant ce soir-là chargé de la présidence de je ne sais quel mystérieux congrès. Je m'enhardis jusqu'à inviter à dîner la belle Fidelis, qui accepta fort obligeamment, et je passai près d'elle une soirée délicieuse.

Je ne te dirai pas ce qu'il m'en coûta, car les bienfaits du ravitaillement ne se font point encore sentir, et tu serais effrayé de ce qu'il faut d'argent pour se rendre agréable, d'autant plus que ma jeune amie semble fort indifférente aux considérations de cet ordre, et qu'elle prend sans doute Hermann Schlick pour un banquier inépuisable. Je la reconduisis jusqu'à sa porte, où elle me congédia avec infiniment de grâce, en m'encourageant à revenir souvent; malheureusement mes modestes ressources ne suffiraient pas à satisfaire les caprices de cette charmante personne, et le plus sage sera donc de me tenir à distance.

Voilà toute l'aventure; conviens qu'elle ne justifie pas les alarmes de Dorothée, ni l'indignation de sa mère, ni les malédictions de la dynastie entière des Schaunitz. S'il y a des gens qui s'obstinent à découvrir des montagnes dans les nuages, je n'y peux rien.

HERMANN A BALTHAZAR.

Montmorency, 6 mars.

Eh bien! nous n'entrons point à Paris! On s'est contenté d'envoyer timidement quelques milliers d'hommes camper deux jours et deux nuits dans un petit coin de la ville, et les Parisiens pourront se vanter éternellement d'avoir intimidé l'armée victorieuse. La garde nationale est restée en armes autour de nous, avec ses canons braqués sur le sommet des buttes Montmartre. Ne dirait-on pas qu'elle traite avec nous de puissance à puissance? En revanche, les soldats désarmés ont été soumis aux plus dures conditions du vainqueur. Cela fait peine de voir ces braves gens, qui se sont si bien battus, ces jeunes mobiles dont l'élan a plus d'une fois fait reculer nos vieilles troupes, passer tristes, humiliés, abattus, et traîner le long des rues leur désœuvrement irrité, tandis que les gardes nationaux paradent effrontément à leurs côtés avec leurs fusils et leurs galons et leurs insolentes bravades... Il semble qu'on ait pris plaisir à dresser des arcs de triomphe aux Parisiens avec les fourches caudines sous lesquelles passait l'armée!

— Le grand navire va sombrer à la fin, me disait Fritz l'autre jour, pendant que nous parcourions ensemble les boulevards mal éclairés, déchus, souillés d'une nuée d'uniformes en lambeaux... Le moment va venir où nous verrons des hauteurs voisines s'entre-dévorer entre eux les naufragés de la *Méduse*... Regarde ces visages; ils portent sur le front les paroles fatidiques, le mystérieux *Mané, Tecel, Pharès*.

Il me montrait un groupe de ces hommes à képi qui infestent la malheureuse ville. — Tu te réjouis, lui dis-je; pourtant tu aimais la France, tu te plaisais à Paris?

— Sans doute; que faire à cela? Quand la besogne est commencée, il faut bien qu'elle s'achève... Qui n'aime les bois, l'ombre et la majesté des grands arbres? mais, si l'on entreprend un défrichement, s'arrêtera-t-on avant que la cognée ait fait son œuvre et que la forêt soit par terre? Il y a des transformations qui sont fatales; de quoi servirait mon humble contradiction? Arrêterait-elle d'une heure la marche du destin?.. L'homme intelligent prévoit les grandes évolutions de l'histoire, et l'homme sage les seconde de toute la force de son bras, de toute l'énergie de sa volonté.

C'est ainsi que Fritz Meiningen a toujours le cœur à la hauteur des circonstances. C'est vraiment un homme d'un esprit et d'un caractère remarquables; mais je te parle de mille choses et j'oublie de répondre à tes questions. — Oui, sans doute, j'ai revu Fidelis. Je ne cherche pas à m'en défendre... Je l'ai revue hier. C'était une partie convenue, arrangée d'avance; depuis trois jours, je n'y pensais pas sans un frémissement, j'en avais des palpitations comme un écolier à ses débuts... En vérité, ce n'était pas la peine... Elle a commencé par m'entretenir uniquement de Magelonne et de l'amour qu'elle ressent pour cet être ténébreux et néfaste. Comme il n'est point agréable d'entendre louer un rival, et surtout un rival qu'on méprise, j'ai trouvé que je perdais un peu mon temps... J'ai tenté alors de l'arracher aux vulgaires séductions de ce Magelonne en l'entraînant à ma suite sur les cimes bleues de l'idéal... J'ai essayé de lui faire comprendre les chastes délices de l'amour pur, mille fois supérieures aux voluptés subalternes qui ne sont pas dignes d'elle. J'ai développé habilement les charmes du subjectif en matière de sentiment; je l'ai suppliée de m'accorder dans ce domaine illimité une place où personne ne vînt me la disputer, et où je pusse jouir en paix de sa délicieuse beauté. Elle m'écoutait attentivement tout en dressant sa petite chienne à se tenir sur ses pattes et à faire la belle pour avoir du sucre. Je crus voir qu'à la fin son attention se fatiguait; elle étouffa un bâillement. — En France, m'a-t-elle dit, nous ne connaissons pas beaucoup l'objectif ni le subjectif, ou du moins nous leur donnons d'autres noms; le premier, nous l'ap-

pelons un amant, et le second,... ne vous fâchez pas, le second est un franc imbécile... Je doute que le rôle vous tente,... pourtant ce sera comme vous voudrez.

J'ai vu qu'elle n'avait rien compris du tout à la théorie du subjectif, et je craignis de l'avoir ennuyée. Pour la consoler, je tirai de ma poche un petit écrin que j'avais découvert dans une maison de Montmorency, et pris à son intention. Fidelis l'ouvrit et y aperçut une paire de boucles d'oreilles de turquoises et d'opales qu'elle accueillit avec transport. Elle s'en para aussitôt et revint près de moi se faire admirer. — Je n'ai jamais rien eu de si joli, dit-elle en balançant la tête pour entendre le bruit des longues pendeloques. Il faut que vous soyez bien riche pour faire de pareils cadeaux; je ne sais comment s'y prend Magelonne, il n'a jamais d'argent, lui. — N'y a-t-il plus rien là? continua-t-elle en enfonçant vivement les doigts dans la poche de mon paletot.

Il n'y avait rien assurément; par malheur, elle accrocha dans ce mouvement ma chaîne de montre, et fit sortir de sa cachette une petite pierre fort simple, une cornaline taillée en cœur que je tenais de Dorothée. — Qu'est-ce cela? s'écria-t-elle, un cœur! Ah! traître, c'est quelque gage d'amour... Vous avez donc une maîtresse là-bas? Mais, non, c'est impossible!.. Une fiancée alors?

— Pourquoi pas une maîtresse? dis-je, un peu piqué.

— Oh! mon Dieu, je n'en sais rien, reprit-elle d'un air d'innocence; seulement je pensais,... j'imaginais que le subjectif s'accommoderait mal avec de tels objets subalternes.

Que voilà bien l'esprit des femmes de ce pays! Elles n'entendent rien au transcendant, mais elles s'arrangent pour y puiser des épigrammes. C'est un spectacle curieux que la dextérité avec laquelle elles s'emparent des choses les plus graves comme de jouets dont elles jonglent à notre nez jusqu'à nous étourdir; rien n'égale la prestesse de leurs répliques, sinon l'imprévu de leurs attaques.

Pour nous, penseurs allemands, chargés de notre lourd bagage scientifique, entravés par notre respect traditionnel pour l'idée, n'est-il pas attristant de voir cette frivolité française escalader d'un pas si leste les sommets les plus nuageux de la métaphysique, butiner dans l'abstrait comme dans un parterre de roses? L'esprit reste saisi de mélancolie devant cette audacieuse voltige où le cœur et la logique souffrent également; mais les gens de ce pays ne se soucient que de rire. Pourvu qu'ils rient, ils sont heureux, et, s'ils sont heureux, ils rient : c'est un cercle magique d'où nous sommes à jamais exclus, nous autres, rêveurs et philosophes.

J'oublie de dire la fin de l'aventure. Il arriva que la petite cornaline, laide et mal taillée, le maigre bijou sans valeur, fit négliger les précieuses boucles d'oreilles. Soit caprice, soit jalousie, ou pur

instinct de tyrannie, elle s'est obstinée à réclamer la pauvre pierre que je m'étais juré de ne jamais quitter. J'eus beau m'en défendre, prier, protester... Je ne sais comment cela s'est fait, mais elle a gardé la cornaline; elle a tout gardé du reste, et je l'ai quittée, dépouillé, humilié, repentant et furieux.

HERMANN A BALTHAZAR.

24 mars.

La bête fauve est déchaînée! Le sang coule dans Paris, la terreur y règne. On a proclamé la commune, assassiné des généraux, massacré sur la place Vendôme une foule désarmée. La révolution triomphe dans la ville. C'est la guerre civile après l'invasion; les jours prédits sont arrivés enfin! Ce sont les funérailles de la grande nation; nous pouvons à cette heure chanter l'hymne du triomphe!

Les événemens vont se dérouler avec une impitoyable logique. Paris insurgé, armé de fusils, de canons, retranché derrière des positions formidables, Paris peut résister à l'armée de Versailles, — pauvre armée abattue par les revers, en proie à l'indiscipline. Quelques soldats ont déjà levé la crosse et passé aux rebelles; qui peut dire ce que feront les autres? La France n'a qu'une ressource, se jeter dans nos bras pour y chercher un refuge contre elle-même. Nous attendons, impassibles à ses portes, que le moment soit venu pour nous d'intervenir et d'imposer l'ordre au peuple en délire sur les ruines de la grande cité. Tel sera, tel est déjà le prodigieux dénoûment de cette guerre.

HERMANN A BALTHAZAR.

6 avril.

J'ai couru hier à Paris, où nous entrons maintenant sans peine et presque sans précaution. Si la population continue à se montrer hostile, en revanche nous trouvons près des nouvelles autorités de la ville de puissans appuis. On nous ménage, on nous flatte; il y a comme un traité secret d'alliance.

Ma première visite a été pour la rue Pigalle, où j'ai appris que Fidelis habite maintenant le faubourg Saint-Germain. A l'adresse indiquée, j'ai trouvé un hôtel princier où trônent dans des salons dorés des laquais en livrées éclatantes... J'ai cru d'abord à quelque méprise, mais le personnage à aiguillettes qui me précédait m'a répété que c'était bien la citoyenne Magelonne que j'allais voir. Les aboiemens de Sonora, qui faisait rage au bruit de mes pas, m'ont averti que nous approchions du sanctuaire, et bientôt je me suis trouvé en face de Fidelis nonchalamment étendue sur une chaise longue dans un salon de satin bleu; elle était vêtue d'une robe flottante de velours pourpre avec de grandes manches ouvertes, d'où

ses beaux bras, voilés de flots de dentelles, se détachaient avec le suave éclat de l'albâtre. Le corsage échancré laissait voir aussi sous la neige de la valenciennes une poitrine éblouissante... Elle me tendit la main en souriant, tout en s'efforçant de maintenir dans ses cheveux une aigrette de perles dont elle essayait l'effet devant un miroir à chevalet placé près d'elle... Je lui rappelai qu'à ma première visite je l'avais trouvée déjà essayant une coiffure.

— Ah! oui, le fameux plumet vert, m'a-t-elle dit en riant; nous avons changé tout cela, mon brave *Tédesque* (c'est un petit nom d'amitié qu'elle me donne).

— Vous avez donc changé de fortune? demandai-je.

— Heureusement! Nous sommes maintenant des personnages. Magelonne a découvert qu'il s'entend à toute sorte de fonctions importantes; il s'occupe en ce moment de finances... Moi, j'ai des chevaux, des voitures, des laquais, — ils sont un peu familiers, mais je suis bonne fille; — j'assiste à toutes les cérémonies publiques, je passe même des revues avec ma collègue de la guerre, et ce soir nous allons au concert des Tuileries.

— Je vois que vous vous amusez beaucoup. N'avez-vous aucune crainte sur l'issue de la lutte avec Versailles?

— Versailles! nous n'y pensons jamais. — D'abord, moi, je ne connais pas la politique. Et puis pourquoi voulez-vous qu'on renverse la commune? C'est un gouvernement aussi bon qu'un autre. Je ne vois que des gens qui s'amusent.

— Et d'autres qui se font tuer; on s'est battu ces jours-ci.

— Les soldats sont faits pour se battre, et les gardes nationaux aussi; on les paie pour cela... Rassurez-vous; les Prussiens n'ont pas pu prendre Paris, les ruraux ne le prendront pas non plus... On le ferait plutôt sauter que de le rendre.

— Vous dites cela tranquillement?

— Je répète ce que j'entends dire... Au fait, ajouta-t-elle en souriant avec finesse, je ne crois pas qu'il soit aussi facile de faire sauter Paris que ceci (et du bout de son pied elle lança au fond du boudoir une délicieuse petite babouche brochée d'or)... Je me précipitai pour l'aller ramasser, mais je fus devancé par Sonora, qui, croyant à quelque jeu, s'empara de la pantoufle, et se mit à la tirailler en tout sens au grand divertissement de sa maîtresse. Je voulus la lui reprendre, et, dans ma lutte avec cette impertinente petite bête, je touchai du doigt un objet de forme singulière qu'elle portait suspendu à son collier d'argent...

— Le cœur de Dorothée!.. Ah! Fidelis, m'écriai-je avec une douloureuse indignation, ingrate Fidelis! que vous ai-je fait pour que vous soyez si cruelle? Se peut-il que vous me traitiez d'une si indigne manière! Quelle leçon pour ma simplicité! Je suis bien puni

de m'être montré si faible, et de vous avoir sacrifié la plus chère tendresse de ma vie! Adieu; je ne vous reverrai jamais!

— Hermann, murmura-t-elle; c'était la première fois qu'elle me nommait ainsi, et ce simple mot fit tomber ma colère... Cher Hermann!

— Non, dis-je sans retourner la tête en portant la main sur le bouton de la porte, un tel mépris est un trop cruel outrage; je ne saurais le supporter. — Adieu!

— Au moins rendez-moi ma pantoufle, s'écria-t-elle.

Elle était encore là au milieu de la pièce, la petite babouche, un peu froissée par les empressemens de Sonora, avec ses arabesques d'or et sa doublure capitonnée comme un écrin. Je détournai la tête, et pourtant il arriva que sans le vouloir je la ramassai. — Voici votre pantoufle, madame; veuillez me rendre en échange le pauvre bijou si cruellement profané par vous... Le sacrifice vous coûtera peu sans doute.

— Ah! que vous connaissez mal la pauvre Fidelis, s'écria-t-elle vivement; j'écraserai ce ridicule bijou plutôt que de vous le rendre... Je ne puis souffrir vos Gretchen, avec leurs joues couleur de groseilles et leurs cheveux jaune-paille... Si vous me préférez cette fille de Berlin, ne venez pas troubler mon repos par vos protestations de dévoûment... Je veux être votre unique amie!

— Aimez-moi donc, lui dis-je, et ne vous montrez plus si cruelle.

Elle se mit sans répondre à caresser la petite chienne, qui s'était réfugiée dans ses bras; j'essayai alors avec une feinte violence de m'emparer de la cornaline; mais elle me repoussa en folâtrant, et déploya dans ce jeu tant de grâce et d'enjouement, des façons si engageantes et des manœuvres si habiles, que je la quittai cette fois encore sans avoir rien obtenu qu'un baiser pris au vol sur le bout de ses doigts... Hélas! elle se joue de moi, et je m'aperçois avec terreur que mon cœur se trouble à ces badinages perfides. Le démon de la volupté, sous les traits charmans de Fidelis, s'est chargé de venger Dorothée. Je le sens, et n'ai plus le courage de rompre ma chaîne... Te le dirai-je aussi? le souvenir de Dorothée m'inspire désormais un invincible ennui; je pressens ses reproches, son mépris hautain, l'âpreté de son chagrin; elle a au plus haut point le pédantisme de la vertu, qui est le plus insupportable de tous... Le sort en est jeté; je suis amoureux de Fidelis...

HERMANN A BALTHAZAR.

30 avril.

Paris a un aspect hideux; la violence et l'arbitraire y sèment la terreur. Chaque jour on arrête les personnages de quelque importance, on emprisonne les réfractaires. D'innombrables comités s'organisent

et se disputent le pouvoir. Les chefs se haïssent, se jalousent, se redoutent; ils se dénoncent entre eux et s'arrachent des lambeaux de popularité dont ils se drapent aux yeux de la foule atterrée ou idiote. Le plus audacieux commande jusqu'à ce qu'un autre, plus rusé ou plus infâme, le précipite du pouvoir au cachot des victimes... On élève des barricades dans les rues, des camps retranchés dans les places; on mine les égouts, les maisons: c'est une prise de Saragosse qu'on prépare à l'armée de Versailles. Les menaces, les injures, les dénonciations, l'appel à la haine, au pillage et au meurtre, remplissent les journaux et les proclamations de ceux qui tiennent Paris à la gorge; cette patrie de l'esprit et de la grâce est devenue un repaire de brigands... Elle me ferait horreur, si je n'étais attiré dans ses murs par le désir de voir Fidelis. Son mari a quitté les finances et passé à la guerre; il est général, chargé de défendre les abords de Paris du côté de Neuilly. Ne t'imagine pas que Mme Magelonne ait songé un instant à l'abandonner dans cette fonction périlleuse; elle s'est transportée à Courbevoie, où se trouve le quartier-général de son mari. Elle monte à cheval, porte des vêtemens d'amazone avec écharpe et cocarde rouges; elle joue à l'héroïne. Au fond, c'est la même mobilité enfantine, avide d'émotions, de plaisirs et de parures. On s'amuse beaucoup au quartier-général; on y soupe, on y danse, — on y fusille au besoin, car Magelonne est inflexible sur la discipline. Sa dureté implacable, jointe à un air d'austère fanatisme, exerce un véritable prestige autour de lui. Ses hommes le redoutent et l'admirent; il semble qu'une sorte de logique instinctive leur persuade que celui qui verse le sang avec une telle résolution n'hésiterait pas à sacrifier le sien.

J'ai peu de confiance dans la valeur de ces chefs qui parlent toujours de vaincre ou de mourir, et qui ne paraissent jamais au feu; je ne crois pas davantage à ce patriotisme qui annonce déjà la revanche, pousse à la haine nationale, et qui en tête-à-tête me serre les mains et m'emprunte de l'argent. Ce Magelonne m'inspire une aversion insurmontable. Tu comprends que mes seules ressources ne suffiraient pas à satisfaire son avidité; heureusement Fritz trouve son intérêt à ce que je sois bien avec ces gens, il me donne sans compter. Les ordres du jour de Magelonne sont des chefs-d'œuvre d'imposture, de forfanterie et d'impudence. Il est du reste égalé, sinon surpassé par tous les autres chefs de la commune. Chacun ment avec une effronterie qui n'a d'égale que leur convoitise et leur férocité.

HERMANN A BALTHAZAR.

16 mai.

Il y avait hier joyeux souper chez le général Magelonne; les dames, galamment parées, concouraient à la joie du festin. J'étais

invité, et j'admirais combien, malgré les échecs déjà subis et l'approche menaçante des troupes de Versailles, tout ce monde semble peu se douter que les choses puissent changer, que cette prospérité insolente puisse s'écrouler dans le sang... On se resserre sous les murs de Paris, on recule pas à pas, chaque jour on perd du terrain; mais l'on continue à festoyer gaîment. Sont-ce des fous ou des fourbes? sont-ils aveugles ou jouent-ils un rôle?

Hier encore, le général Magelonne annonçait une grande victoire des troupes fédérées à Issy, et déclarait au milieu des hurrahs frénétiques que le triomphe de la commune est assuré. Le croit-il réellement, et ceux qui l'ont applaudi le croyaient-ils eux-mêmes? Un trait remarquable de ces époques troublées par les révolutions, c'est que le sens de la vérité se perd; on trompe les autres et l'on finit par se tromper soi-même. On ment, et l'on devient la dupe de ses propres mensonges. L'orgie de cette nuit s'est prolongée jusqu'au matin; les vapeurs du vin, le tabac, la fatigue, m'avaient alourdi, et je me suis assoupi un instant. La fraîcheur de l'aube, pénétrant tout à coup dans la salle du banquet, m'a réveillé. Après quelques instans passés à me reconnaître au milieu de ce champ de bataille d'un nouveau genre, je me suis aperçu que le vide s'était fait autour de moi; Fidelis s'était retirée avec quelques-unes des dames, les autres dormaient dans des poses d'un abandon significatif; les hommes ronflaient, étendus sur la table ou dessous parmi des flacons brisés et des chaises renversées; les lampes s'étaient éteintes l'une après l'autre avec une âcre odeur qui restait suspendue dans l'air. Quelques bougies achevaient de se consumer dans les candélabres, mêlant leur lumière tremblotante au jour terne et pâle qui filtrait par une fenêtre entr'ouverte. Dans cette fenêtre, Magelonne se tenait debout; seul, il veillait encore, exposant son front découvert au froid du matin comme pour en chasser l'assoupissement; son visage était contracté et soucieux. Il a tourné la tête en m'entendant remuer et m'a fait signe d'approcher. — J'ai un service à vous demander, m'a-t-il dit de sa voix dure et basse.

— A vos ordres, général.

— Il nous faut envoyer un homme sûr à Londres pour y recueillir les souscriptions de nos frères d'Angleterre. Ne pourriez-vous procurer un sauf-conduit pour traverser les lignes allemandes?

— A quel nom? demandai-je.

— Le nom en blanc, répondit-il en détournant la tête avec un peu d'embarras.

— J'essaierai, général.

— C'est que la chose est pressante et ne souffre pas de délai.

— Je vais m'en occuper aujourd'hui même.

Je viens de courir chez Fritz, qui m'a promis de me procurer le

sauf-conduit. — Ce ne sera pas le premier, a-t-il dit en riant; ces messieurs de la commune sont gens habiles et de grande précaution. — A propos, a-t-il ajouté au moment de sortir, tu sais la nouvelle? La colonne Vendôme vient de tomber! — Il se frottait les mains comme un homme qui a bien rempli sa journée. — O sinistres marionnettes! ô Parisiens! peuple de Vandales et de fous!

Montmorency, 22 mai.

Une nouvelle foudroyante se répand parmi nous : l'armée française, dit-on, est entrée hier soir à Paris. Personne ne veut le croire. On s'interroge, on doute, on raconte des faits contradictoires; d'où vient la nouvelle? qui l'a transmise? Personne ne le sait, et cependant le bruit court et se propage dans nos lignes.

On discute la vraisemblance d'une si étonnante victoire, des paris s'engagent. On se passionne, on se rassure : le drapeau rouge flotte toujours sur les buttes Montmartre; nulle apparence de combat sur ces hauteurs. Le jour tombe peu à peu, l'impatience de savoir grandit avec la nuit; le bruit de l'entrée à Paris prend de la consistance; rien de précis encore. On ne se lasse pas de regarder, les yeux restent rivés sur le grand sphinx de pierre; on aperçoit sur différens points de la capitale des colonnes de fumée qui s'élèvent et forment d'immenses cônes renversés dont les vastes bases s'élargissent et se rejoignent; un voile opaque et noir s'étend sur Paris. Tout à coup des lueurs jaillissent de ces sombres nuages; le ciel s'enflamme et rougit... Paris brûle! Paris est en feu!.. Un cri d'horreur involontaire s'échappe d'abord de nos lèvres; puis une âpre curiosité nous retient, une sorte de plaisir sauvage, une haine farouche enfin assouvie, la joie féroce de l'arène et du cirque... Nous restons oppressés, haletans, devant le gigantesque bûcher où se consume la capitale du vieux monde. Quelques-uns parmi nous applaudissent à la flamme qui dévore, d'autres prennent leurs verres et boivent à la ruine de Paris, à la gloire de l'Allemagne. Le ciel ressemble à une immense fournaise; c'est un spectacle d'une épouvante horrible, et le silence de la nuit le rend plus sinistre encore. A la distance où nous sommes, aucun bruit n'arrive, ni les cris, ni les pleurs, ni les prières qui s'élèvent du brasier vers le ciel. Que se passe-t-il dans cet enfer? La pensée de Fidelis me torture, il faut que je sache s'il reste encore un être vivant dans ces ruines.

Paris, 24 mai.

J'ai pu pénétrer dans la ville, mais les renseignemens que j'ai recueillis jusqu'à cette heure sont confus et vagues. Aucune nouvelle de Fidelis ni de Magelonne!.. On dit que l'armée de Versailles occupe toute la rive gauche; d'autres assurent qu'elle tient aussi une partie de la rive droite; le bruit de la fusillade est incessant.

Le canon qui tonne au-dessus de nos têtes, le tocsin sonné à toute volée, composent une harmonie d'une étrange horreur. On entend par momens d'épouvantables détonations. Tous les coins de Paris flambent à la fois; le ciel est obscurci d'une épaisse fumée noire, une pluie de cendres retombe sur la ville, des tourbillons de papiers brûlés roulent dans les airs comme des volées de feuilles mortes... On se heurte aux barricades, on trébuche sur des cadavres. Deux fois j'ai été arrêté par les soldats de l'émeute et forcé de travailler aux barricades; c'est miracle que j'aie pu leur échapper. Je me suis réfugié dans une rue dont j'ignore le nom, au haut d'une maison où je ne connais personne. De pauvres femmes affolées m'ont recueilli; elles attendent, palpitantes au fond de leurs demeures, le dénoûment de l'horrible lutte. Elles n'osent approcher des fenêtres, dont les volets sont ouverts et les rideaux enlevés par ordre.

Un instant, j'ai voulu mettre la tête à la croisée; de toutes les maisons voisines, des fusils aussitôt se sont braqués sur moi, je n'ai eu que le temps de me jeter à terre pour éviter la mort. Presque toute la rue est occupée par les rebelles. Cependant la fusillade se rapproche et devient effrayante; j'apprends que nous sommes voisins d'une barricade. Des groupes d'insurgés passent en désordre et s'enfoncent en courant dans les rues voisines; la fusillade crépite incessante, furieuse. De nouvelles bandes de fédérés paraissent et s'évanouissent. Au tumulte de leur fuite succède un grand silence; il y a dans l'air comme un frémissement d'attente. Nous écoutons, oppressés, l'oreille tendue; malgré moi, je partage l'émotion commune, et, sans faire de vœux pour l'armée de Versailles, j'assiste à cette lutte comme à un drame où les meilleurs acteurs sont les plus applaudis. L'anxiété devient une torture; je me glisse en rampant jusqu'à la fenêtre, et là, n'osant ouvrir, collé contre le mur, le cou tendu, je plonge mes regards dans la rue déserte. Pas une âme, on dirait une ville morte. Pourtant tout au bout de la rue, à l'angle de la dernière maison, un éclair vient de luire, quelque chose d'étincelant a frémi dans l'ombre de la rue étroite. Le silence est accablant. L'éclair grandit et s'allonge, une tête d'homme apparaît, attentive comme à l'affût, et tout à coup j'aperçois le pantalon rouge et la capote grise. De toutes parts un grand cri s'élève : la ligne! vive la ligne! D'un bout de la rue à l'autre, on n'entend que ce cri : vive la ligne!

Toutes les fenêtres sont ouvertes; les mouchoirs s'agitent, on tend les bras et l'on pleure. En un clin d'œil, la rue est pleine de soldats. On dit que le drapeau tricolore flotte sur les hauteurs de Montmartre; mais la lutte n'est pas finie. La révolution s'est retirée sur Belleville; c'est là que je vais chercher Fidelis.

26 mai.

Je l'ai rejointe enfin à travers mille obstacles, mille périls; je voulais la décider à fuir, la conduire en lieu sûr. Elle s'y refuse. — Êtes-vous fou? m'a-t-elle dit; j'ai du monde à dîner ce soir. Allons, venez, *mein herr;* vous m'aiderez à me coiffer, car j'ai perdu ma femme de chambre dans la bagarre. Savez-vous seulement faire une natte?

Elle a déroulé sa splendide chevelure, et m'a montré à la disposer en deux lourdes nattes dans lesquelles elle a entrelacé des rubans bleu-pâle; puis elle les a relevées sur sa tête avec de longues épingles de jais. Elle m'a quitté ensuite pour aller revêtir une robe de soie de ce même bleu. — Voyez! m'a-t-elle dit en rentrant, j'ai voulu, pour vous faire honneur, mettre ce soir les boucles d'oreilles de turquoises et d'opales que vous m'avez données... On dit cependant que les opales portent malheur... Le croyez-vous?

A ce moment, Magelonne est entré; il avait le visage rouge, animé, le regard brillant. — Tout va bien! s'est-il écrié d'une voix forte, comme s'il voulait se faire entendre au-delà des murs. Les Versaillais sont refoulés; ils n'avancent plus. Encore un effort, et nous reprendrons l'offensive; courage! la partie n'est pas perdue.

Les invités sont arrivés, et le festin a commencé. Le nouveau quartier-général était une grande maison isolée au sommet d'une de ces hautes collines où s'étagent, à l'est de Paris, les quartiers populaires. De la salle du banquet, percée de larges fenêtres, les regards plongeaient sur la ville immense étalée à nos pieds; mille lumières brillaient dans la nuit, et les foyers mal éteints des incendies fumaient sous nos yeux. Il y avait une sorte d'affectation théâtrale dans le soin qu'on avait pris d'ouvrir les volets, d'enlever les rideaux des fenêtres pour étaler aux regards des convives ce Paris sanglant, mutilé, vrai champ de carnage où depuis quatre jours la mort fauchait sans relâche; il y avait dans cette espèce de festin des funérailles un monstrueux défi à l'humanité et à la patrie, une féroce volupté de bête fauve. Cette audace impie, cette impudence sacrilége, étaient faites pour plaire à ces hommes de sang; on buvait, on chantait, on s'étudiait à paraître insouciant. Il y avait une cynique gaîté qui riait du lendemain et ébauchait des chansons; il y avait un sombre enthousiasme de parade, qui glorifiait les crimes déjà commis et prophétisait de nouvelles ruines. On ne craignait pas de parler des otages en badinant galamment avec les dames, tandis que les bombes passaient au-dessus de nos têtes avec leur sinistre bruit de ferraille, et, tombant au hasard sur les monumens et dans les rues, portaient de nouveaux coups à la ville égorgée.

A toute minute, des estafettes entraient, apportant des messages,

on les invitait à boire, et le général d'une main fiévreuse ouvrait la dépêche: le plus souvent il se taisait. Parfois un tressaillement nerveux agitait les muscles de sa face. — Raoul Rigault, fusillé! disait-il d'une voix sourde: Delescluze, massacré! — Il se levait alors, et, prenant son verre, il buvait « à la mémoire des grands citoyens tombés pour la cause du peuple; » puis l'orgie poursuivait son odieux vacarme. Il y avait pourtant des minutes de silence, où les masques tombaient tout à coup; on se regardait furtivement, d'un œil sombre: il semblait que le poids d'une invisible épée suspendue sur ces têtes les courbât tout à coup; une haleine froide passait sur cette fièvre et faisait un instant frissonner ce délire.

La nuit allait finir: la salle s'était remplie peu à peu de gardes nationaux, de garibaldiens, de soldats transfuges. Le général se leva. — Citoyens, voici le jour venu. C'est à cette heure qu'il faut vaincre. Jurons tous de mourir plutôt que de nous rendre. Montrons à l'ennemi ce que peut faire le courage d'un peuple!

— Nous vaincrons, ont crié cent voix...

— Mourons! ont dit les autres.

Cependant on se regardait avec stupeur; le découragement était visible.

— A quoi bon se faire casser la tête? a dit une voix; nous savons bien que tout est perdu.

— Qui dit cela? s'est écrié Magelonne avec un emportement terrible: qui donc désespère à l'heure du combat? Qu'ils sortent des rangs ceux qui ont peur, qu'ils aillent implorer la clémence des Bretons et des soldats du pape!

— *Vive la commune! vive la république!* hurlait la foule. Et ce cri, gagnant les escaliers et les cours, est allé grossissant au dehors comme un souffle d'ouragan.

Le tambour battait, les clairons sonnaient: les derniers soldats de la commune se groupèrent pour la lutte suprême. Magelonne avait mission de défendre les hauteurs du Père-Lachaise, la dernière forteresse de la révolte expirante.

— Et vous? dis-je à Fidelis, qui, pâle et fatiguée après cette nuit de débauche, contemplait avec nonchalance le réveil de ces hommes dont la plupart ne devaient pas voir se coucher le soleil, — qu'allez-vous faire?

Elle me regarda comme étonnée de ma question, puis ses yeux se portèrent sur Magelonne.

— Je ne les quitte pas, me répondit-elle.

— C'est à la mort que vous marchez.

— Peut-être! reprit-elle avec son rire insouciant; Magelonne croit encore au succès.

— Il vous trompe, m'écriai-je, comme il trompe tous ces misé-

rables! Que lui en reviendra-t-il de les faire massacrer inutilement?

Elle parut touchée et s'approcha de Magelonne; j'entendis qu'elle lui parlait de mettre bas les armes. Il haussa les épaules avec impatience et lui tourna le dos; Fidelis revint vers moi. — Quel temps radieux! Venez, Hermann; le spectacle en vaudra la peine.

Tout en parlant, elle releva sa longue robe de soie bleue et la rattacha dans sa ceinture, puis elle couvrit ses épaules nues d'une casaque d'étoffe sombre. Une de ses compagnes lui offrit un revolver. — Non, non, reprit-elle en détournant la tête; je n'aime pas le sang ni la guerre... Ah! qu'un bal me plairait davantage! — Et, fredonnant une valse, elle fit en dansant le tour de la table; puis s'arrêtant à l'autre bout de la salle :— Viens-tu? me dit-elle avec un mouvement de tête qui m'électrisa. — Je m'élançai à son appel; mais Fidelis se déroba. — Un peu moins d'emportement, s'il vous plaît, *mein herr*, l'heure des plaisirs est passée. — Voyez donc! comme il est tendre à la tentation! s'écria-t-elle en s'adressant à ses amies, qui riaient de ma déconvenue. — Et l'on prétend que les Allemands sont vertueux! C'est bien la faute des Allemandes!

On se mit en marche : voici le départ; adieu! Je suis Fidelis comme l'ombre suit le soleil.

HERMANN A BALTHAZAR.

Sainte-Pélagie, 29 mai.

Pris parmi les insurgés et jeté en prison avec quelques-uns des plus marquans, le 26 au soir, je me suis fait réclamer par mes chefs et vais être mis en liberté dans quelques heures. Je veux employer mes derniers instans de captivité à te raconter la fin de ma tragique aventure. Tu as appris déjà par les journaux comment s'est écroulé dans le sang et la boue l'édifice monstrueux de la commune de Paris. Je vais te dire ce que j'ai vu, ce que j'ai fait, ce que j'ai souffert dans cette grande catastrophe. Je n'essaierai pas de te décrire la bataille; je n'ai vu que Fidelis, elle seule occupait ma pensée. L'image de la mort planant sur cette tête charmante a troublé ma lucidité habituelle.

Je m'étais réfugié avec elle dès le commencement de la journée dans un coin élevé du Père-Lachaise, d'où nous embrassions à peu près toute l'étendue du champ de bataille. D'abord les insurgés résistèrent avec assez de vigueur; ils perdaient relativement peu de monde. Les troupes assaillantes ne se hasardaient qu'avec lenteur et précaution dans les rues étroites de ces quartiers hérissés de barricades. Leur action cependant devint bientôt plus pressante, et l'espace commença de se resserrer autour des fédérés. Ils durent abandonner successivement leurs positions avancées et se concentrer

peu à peu autour du cimetière. Protégés par ces formidables hauteurs et par les batteries dont elles étaient couronnées, ils se flattaient de résister longtemps. On s'était animé à l'odeur de la poudre, à la vue du sang, au bruit des balles qui bourdonnaient dans l'air et de la mort qui frappait sans relâche; toute trace d'abattement avait disparu. Le courage naturel au peuple de ce pays, son goût inné pour la guerre, faisaient taire les appréhensions. Les rangs cependant s'étaient éclaircis, la plupart des chefs avaient disparu, — morts peut-être ou prisonniers. Personne ne commandait, on se battait au hasard. Magelonne seul encourageait encore par sa présence les combattans. Debout près de nous, au point le plus élevé du cimetière, au milieu d'un état-major peu nombreux, il assistait d'un œil attentif à la défaite de ses derniers soldats. On dut bientôt abandonner les abords du cimetière et se retirer à l'intérieur; mais le mur d'enceinte tenait encore. La résistance commençait à fléchir pourtant, la fatigue devenait visible. Il y avait des défections, quelques-uns jetaient leurs armes, et se couchaient sur les tombes pour y mourir en repos. Magelonne s'avança vers les combattans. — Courage! s'écria-t-il d'une voix éclatante, une heure encore! Tenez une heure, et nous sommes sauvés. Nos frères de La Villette ont repoussé l'ennemi, ils viennent à notre secours. Courage! je vais vous amener des renforts!

Il y avait tant d'énergie dans son geste et sa voix, que pour la première fois je me pris à l'admirer; je sentis naître en moi une sympathie pour cette constance et cet indomptable courage. Je me reprochais de l'avoir mal jugé. — Chaque homme dans la vie a son heure, et cet homme a trouvé la sienne, me disais-je en le regardant avec une sorte d'émotion s'éloigner d'un pas ferme et d'une allure hautaine pour chercher un secours impossible...

Fidelis aussi le suivait d'un regard attendri : — Pourvu qu'il revienne à temps, disait-elle en voyant tomber un à un les derniers combattans.

Le temps passait, le secours promis n'arrivait pas. Les malheureux insurgés, cernés, traqués, assaillis de toutes parts, allaient être débordés, les munitions s'épuisaient; les gémissemens des blessés, les imprécations des mourans, s'élevaient en une lamentation immense et se mêlaient aux bruits farouches du combat.

Bientôt apparut un enfant tout haletant, couvert de sang et de poussière. — Un ordre du général, s'écria-t-il en agitant un large pli...

— Enfin! dit Fidelis, saisissant le papier... Elle l'ouvrit, et devint toute pâle; ses lèvres tremblantes pouvaient à peine parler. Le général est mort, dit-elle d'une voix sourde... C'est son dernier adieu. Elle froissa la lettre entre ses doigts sans verser une larme.

Il y eut un frémissement parmi les combattans : — Vengeons-le, dirent quelques voix, et ils allèrent se faire tuer.

— Il est mort, dis-je doucement à Fidelis, rien ne vous retient plus ici; il faut maintenant songer à votre sûreté...

— C'est justement ce qu'il m'écrit, répondit-elle avec un sourire amer en me tendant le billet de Magelonne, qui était ainsi conçu : « Tout est perdu! il faut filer au plus vite. Je vais t'attendre dans les lignes prussiennes; tâche de me rejoindre, pendant que nos hommes tiennent encore. »

— Il n'y a pas de temps à perdre, dans quelques minutes il sera trop tard. Venez, je vous sauverai!

— Et ceux-ci? dit-elle en montrant les derniers combattans. Elle se retourna vers l'enfant. — Sauve-toi, s'écria-t-elle. Va dire au général que je l'attends ici; il m'y trouvera, s'il revient.

L'enfant partit en courant; il n'avait pas fait dix pas qu'une balle l'étendit mort.

En ce moment, une clameur terrible s'éleva du bas du jardin. Les soldats venaient de franchir le mur d'enceinte, et s'élançaient au pas de course pour enlever les points culminans. Il y eut alors une inexprimable confusion; les insurgés éperdus fuyaient dans toutes les directions, l'épée dans les reins; un flot nous entraîna. Les balles pleuvaient autour de nous comme les grêlons au mois d'avril; des cris, des plaintes, des menaces, se croisaient dans l'air. J'entraînai Fidelis en la tenant par la main; un groupe d'insurgés fuyait avec nous. — Rendez-vous! Halte! cria une voix sonore... Mais aussitôt une effroyable décharge retentit; quelques insurgés tombèrent. L'un d'eux roula dans mes jambes, et m'entraîna dans sa chute...

Je restai quelques instans étourdi, ne sachant si j'étais ou non blessé... Quand je revins à moi, les soldats étaient loin. Je me dégageai péniblement du cadavre dont les bras s'étaient crispés autour de moi, et dont le sang inondait mes vêtemens... Le premier objet qui frappa mes regards, ce fut le corps de Fidelis, étendu sur la terre à quelques pas de moi. Je retrouvai des forces pour courir vers elle, la prendre dans mes bras et la porter derrière un tombeau de marbre qui nous cachait en l'abritant. Le mouvement la ranima; elle ouvrit les yeux. — Je le croyais brave, murmura-t-elle d'une voix faible : qui aurait pu penser qu'il fût lâche?.. — La bataille est finie, n'est-ce pas?

— Tout est fini.

— Tant mieux! je vais mourir tranquille...

— Vos blessures ne sont peut-être pas mortelles, dis-je pour la tromper, car elle avait la poitrine fracassée par un éclat de mitraille.

— Oh! je ne regrette rien. Hier j'aurais pleuré, si l'on m'avait

dit que je mourrais ce soir;... mais à présent j'ai assez de la vie, je suis lasse de voir couler le sang. C'est une belle mort pour moi que la mort d'un soldat.

Elle fut prise d'étouffemens. Je parvins à la dresser debout contre le marbre du mausolée, où je la soutins avec effort; sa tête fléchissait comme un fruit trop mûr. Pourtant elle reprit haleine. — J'aurais voulu faire une prière avant de mourir, dit-elle, mais je n'en sais pas; on ne m'a appris que des chansons.

J'avais les yeux pleins de larmes, elle s'en aperçut. — Pauvre Tédesque!.. vous m'aimiez donc?.. Je suis bien fâchée de m'être si souvent moquée de vous!..

— Je ne m'en suis point aperçu, répondis-je en pleurant.

Elle fut alors reprise de suffocation. — Vous le voyez, les opales portent malheur! n'en donnez jamais à votre fiancée, murmura-t-elle en se laissant glisser entre mes bras qui ne purent la retenir; elle tomba. — C'est un lâche, s'écria-t-elle encore; je voudrais ne l'avoir jamais aimé!.. Ce furent ses dernières paroles.

BALTHAZAR A HERMANN SCHLICK.

Mayence, 25 mai.

Pendant que tu prodigues au ménage Magelonne ton temps et tes soins, que tu t'efforces de gagner à prix d'or la confiance du mari et l'amour de la femme, que tu consacres à cette noble entreprise ton âme innocente et la haute culture de ton intelligence, ta Dorothée, lasse de souffrir, découragée de ses pleurs inutiles, de ses plaintes mal accueillies, s'est enfin décidée à chercher quelques distractions dans les devoirs de la charité; elle consacre aux blessés ses jours inoccupés et son cœur désabusé. On m'écrit qu'elle est admirable de zèle, de dévoûment; elle puise des forces inattendues dans son étonnante activité, et reprend à vue d'œil le goût de la vie et la sérénité perdue. Si j'en crois ce qu'on dit, elle aurait trouvé quelque chose de plus encore, — de tendres consolations qu'elle ne cherchait sans doute pas. Certain blessé français ne serait point étranger à son heureuse renaissance, et notre farouche haine nationale serait ébranlée dans l'âme de ton amie. On me parle aussi du petit cousin Joseph Schaunitz, qui a perdu deux doigts de la main au siége de Metz, et oublie ce désagrément en courtisant ta Dorothée; ce Joseph a bien des chances d'être agréé à ta place. Enfin tu peux perdre le souci de tes anciens engagemens et calmer les remords qui te poursuivent peut-être dans tes nouvelles amours. Pour peu que tu tardes quelques semaines à revenir, tout souvenir du passé aura disparu dans l'âme de Dorothée, et l'on te remerciera sans doute de ton inconstance propice.

..... Je reprends cette lettre, interrompue depuis quatre jours

par les nouvelles de France. Je viens de recevoir le récit que tu me fais des derniers événemens. La comédie a fait place au drame, et peu s'en est fallu que tu n'aies péri au dénoûment.

En vérité, l'aventure est un peu folle, et, puisqu'enfin tu t'en es tiré sain et sauf, permets-moi d'en rire à mon aise. Tu ne t'attends pas, je suppose, à ce que je m'attendrisse sur le sort de tes funestes amis et sur la fin tragique de ta Fidelis : quelque soin que tu aies pris de l'idéaliser, il n'en reste pas moins vrai qu'elle était de la sinistre bande, qu'elle avait part dans les profits et par là même dans les crimes de la commune. Qu'elle n'ait pris d'ailleurs ni la torche ni le fusil, cela importe guère, pure affaire de tempérament! Elle n'en trouvait pas moins dans l'antre du monstre « bon souper, bon gîte, et le reste. » Elle a su mourir, c'est le seul acte tolérable de sa vie. Que la terre lui soit légère!

Mais de grâce, mon cher Hermann, laisse-moi me divertir quelque peu à ton sujet. Est-ce bien toi vraiment, toi, l'homme prudent et réfléchi, qui t'es laissé prendre au Père-Lachaise, avec les insurgés, comme un rat dans une ratière? Est-ce bien toi, l'homme sage, avisé par excellence, qui t'es fait berner par une Circé de boulevard? Est-ce bien toi, le plus économe et le plus rangé des professeurs de grec, qui as jeté sous ses pas les louis d'or de ta bourse et les florins de la Prusse? L'épopée finie, te voilà maintenant redevenu Hermann Schlick, comme devant.

Par bonheur, il te reste ta vertu, car vous autres, Allemands de la Prusse, vous avez cette rare bonne fortune, — à défaut d'autre, — de demeurer vertueux dans les occasions où le commun des mortels cesse de l'être. Quand un homme met dans sa poche la bourse de son voisin, il est jugé : c'est un fripon; s'il dépouille son hôte, c'est un rare gredin. Si quelque Français se livre aux voluptés faciles, c'est un débauché; s'il courtise une femme mariée, c'est un fils de Bélial... Vous autres, Allemands de la Prusse, vous faites toutes ces choses et beaucoup d'autres encore, et vous n'en êtes que plus vertueux — d'après ce précepte sans doute de l'apôtre, « que tout est pur pour les purs. »

Aussi je m'attends à te voir reprendre bientôt sans hésiter ta place parmi les saints de Berlin et l'implacable sévérité qui sied à tant de vertu; mais, ô mon ami Schlick, mon bon camarade, permets-moi de rire un peu quand nous nous rencontrerons tête à tête, et que, les coudes sur la table, nous nous raconterons à huis-clos nos petites équipées de jeunesse. J'ai pour mon compte lutiné quelques bergères sur les bords enchantés de notre vieux Rhin; j'ai commis là plus d'un joyeux larcin dont j'avais, sur ma foi, gardé quelque remords. Depuis notre annexion salutaire au saint empire d'Allemagne, je me sens allégé de ces peccadilles, car c'est un sort

digne d'envie que d'être sujet de la Prusse, et ceux qui rêvent une plus grande félicité dans ce monde sont de grands niais, en vérité!

HERMANN A DOROTHÉE.

Montmorency, 1er juin.

Ne serait-il pas temps, ma chère Dorothée, de mettre fin au cruel malentendu qui nous a fait souffrir l'un et l'autre depuis de longues semaines? J'espérais que ton cœur trouverait pour moi des paroles de paix et d'amour, je n'attendais qu'un mot pour tomber à tes pieds et t'appeler dans mes bras; mais tu as cessé de m'écrire, et je ne sais que penser...

On m'assure que tu te portes à merveille, que tu passes tes jours et tes nuits au chevet des blessés, et que tu n'en ressens aucune fatigue. Si je voulais prêter l'oreille aux méchans propos, je pourrais croire même que ton zèle de charité t'a emportée au-delà du nécessaire; je pourrais te demander compte avec une juste sévérité de cette conduite si peu mesurée. Je préfère recourir à l'indulgence. Oublions le passé; je ne veux me souvenir que de ta tendresse et de nos jours heureux.

Je vais bientôt rentrer en Allemagne; notre départ est prochain. Je quitterai sans regret ce pays, où je n'ai rencontré que la plus injuste haine des Français contre notre nation et la plus barbare rancune. Je quitterai sans remords ce Paris, où je ne laisse que des ruines, cette patrie des voluptés, où mon cœur a su se garder pur et sans tache. Je vais rentrer au foyer domestique la tête haute, comme un honnête et loyal Allemand, sans peur et sans reproche. Je reviendrai fidèle, fidèle à nos chastes amours, à nos sages projets d'avenir.

J'ai couru de grands dangers dont le récit vous fera frémir, vous tous qui m'aimez. Je me suis trouvé à Paris pendant les dernières convulsions de la commune, j'ai assisté et pris part en quelque sorte à l'effroyable lutte qui a duré six jours, et n'ai point reçu de blessures. J'en bénis le Dieu tout-puissant!

Pourtant, ce n'est pas sans dommages que je suis sorti de la bataille; j'y ai fait une perte sensible, celle du bijou symbolique que tu m'avais envoyé comme gage de notre indissoluble union. Ce précieux talisman m'a été dérobé, ainsi que toutes mes économies, si laborieusement amassées pendant la guerre. Je m'attriste de revenir près de vous aussi pauvre qu'au départ; mais ton désintéressement m'est connu, je me consolerai dans tes bras des disgrâces d'une injuste fortune. A bientôt, ma chère âme; je secoue la poussière de Ninive, et, les yeux humides de douces larmes, je tends les bras vers toi, ô grande Allemagne, patrie de l'idéal, ô Vaterland!

P. ALBANE.

ENQUÊTES INDUSTRIELLES

LE FAMILISTÈRE DE GUISE.

Solutions sociales, par M. Godin, fondateur du familistère de Guise, député à l'assemblée nationale, 1 vol. in-8°.

Parmi les socialistes de la première heure, il n'en est point, les contemporains s'en souviennent, qui aient mis plus d'imagination que Charles Fourier au service de ses fantaisies. Il est resté de lui quelques formules qui ont eu un jour de vogue, *l'association intégrale* par exemple, une cosmogonie à dérider les fronts les plus mélancoliques et une école bien sérieuse pour un homme si gai. Sa vie n'avait été qu'une lutte contre le besoin; son école a marché de commandite en commandite pour n'aboutir qu'à des échecs : le dernier a été une émigration aux États-Unis, dans la colonie de Nauvoo, qu'abandonnaient alors les mormons. Triste fin après beaucoup de bruit et bien des sommes dépensées! Le seul incident qui se rattache à cette école est l'offre qu'elle fit à l'assemblée constituante de 1848 d'entreprendre son éducation et sa conversion en cinq séances de nuit. En réalité, voici plus de quinze ans que tout cela s'est éteint. Il y avait eu des fermes agricoles fondées, des phalanstères entrepris un peu partout; phalanstères et fermes ont passé par les épreuves d'une liquidation amiable ou judiciaire. Bref, la fantasmagorie de Charles Fourier, où toute culture devait être attrayante, toute passion régularisée, est allée rejoindre dans l'oubli la masse des conceptions odieuses ou bouffonnes dont notre siècle a été saturé.

Croirait-on pourtant que cet embryon du socialisme, mort en Amérique, ait survécu en France par exception et par une sorte de grâce d'état? Passe chez quelques hommes, quelques demeurans d'un autre âge, fidèles jusqu'au bout aux impressions de leur jeu-

nesse; mais dans un groupe laborieux et comme établissement d'industrie, qui s'en serait douté? C'est la surprise qui m'attendait en plein département de l'Aisne, dans l'un des faubourgs de Guise. En face de cette petite ville, si coquette et si active, au milieu de prairies que l'Oise enveloppe dans son cours, se déploient de vastes constructions qui à elles seules composent une autre cité. Il y a là un corps de logis grandiose flanqué de deux ailes qui encadrent une cour d'honneur, le tout avec des rues et des places du plus bel aspect, plus loin un pont qui mène aux ateliers, et tout autour des jardins — des quinconces, un luxe de végétation qui semble jurer avec les fumées et les vapeurs où se reconnaît le siége de toute grande industrie. C'est le *Familistère*, du nom que lui a donné son fondateur, M. Godin, qui en a raconté l'origine, l'histoire, même la théorie, dans un gros livre qui n'est pas son meilleur titre à l'attention du public. Heureusement M. Godin en a d'autres. C'est un partisan de Charles Fourier, mais aussi un vaillant compagnon qui a fait bande à part; il a un peu déclamé, mais beaucoup agi et réussi là où les autres avaient échoué. C'est en même temps un ouvrier, un fils de ses œuvres. En apparence, il partage les opinions, les préjugés des autres ouvriers; en réalité, il a d'autres règles de conduite. Ceux-ci exagèrent volontiers la puissance du capital; M. Godin a fait plus de cas de la puissance de la volonté. On peut dire qu'il doit à cette volonté, à cette volonté seule, sa situation et sa fortune. Sans associés, sans actionnaires, à peine aidé de quelques milliers de francs que lui avait apportés sa femme, il a monté une industrie toujours grandissante, et construit ce familistère qui loge une bonne portion des mille ouvriers qui en défraient les travaux. Or ces constructions, ces ateliers, les matières brutes ou ouvrées qui les remplissent, représentent plusieurs millions. Contraste singulier : cet homme, qui en fait d'idées cède volontiers à l'utopie, semble ne pas s'être trompé dans un seul de ses actes; si en économie sociale il raisonne constamment à faux, en industrie rien de plus juste que ses calculs, et, s'il a pris à tâche, comme il l'assure, de rendre une colonie d'ouvriers heureuse et prospère, il est constant et bien démontré qu'il n'y a pas failli pour lui-même.

I.

Le fondateur du familistère nous raconte que, fils d'un artisan de village, il ne quitta les bancs de l'école que pour aller achever dans les villes voisines son apprentissage industriel. Ce qu'était sa vie alors, on le devine, celle de tout ouvrier, et il n'aurait pas dû y insister comme il le fait. Dans l'école, il voit déjà de grandes réformes à introduire, les enfans entassés les uns sur les autres,

un enseignement superficiel; dans l'atelier, les puérilités du compagnonnage, et cette routine qui dans les métiers manuels résume toute l'instruction élémentaire. Se fera-t-il maître à son tour pour amender, corriger tout cela? Non, il est né ouvrier et restera ouvrier; il a, dit-il, un grand exemple à donner au monde dans la sphère où il agira. C'est avec ce pressentiment qu'à l'âge de onze ans, tout timide et frêle qu'il fût, il commençait à travailler le fer dans l'atelier de son père ou à prendre part avec le reste des siens aux travaux de la campagne. Voilà une vocation précoce, et rien n'y manque, pas plus la mise en scène qu'un certain arrangement pour l'effet. On peut seulement douter qu'après s'être interrogé d'une si singulière façon un enfant ait tiré cet horoscope sur lui-même.

Ce ne sont là que des bouffées d'orgueil; dans son livre, M. Godin en a beaucoup de semblables. Il a en outre une prétention, celle-là presque intolérable, c'est d'avoir une doctrine, une métaphysique à lui, où il entasse les plus grands mots que le vocabulaire puisse fournir en les corroborant par de formidables majuscules; son volume en est hérissé. Non-seulement ces grands mots ont le tort de n'avoir pas de sens, mais ils tiennent trop de place. Quatre cents pages de métaphysique, ce serait déjà beaucoup pour un savant; de la part d'un ouvrier, même d'un ouvrier devenu patron, c'est une véritable infirmité. L'imputation n'est pas d'ailleurs personnelle, elle s'adresse plutôt au genre qu'à l'homme. Voici bientôt trente ans que la littérature et la philosophie des ouvriers nous sont familières. Nous en avons eu, Dieu merci, assez d'échantillons. Qui en connaît un, de ces échantillons, les connaît tous. Par où pèchent-ils? Par on ne saurait dire quoi de forcé et d'artificiel : point d'originalité ni de naturel, et en fait d'emprunts un goût très vif pour les plus mauvais modèles. S'il y a quelque part une opinion outrée, un mot excessif, de la boursouflure, de l'emphase, du clinquant, les ouvriers qui tiennent une plume se l'approprieront; ce dont ils se défendent le plus, c'est d'être eux-mêmes et de dire simplement ce qui leur vient tout d'abord à l'esprit. Ils croiraient manquer leur but, s'ils n'y employaient la recherche et l'effort. C'est dans ce travers qu'est tombé M. Godin. Il a voulu embrasser trop de choses et les prendre de trop haut. Aussi nous fait-il assister dans les trois premières parties de son volume à un amalgame sans nom de mots et d'idées qui ne parviennent ni à se combiner ni à se dégager. Il y est littéralement question de tout : de l'association et de la démocratie, du saint-simonisme et du fouriérisme, de l'humanité et de la loi de vie, enfin de l'infini, où nous ne le suivrons pas.

Mieux vaut le suivre sur cette terre, où il reprend son aplomb et fait de la meilleure besogne. On l'a surpris dans ses rêves d'enfant;

homme, il continue sa tâche d'ouvrier en se résignant à être commandé jusqu'à ce qu'à son tour il commande. Cette occasion se présente dans une industrie nouvelle; il s'agissait de remplacer les appareils de chauffage en tôle par des appareils de chauffage en fonte de fer. Il juge l'affaire bonne, la saisit au vol, embauche quelques ouvriers et devient chef d'industrie. Le voilà dans sa voie, il y creusera son sillon jusqu'au bout : son coup d'œil a été juste; entré avec quelques milliers de francs, il n'en sortira qu'avec quelques millions. M. Godin est d'ailleurs sur tous ces détails très sobre de confidences. Il a consacré des centaines de pages à nous dire que « le Principe universel, c'est l'Être, que ses *existers* ou attributs sont l'Esprit, la Vie, la Substance, qui ont pour *coexisters* le Temps, le Mouvement, l'Espace, » d'où la formule « l'Esprit dirige, la Vie agit, la Substance obéit. » Il est très explicite pour toutes ces abstractions, mais il ne nous dit pas comment, de ce petit atelier d'appareils de chauffage en fonte de fer, il est parvenu à faire un atelier moyen, puis un grand atelier. Parle-t-il de salaire, il trouve ce procédé de rétribution indigne d'une société vraiment civilisée, puis il ajoute : « Je ne pouvais rien contre la puissance de l'habitude; j'aurais voulu pratiquer un mode nouveau et plus équitable de répartition entre mes ouvriers et moi qu'il eût été sans influence; un grain de sable jeté au fond de la mer n'en change pas le lit. » Pensée ingénieuse avec laquelle il se console de payer ses ouvriers comme tout le monde; seulement, dans la coutume même, il choisit ce qu'il y a de plus avantageux aux deux parties intéressées. Ainsi, dans ses ateliers, c'est la journée de onze heures qui prévaut; c'est également, partout où l'application en est possible, le travail à l'heure et quand l'objet y prête le travail aux pièces. Dans tout cela, la convenance de l'ouvrier s'accroît et sa dignité y gagne. Si on y ajoute la libre gestion des caisses de secours, on a désarmé l'ouvrier de la plus grande part de ses rancunes.

Quand la révolution de 1848 éclata, M. Godin était installé à Guise; il tient alors dans ses mains un atelier important, il a une double notoriété, celle d'industriel, celle de socialiste, ou, pour parler plus exactement, celle de disciple de l'école sociétaire. Il en est en effet un membre très actif et très dévoué; en toute occasion, il paie de son argent et de sa personne. Sa position à ce point de vue était assez délicate : reste-t-il modéré, il est suspect à ses ouvriers; s'agite-t-il, il devient suspect au gouvernement. M. Godin, en homme positif, conduisit sa barque entre ces deux écueils, et s'occupa surtout de ses affaires. C'était au fond une tête très solide, très bien douée, et qui ne se promenait dans les espaces qu'à ses heures et à sa volonté. Son industrie réussissait, prenait quelque vogue. Ses appareils de cuisine, construits en bonne fonte et traités

avec soin, avaient un écoulement facile et donnaient de bons profits. Il y ajouta d'autres objets de ferronnerie, quelques cheminées émaillées, des ateliers de réparations ouverts aux industries du voisinage, enfin tout ce que l'on peut faire quand on a sous la main des matières et des ouvriers de choix. Du reste, sur ces détails d'inventaire, un premier aveu lui échappe comme à la dérobée; il possède alors, entre 1850 et 1851, trois cent mille francs à lui, il est devenu un de ces capitalistes pour lesquels Proudhon, alors leur grand exécuteur, n'a pas assez d'anathèmes. M. Godin a beau s'en défendre, il réussit de plus en plus par des moyens qui ne sont pas conformes à ses doctrines : à son gré, il ne fait pas tout ce qu'il devrait ni pour les idées qu'il sert, ni pour les ouvriers qui l'enrichissent; il voudrait faire plus et mieux, et en rend l'intention manifeste au point que le 2 décembre 1851 une menace de proscription vient l'atteindre. S'il échappe à l'exil, c'est que le gouvernement, en y regardant de près, se rend plus exactement compte de ce qui se passe dans son usine. On s'y nourrit d'illusions plutôt qu'on n'y fomente de séditions. D'ailleurs l'atelier est déjà considérable; lui enlever son chef, c'est priver de pain un certain nombre d'ouvriers, c'est ruiner sans motif un établissement qui est en pleine marche. Conseil pris, on l'épargne donc.

Cette alerte était à peine passée, qu'il lui en survient une autre. On a vu que M. Godin était en très bonne odeur dans l'école de Fourier : il avait près d'elle un titre dont elle faisait grand cas; il dénouait en toute occasion et très largement les cordons de sa bourse. On l'avait toujours trouvé prêt à souscrire, quel que fût l'objet de la souscription. Il ne discutait ni sur la somme ni sur l'emploi des fonds; il appartenait à la première catégorie des croyans, ceux qui, suivant le dicton populaire, ont « le cœur à la poche. » Inappréciable disposition d'esprit! Une fois de plus, on allait y faire appel. Après le coup d'état, les jours de persécution étaient arrivés pour la doctrine et pour l'école; vingt années de travaux et d'essais s'écroulaient en un jour sans qu'il restât debout un temple pour les fidèles et un abri pour les pasteurs. Dans cette première dispersion, pas une volonté qui résistât, pas une âme qui ne cédât au choc. En 1853 seulement, un cri retentit parmi ceux qui restaient en France, déguisant leur foi du mieux qu'ils le pouvaient, comme les premiers chrétiens des catacombes. Au Texas! au Texas! se répétait-on d'oreille en oreille. On y ajoutait, ce qui ne gâte rien, un peu d'imaginaire, un luxe de concessions à vil prix dans des vallées d'un grand produit, et une première souscription de 20,000 dollars (100,000 francs environ) de la part d'un généreux Américain, somme qui n'était pour lui qu'une entrée de jeu. A ce réveil de la doctrine, à cet appel, à cet exemple, M. Godin se piqua d'honneur. Il n'en-

tendait pas que la France fût éclipsée par l'Amérique, et qu'un généreux Américain donnât des leçons aux compatriotes de Fourier; il souscrivit à son tour pour 100,000 francs et, comme il le dit, en espèces sonnantes. Il est vrai que, de son propre aveu, « c'était oublier toutes les règles de la prudence. » Quelque regret en effet suivit ce premier élan. Par l'importance de sa souscription, M. Godin avait une place désignée dans la gérance. Il l'accepta, et, aux termes dont il se sert pour juger les hommes et les actes, il ne semble pas qu'il ait eu à s'en applaudir. Dans tous les cas, il en parle en désabusé. Les fonds souscrits pour la colonie américaine dépassèrent bientôt 1,500,000 francs, avec d'autres promesses de déplacemens considérables quand l'établissement serait en état de les recevoir. Les suites de ce beau début, on les devine. Probablement il y eut là-dessous bien des mécomptes, des non-valeurs, de faux calculs, des erreurs de gestion, et enfin un complet désenchantement après des débauches d'enthousiasme.

M. Godin ne fut pas des derniers guéris, ni des moins prompts à exhaler son amertume. D'abord il est tout feu; on le place, dit-il, sur le terrain de l'action et de l'expérience, ce n'est pas là ce qui peut le moins lui sourire : il y remplira très convenablement son rôle, confiant qu'il est, ce sont les termes dont il se sert, dans son utilité pour la direction des faits pratiques qu'on se proposait d'aller réaliser en Amérique. Il n'a encore rien perdu de sa foi, il croit en ses maîtres, devenus ses collaborateurs; il croit à leur capacité pratique, à l'habileté des chefs qui jusque-là s'étaient distingués dans la défense de l'idée par la parole, il espère que l'action sera à la hauteur de l'effet oratoire. Une fois à l'œuvre, quelle déception pour lui, et comme il traite alors cavalièrement ceux qu'il avait placés si haut! Tous ces gens-là, à son sens, ont été surfaits. Chaque talent a ses limites, et tel tourne bien une phrase qui ne sait ni apprécier les faits à leur juste valeur, ni acquérir l'art de conduire les hommes. Il voit de près ces insuffisances, ces incapacités, et en conclut que, aux prises avec le monde positif, les plus grandes réputations de l'école ont été au-dessous de leur tâche. « Ce serait, ajoute-t-il, sortir de mon sujet, de faire ici la narration des déceptions que j'ai subies pendant ma participation à la gérance de cette malheureuse affaire; il me suffira de dire qu'en perdant alors les illusions qui avaient motivé ma confiance, je fis un retour sur moi-même et pris la résolution de ne plus attendre de personne le soin d'appliquer les réformes sociales que je pourrais accomplir par moi-même. Dès qu'il fut établi pour moi que l'entreprise du Texas devait marcher chaque jour vers sa ruine, je me mis à travailler à la réparation du préjudice que cette affaire avait porté à ma fortune et à mon industrie. »

Il se tint parole, on ne l'y reprit plus; la leçon lui coûtait cher, elle ne fut pas perdue. Non pas qu'il allât jusqu'à renier ses dieux, seulement il ne croyait plus à leurs interprètes. De la doctrine de Fourier, voici tout ce qu'il garda et s'efforça dès lors de mettre en pratique : une certaine manière de gouverner ses ouvriers, des méthodes d'entraînement qui leur étaient appropriées et au moyen desquelles il en tirait le plus de profit possible, en y employant le moins d'effort et le moins de dépense possible. Il connaissait les hommes, il savait qu'on n'en obtient rien d'essentiel à moins de toucher leur cœur et de gagner leur esprit. Pour toucher leur cœur, il avait imaginé une recette tout à fait nouvelle et dont l'efficacité ne s'est pas encore démentie. En diverses occasions, au début comme dans tout le cours de son œuvre industrielle, il a fait et renouvelé cette déclaration, que ce qu'il a ainsi fondé, agrandi, perfectionné, est non pour lui ni pour les siens, mais pour tous ceux qui, comme coopérateurs et auxiliaires, ont amené cette œuvre au point où elle est. De là le nom qu'il lui a donné, le *Familistère*. Cette famille dont il a voulu parler, ce n'est pas la famille du sang, c'est la famille d'adoption. Si l'une hérite d'après la loi, l'autre hérite d'après la justice; cette dernière devait être préférée, et, pour qu'elle le fût avec certitude, il l'investirait de son vivant. A l'appui, il entrait dans quelques détails personnels; il n'avait qu'un fils, élevé avec ses ouvriers, ouvrier comme eux, ne boudant pas à la peine, bon compagnon d'ailleurs et pas fier, qui en aurait toujours assez pour lui, et qui n'aurait qu'une idée, l'idée de son père, trop flatté d'en être le continuateur.

Voilà l'un des modes d'influence de M. Godin, l'une des méthodes d'entraînement, comme je les désignais, dont il use à l'égard de ses ouvriers. Il est parvenu ainsi à en convaincre au moins un bon nombre qu'ils sont un peu propriétaires du vaste établissement où ils coulent la fonte et en tirent des appareils de cuisine; partant ils se croient intéressés dans la propriété, et s'identifient avec ce qui en sort et le traitent avec plus de soin. On voit que le calcul n'est point maladroit. Tout cela ne vaut pas un contrat, mais c'est moins avec des contrats qu'avec de bonnes paroles qu'on mène les ateliers. Même dans les ateliers, on trouve, il est vrai, des sceptiques qui de loin en loin demandent autre chose que des promesses, veulent qu'on s'exécute, qu'on partage sur-le-champ l'établissement, puisqu'on doit le donner un jour; mais M. Godin a une collection d'argumens qu'il ménage pour ces heures critiques, et dont l'effet est irrésistible; dans le nombre est l'argument des sultans vis-à-vis des janissaires qui renversaient leurs marmites. Un peu de cette façon, un peu d'une autre, la difficulté s'arrange toujours, et, quand arrive le raccommodement, M. Godin a établi une

fois de plus aux yeux de ses coopérateurs que son établissement est à eux, bien à eux, que, s'ils n'en jouissent pas sur-le-champ, ce n'est pas sa faute, c'est la faute d'un détestable ordre social qui met obstacle à tout ce qu'on imagine de bon, de juste, de sensé, la faute de nos institutions détraquées, de notre concurrence anarchique, de nos lois romaines, qui ont eu exclusivement en vue l'intérêt du patriciat. Qu'on renverse tout cela, et l'usine sera à eux demain, pleinement à eux, irrévocablement à eux.

Non-seulement M. Godin tient à ce que les ouvriers regardent comme leur cet établissement de famille, mais il a tout fait pour qu'ils s'y installassent; le familistère étant à eux, il a voulu qu'ils y fussent chez eux. C'était en outre pour lui un point de doctrine, un résidu des leçons de Fourier. L'un des livres du maître contient en effet la critique souvent citée de l'organisation d'une de nos communes avec la récapitulation du temps qui y est inutilement dépensé, des forces qui y sont perdues : quatre cents charrettes qui vont au marché quand cinquante suffiraient amplement; — quatre cents greniers, quatre cents cuisines, quatre cents buanderies, quand il n'y a qu'une maigre récolte à loger, peu d'alimens à cuire, peu de linge à blanchir. Dans sa propre colonie industrielle, M. Godin avait eu à souffrir de l'éparpillement des ménages. Logés à de certaines distances, ses ouvriers n'étaient pas toujours exacts aux heures, et il fallait sévir, frapper des amendes. Tout le monde s'en ressentait, l'ouvrier comme le maître, le ménage de l'ouvrier comme le travail de l'atelier. Une grande réforme était donc indiquée, mais comment l'entreprendre, comment la mener à bien? Changer la commune rurale en un palais, c'est bon pour des féeries, et pourtant M. Godin ne visait pas à moins. Il entendait y loger tout son monde, et que chacun y eût ses aises. Son ambition allait plus loin; une fois logés sous les mêmes toits, les ouvriers de son établissement auraient à se mettre en quête de leurs vivres, de leur boisson, de leurs meubles, de leurs vêtemens, enfin de ce que la civilisation la plus sommaire impose à l'homme comme une nécessité. M. Godin n'admit pas qu'un autre que lui pût être chargé de ce service-là; il n'admit pas davantage que l'ouvrier y pourvût lui-même. Nous verrons par quels motifs d'un ordre particulier, empruntés à l'évangile sociétaire, il poussa jusqu'au bout le cumul de tous ces rôles, et devint, pour les hommes de ses ateliers, désormais ses locataires, un fournisseur presque unique et une sorte de magasinier général chargé de tous leurs approvisionnemens.

II.

Avec l'habitude qu'il a de prendre les choses à leur point de départ, M. Godin explique ici comment et pourquoi l'art de consom-

mer, trop négligé, dit-il, est au moins l'équivalent de l'art de produire. Il y faudrait, pour bien faire, employer les mêmes méthodes. Chaque jour, on arrache à l'empirisme quelque détail de l'art de produire; il serait temps d'agir ainsi pour l'art de consommer. Du petit atelier on est arrivé au grand atelier, pourquoi n'appliquerait-on pas cette marche à la consommation domestique? Or le premier pas dans cette voie est la réforme de l'habitation. L'histoire et le récit des découvertes nous disent comment l'homme, livré à ses instincts, y a procédé. C'est la caverne d'abord, puis la tanière, puis la hutte; pour rendre ces objets sensibles, M. Godin prodigue des figures à l'appui de son texte; la hutte du Lapon construite en blocs de neige, les huttes en pierre des îles de Pâques et des Canaries, les huttes en perches des Taïtiens et des Australiens, les habitations des Germains, « dont les pieux étaient entourés de cercles de fines perches liées de harts aux poteaux qui servaient à fixer le chaume et le mortier, composé de foin et d'argile, dont les murs étaient revêtus. » Viennent ensuite, avec le même luxe d'érudition, le château féodal et les maisons des serfs, vivant contraste qui inspire au fondateur du familistère une sortie assez vive, — la ville du moyen âge aux rues étroites et sans alignement, « réceptacle fangeux des détritus industriels et des eaux ménagères, c'est-à-dire autant de foyers d'infection redoutables au point qu'il ne restait plus quelquefois de vivans pour enterrer les morts. » C'est le revers de la médaille ; voici l'endroit. La commune rurale s'est affranchie, et déjà un air d'aisance y règne. La tuile et l'ardoise chassent peu à peu le chaume, les rues s'alignent, l'église, la mairie et l'école s'élèvent; c'est déjà plus décent. Les chefs d'industrie se piquent d'honneur et tirent peu à peu leurs ouvriers des repaires enfumés où ils végètent. M. Godin est ici sur son terrain, et naturellement il a une mention pour tous les essais qui ont précédé le sien. A ses yeux, les intentions ont été partout excellentes; seulement il y a eu méprise évidente dans le procédé. A l'envi et par une sorte d'imitation servile, on a préconisé la petite maison et le petit jardin. C'est le cas pour les maisons ouvrières du Grand-Hornu, des Corons du Nord, pour celles d'Anzin, celles de Mulhouse et celles d'Anvers, où logent des journaliers ruraux. L'effet, dit le fondateur du familistère, a été manqué. Sans doute la première impression, l'apparence, étaient pour ce choix. Une petite maison, un petit jardin, doivent être l'objet des rêves de celui qui n'a rien; voilà ce que tout le monde dit et répète. M. Godin attaque très vertement ce qu'il tient pour un préjugé de la part du public et un désir irréfléchi de l'ignorance de la part des intéressés. C'est avec un coup d'œil plus sûr et une observation plus attentive qu'il veut examiner la question.

Ce qui d'abord le frappe, c'est ceci : l'expérience des petites

maisons et des petits jardins n'est-elle pas faite depuis l'origine du monde? N'est-ce pas là ce que naguère encore le pauvre allait chercher dans les villages où l'on pouvait placer son habitation sur des communaux dont l'administration municipale était peu soucieuse? Chacun y prenait son carré de terrain, et la maison se bâtissait par le concours gratuit des voisins; il n'y avait ni loyer à payer, ni achat à opérer; c'est ainsi que bien des hameaux se sont formés. Voilà ce que M. Godin constate, et il ajoute : « Qu'en est-il résulté? Rien que la misère; ces maisons ont toujours offert et offrent encore le spectacle de toutes les privations, de l'ignorance la plus profonde et d'une manière de vivre qui est tout le contraire de cet idéal familier que des écrivains, aux bonnes intentions sans doute, se complaisent à décrire sous des formes entraînantes pour le vulgaire, parce qu'elles flattent le préjugé et l'habitude, mais qui n'en sont pas moins dénuées de raison et de vérité. » C'est un premier coup de boutoir à l'adresse de bien des gens; nous ne sommes pas au bout, M. Godin redouble. « Le mérite des petites maisons et des petits jardins, continue-t-il, n'existe donc que dans les livres des hommes qui n'ont fait qu'effleurer ce grave sujet. La petite maison peut avoir de l'attrait pour le Parisien qui, après avoir passé six jours de la semaine dans un bureau ou dans le fond d'une arrière-boutique avec sa famille, sera content d'aller le dimanche respirer l'air de la campagne; mais de besoins nés dans de semblables circonstances il ne faut pas induire des règles de science architecturale. »

Tenons-nous-le pour dit, nous sommes des intrus; mais l'étaient-ils ces hommes de cœur et de bien qui les premiers ont construit à l'usage de leurs ouvriers des demeures propres et saines en les arrachant aux bouges où jusqu'alors ils s'étaient entassés? M. Degorge par exemple, qui vers 1825 bâtit pour ses mineurs, à portée des fosses où ils travaillaient, des maisons à un étage, tirées au cordeau sur des rues soigneusement pavées; — MM. Bourcard, qui en firent autant à Guebwiller; M. de Marsilly, qui a donné à Anzin le type vraiment supérieur de la maison d'ouvrier comme installation et comme coût; enfin M. Jean Dollfus, qui à Mulhouse est venu à bout d'un problème jugé insoluble : réaliser pour l'ouvrier ce qui existe pour la plupart des cultivateurs, le rendre acquéreur de la maison qu'il habite au moyen d'un amortissement confondu dans le loyer, donner cette destination à son épargne et, au bout d'un certain nombre d'annuités, le loger chez lui. Il ne s'agit plus ici de tableaux de fantaisie tracés par des écrivains, il s'agit d'hommes haut placés dans l'industrie et qui n'ont ni de conseils à prendre, ni de leçons à recevoir de personne; ce sont, pour la petite maison et le petit jardin, de chauds initiateurs, et à leur suite on trouve-

rait en Angleterre, en Belgique et en France, une légion d'imitateurs ou quelquefois de devanciers. L'idée était donc non-seulement naturelle, mais heureuse; même après la manière cavalière dont M. Godin la traite, il n'y a point à en rougir. Il était naturel qu'ayant à loger leurs auxiliaires, de grands industriels prissent la famille comme point de départ et cherchassent à l'installer proprement et commodément; il était heureux qu'ils prissent à tâche de conduire cette famille ainsi installée par l'épargne à la propriété, et par la propriété aux habitudes sédentaires et au goût du chez soi. Pour eux, l'expérience était faite et le choix n'était pas douteux : sur beaucoup de points, la caserne, d'abord en vogue, avait échoué; ils en revinrent à la petite maison et au petit jardin; la cohue écartée, ils constituèrent le ménage.

C'est à la caserne qu'après cette digression, mêlée d'un peu de fiel, aboutit M. Godin. Caserne dorée, il est vrai, mais caserne néanmoins, et si bien caserne qu'il n'y a qu'un pas du champ de manœuvres, c'est-à-dire l'atelier, au dortoir et au réfectoire. Une belle vie et un beau régime, si l'on en croit le fondateur du familistère. Il faut l'entendre là-dessus. « Trouver une forme architecturale, dit-il, qui serait aux petites maisons ce que la grande usine est au petit atelier. C'est là le problème; c'est l'établissement d'un bien-être accessible à tous, c'est l'organisation sur une vaste échelle de tous les avantages domestiques, de toutes les commodités, de tous les plaisirs, de tous les agrémens nécessaires aux délassemens honnêtes de la famille; c'est l'installation au profit de tous des institutions nécessaires aux soins du corps, au progrès intellectuel et moral, au développement de l'intelligence, de l'esprit et du cœur. » Sur cette explosion d'enthousiasme, son parti est pris, son plan est arrêté; il se promet de donner au pauvre toutes les jouissances du riche ou tout au moins ce qu'il nomme les équivalens de la richesse, c'est-à-dire un logement commode et dans ce logement les ressources et les avantages dont le riche est pourvu, tranquillité, agrément, repos, le tout avec le dessein bien arrêté de remplacer par des institutions communes les services que le riche retire de la domesticité. Son dernier mot est ceci, que, ne pouvant faire un palais de la chaumière ou du galetas de chaque famille ouvrière, il mettra du moins la demeure de l'ouvrier dans un palais. Le familistère n'est pas autre chose que le palais social de l'avenir, le premier modèle de la grande architecture domestique!

Ce familistère, ce palais, si l'on veut, fait face à la petite ville de Guise sur une étendue de 180 mètres. L'aile gauche a vue sur les bâtimens de la manufacture, l'aile droite sur les jardins et les coteaux boisés qui bornent la vallée de l'Oise. Tout autour, sur un

espace de 6 hectares, règnent des promenades, des squares et des plantations d'agrément, entremêlés de potagers et de vergers. Comme tout cet espace est un terrain d'alluvion qu'occupent de loin en loin les crues de la rivière, il a fallu par de forts remblais mettre les constructions à l'abri de l'invasion des eaux. Ainsi les caves ont été bâties au-dessus du sol même, et les rez-de-chaussée portés à $2^m,50$ environ au-dessus du niveau de la prairie. Les mêmes précautions ont été prises pour les fondations; pour éviter les tassemens, ces fondations ont à leur base 3 mètres environ de largeur. C'est là-dessus que s'élèvent trois blocs de bâtimens principaux, trois parallélogrammes, destinés soit à l'habitation, soit au service des habitans. Était-ce de l'architecture régulière? M. Godin a un doute là-dessus et l'avoue nettement, sans vanité d'auteur : il pense que ce serait plutôt de l'architecture successive; n'ayant pas les moyens de construire en une seule fois un ensemble aussi vaste, il en fit d'abord le tiers, et, après avoir sur ce tiers bien étudié et souvent corrigé les dispositions prises, il passa au second tiers, puis au troisième avec les mêmes procédés d'amendement. Chacun de ces blocs de construction ainsi perfectionnés renferme trois cours intérieures d'où partent le rez-de-chaussée et trois étages. Quelques chiffres en fixeront l'importance. Le corps principal a 65 mètres de façade et 40 mètres de profondeur, l'aile gauche 50 mètres de façade et 38 mètres de profondeur, l'aile droite 54 mètres de façade et la même profondeur que l'aile gauche; enfin le développement total de l'édifice est de 450 mètres. Un témoignage qu'on ne peut s'empêcher de lui rendre, c'est que l'aspect en est vraiment imposant.

Il ne tiendrait qu'à nous de suivre dans les moindres détails les dispositions intérieures du familistère. Les plans sont sous nos yeux, les coupes transversales également; M. Godin nous en fait les honneurs, le cordeau et l'équerre à la main, il en mesure toutes les parties. Nous apprendrions que les caves, rendues étanches par un solide béton, ont $2^m,30$ sous voûtes, les logemens du rez-de-chaussée et du premier étage $3^m,15$ du carrelage au plafond, ceux du second étage $2^m,90$, ceux du troisième $2^m,60$; nous saurions également les largeurs des murs et la matière qu'on y a employée, presque toujours la brique, jamais le bois. Sur aucun point nous ne manquerions d'information, ni sur les escaliers, ni sur les galeries à balustrades d'où l'on domine les cours intérieures, ni sur la distribution des logemens, ni sur les dimensions des pièces. Un calcul d'ailleurs résume tout cela. Les logemens et bâtimens dont le familistère se compose sont compris dans un rayon de 90 mètres. S'ils étaient convertis en files de maisons à rez-de-chaussée, avec caves et greniers seulement, ces bâtimens auraient 2,200 mètres de lon-

gueur et pourraient former une rue continue de 1,100 mètres. Éparses comme le sont celles des villages, ces habitations occuperaient 2 ou 3 kilomètres dans tous les sens. Voilà le contraste, et M. Godin s'y appesantit. Au familistère, 1,500 personnes sont pour ainsi dire sous la même main; elles peuvent se voir, se visiter, vaquer à leurs occupations domestiques, se réunir dans des lieux publics, faire leurs approvisionnemens sous des galeries couvertes, sans s'occuper du temps qu'il fait et sans avoir plus de 160 mètres à parcourir. Dans nos villages, l'habitant a de longues courses à faire pour vaquer aux mêmes besoins, et rien ne le garantit des intempéries. Il en est de même de l'enfant, que de fortes distances séparent souvent de l'école et dérobent ainsi à l'œil des chefs de famille, tandis qu'au familistère les écoles sont à portée et ouvertes à une surveillance constante de la part des parens; on suit les enfans jusque dans leurs classes, on peut se mêler à leurs jeux; ni les lieux ni l'occasion ne se prêtent aux maraudages qui, en pleine campagne, leur sont familiers. Évidemment les conditions sont meilleures.

Sur aucune circonstance, l'enthousiasme de M. Godin pour son œuvre n'est pris en défaut. S'agit-il des approvisionnemens, il s'indigne de la part que les détaillans y prélèvent sur les consommateurs et se félicite de ce que ses colons à lui échappent à ce régime. Au familistère les intermédiaires peuvent être supprimés; toutes les marchandises seraient achetées par un syndicat qui les céderait aux chalands sans bénéfice aucun et après le simple prélèvement des frais; on exclut ainsi les parasites, ou bien, si l'on conserve les profits du détail, on les restitue au prorata des consommations quand arrive le règlement définitif. Il n'y a d'autre charge que le paiement des comptables et de leurs agens. C'est à peu près le système des magasins coopératifs. Les choses prennent forcément ce tour dès que l'ouvrier devient non-seulement le locataire, mais le pensionnaire du patron. La plupart des services se transforment; ils ne sont plus individuels, ils sont collectifs pour les denrées et pour les fournitures grosses ou petites. Comme il y a des boulangeries et des boucheries, il y a des approvisionnemens d'étoffes, de bonneterie, de chaussures, de mercerie, de lingerie, acquis en bloc au meilleur prix possible, cédés en détail par fractions à peu près équivalentes. D'autres économies se font sur tout ce qui est d'usage commun, les exercices, les jeux d'adresse pour les enfans, les salles d'étude, les vastes cours vitrées, les jardins, les pelouses, les allées dans lesquelles ils s'ébattent aux heures de récréation, à quelques pas de la demeure de leurs parens; mais où le service commun est sans prix pour un ménage d'ouvrier, c'est dans la préparation des alimens. Qui ne sait à quoi en sont réduits ceux qui

habitent les mansardes des villes d'industrie et aussi les manouvriers des champs? Un morceau de pain, du lait, du fromage, quelques légumes, quelques fruits, parfois un peu de salaisons cuites sur le poêle, voilà leurs repas habituels. Une soupe chaude, c'est déjà un régal; un peu de viande, c'est le luxe des grands jours. M. Godin n'a pas accepté ce régime pour ses hôtes. Pour la cuisine, comme pour le reste, il a ouvert des ateliers communs où l'ouvrier et sa femme trouvent, s'ils le préfèrent, des alimens tout préparés, des bouillons, des viandes cuites, des ragoûts, des légumes. Ils ont le choix, font la carte à leur fantaisie. Aiment-ils mieux préparer eux-mêmes leur repas? La halle est à portée, toujours bien pourvue, et dans des caves bien tenues la bière et le vin.

Tirer bon parti de l'argent, ce ne serait qu'un premier pas de fait, si en même temps on ne mettait largement à profit ce que donne la nature, c'est-à-dire les trois grands auxiliaires de la santé de l'homme, l'air, l'eau et la lumière. Au familistère la ventilation des bâtimens a été obtenue par de vastes ouvertures souterraines, qui, ménagées au nord, dans les jardins, traversent le sous-sol et, au moyen d'ouvreaux placés de distance en distance, laissent échapper l'air à travers des grilles en fonte, de manière à le rafraîchir en été et à le tempérer en hiver. Dans les grands froids, ces ouvertures sont fermées par des portes qui interceptent le courant. L'effet de cette combinaison est de maintenir dans l'intérieur des bâtimens une température sinon égale, du moins préservée de tout excès. Un autre résultat dont M. Godin se loue, c'est l'absence d'insectes. A peine l'écurie a-t-elle amené quelques mouches, et les puces, que des familles négligentes avaient indroduites dans un petit nombre de logemens, ont disparu au moyen d'un mélange de coaltar ou de goudron de gaz dans de la sciure de bois. Le second auxiliaire, c'est l'eau, qui n'a pas au familistère un moindre emploi que l'air. M. Godin la fait arriver, pure et fraîche, dans tous les étages de ses constructions. Pour l'obtenir ainsi, il a fallu aller la chercher au-dessous des terrains d'alluvion, forer une première couche calcaire, puis au-dessous de l'argile, une seconde couche calcaire, d'où elle a jailli. Un générateur et une petite machine à vapeur la prennent dans les puits pour la distribuer au gré des besoins. Partout des robinets, partout des fontaines, partout des appareils qui permettent, par la simple pression des réservoirs, de projeter l'eau, à l'aide d'une lance, dans toutes les directions. Dans ces conditions, la consommation moyenne de l'eau est de 20 litres par jour et par personne. Il y a en outre les eaux chaudes, qui au sortir des condensateurs sont employées pour les bains, pour le lavage du linge et l'arrosage des jardins. Pour cela, une buanderie commune a été installée avec soixante baquets pour les ménages, des bassins en

ciment pour l'eau chaude du rinçage, des essoreuses et des étendoirs. Un peu plus loin, il y a, pour les soins de propreté, des cabinets de bains, quelques-uns munis de douches, et une vaste piscine pour les nageurs.

Quant à la lumière, il a suffi de lui faciliter le jour, l'accès : hauteur des pièces, dimensions des fenêtres, largeur et abords des escaliers, espace destiné aux communs, grandeur des cours, développement des jardins et des avenues qui précèdent les constructions. De nuit, c'est le tour du gaz, et, grâce à la bonne disposition des bâtimens, il peut circuler partout avec abondance. Ainsi un seul bec dans chaque cour suffit à éclairer convenablement les cours, les escaliers, les galeries et l'entrée des logemens. C'est le système de galeries ou balcons à tous les étages qui facilite le plus l'éclairage économique des bâtimens : trois becs de gaz suffisent à la circulation de 1,500 locataires. Le dimanche, on allume quatre becs dans chaque cour, et les jours de fête seize becs donnent une illumination complète. Le gaz se retrouve d'ailleurs partout où se réunit un certain nombre de sociétaires, dans les magasins et les débits, dans les salles de réunion, les écoles, le théâtre, la salle des conférences; il s'arrête, il est vrai, à la porte des logemens, mais il n'y est remplacé ni par la chandelle de résine, ni par la lampe à lumignon. C'est la bougie stéarique, ce sont des lampes à ressort qui éclairent l'intérieur et autour desquelles on s'assied pour des lectures de famille.

Nous venons d'assister à l'éclosion du familistère au moment où il sort, armé de pied en cap, du cerveau de son fondateur. Le tableau est monté en couleur, et les descriptions sont un peu surfaites, mais le fond est réel; les constructions ont bon air, sont solidement et ingénieusement établies, convenablement appropriées aux services. Maintenant, à combien reviennent-elles et quel profit peut-on en tirer? C'est un autre examen, un autre calcul à faire. Avant d'en livrer les élémens à la publicité, M. Godin déplore une fois de plus qu'on l'ait forcé de rester le seul maître, le seul propriétaire de son œuvre. Il s'en prend à la loi, qui ne s'est pas prêtée à ses vues et ne lui a pas permis d'appliquer à la population de ses ateliers un mode de répartition qu'il avait imaginé. « Chaque employé ou ouvrier, dit-il, aurait pu recevoir depuis la fondation du familistère en moyenne 150 francs pour chaque mille francs de salaire ou 15 pour 100. » Les bénéfices du travail et du capital auraient été ainsi mis en équilibre, ce qui est de toute justice et eût été un grand bienfait pour la génération actuelle, comme on va le voir. « Si le dividende afférent au travail, conclut en effet M. Godin, lui avait été accordé, et si ce dividende avait été converti en actions sur le palais des travailleurs et sur l'usine où ils sont occupés, tous

aujourd'hui seraient actionnaires, capitalistes et en même temps sociétaires travailleurs; le montant des actions de chacun varierait de 1,000 à 10,000 francs, suivant l'importance des salaires et des appointemens de chaque individu. »

Engageante perspective! Malheureusement, au lieu de se rapprocher de l'ouvrier, elle s'est effacée de jour en jour dans des plans lointains. Il croyait tenir la proie, il n'en a eu que l'ombre. Des empêchemens sont survenus successivement, et M. Godin n'est jamais à court pour les rendre sensibles. C'est cette maudite civilisation qui a tout fait, cette société décrépite qui a barré le chemin à la fortune de l'ouvrier! Si les actions dont naturellement il devait jouir ne sont pas montées à 1,000 francs au moins, à 10,000 francs au plus, il doit s'en prendre aux traditions vieillies et à l'iniquité qui en résulte; mais il peut avoir l'esprit en repos: tout lui sera rendu au centuple à la prochaine évolution sociale, imminente dans les civilisations européennes. Les comptes seront alors réglés, l'arriéré soldé; en attendant, qu'il se résigne à la part que la loi lui fait. M. Godin en gémit comme lui, comme lui il appelle une réforme; pour l'instant et comme situation provisoire, il n'en fait ni plus ni moins que les autres, il obéit à la loi et reste propriétaire.

L'est-il à titre avantageux? Ses comptes vont nous le dire. Il se rend d'abord cette justice que le revenu à ses yeux n'a eu qu'une importance secondaire, et que son but principal était que les constructions répondissent à leur objet. C'est avec cette préoccupation exclusive qu'en avril 1859 il traça les fondations de l'aile gauche; elle était bâtie et couverte au mois de septembre de la même année, et fut achevée en 1860; une partie de la population y fit son entrée à cette époque, mais le bâtiment ne fut complétement habité qu'en 1861. A partir de ce moment, l'œuvre reçut des développemens successifs dans un ordre régulier et proportionnellement aux ressources qui devaient y faire face:

La propriété sur laquelle le familistère est construit avait coûté environ.	50,000 fr.
Il avait été dépensé pour l'aile gauche.	300,000 fr.
En 1860 commencèrent les premières dépendances, ou bâtimens d'exploitation en façade, coûtant environ.	50,000 fr.
En 1862, la partie centrale fut commencée, construite en 1863 et achevée en 1864; elle fut achevée en 1865 et avait coûté.	400,000 fr.
En 1866 on construisit l'édifice destiné aux soins de la basse enfance, ce que M. Godin appelle la nourricerie et le pouponnat, édifice qui a coûté environ.	40,000 fr.
Les écoles et le théâtre, construits en 1869, ont coûté.	125,000 fr.
Les bains et les lavoirs, construits en 1870, ont coûté.	35,000 fr.
L'édifice dans son état actuel a donc coûté.	1,000,000 fr.

L'aile droite et ses dépendances restent à construire.

La population du familistère étant d'environ 900 personnes, c'est donc à peu près 1,100 francs par tête que coûte l'édification des logemens, y compris toutes les dépendances; à ce prix et dans ces conditions, on a obtenu 500 chambres, 140 cabinets dressoirs, 326 placards, 24 alcôves, 660 portes et fenêtres extérieures et 130 portes et fenêtres aux dépendances. En ajoutant au million du coût principal 80,000 francs pour le mobilier et le fonds de roulement nécessaire aux opérations commerciales, on trouve près de 1,100,000 francs engagés dans l'opération. C'est lourd comme chiffre, et, de l'aveu de M. Godin lui-même, avec les seuls produits de la location on ne s'en tirerait pas. Si tant bien que mal on joint les deux bouts, comme on dit familièrement, c'est avec d'autres produits.

En effet, le goût que l'ouvrier peut avoir pour son logement est des plus émoussés : le plus souvent il prend, sans trop y regarder, tout ce qu'on lui donne; il n'est sensible qu'au prix. Difficilement pour quelques agrémens, quelques commodités de plus, on lui fera dépasser le taux qu'il a coutume d'y mettre. Cette disposition une fois connue, il n'y avait pas d'autre base à chercher pour le prix des locations; bon gré mal gré, proportionnées ou non au capital engagé, il fallait les renfermer dans les conditions pratiquées au dehors, c'est-à-dire entre 8 et 12 francs par mois pour deux ou trois chambres. Seulement, au lieu de bouges malsains, l'ouvrier avait au familistère des chambres blanchies à la chaux, toutes pourvues d'un placard ou d'un cabinet, bien éclairées, bien aérées, bien adaptées à la vie de ménage. Les prix d'ailleurs dépendent de l'étendue des logemens et de l'étage où ils sont situés. C'est au mètre qu'on les évalue : le rez-de-chaussée à 26 centimes par mois le mètre carré, le premier étage 29, le second 26, le troisième 23, les caves 10, les greniers 10; les façades des cours extérieures du côté de la villes sont louées 2 centimes de plus le mètre carré. Ramené aux chiffres des quittances de loyers, ce tarif équivaut, pour un logement de deux pièces et de 37 mètres de surface, à 9 fr. 60 c. par mois au rez-de-chaussée, 10 fr. 75 c. au premier étage, 9 fr. 60 c. au second, 8 fr. 40 c. au troisième, et ainsi des autres proportionnellement. Dans ces conditions, la valeur actuelle de la location du familistère est de 3,195 fr. par mois; la recette par an, y compris les jardins et vergers, est de 40,140 francs, ou, déduction faite de 9,756 francs de dépenses, une somme nette de 30,384 francs, c'est-à-dire environ 3 pour 100 du capital absorbé, au fond une assez pauvre affaire, qui avec des ouvriers n'est pas susceptible de plus-values.

C'est donc à d'autres profits qu'en fin de compte il faut viser, et

ceux qui se présentent le plus naturellement sont les services d'approvisionnement et de consommation. On a vu à quel régime de concentration ils sont soumis. Fictivement, les entrées et les sorties devraient se balancer sans excédant, les prix de ventes couvrir les prix des achats, accrus seulement des frais. En réalité, il en est autrement. Ces opérations commerciales composent une partie essentielle des ressources de l'entreprise. Il y a bénéfices et bénéfices avoués, non pas tant, comme on pourrait le croire, sur l'alimentation que sur les autres fournitures. Pour l'alimentation, à peine gagne-t-on en temps ordinaire, on perd même dans les périodes de renchérissement : deux motifs y contribuent, le ménagement des ressources de l'ouvrier, l'insuffisance des chefs de service. Qu'on y ajoute les tâtonnemens d'un début, et on aura l'explication de ces mécomptes. Tel quel, le résultat laisse cependant une marge très satisfaisante. « Le familistère, dit M. Godin, a fait jusqu'ici un chiffre d'affaires sensiblement égal aux émolumens et aux salaires de la population qu'il contient. » En d'autres termes, ce que d'une main on a payé aux ouvriers, on le reprend de l'autre. Pour plus de précision, voici les chiffres déclarés. Le chiffre brut reste sous-entendu; le chiffre net est de 45,000 francs, dont on a déduit une somme à peu près égale qui représente l'éclairage des magasins, l'entretien des services, du mobilier, l'amortissement du matériel pour 15,000 francs, les appointemens et salaires des personnes attachées à la comptabilité, aux débits et aux magasins pour 26,000. Restent donc 45,000 francs de profits, passibles, il est vrai, d'une réserve très illusoire de 10,000 francs, pour que le familistère, dit la mention à l'appui, soit toujours maintenu à l'état neuf. Évidemment, c'est là un luxe de précautions dont les comptes auraient pu se passer. La gestion étant ce qu'elle est, le gérant ne fait rien qu'un prélèvement sur lui-même et une évolution d'écritures.

Tout est d'ailleurs ainsi dans la comptabilité. Comme au fond le maître du familistère n'a point en face de lui de contrôle sérieux, il en varie les modes à son gré. Pour les caisses de prévoyance, c'est à la bourse des sociétaires qu'il s'adresse; il a établi dans ce dessein une cotisation moyenne de 1 fr. 50 par mois, ce qui produit une somme de 900 francs, auxquels il ajoute une somme égale de 900 francs; c'est 1,800 francs par mois et 21,600 francs par an. Avec ces ressources, il assure à l'ouvrier la visite du médecin, un subside de 1 franc à 5 francs par jour pendant la maladie, la fourniture des médicamens et des douceurs dans le régime pendant la convalescence. Ces cotisations et ces secours sont d'ailleurs réglés par des comités électifs. Voilà donc une institution de plein essor et qui échappe à l'œil du maître. Les écoles au contraire dépendent

de lui; les familles n'en font pas les frais, c'est sur les revenus de l'industrie qu'on les prélève. M. Godin avait d'ailleurs ici un motif pour tenir à ce que ces services de l'éducation et de l'instruction populaires restassent sous sa main. Charles Fourier en avait fait le pivot principal de ses théories. A diverses reprises, dans des accès d'humeur, il avait déclaré qu'expérience faite, il n'y avait plus à compter sur les parens, tous incorrigibles, et qu'il fallait se retourner du côté des enfans, intelligences plus malléables et plus susceptibles d'heureuses façons. Le premier point pour cela était d'arracher ces petits vauriens à leur vagabondage et de les sortir de leurs guenilles. Le familistère se chargeait de cette besogne : en quelques jours il les rendait présentables; on lui livrait un garçon nu-pieds, en chemise et couvert de boue, il en faisait un enfant propre et bien vêtu. L'habit du dimanche devenait l'habit de tous les jours, et pour les dimanches on renouvelait la toilette. Une fois mieux couvert, il avait plus de goût à s'instruire; c'est un effet bien connu et toujours vérifié.

D'ailleurs ici encore les locaux réunissaient toutes les convenances. En quelques pas, par des chaussées toujours propres, l'enfant va de son logis à l'école; il y arrive, il en sort sans une tache ni une ordure à ses vêtemens; une bonne tenue devient pour lui une habitude, il rougirait de se voir comme autrefois sordide et débraillé. Dans les salles d'étude, il retrouve le même ordre, le même soin, le même entretien. Suivant son âge, son degré d'instruction, il prend son rang dans la classe qui lui est assignée. Au familistère il y a sept classes, évidemment empruntées aux théories de Fourier : 1° la *nourricerie* jusqu'à l'âge de vingt-huit mois; 2° le *pouponnat*, catégorie, dit le programme, de petits bambins, depuis les enfans sachant marcher et se tenir propres jusqu'à ceux de l'âge de quatre ans; 3° le *bambinat*, catégorie des enfans de l'âge de quatre à six ans, puis successivement la *petite école* ou troisième classe de l'enseignement, élèves de six à huit ans, — la *seconde école* ou deuxième classe de l'enseignement, élèves de huit à dix ans, — la *première école* ou première classe de l'enseignement, élèves de dix à treize ans, les cours supérieurs, catégories hors classes, élèves dont l'intelligence s'est montrée hors ligne, enfin l'apprentissage, qui s'ouvre à l'enfant dans les ateliers mêmes et pour toutes les variétés d'emploi qu'ils renferment. Ce sont là des divisions qui n'appartiennent ni aux programmes universitaires, ni aux programmes congréganistes, et qui, relevant de la fantaisie, méritaient une mention; il y a surtout, pour les catégories du bas âge, des noms d'un genre récréatif auxquels la population du lieu doit avoir eu quelque peine à s'accoutumer.

Cette dépense des écoles, l'établissement industriel par exception la prend à sa charge. Le maître de l'usine entend signifier ainsi que la destination naturelle de ces enfans, c'est l'atelier. Il a mieux marqué cette intention en faisant le devis de ce qu'ils coûtent, sinon par tête, du moins par âge. Ce qu'il y a de plus cher, c'est la nourricerie, la *nursery* anglaise : elle coûte 10,000 francs pour une moyenne de 40 enfans, ce qui met la dépense par enfant à 250 fr. par an ou 70 centimes par jour. Le *pouponnat* en revanche ne coûte que 800 francs pour 40 enfans, soit 20 francs par enfant; le *bambinat* 2,000 francs pour 80 enfans, à 25 francs par tête, puis les 3e, 2e et 1re classes, 1,400, 2,300 et 2,200 francs, enfin les cours divers 1,000 francs. Au total 19,700 francs, somme qui comprend pour les premiers âges la nourriture et tous les frais nécessaires; pour les âges suivans, toutes les fournitures sans exception nécessaires à l'enseignement. M. Godin n'est pas d'ailleurs partisan de la séparation des sexes, il est en cela de son école et rompt avec les méthodes de l'université. Moins qu'ailleurs cette séparation lui paraît indiquée dans le familistère où les deux sexes vivent d'une existence commune, analogue sous bien des rapports à ce qui se passe dans la famille entre frères et sœurs. Tous les enfans se connaissent dès le berceau, tous se voient, se rencontrent dans leurs jeux et chez leurs parens, de sorte que rien n'éveille en eux ni la curiosité, ni la surprise, tandis que le fait même de la séparation ferait naître des remarques et leur donnerait au moins à réfléchir. Ce n'est pas que dans les classes le mélange des sexes soit complet, d'autres raisons concourent à l'exclure. Chaque salle a le côté des filles et celui des garçons, mais les divisions de la basse enfance participent aux mêmes exercices, aux mêmes leçons, et sont dirigées par les mêmes maîtresses. Il en est de même aux écoles. Dans chaque classe, un large passage sépare les tables destinées aux élèves; d'un côté les garçons, de l'autre les filles, mais les filles comme les garçons reçoivent, sous les mêmes professeurs, les mêmes leçons générales; quelques détails seuls varient suivant le sexe ou les dispositions naturelles du sujet.

Que vaut cet enseignement? D'après ce que j'en ai vu, il est l'équivalent de celui d'une bonne école primaire. Le corps des employés attachés à l'établissement industriel ajoute des cours supplémentaires de mécanique, de géométrie, de dessin linéaire, de musique vocale et instrumentale. C'est en somme bien suffisant pour des jeunes gens qui en quittant les classes iront acquérir dans l'atelier les premières notions du métier qui sera leur gagne-pain. Au fond, c'est la limite que dans sa pensée M. Godin assigne à leur instruction; il croit cette limite bonne pour eux comme pour lui,

pour eux afin de les préserver des ambitions exagérées, pour lui afin d'avoir constamment sous la main des hommes exercés de bonne heure aux détails de son industrie. S'il renonce à les instruire en excès, il tient à les divertir et à les captiver par le tour qu'il donne à cette instruction. Il est bien l'élève de Fourier qui voulait cultiver les champs aux sons des orchestres, et changer les clochettes des moutons en un clavier de musique. A l'école, tout est spectacle et occasions de fêtes. Nulle part on ne vit un tel luxe de décorations, de grades, de distinctions, d'insignes et de complimens. Il y en a pour tous les actes, pour tous les mouvemens, pour tous les mérites, collectifs ou individuels. Il s'agit à chaque instant de juger quelle division a le pas, des garçons ou des filles, et, dans ces divisions, quels élèves l'emportent. Tous les samedis, ces jugemens se rendent devant les parens, des rubans sont donnés, des croix distribuées, et c'est une grosse affaire. Même cérémonial pour l'entrée en classe. Dans le défilé, chaque élève prend la place qui lui revient sous les bannières d'après les compositions de la semaine, et il faut voir de quel air marchent les favorisés. Le public est là, et chacun applaudit les siens. Il y a aussi dans les cours, sur des fronts plus étendus, répétition des mêmes exercices, toujours avec bannières et inscriptions. Les plus méritans des garçons et des filles portent ces insignes de préséance et figurent en tête de la procession.

Les jardins et le théâtre ont des divertissemens et des moyens d'émulation analogues. Dans les jardins, il y a des élections pour les travaux de culture; les plus habiles sont désignés par le scrutin et prennent le commandement de la troupe : à l'œuvre il faut nécessairement qu'ils se distinguent, s'ils veulent être réélus. Au théâtre, un concours est établi entre toutes les classes et on peut dire aussi tous les âges; il s'agit de voir si, du milieu de ces enfans, il s'en détachera quelques-uns qui seront doués pour la scène. On les y prépare, autant qu'on le peut, par des leçons générales, des cours de déclamation, des répétitions de détail ou d'ensemble. De là un choix, une élite, et finalement une petite troupe d'acteurs et d'actrices, tirée de la population même et qui donnera des représentations à des jours désignés. On se figure sans peine les émotions qui règnent parmi ces jeunes comédiens, et aussi parmi les spectateurs qui tremblent pour eux, les dévorent du regard, étudient leur moindre geste. Enfin la série de ces diversions se résume par deux solennités attendues tous les ans et saluées par de grands élans de joie, la fête du travail et la fête de l'enfance. La première récompense le travail des ouvriers et des employés de l'établissement; la seconde récompense le travail et le progrès des élèves au moment où ils vont passer d'une classe à une autre.

La fête du travail a lieu au mois de mai, la fête de l'enfance au mois de septembre. Dans ces deux fêtes, les enfans occupent toujours les premiers rangs comme témoins ou comme acteurs; elles se passent dans la plus grande des cours décorées pour la circonstance, emblèmes et trophées d'industrie dans la fête du travail, trophées de l'éducation dans la fête de l'enfance. A l'appui figurent deux expositions de produits avec des arrangemens assortis, produits d'industrie pour les hommes, dessins, épures, modèles de calligraphie, ouvrages d'adresse pour les enfans. L'une et l'autre de ces fêtes se termine par des distributions de prix.

III.

Il est temps d'échapper à ces descriptions où, coup sur coup, on se laisse prendre; tout cela fait évidemment partie des méthodes d'entraînement qu'emploie M. Godin vis-à-vis de ses ouvriers. Après les avoir tenus en éveil par des perspectives de propriété, il les éblouit par des fêtes. Il y ajoute, pour les mieux associer à ses plans, un mécanisme général dont il est plus facile d'exposer que d'expliquer les ressorts. C'est, d'après lui, une commission administrative qui est chargée de la direction des intérêts de l'industrie, de l'usine et en même temps des intérêts matériels du familistère. Cette commission est choisie parmi les sociétaires les plus instruits, les plus capables et les plus en état de diriger la marche des opérations. Elle se réunit au moins une fois par semaine, pour délibérer sur toutes les affaires de l'industrie, et une autre fois pour s'occuper des approvisionnemens et de toutes les choses qu'il est dans l'intérêt du familistère d'entreprendre et d'exécuter. Cette commission surveille et contrôle les opérations, en se partageant la besogne; mais elle en délègue l'exécution au fonctionnaire qui prend le titre d'économe du familistère. A l'économat le soin des approvisionnemens et leur distribution dans les magasins de débit qui y ont un compte ouvert et qui emploient un personnel de 70 à 80 personnes. Outre cette commission administrative et cet économat, il y a d'ailleurs, pour toutes les institutions que renferme le familistère, des comités élus par la voie du suffrage. Enfin un conseil de 12 membres, élu parmi les hommes, et un conseil de 12 membres, élu parmi les femmes, le tout par le suffrage universel, complètent au familistère l'ensemble des corps électifs. Les fonctions de ces conseils, dit M. Godin, sont surtout des fonctions d'initiative et d'observation.

Je copie littéralement en me demandant ce qu'il peut y avoir de sérieux dans ce déploiement de conseils, de comités, de commission administrative et d'économat, entés l'un sur l'autre, chevauchant

l'un sur l'autre. C'est d'ailleurs le secret de M. Godin, et rien ne servirait de l'approfondir. Peut-être, en mettant cette masse de volontés et de responsabilités en jeu, n'a-t-il cherché qu'une chose, c'est d'établir que, dans l'œuvre fondée par lui et de ses deniers, il est moins maître et moins propriétaire qu'au dehors on ne le croit et que les apparences ne le témoignent, moins libre de gouverner son entreprise comme il l'entend, sujet à plus de servitudes qu'on ne le suppose. Plus pertinemment encore serait-il fondé à ajouter qu'ayant un établissement difficile à conduire, il allait de soi qu'il s'environnât de conseils, cherchât des collaborateurs, multipliât les garanties, s'appuyât sur ses auxiliaires naturels, et, dans la mesure du possible, se les adjoignît comme associés. Sur tous ces points, M. Godin a, ce me semble, agi comme il le devait, prudemment, et, par ces temps de grève, habilement. A se retrancher dans son droit et dans les réalités, il eût trouvé autour de lui des instrumens plus rebelles. Il est donc invulnérable sur ce point.

Où il devient vulnérable, c'est dans le régime au moyen duquel il a converti en pensionnaires la majeure partie de ses ouvriers. Ce régime a reçu dans ses mains et sous sa gestion quelques adoucissemens, mais il n'est ni plus nouveau, ni plus inoffensif pour cela : de 1820 à 1851, il a été dominant dans l'industrie anglaise et en fin de compte très sévèrement jugé. Au début, l'opinion l'avait accueilli comme un bienfait pour les classes laborieuses; le cri public n'avait pas alors d'assez gros anathèmes contre l'exploitation sans merci des intermédiaires et les bénéfices usuraires qu'ils prélevaient sur les consommations du pauvre. On ne voyait que cette face de la question, et la conclusion était qu'il fallait couper court à ces abus. De là les premiers approvisionnemens formés par des chefs d'industrie pour subvenir aux besoins les plus usuels de leurs ouvriers et à eux cédés au prix du gros, sans bénéfice aucun, quelquefois affranchis de frais de factage. Nés d'une bonne intention et généreusement exécutés, ces petits marchés rencontrèrent un applaudissement unanime. Ce fut l'âge d'or de l'idée; il dura tant qu'elle ne sortit pas du cercle d'agens désintéressés qui l'avaient conçue, puis, comme tout ce qui passe par des mains humaines, elle dégénéra.

Pour anéantir tout ce bien lentement créé et rentrer dans les voies d'une exploitation cent fois pire que l'ancienne, que suffisait-il en effet? Il suffisait d'un changement dans les hommes et dans l'esprit qui les animait; il suffisait de faire de l'assistance un mensonge et d'une nouvelle chasse aux dépouilles du pauvre la réalité. C'est ce qui eut lieu, et le système des compensations en nature changea en un instant de mains. Des dispensateurs scrupuleux, elle passa aux spéculateurs. Ce qu'ils en firent, les enquêtes du parlement anglais

en ont gardé les traces, et on les retrouverait, plus brûlantes encore, dans les factums du pamphlétaire Cobbett. On y verrait poindre aussi les fermens des agitations chartistes qui, dans le premier tiers de ce siècle, ont mis en péril le repos et la fortune du royaume-uni et imposé comme une nécessité les réformes à la fois territoriales et manufacturières de sir Robert Peel. Cet achat des vivres et des vêtemens destinés aux ouvriers était devenu un véritable instrument de spoliation. Écoutons ce qu'en dit M. le comte de Paris dans son intéressant ouvrage sur *les Associations ouvrières :* « Telle fut pendant longtemps une institution funeste connue sous le nom de *Truck-shop*, boutique établie par le propriétaire dans son usine, où il débitait à crédit à ses ouvriers comestibles, viandes, épiceries, liqueurs, etc., leur faisant payer ces denrées des prix exorbitans, employant jusqu'aux menaces pour les pousser à la consommation et retenant sur leurs salaires ce qu'il leur avait ainsi extorqué. Les plus intelligens parmi les ouvriers résistèrent énergiquement à cette exigence et se mirent souvent en grève pour obliger les maîtres à y renoncer. » Ce qui précède concerne un des grands ateliers de la Mersey, où le fer s'applique aux constructions navales. A pousser les recherches plus loin, on retrouverait la même plainte chez les mineurs et les filateurs du comté de Lancastre, dans la coutellerie de Sheffield, dans les industries de West-Riding, où la laine se tisse et se foule sous toutes ses formes, partout enfin où il y avait un salaire à exploiter et un ouvrier qui se prêtait à l'exploitation. Les abus devinrent si nombreux et si monstrueux qu'en 1831 le parlement céda. Une loi proposée aux communes par lord Ashley, depuis lord Shaftsbury, interdit absolument ces pratiques usuraires. Il y a bien encore çà et là des infractions partielles, mais la lumière est faite, et le procès est vidé.

Si ingénieux que soit le régime que M. Godin impose à sa colonie industrielle de Guise, il est donc évident qu'en Angleterre, pays de liberté par excellence, il ne lui eût pas été possible même d'en faire l'essai. Il ne lui eût pas été permis de recouvrer en consommations une partie des salaires, dont il ne fait alors que l'avance, et de joindre à son rôle de patron, qui doit être entouré de quelque dignité, ceux de marchand de vin par exemple, d'épicier, de tailleur, de mercier et d'entrepreneur de spectacles. Les choses se passeraient ainsi de l'autre côté du détroit. En France, point de ces interdits; c'est simplement une affaire à régler entre M. Godin et ses ouvriers. A eux de juger si, dans les consommations qu'il dispense, il leur en donne pour leur argent. Dans ses jugemens sur la petite maison et le petit jardin, M. Godin a mis en relief, non sans malice, les inconvéniens qui y sont attachés. Il n'a rien dit des inconvéniens de la

vie de caserne, et au fond, qu'il le veuille ou non, c'est une caserne que son palais. Il l'a embelli, c'est vrai, il en a fait un séjour d'enchantemens, mais l'homme est partout le même, la femme aussi, et il est à croire que les colons de Guise ne sont pas pétris d'un autre limon que nous. Est-il interdit de supposer qu'entre ces 900 habitans des deux sexes, logés sous les mêmes toits, il y a de temps en temps quelques scènes un peu vives, du tirage, comme on dit familièrement, que des hommes pris de vin mènent parfois du bruit, que des femmes passent les bornes dans des querelles de voisinage? M. Godin répondra que, depuis sa fondation, il n'y a pas eu dans le familistère un seul procès de simple police; quant aux petits différends, ils s'arrangent à l'amiable ou se châtient par la notoriété. M. Godin trouve que c'est au mieux; on aurait mauvaise grâce à se montrer plus difficile que lui.

Si le fondateur du familistère n'avait pas d'autre titre que ses déclamations, son style, qu'on a pu juger par quelques lambeaux, sa métaphysique, produit évident d'un cerveau malade, il n'eût mérité que le silence et l'oubli, et il n'en eût pas été question ici; mais il a construit un monument de pierre, siége d'un essai original et qui, l'emploi écarté, restera comme une décoration; il a fondé une entreprise d'industrie dont le débit s'élève à de très grosses sommes, qui est aussi remarquable par la bonté de l'exécution que par l'abondance et la variété des assortimens; il a enfin su former et conduire une légion d'ouvriers habiles dans leur art et, à ce qu'il paraît, assez maniables pour se prêter à beaucoup d'expériences. Ces élémens de notoriété l'ont désigné au choix de ses concitoyens dans l'un de ces départemens du nord, un des plus beaux fleurons qui nous restent d'un territoire démembré. Parti simple ouvrier, il est devenu maire de Guise, conseiller-général, membre de l'assemblée nationale. Aucun des honneurs électifs ne lui aura manqué, et ces élections ont eu lieu non dans l'un des foyers des agitations populaires, mais dans un canton tranquille, sans émotions, sans bruit. Tous ces faits valaient la peine d'être notés. C'est une surprise de plus du suffrage universel, un empiétement nouveau du nombre sur l'élite, un signe tout récent des contingens futurs, qui se détache du milieu de nos ténèbres, et auquel il n'est pas permis d'être indifférent.

LOUIS REYBAUD.

RUSSES ET MONGOLS

JEAN DU PLAN DE CARPIN

I.

Lorsqu'on arrive en Russie par le sud de l'empire, il est impossible qu'on ne soit pas frappé de la magnifique position de Kiev. Quand j'ai vu cette ville pour la première fois, j'avais encore l'imagination toute remplie des merveilles que renferment les plus belles cités des pays romano-germaniques. Cependant, lorsque j'aperçus la vieille capitale des « grands-princes, » bâtie en amphithéâtre au bord du Dnieper, avec ses antiques monastères et ses riches églises, avec ses innombrables coupoles dorées et argentées, je dus avouer que l'Occident n'avait pas seul le privilége des « cités triomphantes, » nom que Commines donnait à la Venise des doges. La douceur du climat, la fertilité du sol, la vigueur de la végétation, tout fait contraste avec l'image qu'on se fait depuis Hérodote de la Scythie stérile et glacée, et l'on comprend sans peine que les souverains normands, fondateurs de l'empire des tsars, se soient hâtés de quitter les sombres rivages du golfe de Finlande pour s'établir dans cette contrée, où Oskold et Dir avaient déjà fait reconnaître la suprématie des belliqueux Scandinaves.

Les états occidentaux, absorbés au moyen âge par des guerres continuelles, n'attachèrent aucune importance à la fondation de la « grande-principauté » de Kiev. Les sujets des grands-princes, occupés aussi par des luttes acharnées contre leurs voisins, ne songèrent point à transmettre à la postérité le souvenir de ces luttes jusqu'au jour où un moine de Kiev eut l'heureuse idée d'écrire cette

chronique, qui, continuée après sa mort, est aussi précieuse pour l'histoire des Rurikovitchs (1) que l'est la chronique de Grégoire de Tours pour l'époque des Mérovingiens de France. Toutefois saint Nestor n'embrasse qu'une période des longues annales de cette première dynastie. Les fils de Rurik en effet ont, au milieu des plus redoutables épreuves, traversé le moyen âge entier, et, quand depuis longtemps les Capétiens avaient succédé aux Mérovingiens et aux Carlovingiens, les religieux envoyés par Innocent IV et par Louis IX trouvèrent les Russes obéissant toujours aux fils du premier de leurs souverains. Encore au XVIIe siècle, alors que partout s'organisaient de nouveaux états, la Russie, sauvée de la domination étrangère par le prince Poyarsky, issu d'une branche de la maison de Rurik, voulut placer sur sa tête la couronne des tsars; seul son refus obstiné la fit passer dans la famille des Romanov.

Les Rurikovitchs, les Capétiens et les Wasa, qui ont tous perdu la position occupée par leurs ancêtres, avaient ceci de commun, que leur puissance eut pour origine non pas la conquête, mais le vœu même du pays. A l'époque où Rurik fut appelé dans la contrée qui depuis lors porte le nom de « pays des Russes, » les Scandinaves fixaient sur eux l'attention de l'Europe entière. Les terribles « rois de la mer » s'étaient établis en Irlande, en Angleterre, en Islande, en Italie; ils avaient rançonné la France, même l'Espagne; des navigateurs normands s'étaient avancés jusqu'au Groënland et en Amérique. La Russie ne pouvait échapper à cette irrésistible expansion de la famille scandinave. Dans la partie de la vieille Scythie où ils vivaient, les Slovènes et les Tchoudes avaient fini par se fatiguer des querelles de race et de l'anarchie des clans. « Il n'y avait entre eux, dit Nestor, aucune apparence de justice, une famille s'élevait contre une autre, et ce manque d'accord faisait naître de fréquentes rixes. Ils se déchiraient tellement qu'à la fin ils se dirent : Cherchons un prince qui nous régisse et nous parle selon la justice. Les Slaves passèrent la mer pour le trouver, et se rendirent chez les Varègues, qu'on nommait Varègues-Russes, comme d'autres se nomment Varègues-Suédois, Urmaniens (Normands), etc. » Les Finnois (Tchoudes) s'unirent aux Slaves pour engager Rurik et ses frères, Sinéous et Trouvor, à venir prendre possession d'un pays où tout « était en abondance, mais où manquait la principale cause de la prospérité des peuples, — la justice et l'ordre. » Quoique le récit de Nestor ait la couleur idéale des vieilles traditions nationales, il approche peut-être plus de la vérité que certaines fantaisies historiques qui se sont propagées en Occident. L'essentiel est

(1) Descendans de Rurik.

de constater qu'à ce moment commença la lutte formidable que la race âryenne soutint dans ces régions contre les diverses fractions de l'innombrable race finno-mongole.

Comme la Russie n'a guère occupé l'attention de l'Occident qu'après l'avénement des Romanov, on s'est d'autant plus aisément imaginé qu'elle sortait alors de « l'état sauvage » qu'on était porté à regarder le moyen âge comme une époque de barbarie absolue. Dans son *Histoire de Russie sous Pierre le Grand*, Voltaire affirme que, sous les princes de la « grande dynastie de Rurik, » qui pourtant élevaient des palais et des églises aux coupoles dorées, les Russes n'avaient ni villes ni maisons dignes de ce nom, se contentant de simples huttes en bois enduites de mousse! De nos jours, on peut lire dans des ouvrages français que la civilisation de la Russie commence en 1613, quand, après la période d'anarchie qui sépare les Rurikovitchs des Romanov, une famille issue d'un « Prussien venu en Russie vers 1350 » remplace « la dynastie d'origine barbare et féodale, de droit de conquête, héritière des mœurs et de la violence tartare. » Supprimer d'un seul trait de l'histoire de la civilisation Rurik, le fondateur de l'empire, sainte Olga, la Clotilde des Russes, saint Vladimir, qu'on a pu comparer à Charlemagne, saint Alexandre Nevsky, saint Michel de Tchernigov, qui a pris place parmi les martyrs de la société chrétienne luttant contre la barbarie, c'est comme si l'on effaçait de l'histoire de France les noms des Clovis, des Charles Martel, des Pépin, des Charlemagne. Sans doute, à l'époque des Plan de Carpin et des Rubruk, ces voyageurs peuvent croire que Rurik et ses successeurs ont en vain essayé de faire sortir un état régulier de l'anarchie dans laquelle la Scythie a vécu tant de siècles. Les Mongols ont comme un torrent noyé le pays entier dans des flots de sang; mais au temps de ces soldats d'Attila que Priscus a visités sous leurs tentes, la civilisation gréco-romaine n'avait-elle pas également disparu dans une partie de l'Europe? Quand plus tard les Magyars bouleversèrent l'Europe orientale, la ruine de ces malheureuses contrées ne semblait-elle pas aussi irréparable?

L'invasion mongole n'est donc qu'un des épisodes de la lutte de l'Irân et du Tourân, qui dure depuis l'époque historique. Si les Rurikovitchs avaient continué d'occuper leurs premières possessions, ils auraient dû combattre surtout la fraction boréale de la race finno-mongole; mais Oleg, qui exerçait les fonctions de régent après la mort de Rurik, ayant enlevé Kiev aux Normands qui s'étaient établis au sud, d'autres difficultés se présentèrent sur ce terrain. Les Russes se trouvaient avoir pour voisins au midi l'empire des Khazars (les Agathyrses d'Hérodote). Ce peuple guerrier avait fondé

un vaste état qui a duré en Europe jusqu'au XIIe siècle, et dont un débris subsistait encore en Asie vers 1140, sur les bords de la mer Caspienne. Croisés de Turcs et d'Ougriens comme les Bulgares, les Khazars, qui avaient fourni aux Magyars leurs principaux clans, étaient d'autant moins disposés à faire bon accueil aux Varègues que les Polaniens, les Sévériens, les Krivitches, leur payaient tribut, un écureuil par maison (1), avant l'arrivée de ces étrangers. L'an 6392 (884), Oleg bat les Sévériens, leur impose un tribut très léger, mais leur interdit de rien payer aux Khazars, dont il se déclare le « persécuteur; » il en agit de même vis-à-vis des Radimitches. A l'Orient, les Mordvines, peuple finno-ougrien, qui jusqu'au commencement du XVe siècle demeurèrent une nation puissante, les Bulgares de la Grande-Bulgarie, dans lesquels Nestor, séduit par les souvenirs bibliques, retrouve des enfans d'Ammon, ne pouvaient pas avoir grande sympathie pour les Scandinaves. Les populations âryennes n'étaient pas moins défiantes que les nations de la race finno-mongole. Les Grecs, qui virent plusieurs fois Constantinople menacée, s'effrayaient du voisinage de ces redoutables païens. Les clans slaves du rameau polanien avaient aussi tout à craindre de la présence de ces conquérans du nord. Les Slaves de la plaine montraient bien quelque docilité; mais les habitans des forêts avaient des mœurs excessivement farouches. Les Radimitches, Viatitches, Sévériens, vivaient, selon Nestor, dans les bois comme de véritables bêtes fauves, ils se nourrissaient de saletés, ils n'admettaient point le mariage, ils se livraient chez eux à la danse et au jeu en chantant des « chansons diaboliques; » ils enlevaient les femmes, et en prenaient quelquefois deux ou trois. De nouvelles invasions ne devaient pas tarder à amener aux premiers rangs des adversaires du jeune état d'autres représentans de la race finno-mongole plus redoutables encore que les Khazars et les Bulgares, et contre lesquels une lutte sans merci devint inévitable.

On voit que, si la situation des Rurikovitchs était sous quelques rapports meilleure que celle des Mérovingiens, sous d'autres elle était beaucoup plus périlleuse. On ne pouvait pas leur reprocher, comme aux chefs franks, d'être venus sans appel (2) porter le dernier coup à une civilisation déjà florissante; ils devaient avoir sur les Scandinaves qui les accompagnaient autant d'autorité que les princes

(1) Les Russes durent eux-mêmes rester leurs tributaires jusqu'au règne du belliqueux Sviatoslav. La défaite des Khazars eut lieu en 915.

(2) Cet appel, dont la vraisemblance a été quelquefois mise en doute, a été, cette année même, contesté en Russie avec d'autres circonstances du récit de Nestor par quelques érudits; il ne me semble pas que leurs objections aient la valeur qu'on a voulu leur attribuer.

saliens, car nul n'aurait songé à les invoquer comme arbitres, s'ils n'avaient pas occupé dans leur pays une position digne de fixer l'attention des Slovènes et des Tchoudes qui vivaient de l'autre côté de la « mer des Varègues. » Clovis avait sur eux d'autres avantages. En recevant le baptême, le Sicambre obtint la protection toute-puissante de la hiérarchie romaine; la monarchie des Franks fut, dit Gibbon, bâtie par les évêques comme les abeilles construisent leur ruche, et les conquérans purent sous cette protection s'emparer paisiblement de la Gaule. Les Germains, hommes de leur sang, qui passaient le Rhin, ajoutaient plutôt à leurs forces qu'ils ne compromettaient leur autorité. Sans doute, les Rurikovitchs trouvèrent aussi plus d'une fois un point d'appui dans les Varègues qui à diverses reprises vinrent sur le territoire russe : à Novgorod, cet appui aurait pu même devenir un moyen d'action considérable et permanent; mais à Kiev on ne pouvait le considérer que comme temporaire.

Les dangers n'étaient pas diminués par le caractère des grands-princes. On sait, grâce à la tradition et aux chants populaires des Scandinaves, quelle était l'impétuosité fougueuse des « rois de la mer. » Braver d'innombrables ennemis, la nature et même le ciel, était un jeu pour eux. Aussi, sans se préoccuper des immenses dangers qu'ils trouvaient à Kiev, n'ont-ils rien de plus pressé que de rêver la conquête de Constantinople, comme si déjà l'empire des plaines scythes ne suffisait pas à ces insatiables conquérans. Oleg, régent après la mort de Rurik, attaque les autocrates de Byzance; Igor, fils de Rurik et mari de sainte Olga, renouvelle ces tentatives, et son successeur Sviatoslav fait aussi la guerre à l'empire. Ces entreprises contre un état qui n'était pas épuisé, comme à l'époque où les Turcs arrivèrent dans la Péninsule orientale, diminuaient des forces déjà si insuffisantes pour tenir tête aux invasions asiatiques.

Déjà au temps d'Oleg, l'arrivée des Magyars sous les murs de Kiev montrait assez aux héritiers de Rurik jusqu'à quel point leur empire était précaire; mais, comme les Rollon et les Guillaume de Normandie, les grands-princes joignaient la souplesse à l'ardeur guerrière. Ils parvinrent à détourner sur le Danube l'orage qui menaçait de les engloutir; les Slaves moraves, dont la puissance semblait bien plus solide que la leur, furent avec les Roumains de Transylvanie l'appât qu'ils jetèrent aux chefs des clans magyars. « Les Ougres, dit philosophiquement Nestor, battirent les Slaves et les Valaques, et s'établirent dans la même contrée, événement qui fit donner à une partie du pays le nom de pays des Ougres. »

Cependant Igor ne réussit pas à se débarrasser des Petchenègues,

qui causèrent tant de tribulations à ses successeurs. Depuis l'apparition des Magyars jusqu'à l'invasion mongole, le nuage chargé de tempêtes qui pesait sur les Slaves prend des couleurs de plus en plus sombres. La lutte contre les Petchenègues semble d'abord fermer aux Russes le cours même du Dnieper qui baignait la ville des grands-princes, intercepter les rapports commerciaux avec Constantinople, et empêcher ainsi des relations si nécessaires pour la civilisation de la Russie. En effet, quand ils eurent été chassés des déserts de Saratov par les Ghouzes leurs voisins, nation nomade originaire du Turkestan, les Petchenègues se ruèrent sur l'Occident, et partagèrent leurs conquêtes en huit provinces. La chronique de Nestor nous les montre tantôt ardens à se jeter sur la Russie, tantôt soudoyés par les princes pour combattre leurs ennemis. Au commencement du XIIe siècle, les Petchenègues furent obligés de disparaître devant les Koumans (nommés par les Russes Polovtzi, et par Rubruk Kaptchat), qui les écrasèrent si complétement qu'ils se réfugièrent chez les Russes et se fondirent avec eux.

Il est essentiel d'insister sur ces deux faits, parce qu'ils sont également caractéristiques. Les nomades finno-mongols, souvent si redoutables aux Aryens, quittaient la scène comme un éclair qui s'éteint dans les profondes ténèbres de la nuit. Après Attila, son immense empire s'écroule avec fracas. Baïan, fondateur du second empire hunnique, le royaume des Avares, a eu dans les *kha-khans* un certain nombre de successeurs, dont le dernier a été vaincu par les Franks de Charlemagne; cependant cet empire, détesté des Slaves, qu'il opprimait cruellement, avait dès le temps de Nestor laissé si peu de souvenirs que le moine de Kiev pouvait dire : « Les Obres étaient d'une grande taille et d'un orgueil sans limites; mais Dieu les frappa; ils moururent tous, et il n'en resta pas un seul. De là le proverbe encore usité de nos jours en Russie : Ils périrent comme les Obres, dont il n'est pas resté de trace. » On croit pourtant que les Kounzatchis, qui habitaient au sud-ouest de la Russie, au-delà de l'embouchure du Volga, sont un débris de ce peuple qui fit trembler l'Occident et l'empire d'Orient. Cette disparition en quelque sorte fantastique des peuples dans ces vastes contrées s'explique et par la faible organisation de la société et par la nature du pays. En Grèce et en Italie, le sol hérissé de montagnes est une forteresse naturelle contre laquelle viennent se briser les invasions. Même dans la vallée du Danube, combien de fois les Daces latinisés ont laissé passer dans les retraites des Karpathes le torrent des invasions, pour redescendre dans la plaine quand la tempête avait cessé de sévir! Si les Magyars ont pu dans la *puszta* effacer les traces des nations qui les ont précédés, dans les monts de Transyl-

vanie « le Roumain ne périt pas, » ainsi que le dit un proverbe que les descendans des colons de Trajan aiment à répéter.

L'autre fait digne d'attention est la facilité avec laquelle les Slaves laissent les Petchenègues se fondre dans la nation russe. Ce fait, qui semblera si simple à tous les Latins, sera aussi difficilement compris des Germains que des Aryens de l'Inde. Les Anglo-Saxons établis en Amérique, — fidèles au principe aristocratique qui a remplacé la foi aux races divines, — ont soigneusement évité les mélanges avec les populations qu'ils ont trouvées sur le sol où ils vivent. De là l'origine, souvent si mal comprise, des castes hindoues, de là l'extermination des Indiens aux États-Unis et l'invincible répugnance qu'y inspirent et les nègres et ces Chinois qui commencent à pénétrer en Californie. Aussi, tandis que les Latins de l'Amérique méridionale, en se mêlant aux peuples vaincus, ont formé une race de métis (*cholos, mamalucos, gauchos*), qui a conservé fort peu de traits du type âryen, les *Yankees* (1) n'ont subi que les modifications physiques et morales causées par le milieu. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les conséquences dangereuses du système slavo-latin; les optimistes peuvent répondre, comme Hertzen, que le mélange avec des populations pesantes était nécessaire pour guérir les Russes de la mobilité si souvent reprochée aux Slaves.

On peut s'imaginer quelle était la vie des premiers grands-princes au milieu de ces luttes acharnées. Si quelques clans slaves étaient satisfaits d'être délivrés de la suzeraineté des Khazars, d'autres n'entendaient point subir un maître. Igor (912-945) fut tué par les Drevliens en combattant leur chef Mâl, que la vindicative Olga attira dans un piége. L'intrépide Sviatoslav (945-972) périt en bataillant contre les Petchenègues, et le crâne du *veliki kniaz* (grand-prince) servit de coupe à leur prince Kouria. Le curieux portrait de Sviatoslav, esquissé par Nestor, mérite d'être cité. Il était aussi léger que la panthère, et il n'aimait que le bruit des camps; méprisant le danger et dédaignant le bien-être, il allait désarmé dans ses marches et ne faisait porter aucun bagage. Quand l'heure des repas arrivait, il dépeçait lui-même en minces lanières la chair des buffles et des chevaux, la mettait un instant sur le feu et la mangeait à peine grillée. Le soir, il ne faisait point dresser de tente, la selle de son cheval lui servait d'oreiller et la housse de lit. Les soldats ne pouvaient se montrer plus délicats que le grand-prince.

Avec saint Vladimir, la lutte des Russes contre leurs voisins prend

(1) *Ya-no-ki*, les Taciturnes en indien, comme pour les Slaves les Allemands sont les « muets. »

un caractère plus significatif. Il ne s'agit plus uniquement d'assurer la prédominance d'un peuple sur un autre, il faut conquérir au christianisme l'antique Scythie, qui avait si obstinément résisté à la civilisation âryenne, représentée par la Perse et par la Grèce. La veuve d'Igor, la régente Olga, baptisée sous le nom d'Hélène, s'était déjà prononcée pour l'église grecque, sans avoir pu transformer le belliqueux Sviatoslav en nouveau Constantin, sans avoir pu faire un disciple du « prince de la paix » de l'adorateur du terrible Peroun, armé de la foudre vengeresse et avide du sang des victimes humaines; mais, dit le dévot chroniqueur, sainte Olga « fut en Russie comme le présage du christianisme, comme l'étoile du matin, comme l'aurore qui annonce la lumière. Elle répandit le même éclat que l'astre des nuits, et brilla au milieu de ses compatriotes incrédules, comme une perle brillerait dans un monceau d'ordures. » Vladimir le Grand fut à la fois le Clovis et le Charlemagne de la Russie : comme le roi frank, il brûla ce qu'il avait adoré; comme le restaurateur de l'empire d'Occident, il se préoccupa fort peu du choix des moyens pour propager la religion qui avait eu l'approbation de son aïeule Olga, « la plus sage des mortelles, » disaient ses boyards.

Le XIe siècle, qu'on a nommé en Occident un siècle de fer, a été au contraire pour la Russie une ère de progrès, puisque le stérile paganisme des Slaves fut remplacé par une religion supérieure, et que la suprématie de la race âryenne semble assurée par la défaite des Petchenègues, la soumission des Tchoudes (Finnois) et la fondation d'Iouriev (Dorpat) sur leur territoire, sous le règne d'Iaroslav. De même qu'on voit les héros de la *Gerusalemme liberata* redouter surtout les enchantemens des Sarrasins, les Russes craignaient moins la valeur des populations finnoises que leur habileté consommée dans les arts magiques et leur talent à deviner l'avenir, qu'ils devaient à leurs relations avec de « noirs esprits ailés. » L'art des nécromanciens, qu'on allait surtout consulter en Esthonie, et qui ressemblaient assez aux *chamans* des Mongols, ne résistait pas à l'argument dont se servit à Novgorod, dans une occasion solennelle, le prince Gleb contre un de ces sorciers, qui, insultant le christianisme, prétendait passer le Volkov à pied sec. — « Tu mens, » s'écria le *kniaz*, et il lui fendit la tête d'un coup de hache. Pendant longtemps encore, nous verrons pourtant le peuple russe subir l'influence du milieu; le christianisme n'était qu'un germe que le temps seul pouvait développer.

Le XIe siècle ne s'était point écoulé qu'une nouvelle invasion de nomades, plus terrible que toutes les autres, devait remettre en question l'existence même de l'empire que saint Vladimir venait

de faire entrer dans la société chrétienne. Un vocabulaire persan-latin-kouman, qui existe à la *Marciana* de Venise, prouve que les Koumans parlaient un dialecte turc; mais on est porté à croire que chez eux le sang turc était mélangé de sang ougrien. La chronique de Nestor n'est guère que l'histoire de leurs entreprises contre les grands-princes. Il ne parle qu'avec horreur des mœurs koumanes. Quelle que fût la saison, ces nomades n'avaient d'autre abri que leurs tentes, où ils ne rêvaient que meurtre et carnage. Au lait de leurs jumens, cette boisson favorite des nomades finno-mongols, ils ajoutaient la viande crue, le sang et la chair des bêtes mortes, ou de celles que les Russes nommaient impures, comme la civette, le hamster; ils épousaient leurs belles-mères et leurs belles-filles. Aussi le ciel lui-même témoignait-il son courroux par des prodiges quand ils menaçaient les chrétiens. Sous le règne de Vsévolod Iaroslavitch, il y eut des signes dans le soleil; cet astre et la lune s'obscurcirent, on entendit des bruits effrayans dans l'intérieur de la terre, un énorme dragon tomba du ciel, le sol desséché devint si brûlant que beaucoup de forêts et de marais prirent feu. A Polotsk, jour et nuit, des esprits de ténèbres parcouraient la ville, blessant ou tuant les habitans. Comme les Huns, les Koumans semblaient d'intelligence avec l'enfer. En effet si, au dire de Nestor, les Bulgares étaient nés de l'inceste de Loth avec ses filles, les Polovtzi descendent d'Ismaël, ancêtre de tant de races impies, dont quatre fils ont donné naissance aux « Polovtzi, aux Petchenègues, aux Torkes et aux Torkméniens. » Lorsque Jean du Plan de Carpin arriva en Russie, les Koumans venaient d'être emportés par un torrent auquel rien n'avait résisté; mais avant le jour marqué pour leur ruine, ils avaient soutenu contre les grands-princes des luttes si terribles, que les Russes, ne comptant plus seulement sur la force pour les réduire, travaillaient à se les incorporer, en les prenant pour auxiliaires, en s'alliant avec eux par des mariages, en leur accordant les mêmes droits qu'aux chrétiens, en s'efforçant en un mot de les absorber, comme les Petchenègues, dans la masse des Slaves. Il va sans dire qu'on cherchait surtout à les convertir. Un fait cité par Rubruk prouve que le baptême n'avait pas une grande influence sur leurs idées. Le moine parle de l'habitude qu'ont les Koumans d'élever un tertre avec une statue sur les tombeaux, et des édifices, — pyramides, maisons, tours, — sur la sépulture des grands, la tombe étant aux yeux des peuples primitifs une seconde demeure qu'il convient d'embellir et de pourvoir des objets nécessaires. Il ajoute qu'il a vu une sépulture où les Koumans avaient suspendu seize peaux de cheval sur de grandes perches, sans oublier de laisser de la chair pour manger, et du *cosmos*

(*kouniss*, boisson produite par la fermentation du lait des cavales). « Cependant, ajoute mélancoliquement Rubruk, ils disaient que ce mort avait été baptisé. » On voit que le résultat des tentatives d'assimilation était bien loin d'être complet lorsque les Mongols arrivèrent.

II.

Le moyen âge a dû aux grands voyageurs italiens du XIIIe siècle la connaissance du peuple étrange qui sembla prédestiné à faire disparaître dans l'Europe orientale la race âryenne et la civilisation chrétienne. Normands et Magyars s'étaient rangés sans beaucoup de peine dans la grande famille que gouvernait le pape. On pouvait entrevoir le jour où les Mores, accablés dans la mémorable journée de Tolosa (1212), quitteraient le sol de l'Espagne, où ils ne conservaient plus que les royaumes de Cordoue et de Grenade. L'épée des Français du nord avait exterminé les albigeois insurgés contre la papauté. Les successeurs de Grégoire VII travaillaient à transformer en simple vassal le chef du saint-empire. Les dominicains et les franciscains, nouvelle milice monastique, semblaient prêts à conquérir les contrées qui avaient conservé quelque indépendance religieuse. Quant au « schisme grec, » il avait cessé d'inspirer de l'inquiétude depuis qu'un empire latin s'était établi à Constantinople. Telle était la situation lorsqu'on apprit à Rome qu'une nation inconnue, aussi nombreuse que les hordes d'Attila, aussi féroce que les sujets des *kha-khans* avars, aussi impétueuse que les Magyars marchant avec Arpad à la conquête de la Pannonie, et qui semblait, ainsi que le dit énergiquement Rubruk, appartenir à « un autre monde, » se dirigeait vers l'Occident, promenant le fer et le feu dans les pays qu'elle parcourait, comme si elle eût voulu faire du monde « une steppe surmontée d'une tour. » Innocent IV et Louis IX n'étaient point d'un caractère à s'effrayer des plus grands périls. Innocent était de cette fière famille des Fieschi, dont le souvenir vit toujours à Lavagna. Les habitans de la *Riviera di Genova*, parmi lesquels Sinibaldo de' Fieschi avait vu le jour, étaient familiarisés avec les prodigieuses péripéties du monde oriental; leurs hardis marins avaient depuis longtemps porté l'étendard de Gênes dans ces lointaines contrées. Innocent s'imagina qu'il pouvait transformer les Mongols, ces loups ravissans, en brebis dociles du saint-siége; il voulut en même temps profiter du triste état dans lequel la conquête avait fait tomber l'église grecque en Russie pour achever le « schisme, » déjà vaincu en Grèce.

Les cardinaux, diplomates ordinaires de la papauté, ne semblaient

point faits pour une mission qui exigeait encore plus de résolution que de dextérité. Traverser la Russie ravagée par les hordes de Bâtou, aller jusqu'au fond de l'Asie chercher le terrible *kha-khan*, arbitre de populations inconnues et sauvages, n'était point une tâche de nature à tenter les prélats habitués à voir même les souverains trembler devant des légats du patriarche de Rome. En revanche, les nouveaux ordres religieux, les franciscains et les dominicains, renfermaient des hommes qui, animés de la ferveur des congrégations naissantes, devaient se trouver heureux de tenter une grande entreprise pour l'unité catholique, et qui ne le cédaient ni pour l'instruction ni pour les talens diplomatiques aux membres les plus habiles de l'épiscopat. Tel était le franciscain Giovanni, né en Ombrie, à Pian di Carpine ou Plano Carpino (aujourd'hui Piano della Magione), et qui est devenu célèbre sous le nom de Jean du Plan de Carpin (1). Jean, compatriote et un des principaux disciples du fondateur de son ordre, avait été successivement « custode » de Saxe, provincial d'Allemagne, peut-être de « Barbarie, » et enfin de Cologne. Le pape, dont il était le « pénitencier, » avait pu constater sa rare dextérité dans les affaires. Son embonpoint, qui n'avait rien de « séraphique » (on sait que l'ordre de Saint-François affectionne cette épithète), l'obligeait en Allemagne de se servir d'un âne. Étienne de Bohême et Benoît de Pologne (2), qui savaient les langues slaves, furent choisis pour l'accompagner (3). Un autre franciscain, Laurent de Portugal, fut nommé « légat en Arménie, Icone (Konieh), Turquie, Grèce et Babylonie. » Les dominicains furent chargés d'aller trouver en Perse le *nougân* Batchou, qui commandait les troupes mongoles. Leur chef était Ascelin ou Anselme, dont le voyage a été raconté par le frère Simon de Saint-Quentin (4). Malheureusement cette relation, qui doit prendre place après celle de Carpin, ne nous est point parvenue en entier; il ne nous reste que les extraits donnés par un contemporain, religieux du même ordre, Vincent de Beauvais. Guillaume de Rubruk, cordelier (franciscain) envoyé de Louis IX chez les Mongols, vient ensuite (5). Les écrits de Simon de Saint-Quentin et de Rubruk

(1) Voyez Daldelli, *Storia del Milione*, p. 24, n. 2, — Vermiglioni, *Biog. degli scritt. Perugini*, p. 225, — Ciatti, *Perugia pontificia*, p. 342. Ce dernier dit que *frate Giovanni era de' nobili del Pian de Carpine, famiglia estinta.*

(2) Voyez l'Itinéraire de Benoît dans les *Mémoires de la Société de géographie*, t. IV.

(3) *Relation des Mongols ou Tartares*, par le frère Jean du Plan de Carpin, de l'ordre des frères mineurs, légat du saint-siége, nonce en Tartarie pendant les années 1245, 1246 et 1247, archevêque d'Antivari (Albanie), dans les *Mémoires de la Société de géographie*, t. IV, p. 397-773.

(4) Voy. Bergeron, *Relation des voyages en Tartarie*, 439-466.

(5) Voyage en Orient du frère Guillaume de Rubruk, de l'ordre des frères mineurs, de

forment le commentaire naturel du précieux écrit de Carpin. Enfin Marco Polo (1), qui a vécu à la cour du *kha-khan* Khoubilaï, doit toujours être consulté quand il s'agit de l'Asie du XIIIe siècle.

Jean du Plan de Carpin et ses compagnons partirent non d'Italie, comme le dit un célèbre historien russe, d'origine tartare (Karamsine), mais de Lyon, le 16 avril 1245. Jean portait ces lettres de créance qui devaient exciter tant d'étonnement à la cour du *kha-khan;* le souverain redouté qui faisait trembler le monde asiatique et l'Europe orientale ne comprenait pas comment le chef d'un imperceptible état perdu dans l'Occident pouvait parler un langage aussi impérieux à celui qui se considérait comme le « plus grand des hommes. » L'ambassadeur pontifical, après avoir traversé l'Allemagne, entra dans les pays slaves par la Bohême. Les Slaves de l'ouest n'avaient pas été épargnés par le fléau dont l'approche inquiétait les souverains occidentaux; Lekhes (Polonais) et Tchèques avaient eu également à souffrir de la première invasion mongole. Le royaume de Bohême, gouverné par des rois héréditaires, semblait alors avoir une existence solide. L'opposition à la papauté, personnifiée plus tard avec tant d'éclat par Jean Huss et Jérôme de Prague, n'ayant pas encore manifesté sa puissance dans ces contrées, le légat du pape y fut fort bien reçu. Le roi Venceslas Ier, dont le général Iaroslav de Sternberg avait écrasé les Mongols à Olmutz en Moravie, lui conseilla de prendre la route de Pologne et de Russie, et il le défraya jusque dans les états de Boleslas, duc de Lignitz. Jean du Plan de Carpin, qui fut reçu par Boleslas avec vénération, put déjà en Silésie se faire une idée du fléau que les papes prétendaient enchaîner. Il trouvait à Breslau Jean de Pologne, qui devait lui servir d'interprète. Boleslas fit conduire les moines à ses frais jusqu'en Pologne, à Cracovie, chez Conrad, duc de Lenczy. Dans cette ville, le légat rencontra un Rurikovitch, Vassilko, prince de Vladimir en Volhynie, par lequel il apprit la situation de la Russie.

Cette situation n'avait jamais été aussi déplorable depuis l'établissement de la dynastie normande dans ce vaste pays. Les longues luttes contre les populations finno-mongoles avaient abouti à un épouvantable désastre, et l'invasion d'Attila elle-même n'avait pas causé à la civilisation chrétienne des maux qui parussent aussi dif-

l'an de grâce M.CC.LIII, dans les *Mém. de la Société de géographie,* t. IV, p. 205-396.

(1) Un compatriote de Polo, Ramusio, avait compris dès le XVIe siècle l'intérêt des documens qui se rapportent aux Mongols. Aussi le deuxième volume de ses *Navigazioni e Viaggi,* publié après sa mort par Giunti (1559), est-il intitulé *Secondo volume delle Navigazioni e Viaggi, nelquale si contengono l'istoria delle cose de' Tartari...* — Les éditions de 1574 et de 1583 sont fort augmentées.

ficiles à réparer. Tout le terrain conquis depuis sainte Olga et saint Vladimir avait été menacé le jour où les Mongols, ne trouvant plus en Asie d'états capables d'arrêter leur impétuosité, avaient pris le parti de soumettre l'Europe entière. Les Koumans, qui depuis si longtemps étaient la plaie des Slaves, avaient été absolument incapables de résister à la violence du choc. Les Mongols les poursuivirent jusqu'à la mer d'Azof. Une foule de Koumans, oubliant les guerres acharnées soutenues par leur nation contre la Russie, s'étaient réfugiés à Kiev. Les Rurikovitchs ne semblaient nullement effrayés de la pensée de tenir tête à cette masse d'Asiatiques. Malheureusement il y eut de leur part un oubli du droit des gens : dix ambassadeurs mongols, qui étaient venus déclarer qu'ils n'en voulaient qu'aux Koumans, furent massacrés. Après un trait pareil, il fallait s'attendre à une guerre d'extermination. L'alliance des Koumans ne fut pas d'une grande ressource dans une affaire décisive, et la bataille de la Kalka fut gagnée par les lieutenans de Djinghis khan. Le prince de Kiev, Mstislav Romanovitch, paya de la vie son héroïque résistance; mais Kiev n'avait déjà plus la même importance qu'autrefois. Dès le milieu du XIIe siècle, Kiev ne se soutient que par le prestige des souvenirs, et le titre de grand-prince n'indique nullement que là est le chef véritable de la fédération russe. Une espèce de schisme politique s'accomplit au profit de la Russie septentrionale, et la principauté de Vladimir (qu'il ne faut pas confondre avec Vladimir de Volhynie) groupe autour d'elle les influences dont disposait Kiev déchue. Ce déplacement du centre était consommé à l'époque où le uif espagnol Benjamin de Tudèle fit son célèbre voyage (1160-1173). Benjamin parle de la Russie comme d'un « grand royaume où le froid est si rude en hiver que personne ne sort de sa propre maison, et où l'on trouve les bêtes appelées vairages (1). »

Au moment où les Mongols semblaient devoir profiter de la désastreuse journée de la Kalka, dans laquelle l'armée russe avait été littéralement anéantie, l'orage prit une autre direction. Djinghis khan rappela ses troupes en Asie. La mort ne tarda pas à empêcher l'exécution des plans gigantesques de l'Alexandre mongol. Il laissait à ses héritiers l'empire le plus colossal qui ait existé, baigné à l'orient par la mer du Japon, à l'occident par la Mer-Noire, empire qui devait former bientôt un état fédéral, avec le Khithaï pour suzerain. « Tout l'empire des Mongols, dit Schebal-el-dyn-el-Marakeschy, est partagé entre quatre puissans princes, dont chacun possède une vaste étendue de pays. Celui de ces princes qu'on ap-

(1) Probablement l'hermine, qui servait aux Slaves à payer le tribut aux Varègues.

pelle le grand-khan, et qui est le véritable successeur de Djinghis, règne sur les contrées les plus orientales de l'Asie; le second a sous sa domination tout l'Irân (Perse); le troisième est maître du Kaptchak (primitivement pays des Koumans, agrandi aux dépens des Russes), et le quatrième du Mâwara-alnahar (nom arabe de la Transoxiane, située entre l'Oxus et l'Iaxartes). » Touchy, l'aîné des fils de Djinghis, étant mort, son fils Bâtou, le conquérant de la Russie, eut en partage le Kaptchak (1) avec les régions du Volga et du Don; Tchaghataï, le second, eut la Transoxiane, le pays des Ouzbeks et le Turkestan, contrée à laquelle les Mongols donnèrent son nom; le troisième, Oktaï (2), désigné par Djinghis pour son successeur, devint après lui *kha-khan* (seigneur des seigneurs); Touli, le quatrième, mort en 1231, laissa quatre fils, parmi lesquels Mangou, dont Rubruk visita la cour, et le kha-khan Koubilaï, qui fonda en Chine la dynastie des Yen, et dont Marco Polo fut le « conseiller. » Inutile de dire que nos voyageurs font subir à tous ces noms orientaux de si bizarres transformations qu'on ne parvient à les reconnaître qu'à l'aide d'un véritable travail. Le caractère, les idées et les habitudes de ces peuples ne sont pas heureusement défigurés comme leurs noms.

Cinq années se passèrent avant que le nouveau *kha-khan* parût avoir l'intention de recommencer les expéditions en Russie. Les Rurikovitchs, qui évidemment n'avaient aucun renseignement sur l'état de l'Asie, se rassurèrent si bien qu'au lieu de se préparer à repousser les invasions mongoles ils se livrèrent à des discordes intestines. La guerre civile, qui au XIe siècle et au XIIe avait causé tant de maux au pays, exerçait encore ses ravages. En outre les Russes n'avaient pas à craindre seulement les hordes mongoles; les Slaves de l'ouest et les Finnois leur donnaient les plus graves soucis. A la fin du XIIe siècle, les terribles Lithuaniens, qui avaient accepté pendant plus d'un siècle la domination des Rurikovitchs, profitèrent de leurs dissensions pour se soulever. Après la bataille de la Kalka, ils ravagèrent les provinces du nord. Au son de leurs longues trompettes et montés sur des chevaux sauvages plus rapides que le vent, ces païens se précipitaient sur leur proie comme des loups affamés. Ils brûlaient les villages et réduisaient les habitans en captivité. Lorsqu'ils avaient affaire à des troupes réglées, ils se dispersaient en lançant des flèches et des javelots pour reparaître à la première occasion favorable. Les Russes ne se contentèrent pas de les repousser, ils les attaquèrent, pénétrèrent jusque dans les parties les plus septentrionales de la Finlande et ravagè-

(1) Les débris du Kaptchak ont formé les khanats de Kazan, d'Astrakhan et de Crimée.

(2) C'est son fils Kuyûk que Plan Carpin trouva chef de l'empire.

rent le pays. Au sud, la situation n'était guère meilleure, Galitch étant menacé par les Magyars. Si Galitch devait échapper à la Hongrie, Vladimir, qui était le véritable centre politique de la fédération russe, allait tomber aux mains de Bâtou.

Dans une assemblée générale des chefs mongols, le « seigneur des seigneurs » avait ordonné une expédition contre l'Occident. Bâtou, neveu du *kha-khan*, en fut chargé. Il avait sous ses ordres plusieurs princes de la maison régnante, et pour lieutenant-général le héros de la Kalka, Souboutaï. Bâtou n'avait pas moins de 600,000 hommes, et Jean du Plan de Carpin nous donne une idée de la discipline qui régnait dans cette armée en la comparant à l'obéissance des religieux envers leur supérieur. Il ne s'agissait pas de ces molles populations asiatiques de l'Asie méridionale que les Français et les Anglais ont si aisément soumises, mais d'hommes habitués à des privations de toute espèce, passionnés pour la guerre, endurcis par leurs luttes contre un climat des plus rudes.

Les Bulgares orientaux furent les premières victimes des Mongols. Rubruk ne se montre guère attristé de leurs malheurs. « Les Bulgares, dit-il sèchement, sont de très méchans mahométans, et sont plus opiniâtres en leur loi que tous les autres. » En réalité, les Bulgares étaient un peuple de marchands et d'agriculteurs, qui avait étendu ses relations commerciales en Asie jusque dans l'Inde, et à l'ouest jusqu'en Italie. Plus d'une fois, dans les temps de famine, les Bulgares avaient fourni du blé aux provinces orientales de la Russie. Cependant, comme en s'étendant de plus en plus ils avaient fini par atteindre les frontières des principautés de Vladimir et de Rostov, le prince de Vladimir, André le Pieux, inquiet de leur puissance, les attaqua et brûla leurs trois principales villes. Briakimov, qui était la capitale, subsiste encore comme village sous le nom de Bolgary dans le gouvernement de Kazan, et conserve des antiquités remarquables. Ce pays, jadis si riche, fut définitivement ruiné par Bâtou. Après avoir livré aux flammes la « grande ville » des Bulgares, il s'enfonça dans d'épaisses forêts et menaça la principauté de Riazan. La célèbre ville de ce nom, une des plus anciennes de la Russie, dont il ne subsiste plus que quelques ruines au village de Staraïa Riazan, paraissant disposée à bien se défendre, les Mongols se contentèrent de demander le dixième des biens qu'elle contenait. Les princes répondirent : « Lorsque nous serons tous morts, vous pourrez les prendre en entier. » Mais que pouvait la bravoure personnelle contre l'Asie se précipitant sur l'Europe comme une avalanche irrésistible? Ainsi qu'au temps des Attila et des Baïan, les cités comme les hommes étaient devenues impuissantes contre « le fléau de Dieu. »

Ces moines chrétiens qui avaient une si grande influence sur

l'Occident, les Mongols, à la grande surprise du dominicain Ascelin, s'en moquaient, « les regardant comme de chétifs valets, indignes de toute réponse, les tenant comme des chiens. » Les puissances temporelles n'étaient pas mieux traitées que les membres du clergé. Aussi Jean du Plan de Carpin appelle-t-il les Mongols « les plus superbes et orgueilleuses gens du monde, qui estiment tous les autres moins que rien, quelque grands et nobles qu'ils puissent être. » Souvent les chrétiens durent se rappeler tristement l'accent vainqueur du célèbre testament de Vladimir Monomaque, qui, tout en faisant songer au temps où rien en Russie ne semblait devoir arrêter la marche triomphale des fils de Rurik, donne l'idée la plus curieuse de la vie que les Rurikovitchs menaient au XIIe siècle. Vladimir y dit qu'à la chasse, à la guerre, le jour, la nuit, pendant les chaleurs comme au temps du froid, il était dans une activité continuelle. Il ajoute qu'il a fait vingt-trois campagnes, sans compter les expéditions secondaires; qu'il a fait prisonniers cent des plus célèbres princes des Polovtzi, qu'il en a fait tuer deux cents. La chasse était son délassement, et quel délassement! Il attrapait dans les forêts les chevaux sauvages, qu'il attachait ensemble; il luttait contre les ours et les buffles. « Combien de fois, dit-il, j'ai été renversé par les buffles, frappé du bois des cerfs, foulé aux pieds des élans! » Un jour sa fille fut déchirée par un ours qui se jeta sur son coursier.

Les paroles des Mongols étaient en harmonie avec leurs actes. Les curieux discours rapportés par les envoyés d'Innocent IV, par Carpin, par Ascelin, ainsi que par Rubruk, attestent que les Mongols étaient bien convaincus que la domination du monde leur était réservée, et cette conviction ajoutait sans doute à leur puissance déjà si redoutable. Pour eux « l'empereur du globe, » rêvé par le fouriérisme, n'était nullement une chimère. Aussi n'hésitèrent-ils point à combattre les Russes dans le centre même de leur domination. La ruine de Riazan, dont les habitans furent égorgés, l'extermination de la population de Souzdal, une des plus anciennes et des plus illustres cités de la vieille Russie, faisaient prévoir aux Vladimiriens leur sort funeste. Vladimir fut emportée d'assaut, ainsi que quatorze villes de la principauté de ce nom, et ceux qui tombèrent dans les mains des vainqueurs furent massacrés ou réduits en esclavage. Le prince de Vladimir, George Vsélodovitch, succomba lui-même sur les bords de la Site. Son frère Iaroslav profita d'un mouvement rétrograde de Bâtou pour aller de Kiev à Vladimir, afin de prendre possession du trône des grands-princes.

L'écroulement de la puissance russe était un fait trop grave pour que les historiens n'aient pas cherché avec soin les faits qui l'a-

vaient produit. On regarde généralement le système des apanages pratiqué par saint Vladimir comme la principale de ces causes. Un examen attentif fait naître plus d'un doute sur une théorie acceptée si légèrement qu'on ne semble pas s'être aperçu que l'organisation des vainqueurs était fédérale comme celle des Russes. Le Charlemagne de la Russie, en partageant ses états entre ses nombreux enfans et en admettant même son neveu Sviatopolk à ce partage, loin d'ébranler son empire, ne fit que multiplier les centres de résistance.

Déjà Sviatoslav (945-972) avait dû de son vivant recourir au système fédéral. Il avait donné son second fils Oleg pour prince aux farouches Drevliens, qui, dit Nestor, « vivaient d'une manière bestiale, comme des animaux sauvages, s'égorgeaient entre eux, se nourrissaient de choses impures, ne voulaient point de mariage, ravissaient les filles. » Il dut envoyer à Novgorod Vladimir, qu'il avait eu de Maloucha, femme de la suite de sainte Olga, les Novgorodiens lui ayant déclaré que, s'il refusait de leur accorder un Rurikovitch, ils éliraient un prince d'une autre famille. Dans le partage fait par Vladimir de son vivant, les mêmes nécessités politiques subsistaient peut-être, car nous voyons Novgorod donné à son fils Iaroslav et le pays des Drevliens confié à Sviatoslav; mais l'état restait si bien fédéral que Iaroslav devait payer un tribut de 3,000 *griva*. Le sage Iaroslav Ier (1019-1054), qui allia le sang des Rurikovitchs au sang des Capétiens français (1), et dont le code (*Rouskaïa pravada* ou *Vérité russe*) atteste les lumières et la prudence, « partage de même les villes entre ses fils » avant de mourir. Les princes parurent comprendre plus d'une fois la nécessité de maintenir les liens d'une étroite fédération : de là ces congrès dans lesquels on s'efforçait de s'entendre sur les affaires communes, et qui étaient de véritables diètes fédérales. Nestor fait mention du congrès de Lubetch tenu en 1097 sous le règne de Sviatopolk II, au bord du Dnieper. Les princes assis sur le même tapis se promirent d'oublier les dissensions et les haines pour résister aux Koumans qui ravageaient la Russie. Ils baisèrent la « sainte croix » et dirent : « Si l'un de nous n'observe pas la convention, et qu'il attaque un des princes ses frères, que cette sainte croix, nous tous, la Russie entière, s'élèvent contre lui! » La longue lutte contre les Mongols contribua sans doute à subordonner l'individualisme le plus légitime au désir de centraliser toutes les forces dans la même main. Toutefois les Rurikovitchs de Moscou ont été, comme les Capétiens de Paris,

(1) Anne, sa fille, épousa Henri Ier, le troisième roi de la dynastie fondée par Hugues Capet.

les premières victimes du succès de leur œuvre. Autant il eût été difficile de se substituer à un empire fédéral, autant il a été aisé, en s'emparant d'une capitale, d'abattre d'un seul coup une dynastie séculaire. Les révolutions de 1598 (1) et de 1789, qui ont également abouti à une anarchie temporaire, se sont chargées de dissiper les illusions des successeurs d'Ivan le Terrible et de Louis le Grand, en brisant avec une facilité singulière les pieds d'argile d'un colosse qu'on jugeait inébranlable.

Dès le début des triomphes de la nation mongole, la force des choses prépare l'avénement de la centralisation. Avec Iaroslav II Vsélovodovitch (1238-1247), le schisme politique devait cesser complétement par la prise de Kiev, qui ne pouvait plus échapper aux Mongols. Kiev n'était plus sans doute le vrai centre de la Russie; mais le prestige de la vieille capitale des Rurikovitchs lui conservait encore une importance capable de porter ombrage aux princes de Vladimir. Il était réservé à Moscou d'hériter au siècle suivant (1328) et de Kiev et de Vladimir, quand Ivan Danilovitch transféra le trône du *veliki kniaz* (grand-prince) dans cette ville; enfin les Romanov devaient placer la capitale dans les états de Rurik et de ses deux frères, qui comprenaient les gouvernemens actuels de Pétersbourg, d'Esthonie, de Novgorod (où s'était établi Rurik) et de Pskof.

Au commencement du règne de Iaroslav II (1238), la Russie jouissait d'un moment de répit. Bâtou, après sa première campagne, s'était replié sur le Don dans le pays des Koumans, dont il s'occupait d'assurer la soumission au *kha-khan*. Le résultat a été si complet que ce peuple a disparu de l'histoire. J'ai cependant retrouvé en Hongrie la trace des Koumans, que l'on croit à tort n'avoir plus de représentans. Des débris du peuple petchenègue et de la nation koumane vinrent se fondre dans les rangs des Magyars. Les Koumans ont donné leur nom à la grande et à la petite Koumanie, et deux rois de Hongrie portent encore dans l'histoire l'épithète de Kouman. La sympathie qui existait dès le principe entre les Magyars et les Koumans, sortis les uns et les autres de la souche finno-mongole, s'étant manifestée énergiquement plus d'une fois, on leur donna des terres dans les comitats de Csongrád, Pest, Bács

(1) Pierre de Laville, sieur de Dombasle, *Discours sommaire de ce qui est arrivé en Moscovie depuis le règne de Ivan Wassiliwich, empereur, jusqu'à Vassili Ivanovitz Sousky* (1601). Cet écrivain français parle du dernier tsar Rurikovitch comme les partisans de Louis XVI du roi capétien. « Féodor, dit-il, a régné quatorze ans en grande unité en son pays, augmenté son estat du royaume de Sibiria (la Sibérie). Quant à ses sujets, il a régné de sorte qu'ils ont en général confessé n'avoir été si heureux durant aucun règne d'empereur qui ait esté devant lui. Après il a été empoisonné de l'ordre de Boris Gaudenou. » Un autre Français, Margeret, raille sa dévotion.

et Solt, contrée qui a pris le nom de Petite-Koumanie. Ceux qui vivaient aux bords du Volga, fuyant les farouches Mongols, dont les ravages sont racontés dans le *Miserabile carmen* (1), vinrent s'établir dans le voisinage des comitats de Szabolcs, Bihar, Békes, pays qui a été depuis connu sous le nom de Grande-Koumanie.

N'ayant plus rien à redouter du côté des Koumans, Bâtou attaque les Mordvines, qu'on retrouve encore dans différentes contrées au nord du Volga, et chez lesquels subsistent des traces de l'idolâtrie de leurs ancêtres. Le chef mongol s'empare ensuite d'une ville célèbre dès la plus haute antiquité, Mourom, patrie d'Ilia Mourometz, un des paladins de saint Vladimir. Le peuple, plus marchand que guerrier, avait fertilisé le pays que les Mongols ravagèrent. Après la prise de Gorokhovetz, Bâtou se dirigea sur la Russie méridionale. Il ruina d'abord Péréjaslavle; Tchernigov, ancienne ville des Sévériens, conquise par Oleg, et qui est si souvent citée dans les annales de la vieille Russie, succomba également. La riche Kiev excitait avant tout les convoitises des avides Asiatiques. Michel de Tchernigov, qui s'en était rendu maître, était parti pour la Hongrie afin de décider les Magyars à intervenir en faveur des Russes, et Daniel, qui l'avait remplacé, avait aussi pris la route de ce pays, afin d'engager le roi de Hongrie, Béla IV, à se préoccuper de la gravité des dangers que courait la société chrétienne.

Mangou, petit-fils de Djinghis, fut chargé par Bâtou de faire une pointe sur Kiev. L'aspect de la cité frappa le barbare d'admiration. Il essaya de parlementer avec les Kiéviens, mais ceux-ci massacrèrent ses envoyés. La vengeance des Mongols fut terrible. Les églises, les monumens, même les tombeaux, furent détruits et la population traitée sans miséricorde. Rien n'arrêta plus les Mongols, et les Slaves de l'ouest ne furent pas d'abord plus heureux que les Russes. Lublin, Sandomir, Cracovie, Ratibor, succombèrent successivement, et les chrétiens subirent une déroute complète dans la plaine de Volstad, près de Lignitz (9 avril 1241). Les Magyars ne furent pas épargnés, et la Hongrie fut transformée en désert. L'Occident tout entier tremblait, et Grégoire IX faisait déjà prêcher la croisade, lorsque la mort d'Octaï obligea Bâtou à prendre la route de l'Asie afin de participer à l'élection de son successeur. Comme il ne se pressa pas d'arriver à la *Syra Ordou*, la veuve d'Octaï, la régente Tourâkinah, fit élire Kuyûk, l'aîné de ses fils, qui reçut des mains de Jean du Plan de Carpin les lettres d'Innocent IV.

Les succès du Rurikovitch qui régnait à Novgorod, l'héroïque et

(1) Ou *Histoire de la destruction du royaume de Hongrie faite par les Tartares sous le roi Béla IV*. L'auteur était un chanoine nommé Rogerius.

impitoyable Alexandre Iaroslavitch (saint Alexandre Nevsky), remportés sur les Finnois, les Allemands, les Suédois et les Lithuaniens, n'empêchèrent pas son père le grand-prince et ses autres parens de subir la suzeraineté des Mongols. Non-seulement la chrétienté semblait incapable de les défendre, mais les Germains et les Scandinaves, dont les Mongols avaient respecté le territoire, profitaient de leurs désastres pour les accabler. Le fils du grand-prince, Constantin, fut obligé de partir pour la Horde, et Iaroslav lui-même dut se décider à ce long et périlleux voyage, afin de recevoir l'investiture des mains du *kha-khan*. Plan Carpin suppose que Tourâkinah le fit empoisonner. Quant à Michel, qui était revenu à Tchernigov, il reçut l'ordre d'aller trouver Bâtou. « Les Tartares adorent le côté du midi, dit Plan Carpin, comme si c'était une divinité, et contraignent tous les grands qui se rendent chez eux d'en faire de même. Il n'y a pas longtemps qu'un duc de Russie, nommé Michel, s'étant venu rendre en l'obéissance de Bati, ils le firent premièrement passer entre deux feux, puis ils lui commandèrent de faire l'adoration vers le midi, à Djinghis khan; il répondit qu'il s'inclinerait volontiers devant Bati et les siens, mais jamais devant l'image d'un homme mort, cela n'étant permis aux chrétiens. » Le refus de Michel fit naître une contestation qui arriva jusqu'aux oreilles de Bâtou; il donna l'ordre de tuer le prince dans le cas où il s'obstinerait dans sa résistance. Un des siens l'encouragea jusqu'au dernier moment à rester fidèle à sa foi, et le Rurikovitch, ainsi que le boyard, moururent plutôt que de se résigner à un acte qu'ils regardaient comme une véritable apostasie. Michel, qui se rendait bien compte des dangers de ce voyage, avait emporté avec lui le pain consacré, afin de trouver dans l'Eucharistie la force nécessaire pour braver les ennemis de l'Évangile. Quand l'officier de Bâtou vient signifier au prince qu'il doit se soumettre ou mourir, son fils Boris essaie de le décider par ses larmes à obéir. Les boyards de Rostov qui l'avaient accompagné proposent, si Michel consent à imiter les autres princes, de s'obliger par vœu à une pénitence solennelle. Le boyard Féodor seul n'entend point qu'on trouve des accommodemens avec le ciel, et il déclare qu'on ne peut payer trop cher la couronne de gloire que le Christ réserve à ses témoins. Ce parti héroïque était fait pour plaire au descendant des « rois de la mer. » De même qu'ils entonnaient leur chant de mort au milieu des supplices, Michel, après avoir partagé l'Eucharistie avec l'intrépide boyard, se mit à chanter les psaumes de David. On le foula aux pieds avec une fureur sauvage, puis on lui coupa la tête. Le corps de saint Michel, ainsi que celui de saint Féodor, qu'on avait jetés aux chiens, furent conservés par les chrétiens, comme on gardait les reliques des anciens martyrs.

III.

Le prince de Galitch, Daniel, qui avait quitté Kiev avant la prise de cette ville pour implorer le secours de Béla IV contre les Mongols, s'était retiré en Mazovie, puis il s'était établi à Kholm, qui avait échappé à la dévastation générale. Obligé d'y lutter contre l'esprit anarchique des princes qui se disputaient les villes saccagées, il se décida à partir pour la cour de Bâtou, afin d'obtenir ce titre de vassal qui avait pris tout à coup tant d'importance, et qui était respecté même des Magyars, d'abord si disposés à faire peu de cas de la puissance mongole. Jean du Plan de Carpin ne pouvait donc avoir recours à Daniel, quand il voulut pénétrer en Russie. Il dut s'adresser à son frère Vassilko, qui emmena le franciscain dans son pays, à Vladimir en Volhynie, où les envoyés d'Innocent IV s'occupèrent immédiatement de décider les Russes à reconnaître le pape comme chef de l'église.

Cette tentative n'était pas la première faite par la papauté. Grégoire VII avait eu sous le règne d'Isiaslav Ier (1054-77) la plus favorable occasion d'imposer son autorité à la Russie. Les innovations n'effrayaient point le prince, qui remplaça la peine de mort par des amendes. Accablé par les Koumans et par les factions, il était en outre disposé aux concessions pour trouver des alliés. Il eut d'abord recours aux princes catholiques, au roi de Pologne et à l'empereur d'Allemagne. Enfin réduit à l'extrémité, il s'adressa à Grégoire VII en lui promettant de faire reconnaître en Russie son pouvoir spirituel et temporel ; mais Isiaslav ayant repris l'avantage n'eut plus de motif de devenir vassal des papes. Innocent III s'inquiéta des conquêtes que le prince de Volhynie Roman faisait aux dépens des Polonais. Sous le règne du grand-prince Vsélovod III, son légat fut chargé de proposer au terrible Rurikovitch le titre de roi et l'appui de l'épée de saint Pierre. Le prince tira son épée et la fit resplendir aux yeux de l'envoyé du pontife. « Le pape, dit-il avec ironie, en a-t-il une semblable ? » Le règne de Vsélovod n'était pas terminé, que l'évêque de Rome avait répondu à cette question. Innocent, dont l'autorité venait d'être reconnue à Constantinople, fonda (1201) l'ordre des chevaliers porte-glaive, qui devaient continuer au nord l'œuvre commencée au midi par « l'épée de saint Pierre. » L'invasion mongole fit croire à Innocent IV que l'adversité rendrait les Russes plus dociles.

Vassilko, qui avait reçu le légat avec courtoisie, consentit sans peine à convoquer des évêques, et Jean leur lut les lettres du pape, qui les exhortaient à se soumettre. Il ajouta toutes les raisons qui lui parurent propres à convaincre le prince et les prélats. Ils se con-

tentèrent de répondre qu'il fallait attendre le retour de Daniel. En effet la position du prince de Galitch pouvait devenir assez considérable dans la Russie méridionale, si les Mongols consentaient à le reconnaître comme vassal, pour qu'il ne fût pas aisé de prendre sans lui un parti sur une affaire d'une aussi grande importance. Ces hésitations firent comprendre à l'habile diplomate de Rome que l'essentiel était de convertir le *kha-khan*, qui semblait être dans l'Europe orientale, comme dans la plus grande partie de l'Asie, l'arbitre suprême de la question religieuse. Vassilko le fit donc conduire à Kiev, voyage qui n'était pas sans péril, à cause des *razzias* que faisaient les farouches Lithuaniens. Quant aux « Ruthènes ou Russiens » (habitans de la Petite-Russie, qu'on distingue de la population de la Grande-Russie et de la Russie-Blanche), l'envoyé de Vassilko suffisait pour faire respecter les moines catholiques.

Préoccupé avant tout de la conversion des Mongols, Jean ne nous fournit point de détails sur son séjour à Kiev et sur les « Ruthènes. » On doit d'autant plus le regretter qu'il peint les Mongols en observateur à la fois impartial et sagace. S'il est, comme tous les hommes de son temps, porté à croire aux récits merveilleux sur les cynocéphales et aux autres « monstres en forme humaine, » il donne des idées fort claires sur les gens qu'il a pu étudier lui-même. Rubruk est plus disposé à parler des « Russes. » Malheureusement il n'a point l'esprit politique du franciscain italien. Quoique fort incomplets, les récits de ces vieux voyageurs n'en sont pas moins précieux, parce qu'ils contiennent les premières impressions des Occidentaux sur la Russie, et parce qu'ils suppléent au peu de renseignemens que les sources nationales fournissent sur cette époque.

Quand Rubruk parle des Russes, il semble plus occupé de leur costume que de leurs opinions. Sans entrer dans tous les détails que devait donner plus tard à ses compatriotes le capitaine français Margeret, l'envoyé de Louis IX ne croit pas inutile de nous apprendre que « les femmes russes ornent leurs têtes ainsi que les nôtres et bordent leurs robes depuis le bas jusqu'aux genoux de bandes de noir et de grisets, » tandis que leurs époux portent des manteaux comme les Allemands et se coiffent de bonnets de feutre pointus et fort hauts. La forme de la coiffure était le seul rapport qui existât alors entre les chrétiennes de la Russie et les Françaises. Les Rurikovitchs avaient trouvé chez les Slaves des dispositions si peu favorables au sexe féminin, qu'ils avaient dû avec le temps renoncer à bien des traditions scandinaves. La fière et dédaigneuse Rognéda, fille du Varègue Rogvold, qui régnait à Polotsk et à Tourov, doit consentir à « déchausser » son époux; mais l'instinct de la race reparaît lorsque son père lui demande si elle veut de Vladimir (saint Vladimir, qui ne régnait pas encore). « Non, dit-elle, car je ne veux

point déchausser le fils d'une esclave; je ne veux que Iaropolk (le grand-prince). » Les Mongols, que l'on accuse d'avoir fait prédominer les préjugés asiatiques contre les femmes, ont sans doute exercé une influence assez funeste; mais ils ne sont pas responsables de la triste condition du sexe féminin dans la Russie primitive. Un roman de la baronne de Düringsfeld, *Niko Veliki*, prouve qu'il en est encore ainsi chez les Dalmates, et pourtant les Slaves du sud n'ont point subi le joug des *kha-khans*. Les coutumes de l'Asie qui choquaient le plus le bon sens étaient en vigueur parmi les Russes bien avant les conquêtes de Bâtou. L'apôtre des Allemands Winfrid (Boniface), qui au VIIIe siècle parle dans une de ses lettres des femmes slaves en termes bienveillans, ajoute que, ne voulant point survivre à leurs époux, elles se jettent dans le bûcher destiné à consumer le cadavre du défunt. Yakout, écrivain persan, en décrivant les funérailles d'un Russe de qualité, raconte comment deux personnes de sa maison, un garçon et une fille, se laissèrent brûler volontairement avec le cadavre; l'auteur musulman a soin de faire remarquer que les Russes étaient chrétiens. Les Mongols fortifiaient par leurs tristes exemples le mépris pour la vie et la dignité de la femme. Nestor raconte que les Avars attelaient à leurs voitures les femmes des Slaves et qu'ils leur faisaient subir les plus sanglans outrages. Sans les traiter en bêtes de somme, les Russes les regardaient comme des esclaves qu'on pouvait maltraiter, vendre et tuer au besoin. Le servage n'existait pas sous les Rurikovitchs, leur condition était donc complétement exceptionnelle. On ne voit point qu'on ait jamais puni un mari assassin de sa femme; en revanche, celle qui se vengeait d'un époux cruel subissait les plus atroces supplices : on l'enterrait vive jusqu'au cou, et elle attendait ainsi une mort trop lente à venir. Si quelques Occidentales regrettent « l'âge de la femme, » le moyen âge n'inspirera certainement pas de pareils sentimens à aucune femme russe.

L'invasion mongole donna peut-être aux Russes l'idée d'astreindre leurs femmes à une réclusion sévère . L'expérience prouva de même aux chrétiens de la Péninsule orientale que les passions des Turcs rendaient cette précaution nécessaire. En Russie, il est difficile d'y voir la pensée d'imiter les usages des vainqueurs, car Jean du Plan de Carpin, qui fait ressortir le rôle considérable joué par Tourâkinah, ne peint nullement les Mongoles comme des recluses. Sous les dynasties allemandes, la réaction contre les traditions slaves s'est faite avec tant de force que, ainsi que le dit un écrivain français, « la femme mariée jouit en Russie de quelques avantages, sous le rapport des intérêts, qui ne lui sont pas toujours assurés chez nous. » Il aurait pu ajouter que dans l'ordre politique on ne lui conteste ni le droit de régner, ni le droit de voter. Il est vrai

que, les élections russes ayant un caractère purement administratif, ce privilége est le même qu'il s'agit de conférer aux Italiennes.

Les hommes avaient au contraire beaucoup plus de part aux affaires sous la dynastie normande. Sans parler de villes comme la puissante Novgorod, dont les institutions étaient plutôt républicaines que monarchiques, les Rurikovitchs gouvernaient moins comme des souverains absolus qu'à la façon des autres princes chrétiens du moyen âge. En tête des oukases figurait la célèbre formule qui n'a disparu que sous Pierre Ier, *czar oukazall, i boiaré prigovorili* (le tsar a ordonné et les boyards ont décidé). Les communes n'étaient pas plus exclues de toute part aux affaires qu'en Angleterre, royaume dont la grandeur date aussi d'une dynastie normande. La *douma zemskaia* délibérait en 1612 à Moscou à côté de la chambre des boyards (*douma boiarska*) lorsqu'il fut question de choisir entre les descendans de Rurik, représentés par le prince Poyarsky, candidat des communes et de l'armée, et les descendans de Guedimine, représentés par le prince Mtislavsky, porté par les boyards et par le prince Dmitri Troubetskoy, qui avait pour lui les Cosaques. Il s'est opéré en Russie la même révolution qui s'est accomplie en France sous les Bourbons, en Angleterre sous les Tudors. La monarchie centralisée et autocratique a succédé à un régime qui trouvait dans l'état et les traditions du pays de puissans contre-poids, créés non par des constitutions telles qu'on les comprend maintenant, mais par la nature même de l'organisation sociale. La domination mongole prépara les esprits à cette transformation, et quand les Rurikovitchs eurent réussi à délivrer leur patrie de la tyrannie étrangère, l'autorité du tsar, qui devait être remplacé par l'empereur sous les Roumanov, était aussi absolue que celle du grand-prince était limitée. Vainqueur des *kha-khans*, le Rurikovitch qui régnait à Moscou avait hérité de ces droits sans limites que revendiquaient les souverains asiatiques, et que les monarques chrétiens du XIIIe siècle ne songeaient même pas à imposer au clergé, aux universités, à l'aristocratie, aux communes, qui possédaient tant de moyens de défendre leur autonomie. Cela est si vrai, que les théologiens catholiques de ce temps, malgré les tendances centralisatrices de la papauté, enseignaient dans les écoles une politique absolument différente de celle que professèrent depuis, — en substituant les traditions sémitiques du royaume de Juda aux traditions de notre race, — l'école de Bossuet sout Louis XIV et la « haute église » sous les Stuarts.

La période agitée de l'histoire russe qui précède l'invasion mongole a donc, comme le moyen âge occidental, de bons côtés, que des écrivains superficiels ont trop laissés dans l'ombre; il est vrai que les étrangers, qui n'ont commencé à connaître la Russie que

par les relations des Plan de Carpin et des Rubruk, ne pouvaient les soupçonner. Un voyageur qui aurait visité la France envahie après la défaite du roi Jean n'y aurait guère reconnu le royaume de Philippe-Auguste, de Blanche de Castille et de Louis IX, « le plus beau, disait-on, après le royaume du ciel. » — « Étant retourné à Paris, dit Pétrarque, je n'ai plus rien reconnu de cet opulent royaume de France. Toutes les maisons qui ne sont pas protégées par des enceintes de murailles sont renversées. Maintenant où est Paris? Il était à la vérité au-dessous de sa réputation;... mais pourtant c'était une grande chose... Le voyageur, inquiet pour sa sûreté, chemine en silence. Les remparts frémissent, les forêts se taisent, à peine est-on en sûreté dans les villes... Les Bretons, que l'on nomme Angles ou Anglais,... ont tellement écrasé le royaume tout entier par le fer et par le feu, que moi, qui récemment le traversais pour affaires, je pouvais à peine me persuader que c'était là le royaume que j'avais vu autrefois; tant régnaient partout une solitude malheureuse, la tristesse, la désolation, tant les campagnes étaient affreuses et incultes, les maisons désertes ou détruites (1)!...» Or les Anglais étaient des messagers de civilisation comparés aux hordes de Bâtou.

Les envoyés du pape et du roi de France parcourant la Russie, foulée aux pieds par les barbares, n'y voient naturellement que ruine, anarchie et confusion. Certains usages nationaux pouvaient les porter à croire qu'il en avait toujours été ainsi. En effet, Rubruk parle avec quelque étonnement de la monnaie qui a cours parmi les Russes, monnaie « faite de petites pièces de cuir, marquetées de couleur. » Il est vrai qu'à une époque où les métaux précieux étaient rares, on employait des fourrures et plus tard des morceaux de peaux de martre et d'écureuil, dont un certain nombre portait le nom de *grivna;* mais il ne faut pas en conclure que les riches marchands de Novgorod manquèrent longtemps d'or et d'argent. La vieille monnaie continua d'être en usage, surtout à la campagne, même alors que les guerriers embellissaient leurs armes de pierreries, qu'on se servait de métaux précieux pour orner les vêtemens et les meubles, que les princes se coiffaient du « casque d'or, » qu'ils paraient leur cou du « collier d'or, » qu'ils s'asseyaient sur un « trône d'or, » qu'ils montraient aux ambassadeurs étrangers « une infinité de richesses et de trésors, » que les artistes grecs construisaient pour le culte des temples conformes aux habitudes somptueuses du rite oriental. Par l'incendie de Vladimir (1185) furent ruinées *deux cent trente églises* et la cathédrale de Notre-Dame à la coupole dorée. Les flammes anéantirent les lustres

(1) *Lettre à Pierre de Poitiers,* trad. par M. Mézières.

et les lampes d'argent, les vases sacrés d'or et d'argent, les habits sacerdotaux, resplendissans d'or et de perles, les images miraculeuses enrichies de pierreries et de grosses perles. Malgré la prospérité que ces faits supposent, dans un pays aussi septentrional les fourrures continuèrent à être un important objet d'échanges. Marco Polo, qui parle de la Russie après l'invasion mongole, c'est-à-dire à une époque où la « grandissime province vers le nord, dont les habitans sont simples et beaux, blancs et blonds, ont plusieurs rois et chaque peuplade son langage particulier, » n'avait plus guère de relations commerciales, Polo, tout en disant que ce n'est pas « un pays de commerce, » ajoute que les Russes « ont beaucoup de fourrures de grande valeur, comme zibelines, hermines, vairs, ercolins, renards, des plus beaux et des meilleurs du monde. » Dans le roman d'*Alexandre*, poème français de ce temps, l'auteur met aussi le « vair de Russie » parmi les objets les plus précieux.

Mais au temps des Carpin et des Rubruk, il n'était pas plus facile de supposer que le pays sortirait de ses ruines que d'avoir une idée des temps meilleurs qu'il avait traversés. Aussi la Russie nous apparaît-elle dans leurs narrations moins comme un pays soumis à la domination étrangère que comme une contrée dont l'ancienne population aurait presque disparu. Les états despotiques ont assez de fois pratiqué cette politique d'extermination pour qu'on en ait quelque idée. « Nous avons, dit Rubruk en racontant son retour, employé deux mois pour aller de Caracarum jusqu'à Baatu (l'*Ordou*, cour de Bâtou, était entre le Jaïk et le Volga), et durant tout ce temps-là nous n'avons trouvé ni ville, ni village, pas même aucun vestige de maisons, ni d'habitations, mais seulement des sépultures et tombeaux, excepté un seul village fort mauvais, où nous ne pûmes même trouver du pain. » Le sol russe, sans avoir autant souffert, n'avait pas été épargné. Dans cette dissolution d'une société entière, le brigandage, comme il arrive en pareil cas, avait pris le plus déplorable développement. La vie des sauvages *Brodnikis* dans les déserts du Don semblait presque la seule possible dans un état qui ne laissait entrevoir aucun rayon d'espoir. Le découragement était d'autant plus profond qu'on sortait d'une situation qui avait entretenu bien des illusions.

Malgré les ravages des nomades, malgré les guerres civiles, malgré les luttes inhérentes à toute société qui laisse une grande action aux forces individuelles, les Rurikovitchs s'étaient rendu compte de l'importance du négoce et avaient fait respecter les lois du commerce qui enrichissait le pays. Les chroniques allemandes et scandinaves montrent quelles étaient les relations de la florissante Novgorod avec le nord et le centre de l'Europe. Kiev atti-

rait les peuples du midi, européens ou asiatiques, les Vénitiens, les Hellènes, les Arméniens, etc. Les affaires étaient si actives au XIe et au XIIe siècle, que des chroniqueurs contemporains ont pu parler de la Russie, — qu'on s'imagine avoir été tirée du chaos par Pierre Ier, — comme d'une contrée « abondante en toute espèce de biens. » Jusque dans la lointaine Islande, la Russie, appelée Gardarikie, Ostragardie ou Holmgardie, est nommée par les conteurs « pays oriental, pays riche. » Dès le temps du régent Oleg, on suppose que, lorsqu'il fut question d'enlever par ruse la ville de Kiev à Oskold et à Dir, un des députés d'Oleg a pu tenir ce langage : « Je suis un marchand de Pogudor, et je vais en Grèce pour obéir aux princes Oleg et Igor; mais je me trouve en ce moment dans l'embarras, car j'ai avec moi de grandes richesses, des perles et mille choses précieuses. »

Rubruk, tout résolu qu'il est, avoue que, lorsqu'il se dirigeait vers le Volga pour pénétrer en Asie, il redoutait fort les bandes de Russes et d'Alains, qui, armés d'arcs, parcouraient le pays par troupes de vingt à trente, tuant tous ceux qu'ils rencontraient la nuit. Le jour, ils se cachaient le mieux possible. Ils profitaient des ténèbres pour voler d'autres chevaux quand leur monture était harassée, ou pour en prendre qu'ils dévoraient à belles dents. La faim était si redoutable dans cette contrée qu'elle épouvantait le moine et ses compagnons autant que « cette canaille-là. » Rubruk croit que, s'ils n'avaient pas emporté un peu de biscuit, ils seraient morts d'inanition avant d'avoir atteint le vaste fleuve, « quatre fois grand comme la Seine. » Les excès de la domination étrangère font comprendre les représailles de la population chrétienne. La Russie « pleine de bois » de Rubruk, c'est-à-dire le pays qui s'étend de la Pologne et la Hongrie jusqu'au Don, non-seulement avait été ravagée par les Tartares, mais ils continuaient de la ruiner et « déserter, » et, quand les pauvres habitans ne pouvaient plus donner ni or ni argent, on les emmenait avec leurs enfans pour garder le bétail des vainqueurs. Contre un tel fléau vomi par l'enfer, la superstition ne voyait guère d'autre ressource que l'emploi des moyens surnaturels. Rubruk s'indigne de voir un diacre russe, — « un homme rempli du Saint-Esprit, » — recourir aux sortiléges comme les chamans des Mongols, qui résistaient encore et à la propagande musulmane et à la prédication bouddhiste. Cependant l'intrépide moine participe lui-même à la terreur sans égale qui pèse sur le pays, tantôt craignant les démons qui ont la coutume « d'emporter souvent les passans, » tantôt redoutant les conjurations des chamans qui font venir le diable « dans l'obscurité de la nuit, » qui le nourrissent de chair bouillie et en obtiennent ainsi des oracles pour le *kha-khan*. S'il ne se sert pas de

« chair bouillie » pour amadouer les « esprits » pervers du monde infernal, il sait les contenir à l'aide de l'eau bénite, « dont on use en l'église romaine, et qui a une grande vertu pour chasser les malins esprits. » Les Mongols, alors assez éclectiques, sont portés à s'adresser aux prêtres des divers cultes afin de juger par expérience quelle magie est supérieure à l'autre. Rubruk les a vus tous suivre la cour « comme les mouches à miel suivent les fleurs, car Mangou khan donne à tous, et chacun lui désire toute sorte de biens et de prospérités, ayant été de ses plus particuliers amis. » L'histoire des Mongols prouve qu'ils ne se sont prononcés pour le bouddhisme, après de longues hésitations, que parce que les miracles du talélama, qui même de nos jours ont émerveillé deux prêtres français, MM. Huc et Gabet, l'emportaient réellement sur les prodiges des autres religions. Rubruk avoue très naïvement que l'impuissance où il s'est vu d'opérer aucune merveille lui a fait le plus grand tort aux yeux du *kha-khan*. « Si Dieu, dit-il, m'eût fait la grâce de tels miracles que Moïse avait faits jadis, peut-être Mangou khan se fût-il converti. »

Les Rurikovitchs de cette époque semblent attacher moins d'importance aux miracles qu'au pouvoir politique de la papauté, qui pouvait armer pour leur défense des milliers de croisés. Les luttes de la Russie contre les Porte-glaive avaient fini par leur faire comprendre la pesanteur de « l'épée de saint Pierre. » Toutefois on a fort exagéré les concessions qu'ils ont faites à la papauté sous l'empire de circonstances très difficiles. On avoue bien que les tentatives d'Honorius III (encyclique adressée aux princes russes, 1227) n'ont rien produit, que le neveu d'Innocent III, Grégoire IX, n'a guère été plus heureux avec Daniel, prince de Galitch (1231); mais on veut que le persévérant Innocent IV (1246) ait mieux réussi, et on ne consent pas à croire qu'un diplomate de la force de Jean du Plan de Carpin n'ait pas triomphé des répugnances des Rurikovitchs. Cependant il est certain qu'il n'obtint que des résultats insignifians. Les Russes, habitués au régime fédéral dans l'ordre politique, n'avaient aucun penchant pour l'autocratie religieuse, préparée par la centralisation politique des Romains, et qui devait aboutir logiquement à l'infaillibilité d'un homme. Le prince de Galitch et son frère Vassilko, en contact perpétuel avec les Magyars et avec les Polonais, se montrèrent momentanément plus favorables aux vues de la papauté. Lorsque Jean du Plan de Carpin repassa par Kiev, après avoir essayé en vain de convertir le *kha-khan* Kuyûk, il fut très content des dispositions de Daniel, qui plus tard reçut d'Innocent IV le titre de roi, et qu'un légat envoyé par lui couronna à Drognitchin, en présence des boyards et du peuple. La

Galicie porte encore dans les actes du gouvernement autrichien ce titre de royaume. Toutefois le Rurikovitch ne s'était soumis volontairement ni au *kha-khan* ni au pape; il voulait se servir de celui-ci pour tenir tête à celui-là et pour rejeter les Mongols en Asie. En bons termes avec ses voisins catholiques, les rois de Pologne et de Hongrie, vainqueur des Lithuaniens, il fortifia ses villes et prit l'attitude d'un vassal décidé à recouvrer son indépendance. Il ne tarda pas à voir que, malgré les promesses des représentans du pape, il n'avait rien à attendre de Rome. Dès qu'il s'aperçut que la papauté était impuissante dans l'Europe orientale, il cessa de se croire obligé à persévérer dans son changement de religion. Aussi, dès 1257, le pape Alexandre IV lui écrivait : « Vous avez oublié les bienfaits spirituels et temporels de l'église, qui vous a couronné et sacré; vous n'avez pas rempli vos promesses : un sincère repentir et un prompt retour vers le chemin de la vérité peuvent seuls arrêter votre perte; l'interdiction de l'église et le bras séculier sont prêts à vous punir de votre ingratitude. » Daniel ne tint aucun compte de ces menaces, quoique « le bras séculier, » — les malheurs des albigeois l'avaient déjà prouvé, — ne fût pas une abstraction théologique. Innocent ne réussit pas mieux avec saint Alexandre Nevsky, que les Mongols avaient reconnu comme prince de Vladimir. Dans une lettre qui fut remise au héros de la Néva par deux cardinaux, Innocent soutenait que son père, le grand-prince Iaroslav, pendant qu'il était à la cour du *kha-khan*, avait, sur l'avis de ses boyards, affirmé à Jean du Plan de Carpin qu'après son retour en Russie il comptait se soumettre, lui et son peuple, à l'église romaine. Innocent sommait Alexandre d'accomplir la promesse dont la mort de son père avait empêché la réalisation. Le prince russe n'attacha aucune importance à une assertion absolument invraisemblable, car le légat, obligé d'avouer son peu de succès auprès de Kuyûk, n'aurait certainement pas passé sous silence la conversion du *veliki kniaz*. Cependant Alexandre, se conformant aux anciennes coutumes qui ne permettaient guère aux princes d'agir isolément, convoqua les hommes qu'il jugeait capable d'examiner l'affaire, et, après avoir pris leur avis, il répondit au pape : « Nous suivons la vraie doctrine de l'église, et nous ne voulons ni connaître la vôtre, ni l'adopter. »

Si, dans l'état de ruine où se trouvaient les chrétiens après la conquête, ils parlaient aux envoyés des papes un pareil langage, on peut se figurer quelle était la manière de voir de leurs farouches vainqueurs. Ainsi que les Huns et les Magyars, les Mongols considéraient leurs victoires comme le signe le plus incontestable d'une protection spéciale de la Divinité. Kuyûk khan, dans sa réponse au

pape, reproche aux « habitans de l'Occident, » de mépriser les autres hommes, et de méconnaître par un aveuglement incompréhensible l'action providentielle qui a guidé les pas des soldats invincibles de l'Éternel et de son représentant Djinghis. On voit que, si les Mongols avaient eu leur Bossuet, il n'aurait pas été embarrassé pour ajuster une philosophie de l'histoire à quelque *Discours sur l'histoire universelle*. Les Rurikovitchs, qui semblaient plus exposés que les Occidentaux à s'incliner devant ces prétendus décrets du ciel, ont eu la gloire de ne pas désespérer de l'avenir, de la patrie et de la civilisation chrétienne. Leur soumission aux caprices des maîtres de l'Asie, leurs fautes, leurs guerres civiles, les luttes acharnées de deux branches fameuses, ne les ont pas empêchés de prendre avec le temps une revanche éclatante; les noms de Dimitri Donskoï (1389-1425), d'Ivan III (1505-53), d'Ivan IV (1584-98), correspondent à des époques de plus en plus désastreuses pour les Mongols, et l'Asie était partout vaincue lorsque les fils de Rurik sont descendus du trône des tsars.

Déposant avec la puissance leur ancienne fierté, les conquérans de la Russie ont fini par courber la tête devant ce pouvoir spirituel qu'ils dédaignaient quand ils faisaient trembler le monde; mais ce ne sont pas les évêques de Rome qui ont profité de ces dispositions. Il était réservé aux pontifes de L'hassa de conquérir à la papauté bouddhiste ces terribles nomades qui bravaient les envoyés d'Innocent IV. M. Kœppen (1) a raconté avec quelle persévérance et quelle dextérité les chefs de la hiérarchie lamaïque ont poursuivi la conversion des Mongols au bouddhisme. Ils se vantent d'avoir réussi mieux que les représentans du pape à donner des preuves de leur mission divine, que les *kha-khans* demandèrent en vain aux religieux catholiques. Le pontife le plus éminent que le lamaïsme ait eu jusqu'à présent, Sod-Nams-Dschamtso, a sauvé l'église lamaïque en gagnant les hordes mongoles à la doctrine du Bouddha.

Au temps de leurs conquêtes, il est impossible que les farouches soldats des *kha-khans* n'aient pas fait une comparaison entre ces anachorètes bouddhistes « menant, — c'est Rubruk lui-même qui parle, — une vie merveilleusement étrange et austère, » et ces prêtres chrétiens, nestoriens, arméniens et autres, dont la « mauvaise vie et l'insatiable avarice » donnaient aux sujets de Kuyûk et de Mangou « plus d'horreur et d'aversion que de révérence pour la loi chrétienne. » En outre, ils trouvèrent les lamas plus habiles à faire des miracles que leurs chamans et les messagers du pape. Godan, petit-fils de Djinghis khan, fut guéri par Pandita, grand-lama de Sa-Kya (Thibet), d'une maladie attribuée à l'influence du dragon.

(1) *Die Lamaische Hierarchie und Kirche.*

Sa conversion trouva une foule d'imitateurs. Enfin les Mongols subirent en Chine l'influence du bouddhisme, que Djinghis n'aurait jamais accepté (1). L'éclectisme monothéiste de Djinghis, de Mangou, de Khoubilaï, disparut avec la division de l'empire, quoiqu'on en retrouve plus tard des traces chez quelques grands-mogols de l'Inde, comme Akbar et son fils. Fidèle à cet éclectisme, Khoubilaï avait pourtant contribué à fortifier un pouvoir dont ses successeurs devaient éprouver la force. Après la conquête du Thibet, il confia (1260 ou 1261) à Mati-Dhvâdscha (l'étendard de la sagesse), qu'il avait connu en Mongolie, la direction suprême des affaires thibétaines. Le grand-lama de Sa-Kya, le « roi de la grande et précieuse doctrine, » revêtu des pouvoirs temporels en qualité de « vice-roi, » peut être regardé comme le type du *talé-lama* (2). L'infériorité du pouvoir temporel, comparé à la lune, finit par être proclamée au « pays de la neige » lorsque la fameuse métaphore des « deux luminaires » fut acceptée par les indignes successeurs de Khoubilaï.

Quand les Mongols eurent été chassés de la Chine, ils reprirent dans la « terre des herbes » leurs goûts indépendans, et se délivrèrent du bouddhisme et des moines. Mais au XVIe siècle, siècle des grandes révolutions religieuses, les prédicateurs bouddhistes regagnèrent le terrain perdu. L'église lamaïque était déjà constituée, et la mitre rouge du fier lama de Sa-Kya avait dû s'abaisser devant la mitre jaune, symbole de la réformation. Le pontife suprême du lamaïsme, Sod-Nams-Dschamtso, vint lui-même en Mongolie (1578), où il apparut, dit la légende, avec quatre bras, et d'où il chassa les esprits, vieilles divinités nationales, obligées de céder à la puissance surnaturelle d'une incarnation du glorieux bôdhisattva (3) Avalokitêçvara. Avec l'autorisation d'Altan khan, qui, averti par une vision, l'avait appelé afin qu'il le délivrât de la goutte, l'habile talé-lama institua en Mongolie un patriarche, incarnation du bôdhisattva Mândschouçri, qui s'établit à Koukou-Khotoun, où vivent encore, malgré la décadence de la « ville bleue, » environ 10,000 lamas (moines). Il s'était emparé d'autant plus aisément de l'esprit d'Altan qu'il lui révéla que le grand Khoubilaï revivait en sa personne, tandis qu'il avait été lui-même Mati-Dhvâscha. Ainsi les chefs du lamaïsme, après s'être servis des empereurs de la Chine pour conquérir le pouvoir temporel, trouvaient, pour se défendre contre eux, de puissans auxiliaires dans les chefs mon-

(1) W. Schott, *Ueber den Buddhaismus in Hochasien*, p. 33.

(2) Talé ou dalaï, mot mongol, signifie océan ou mer, et lama, mot thibétain, prêtre ou religieux.

(3) Le *bôdhisattva* possède l'intelligence de la *bôdhi*, ou l'intelligence d'un Bouddha; il doit devenir un Bouddha à son tour.

gols. Sod-Nams-Dschamtso fut tellement satisfait de cette conquête que, pour la consolider, il déclara plus tard que sa prochaine incarnation aurait lieu dans le « pays des herbes, » événement qui s'accomplit lorsqu'on constata les signes de l'incarnation dans la personne d'un fils de la princesse Dara-Khatoun, femme d'un petit-fils d'Altan (1589). Lorsque le fils de Dara alla à L'hassa prendre possession du siége pontifical (1602), il laissa aux Mongols un vicaire, Sam-pa-Dschamtso (la mer des pensées). Celui-ci en fondant le patriarcat de Kouren fit descendre au second rang le patriarcat de Koukou-Khotoun. On va jusqu'à porter à 30,000 le nombre des moines de Kouren ; il y en a certainement au moins 10,000. Aujourd'hui la Mongolie est la fille aînée de l'église lamaïque, et « la terre des herbes » est devenue le paradis des lamas, qui forment le tiers de la population. Cependant leur position est encore fort brillante au Thibet; on prétend que dans les trois provinces il y a environ 3,000 couvens. Les plus célèbres sont ceux de L'hassa (le pays de Dieu), la Rome thibétaine, où, dit un proverbe chinois, on ne voit que prêtres, chiens et femmes barbouillées de fard; c'est ce fard noir qu'on a inventé pour aider les lamas à respecter leur vœu de chasteté. Le couvent de La-brang, le plus ancien du Thibet, où à la fin de février le talé-lama, placé sur une estrade, bénit la ville et l'univers, est le siége du gouvernement. Le couvent de Lhounpo, dans la province de Tzang, est la résidence du patriarche du Thibet inférieur, le *pan-tschen-lama* (vénérable grand et précieux docteur), qui occupe maintenant dans l'église lamaïque la même position subordonnée que saint Paul dans la tradition romaine. Les femmes ne sont pas exclues de cette puissante hiérarchie. Dans une île du lac Yang-thso, habite la Dotsche-phagmo (truie diamant), incarnation d'une *bôdhisattva* femelle, qui ne sort de son île que pour aller recevoir à L'hassa les adorations réservées à cette papesse Jeanne. Son nom bizarre vient de ce qu'au XVIIe siècle, effrayée des troubles de L'hassa, elle s'enfuit dans son île sous la forme modeste d'une truie.

Malgré cet immense développement du monachisme parmi les deux sexes, le Thibet, déjà inférieur pour le nombre des couvens, ne passe pas pour être à la hauteur de la ferveur des Mongols. Aussi les héritiers des *kha-khans*, qui ont fait trembler le monde, n'inspirent plus que dédain, et les timides Chinois ont eux-mêmes cessé de les redouter. Ne pouvant plus compter sur leur bravoure, le talé-lama a dû se résigner à la dureté d'un siècle hétérodoxe. Dans son couvent de Mar-po-ri (1), bâti sur le mont Potala, au

(1) Il ne renferme pas moins de 10,000 cellules et il est au centre de deux vastes monastères, construits sur deux autres éminences de la montagne.

nord-ouest de L'hassa, le Vatican du lamaïsme, le chef suprême de l'église lamaïque n'est plus qu'un vassal du Céleste-Empire. Un moment la théocratie bouddhiste a pu croire qu'elle s'emparerait des Mandchoux, quand le fondateur de la dynastie montra tant de zèle pour le bouddhisme et pour le monachisme; mais le mépris des hommes d'état de la Chine pour les moines a prévalu, et, sous prétexte de le protéger, le « maître sublime » se sert du talé-lama comme d'un instrument pour maintenir l'autorité de l'empire en Mongolie et pour rendre définitifs les résultats des victoires de Kang-hi sur les Mongols. Depuis 1792, le délégué chinois qui réside à L'hassa est l'arbitre des destinées du Thibet.

On se demande quelle aurait été la destinée de l'Asie, si Jean du Plan de Carpin, légat du saint-siége, avait été aussi heureux que Sod-Nam-Dschamtso. Ceux qui ne voient dans l'histoire des peuples qu'un concours de circonstances fortuites peuvent bâtir sur cette idée les hypothèses les plus ingénieuses; mais, tout en faisant la part des conjonctures dans la vie des nations comme dans celle des individus, on peut affirmer que les tendances originaires finissent tôt ou tard par l'emporter. Le christianisme n'a jamais eu forte prise sur les populations de race jaune. Il n'en est pas de même du bouddhisme qui, né parmi les Aryens comme la religion chrétienne parmi les Sémites, n'a pu prospérer chez eux, et qui a été si bien accueilli parmi des peuples qui n'ont pas reçu le don des créations religieuses, mais qui peuvent seulement s'assimiler celles qui sont le plus conformes à leurs inclinations. La race blanche, douée d'un instinct supérieur, est dans ses deux grandes fractions toujours attachée à ses conceptions favorites. Les Sémites (Juifs et Arabes) sont restés fidèles à la religion de Moïse, au dogme du « Dieu jaloux » et solitaire, dont l'islamisme n'est qu'un développement. Quant aux Aryens, ils préfèrent, en Europe comme dans l'Inde, une religion dont la doctrine de l'incarnation est le principe essentiel. Ils tiennent à échapper également au gigantesque athéisme bouddhique et au monothéisme sémitique, lequel met le gouvernement du monde dans les mains d'un émir suprême qui n'a pas plus besoin de *dévas* associés à son œuvre que de saints capables d'exercer par leur intercession une influence réelle sur sa volonté infaillible et redoutable.

DORA D'ISTRIA.

LA

MUSIQUE FRANÇAISE

UN MOT SUR SON PASSÉ ET SON PRÉSENT.

L'année qui vient de s'écouler a vu s'engloutir chez nous tant de choses, qu'on peut se demander si nos arts n'auront point aussi disparu dans le naufrage. Les prochaines expositions nous feront voir ce que la peinture sera devenue; quant à ce qui regarde la poésie, le théâtre, la musique, il nous faut également attendre. Les nations, pas plus que les individus, ne produisent sous le coup du malheur; une période morale est nécessaire pour se reconnaître, se retrouver, et ce n'est qu'avec le temps que d'une situation exceptionnelle se dégage un sentiment nouveau. Ce mode d'expression, nous ne le possédons pas encore : *non invenimus verba quibus deberemus loqui*. Nous n'en sommes qu'aux jours de confusion et de malaise dans la stupeur. Le vieil éclat de rire d'autrefois n'en veut absolument pas démordre, sans s'apercevoir de ce que son effronterie a de macabre désormais pour le cœur des honnêtes gens. Par contre, les rimeurs d'élégies et les symphonistes de la première heure, saisissant aux cheveux l'occasion, remplissent les airs de leurs strophes et de leurs *lamentos*. Nulle part plus que chez nous le sable n'encombre le rivage, nulle part n'abondent davantage les coquilles vides où l'huître manque. Ceux qu'en littérature, en musique, nous appelons nos coryphées forment à Paris un groupe des plus complexes, et n'ont guère entre eux de commun qu'une personnalité dévorante, fort divisés qu'ils sont d'ailleurs et de tendances et de principes, lorsqu'il leur arrive d'en avoir. D'un pareil monde, usé par la routine du succès, il n'y a point à espérer beaucoup; il continuera au lendemain de nos désastres la besogne qui

l'enrichissait la veille, jouera les mêmes motifs en se contentant de les chiffrer en *mineur;* encore, ce sacrifice aux deuils de la patrie, il compte qu'il ne le fera qu'autant que le public, par la dignité de son attitude, lui montrera qu'il ne se soucie point d'être si vite consolé. Prenons bien garde de ne pas confondre l'exploitation d'un sentiment avec ce sentiment même. Les faiseurs de romances, au lieu de gémir sur le coup de vent qui plonge l'univers dans les ténèbres en éteignant leur lampe, gémiront sur nos infortunes : on verra, comme à Babylone, nombre de harpes et de guitares se suspendre aux saules; mais de telles simagrées n'abuseront personne, et ce n'est point de ces banales procédures que sortira désormais rien de conforme à l'état moral des esprits.

L'Italie, du temps de Stendhal, et telle que *la Chartreuse de Parme* nous la montre, « doux pays où fleurit l'oranger et que baigne le golfe de Naples, » l'Italie heureuse, facile à vivre, toute à ses plaisirs, à ses allégresses, eut dans Rossini son merveilleux représentant. Que de flamme spontanée, insconsciente, dans ce premier répertoire du grand maître! La vie musicale déborde, se précipite par étincelles, par fusées, — fantastique feu d'artifice de l'imagination, qui jette souvent des torrens de lumière sur bien des points que la lampe des savans de profession n'éclairait pas. A la politique, qui donc y songe? Nul souci de ce qui n'est pas l'heure présente. *Felice momento,* c'est ce qu'ils chantent tous, depuis la reine de Babylone jusqu'à l'humble servante de village. Même dans sa musique religieuse cette note joyeuse trahira plus tard sa présence; son *Stabat,* sa *Messe,* n'ont rien d'ascétique. Vous y sentez cette bonne humeur, ce doux mélange de dignité et de gaîté qui caractérise la vie seigneuriale des cardinaux romains au milieu de leurs jardins pleins de marbres et d'eaux jaillissantes, de leurs palais pleins de trésors. Somptueux prélats et bons hommes en même temps, si intelligemment profilés naguère par un peintre de grand talent qui vient de mourir : M. Zamacoïs! Plus tard, lorsque la vie physique eut assez mené sa fête, quand le sentiment de la servitude commença de s'éveiller dans les âmes, parut Bellini, dont la mélancolique et douce plainte suffit quelque temps aux aspirations encore vagues d'un peuple jusque-là résigné, et qui finalement rencontra Verdi pour lui sonner le boute-selle au jour venu des revendications.

Espérons qu'il en sera ainsi pour nous. La France ne serait plus la France, s'il pouvait être permis de croire que l'art auquel nous assistons soit autre chose qu'une sorte de reliquat du passé que les théâtres utilisent tant bien que mal au jour le jour pour tenir le public en haleine. A ce compte, ne regrettons point l'attitude plus que discrète qu'affecte l'Opéra; les ouvrages nouveaux qu'il nous

donnerait aujourd'hui ne sauraient être que d'anciens ouvrages, et moins que jamais il s'agit de vider ses tiroirs. Tâchons au contraire de faire du neuf, et, si la capacité de nous recueillir nous est restée, rentrons en nous-mêmes, repassons les événemens qui se sont accomplis sous nos yeux, et que notre émotion s'en ressente. Remarquez que je ne parle pas même d'inspiration, car, pour qu'un pareil résultat se produise, il n'est point nécessaire d'être un Méhul, il suffit d'être un homme. « J'ai fait vibrer l'air, rien de plus! » s'écrie Egmont; en poésie et en musique, le temps est venu de changer tout cela. Nous ne demandons pas qu'on nous compose des partitions « nationales;» les sujets, la forme, importent peu. Assez d'odes à la France, de symphonies gauloises, assez de ces cantates qu'un compositeur met en musique, le rimeur ayant oublié de les mettre en poésie! Beethoven faisait tenir l'idée de Dieu dans une sonate dans un quatuor instrumental; que l'idée de la France soit dans tout ce que nous faisons, il n'est pas besoin pour cela d'emboucher la trompette, ni de revenir à la complainte du *Soldat laboureur*. Soyons simples, soyons sérieux, et tout le reste nous sera donné par surcroît. C'est, nous le savons, jouer un rôle de fâcheux que de venir conseiller à des auteurs de *rentrer* leurs manuscrits; vaudrait-il mieux pour eux courir au-devant de l'indifférence publique et ne récolter que des mécomptes?

Racine disait que l'éloignement des pays répare en quelque sorte la proximité des temps, et que nous ne mettons guère de différence entre ce qui est à mille ans de nous et ce qui est à mille lieues. Les grandes perturbations atmosphériques produisent sur nous la double action et de la distance et du temps. On se trouve en quelques mois, par la terrible commotion des événemens, rejeté à des milliers de lieues de tout ce qui vous occupait et vous charmait jadis. Société, art, théâtre, tout est à refaire. Point de milieu, ou vivre en se transformant, ou continuer le train d'autrefois et périr. Beaucoup ont mieux aimé quitter ce monde : Auber, Aimé Maillard, d'autres encore.

S'il y a des talens qui savent tout de suite remuer, agiter l'opinion et prendre place fort au-dessus de ce qu'ils valent, l'auteur des *Dragons de Villars* et de *Lara* ne fut pas de ce nombre. Il vivait à l'écart, un peu sauvage et misanthrope, — ne rompant guère qu'à de lointains intervalles un silence auquel le condamnaient sa mauvaise santé et la difficulté qu'il avait à trouver bon ce qu'il faisait. Il n'en a pas moins écrit un des opéras les plus populaires. Qui ne connaît *les Dragons de Villars*, partition pleine de naturel, d'agrément mélodique, où se trouve ce rôle de Madelon Friquet, une vraie création, et ce ravissant duo : *Moi jolie!* un chef-d'œuvre? Dans

Lara, sujet tout dramatique, la coloration instrumentale s'accentue davantage, le style s'élève au récitatif, à la mélopée, mais sans aridité ni vaine pompe. Aimé Maillard était de ces musiciens qui ne se contentent pas de savoir la musique, il savait aussi le théâtre, et quand une situation s'offrait à lui, il l'abordait honnêtement, au lieu de la tourner en se maniérant devant son miroir sur un air de valse. C'est une invention assurément fort plaisante que de raconter des anecdotes à ses convives pour leur faire oublier qu'on n'a point à leur offrir de rôti; mais de tels expédiens, pour réussir dans le monde, ont besoin de tout l'esprit d'une d'Aubigné, et personne au théâtre n'en est la dupe. D'autres sont plus raisonneurs, plus *poètes*, Aimé Maillart n'était qu'un artiste convaincu, travaillant en dehors des théories d'école, préférant la vie au rêve, le réel au nébuleux, et composant une œuvre au demeurant très française, ce qui doit, aujourd'hui surtout, nous rendre sa perte deux fois regrettable.

Ce fut aussi un esprit très français que l'auteur de *la Muette* et du *Domino noir*, mais qui, par son grand âge, se désintéressait, se dépaysait de plus en plus. M. Auber appartenait de fait au XVIIIe siècle. Ses habitudes de courtoisie, le tour spirituel et vif de sa conversation, son égoïsme aimable, ses mœurs galantes, tout, jusqu'à certaines particularités de son génie, l'y rattachait. Montesquieu dit que la galanterie est l'hypocrisie de l'amour; n'en serait-ce pas plutôt l'esprit? Toujours est-il qu'à défaut d'amour M. Auber eut cet esprit qui, pendant près de trois quarts de siècle, l'aida merveilleusement à se tirer d'affaire dans la vie, non moins qu'au théâtre. Revenir sur ses ouvrages, à quoi bon? quand nous avons tant de fois ici même loué, critiqué, enguirlandé de nos enluminures les plus patientes la serinette kaléidoscopique de ce répertoire dont l'infatigable manivelle n'a cessé de tourner aux applaudissemens de trois générations. N'abusons ni de l'analyse ni de la synthèse, et laissons à de plus habiles, à de plus courageux, le soin de relever le nombre des partitions de l'illustre défunt, de les classer catégoriquement selon leur date et d'apprendre à qui l'ignore que François-Esprit Auber, mort à Paris directeur du Conservatoire à quatre-vingt-huit ans, fut dans son art un maître d'un certain mérite, et passa très agréablement sa vie à composer en grand musicien de petite musique.

S'il fut vraiment et complétement heureux jusqu'à la fin, comme on s'accorde à le croire, cette loi imperturbable du travail, qu'il s'était dès le jeune âge imposée et à laquelle il ne faillit jamais, entra pour beaucoup dans son bonheur. Contradiction singulière, nous estimons, nous déclarons le temps la chose au monde la plus

précieuse, et cet inappréciable trésor, nous nous ingénions à chercher mille moyens de le dépenser! Le travail, cette puissante nourriture de l'esprit, cette dignité de l'âme, cet élément de force et d'enthousiasme, après avoir été pour M. Auber le *principium et fons* de la gloire, de la fortune et des honneurs, lui devint au terme des vieux jours une ressource pour tuer le temps. Le temps en effet lui pesait, l'accablait; il eût voulu n'être jamais seul. Ses journées se passaient à son train-train du Conservatoire, qu'il dirigeait en roi fainéant, mais avec la ponctuelle exactitude des rois. Depuis quinze ans, il ne déjeunait plus, même d'une simple tasse de thé, ce qui lui faisait de longues matinées qu'il allait perdre dans son pachalik de la rue Bergère. A trois heures, il rentrait à pied, morose, l'œil éteint; s'il vous apercevait en chemin, sa physionomie instantanément s'éclairait, sa bouche esquissait un sourire affable; puis, après quelques paroles courtoisement échangées, il reprenait son pas traînant, mélancolique, et s'éloignait, cet homme heureux, la tête basse et les mains dans les poches de son pardessus gris. Quels que fussent les événemens, les saisons et le temps, à l'heure de la promenade sa voiture l'emmenait au bois, théâtre régulier, unique, de ses courses ambulatoires et de ses explorations cosmiques; car jamais, au grand jamais, il ne voyagea, et pourtant nul mieux que lui ne s'entendait à localiser une action dans les pays les plus divers. On dira : La couleur lui venait de son imagination, c'était un Watteau. Appliquée à grand nombre de ses ouvrages, l'observation serait vraie; mais *la Muette*, *Fra Diavolo*, n'ont point une couleur de fantaisie : c'est chaud, d'un pittoresque plein de lumière et comme saisi sur le vif. D'autre part, dans le troisième acte de *Gustave*, vous sentez frissonner je ne sais quel souffle glacé des nuits boréales. Passer une nuit hors de Paris, c'eût été s'expatrier, et M. Auber s'en donnait bien de garde. Versailles, Saint-Germain, Chantilly les jours de course, furent ses colonnes d'Hercule. La nature ne l'intéressait point, il bâillait à la description de ses beautés, tandis qu'un trait de mœurs, une anecdote l'amusait. S'il voulait voir les Alpes, il allait à *Guillaume Tell*, et, quand la nostalgie des Pyrénées le travaillait, il s'offrait le spectacle de *Roland à Roncevaux*.

Quel besoin d'ailleurs avait-il d'aller au monde, alors que le monde venait à lui? Autour de ce lac miraculeux du bois de Boulogne, témoin de tant d'illustres et joyeux pèlerinages finalement récompensés selon leurs mérites, n'était-ce pas un fait alors reconnu qu'on voyait défiler dans un laps de cinq ou six ans tout ce que notre planète avait de beau, de célèbre, de curieux, d'amusant et de phénoménal? En rentrant du bois, M. Auber se mettait à

table pour la première et unique fois de la journée, dînait en très petit comité de choix, puis de nouveau s'échappait vers ses plaisirs. Nourri, vieilli dans les harems du théâtre, il en connaissait les plus secrets recoins, et les parcourait volontiers. L'Opéra le gardait une heure, ensuite l'Opéra-Comique, pour le reste de la soirée, l'accaparait. Ce petit foyer, si bien caché, perdu derrière les coulisses comme un nid d'oiseau dans la forêt, l'attirait particulièrement. Il y était chez lui plus qu'à l'Opéra, où les grandes figures de Rossini, de Meyerbeer, lui faisaient vis-à-vis, — tandis que là nul ne le gênait; il se sentait le maître, le sultan. — Aussi quels momens agréables, et qu'ils lui semblaient vite passés! C'était pendant les trente premières représentations du *Jour de bonheur* qu'il fallait venir dans ce milieu charmant le surprendre ravivé, guilleret, rajeuni par son succès, causant de la meilleure grâce avec son ténor Capoul, et recevant à la sortie de scène la belle Marie Roze, qui, la chanson des *djinns* encore sur ses lèvres, lui rapportait dans son sourire quelque chose des applaudissemens de la salle comble.

L'ennui voulait qu'à une certaine heure les théâtres se fermassent, et les salons aussi. Alors commençait la solitude horrible, alors sonnait le glas sinistre. — Dieu sait toujours bien où vous prendre. On a beau le fuir, l'éluder; il vous déjoue, il vous rattrape. Cet heureux de la terre, ce mondain changeait d'aspect dès le seuil de sa chambre. Les pensées déplaisantes arrivaient par essaims, grises d'abord, puis tout à fait noires et lugubres. Comme il ne dormait pas, il ne se couchait plus. « Le lit, disait-il, rend l'homme lâche! » On se retrouvait donc seul à seul avec soi-même, loin de la galerie et des rieurs, loin du décaméron favori, loin de toutes ces belles dames qu'on s'amusait à scandaliser de son mieux l'après-midi en leur contant par exemple que le paradis devait être en *ut majeur*, ton souverainement ennuyeux! A ces nocturnes épouvantes, il opposait le travail; il écrivait comme on se met à la fenêtre pour voir passer le monde, comme on joue au whist pour se distraire. Il pensait, à l'instar du Polonius de Shakspeare, que le temps qu'on emploie à faire de la musique est un temps qui pourrait être plus mal employé, ce qui à l'égard de bien des musiciens ne serait peut-être pas très vrai, mais, pour un Auber, devait l'être. Il parcourait d'anciens carnets de composition, instrumentait un *pas de deux*, un *Ave Maria*, piquait sur le papier réglé quelqu'un de ces motifs pipés au vent, et qu'il aimait à tenir en volière pour les lâcher dans l'occasion, ou, fermant les yeux, il se donnait en son fauteuil le spectacle de ce fameux opéra de ses rêves qui devait pour virtuoses et public n'avoir, comme le paradis de Mahomet, que des femmes, rien que des femmes : Vénitiennes

de Paul Véronèse, Anglaises de Van Dyck, Françaises de Watteau, de Greuze, de Boucher, de La Tour, même de Winterhalter, Athéniennes de Phidias, non, de Pradier! Cependant les premiers bruits de la rue commençaient à s'éveiller : c'était la délivrance. Il ouvrait sa fenêtre, allait de long en large sur sa terrasse, les bras croisés derrière le dos, et jamais Mme de Staël ne ressentit à contempler son ruisseau de la rue du Bac tant de contentement que l'auteur de *la Muette* n'en avait à voir arriver la théorie des balayeuses du quartier Saint-George. Telles furent les dernières aurores de ce vieillard. La matinée une fois là, ses occupations, ses plaisirs le reprenaient; il avait de nouveau quelques heures devant lui pour s'oublier! — Dirai-je que l'œuvre de M. Auber est le commentaire de sa vie? Peut-être me répondra-t-on par la contre-proposition, en avançant que c'est au contraire sa vie qui doit passer pour le meilleur commentaire de son œuvre. L'un et l'autre parti se peuvent soutenir. Et cette frivolité de mœurs, cet aimable épicuréisme, cet absolue indifférence sous les dehors de la plus attrayante urbanité, vous expliquent aussi bien cette musique ingénieuse, piquante, habile, ayant des manières exquises et n'ayant en somme point de cœur, que cette musique à son tour vous raconte son homme et vous le livre.

Goûtons cet art en ce qu'il a de distingué, de rare, de mondain, applaudissons-nous d'avoir connu, fréquenté cet homme de tact, de savoir-vivre, à qui les mots d'esprit ne coûtent pas plus que les jolis motifs, observateur correct, savant de toutes les lois de l'harmonie et de toutes les bienséances; mais disons-nous que de pareilles existences ne sont plus de notre temps. M. Auber appartient maintenant à l'histoire, qui le classera parmi ses curiosités. Sorti du XVIIIe siècle, il en a, jusqu'à la fin, pratiqué la philosophie, les mœurs, la littérature. Il aimait Lesage, l'abbé Prévost, Crébillon fils et Voisenon, préférait Parny à Lamartine, et fut le dernier lecteur de *Faublas*. Les divers pouvoirs qui depuis cinquante ans se sont succédé, il les a servis avec la même aisance et complaisance. Sous tous les régimes, il fut de la maison. Ami des princes d'Orléans, il ne détesta point les Bonaparte. L'empire, le trouvant directeur du Conservatoire, fit de lui son maître de chapelle, l'organisateur de sa musique privée, et le nomma grand-officier de la Légion d'honneur. A quatre-vingt-huit ans, l'illustre auteur de *la Muette*, comblé, chargé de tous les dons de la fortune et de la gloire, acceptait les servitudes d'un emploi de cour, rédigeait des programmes, prenait « les ordres, » et les jours « d'appartement » figurait sur une estrade en bas de soie, en uniforme et le bâton à la main, souriant, se courbant et transmettant à ces dames de l'Opéra les hautes féli-

citations de leurs majestés. Ce triste chambellanisme, loin de l'écœurer, l'amusait; il s'en acquittait à merveille, heureux de mêler ainsi le trône et l'autel, le profane et le sacré, et de ravauder ses vieux airs de danse pour en faire des *sanctus* et des *kyrie!* Un moment, il fut question de l'envoyer s'asseoir au sénat; mais ce projet n'eut pas de suite : espérons que, si quelqu'un ne voulut pas, ce fut lui.

Vous rencontrez journellement des gens qui s'imaginent qu'en politique un artiste ne doit point avoir d'opinion, autrement dit, qu'un poète, un peintre, un musicien, peuvent indistinctement flatter, aduler, mettre à profit tous les gouvernemens, jouir de leurs faveurs, vivre du denier de césar, approcher sa personne, après avoir fréquenté d'autres princes et longtemps émargé au budget de la monarchie et de la république.

Le véritable Amphytrion,
C'est l'Amphytrion où l'on dîne!

maxime dégradante, morale d'affranchi, non d'artiste! La musique, sans aucun doute, n'a rien à faire avec les différentes formes de la vie d'un état; elle ne saurait politiquement être autre chose que ce qu'elle est au simple point de vue de l'esthétique, c'est-à-dire de la bonne ou de la mauvaise musique. Il est incontestable, par exemple, qu'une musique comme celle d'*Orphée aux Enfers*, de *la Grande-Duchesse*, de *Chilpéric*, du *Petit Faust*, est un dissolvant social. Cela énerve, hébète, décompose, agit sur les esprits et sur les âmes avec les forces destructives de l'opium. En pareil cas, l'œuvre d'un gouvernement serait, non de supprimer, de suspendre, comme on faisait dans les républiques de Sparte et d'Athènes, mais d'opposer le remède au mal, l'antidote au poison. Or, contre la mauvaise musique, je ne sache guère d'antidote plus efficace que la bonne. Malheureusement il est à craindre que la confusion où nous sommes ne s'oppose à tout effort de ce genre. Loin que ce soient les mauvais musiciens qui tendent à s'élever, nous voyons au contraire les bons aspirer à descendre, et des symphonistes de renom, des compositeurs reçus jadis soit à l'Opéra-Comique, soit à l'Opéra, briguer l'honneur d'aller faire leurs preuves aux Folies-Dramatiques! La musique peut n'avoir aucune action directe sur la politique, elle en a beaucoup sur les mœurs, et les mœurs d'un pays, nous avons assez payé pour le savoir, ont une bien grande influence sur les événemens. Chez un peuple, tout est parallélisme; ses institutions, sa politique, ses arts, sa science, ses plaisirs, tout se tient. Racontez-moi le second empire, et je vous dirai son théâtre, sa littérature, sa musique, son architecture, dont le bouquet fut

salle du nouvel Opéra. En politique, j'en conviens, la musique ne saurait avoir de tendance formelle ; mais il importe souverainement qu'elle soit honnête, qu'elle soit bonne, car il dépend d'elle, de son esprit, — remarquez bien que je ne dis pas de son opinion, — il dépend d'elle de relever ou d'abaisser le milieu national. Quant au musicien, je ne sais pas ce qui l'empêcherait d'avoir une opinion, et, si c'est un galant homme, de s'y tenir.

Méhul, Chérubini, pratiquèrent cette manière de voir, et lorsque le gouvernement cessait de répondre à leur idéal et de citoyens et d'artistes, ils n'hésitaient pas à se retirer, dût-il leur en coûter des sacrifices d'amour-propre et de fortune. Né Italien, porté en France au plein de l'effervescence universelle, Chérubini avait acclamé d'enthousiasme l'aurore de la révolution. Hoche, Mirabeau, furent ses dieux, il chanta ses premiers hymnes à leurs mânes, et les grandes fêtes patriotiques l'eurent pour célébrant. Plus tard, lorsque la république, qu'il avait adoptée, devint l'empire, Chérubini comprit que sa place n'était plus parmi les coryphées du nouvel ordre de choses. L'auteur classique de *Médée* se retira devant l'auteur de la *Vestale,* chantre inspiré, pompeux et théâtral du militarisme triomphant, lauréat du prix décennal. Le grand style s'effaça devant le style napoléonien, qui n'est ni l'antique, ni la renaissance, ni le rococo, et que la musique de Spontini, comme les tableaux de David, comme l'architecture et les meubles de cette époque, représente. Chérubini était de ces hommes qui savent mettre de la dignité dans leur vie, de ces artistes tels qu'il nous en faudrait beaucoup à l'heure où nous sommes. Tant que dura l'empire, il évita le sourire et la faveur du maître, se tint à l'ombre, travaillant à des œuvres d'importance moindre, s'isolant dans ses affections, écrivant de la musique toute sentimentale. Au moment où Napoléon touchait à son apogée, Chérubini ne composait même plus; il faisait de la botanique, herborisait, dessinait des plantes.

Avec la restauration seulement, il reparut, mais transformé, croyant. C'est une sotte erreur de s'imaginer que tout ce qu'il y eut de religieux dans le mouvement de la restauration fut hypocrisie de cour et moyen de gouvernement. Il y eut là une véritable atmosphère de vie nouvelle, réparatrice, dont tout le monde respira les bienfaits, et qui, malheureusement pour nous, ne s'est point retrouvée au lendemain de nos derniers désastres, ce qui rend en 1872 la position plus critique et plus grave qu'elle n'était en 1815. Ce ne sera pas une des moindres gloires de la restauration d'avoir, parmi tant de chefs-d'œuvre qu'elle vit naître et resplendir, suscité les grandes compositions religieuses de Chérubini ; lui aussi, comme Chateaubriand, Lamartine et Lamennais, l'esprit d'un temps nouveau l'animait, l'enflammait, et Dieu sait si l'esprit de cour eût ja-

mais accompli ce miracle sur l'âpre et rebelle organisation de l'auteur de *Médée* et des *Deux journées*. Foi dans l'idée patriotique au début, sur la fin croyance en l'idée religieuse, et pour remplir le milieu, que les événemens condamnaient au vide, l'amour de la famille, le travail et ses distractions! Le jeune artiste avec ses premiers chants était entré en plein drame de l'histoire, le vieillard réconcilié avec les hommes, rentré en grâce avec Dieu, composait dans ses grandes œuvres sacrées une immortelle épopée musicale. Voilà ce que j'appelle une existence bien gouvernée, et lorsque je compare ce Chérubini à M. Auber, également illustre, également directeur de notre Conservatoire, l'idée ne me vient pas de me demander lequel des deux fut le plus grand, — entre Alighieri et Anacréon, le choix serait vraiment trop simple, — je me contente de rechercher lequel fut le plus heureux. Assurément celui qui vécut le plus près de la vérité de l'existence, et celui-là n'est pas M. Auber. Voltaire a écrit quelque part (1) : « Il y a une certaine dignité attachée à l'état de femme qu'il ne faut pas avilir. » C'est vrai pour la femme, vrai aussi pour le génie, qui, lui de même, a sa dignité qu'il faut savoir respecter.

Aujourd'hui, du milieu de nos disgrâces, de nos défaillances intellectuelles, alors que, par la musique, tant de principes démoralisateurs, de pernicieux et mortels virus sont entrés dans notre économie sociale, on aime à se rappeler cette période française si honnête, si réconfortante, et qui, loin de nous inoculer l'infection du vice, ne propageait autour d'elle que le bien-être et la santé de l'esprit. Parmi les musiciens qui, de 1797 aux belles années de la restauration, occupèrent notre scène, tous certes n'étaient pas des Méhul ni des Chérubini, et même ces illustres n'écrivaient pas tous les jours des *Médée* et des *Joseph;* mais dans leurs compositions les plus ordinaires quel sentiment du style et quel goût! quel respect du public jusqu'en leurs plus comiques débauches,— cette partition de *l'Irato,* pour ne citer qu'un exemple, parodie exquise, à la Molière, de l'italianisme envahissant déjà! Et Monsigny, et Dalayrac, et tout ce premier répertoire de Boïeldieu que *la Dame blanche,* avec son faux romantisme et son clinquant rossinien, est venue effacer de nos mémoires, et qui contient des trésors tels que la romance de Rose d'amour et ce duo « du chambertin » dans *le Nouveau Seigneur,* un des morceaux les mieux frappés, les plus généreux qui soient au théâtre! Cette gaîté-là, toute sincère, ressemblait aux vieux vins de France, que nos pères buvaient à plein verre pour n'en être ensuite que plus gaillards. Nous ne connaissions alors ni l'absinthe, ni l'o-

(1) A propos d'une méchante pièce de Mme Denis, la *Coquette punie,* qu'il se désolait de voir mettre au théâtre.

pérette-bouffe et ses *cascades*, ni ce cosmopolitisme qui nous a perdus. Nous vivions chez nous et pour nous; notre musique n'était peut-être pas la plus grande, mais elle nous appartenait. Boïeldieu, sous le coup de son insolation rossinienne, rompit avec son premier style dans *la Dame blanche*, musique charmante, qui en doute? mais où la mode a mis son empreinte et qui n'a guère plus que le succès en vue! Ce chaleureux amour de l'école qui, chez l'auteur du *Chaperon rouge*, du *Calife* et du *Nouveau Seigneur*, commençait un peu sur le tard à s'effacer, Hérold ne l'eut jamais, du moins en ce qui touche à ses trois chefs-d'œuvre, car sa période pré-italienne et pré-allemande a trop peu marqué pour qu'il soit permis d'en parler. *Marie*, *Zampa*, *le Pré aux Clercs*, sont trois délicieuses partitions, mais ne sont pas des partitions absolument françaises. Elles ont les grandes lettres de naturalisation, voilà tout, et lorsque Berlioz injurieusement appelait l'auteur de *Zampa* « un Weber des Batignolles, » il ne faisait qu'émettre une vérité qui n'était pas bonne à dire sur ce mauvais ton. Quant à l'heure présente, qu'on regarde autour de soi, qu'on étudie l'état de notre musique; où l'Allemagne n'est-elle pas?

Tous les monstres d'Égypte ont leur temple dans Rome!

Le pangermanisme musical nous déborde, infeste nos orchestres, nos pianos; des scènes les plus infimes aux plus hautes, du Conservatoire à l'Institut, c'est à qui germanisera, *judaïsera!* Tandis que la médiocrité tapageuse essaie à se reprendre au radicalisme doctrinaire d'un musicien dont le nom doit être aujourd'hui chassé de toute discussion qui se respecte, d'autres se font de Schumann un messie, et les hommes corrects, *arrivés*, les Casimir Delavigne et les Ponsard minaudent et se pavanent à la Mendelssohn. La musique française devient de plus en plus un être de raison, une conception historique, et semble n'exister désormais que dans les livres, comme cette Italie du vieux prince Metternich, qui ne vivait que sur les cartes de géographie. La spécialité contemporaine, c'est le goût allemand. A Dieu ne plaise que nous prétendions interdire la fréquentation du génie étranger en ce qu'il peut avoir de généreux, de nourrissant pour notre alimentation morale et intellectuelle. Personne assurément n'aurait moins que nous qualité pour venir prêcher un pareil carême. Ce que nous voudrions, c'est qu'on s'en tînt à l'appropriation technique, et que tout musicien écrivant un opéra-comique, un *rondo*, une étude, une romance, ne se crût point obligé de faire de la propagande allemande. C'est cependant ce qu'on fait aujourd'hui, et presque toujours sans en avoir conscience. Admirons, étudions les œuvres étrangères dans notre particulier; mais, lorsque nous nous adressons au public, souvenons-nous plus que

jamais qu'il y a aussi une langue musicale française dont se sont servis de très grands maîtres, et que notre style soit une polémique indirecte contre les tendances des imitateurs mécaniques du style d'outre-Rhin. Nos ressources en seront sans doute diminuées, mais nous y gagnerons en dignité; soyons modestes comme il sied à d'honnêtes gens que la fortune a pour un temps délaissés, et qui veulent ne retrouver qu'en eux-mêmes leur force de réaction contre le malheur.

Que fit jadis l'Allemagne aux jours de ses propres désastres? Où voyons-nous qu'elle ait retrouvé son nerf de rebondissement contre nos armes, alors irrésistiblement triomphantes, sinon dans cet absolu retranchement derrière le rempart de sa nationalité, dans le retour exclusif aux vieilles mœurs, dans cette suprême invocation au passé d'où naquit en littérature, en musique, sa période romantique? Notre esprit, naguère si à la mode, fut mis au ban, notre langue fut expulsée des salons et des cours, cette langue dont Goethe aimait tant la clarté, et que le grand Frédéric affectait de parler et d'écrire au détriment de l'idiome natal qu'il n'estimait guère. A la place de cette pleiade de poètes formés à l'école de notre XVIIIe siècle, les Rabner, les Gleim, les Wieland, surgit l'escadron armé en guerre des Kœrner, des Arnim, des Uhland, des Weber, — et derrière eux tous ces génies également trempés aux sources de l'idéal germanique, et qui parfois, d'un patriotisme plus humain, d'une plus sensible complexion, au lieu d'emboucher le clairon des batailles, se contentaient, comme le doux Novalis, de s'enfermer, de se confiner dans l'Allemagne du passé, pour s'en faire une tour inexpugnable du haut de laquelle ils prêchaient la croisade contre la littérature et les arts de l'étranger. Nous sommes aujourd'hui en France identiquement dans la position où se trouvait l'Allemagne de 1808. Ces mesures qu'elle prit, ces sacrifices qu'elle décréta pour repousser l'influence communicative de civilisation qui appartient au génie de la France, serions-nous capables de nous les imposer à notre tour? Que dirait-on au prophète de mauvais augure qui viendrait, au nom de l'idée nationale à reconstituer, à relever par tous les côtés, nous conseiller de rompre avec les prédilections les plus tendres, les plus vives, les plus invétérées de notre dilettantisme? De quelle bordée de sarcasmes et de sifflets n'accueillerait-on pas l'intempestif anachorète qui, dans l'illuminisme de sa foi, oserait venir prêcher l'abstinence, la privation, et s'écrier devant ce public du Conservatoire et des concerts populaires, affamé des ouvertures d'*Oberon*, de *Freyschütz* et d'*Euryanthe :* « Ce Weber que vous acclamez ains fut un des plus mortels ennemis de la France; cet Allemand nous détestait de toute la force de son âme et de son génie. Dans la guerre de l'indépendance, il forgea contre nous le refrain des *Chas-*

seurs de Lutzow, et, s'il eût vécu de nos jours, il eût été la cymbale retentissante de cette guerre, comme il fut jadis le clairon de Blücher. Souvenez-vous que Beethoven non plus ne nous aimait pas. L'esprit qui souffle dans les symphonies, c'est l'esprit de l'Allemagne patriotique, pastorale, nuageusement sentimentale, capable d'explosions soudaines et d'éclats barbares, ayant l'attraction du gouffre et ses tempêtes; moins furieux, moins rageur que Weber, Beethoven est anti-français; il a des colères sourdes et profondes, des rancunes dont notre admiration ne doit pas nous empêcher de ressentir l'amertume! » Est-il besoin de répéter que ce n'est pas nous qui parlons, nous qui regardons le règne de la pensée comme au-dessus de toutes les conditions de frontière et de nationalité. Rompre avec Beethoven, Weber, Mendelssohn, Meyerbeer! ce serait faire injure au caractère de ce public français, artiste et bon enfant, que de ne pas insister sur l'invraisemblance d'un pareil coup de tête. Ces manifestations publiques, dont l'Allemagne profite assurément, sont depuis des années nos délices; que gagnerions-nous à les supprimer? Ce qui est passé est passé, Dieu ni le diable n'y peuvent rien. Voilà comme nous raisonnons, et cette argumentation doit être la bonne, d'abord parce qu'elle nous convient, ensuite parce que, l'art étant entre les nations un intermédiaire irrésistible, un élément d'intelligence et de vie commune, on ne va point briser ce fil électrique sous prétexte que, par les vibrations qu'il nous donne, il ne cesse de nous mettre en rapports de sympathie avec un pays qui nous a fait quelque mal. Mais voici mon damné prophète qui reprend la parole et continue : Dans les poèmes d'Homère et de Virgile, les dieux eux-mêmes se mêlaient aux querelles des mortels. On les voit dans l'*Énéide* occupés tous ensemble à démolir les forteresses, les murailles et les portes de Troie. Tels olympiens que nous pourrions citer, tels auteurs dont nous applaudissons les chefs-d'œuvre, n'auraient-ils pas, comme jadis Neptune et Jupiter, aidé de haut et par une sorte d'impulsion divine aux malheurs que nous subissons? Dès lors pourquoi leur épargner nos disgrâces, pourquoi ne pas les rendre à l'Allemagne, qui les revendique avec un légitime orgueil, et pour laquelle ils ont combattu? Nous avons assez à payer aux Allemands sans joindre dans l'heure présente une autre espèce de tribut aux milliards qui nous sont réclamés. A défaut d'enthousiasme, réservons nos sympathies pour ceux qui nous touchent de près, et disons à ces génies dont il nous faut un certain temps et à si grand regret nous séparer : Adieu! nous vous avons assez donné! Adieu, chers maîtres, nous avons nos pauvres!

Ces pauvres, qui ne les connaît? qui n'a vu ces générations d'artistes se morfondre en attendant leur tour incessamment différé? Ils avaient beau frapper à toute porte, on leur criait : Les dieux sont

là, prétendez-vous qu'on vide les sanctuaires pour vous y introniser? Quel que soit notre indifférentisme en pareille matière, il est certain que les dieux étrangers ont reçu de notre ébranlement un grave contre-coup. Ils s'en relèveront, mais plus tard; en attendant, la place va s'ouvrir plus libre aux œuvres de nationalité française. Musicien selon l'esprit du temps, qui le sera? La musique est de tous les arts celui qu'on pratique le plus à la légère. Le poète, le peintre, savent encore ce que c'est que la vie nationale, et par occasion s'en laissent imprégner; la plupart des musiciens composent au hasard, et lorsque la note vibre juste, c'est que le caprice de l'heure et l'instinct l'ont ainsi voulu. De là vient que la musique, qui passe pour une très grande puissance, agit si peu sur notre développement. Plaçons-nous au point de vue national, et demandons-nous quelle sorte d'influence ont jamais exercée sur nous les belles choses que peuvent avoir écrites MM. Thomas, Gounod, Reber? Influence agréable souvent, quelquefois émouvante et pathétique en tant que drame, mais qui jamais n'affecte en nous l'être moral. Analysez cette musique, de quoi est-elle faite? et quand vous en avez soustrait l'idée thématique fournie par les paroles, que vous reste-t-il aux mains? Un résidu de formes et de résonnances germaniques. Est-ce ainsi que procèdent dans leur pays les Beethoven, les Bach, les Mendelssohn, musiciens musiquant, mais aussi libres chercheurs et critiques? La musique a été pour la France depuis vingt ans un des élémens les plus actifs de dénationalisation, et je ne parle ici que de la bonne, car la mauvaise ne s'est pas contentée d'amollir, de détendre la fibre nationale; elle a faussé le goût systématiquement, elle a jeté bas, traîné dans la fange tout idéal de sentiment, d'honneur et de vertu.

Plutarque raconte qu'après la défaite de Crassus le général des Parthes trouva dans le bagage d'un officier romain un recueil de fables milésiennes, et le fit porter à Séleucie pour le montrer à l'assemblée de la nation comme une preuve de la décadence et des vices de leurs ennemis. C'est donc une bien vieille histoire que celle de l'influence d'une mauvaise littérature et d'un art dégénéré sur la force nationale d'un peuple. Nous avons ainsi en France une race qui ne meurt jamais, la race des amuseurs publics, des faiseurs de mots. Un moment dispersés, vous les voyez, au lendemain du cataclysme, reparaître et reprendre le propos où les événemens l'avaient interrompu. Une société s'est écroulée entre temps; mais pour eux tout va pour le mieux, s'ils retrouvent « le monde des premières! » Vouloir être amusée, toute société en est là; reste à savoir par quels moyens. Le XVIIe siècle eut du goût pour les comédies de Molière, et ne dédaigna point Racine. Un public qui fréquente de tels spectacles n'a pas besoin qu'on célèbre son honnêteté. Que

pensait encore de ce grand art le XVIIIe siècle? Voltaire va nous le dire. « Je regarde la tragédie et la comédie comme des leçons de vertu, de raison et de bienséance. Corneille, ancien Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'âme, et Molière a fondé celle de la vie civile. Les génies français formés par eux appellent du fond de l'Europe les étrangers qui viennent s'instruire chez nous et qui contribuent à l'abondance de Paris. Nos pauvres sont nourris de ces ouvrages qui nous soumettent jusqu'aux nations qui nous haïssent; tout bien pesé, il faut être ennemi de sa patrie pour condamner ses spectacles. » Heure brillante d'un théâtre que Voltaire illustra de son nom! Puis viennent les comédies de Destouches, de Lesage, de Sedaine, et les opéras de Grétry. Le premier empire vit les belles soirées de Talma, la restauration et le règne de Louis-Philippe eurent les splendeurs du romantisme et ce grand élan musical dont le souvenir ne se perdra point. Quant au second empire, nous n'entendons ici dénigrer personne, mais il nous sera bien permis de dire que ce qu'au théâtre il eut parfois de littéraire et d'excellent, les comédies de M. Émile Augier, de M. Jules Sandeau et de M. Octave Feuillet par exemple, procédait plutôt de la génération antérieure et contemporaine d'Alfred de Vigny et d'Alfred de Musset. En musique, Meyerbeer définissait d'un mot cette période et l'art qu'on y tenait le plus en honneur : « ces gens-là, disait-il, n'aiment que la ronde des *Filles de marbre!* »

Les rieurs nous répètent sur tous les tons que cette musique a fait le tour du monde, que les Autrichiens, les Russes, les Anglais, s'en amusent, la paient à prix d'or, et n'en sont pour cela pas plus corrompus. C'est alors apparemment que nous en aurons gardé tout le poison pour nous. D'ailleurs les conditions ont-elles rien qui se ressemble? Les étrangers n'assistent qu'à des *adaptations*. Ils n'ont, eux, que des dilutions, tandis que nous avons la teinture-mère où fermente le principe vénéneux. C'est par ce qu'elle a de correspondant à certains vices de notre organisme que cette musique nous affecte particulièrement. Pour qu'il y ait danger à éveiller, à surexciter certains instincts, il faut que ces instincts existent. Cet art dont nous parlons, — pièces et musique, — le succès l'a rendu cosmopolite; mais il n'est devenu *national* que pour nous, — triste privilége dont nous portons et porterons longtemps la peine. Les Anglais, les Autrichiens, les Russes, ne courent aucun risque à se divertir de tous ces beaux spectacles. Ce n'est ni leur esprit, ni leur langue qui se galvaude. Ils s'amusent, et à nos dépens, double satisfaction, — et quand ils ont assez ri pour se croire obligés de faire une démonstration morale, ils haussent les épaules de pitié en murmurant :—Oh! ces Français! « Qui de nous, voyageant, n'a entendu

sur son passage ce mot *Parisienne* prononcé avec haine, admiration et envie? Les étrangers nous jugent sur l'apparence; franchement, comment être surpris qu'ils ne comprennent pas une nation qui a un aussi singulier caractère que le nôtre? une nation qui blâme le goût qu'ils éprouvent pour la littérature qu'elle produit, qui se scandalise du plaisir qu'ils trouvent au théâtre qu'elle pourvoit, et s'indigne de l'effet des doctrines qu'elle propage? » J'emprunte ces lignes à un de ces récens écrits inspirés par nos malheurs, et que nous voyons depuis un an se multiplier de tous côtés, attrayans et mélancoliques comme ces fleurs qui croissent sur les tombes. Tous ne sont pas également remarquables; mais il y en a qu'un mérite certain recommande, et celui-ci est du nombre. Cette publication sans nom d'auteur a pour titre : *Examen de conscience des honnêtes femmes de France*. Dans ces pages enflammées de l'amour du pays, éclatantes de prosélytisme pour sa régénération, rien n'est omis des causes qui ont amené notre abaissement progressif par les arts, le langage, la toilette, — et les femmes du plus grand monde, sévèrement interrogées, ont à répondre du patronage insolent dont elles encourageaient toutes ces extravagances. « Elles ont le mot à la mode, — il y en a un tous les ans, comme une chanson. Il y a quelque temps, le mot *féroce* était le seul qualificatif qu'il fût de bon goût d'employer. On avait un chapeau féroce, une voiture féroce, etc. Elles se nourrissent des journaux légers, soutiennent la littérature, la musique... amusante! car, de la poésie, nous n'en voulons plus; les vers nous ennuient à moins qu'ils ne soient troussés par quelque bizarrerie de forme et cessent d'être vers. Que cherche-t-on au théâtre? L'épopée, on la traduit en charge: de la déesse, de la nymphe, de l'héroïne et presque de la sainte, nous regardons en riant l'image déformée et souillée, — nous à qui le culte du beau, du calme, de l'honnête, avait été confié... » Si ce n'était sortir de notre cadre, nous dirions ce que ce rapide écrit a d'excellent à d'autres points de vue et comment, poursuivant ce rôle idéal de la femme dans la nouvelle société, il s'élève aux plus hautes questions. « Quand, durant le cours de l'épouvantable année qui vient de s'écouler, nous nous sommes approchées des gens du peuple pour les interroger, les consoler et surtout les soigner, nous avons été frappées de la stupidité, de la lâcheté, du matérialisme que nous avons rencontrés. Nous avons compris qu'il ne fallait qu'un meneur hardi pour allumer ces cœurs secs et faire de ces êtres sans foi, sans amour, sans connaissance, des monstres de férocité... Et nous avons eu peur de Dieu, car pourquoi, comment sont-ils ainsi méchans, idiots, impies?.. N'est-ce pas notre faute?.. » Nous étions en effet tombés bien bas, gaspillant tout,

santé, richesses et jusqu'à ces trésors de style que les générations antérieures nous avaient légués comme un dépôt national.

Nos musiciens comprendront-ils que c'est assez chanté, « le sabre de mon père! » jugeront-ils le moment venu, non pas seulement de rompre avec de pareils erremens, mais de refaire notre école, de sortir de cette confusion des langues pour rentrer virilement dans le vrai? C'est à ces heures de crise qu'il convient d'évoquer certains modèles et de les étudier. Nous aussi, nous avons eu des maîtres qui n'étaient point simplement des gens sachant gouverner un orchestre et des voix, et qui faisaient profession d'être des hommes. Un Méhul en ce sens vaut un Mendelssohn. Laissons de côté les théories, finissons-en avec les écoles buissonnières, rentrons chez nous, et parlons-y notre langue sans travestir les mots ni les tournures. Harmonie de la composition, sens de la vérité dramatique, symétrie organique, fraîcheur, simplicité d'inspiration, voilà ce que d'emblée notre propre fonds nous fournira. Plus tard naîtront peut-être les génies; en attendant, encourageons tout honnête effort, soyons indulgens pour tout ce qui n'insulte pas la dignité de l'art; contentons-nous d'un beau musical ordinaire sans prétendre exiger à chaque instant des phénomènes, et disons-nous qu'à n'enfanter que des Shakspeare, des Michel-Ange, des Beethoven, la nature finirait par éclater. Nous défaire de ce germanisme encombrant, sentir, penser, écrire en français, imprégner notre style de la physionomie nationale du pays auquel nous appartenons par la naissance et l'éducation, tâche déjà louable, et qui sera complétement remplie, si l'artiste en arrive à considérer comme œuvre de conscience et presque comme un devoir religieux le développement du talent que Dieu lui a donné. « Nous avons l'imperturbable pensée que nous ne sommes pas au bout de notre art, que parmi nous s'élèvent des talens qui justifieront nos espérances. » Ces paroles sont de Schumann, et ce qu'il disait pour l'Allemagne de son temps, nous croyons pouvoir aujourd'hui l'appliquer à la France. Nous aussi, nous avons foi dans une floraison prochaine à laquelle d'autres encore plus consolantes succéderont, et c'est par cette foi qui survit, par cette espérance qui se ranime, que le cœur et l'esprit se sentent reprendre à la discussion. Nous le répétons une dernière fois : que l'idée de la France soit dans tout ce que nous faisons.

F. DE LAGENEVAIS.

LES CHEMINS DE FER

DEPUIS LA GUERRE

L'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Une enquête parlementaire est ouverte sur le régime des chemins de fer français. En présence des plaintes très vives que provoquait de toutes parts l'insuffisance des moyens de transport après le rétablissement de la paix, l'assemblée nationale a voulu se rendre compte des causes qui avaient amené une situation si regrettable, et elle a saisi l'occasion de soumettre à une étude approfondie les différentes questions qui concernent l'organisation des voies ferrées. Il est nécessaire en effet que ces grandes entreprises d'utilité publique comparaissent fréquemment à la barre de l'opinion. Soit qu'elles demeurent la propriété de l'état, comme en Belgique et dans quelques pays d'Allemagne, soit qu'elles résultent de concessions indépendantes et illimitées comme en Angleterre, soit qu'elles reposent sur un système mixte comme en France, où l'état, par ses subventions, par sa garantie et par un contrôle incessant, est intéressé à leur fonctionnement, les entreprises de chemins de fer exerçant sur l'économie générale de la nation une influence prépondérante. Elles méritent donc au plus haut degré l'attention vigilante des pouvoirs publics.

Depuis dix ans, les enquêtes sur les chemins de fer se sont multipliées. Il y en a eu en Angleterre, en Belgique, en Allemagne. Le gouvernement français a procédé, de 1863 à 1865, à une enquête générale dont les résultats ont été exposés dans un rapport de

M. Michel Chevalier (1). Ces études presque simultanées ont eu pour conséquence d'établir d'utiles comparaisons entre les réseaux de chaque pays, d'éclairer les gouvernemens et les compagnies sur les progrès réalisés dans les diverses branches de l'exploitation, et de tenir pour ainsi dire au courant la science pratique des chemins de fer. En 1870, deux commissions, l'une administrative, l'autre parlementaire, avaient été désignées pour continuer l'enquête française de 1865, car en cette matière les conditions se modifient par courtes périodes, les perfectionnemens sont rapides, et chaque jour se révèlent de nouveaux besoins. Les travaux de ces deux commissions ont été interrompus par la dernière révolution; l'enquête ordonnée aujourd'hui par l'assemblée nationale doit y donner suite avec un programme plus étendu.

Le devoir le plus urgent de la commission était de parer à l'insuffisance qui s'était produite dans les moyens de transport au lendemain de la guerre. Elle y a consacré ses premières décisions, et elle a déjà, dans un rapport spécial, expliqué le trouble profond que l'état de guerre avait nécessairement jeté dans l'exploitation des voies ferrées, non-seulement en France, mais aussi en Allemagne et en Belgique. Après avoir joué un rôle si actif dans les opérations militaires, les chemins de fer ne pouvaient pas sortir sans blessures de ce terrible champ de bataille où sont restées tant de victimes. Ils y ont reçu, comme les combattans, de rudes atteintes, et même une partie de leur matériel a été emmené en captivité. Cependant les plaies se cicatrisent, les effectifs rallient et se complètent, de telle sorte que la crise des transports touche à son terme. Restent les questions générales, qui sont de beaucoup les plus importantes, car elles intéressent l'avenir aussi bien que le présent. La commission devra examiner la constitution même des chemins de fer, les droits respectifs de l'état et des compagnies, les combinaisons financières, les tarifs et les concurrences, en un mot le système qui a été adopté par l'administration de l'empire pour la construction du réseau ; elle aura enfin à étudier les premiers effets de la loi du 12 juillet 1865 sur les chemins de fer d'intérêt local, dont il importe de fixer plus nettement les conditions, le rôle et le domaine : problèmes difficiles, que l'on pouvait croire en partie résolus, mais qui se représentent sous un régime politique nouveau et pour lesquels on propose volontiers des solutions nouvelles. Il s'agit au fond de savoir si la France doit persévérer dans le système qui régit aujourd'hui ses chemins de fer, ou s'il lui serait plus avantageux de le modifier. Les sommes engagées dans cette grande opération se chiffrent par milliards. Pour la fortune pu-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1866, *les Chemins de fer français en 1866*.

blique et pour les fortunes privées, l'intérêt est immense; on s'explique donc l'importance exceptionnelle qui s'attache aux délibérations de l'enquête.

I.

La commission parlementaire devait, au début de ses travaux, se rendre compte de la crise des transports et rechercher les moyens d'y remédier. Cette crise avait atteint les proportions d'une véritable calamité publique. Alors qu'il était si essentiel de faciliter la reprise des opérations industrielles et des échanges commerciaux, les matières premières manquaient aux usines, les produits n'arrivaient pas régulièrement dans les magasins, et les intérêts lésés exprimaient les plus vives plaintes contre le gouvernement et les compagnies. Déjà, au mois de septembre, M. le ministre des travaux publics avait exposé cette situation. Il appartenait à la commission d'enquête d'entrer dans tous les détails, et d'examiner si l'instrument de transport remis entre les mains des compagnies concessionnaires pouvait donner satisfaction aux besoins légitimes de l'industrie et du commerce. Il y avait là une appréciation de fait et une question de doctrine, car, à l'occasion d'une insuffisance de transports qui n'était pas contestée, on s'attaquait au régime des concessions en déclarant que la crise ne se serait pas produite, ou qu'elle aurait été moins forte, si l'exploitation des chemins de fer était demeurée entre les mains de l'état.

Il convient d'abord de rappeler les faits. Dès la déclaration de guerre, toutes les voies ferrées furent requises pour les transports de l'armée; pendant la guerre, le matériel, les ateliers et une partie du personnel furent employés aux opérations militaires. Au lendemain de l'armistice, il fallut pourvoir à l'alimentation de Paris affamé, puis au départ des troupes allemandes et au rapatriement de l'armée française prisonnière en Allemagne. Au moment où la circulation régulière allait se rétablir, survint l'insurrection de la commune de Paris, qui eut pour effet de paralyser pendant deux mois encore les relations dans les parties les plus importantes du réseau. Bref, du mois de juillet 1870 au mois de juin 1871, c'est-à-dire durant près d'une année, la circulation industrielle et commerciale fut presque complétement interrompue. En même temps, dans les régions de l'ouest et du midi, qui n'avaient pas été visitées par la guerre, les produits s'accumulaient, notamment dans le midi les vins de la récolte de 1870; les gares, les entrepôts et les magasins particuliers étaient encombrés de marchandises prêtes à être transportées au premier jour, et dont l'expédition immédiate était réclamée par les régions du centre, du nord et de l'est, qui

avaient besoin de reconstituer leurs approvisionnemens épuisés. Il y avait là les produits qui se servent habituellement des chemins de fer et ceux qui empruntent d'ordinaire les voies fluviales et les canaux, car la navigation avait été suspendue, et elle ne pouvait pas davantage suffire aux transports; de plus sur certains points ses tarifs avaient été augmentés de telle sorte qu'une partie de la clientèle des bateaux refluait vers les chemins de fer. Enfin la récolte des céréales ayant été au-dessous de la moyenne, les transports de grains dépassaient les proportions normales, et s'ajoutaient aux embarras contre lesquels les compagnies avaient à lutter.

Pour subvenir à ces besoins extraordinaires de transports, les compagnies ne disposaient même pas de leurs ressources ordinaires en matériel. Sur les 120,000 wagons qui composaient l'effectif des six grandes compagnies, 16,000 étaient aux mains des Allemands, qui, après les avoir affectés au transport de leurs troupes selon les conventions, les employaient pour leur trafic intérieur, et ne les restituèrent que tardivement. L'ensemble du matériel, après avoir fait pendant près d'un an le service de guerre, avait besoin de nombreuses réparations, et comprenait beaucoup de non-valeurs que n'avait pu remplacer d'avance le travail des ateliers, puisque ceux-ci avaient subi un long chômage. C'était donc avec un matériel dispersé, avarié, en partie détruit, que les compagnies étaient appelées à reprendre le service de paix et à commencer l'enlèvement de la plus énorme quantité de marchandises qui se fût jamais accumulée sur toutes les branches de leur réseau.

Le problème était insoluble. La commission d'enquête, après avoir entendu les explications du gouvernement et des compagnies, n'a pas hésité à reconnaître le cas de force majeure en approuvant les mesures déjà prescrites pour atténuer la crise, en insistant avec beaucoup de raison pour que l'on accélérât autant que possible le retour à l'état normal, particulièrement à l'exécution des clauses du cahier des charges qui concernent les délais de transport et de livraison des marchandises. Elle a même fixé la date très prochaine à laquelle l'application de ces délais, suspendus momentanément pour la petite vitesse, doit rentrer dans l'ordre réglementaire.

Le cahier des charges détermine un tarif maximum pour chaque classe de marchandises et un délai dans lequel le transport doit s'accomplir. Pour la plupart des marchandises, les compagnies appliquent un tarif général inférieur au maximum. En outre elles ont établi des tarifs spéciaux, inférieurs au tarif général, sous la condition que les délais de transport et de livraison seront allongés. En accordant ces concessions, elles obéissent à leur propre intérêt, qui leur commande de multiplier la matière transportable par le moyen d'une baisse de prix, et il leur est possible de régler l'ef-

fectif du matériel, c'est-à-dire le nombre des locomotives et des wagons, d'après le développement que la réduction des tarifs imprime à la circulation. S'il arrivait néanmoins que par une erreur de calcul ou par l'effet de circonstances exceptionnelles le tonnage des marchandises excédât la capacité des wagons disponibles et ne permît pas de se conformer aux délais stipulés, les compagnies pourraient diminuer ce tonnage et se tirer d'embarras en relevant soit les tarifs spéciaux, soit même le tarif général, jusqu'aux limites du tarif maximum inscrit dans le cahier des charges. Dès le début de la crise, les entreprises de roulage et une partie de la navigation fluviale, profitant de l'abondance des transports, avaient haussé leurs prix. Les compagnies de chemins de fer ne l'ont pas fait; en échange des prolongations de délais, elles ont maintenu les réductions de tarifs. Elles avaient intérêt à ne point modifier les conditions favorables qui avaient été précédemment accordées à l'industrie et au commerce; cependant, s'il leur avait fallu exécuter dans toute sa rigueur la clause des délais, elles auraient été nécessairement obligées de recourir à ce procédé très légal et de repousser à coups de tarif l'encombrement des marchandises. Or quelle perturbation n'eût pas causée une telle mesure! Il en serait résulté l'augmentation du prix de la houille et des matières premières destinées aux usines, l'interruption et même la ruine des spéculations mercantiles, un renchérissement général qui, en frappant tous les produits, eût ralenti le commerce au moment même où il était si nécessaire de lui ouvrir le plus libre parcours. On aurait eu alors, non plus une crise des transports, c'est-à-dire un embarras momentané diminuant de jour en jour, mais une crise économique, affectant tout à la fois la production, l'échange et la consommation, le commerce intérieur et le commerce étranger. Les établissemens industriels et les transactions de toute sorte, créés sur la foi des tarifs réduits, n'auraient pu résister à une hausse subite, et les chemins de fer auraient détruit d'un seul coup les élémens de prospérité qu'ils ont partout répandus. Les compagnies n'ont point usé des armes que leur fournissait en cette occasion le texte de leurs contrats, et il est juste de rappeler qu'elles en avaient le droit, de constater qu'elles n'ont pas relevé les prix de transport pour les expéditeurs qui acceptaient des prolongations de délais.

La nécessité d'accélérer les transports n'en était pas moins urgente. Aussi la commission d'enquête a-t-elle dû se rendre compte des efforts qui avaient été faits pour accroître les expéditions. Or il lui fut démontré que, malgré la réduction du matériel disponible, malgré la désorganisation du personnel, les compagnies avaient opéré dans le dernier semestre de 1871 beaucoup plus de transports

que pendant le semestre correspondant des années précédentes. Cette augmentation, attestée par le chiffre des recettes, représentait environ 30 pour 100, près du tiers. En outre les six grandes compagnies ont commandé 12,000 wagons neufs, qui, s'ajoutant aux 120,000 wagons qu'elles possédaient déjà, porteront à 132,000 l'effectif destiné à l'exploitation des 16,233 kilomètres formant l'ensemble de leurs réseaux, ce qui représentera une proportion de 8 wagons à marchandises par kilomètre exploité.

La première déduction à tirer de ces chiffres, c'est que les compagnies françaises entretiennent un matériel qui, sauf dans les cas de force majeure, excède sensiblement les besoins de transport. Si, pendant les derniers mois de 1871, elles sont parvenues, avec un matériel réduit, à exécuter beaucoup plus de transports que pendant la période correspondante de 1869, où ce matériel était intact, cela veut dire qu'en 1869 elles étaient au large, et que, pour le service des années ordinaires, il n'y a point à redouter d'insuffisance. Elles ont dû en effet procéder à des calculs pour accroître le matériel en raison de l'augmentation du trafic, elles ont observé que cette augmentation se rapproche de celle que présente le produit des postes, c'est-à-dire de 2 1/2 ou 3 pour 100 par an, et elles ont organisé leur matériel en conséquence. Elles ont de plus la ressource de multiplier les trains et d'imposer aux wagons un service plus actif dans les périodes d'encombrement. Une seconde déduction qui mérite d'être relevée, c'est que les lignes sont en mesure de transporter un tonnage excédant de beaucoup le mouvement normal des marchandises, et qu'il n'est point nécessaire, au moins pour le moment, de créer de nouvelles lignes en concurrence avec les grandes artères du réseau. Dans la crise que l'on vient de traverser, ce ne sont point les rails qui ont manqué, ce sont les wagons qui, en raison d'événemens tout exceptionnels, ont fait défaut. Les mêmes rails auraient pu supporter au moins le double du tonnage qui a circulé sur les chemins de fer, et qui a dépassé du tiers le chiffre normal. En d'autres termes, la crise provenait uniquement de la pénurie inévitable du matériel.

On lit, à la suite du premier rapport de la commission d'enquête, un tableau indiquant le nombre des wagons possédés par chaque compagnie, et l'on y remarque des différences très considérables entre les effectifs proportionnels des diverses entreprises. Ainsi la compagnie du Nord comptait en 1870 près de 12 wagons par kilomètre exploité, et la compagnie de Lyon plus de 10 wagons, tandis que la compagnie de l'Ouest ne possédait que 5 wagons, et celle d'Orléans 3 1/2 seulement. Ces écarts sont tellement sensibles que l'on peut se demander à première vue si les entreprises qui ont l'effectif le plus restreint ne seraient point coupables de parcimonie

aux dépens du public en maintenant leur matériel trop au-dessous des proportions qui ont été reconnues nécessaires par d'autres compagnies; mais cette impression ne serait pas exacte, car en fait il ne paraît pas que dans les périodes ordinaires le service des marchandises soit moins régulier sur les lignes de l'Ouest et d'Orléans que sur les lignes du Nord et de Lyon, ni que, pendant la crise, l'encombrement ait été plus grand sur les unes que sur les autres. Il faut, pour calculer le nombre de wagons à entretenir sur une ligne, avoir égard à la longueur du réseau, à la nature du trafic, à la multiplicité des gares et des embranchemens, à beaucoup de détails accessoires qui rendent plus facile ou plus lente, suivant les cas, la manœuvre du transport. L'art d'utiliser les wagons et de leur faire rendre le maximum de service est très appréciable dans une exploitation de chemin de fer, et il se pourrait qu'il fût mieux pratiqué dans telle compagnie que dans telle autre. Les différences que l'on remarque entre les chiffres des effectifs existeront toujours à un degré plus ou moins grand. On s'explique par exemple que la compagnie du Nord, chargée de transporter d'énormes quantités de houille et d'opérer à une certaine période de l'année la plus forte partie de ces transports, soit obligée d'entretenir beaucoup plus de wagons que ne le font les compagnies de l'Ouest et d'Orléans, dont le trafic se compose en général de marchandises moins encombrantes.

En Belgique, la proportion du matériel sur les chemins de fer de l'état est de 11 wagons par kilomètre, et en Angleterre de 12 wagons. Ce chiffre, relativement élevé, du matériel anglais se justifie d'abord par la supériorité du trafic, puis par la multiplicité des compagnies, enfin par l'organisation particulière des transports. En Angleterre, les mines de houille et de minerai sont propriétaires des wagons qu'elles font circuler sur les voies ferrées moyennant péage, et il existe des compagnies particulières qui louent des wagons à l'année, au mois, à la journée, non-seulement aux industriels et aux négocians qui peuvent faire des chargemens considérables, mais encore aux compagnies de chemins de fer, qui trouvent dans cette combinaison la faculté de diminuer le capital de leur matériel roulant. Ces divers procédés, usités sur la plupart des lignes anglaises, présentent des avantages et des inconvéniens, au sujet desquels les appréciations sont très diverses. Malgré tout, ils ont pour conséquence l'accroissement du nombre des wagons disponibles. Ajoutons que les trains de marchandises sur les chemins de fer anglais ont plus de vitesse que partout ailleurs, de telle sorte qu'un wagon régulièrement employé y transporte annuellement un plus fort tonnage. Cette vitesse se paie; les tarifs sont plus élevés qu'en France, où le commerce recherche avant tout l'économie. Sauf de rares expéditeurs qui obtiennent d'ailleurs satisfaction par les services à

grande vitesse, les manufacturiers et les commerçans français préfèrent conserver les bas tarifs en acceptant de plus longs délais.

Les chemins de fer de l'état belge, qui comptent 11 wagons par kilomètre, présentent également des conditions toutes spéciales. En premier lieu, le réseau étant peu étendu, les distances à parcourir pour le trafic intérieur sont généralement assez courtes, et cette circonstance comporte l'emploi d'un grand nombre de wagons à cause du temps perdu dans les opérations de chargement et de déchargement. En second lieu, une grande partie des transports belges consiste en charbons, marchandise encombrante qui exige un matériel considérable. Enfin ces charbons sont expédiés en fortes quantités sur les territoires étrangers, en France ou en Allemagne, et les wagons qui les portent jusqu'à destination se trouvent ainsi enlevés pendant un temps plus ou moins long au service des lignes belges. Ainsi la comparaison entre la Belgique et la France, quant à l'effectif des wagons, ne saurait produire de résultats décisifs. Chaque pays a ses besoins, ses habitudes, son genre d'industrie et de commerce, qui déterminent la quantité et la qualité de l'outillage nécessaire. Il convient que les gouvernemens et le public observent tout ce qui se fait au dehors pour l'amélioration des moyens de transport; mais il faut en même temps qu'ils considèrent les différences de conditions générales ou spéciales, afin de porter des appréciations justes sur les systèmes d'exploitation.

Quoi qu'il en soit, l'effectif du matériel des compagnies concessionnaires doit répondre, selon la règle posée par M. Jacqmin, directeur des chemins de fer de l'Est, « non pas à la moyenne du trafic que chaque compagnie est appelée à desservir dans l'année, mais bien au maximum des oscillations de ce trafic. » L'application de cette règle procure les wagons en nombre suffisant pour transporter les produits les plus encombrans, tels que la houille, aux époques de l'année où ils se présentent le plus abondamment dans les gares, et, si elle a pour conséquence de laisser une certaine quantité de wagons sans emploi pendant les mois où les transports sont moins actifs, elle permet d'avoir en réserve un matériel de renfort pour les circonstances anormales. C'est ainsi que dans la dernière crise la compagnie de Lyon a pu en trois mois expédier par la gare de Marseille plus de 320,000 tonnes, chiffre très supérieur au maximum des besoins de transport qui s'étaient produits antérieurement. Certes il eût été désirable que le montant des expéditions fût encore augmenté, car, malgré ce grand effort, Marseille paraît avoir beaucoup souffert de l'encombrement des marchandises; mais il est une mesure que l'on ne saurait dépasser. Une entreprise qui posséderait un matériel excessif pour une éventualité destinée à ne se présenter peut-être qu'une fois en dix ans chargerait son capi-

tal d'une dépense très considérable, augmenterait ses frais généraux par les intérêts servis à ce capital exubérant, accroîtrait le compte d'exploitation par l'entretien d'un trop grand nombre de locomotives et de wagons, et finalement administrerait à la façon d'un prodigue. Le commerce est au surplus très intéressé à ce que les compagnies n'agissent pas ainsi, car ce sont les économies obtenues dans les frais de traction qui concourent, avec l'extension du trafic, à la réduction du prix de transport. L'expérience fixe pour chaque compagnie le nombre approximatif des wagons à entretenir sur les diverses parties du réseau, et le contrôle du gouvernement est là pour rectifier les erreurs qui risqueraient en cette matière de compromettre les mouvemens du commerce.

En admettant le cas de force majeure, la commission d'enquête a exonéré les compagnies de la responsabilité qui leur était attribuée au sujet de la crise des transports. Ses investigations l'ont en outre amenée à reconnaître que l'insuffisance du matériel n'était point la cause unique des retards et de l'encombrement. Elle a signalé les fâcheuses habitudes du commerce, qui n'enlève pas immédiatement, comme cela se fait en Angleterrre, les marchandises à l'arrivée, et qui se sert des gares et même des wagons comme de magasins ou d'entrepôts; de là des embarras inévitables dans le service et l'immobilisation d'une partie du matériel. Elle s'est préoccupée des retards souvent considérables qu'entraîne dans certaines gares le service de l'octroi ou de la douane, et elle a demandé que l'accomplissement des formalités administratives soit rendu plus facile et plus prompt. Ne convient-il pas également que sur plusieurs points les espaces destinés à la manœuvre des marchandises, les quais, les magasins, etc., soient plus spacieux et mieux aménagés? Cette crise aura du moins pour effet de démontrer à tous, au public, aux compagnies, au gouvernement, l'urgence et l'utilité de nombreuses réformes de détails qui perfectionneront l'industrie des transports. Dans cet immense mécanisme qui fait rouler sur deux étroites bandes de fer tout ce qui se produit, se vend et se consomme, sans compter le tonnage non moins précieux des voyageurs, les moindres rouages sont importans. Pour faire face à l'augmentation du trafic, le facile accès et le dégagement des voies ne sont pas moins essentiels que le nombre des wagons qui doivent y circuler nuit et jour. A cet égard, l'on n'est point encore arrivé en France ni ailleurs au plus haut degré d'utilisation des chemins de fer.

Cette période de crise a mis en lumière plusieurs faits économiques dont on n'avait pour ainsi dire que l'instinct, et qui maintenant se dégagent de la manière la plus précise. On savait que par l'action des chemins de fer toutes les régions de la France sont reliées dans une étroite communauté d'intérêts, et que les échanges

intérieurs ont acquis de grandes proportions; on savait que Paris est le centre de ce mouvement commercial, et que, semblable à une pompe aspirante et foulante, il reçoit et déverse à toute heure un flot continu de tous les produits; mais on n'avait pas encore eu l'occasion de calculer à peu près exactement le stock de marchandises qui doit être considéré comme un approvisionnement normal. Or il résulte de l'observation que, pour la plupart des produits qui peuvent être conservés, ce stock représente la consommation de trois ou quatre mois. Cette durée se rapproche de celle qui est généralement fixée pour le crédit. Quand Paris fut à la veille d'être assiégé, on s'occupa exclusivement de presser les arrivages de denrées alimentaires, on songea peu aux autres produits d'utilité courante ou de luxe, et cependant beaucoup de magasins demeurèrent plus ou moins approvisionnés jusqu'à l'armistice : les vins et les spiritueux abondaient; il fallut la commune pour les absorber. Dans l'est et dans le nord, les vivres devinrent rares après le passage des armées; mais, malgré la rupture des communications, les tissus et autres articles fabriqués ne furent épuisés que dans les derniers momens de la guerre. La production doit donc avoir, terme moyen, une avance de trois ou quatre mois sur la consommation. Avant l'établissement des chemins de fer, ce délai devait être beaucoup plus long. La rapidité des transports permet aujourd'hui de donner au capital employé dans le commerce de détail un emploi plus fréquent et plus fructueux. Ce progrès que l'on doit aux voies ferrées n'a certainement pas dit son dernier mot.

En même temps, on a pu constater le rôle prépondérant qui est assigné à la France dans le mouvement du commerce européen. L'Allemagne, comme la France, a eu ses transports complétement paralysés pendant la guerre; les plaintes n'y ont pas été moins vives, et les compagnies de chemins de fer se sont vues également accusées d'insuffisance. Le vainqueur, et c'est une grande leçon, n'a pas moins souffert que le vaincu; mais le commerce et l'industrie ont des besoins si impérieux qu'il leur faut accepter des expédiens et subir tous les détours pour maintenir ou rétablir le courant des échanges. La France est la grande voie de transit pour l'Allemagne. Cette voie ayant été brusquement fermée, les Allemands ont dû se porter sur Hambourg, sur Brême, et principalement sur Anvers et Ostende, qui remplaçaient momentanément pour eux le port du Havre. La Belgique s'est donc trouvée encombrée. De même que la France et l'Allemagne, elle a subi sa crise des transports, crise très intense, qui a soulevé tous les intérêts du pays et qui a occupé pendant plusieurs jours de longues séances de la chambre des représentans. L'encombrement a envahi toutes les lignes : les transports les plus indispensables étaient suspendus; plusieurs grandes

villes ont failli être privées de gaz, la houille venant à manquer en Belgique! Les chemins de fer encaissaient des recettes magnifiques, mais le désordre était partout, et le bénéfice du transit international que la France avait momentanément cédé au territoire belge était compensé et bien au-delà par la désorganisation de l'industrie, qui ne pouvait plus compter sur des opérations régulières. Tel était le résultat de la guerre de 1870. Notre effacement commercial produisait cette universelle perturbation. Que l'on ne s'étonne donc plus des embarras qui ont compromis nos transports, que l'on se montre moins sévère à l'égard des compagnies concessionnaires, quand on voit la Belgique, nation neutre, épargnée par la guerre, souffrir de la même crise, plus fortement peut-être, avec des chemins de fer exploités par l'état.

Les transports commencent à reprendre leurs routes accoutumées; mais, nous devons y prendre garde, la Belgique se prépare aux plus grands efforts pour retenir à son profit une partie du transit européen que les événemens ont pendant plusieurs mois détourné sur son territoire. Elle va augmenter son matériel, agrandir ses gares, ouvrir une ligne nouvelle pour établir une communication plus directe entre le port d'Anvers et la frontière allemande. Elle convoite aussi la fourniture des cotons que l'Alsace avait l'habitude d'acheter au Havre. Nul doute que les compagnies françaises portent leur attention sur cette concurrence, dont les prétentions pourraient être favorisées dans une certaine mesure par notre récente loi maritime. La question est bien digne d'attirer la sollicitude de la commission d'enquête. C'est en laissant aux compagnies la liberté la plus complète dans les combinaisons des tarifs internationaux que l'on pourra lutter contre les entreprises de la Belgique, et rendre à la France, à ses ports, à ses chemins de fer, leur ancienne et naturelle fonction d'intermédiaires entre le centre de l'Europe et les pays d'Amérique. Il faut aussi, après avoir aidé l'industrie des voies ferrées à se remettre de cette rude secousse, garantir avec fermeté les conditions économiques et financières que réclame dans le présent et surtout pour l'avenir la constitution même du réseau.

II.

« Quand un service quelconque ne produit pas les résultats auxquels on s'attend, il arrive souvent que l'on ne s'en prend pas seulement aux hommes qui le dirigent ni aux circonstances exceptionnelles que subit ce service, mais à l'institution elle-même. Le désir d'un remède pousse trop loin, et l'on va jusqu'à vouloir une révolution radicale. » Ces paroles sensées ont été dites récemment par

un député belge lors de la discussion qui s'est engagée, au sein de la chambre des représentans, sur l'insuffisance des moyens de transport. La plus grande portion du réseau belge étant exploitée par l'état, c'était à l'état que s'adressaient directement les critiques, et, à propos d'un accident, d'une circonstance de force majeure, l'on demandait un changement absolu de système, la démission de l'état et la cession des chemins de fer à des compagnies. De même en France. Parce que les entreprises concessionnaires ont été momentanément empêchées de faire face à toutes les demandes de wagons, l'on s'en prend au système; les uns sollicitent l'expropriation des compagnies et la remise des chemins de fer entre les mains de l'état; les autres imaginent des combinaisons qui porteraient l'atteinte la plus grave à l'économie générale de notre réseau, à l'organisation légale et à la constitution financière des voies ferrées. D'autres enfin, par des procédés plus ou moins directs, arriveraient à des résultats analogues. Il a suffi d'une souffrance temporaire pour donner l'idée d'une révolution. Nous sommes habitués en France à ces exagérations d'opinions et de sentimens; elles nous ont fait beaucoup de mal en politique; tâchons au moins d'en préserver l'administration de nos intérêts matériels.

Il y a des discussions qui, à force d'être répétées, deviennent inutiles. Telle est la question de savoir si l'état doit conserver la propriété et l'exploitation des chemins de fer, ou s'il doit traiter avec l'industrie privée, qui se charge de construire les voies ferrées et d'effectuer les transports. Tout a été dit sur les avantages et les inconvéniens respectifs des deux systèmes. Dans un pays où le réseau serait à peine commencé, le débat pourrait s'établir avec profit; mais lorsque le réseau a déjà pris un certain développement, lorsqu'il a été dépensé des milliards, il est malaisé de changer le mode primitif. En pareille matière, chaque nation s'est déterminée d'après son génie propre, en tenant compte de ses moyens d'action, des ressources de son crédit, des proportions de l'œuvre qu'il fallait entreprendre, et en se posant cet unique problème : étant donnée la nécessité de créer des chemins de fer, quel est le procédé le plus économique, le plus prompt et le plus sûr? En Angleterre, où l'on pouvait compter sur la hardiesse des capitaux et sur l'esprit d'entreprise, les chemins de fer ont été, dès l'origine, livrés à l'industrie privée. En Belgique, c'est l'état qui a pris l'iniative, et, sur un territoire peu étendu, en face d'une dépense assez limitée, le trésor public pouvait garder à sa charge la plus grande part de l'opération. En France, l'on a fini par adopter un système mixte qui, tout en laissant à l'industrie privée, représentée par de grandes compagnies, l'exploitation des chemins de fer, consacre l'intervention permanente et l'association financière de l'état dans la constitution du

réseau. Au point où l'on en est arrivé, serait-il avantageux et praticable de modifier cet état de choses?

Si la Belgique, après avoir complété son réseau, jugeait que l'exploitation des chemins de fer doit être confiée à l'industrie privée, la transformation du régime actuel ne présenterait pas de graves difficultés et n'entraînerait aucune dépense. En vendant ses voies ferrées, elle procurerait au trésor un capital; en les affermant, elle remplacerait par une redevance fixe les revenus variables que l'exploitation apporte à son budget; mais en Angleterre ou en France il en serait tout autrement. Le rachat des chemins de fer coûterait de nombreux milliards; où les trouverait-on? La législation anglaise n'a pas prévu l'éventualité du rachat; il serait donc nécessaire de procéder par une loi spéciale à l'expropriation d'une valeur énorme. Il est bien vrai que depuis deux ans, à la suite du rachat des télégraphes, opération qui a été très avantageuse pour les compagnies, un nombreux groupe d'actionnaires a eu l'idée de demander au parlement le rachat des voies ferrées. On a observé cependant sans la moindre surprise que ces actionnaires, si prompts à invoquer les plus graves considérations politiques et économiques, sont intéressés dans des lignes peu productives et même fort compromises; l'expropriation serait pour eux un moyen commode de sauver leur capital. Il n'est pas probable que le parlement se laisse prendre à ces propositions, qui n'ont trouvé jusqu'ici aucun appui dans l'opinion publique, et qui sont en contradiction absolue avec les sentimens et les habitudes du caractère anglais. En France, le gouvernement a eu la prudence d'inscrire dans les titres de concessions le principe, les conditions et la date du rachat; il pourrait, soit aujourd'hui, soit à une époque très prochaine, réclamer l'exécution de cette clause, et reprendre aux compagnies l'exploitation des chemins de fer. De divers côtés, on l'invite à se prévaloir de la faculté qu'il s'est réservée, et, pour mieux recommander cette mesure, on la rattache à des combinaisons patriotiques à l'aide desquelles on compterait obtenir plus promptement la libération du territoire. Faut-il le répéter? il ne s'agirait de rien moins que d'une dizaine de milliards. Moins encore que l'Angleterre, la France pourrait surcharger à ce point sa dette intérieure, qui est déjà si lourde. Au point de vue financier, l'opération du rachat est réellement impraticable, surtout en ce moment. Ce serait donc perdre le temps que de la discuter. Il faut accepter, en l'améliorant autant que possible, le système qui résulte des conventions passées entre l'état et les compagnies.

Ce système est-il bon ou mauvais? a-t-il atteint ou manqué le but que l'on se proposait, à savoir la création et l'extension du réseau? La commission d'enquête parlementaire est condamnée à examiner de nouveau cette éternelle question, que l'on apporte au seuil

de chaque législature. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici quelques faits et quelques chiffres. Quand le gouvernement de juillet commença le réseau, le crédit public et le crédit privé n'avaient point l'élasticité que nous leur avons vue depuis lors. Les capitaux étaient rares et timides. Malgré l'exemple de l'Angleterre, de la Belgique et des États-Unis, malgré les encouragemens et les subventions, ils hésitaient à s'engager dans des entreprises qui dépassaient les proportions habituelles. En 1848, la France ne comptait que 2,200 kilomètres en exploitation. La révolution de février compromit un moment l'œuvre naissante. Plusieurs compagnies durent être placées sous le séquestre. Ce fut en 1852 que la confiance revint à ces entreprises, grâce à la prolongation des concessions et à la volonté très arrêtée que manifestait le gouvernement de développer les intérêts matériels en échange des libertés politiques. Dès 1857, le réseau exploité comprenait 7,500 kilomètres, en 1866 13,500, et en 1870 plus de 17,000; en outre 7,000 kilomètres étaient concédés pour une exploitation plus ou moins prochaine, et l'on poursuivait les études en vue de l'extension du réseau. Comment avait-on pu obtenir ces résultats? Par quels procédés et à quelles sources s'était-on procuré le capital dépensé pour cet immense travail? Le trésor public s'était engagé à donner 1 milliard 770 millions en subventions, sur lesquels il avait payé à la fin de 1870 environ 1 milliard, la plus forte part du surplus devant être soldée au moyen d'annuités. Les capitaux privés avaient concouru à la dépense totale pour 8 milliards sous forme d'actions ou d'obligations, et ce qui en a déterminé le placement, ce n'est point la perspective de dividendes exceptionnels pour les actions, ni d'un intérêt élevé pour les obligations (la moyenne du revenu n'atteint pas 6 pour 100), c'est la garantie financière de l'état, c'est l'association de fait qu'il a formée avec les compagnies, c'est la sécurité morale qu'il donne à la constitution du réseau, c'est son contrôle légal et réel sur tous les actes de l'exploitation. Voilà en peu de mots le régime actuel. Sans entrer ici dans tous les détails du mécanisme assez compliqué qui règle les rapports financiers de l'état et des compagnies, on peut dire que nul autre procédé ne nous aurait procuré plus économiquement ni plus vite les 17,000 kilomètres de voies ferrées. Si le trésor s'était seul chargé de l'entreprise, aucun gouvernement n'aurait osé demander, aucune législature n'aurait accordé une série d'emprunts successifs s'élevant à 10 milliards et s'ajoutant à tant d'autres. Si le réseau avait été livré à l'arbitraire de l'industrie privée, celle-ci, à supposer qu'elle eût réuni les capitaux nécessaires, n'aurait sollicité de concessions que pour les grandes lignes, en laissant de côté une grande partie du territoire, ou bien elle aurait exigé des tarifs très élevés pour desservir les régions moins

fructueuses. Enfin si le trésor n'était pas venu en aide, par des subventions et par des garanties d'intérêt, aux compagnies concessionnaires, s'il ne leur avait pas accordé et imposé tout à la fois une sorte de domaine d'exploitation où se confondent de bonnes et de mauvaises lignes, ces compagnies auraient obtenu moins de capitaux et moins de crédit.

Le régime inauguré sous le gouvernenement de juillet, poursuivi et complété sous l'empire, a donc été avantageux pour le pays qui voulait des chemins de fer, économique pour le trésor qui ne pouvait porter tout le poids de la dépense, équitable pour les capitaux qui se sont engagés dans cette entreprise nationale. Faut-il ajouter que la propriété ainsi créée doit revenir un jour à l'état, après lui avoir remboursé les sommes allouées à titre de garantie d'intérêt, et que, pendant la durée des concessions, les chemins de fer rapportent annuellement une forte somme d'impôts et de bénéfices? Les six grandes compagnies ont dressé un état qui établit qu'en 1870 elles ont versé au trésor plus de 56 millions d'impôts, et que la gratuité ou les réductions de tarifs stipulées dans les cahiers des charges pour le service des postes, les transports de militaires, etc., représentent une économie de 144 millions au profit de l'état. On peut objecter que l'impôt du dixième, qui a produit 33 millions, est payé par les voyageurs entre les mains des compagnies pour le compte du trésor, et que l'économie sur les transports militaires, chiffrée à 117 millions, n'a été aussi considérable que par suite de l'état de guerre. Cette économie n'en est pas moins acquise pour 1870, elle atteindra un chiffre presque égal pour 1871, et, quant à l'impôt du dixième, croit-on que le gouvernement pourrait le maintenir et même l'augmenter, comme il vient de le faire, s'il était chargé de percevoir directement le prix des places? Il n'est point téméraire de penser que le désir de la popularité (on l'a vu en Belgique) l'entraînerait à diminuer les prix des tarifs au-dessous du taux rationnel, ou que la crainte de l'impopularité l'empêcherait de les élever. Le voyageur, c'est-à-dire le public, n'y gagnerait rien, car on lui ferait payer l'impôt sous une autre forme. Quoi qu'il en soit, les revenus, directs ou indirects, que l'état retire de l'organisation actuelle sont très importans pour le budget. Dans un rapport présenté à l'assemblée nationale, M. Arthur Legrand, basant son calcul sur 1869, année normale, les évaluait à 114 millions, soit à 7,000 francs par kilomètre, et à 17 pour 100 du capital des subventions allouées aux compagnies.

L'intérêt fiscal, si grave qu'il soit, demeure cependant très secondaire en regard des services que l'on doit obtenir des voies ferrées pour l'abondance, l'économie, la vitesse et la régularité des transports. L'état aurait-il construit plus de lignes qu'il n'en a fait con-

struire par les compagnies? L'industrie privée, si elle avait eu la faculté d'établir et d'exploiter des chemins de fer à sa guise, se serait-elle portée vers tous les points que l'on voit aujourd'hui sillonnés de rails? Sous le régime exclusif de l'état ou avec l'industrie libre, voyageurs et marchandises seraient-ils transportés dans de meilleures conditions de service et de prix? La réponse à ces différentes questions est fournie par la comparaison que l'on peut faire entre les principaux pays quant à l'organisation des voies ferrées, et, si l'on établit la balance entre les divers élémens, cette comparaison n'est point au désavantage de la France. Puisque le débat s'est engagé de nouveau à l'occasion d'un encombrement des marchandises, il suffit de rappeler que la Belgique et l'Allemagne ont eu à souffrir des mêmes embarras. Quel que soit le régime, il faut s'attendre et se résigner à des risques imprévus. Ce qui est au-dessus de toute contestation, ce que la génération qui a vu la pose de nos rails oublie trop vite et ce que la génération nouvelle ne peut pas apprécier exactement, c'est l'immense progrès réalisé dans toutes les catégories de transport. Pour le nombre et la variété des directions, pour la régularité et la vitesse, les améliorations par rapport aux anciens modes de locomotion sont très sensibles, et il devait en être ainsi; quant aux tarifs, non-seulement les prix fixés par les cahiers des charges sont inférieurs à ceux qui étaient autrefois perçus par les messageries et par le roulage, mais encore les prix adoptés par les compagnies à la suite de réductions successives s'abaissent dans beaucoup de cas fort au-dessous de ceux qui ont été stipulés par les contrats de concession. Il serait facile de multiplier les statistiques. En moyenne, si l'on tient compte des combinaisons par lesquelles les compagnies ont voulu faciliter les abonnemens ainsi que les excursions rapides, le tarif des voyageurs est inférieur de 23 à 25 pour 100 au tarif légal, et le prix de transport des marchandises de petite vitesse est ramené à 6 centimes par tonne et par kilomètre. On a beaucoup discuté tout récemment sur la législation commerciale de la France et sur l'influence favorable que la réforme des taxes douanières a exercée sur les échanges. La liberté du commerce est un grand bienfait qu'une politique intelligente et impartiale doit conserver à notre pays; mais peut-être n'a-t-on pas suffisamment mis en relief les services que les chemins de fer ont rendus au commerce en contribuant plus encore que l'abaissement des barrières de douanes à l'extension du trafic international. Les suppressions ou réductions de droits n'auraient pas toujours suffi pour permettre la concurrence entre les produits des différentes nations, s'il n'y avait pas eu en même temps une diminution très marquée des frais de transport. Il y a

des marchandises qui paient sur le chemin de fer dix fois moins qu'elles ne payaient par l'ancien roulage; il est rare que la diminution ne soit pas du triple, et, si l'on prend Paris comme point d'arrivée et de depart, on observe que dans la plupart des cas la baisse du prix de transport pour les relations avec l'étranger représente un chiffre supérieur au montant des réductions de taxes douanières. Les voies ferrées tiennent donc le principal rôle dans la liberté des échanges, et il est indispensable qu'elles demeurent organisées de manière que les compagnies puissent pratiquer, ainsi qu'elles l'ont fait jusqu'ici, le système des larges diminutions de tarifs.

Par une singulière contradiction, cette économie procurée aux transports devient quelquefois un sujet de plaintes. On reproche aux compagnies de faire concurrence à la navigation du cabotage et aux canaux, de ruiner ces deux industries ou tout au moins de s'opposer à leur développement et d'enlever par conséquent au commerce des ressources qui lui seraient bien précieuses dans les périodes d'encombrement. Cette objection s'est produite en France et en Belgique lors de la dernière crise. A ce compte, si l'on ne prend en considération que les intérêts du cabotage et des canaux, il aurait fallu ne pas créer de chemins de fer, car ceux-ci devaient évidemment s'emparer d'une portion de la clientèle acquise aux anciens modes de transport. Il n'est point nécessaire de pousser le raisonnement à l'extrême. En fait, le cabotage n'a point disparu, les canaux continuent à faire circuler un très fort tonnage, et la concurrence qui s'est établie dès l'origine avec les voies ferrées a eu pour conséquence d'amener au profit du commerce des réductions de prix jusqu'au point où chacune de ces trois industries a pu mesurer les forces respectives et reconnaître en quelque sorte le domaine réservé à son exploitation. Les plaintes seraient fondées, si les compagnies de chemins de fer, usant ou plutôt abusant de la puissance de leurs capitaux, abaissaient brusquement leurs tarifs pour anéantir la concurrence d'un canal et les relevaient ensuite lorsque la ruine du canal serait consommée. Elles se défendent d'avoir jamais agi de la sorte, elles déclarent qu'elles ne relèvent pas les tarifs une fois abaissés, tandis que récemment les canaux ont profité des circonstances pour hausser dans une proportion assez forte l'échelle de leurs prix. Il appartient à la commission d'enquête d'examiner sur ce point les réclamations et les réponses. En tout cas, l'industrie et le commerce n'ont point à regretter les économies importantes qu'il est du devoir des chemins de fer de leur procurer, et de quelque manière que soient exploitées les voies ferrées, soit par l'état, soit par les compagnies, le résultat pour le cabotage et pour les canaux est absolument identique.

L'étude des faits et des documens si nombreux qui se rapportent

aux chemins de fer nous donne la conviction qu'il ne serait ni possible ni utile de modifier le système actuel, système savamment combiné, compliqué peut-être, qui, par l'association de l'état et des compagnies, assure la construction et l'exploitation du réseau dans des conditions profitables pour tous les intérêts. Cette opinion ne manque pas de contradicteurs. Les uns, effrayés des charges financières que les subventions et les garanties d'intérêt font peser sur l'état, persuadés en outre que l'industrie privée doit, en cette matière comme en toute autre, demeurer maîtresse d'elle-même, demandent que le gouvernement soit désormais étranger à toute entreprise de voies ferrées, que les concessions futures soient déclarées perpétuelles, et qu'il n'y ait plus aucune intervention administrative dans la construction ni dans l'exploitation. Les autres, jugeant que le réseau est insuffisant, le prix de transport trop élevé, l'exploitation imparfaite, proposent d'ouvrir de nouvelles lignes, avec ou sans subventions, parallèlement aux lignes existantes ou dans des directions circulaires et transversales, en promettant des perfectionnemens et des économies de toute nature.

Sur la première de ces réformes, soutenue avec talent par un honorable député, M. Raudot, l'assemblée nationale a déjà eu l'occasion d'exprimer son avis. Elle vient d'adopter les conclusions de la commission d'initiative parlementaire, qui, par l'organe de son rapporteur, M. A. Legrand, s'est prononcée contre la prise en considération du plan de M. Raudot. Ce précédent législatif, de date très récente, nous permet de ne point insister sur le caractère trop absolu, ni sur les inconvéniens pratiques d'un système qui n'a en ce moment aucune chance d'être accepté. S'il est vrai que notre situation financière ne se prête plus à l'allocation de subventions et de garanties d'intérêt, il ne semble pas utile de décréter à l'avance une sorte de déclaration de principes, à laquelle on serait forcé demain peut-être de déroger pour un intérêt stratégique ou commercial. Il vaut mieux que l'autorité législative garde pour les combinaisons à venir son entière liberté de décision.

Les propositions relatives à la construction de nouvelles lignes dans le périmètre exploité par les anciennes compagnies offrent un intérêt plus immédiat, et elles donnent déjà lieu à des discussions très ardentes. Depuis que les fusions consommées par les lois de 1857 ont concentré le service du réseau général entre les mains des six grandes compagnies, les concessions moins étendues accordées à d'autres entreprises suivent des parcours qui ne peuvent se confondre avec ceux des lignes existantes. Aujourd'hui une compagnie propose de construire une ligne directe de Calais à Marseille, passant par Paris, et doublant les principales lignes des compagnies du Nord et de Lyon-Méditerranée. Les auteurs de ce projet n'ont

rien négligé de ce qui doit tenter l'état et séduire le public; ils ne demandent ni subvention ni garantie d'intérêt, ils se contenteraient de tarifs inférieurs aux prix actuels sur un parcours plus direct et plus accéléré; ils organiseraient le service dans les meilleures conditions de sécurité et de confort; ils favoriseraient l'ouverture d'embranchemens ou de correspondances se rattachant à la grande ligne : avec cette création, on n'aurait plus à craindre les encombremens ni les retards, et l'industrie des chemins de fer entrerait dans une ère nouvelle sous le drapeau de la concurrence. Tel est le programme soutenu et attaqué devant le gouvernement et le pays au nom des intérêts considérables qu'il met aux prises. S'il ne s'agissait que de conflits particuliers, il y aurait convenance à ne pas intervenir dans le débat; mais la question a une portée plus haute, et elle est véritablement d'intérêt général. Elle touche à l'interprétation et à la moralité des contrats, à la fortune publique comme aux fortunes privées, à l'emploi des forces productives d'un grand pays : c'est, pour les chemins de fer français, une question constitutionnelle.

Le réseau a été conçu de telle sorte que toutes les parties du territoire fussent autant que possible desservies et reliées entre elles, d'abord par de grandes lignes partant du centre, c'est-à-dire de Paris, puis par des lignes secondaires construites au fur et à mesure des ressources disponibles. C'est ainsi que l'on a successivement établi 17,000 kilomètres; on a de plus concédé 7,000 kilomètres, et l'on en concédera d'autres encore, jusqu'à ce que le réseau soit achevé, si jamais il doit l'être. Par ce procédé méthodique, la portion du capital national qui peut être consacrée aux chemins de fer a reçu l'emploi le plus utile et le plus équitable; nulle part il n'y a eu excès de rails ni déperdition de forces, et le bienfait des voies ferrées a été ou sera réparti au profit de toutes les régions. Le grave souci des pouvoirs publics en cette matière est de veiller à ce que le capital soit bien employé et dépensé à propos. C'est un devoir dans tous les pays, à plus forte raison dans ceux où le gouvernement s'est réservé la haute main sur les travaux publics. Par conséquent, lorsqu'il se présente un projet de ligne à construire, la première question à examiner est celle de savoir si cette ligne nouvelle est nécessaire, si elle sera plus utile que telle autre ligne demandée ailleurs. Sinon, l'on risque de faire une prodigalité. Peu importe la somme; tout capital gaspillé est une perte pour le travail et pour la prospérité générale.

Ce point établi, est-il en vérité bien nécessaire de construire quant à présent une ligne nouvelle de Calais à Marseille sur un parcours de 1,100 kilomètres, à côté des lignes qui existent déjà? L'on démontre cette nécessité par les embarras de circulation qui

se sont produits à la suite de la guerre, embarras incontestables, dont le commerce a beaucoup souffert. Cependant, si les embarras que l'on invoque à l'appui du projet proviennent d'une circonstance de force majeure, s'il est prouvé que les wagons, les magasins, les gares ont fait défaut, et non les rails, l'argument tiré de la nécessité disparaît. Les compagnies du Nord et de Lyon déclarent qu'elles sont en mesure de transporter sur leurs lignes un tonnage de beaucoup supérieur au maximum des oscillations de trafic. Il suffira, pour l'accroissement futur des opérations, d'augmenter l'effectif du matériel roulant, d'agrandir les gares, de dépenser en aménagemens quelques millions. Lorsque la circulation est devenue trop chargée aux abords de Paris, les compagnies n'ont pas hésité à tracer des tronçons parallèles; leur intérêt les oblige à faire de même sur les autres points de leur réseau où s'accroissent avec le trafic les besoins de leur service : le gouvernement d'ailleurs sait bien les y forcer. L'intérêt public, en ce qui concerne la circulation, ne demande pas davantage, et il y aurait vraiment prodigalité à autoriser une dépense de 500 millions pour doubler sans nécessité absolue des lignes existantes. Ce capital que l'on nous offre peut être consacré à des emplois plus urgens.

D'autres argumens sont invoqués. On proclame le principe de la concurrence, et on le pratique immédiatement dans le prospectus en annonçant une baisse de tarifs. La concurrence, dit-on, est l'âme du commerce, la source des perfectionnemens, l'enseigne du progrès. Nous essaierons d'expliquer plus loin comment la concurrence opère dans l'industrie des voies ferrées, et de montrer par des exemples qu'elle n'y produit pas les effets que l'on suppose; mais il convient d'examiner avant tout si les contrats intervenus entre l'état et les compagnies permettent que cette concurrence soit autorisée, car la question n'est pas entière, il y a des engagemens qui doivent être respectés. — En traitant avec l'état et en signant les cahiers des charges, les premiers concessionnaires durent compter que les calculs sur lesquels était fondée leur opération ne seraient pas faussés par des concurrences qui diminueraient les recettes nécessaires pour rémunérer le capital. Autrement il ne se serait rencontré aucun capitaliste pour entreprendre ce genre d'affaires, aucun actionnaire pour s'y associer. Si par exemple le concessionnaire de Paris à Amiens ou de Paris à Orléans avait pu croire que l'état laisserait s'établir des chemins parallèles, il se serait abstenu ou il aurait exigé d'autres conditions de construction, d'exploitation et surtout de tarifs. Les conventions ne contenaient aucune disposition à cet égard, elles réservaient au contraire expressément le droit de l'état pour l'ouverture d'autres lignes; mais il était certain que l'état n'userait de ce droit que dans le cas de

nécessité absolue et de manière à ne point déranger l'équilibre des combinaisons financières qui avaient servi de base aux concessions primitives. C'était là une garantie suffisante, et les capitaux se sont engagés. Plus tard, lorsque le gouvernement opéra la fusion des entreprises, lorsqu'il organisa les grandes compagnies, il leur imposa la création d'un second, puis d'un troisième réseau, composé de lignes dont le produit ne pouvait être rémunérateur et qui exigeaient l'allocation de subventions et de garanties d'intérêt. Comment a-t-on procédé? Le gouvernement a fait le compte des bénéfices que produisait l'exploitation de l'ancien réseau, et, selon le chiffre de ces bénéfices, il a exigé des compagnies plus ou moins de nouvelles lignes, accordé plus ou moins de subventions. Il a imposé à chaque compagnie la charge qu'elle pouvait porter en lui laissant au moins par approximation un revenu suffisant, d'une part pour servir le capital déjà souscrit, d'autre part pour obtenir le crédit d'un capital supplémentaire. C'est ainsi, sur la foi des conventions, de la loyauté du gouvernement, de son intelligence, de son bon sens, que les compagnies ont cherché et trouvé les ressources à l'aide desquelles les nouveaux réseaux ont été construits. Les milliards représentés par des obligations de chemins de fer reposent sur cette garantie. Seraient-ils venus, si l'on avait pu supposer que l'état diminuerait un jour la valeur du gage primitif en bouleversant par l'approbation d'une concurrence, c'est-à-dire par une atteinte certaine portée aux recettes, les produits de l'exploitation? Il est permis de critiquer les traités antérieurs, de blâmer les complications et l'enchevêtrement d'intérêts qui en résultent, et de se rallier ainsi aux doctrines que M. Raudot voudrait faire prévaloir pour l'avenir; mais ce qui n'est pas admissible, c'est que l'on altère l'esprit des contrats qui ont été conclus dans le passé. Il y a là une question de bonne foi et d'honnêteté publique.

Comment! des entreprises se sont chargées, d'accord avec l'état, d'organiser un service de voies ferrées qui comprend de nombreuses lignes s'exploitant les unes avec bénéfice, les autres à perte; elles ont posé les premiers jalons, supporté les frais des études et des essais, créé les courans commerciaux et développé le trafic sur un vaste parcours. Puis, quand le sol est ainsi défriché, il se présente d'autres entrepreneurs qui, par un choix très intelligent, demandent à s'installer sur les bonnes terres et à prendre leur part de la récolte! On dit qu'ils ne réclament aucune subvention, et qu'ils offrent au public des réductions de tarifs. Rien de plus simple; en n'exploitant qu'une ligne, la meilleure de toutes, ils n'auraient pas à compenser les pertes de la mauvaise portion du réseau. Si les compagnies n'avaient pas à leur charge plusieurs lignes improductives, il leur serait facile d'abaisser encore les tarifs. Ce sont les

produits des grandes lignes qui permettent d'appliquer des prix modérés sur les lignes secondaires, de même que les pertes éprouvées sur ces dernières l'empêchent de réduire davantage le prix de transport sur les grandes lignes. Tout se tient dans le système. Que l'on touche à la ligne principale de chaque réseau, le reste dépérit. Les règles ordinaires de la concurrence demeurent étrangères à cette organisation spéciale, qui dès l'origine a placé les compagnies en dehors des conditions de l'industrie libre. Ici la concurrence ne s'exercerait pas avec des chances égales; l'état, dont le consentement est nécessaire, ne saurait l'admettre sans donner un démenti à tous ses actes. Ce serait la plus flagrante iniquité.

Est-il vrai d'ailleurs que, pour les voies ferrées, la concurrence amène infailliblement la plus grande baisse des prix? Selon l'économie politique, le principe est incontestable; cependant la science, si absolues que soient ses doctrines, se trouve parfois obligée d'abdiquer devant les situations exceptionnelles; or les grandes entreprises, organisées en vertu de concessions, rentrent dans ce dernier cas. La baisse des prix n'est possible, elle n'est durable que jusqu'au point où l'entreprise de transport garde le bénéfice le plus minime; au-dessous de ce point, la ruine arrive, car on ne peut pas longtemps travailler à perte. Il importe donc que l'entreprise soit constituée de manière à faire le plus de transports, c'est-à-dire de recettes, avec le moins de dépense. Si pour opérer les transports l'on établit deux lignes au lieu d'une, la recette est diminuée, puisqu'elle se divise, et la dépense est augmentée, puisqu'il faut construire et administrer deux chemins. Par conséquent, pour deux lignes concurrentes le point précis où l'exploitation maintient le niveau entre les recettes et les dépenses est plus relevé que pour une seule ligne, et le degré de réduction des tarifs est placé nécessairement moins bas. Supposons pour plus de clarté qu'une ligne coûtant 100 millions opère tous les transports d'un point à un autre, elle doit retrouver au moins dans ses tarifs l'intérêt et l'amortissement de cette somme, ainsi que les frais d'administration et de traction. Que l'on crée une seconde ligne parallèle coûtant le même prix, on élève à 200 millions le capital dont l'intérêt et l'amortissement doivent figurer parmi les élémens du tarif; de même pour les frais d'administration, qui seront doublés. En outre, comme les transports se partageront entre deux lignes, les trains seront moins chargés sur chacune d'elles, et l'ensemble de la traction deviendra plus cher. Quant aux recettes, à moins que les voyageurs et les marchandises à transporter ne dépassent le double du tonnage actuel (hypothèse inadmissible), il est évident qu'elles seront moindres sur les deux lignes que sur une ligne unique. Sous l'in-

fluence de ces deux faits, augmentation de dépenses et diminution de recettes, on comprend que le tarif est moins réductible dans l'état de concurrence. Une seconde ligne est nécessaire, coûte que coûte, quand la première est devenue insuffisante; la concurrence produit son action lorsqu'il s'agit d'une industrie libre. Dans le cas présent, les rails établis entre Calais et Marseille peuvent satisfaire pour longtemps encore aux augmentations de trafic; l'industrie des chemins de fer est régie par des contrats spéciaux qui, en lui imposant un maximum de tarif et toutes les conditions utiles au public, ne lui permettent pas d'abuser de ce que l'on appelle à tort son monopole, et qui lui laissent toute latitude pour abaisser les prix au fur et à mesure de l'accroissement des transports.

Les enquêtes anglaises contiennent les renseignemens les plus instructifs sur la concurrence en matière de chemins de fer et de canaux. Les voies ferrées se sont établies presque librement sur le sol de la Grande-Bretagne, à la faveur d'une loi de 1844 proposée par Robert Peel. La concurrence a été sans frein entre les canaux et les chemins de fer, et ces derniers ont lutté les uns contre les autres. De cette abondance de lignes, dont une partie était superflue, il est résulté d'abord un effroyable gaspillage de capital et une série de crises financières dont la Bourse de Londres garde le souvenir. Les baisses de tarifs suivies de brusques relèvemens ont plus d'une fois jeté la perturbation dans l'industrie de plusieurs régions. L'histoire économique des chemins de fer anglais est pleine de désordres et de ruines; mais les folies du capital ne sont jamais que passagères. Après avoir chèrement payé son hommage à la liberté des transports, le capital a reconnu qu'il faisait un métier de dupe, et il a cherché à étouffer la concurrence. Les compagnies ont commencé par s'adresser aux canaux, qui ont, pour l'Angleterre et l'Écosse, un parcours de 6,500 kilomètres. Elles ont acheté les uns, affermé les autres ou passé des conventions qui mettaient fin à la lutte. On s'est plaint vivement en France de voir entre les mains de la compagnie du Midi le canal latéral à la Garonne. Que dirait-on de toutes les combinaisons par lesquelles les compagnies anglaises se sont peu à peu rendues maîtresses d'une grande partie des voies navigables? Il en est qui ont installé leurs rails dans le lit même de l'ancien canal, moyen pratique et infaillible pour tarir la concurrence. En même temps qu'elles désarmaient leur commun adversaire, les compagnies, lasses de se faire la guerre, se rapprochaient et contractaient des unions, des amalgames (*amalgamations*), qui par le fait n'étaient autre chose que des coalitions de tarif; elles sont maintenant en plein dans cette voie. Le *Times*, rendant compte d'une fusion projetée entre deux grandes compa-

gnies, a signalé récemment en termes très vifs le mouvement de l'opinion publique en Angleterre sur cette question de la concurrence. Voici comment il s'exprime :

« Le système national de nos chemins de fer a été basé sur cette théorie, que l'industrie particulière créerait une concurrence avantageuse qui pourvoirait d'une manière satisfaisante aux besoins du trafic. Dans la pratique, chacun le sait, la théorie de la concurrence a tristement échoué, et les projets de fusion qui s'agitent ne sont que des tentatives pour en revenir au régime abandonné en 1844. Il n'est pas en notre pouvoir de réparer aujourd'hui le mal qui est résulté des combinaisons erronées de sir Robert Peel. Les millions ont été gaspillés, les convenances du public sacrifiées pour laisser le champ libre à la concurrence. Qu'y a gagné le public? Nous laissons à la majorité impartiale des voyageurs et des expéditeurs le soin de répondre. Ce que les compagnies y ont gagné, les administrateurs de ces compagnies qui recherchent maintenant la paix et l'union nous l'ont fait assez connaître. La partie de la concurrence a été jouée, et nous pouvons affirmer sans exagération que tous les intéressés en ont assez... Ceux qui ont réclamé le plus bruyamment la liberté des entreprises de chemins de fer et la concurrence illimitée sont à peu près unanimes pour demander l'action commune, l'unité d'administration, et pour maudire la concurrence... La garantie de la concurrence, qui, pensait-on, aurait pour effet d'assurer l'économie des voyages et des transports, n'a été dans la pratique pour les voyageurs et le commerce qu'une protection inefficace... »

Il convient en effet de rappeler qu'en Angleterre, sous le régime de la concurrence, la moyenne du tarif des voyageurs et des marchandises a été toujours plus élevée qu'en France. Le *Times*, après avoir reconnu avec tant de franchise l'échec complet du système anglais, en est réduit à demander l'appui du parlement contre les abus du nouveau système de fusion. Il est permis de dire que le cahier des charges imposé aux compagnies françaises garantit au public une protection convenable. En même temps il laisse au gouvernement la faculté d'augmenter le nombre des lignes existantes et d'autoriser des prolongemens ou des embranchemens, de telle sorte que les besoins de transport pourront toujours recevoir satisfaction au moment convenable, sans prodigalité et sans parcimonie. Il n'y a pas une ligne nécessaire que l'on ne soit en mesure d'établir, soit au moyen des compagnies existantes, soit par la création de compagnies nouvelles.

Après avoir examiné l'argument de la concurrence au point de vue de l'intérêt public, il reste à juger la portée financière du pro-

jet d'un chemin de fer de Calais à Marseille et de tous autres projets analogues. On sait que l'état est le garant des compagnies. Il leur doit chaque année la somme nécessaire pour parfaire l'intérêt et assurer l'amortissement du capital employé à la construction du nouveau réseau, et cet engagement, qui porte sur un capital de 4 milliards, l'expose au paiement d'une garantie annuelle de près de 200 millions. Toutefois les produits de l'exploitation peuvent couvrir cette garantie ou venir en déduction de la dette, de telle sorte que, plus ils sont élevés, moins il reste à payer par l'état. Les sommes qui sortent ainsi du trésor lui seront remboursées par les compagnies sur les excédans de revenus, et, à défaut d'excédans, sur la reprise du matériel à la fin des concessions. En 1866, le montant des garanties d'intérêt était inscrit au budget pour 38 millions, il atteint 41 millions dans le budget de 1871. Le découvert s'augmentera encore par les avances qui seront faites pour 1872 et les exercices suivans, jusqu'à ce que la garantie devienne inutile.

Dans cette situation, quel est l'intérêt du trésor? C'est que les compagnies fassent le plus de recettes, le plus de bénéfices possible, d'abord pour que l'état n'ait plus à leur verser le prix de la garantie annuelle, puis pour qu'elles soient en mesure de lui rembourser promptement les sommes qu'il leur a successivement avancées, et qui s'élèvent aujourd'hui à 190 millions. Cet intérêt est si évident, si pressant, que, s'il arrivait à une compagnie de procéder à d'imprudentes baisses de tarif, de faire des dépenses inutiles, en un mot de mal gérer sa concession, le gouvernement aurait le droit et le devoir d'y mettre ordre. L'établissement d'une concurrence ayant pour résultat infaillible de diminuer les recettes, les revenus de la compagnie baisseraient, et ce serait au trésor à payer la différence. Les compagnies de Lyon et du Nord, qui n'ont point encore eu recours à la garantie de l'état, seraient elles-mêmes obligées de l'invoquer, si la concurrence venait leur enlever une portion des recettes de leurs principales lignes. Un créancier qui s'aviserait de diminuer les ressources de son débiteur actuel ou éventuel passerait certainement pour malavisé. Il n'y a pas de raison pour que l'état commette cette faute. Notre situation financière ne comporte pas les aventures.

Ce n'est pas tout. Si l'état admettait une première dérogation au principe de l'intégrité des réseaux, les capitaux n'auraient plus le même empressement pour s'engager à l'avenir dans les opérations de chemins de fer, et la grande œuvre, qui est loin d'être terminée, se trouverait atteinte. Les titres d'obligations se placent avec facilité sur le marché, non-seulement parce qu'ils sont garantis par l'état, mais encore parce qu'ils reposent sur une valeur réputée très

solide. Il serait imprudent d'ébranler cette confiance, que l'on ne retrouverait plus au même degré lorsqu'on lui adressera de nouveaux appels. Enfin, même pour le présent, ne se rend-on pas compte du malaise que répandrait à travers les diverses branches du crédit, où tout se tient, un changement aussi important dans la constitution des chemins de fer? Les capitaux sont ombrageux, surtout ceux-là qui, se chiffrant par milliards, sont sortis des bourses les plus modestes. On n'ignore pas que les obligations et même les actions de chemins de fer sont aujourd'hui divisées à l'infini. L'opinion publique ne les considère plus comme des valeurs de spéculation; elle assimile les obligations à la rente. Il ne faut pas risquer de leur enlever ce caractère; la rente elle-même s'en ressentirait au moment où nous avons besoin plus que jamais de ménager notre crédit. Voilà pourquoi tous les projets de chemins de fer concurrens nous semblent devoir être écartés par une décision nette qui maintienne fermement le régime actuel, et affirme une fois de plus le respect des contrats.

III.

Les chemins de fer d'intérêt local, qui tendent à prendre une grande place dans l'ensemble du réseau français, se rattachent directement à l'objet de cette étude. C'est une institution nouvelle, puisque la législation qui régit ces chemins de fer ne date que de 1865. Il est donc aisé de remonter au principe de cette création, d'apprécier les intérêts qui l'ont inspirée, ainsi que les conditions qui lui ont été faites, d'en mesurer les conséquences financières; l'occasion semble opportune pour rectifier, s'il y a lieu, les écarts qui pourraient la compromettre en altérant le caractère économique ou en étendant outre mesure le champ d'action de ces nouvelles voies. Les documens qui ont été préparés pour les enquêtes de 1870 montrent que dès ce moment les pouvoirs publics se préoccupaient de l'interprétation que les départemens et les communes entendaient donner à la loi récente. Les débats qui se sont élevés à ce sujet pendant la dernière session des conseils-généraux ne permettent pas d'ajourner les décisions relatives à la création et au développement de cette catégorie de voies ferrées.

Lorsque fut entreprise la construction du réseau français, on commença naturellement par les grandes lignes destinées à couper le territoire du nord au sud et de l'est à l'ouest en prenant Paris pour point central; puis l'on traça les lignes transversales pour desservir les villes populeuses, les ports et les régions industrielles qui ne se trouvaient pas sur le passage des premières lignes, pour

rencontrer à la frontière les voies ferrées des autres pays dans l'intérêt du trafic international ou pour satisfaire à des nécessités stratégiques. Ensuite on entra dans le système des embranchemens suivant un programme qui consistait à fournir autant que possible un parcours de chemin de fer à chaque département, et à placer des gares dans les chefs-lieux de préfecture et de sous-préfecture. Le sentiment d'équité, les exigences politiques, les convenances administratives, recommandaient cette extension graduelle et la répartition symétrique des voies ferrées; mais, pour obtenir ces premiers résultats, il avait fallu dépenser de très fortes sommes, et l'on observait que, plus on multipliait les embranchemens, plus on devait faire de sacrifices qui demeuraient en définitive à la charge du trésor. Ces embranchemens, plongeant dans des régions accidentées, étaient très coûteux à établir, et l'exploitation se soldait par de fortes pertes. Le gouvernement jugea que le moment approchait où la continuation de ces grands travaux deviendrait presque impossible, cependant il était constamment assailli de nouvelles demandes; chaque année, lors de la discussion du budget, il y avait à la tribune législative un défilé de députés qui venaient exposer avec énergie les vœux ou les griefs de leur département. Dès 1861, l'administration fit étudier des combinaisons moins dispendieuses, et elle envoya des ingénieurs en Écosse, où, depuis plusieurs années, le génie industrieux et essentiellement économe des habitans de ce pays avait établi des chemins de fer sur des parcours que dédaignaient les grandes compagnies. MM. Lan et Bergeron, chargés de cette mission, virent en effet des lignes courtes, construites au prix de 70,000 à 110,000 fr. le kilomètre, s'exploitant de la manière la plus simple, et pouvant, avec de très faibles recettes, couvrir leurs frais. L'expérience avait réussi, l'idée était pratique, et nous devions en faire notre profit. Déjà au surplus quelques-uns de nos départemens les plus riches et les plus avancés, et à leur tête ceux de l'Alsace, avaient exécuté ou projeté l'établissement de petites lignes en leur appliquant, par une interprétation peut-être abusive que l'administration ne voulut point contrarier, la loi de 1836 sur les chemins vicinaux. Il s'agissait donc de faciliter par des dispositions générales la création d'un nouveau réseau destiné à former en quelque sorte le service vicinal des chemins de fer, à côté des grandes lignes qui peuvent être assimilées aux routes nationales.

Telle fut l'origine de la loi de 1865, qui a réglé le mode de concession, d'établissement et d'exploitation des chemins de fer d'intérêt local. La loi porte que les chemins de fer de cette catégorie seront créés soit par les départemens et les communes, avec ou

sans le concours des propriétaires intéressés, soit par des concessionnaires, avec le concours des départemens ou des communes. Le conseil-général du département fixe les tracés et passe les traités de concession, sous la réserve de la déclaration d'utilité publique qui précède le commencement des travaux et que le gouvernement s'est réservée. Il peut être accordé par l'état des subventions variant selon les ressources des localités et selon les sacrifices faits par les départemens, les communes et les intéressés. Le chiffre maximum des subventions fournies chaque année sur les fonds du trésor fut fixé à 6 millions. Le texte de la loi indique clairement le caractère modeste et purement local des voies ferrées à établir; ce sont en réalité des chemins vicinaux où la chaussée est remplacée par des rails et les chevaux par des locomotives. La plus grande tolérance fut laissée pour le rayon des courbes, pour les pentes, pour tous les détails de la construction et du service de l'exploitation. Le bon marché est la condition fondamentale du système.

Il serait inutile d'énumérer les nombreuses applications de la loi de 1865. Les chemins de fer ne peuvent point passer partout ni desservir directement tous les centres de population; ils laissent à quelque distance, des deux côtés de leur voie, d'importans chefs-lieux de canton, des communes où se tiennent de grands marchés, des usines ou des exploitations agricoles qu'il est utile de relier aux gares par des procédés moins imparfaits et moins dispendieux qu'une voiture de messagerie ou un chariot de roulage : si intéressantes que soient ces localités, il serait impossible de faire pour elles les frais d'un embranchement. De même les chemins de fer, organisés pour la vitesse, sont assujettis à des règles de construction qui ne leur permettent pas de franchir les rampes dépassant un certain degré, de décrire des contours trop brusques, ni même de se poser, à moins de frais quelquefois énormes, sur tous les terrains. Ils s'éloignent donc des régions où ces difficultés se rencontrent. Enfin une organisation très coûteuse, qui doit être homogène sur le même réseau, et qui ne comporte ni deux catégories d'agens ni deux échantillons de matériel, exige un minimum de trafic que n'atteindrait jamais la circulation purement locale, très active cependant, entre les diverses régions d'un département ou de deux départemens limitrophes. Indiquer ce que ne peuvent faire les grandes lignes, c'est dire ce que l'on doit demander aux chemins de fer d'intérêt local, et donner la mesure des services que ceux-ci sont appelés à rendre, si l'on parvient à les établir avec économie et discernement.

Dès que la loi de 1865 a été rendue, les préfectures et les conseils-généraux ont reçu une grande quantité de projets, accompa-

gnés de demandes de subvention. Il y avait un arriéré de vœux et de réclamations qui trouvaient enfin l'occasion de se produire, sans compter la spéculation, qui est toujours à l'affût des entreprises nouvelles et qui ne devait pas manquer au rendez-vous. Des chemins de fer à construire et des départemens à exploiter, c'était un double bénéfice. Cependant les subventions de l'état étaient limitées par la loi à 6 millions par an, celles des propriétaires intéressés, sauf en Alsace et en Lorraine, étaient relativement peu empressées, et les conseils-généraux, tout en se montrant disposés à user du bénéfice de la législation nouvelle, hésitaient à s'engager dans de trop lourdes dépenses. La spéculation se vit ainsi plus ou moins contenue. Le gouvernement d'ailleurs n'accordait ses subventions et ne décrétait l'utilité publique qu'après avoir fait étudier par le conseil-général des ponts et chaussées les plans et devis. Voici la statistique des chemins d'intérêt local qui ont été approuvés depuis 1866. Ces chemins sont au nombre de 72, répartis entre 29 départemens. Ils mesurent ensemble 2,000 kilomètres, ce qui donnerait pour chacun d'eux une longueur moyenne de 28 kilomètres environ: beaucoup ont un parcours moindre, mais quelques-uns dépassent 60 et même 80 kilomètres. L'évaluation de la dépense totale monte à 260 millions. Le chiffre des subventions allouées est de 110 millions, sur lesquels l'état fournit 34 millions, les départemens 63, et les propriétaires intéressés 13 millions. Les départemens qui ont le réseau local le plus étendu sont Eure-et-Loir (350 kilomètres), l'Eure (234), la Somme (159), l'Hérault (157), Saône-et-Loire (122).

Sans contester l'utilité de ces 2,000 kilomètres, il est permis de dire que la dépense évaluée, qui représente en moyenne 130,000 fr. par kilomètre, s'écarte des proportions économiques qui ont fait le succès des chemins d'Écosse, et, si l'on examine en détail les concessions, on en trouve dont le coût kilométrique dépasse 220,000 francs. Cela vient de ce que la plupart des entrepreneurs tiennent à construire leurs voies de manière à recevoir le matériel de la grande ligne sur laquelle ils s'embranchent, avec la pensée qu'un jour ou l'autre la compagnie voudra bien les acheter. Quelques-uns ont évidemment l'intention d'étendre leur parcours et de préparer, d'accord avec des concessionnaires voisins, l'organisation d'un véritable service de chemins de fer. Avant d'exprimer une opinion définitive sur ces premiers chemins, il est juste d'attendre qu'ils aient été exploités : les produits diront si l'on a prudemment engagé le capital de 260 millions qui doit être dépensé. En tout cas, le caractère exclusivement vicinal de la loi de 1865 a été méconnu en ce qui concerne plusieurs de ces chemins qui, par la longueur

du parcours et par le chiffre des dépenses d'établissement, révèlent dès à présent l'ambition d'être considérés comme les embranchemens futurs d'une grande ligne.

Il n'y a eu jusqu'ici de concessions que dans le tiers de nos départemens; mais on sait que la dernière session des conseils-généraux a été très féconde en nouveaux projets. On a voté des milliers de kilomètres, et des millions en conséquence. Cette fois il n'y a pas à se méprendre. Parmi les projets qui ont reçu un accueil favorable, il en est un certain nombre qui préparent une concurrence au grand réseau. L'intention ne prend même plus la peine de se dissimuler, elle s'affiche avec un luxe qui ne conviendrait pas à la modestie d'une entreprise purement locale, et elle circule en prospectus très explicites. La récente loi de décentralisation (10 août 1871) a favorisé ces combinaisons en permettant aux conseils-généraux de se concerter directement entre eux pour les intérêts qui seraient communs à plusieurs départemens, de faire des actes et de conclure des traités pour lesquels ils n'ont plus à se renfermer dans les limites de leur territoire respectif : disposition très sage, très libérale, qui peut devenir fort utile, mais à la condition d'être appliquée à propos, de ne point se tourner contre les lois existantes, et spécialement de ne pas transformer en affaires locales des questions qui touchent aux intérêts généraux du pays. Or, au moyen de cette action commune qu'il est désormais possible d'établir entre plusieurs conseils-généraux, des entrepreneurs ont fait adopter des chemins de fer qui, traversant plusieurs départemens et affectant dans chacun d'eux le caractère local, forment réellement une ligne unique de plusieurs centaines de kilomètres, c'est-à-dire une ligne d'intérêt tout à fait national. On comprend d'ailleurs que les assemblées départementales, élues d'hier, se soient laissé facilement séduire par ces nombreux plans de voies ferrées que les populations voient toujours avec faveur, et qu'elles tiennent à montrer en même temps et la puissance de leurs nouvelles attributions et leur sollicitude pour les régions qu'elles représentent. Si donc tous les chemins de fer qui ont été adoptés dans la dernière session venaient à être exécutés, il s'ensuivrait une dépense totale de plusieurs centaines de millions, s'ajoutant aux 260 millions déjà engagés, et un réseau de plusieurs milliers de kilomètres. Cet état de choses provoque de sérieuses réflexions.

Il ne s'agit plus seulement ici de la loi de 1865, manifestement violée; l'exposé de motifs de cette loi et le rapport rédigé par M. le comte Le Hon, au nom de la commission législative, ne laissent aucun doute à cet égard : il s'agit du système général suivant lequel a été constitué l'ensemble du réseau. A l'extension abusive des

chemins de fer d'intérêt local s'opposent la plupart des objections qui ont été développées plus haut contre la création d'une grande ligne de Calais à Marseille; objections morales, financières et politiques de l'ordre le plus élevé. La concurrence faite aux compagnies, en bouleversant l'économie du système, porterait atteinte aux contrats sans profiter à l'intérêt public; les finances de l'état seraient compromises, un capital considérable risquerait d'être gaspillé; on aurait bientôt le désordre, les excès de la spéculation et la ruine. Nous tomberions, après trente ans de sagesse, dans les fautes qui ont été commises en Angleterre, et qui ont causé de grandes pertes. Ce serait la désorganisation de notre plus belle industrie (1).

Est-ce à dire qu'il faille empêcher la construction des chemins de fer d'intérêt local et priver les départemens de la faculté qui leur a été attribuée? Non sans doute, c'est uniquement une question de mesure et de prudence. En voulant faire trop ou trop vite, on risque de faire mal et d'aboutir à une spéculation ruineuse. Parmi les chemins de fer déjà concédés, il en est qui ne seront exploités que très difficilement, parce que l'importance du trafic a été inexactement calculée. Les entrepreneurs auront réalisé des bénéfices sur la construction, puis l'affaire périclitera. Sur d'autres points, on présente des projets pour desservir des parcours où le gouvernement se propose lui-même, quand il aura les ressources nécessaires, de tracer de grandes lignes conseillées par un intérêt stratégique. On s'exposerait donc à un double emploi, c'est-à-dire à une dépense superflue. La ligne stratégique sera utile pour le trafic local, tandis que la petite ligne, construite dans d'autres conditions, ne répondrait pas aux exigences du service militaire. Il est préférable de se résigner à un ajournement. Les divers projets ne doivent donc pas être appréciés isolément, alors même qu'ils conserveraient le caractère local. Quant aux moyens d'exécution, la constitution du capital que les concessionnaires demandent au public n'est pas toujours très saine. Ce capital consiste principalement en obligations. Il est naturel que l'on profite de la faveur que ce genre de titres obtient sur le marché; mais cette faveur, qui s'explique pour les grandes compagnies garanties par l'état, ne se justifie pas au même degré pour ces entreprises nouvelles, et n'est-il pas à craindre que, si les obligations des chemins de fer d'intérêt local venaient à subir de fortes

(1) Un avis du conseil d'état, rédigé en 1869 par M. Vernier, rapporteur de la section des travaux publics, a exposé avec une grande force les motifs d'intérêt public qui s'opposaient à l'établissement d'un chemin de fer d'intérêt local de Saint-Étienne à la limite du département du Rhône. Ce document contient toute la doctrine en cette matière.

dépréciations, le crédit des compagnies n'en fût très affecté à cause de l'analogie apparente du titre? Pour l'achèvement du grand réseau, la conséquence serait des plus graves. Tous ces points doivent être examinés avec une sévère attention. Jusqu'à ce que la jurisprudence administrative ou une législation nouvelle les ait réglés d'une manière plus précise, il est indispensable que l'on se renferme dans les conditions établies par la loi de 1865. Le gouvernement a le devoir d'y veiller, et il lui suffit de refuser la déclaration d'utilité publique pour réduire à néant les concessions abusives; mais il appartient à la commission d'enquête de prendre en main cette question importante et de fixer d'une manière définitive le domaine réservé aux chemins de fer d'intérêt local. Il y a là un grand intérêt pour l'avenir du réseau et pour le crédit public.

La France a, plus que jamais, besoin de développer ses richesses agricoles, industrielles et commerciales, d'améliorer les moyens de transport, d'accroître ses voies ferrées, et cependant son capital est diminué. Quand elle aura payé la guerre, c'est à l'aide du crédit, fondé sur le travail et sur la sagesse, qu'elle devra reconstituer le fonds de ses épargnes. Plus de dix milliards sont engagés dans les chemins de fer; gardons-nous de les compromettre. Capital et crédit, il faut tout ménager pour échapper à une crise financière qui serait plus que désastreuse dans la situation politique du pays. Les chemins de fer forment aujourd'hui l'élément le plus considérable de la fortune publique. Ce grand intérêt est confié à la commission d'enquête parlementaire, qui appréciera ce qu'il est possible de faire pour perfectionner la circulation intérieure, à quelles conditions, avec quelles ressources, dans quel délai. En pénétrant dans les détails de l'exploitation, elle reconnaîtra les améliorations réalisables et les réformes utiles. Jamais enquête n'aura été plus étendue, plus opportune ni plus vivement désirée.

C. Lavollée.

L'ÉLOQUENCE

POLITIQUE ET JUDICIAIRE

A ATHÈNES [1]

ISÉE, UN JURISCONSULTE ATHÉNIEN.

I. *Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand*, par Ottfried Muller, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Ottfried Muller, par M. K. Hillebrand; 2 vol. in-8°, Paris. — II. *Demosthenes und seine Zeit*, von Arnold Schæfer, 4 vol. in-8°, Leipzig. — III. *Des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, par M. Jules Girard; in-8°, Paris. — IV. *Le Discours d'Isocrate sur l'Antidosis*, traduit en français pour la première fois par M. A. Cartelier, avec une introduction par M. Ernest Havet, grand in-8°, Paris.

Tous les orateurs dont il a été question jusqu'ici dans le cours de ces études, qui nous ont fait remonter aux premiers bégaiemens de l'éloquence athénienne et qui nous conduiront jusqu'à Démosthène, ont été plus ou moins mêlés aux luttes politiques de leur temps. Hommes d'état, ils ont, comme Périclès, gouverné la cité; chefs de faction ou ambitieux aventuriers, ils ont, comme Antiphon et Andocide, risqué leur liberté, leur vie ou leur honneur dans les discordes civiles d'Athènes. Si leur qualité d'étranger ou leur tempérament les écartait de la tribune du Pnyx, ils avaient pourtant appartenu, comme Lysias, à un des grands partis qui aspiraient à gouverner la cité, ou, comme Isocrate, ils avaient cherché à éclairer et à diriger leurs compatriotes, ils avaient offert leurs conseils à Athènes et à la Grèce, ils avaient donné leur avis sur les affaires publiques, sur les réformes intérieures, sur la paix, la guerre et les alliances. Avec Isée, nous nous trouvons pour la première fois

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1871.

en présence d'un homme qui n'a rien voulu être qu'avocat et interprète du droit : c'est ce qui fait dans cette série de portraits la nouveauté et la singularité de sa figure. Isée semble au premier abord n'avoir cherché dans sa science et son talent que l'occasion de plaider beaucoup de procès, et par suite de gagner beaucoup d'argent; mais, si l'argent sert à tout, il ne suffit à rien, et il est rare qu'un homme d'un vrai mérite s'en contente, qu'il en fasse le seul but de ses efforts et qu'il y trouve toute sa récompense. A y bien regarder, on reconnaît qu'Isée avait une vocation marquée pour le travail auquel il s'est consacré : il semble avoir pris un vif plaisir à comparer les lois, à en scruter, à en analyser les principes; il paraît avoir voulu s'élever au-dessus de ses rivaux en pénétrant plus avant qu'aucun d'entre eux dans l'étude de la législation athénienne. Cet étranger a peut-être été l'homme qui a le mieux saisi l'esprit de ces lois que, *métèque*, il n'avait point qualité pour créer ou pour modifier par son suffrage.

I.

Tout ce que nous apprend d'Isée le grammairien qui a composé les *Vies des dix orateurs attiques* tient en quelques lignes; nous les citerons pour montrer que l'antiquité, au moment où elle commençait à recueillir ses souvenirs et à faire l'inventaire de ses richesses, n'en savait guère plus que nous sur un personnage dont les critiques aimaient à citer le nom entre celui de Lysias et celui de Démosthène. « Isée était Chalcidéen de naissance, mais il vint s'établir à Athènes. Élève d'Isocrate, il se rapprocha surtout de Lysias par l'exacte convenance des termes et par le talent avec lequel il expose une affaire; il faut donc être un très fin connaisseur pour pouvoir dire d'un certain nombre de discours auquel de ces deux orateurs ils appartiennent. Il fleurit, comme on peut le juger d'après ses discours, après la guerre du Péloponèse, et son activité se prolongea jusqu'au règne de Philippe. Ayant quitté tout exprès son école, il fut le maître de Démosthène; de là vint sa principale illustration. Il en est même qui prétendent que c'est lui qui a composé pour Démosthène les discours que celui-ci prononça dans son procès contre ses tuteurs. On a sous son nom soixante-quatre discours, dont cinquante sont authentiques, et un manuel de rhétorique. Le premier, il se mit à faire usage des figures et s'appliqua aux causes civiles; c'est par ces côtés que relève surtout de lui Démosthène. Le comique Théopompe fait mention de lui dans son *Thésée*. » Denys d'Halicarnasse, si bien instruit en général de tout ce qui touche aux orateurs attiques, confesse aussi son ignorance; à ces indications si vagues et si sèches, il n'ajoute qu'un seul rensei-

gnement de quelque importance. « Isée, dit-il d'après Hermippos, l'auteur d'un ouvrage estimé sur les disciples d'Isocrate, Isée fréquenta les philosophes les plus distingués de son temps. » Il n'y a point là, on le voit, de quoi tenter même l'esquisse d'une biographie d'Isée. Le seul épisode de cette vie qui puisse avoir pour nous quelque intérêt, les rapports de Démosthène et d'Isée, trouvera mieux sa place dans une étude sur Démosthène. Là même d'ailleurs, on n'aperçoit rien qui jette quelque jour sur les habitudes, les mœurs et le caractère d'Isée. L'homme nous échappe; il faut nous résigner à ne connaître de lui que son talent, à ne chercher dans ce qui nous reste de ses œuvres que le juriste et l'orateur.

Moins considérable que l'œuvre de Lysias, l'œuvre d'Isée est bien loin aussi de nous être arrivée complète. On n'a en tout de lui que onze discours entiers, auxquels il faut ajouter des fragmens d'une quarantaine d'autres, fragmens dont l'un, cité par Denys d'Halicarnasse, est long et fort intéressant: les autres se réduisent à quelques lignes ou à quelques mots allégués par les grammairiens pour fixer le sens d'un terme de l'ancienne langue. En tout cas, la collection des discours d'Isée ne présenterait pas la même variété que celle des discours de Lysias : il ne s'est point essayé dans le discours politique ni dans le discours d'apparat; des trois genres que reconnaissait l'école, il n'en a cultivé qu'un, le genre judiciaire. Au barreau même, il paraît avoir eu sa spécialité : c'était, comme on dirait aujourd'hui, un avocat de causes civiles. Parmi les discours dont nous avons les titres, presque tous ceux dont on peut deviner le sujet ont trait à des questions de propriété ou d'état; les onze qui nous restent se rapportent à des contestations d'héritage, et on voit par les fragmens qu'un certain nombre de plaidoyers analogues ont été perdus.

Ce n'est point probablement par l'effet du hasard que la partie sauvée du recueil se compose de discours qui appartiennent tous à cette catégorie. Ajoutez à ces onze plaidoyers quatre autres dont le titre prouve qu'ils roulaient sur un débat du même genre, et vous reconnaîtrez que les discours consacrés à des hérédités litigieuses formaient à eux seuls plus du quart, le tiers peut-être de la collection. Nous ne serions pas surpris qu'ils en aient été en même temps la partie la plus remarquable. Appliquant à l'étude du droit un esprit que la nature avait déjà tourné de ce côté et auquel la philosophie avait donné le goût des idées générales, Isée avait dû se sentir particulièrement attiré vers le droit successoral. Dans l'ensemble des règles qui gouvernent la vie d'une nation, il n'y a rien où l'accident, où les vues personnelles d'un législateur ou d'une assemblée aient moins de part; il n'y a rien qui se perpétue plus longtemps et qui traduise d'une manière plus fidèle les instincts les

plus secrets, les sentimens les plus obscurs et les plus profonds de telle ou telle variété de l'âme humaine. Il n'est point de matière juridique qui demande moins d'efforts à la mémoire, où on trouve plus de concordance et de clarté; tout y est dominé par quelques instincts primitifs et quelques idées élémentaires, par la manière dont telle ou telle race a constitué la famille, conçoit la vie et se représente la destinée de l'homme après la mort. En ce qui concerne Athènes, aucun auteur ancien ne nous aide autant qu'Isée à comprendre le droit qui y règle les successions, à le rétablir dans son unité logique et son antique originalité; pour la science moderne, qui travaille avec une curiosité si passionnée à faire revivre l'image des sociétés évanouies, c'est une rare bonne fortune que la conservation de ces onze plaidoyers d'Isée. Depuis la renaissance jusqu'à nos jours, les rares critiques qui avaient pris la peine de les commenter ne les avaient guère étudiés qu'au point de vue de l'art ou de la langue; l'érudition de notre siècle en tire un tout autre parti. On trouve dans ce recueil une assez grande variété d'affaires, et, pour employer le terme technique, assez d'*espèces* différentes pour en extraire de précieux renseignemens sur ce genre de procès, on y trouve cités de nombreux textes de loi; de plus, l'orateur ne s'en tient pas aux textes qu'il allègue pour le besoin de sa cause, il cherche à en dégager la pensée dont s'est inspiré le législateur, il s'élève jusqu'aux principes et aux axiomes du droit. Ce qu'il apporte de finesse et de précision dans ce travail, qui était alors toute une nouveauté, on en jugera par les passages que nous aurons l'occasion de traduire; il est impossible en effet de parler d'Isée sans essayer de présenter, d'après lui, une esquisse des lois suivant lesquelles à Athènes les biens se transmettaient de génération en génération.

Ce qui domine tout ce système d'institutions, c'est cette vieille religion commune à tous les peuples de race âryenne, ce culte héréditaire des morts et du foyer domestique dont M. Fustel de Coulanges a fait l'histoire dans son remarquable livre *la Cité antique*, — c'est cette idée, qu'il n'est point pour l'homme de plus grand malheur que de mourir sans laisser après lui un héritier qui continue la famille et qui prenne sa place dans l'état, c'est cette pensée, que la cité est intéressée à ne voir s'éteindre aucun foyer, aucune famille disparaître. Nous autres modernes, quand, préoccupés de l'avenir nous songeons à laisser derrière nous quelqu'un qui continue notre action et notre personne, c'est surtout au nom que nous tenons. C'est le nom qui est pour nous le symbole même de la famille, qui rappelle ses traditions de probité, d'honneur et de gloire; c'est par le nom que les fils représentent leurs pères aux yeux des générations qui se succèdent sur la scène mobile du monde. Rome républicaine,

la société la plus fortement organisée qui ait jamais été, Rome avait le nom de famille, plus complexe même et plus développé que chez nous, plus articulé, si l'on peut ainsi parler, rendant mieux compte, dans son unité variée, du passé de la famille, de ses ramifications, de ses titres divers à l'estime et au respect. A Athènes au contraire, il n'y a, pour parler le langage moderne, que des noms de baptême. Chaque citoyen ne porte qu'un nom, légèrement déterminé dans les usages de la vie civile par le nom du père et celui du *dème* ou bourg natal, qui s'y ajoutent presque toujours. Là aussi il y a bien eu une certaine tendance à fixer et à perpétuer le nom; mais elle ne s'est marquée que par le fréquent retour de deux mêmes noms, se succédant, chez une même famille, dans un ordre toujours pareil et passant constamment du grand-père au petit-fils : *Apollodore fils de Thrasylle, Thrasylle fils d'Apollodore.* Il y avait bien, en outre, des noms patronymiques, comme *Alcméonides* et *Eumolpides;* mais ils désignaient l'ensemble de la famille, du clan, ils n'étaient portés par personne. Qu'il y a loin de là à cette riche détermination du nom latin, surtout si on le prend chez quelque grand personnage, comme *Publius Cornelius Scipio Æmilianus Africanus Numantinus!* On a ici d'abord le prénom qui distingue ce personnage des autres membres de sa famille; on voit ensuite à quelle *gens* patricienne il appartient et auquel des groupes de familles dont elle se compose, puis à quelle autre grande maison aristocratique se rattache par le sang cet Émilius, fils adoptif des Scipions, qui confond ainsi en lui les gloires de deux nobles races; enfin les deux derniers surnoms indiquent et par quels exploits s'est signalée la famille qu'il représente et par quelles actions illustres lui-même a rehaussé et rajeuni cette vieille renommée héréditaire.

Il n'en va pas ainsi à Athènes, et cette maigreur, cette sécheresse du nom, révèle une des faiblesses de la société grecque, un des côtés par lesquels elle le cède à la société romaine, tandis qu'elle lui est supérieure sous tant d'autres rapports. La famille n'est pas ici tout ce qu'elle est à Rome; les mœurs et les lois n'ont pas conspiré, comme à Rome, pour serrer avec une force inouie les nœuds que forme la nature. Pourtant, si Athènes n'a rien connu de pareil à cette redoutable puissance paternelle, qui était comme la pierre angulaire du monde romain, du moins, sous l'influence du sentiment religieux et du culte domestique, la génération présente s'y préoccupait, bien plus qu'elle ne le fait dans nos sociétés modernes, de se rattacher à celle qui l'avait précédée et à celle qui la suivrait, aux ancêtres et à la postérité. Athènes n'avait pas su constituer le nom, qui est le symbole immatériel de la famille et qui la représente à l'esprit des hommes; mais elle veillait avec un scrupule jaloux et une pieuse tendresse sur ce qui en est le sym-

bole matériel dans le temps et dans l'espace, sur le domaine héréditaire et la maison patrimoniale. Là l'enfant joue sur les genoux de l'aïeul; là par la triple vertu du sang, de l'éducation et de l'exemple, l'esprit du père passe dans ses enfans; là chaque place qui devient vide autour du foyer toujours allumé est aussitôt remplie, et tout se renouvelle ainsi sans que rien paraisse sensiblement changer, sans que la continuité s'interrompe jamais. Pour un Athénien, c'était un malheur et une honte que de vouer à la solitude et à l'abandon ou de faire passer entre les mains d'un indifférent étranger la demeure que l'on avait reçue de ses ancêtres animée et vivante, et où s'étaient succédé tant de générations unies par le lien étroit d'une filiation directe. Ce qui rendait cette douleur plus poignante encore, c'était la pensée religieuse : avec ces vieilles croyances dont le plus incrédule philosophe sentait encore quelque chose au fond de son âme, avec les idées que l'on se faisait de la condition des morts dans le tombeau et du plaisir qu'ils prenaient aux hommages et aux sacrifices de leurs proches, rien n'était plus désolant pour un Athénien que l'idée de voir interrompu par sa faute ce culte domestique. Écoutez plutôt Isée : « Tous ceux qui voient arriver la mort, dit-il, se préoccupent de ce qui viendra après eux, de la pensée de ne point laisser leur maison déserte, d'avoir au contraire quelqu'un qui apporte à leurs mânes les offrandes funéraires et qui leur rende tous les honneurs consacrés par l'usage; si donc on est exposé à mourir sans enfans, on s'en crée et on en laisse derrière soi au moyen de l'adoption. Et ce n'est point là une préoccupation que les particuliers soient seuls à ressentir; l'état lui-même en est touché, et le témoigne publiquement, car la loi confie à l'archonte le soin de veiller à ce que les maisons des citoyens ne deviennent jamais désertes (1). » Dans cette religieuse Athènes, qui avait une de ses fêtes les plus antiques et les plus solennelles consacrée au souvenir et à l'adoration des ancêtres, mourir ainsi en ne laissant personne après soi pour s'acquitter d'un devoir transmis par vos pères, mourir avec la certitude d'être privé de ces suprêmes hommages, qui ne manquaient pas au plus pauvre et au plus humble, c'était mourir deux fois.

Ce qui effrayait tant chaque particulier, le législateur le redoutait comme une calamité publique. C'était une chose fâcheuse pour la cité qu'un de ces autels où s'offraient chaque année, depuis des siècles, des sacrifices héréditaires se vît soudainement négligé et fût abandonné sans retour. Tous ces héros légendaires, ces glorieux ancêtres veillaient maintenant sur leurs descendans, et, en retour des hommages qu'ils en recevaient, protégeaient encore cette

(1) *De l'héritage d'Apollodore*, 30.

Athènes pour laquelle ils avaient autrefois vécu, lutté et souffert. A chaque famille qui s'éteignait, laissant périr avec elle son culte domestique, c'était un protecteur que perdait la ville. S'il en était souvent ainsi, les *dieux d'en bas* finiraient par s'irriter contre la ville qu'ils avaient si longtemps favorisée.

Les politiques avaient d'ailleurs, pour agir dans le même sens, des raisons plus pratiques. Le nombre des citoyens, dans les républiques anciennes, était très restreint, et surtout le nombre des chefs de famille riches, qui portaient à Athènes par les *liturgies* presque tout le poids des services publics. Une maison opulente et renommée tenait à honneur de s'acquitter avec éclat des obligations que lui imposait sa fortune; les fils s'astreignaient souvent à des efforts extraordinaires pour surpasser ou tout au moins pour égaler leurs pères dans la *chorégie* ou la *triérarchie*. Si au contraire, par suite de l'extinction d'une famille, les biens passaient à une autre plus récente et plus obscure, celle-ci pouvait très bien, comme on disait à Athènes, *rendre invisible*, c'est-à-dire mobiliser une partie de la fortune, pour éviter de contribuer aux dépenses de la république en proportion de l'accroissement de ses ressources. C'est ainsi que l'un des cliens d'Isée, Thrasylle, reproche à son adversaire, qui avait recueilli la succession de son beau-père, de ne point lui avoir choisi parmi ses propres enfans un héritier, mais d'avoir vendu les biens et l'habitation pour cinq talens; il s'indigne que l'on ait fait disparaître « cette maison qui, tout le monde le sait, s'acquittait si noblement de la triérarchie (1). »

Il est donc facile d'apprécier les motifs qui poussaient le citoyen athénien, lorsqu'il se voyait vieillir sans enfans, à se donner par l'adoption un successeur. Cette préoccupation avait sa source dans un des sentimens les plus impérieux que la nature ait mis au plus profond du cœur humain, le sentiment de la solidarité qui relie les unes aux autres les générations humaines. Ici cette disposition se fortifiait encore de tout ce qu'y ajoutaient des croyances religieuses fidèlement transmises depuis le berceau même de notre race et entretenues par le culte des ancêtres, à la fois officiel et privé, public et domestique, tel qu'il était établi à Athènes. C'est ce que nous fait très bien comprendre Isée. Il a souvent l'occasion de mentionner et de discuter des adoptions; or c'est toujours l'idée religieuse qu'il indique comme le principal des motifs qui ont pu en inspirer la pensée. « Ménéclès, dit un plaideur, songeait à ne pas rester sans enfans, mais à trouver quelqu'un qui pendant sa vie nourrirait sa vieillesse, qui, après sa mort, l'ensevelirait, et d'année en année

(1) *De l'héritage d'Apollodore*, 31, 32. Voyez encore la péroraison, citée plus loin, du discours *contre Dicéogène*.

honorerait sa tombe... Moi, son fils adoptif, et ma femme, nous l'avons entouré de soins tant qu'il a vécu, nous avons donné son nom à mon fils, afin que le nom de sa maison ne se perdît point. Après sa mort, je l'ai enseveli d'une manière digne de lui et de moi, j'ai dressé au-dessus de sa tombe un beau cippe, je lui ai fait les sacrifices du neuvième jour et rendu tous les derniers devoirs aussi bien qu'il m'était possible, de manière à mériter les éloges de tous les gens du dème (1). » Ailleurs Isée exprime la même idée sous une forme plus générale. « Le citoyen, dit-il, qui désire laisser derrière lui un fils que lui aura donné l'adoption prend toutes les précautions nécessaires pour que les dispositions qu'il a combinées aient leur plein effet. Sa fortune passera donc à celui qu'il aura adopté, et c'est celui-ci qui ira aux autels paternels et offrira au défunt et à ses ancêtres les hommages accoutumés (2). » Enfin, dans ce même discours, celui qui prétend avoir seul des droits à l'héritage fait valoir, comme une considération qui doit être d'un grand poids dans la balance, la nécessité de ne point laisser profaner le culte héréditaire et les sacrifices des ancêtres par un intrus qui viendrait les offrir sans droit. De pareilles raisons n'étaient peut-être pas ce qui touchait le moins le jury athénien.

On faisait donc, chez les Athéniens, un très fréquent usage de l'adoption ; mais l'adoption ne paraît pas y avoir eu la même originalité et la même puissance qu'à Rome, y avoir été entourée de formes aussi solennelles, ni avoir aussi profondément modifié la situation de celui auquel elle s'appliquait. A Rome, pour autoriser un citoyen à passer d'une famille dans une autre, il fallait une loi curiate, c'est-à-dire, avant que cette autorisation ne fût devenue une pure affaire de forme, l'intervention du peuple tout entier assemblé dans ses comices; à Athènes au contraire, il suffisait de la simple volonté de l'adoptant, pourvu qu'elle fût clairement manifestée. Vivant, il n'avait qu'à présenter son fils adoptif à la *phratrie* ou association religieuse héréditaire, et à le faire inscrire dans le *dème* ou bourg dont il faisait partie; mourant, il pouvait encore adopter par testament. En revanche, à Athènes le fils adoptif n'était pas, comme à Rome, complétement substitué aux droits d'un fils légitime. Tandis que le fils légitime était saisi de plein droit à la mort de son père, l'adopté devait demander au magistrat la saisine judiciaire, et tous ceux qui avaient des prétentions sur l'héritage pouvaient former opposition et réclamer qu'il fût sursis à l'envoi en possession. L'adoption, telle qu'Athènes la pratiquait, n'était, à vrai dire, qu'une institution d'héritier. C'est ce que

(1) *De l'héritage de Ménéclès*, § 10 et 36.
(2) *De l'héritage d'Astyphilos*, § 7 et 36.

prouve un exemple tiré du discours d'Isée qui a pour titre : *De l'héritage de Dicéogène.* On y voit un citoyen décédé sans enfans laisser au fils d'un de ses amis une partie de sa fortune en l'adoptant par acte testamentaire. « Ce Dicéogène, dit Isée, est ainsi devenu, pour le tiers de l'héritage, le fils adoptif de Dicéogène, fils de Ménéxène, notre oncle. » Or la loi de Solon qui avait institué à Athènes le droit de tester le refusait à tout citoyen qui laissait des enfans légitimes; celui-ci ne pouvait même pas disposer à titre de legs d'une partie des biens. Si le fils adoptif eût été assimilé au fils donné par la nature, il aurait reçu, par le fait même de l'adoption, la totalité de la fortune. En réalité, tout ce qui le distingue ici des légataires qui en recueillent les deux autres tiers, c'est qu'il est considéré comme le vrai successeur du défunt et son propre représentant. A ce titre, la maison patrimoniale lui est sans doute attribuée, et, quoique la plus grande part de l'héritage lui échappe, c'est lui qui est chargé de rendre au mort les honneurs accoutumés et de continuer les sacrifices aux ancêtres. C'est là le seul caractère qui le sépare de ses cohéritiers. On peut même dire qu'à certains égards sa situation est moins avantageuse que la leur, car l'adoption, bien qu'elle eût perdu de sa force primitive, faisait encore perdre à l'adopté tout droit à succéder aux biens de la famille qu'il avait quittée.

La loi, qui désirait favoriser et multiplier les adoptions, s'était préoccupée de corriger les inconvéniens de cette situation : il ne fallait pas que l'intérêt détournât les citoyens de se prêter à relever ainsi les maisons qui menaçaient de s'anéantir. Comme le prouvent de nombreux passages d'Isée, pour avoir le droit de rentrer dans votre famille naturelle, il vous suffisait de laisser en votre lieu dans la famille adoptive un héritier légitime chargé de la continuer : un de vos fils, si vous étiez marié, ou bien quelqu'un que vous adoptiez à votre tour. Pendant le temps même que vous demeuriez dans la maison étrangère, la loi avait soin de vous conserver tout au moins les droits que vous teniez du chef de votre mère; on ne perdait que ceux qui découlaient du père auquel on avait renoncé.

La loi n'avait donc pas à Athènes la même puissance qu'à Rome pour créer des liens artificiels; cette parenté de choix que constituait l'adoption ne s'y confondait pas au même degré avec la parenté de la chair et du sang. Si, à cet égard, Rome semble avoir conservé mieux qu'Athènes la tradition du vieux droit religieux fondé sur la continuité de la famille et des sacrifices, Athènes, de son côté, y était restée plus fidèle en ce qui regarde le droit de tester. Aussi loin que nous remontons dans l'histoire de Rome, nous y trouvons pour le père de famille pleine et entière liberté de dispo-

ser de ses biens. On connaît le fameux texte de la loi des Douze-Tables : « Ce que le citoyen aura ordonné par testament sur ses biens ou sur la tutelle des siens, que cela fasse loi. » *Uti legassit super pecunia tutelave suæ rei, jus esto.* Il ne reste point de trace de restrictions et de limites dont le législateur aurait entouré cette faculté. Solon avait au contraire consacré d'une manière formelle le droit du fils à hériter des biens patrimoniaux; ce droit, il l'avait mis à l'abri de tout caprice. Isée a sans cesse l'occasion de s'appuyer sur cette loi, qui devait être conçue à peu près en ces termes : « Si l'on n'a pas d'enfans légitimes et mâles, on peut léguer ses biens à qui l'on veut. » La loi allait plus loin, elle partageait les biens par portions égales entre les enfans : il semble qu'elle n'autorisât le père de famille ni à soustraire à la masse, pour un étranger, la moindre part des biens, ni à avantager aucun des fils. Elle se substituait plus complétement encore à la volonté du père que la loi française, qui permet de prélever sur la succession une part d'enfant. Cette volonté, elle l'annulait et la remplaçait. C'était elle, dans toute la force du terme, qui disposait des biens, comme Isée nous le dit avec beaucoup de netteté dans un passage du discours *contre Philoctémon :* « Quand on a des fils naturels et légitimes, on ne donne point, par testament, à l'un d'entre eux telle ou telle chose particulière, parce que c'est la loi elle-même qui remet au fils la fortune du père, et qu'elle ne permet même pas à ceux qui ont des enfans naturels et légitimes de prendre des dispositions testamentaires. » Pas plus que le père, l'aïeul ne pouvait exhéréder ses descendans au profit d'un tiers.

Mais les filles, que devenaient-elles? C'est aux fils seulement que la loi semble assurer la succession paternelle. En effet, quand il y avait des fils, la fille n'était pas admise à concourir au partage; toutefois, à défaut de la tendresse naturelle, l'usage et l'opinion obligeaient le père ou le frère, celui qui se trouvait le protecteur de la jeune fille au moment où elle atteignait l'âge nubile, à l'établir et à la doter. Au besoin, le magistrat serait intervenu pour le décider à remplir ce devoir. Si la fille était seule dans la maison paternelle, le père, nous assure Isée, n'avait pas le droit de la déshériter; s'il mourait la laissant en bas âge, il pouvait par son testament lui choisir un mari qui s'engagerait à charger un de ses fils de perpétuer la famille. L'héritage se transmettait non *à la fille*, mais *avec la fille*. Jusqu'à ce que cette union devînt féconde, l'héritage n'avait, pour ainsi dire, pas de propriétaire; il n'appartenait point à la femme, qui, tenue dans un perpétuel état d'incapacité légale, n'avait pas qualité pour posséder; il appartenait encore moins à l'époux, qui faisait partie d'une autre famille et célébrait un autre culte domestique. L'époux n'était qu'un administrateur provisoire, un cura-

teur aux biens. C'est que l'héritage n'était pas une dot assignée à la mère, dot sur laquelle tous les enfans issus de ce mariage auraient eu les mêmes droits : il y avait là une de ces substitutions que prohibe notre loi, et que favorisaient les législateurs de Rome et d'Athènes. Le véritable, le seul héritier, c'était *le fils de la fille* (θυγατριδοῦς), celui des enfans, ordinairement le premier-né, qui était choisi pour succéder à son aïeul. Dès que cet enfant avait atteint sa majorité, il sortait de la maison paternelle, et, quoique son père et sa mère fussent encore vivans, il prenait possession du patrimoine de son grand-père maternel. C'est un des traits originaux de la législation athénienne que ce rôle réservé dans la transmission des biens à ces filles que l'on appelait les *épiclères* (ἐπίκληροι), mot que l'on a traduit à tort par *les héritières;* il signifie proprement *celles qui accompagnent l'héritage, que l'on prend avec lui.* Nous n'avons rien de pareil, parce que notre droit successoral repose sur de tout autres fondemens.

Au contraire, pour tout ce qui regarde la forme même du testament, la loi attique, plus spiritualiste que la loi romaine, se rapprochait beaucoup de la nôtre; pourvu que la volonté du testateur fût clairement manifestée, la loi se déclarait satisfaite et tenait l'acte pour valable, de quelque manière qu'il fût rédigé. Ce qui faisait foi, ce n'était pas, comme chez nous, l'écriture et la signature du testateur, c'était son sceau apposé sur l'acte; dans toute l'antiquité, c'est l'empreinte de l'anneau sur la cire qui a été ainsi le symbole de la volonté souveraine du citoyen ou du prince, la garantie et le signe de l'authenticité. Parfois le testament restait un acte privé et n'était entouré d'aucune solennité. Ainsi nous voyons dans Lysias Diodote, qui part pour la guerre, appeler sa femme et son frère, leur faire ses adieux, et remettre à celui-ci son testament où il l'institue tuteur de ses enfans (1). D'autres fois on confiait à l'archonte l'acte où l'on avait consigné ses intentions; si l'on était surpris par la maladie, on pouvait mander ce magistrat près de son lit de mort, et déclarer devant lui ses dernières volontés. Ce qui pourtant était le plus ordinaire, c'est ce que nos codes nomment *la forme mystique* du testament. On faisait venir des témoins, mais on ne leur lisait pas l'acte et on ne leur en faisait pas connaître les dispositions. Leur rôle se bornait à constater qu'il avait été déposé, en telle année et tel jour, sous une enveloppe cachetée dont ils avaient vérifié les sceaux, entre les mains de tel ou de tel citoyen qui devrait le produire en temps et lieu. L'usage si commode des codicilles, qui ne s'introduisit à Rome que sous Auguste, fut de bonne heure répandu à Athènes. On pouvait, nous le voyons dans

(1) Lysias, XXXII, 5.

Isée, compléter par un codicille sous seing privé (γραμματεῖον) un testament confié au magistrat, y ajouter sans doute quelque libéralité accessoire, quelque legs à titre particulier; mais le législateur n'avait pas voulu que, dans un moment de passion ou de faiblesse, on pût, par cette voie, annuler un ensemble de dispositions combinées jadis avec réflexion, et dont l'état était en quelque sorte devenu le garant alors qu'il en avait accepté le dépôt. Pour abolir un acte conçu dans la forme authentique, il fallait comparaître une seconde fois devant le magistrat (1). Des précautions analogues avaient été prises pour l'acte remis aux mains d'un tiers. La volonté d'un citoyen n'était pas enchaînée à tout jamais par un premier testament, mais on ne lui permettait pas de se déjuger à la sourdine, sous l'empire peut-être de quelque puérile rancune et pour des motifs qu'il n'oserait même pas laisser soupçonner. Isée nous montrera comment se passaient alors les choses. Euctémon a fait un testament et l'a déposé chez son parent, Pythodore de Céphise, en présence de témoins. Il veut plus tard annuler le testament; mais il ne lui suffit pas pour cela d'en faire un autre ni de demander que Pythodore lui remette cet acte de la main à la main. Pythodore n'a point, à ce qu'il semble, le droit de s'en dessaisir ainsi : Euctémon est forcé de l'assigner devant l'archonte; il le somme de produire cette pièce. Pythodore se déclare prêt à le faire, mais il demande un délai jusqu'au moment où la fille de Chéréas, un des gendres d'Euctémon, alors orpheline et mineure, aurait quelqu'un pouvant la représenter et consentir en son nom à la remise du testament, qui avait été confié à Pythodore avec le concours et l'approbation de Chéréas. Euctémon, en présence de cette opposition, n'insiste plus pour ressaisir la pièce; il déclare devant l'archonte qu'il abolit le testament, qui reste entre les mains de Pythodore, et il se retire après cette déclaration, dont acte lui est donné. La loi respectait, on le voit, jusqu'au dernier moment la liberté du citoyen; mais elle cherchait à le protéger contre des surprises qui devenaient plus à craindre à mesure qu'il avançait en âge et que l'intelligence faiblissait. Par les démarches qu'elle lui imposait à fin de recouvrer ou d'infirmer l'acte qu'il avait déposé, elle lui donnait le temps de réfléchir, elle le forçait à se rendre compte et quelquefois à rendre compte aux autres des motifs de sa résolution. En ceci, comme en bien d'autres choses, la loi athénienne était plus judicieuse qu'on ne serait porté à l'attendre de ce caractère de légèreté et d'étourderie qu'il est de mode de prêter aux Athéniens.

Après avoir indiqué dans quel esprit les lois attiques réglaient

(1) *De l'héritage de Cléonyme*, § 24, 25.

tout ce qui se rapporte aux successions testamentaires, il ne nous reste plus qu'à résumer les principes qu'elles appliquaient aux successions légitimes. Quand il y avait des fils, aucune difficulté; le fils était, pour prendre la forte expression du droit romain, *héritier sien et nécessaire*. Il était saisi des biens par le fait même du décès de son auteur; il n'avait qu'à s'en emparer par une simple *adition d'hérédité* (ἐμβάτευσις). S'il n'y avait que des filles, aucun doute n'existait non plus sur l'attribution de l'héritage : il devait se transmettre avec la fille aux enfans qui naîtraient de son mariage; mais ce qui amenait l'intervention du magistrat et, s'il y avait contestation, celle du jury, c'était de savoir qui épouserait l'*épiclère* ou héritière. Le plus proche parent avait le droit de se la faire adjuger; s'il négligeait de s'en prévaloir, ce droit passait à celui qui occupait le degré suivant dans ce que les Romains appelaient l'*agnation* ou parenté civile, et ainsi de suite jusqu'à ce que la fille eût trouvé un mari auquel l'autorité publique la remettait pour continuer avec elle et par elle la famille. Si personne ne se présentait, l'archonte était tenu de sommer les parens de remplir leur devoir; ceux qui s'y refusaient, il les contraignait d'ajouter aux biens personnels de la fille une dot calculée d'après leur fortune, dot qui améliorait encore sa situation. Quoique l'époux n'eût ici que l'usufruit de la fortune, en tout pays, à Athènes comme à Paris, une héritière, eût-elle tous les défauts dont se plaignent certains personnages de la comédie grecque, a toujours fini par rencontrer quelqu'un qui apprécie ses mérites.

La loi athénienne admettait pour les petits-enfans la *représentation* de la même manière et dans les mêmes conditions que la loi française. C'est ce qu'Isée exprime en ces termes dans son discours *sur l'héritage d'Apollodore :* « Si un homme meurt sans laisser d'enfans ni de testament, qu'il ait une sœur vivante et un neveu né d'une autre sœur, les deux sœurs étant d'ailleurs issues du même père que le défunt, la loi partage par moitié l'héritage entre la sœur survivante et le neveu. » Les détails nous manquent, mais l'esprit de la loi est facile à saisir. Qu'il s'agît de sœurs et de frères ou d'enfans du mort, que la succession fût en ligne directe ou en ligne collatérale, le partage se faisait, comme chez nous, par souche.

Il est en revanche un point par lequel la loi attique s'écarte tout à fait des législations modernes : il ne semble pas qu'elle ait reconnu au père et à la mère aucun droit sur la succession de leurs enfans. La loi de Solon sur les successions légitimes est plusieurs fois citée; elle ne mentionne pas les ascendans. Il n'y a d'ailleurs rien là que de naturel, si l'on songe à la pensée qui dominait tout l'antique droit successoral : assurer par l'héritage la perpétuité de

la famille; à ce point de vue, il y avait toute raison de faire passer les collatéraux avant les ascendans. Le frère ou le cousin, encore jeune, marié ou apte à le devenir, était plus propre à remplir cette tâche et à susciter l'héritier désiré que le père ou la mère déjà âgés, à plus forte raison que l'aïeul déjà arrivé au terme de la vieillesse. Animée du même esprit, la loi hébraïque ne reconnaît pas non plus de droit à l'ascendant, au moins dans la ligne directe; parmi les héritiers à réserve, elle nomme les frères, les cousins, les oncles, pas le père ni la mère. Chez les Athéniens, à mesure que l'on s'éloigne de l'époque et de la conception primitive, on finit par trouver bien dure, bien contraire à la nature une loi qui risquait de laisser mourir dans la misère de vieux parens, tandis que l'opulent héritage de leurs fils allait à des cousins éloignés; il paraît bien que, vers le temps d'Isée et de Démosthène, on s'efforçait d'arriver par voie d'interprétation à faire reconnaître au père et à la mère un droit sur la succession de leurs enfans.

Les collatéraux qui primaient ainsi les ascendans, voici comment la loi les classe; un discours d'Isée, celui qui traite *de l'héritage d'Hagnias*, va nous l'apprendre :

« La loi sur les successions collatérales appelle d'abord à l'héritage les frères du père et leurs enfans, car c'est là le degré le plus voisin du défunt. S'il ne se rencontre aucun parent à ce degré, elle appelle en second lieu les sœurs de père et les enfans issus d'elles; si elle ne trouve personne encore à cette place, elle désigne comme parens du troisième degré les cousins germains du côté du père et les issus de germains; si ceux-là aussi lui font défaut, elle remonte de nouveau à l'auteur commun, et donne les biens aux cousins du côté de la mère en les faisant venir dans l'ordre qu'elle a suivi pour les parens du côté du père. Ce sont là les seules parentés que crée le législateur, et il les énonce en termes plus concis que je ne l'ai fait, mais sa pensée est bien celle que j'ai indiquée. »

Le droit à la succession *ab intestat* ne s'étend pas, on le voit, au-delà des issus de germains. Les derniers agnats qui puissent être appelés en vertu de la loi sont donc les femmes issues de cousins germains de la mère du défunt. Là s'arrête la *parenté civile* (ἀγχιστεία), que la Grèce, elle aussi, a distinguée de la *parenté naturelle* (συγγένεια), tout en n'établissant pas entre les deux une différence aussi profonde que Rome l'a fait entre l'*adgnatio* et la *cognatio*; tout au moins Athènes a travaillé plus tôt à rapprocher l'une de l'autre ces deux espèces de parenté, à mettre d'accord la loi et les tendresses naturelles. C'est qu'Athènes n'a pas connu, au moins dans la période historique, cette théorie de la *puissance* paternelle et maritale, qui crée entre ceux qu'elle réunit dans un même groupe et sous la

main d'un même maître absolu les seuls liens qui puissent emporter des effets civils.

Le principe qui domine toute cette classification des héritiers collatéraux, c'est la préférence accordée à la ligne masculine. Isée y revient ailleurs, et cite ces mots comme les propres termes de la loi : « Les mâles et ceux qui seront issus d'eux, pourvu qu'ils aient avec le défunt un auteur commun, passeront avant les femmes, quand même ils ne seraient parens du défunt qu'à un degré plus éloigné (1). » Il y a là une inégalité qui peut nous paraître choquante; mais, qu'on ne s'y trompe pas, ce qui nous paraît si rigoureux est déjà un adoucissement du droit primitif. A l'origine, comme le dit M. Fustel, « la descendance en ligne masculine établissait seule entre deux hommes le rapport religieux qui permettait à l'un de continuer le culte de l'autre. La religion n'admettait pas de parenté par les femmes. Les enfans de deux sœurs ou d'une sœur et d'un frère n'avaient entre eux aucun lien et n'appartenaient ni à la même religion domestique ni à la même famille. » Il s'ensuivait qu'ils ne pouvaient hériter les uns des autres. C'est ce dont témoigne une vieille loi citée par Démosthène : « Si un homme est mort sans enfans, l'héritier est le frère du défunt, pourvu qu'il soit frère consanguin; à défaut de lui, le fils du frère, *car la succession passe toujours aux mâles et aux descendans des mâles.* » A quelle époque Athènes transigea-t-elle sur ce point? Nous l'ignorons. Ce pas était déjà fait, et depuis assez longtemps peut-être, au IVe siècle. La loi admettait les femmes à transmettre l'héritage; toutefois elle semblait ne les y appeler que faute de mieux et comme en désespoir de cause.

Toujours sous l'influence de cette même idée religieuse, la loi antique était bien plus sévère encore que la nôtre pour les enfans nés en dehors du mariage. L'introduction d'un bâtard dans la famille eût souillé l'autel domestique et profané ainsi la cité tout entière : les orateurs, Isée par exemple et Démosthène, insistent avec force sur cette pensée dans des litiges qui, devant un tribunal moderne, n'auraient que le caractère d'une contestation d'intérêt privé. Un citoyen ne pouvait léguer sa fortune au *bâtard* (νόθος) sans s'exposer à voir le testament attaqué et cassé. La loi permettait seulement de lui laisser, à titre d'alimens, dirions-nous, une somme qui ne dépassât pas mille drachmes. Même dans le cas où le défunt n'aurait pas institué d'héritier ni laissé de parens au degré successible, l'enfant naturel n'avait rien à prétendre. Ce n'était pas non plus, autant que nous pouvons en juger, l'état qui réclamait les successions vacantes. Nous n'avons aucun texte formel à ce sujet; cepen-

(1) *De l'héritage d'Apollodore*, § 20.

dant tout l'esprit du vieux droit et les analogies que l'on peut tirer de la loi romaine primitive ne peuvent guère nous laisser de doutes. Les biens devaient revenir à la *gens* et à la *phratrie*, c'est-à-dire à un groupe d'individus et de familles, présumés descendus d'un auteur commun, que réunissait de temps immémorial le lien d'un culte héréditaire célébré par des sacrifices et des banquets. Avant Solon, quand la faculté de tester n'existait pas à Athènes, le cas devait se présenter souvent; c'était probablement alors la *gens* (γένος) qui choisissait dans son sein un citoyen chargé d'occuper la maison du défunt et d'entretenir la flamme de son foyer. Une fois au contraire le testament passé dans les mœurs, il devait être bien rare qu'un citoyen, qui ne se connaissait point de parens, ne prît pas ses mesures pour se donner un successeur. En droit, le principe n'en subsistait pas moins tel qu'au temps des décemvirs Rome l'avait inscrit dans la loi des Douze-Tables (1).

Lorsqu'un Athénien n'avait pas d'enfans légitimes, sa volonté, d'après le texte de Solon que nous avons cité, aurait dû, comme à Rome, faire loi pour la transmission de l'héritage; mais la pratique ici était loin de répondre à la théorie. Il s'était introduit des abus que révèle plus d'un plaidoyer des orateurs attiques. Ces grands jurys qui tranchaient sans appel tous les litiges étaient composés d'hommes qui n'avaient point fait des lois une étude spéciale; ils étaient trop nombreux pour qu'aucun des juges se sentît contenu par le sentiment de sa responsabilité personnelle. Tous ceux qui portaient la parole devant eux leur répétaient sur tous les tons que leur pouvoir était absolu et sans limites; ce n'était que d'eux, de leur bienveillance et de leur sympathie que l'on attendait le succès de ses prétentions. Ces juges ne risquaient point de se voir jamais pris à partie pour leurs décisions ou de les entendre réformer par un tribunal supérieur; il n'est pas étonnant qu'ils se soient laissé glisser sur la pente où tout le monde s'entendait à les pousser.

A Rome, jurisconsultes et juges avaient une tendance marquée à respecter, du moment qu'elle s'était manifestée d'une manière conforme aux lois, la volonté du testateur; ce n'est guère qu'au VIe siècle de Rome que s'introduisit *l'action pour cause de testament inofficieux*, et que les centumvirs purent annuler un pareil acte comme contraire aux devoirs de la parenté, comme dénotant dans ses dispositions une volonté irréfléchie et déraisonnable. Encore cette action n'était-elle accordée qu'aux enfans, aux héritiers du sang, quand ils se croyaient exhérédés sans motif légitime; on ne la donna

(1) *Si adgnatus nec escit, gentilis familiam nancitor;* « s'il n'y a pas d'agnat, que le gentil soit héritier. »

que plus tard aux frères et aux sœurs, et cela dans des cas nettement déterminés par la loi. A Athènes, les tribunaux prenaient de bien autres libertés avec les testamens; l'éloquence d'un plaideur et les passions qu'il savait exciter dans leur âme les décidaient aisément à substituer leur appréciation aux volontés du testateur. Le discours d'Isée *sur l'héritage de Cléonyme* nous en fournit un curieux exemple. Voici une succession dont on réclame le partage, au mépris du testament, sans apporter, à l'appui de cette demande, d'autres raisons que celles-ci. « Le testateur a eu l'intention d'annuler l'acte que nous attaquons; s'il ne l'a pas fait, c'est que le temps lui a manqué, c'est qu'on n'a pas laissé parvenir l'archonte jusqu'à lui... Toute sa conduite prouve cette intention. » Plus loin, l'orateur dit en propres termes : « Si Cléonyme avait été assez insensé pour ne tenir aucun compte de nous, qui sommes les plus proches de lui par la naissance et qui étions le plus liés avec lui, cela vous suffirait, juges, pour casser à juste titre un pareil testament. » Pour que, sur d'aussi faibles présomptions, un simple collatéral ait pu espérer de faire tomber un acte dont il ne conteste pas la régularité, il faut que le jury athénien ait eu l'habitude d'annuler avec une singulière légèreté les testamens qui lui étaient déférés.

Nous arrêterons ici cette revue des institutions successorales d'Athènes; nous ne parlerons ni de l'acceptation des successions, ni du partage et des rapports, ni d'autres questions accessoires qui nous entraîneraient trop loin sur un terrain où, par suite du petit nombre des textes, il subsiste encore bien des incertitudes. Il a fallu nous borner aux grandes lignes que permettent de déterminer les discours des orateurs attiques, surtout ceux d'Isée, et ce qu'on peut recueillir de renseignemens épars chez les historiens, chez les lexicographes, chez les philosophes et même chez les poètes comiques. Voici quelle est l'impression qui résulte de ce rapide examen. La loi attique, telle qu'on la trouve dans Isée, est comme à mi-chemin entre le droit primitif de la famille, né tout entier d'une étroite et puissante conception religieuse, et ce droit, déjà fondé sur l'équité et la raison, que travailleront à constituer, surtout sous l'influence de la philosophie grecque, les grands jurisconsultes romains du second et du troisième siècle de notre ère. On pourrait à cet égard comparer le droit attique, dans l'âge des orateurs que nous étudions, au droit romain des derniers temps de la république. Vous y retrouvez encore partout la trace d'un étrange et lointain passé : on se soumet à des traditions, on continue des pratiques qui ne s'expliquent que par des croyances déjà penchant vers leur déclin. En même temps vous voyez s'introduire des concessions et des tempéramens qui témoignent d'un secret et profond désaccord entre la loi et les

mœurs, entre la dure logique des institutions d'autrefois et les nouveaux besoins de la conscience. Partout des inconséquences et des demi-mesures qui portent la marque de cet état de transition, de cette lutte intérieure. L'esprit humain a rompu le câble qui l'attachait au rivage; emporté par le courant, il dérive, non sans essayer souvent de se rejeter en arrière, vers des régions inconnues.

Si maintenant vous comparez, par ce côté du droit successoral, la loi attique à la loi romaine, vous serez frappé des ressemblances : elles tiennent au fonds commun d'où sont sorties à la fois Rome et Athènes. Quant aux différences, voici comment on peut les indiquer et les résumer en un seul mot : la volonté de l'homme n'a point chez les Athéniens la même puissance, la même force souveraine et créatrice que chez les Romains. Ainsi, malgré le fréquent usage qu'elle y fait de l'adoption, elle n'arrive point à produire par là, comme à Rome, une parenté légitime qui se confonde avec la parenté naturelle, qui ait même valeur et même durée. La volonté du testateur est enchaînée par la loi, qui attribue impérieusement l'héritage aux fils et le divise entre eux par portions égales; elle ne se meut donc pas dans le cercle de la famille, elle n'y distribue pas les rôles et n'en règle pas l'avenir avec la même indépendance et la même dignité. Alors même que l'absence de tout héritier à réserve semble lui rendre toute sa liberté d'allures, elle est exposée à se voir méconnue et annulée le lendemain du jour où s'ouvrira la succession : les tribunaux cassent les testamens avec une singulière facilité. Le père de famille n'était pas à Athènes tout ce qu'il était à Rome; il n'avait pas, dans sa sphère et son domaine, la même plénitude d'autorité et de responsabilité. Ce fut là certainement une des causes qui firent la société grecque moins solide et moins durable que cette puissante et presque indestructible société romaine.

II.

Les lois d'Athènes et l'esprit dans lequel les appliquaient les tribunaux, tout concourait à multiplier les procès en matière d'hérédité. Tous les héritiers testamentaires et les héritiers légitimes autres que les fils du sang avaient à demander la saisine judiciaire; il fallait aussi s'adresser à la justice pour se faire adjuger l'*épiclère* ou la fille avec laquelle se transmettait l'héritage; enfin le sans-façon avec lequel le jury traitait les testamens encourageait tous les coureurs de succession à affronter les chances d'un procès. Sans doute on risquait, si l'on perdait, de laisser entre les mains du fisc une somme, proportionnelle à l'importance de la succession en litige, que l'on avait dû déposer en introduisant sa requête; mais que c'é-

tait là un faible frein et un léger inconvénient quand on pouvait, grâce à l'habileté de son avocat et à un caprice des juges, conquérir un riche héritage! Vu la composition du jury athénien et son omnipotence, là plus que partout ailleurs un procès était une vraie loterie; or, pour avoir quelque chance de gagner le gros lot, il faut commencer par prendre un billet. C'est ce que se disaient tous ceux qui se croyaient l'ombre d'un droit ou qui pouvaient alléguer, à l'appui de leurs prétentions, le plus faible prétexte. Dès qu'il n'y avait point d'héritiers à réserve saisis de plein droit, les concurrens abondaient; un testament même, fût-il dressé dans toutes les formes, ne suffisait point à réprimer ces convoitises. A quoi bon avoir des juges à Athènes, si ce n'était pour casser les testamens de ceux qui avaient l'impertinence d'oublier leurs parens ou leurs amis! Le discours d'Isée *sur l'héritage de Nicostrate*, mort à l'étranger en laissant 2 talens, nous offre un vif et curieux tableau de toutes les ambitions que suscitait l'ouverture d'une succession sur laquelle les tribunaux auraient à prononcer.

« Qui ne coupa ses cheveux en signe de deuil, quand arrivèrent d'Ace les deux talens? Qui ne se couvrit de vêtemens sombres, comme si ce deuil devait lui donner des droits à l'héritage? Combien on vit paraître de prétendus parens et de fils qui se disaient adoptés par acte testamentaire de Nicostrate! C'était Démosthène, qui se présentait comme son neveu; quand on l'eut convaincu de mensonge, il se désista. C'était Télèphe, qui prétendait que Nicostrate lui avait donné tous ses biens; lui aussi, au bout de peu de temps, y renonça. C'était Aminiadès, qui amenait à l'archonte un enfant de moins de trois ans; il l'attribuait à Nicostrate, quand on savait que celui-ci n'avait pas paru à Athènes depuis onze ans. Pyrrhos de Lamptra soutenait que Nicostrate avait consacré sa fortune à la déesse Athéné, tout en lui en laissant à lui-même une partie. Ctésis de Besa et Cranaos dirent d'abord qu'ils avaient gagné contre Nicostrate un procès où celui-ci avait été condamné à leur payer un talent; puis, quand il leur fut impossible de le prouver, ils affirmaient que le défunt avait été leur affranchi; là encore ils ne pouvaient arriver à confirmer leurs dires. Ce sont là tous ceux qui, dès le début, convoitèrent l'héritage de Nicostrate. Chariadès n'élevait alors aucune prétention. Ce fut plus tard qu'il présenta comme héritiers institués non-seulement lui-même, mais encore l'enfant qu'il avait eu d'une courtisane. Il s'arrangeait ainsi ou pour hériter lui-même de la fortune ou tout au moins pour faire obtenir à l'enfant le droit de cité. Voyant ensuite qu'il serait aisé de le convaincre de mensonge au sujet de la naissance de ce fils, il renonça à cette partie de ses prétentions, mais il présenta sa requête en son propre nom, comme s'il avait été institué héritier, et il consigna la somme exigée par la loi. »

Dans la peinture de tous ces manéges et de toutes ces intrigues, on aura pu, même à travers une traduction, apprécier la touche d'Isée et sa légèreté de main. Voici maintenant les réflexions que lui suggère le tableau qu'il vient de tracer :

« Il faudrait, ô juges, que tous ceux qui viennent ainsi réclamer une fortune à titre de donation testamentaire, quand le tribunal déclarerait leur demande mal fondée, fussent frappés non par la perte d'une consignation dont le montant est réglé une fois pour toutes par un tarif, mais par l'obligation de payer une somme égale à la valeur du patrimoine dont ils avaient espéré se rendre indûment possesseurs. S'il en était ainsi, on ne verrait plus les lois méprisées, les familles outragées par ces spéculateurs, et la mémoire des morts insultée par tous leurs mensonges. Puisqu'il n'en est pas ainsi, et que, sans autre règle que son caprice, on peut élever des prétentions sur le bien d'autrui, il faut du moins, juges, que vous apportiez le plus grand soin à vérifier toutes ces assertions, et que vous ne négligiez rien pour décider en connaissance de cause. »

Nous avons tenu à citer ces réflexions, par lesquelles se termine l'exorde ; elles montrent comment, dans Isée, à côté du peintre de la vie et des mœurs, se trouve toujours le légiste, préoccupé ou de bien mettre en lumière les principes du droit athénien ou d'en signaler les lacunes et les défauts. L'orateur cherche ensuite à établir comment doivent procéder les tribunaux pour arriver à rendre un juste arrêt, lorsqu'ils ont à prononcer sur une hérédité testamentaire ; il veut prouver qu'en l'absence de la seule personne dont la parole pourrait trancher le débat, on doit attacher ici plus d'importance aux preuves morales qu'à des témoignages dont la plupart n'offrent pas de garanties suffisantes. Nous en avons d'ailleurs assez dit déjà pour faire connaître cette face du talent d'Isée; il nous reste surtout à montrer que, pour entrer plus avant que ses prédécesseurs dans les questions de droit, il n'a pas moins de finesse, de mouvement et d'art. Là encore, nous n'aurions que l'embarras du choix. Nous pourrions prendre dans le discours *sur l'héritage de Philoctémon* le piquant récit des sottises d'un vieillard presque tombé en enfance, dont s'empare une courtisane hors d'âge. Pour celle-ci, le pauvre homme néglige et dépouille sa femme, ses fils et ses gendres. Un des parens, Androclès, s'est mis dans le parti de la maîtresse; pour mieux l'aider à exploiter son amant cacochyme, il est venu se loger dans la maison voisine et s'est fait son instrument et son recéleur. Quand le vieillard Euctémon a rendu le dernier soupir, les deux complices continuent ce pillage. C'est ce que raconte l'orateur avec un sincère accent de tristesse et d'indignation :

« Voici à quel point d'audace ils en sont arrivés. Euctémon venait d'expirer; son corps était là sur le lit, dans la maison. Leur première pensée fut de consigner les esclaves au logis pour qu'aucun d'eux n'allât annoncer cette mort aux deux filles, à la femme ou à l'un des parens du défunt; puis, avec la femme, ils se mirent à emporter les meubles dans la maison contiguë, qu'avait louée tout exprès quelqu'un de leur bande, un certain Antidoros. Les filles et l'épouse finirent par apprendre le décès, elles se présentèrent, on ne les laissa pas entrer; on leur ferma la porte, on leur dit que ce n'était point à elles d'ensevelir Euctémon. C'est à grand'peine que, vers le coucher du soleil, elles purent enfin pénétrer dans l'habitation. Elles y trouvèrent le cadavre qui, leur dirent les serviteurs, gisait là abandonné depuis déjà deux jours; quant à ce que contenait auparavant la maison, tout avait été déménagé par ces gens-là. Les femmes, comme c'était leur devoir, ne s'occupèrent que du cadavre; mais les autres parens firent aussitôt constater aux assistans l'état des lieux, et ils commencèrent par interroger les serviteurs pour savoir où avait été transporté tout le mobilier. Ceux-ci répondirent que tout avait été déposé dans la maison voisine; on voulut exercer aussitôt, suivant la loi, le droit de suite sur les objets volés, et se faire livrer les esclaves qui avaient concouru à l'enlèvement des effets, ces gens se refusèrent à rien faire qui fût conforme à la justice. »

Ailleurs, à propos *de l'héritage de Pyrrhos*, l'orateur parle des mariages que certains Athéniens se laissaient aller à conclure avec des femmes galantes. « On a déjà vu, dit-il, des jeunes gens, épris de telles femmes et désirant les posséder, ne plus être leurs propres maîtres, et dans leur folie commettre une pareille faute envers eux-mêmes; » mais ces unions ne sont pas faites pour durer : aussi, dans ce cas, les parens de la femme ont-ils soin de lui faire reconnaître au moment du mariage une dot qu'ils pourront réclamer en son nom quand bientôt sonnera l'heure du divorce. C'est en quelque sorte le prix du marché. — Nous ne donnerons plus qu'un échantillon de l'un de ces récits qui, sous un air de bonhomie et de simplicité, cachent un si habile calcul. Il s'agit pour celui qui parle de démontrer que Ciron, dont il réclame l'héritage, a toujours eu pour lui et pour son frère tous les soins, toute l'affection d'un grand-père. Il cherche là une confirmation des preuves d'un autre ordre, appuyées sur des témoignages formels, qu'il a commencé par produire.

« Outre ces raisons, nous en avons encore d'autres à vous présenter pour vous faire connaître qne nous sommes issus de la fille légitime de Ciron. En effet, comme il était naturel qu'il le fît pour des enfans fils de sa sœur, jamais il n'offrit un sacrifice, grand ou petit, sans nous y inviter; nous étions toujours auprès de lui, et nous prenions part à la

cérémonie. Ce n'était pas dans ces occasions seulement qu'il nous appelait, mais il nous emmenait encore aux Dionysies des Champs; nous y assistions et nous regardions assis près de lui; nous passions dans sa maison toutes les fêtes. Le sacrifice auquel il attachait le plus d'importance, c'était celui par lequel il honorait Jupiter Ctésios (1). Il n'y souffrait ni esclaves, ni étrangers de condition libre, il y faisait tout par lui-même; là encore nous étions à ses côtés, associés à son offrande, maniant avec lui les objets sacrés, arrangeant et disposant tout ce qu'il fallait. Il y priait le dieu, en bon grand-père, de nous donner la santé et une heureuse possession de nos biens. Si pourtant il ne nous avait pas regardés comme les enfans de sa fille, comme les seuls descendans qui lui restassent, aurait-il jamais rien fait de tout cela, n'aurait-il pas eu plutôt toutes ces attentions pour notre adversaire, qui se présente maintenant comme son neveu? »

Tout le monde sentira l'agrément de ce récit, qui nous fait pénétrer dans l'intérieur d'une famille athénienne, et nous montre l'aïeul, entouré de ses petits-enfans, dans l'exercice de sa royauté et de son sacerdoce domestique. Ce qu'il importe de signaler, c'est l'adresse dont fait preuve Isée, qui rivalise par ce côté avec Lysias. Rien ne fait mieux apprécier la rare dextérité de notre orateur que le fragment considérable du discours *pour Euphiletos*, qui nous a été conservé par Denys d'Halicarnasse. C'est le seul exemple que nous possédions du talent d'Isée appliqué à d'autres sujets que les questions d'hérédité; il est tiré d'un plaidoyer par lequel un citoyen réclame contre une décision du dème des Erchiéens, qui, lors de la révision des listes électorales, l'avait effacé de la liste et dépouillé ainsi de ses droits civiques. Le critique ancien y voit avec raison un chef-d'œuvre du genre; il signale l'adresse avec laquelle l'avocat sait grouper de petites circonstances de manière que chacune d'elles concoure à affermir une conviction dans l'esprit. La nature de ce morceau s'oppose à ce que nous en détachions une partie, qui séparée de l'ensemble perdrait presque toute sa valeur, et il est trop long pour que nous cédions à la tentation de le traduire et de le citer tout entier. Nos avocats y trouveraient pourtant encore un modèle à suivre. Aucun des faits allégués ne suffirait peut-être par lui-même à démontrer ce qu'avance l'orateur, le droit d'Euphiletos à figurer sur la liste du dème; mais la réunion de ces faits, la manière dont tout s'accorde et s'entr'aide dans cette exposition finit par avoir plus d'action sur l'intelligence qu'une preuve formelle, mais isolée. On se trouve ainsi par degrés incliné à croire et insensiblement conduit à l'idée qu'il s'agissait de nous imposer. L'ad-

(1) Le Jupiter de l'acquisition, de la propriété. Ce grand-père était un esprit positif.

versaire, en présence de toute cette série de présomptions et d'argumens, éprouve un sérieux embarras. Le faisceau est trop serré et trop épais pour qu'on puisse le rompre d'un seul effort; d'autre part, dans cette longue chaîne, à quel anneau se prendre, sur quel point faire porter l'attaque? Ce procédé, qui demande un art consommé, Démosthène l'a emprunté à Isée. Une de ses plus remarquables qualités, un des signes auxquels on distingue ses discours authentiques de ceux qui, sans lui appartenir, se sont glissés dans le recueil de ses œuvres, c'est ce talent de distribuer les preuves et de les soutenir les unes par les autres, d'élever par degrés la probabilité et la vraisemblance à la hauteur d'une certitude.

Ce qui ne se trouve point dans Lysias et ce que Démosthène a aussi pris chez Isée, c'est un emploi plus hardi et plus libre de ce que les grammairiens appellent les *figures de pensées*, c'est par exemple un heureux et habile usage de l'interrogation. Plus d'une fois, on trouve chez Isée une suite de vives apostrophes, de questions brusques et répétées qui semblent le cri d'une conscience ou d'une raison indignée. Ainsi, dans le discours *sur l'héritage d'Hagnias*, voici en quels termes celui qui porte la parole s'adresse dès la fin de l'exorde à son contradicteur :

« Attention! Je vais t'interroger. Cet enfant est-il le frère d'Hagnias? ou bien est-il son neveu par son frère ou sa sœur? Est-il son cousin de père ou de mère? Lequel lui donnes-tu de ces titres auxquels la loi attache la parenté civile? Et ne va pas alléguer que c'est mon neveu par ma sœur. Il n'est pas question en ce moment de mon héritage : je suis vivant et bien vivant. Si j'étais mort sans enfans et si c'était ma succession qu'il réclamât, alors il pourrait faire cette réponse. Mais maintenant tu prétends que la moitié de l'héritage doit aller à cet enfant; il te faut donc montrer par quel lien cet enfant tient à Hagnias, et quel est le degré de cette parenté. Allons, dis-le aux juges. »

Ailleurs dans ce même plaidoyer, ainsi que dans le fragment du discours *contre Diophane*, on retrouverait ces mêmes allures et ces mêmes tours étrangers à la diction plus unie et plus simple des premiers orateurs attiques.

Cette véhémence qui laisse éclater la passion au lieu d'affecter de la contenir donne parfois aux fins de discours d'Isée une singulière énergie. Dans quelques-uns de ses plaidoyers, il n'y a point, à proprement parler, de péroraison; seulement la conscience d'avoir défendu et vengé le droit, d'avoir fait justice de la méchanceté et du sophisme, y animent le ton de l'orateur. Par un naturel effet de cet effort prolongé qui touche à son terme, sa marche s'accélère, sa voix prend plus de timbre et d'accent; il insiste sur ces derniers mots qui doivent achever de faire pénétrer la vérité jusqu'au fond

de l'esprit du juge. Ailleurs (1), après un court et vif résumé qui a bien l'air de devoir clore le discours, l'orateur s'arrête et fait lire des témoignages destinés à prouver que Dioclès, l'instigateur du procès qu'on lui fait, est un homme de mauvaises mœurs et méprisé de tous. Il n'ajoute rien à cette lecture; c'est sous cette impression qu'il veut laisser ses auditeurs. Il y a là un artifice assez insolite : c'est un raffinement. Il semble que le plaideur demande au jury de s'en rapporter moins à ses paroles qu'à l'évidence même des faits et à l'autorité des témoins qui les attestent. Au contraire, dans d'autres plaidoyers, la péroraison se détache d'une manière plus marquée que chez ses devanciers. On en jugera par celle qui termine le discours *sur l'héritage de Dicéogène.*

« Voilà tous les services qu'avec une fortune si considérable Dicéogène a rendus à la ville. A l'égard de ses proches, cet homme est ce que vous le voyez. Il en est parmi nous que, dans la mesure de ses forces, il a dépouillés de leur fortune, d'autres qu'il a laissés tomber, par misère, au rang des mercenaires. Sa mère, tous l'ont vue, assise dans le temple d'Ilithye, lui adresser des reproches que je rougirais de répéter, mais qu'il n'a pas rougi de mériter. Voyez ses intimes. Ce Mélas l'Égyptien, avec lequel il était lié dès l'enfance, il lui a volé l'argent qu'il en avait reçu, et c'est aujourd'hui son ennemi mortel. De ses autres amis, les uns n'ont pu rentrer dans l'argent qu'ils lui avaient prêté ; les autres ont été trompés par lui; il ne leur a pas compté l'argent qu'il leur avait promis pour le cas où la succession lui serait adjugée. Pourtant, juges, nos ancêtres, ceux qui ont acquis et laissé cette fortune se sont acquittés de toutes les chorégies, ils vous ont fourni beaucoup d'argent pour les dépenses de la guerre, et ils n'ont jamais cessé de supporter les charges de la triérarchie. Ce qui le prouve, ce sont les offrandes qu'ils ont consacrées dans les temples, en souvenir de leur vertu, sur ce qui leur restait après avoir satisfait à ces obligations ; ce sont ces trépieds que, vainqueurs dans les jeux où ils avaient été choréges, ils ont déposés dans le temple de Dionysos, et ceux dont ils ont orné le sanctuaire d'Apollon Pythien. De même pour l'Acropole; là ils ont, en prenant cet argent sur leurs revenus, embelli le temple de la déesse de statues de bronze et de marbre dont la valeur semble dépasser les ressources d'une fortune privée. Plusieurs d'entre eux sont morts en combattant pour la patrie, Dicéogène, fils de Ménexène et père de mon aïeul, en remplissant les fonctions de stratége dans la guerre d'Éleusis, Ménexène, le fils de celui-là, à la tête de sa tribu, sur le territoire d'Olynthe, dans le lieu appelé Spartolos, enfin Dicéogène, le fils de ce Ménexène, comme commandant de la galère paralienne, à Cnide. C'est de cette maison, Dicéo-

(1) *De l'héritage de Ciron,* § 45-46.

gène, que tu as recueilli l'héritage, et tu l'as ruinée, tu l'as déshonorée ; tu en as échangé les biens contre de l'argent, et tu viens maintenant crier misère ! Cet argent, comment donc l'as-tu gaspillé? Car on sait que tu n'en as rien dépensé ni pour la cité ni pour tes amis... Quel prétexte enfin invoqueras-tu, Dicéogène, pour demander aux juges de se prononcer en ta faveur? Diras-tu que tu t'es acquitté de beaucoup de services publics et que tu as sacrifié de grandes richesses pour augmenter la gloire et l'éclat de la cité? Ou bien que, triérarque, tu as fait beaucoup de mal à l'ennemi, et que, quand la patrie avait besoin que tous les riches l'aidassent de leurs deniers à soutenir la guerre, tu as largement contribué à ses dépenses? Non, tu n'en as rien fait. Diras-tu que tu es un brave soldat? Mais tu n'as point porté les armes. Dans cette longue et cruelle guerre où les Olynthiens, où les insulaires meurent en combattant pour Athènes, toi, Dicéogène, qui es citoyen, tu n'as pas même porté les armes. Peut-être prétendras-tu que tu dois l'emporter sur moi à cause de tes ancêtres, parce qu'ils ont tué le tyran. Je les en loue et les admire; mais je soutiens que toi, tu n'as point à te prévaloir de leur vertu. D'abord tu as mieux aimé t'approprier notre héritage qu'hériter de leur gloire, tu as tenu à être appelé fils de Dicéogène plutôt que fils d'Harmodios. La nourriture au prytanée, tu l'as dédaignée; ce siége au premier rang dans les théâtres et ces exemptions d'impôt qui ont été accordées aux descendans du meurtrier d'Hipparque, tu en as fait bon marché. Puis cet Harmodios et cet Aristogiton, ce n'est pas à cause de leur naissance qu'ils ont été honorés, c'est pour leur courage et leur dévoûment, et ces mérites, rien ne s'en retrouve chez toi, ô Dicéogène! »

Sans doute l'œuvre d'Isée, telle que le temps l'a faite, est loin d'avoir la variété de celle de Lysias; tous les discours d'Isée roulent sur des sujets analogues, et par suite nous sommes exposés à y trouver des redites et quelque uniformité. Eussions-nous conservé le recueil complet de ses discours, Lysias aurait encore sur lui un avantage, celui d'avoir été mêlé à toutes les luttes, ému de toutes les passions de son temps. Chez lui, derrière l'orateur, on sent l'homme qui a de justes ressentimens à satisfaire, un frère et des amis à venger. On peut enfin, avec les anciens critiques, trouver que Lysias a plus d'imagination et de charme, un tour plus aisé et plus naturel, une grâce plus familière; peut-être en effet réussit-il encore mieux à prendre le ton qui convient à chacun des personnages qu'il fait parler, peut-être ses tableaux sont-ils plus vivans encore et tracés d'un plus ferme crayon. A d'autres égards, Isée est pourtant, on ne saurait le nier, en progrès sur Lysias. Son style a plus de mouvement et de chaleur; la passion s'y donne plus libre carrière et le colore de teintes plus vives. Lysias, poursuivant en son propre nom l'homme qui a voulu le faire périr, qui l'a ruiné et

qui a tué son frère, paraît froid, si on compare son discours *contre Ératosthène* à cette ardente invective qu'Isée a mise dans la bouche d'un de ses cliens.

III.

L'art et le talent d'Isée, mieux étudiés et tirés d'un injuste oubli, mériteraient donc de lui assurer une belle place dans l'histoire des lettres grecques. Ce qui pourtant fait la véritable originalité d'Isée et le principal intérêt de ses discours, c'est la nature des sujets qu'il a traités, c'est la place qu'il y a faite au texte et à la discussion des lois. Mieux qu'aucun de ses prédécesseurs, il nous aide à réunir les débris épars de la législation attique et à en saisir l'esprit. Ce qu'Antiphon, Andocide et Isocrate nous apprennent à cet égard se réduit presque à rien; Lysias lui-même, malgré l'étendue et la variété de son œuvre, nous instruit beaucoup moins qu'Isée. C'est que Lysias est plutôt attiré par le côté dramatique des événemens; il se complaît dans la peinture de la vie, mais il est rare qu'il aborde les discussions juridiques, qu'il insiste sur la loi et travaille à en dégager le sens. Si Lysias et Isée vivaient de nos jours, le premier réussirait surtout devant la cour d'assises et en police correctionnelle, le second plaiderait surtout devant les chambres civiles et aurait bien vite, comme on dit, l'oreille du tribunal. Pour trouver quelqu'un qui, parmi les Attiques, entre franchement, comme Isée, dans les questions de droit, il faut descendre jusqu'à son élève Démosthène. Le recueil des plaidoyers du grand orateur nous fournit sur bien des parties de la législation athénienne des renseignemens qui, par leur abondance et leur précision, égalent presque ceux que nous devons à Isée. C'est que là Démosthène imite la manière de son maître et applique sa méthode. Autant que nous pouvons en juger d'après le peu que nous avons conservé des monumens de l'éloquence judiciaire à Athènes, ce fut une vraie nouveauté que l'exemple donné par Isée : le premier il apportait dans l'étude et le commentaire de la loi cet esprit philosophique dont Platon est alors à Athènes le plus illustre représentant. M. Rodolphe Dareste, dans un récent et remarquable travail, écrivait que Théophraste, l'élève d'Aristote et son successeur dans la direction du Lycée, avait été « un jurisconsulte, et le seul jurisconsulte considérable que la Grèce ait produit (1). » Peut-être conviendrait-il de faire tout au

(1) *Le Traité des lois de Théophraste*, Thorin, 1870. Tous les fragmens connus jusqu'ici de ce grand ouvrage en vingt-quatre livres sont là, pour la première fois, mis en ordre, traduits avec précision, et, quand il y a lieu, rendus intelligibles au moyen de corrections judicieuses qui nous montrent l'auteur de cet essai helléniste consommé autant que savant jurisconsulte.

moins ici une réserve en faveur d'Isée. Sans doute la situation et le caractère des deux personnages sont très différens. Formé à l'école d'Aristote, armé des mêmes instrumens scientifiques et doué, sinon d'un génie aussi créateur, tout au moins d'une aussi vaste, d'une aussi prodigieuse instruction, Théophraste avait tenté une entreprise dont l'idée même n'aurait pu venir à personne un demi-siècle plus tôt : son livre, comme on l'a très bien dit, « n'était pas un simple commentaire, c'était un ouvrage philosophique consacré à l'étude et à la comparaison de toutes les législations connues, en un mot un véritable *Esprit des lois.* » Quant à Isée, ce ne fut, il est vrai, qu'un avocat. C'est seulement à l'occasion d'*espèces* particulières, des procès qu'il avait l'occasion de plaider, qu'Isée aborde les questions de droit privé et cherche à remonter aux principes. Il n'en est pas moins incontestable que, par cette tendance de son esprit, il mérite d'être présenté comme un précurseur de Théophraste, comme le premier des légistes d'Athènes. Sur la liste en tête de laquelle il figurerait, viendrait ensuite Démosthène, dont le clair et ferme esprit a jeté de vives lumières sur plusieurs points obscurs du droit attique.

Après cet orateur, qui représente au barreau la tradition d'Isée, nous n'aurions plus guère à citer que quelques-uns de ces érudits qui ont dressé l'inventaire de l'antique civilisation grecque avant qu'elle ne disparût, altérée d'abord par la conquête macédonienne, puis absorbée dans l'unité romaine. Démétrius de Phalère, autre disciple d'Aristote, avait écrit un traité sur la législation athénienne; Philochoros s'était occupé des *Graphai* ou accusations criminelles, Séleucos avait donné un commentaire des lois de Solon. Le recueil de décrets composé par Cratère, s'il nous était parvenu, contiendrait aussi plus d'un document important pour la connaissance du droit privé. Malgré tant de pertes, en dépit des obscurités et des lacunes qui en sont la fatale conséquence, l'étude du droit grec, si longtemps négligée en France, commence à reprendre faveur : c'est ce dont témoignent les travaux de plusieurs professeurs de nos facultés ou de membres de notre barreau : MM. G. Boissonade, Paul Gide, Albert Desjardins, Caillemer, Dareste et d'autres. Grâce à la sûreté de ses méthodes et à la pénétration de sa critique, l'esprit moderne arrive, malgré la déplorable insuffisance des monumens, à deviner le sens et à établir les rapports de bien des faits isolés et jusqu'ici inexpliqués, à en marquer la place dans l'ensemble et à reconstituer des théories juridiques auxquelles les Grecs eux-mêmes n'étaient jamais parvenus à donner une forme arrêtée et savante. On est conduit ainsi à apprécier les mérites et l'originalité du droit grec, dont le droit attique n'est que la branche la

plus importante et la moins inconnue; on constate que le génie grec, sur ce terrain, ne s'est pas montré inférieur à lui-même. Ce qui lui a manqué, c'est le temps et l'espace. La conquête étrangère est venue brusquement interrompre son évolution en suspendant la vie nationale. D'autre part Athènes n'a point été, comme Rome, amenée par la fortune à devenir et à rester pendant plusieurs siècles la maîtresse du monde; elle n'a point été ainsi contrainte d'élargir les cadres de ses lois et d'en élever l'esprit pour les accommoder aux besoins d'un vaste empire, formé des races et des peuples les plus divers; il ne lui a point été accordé de transformer peu à peu les règles étroites et dures d'une coutume locale, de manière à en faire un grand système ordonné et logique auquel on a pu donner le beau nom de raison écrite, *scripta ratio*. Athènes, dans sa courte et mobile existence, n'a rien qu'elle puisse comparer à cette grave et noble école des jurisconsultes romains, qui sans relâche poursuivent de siècle en siècle le travail commencé dès les premiers jours de la cité; mais, ce que l'on a trop oublié jusqu'à ces derniers temps, ces jurisconsultes ont été singulièrement aidés dans leur tâche par l'influence des idées et des lois helléniques. Sous l'empire, beaucoup des plus célèbres légistes de Rome étaient Grecs ou d'origine grecque, élevés dans la littérature et la philosophie grecque. Plus tôt même, aussitôt que des magistrats italiens avaient été appelés à gouverner des provinces de langue grecque, ils s'étaient trouvés entraînés, par les nécessités de la pratique et les habitudes des populations dont les intérêts leur étaient confiés, à s'affranchir des prescriptions du vieux droit quiritaire. Afin de régler les relations de ces alliés et de ces sujets qui ne pouvaient s'obliger et contracter dans les formes voulues par le droit civil, ils s'étaient fondés surtout sur la notion de l'équité, et ils avaient fait de larges emprunts aux coutumes et aux lois qu'ils trouvaient en vigueur dans cette Grèce pour laquelle ils professaient, au moment même où ils en faisaient la conquête, tant de respect et d'admiration. De cette manière, la plus grande partie du droit attique avait passé dans l'édit du préteur. C'est que ce droit attique, comme l'attestent tous ceux qui en ont quelque connaissance, était plus spiritualiste que le droit romain, plus attaché à l'idée et moins esclave de la forme; il tendait plus au général et à l'universel, il paraissait plus dominé par cette conception de la pure justice, *æquum et bonum*, qui devient avec le temps la principale préoccupation des jurisconsultes romains.

A mesure que l'on pénétrera plus avant dans cette étude, à peine ébauchée jusqu'ici, du droit attique et de ses rapports avec le droit romain, on sentira mieux l'importance de ces discours d'Isée, dont

il n'existe même pas une traduction française qui soit exacte et lisible (1). Mieux préparés par une éducation toute spéciale, d'autres pourront discuter plus à fond et apprécier avec plus de compétence la valeur d'Isée comme interprète des lois athéniennes. Nous avons voulu tout au moins frayer la voie, appeler l'attention sur cette curieuse figure et sur ces œuvres trop longtemps négligées. Les essais qui précèdent n'avaient d'autre but que d'aider à mieux comprendre et à mieux juger l'homme extraordinaire dont le génie domine et résume toute l'histoire de l'éloquence athénienne, Démosthène; or pouvions-nous songer à nous occuper de Démosthène sans avoir d'abord remis dans son vrai jour et à sa vraie place le guide qu'il s'est choisi lui-même dans les premières années de sa triste et laborieuse jeunesse, le seul de tous les orateurs attiques qui ait eu sur lui une influence directe et personnelle? En étudiant Démosthène, nous retrouverons plus d'une fois dans ses chefs-d'œuvre la trace des exemples et des leçons d'Isée. Dès maintenant, avant même d'avoir sous les yeux les passages qui confirment l'assertion des anciens biographes, on peut se faire quelque idée des services que l'homme de talent a rendus à l'homme de génie. Si c'est la lecture assidue de Thucydide qui a donné à Démosthène une connaissance de l'histoire d'Athènes qui manque trop souvent aux autres orateurs, c'est Isée qui lui en a fait étudier les lois civiles et politiques; grâce à cette double et forte instruction, au lieu de faire, comme l'ignorant et brillant Eschine, commerce de phrases vagues et sonores, il a pu nourrir toujours son éloquence de faits et de textes. Isée ne s'est pas contenté de fournir ainsi à son élève ce que l'on peut appeler la matière de ses discours; il lui a enseigné à disposer ses argumens et ses preuves de manière à convaincre sans avoir l'air d'y prétendre, il lui a livré le secret de ces interrogations vives et redoublées qui paraissent échapper à l'âme de l'orateur passionnée pour la vérité et révoltée d'avoir à combattre la fraude et le mensonge. Savant légiste, rhéteur consommé, habile et véhément avocat, Isée est bien le maître du grand orateur qui a porté le plus haut, dans l'antiquité, l'art et la puissance de la parole publique.

GEORGE PERROT.

(1) La seule que je connaisse, celle de l'abbé Auger, qui date du siècle dernier, est criblée de contre-sens. Le traducteur, qui n'a étudié ni les institutions de Rome ni celles d'Athènes, ne comprend pas les affaires que discute l'orateur et rend presque toujours à faux les termes de droit qu'il a sans cesse l'occasion d'employer.

UN BIENFAIT

N'EST JAMAIS PERDU

PROVERBE.

PERSONNAGES.

ANNA DE LOUVILLE.	M. DE VALROGER.
LOUISE DE TRÉMONT.	M. DE LOUVILLE.

(Au château de Louville. — Un salon.)

SCÈNE PREMIÈRE.

LOUISE, ANNA.

ANNA, debout, agitée.

Enfin, tu diras ce que tu voudras, je refuse de le recevoir.

LOUISE, assise, brodant, calme.

Pourquoi?

ANNA.

Un homme qui compromet toutes les femmes est l'ennemi naturel de toutes les femmes honnêtes.

LOUISE.

Dis-moi, je t'en prie, ce que signifie ce grand mot-là : compromettre les femmes!

ANNA.

Est-ce sérieusement que tu me fais cette question de sauvage?

LOUISE.

Très sérieusement. Je suis une sauvage.

ANNA.

Quelle prétention! Est-ce qu'il y a encore des sauvages au temps où nous vivons? Il n'y en a même plus à Carpentras.

LOUISE.

C'est pour ça qu'il y en a peut-être ailleurs. Tu ne veux pas me répondre? C'est donc bien difficile?

ANNA.

C'est très aisé. Un homme qui compromet les femmes, c'est un homme comme M. de Valroger.

LOUISE.

Ça ne m'apprend rien; je ne le connais pas.

ANNA.

Tu ne l'as jamais vu?

LOUISE.

Où l'aurais-je vu? C'est un astre nouveau dans le monde de Paris, dont je ne suis plus depuis mon veuvage.

ANNA.

Eh bien! moi qui habite ce château depuis deux mois, je ne connais pas non plus ce monsieur, mais mon mari le connaît; il dit que c'est un vrai marquis de la régence.

LOUISE.

Bah! c'est une race perdue. M. de Louville s'est moqué de toi.

ANNA.

Qui sait? Je suis sûre qu'il me blâmerait beaucoup de le recevoir en son absence.

LOUISE.

Alors tu as bien fait de le renvoyer, parlons d'autre chose.

ANNA.

Oh! mon Dieu, rien ne nous empêche de parler de lui.

LOUISE.

Nous n'avons rien à en dire, ne le connaissant ni l'une ni l'autre.

ANNA.

D'autant plus que, si nous le connaissions, nous en dirions du mal.

LOUISE.

Réjouissons-nous donc de ne pas aimer les épinards, car, si nous les aimions...

ANNA, allant à une fenêtre et regardant.

Oh! que tu as de vieilles facéties! — Tiens, il est affreux!

LOUISE.

Qui?

ANNA.

Lui, M. de Valroger, ce beau séducteur; il est très laid.

LOUISE.

Comment se fait-il qu'il soit dans ton parc, sachant que tu ne reçois pas?

ANNA.

Il aura voulu voir au moins mon parc, et, comme le jardinier ne sait pas refuser vingt francs... Je le chasserai.

LOUISE.

Le jardinier?

ANNA.

Certainement. Il aura reçu de l'argent pour fournir à ce monsieur le moyen de m'apercevoir.

LOUISE.

Voilà de l'argent bien mal employé!

ANNA.

Ah! tu trouves que ma figure ne vaut pas la dépense...

LOUISE.

Si fait, mais il aurait dû se dire qu'il la verrait pour rien!

ANNA, fermant brusquement le rideau.

Il ne m'a pas vue.

LOUISE.

C'est qu'il n'aura pas voulu! Alors il a moins de curiosité que toi.

ANNA.

Tu n'es pas curieuse, toi, de voir un homme dont on parle tant? Il est là, tout près!

LOUISE.

Au fait, la vue n'en coûte rien. (Elle va à la fenêtre et regarde.) Eh bien! je ne suis pas de ton avis. Il est très agréable.

ANNA.

Agréable! comme monsieur le bourreau de Paris!

LOUISE, revenant.

Ah! mais tu le détestes, ce pauvre M. de Valroger!

ANNA.

Et toi, tu le protéges?

LOUISE.

Contre qui?

ANNA.

Je ne sais pas, mais enfin tu meurs d'envie que je le reçoive.

LOUISE.

Ça vaudrait peut-être mieux que de s'en priver avec tant de regret.

ANNA.

Parle pour toi.

LOUISE.

Moi? je suis sûre de le voir chez moi. Sa visite m'a été annoncée par ma mère.

ANNA.

Et tu comptes le recevoir?

LOUISE.

Certainement.

ANNA.

Ah! — Au fait, tu es veuve, toi, tu as des enfans...

LOUISE.

Et je suis beaucoup moins jeune que toi; dis-le, ça ne me fâche pas, bien au contraire; quand on n'a rien à se reprocher à mon âge, on compte ses années avec plaisir.

ANNA.

Coquette de vertu, va!

LOUISE.

Chère enfant, tu connaîtras ce plaisir-là, à la condition pourtant que tu ne mettras pas trop de curiosité dans ta vie.

ANNA.

Encore? Je n'entends pas.

LOUISE.

Si fait. Tu sais bien que la curiosité est un trouble de l'âme, une maladie! La vertu, c'est le calme et la santé.

ANNA.

Très bien! un sermon?

LOUISE.

Que veux-tu? je vieillis!

SCÈNE II.

ANNA. LOUISE. UN DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE.

M. le marquis de Valroger fait demander si madame veut le recevoir.

ANNA.

Toujours? vous n'avez donc pas dit que j'étais sortie?

LE DOMESTIQUE.

Je l'ai dit; mais il a vu madame à la fenêtre, et, pensant qu'elle était rentrée...

ANNA.

L'impertinent!.. Dites que je ne reçois pas.

LOUISE, au domestique.

Attendez... (Bas à Anna.) Reçois-le!

ANNA, bas.

Ah! tu vois! c'est toi qui le veux! (Au domestique.) Faites entrer. (Le domestique sort.)

LOUISE.

Oui, je veux que tu voies cet homme dangereux, et que tu reconnaisses avec moi qu'il n'y a pas de tels hommes pour une honnête femme.

ANNA.

Mais mon mari... Il est vrai qu'il ne m'a pas défendu de le recevoir !

LOUISE.

Ton mari t'estime trop pour s'inquiéter de rien; d'ailleurs je suis là.

LE DOMESTIQUE, annonçant.

M. le marquis de Valroger.

SCÈNE III.

LOUISE. ANNA. VALROGER.

VALROGER, allant à Anna.

Si j'ai eu l'audace d'insister, madame...

LOUISE.

C'est que vous m'avez vue à cette fenêtre? (Bas à Anna étonnée.) Laisse-moi faire !

VALROGER, désignant Anna.

C'est madame que j'ai vue.

LOUISE.

Ma dame est mon amie, Mme de Trémont, et vous êtes ici chez moi: c'est moi seule qui dois vous demander pardon de vous avoir fait attendre.

VALROGER, railleur.

Vous êtes bien bonne de vous excuser, madame, je ne savais pas avoir attendu.

LOUISE.

C'est que,... on vous avait dit que j'étais sortie. Je ne l'étais pas.

VALROGER.

Vous êtes d'une adorable franchise, madame ! Je dois donc me dire que votre premier mouvement avait été de me mettre à la porte.

LOUISE.

Absolument.

VALROGER.

C'est-à-dire une fois pour toutes ?

LOUISE.

J'en conviens, puisque je me suis ravisée.

VALROGER.

J'en suis bien heureux; mais à qui dois-je ?..

LOUISE.

Vous le devez à madame, qui m'a dit de vous le plus grand bien.

ANNA.

Ah! par exemple!.. (Louise lui fait signe de se taire.)

VALROGER, à Anna.

Je dois donc vous remercier encore plus que votre amie...

ANNA, sèchement.

Ne me remerciez pas. Je ne mérite pas tant d'honneur!

VALROGER, railleur.

Oh! madame, vous me dites cela d'un ton... Me voilà éperdu entre la crainte et l'espérance!

ANNA, avec hauteur.

L'espérance de quoi?

LOUISE.

L'espérance de nous plaire. (Tendant la main à Valroger.) Eh bien! monsieur, c'est fait; vous nous plaisez beaucoup.

VALROGER, lui baisant la main.

Vraiment! (A part.) La drôle de femme!

LOUISE.

Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Je ne savais pas, moi, que vous étiez le meilleur des hommes, et que tous nos pauvres avaient été comblés par vous. C'est mon amie qui vient de me l'apprendre.

VALROGER, à Anna stupéfaite.

Comment! vous saviez... Vraiment me voilà réhabilité à bon marché! Est-ce qu'il y a le moindre mérite?..

LOUISE.

Oui, il y a toujours du mérite à savoir secourir avec intelligence et délicatesse. Ce n'est peut-être pas bien méritoire pour nous autres femmes, nous n'avons à faire que ça; mais un homme du monde que ses plaisirs n'emportent pas dans un tourbillon d'égoïsme et d'oubli!.. Allons, je vois que je vous embarrasse avec mes louanges,... c'est fini. Je vous devais cette explication, et nous n'en parlerons plus.

VALROGER.

Eh bien, non, madame! puisque vous le prenez ainsi, je veux tout savoir. Avant que Mme de Trémont prît la peine de vous apprendre que j'étais un ange, vous pensiez que j'étais un démon, puisque vous me repoussiez sans merci de votre sanctuaire?

LOUISE.

Vous saurez tout, car vous êtes de trop bonne compagnie pour

me demander d'où je tenais ces renseignemens; on m'avait dit que vous étiez méchant.

VALROGER.

Méchant! Voilà un mot terrible. Voulez-vous me l'expliquer, madame?

LOUISE.

Je ne puis vous l'expliquer que comme je l'entends. Un méchant, c'est un cœur haineux, et on vous accusait de haïr les femmes.

VALROGER.

Comment peut-on haïr les femmes?

LOUISE.

C'est les haïr que de les rechercher pour le seul plaisir de les compromettre. Les compromettre, c'est leur faire perdre l'estime et la confiance qu'elles méritaient, c'est leur faire le plus grand tort et le plus grand mal : voilà ce que c'est qu'un méchant.

VALROGER.

Très bien. Et une méchante, qu'est-ce que c'est?

LOUISE.

C'est la même chose. C'est une coquette au cœur froid.

VALROGER.

Voilà une bizarre aventure, madame de Louville! On m'avait dit à moi que vous étiez une méchante dans le sens que vous donnez à ce mot!

ANNA, s'échappant.

Moi?

VALROGER, s'apercevant de la mystification.

Vous! (A part.) Bien! ces dames s'amusent à mes dépens! (Haut, à Anna.) Oh! vous, madame de Trémont, vous passez à bon droit, j'en suis certain, pour une femme sincère et indulgente; mais elle, votre amie, Mme de Louville, qui vient de si bien définir la méchanceté, elle est réputée méchante comme Satan!

ANNA.

Eh bien! voilà une belle réputation; mais c'est indigne!.. Je... (A Louise.) Tu ne te fâches pas?

LOUISE.

Me fâcher de cela serait avouer que je le mérite.

ANNA.

Mais monsieur l'a cru, il le croit sans doute encore?

LOUISE.

Dame! qui sait? c'est à lui de répondre.

VALROGER.

Eh! eh!

ANNA, en colère.

Comment? vous dites *eh! eh!*

VALROGER.

Oh! oh!

ANNA.

Ce ne sont pas là des réponses!

VALROGER.

Que voulez-vous? Certes madame a le ciel écrit en toutes lettres sur la figure, et l'accueil qu'elle vient de me faire tournerait la tête à un novice; mais le plus souvent ces êtres angéliques sont les plus dangereux et les plus perfides. Ils s'arrangent pour vous mettre à leurs pieds, et quand vous y êtes, ils jettent leur soulier rose, et vous font voir la double griffe.

ANNA.

Alors, puisque vous ne croyez à la franchise d'aucune de nous, et que vous étiez si mal disposé contre... madame en particulier, pourquoi donc venez-vous chez elle? Personne ne vous y avait appelé ni attiré, que je sache.

VALROGER.

Pardonnez-moi, j'étais impérieusement sommé de comparaître pour répondre à une provocation.

ANNA.

Ah! je ne savais pas!..

VALROGER.

Non, vous ne saviez pas; mais peut-être que Mme de Louville le sait!

LOUISE.

Je m'en doute. J'ai, sans vous connaître, et sur la foi d'autrui, dit beaucoup de mal de vous. Je me suis irritée de vos faciles victoires sur les femmes légères. Je vous ai haï comme on hait celui qui vous confond avec les autres, et, tout en disant que je ne vous verrais de ma vie, j'ai eu envie de vous voir pour vous braver en face. C'est à cette provocation que vous avez répondu en venant ici.

VALROGER.

Au moins voici de la franchise.

LOUISE.

J'en ai beaucoup, c'est ma manière d'être coquette; c'est celle des grands diplomates.

ANNA.

Je hais, je méprise la coquetterie, moi!

LOUISE.

Et moi, j'avoue que nous en avons toutes! Il vaut bien mieux confesser nos travers que de nous les entendre reprocher à tout pro-

pos. Oui, j'avoue que, de vingt-cinq à trente ans surtout, nous sommes toutes un peu perverses, parce que nous sommes toutes un peu folles. Nous sommes enivrées de l'orgueil de la beauté quand nous sommes belles, et de celui de la vertu quand nous sommes vertueuses; mais quand nous sommes l'un et l'autre, oh! alors il n'y a plus de bornes à notre vanité, et l'homme qui ose douter de notre force devient un ennemi mortel. Il faut le vaincre, à tout risque, et pour le vaincre il faut le rendre amoureux; quel prix aurait son culte, s'il ne souffrait pas un peu pour nous? Ne faut-il pas qu'il expie son impiété? Alors on s'embarque avec lui dans cette coquille de noix qu'on appelle la lutte, sur ce torrent dangereux qu'on appelle l'amour; on s'y joue du péril et on s'y tient ferme jusqu'à ce qu'un écueil imprévu, le moindre de tous, peut-être un léger dépit, une jalousie puérile, vous brise avec votre aimable compagnon de voyage. Et voilà le résultat très ordinaire et très connu de ces sortes de défis réciproques. On commence par se haïr, puis on s'adore, après quoi on se méprise l'un l'autre quand on ne se méprise pas soi-même. Il eût été si facile pourtant de se rencontrer naturellement, de se saluer avec politesse et de passer son chemin sans garder rancune d'un mot léger ou d'une bravade irréfléchie!

ANNA.

Ma chère, tu parles d'or; mais moi, bonne femme, paisible et connue pour telle, je ne vois pas le but de cette confession, et je trouve qu'elle dépasse mon expérience. Je te laisserai donc implorer de monsieur l'absolution de tes fautes, et je me retire...

LOUISE.

Sans l'inviter chez toi?

ANNA.

Sans l'inviter. Je n'ai rien à me faire pardonner, puisqu'il est convaincu que je le tiens pour un ange!

VALROGER.

Me sera-t-il permis d'aller au moins vous présenter mes actions de grâces?

ANNA.

Oui, monsieur, au château de Trémont, (Bas à Louise.) où je ne remettrai jamais les pieds! (Elle sort.)

SCÈNE IV.

LOUISE, VALROGER.

LOUISE.

Savez-vous bien que me voilà brouillée avec Mme de Trémont?

VALROGER.

Je vois, madame de Trémont, que vous voilà en délicatesse à propos de moi avec Mme de Louville.

LOUISE.

Ah! vous avez déjà deviné ce que j'allais vous révéler?

VALROGER.

Oui, madame; j'ai vu qu'en bonne amie vous avez voulu couper le mal dans sa racine.

LOUISE.

Le mal?

VALROGER.

Oui; je venais ici, vous l'avez fort bien compris, pour me venger, n'importe comment, du mépris, de l'aversion que Mme de Louville affecte pour ma personne. A présent il n'y aura pas moyen; vous lui avez trop clairement montré le danger. Et puis vous m'avez rendu ridicule en sa présence, car je n'ai pas vu tout de suite le piége que vous me tendiez. Je dois donc renoncer à ma vengeance; mais ne triomphez pas trop, j'y tenais médiocrement.

LOUISE.

Alors il me reste à vous remercier du pardon que vous accordez aux femmes vertueuses dans la personne de ma jeune amie et à prendre acte de votre promesse.

VALROGER.

Quelle promesse?

LOUISE.

Celle de laisser tranquille à tout jamais cette petite femme qui aime son mari, un mari excellent, un honnête homme que vous connaissez...

VALROGER.

Il n'est pas mon ami.

LOUISE.

Il le sera bientôt, puisque vous voilà établi dans notre voisinage. Vous vous rencontrerez partout, vous chasserez ensemble, vous l'estimerez, vous verrez que son ménage est heureux et honorable; mais il n'est si bon ménage où le plus léger propos ne puisse jeter le trouble. Vous êtes un homme dangereux, en ce sens que vous ne pouvez plus faire un pas sans qu'on vous attribue un projet ou une aventure; mais vous êtes un galant homme quand même, et vous me jurez de renoncer...

VALROGER.

Permettez! Avant de m'engager, je voudrais comprendre...

LOUISE.

Quoi?

VALROGER.

Je voudrais comprendre comment, pourquoi, vous, la femme pro-

clamée vertueuse et pure par excellence, vous semblez faire bon marché de la vertu des autres femmes, au point de demander grâce pour elles?

LOUISE.

Oh! je vais bien plus loin que cela. Je fais bon marché de ma propre vertu dans le passé. Je ne sais nullement si, poursuivie et tourmentée par un séducteur habile, j'eusse gardé dans ma jeunesse le calme dont je jouis maintenant.

VALROGER.

Dans votre jeunesse?

LOUISE.

Oui, et comme j'ai été très heureuse en ménage et très respectée de tout ce qui m'entourait, je suis très indulgente pour celles qui se trompent dans les chemins embrouillés.

VALROGER.

Savez-vous bien, madame, que me voilà tenté de vous prendre pour la véritable coquette que je comptais trouver ici?

LOUISE.

Ah oui-da!

VALROGER.

Mme de Louville est une enfant. Beauté, jeunesse, orgueil et témérité, cela est bien connu, bien peu redoutable et bien peu excitant; mais une femme vraiment forte, habilement humble, généreuse envers les autres, soi-disant vieille, et plus belle que les plus jeunes, tenez, vous aurez beau dire, vous savez bien que tout cela est d'un prix inestimable, et qu'il y aurait une gloire immense...

LOUISE.

A l'immoler?

VALROGER.

Non, mais à le conquérir.

LOUISE.

Conquérir! Comment donc? le mot est charmant! Est-ce une déclaration que vous me faites?

VALROGER.

Si vous voulez.

LOUISE.

Et si je ne veux pas?

VALROGER.

Il est trop tard. Vous l'avez provoquée, et vous n'avez point paré à temps.

LOUISE.

Au fait, c'est vrai. Eh bien! monsieur, vous êtes très aimable, et je vous remercie.

VALROGER.

Cela veut dire que vous prenez mes paroles pour un hommage banal?

LOUISE.

Je n'ai garde; j'en suis trop flattée pour cela.

VALROGER.

Ah çà mais, vous êtes atrocement railleuse! Je commence à vous croire coquette tout de bon.

LOUISE.

C'est dans mon rôle.

VALROGER.

Le rôle d'ange gardien de Mme de Louville?

LOUISE.

C'est cela! Si je ne m'empare pas de votre cœur aujourd'hui, mon proverbe est manqué.

VALROGER.

Eh bien! il est manqué; je vous déteste!

LOUISE.

Oh! que non.

VALROGER.

Vous croyez que c'est le contraire?

LOUISE.

Pas du tout. Je vous suis parfaitement indifférente.

VALROGER.

Et sur ce terrain-là vous me payez largement de retour!

LOUISE.

Ah! mais non.

VALROGER.

J'entends! vous me détestez aussi, vous.

LOUISE.

C'est tout le contraire. Regardez-moi en face.

VALROGER.

Bien volontiers.

LOUISE.

Eh bien?

VALROGER.

Eh bien?

LOUISE.

Trouvez-vous que j'aie l'air de me moquer de vous?

VALROGER.

Parfaitement.

LOUISE.

Oh! l'homme habile! Eh bien! on vous a surfait, vous êtes un bon jeune homme, vous n'avez jamais rien lu dans les yeux d'une femme.

VALROGER.

D'une femme comme vous, c'est possible.

LOUISE.

Quelle femme suis-je donc?

VALROGER.

Un sphinx! Je n'ai jamais vu tant d'aplomb dans le dédain.

LOUISE.

Et moi, je n'ai jamais vu tant d'obstination dans la méfiance. Voyons, par quoi faut-il vous jurer que je vous aime?

VALROGER, riant.

Vous m'aimez, vous!

LOUISE.

De tout mon cœur!

VALROGER, à part.

C'est une folle! (Haut.) Jurez-le sur l'honneur, si vous voulez que je vous croie.

LOUISE.

L'honneur d'une femme? Vous n'y croyez pas. Dans les mélodrames, on jure par son salut éternel; mais vous n'y croyez pas davantage.

VALROGER.

Par votre amitié pour Mme de Louville!

LOUISE.

Encore mieux : par l'innocence de ma fille!

VALROGER.

Quel âge a-t-elle?

LOUISE.

Six ans.

VALROGER.

J'y crois. Donc vous m'aimez, comme ça, tout doucement, de tout votre cœur, comme le premier venu?

LOUISE.

Je n'aime pas le premier venu. Écoutez-moi, vous allez comprendre que je ne ris pas, et que mon affection pour vous est très sérieuse.

VALROGER.

Ah! voyons cela, je vous en prie!

LOUISE.

Vous souvenez-vous d'un jeune garçon qui s'appelait Ferval?

VALROGER.

Non, pas du tout!

LOUISE.

Augustin de Ferval.

VALROGER.

C'est très vague...

LOUISE.

Alors, puisqu'il faut mettre les points sur les *i*, vous vous sou-

viendrez peut-être d'une certaine demoiselle qui s'appelait Aline, et qui n'était pas du tout reine de Golconde?

VALROGER.

Eh bien! madame?

LOUISE.

Eh bien! monsieur, cette jolie personne, que vous protégiez, fut prise au sérieux par un jeune provincial, mauvaise tête...

VALROGER.

J'y suis, je me souviens! Il y a de cela cinq ou six ans. Vous le connaissiez, ce petit Ferval?

LOUISE.

C'était mon frère, un enfant qui a eu la folie de vous provoquer et dont vous n'avez pas voulu tirer vengeance, car, après lui avoir laissé la satisfaction de vous envoyer une balle, vous avez riposté sur lui avec une arme chargée à poudre. Il ne l'a jamais su; mais des amis à vous l'ont dit en secret à sa mère, qui l'a répété à sa sœur. Vous voyez bien que cette sœur ne peut pas rire quand elle prétend qu'elle vous aime!

VALROGER.

Alors on a bien raison de prétend qu'un bienfait n'est jamais perdu, car votre amitié doit être une douce chose; pourtant...

LOUISE.

Pourtant?..

VALROGER.

Vous avez tort de l'offrir pour si peu, madame! C'est un excitant dangereux.

LOUISE.

Dangereux pour qui?

VALROGER.

Pour moi.

LOUISE.

Pourquoi me répondez-vous comme cela, voyons? A quoi bon poursuivre l'escarmouche de convention et garder le ton plaisant, quand je vous dis tout bonnement les choses comme elles sont?

VALROGER.

C'est que vous oubliez vos propres paroles : je suis un méchant, et j'ai le cœur froid comme glace.

LOUISE.

Je n'ai jamais cru cela.

VALROGER.

Eh bien! vous avez eu tort; il fallait le croire.

LOUISE.

Pourquoi mentez-vous? Je ne comprends plus.

VALROGER.

Je ne mens pas. Je suis amoureux de vous.

LOUISE.

Si c'était vrai, cela ne prouverait pas que vous eussiez le cœur froid.

VALROGER.

Attendez! je suis amoureux de vous à ma manière, sans vous aimer.

LOUISE.

Je comprends; ma confiance vous humilie, ma loyauté vous blesse. Vous vous vengez en me disant une chose que vous jugez offensante.

VALROGER.

Oui, madame, j'ai l'intention de vous offenser.

LOUISE.

Pourquoi?

VALROGER.

Pour que vous me détestiez.

LOUISE.

Parce que l'amitié d'une honnête femme vous fait l'effet d'un outrage?

VALROGER.

C'est comme ça. Je ne veux pas de la vôtre.

LOUISE.

Vous êtes brutalement sincère!

VALROGER.

Oui. Je suis un séducteur percé à jour, comme vous êtes une coquette classique.

LOUISE.

Alors me voilà déjouée et rembarrée! Je suis coquette tout de bon, et j'ai voulu me frotter à un vindicatif plus malin que moi, qui me remet à ma place et compte faire de moi un exemple. Est-ce cela?

VALROGER.

Précisément.

LOUISE.

Comment vais-je sortir de là?

VALROGER.

Vous n'en sortirez pas.

LOUISE, élevant la voix avec intention.

C'est-à-dire que vous allez faire pour moi ce que vous comptiez faire pour Mme de Louville?

VALROGER.

Oui, madame.

LOUISE.

Vous viendrez me voir?

VALROGER.

Tous les jours.

LOUISE.

Et si la porte vous est fermée?..

VALROGER.

Je resterai sous la fenêtre. Je coucherai dans le jardin, sous un arbre.

LOUISE.

Je suis sauvée! vous vous enrhumerez!

VALROGER.

Je tousserai à vous empêcher de dormir. Vous m'enverrez de la tisane!

LOUISE.

Vous refuserez de la boire?

VALROGER.

Au contraire. Je la boirai.

LOUISE.

Et alors?

VALROGER.

Alors vous aurez pitié de moi, vous me recevrez.

LOUISE.

Et puis après?

VALROGER.

Je reviendrai.

LOUISE.

Je me laisserai compromettre?

VALROGER.

Non! vous fuirez, mais je vous suivrai partout. Partout vous me trouverez pour ouvrir la voiture et vous offrir la main.

LOUISE.

C'est bien connu, tout ça.

VALROGER.

Tout est connu. Je n'ai rien découvert de neuf, il n'y a rien de mieux que les choses qui réussissent toujours.

LOUISE.

Alors c'est cela, c'est bien cela, qui s'appelle compromettre une femme?

VALROGER.

Pas du tout! Compromettre une femme, c'est se servir des apparences qu'on a fait naître pour la calomnier ou la laisser calomnier. Je ne calomnie pas, moi. Je suis homme du monde et gentilhomme. Je dirai à toute la terre que je fais des folies pour vous en pure perte, ce qui sera vrai jusqu'au jour où vous en ferez pour moi.

LOUISE.

Et pourquoi en ferai-je?

VALROGER.

Parce que la folie est contagieuse.

LOUISE.

Et je deviendrai folle, moi?

VALROGER.

Ne vous fiez pas au passé.

LOUISE.

Vous savez bien que je n'en tire pas vanité. Pourtant ce qui est passé est acquis.

VALROGER.

Non! vous l'avez dit vous-même, votre vertu a été aidée par l'absence de péril. Pourtant vous avez dû allumer des passions; mais il y a à peine un homme sur mille qui soit doué d'assez de persévérance pour consacrer des mois et des années à la conquête d'une femme... Or je sais, je vois que vous n'avez pas rencontré cet homme-là.

LOUISE.

Et vous vous piquez de l'être?

VALROGER.

Je le suis.

LOUISE.

Ça vous amuse?

VALROGER.

C'est mon unique amusement.

LOUISE.

Vous êtes né hostile et vindicatif, comme on naît poète ou rôtisseur?

VALROGER.

Le bonheur de l'homme est de développer ses instincts particuliers.

LOUISE.

Même les mauvais?

VALROGER.

Enfin vous reconnaissez que je suis mauvais?

LOUISE.

C'est à quoi vous teniez? Vous vouliez faire peur; sans cela vous croyez votre effet manqué, et la confiance vous humilie. C'est une manie que vous avez, je le vois bien; avec moi, elle ne sera pas satisfaite. Je vous crois bon.

VALROGER.

Vous éludez la question. Si je suis tel que je m'annonce, vous devez me haïr.

LOUISE.

Et vous voulez être haï?

VALROGER.

Oui; pour commencer, cela m'est absolument nécessaire.

LOUISE.

Eh bien! comme en ne vous accordant pas le commencement je serai, espérons-le, préservée de la fin, je déclare que, méchant ou non, je ne puis haïr le bienfaiteur de mes pauvres et le sauveur de mon frère.

VALROGER.

Vaine invocation au passé! Vous me haïrez quand même!

LOUISE.

Comment vous y prendrez-vous?

VALROGER.

D'abord je vais faire la cour à Mme de Louville.

LOUISE, regardant vers une portière en tapisserie.

A quoi bon, si je n'en suis pas jalouse?

VALROGER.

Vous m'avez demandé grâce pour elle. Il faut que je sois inexorable pour vous prouver que je ne vaux rien.

LOUISE, lui montrant la portière, dont les plis sont agités.

Vous pouvez lui faire la cour; à présent qu'elle a tout entendu, elle saura se défendre. Vos plans sont livrés, et peut-être... (Elle va à la fenêtre.) Cette voiture qui roule... Oui, c'est un renfort qui lui arrive.

VALROGER.

Son mari?

LOUISE.

Précisément.

VALROGER.

Si Mme de Louville est hors de cause, on se passera de ce moyen-là.

LOUISE.

C'est tout ce que je voulais. Merci, mon cher monsieur; elle est sauvée, et moi, je ne vous crains pas.

VALROGER.

Merci, ma chère madame, voilà que vous acceptez le défi!

LOUISE.

Le défi de quoi? Vous voulez que je vous craigne pour arriver à vous aimer? C'est un prologue inutile, puisque nous voici d'emblée au dénoûment. Ce que vous voulez, ce n'est pas l'amour, vous en êtes rassassié, vous n'y tenez pas, et c'est ma vertu, c'est-à-dire ma tranquillité seule, que vous voudriez ébranler. Eh bien! sachez que, dans les âmes fermées aux malsaines agitations de la passion folle, il y a des émotions plus douces et plus pures qu'on peut être fier d'avoir fait naître et de conserver toujours jeunes. Il n'est pas

humiliant d'être maternellement aimé par une femme mûre, et il ne serait pas du tout glorieux de lui tourner ridiculement la tête.

VALROGER.

Une femme mûre!..

LOUISE.

J'ai trente-six ans, mon bon monsieur!

VALROGER.

Ce n'est pas vrai, votre fille n'en a que six!

LOUISE.

Mais mon fils en a quinze!

VALROGER.

Allons donc!

LOUISE.

Je n'ai pas son extrait de naissance dans ma poche, sans cela... Mais vous voilà calmé et un peu honteux, convenez-en, de vous être trompé, vous si clairvoyant, sur l'âge d'une femme. Vous verrez mon fils, cela vous guérira tout à fait, car vous viendrez chez moi, tous les jours, si vous voulez, et sans être condamné à coucher préalablement sous un arbre. Vous vous enrhumerez pour d'autres, il y aura toujours de la tisane chez moi. Vous me trouverez toujours entourée d'êtres qui ne me quittent jamais, mon fils, ma fille et mon neveu, le fils de cet Augustin de Ferval à qui vous avez sauvé la vie en dépit de lui-même, plus ma mère, qui vous bénit et prie pour vous tous les jours, plus ma belle-sœur, la femme du même Augustin, qui est dans le secret, et qui vous regarde comme un saint, tout perverti que vous passez pour être. Voyez s'il y aura moyen d'entrer chez nous comme un loup dans une bergerie! Tout ce cher monde s'est réjoui en vous sachant fixé près de nous. Notre pauvre Augustin n'est plus, il est mort l'an dernier, et c'est son deuil que je porte; mais nous vous devons de l'avoir conservé six ans, de l'avoir vu heureux, marié et père. Sa femme et son enfant sont des trésors qu'il nous a laissés. Toute cette famille reconnaissante, grands et petits, vous sautera au cou et aux jambes, et, quand vous aurez été bien et dûment embrassé sur les deux joues comme un ami qu'on attendait depuis longtemps et à qui l'on ne sait comment faire fête, vous sentirez que vous êtes un homme de chair et d'os comme les autres, — non le spectre de don Juan, le héros d'un autre siècle et d'un autre pays. Vous laisserez fondre la glace artificielle amassée autour de ce cœur-là, qui est vivant et humain, puisqu'il est généreux et compatissant. Votre génie du mal rira de lui-même, et vous laissera consentir à aimer les honnêtes gens, à les protéger même, ce qui est bien plus facile que de leur tendre des piéges, et bien moins triste que de se battre les flancs

pour les méconnaître. Vous garderez votre science, vos ruses pour celles qui les provoquent, et qui ont de quoi mettre à ce jeu-là. On vous pardonnera d'avoir ce goût bizarre, vous, honnête homme, de perdre votre temps à contempler, à étudier, à mesurer la faiblesse de notre sexe, tout en excitant sa perversité. Tenez! on vous pardonnera tout, même d'être incorrigible. On pensera que ce métier de punisseur des torts féminins est une tâche navrante, et que vous devez être un homme malheureux. On s'efforcera de vous soigner comme un malade, ou de vous distraire comme un convalescent; si par momens vous êtes tenté de faire la guerre à vos amis, ils se diront : C'est une épreuve; il veut savoir si nous méritons l'estime qu'il nous accorde. Alors on se tiendra de son mieux pour vous montrer qu'on y attache le plus grand prix. Et, si on ne réussit pas à mettre dans votre existence une affection pure et bienfaisante, on en aura beaucoup de chagrin, je vous en avertis, parce que l'amitié, qui n'est pas une chose convulsive, n'est pas non plus une chose froide. Donc vous aurez, sans vous donner aucune peine pour cela, un triomphe assuré chez nous, celui d'avoir touché, ému, réjoui ou attristé des âmes qui ne sont pas banales, et qui ne se donnent pas à tout le monde.

VALROGER.

Tenez, madame de Trémont, je vous aime tant, telle que vous êtes, que je me regarderais comme un sot et comme un lâche si j'avais prémédité d'entamer cette noble et touchante sérénité. Vous avez fort bien compris que je valais mieux que cela, que d'ailleurs je n'eusse jamais osé menacer sérieusement une personne telle que vous; mais je cesse de rire, et vous rends les armes. On me l'avait bien dit : vous êtes la plus sincère, la plus tendre et la plus forte des femmes, et il y a longtemps que je sais une chose, c'est que la bonté est l'arme la plus solide de votre sexe. Toute vertu sans modestie est provocation, comme toute résistance sans conviction est grimace. Je suis heureux et fier de vous répéter que je vous comprends, que je vous respecte... Et, puisque vous m'acceptez pour frère, voulez-vous consacrer ce lien qui m'honore?

LOUISE.

Comment?

VALROGER.

Vous avez parlé tout à l'heure de m'embrasser sur les deux joues...

LOUISE.

C'était une métaphore!

VALROGER.

Pourquoi ne serait-ce pas la formule qui scelle un pacte d'honneur?

LOUISE.

N'avez-vous pas encore une autre raison à donner?

VALROGER.

Une autre raison?

LOUISE.

Vous ne voulez pas la dire! Non! ce n'en est pas une pour vous. Vous avez trop de générosité pour exiger une réparation; mais voulez-vous savoir une chose? C'est qu'au moment où vous êtes entré ici, si j'avais écouté mon premier mouvement je vous aurais sauté au cou; ne prétendez pas que c'eût été une reconnaissance exagérée. Je sais tout, monsieur de Valroger, je sais qu'une de ces joues-là a été frappée par le gant de mon pauvre étourdi de frère, et, comme je ne sais pas laquelle...

VALROGER.

Toutes deux, madame, toutes deux!

LOUISE.

Je ne dis pas le contraire; mais toute réparation demande des témoins, et justement en voici qui nous arrivent. (Elle l'embrasse sur les deux joues devant M. de Louville et sa femme qui viennent d'entrer. Anna pousse un grand cri de surprise, M. de Louville éclate de rire. Valroger met un genou en terre et baise la main de Louise.)

VALROGER.

Merci, madame, merci!

M. DE LOUVILLE, riant.

Bravo, mon cher! voilà qui s'appelle enlever d'assaut les citadelles imprenables.

VALROGER.

C'est-à-dire que c'est moi la forteresse, et que je me suis rendu à discrétion! (Bas, pendant que Louise va en riant auprès d'Anna.) Dites-moi, Louville, est-ce qu'il n'y a pas moyen d'épouser cette femme-là?

M. DE LOUVILLE.

Allons donc! Elle a peut-être quarante ans!

VALROGER.

En eût-elle cinquante!

M. DE LOUVILLE.

Ah bah! mais elle a aimé son mari, elle adore son fils... Non, c'est impossible!

VALROGER.

C'est dommage; c'eût été pour moi le seul moyen de devenir un homme sérieux!

GEORGE SAND.

LE

PARTI RADICAL

EN ANGLETERRE

UN MANIFESTE DE M. STUART MILL.

Programme of the Land Tenure Reform Association, with an explanatory statement, by John Stuart Mill. London 1871.

Depuis un an, on a fait le dénombrement de nos défauts : il n'est si mince politique qui n'ait dit à la France ses vérités, et entrepris de lui prouver qu'elle méritait ses désastres. Sans doute il ne faut pas négliger les avertissemens ni les conseils, mais il faut voir le remède à côté du mal, et surtout distinguer, parmi les reproches qu'on nous adresse, ceux qui frappent la nation et ceux qui retombent sur l'humanité tout entière. Par exemple, en politique, on condamne notre goût pour les conceptions ambitieuses et notre dédain pour les enseignemens de l'histoire; cependant les intempérances du raisonnement, qui enfantent l'esprit révolutionnaire, ne peuvent se séparer du raisonnement même, et, si nous en avons souffert les premiers, peut-être tous les peuples doivent-ils payer des mêmes épreuves la crise tardive de leur émancipation. On nous oppose ordinairement l'exemple de l'Angleterre, dont la prudence repousse les théories rationnelles, et n'a jamais rompu la chaîne des traditions historiques. Voici pourtant un écrivain populaire, M. John Stuart Mill, qui entreprend contre les institutions du passé une croisade sans merci. Est-ce que l'heure de l'audace philosophique a sonné? Chaque nation a-t-elle une période où elle aban-

donne le principe d'autorité pour discuter librement le système qui lui convient le mieux? ou bien M. Stuart Mill est-il un esprit spéculatif que la science a entraîné loin des chemins battus, et qui construit dans l'isolement un système impraticable? Au contraire, il est fort goûté : on le cite beaucoup, nous ne savons si on le comprend toujours. Il a son parti : ce n'est pas une petite église conservant parmi ses fidèles la tradition d'un dogme méconnu; c'est une grande école qui a des adeptes dans tous les rangs de la société. Plus avancée que le parti libéral, elle s'y rattache cependant, et mérite les égards de M. Gladstone. M. Mill, loin de cultiver une philosophie stérile, a très bien discerné les aspirations d'un grand nombre d'Anglais; il les conduit pas à pas à des conséquences hardies, sans éveiller leur défiance et sans forcer leur tempérament, car il partage leur aversion pour les conceptions vagues et leur goût pour les faits précis.

Malheureusement M. Mill est économiste; les observations qu'il a recueillies et les lois qu'il en déduit lui paraissent beaucoup plus concluantes que les inductions tirées de l'histoire. Il est plus aisé d'ouvrir des canaux à la richesse nationale que de prévoir le moment précis où telle institution deviendra surannée. Quelle lutte inégale, si la science économique, avec son cortége de chiffres, les mains pleines de promesses séduisantes, envahit le domaine de la politique et commence le procès des institutions; quelle vaine défense pour celles-ci que d'alléguer des droits acquis ou des bienfaits impalpables, si on les attaque au nom du bien-être général! Mais aussi quelle illusion, si on espère rendre les hommes plus heureux en effaçant les traits de la nature humaine! On se renferme dans l'horizon étroit d'une science, on veut régler tout l'univers sur quelques faits particuliers. De là des réformes téméraires où l'on se rencontre avec les philosophes socialistes les plus discrédités. M. Mill garde sur eux l'avantage du savoir et de l'habileté : l'un rend ses raisonnemens plus spécieux, l'autre sa propagande plus dangereuse. En 1871, au moment même où l'on maudit ici la commune, une association fondée sous les auspices de M. Stuart Mill prétend réformer la *redevance de la terre*, et expose, dans un pamphlet imprimé à Londres, son programme et sa doctrine : on y plaide l'émancipation de la terre encore asservie par des lois aristocratiques et l'abolition de la rente territoriale. Depuis longtemps, les priviléges de l'aristocratie sont ébranlés; on y joint un grief nouveau. Qui songeait à prendre la théorie de la rente pour s'en faire une arme contre la classe des propriétaires même roturiers? Les ennemis de la propriété opposaient à un droit ancien ce qu'ils appelaient des droits plus respectables, et les deux partis laissaient au percepteur le soin d'observer les inégalités de la rente et d'en tenir compte au

cadastre. M. Mill ne l'entend pas ainsi; à ses yeux, il faut transformer l'institution ; dût-elle en périr, ce ne serait pas payer trop cher l'application d'une loi économique. Comme on ne doit pas séparer un principe de ses conséquences, on s'aperçoit sans peine que celui-ci en a de fort lointaines. Pour nous, à qui il importe de regarder en face certaines doctrines, c'est une bonne fortune qu'elles empruntent le langage de la science; au moins sur ce terrain la discussion est possible. Quand elles soulèvent des passions et des convoitises, quand il faut opposer la force à l'impatience des appétits déchaînés, nous savons par expérience que la lutte est humiliante et la victoire même amère.

I.

Sans avoir approfondi la théorie de la rente, on conçoit que la propriété du sol soit un monopole dans les pays civilisés. Les hommes se multiplient, les capitaux abondent, la terre doit nourrir cette population croissante et pourvoir aux besoins nouveaux; mais, si les habitans d'un territoire deviennent plus nombreux et plus exigeans, le sol qui les nourrit est borné, les efforts de l'exploitation ne sauraient franchir certaines limites. Par suite, les maîtres de la terre, libres de toute concurrence, deviennent aussi les maîtres du marché. Cependant les propriétaires du sol ne s'entendent pas entre eux : ils ne forment point une coalition pour accaparer les vivres comme autrefois les traitans, ils ne spéculent pas sur la fatalité de nos besoins. Ce sont ces besoins mêmes, sans cesse renouvelés, qui ont fait monter la valeur des terres les plus fertiles en réclamant le produit des plus pauvres. Comme il y avait assez de bouches pour tout consommer et assez d'argent pour tout payer, on a cultivé à grands frais les terres moins riches; le produit plus cher s'est bien vendu; les propriétaires mieux partagés, qui produisaient plus en dépensant moins, ont profité de la hausse des prix. A quoi bon attirer les acheteurs par le bon marché, puisqu'ils étaient sûrs de vendre tout leur blé, et qu'il était impossible d'en tirer davantage d'un sol déjà fécond sans s'exposer à perdre l'intérêt des capitaux enfouis? Ils ont accepté cette manne qui leur tombait du ciel, et pris possession sans effort d'un monopole naturel et légal. Ils ont pu dès lors confier à des mains étrangères le soin d'ensemencer leurs terres, de récolter les moissons et de les vendre, et ils ont encore touché un revenu sous le nom de rente territoriale ou de fermage. En Angleterre, le fermage est la règle et la petite propriété l'exception.

Ainsi au premier abord la possession paisible du sol a l'aspect d'un monopole; la concurrence est limitée par la nature de l'indus-

trie, et les produits sont tellement nécessaires aux hommes, qu'ils sont forcés de venir puiser à la source de toute subsistance, même au prix des plus grands sacrifices. La communauté aurait donc le droit de s'alarmer d'un privilége qui enrichit à ses dépens quelques-uns de ses membres, d'autant plus qu'en apparence ils restent inactifs et ne méritent par aucun travail des avantages inouis.

Toutefois un monopole en lui-même n'a rien qui choque l'équité, s'il n'est pas artificiel. Il veut dire simplement que la nature a réservé à un petit nombre le débit de certaines marchandises ou l'emploi de certains agens : un moulin sur un cours d'eau est un monopole. L'avantage naturel ne devient injuste que s'il est aggravé par les lois civiles, ou exploité par la coalition des privilégiés. Nul n'adressera aux propriétaires ce dernier reproche; le défaut d'accord, qui les soustrait au contrôle de l'état, est précisément la garantie du consommateur. Comment les cultivateurs de Normandie s'entendraient-ils avec ceux de la Beauce pour faire monter le prix du blé? L'exploitation des terres médiocres, où il y a beaucoup de dépense et peu de profit, fournit le prix régulateur du marché. Si l'avidité d'un propriétaire voulait dépasser cette limite, les lois de la concurrence le réduiraient à se contenter, comme les autres, de la différence entre le prix courant et le prix de revient. Que la nation supprime ses tarifs de douane, qu'elle ouvre l'accès de son territoire aux blés d'Odessa ou aux laines d'Australie, si ses besoins n'augmentent pas en proportion, le prix courant de la laine et du blé baisse à l'intérieur; la différence avec le prix de revient diminue d'autant, et la rente territoriale subit la même dépression malgré tous les efforts des propriétaires; pour la maintenir, il faudrait rétablir le système désastreux de l'échelle mobile. Livrés à eux-mêmes, les propriétaires sont inoffensifs : comme toute loi naturelle, plus leur monopole paraît nécessaire, moins on doit redouter qu'il sorte des bornes où l'a enfermé la nature. Est-il vrai que la civilisation en aggrave le fardeau et qu'il faille soulager le consommateur d'un tribut payé à l'oisiveté? C'est alors la complicité des lois qu'on accuse. Le grief n'a rien de surprenant, puisqu'un tarif de douane a la singulière puissance de faire monter ou baisser le produit de la rente territoriale.

Quand on pense toucher du doigt un abus, avant de se faire honneur de la découverte, il est prudent de consulter l'opinion publique et d'examiner si le malade qu'on veut guérir a le sentiment de sa souffrance. Au moins chez nous, il y a lieu de s'étonner qu'un peuple si jaloux de ses droits et si hostile à tous les priviléges supporte aisément celui-là. Les attaques mêmes de la commune, dirigées surtout contre le capital industriel, ont échoué contre la propriété du sol, et n'ont pas trouvé d'écho dans les campagnes. Au moment où

la France convalescente met à contribution toutes ses ressources pour payer sa dette, c'est encore la propriété foncière qu'elle épargne; les plus hardis, voulant atteindre le revenu de tous les capitaux, ne distinguent pas la rente territoriale des revenus du capital ou des profits de l'industrie. Pour tout autre qu'un savant, la possession d'une terre n'a qu'un avantage, celui de la sécurité. De grands établissemens comme le Crédit foncier, en simplifiant les formalités du prêt sur hypothèque, favorisent la circulation rapide des immeubles, et dans la pratique de la loi on voit disparaître chaque jour les anciennes entraves que rappelle ce nom. Beaucoup de légistes demandent la révision de nos lois hypothécaires, qui gênent les transactions par la lenteur des formalités. Supposons un héritier faisant l'inventaire d'une succession récemment échue; presque toujours, il trouvera des titres de propriété mêlés à des valeurs mobilières; souvent, maître d'une fortune modique, peu soucieux de joindre à l'aisance du rentier la dignité d'un propriétaire, il fera plus de cas d'un revenu net, clair et régulier, que d'un fermage douteux; jamais on ne lui persuadera qu'en touchant son fermage il est privilégié, et qu'en détachant les coupons d'une obligation il reste dans le droit commun. Ce n'est pas qu'un Français soit dégoûté de la terre; mais il la recherche pour d'autres motifs. Nous vivons dans un pays de petite propriété; le morcellement de la terre en répartit les avantages entre un grand nombre de citoyens. La qualité de propriétaire et celle de fermier se confondent souvent dans la même personne; le propriétaire cultive lui-même, et l'on distingue à peine, dans le bénéfice qu'il réalise sans bruit, le résultat de ses efforts, le loyer de son capital et le revenu d'un monopole. Entrepreneur lui-même, ne peut-il considérer cet avantage naturel comme une compensation des chances qu'il court? La naissance et le progrès de ces petits établissemens sont entourés de mille difficultés; l'achat de la terre, l'amortissement du capital, absorbent longtemps une grande part des profits, et le cultivateur qui crée son exploitation à force de labeur et de ténacité trouve un secours légitime dans la plus-value du sol. Ceux même qui abandonnent à un fermier les charges et les profits de l'exploitation ne forment pas en France une classe oisive et privilégiée : ils ont acheté la terre à beaux deniers comptans; la part du monopole qu'ils exploitent représente le fruit de leurs économies, de leur travail. Grâce à l'abolition des vieux priviléges, ce monopole si dangereux passe de main en main, devient le prix du travail, est accessible aux petits capitaux, et leur offre l'appât d'un placement plus solide que lucratif. Le monopole n'est point détruit, il est vulgarisé, et l'attrait qu'il donne à la petite culture est pour la communauté une source de bienfaits politiques. On ne maudit plus la bande noire, et Courier n'aurait plus à la dé-

fendre. Enfin, dans la répartition des charges publiques, le législateur, encore imbu des principes des physiocrates, n'a pas oublié de faire contribuer largement la rente territoriale. Le système du cadastre est loin d'être parfait : les évaluations sont souvent inexactes, les classemens douteux : certaines terres produisent plus aujourd'hui et paient moins que les autres; mais en somme, les terres sont classées selon leur fécondité, et la charge la plus lourde retombe sur les propriétaires les plus favorisés.

De quelque manière qu'on l'envisage, la propriété de la terre, dans nos mœurs et dans nos lois, ne diffère pas sensiblement de tout autre capital. On ne peut refuser au propriétaire, pas plus qu'au capitaliste, le mérite de l'avance d'un fonds qui produit des intérêts; quelquefois il peut réclamer la direction de l'entreprise, la comparaison utile des résultats épars sur une grande étendue de terrain, souvent l'encouragement donné aux efforts du fermier et la faculté de se relâcher sur la rigueur des fermages pour assurer le succès d'une opération; l'excédant de la rente élargit le cercle des travaux agricoles, ouvre la carrière des expériences hardies, recule la limite des profits selon la générosité du propriétaire et même selon son intérêt bien entendu. Veut-on savoir où vont les grandes fortunes faites à la Bourse? On pourrait citer tel financier qui abandonne le tumulte de la *corbeille* pour consacrer à l'agriculture ses capitaux, sa pénétration et son audace. Il n'est pas rare de voir les grands propriétaires se soumettre volontairement aux variations des profits et prendre leur part des mauvaises années. Si l'on réfléchit aux services qu'ils rendent, si on compare le revenu modeste de leurs fermages au prix d'acquisition dont ils ont payé la terre, on ne les accusera pas d'abuser de leur monopole. La terre, qui coûte cher et qui rapporte peu, devient entre les mains des propriétaires l'avance nécessaire d'une grande industrie, et fournit du travail aux populations agricoles. L'exploitation, s'emparant du sol au prix d'un loyer modéré, peut appliquer tous ses capitaux au progrès de l'outillage et à la perfection des procédés. Grâce à cette division du travail, qui fait supporter à l'un les charges de l'avance et à l'autre les frais de l'exploitation, l'état gagne au système des fermages la pratique d'une culture large et féconde, et une bonne assiette pour l'impôt. On peut s'étonner seulement que la rente, si modique, attire vers la terre des capitaux qui trouveraient dans l'industrie un emploi plus brillant et plus lucratif; ne nous plaignons pas de cette préférence, née d'un instinct irrésistible, et que justifient d'ailleurs les calculs de la raison, car ce sol immuable offre de longues perspectives à la spéculation et un terrain solide aux espérances lointaines.

Que reste-t-il de la théorie abstraite des économistes? Non-seulement nos lois n'ont pas aggravé le monopole naturel, mais elles

en atténuent les inconvéniens sans blesser les droits des particuliers. C'est une des œuvres les plus durables de la révolution. Est-ce encore un monopole, celui dont tant de gens se partagent les bénéfices? A mesure qu'on étend le nombre des favorisés, l'avantage dont ils se prévalent cesse d'être une faveur. Ce qui leur reste encore de supériorité tourne au profit de tous, fournit un stimulant à l'activité, et, la spéculation aidant, sert à compenser par un peu de bonheur le hasard des chances contraires. Que le monopole ne soit pas entièrement détruit, que des causes fatales aient créé des supériorités naturelles, est-ce une raison pour régler arbitrairement le prix des céréales? Ce serait frapper de stérilité les terres moins bonnes, dont cependant la consommation réclame le produit, ce serait décourager les capitaux tout prêts à féconder un sol ingrat dans l'espoir d'en tirer un profit moindre, mais raisonnable, et réduire sans motif le revenu d'autres capitaux qui avaient payé cher les avantages des terres fertiles et qui avaient droit de les voir durer. On l'a fait cependant en 93; mais, dès l'année suivante, le système du maximum était abandonné; la convention, qui décrétait la victoire, n'a pu vaincre la résistance des lois naturelles.

Sans doute, on n'a pas vu en France les capitaux s'emparer tout à coup de la terre par des ventes régulières : sans parler des biens nationaux, quand on cherche dans le passé, les acquisitions sont rarement légitimes en commençant; mais, si l'on jette les yeux sur l'état présent du pays, il y a peu de propriétés dont les derniers titres n'aient été payés argent comptant. Ceux qui ont été transmis par succession ou donation empruntent leur légalité aux clauses d'un contrat plus ancien; presque toujours, à l'origine d'une possession, on découvre le prix du travail et de l'épargne, qui sont les parchemins des peuples civilisés. Les détracteurs ou les partisans de la propriété oublient trop souvent qu'ils jugent des faits sociaux contemporains, qu'on ne doit pas les isoler des faits juridiques qui les entourent et qui les justifient. Ces philosophes n'avaient qu'à regarder à leurs pieds pour trouver la naissance des droits qu'ils voulaient défendre ou combattre; ils ont fait tout le contraire : pour comprendre la société, ils ont commencé par rompre avec elle; ils ont voulu remonter la chaîne des traditions historiques jusqu'aux ténèbres de la barbarie, et démêler dans le chaos des premières conquêtes les titres de la propriété. Que l'écrivain s'appelle de Maistre ou Proudhon, l'erreur est la même. Moins aveuglés par la passion, ils eussent discerné chez nous, à la place des priviléges abolis, le prix du travail libre et le sceau des conventions librement formées. La loi impartiale ne se propose pas de redresser les inégalités naturelles, comme la supériorité des bonnes terres; elle en fait le prix de l'effort, toujours possible, et de l'épargne, toujours respectée.

Au contraire, réservez ces terres à l'exploitation de quelques privilégiés, retirez-les de la circulation, faites du revenu territorial l'excuse et le soutien d'une aristocratie; aussitôt mille voix s'élèvent pour maudire un monopole qui absorbe sans dédommagement une grande partie de la richesse nationale. Supposez encore qu'une population active et commerçante, la plus riche du monde, s'élève en face de cette aristocratie, qu'elle juge de la fortune et du droit selon les règles du commerce, c'est-à-dire selon les risques qu'on court et la peine qu'on se donne; vous comprendrez alors que la rente territoriale, immobilisée, tombe dans le discrédit, et que l'on écoute ceux qui osent l'attaquer.

Tel est le cas de l'Angleterre : dès qu'on passe la Manche, l'aspect de la culture, moins divisée, l'opulence des gros fermiers, l'état misérable des ouvriers agricoles, l'absence ou l'oisiveté des grands propriétaires, révèlent des mœurs et des institutions opposées. Ce sont là des faits connus. Sur l'héritage d'un simple *gentleman farmer*, on peut juger de tout le territoire; toutes les maisons du village lui appartiennent, l'église est dans son parc, l'école auprès de l'église. Parmi les petits tenanciers, plusieurs vivent de la charité du maître; les humbles marques de respect qui l'attendent sur son passage paraîtraient serviles à un Français. Quant aux paysans riches, on peut s'étonner qu'ils soient aussi dédaigneux de la terre; il semble qu'ils achèteraient avec elle un peu d'indépendance. Au fond, le fermier ne se soucie guère d'acquérir un sol dont la possession n'ajouterait presque rien au bénéfice considérable de son industrie : l'achat du monopole coûterait plus cher qu'il ne rapporte; dans un grand nombre de domaines, il serait tout à fait impossible. Les ouvriers, exploités par le fermier comme le sol lui-même, ne profitent pas davantage de la fécondité des terres et de la hausse des prix; la rente va remplir les coffres du propriétaire et entretenir des loisirs qui ne sont pas toujours utiles à la chose publique.

Survienne un économiste anglais accoutumé à raisonner sur la propriété mobilière, qui fournit à l'Angleterre le plus clair de ses revenus : il verra aux mains du fermier tout ce que la culture peut donner de gain légitime, et sera forcé de proscrire la rente, ou de la défendre par des motifs de pure politique. Peut-il revendiquer pour elle les déplacemens rapides qui la font passer de main en main, et l'assimilent peu à peu au revenu d'un capital ordinaire? Un droit d'aînesse encore florissant, des majorats toujours respectés, maintiennent une partie des terres entre les grandes familles; le domaine est un apanage pour l'héritier du nom, qui se contente de la rente territoriale, et ne cherche pas à tirer de la terre tout ce qu'elle peut donner. Ajoutez que la fortune mobilière va souvent compenser chez les frères puînés le désavantage de la naissance, et

que le chef de famille, mieux pourvu de terres que de capitaux, ne peut trouver dans son maigre trésor les fonds nécessaires aux frais croissans de l'exploitation. Enfin l'état n'a pas contenu par un impôt régulièrement assis l'essor rapide de la rente territoriale. Sans doute l'aristocratie anglaise, par un hommage tacite à l'égalité et à la raison, surtout par nécessité politique, a payé de nombreux sacrifices sa grande influence et ses priviléges arriérés. Pitt, à bout de ressources, a pu la rançonner en lui faisant racheter le capital d'un impôt imaginaire, ses défenseurs même, obéissant à l'opinion publique, ont dû ouvrir le marché anglais aux céréales étrangères; mais ces concessions accidentelles ne devaient effacer ni la haine du monopole encore vivant, ni le regret des améliorations dont il privait l'agriculture. « Les lois de la terre, dit M. Stuart Mill, ont été faites à un âge où les maîtres du sol en étaient les conquérans; il ne faut donc pas s'étonner si elles attendent une réforme... Le but de l'association est de déclarer la guerre aux vestiges de la féodalité, et son espérance d'être soutenue par tous les vrais libéraux, sans en excepter ceux dont la hardiesse réclame des changemens plus graves. »

II.

En effet l'association propose, dans les premières lignes de son manifeste, de briser les entraves dont la loi et le fisc ont entouré la transmission de la terre : on abolirait le droit de primogéniture et toutes ces dispositions arbitraires qui ont pour objet d'enchaîner le sort de la terre. Des liens asservissent le sol au succès d'une doctrine politique; si M. Mill, satisfait de les avoir rompus, se bornait à détruire un privilége historique pour atténuer les effets d'un monopole naturel, il se ferait l'apôtre de l'égalité civile; un jour, la nation, docile à ses conseils, mettrait aux enchères les immenses domaines de la noblesse, et la rente territoriale, entre les mains de l'acquéreur, ne serait plus qu'un juste profit.

Reste à savoir si la nation tout entière ne gagne pas à maintenir son aristocratie; M. Stuart Mill hésiterait peut-être à la sacrifier, si, de philosophe, il devenait tout à coup homme d'état. On a vu de ces conversions subites, parce que l'exercice du pouvoir instruit mieux que vingt ans d'études. Est-il donc inutile, chez un peuple fort absorbé par le négoce, d'avoir une noblesse moins acharnée à s'enrichir qu'attentive à ne point déchoir? Celle-ci a tant de qualités qu'elle fait l'envie des autres nations. Elle offre à l'émulation des Anglais les plus beaux types du caractère national, et à leur respect les souvenirs les plus vivans de leur histoire; on l'a vue contenir et diriger, même à ses dépens, la politique de l'Angleterre, qu'elle

sait représenter dignement à l'étranger, car elle a cet avantage sur le reste de la nation, que son regard peut dominer et franchir l'horizon commercial où les autres se renferment. C'est aux Anglais de se bien connaître et de voir si de pareils bienfaits ne valent pas, outre les sacrifices d'argent, l'ajournement même de l'égalité qui doit achever de les rendre libres. Il faut se garder d'omettre, par simple calcul d'intérêt, une utilité d'un ordre plus relevé dont on jouit depuis longtemps, et dont la perte est irréparable.

Mais M. Mill et ses partisans ne se contentent pas de l'égalité civile; à leurs yeux, la rente est toujours le bénéfice d'un monopole, elle pèse d'autant plus sur la nation qu'elle augmente en raison directe de la population et de la richesse : pour un disciple de Malthus, c'est une image effrayante et qui obsède l'esprit. L'abolition des vieilles lois ne suffit donc pas; il faut transformer le monopole naturel. S'il nuit aux intérêts des consommateurs, la nation tout entière en souffre; elle doit donc confisquer un injuste excédant et retrouver sous forme de rente ce qu'elle perd dans la consommation : que l'état devienne propriétaire du monopole, qu'il en recueille les bénéfices, et toutes les plaintes cesseront comme par enchantement.

M. Mill remettrait volontiers à l'état la direction de toutes les industries : il a un goût décidé pour la centralisation; c'est ainsi que certains esprits réagissent contre les abus dont ils sont frappés en adoptant le préjugé contraire. En France, le dernier des administrés connaît les défauts de la centralisation : on n'épargne guère les services publics; les écrivains, qui ne sont point avares de critiques, plaident avec chaleur la cause des indépendances locales et de l'initiative de chacun. Selon l'opinion la plus modérée, attribuer à l'état l'exercice de tous les pouvoirs et le mérite de toutes les entreprises, c'est pencher vers le despotisme d'un maître ou vers la tyrannie de l'Internationale. En Angleterre, les capitaux privés ont tout entrepris et tout achevé; il n'est pas un service public qui ne porte l'empreinte du zèle d'un particulier, et la plupart des services sont encore entre les mains des grandes compagnies : les chemins de fer, les eaux, le gaz, les ports, les docks, les canaux, tout est organisé par de vastes commandites, sans subvention et presque sans contrôle. L'avidité des capitalistes intéressés dans ces opérations, aux prises avec les exigences du public, devait faire naître quelques conflits et semer quelques désordres. On a pu craindre que ces petites républiques, devenues un jour trop puissantes, ne fissent un état dans l'état; leurs administrateurs, entourés du prestige des grands fonctionnaires, mais plus indépendans, maîtres d'une influence dont la communauté tout entière aurait ressenti les effets, pouvaient être dangereux pour le gouvernement. Les Anglais s'a-

larment d'une liberté industrielle que nous leur envions; ils ne veulent plus laisser les grands monopoles aux mains des particuliers, et tandis qu'on travaille ici à restreindre les attributions de l'état, leurs économistes songent à les étendre. M. Mill le premier vante les bienfaits de cet administrateur désintéressé, dont l'activité profite au dernier des citoyens.

Nous savons qu'il faut en rabattre. Dans tous les cas, ce prétendu monopole de la terre qu'on veut restituer à l'état est fort différent des autres : il ne s'agit plus, pour le gouvernement, de supporter les frais d'une entreprise en même temps qu'il en recueille les bénéfices; en lui donnant la terre, on met à son service l'activité, les travaux, les efforts des particuliers, et on verse dans son trésor ce qu'ils ont pu tirer d'un avantage naturel. Qui n'entrevoit les suites d'une pareille doctrine? Quel trouble dans les rapports des particuliers et de l'état! Quel encouragement pour les parasites qui veulent vivre sur le fonds commun sans effort et sans travail! Ordinairement l'état, s'il se fait entrepreneur, est traité à l'égard des particuliers comme l'un d'entre eux; il paie ce qu'il achète; il travaille pour récolter. Même en percevant l'impôt, il ne prend que l'équivalent de la sécurité et de la protection qu'il assure aux particuliers : chacun paie, d'après les principes de l'égalité civile, selon les avantages qu'il retire de cette protection. Partout l'état a des droits et des devoirs : ici, il n'a que des droits. Le nom d'impôt ou de monopole déguise des prétentions nouvelles : on demande compte aux particuliers des inégalités naturelles qui les distinguent, et on en perçoit le fruit. La société s'approprie cet avantage, non par des efforts ou par des sacrifices, mais en vertu d'une mission providentielle sur laquelle on ne s'explique point.

En prêchant la guerre contre le droit d'aînesse, M. Mill était sûr de se faire écouter; il est plus réservé quand il porte la main sur le monopole de la terre : il déclare que l'association n'a jamais pris sur elle de toucher à la propriété privée. M. Mill n'aime pas les mots nouveaux. Il sait qu'on peut faire accepter à ses concitoyens les idées les plus hardies, pourvu qu'on déguise l'audace de la pensée sous le respect de la forme. Enrichir l'état aux dépens des particuliers, supprimer du même coup une injustice et trouver pour le pays la source d'une nouvelle prospérité, ce serait une belle découverte qu'un autre annoncerait pompeusement : il veut au contraire la faire passer sans bruit sous des noms connus. C'est un impôt : qui songe à se révolter contre l'impôt, surtout quand il retombe sur des privilégiés? Ou bien l'état n'est qu'un intermédiaire qui achète peu à peu les terrains à vendre pour les affermer ; il se fait débitant de terres comme il est débitant de tabac. Ainsi les deux grands canaux qui alimentent le fisc, l'impôt et le monopole, serviront de

lit à cet autre fleuve si abondant, dont les eaux, trop répandues, ont été détournées de leur véritable cours. En effet, l'association réclame l'établissement d'un impôt « qui limite pour l'avenir les progrès immérités de la rente territoriale. » Cette taxe supprimerait toute la part d'accroissement qui est due non aux efforts et dépenses des propriétaires, mais aux besoins de la population et de la richesse; les détenteurs resteraient libres d'abandonner leur propriété à l'état, et recevraient en échange une estimation. En même temps, on favoriserait les sociétés agricoles, l'état achetant les propriétés à vendre et les confiant aux sociétés coopératives qui offriraient la garantie d'efforts suivis et de résultats efficaces.

Est-ce donc un véritable impôt, celui qui absorbe tout ou partie du capital qu'il frappe? L'impôt n'est perçu par l'état sur les capitaux qu'à la condition d'en protéger la jouissance et l'exploitation. S'il les absorbe au lieu de prélever sa part de revenu, peut-on dire qu'il les protége? Qu'importe au capitaliste qu'il y ait une police pour garder sa maison, une armée qui veille sur sa sécurité, des tribunaux qui consacrent ses droits, s'il achète ces avantages au prix de tout son bien? A quoi bon tant de peine pour le garder, si on ne lui laisse rien à garder? L'impôt de M. Mill n'est qu'une expropriation déguisée. S'il s'agit du grand propriétaire qui loue ses terres à des fermiers, ira-t-il payer une taxe qui dévore toute sa rente, c'est-à-dire tout ce qu'il a? Autant dire qu'il se laissera dépouiller tranquillement du fruit de ses avances. Quant au petit propriétaire qui exploite à ses frais, en lui prenant sa rente on lui enlève la qualité même de propriétaire : il n'est plus que fermier, puisqu'il doit se contenter des profits de son industrie; cependant il a payé la plus-value du sol qu'il féconde : c'est une partie de son capital. A-t-il dit à ses voisins les privations qu'il s'est imposées? Il compte les espérances par les sacrifices. Enfin il va être récompensé de ses peines; son champ rapporte, son blé mûrit, la faucille est prête : vient un agent du fisc qui rembourse les journées de travail, le prix des intrumens, et qui emporte le reste.

Quant aux sociétés agricoles, leur encouragement n'est qu'un prétexte : comme l'état ne leur laisserait aucun droit sur la rente, elles deviendraient des associations de fermiers ou d'industriels; mais ne changeraient rien au monopole de la terre. Si on les laisse libres et maîtresses du sol, elles voient renaître entre elles les mêmes inégalités qui distinguaient les anciens propriétaires; l'état n'y gagnerait point. M. Mill au contraire lui assure la haute main sur ces sociétés, et les soumet au même régime que le simple fermier.

Le jour où un pareil impôt serait voté par le parlement, l'état deviendrait le grand propriétaire foncier de l'Angleterre. Quand

cette expropriation générale serait légitime, en fera-t-on la sauvegarde des intérêts agricoles? Les riches fermiers qui exploitent le sol anglais sont-ils assez indépendans pour qu'un tel changement ne trouble pas leur industrie? N'oublions pas que, dans le système, une première réforme détruira d'abord les priviléges du rang et de la naissance, que les terres entreront dans la circulation, que le monopole n'aura plus rien d'odieux, et que les acquéreurs seront simplement les bailleurs de fonds de l'agriculture, comme chez nous. Puisque M. Mill annonce l'affranchissement de la terre, il doit accepter les conséquences de ce grand mouvement; les nouveau-venus prendront part au succès de l'entreprise qui fera valoir leur argent; ils feront des sacrifices en réduisant les fermages pendant les mauvaises années, et des avances en appliquant à la culture le revenu du sol accumulé par l'épargne. L'union des intérêts individuels permet et favorise ces transactions : les contrats à bail en portent l'empreinte, et sur les contrats viennent se greffer mille conventions tacites ou purement verbales, plus souples que l'engagement primitif, plus conformes aux besoins d'une industrie qui a ses fortunes diverses. Qu'on aille en France consulter les livres des propriétaires intelligens : combien de fois ont-ils accepté un fermage bien inférieur au chiffre nominal de la rente stipulée, sauf à se faire dédommager plus tard! Partout où la terre donne plus d'espérances que de résultats, partout où les promesses, fécondées par le capital, peuvent un jour dépasser le rendement, la spéculation s'en mêle, et devient d'autant plus hardie qu'elle construit sur une base moins fragile. Si l'état s'approprie la rente, la spéculation se décourage, car les profits ordinaires ne lui suffisent pas; pour se priver, il faut entrevoir dans l'avenir de gros bénéfices.

On ne persuaderait pas plus au fermier de déchirer son bail : l'échéance éloignée et certaine laissait un aliment à son activité et une mesure exacte à ses espérances; dans les limites de son engagement, il pouvait tirer un profit plus étendu des améliorations et de la prévoyance, car il faut de l'habileté pour utiliser les circonstances extérieures. Penché sur le sol, le fermier observe l'œuvre lente des saisons, du climat, de la terre. On dirait qu'il entend le germe travailler sous la glèbe; suivez-le, quand la récolte est faite, et qu'il parcourt ses champs dénudés : à voir ses mains oisives et sa démarche indifférente, on le croirait inactif; c'est qu'il rumine dans sa tête les projets de l'année suivante; toute la science des agronomes ne vaut pas, pour la terre, cette intimité de tous les jours. Or tant que le contrat est maintenu, le fermier bénéficie des avantages fortuits; il les recherche donc avec la même ardeur que le propriétaire, seulement sa spéculation a un terme plus rapproché, celui du bail, tandis que le propriétaire peut tenter avec fruit

les opérations à longue échéance. Est-il étonnant que la valeur des terres ait monté rapidement, sous la double impulsion de ces intérêts combinés, si propres à mettre en lumière les qualités naturelles du sol?

L'intervention de l'état paralyse les contrats; l'inégalité des contractans est trop grande pour laisser à chacun sa liberté. Si l'état use de toute sa puissance, il dicte ses conditions au fermier; s'il reste passif, il se laisse frustrer, il offre une prime à la fraude. Peut-il accepter les obligations qu'un pareil contrat mettrait à sa charge? peut-il s'engager à réparer un hangar qui menace ruine, à renouveler tout un capital fixe, dont maint propriétaire accepte l'entretien? peut-il suivre les conventions à travers les formes variées qu'elles empruntent? Voyez cette ferme : pourquoi les travaux sont-ils languissans? C'est que le propriétaire est malade ou absent; il ne peut écouter les doléances de ses fermiers, élargir une écurie, commencer un drainage, arrondir un coin de terre; l'état sera toujours ce propriétaire sourd et d'un abord difficile. Qui devra mesurer la somme à payer? Aujourd'hui, cette mesure est le contrat lui-même, librement débattu entre les parties : le fermier n'en accepte les charges qu'en échange des profits certains ou imprévus; quand le rendement de la terre vient à dépasser la moyenne des profits pendant la durée du bail, le contrat nouveau qui succède au premier tient compte de la différence et fait monter la rente; la liberté du débat, les espérances du propriétaire mises en balance avec les intérêts du fermier, voilà les bases du forfait. Si le contrat s'évanouit, la rente est insaisissable : elle varie comme les circonstances économiques. Le percepteur se présente à la ferme et réclame un impôt double : le fermier se récrie; on lui apprend que la récolte a été mauvaise en Crimée, qu'il vendra mieux son blé, et que le trésor en profite. L'état peut, il est vrai, maintenir jusqu'à une échéance fixe sa première évaluation; mais encore faut-il qu'il en fasse une, et les termes du problème, qu'il est forcé de résoudre seul, ne cesseront de lui échapper, s'il ne veut pas d'une solution arbitraire. Par exemple, dans le prix des céréales, il devra distinguer la part des profits et la part des avantages naturels, il devra mesurer exactement l'influence de la population et de la richesse sur la plus-value des produits! Où s'arrêteront ses calculs? Si une loi de douane, comme l'impôt sur les matières premières, protége l'agriculture en écartant la concurrence des nations rivales, n'est-ce pas un avantage fatal où le travail du fermier n'entre pour rien? L'état sera donc d'autant plus exigeant que ses lois seront plus protectrices, et reprendra d'une main ce qu'il donnait de l'autre. Il faut être logique, et ne laisser au fermier que le seul produit de

son travail : une route, un canal, le soleil, la pluie, l'application d'un nouveau système dont il n'est pas l'inventeur, voilà autant de circonstances qui l'ont favorisé, et qui doivent enrichir l'état. Que les agens du fisc ne s'endorment pas : le progrès de la rente est rapide et continu, et s'ils négligent de refaire les rôles, voilà toute une classe nouvelle de privilégiés qui prend racine sur le sol.

Quelle exploitation peut se soutenir avec de telles menaces, quelle industrie prospérer sous l'œil jaloux d'un propriétaire tout-puissant et irresponsable? L'histoire n'offre pas l'exemple d'un despotisme aussi vexatoire, mais elle peut nous montrer les suites d'un impôt dégénéré, toutes les fois qu'il a servi à la rapacité du fisc pour déguiser de véritables spoliations. Qu'on visite la Turquie d'Europe et les plaines jadis fertiles de la Grèce d'Asie : partout des terres d'une richesse admirable offrent un aspect désolé. Ce sol, berceau de l'antique civilisation, ce sol qui a enfanté tant de peuples vaillans et actifs, suffit à peine à nourrir quelques populations chétives. Les Grecs entreprenans ne cessent de le fouler et de le parcourir en tout sens pour l'intérêt de leur négoce, nul ne songe à le féconder par la culture; c'est que le fisc de la Porte leur enlèverait bientôt le produit de leurs efforts et les chances de la spéculation. Les capitaux désertent la terre, et les exigences de l'état la frappent de stérilité. N'en déplaise à M. Mill, l'accouplement inégal d'un intérêt général avec des intérêts privés ne peut être que funeste à la terre; les particuliers, livrés à la merci de l'état, ne tarderont pas à délaisser une industrie sans cesse entravée; des prolétaires seuls, de pauvres gens vivant au jour le jour, s'accommoderont, comme en Orient, d'une ingrate sujétion.

Reste une ressource désespérée, qui devient aussi le triomphe du parti. L'état, lassé d'une lutte infructueuse, se décide à empiéter encore; il prend en main l'exploitation et la confie à ses agens, comme aujourd'hui la coupe réglée de ses forêts. N'est-ce pas là le vœu des réformateurs auxquels M. Mill fait appel en commençant? Lui-même, placé sur la pente, ne peut plus s'arrêter; il ne fait pas grâce aux terres incultes. Le gouvernement juge de la plus-value qu'elles peuvent acquérir, ordonne à leurs propriétaires de les cultiver ou de les vendre; il se mêle donc de l'exploitation, il se charge de l'appliquer et de la diriger. Toutes ces terres, « qu'on ne peut enclore sans un acte du parlement, » deviendront propriété nationale, sauf compensation pour les droits du manoir ou de la commune. Et qu'on n'espère pas soustraire à ce niveau les terres où la fantaisie des propriétaires laisse agir la nature; il serait trop facile vraiment de se dérober à l'impôt en se croisant les bras, sous prétexte de jouissances aristocratiques. Si l'on veut conférer au gou-

vernement autre chose qu'un vain droit, il faut couvrir de fonctionnaires le territoire tout entier.

Ainsi l'état, sous peine de voir dépérir la rente entre ses mains, doit pousser jusqu'aux dernières conséquences l'exercice de cet étrange monopole; il renonce au bail librement contracté, parce qu'il ne peut en subir les charges et en accepter les formes variées; il supprime les derniers vestiges de l'appropriation, parce qu'il règle arbitrairement les profits et apprécie lui-même la rente. Peu à peu, devant le retrait des capitaux et le découragement des travailleurs, il remplace l'initiative privée par l'action directe de ses agens; seul dispensateur de la prospérité nationale, il confisque les terres incultes pour les mettre en valeur, passe la charrue sur les parcs longtemps respectés, et étouffe leur stérile beauté sous une fécondité sans attrait.

III.

Les apôtres de l'Internationale ne tiennent pas un autre langage; comme M. Mill, ils veulent remplacer l'action de l'individu par celle de l'état; ils font de la terre le patrimoine de toute la nation, et enchaînent les particuliers à la communauté par les liens d'une étroite dépendance. M. Mill, qui combat avec les socialistes l'appropriation du sol, refusera-t-il de les suivre dans l'atelier ou dans l'usine? Pourquoi ce scrupule ou cette contradiction? Si l'état se réserve les avantages de la nature, pourquoi épargner l'industrie? Les agens naturels sont nombreux; ils ne demeurent pas tous fixés au sol, ils circulent dans les fabriques pour seconder les efforts du travail et du capital. Le capital même, lancé dans l'entreprise, n'est pas toujours dû au mérite du capitaliste; les talens de l'entrepreneur, les qualités de l'ouvrier leur appartiennent à peine, car ce sont aussi des agens naturels, partant des priviléges. Dès qu'on mesure la propriété privée sur le mérite de l'individu, et qu'on lui demande compte, au profit de l'état, de tout ce que la nature a fait pour lui, on arrive à réduire sa part selon le niveau commun, car l'effort même, qui est inégal chez chacun, est dû à des qualités morales inégalement réparties; il faut réduire chaque homme aux qualités abstraites de l'espèce, et lui imposer le joug d'une égalité toute philosophique.

M. Mill ne repousse aucune de ces conséquences : déjà, dans ses *Principes d'économie politique*, en exposant les doctrines des socialistes les plus connus, il avait trahi ses préférences, et jeté le germe de sa réforme. Si l'on veut mesurer au juste les prétentions du parti radical, on ouvrira ce livre au chapitre de la propriété. Ja-

mais on ne croirait qu'une simple erreur de méthode pût mener si loin. Au début, l'auteur chemine avec le sens commun; l'écart est peu considérable. A mesure qu'il avance, il s'en éloigne davantage, et, au bout de la route, ses admirateurs surpris ne le reconnaissent plus. Quel est donc le défaut de cette méthode tant vantée? Certains voyageurs font le tour d'un temple grec, comptent les colonnes, remarquent la qualité des marbres et la composition du ciment, puis ils s'en retournent, pensant avoir tout vu. D'autres connaissent à fond l'aménagement du temple, ils savent l'endroit précis où était l'autel et l'usage de chaque pierre; mais ils restent froids lorsqu'on leur parle de l'harmonie des formes et de la proportion exquise de l'édifice. Si l'un de ces amateurs devient architecte, il fera des maisons plus commodes que belles; il lui arrivera même de sacrifier la commodité au profit, et d'entasser jusqu'aux combles les malheureux habitans. C'est à peu près ce que fait M. Mill lorsqu'il examine des institutions, et son erreur est la même : il compte les pierres du temple, il n'en saisit pas l'ensemble. Qu'on ne lui parle pas de droit et de justice : sont-ce là des choses qui se comptent et se pèsent? C'est une espèce de proportion et d'harmonie que l'on met dans les sociétés; les hommes reproduisent dans leurs lois l'équilibre qu'ils rêvent, comme l'artiste conçoit la forme d'un monument digne du dieu qui l'habite. Pure chimère, M. Mill ne croit qu'à ce qu'il voit. On ne peut l'entendre sans songer à ce personnage de Dickens qui est l'image vivante d'un fait, et qui veut qu'on remplisse de faits la cervelle humaine.

Cette méthode est bonne dans les sciences physiques; mais en politique et en morale est-elle suffisante? Il y a bien quelque chose au-dessus de la coïncidence des faits; la conscience a son franc-parler, même quand l'histoire a prononcé; un savant qui ne l'écoute pas ne doit rien entendre aux jugemens qu'on appelle des principes, car ils sont souvent violés dans la pratique. En morale, la notion de mérite et de démérite est-elle éteinte parce que la bonne action n'a pas toujours sa récompense, ni la mauvaise sa punition? En droit, les principes de liberté et d'égalité ont reçu du fait brutal les plus éclatans démentis; jamais, dans la civilisation la plus avancée, ils n'agiront avec la même régularité que le principe de la pesanteur, et cependant ce sont des lois dont nous nous rapprochons sans jamais les atteindre. Voilà des idées qui échappent à l'analyse de M. Stuart Mill; selon lui, tous les faits dont le libre arbitre peut dénaturer la liaison logique sont d'institution humaine; on peut donc les remanier sans scrupule en s'inspirant des lois économiques beaucoup moins vagues que ces notions de justice et de droit. Lorsqu'il se propose de comparer les avantages de la propriété collec-

tive et de la propriété individuelle, il ne saurait être impartial, car il est prêt à tout sacrifier à l'intérêt général. Il avoue d'abord que l'utilité de tous n'est pas la règle unique en fait de répartition, qu'il faut tenir compte de l'équité, c'est-à-dire des droits de chacun; mais le droit est à ses yeux un fait comme un autre, avec ce désavantage qu'il est parfaitement arbitraire, puisque dans une société on le donne ou on le retire à la majorité. S'il entrevoit le principe d'équité, il le détruit à l'instant même en prenant pour mesure la volonté du plus grand nombre; comment trouver un fondement plus solide? Il agit en véritable économiste : c'est l'utilité générale qu'il invoque pour justifier ou condamner le droit des individus. « Je vais peser vos droits, dirait un despote à ses sujets, mais je prendrai pour balance mon intérêt. »

Cette confusion des deux principes égare la discussion dès les premiers pas. Sans doute, l'auteur a raison d'écarter les nuages de l'origine historique, et de ne pas réduire l'homme à l'isolement pour observer la naissance de ses droits; mais est-il moins chimérique de transporter sur un sol vierge une société neuve, et de lui donner le choix entre les deux systèmes de propriété? La colonie débarque dans une terre promise avec un outillage complet dont elle doit régler l'emploi; d'où lui vient ce capital? Ne faut-il pas qu'elle l'ait reçu d'un particulier? Si tous les colons ont apporté leur part, ne devaient-ils pas s'être enrichis d'abord par la propriété privée? S'ils ont fondé une association sans capital, n'apportant que leur travail, au moins le travail leur appartient, et la société ne subsiste que par les efforts de chacun. L'auteur, pour construire son raisonnement, invente une société idéale; mais il place à l'origine la propriété collective : il suppose ce qu'il devait prouver.

Cet observateur minutieux est tellement entêté d'intérêt général, qu'il fait violence aux faits d'observation : l'intérêt privé n'aura bientôt plus de prise sur l'âme humaine, ou du moins, si on en supprime les ressorts, on imaginera un mobile plus puissant, l'amour du « bien public. » Certes voilà un noble instinct; mais pourquoi proscrire le motif intéressé? peut-on mutiler nos facultés? L'auteur en appelle à l'antiquité, où, selon lui, le bien public a souvent fait taire la voix des intérêts particuliers. L'exemple des petites républiques ne prouve rien; le nombre des citoyens était assez restreint pour confondre leur intérêt avec celui de l'état; chacun recueillait directement le fruit des sacrifices qu'il faisait à la chose publique. L'agrandissement des états a toujours émancipé les intérêts privés; il suffit de consulter les lois de Rome : à mesure qu'elle reculait les limites de son empire, l'omnipotence de l'état, d'abord absolue, allait en s'affaiblissant. D'ailleurs le motif intéressé mérite tout

notre respect : tant que l'homme se sentira libre et maître de lui-même, il s'attribuera d'abord le bénéfice et les risques de ses actes. Les exigences de l'intérêt personnel ne peuvent se séparer du sentiment de la responsabilité morale; imposer à des citoyens la docilité d'une abnégation aveugle, c'est engager l'état à réparer leurs sottises et à fermer les yeux sur leurs fautes.

Qu'est-ce donc que l'amour du bien public, s'il n'est pas spontané? Le dévoûment aussi est inséparable de la responsabilité et de l'intérêt privé, non parce qu'il en use, mais parce qu'il y renonce. Si on efface l'un, on enlève à l'autre toute son énergie : l'ardeur du sacrifice s'éteint par la nécessité de l'accomplir. Or M. Mill admet avec M. L. Blanc que la morale de la responsabilité est une morale de transition; il salue l'aurore d'une ère plus parfaite, où la fraternité deviendra loi de l'état, où le plus capable sera dépouillé au profit du plus disgracié, où l'habile dépensera ses forces pour entretenir l'indolence de l'ignorant. Est-ce donc un progrès que de défigurer le type de l'homme? Ne voit-on pas la vanité de ces conceptions qui sacrifient les individus à la communauté, et leur enlèvent jusqu'au mérite des vertus dont elle s'honore?

La liberté périt avec le reste, malgré les efforts de l'auteur pour la sauver : il veut que la société fixe à chacun l'emploi de ses facultés, qu'elle répartisse les produits selon ses vues; il admet qu'elle exerce sur ses membres un contrôle de tous les instans. Néanmoins ils sont libres, parce qu'ils peuvent changer de place, aller et venir, et même dépenser leur part comme ils l'entendent. En vérité, le prisonnier dans sa cellule jouit à peu près de la même liberté : il peut se promener en long et en large, si sa chaîne le lui permet; il peut même prendre l'air sur une terrasse, s'il est docile et n'effraie pas ses gardiens; quand l'état lui a donné sa cruche d'eau et son morceau de pain, on ne s'inquiète pas de savoir comment il les dépense : l'heureux prisonnier peut verser l'eau sur des fleurs et jeter ses miettes aux oiseaux, sans attirer sur lui la vindicte publique. Voilà une singulière notion de la liberté pour un Anglais!

Aux argumens désespérés qu'il emploie, on pourrait croire qu'il sent la faiblesse du système. Quand on lui oppose un fait incontestable, il n'a garde de le nier; mais aussitôt je ne sais quel mirage trompeur d'égalité vient obscurcir la netteté naturelle de son jugement. Si l'objection devient trop pressante, et si l'auteur a épuisé toute sa philosophie, il tourne un regard attristé sur le monde imparfait où nous vivons : il énumère nos préjugés, il compte nos injustices, il pleure sur nos maux; le plus mauvais des systèmes socialistes lui paraît préférable à l'état actuel de la société. Que penserait notre prisonnier, si un philanthrope venait lui dire : « Mon

ami, vous demandez de l'air et du soleil, vous voulez briser votre chaîne, vous réclamez une nourriture plus délicate; mais ces gens qui vont et viennent là-bas ont leurs soucis et leurs maux; toutes les chaînes ne sont pas dans les prisons. Il y a beaucoup de malheureux qui se chauffent au soleil; il y en a d'autres qui ne sont même pas sûrs d'avoir un morceau de pain et une cruche d'eau... » A quoi nous sert la pitié de M. Mill, si le remède qu'il propose est pire que le mal? Mieux vaut notre liberté, avec ses ressources et ses défaillances, que le triste niveau d'une égalité tyrannique.

D'ailleurs il y a beaucoup d'illusion dans ces doléances. M. Mill examine en gros le résultat des inégalités sociales et les déclare injustes *a priori*, sans faire la part de la responsabilité individuelle. Il n'admet pas que beaucoup d'hommes deviennent les artisans de leur destinée, soit en l'améliorant, soit en la rendant pire. Le sombre tableau qu'il nous montre n'est même pas fidèle; on y voit la distance qui sépare les classes de la société, mais non les liens qui les unissent. Cependant nous sommes accoutumés à compter parmi nos richesses nationales les capitaux des riches, les talens des habiles, et les membres les plus humbles de la communauté profitent indirectement de ces avantages : le mouvement des capitaux leur fournit du travail, le talent des entrepreneurs les entraîne dans le succès des grandes entreprises, et la concurrence, tant maudite par les écrivains socialistes, en excitant la production, multiplie les salaires. La nation ne fût-elle qu'une collection d'usines, il y aurait encore profit pour les plus déshérités à respecter le bien d'autrui.

C'est une fausse idée, malsaine, étroite, qui fait consister le bonheur de chaque homme à n'en pas voir de plus heureux que lui; on appauvrit les riches et on n'améliore pas la situation des pauvres, car on arrête l'essor des grandes industries; reste le triste avantage de rabaisser tous les citoyens à une commune médiocrité. Il est bien permis de regretter aussi, avec le refroidissement du travail, les bienfaits perdus de l'inégalité. En effet, l'état n'est pas seulement un dispensateur et un contrôleur qui maintient l'équilibre entre les particuliers. Son rôle est plus relevé, sa mission plus haute; c'est une personne qui a des qualités et des défauts, mesurés sur le mérite des citoyens; chacun d'eux conspire à la grandeur de la communauté, chacun profite, grâce à l'échange des idées et au commerce des mœurs, des qualités nationales qui sont nos titres de gloire dans le concert des peuples. Cette splendeur, dont l'éclat rejaillit sur le plus humble, la nation l'emprunte aux nobles loisirs des classes aisées, elle la doit aux études persévérantes des artistes et des savans, dont l'inspiration et le labeur deviendraient impuis-

sans, si on leur retirait le soutien et la protection du capital. Plus d'art, plus de progrès, plus de belles-lettres; l'intelligence immobile se dépense à la tâche de chaque jour et néglige de fréquenter les hauteurs où elle s'ennoblissait par le commerce de l'idéal. Les économistes eux-mêmes, dans le calcul des revenus publics, n'auraient pas dû omettre des avantages nationaux que les étrangers viennent chercher à grands frais, et qu'ils paient de bon argent; mais on rougit de s'arrêter à de pareils regrets quand il s'agit de dégrader une nation et de former un troupeau. A force de ravaler la dignité de l'homme pour augmenter son bien-être, ces philosophes ont dénaturé l'utilité publique, dont ils faisaient leur idole; ils ressemblent à ces médecins qui, pour avoir étudié toute leur vie les maladies du corps, ne croient plus aux qualités élevées de l'âme, et réduisent toute leur science à un empirisme grossier. La société ne diffère pas de ceux qui la composent : elle a, comme eux, de hautes facultés qui s'accommodent mal des entraves; ce qu'elle gagne en pouvoir, elle le perd en dignité et en intelligence; elle porte elle-même le poids des chaînes qu'elle impose à ses enfans.

Pour démasquer l'imposture des faux prophètes et dissiper du même coup les illusions des esprits généreux, il faudrait mieux qu'un raisonnement : une courte expérience mettrait à nu les vices du système. On verrait la terre elle-même, dépouillée de ses agrémens par le zèle des réformateurs, porter le deuil du caprice et de la nature. Les disciples les plus fervens de la doctrine sont envahis par un abattement profond quand ils contemplent en esprit la terre transformée et enlaidie par le triomphe de l'utile. L'homme se lasserait bientôt de régner sans partage sur ce sol appauvri à force d'être riche; il y chercherait vainement la satisfaction des instincts supérieurs qui trouvent leur aliment dans le commerce de la nature; il perdrait le sens des lois qui la gouvernent et auxquelles il n'a point de part; il n'y trouverait plus les germes de l'avenir, l'occasion des grandes découvertes, les sensations puissantes et nouvelles dont la variété infinie imprime à chaque homme le cachet de son originalité.

Qui le croirait? dans le naufrage de la propriété individuelle, M. Mill a voulu sauver les beautés de la nature; seulement l'état en devient le dispensateur et le gardien : le voilà quitte envers les instincts supérieurs. C'est le couronnement de l'œuvre et le point le plus curieux du manifeste : il paraît désirable à l'association que les parties les moins fertiles du territoire, surtout dans le voisinage des districts populeux, soient abandonnées « aux beautés sauvages de la nature; » la communauté en jouirait tout entière; toutes les classes y trouveraient le goût des plaisirs sains et champêtres. En même

temps, l'état s'approprierait tous les objets attachés au sol que l'histoire, la science ou l'art ont consacrés. L'art n'est donc pas détruit; on le ressuscite par des règlemens. Vaine tentative! l'art vit de liberté. L'objection paraîtra peut-être futile à un Anglais, qui sacrifie volontiers chez lui l'agréable à l'utile; cependant il n'aura plus, pour balancer l'ennui des grandes cultures, le désordre savant et apprêté des grands parcs. Une ombre de goût et de fantaisie se réfugiait encore sous leurs chênes séculaires, autour de leurs manoirs antiques; on ne verra plus que le tableau d'une désolante prospérité. Si l'état conserve précieusement près de chaque ville un coin de terre pour la promenade et la solitude, cette retraite sera bientôt gâtée par le nombre des solitaires; pour y maintenir l'ordre public et pour satisfaire les goûts des contribuables, le gouvernement y fera régner les lois sévères de la régularité, et l'Anglais, encore plus dégoûté de sa propre demeure, fuira la monotonie de ses horizons, si toutefois l'état n'étend pas à sa personne l'empire qu'il prétend sur ses biens.

Cependant M. Mill avant tout veut être de son siècle, il ne veut pas rester dans les généralités, ni accueillir sans réserve des systèmes dont les espérances lui paraissent encore lointaines; après les avoir cités avec éloge, il reconnaît que la tâche de l'économiste pendant longtemps restera plus bornée, et qu'on doit s'arranger jusqu'à nouvel ordre de la propriété privée. Voilà donc l'auteur subitement réconcilié avec la société dont il flétrissait les abus. Est-ce à dire qu'il va s'endormir dans le droit commun? C'est une conversion assez perfide. Si l'avenir seul doit décider entre l'individu et l'état, il faut avouer que les temps sont proches; toute parole tombée des lèvres d'un philosophe est recueillie avec empressement par les partis, qui se couvrent de son autorité. L'enseignement de M. Mill portera ses fruits en dépit de lui-même, et il ne sert à rien de le désavouer tranquillement, comme si on effaçait d'un mot toutes les raisons qu'on a données.

D'ailleurs, en examinant la propriété privée, M. Mill garde les rancunes d'un socialiste; il s'efforce de restreindre son domaine au point de ruiner son principe, et reprend bientôt, à force de réserves et de tempéramens, la concession qu'il faisait d'abord. A la première réforme, la propriété aura plus à souffrir de ses nouveaux amis que de ses adversaires déclarés. En effet, M. Mill avance négligemment un axiome qui forme peut-être le fond de son système et qui condamne la propriété privée. Il ne juge pas nécessaire de l'appuyer par des argumens bons ou mauvais. Est-ce un acte de foi ou un trait d'habileté? On ne sait; mais il paraît considérer cette proposition capitale comme une vérité toute simple, hors de discussion,

et c'est précisément le point du débat. « Le territoire, dit-il, appartient en principe à tous ses habitans, » ou bien « la terre est le patrimoine naturel de l'humanité. » Si on veut dire que les hommes vivent sur la terre et paraissent nés pour la cultiver, c'est un fait, et rien de plus. Est-ce dans les ténèbres de l'histoire primitive que M. Mill a puisé ce droit primordial supérieur à celui des individus? Il s'en défendrait bien, car l'histoire offre, tantôt par le triomphe de la force, tantôt par l'action lente du temps, l'origine de toutes les inégalités. La société a-t-elle un droit sur tous les objets que nous transformons, parce qu'un instinct nous pousse à mettre en commun nos travaux et nos espérances? Mais il y a un autre instinct qui nous pousse à ne pas travailler du tout : ira-t-on en faire le fondement d'un droit? Nous avons tous les instincts, et personne ne peut s'en prévaloir pour nous imposer des obligations; au penchant d'association, on opposerait un autre penchant aussi énergique, celui de conserver le profit qu'on doit à un effort personnel. On voit bien que l'idéal est une espèce d'équilibre entre des forces qui agissent en sens contraires; mais les faits instinctifs sont trop variés, trop insaisissables, pour qu'on puisse en les observant trouver la forme de société qui convient à notre nature.

Il y a un jugement de la conscience que personne ne conteste, parce qu'il est inséparable de la notion de liberté, c'est celui qui établit une liaison nécessaire entre une personne et les conséquences de ses actes. Cela s'appelle la responsabilité. Les socialistes eux-mêmes ne vont pas jusqu'à nous contester le libre arbitre; c'est sur les conséquences qu'ils font porter la discussion. Ils veulent bien que l'homme soit responsable de ses mauvaises actions, aucun d'eux ne prétend soustraire un coupable à la loi; mais ils ne veulent pas qu'on soit responsable des bonnes, c'est-à-dire qu'on en profite. Qu'est-ce donc qu'une œuvre et qu'un travail, si ce n'est un acte durable? L'œuvre a des qualités bonnes ou mauvaises, utiles ou funestes à nos semblables; l'utilité ou le dommage revient à celui qui en est l'auteur. M. Mill reconnaît un rapport entre le crime et le châtiment malgré le démenti trop fréquent de la réalité; c'en est assez pour en établir un autre entre le travailleur et le fruit de son travail. Comment peut-on imposer le devoir envers autrui sans en admettre le corrélatif, le droit?

Quant au droit primordial de la société, il tombe du même coup. L'association a-t-elle opéré ce miracle de transporter à la communauté dès sa naissance la responsabilité et les avantages qui en résultent? Au moins faut-il en chercher l'origine dans chacun des membres; sans eux, quelle sorte de commerce y a-t-il entre la société et les agens naturels? C'est le travail des particuliers qui la

met en rapport avec toutes les forces de la nature; on ne voit là aucune loi nécessaire et primordiale qui serait établie au profit d'un être de raison et au détriment d'êtres en chair et en os. La société doit son empire sur le monde à la persévérance des citoyens; c'est grâce à leur énergie, très inégale chez chacun, qu'elle achève lentement cette conquête. Elle aura beau proclamer qu'elle est maîtresse et souveraine d'un sol inculte; tant que les particuliers n'auront pas défriché peu à peu le paradis qu'elle leur promet, sa royauté sera vaine. Quand les États-Unis d'Amérique ont déclaré qu'ils comprenaient dans leurs frontières d'immenses déserts encore stériles, ont-ils rien changé à la nature des choses? ont-ils acquis un droit sur les steppes et sur les forêts? Ils ont seulement annoncé qu'ils protégeraient les droits du nouveau colon, et qu'au besoin ils étaient assez forts pour imposer leur protection au colon réfractaire; mais le territoire n'entrera réellement dans la confédération qu'après avoir été défriché et sous la forme de la propriété privée.

Les socialistes ne peuvent se passer de l'intermédiaire des individus; seulement ils acceptent la peine et marchandent la rémunération. Si leurs doctrines séduisent la foule, outre les passions qu'elles fomentent, elles ont pour elles certains abus de langage et des erreurs d'imagination. Comme l'influence de l'état se fait sentir partout, on lui reconnaît facilement un droit supérieur sur le territoire; ce qui n'est à personne est à l'état : les fleuves par exemple sont censés lui appartenir, parce qu'il s'est réservé la pêche et la navigation. Ensuite l'image de la patrie s'offre à nous sous l'aspect de la terre et des accidens qui nous sont familiers, et nous confondons trois choses différentes : le sol, la patrie et l'état. Rien de mieux quand nous voulons, en face de l'étranger, résumer par une image saisissante tout ce qui nous rattache à la communauté nationale; l'horizon où nous avons vécu, les qualités, le langage et les mœurs qui nous sont communs, le gouvernement qui veille aux intérêts de l'association, tout cela ne fait qu'un à nos yeux, et prend à l'heure de l'action les traits d'un type idéal. Alors ce n'est pas illusion, c'est vérité, puisque ces faits différens conspirent au même résultat; mais quand on règle les droits de chacun et les rapports de l'état avec les particuliers, il faut descendre des hauteurs de l'idéal et décomposer le type qu'on s'était formé : ce qui était unité nationale en présence du monde ne serait plus que confusion et chaos à l'intérieur. L'état doit laisser à l'initiative des particuliers les qualités qui forment le caractère et les mœurs de la patrie; quant au sol et aux agens naturels, il les atteint seulement par l'entremise des citoyens. L'association est faite avant tout pour protéger l'indépendance de ses membres et pour leur en as-

surer les effets; en l'oubliant, elle perd le fruit de son indépendance et défigure le type même de la nation.

Si le passé reste muet sur le droit primordial de la société, est-ce l'avenir qui le lui donnera? Entrons-nous dans une ère nouvelle? On avoue qu'à l'origine de toute société l'histoire et la logique montrent l'exercice d'un droit individuel; mais la logique et l'histoire se transforment. Au système de l'égoïsme doit succéder, dit-on, celui de la fraternité universelle; voilà pour le fait. Quant au droit, où le chercher, sinon dans le consentement même des citoyens? Ne peuvent-ils modifier les conditions du contrat? Ne le font-ils pas tous les jours? L'impôt, les monopoles, sont autant de sacrifices à la chose publique. Que dire de l'expropriation, imposée sans ménagement et subie sans murmure? Celle d'un territoire n'est-elle pas aussi légitime que celle d'une maison pour percer une rue, d'un champ pour tracer un chemin de fer? C'est une autre face des opinions de M. Mill; l'état devient envahisseur parce que les citoyens le lui permettent, et, en dépit d'un passé mille fois condamné, il trouve dans leur accord les fondemens d'un nouveau code.

Admettons, comme il est vrai, que l'abnégation des citoyens dépasse la mesure des intérêts privés, que les avantages qu'on reçoit en échange des sacrifices ne sont pas toujours palpables; par bonheur, il ne s'établit pas seulement un compte d'intérêts entre les citoyens et la chose publique : le sentiment s'en mêle; on donne plus qu'on ne reçoit. Ceux qui défendent leur pays au risque de leur vie savent bien que tous ne verront pas la paix. C'est qu'il ne s'agit pas d'une entreprise commerciale, et que des actionnaires ne se sont jamais fait tuer pour le succès d'une opération. Si le patriotisme va plus loin que le droit strict, est-ce à dire que le citoyen abdique son droit? Nullement, et, s'il devait l'aliéner pour jamais, il n'aurait garde de se dévouer. Dans une société menacée de guerre, le sacrifice de la vie peut être exigé à chaque instant; il n'est pourtant pas plus nécessaire que le danger ne l'est, et le danger peut disparaître. A aucun moment, la société n'acquiert un droit absolu sur la vie des citoyens. Ils doivent répondre à son appel, sous peine de laisser périr la communauté dont ils vivent. De leur consentement, manifesté dans les assemblées, naissent en effet des pouvoirs et des droits qui sont réunis dans la main du gouvernement; mais cette puissance est limitée par leur consentement même, et, dût leur volonté céder à l'empire des circonstances, le nombre des concessions ne donnerait jamais le droit absolu de les exiger.

Il est vrai que la pluralité des voix ne fait pas toujours le bon sens, et que les citoyens, par ignorance ou par intérêt mal entendu, peuvent donner leur consentement aux plus détestables mesures.

Les philosophes s'épuiseront à crier que la liberté est inaliénable, ils ne sauveront pas une parcelle de liberté. Il faut même reconnaître que cet accord d'une nation fait loi pour ceux qui la composent, et qu'on doit se soumettre aux institutions de son pays, dût-on les trouver mauvaises et le dire. Est-ce dans ce fait accidentel, dans cette transaction nécessaire qu'il faut chercher l'origine d'un droit philosophique et universel de la société sur les biens des particuliers? A quoi bon discuter le droit de ce peuple à la servitude volontaire, si la servitude qu'il embrasse anéantit sa civilisation? Qu'est-ce donc que le droit de mal faire ou de se tuer? Un homme se donne la mort; irons-nous discuter sur sa cendre le droit au suicide? Une société adopte un système qui la perd : ira-t-on invoquer le droit de se tromper soi-même pour défendre la doctrine, et proclamer un principe légitime parce qu'il le deviendra le jour où il sera consenti? C'est abuser du langage et de la logique. Cependant ceux qui fondent le despotisme de l'état sur la liberté du contrat social ne font pas autre chose. Il faudrait commencer par démontrer que leur système est le plus conforme à la nature humaine; alors, satisfaisant aux conditions de la vie de chacun, il pourrait former l'association de tous, et mériterait d'obtenir leur consentement.

En réalité, pour qu'une association soit légitime, c'est-à-dire pour qu'elle vive, il faut qu'elle laisse au principe spontané toute son énergie. Voilà précisément ce qui fait la force des petites associations constituées sous un régime de liberté, où chacun est maître de contracter des engagemens et connaît les limites de ceux qu'il accepte; le cercle d'action est assez restreint pour que chaque membre puisse recueillir le bénéfice de son activité, et se sente responsable. Alors le germe des entreprises est fécondé, l'intérêt n'est pas étouffé, et l'association le rend plus efficace. C'est là qu'il faut chercher le remède à beaucoup d'abus et le principe d'une répartition plus équitable; c'est dans cette voie qu'il faut diriger les mécontens, en leur montrant le soulagement de leurs maux dans l'union des volontés et l'usage raisonné des ressources communes; c'est ce refuge qu'il faut offrir à ceux qui s'accommodent mal des salaires fixes, et qui sont assez hardis pour affronter les chances de la perte ou du gain. Le dédain qu'on témoigne aux associations libres ne peut pas durer; elles n'ont d'autre tort que d'avoir été encouragées par l'empire, vantées par la commune et revendiquées par l'Internationale. C'en est un fort grand aux yeux des gens modérés, et le système a souffert de pareils protecteurs; mais ceux-ci n'en pourront jamais rien tirer, car ce qu'ils désirent c'est le despotisme de la grande association, de l'état, et cette tyrannie n'a pas d'ennemis plus sûrs que les petites sociétés. Ce sont ces dernières qui devien-

dront des foyers d'indépendance légale quand on leur rendra justice, car elles ont pour principe l'initiative privée, tandis que l'autre est arbitraire et envahissante. Leur origine même indique qu'il faut les laisser se former d'elles-mêmes, et leur histoire prouve que les moyens violens et les règlemens n'y peuvent rien; ce qu'il faut, c'est le maintien des lois qui suppriment les entraves et une instruction qui en fasse connaître les avantages. Il appartient aux hommes réfléchis de ne pas se laisser abuser par la ressemblance des mots, et de distinguer parmi les erreurs de leurs adversaires la lueur de raison qui les rend accessibles à la vérité.

En Angleterre, l'agriculture ne peut que gagner aux associations privées. On y préfère la grande culture à la petite; une fois le droit d'aînesse aboli, les domaines trop étendus se démembreront peu à peu. Des sociétés agricoles les recueilleront avant qu'ils ne se divisent à l'excès, et suivront les traditions des gros fermiers; mais leur liberté n'aura rien de commun avec la protection tyrannique que M. Stuart Mill a imaginée : on leur laissera le stimulant de la spéculation et la jouissance des avantages naturels de la terre, car l'œuvre avorte, si l'état enlève aux particuliers le désir de l'entreprendre.

Au fond, les radicaux d'Angleterre ne diffèrent pas beaucoup de ceux de France. Ils ont plus de méthode et plus d'habileté; mais des deux côtés de la Manche les menées ou les raisonnemens visent au même but : ouvrir à tout prix des voies nouvelles et changer la direction du progrès. Ils font un grand usage de ce mot, et le sens qu'ils lui prêtent inspire aux gens timorés le dégoût de la chose; le progrès qu'ils imaginent ne ressemble en rien au véritable. Quand on parle de marcher en avant, on n'entend pas aller au rebours de la nature; on sait que l'homme ne s'est pas créé tout entier : si la réflexion l'aide à corriger le désordre des instincts, s'il peut améliorer son sort, c'est à la condition de respecter les qualités essentielles de l'espèce. Voilà pourquoi en politique la rigidité des principes doit fléchir dans l'application; ce n'est pas une vaine question de ménagement, de timidité : c'est que le principe renferme seulement une part de vérité, et que pour le reste il faut attendre que la vérité se révèle d'elle-même par l'expérience. Alors les observations sont plus répétées, les idées générales plus exactes, et l'influence en est moins disputée; les lois humaines, d'accord avec celles de la nature, maintiennent un juste équilibre entre la vie des sociétés et celle des individus, et le progrès devient, comme toute œuvre durable, le fruit de l'expérience et du raisonnement. L'imagination de M. Mill lui donne le change : il se figure que la nature vient se ranger d'elle-même sous nos lois, que notre em-

pire sur elle est absolu et qu'elle se transforme à notre gré, tandis que c'est nous qui comprenons mieux ses lois en nous connaissant mieux nous-mêmes, et qui les reproduisons plus fidèlement dans les nôtres. Nos pères croyaient que le soleil tournait autour de la terre; dans les sciences morales, dans nos systèmes sociaux, nous commettons parfois une erreur analogue, et nous tenons aussi peu de compte des lois naturelles que si elles étaient faites pour nous obéir.

Que font les radicaux de toute nuance? Ils partent d'une idée purement abstraite ou d'une observation insuffisante pour imaginer tout un système, et ils veulent refondre la nature humaine. Pourquoi pas? l'homme a opéré tant de miracles! Qui peut montrer les bornes de la transformation? Personne, assurément; mais il faut en saisir le sens, qui est de se développer selon sa nature. Pour eux, le soleil tourne toujours autour de la terre. Ils ne doutent pas que les élémens eux-mêmes ne conspirent au triomphe de leur doctrine, et quand on leur fait toucher du doigt un fait rebelle qui leur résiste, ils invoquent la toute-puissance de l'homme. Dans ce bouleversement, ils étouffent les germes mêmes du progrès; le plus curieux, c'est qu'ils en conviennent. Dans les *Principes*, M. Mill a écrit un chapitre dont le titre seul est un aveu : on y parle d'un *état stationnaire*. Économiste, il sacrifie le progrès économique à son rêve d'égalité : l'activité humaine s'éteint, faute d'aliment; il s'en console en lui laissant les beaux-arts et le droit de travailler par plaisir, sinon par intérêt : comme si on pouvait supprimer l'impulsion et conserver le mouvement!

Tant d'erreurs spécieuses ont ébranlé de bons esprits; beaucoup de gens se sont sentis troublés quand on a fait appel à leur foi dans l'avenir, aux sentimens de solidarité, à l'amour du progrès, qui est la religion des peuples modernes. Ils se sont demandé s'ils n'étaient pas parmi les aveugles et parmi les abusés, si le fanatisme de leurs adversaires était un masque que la vérité prend quelquefois pour faire son entrée dans le monde. Tous les sophismes ne feront pas qu'on puisse altérer les lois éternelles de l'humanité; quand notre génération s'userait à les défendre, elle sait du moins que ces lois auront raison tôt ou tard d'un trouble passager. Les sociétés humaines reprendront leur cours, comme un fleuve déréglé qui sort de son lit, répand la terreur dans les campagnes, et rentre bientôt dans les limites fixées par la nature : pour respecter ces bornes, le fleuve ne cesse pas d'avancer, mais il suit sa pente naturelle; ceux qui veulent l'en détourner sont les ennemis de la civilisation.

René Millet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1872.

Parce que dans une crise comme celle où la France est engagée tout ne peut pas s'accomplir en un jour, parce qu'il y a des malaises, des incohérences, des difficultés renaissant à chaque pas, qui tiennent aux choses autant qu'aux hommes, ou, si l'on veut, aux hommes autant qu'aux choses, ce n'est point assurément un motif pour se laisser envahir par l'esprit de découragement, pour imaginer chaque matin que tout est perdu, — pour s'abandonner en fin de compte à la fatalité des peuples qui ne savent plus se conduire. Ce n'est pas non plus sans doute un motif pour nier ce qui est évident, pour se livrer à un optimisme aussi décevant que futile, et pour se figurer qu'on guérira le mal qui peut exister avec des illusions. C'est une raison pour avoir les yeux ouverts sur tout ce qui se passe, pour prendre la situation telle qu'elle est sans rien exagérer et sans rien diminuer, pour oser regarder la vérité en face, avec la résolution d'y trouver un stimulant de plus, un aiguillon généreux pour toutes les volontés sincères et patriotiques. Eh bien! oui, il est très vrai que nos affaires ne marchent pas toujours comme elles pourraient et comme elles devraient marcher, même en tenant compte, surtout peut-être en tenant compte des conditions laborieuses et cruelles où la France s'est vue jetée tout à coup, presque à l'improviste. Il est très vrai qu'elles semblent quelquefois nouées et paralysées par une sorte de mauvais destin. On s'accoutume à vivre dans une atmosphère d'impressions maladives. Souvent on s'arrête devant les résolutions les plus simples, les plus nécessaires, pour perdre le temps à s'épuiser en conflits inutiles, à tourner autour des questions sans les aborder, à calculer les chances de toutes les éventualités possibles, même de celles qu'on redoute le plus. On dispute à perte de vue sur la réorganisation, sur le rachat du territoire, sur la république définitive, sur la monarchie, sur le dernier manifeste de M. le comte de Chambord, et l'œuvre pratique de la régénération française reste en suspens, ou du moins elle ne se développe pas avec cette suite et cette netteté qui confondent toutes les dissidences, qui entraînent les esprits et les volontés.

C'est là le mal qui nous travaille. Avec le sentiment d'une grande œuvre à poursuivre en commun, nous ne savons comment accomplir cette œuvre. Est-ce donc cependant que les difficultés et les obstacles viennent du pays lui-même, de ce malheureux pays si éprouvé, si cruellement atteint, si digne encore d'être aimé et servi par ceux à qui il remet ses destinées? Bien au contraire, le pays, on le sait, on le voit, ne se refuse à rien, et aujourd'hui comme hier il est prêt à tout, il se résignera au fardeau qui s'impose à lui, il ne demande qu'à suivre l'impulsion qu'on voudra lui donner. Certes la France a terriblement souffert de la guerre et d'une invasion qui a duré six mois. Elle a vu ses champs ravagés, ses villes rançonnées; sur bien des points, le travail a été fatalement suspendu, les épargnes se sont nécessairement épuisées. Ce que l'invasion avait commencé, les agitations infécondes et la meurtrière guerre civile sont venues l'achever ou l'aggraver. Il est trop évident qu'un redoutable coup a été porté à la fortune publique, et pourtant il y a dans cette nation une telle puissance de production et de crédit, une si énergique élasticité, qu'il n'y a presque en vérité qu'à frapper le sol pour en faire sortir des ressources. Si démesurée, si accablante que soit l'indemnité de guerre qui lui a été infligée, la France sait bien qu'elle doit la payer pour affranchir son territoire. Matériellement elle le peut par un effort vigoureux, en se remettant au travail pour suffire à une telle charge et refaire sa fortune perdue. A coup sûr, la France n'est point disposée à rester insolvable, au risque de laisser ses provinces en gage; elle le dit sous toutes les formes, par toutes les manifestations de sa pensée.

Est-ce au point de vue moral et politique qu'il peut y avoir des difficultés dans le pays? Il est bien clair que le pays a souffert moralement autant que matériellement. Ce qu'il veut, ce qu'il préfère, il ne le sait plus trop lui-même. Il éprouve une grande lassitude, et il n'est pas sans laisser voir un certain scepticisme à l'égard de tous les régimes qui s'offrent à lui. Il a volontiers l'humeur chagrine, la manie raisonneuse, même une exubérance batailleuse et bruyante dans le midi. C'est un tumulte assez confus, nous en convenons. Au fond de tout cela, que trouve-t-on? La passion inquiète d'une direction, peut-être un certain dépit de ne point sentir cette direction autant que l'instinct public le voudrait. Écartez les fictions des partis pour arriver à la réalité, c'est vraiment un pays qui n'aspire qu'à être conduit, libéralement conduit, bien entendu, qui cache des trésors de docilité et de soumission pour ceux qui sauront faire appel à sa raison sans blesser ses instincts. Il n'est révolutionnaire que par circonstance, il est conservateur par nature et par goût. L'obstacle n'est point en lui, il est certain que dans sa masse et dans son bon sens natif il échappe aux excitations des partis, il n'est point douteux qu'il acceptera ce qui aura été régulièrement décidé en son nom. Le

mal est donc ailleurs, voilà la vérité. Ce n'est point au pays qu'on peut demander d'avoir spontanément une pensée précise, une volonté, une direction; c'est à l'assemblée nationale et au gouvernement d'avoir pour lui direction et volonté, de débrouiller ce chaos de sang et de ruine où la guerre et la révolution l'ont plongé. Toute la question de la politique française est plus que jamais dans ces deux choses, la cohésion, la décision dans le gouvernement, la formation d'une majorité dans l'assemblée.

La difficulté est là précisément, répète-t-on sans cesse, et elle ne peut disparaître que lorsqu'on aura tranché la question souveraine du régime définitif de la France. Soit, qu'on la résolve donc, cette question, si on le peut, si c'est aussi facile qu'on le croit, si on ne s'aperçoit pas aussitôt qu'on va se heurter contre une difficulté plus insurmontable encore que toutes les autres. Est-ce le dernier manifeste de M. le comte de Chambord qui peut aider à trancher la question dans le sens monarchique? Assurément rien de plus noble, rien de plus digne en général que les manifestes de M. le comte de Chambord : ils ont seulement un malheur, ils nous transportent dans des régions où la France de 1789, la France telle que l'ont faite les idées modernes, a une certaine peine à se reconnaître : bienheureux encore lorsque ces messages royaux ne sont pas accompagnés de commentaires où se déploie avec candeur la littérature politique la plus étourdissante. C'est la mésaventure qu'a éprouvée le dernier message de M. le comte de Chambord; il a eu la mauvaise chance de provoquer de la part de quelques députés de l'assemblée de Versailles une adresse du lyrisme le plus étrange : c'est beau, c'est imagé, c'est romantique pour de l'orthodoxie; mais cela ne fait pas avancer la question. Que voulez-vous? il y a des hommes qui sont vraisemblablement raisonnables et qui ne trouvent rien de mieux, pour ramener la France à la monarchie, que de lui proposer de se désavouer elle-même, d'effacer son histoire, en lui promettant les doctrines d'avant 1788, le régime des institutions octroyées, avec un supplément de deux ou trois petites guerres en Italie ou en Espagne pour rétablir les bons principes! Il est à craindre que la royauté ainsi comprise ne soit pas précisément pour la France la providence qu'on suppose, qu'elle ne soit tout simplement qu'un obstacle. Est-ce, d'un autre côté, par la proclamation définitive de la république qu'on peut réussir à remettre la fixité et la certitude dans nos affaires? Soit, qu'on proclame définitivement la république. M. Ernest Picard paraît être revenu encore une fois de Bruxelles avec un plan que ses loisirs diplomatiques lui ont permis d'étudier, et qu'il a soumis aux plus savantes consultations. Qu'on proclame la république avec le renouvellement partiel de l'assemblée, avec deux chambres, avec une présidence plus ou moins prolongée. Et après, quelle sera la durée de ce définitif? Est-ce que le pays n'a pas toujours le dernier mot dans ce qui ne sera encore après tout qu'une expérience nouvelle sous une autre forme? Les républicains sé-

rieux et sincères ne voient-ils pas que pour la république le meilleur moyen de vivre et de durer, c'est de s'accréditer par la sagesse, par les garanties qu'elle peut offrir au pays, c'est surtout de s'affranchir de toute solidarité avec le radicalisme, qui est son plus dangereux ennemi, qui est pour elle une menace perpétuelle? Un vote de plus ne change pas la nature des choses, de sorte que, lorsqu'on prétend dissiper toutes les incertitudes par la proclamation d'un régime définitif, on n'éclaircit rien, on ne résout rien, on répond à la question par la question; on ouvre une carrière à l'esprit de parti, qui s'y précipite, à toutes les fantaisies, qui sont justement, à l'heure où nous sommes, la faiblesse, le mal, de cette singulière phase politique où tout va un peu à l'aventure.

La vérité est qu'aujourd'hui, sous le prétexte d'attendre ou de chercher un définitif qui se dérobe sans cesse, on se détourne trop souvent des objets les plus essentiels, et que, par une pente irrésistible, on arrive à cette situation où l'assemblée, le gouvernement, finissent par laisser passer dans leur action et dans leurs travaux cette incohérence, ce sentiment d'incertitude dont tout le monde se plaint et que tout le monde se plaît à créer. Qu'on ait de la prévoyance, qu'on ne se désintéresse pas du lendemain et des meilleures conditions de gouvernement, oui sans doute, il le faut bien, et ce serait une étrange légèreté d'oublier que la France ne peut pas vivre indéfiniment sous une tente toujours menacée d'être emportée par l'orage; mais en fin de compte quel est le meilleur moyen de préparer cet avenir, si ce n'est de rétablir patiemment et résolûment tout ce qui a été ébranlé, de se refaire des idées simples et nettes, une volonté ferme, et surtout de mettre un certain ordre, une certaine suite, dans ce grand travail de reconstitution nationale dont les événemens nous ont fait une obligation? Il est bien clair que si on se livre à la mobilité des impressions, si on perd le temps à se débattre en conflits maussades ou en discussions irritantes, si on se détourne des questions de finances, de la réorganisation militaire, pour disserter passionnément sur le caractère comparatif du 2 décembre et du 4 septembre, si on fait tout cela, on ne peut arriver qu'à la confusion. Le gouvernement et l'assemblée ne peuvent que s'user dans cette inaction agitée, consumant sans gloire et sans profit l'autorité et la force qu'ils ont reçues pour le bien du pays, pour la libération du territoire et la réorganisation intérieure. Il ne servirait certainement à rien de se renvoyer mutuellement la responsabilité de ce qui est peut-être la faute de tout le monde. L'essentiel est de voir le péril et d'y faire face.

Que faut-il pour cela? Peut-être d'abord une certaine décision dans le gouvernement, qu'on ne menace point à coup sûr, à qui on ne marchande ni les sympathies ni les concours, mais à qui on peut demander aussi de proportionner sans cesse ses résolutions, son action, aux pressantes et impérieuses nécessités du temps. La première condition est

que, dans cette action permanente du gouvernement, il y ait de la fixité, de l'initiative, une certaine force d'impulsion communicative et entraînante. M. Thiers est sans doute l'inspiration supérieure de la politique, s'il ne règne pas, si, comme on l'a dit spirituellement, il laisse le règne à l'assemblée, c'est lui qui gouverne; mais M. Thiers, malgré sa prodigieuse activité, ne peut tout faire; le ministère a aussi sa part, comme il a sa responsabilité dans cette œuvre d'administration publique, devenue aujourd'hui plus difficile et plus délicate que jamais, et sous ce rapport la retraite récente de M. Casimir Perier laisse un vide que M. Thiers a été probablement le premier à ressentir. M. Casimir Perier était au pouvoir comme dans le parlement un esprit libéral et droit, alliant la fermeté à la modération; sa présence aux affaires était une garantie. Il a certainement poussé jusqu'au scrupule le plus extrême le respect des règles parlementaires en se retirant pour cette proposition de retour à Paris, en faveur de laquelle l'ancien ministre de l'intérieur s'était prononcé, et que l'assemblée, encore émue des incidens du mois dernier, n'a point voulu admettre. Ce vote de la chambre n'avait en effet rien d'hostile contre lui. Malgré tout, M. Casimir Perier a cru devoir persister dans sa résolution. Si nous vivions sous un régime parlementaire fidèlement pratiqué par tout le monde, cet incident ne laisserait pas d'être assez singulier, puisque le nouveau ministre de l'intérieur avait voté, lui aussi, pour le retour à Paris, et que M. Casimir Perier a reçu dans sa retraite les témoignages les plus manifestes de la confiance de ses collègues de l'assemblée; mais on n'en est pas là. M. Casimir Perier a pour successeur au ministère de l'intérieur le ministre du commerce, M. Victor Lefranc, qui est remplacé lui-même par un membre de l'assemblée, M. de Goulard, qui avait été nommé ministre de France en Italie, et qui se trouve ainsi dispensé d'aller à Rome, où tous les chemins ne conduisent pas depuis quelque temps, à ce qu'il paraît, surtout quand on part de Versailles.

Au fond, ce changement n'a point, cela est bien clair, une sérieuse signification. C'est un déplacement d'hommes, ce n'est pas la reconstitution d'un ministère. Aujourd'hui comme hier, pour le gouvernement, la vraie question est d'agir, de ne pas se laisser déborder par les petites préoccupations et les incidens subalternes de la politique. Ce n'est plus le moment de se laisser aller aux susceptibilités, aux suggestions personnelles ou aux inspirations de l'esprit de parti. C'est pour le gouvernement une impérieuse obligation d'avoir une pensée précise et une main ferme, d'agir avec un certain ensemble, car tout se tient dans cette grande œuvre de reconstitution, qui est en quelque sorte l'épreuve de notre vitalité nationale. Les atermoiemens et les palliatifs peuvent être quelquefois commodes, ils sont aujourd'hui pour nous ce qu'il y a de plus dangereux au monde, une perte de temps et de force. Qu'on y songe donc, que d'une main on fasse sentir au pays l'influence décisive d'une

administration libérale et protectrice à l'intérieur, que d'une autre main on réorganise la diplomatie, qu'on n'ajourne pas les projets les plus urgens pour laisser à M. Pouyer-Quertier le temps de faire triompher ses plans particuliers. Il faut marcher, c'est à ce prix que le gouvernement peut retrouver ou affermir cet ascendant, légitimé par de grands et incontestables services, nous le reconnaissons, toujours nécessaire assurément, mais qui pourrait risquer de s'affaiblir, s'il ne s'entretenait, s'il ne se rajeunissait par une action incessante.

Il faut toujours en revenir là : les gouvernemens qui ont pour eux l'assentiment public, comme celui qui existe aujourd'hui, n'ont pas beaucoup à craindre de leurs ennemis, ils n'ont à craindre qu'eux-mêmes, ils ne sont menacés que par leurs propres incertitudes, et l'assemblée est exactement dans la même situation. Que lui reproche-t-on? Certes personne ne met en doute ce qu'il y a de droiture, de bonnes intentions, de patriotisme, dans cette réunion d'hommes élus par le pays et représentant souverainement la France. Personne ne demande sérieusement à l'assemblée de se dissoudre en pleine crise publique, en présence de l'étranger campé encore sur notre territoire. Les radicaux qui lui demandent cet acte d'abdication ne doutent pas eux-mêmes de leur impuissance. Tout le monde sent que ce serait un véritable malheur, et ce qu'on reproche à l'assemblée, ce n'est point à coup sûr de résister aux injonctions du radicalisme, c'est de se laisser aller sur une pente où, sans le vouloir et sans le savoir, elle pourrait arriver à une impasse, à une sorte d'impossibilité de vivre. En d'autres termes, on lui demande de jouer grandement son rôle d'assemblée souveraine, et cette mission, elle ne peut la remplir qu'en dégageant de son propre sein une majorité dont la seule existence suffirait à garantir de toutes les crises imprévues, à réprimer toutes les fantaisies dissolvantes, et à fortifier la vie parlementaire. Des hommes bien intentionnés s'occupent, dit-on, de former une majorité avec les deux centres, dont la réunion constituerait une force imposante. Rien n'est plus désirable que le succès de cette tentative. C'est la condition de l'autorité de l'assemblée, et de ce qu'on appelle en Angleterre l'expédition des affaires. Sans cela, il arrive ce qu'on voit tous les jours, ce qui est une des faiblesses de la situation actuelle : les débats vont au hasard des propositions individuelles, les passions prennent la place des affaires sérieuses, ou bien on s'occupe à discuter sur les incompatibilités parlementaires, chose essentiellement urgente, on en conviendra! L'assemblée a cependant assez à faire sans se perdre dans ces discussions des temps paisibles : elle a toutes les questions de finances qui traînent dans ses commissions, elle a ce grand problème de la reconstitution de notre armée à résoudre; elle a aujourd'hui une question qui est pour elle une occasion de faire acte d'initiative, cette souscription nationale, dont la pensée est sortie du cœur du pays. Qu'on tienne compte de toutes les considérations po-

litiques, qu'on évite avec soin de faire de cette contribution volontaire une manifestation embarrassante pour le gouvernement, qu'on se réserve les moyens de suppléer par l'impôt ou par le crédit à ce qu'une souscription doit avoir nécessairement d'insuffisant, rien de mieux; mais ce qui n'est pas moins essentiel, c'est que l'assemblée, en ménageant tout, en faisant la part de tout, ne reste pas étrangère à un mouvement qui, une fois engagé, doit avoir un succès digne de la France, — c'est qu'elle se montre au pays telle qu'elle est, la représentation fidèle de ses sentimens comme de sa souveraineté. L'assemblée, en se faisant l'écho du patriotisme de la France, n'apprendra rien à la Prusse que la Prusse ne sache d'avance, et elle aura plus fait pour l'affermissement de son autorité morale que par bien des discussions sur le 4 septembre ou par bien des propositions sur les incompatibilités.

Nous vivons dans un temps où la paix est laborieuse pour tous, où fourmillent les problèmes qui tiennent les peuples dans un état perpétuel de crise, et où les gouvernemens ont besoin de la plus extrême prudence, de l'esprit de conciliation le plus attentif, pour échapper au danger des conflits toujours prêts à renaître sous toutes les formes. Lord Palmerston, quand il était de ce monde, disait avec son *humour* britannique qu'il y avait en Europe assez d'élémens inflammables pour une demi-douzaine de guerres, qu'il suffisait d'une allumette chimique pour mettre le feu. La France a été jusqu'ici la plus malheureuse victime d'un de ces incendies que prévoyait lord Palmerston; l'Angleterre a su s'en préserver, elle s'en préservera encore sans doute, et elle n'est pas moins aujourd'hui plus que jamais dans une de ces situations où elle est obligée de faire bonne garde pour empêcher l'allumette chimique de mettre le feu à ses relations avec les États-Unis. L'allumette, c'est cette question de l'*Alabama*, qui traîne depuis des années, qu'on croyait finie et qui vient de reparaître, presque menaçante, avec un caractère de gravité imprévue. Le parlement anglais, en se réunissant l'autre jour, s'est trouvé dès le premier moment en face de cette complication à la fois étrange et redoutable, qui est devenue assez difficile à dénouer. Ce qu'il y a effectivement de singulier dans cette affaire, c'est que, si on ne peut admettre sérieusement que la guerre puisse sortir d'un tel incident, on n'entrevoit pas, d'un autre côté, le point de jonction ou de réconciliation entre les États-Unis, qui montrent une ténacité imperturbable, et l'Angleterre, qui oppose une résistance fort naturelle aux prétentions américaines, de sorte qu'il semble aussi malaisé de se tirer de là pacifiquement qu'il serait absurde de livrer la difficulté au sort des armes. Au fond, peut-être le premier tort de l'Angleterre a-t-il été de laisser vieillir ce différend, de compter sur le temps, de croire qu'avec de la patience, en faisant aux Américains des concessions sur d'autres points, par exemple sur les pêcheries canadiennes, elle arriverait à éteindre cette incommode querelle. L'Angleterre a évidemment mal calculé; elle

n'a rien résolu, elle n'a pas désarmé les États-Unis, elle s'est fait illusion à elle-même pendant quelques années pour se réveiller aujourd'hui en face d'un conflit d'autant plus épineux et d'autant plus inextricable qu'il se complique d'un arbitrage qui, après avoir été accepté en commun, court le risque de devenir inutile ou inefficace.

Précisons les faits. Cette question de l'*Alabama,* on sait ce qu'elle est dans son origine : elle date de dix ans, de la guerre de la sécession, elle est née du système de conduite que le cabinet de Washington accuse l'Angleterre d'avoir suivi pendant cette funeste et sanglante lutte. Tant que les États-Unis ont été absorbés dans leur guerre civile, ils n'ont rien dit, ou du moins ils se sont bornés à se plaindre, à tenir note de ce qu'ils appelaient leurs griefs. Le jour où ils ont eu reconquis la paix intérieure, ils se sont tournés vers l'Angleterre pour lui demander compte de sa politique, des violations de neutralité qu'elle avait commises, selon les ministres de Washington, de l'asile qu'elle avait offert dans ses ports aux corsaires du sud, notamment à ce navire l'*Alabama,* qui est venu périr sur les côtes de France dans un combat singulier, et qui a depuis laissé son nom à l'ensemble des réclamations américaines. L'Angleterre a éludé d'abord, les États-Unis ne se sont pas pressés, et c'est là peut-être précisément ce qui a tout compliqué. Plus les Américains se sont éloignés de la guerre civile et ont senti renaître leurs forces, plus ils se sont montrés opiniâtres, inflexibles dans leurs prétentions. On aurait dit qu'ils n'étaient pas fâchés de garder avec les Anglais une question pendante, une querelle en réserve dont ils pouvaient se servir comme d'une arme selon les circonstances. Ils dissimulaient à peine l'orgueilleuse pensée de faire plier l'Angleterre devant leurs exigences.

La partie n'était point égale : pour les Américains, rien ne pressait; pour l'Angleterre, ce n'était pas sans péril d'avoir ainsi sa politique engagée dans une affaire irritante dont on ne pouvait pas même mesurer la portée, et un système prolongé d'évasion risquait de devenir compromettant. Une première fois, en 1869, lord Clarendon, alors chef du *foreign office,* entrait dans la voie des concessions, et proposait prudemment d'en finir. Un négociateur américain, M. Reverdy Johnson, arrivait à Londres. On traitait en écartant toutes les considérations épineuses de droit, en s'en tenant simplement aux faits, aux dommages matériels pour lesquels le gouvernement britannique consentait à payer une indemnité. C'était assurément beaucoup de la part de l'Angleterre, ce n'était pas assez pour les Américains, dont les prétentions ne faisaient que grandir, et le traité signé à Londres par M. Reverdy Johnson était presque unanimement repoussé après un discours de M. Sumner, qui était un véritable acte d'accusation et une virulente menace contre la politique anglaise. La querelle restait plus que jamais ouverte, elle se compliquait même bientôt d'une question nouvelle, celle du droit de pêcherie exercé par les habitans du Massachusetts sur les côtes du Canada.

D'un autre côté, la crise européenne se précipitait de façon à déconcerter l'Angleterre et à lui rendre plus sensible l'ennui de tous ces embarras avec les États-Unis. C'est dans ces conditions que le gouvernement anglais se décidait, au commencement de 1871, à reprendre l'initiative d'une négociation nouvelle où il n'a point certes ménagé les concessions. Il a procédé largement et généreusement en donnant aux États-Unis une satisfaction à peu près entière sur presque tous les points, en renonçant à opposer réclamations à réclamations pour les violations de territoire et les déprédations commises dans le Canada et mal réprimées par les autorités américaines. Le résultat a été un nouveau traité signé au mois de mai 1871 à Washington, traité qui laissait la liquidation définitive de toutes les affaires désignées sous le nom de question de l'*Alabama* à la décision d'un tribunal arbitral composé par le roi d'Italie, l'empereur du Brésil et le gouvernement suisse, avec le concours d'un représentant de l'Angleterre et d'un représentant des États-Unis.

Cette fois du moins on pensait en avoir fini. Malheureusement l'illusion n'a pas été longue; elle a duré tout juste le temps nécessaire pour la constitution du tribunal arbitral à Genève et pour la production du mémoire où le cabinet de Washington expose à sa manière les faits sur lesquels il appelle la décision des arbitres. C'est qu'en effet les États-Unis ne réclament pas seulement pour les dommages causés directement par l'*Alabama* et les autres corsaires sortis des ports de l'Angleterre; ils réclament encore une indemnité pour ce qu'ils appellent les dommages indirects, pour les pertes éprouvées par leur marine marchande, pour l'élévation du taux d'assurance des navires, pour les dépenses occasionnées à la nation américaine par la prolongation de la guerre. Que l'Angleterre paie tout cela avec intérêt à 7 pour 100 à dater du 1er juillet 1863, les États-Unis n'en demandent pas davantage, ils se tiennent pour satisfaits! La surprise, on le conçoit, a été grande en Angleterre, où l'on croyait déjà tout terminé. Lord Granville et M. Gladstone, sans se départir d'une extrême modération de langage, n'ont pu cependant dissimuler leur mécompte dans les premières explications qu'ils ont données au parlement; ils ont réclamé à Washington, et la conséquence de ce nouveau coup de théâtre est l'ajournement du tribunal arbitral au mois de juin. D'ici là, l'émotion aura eu le temps de se calmer.

Au fond, toute la question est dans ce mot de dommages *directs* ou *indirects*. Chacun interprète à sa façon le traité de Washington. Les Anglais ne veulent payer que les dommages directs, les États-Unis tiennent aussi aux dommages indirects. « De quoi vous plaignez-vous? disent-ils, le tribunal décidera, il fixera le chiffre des indemnités.» Effectivement rien ne serait plus simple, s'il ne s'agissait que d'un chiffre à débattre; mais c'est le principe que l'Angleterre n'admet pas, qu'elle ne peut point admettre, parce que, si elle l'admettait, elle s'exposerait

à d'incalculables conséquences, elle se trouverait, elle, puissance neutre, condamnée à payer après dix ans une bonne partie des frais de la guerre de la sécession. Les Américains auraient découvert là un moyen ingénieux d'amortir leur dette. Si insoluble que semble la question, elle sera résolue pacifiquement sans nul doute. Il serait par trop étrange qu'une guerre éclatât pour un tel motif. Les États-Unis eux-mêmes n'y ont point songé certainement. Tout au plus se sont-ils dit que, si l'Angleterre ne cédait pas, ils resteraient armés de leurs réclamations, et, à la dernière extrémité, que, si une occasion favorable se présentait, ils pourraient peut-être se jeter sur le Canada comme sur un gage à leur convenance. Le plus vraisemblable encore est que tout se terminera avec de l'argent. Il n'est pas moins cruel pour l'Angleterre de se sentir serrée de si près, de se trouver dans cette alternative d'avoir à plier devant d'exorbitantes prétentions, ou d'être exposée à d'incessantes menaces.

Certes l'Angleterre est assez forte pour sortir avec honneur de ce conflit et de bien d'autres. Les nations libérales ne peuvent se réjouir de ses embarras. On nous permettra bien seulement une simple réflexion. L'Angleterre paie peut-être aujourd'hui les frais non de sa politique pendant la guerre de la sécession américaine, mais de la politique d'effacement et d'abstention qu'elle suit depuis quelque temps. Les hommes qui la gouvernent ont cru habile de la désintéresser des affaires du continent, de se retirer dans ce qu'on appelait, ces jours derniers encore en pleine chambre des communes, un système de « contemplation bouddhique, » de laisser notamment succomber la France. C'est une politique qui a eu sa popularité au-delà de la Manche, nous en convenons. Ce qui n'est pas moins certain, c'est qu'avec ce système, dans l'espace d'une année, l'Angleterre a eu deux fois à essuyer des déboires qu'elle n'aurait pas essuyés, si la France, son alliée d'autrefois, eût été debout. Un membre distingué du parlement, qui a été sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères et qui s'est séparé du cabinet l'an dernier pendant la guerre franco-prussienne, M. Otway, dans un discours qu'il prononçait l'autre jour devant ses électeurs de Chatham, combattait justement cette politique d'abdication. Il rappelait que l'empire britannique ne s'était pas formé par l'abstention, il exprimait la pensée que les désastres de la France n'étaient pas une condition de sécurité pour l'Europe; il aurait voulu que l'Angleterre se mît, l'année dernière, à la tête d'une alliance des puissances neutres pour faire prévaloir des idées de conciliation et de modération dans l'état nouveau de l'Europe. Ce qu'un sentiment de prévoyance et le soin de sa grandeur ou de son influence légitime pouvaient inspirer de mieux à l'Angleterre, ce n'était point sans doute de se jeter aventureusement au milieu d'un combat que sa prudence avait déconseillé, c'était d'avoir la hardiesse opportune d'une de ces hautes et impartiales médiations qui sont un acte de puissance : c'était d'intervenir non pour

nous, mais pour elle-même, pour l'intérêt européen, pour l'équilibre du continent, pour l'intégrité des alliances libérales en face des prépotences abusives, de quelque nom qu'elles se nomment, qu'elles s'appellent la Prusse ou les États-Unis.

C'était le mérite de ces alliances libérales de ne pouvoir devenir un obstacle à aucun développement légitime des peuples, de n'être fortes et décisives que contre les déchaînemens de l'esprit de conquête et de la force. Aujourd'hui l'esprit de conquête a triomphé, la France a été vaincue, l'Angleterre n'y a pas gagné en influence ou en sécurité, et il n'est pas bien certain que l'Allemagne elle-même ne finisse par souffrir des violences faites en son nom à la nature des choses. Que M. de Bismarck soit occupé à constituer l'unité allemande, c'est son droit, c'est son rôle; il ne se plaindra pas sans doute que la France le gêne ou lui porte ombrage, il est libre dans ses mouvemens. A l'heure qu'il est, M. de Bismarck tourne ses coups d'un autre côté, il trouve devant lui des résistances qui ne laissent pas de l'inquiéter, puisqu'il a cru nécessaire tout récemment de les combattre de sa parole dans le parlement de Berlin. C'était à propos de la discussion du budget et de la suppression de la direction catholique au ministère des cultes : le chancelier allemand, répondant à un député du Hanovre, M. Windthorst, a prononcé un discours qui ressemble à un manifeste. M. de Bismarck, en vérité, est pour le moment fort occupé de religion, surtout de l'opposition catholique, qui commence à devenir assez vive en Prusse comme en Bavière, qui a même réussi à former un groupe parlementaire de quelque importance à Berlin, et pour combattre cette opposition il s'est fait libéral; il déploie ses talens de stratégiste contre les ultramontains, contre les partisans de l'infaillibilité du pape, contre tout ce qu'il appelle « l'Internationale noire. » La nomination d'un nouveau ministre des cultes, M. Falk, à la place de M. de Muhler, se rattache en partie à cette évolution. La suppression de la direction catholique, la réforme de l'inspection des écoles qui vient d'être adoptée, rentrent aussi dans cet ordre de combinaisons.

Bref, la guerre est engagée, l'esprit confessionnel tend à envahir la politique, et le chancelier allemand ne manquera pas d'alliés. Assurément M. de Bismarck est toujours dans son rôle en défendant les droits de l'état contre les empiétemens du clergé et contre les passions confessionnelles; s'il ne faut que cela pour être libéral, il l'est complétement. Ce serait cependant de la part des libéraux européens une naïveté singulière de se laisser prendre à ce genre de libéralisme. M. de Bismarck est libéral aujourd'hui comme il est féodal un autre jour. Qu'on soit catholique ou protestant, partisan ou adversaire de l'infaillibilité du pape, cela lui est absolument égal. Ce qu'il voit, ce qu'il poursuit dans l'opposition catholique d'aujourd'hui, c'est la dernière forme du particularisme en Allemagne. C'est là ce qui peut oppo-

ser le plus sérieux, le plus dangereux obstacle à l'unification allemande telle que l'entend la Prusse, et voilà pourquoi M. de Bismarck est entré si vivement en campagne pour se défendre contre « la mobilisation du parti catholique. » Sait-on la plus cruelle injure qu'il ait pu trouver pour stigmatiser la presse de ce parti? il l'appelle « la presse anti-allemande, l'ancienne presse de la confédération du Rhin. » Au fond, dans tout cela, les querelles de religion et de théologie, sans être absolument dénuées d'importance, ne sont pour ainsi dire qu'un voile jeté sur la réalité des choses; la vraie question, c'est l'unité allemande, c'est le travail croissant du germanisme servi par un homme audacieux, favorisé dans son extension au dehors par l'éclat des victoires prussiennes.

Sans doute, avant de dompter les dernières résistances, M. de Bismarck a encore plus d'un combat à livrer, même en Allemagne, et l'ascendant qu'une nation peut prendre au dehors ne dépend pas uniquement d'un succès de ses armes. Il n'est pas moins vrai que tout marche dans ce sens, que depuis la dernière guerre la contagion du germanisme se fait sentir un peu partout, principalement dans les pays qui avoisinent l'Allemagne, et certainement il n'est point étranger au travail politique qui s'accomplit aujourd'hui en Suisse. La Suisse est en effet occupée à réviser sa constitution. Cette révision a été déjà examinée et votée par le conseil national, l'assemblée populaire de la confédération helvétique; elle est discutée en ce moment dans le conseil des états, composé, on le sait, des délégués des conseils cantonaux. On est encore à la période d'enfantement. Tout indique cependant que la réforme constitutionnelle plus ou moins tempérée, plus ou moins corrigée, finira par être sanctionnée. La constitution qui se prépare n'a évidemment rien d'extraordinaire, rien de démagogique. Ce qui en fait une œuvre révolutionnaire, c'est qu'elle tend à substituer un système à peu près complétement unitaire au régime fédératif, sous lequel la Suisse a trouvé la paix et la prospérité dans l'indépendance. Il ne s'agit de rien moins que de constituer un gouvernement central dont la compétence s'étende à l'enseignement primaire, à la législation civile, à la législation pénale. Chaque canton avait jusqu'ici son droit et ses lois. On veut avoir des lois et un droit communs, de sorte que Genève, qui avait gardé, qui garde encore le code civil français, est menacé d'une véritable révolution dans ses mœurs et dans ses habitudes. Le fédéralisme, tel qu'il existait, était manifestement le régime le mieux approprié à un pays composé de trois races dont les usages et les idées diffèrent si sensiblement. L'unification peut être une tyrannie pour les minorités.

Des influences diverses se sont réunies pour en venir là; le radicalisme espère, par cette révision constitutionnelle, pouvoir s'imposer aux cantons catholiques, qui sont restés jusqu'ici rebelles à son influence. Les cantons allemands ont été pris de l'ambition de germaniser la minorité velche, la Suisse romande. Tant que la France a gardé son ascen-

dant, la Suisse française a été respectée. Les victoires prussiennes ont grisé les cantons allemands, et l'équilibre menace de se rompre en Suisse comme il a été rompu en Europe. On a pris à M. de Bismarck les deux mots d'ordre de sa politique : centralisation et croisade contre l'ultramontanisme. C'est peut-être de la grande politique à la nouvelle mode de Berlin, ce n'est point à coup sûr la politique de la vraie liberté. Par malheur, ce n'est pas seulement en Suisse que cette contagion du germanisme s'étend, elle gagne la Hollande, la Belgique, où une propagande active redouble d'efforts pour atteindre ce qui reste de l'influence française. Il y a certainement aussi peu de prévoyance que de justice dans ces tristes efforts. Que's sont en effet ces pays qu'on prétend détacher de la France? Ce sont justement ceux qui auraient tout à craindre de la prépondérance définitive de l'Allemagne, qui, par leur situation, par leurs intérêts et leurs traditions, ne peuvent trouver que des garanties dans une France reconstituée, libéralement gouvernée. Qu'on profite aujourd'hui contre nous d'une circonstance malheureuse, c'est possible; il y a en politique des affinités naturelles plus fortes que les haines vulgaires et les ambitions intéressées. C'est à la France de faire ce qu'elle doit pour faire revivre ce sentiment de solidarité chez tous ceux dont elle a été quelquefois l'alliée et jamais l'ennemie.

Loin, bien loin de cette scène agitée de la politique où se déroulent et se succèdent tant de tristes choses, vient de s'éteindre un homme d'élite dont la frêle et délicate organisation n'a pu résister aux épreuves de ces deux dernières années. Le père Gratry est mort tout récemment en Suisse, à Montreux, où il était allé chercher la santé et où il n'a trouvé que la fin de ses souffrances. Intelligence enthousiaste et instruite, nature sensible et vive, mélange de philosophe et de prêtre, d'artiste et de géomètre, le père Gratry avait tout ce qui peut attirer et séduire jusque dans les dissidences de l'esprit. Il laisse de nombreux ouvrages, des traités de philosophie, des conférences, des méditations de toute sorte. On peut discuter les théories, on peut même ne pas les admettre; mais dans ces pages ardentes et colorées, où l'imagination venait en aide à la science, il y avait une âme élevée et chaleureuse. C'est assez pour laisser une mémoire aimée et respectée à ses contemporains.

CH. DE MAZADE.

Paléontologie française. — Plantes jurassiques, par M. le comte de Saporta, chez G. Masson; 1872.

Tandis que les paléontologues travaillent à rétablir morceau par morceau les squelettes de quadrupèdes d'espèces perdues, les botanistes ne se livrent pas à des restaurations moins curieuses; ici ils observent une tige pétrifiée, là des feuilles, plus loin des fleurs ou des fruits, si bien qu'ils commencent à avoir une idée exacte de plusieurs plantes aujour-

d'hui éteintes. Il y a longtemps que la grande publication allemande intitulée *Palæontologica* renferme à la fois des études sur les plantes et sur les animaux fossiles. La *Société paléontographique* de Londres, à laquelle la science doit tant de renseignemens précieux sur les animaux, a jugé utile d'admettre aussi les mémoires sur les végétaux. Le comité de la *Paléontologie française*, qui depuis la mort d'Alcide d'Orbigny a cherché à continuer la vaste entreprise de ce naturaliste, vient d'entrer dans la voie tracée par les Allemands et les Anglais; il acceptera dorénavant les publications qui ont pour objet les plantes fossiles. C'est là une innovation destinée à recevoir un bon accueil des paléontologues-zoologistes aussi bien que des botanistes, car l'étude des lois qui ont présidé au développement de la vie dans le monde végétal doit jeter de la lumière sur l'histoire du monde animal.

C'est M. de Saporta qui ouvre la série des publications botaniques de la *Paléontologie française*. Il était difficile de trouver un homme plus compétent et qui sût mieux allier aux travaux de la plus minutieuse analyse les recherches philosophiques. Son nouvel ouvrage a pour titre : *les Plantes jurassiques*. La période jurassique constitue une sorte de moyen âge placé à égale distance des derniers temps primaires et des premiers temps tertiaires. Les flores primaires de la France ont été autrefois décrites par M. Brongniart; celles du trias l'ont été par M. Schimper, celles du tertiaire par M. de Saporta et M. Watelet; mais les flores du milieu et de la fin de l'époque secondaire étaient jusqu'à présent très négligées dans notre pays; il était urgent pour la science française de combler cette lacune.

M. de Saporta commence son étude des plantes jurassiques par l'examen des végétaux marins. Comme la mer a recouvert une grande partie de la France pendant le milieu des temps secondaires, les algues fossiles se trouvent en abondance sur divers points. Leurs espèces diffèrent toutes des espèces actuelles; elles offrent d'autre part une singulière ressemblance, les unes avec des formes du silurien d'Amérique, les autres avec des formes tertiaires. Cette persistance de végétaux aussi peu élevés en organisation ne pourra surprendre les savans qui s'occupent des animaux fossiles, car ils ont souvent occasion de remarquer que les espèces les plus rudimentaires ont supporté mieux que les autres les changemens des temps géologiques.

Après avoir étudié les plantes des mers, M. de Saporta examine celles des continens. La comparaison des types de France avec leurs contemporains des autres contrées le confirme dans l'opinion que les conditions de climat étaient autrefois bien éloignées de ce qu'elles sont actuellement; suivant lui, rien de ce qui aurait ressemblé aux zones disposées dans le sens des latitudes n'existait encore, et une chaleur sensiblement égale s'étendait sur tous les points de notre globe. Les plantes de notre pays pendant l'époque jurassique ont été principale-

ment des fougères, des prêles, des cycadées, des conifères qui appartenaient aux groupes des araucarias, des cyprès et des sequoias actuels; les cèdres et les pins ne sont arrivés qu'après l'époque jurassique. Il y avait de rares monocotylédones. On n'a pas encore trouvé de dicotylédones angiospermes; l'absence de ces plantes, dont les nombreuses et magnifiques fleurs forment principalement la parure de nos campagnes, donnait à la flore jurassique de la France une infériorité par rapport aux flores tertiaires et actuelles. La végétation était monotone, composée presque partout de plantes coriaces au feuillage dur et maigre, peu susceptibles de fournir des substances alimentaires aux animaux. Deux genres d'arbres verts ont dû avoir une grande dimension; ce sont les brachyphyllum, dont les feuilles disposées en spirale avaient la forme d'écussons, et les thuites, que l'on confondait souvent avec les brachyphyllum avant les recherches de M. de Saporta. La plupart des autres plantes étaient de petite taille; les cycadées notamment, qui sont de nos jours des végétaux peu élevés, l'étaient encore moins dans les temps secondaires; certaines espèces avaient seulement quelques pouces de hauteur.

A cet égard, le monde des plantes a formé un étrange contraste avec le monde animal. En effet à l'époque de la houille, la végétation était luxuriante; les calamites, les sigillaria, les lépidodendron formaient de majestueuses forêts où se mêlaient les fougères les plus variées; ces forêts demeuraient silencieuses, les animaux qui les habitaient étaient chétifs encore : des insectes, des scorpions, des mille-pattes, des reptiles en général de petite taille devaient peu troubler leur solitude; la vie n'était encore puissante et féconde qu'au sein des eaux. A l'époque jurassique, le monde animal a conquis la terre ferme; à la vérité les mammifères n'étaient pas nombreux et perfectionnés comme ceux des âges plus récens, mais les reptiles avaient pris un grand développement; tandis que des ichthyosaures, des plésiosaures, des téléosaures, régnaient dans les mers, les scélidosaures, les mégalosaures peuplaient les continens. Faut-il penser que ces puissans quadrupèdes avaient pour domaines des campagnes couvertes d'une chétive végétation? Dans l'état actuel de la science, il semble difficile de répondre à cette question d'une manière tout à fait affirmative, car les continens de l'époque jurassique sont bien moins connus que ses océans. Qui peut dire les étonnemens réservés aux paléontologues quand les assises secondaires de formation terrestre auront livré leurs reliques encore presque toutes cachées? Pour les obtenir, il faudrait que M. de Saporta eût de nombreux imitateurs.

ALBERT GAUDRY.

C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1872

Livraison du 1er Janvier.

La Vocation de Louise. 5

La Philosophie de la révolution. — I. — Les Théoriciens de l'idée révolutionnaire, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 42

Histoire naturelle. — Le coloris dans le règne animal, par M. George POUCHET. 74

Les Origines du germanisme. — II. — La religion d'Odin et les dieux de la Germanie selon Tacite et les Romains, par M. A. GEFFROY. 96

Les Colonies de l'empire britannique et le *self-government* dans les possessions anglaises, par M. H. BLERZY. 123

Les Hohenzollern et le nouvel empire d'Allemagne. — I. — La maison de Zollern, son origine, sa politique et sa fortune, par M. Ch. GIRAUD, de l'Institut de France. 153

Correspondance d'une marquise sous la régence, Lettres manuscrites, par M. Charles AUBERTIN. 182

La Cochinchine en 1871, par un officier de marine. 204

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 219

Théâtre-Français. — *Christiane*. 230

Essais et Notices. — L'Expédition du Mékong. 233

Livraison du 15 Janvier.

La Crise de 1871 en Belgique, les causes et les périls de la situation, par M. Émile de LAVELEYE. 241

La Philosophie de la révolution française. — II. — Les Historiens républicains et les Critiques de la révolution, par M. Paul JANET, de l'Institut de France. 270

Les Missions extérieures de la Marine. — Le Protectorat de la France a Taïti, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 297
Baisers furtifs, un conte de Noel anglais, par M. Wilkie COLLINS. . . . 317
L'Agro romano, la Vie agricole et la Vie pastorale dans les anciens états de l'église, par M. Th. ROLLER. 367
Les Hohenzollern et le nouvel empire d'Allemagne. — II. — L'Europe et le nouvel empire allemand, par M. Ch. GIRAUD, de l'Institut de France. . 401
La Chaleur et la Vie dans les animaux a propos de recherches récentes, par M. Fernand PAPILLON. 430
Les Geysers de la Californie, par M. Raoul LE ROY. 449
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 462
Essais et Notices. — Les Chemins de fer français. 474

Livraison du 1er Février.

La Recherche de l'inconnue, par M. Amédée ACHARD. 481
L'Allemagne contemporaine, Études et Portraits. — I. — David Strauss, par M. Victor CHERBULIEZ. 516
Le Laurium et les mines d'argent en Grèce, par M. Charles LEDOUX. . . . 552
La Bible d'après les dernières découvertes archéologiques en Orient, par M. Jules SOURY. 572
Félix Duban et l'exposition de ses dessins a l'École des Beaux-Arts, par M. Henri DELABORDE, de l'Académie des Beaux-Arts. 606
Les Ouvrières de fabrique autrefois et aujourd'hui, par M. P. LEROY-BEAULIEU. 630
La véritable Réforme électorale et l'Abstention, par M. Émile BEAUSSIRE, député à l'Assemblée nationale. 658
Le Contrôle dans les arsenaux de la guerre et de la marine, par M. L. BOUCHARD. 678
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 694
Essais et Notices. — La Crise du Mormonisme, par M. R. RADAU. 708
Théatres. — *Fantasio* a l'Opéra-Comique. 716

Livraison du 15 Février.

Les Lettres de Hermann et Dorothée, par M. P. ALBANE. 721
Enquêtes industrielles. — Le Familistère de Guise et son historien, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut de France. 775
Russes et Mongols. — Les Rurikovitchs et Jean du Plan de Carpin, par Mme DORA D'ISTRIA. 800
La Musique française, un mot sur son passé et son présent, par M. F. de LAGENEVAIS. 833
Les Chemins de fer depuis la guerre a propos de l'Enquête parlementaire, par M. C. LAVOLLÉE. 850
L'Éloquence politique et judiciaire a Athènes. — VII. — Isée, un jurisconsulte athénien, par M. George PERROT. 882
Un Bienfait n'est jamais perdu, proverbe, par M. George SAND. 911
Le Parti radical en Angleterre. — Un Manifeste de M. Stuart Mill, par M. René MILLET. 932
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 960
Essais et Notices 972

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.